









REVUE
DES
DEUX MONDES

LII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES



LII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—
1882

AP
D.O
R5
pen.B
t.53

17336
6

LES FINANCES

DE

L'EMPIRE ALLEMAND

LA CONSTITUTION ET LE BUDGET.

Le retentissement des débats soulevés en Allemagne, à propos du programme de réformes fiscales et d'institutions sociales soumis au parlement de l'Empire, appelle l'attention sur la politique intérieure de ce pays. Depuis les revers inouis qui ont laissé la France mutilée, rien de ce qui touche cette politique ne doit ni ne peut nous laisser indifférens. Nous avons un intérêt trop évident à suivre la marche des affaires d'outre-Rhin, ne fût-ce qu'à titre d'information, et pour remédier à une ignorance qui a été pour beaucoup dans nos malheurs. Si nos hommes d'état ont négligé longtemps de prendre les informations susceptibles de rectifier leur jugement et de les mettre en mesure d'apprécier d'une manière plus juste l'état des choses chez les peuples voisins, de terribles leçons nous ont appris quel danger il y a de se faire illusion et de s'abandonner à l'impression de ses sentimens, au lieu de tenir compte de la réalité des faits. On n'écarte pas une situation difficile ou gênante en s'obstinant à l'ignorer. En ce qui concerne particulièrement l'état des finances allemandes et le mouvement socialiste qui agite les populations ouvrières, on aime à croire parmi nous que le socialisme et la misère économique nous préparent dans un prochain avenir une éclatante revanche de nos humiliations. Or la vérité est que les finances de l'Allemagne, sans être exubérantes, sont peut-être moins menacées et moins compromises que celles de la France. Quant au

socialisme révolutionnaire, le gouvernement allemand est parvenu à l'enrayer, et il s'applique à lui enlever sa raison d'être en donnant satisfaction aux aspirations légitimes des ouvriers. Qui sait si les difficultés elles-mêmes que rencontre l'accomplissement de cette tâche ne sont pas un avertissement à notre adresse et ne nous obligent pas à répéter l'avis donné par Lope de Vega aux spectateurs frivoles dans le prologue d'un de ses drames : « Prenez garde, il s'agit là de nous-mêmes? »

I.

Aujourd'hui que l'unité politique de l'Allemagne est à peu près constituée, le chancelier de l'Empire fait de grands efforts pour en assurer l'autonomie financière. Cette autonomie financière de l'Empire allemand préoccupe beaucoup le puissant homme d'état et lui cause de sérieux soucis. A juste titre, il la considère comme le couronnement indispensable de son œuvre, comme la condition ou la garantie sans laquelle l'unité ne peut durer. L'unité nationale, toutes les populations de l'Allemagne l'ont acclamée avec enthousiasme d'un bout à l'autre du pays. En la réalisant avec un bonheur égal à sa persévérance, le prince de Bismarck a répondu aux aspirations intimes et pressantes du peuple. Aussi cette œuvre grandiose, poursuivie avec une indomptable énergie, accomplie au milieu de difficultés multiples, lui donna sur la nation un ascendant tel que ses volontés prirent pendant un temps toute force de loi. Toutes les propositions soumises au conseil fédéral et au parlement étaient votées aussitôt que présentées. Chose facile alors, dans le premier éblouissement de la fortune! Enivrée de sa puissance, l'Allemagne était à la dévotion de son chancelier. N'avait-elle pas, outre la gloire, les milliards de l'indemnité française, ressource jugée inépuisable, suffisante non-seulement pour ses besoins, mais encore pour ses caprices? L'enthousiasme pourtant ne survécut pas aux milliards. Lorsque l'épuisement de ceux-ci et les besoins nouveaux créés par leur emploi obligèrent le gouvernement impérial à demander de nouveaux impôts pour couvrir ses dépenses, l'empressement des premiers temps de l'Empire faiblit. Devant ces charges, le peuple et ses représentans hésitent. Ils trouvent les exigences de leurs gouvernans exagérées, et, ouvrant les yeux, ils commencent à se demander si les lois votées d'abord avec trop de hâte ne sont pas défectueuses. Chacun de resserrer les cordons de sa bourse. Sollicité d'augmenter ses impôts, en place des contributions payées naguère par la France, le peuple allemand échangerait volontiers une certaine dose de gloire contre quelques charges en moins. Sans doute, aucun patriote ne voudrait sacrifier l'unité natio-

nale acquise. Mais enfin, des gens qui travaillent de leurs mains plus qu'ils ne cultivent la politique ne peuvent s'empêcher, après comparaison des obligations du présent avec les aises du passé, dans les petits états encore autonomes comme dans les provinces annexées par la Prusse, ces gens-là ne peuvent se défendre d'un mélancolique retour sur le bon temps de l'ancienne confédération.

L'ancienne confédération germanique n'imposait à ses membres aucune charge spéciale. Les états confédérés représentés à la diète se gouvernaient chacun à sa façon, sans autre obligation que celle de se prêter la main en cas d'agression du dehors. Point d'armée commune; par conséquent, point de budget fédéral non plus, ni de contribution autre que les impôts modérés indispensables pour satisfaire aux dépenses propres à chaque état en particulier. Loin d'avoir son budget commun, les états de la confédération se sont partagés entre eux, jusqu'au jour de l'introduction de la constitution de l'Empire le produit des recettes perçues au nom de la communauté de l'union douanière du Zollverein. Mais aussitôt que l'ancienne confédération germanique forma la nouvelle union de l'Empire allemand, la constitution introduisit, avec un gouvernement unitaire, le service militaire, obligatoire pour tout citoyen allemand, dans une armée commune, sous le commandement suprême du roi de Prusse, investi du pouvoir impérial. La formation d'une armée commune, placée sous un commandement unique, impliquait nécessairement la création de ressources propres, indispensables pour l'entretien de cette armée, à fournir par l'Empire, ressources d'autant plus considérables que l'effectif des hommes présents sous les drapeaux se trouvait accru de beaucoup. Le revenu des douanes et des impôts de consommation perçus par l'administration du Zollverein servit de premier fonds attribué à la communauté de l'Empire. Avant l'introduction de la constitution de l'Empire, les recettes communes de l'union douanière se répartissaient entre les états particuliers en raison de leur population respective : le chiffre de la population dut également servir de base pour appliquer aux mêmes états le déficit annuel, — sous la dénomination de contribution matriculaire, — qui restait à couvrir sur l'excédent des dépenses communes, en sus du produit des douanes et des impôts de consommation. Croissant très vite, les dépenses du nouvel Empire se trouvèrent bientôt hors de proportion avec les premières ressources fournies par les impôts de consommation et les droits de douane. Elles se sont élevées au point que les états particuliers n'arrivent plus à payer les contributions matriculaires sans se grever de dettes pour couvrir les déficits du budget de l'Empire. Comme remède à cette situation et pour imposer silence, pour faire taire les murmures des états particuliers, le chancelier de l'Empire est en quête

d'impôts nouveaux dont la liste tend à s'allonger à chaque session nouvelle du parlement.

Déjà, avant la constitution définitive de l'Empire, le prince de Bismarck avait imposé, lors de la conférence tenue à Stuttgart le 5 février 1867, aux états de l'Allemagne du Sud, comme condition de leur entrée dans une alliance offensive et défensive avec la confédération du Nord, d'organiser leurs forces militaires sur le modèle de la Prusse. La Prusse, jusqu'alors, et afin d'assurer sa prépondérance, avait retenu sous les armes 3 pour 100 de sa population totale, entretenant une armée à peu près égale en nombre à celle de la France. Ce déploiement de forces, réalisé au prix de sacrifices énormes, était indispensable pour un état aspirant à la position de grande puissance, et qui ne voulait pas se résigner à jouer le rôle de la Bavière ou de la Saxe, à se laisser dicter sa politique allemande par Lippe-Detmoldt ou Lichtenstein, deux principautés minuscules, siégeant à la diète au même titre que lui. Moins belliqueux, moins expansifs que la Prusse, les petites principautés et les états secondaires entretenaient moins de soldats en proportion de leur population. Avant les traités d'où sortit la confédération de l'Allemagne du Nord et qui imposèrent de force aux états du Sud l'alliance défensive et offensive avec la Prusse, le royaume de Wurtemberg comptait seulement 10,000 hommes armés sur le pied de paix, le grand-duché de Baden seulement 8,000, soit la moitié des effectifs actuels, et encore ces chiffres ne figuraient-ils guère que sur le papier. Maintenant la constitution de l'Empire oblige au service militaire tous les Allemands valides, fixant à 1 pour 100 de la population totale l'effectif de présence sous les drapeaux, avec trois années de service actif, quatre années dans la réserve, cinq années dans la landwehr. Ainsi, sur 100 habitants, 3 figurent sur les cadres de l'armée pour être mobilisés au premier appel. Les dépenses pour l'armée se trouvent doublées par ce fait. Si les contribuables murmurent, les promoteurs de l'ordre de choses actuel ne ménagent rien pour stimuler et exciter le sentiment national par le contraste de l'Empire avec la confédération, du *Reich* présent avec l'ancien *Bund* : l'un parvenu à un degré de puissance inouïe, grâce à sa force militaire ; l'autre si effacé à cause de l'exiguïté de ses ressources publiques.

Non sans raison, le casque à pointe et l'uniforme passent aux yeux des initiateurs du mouvement unitaire pour le meilleur moyen de discipliner les Allemands des différents pays et de les pénétrer de l'idée nationale. L'école, telle qu'elle est organisée, prépare cette œuvre d'unification ; mais il appartient à l'armée d'achever la tâche sous l'effet de la discipline prussienne. On ne saurait méconnaître l'influence d'une armée, sortie du peuple et formée par lui, sur le développement des nationalités. Voyez l'Italie, ou la France.

Comme la Grèce antique, l'Italie contemporaine se sentait depuis plus de cinq siècles une langue commune, une littérature, une civilisation, sans devenir une nation ; cinq ou six ans d'une armée nationale ont suffi pour y faire l'unité. Et la France n'a pris une homogénéité vraie que du jour où Provençaux et Normands, Alsaciens et Bretons, réunis dans les mêmes régimens, ont formé la nation française. Rien de plus efficace que les armées pour accomplir ces fusions. Autrement le gouvernement allemand n'aurait pas tant tenu à astreindre au service militaire, dès le lendemain de l'annexion, les jeunes gens des provinces nouvellement conquises, afin de hâter leur prussification. Prussifier et unifier sont tout un, car, par l'unification sous l'impulsion de la Prusse, l'Allemagne devient prussienne, la Prusse ne prend pas le caractère allemand. La constitution de l'Empire, empruntée à l'organisation primitive de la Prusse, manifeste un caractère essentiellement militaire, dont toutes les dispositions sont calculées pour mettre toute la nation en armes. Tout sujet allemand doit être soldat, à moins de perdre sa nationalité et ses droits de citoyen sur tous les points de la patrie commune. Toutes les forces vives du pays, tous les ressorts de l'état concourent au déploiement de l'activité militaire. A l'exemple de l'administration prussienne, les services administratifs de tous les états particuliers ont maintenant pour première obligation de pourvoir aux exigences du recrutement et d'une prompte mobilisation des troupes à chaque appel. Passez-vous dans un village de la campagne, dans n'importe quel pays de l'Empire, votre regard est tout d'abord attiré par un poteau indicateur où vous lisez, au lieu de la distance des localités voisines, le numéro du bataillon de landwehr et celui de la compagnie dont font partie les hommes valides de ce village. Depuis plusieurs années, le chancelier a institué un office spécial des chemins de fer, dont relèvent pour les raisons stratégiques toutes les voies de communication de l'Empire. Dans chaque district, les directeurs de cercle peuvent dire exactement au ministre de la guerre combien chaque commune, jusqu'au moindre hameau, peut, en cas de réquisition, fournir de provisions et de moyens de transport, tandis que, dans les lieux d'étapes, des entrepreneurs, engagés par des traités spéciaux et surveillés par l'administration, sont toujours prêts à nourrir d'heure en heure un nombre d'hommes déterminé, lors des passages de troupes. Être prêtes à tout moment à entrer en campagne avec leurs forces militaires pour une concentration rapide, au premier appel du roi de Prusse, tel est le résumé de la constitution de l'Empire pour les populations de l'Allemagne unifiée.

Quelle centralisation puissante nous montre l'Empire actuel en regard de la division de l'ancienne confédération sous le régime de

la diète! Grâce à la constitution dictée par le chancelier, acceptée dans l'enthousiasme des succès militaires remportés sous l'égide de la Prusse, les gouvernemens particuliers sont tenus de suivre, sans résistance possible, les ordres venus de Berlin. Viendrait-il à l'idée de l'un ou de l'autre des états secondaires de modifier telle disposition gênante de la constitution, il ne pourrait plus y donner suite sans le consentement du gouvernement prussien, à cause de la clause qui déclare non recevable toute proposition de changement, dès qu'elle trouve une opposition de 14 voix au Bundesrath. Or, au Bundesrath, la Prusse dispose de dix-sept voix, en vertu des précautions prises par le prince de Bismarck, toujours attentif à sauvegarder, à garantir la prépondérance de la Prusse. Le Bundesrath, ou conseil fédéral, représente les gouvernemens des états de l'Union, les souverains, tandis que le Reichstag est la représentation du peuple, issue du suffrage universel par des élections directes. Toute proposition de loi a besoin de l'accord de ces deux facteurs pour devenir exécutoire dans le ressort de l'Empire, après avoir été proclamée par l'empereur au nom de l'Union. Rentrent dans la compétence de la législation de l'Empire : — le droit civil, le droit commercial, le droit pénal, la procédure judiciaire, l'organisation de l'armée et celle de la marine de guerre, les chemins de fer et les tarifs de transport, les postes et les télégraphes, les voies de communication et les canaux dans l'intérêt de la défense du territoire, la navigation fluviale, le système des poids et mesures, les banques et l'émission du papier-monnaie, le système monétaire, les brevets d'invention, la propriété intellectuelle, la police sanitaire, les douanes et les impôts communs. Il existe déjà pour l'Empire un code de commerce, un code pénal et un code de procédure : le code civil est en préparation. *Reichsrecht bricht Landsrecht*, dit la maxime unitaire émise à Berlin ; ce qui signifie que dès maintenant les lois d'Empire priment les lois des états particuliers, dont l'autonomie sera bientôt restreinte à la police locale, à l'assistance des indigènes, et à l'administration des chemins vicinaux. Beaucoup de ces gouvernemens minuscules, si acharnés contre le Danemark, dont ils n'ont pas cru devoir respecter les droits dans la question du Sleswig, à cause de sa faiblesse matérielle, peuvent faire à leur tour, après la perte de leur propre autonomie au sein de l'Empire, les réflexions de circonstance sur les abus de la force. Avant peu, le droit d'Empire, manié et appliqué par des agens prussiens, aura complètement abrogé en tout et partout les droits des états particuliers. Dès maintenant, le roi de Prusse, devenu empereur allemand, représente l'Allemagne dans les relations extérieures et dispose du commandement supérieur de la force armée. Pour les commandemens militaires comme pour la représentation de leurs

intérêts à l'étranger, les souverains des autres états allemands, indépendans sous le régime de l'ancienne confédération, ont abdi-qué leurs pouvoirs particuliers entre les mains de la monarchie prussienne. La constitution de l'Empire, émanée des inspirations de la Prusse, confère à l'empereur seul le droit de déclarer la guerre et de rétablir la paix, de conclure des alliances et autres traités avec les puissances étrangères, de recevoir et d'accréditer des ambassadeurs au nom de l'Allemagne, de convoquer et de clore le Bundesrath et le Reichstag, de proclamer les lois et d'en surveiller l'exécution. Une action unique, exécutée par des mains prussiennes, sous le couvert de l'intérêt allemand, éclate ainsi dans toutes les directions de l'activité politique, sans aucune entrave, sans qu'il faille prendre formellement l'avis des états particuliers dans les questions de la plus haute importance. Quand, avec l'épée, les rois de Prusse disposeront aussi de la caisse, garnie suivant leurs exigences, les derniers vertiges d'autonomie auront disparu pour les autres gouvernemens allemands, abandonnés aux loisirs du *far niente*, laissant danser tous leurs sujets dans la mesure et sur l'air marqués par Berlin. L'épée, la monarchie prussienne la tient assez fort déjà pour ne pas lâcher prise, grâce aux garanties introduites par son premier ministre dans la constitution de l'Empire. Le prince de Bismarck met en mouvement tous les ressorts de sa politique intérieure, dans la phase présente, afin d'assurer à la caisse de l'Empire des revenus suffisans pour n'avoir plus rien à demander au Reichstag, mandataire du peuple allemand.

Certes la politique prussienne est bien nette dans ses vues. D'aucun côté, elle ne se trouve à court pour avoir négligé les précautions nécessaires à la réalisation de ses fins. Sachant que celui qui tient l'épée arrive aussi à disposer de la caisse, que la caisse, que la fortune est livrée à la force, le chancelier, afin d'écar-ter la moindre chance de conflit, a eu soin de stipuler dans la constitution que l'empereur, commandant les forces de terre et de mer, nommerait personnellement au sein du conseil fédéral, en sa qualité de président, les membres des commissions spéciales pour l'armée, la marine et les fortifications, tandis que le conseil élit les membres de ses autres commissions. Cette manière de s'attribuer la part du lion en tout et partout rappelle le procédé de Polichinelle qui dit, en recommandant de bien partager en frères : « A moi le tout, le reste aux autres ». Nul doute que les jours du Bundesrath ne soient comptés aussi, et que, du moment où l'Empire aura acquis son autonomie financière complète, l'institution du conseil fédéral, ainsi que celle du Reichstag, ne risquent fort de tomber, comme des rouages gênans dans l'organisme du gouvernement personnel. C'est ce qu'appréhende le Reichstag quand il dispute au chancelier de

l'Empire les nouveaux impôts pour lesquels le Bundesrath, représentation des souverains et des gouvernemens particuliers, n'a déjà plus la force de refuser son consentement. Si le régime absolutiste auquel tend le prince de Bismarck ne s'établit pas et n'absorbe pas toutes les forces vives de la nation, le mérite n'en reviendra pas aux souverains des états particuliers, mais à la résistance opposée au nom du peuple par ses députés au Reichstag. N'en doutons pas, le peuple aura le dernier mot.

En attendant, la constitution impose le service militaire à tous les sujets allemands sans exception, sans possibilité de se faire remplacer dans l'accomplissement de ce devoir. Toutes les troupes allemandes sont tenues d'obéir sans conditions ni restriction à tous les ordres de l'empereur ; chaque soldat s'engage à l'obéissance par le serment du drapeau. Comme commandant supérieur de l'armée allemande, l'empereur fixe l'état de présence et la division des contingens à fournir par les états particuliers, ainsi que l'organisation de la landwehr. Des inspections spéciales lui permettent de faire constater à tout moment que les troupes des différens états sont en nombre et en mesure d'entrer en campagne. Afin de maintenir l'unité dans l'administration, l'entretien, l'équipement et l'armement de tous les corps, les ordonnances et les réglemens propres à l'armée prussienne s'appliquent à toutes les troupes de l'Empire. Les régimens, quoique recrutés dans des ressorts répondant aux territoires des états particuliers, ont des numéros d'ordre suivis pour toute l'armée allemande, sans distinction de pays. Une disposition de la constitution de la confédération de l'Allemagne du Nord avait déjà établi que, « pour l'habillement, les couleurs et la coupe de l'uniforme prussien serviraient de règle. » Appliquer la législation militaire prussienne ne suffisait pas pour l'unité ; il fallait encore le signe extérieur de l'uniforme, pour pénétrer chaque sujet de l'idée que le régime allemand s'identifie complètement avec le régime prussien. Rien n'a été négligé non plus pour l'exécution des mesures à prendre dans l'intérêt de la stratégie : l'empereur a la faculté de faire élever des ouvrages de fortification sur tout le territoire de l'Allemagne, et l'administration de l'Empire comprend un office spécial des chemins de fer, chargé particulièrement du service des voies ferrées au point de vue militaire. La constitution prévoit aussi l'émission d'emprunts pour suppléer à l'insuffisance des ressources ordinaires, en cas de construction de fortifications ou de voies ferrées, qui sont jugées nécessaires dans l'intérêt de la défense du territoire. D'après l'article 41 de la constitution, non-seulement le gouvernement impérial a la surveillance de l'exploitation des chemins de fer sur toute l'étendue de l'empire allemand, mais il peut établir ou faire exécuter de nouvelles lignes sur le ter-

ritoire des états particuliers, même malgré l'opposition des gouvernemens de ces états. Toute administration ou toute société de chemins de fer actuellement existans est obligée d'accepter la jonction de son réseau avec les lignes nouvelles, tandis que le droit d'opposition à l'établissement des lignes parallèles ou concurrentes, concédé antérieurement, se trouve abrogé sans retour, et ne pourra plus être accordé en cas de concessions nouvelles. De quelque côté que l'on se tourne, on voit appliquer partout le principe de la prédominance du droit d'Empire sur le droit de souveraineté des états particuliers, interpréter le droit prussien comme droit allemand.

II.

Quelque chose explique, s'il ne le justifie, le rôle prépondérant de la Prusse en Allemagne. Depuis la guerre de trente ans, cette jeune puissance, devenue aujourd'hui le pivot de la politique européenne, a été le bouclier de tous ces petits états, trop morcelés ou trop faibles pour se défendre eux-mêmes, et que l'Autriche, plus puissante, n'a pas su toujours protéger efficacement. L'appui donné par la Prusse aux petits princes allemands ne s'explique pas sans doute par un sentiment de pur désintéressement. Porter au compte de la monarchie militaire éclos dans les sables de Brandebourg ce rôle généreux, mais ingrat, ou tout au moins sans profit, serait faire injure à son sens pratique. Ses historiens en conviennent sans ambages : si la Prusse a entretenu une armée hors de proportion avec ses ressources, elle a voulu du même coup assurer avec son existence son agrandissement, ce qui est tout un pour elle. Trop à l'étroit sur le territoire aride de la Marche, confinés dans un domaine peu favorisé par la nature, les électeurs de Brandebourg habituèrent de bonne heure leurs sujets à vivre de leurs voisins. Sans industrie suffisante pour occuper une population aussi prolifique, ils ont cultivé plus particulièrement l'art militaire, par nécessité autant que par goût. Les soldats formés dans ces conditions ne servent pas seulement pour la parade. Un pays pauvre ne comporte pas un pareil luxe. Pour utiliser leur armée aguerrie, nombreuse, brave et disciplinée, les princes de Hohenzollern, devenus rois de Prusse, se sont appliqués à étendre leurs possessions, à chercher des frontières naturelles, à gagner les positions stratégiques nécessaires pour observer et dominer l'Allemagne, pour neutraliser l'influence des empereurs d'Autriche, en attendant l'occasion de les exclure. Tâche difficile, entreprise avec vigueur, poursuivie avec une constance et des succès qui ne semblent pas laisser de doute sur l'issue définitive.

L'issue définitive de la politique prussienne en Allemagne tend à confondre les limites du nouvel Empire avec les limites de la langue

allemande. A l'heure présente, cette œuvre n'est pas encore accomplie dans son entier. Pourtant ses promoteurs ne doutent pas que le problème de l'unité nationale ne se résolve dans ces termes, étant donnée la direction du mouvement, et malgré ses intermittences. Dans leurs plans, l'unité allemande doit aboutir à la réunion en un grand corps d'état unique de toutes les populations allemandes par le langage ou la descendance.

So weit die deutsche Zunge klingt,

chante Arndt dans ses strophes patriotiques : aussi loin que résonne la langue allemande, aussi loin s'étend la patrie de l'Allemand. Les cartes de l'Allemagne introduites dans certaines écoles pour l'instruction de la jeunesse comprennent dans les limites de l'Empire allemand, non seulement l'Alsace et la Lorraine, mais encore la Hollande et les Flandres, la Suisse jusqu'au Gothard et l'Autriche au-delà de Vienne. Le Danube devient sur ces cartes, comme le Rhin et la Vistule, un fleuve allemand, tandis que la ligne des côtes allemandes est appelée à empiéter sur les provinces russes au bord de la mer Baltique. Ajoutez à ce domaine allemand les enclaves non allemandes déjà acquises, ou appelées à entrer dans son ressort, et le cri d'alarme jeté par le général Skobelev aux Slaves ne reste pas sans raison. En fait d'enclaves, le prince de Bismarck soutient une théorie qui ne permet point de doutes sur le programme mis à exécution. Lors de l'interpellation faite au Reichstag par les députés danois pour l'exécution de l'article 5 du traité de Prague, le chancelier allemand a affirmé en termes explicites qu'il ne peut autoriser les populations danoises du Sleswig à se prononcer par un plébiscite sur le choix de leur nationalité, parce que leur retour au Danemark aurait pour conséquence d'englober les parties allemandes, et que, si la délimitation adoptée détermine ou entraîne des enclaves, ces enclaves ne peuvent être tolérées nulle part au détriment de populations germaniques. Or les provinces baltiques de la Russie renferment d'assez fortes colonies d'Allemands, et les Français de Metz aussi bien que les Polonais de Posen ont appris, au détriment de leur nationalité à eux, comment les hommes d'État prussiens interprètent et appliquent la théorie des enclavés.

Idée toute moderne, l'unité nationale ne préoccupait pas l'ancienne Allemagne féodale. Un passé héroïque, de grands hommes ne suffisaient pas pour réunir en un même corps de nation des populations ignorantes et soumises à une multitude de petits souverains en opposition d'intérêts les uns avec les autres. La patrie pour chacun, dans ces conditions, c'était le coin de terre étroit et borné où le rattachaient ses intérêts immédiats. Lorsque la vie publique s'éveilla,

avec les progrès de l'instruction, et à la suite du mouvement patriotique provoqué par les luttes soutenues en commun contre les invasions françaises, les chefs de ces états morcelés à l'extrême se gardèrent de l'entretenir. Bien au contraire, princes et noblesse se montrèrent hostiles à ce réveil, parce qu'ils y voyaient une révolution sociale et qu'ils craignaient pour leurs privilèges. Au lieu de s'allier avec la bourgeoisie contre les souverains minuscules, les gentilshommes convoitaient les clés de chambellans de ces potentats en miniature. Connaissant pour ainsi dire chacun de leurs sujets par son nom, les princes exerçaient généralement une administration paternelle, mais méticuleuse, tandis que les masses honnêtes et douces des populations rurales et ouvrières restaient étrangères à toute émotion politique ou nationale. Pour trouver l'Allemagne, pour saisir le sentiment de la nation, durant la première moitié du siècle actuel, il faut considérer la bourgeoisie ou plutôt la classe lettrée. Ce sont les écrivains, les poètes, les philosophes allemands qui ont conçu et entretenu l'idée de la nationalité, développée ensuite au sein du peuple par le souvenir de souffrances et d'efforts communs. Faire de grandes choses, vouloir en réaliser de plus grandes encore, avoir souffert, lutté, espéré ensemble, voilà ce qui crée et engendre une nation. Seulement quelle confusion et quelle diversité dans les solutions proposées par le monde des lettrés pour réaliser l'unité nationale! Avant l'entrée en scène du grand chancelier prussien, on n'a pas entendu deux Allemands qui fussent d'accord sur la solution du problème. L'un voulait un état fédératif, l'autre une confédération d'états, un autre encore un état complètement centralisé. Celui-ci demandait l'admission de l'Autriche entière, que celui-là excluait à moitié, tandis qu'un troisième la repoussait complètement. Certains désiraient un gouvernement central confié à un souverain, certains autres auraient préféré que ce pouvoir central fût exercé par une commission exécutive, ou bien songeaient à faire revivre le système féodal de la vassalité, système auquel on venait enfin opposer la proposition de diviser le pays en autant de républiques qu'il compte de races. *Quot capita, tot sensus*, ou comme s'exprime Goethe : *So viel Männer, so viel Köpfe*. Au milieu de ce chaos politique et intellectuel apparut M. de Bismarck, déclarant que ces questions se décident non dans des dissertations littéraires, mais par le feu et le sang, et que la parole est au canon pour accomplir l'œuvre de la régénération nationale. Dans la pensée du futur chancelier de l'empire, la guerre seule devait faire comprendre aux différens groupes de populations allemandes la nécessité de placer les intérêts généraux au-dessus des nuances individuelles, et que pour arriver à l'unité, pour vivre de la vie commune, il faut sacrifier une part de ses préférences personnelles.

Toutefois, un homme d'état clairvoyant sait attendre l'heure propice pour la réalisation de ses projets sans les compromettre en précipitant les événemens. La confédération germanique devait être, d'après la déclaration formelle de l'article premier du traité de Vienne, signé le 15 mai 1820, une union des princes allemands et des villes libres. Cette union devait rester indissoluble et aucun des membres contractans ne conservait le droit d'en sortir. Elle avait pour but d'assurer la sécurité de l'Allemagne à l'intérieur comme au dehors, en sanctionnant l'indépendance et l'intégrité des états particuliers. Chacun de ces états, indépendans les uns des autres, conservait sa souveraineté pleine et entière. Point de pouvoir central qui rappelât la nature ou les qualités d'un gouvernement commun à tous. La volonté de l'union, résultant de la composition des volontés des états particuliers, était exprimée par la diète fédérale, où chaque état était immédiatement représenté par ses plénipotentiaires. De fait, le rôle de la diète se réduisait à celui d'une simple autorité de police. La fameuse proclamation de Kalisch avait bien annoncé « aux peuples allemands le retour de la liberté et de l'indépendance, et la renaissance de leur vénérable Empire, » promettant « que l'exécution de ce grand œuvre devait être réservée uniquement aux seuls princes et peuples de l'Allemagne, afin que celle-ci ressortît plus jeune, plus vivace et plus en unité de l'esprit propre à l'Allemagne de toute antiquité. » Toutefois, aucune de ces espérances ne s'est réalisée. Dans les relations extérieures, l'entière nullité de la confédération se manifesta dès le début ; les promesses faites au peuple allemand ne produisirent aucun résultat non plus pour ses affaires intérieures. Le particularisme et la souveraineté des états, la jalousie de l'Autriche et de la Prusse, l'unanimité de voix nécessaire à la diète pour les grandes mesures d'intérêt commun eurent pour effet de faire échouer toutes les tentatives, tous les essais d'amélioration. Non sans raison, les esprits libéraux reprochaient à la diète de mettre sa principale activité à créer des difficultés au développement constitutionnel des états secondaires, afin de sauvegarder le principe monarchique. Contrairement aux engagements pris, disaient-ils, l'union des états allemands se réduisait à une simple union personnelle des princes : *zu einem rein persönlichen Fürstenbunde*. L'assemblée de Francfort essaya, sans y réussir, à la suite des événemens de 1848, de transformer la confédération des états allemands en un état fédératif.

Les aspirations unitaires exprimées au parlement de Francfort répondaient trop aux visées traditionnelles de la Prusse pour ne pas engager celle-ci à entreprendre ou à poursuivre l'œuvre de l'unification à son profit par l'absorption de l'Allemagne. Ce drame commencé par le grand électeur, continué par Frédéric II, repris par

le baron de Stein, a amené au quatrième acte, joué par le prince de Bismarck, l'expulsion de l'Autriche, en attendant pour le dénouement final l'incorporation des provinces allemandes de cet empire à l'empire allemand. Tant que survivait le dualisme des deux puissances au sein de l'ancienne confédération, la constitution de l'unité nationale restait forcément à l'état de vœu illusoire. M. de Bismarck expose dans une lettre du 12 mai 1859, écrite à Saint-Petersbourg, le programme de sa politique, aussi nette dans ses vues que peu systématique dans ses moyens. Ses moyens, le chancelier allemand sait les varier suivant les circonstances, tandis qu'il marche vers son but avec une constance invariable. Personne ne lui a jamais attribué une grande sympathie pour le régime parlementaire. Ses procédés à l'égard de la chambre des députés de Prusse et la façon cavalière dont il traite au Reichstag les élus de la nation ne témoignent pas d'une sérieuse estime pour la volonté du peuple chez ce champion du droit divin. C'est pourtant au nom de la volonté du peuple, c'est avec le concours d'un parlement issu du suffrage universel qu'il propose de régler les destinées de l'Allemagne, sous l'impression encore vivace des souvenirs et des résolutions du parlement de Francfort, stimulé et encouragé par l'agitation unitaire du *Nationalverein*. Lorsque l'Autriche, de concert avec les états secondaires, vint proposer à la diète de confier les affaires de la confédération à une délégation des états allemands, M. de Bismarck n'hésita pas à demander comme la réforme la plus essentielle et la plus importante à introduire dans l'organisme fédéral l'élection d'une assemblée nationale, nommée au suffrage universel direct, en proportion du chiffre de la population des différentes parties de l'Allemagne. Lisez le mémoire du ministère prussien en date du 15 septembre 1863, et vous verrez cette espèce d'appel au peuple invoquer un parlement élu comme le seul moyen d'arriver à l'unité, en disposant les intérêts propres aux états particuliers de façon à servir l'intérêt de la communauté de l'Allemagne.

N'est-ce pas un étrange spectacle que cette démarche du plus autoritaire des hommes d'état se posant en face de l'Allemagne comme le champion de la démocratie? Même à une époque comme la nôtre, féconde en contradictions, on peut s'étonner de voir le prince de Bismarck disposé à se mettre à la tête de la révolution et jeter aux princes le défi d'accepter l'annulation de leur autorité devant l'omnipotence de la souveraineté nationale. Dans les plans du futur chancelier de l'Empire, l'autorité des princes, nous entendons l'autorité des souverains secondaires, ne comptait pas plus que ne pèse aujourd'hui la volonté des mandataires du peuple, quand ceux-ci refusent de s'assouplir à ses vues. Mais la Prusse ne pou-

vait demander ouvertement à la diète fédérale une reconstitution de l'Allemagne sans la participation de l'Autriche. Cette puissance exerçait dans la diète une influence trop positive sur les gouvernemens des états secondaires pour qu'il y eût chance de l'exclure pacifiquement avec le concours des princes. Avec un parlement issu du suffrage universel, l'opération présentait moins de difficultés, sous l'effet des excitations du parti national, qui n'entendait pas confier les destinées de l'Allemagne unifiée à un gouvernement hétéroclite, inspiré par les conseillers non allemands. La question de Sleswig, la succession des duchés de l'Elbe et l'exécution fédérale demandée par la diète, où l'Autriche se joignit à la Prusse pour une action commune, vinrent à point pour favoriser les projets prussiens. Au milieu de discussions interminables, habilement entretenues, sur la souveraineté des duchés de Holstein et de Lauenbourg, discussions dont l'Autriche devait sortir dupe, après avoir servi de complice dans la spoliation et le démembrement du Danemark, l'envoyé prussien demanda à la diète de Francfort, le 9 avril 1866, de convoquer par voie d'élections directes et au suffrage universel un parlement qui représenterait la nation allemande tout entière, afin de statuer sur les réformes en question, à propos des changemens à introduire dans la confédération. Le mémoire du mois de septembre 1863 revenait ainsi sur le tapis, après un peu de temporisation, tandis que M. de Bismarck faisait une vive critique de l'organisation fédérale dans ses circulaires aux représentans de la Prusse auprès des puissances. L'état de choses existant ne pouvait se prolonger sans préjudice pour la communauté, et une réforme devenait indispensable. Cette réforme de l'organisation fédérale, suivant les notes de Berlin, devait être réalisée d'un commun accord entre les gouvernemens confédérés et une assemblée nationale, exprimant la volonté du peuple allemand. Isolément aucun des deux facteurs, ni le parlement élu par la nation, ni les gouvernemens représentés à la diète, ne serait en mesure de résoudre ce problème. Il y eut circulaire sur circulaire. Une déclaration suivait l'autre, vive, pressante, impérieuse. Lorsque la commission spéciale, nommée par la diète pour examiner les propositions de la Prusse, se réunit, le plénipotentiaire prussien précisa les termes des mesures à prendre : convocation d'une assemblée nationale, fixation de la compétence des organes de l'Union reconstituée, organisation d'un service consulaire commun pour toute l'Allemagne, création d'une marine de guerre allemande, revision de l'organisation militaire de la nation.

Toutes les dispositions essentielles de la constitution de l'Empire actuellement en vigueur se retrouvent dans ces propositions, soit en termes explicites, soit en germe, se résumant dans l'organisation de l'armée allemande entre les mains de la Prusse, avec la création

des ressources nécessaires pour l'entretien de cette force. Avant tout, il fallait écarter l'ingérence de l'Autriche dans les affaires propres de l'Allemagne, qui ne devait pas compter dans les rangs de son armée des soldats croates, italiens, tchèques, slovaques ou magyares, bien que la Prusse ne renoncât pas à ses régimens polonais. L'exposé des principes pour servir de base à une nouvelle législation fédérale, envoyé le 10 juin 1866 aux agens prussiens auprès des gouvernemens de la confédération, s'exprime nettement sur l'exclusion de l'Autriche de la nouvelle Union. Pour la forme et jusqu'à nouvel ordre, une exclusion semblable fut dénoncée à la Hollande pour le Limbourg; des traités particuliers devaient à l'avenir fixer les relations de l'Allemagne avec la Hollande et l'Autriche. Les gouvernemens de la confédération étaient invités à se prononcer au sujet de leur adhésion à la constitution d'une nouvelle Union allemande sur la base des propositions prussiennes, dans le cas où l'ancienne organisation viendrait à se décomposer devant l'éventualité d'une guerre imminente. Afin de rallier la Bavière à ses combinaisons, M. de Bismarck lui promit le commandement des forces militaires de l'Allemagne du Sud, comme plus tard on sut faire miroiter aux yeux du roi Louis la couronne impériale, en provoquant les espérances qui l'ont amené à prendre l'initiative de la proclamation de Versailles pour élever Guillaume de Hohenzollern à la dignité d'empereur allemand. Forte de ses succès, triomphante de l'impuissance, de la division et de la lenteur inséparables de l'organisation de la ci-devant confédération germanique, la Prusse réalisa avec éclat, en moins de cinq années, l'idée de l'unité nationale par la restauration de l'empire d'Allemagne, accomplie à son profit avec exclusion de la maison d'Autriche. L'acte constitutionnel de 1867, adopté par les états de la confédération du Nord, ne forme qu'une mesure de transition entre les propositions prussiennes de la diète de Francfort, en date du 9 juin 1866, et la constitution de l'Empire définitivement mise en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1871, avec l'assentiment des représentans du peuple allemand. Avec un gouvernement unitaire, une législation et un budget communs, une même représentation dans les relations extérieures, une armée et une marine nationales, la constitution de l'Empire, en conférant la dignité et la puissance impériales au roi de Prusse, consacre l'entière subordination de tous les états particuliers de l'Allemagne à la monarchie prussienne, sans possibilité de s'y soustraire. Plus d'indépendance pour ces états, pas même une autorité réelle, car la loi d'Empire prime leur législation propre, suivant l'enseignement des maîtres du droit public. A peine les représentans élus de la nation peuvent-ils disputer au gouvernement impérial les impôts nouveaux, demandés par le chancelier en sus des ressources garanties par la

constitution pour répondre aux charges communes. Que l'empereur déclare la guerre ou qu'il trouve bon de faire la paix, tous les pays de l'Allemagne sont contraints de fournir leurs contingens et de se soumettre, sans résistance possible pour aucun des gouvernemens médiatisés, réduits à l'état de fantômes, semblables à ces ombres inconsistantes, ces formes creuses qui voltigent dans le vide et dont parle la Sibylle :

Et, ni docta comes tenues sine corpore vitas
Admoneat volitare cava sub imagine formæ,
Irruat, et frustra ferro diverberet umbras.

L'un ou l'autre serait-il tenté de désobéir à un ordre donné au nom de l'Empire, une exécution immédiate le rappellerait à son devoir ou à ses obligations. « Si des membres de la confédération ne remplissent pas leurs devoirs fédéraux prévus par la constitution, disait l'acte de 1867, ils pourront y être contraints par voie d'exécution. » Cette disposition a été maintenue dans la constitution de l'Empire révisée en 1871, pourtant sans les complémens de l'article 19 de la constitution primitive de la confédération de l'Allemagne du Nord, qui ajoutait : « L'exécution fédérale, quand il s'agira de prestations militaires, et lorsqu'il y aura péril en la demeure, devra être ordonnée et accomplie par le commandant des forces fédérales. » Et plus loin : « L'exécution pourra être étendue jusqu'à la séquestration des pays qu'elle conserve et de ses pouvoirs gouvernementaux. » Lors de la révision de la constitution, la peine de la séquestration a été effacée, comme une menace désormais superflue, toute l'administration militaire dépendant maintenant directement de l'empereur, sans ingérence possible pour les princes des états médiatisés. Avant la proclamation de l'Empire et sous le régime de la confédération du Nord, les états de l'Allemagne au sud de la ligne du Mein avaient déjà été liés par des traités d'alliance offensive et défensive, avec l'obligation d'organiser leurs forces militaires sur le modèle de la Prusse, aussi bien que les états immédiatement entrés dans la confédération du Nord. Toutes les parties de la constitution de l'Empire allemand et les actes qui l'ont préparée portent l'empreinte de la forte main du chancelier, et si ces actes consacrent l'unité nationale, toutes leurs dispositions concourent avant tout à faire de l'Allemagne une puissance militaire de premier ordre, livrée à la discrétion de la Prusse.

III.

† On se demande souvent, en France surtout, si l'exagération du militarisme n'entraînera pas dans un avenir rapproché la ruine

matérielle de l'Empire allemand et si les sacrifices nécessaires pour être à tout moment prêt à marcher au combat n'aboutiront pas pour l'Allemagne à un suicide économique. Il ne manque pas de gens, même en Allemagne, qui jugent les armemens de la nation unifiée au-dessus de ses forces et en tirent la conclusion d'une inévitable catastrophe. Telle n'est pas notre appréciation, car nous ne voyons pas que les charges actuelles de l'Empire excèdent ses moyens. Le budget de l'Empire allemand est inférieur au budget militaire de la France. Sauf quelques voix isolées et sans écho, personne ne demande, même dans les rangs de l'opposition au Reichstag, à diminuer les crédits affectés à l'armée. Tout au plus les chefs de l'opposition parlementaire emploient-ils leurs efforts à combattre les projets d'impôts nouveaux, sans refuser pourtant toute augmentation de crédit pour les dépenses militaires. Si le peuple se plaint de ses contributions, il ne les en acquitte pas moins honnêtement, avec les surtaxes. Dans les états du Sud, où les charges publiques ont été de tout temps moins lourdes que dans le Nord, où l'humeur est moins belliqueuse aussi, les masses, peu sympathiques au régime prussien, murmurent davantage, en comparant l'existence plus facile dans le passé aux exigences impérieuses du présent. Pré-tendre cependant, comme on l'essaie de l'autre côté des Vosges, que les Allemands ne supporteront pas longtemps leurs obligations militaires actuelles, c'est mal apprécier l'état réel des choses et des esprits. En Prusse, les hommes de l'opposition, ceux qui votent pour les candidats progressistes, se lèvent comme les conservateurs quand le gouvernement touche la corde patriotique. Et quand ce même gouvernement signale un danger national ou montre le sol de la patrie menacé, Bavaïois et Wurtembergeois, oublieux de leurs rancunes particularistes, accourent et se rangent vite à côté des détestés Prussiens. Sous le drapeau national il n'y a plus que des Allemands obéissant à une commune discipline.

Jusqu'au 31 décembre 1881, les états particuliers étaient tenus de verser à l'empereur, commandant supérieur des troupes de l'Union, une taxe annuelle de 225 thalers ou 843 fr. 75 par homme sous les armes, pour l'entretien de leur contingent. Aux termes de la constitution de l'Empire, cette contribution doit continuer à être versée dans la caisse commune ou portée au compte des diffé-rens états. Pour un effectif de 449,257 hommes actuellement sous les drapeaux, la marine non comprise, cela équivaldrait à 303.228,475 marcs. Or le projet de budget pour l'exercice 1882-1883 porte pour dépense ordinaire de l'armée 343,823,789 marcs ou 429,779,736 francs, soit environ 1,016 francs par homme, répondant à une contribution de 10 francs par tête d'habitant, à raison

d'une population de 44,958,205 habitans, d'après le recensement du 1^{er} décembre 1881. En France, la population s'élève à 37,119,720 habitans; le nombre de soldats de l'armée active est de 498,497 hommes; le montant du budget militaire de 570,280,085 francs, soit 1,140 fr. de dépenses en moyenne par homme inscrit, et 15 francs de contribution par tête d'habitant. Avant la constitution de l'Empire, le budget militaire de l'Allemagne ne dépassait pas 199,252,719 marcs pour l'exercice de 1868, soit l'équivalent d'une contribution de 7 francs par tête d'habitant, en sorte que l'augmentation se monte à 43 pour 100 de ce chef, dans l'espace de quinze années. Sur un budget total de 607 millions de marcs pour l'exercice annuel courant, les dépenses pour l'armée et la marine absorbent 411 millions, soit plus des deux tiers, voire même 86 pour 100 du revenu total, si l'on compte que le crédit de 30 millions, inscrit au fonds des invalides, représente le montant des pensions militaires, ainsi qu'une somme de 18 millions sur le crédit porté comme fonds général des pensions. Avec autant de raison pourrait-on encore assimiler à des charges militaires les subventions ou les dépenses pour construction de chemins de fer, consacrées à des lignes exclusivement stratégiques, puis les intérêts de la dette de l'Empire, contractée en majeure partie pour les besoins de l'armée et de la marine.

Alimenté en partie par des impôts ou des recettes à lui propres, en partie par les contributions matriculaires versées par les états particuliers sur le produit de leurs recettes à eux, le budget de l'Empire allemand a l'avantage de se trouver toujours en équilibre, par la raison que les contributions matriculaires, réparties par le chancelier entre les états particuliers, servent justement à compenser le déficit annuel entre les dépenses et les recettes. La constitution autorise pourtant le recours à l'emprunt, pour les dépenses extraordinaires dans l'intérêt de la défense du territoire, des chemins de fer et des télégraphes. L'évaluation des recettes pour chaque exercice se fait d'après le rendement moyen effectué sur les différens articles pour les trois années précédentes. C'est le mode suivi en Prusse et en Alsace-Lorraine. S'il y a des plus-values, les excédens se reportent au compte de l'exercice budgétaire suivant. On n'admet pas facilement des dépenses supérieures aux crédits votés, et les budgets rectificatifs sont beaucoup plus sobres en Allemagne qu'en France. Pour embrasser d'un seul coup d'œil l'état des dépenses et des recettes propres à l'Empire, nous résumons dans le tableau que voici, par ordre des services, le projet de budget présenté au Reichstag pour l'exercice courant du 1^{er} avril 1882 au 31 mars 1883 :

BUDGET DE L'EMPIRE ALLEMAND.

(VALEUR EN MARCS.)

EXERCICE 1882-1883	RECETTES.	DÉPENSES.	
		Ordinaires.	Extraordinaires.
Bundesrath et Reichstag.....	622	403.700	—
Chancellerie de l'Empire.....	1.889	120.770	—
Affaires étrangères.....	524.650	6.676.775	78.800
Office de l'intérieur.....	125.391	2.860.422	612.572
Trésorerie de l'Empire.....	161.905	86.377.566	3.595.825
Cour suprême de justice.....	333.831	1.707.667	200.000
Armée.....	3.391.320	343.823.789	30.156.931
Marine.....	410.645	28.465.856	8.728.800
Chemins de fer de l'empire.....	12.686.409	303.150	4.400.000
Postes et télégraphes.....	21.264.000	—	3.098.000
Imprimerie impériale.....	1.051.240	—	15.000
Cour des comptes.....	55.298	528.673	—
Banque de l'Empire.....	1.506.426	—	—
Douanes et impôts de consommation.....	351.060.748	—	—
Droits de timbre.....	19.576.100	—	—
Administrations diverses.....	9.743	—	—
Fonds général des pensions.....	16.876	19.095.287	—
Pensions aux invalides.....	30.129.567	30.129.567	—
Fonds de roulement.....	—	—	10.200.000
Dettes de l'Empire.....	—	13.702.500	227.300
Intérêts sur existans.....	3.262.953	—	—
Compte de liquidation de la guerre de France.....	—	—	18.283
Manquant sur l'exercice de 1880.....	—	—	12.062.468
Contributions matriculaires....	116.062.740	—	—
Supplément extraordinaire.....	44.803.288	—	—
Ensemble.....	606.435.632	534.195.722	73.393.979

Ce budget se balance par une somme de 606,435,632 marcs en recettes et en dépenses, dont 534,195,722 marcs de dépenses ordinaires ou courantes, et 73,393,979 marcs de dépenses extraordinaires. Aux 607 millions du budget de l'Empire il convient d'ajouter environ 900 à 1,000 millions pour les budgets des états particuliers, en sorte que les charges totales des contribuables allemands par rapport à l'état, pour les gouvernements particuliers et pour l'Empire réunis, ne dépassent pas 1,600,000,000 de marcs ou 2 milliards de francs, soit par tête d'habitant 44 francs au plus, contre 84 francs, quote-part moyenne d'un contribuable français avec un budget ordinaire de 3,040,000,000 de francs. Il est vrai que, si nous portions en compte dans les budgets allemands les frais d'exploitation des chemins de fer, des postes et télégraphes, d'autres services analogues, nous arriverions à un chiffre de dépenses et de

recettes de 400 millions plus élevé, car rien qu'en Prusse ces frais d'exploitation (*Betrieb und Verwaltungskosten*) atteignent un total de 284 millions de marcs pour l'exercice de 1881, en Bavière, de 89 millions pour le même exercice, dans le pays de Baden, de 33 millions. Sur 34,039 kilomètres de chemins de fer en exploitation au 1^{er} avril 1880, il y avait 26,196 kilomètres appartenant à l'état ou exploités par lui, dont 11,640 kilomètres pour l'état prussien à lui seul. Or, au lieu de porter dans notre décompte budgétaire les recettes brutes et les dépenses de ces sortes d'administrations, nous nous sommes contentés d'inscrire les dépenses et les recettes, après déduction des frais d'exploitation. La part moyenne aux dépenses et aux recettes par tête d'habitant varie d'ailleurs beaucoup d'un pays à l'autre, dans les budgets propres des états particuliers. Elle descend à 11 marcs seulement dans la principauté de Reuss, à 11 marcs 30 pf. dans la principauté de Waldeck, contre 63 et 75 marcs dans les villes libres de Brême et de Hambourg, 25 marcs en Bavière et 19 en Prusse, tandis que la part aux recettes et aux dépenses de l'Empire est de 13 marcs 50 pf. par tête pour toute l'Allemagne. Toutes les différences dans le mode de comptabilité prises en considération, les contributions payées à l'état sont plus élevées d'un tiers en France qu'en Allemagne par tête d'habitant.

Outre l'armée et la marine, le budget de l'Empire subvient aux dépenses du Reichstag et du Bundesrath, de la chancellerie, de l'office des affaires étrangères et de l'office de l'intérieur, de la cour suprême de justice établie à Leipzig, de l'office central des chemins de fer. Ainsi que nous l'avons vu, les dépenses militaires, à raison d'une dépense de 411 millions, absorbent à elles seules 86 pour 100 du revenu total. Le crédit de 6,676,775 marcs pour l'office des affaires étrangères représente la somme des dépenses ordinaires pour les ambassades et les consulats de l'Allemagne, aucun des états particuliers n'ayant plus au dehors de représentant à lui propre. L'office de l'intérieur, qui émerge pour 2,860,422 marcs aux dépenses ordinaires et pour 612,572 marcs aux dépenses extraordinaires, s'occupe de la politique intérieure et de la préparation des lois de l'Empire, sans entrer dans les détails d'administration, qui sont abandonnés aux états particuliers. La cour suprême de justice, avec 1,707,667 marcs, établie à Leipzig, remplit le service de cour de cassation pour tout l'Empire, tandis que chaque état particulier reste chargé des tribunaux ordinaires aux différentes instances. Le contrôle de la comptabilité pour les finances de l'Empire se fait par la cour des comptes de la Prusse, moyennant l'indemnité annuelle de 528,673 marcs. L'office central des chemins de fer s'occupe plus des intérêts stratégiques que d'administration et d'exploitation : l'Empire ne possède et n'exploite

pour son compte que le réseau de l'Alsace-Lorraine et du Luxembourg, dont l'administration a son siège à Strasbourg, non à Berlin. L'administration des postes et des télégraphes, au contraire, se fait directement par l'Empire, sauf dans les royaumes de Bavière et de Wurtemberg, qui se sont réservé ce service dans leur ressort. Tous les états particuliers exercent, chacun dans son domaine, l'administration des douanes et des impôts de consommation, dont le produit aboutit dans la caisse de l'Empire, après déduction d'une remise proportionnée aux recettes et qui représente les frais de perception et de contrôle, en vertu d'anciennes conventions du Zollverein.

Dans le budget comme dans l'administration, nous voyons l'Empire chargé de certains services en commun pour tous les pays de l'Allemagne, tandis que, de leur côté, les gouvernemens particuliers conservent d'autres services pour le compte direct de l'Empire. En ce qui concerne le budget de l'Empire, nous avons reconnu déjà que la somme des recettes dépasserait de beaucoup le total de 606,435,632 marcs, porté au projet soumis au Reichstag pour l'exercice courant, si, au lieu d'indiquer seulement le revenu net des chemins de fer, des postes et des télégraphes, des douanes et des impôts de consommation, on portait en compte toutes les dépenses d'exploitation de ces administrations. En regard du revenu net indiqué de 12,686,400 marcs, les chemins de fer de l'Empire accusent pour l'exercice courant une recette brute de 40,083,700 m. avec 27,397,300 marcs de dépenses ordinaires, — non compris 303,150 marcs mis à part pour les frais de l'office central de Berlin. L'administration des douanes, des impôts de consommation et autres impôts indirects porterait de même 376,046,988 marcs de recettes totales, sur lesquelles la caisse de l'Empire bonifie 24,986,240 marcs aux états particuliers, pour leurs frais de perception et de contrôle. L'administration des postes et des télégraphes aurait 145,128.000 marcs de recettes sans les dépenses, qui s'élèvent à 123,864,000 marcs, non compris le Wurtemberg et la Bavière, auxquels la constitution réserve le droit de gérer ce service pour leur compte particulier. L'imprimerie impériale enfin présenterait 3,255,120 marcs de recettes sans ses dépenses, qui atteignent 2,203,880 marcs. Déduction faite des remises fixées par la loi, les impôts indirects et les douanes doivent donner à l'Empire un produit net évalué, d'après le rendement moyen des trois dernières années, comme suit, pour l'exercice courant :

Droits de douane.....	186.466.150 marcs.
Sucre de betteraves	59.483.928 »
Tabac.....	11.029.240 »
Sel	36.709.570 »

Eau-de-vie.....	35.517.630 marcs
Bière.....	15.111.170 »
Articles divers.....	6.843.000 »
Timbre sur les cartes à jouer.....	1.036.300 »
Timbre sur les effets de commerce..	6.009.800 »
Timbre sur les valeurs mobilières..	12.006.000 »
Droits de statistique.....	464.000 »

Sous l'effet de la réforme douanière et de la revision du tarif des droits d'entrée sur les produits étrangers, les recettes des douanes, qui étaient de 104,461,250 marcs pour l'exercice du 1^{er} avril 1878 au 31 mars 1879, se sont élevées pour l'exercice 1880 à 166,801,600 marcs contre 186,466,150 marcs prévus pour 1882-1883, produit net après déduction des remises pour frais d'administration. Pour l'impôt du tabac, qui est prélevé sur la culture, les prévisions du rendement pour l'exercice courant atteignent de leur côté 11,029,240 marcs contre 941,500 marcs pour l'année budgétaire 1878-1879, sous l'influence des augmentations imposées par la loi du 12 juillet 1879. La somme de 6,843,000 marcs, portée pour articles divers, représente des bonifications dues à l'Empire par les états du Sud : Bavière, Wurtemberg, Baden et Alsace-Lorraine, qui perçoivent pour leur compte particulier, en vertu de droits réservés, soit un impôt sur la bière, soit un impôt sur l'eau-de-vie, soit ces deux impôts réunis, sur une base différente des autres taxes, plus élevées ou plus faibles, stipulées pour l'Empire en général. Déjà la constitution provisoire de la confédération de l'Allemagne du Nord avait stipulé à l'article 38 que « le produit des douanes et des impôts de consommation » se verserait à la caisse fédérale comme recette commune. Cette stipulation a été naturellement maintenue dans la constitution de l'Empire révisée, qui assigne aussi à la caisse commune le produit net de l'administration des postes et des télégraphes. Plusieurs lois votées depuis ont ensuite ajouté aux revenus propres de l'Empire les droits de statistique, les droits de timbre sur les effets de commerce et les cartes à jouer, tandis que le produit du timbre sur les valeurs mobilières, établi par la loi du 13 juin 1881, se répartit entre les différens états particuliers au prorata de leur population. En ce qui concerne la recette de 1,506,425 marcs sur les affaires de banque, elle provient, pour une somme de 1.500,000 marcs, de la part de l'état aux bénéfices nets de la banque de l'Empire, en vertu du § 24 de la loi du 14 mars 1875 sur les banques, plus 6,425 marcs d'impôt sur les billets de banque, émis en sus de la provision en espèces, conformément au § 9 de la même loi. Viennent ensuite 9,743 marcs, produits d'administrations diverses, dont 892 pour l'administration du fonds des invalides, et 8,851 des recettes de l'office central des chemins de

fer de Berlin, non portés au compte de l'administration des chemins de fer de l'Empire, qui a son siège en Alsace. Au fonds des invalides, recettes et dépenses se balancent par une somme de 30,129,567 marcs, qui provient des intérêts et de l'amortissement du capital, prélevé à ce titre sur l'indemnité de guerre française. Une autre somme de 3,262,953 marcs, sous le titre d'intérêts de capitaux existans, représente le produit de placemens provisoires sur des crédits disponibles votés antérieurement, mais non dépensés encore, pour constructions de forteresses, de chemins de fer et d'un palais pour le Reichstag. Enfin les 44,803,288 marcs, inscrits à titre de supplémens extraordinaires, proviennent des intérêts de la contribution de guerre française pour 18,283 marcs; du fonds des fortifications pour 9,077,600 marcs; des fonds pour travaux de chemins de fer pour 2,400,000 marcs; d'un nouvel emprunt enfin à émettre jusqu'à concurrence de 32,307,405 marcs pour dépenses extraordinaires touchant l'armée, la marine, les chemins de fer, les télégraphes et les postes.

Si le chancelier propose de recourir à l'emprunt pour couvrir une partie des dépenses extraordinaires, le tiers environ de ces dépenses, c'est un expédient pour ne pas augmenter trop les contributions matriculaires. Peut-être est-ce aussi un moyen de cimenter l'unité allemande, car les dettes communes affirment également l'existence d'une nation. La dette actuelle de l'Empire allemand n'atteint pas d'ailleurs, même de loin, le chiffre de celle que supporte la France. Elle s'élève actuellement à 524 millions de marcs en nombre rond, dont 313 millions en émissions de rentes à 4 pour 100 d'intérêts, 55 millions de bons du trésor et 155,819,025 en *Kassenscheine*. Les *Reichskassenscheine* forment une espèce de papier-monnaie, émis par la caisse de l'Empire en coupures de 5, 20 et 50 marcs, en vertu d'une loi du 30 avril 1874 pour un montant de 232,809,700 marcs. Une partie de ces billets a déjà été retirée de la circulation. Il n'en reste guère plus que pour 155,819,025 marcs, sur lesquels 120,000,000 à titre définitif, répartis entre les différens états de l'empire en raison de leur population. La part afférente à l'Alsace-Lorraine, entre autres, a été affectée comme subvention à la construction de l'université de Strasbourg. Différens des *Reichskassenscheine*, qui constituent une dette sans charge d'intérêts, les bons du trésor suppléent à l'insuffisance du fonds de roulement de la caisse de l'Empire dans les momens où l'argent manque. Il y en avait en circulation pour 55 millions de marcs en tout, à la date du 31 mars 1881, courant de deux mois et demi à cinq mois, avec un taux d'intérêt dépendant du taux de l'escompte à la banque de l'Empire. Les émissions de rentes 4 pour 100 répondent à des emprunts prévus par la constitution et autorisés en

vertu de lois spéciales. Après le paiement de l'indemnité de guerre française, l'ancienne dette de la confédération de l'Allemagne du Nord a pu être remboursée jusqu'à concurrence d'un petit reliquat insignifiant de 24,000 marcs. Un décret impérial du 14 juin 1877 inaugura de nouveau l'ère des emprunts, qui se suivent maintenant d'année en année avec la ponctualité que donne la force de l'habitude. Voici le montant des emprunts successivement contractés par des émissions de rentes 4 pour 100 :

1877.	77.731.321 marcs
1878.	97.484.865 —
1879.	68.021.071 —
1880.	37.627.203 —
1881.	32.907.455 —

Le dernier rapport de la commission des dettes de l'Empire, déposé sur le bureau du Reichstag au mois de janvier 1882, rend compte de l'opération des émissions de rentes. Ces émissions, titres de 200, 500, 1,000, 2,000 et 5,000 marcs, avec coupons d'intérêts à échéance du 1^{er} avril et du 1^{er} octobre, s'effectuent d'après le mode établi par la loi du 19 juin 1868 pour les emprunts de l'ancienne confédération du Nord; malgré la paix, l'opération ne s'est jamais faite au pair, et pour 290,436,426 marcs réalisés à la date du 31 octobre dernier, il a fallu émettre des titres remboursables pour 298,951,500 marcs, soit à 2.85 pour 100 au-dessous du pair. Sur le total des emprunts effectués à la clôture de l'année budgétaire, échue le 31 mars 1881, il y a 43,338,388 marcs attribués aux constructions de l'administration des postes et télégraphes; 26,149,515 marcs à l'extension du réseau des chemins de fer stratégiques en Alsace-Lorraine; 50,000,000 marcs à la réforme monétaire pour l'introduction de l'étalon d'or unique; 8,436,880 marcs à l'acquisition de l'imprimerie impériale et d'autres immeubles à Berlin; 102,594,478 marcs aux constructions navales; 46,345,489 marcs à l'administration militaire. Dans les emprunts, comme au budget ordinaire, la grosse part, la part du lion, va à l'armée et aux armemens, qu'il s'agisse de construire des casernes et des établissemens d'instruction, du renouvellement du matériel ou de l'équipement, ou bien de l'augmentation des navires de guerre. Fort maltraitée par les Danois lors de l'occupation du Sleswig, la marine allemande se trouve aujourd'hui sur un pied respectable et son pavillon se montre dans toutes les mers du monde, en attendant l'acquisition de colonies que l'Allemagne recherche un peu tard. Quiconque visite les ports militaires de Kiel et de Wilhelmshafen, situés, celui-ci dans la mer du Nord, celui-là dans la Baltique, conviendra des précautions prises pour une défense efficace des côtes, quoique la cata-

strophe du *Grand-Électeur*, un des plus forts cuirassés de la marine allemande, coulé par suite d'une collision survenue en plein jour et par un temps calme, donne à réfléchir sur l'expérience nautique de ses officiers.

Presque tous les états allemands tirent un revenu considérable de leurs biens domaniaux. En Prusse, un quart et plus des recettes publiques provient de propriétés domaniales, et si dans les petites principautés de Lippe-Detmoldt et de Reuss les contribuables n'acquittent pas plus de 10 à 15 francs d'impôts annuels par tête d'habitant, cela tient aux ressources que tire l'état de son domaine. L'Empire ne jouit pas des mêmes avantages. A moins de considérer comme un domaine commun le territoire de l'Alsace-Lorraine, les états de l'Union, ou l'Empire, ne possèdent en communauté que le réseau des chemins de fer existant sur le territoire du pays annexé. Ce réseau embrasse aujourd'hui un développement d'une étendue de 1,130 kilomètres, qui n'a pas coûté moins de 423,498,195 marcs, valeur du matériel d'exploitation y compris. C'est beaucoup, eu égard à l'extension des lignes. C'est même plus que la valeur réelle, pour quiconque sait que le réseau de la compagnie française de l'Est a été payé 325,000,000 francs, pour une longueur de lignes de 840 kilomètres seulement. Les frais de premier établissement montent bien moins haut ; mais sous l'éblouissement des milliards pris à la France, on a puisé sans compter, comme font des parvenus enrichis en dehors de toute attente, dans un trésor en apparence inépuisable. Aussi a-t-il bientôt fallu recourir à l'emprunt pour continuer l'extension du réseau conformément aux demandes de l'état-major et pour répondre aux exigences de la stratégie. En dehors du réseau de l'Alsace-Lorraine, l'Empire ne possède point d'autres lignes ferrées en propre, mais il a accordé néanmoins une subvention de 30 millions de francs pour la percée du Saint-Gothard, en vue des intérêts allemands. Si le prince de Bismarck disposait des crédits nécessaires, il userait certainement de toute son influence pour effectuer le rachat de tous les chemins de fer allemands au compte de l'Empire. Faute de fonds, il se résigne à attendre et à pousser au rachat par l'état prussien des chemins de fer de la Prusse, malgré les résistances qu'il rencontre pour la réalisation de cette mesure au sein même du ministère, obligeant ses collègues assez hardis pour lui opposer des objections financières à choisir entre l'alternative de se soumettre à ses vues ou de se démettre. D'ailleurs, la législation des chemins de fer en Allemagne dépend dès maintenant de l'Empire. L'office central de Berlin surveille attentivement l'administration des voies ferrées pour les états particuliers, non moins que chez les compagnies privées. L'article 47 de la constitution stipule que « toutes les administrations de chemins de fer devront faire droit, sans objection, aux

demandes des autorités de l'Empire touchant l'usage des voies ferrées pour la défense du territoire. Les troupes et le matériel de guerre, particulièrement devront être transportés à prix réduits. »

Avec le réseau des chemins d'Alsace-Lorraine il reste encore à l'Empire, comme valeurs productives de l'indemnité de guerre française, le fonds des invalides et les sommes disponibles sur les fonds alloués à la construction des forteresses et du palais du Reichstag, puis le trésor de guerre. Ce dernier fonds ne produit pas d'intérêts : il est déposé dans la citadelle de Spandau, et s'élève à une somme de 120 millions de marcs en monnaie d'or allemande, toujours disponible pour parer aux éventualités d'une entrée en campagne. L'indemnité de guerre imposée à la France (1) a produit, avec les intérêts pour retard de paiement, une somme de 5,301,491,959 francs, auxquels il faut ajouter 200,000,000 francs, contribution de la ville de Paris, et le reste de diverses contributions levées sur le territoire français pendant la campagne, — soit ensemble 5,567,067,277 fr. Déduction faite de 325,000 francs attribués à l'acquisition des lignes du réseau de la compagnie des chemins de fer de l'Est, situées sur le territoire annexé, il restait à disposer de 5,242 millions, dont 2,989 millions ont été partagés entre les belligérants, 360 millions répartis pour indemnités de dommages causés à des sujets allemands par suite de la guerre, et 1,440 millions réservés pour des affectations d'intérêts communs à tous les états de l'Empire. Cette somme énorme touchée par l'Allemagne a-t-elle exercé une influence bienfaisante sur la situation économique du pays? Comme l'argent gagné au jeu, l'indemnité française a moins profité à la population qu'on n'est porté à le croire de prime-abord. Son effet immédiat a été de renchérir le prix de toutes choses, celui des objets de consommation comme celui du travail ou de la main-d'œuvre. Une partie considérable de cet argent est retournée à l'étranger, sous forme de change pour le paiement des marchandises importées. Puis cet afflux de richesse momentanée a provoqué des besoins et des habitudes de dépenses dépassant les ressources de ceux qui ont cru en profiter. Or quiconque, dans la vie privée, dépense au-delà de son revenu normal, s'appauvrit presque toujours. On peut en dire des états autant que des simples particuliers et il ne manque pas en Allemagne d'esprits chagrins qui prétendent que la nation a plus perdu qu'elle n'a gagné par l'indemnité des milliards. Sans doute et malgré les milliards, il y a plus de bien-être en France actuellement qu'en Allemagne, mais prétendre que l'argent prélevé sur les vaincus fait à la nation alle-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} juillet 1873, l'étude de M. Victor Bonnet sur le *Paiement de l'indemnité prussienne et l'état de nos finances*.

mande plus de mal que de bien, c'est exagérer les choses, de même qu'on fait erreur en croyant l'Empire allemand ruiné par ses armemens. Sans les sacrifices de la Prusse pour ses armemens nous n'aurions pas vu l'unité allemande réalisée, ni l'Empire atteindre sa puissance actuelle sous la monarchie des Hohenzollern; ce qui ne signifie en aucune façon que l'humanité doit repousser le pieux désir de diminuer parmi tous les peuples les charges militaires.

Les intérêts du fonds des invalides servent à payer des pensions aux militaires blessés pendant la guerre et devenus incapables de se suffire. Doté primitivement d'une somme de 700 millions de francs, en vertu d'une loi du 23 mai 1873, ce fonds est converti en valeurs mobilières, gérées de façon à être amorties successivement, à mesure de l'extinction des pensions. Il s'élève encore à 643 millions et a produit pour le dernier exercice budgétaire 30 millions $1/2$ d'intérêt, soit un revenu de 4.28 pour 100 en moyenne du capital placé. A la clôture du dernier exercice budgétaire, le fonds pour les forteresses, fixé primitivement à 260 millions, — non compris une autre somme de 40,250,950 marcs ou 50,313,687 francs mise à part pour le rétablissement des fortifications de l'Alsace-Lorraine, — s'élevait encore à 83 millions, produisant 3,487,663 marcs d'intérêts annuels. Le fonds réservé pour la construction d'un nouveau palais pour le Reichstag s'élevait à la même date à 37 millions de francs avec les intérêts accumulés depuis le partage des milliards. Cette construction, longtemps différée et remise, devra être commencée l'an prochain.

Un examen attentif et sérieux du budget de l'Empire allemand, suivi sans parti-pris, ne conduit pas à un jugement défavorable sur l'état des finances publiques en Allemagne. Recettes et dépenses se trouvent à peu près en équilibre, grâce à la combinaison des contributions matriculaires qui remédie aux déficits. Les emprunts contractés pour des travaux extraordinaires ne s'élèvent pas à plus de 655 millions de francs, avec une charge annuelle de 18 millions seulement pour le service des intérêts de la dette existante. Bien peu de chose, comparativement à la charge de 1,207,000,000, inscrite au budget de la France pour les intérêts et l'amortissement de la dette publique en une seule année. En 1881, les dettes de tous les états particuliers de l'Allemagne ne dépassaient pas ensemble 4,398,000,000 de marcs, dont 3,065,000,000 pour leurs chemins de fer. Prises ensemble, les dettes des états particuliers et celles de l'Empire portèrent à 4,922,000,000 de marcs, soit à 6,153,000,000 de francs, le total des dettes publiques de l'Allemagne, en regard d'une dette de 21,240,000,000 inscrite au débit de la France. Pouvoir contracter beaucoup de dettes implique un grand crédit. Ce crédit existe pour le gouvernement français à un plus haut degré que

pour le chancelier allemand. Chaque nouvel emprunt émis en France est aussitôt souscrit à plusieurs fois son montant, et les capitalistes étrangers ne sont pas les moins prompts à y prendre part. Lorsque le gouvernement allemand, à court d'argent au début de la campagne de 1870, dut faire appel au crédit national, le patriotisme des capitalistes du pays n'avait encore souscrit, aux journées de Froeschwiller et de Spicheren, que 225 millions sur l'emprunt de 300 millions ouvert pour la confédération au cours de 88 pour 4 francs d'intérêt. L'empressement des Allemands à porter leurs épargnes à « l'ennemi héréditaire, » quand ils se montrent si réservés pour les contributions destinées à affermir l'œuvre de l'unité nationale, peut provoquer des commentaires peu avantageux sur le crédit de l'état et sur ses ressources financières. La vérité est que les ressources de l'Allemagne sont moins misérables qu'elles ne le paraissent par les votes des assemblées législatives, qui recommandent l'économie à leur gouvernement et lui disputent avec âpreté tout nouvel impôt. Que si un danger sérieux devait menacer la patrie, ne doutons pas non plus que le Reichstag n'accorde au chancelier de l'Empire tous les crédits nécessaires pour la défense du territoire, et l'adoption des projets de réformes fiscales à l'ordre du jour avait, dans tous les cas, pour effet d'améliorer la situation des finances des états particuliers, en écartant les déficits constatés dans leurs budgets actuels.

IV.

Les projets de réforme fiscale, dont le parlement allemand est saisi depuis plusieurs années, soulèvent des discussions très vives et agitent profondément l'opinion publique. Sans les défiances excitées par le prince de Bismarck au sein des différens partis qui sont aux prises avec sa politique, la plupart des projets seraient adoptés dès maintenant. Au point de vue purement économique, il s'agit d'améliorer les finances de l'Allemagne, celles de l'Empire comme celles des états particuliers, au moyen d'une réduction des contributions directes, compensée par une augmentation proportionnelle des impôts indirects. Rien de plus simple ni de plus rationnel en apparence que ce changement parfaitement motivé par la disproportion actuelle des charges établies dans le système fiscal en vigueur. Dans le budget d'aucun autre grand état de l'Europe les impôts indirects ne sont aussi faibles par rapport aux contributions directes. Tout le monde est d'accord sur ce fait et disposé à y porter remède. Seulement on redoute d'ouvrir au gouvernement de l'Empire de nouvelles sources de revenu. Le chancelier, pour prouver que la réforme doit servir tout d'abord au dégrèvement des

impôts directs, soumet aux chambres prussiennes un projet de loi sur l'emploi des fonds disponibles par suite des augmentations de recettes sur les contributions indirectes nouvelles, destinées à être réparties entre les états particuliers. Mais c'est en vain ; car la chambre des députés de Prusse rejette cette proposition, par la raison qu'elle ne peut régler d'avance l'emploi d'excédens qui n'existent pas encore ; tandis que, parmi les motifs invoqués contre l'introduction du monopole du tabac, le Reichstag fera valoir entre autres la nécessité de refuser au chancelier toute augmentation de recettes, afin de ne pas fortifier davantage le pouvoir central au détriment des droits de la nation. Aux yeux des libéraux, l'acceptation des impôts nouveaux équivaldrait à un amoindrissement du parlement et risquerait même de porter atteinte aux droits assurés au peuple par la constitution. De leur côté, les particularistes, représentans ou partisans du principe fédératif, craignent d'aliéner le dernier reste d'autonomie des états secondaires et des petits états, en assurant l'autonomie financière de l'Empire. Démocrates, particularistes, progressistes, sécessionnistes, libéraux de toutes les nuances rejettent l'un après l'autre les projets d'impôts, présentés pour l'accomplissement de la réforme fiscale, sans que le prince de Bismarck réussisse à constituer une majorité en faveur de son programme.

Ce programme de réforme fiscale, officiellement annoncé dans le message impérial du 17 novembre 1881, exposé ensuite dans un mémoire du chancelier au Reichstag, a été discuté longuement pendant la dernière session, à propos de l'introduction du monopole du tabac. Plus de déficit, compensation des contributions matriculaires par la répartition des recettes à créer au moyen de nouvelles contributions indirectes, diminution des impôts directs et abandon d'une partie de ces revenus aux cercles et aux communes, tels devaient être pour les états particuliers les effets d'une réforme qui aurait en même temps assuré l'autonomie financière de l'Empire. Dans plusieurs pays allemands, notamment en Prusse, les impôts directs sont démesurément accrus par la charge des centimes additionnels. Ceux-ci s'élèvent dans certaines localités jusqu'au sextuple et plus du principal. L'exposé des motifs sur l'emploi des excédens de recettes, devant résulter de l'introduction du monopole du tabac, évalue à 200 millions de marcs les impôts directs payés en Allemagne par l'agriculture, soit 1 marc à peu près par quintal de blé produit et plus de 4 marcs par tête d'habitant. Au budget français, pour l'exercice de 1881, les contributions directes figurent pour 402 millions de francs en tout, et ne dépassent pas la proportion d'un septième sur le total des recettes ordinaires, contre un cinquième en Prusse et un quart dans le pays de Baden, rien

que pour l'état et en mettant à part les centimes additionnels, qui remplacent pour les communes les taxes d'octroi prélevées en France. Privées des ressources de l'octroi, les villes, en Prusse, sont obligées de demander tout au moins en centimes additionnels deux ou trois fois le montant du principal des contributions directes à l'état. Entre autres exemples, pris dans une des provinces les plus riches de la monarchie, dans la province du Rhin, sur une taxe de 6 marcs de la *Klassensteuer*, à Witten, il y a 350 pour 100 de contributions communales, plus 50 pour 100 de taxe d'église, ce qui porte à 20 marcs la cote à payer pour 6 marcs réclamés par l'état. A Wattenscheid, la même cote s'élève à 39 marcs 20 pfennings avec les impôts additionnels communaux, soit 554 centièmes additionnels ajoutés au principal. A Kœnigsteel, 42 marcs de charge totale pour 6 marcs en principal, soit 610 centièmes additionnels. On ne compte pas moins de 170 villes dans la monarchie prussienne, dont le budget exige de 100 jusqu'à 500 pour 100 de contributions additionnelles sur les impôts directs pendant certaines années. Admettons que les distributions d'eau, l'éclairage au gaz, d'autres entreprises municipales analogues, qui n'ont précisément rien de commun avec l'impôt ordinaire, déterminent, dans certains cas, cette exagération des contributions additionnelles, il n'en est pas moins positif que, dans un certain nombre de localités urbaines, les taxes communales atteignent 500 centièmes du principal des contributions payées à l'état. Arrivées à ce degré, les contributions additionnelles rendent excessive la charge des impôts directs et doivent entraîner beaucoup de difficultés pour la perception.

Sur 5,087,470 personnes ou ménages soumis à l'impôt des classes ou *Klassensteuer*, il n'y a pas eu, en 1880, moins de 438,973 saisies exécutées, dont 254,166 pour la classe la plus basse, comprenant les ouvriers, contre 102,584 pour la seconde classe et 28,516 pour la troisième. Pour le même exercice annuel, le nombre des poursuites par contrainte restées sans résultat atteint 565,766, dont 386,017 dans la classe la plus basse, 135,635 dans la seconde classe, 22,774 dans la troisième et 21,340 dans la plus élevée. Il y a douze classes en tout pour cette contribution, qui rappelle notre contribution personnelle mobilière, et s'impose aux citoyens dont le revenu annuel reste au-dessous de 3,000 marcs, à raison de taxes graduées depuis 12 pfennings, ou 15 centimes, jusqu'à 10 francs par mois. Pour les revenus qui dépassent 3,000 marcs intervient l'impôt sur le revenu appelé *Klassifizirte Einkommensteuer*, dont le minimum mensuel est de 10 francs environ, le maximum de 2,250 francs. Pour en revenir aux difficultés de perception, en une seule année, le nombre des poursuites a été de 1,004,739 en Prusse. A Berlin, dans la capitale de l'Empire, sur 355,992 contri-

buables inscrits sur les rôles, le nombre des poursuites est monté à 393,837 pour l'année 1876 : plus de poursuites que de cotes par conséquent, ce qui tient à ce que les poursuites sont faites pour les arrérages de chaque trimestre, et peuvent être répétées plusieurs fois contre le même individu dans le courant de la même année. Sur ces 393,837 cas de poursuites figurent 25,280 exécutions avec saisies, 91,655 exécutions sans effet. Ainsi nous comptons à Berlin, pour 100 personnes soumises à l'impôt des classes, 101 poursuites dans la classe inférieure, 135 dans la seconde classe, 131 dans la troisième, 114 dans la quatrième, 64 encore dans la cinquième jusqu'à la douzième classe. Pour l'exercice 1881, toujours à Berlin, sur 1,048,203 cotes relatives aux impôts sur les bâtimens et sur les loyers, ajoutées aux cotes pour l'impôt sur le revenu et l'impôt des classes, au nombre de 1,468,856, le chancelier de l'empire signala au Reichstag, dans la séance du 14 juin dernier, 647,981 avertissemens pour retard de paiement au percepteur, dont 308,814 seulement suivis d'effet, avec 244,968 poursuites sans fruit, et 85,302 touchant des personnes qui avaient quitté la ville, soit pour chercher en province une position meilleure, soit pour émigrer à l'étranger. Dans le courant de l'année dernière, pour 1881, les relevés officiels comptent 287,346 personnes qui ont émigré par les ports allemands, la plupart pour l'Amérique.

Naturellement ces innombrables exécutions, nécessitées pour la rentrée des arrérages sur l'impôt des classes, soulèvent des plaintes amères au sein des populations ouvrières. Ces plaintes ne sont pas restées sans écho auprès du prince de Bismarck. Le chancelier s'en sert au Reichstag pour gagner l'opinion à ses projets de réforme. Il appelle l'impôt des classes une institution barbare, reste de la féodalité, un impôt de capitation dont les Turcs conservent seuls l'équivalent en Europe, et tout à fait indigne d'un peuple civilisé. Aussi cette contribution des classes devra disparaître, quand de nouveaux impôts directs plus faciles à percevoir donneront au trésor public une compensation suffisante. De même, l'impôt sur le revenu serait à réduire dans une certaine mesure pour les revenus qui ne dépassent pas 2,000 thalers ou 7,500 francs, quand ils ne proviennent pas de biens-fonds ou de valeurs transmissibles par héritage. « Quiconque, dit le prince de Bismarck, gagne un revenu comme artisan, comme négociant ou comme industriel par un travail quotidien, un revenu qui risque d'être diminué du jour au lendemain, qui ne peut être transmis à ses enfans, celui-là est injustement imposé, quand il doit payer autant que celui qui n'a qu'à prendre ses ciseaux pour détacher ses coupons d'intérêts, ou à écrire une quittance pour toucher ses droits de fermage. Ainsi, je suis d'avis que l'impôt doit être diminué pour les revenus non fondés et je

pense, de plus, que les fonctionnaires de l'état ne doivent pas acquitter une contribution sur un traitement provenant de l'état. Cela constitue une imposition irrationnelle qui m'a déjà choqué, autant que je m'en souviens, dès l'époque de son introduction. Je ne puis que l'identifier avec une taxe directe appliquée par l'état sur les coupons de ses propres créanciers. L'état doit au fonctionnaire un traitement, et il lui en retranche une partie, sous forme de contribution, pour le ministre des finances, procédé à mes yeux incorrect. »

Plus que tous les autres, les intérêts agricoles semblent appeler la sollicitude du chancelier allemand dans ses projets de réformes fiscales. A l'entendre parler de l'agriculture, celle-ci aurait à acquitter une contribution foncière de 5 à 10 pour 100 sur son revenu net : avec la contribution sur les bâtimens pour les constructions d'exploitation rurale, avec l'impôt sur le revenu, la charge serait triplée. « L'impôt prélevé par la contribution foncière, dit-il dans son discours du 2 mai 1879 pour la revision du tarif douanier, s'élève ainsi à 5 pour 100 du revenu sur un bien franc de dettes, à 10 pour 100 sur un bien hypothéqué à moitié de sa valeur. L'impôt sur les bâtimens équivaut à la moitié de l'impôt foncier, enlevant tout au moins de 2 à 5 pour 100 du produit de la culture en blé. L'impôt sur le revenu prend, lui, 5 pour 100 certainement. Cela fait bien une charge de 10 pour 100 au minimum sur le rendement net d'un domaine franc de dettes. Si le domaine supporte une dette équivalant à la moitié de sa valeur, la charge des contributions monte à 20 pour 100. L'origine de la plupart des dettes peut être reconnue. Si celles-ci ne résultent pas de partage de biens, chez les paysans ainsi que pour les biens nobles, elles proviennent des dévastations auxquelles le nord et particulièrement le nord-est de l'Allemagne a été exposé pendant les invasions des Français, au commencement du siècle, comme aussi du dénûment et de l'abandon dans lesquels sont tombés les propriétaires des districts orientaux, à l'époque des *Ablösungs gesetze*, ces lois raisonnables, mais bien dures, parce qu'elles ont enlevé aux terres les bras nécessaires, en un temps où les propriétaires privés de capitaux n'ont pu trouver de nouveaux bras. » Aucune occasion n'échappe au prince de Bismarck pour affirmer les avantages de sa politique nationale et unitaire. Après avoir mis au compte des invasions françaises, des événemens, l'origine de la dette agricole, il demande aux représentans de la nation d'améliorer enfin la situation des pauvres cultivateurs, qui ont dû s'imposer tant de sacrifices pour le salut commun. Car c'est dans l'intérêt de la consolidation de l'Allemagne, « dans l'intérêt de cette cause, que la propriété foncière si médiocre et si peu favorisée des provinces orientales a beaucoup souffert. J'abandonne aux statisticiens le soin d'évaluer combien font sur le boisseau de seigle ces 10 à 20

pour 100 d'impôts de l'état que supporte la propriété foncière comparativement avec les valeurs mobilières qui ne paient, de leur côté, que 3 pour 100 d'impôt sur le revenu. Ajoutez-vous, de part et d'autre, les contributions additionnelles pour les communes, les cercles, les provinces, vous m'accorderez que 100 centièmes additionnels sur le principal de l'impôt répondent à des situations relativement favorables, et que, dans les provinces agricoles, ces contributions additionnelles reposent surtout sur l'agriculture. De la sorte, vous arriverez pour l'agriculture indigène à une imposition de la production du blé qui atteint de 20 à 30 pour 100 et plus, en regard de laquelle l'importation des blés étrangers se fait franche de droits. » Les arguments employés lors de la réforme douanière, pour motiver l'établissement de droits d'entrée sur les blés étrangers, sont renouvelés aujourd'hui pour le dégrèvement des impôts directs en faveur de l'agriculture.

Tandis que la contribution des classes disparaîtrait complètement par suite de l'établissement de nouveaux impôts indirects, l'état abandonnerait le produit de la contribution foncière et de la contribution sur les bâtimens aux communes, aux cercles et aux provinces, ce qui aurait pour conséquence une réduction équivalente des taxes additionnelles. Or la contribution foncière figure actuellement au budget prussien pour 40 millions de marcs, la contribution sur les bâtimens pour 27 millions, la contribution des classes pour 41 millions, soit ensemble 108 millions à remplacer au moyen de recettes indirectes, à peu près le double du montant actuel de la contribution matriculaire. Pour assurer cette somme au royaume de Prusse, il faudrait créer dans tout l'Empire des recettes indirectes nouvelles pour 220 millions au moins, parce que le produit serait à répartir entre les différens états particuliers, en proportion de leur population respective. Comme les centièmes additionnels, prélevés sur les contributions foncières et sur celles des bâtimens, produisent par année 58 millions aux communes et 26 millions aux cercles dans les provinces de l'Est, sans dispenser les communes de prélever pour 139 millions d'autres impôts, l'abandon de la contribution sur les bâtimens et de la contribution foncière, montant ensemble à 67 millions, ne suffirait pas encore pour le dégrèvement des charges municipales. Aux dégrèvements s'ajouteraient de nouvelles dépenses pour l'augmentation des traitemens promis aux fonctionnaires de l'Empire et pour l'augmentation de solde des officiers, peut-être aussi des subventions aux caisses d'assurance contre les accidens et aux caisses de retraite pour les ouvriers, subventions dont le Reichstag ne veut pas entendre parler, mais que le chancelier persiste à mettre en avant dans son programme de socialisme d'état. Le socialisme d'état, qui trouve encore peu d'écho dans le peuple et au parlement, est fort en vogue dans les sphères officielles.

Le prince de Bismarck, tout en combattant avec vigueur la démocratie socialiste, veut prévenir la révolution, en mettant aux mains du gouvernement la direction du mouvement. Une raison d'état lui persuade d'opposer aux menaces du socialisme par en bas le remède douteux du socialisme par en haut, considéré comme un moyen de conservation de la monarchie. S'il faut que cette tendance s'accroisse par des dotations aux institutions ouvrières officiellement inscrites au budget de l'Empire, on ne verra plus de limite aux taxes à introduire pour tirer des impôts indirects les ressources indispensables. Les 220 millions indiqués pour le dégrèvement des contributions directes en Prusse ne suffiront plus, il faudra augmenter les recettes de l'Empire dans une mesure impossible à fixer dès maintenant.

Ce sont les plus-values des impôts indirects en France qui inspirent les changements projetés dans le système fiscal allemand. Le chancelier ne tarit pas sur l'excellence et la supériorité du système français. Assurer au trésor public des taxes dont le rendement va croissant au-delà de toute prévision, quel régime enviable et quelle exubérance! Ces finances florissantes tiennent au développement des impôts indirects. Les impôts indirects présentent non-seulement plus de facilité pour la perception, mais leur avantage essentiel est dans leur action pondératrice. Ils rentrent au fisc sans atteindre des personnes déterminées. Partant point de contrainte ni de poursuite pour le paiement. C'est le contribuable lui-même qui détermine en quelque sorte le montant et l'échéance de son imposition. Variant selon les lieux et les circonstances, le poids des impôts indirects se répartit de son mouvement propre sur l'ensemble des personnes mises en cause par rapport aux articles taxés, depuis la production ou l'importation jusqu'à la consommation. Tandis que les impôts directs pèsent d'une manière constante et inéluctable sur le contribuable, celui-ci, s'il est atteint par les taxes indirectes, est bien aussi tenu au paiement de ces taxes, mais avec la faculté d'en répartir le montant, tout ou partie, sur les acquéreurs des articles imposés à mesure de leur consommation. Par le fait que les impôts indirects se confondent avec les autres facteurs qui concourent à la formation des prix et entrent dans la composition d'un tout indivisible, ils perdent en apparence de leur poids, et deviennent en réalité une charge moindre pour les individus amenés à les acquitter en définitive. Théoriquement les impôts directs tendent à frapper le contribuable dans la mesure de sa capacité contributive. Que l'on considère pourtant les choses de près, et l'on conviendra que l'application pratique ne répond pas à la théorie dans la plupart des cas. La capacité financière du censitaire ne trouve pas toujours son expression juste dans son revenu, abstraction faite de la difficulté de mesurer ce revenu même approximativement. La famille, l'état

de santé, les conditions locales, mainte autre circonstance dont l'imposition directe ne tient aucun compte, établissent entre des personnes, avec un revenu égal, de grandes différences de situation, de même que peut varier beaucoup le revenu net des personnes placées dans une égale position de fortune. Tous ces inconvénients des contributions directes, en opposition avec les mérites attribués aux taxes indirectes, ont été exposés par le chancelier allemand en personne dans un mémoire soumis au Reichstag pour expliquer la réforme fiscale à l'ordre du jour, et pour démontrer l'urgence d'un plus grand développement des impôts indirects.

Un dégrèvement des contributions directes, devenues excessives avec les charges additionnelles, est certainement fort à désirer et justifie dans une certaine mesure l'augmentation des taxes indirectes. Pourtant n'est-on pas en droit d'objecter aux hommes d'état qui convoitent les plus-values du budget de la France, que les impôts indirects, malgré leur élasticité, n'assurent au fisc un rendement croissant qu'à la condition de ne pas être exagérés outre mesure? Le budget français, si séduisant pendant ces dernières années, loin de continuer à donner les mêmes excédens, frise le déficit de près, comme vient de nous le faire voir ici même un des maîtres de la science des finances (1), M. Paul Leroy-Beaulieu, à propos du projet pour l'exercice de 1883. Mieux que des impôts ingénieux, une saine économie assure à un pays des finances prospères. En ce qui concerne l'Allemagne, il est de fait que les taxes prélevées pour l'alimentation du budget par voie d'impôts indirects y atteignent une proportion de beaucoup moins élevée que dans les autres grands états de l'Europe ou de l'Amérique. Cela ressort en pleine évidence du tableau suivant, où nous avons placé en regard du produit total des taxes indirectes, — droits de douane, impôts de consommation et timbre, — le rendement moyen de ces taxes par tête d'habitant dans les principaux états du monde civilisé, comparés à l'empire allemand :

Rendement des impôts indirects. Par hab tant.

France.....	1.975 millions.	52 francs.
Angleterre.....	1.363 »	37 »
États-Unis d'Amérique	1.894 »	33 »
Italie.....	596 »	21 »
Autriche.....	457 »	20 »
Russie	1.506 »	18 »
Allemagne.....	584 »	13 »

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} avril 1882, l'étude de M. Paul Leroy-Beaulieu sur la *Situation financière de la France et le budget de 1883*.

Par tête d'habitant, le rendement des impôts indirects atteint donc, en Allemagne, 13 francs contre 52 francs en France et 33 francs aux États-Unis d'Amérique. Cette charge moyenne de 13 francs est dépassée de 26 pour 100 en Russie, de 46 pour 100 en Autriche, de 50 pour 100 en Italie, de 154 pour 100 aux États-Unis, de 184 pour 100 en Angleterre, de 280 pour 100 en France. Si nous mettons à part les droits de timbre, qui s'élèvent en moyenne à 13 fr. 50 par tête en France contre 1 fr. 50 en Allemagne et 25 centimes seulement aux États-Unis, le produit des droits de douane et des impôts de consommation est encore plus fort en Autriche de 32 pour 100, en Italie de 35 pour 100, en Russie de 42 pour 100, en Angleterre de 71 pour 100, aux États-Unis de 184 pour 100 et en France de 201 pour 100. Le tarif douanier allemand, dont la revision dans le sens protectionniste a soulevé et soulève encore des contestations si vives, présente des taxes beaucoup plus modérées que le tarif français de 1860, qui vient de subir récemment de nouvelles augmentations peu justifiées. De même, les impôts sur les boissons et le tabac donnent au trésor public en Allemagne un revenu bien inférieur à celui des droits correspondans prélevés dans les pays voisins. Le produit des droits sur le vin, la bière et l'eau-de-vie monte à 20 francs par habitant en Angleterre, à 10 francs en Russie, à 9 fr. 40 en France, à 7 fr. 50 aux États-Unis, à 2 fr. 80 en Allemagne. Le tabac, de son côté, sous les différentes formes sous lesquelles il est imposé, rend en Italie 112 millions ou 4 fr. 20 par tête d'habitant : en Autriche, 95 millions ou 4 fr. 32 par tête ; aux États-Unis d'Amérique, 225 millions ou 5 fr. 45 par tête ; en Angleterre, 203 millions ou 6 fr. 07 par tête ; en France, 280 millions ou 7 fr. 56 par tête, contre 26 millions ou 60 centimes à peine par tête d'habitant dans les conditions actuelles dans l'Empire allemand. Une loi du 16 juillet 1879 établit, sur la culture du tabac de l'intérieur de l'Allemagne et sur l'importation des tabacs étrangers, des taxes nouvelles qui porteront leur produit à 1 marc par tête, quand elles seront en plein rendement. Ces chiffres établissent sans conteste l'insuffisance des impôts indirects, actuellement prélevés en Allemagne, autant par l'Empire que par les états particuliers. Au point de vue économique, le programme de réforme fiscale, tendant à parer aux déficits budgétaires et à améliorer les finances publiques à tous les degrés, au moyen de nouvelles taxes indirectes, se justifie pleinement. Néanmoins, le temps est passé aujourd'hui où il suffisait au promoteur de l'unité allemande de saisir de ses propositions les représentans de la nation, pour donner à ses volontés force de loi, et les défiances soulevées par sa politique opposent bien des difficultés à ses projets de réforme.

V.

Après l'enthousiasme excité en Allemagne par la constitution de l'unité nationale, les étrangers ont de la peine à croire aux difficultés opposées maintenant aux mesures à prendre pour le couronnement de cette œuvre. L'autonomie financière de l'Empire allemand ne sera pas assurée sans la réforme fiscale qui doit procurer au budget commun de la nation des recettes propres égales à ses charges. On a lieu d'être surpris des résistances que rencontrent les projets du gouvernement impérial en présence des besoins d'amélioration manifestés par les déficits budgétaires de la plupart des états particuliers. Personne ne met en doute la nécessité d'attribuer à ces états tout au moins des recettes nouvelles suffisantes pour compenser leurs contributions matriculaires versées à la caisse de l'Empire. Personne non plus ne conteste l'exagération des impôts directs, démesurément accrus par les contributions additionnelles pour les communes et les cercles. Une diminution des charges des états particuliers et une réduction des contributions directes trop lourdes répond aux exigences d'une bonne politique. L'expérience des nations voisines recommande ces mesures, le peuple allemand en éprouve le besoin. Pourquoi les mandataires élus du peuple hésitent-ils ou refusent-ils de donner leur sanction à une réforme utile, opportune, nécessaire même, par conséquent inévitable?

Pourquoi le Reichstag hésite à donner son consentement aux demandes de nouveaux impôts, les débats des dernières sessions de cette assemblée éclairent et renseignent quiconque a suivi ses travaux. Voici trois ans passés que le prince de Bismarck a exposé pour la première fois son programme financier à l'ouverture des délibérations pour la revision du tarif douanier, dans une déclaration faite à la séance du Reichstag du 2 mai 1879 : « Le premier motif, a-t-il dit, qui m'oblige, en ma qualité de chancelier de l'Empire, à me mettre en avant pour la réforme, c'est le besoin de l'autonomie financière de l'Empire. » Et le puissant homme d'état complète sa pensée en ajoutant : « La consolidation de l'Empire, que nous poursuivons tous, sera favorisée par la substitution d'impôts de l'Empire aux contributions matriculaires. » Ces deux énoncés résument en termes clairs et nets tout le programme des réformes à accomplir. Dans la pensée du chancelier, l'Empire ne doit pas dépendre pour ses besoins budgétaires du bon vouloir des états particuliers : sa consolidation et sa durée impliquent son autonomie financière. Son gouvernement ne doit pas rester réduit au rôle d'un « pensionnaire importun » des états secondaires et des petits états, ni à celui d'un « créancier qui réclame son paiement, » alors

qu'il pourrait être pour ces états « un dispensateur libéral des ressources dont la constitution a mis les clés entre ses mains. » La constitution, il est vrai, présente les contributions matriculaires, demandées aux états particuliers sous la réserve expresse de leur consentement, comme un moyen transitoire pour couvrir les déficits de l'Empire et suppléer à l'insuffisance de ses ressources propres, en attendant que l'introduction d'autres impôts établisse l'équilibre entre ses dépenses et ses recettes. Dans tous les pays du monde, les contribuables se ressemblent, et, en Allemagne pas plus qu'ailleurs, ils n'accueillent avec enthousiasme la proposition d'impôts nouveaux. Tout particulièrement cette proposition ne pouvait venir que comme une surprise importune, au lendemain même de la reconstitution de l'Empire après le paiement de l'indemnité française, en un moment où tous les membres de la nouvelle union caressaient l'espoir de s'enrichir avec leur part aux milliards, loin de se douter d'avoir à s'imposer de nouvelles obligations pécuniaires comme fruit de l'unité nationale. Lorsque les plaintes soulevées par l'accroissement continu des contributions matriculaires, à chaque renouvellement du budget, obligèrent le prince de Bismarck à demander pour l'Empire un supplément de revenus, rien ne fut négligé pour intéresser les états particuliers au bénéfice des impôts à créer par l'appât d'une participation aux excédens de recettes. Ces nouveaux impôts d'Empire rendraient-ils au-delà des besoins de son budget, non-seulement les états particuliers n'auraient plus à acquitter les contributions matriculaires, mais l'Empire leur ferait une part dans ses propres revenus. Le chancelier cita au Reichstag, à propos de sa demande, la fiction de Menenius Agrippa, dans laquelle « les membres se plaignent et ne veulent plus servir l'estomac, parce que celui-ci reste inactif. » De même, dans l'Union allemande, « l'estomac refuse de remplir son devoir, de faire affluer aux membres la nourriture dont ils ont besoin pour leur subsistance, » car « l'Empire détient toutes les sources des revenus les plus productifs, sans que jusqu'à présent ses organes soient parvenus à s'entendre sur la manière de faire jaillir ces sources. »

La proposition de substituer aux contributions matriculaires des taxes spéciales, susceptibles de procurer à la caisse de l'Empire des recettes régulières immédiates plus considérables, n'obtint pas la sanction du Reichstag. Certes, nul ne pourra faire au Reichstag le reproche de manquer de patriotisme ni de refuser au gouvernement impérial les crédits nécessaires. Mais si le chancelier a pris la précaution d'attribuer dans la constitution un caractère transitoire aux contributions matriculaires, les partisans du principe fédératif considèrent le maintien de ces contributions comme une garantie d'autonomie pour les états particuliers. A leurs yeux, l'autonomie financière

de l'Empire une fois établie au gré du chancelier, le gouvernement de l'Empire une fois dégagé de l'obligation de demander le consentement des états particuliers pour la fixation des recettes au budget annuel, ces états auront perdu avec leurs droits consacrés par la constitution leur dernier reste d'influence. C'est aussi l'avis des libéraux progressistes, qui soutiennent le maintien de la constitution de l'Empire dans sa teneur actuelle et reprochent au prince de Bismarck l'intention de porter atteinte aux franchises de la nation par l'établissement d'un régime discrétionnaire, du gouvernement absolu et personnel au lieu et place de l'ordre existant. Devant la menace et dans la crainte d'un coup d'état possible de la part du chancelier, progressistes et particularistes, fatigués de fléchir en tout sous les volontés de ce maître jaloux, réclament l'affermissement de leurs droits constitutionnels. Ils ne veulent à aucun prix abandonner ces droits à la discrétion et aux empiétements d'un homme visant à une omnipotence incompatible avec le système parlementaire. Le temps est loin où un chef de gouvernement, si grands que fussent ses services et ses titres à la reconnaissance publique, pouvait dire, sans être contredit, à la face d'une nation : L'état, c'est moi !

Au lieu de voter purement et simplement les augmentations de taxes demandées au tarif douanier, la majorité du Reichstag décida le maintien des contributions matriculaires, comme une garantie du principe fédératif sur lequel repose la constitution de l'Allemagne unifiée. Deux opinions étaient en présence, l'une disposée à favoriser le triomphe exclusif des tendances unitaires, l'autre résolue à ne pas laisser porter une nouvelle atteinte au caractère fédératif de l'union allemande. Les adeptes outrés de l'idée unitaire se contentaient de réserver le droit du parlement relatif à la fixation du budget de l'Empire, en votant les taxes nécessaires pour équilibrer les recettes avec les dépenses, sans demander à l'avenir les contributions matriculaires aux états particuliers. Les particularistes, soucieux avant tout de conserver le principe fédératif, se prononcèrent pour le maintien de ces contributions, mais en décidant de mettre à la disposition des états particuliers des ressources suffisantes pour couvrir les déficits de la caisse de l'Empire sans continuer à en charger leurs propres budgets. Pour cela, le député bavarois, M. de Frankenstein, président de la fraction du centre, déposa une motion d'après laquelle tout le produit des douanes et de l'impôt du tabac, excédant 130 millions de marcs, serait à répartir entre les états particuliers de l'Allemagne, en raison de leur population, à la manière des contributions matriculaires. Sous cette condition, le Reichstag a voté au tarif douanier et sur la culture du tabac des augmentations de taxes, dont le montant présumé doit égaler la somme des contributions matriculaires. Cette combinaison ingénieuse réduit à

une simple opération de comptabilité le différend pendant entre le groupe unitaire et le parti particulariste. Bon gré mal gré, le prince de Bismarck a dû s'incliner devant la décision du Reichstag. La réforme douanière était à ce prix. M. Windhorst, le chef de la fraction du centre au Reichstag et dans la chambre prussienne, sans le concours duquel aucun projet de loi ne passe plus au parlement, exprima en deux mots le sens de la réforme accomplie. Les contributions matriculaires resteront et les états particuliers auront de quoi les acquitter.

La somme à répartir entre les états particuliers n'atteint pas encore un montant égal à celui des contributions matriculaires, dont le chiffre grossit chaque année. Elle figure pour 85 millions dans les évaluations budgétaires pour l'exercice courant, à côté d'un total de 103 millions de marcs, pour la différence entre les dépenses et les recettes courantes à verser à l'Empire par les états particuliers. Une fois que l'épuisement des approvisionnements faits en prévision des augmentations sur les droits de douane et que le rendement de l'impôt sur le tabac permettront aux nouvelles taxes de donner leur produit normal, ces recettes compenseront suivant toute vraisemblance les contributions matriculaires. Pourtant, quand ce résultat sera obtenu, nous n'aurons encore vu réaliser que la première partie du programme de réforme fiscale. Il restera à diminuer les contributions directes dans les différens états et à attribuer aux communes et aux cercles plusieurs des impôts directs existans, après une participation plus large aux recettes de l'Empire. De plus, le chancelier parle aussi d'augmenter les traitemens des fonctionnaires, et il n'a pas abandonné l'idée de doter au compte de l'Empire les caisses de secours et de retraite pour les ouvriers. Plusieurs centaines de millions par année seraient à prélever en plus, sous forme de taxes indirectes, pour satisfaire à ces projets. Deux actes importants, le message impérial du 17 novembre 1881, lu à l'ouverture du Reichstag, et un mémoire de la chancellerie, en date du 17 mars précédent, exposent à nouveau les vues du gouvernement, ou plutôt du prince de Bismarck, sur les conditions du programme de réformes. Le message impérial indique l'introduction du monopole du tabac comme moyen le plus efficace d'arriver au dégrèvement des contributions directes, et d'attribuer aux communes une partie de ces taxes, afin de subvenir aux charges de l'instruction populaire et de l'assistance publique. Le mémoire de la chancellerie accompagnait trois projets de loi sur l'augmentation de l'impôt sur la bière, sur l'établissement de nouveaux droits de timbre et sur l'imposition d'une taxe spéciale aux hommes exempts du service militaire pour une raison quelconque.

Suivant les termes de ces documens, l'Empire et les états confé-

dérés ne peuvent manquer plus longtemps au devoir de créer des ressources pour l'allégement des communes, accablées par les charges obligatoires pour le service des écoles, de la police, de l'assistance publique, de l'état civil. Des lois de l'état imposent aux communes ces diverses obligations très onéreuses, remplies au lieu et place du gouvernement. Favoriser la culture intellectuelle, pourvoir à l'instruction de la jeunesse, assurer l'entretien des invalides, veiller à l'application des lois, fixer l'état des personnes, tous ces services, toutes ces fonctions touchent aux intérêts les plus élevés de la société, et l'état ne peut se dispenser de venir en aide aux communes par d'équitables subventions. En ce qui concerne les dotations aux caisses de secours ou de retraite à instituer en faveur des ouvriers invalides, elles visent sinon la suppression, du moins le soulagement de toutes les misères imméritées, non sans chercher à mettre sous la dépendance du gouvernement la masse des gens. qui, un jour ou l'autre, auront besoin de ses secours. Nous voyons ainsi en pleines eaux du socialisme d'état, de l'état omnipotent et absolutiste, qui dispose avec la force armée de l'éducation nationale, qui sollicite la bourse des contribuables pour devenir le nourricier commun, aspirant à être tout à la fois le principe et le foyer dont émanent et où convergent toutes les forces vives de la nation. Loin de se trouver atteint par le reproche de tendances socialistes, le chancelier de l'Empire revendique le socialisme pratiqué à sa façon comme un titre à la reconnaissance publique. Il s'attribue à lui seul la responsabilité pleine et entière du mémoire pour la justification des réformes financières. Si le Reichstag a été saisi de ce mémoire, dit-il dans un discours du 28 mars 1881 sur les nouveaux impôts du timbre et de la bière, c'est afin d'apprendre à tout le pays où le gouvernement veut en venir avec ses mesures. Tout particulièrement les électeurs doivent être instruits de ses intentions à la veille des élections pour le renouvellement du Reichstag. Ce qui ressort le plus clairement de l'attitude du chancelier, c'est que son programme financier devait avant tout servir de manifeste électoral et de moyen d'agitation, destiné à rallier au gouvernement et à ses projets de plus nombreux adhérens. Sous ce rapport, l'événement n'a pas répondu à l'attente officielle. Les nouveaux élus ont rejeté le monopole du tabac, de même que leurs prédécesseurs se sont prononcés contre l'augmentation de l'impôt sur la bière.

Quoi qu'il en soit de ces dispositions, le programme de réforme fiscale n'en reste pas moins à l'ordre du jour. A la place des propositions qui sont écartées surgissent des propositions nouvelles. L'ensemble comporte des modifications de détail que son promoteur abandonne au gré du Bundesrath et du Reichstag. Dût le pro-

gramme être rejeté en entier ou dans ses parties essentielles, le tenace chancelier déclare bien haut que ces demandes reparaitront plus pressantes devant les assemblées parlementaires appelées à se succéder. Si finalement ces efforts sont sans résultat, il lui restera la conscience du devoir accompli et il se consolera en répétant la sentence antique : *In magnis voluisse sat est*. Toutefois, malgré la défaveur avec laquelle le Reichstag accueille toute proposition d'impôt nouveau, il ne manque pas d'hommes disposés à admettre le remplacement d'une partie des contributions directes par des taxes indirectes. Beaucoup de députés consentiraient à un impôt sur les affaires de bourse et à l'application de droits plus élevés sur la consommation de l'eau-de-vie. Dans tout l'Empire, la quantité d'alcool pur consommé atteint plus de 2 millions d'hectolitres annuellement. Une taxe d'un marc imposé par litre d'alcool ne serait pas de trop. Mais qui ne veut pas prélever cette taxe? C'est le chancelier, et cela sous le spécieux prétexte de ne pas renchérir la gorgée indispensable au « pauvre homme, » si souvent mis en cause dans les débats parlementaires de Berlin. Écoutons le grand homme d'état établir à ce propos le curieux parallèle que voici entre la valeur respective de l'eau-de-vie et de la bière au point de vue social, pour motiver, dans une réplique au député libéral M. Lasker, une plus forte imposition de la bière : « Je ne sais, a-t-il dit, si le préopinant a été souvent dans le cas de se mouvoir énergiquement, avec de grands efforts corporels, pendant de longues heures, au grand air, quand des vents rudes balaient la plaine. S'il avait fait cette expérience, il m'accorderait que l'eau-de-vie est plus nécessaire que la bière à celui qui fait ce dur labeur. Jamais je n'ai trouvé que l'ouvrier, quand le travail devenait pénible, se reconforte avec de la bière de Bavière, d'abord parce qu'il n'en a pas — c'est la boisson de gens plus aisés, — et puis parce qu'elle ne répond pas réellement à ses besoins. Aussi, si le préopinant avait jamais essayé de faucher un coup sur un pré, rien que l'espace de dix pas, alors il ne dédaignerait pas une bonne gorgée d'eau-de-vie, comme en prend l'ouvrier quand il fait au centuple la même tâche. Dans ce cas, la bière de Bavière ne reconforte pas; elle alourdit au contraire au lieu d'exciter les nerfs. En outre, elle a ce défaut au point de vue économique, de servir à tuer le temps. Chez nous autres Allemands, rien ne contribue à tuer autant de temps que de boire de la bière. » Un mouvement d'insurmontable hilarité courut à travers l'assemblée à ces mots. Et le chancelier de poursuivre : « Celui qui s'assied en face de sa chope du matin ou du soir, qui avec cela fume une pipe et lit des journaux, se tient pour suffisamment occupé et rentre à la maison, content de lui-même, avec le sentiment d'avoir bien fait son devoir. »

Les statistiques officielles évaluent à 88 litres par habitant la consommation annuelle de la bière en Allemagne, à 4, 5 litres la consommation de l'alcool à 100 degrés de Tralles, moyenne des dix dernières années. Dans l'état actuel des choses, l'impôt sur la bière équivaut à 65 cent. par tête d'habitant et s'élève à 4 fr. 05 par hectolitre; l'impôt sur l'eau-de-vie équivaut à 4 fr. 25 par habitant et s'élève à 25 francs par hectolitre. A deux reprises, le Reichstag a rejeté les projets d'augmentation des droits sur la bière, et rien ne permet d'augurer un meilleur accueil pour une nouvelle tentative. Pour l'eau-de-vie, les dispositions sont différentes. L'alcoolisme fait de tels progrès, cause tant de mal dans la plupart des pays de l'Empire, que beaucoup de députés non-seulement sont disposés à accorder une augmentation sur les droits relativement minimes, payés actuellement sur cet article, mais la demandent avec instances. En France, les impôts sur la consommation de l'eau-de-vie donnent un produit annuel de 134 millions de francs pour 1 million environ d'hectolitres employés, soit 134 francs par hectolitre et 3 fr. 65 par tête d'habitant ou quatre fois plus qu'en Allemagne, quoique la consommation moyenne soit de moitié moindre. En Angleterre, les différentes taxes sur les spiritueux, — accise, droits d'entrée, licence, — atteignent 19,656,000 livres sterling, soit environ 500 millions de francs annuellement, ou 16 fr. 65 par tête, huit fois plus qu'en Allemagne. En Russie, l'impôt sur les boissons donne à l'état 222 millions de roubles ou 12 fr. par habitant et par an. Tous ces chiffres indiquent la possibilité d'élever dans une forte mesure l'imposition de l'alcool, sans atteindre le niveau des pays voisins. Des droits de 100 marcs par hectolitre ne seraient pas excessifs et assureraient aux états particuliers une recette considérable, servant en même temps la moralité publique, si, par le fait du renchérissement qui résulterait de l'impôt, la consommation était diminuée. Heureusement pour les baveurs d'eau-de-vie, les ménagemens du gouvernement pour la noblesse terrienne et les grands propriétaires fonciers, qui forment le noyau du parti conservateur dans les assemblées législatives, qui ont intérêt, en leur qualité de distillateurs, à ne pas réduire la consommation par l'impôt, cet intérêt et ces ménagemens écartent pour le moment tout risque d'augmentation des taxes sur l'alcool. Les Anglais ont bien un jour fait la guerre à la Chine pour contraindre ce pays à tolérer le commerce de l'opium qui empoisonne ses sujets. Les conservateurs allemands n'éprouvent pas un plus grand scrupule à favoriser dans un intérêt de caste les progrès de l'alcoolisme.

Faute d'augmentation des droits sur l'eau-de-vie et sur la bière, le chancelier s'est rejeté sur le monopole du tabac sans réussir davantage. Suivant son expression, le tabac doit saigner pour

consolider l'œuvre de l'unité nationale, pour remédier aux déficits à défaut d'autres recettes. Depuis trois ans que les questions fiscales sont à l'ordre du jour, aucune n'a passionné le pays entier autant que le monopole du tabac. La revision du tarif douanier n'a pas soulevé, il s'en faut de beaucoup, une agitation comparable. Cela tient à la multiplicité des intérêts en jeu, intérêts de nature diverse, où la politique prime les intérêts de l'industrie privée et le point de vue purement économique. Dans les réunions publiques et dans la presse, l'introduction du monopole de l'état pour la fabrication et la vente du tabac a été agitée avec une ardeur, une vivacité, une insistance dont on ne se fait pas une idée. Gouvernements, assemblées représentatives, corporations industrielles, chambres de commerce, comices agricoles en ont été saisis tous ensemble pour en débattre les avantages ou les inconvénients. A la suite d'une enquête faite en 1878 par le gouvernement de l'Empire, le Reichstag a remplacé l'ancien impôt sur les surfaces cultivées par des droits sur les quantités de tabac récoltées ou vendues. Ces droits figurent pour 11 millions sur les recettes de l'exercice courant, produit auquel il faut ajouter 30 millions de droits de douane sur l'importation de tabac étranger. Les droits en vigueur s'élèvent à 85 marcs par 100 kilogrammes de tabac étranger, à 45 marcs sur la production de tabac indigène. Cette dernière taxe est payable par les acheteurs sous la garantie des planteurs. Un rendement annuel de 40 à 44 millions au maximum des droits sur le tabac en Allemagne, reste bien au-dessous du bénéfice de l'état sur la même matière en Autriche, en Italie, en Angleterre, en Amérique, en France. L'enquête allemande sur le tabac porte à 1,644,378 quintaux la quantité de tabac sortie des fabriques du Zollverein dans le courant de l'année 1877, pour une valeur de 299,365,000 marcs, tandis que la statistique de l'Empire évalue au prix de 312,966,000 m. la consommation de la même année, pour une quantité de 1,648,677 quintaux. Admettons que l'exportation atteigne 150,000 quintaux, moyenne des dix dernières années, il reste tout au moins un total de 1 million 1/2 de quintaux consommés dans le pays, sans compter le mélange de succédanés. Cela porte à 1,540 grammes par tête et par an la consommation des Allemands, en regard d'une consommation moyenne de 800 grammes seulement par sujet français. Si l'on considère que l'emploi du tabac n'a pas cessé de s'accroître en France, malgré le rehaussement successif des prix, il n'y a pas lieu de s'étonner de la prédilection du prince de Bismarck pour cette source de revenus. Pour ne pas effaroucher les contribuables par le projet de loi sur le monopole présenté au Reichstag, l'exposé des motifs promettait de maintenir à peu près les prix actuels en se contentant d'un revenu net annuel de 163 millions. Précaution super-

flue qui n'a pas empêché les adversaires du monopole de voter contre le projet du gouvernement, non sans demander comment un bénéfice net de 163 millions sur la vente du tabac peut être conciliable avec le maintien des prix actuels sans aucune augmentation.

Quoique prévu, l'échec du chancelier dans le rejet du monopole du tabac a dépassé toute attente. Même les adversaires ont entendu avec surprise une majorité de deux cent soixante dix-sept voix sur trois cents vingt votans se prononcer contre le projet. Est-ce à dire que ce vote du Reichstag doit être considéré comme un verdict définitif, soit contre le programme de réforme fiscale dans son ensemble, soit seulement contre l'introduction du monopole? Quiconque est au courant des dispositions individuelles et suit la tactique des partis au sein du parlement mettra beaucoup de réserve dans sa réponse à cette question. Ni le monopole du tabac, ni la réforme fiscale ne se trouvent définitivement écartés par le vote du Reichstag à la séance du 14 juin 1882. Déjà la déclaration du prince de Bismarck que les propositions aujourd'hui rejetées seront présentées à nouveau dans le cours des sessions ultérieures nous apprend que ces projets ne sont pas abandonnés. Nombre de députés qui ont voté contre le monopole, afin de ne pas paraître en désaccord avec les décisions de leur fraction, sont favorables à cette mesure. Les fractions de leur côté se montreront plus traitables du jour où elles seront assurées d'obtenir en retour de leur concours les garanties qu'elles réclament ou les concessions qu'elles sollicitent : aux progressistes et aux libéraux le développement des franchises constitutionnelles; aux catholiques particularistes le maintien du principe fédératif et la liberté religieuse; à tous les groupes d'opposition, depuis le centre jusqu'aux démocrates, une plus stricte économie du budget de l'état. Ce qui prédomine actuellement dans les sentimens des différens groupes parlementaires, c'est une défiance prononcée à l'égard des dispositions du chancelier de l'Empire, lequel ne trouve plus d'aucun côté une majorité sûre, après avoir compromis sa politique en se servant tour à tour de chacun contre tous les autres. Tant d'intérêts divers sont en conflit, qu'au lieu de concourir à un but commun, chaque groupe, chaque parti en est venu à penser que le résultat final de cette immense agitation lui amènera en définitive plus d'inconvéniens que de profit.

Représentant le principe fédératif, la fraction du centre, actuellement la plus forte par le nombre, réunit au Reichstag les élémens particularistes, composés des députés catholiques des différens pays de l'Empire, et les guelfes protestans légitimistes du Hanovre. Lorsqu'une commission fut chargée, il y a trois ans, de l'examen du projet de loi sur l'impôt du tabac, les députés particularistes déclara-

rèrent ne pouvoir prendre part à la discussion que sous la condition expresse de sauvegarder, avec l'établissement de nouvelles taxes, le caractère fédératif de l'Empire, et de conserver dans leur intégrité les droits du parlement pour le vote du budget. Le comte Fugger, président de la commission et membre de la fraction du centre, dénonça l'adoption du monopole comme le plus rude coup qui pût être porté aux bases fédératives sur lesquelles repose l'Empire : *die stärkste Erschütterung der föderativen Grundlagen auf welchen das Reich beruht*. Jugement confirmé depuis par M. Windhorst, quand il répète que l'adoption du monopole équivaldrait pour les états particuliers à une abdication, non sans avouer que, dans la voie de cette abdication, lesdits états ont déjà fait bien des pas compromettans. En effet, quelle influence exercent encore au Bundesrath les gouvernemens des états secondaires ? Les états particuliers n'ont-ils pas donné la preuve de leur effacement et de l'abandon de leurs droits souverains en adhérant au projet de monopole du tabac, quand les mandataires élus de leurs populations combattent ce projet pour en éviter les conséquences politiques ? Depuis l'adoption de la constitution de l'Empire au profit de la monarchie prussienne, les autres trônes existant encore en Allemagne ne subsistent plus, à vrai dire, qu'à titre de monumens historiques, conservés comme souvenir des temps qui ne sont plus, en possession de princes médiatisés ou à peu près médiatisés, en attendant qu'un décret impérial ordonne de les déposer à Nuremberg au musée des antiquités nationales. Quant aux dispositions de la fraction du centre, ce groupe compact, que toutes les entreprises et les manœuvres du chancelier n'ont pu entamer, qui sort de chaque nouvelle épreuve électorale agrandi et renforcé, la presse officieuse et libérale insinue souvent l'intervention d'un marché par lequel la fraction voterait en faveur des projets du gouvernement, moyennant le retrait des lois d'exception édictées contre l'église catholique sous le régime du Kulturkampf. Sans doute, c'est avec le concours de la fraction du centre unie aux groupes conservateurs, que la revision du tarif douanier dans le sens protectionniste, première partie du programme financier à l'ordre du jour au Reichstag, a pu être menée à bonne fin. Néanmoins, malgré les tentatives du prince de Bismarck, il n'y a pas eu, et il n'y aura jamais, entre les hommes du centre et le gouvernement, de marché dans le sens propre du mot. Ceux-là se trompent qui croient à une influence de la curie romaine pour déterminer les catholiques allemands à voter de nouveaux impôts, contre la promesse de concessions sur le terrain de la politique ecclésiastique. Même l'éventualité d'une restauration du pouvoir temporel du pape, touchée récemment par certains organes officieux à Berlin, ne produirait pas, sous ce rapport, d'effet décisif. Ces sortes

de ballons d'essai laissent froids les chefs du centre, qui veulent tout attendre de leur bon droit et de la logique des événemens. Souscrire un marché quelconque avec le chancelier, ce serait d'ailleurs s'exposer à être dupes. Mais, à part ces réserves, les affinités des catholiques rendent possible une entente avec les conservateurs, pour assurer au gouvernement la majorité dont il a besoin, quand les différends ecclésiastiques seront une fois réglés. Rappelons-nous que, si lors de la demande du crédit pour la création d'un conseil économique de l'Empire, à instituer spécialement en vue des réformes en cours, M. Windhorst a déclaré qu'il n'est « pas encore prêt à voter pour cette proposition, » le leader du centre a décidé sa fraction à voter les fonds secrets refusés au budget de l'exercice précédent, mais accordés à la veille du vote des conservateurs, aux chambres prussiennes en faveur de la loi qui autorise le retour dans leurs diocèses des évêques exilés et le rétablissement des curés dans les paroisses privées de prêtres. Et afin de faire entrevoir au gouvernement impérial combien les volontés humaines sont mobiles et susceptibles de changer, le plus diplomate des parlementaires allemands laisse échapper cet aveu plein de réticences : *Hominis voluntas ambulatrix usque ad mortem.*

Les partis libéraux, ardens promoteurs de l'état unitaire, que nous avons vus combattre encore récemment le système des contributions matriculaires, réclamé par les particularistes comme une garantie du principe fédératif, les partis libéraux protestent contre toute modification de la constitution. Ils s'élèvent avec force contre les tendances réactionnaires que le rescrit du 4 janvier 1882 a mises à jour et que les attaques du chancelier de l'Empire contre le Reichstag accentuent davantage. Publié dans l'intention visible de rassurer contre toute éventualité les fonctionnaires qui se laissent aller à des excès de zèle pour les candidatures officielles, en cas de nouvelles élections, ce rescrit met à couvert la responsabilité des ministres derrière l'autorité du souverain, cherchant à diminuer ainsi la considération due à la représentation du peuple. On comprend l'émotion de tous les esprits libéraux devant la menace d'un conflit constitutionnel et d'un coup d'état possible. Les orateurs progressistes n'ont pas hésité à déclarer que la monarchie sera en danger le jour où elle s'avisera de gouverner sans la participation des représentans élus de la nation. M. de Bennigsen, parlant au nom du groupe national-libéral, à l'occasion des débats sur l'introduction du monopole, prémunit le gouvernement de l'Empire contre toute velléité d'écarter le parlement ; il recommande comme une nécessité pour le développement pacifique de l'Allemagne le maintien de la constitution dans sa forme actuelle, où, conformément aux exigences de la situation, l'idée unitaire se trouve unie au principe fédératif.

Sous réserve de ces conditions, tout risque de voir porter atteinte aux droits du parlement tels que la constitution les définit, ayant disparu, les partis libéraux pourront concourir à modifier la législation fiscale dans la mesure des besoins constatés pour l'amélioration des finances de l'Empire et des états particuliers.

Ainsi, les gouvernements et les assemblées délibérantes, les fonctionnaires à tous les degrés, les villes et les campagnes, l'agriculture et l'industrie, les propriétaires ruraux, les populations ouvrières ont été entrepris à tour de rôle pour concourir à l'œuvre qui doit assurer, avec l'autonomie financière de l'Empire, la consolidation de l'unité nationale allemande. Afin d'intéresser tout le monde dans une propagande active, le prince de Bismarck s'efforce de faire entrevoir à chacun un avantage immédiat et direct dans la réalisation de son programme de réformes sociales et économiques. Aux gouvernements des états particuliers il a promis de couvrir leurs déficits au moyen d'une participation plus large aux recettes des taxes indirectes à créer par l'Empire; aux villes, l'abandon d'une partie des contributions directes jusqu'à présent réservées à l'état; aux fonctionnaires, des augmentations de traitement; aux propriétaires ruraux et à l'agriculture, un allègement de leurs charges; à l'industrie des profits plus considérables sous l'effet d'une protection efficace contre la concurrence étrangère; aux ouvriers une amélioration de leur sort par l'institution de caisses de secours et de retraite largement dotées. Somme toute, les résultats palpables de cette immense agitation ne répondent pas de loin à l'étendue des efforts, et les résistances que rencontre le puissant chancelier indiquent un temps d'arrêt dans le mouvement unitaire du peuple allemand. Les contribuables montrent peu d'empressement à soutenir ou à provoquer des mesures dont l'effet final se traduira par un accroissement de charges. Accueillies avec défiance par les classes ouvrières qui doivent en bénéficier, comme par la bourgeoisie qui est censée en faire les frais, les tentatives de socialisme d'état ne réussissent pas mieux que les demandes de nouveaux impôts. Pour accomplir ses projets le chancelier de l'Empire aurait besoin de trouver au parlement une majorité dont il ne dispose plus. Une dissolution du Reichstag n'offrirait au gouvernement aucune chance d'amélioration sous ce rapport. Les choses en sont venues au point que la majorité au sein du parlement allemand dépend, dans les conditions présentes, de l'appoint des Alsaciens-Lorrains, des Polonais et des Danois, tous Allemands malgré eux, et pour qui l'Empire germanique est une maison de correction où ils sont retenus à leur corps défendant.

A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS

NOTES ET IMPRESSIONS

IV⁽¹⁾.

LES GRANDES VILLES.

PHILADELPHIE.

28-29 octobre.

Nous commençons à être un peu lassés des entrées processionnelles et des banquets; aussi ne serais-je pas surpris que mes lecteurs l'eussent encore davantage d'en lire le récit, et je serais assez tenté de leur en faire grâce si je n'éprouvais quelque scrupule à ne pas payer ici mon modeste tribut de reconnaissance à chacune de ces villes américaines qui n'ont pas voulu nous laisser quitter le sol de leur pays sans nous avoir fait fête. Comment pourrais-je, par exemple, ne pas dire qu'à Philadelphie, où nous nous étions figuré que la prédominance de l'élément germano-américain nous vaudrait peut-être une réception un peu froide, nous avons trouvé au contraire un plus chaleureux accueil que dans aucune autre ville américaine? Pendant que nos voitures cheminaient au petit pas dans les rangs serrés de la foule, au milieu des applaudissemens, un jeune homme qui m'entend parler anglais se détache et s'avance vers moi : « Monsieur,

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 15 mars et du 15 avril.

me dit-il, montrez-moi, je vous en prie, un des descendants du général Lafayette. » Je lui désigne dans la voiture suivante mon ami C... Aussitôt il se précipite vers lui, lui secoue vigoureusement la main, amène la foule et lui fait pousser *three cheers for the grandsons of Lafayette*. Si les descendants du général étaient assez Américains pour porter leur généalogie inscrite sur leur chapeau, il en serait ainsi à chaque pas, tant le prestige de ce nom est demeuré intact aux États-Unis. Enfin nous arrivons à l'hôtel, où nous recevons immédiatement l'invitation de nous rendre à un lunch qui nous est offert par l'association des Français résidant à Philadelphie, ledit lunch précédant un dîner auquel nous convient les membres de l'ordre de Cincinnatus, ou comme on dit communément en Amérique, de Cincinnati.

O les Français à l'étranger! les souvenirs que j'ai gardés de nos nationaux en Orient ont donné, dans mon esprit, naissance à une théorie que je résume ainsi, au grand scandale de mes compagnons : en voyage, lorsqu'on rencontre un compatriote, la première chose à faire, c'est de l'éviter. Depuis notre arrivée aux États-Unis, je n'ai pas eu de raison pour changer d'avis sur ce point. Je me souviens encore de l'affront qui nous a été infligé au Niagara par un ancien zouave qui s'était grisé abominablement (un dimanche!!!) en l'honneur de notre arrivée et nous exprimait en termes tout à fait soldatesques la joie qu'il éprouvait à nous serrer la main. Ce n'est donc pas sans appréhension que je me rends au lunch des Français. Le peu que j'ai pu voir de nos compatriotes de Philadelphie a ébranlé, je dois le dire, cette théorie sans la détruire complètement. La colonie française m'a paru se composer en grande majorité d'ouvriers employés dans les nombreuses industries de cette ville manufacturière. Ils sont gens d'apparence assurément modeste, mais très honnête, et avec lesquels il y a plaisir à fraterniser. Pourquoi faut-il cependant, lorsque quarante Français sont assemblés quelque part, qu'il y ait toujours un fou parmi eux? Le fou est ici un orateur improvisé qui se met à nous haranguer et nous félicite « d'être les descendants de ces gentilshommes amis de la liberté qui se sont enrôlés au service de la république américaine, dignes disciples de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau et du *Contrat social*, après lequel il n'y a plus rien. » Ce singulier idéal politique est, je le crains fort, celui de notre orateur, un réfugié de la commune, me dit-on. Mais sa profession de foi me paraît avoir peu de succès dans l'auditoire, qui se contente de lever les épaules. Les Français de Philadelphie sont des travailleurs, et le *Contrat social* les inquiète fort peu.

Des bras de nos compatriotes nous passons sans reprendre haleine dans ceux des membres de l'ordre de Cincinnati. Cet ordre a été fondé en mémoire de la guerre de l'indépendance, et les premiers dignitaires

étaient tous anciens officiers de l'armée de Washington et de celle de Rochambeau. Mirabeau a même écrit contre l'institution de cet ordre au sein de la république américaine une brochure remplie de déclamations. D'après ses statuts, l'ordre est héréditaire : en faire partie équivaut à un titre de noblesse. Aussi est-il fort prisé aux États-Unis, où l'on voudrait bien qu'il fût reconnu en France, et je ne vois pas pourquoi la grande république démocratique du vieux monde refuserait à celle du nouveau cette innocente satisfaction. De nombreux toasts à la mémoire des héros français et américains de la guerre de l'indépendance, Washington, Lafayette, Rochambeau, de Grasse, ont occupé la fin du dîner. Les morts ont tenu dans ces discours plus de place que les vivans, et la gaieté du repas s'en est fort convenablement ressentie.

Le lendemain (unique journée que nous devons passer à Philadelphie), c'est à travers la ville, de dix heures du matin à cinq heures du soir, une course enragée, dont le programme, avec l'indication des rues où notre cortège doit passer, a été distribué avec profusion à la population : visite à Independence-Hall, où l'on a conservé telle qu'elle était en 1776, avec ses fauteuils en bois, et son aspect rigide, la salle où fut rédigée la fameuse déclaration d'indépendance ; de là au nouvel hôtel-de-ville encore inachevé : de là à la monnaie, de là à la gare en construction du Pennsylvania railroad, qui sera la plus belle des États-Unis et ressemble beaucoup à la gare Saint-Lazare, de là à Fairmount Park, très beau, très vaste parc surtout, où l'on voit encore le bâtiment qui, en 1876, a servi de coque à l'exposition universelle ; de là à Belmont House, autrefois une maison de plaisance, aujourd'hui un restaurant, où l'on conserve sous une vitrine une collection complète de menus patriotiques ; de là à Girard-College, de là à l'hôtel, puis après dîner au bal. Comme je n'écris point ici un guide du visiteur à Philadelphie, je me bornerai à dire un mot du nouvel hôtel de ville et de Girard-College.

Le nouvel hôtel de ville de Philadelphie a été édifié à cette fin d'être le plus magnifique monument de ce genre qui soit aux États-Unis, et ce ne sera pas peu dire. Construit tout entier en granit et en marbre, il a 470 pieds de l'est à l'ouest et 486 du nord au sud. « Tout l'extérieur, dit une description qui nous a été distribuée et que je traduis exactement, est orné de colonnes richement travaillées, de pilastres, de corniches, de fenêtres sculptées et d'autres ornemens appropriés, qui sont l'expression des idées américaines et le développement du génie américain. Du milieu de la cour centrale s'élève une tour colossale de 90 pieds carrés à la base, qui va en s'aminçissant gracieusement jusqu'à ce qu'elle devienne à la naissance du dôme (qui est à 395 pieds 2 pouces au-dessus du niveau de la cour), un octogone de 56 pieds de diamètre, s'élevant à la hauteur de

103 pieds 10 pouces et surmonté d'une statue de William Penn (le fondateur de l'état de Pensylvanie), qui aura 36 pieds, ce qui complète la hauteur extraordinaire de 539 pieds et en fera la construction la plus élevée qu'il y ait au monde, *highest in the world.* » Il s'en faut que le monument soit achevé dans son entier (ce qui n'empêche pas qu'il n'ait déjà coûté près de 35 millions), mais par avance le patriotisme des Philadelphiens a fait dresser un tableau comparatif de la hauteur des principaux monumens de l'Europe, Saint-Pierre, la cathédrale de Cologne, celle de Strasbourg, que domine de plusieurs coudées la tour de l'hôtel de ville de Philadelphie et la statue de William Penn.

Cela est fort beau assurément, mais il me semble que si quelque jour il prenait fantaisie au vieux quaker, du haut du piédestal extraordinaire où il sera juché, d'adresser quelques paroles à ses concitoyens, ceux-ci auraient peut-être à craindre de sa part des remontrances assez vertes. Ne risqueraient-ils pas fort de s'entendre dire par lui que l'esprit d'austère simplicité des vieux quakers ne s'est guère perpétué chez leurs descendans? que prodiguer ainsi des millions pour orner de marbre et de statues un édifice public, c'est quelque peu sacrifier sur les autels du veau d'or? que pareilles prodigalités ne laissent pas d'être parfois d'un assez dangereux exemple? enfin que, pour les comptables des deniers publics, il n'y a souvent pas bien loin du gaspillage à l'infidélité? Ce dernier avis, si jamais William Penn prend la peine de le leur donner, sera peut-être plus aisément compris par les Philadelphiens aujourd'hui qu'il ne l'eût été il y a quelques années. Tout en visitant l'hôtel de ville, j'ai feuilleté rapidement le discours prononcé par le nouveau maire lors de son entrée en fonctions, et j'y ai remarqué cette phrase : « Que les finances de la ville devaient être gérées avec économie et probité. » Je me suis demandé si c'était là un simple *truism* ou bien une critique discrète des administrations antérieures à la sienne. Les journaux n'ont pas tardé à m'apporter la réponse; avant de quitter les États-Unis, j'ai pu y lire qu'une enquête faite après certaines découvertes avait fourni la preuve de nombreuses irrégularités dans la perception des taxes municipales, dont le produit ne tombait pas exclusivement dans les caisses publiques. Mais que nous importe, à nous étrangers? L'hôtel de ville de Philadelphie n'en sera pas moins un très beau monument, et ces chefs-d'œuvre exquis de l'art gothique qui s'appellent l'hôtel de ville de Bruxelles ou de Bruges n'ont pas dû pour leur temps être construits à moins de frais que celui de Philadelphie. C'était pour les bourgeois de ces cités flamandes affaire de patriotisme local comme aujourd'hui pour les habitans de Philadelphie, et ce sentiment est par lui-même si respectable, il est la source de si grandes choses

qu'on peut bien lui passer quelques fantaisies, fussent-elles un peu dispendieuses. Qui sait? peut-être dans trois ou quatre cents ans admirera-t-on l'hôtel de ville de Philadelphie comme un spécimen de l'art américain au XIX^e siècle.

L'hôtel de ville de Philadelphie est l'exemple le plus éclatant du luxe déployé en Amérique dans les constructions publiques. Girard-College peut servir d'exemple du luxe déployé dans l'installation des institutions privées. L'origine de cette institution remonte, chose rare en Amérique, à la libéralité d'un Français, Stephen Girard, qui avait amassé une fortune considérable dans le commerce au long cours et dans la banque. Stephen Girard mourut en 1830, laissant la plus grande partie de cette fortune à la ville de Philadelphie sous la condition, entre autres, de fonder une institution dans laquelle seraient élevés huit cents orphelins. Celui-là était bien un disciple, sinon de Rousseau et du *Contrat social*, du moins de Montesquieu et de Voltaire. Aussi avait-il stipulé dans son testament que le programme des études imposé aux enfans de l'orphelinat ne comporterait aucune instruction religieuse, et pour mieux assurer le respect de sa volonté, il avait prescrit qu'aucun ministre d'aucun culte ne serait admis dans l'intérieur du collège. Cette volonté a été scrupuleusement respectée et jamais ministre d'aucune religion n'a franchi le seuil du collège. A la bonne heure! diront quelques-uns, voilà un excellent exemple d'enseignement laïque, et puisque cela est mis en pratique depuis cinquante ans aux États-Unis, il n'est donc pas si monstrueux de vouloir chasser l'enseignement religieux des collèges de France. Patience! cette idée de l'enseignement purement laïque est, au contraire, tellement à rebours des sentimens d'un grand nombre de citoyens que la difficulté a été tournée par un procédé ingénieux. Une vaste salle de réunion a été construite tout exprès en dehors des bâtimens du collège, et avec le consentement de la commission d'administration, quelques habitans zélés de la ville de Philadelphie se relaient pour venir tous les dimanches à tour de rôle y tenir ce qu'on appelle dans les pays protestans une école du dimanche, c'est-à-dire lire aux enfans la Bible et l'Évangile, réciter des prières et chanter des cantiques. La volonté de feu Stephen Girard est respectée, quant à la lettre; quant à l'esprit, c'est une autre affaire. N'est-ce pas à peu près le contraire de ce qui se passe dans la direction des collèges en France?

De l'intérieur de Girard-College, j'ai pu voir les murs d'une autre institution, dans laquelle j'aurais bien voulu pénétrer également, une école de médecine pour femmes. Faute d'avoir le temps de la visiter, j'ai demandé quelques renseignemens à un des membres de notre comité de réception, qui était précisément médecin et de plus

professeur dans ce collège. Il m'a assuré que cette institution, aux cours de laquelle les *étudiantes* sont seules admises, donnait de très bons résultats. Celles qui sortent après avoir obtenu leur diplôme trouvent généralement à s'employer comme médecins dans les collèges de jeunes filles, dans les couvens ou dans d'autres institutions exclusivement féminines. Cependant quelques-unes ont, tout comme les médecins de l'autre sexe, leur clientèle en ville, et celui qui me renseignait m'a cité *une* de ses confrères qui gagnait ainsi près d'une centaine de mille francs par an à soigner des femmes et des enfans.

Le programme de la journée comportait pour finir un bal à nous donné par la première troupe de cavalerie de la cité de Philadelphie (c'est son nom officiel), dans sa caserne et dans son manège, fort élégamment disposé et transformé à cet effet. La première troupe de cavalerie de la cité de Philadelphie a une existence plus que centenaire, et, si son uniforme soigneusement conservé ne date pas tout à fait d'aussi loin, il ne s'en faut guère, car il a été manifestement copié sur la tenue des dragons du premier empire et rappelle celui des cavaliers de Géricault. Si la première troupe de cavalerie de la cité de Philadelphie avait de nouveau à tirer le sabre, ainsi qu'elle l'a fait glorieusement en 1776, la première chose qu'elle commencerait par faire serait probablement de changer de tenue. Mais cette perspective étant assez improbable, elle tient à conserver son uniforme actuel, qui lui est cher comme le sont à tout bon Américain les souvenirs du passé, et elle se contente pour le moment de son rôle d'institution historique et aristocratique, car ce sont les jeunes gens des *best families* de Philadelphie qui en font presque exclusivement partie. Les invitations féminines étant strictement limitées aux femmes, filles ou sœurs des officiers et soldats du régiment, nous espérons, grâce à cette circonstance, voir réunies presque toutes les femmes de la société de Philadelphie. Mais si quelques-unes ont daigné répondre à l'appel, la majorité cependant s'est abstenue, craignant, malgré la composition choisie du régiment, que la société ne fût encore trop mélangée pour elles. Ainsi s'est trouvé justifié à nos yeux un dicton qui a cours, paraît-il, en Amérique. Lorsqu'il s'agit d'une jeune fille à marier : Combien a-t-elle? demande-t-on à New-York. Que sait-elle? demande-t-on à Boston. Mais, à Philadelphie, la question devient : Qui est-elle? *Who is she?*

C'est avec beaucoup de regrets que j'ai quitté si rapidement Philadelphie, comme au reste toutes les villes américaines où j'ai passé, car ma curiosité avait été mise en éveil par bien des questions que j'aurais été heureux d'approfondir. La ville de Philadelphie est beaucoup moins peuplée que celle de New-York; mais elle occupe un beaucoup plus grand espace de terrain et elle compte soixante

mille maisons de plus. D'après une statistique récente, sur cent trente quatre mille sept cent quarante bâtimens de toute nature, il y en avait cent vingt-quatre mille trois cent deux qui étaient des propriétés particulières occupées par autant de familles. Dix mille seulement étaient des hôtels ou des maisons meublées. Avoir sa maison à soi n'est pas seulement à Philadelphie, ville commerçante et manufacturière par excellence, le privilège de la richesse ou de l'aisance, c'est celui, je ne dirai pas de la pauvreté, mais de la condition la plus modeste. Les ouvriers que compte en très grand nombre la ville de Philadelphie sont presque tous logés avec leur famille dans une petite maison qu'ils louent ou qu'ils ont achetée à bas prix, avec toutes facilités de paiement, des sociétés spéciales qui les ont construites pour eux. En un mot, le système que la Société industrielle a inauguré à Mulhouse avec tant de succès fleurit depuis longtemps à Philadelphie : il y a des quartiers entiers qui sont couverts de ces maisons. J'aurais été très heureux de visiter ces quartiers, de me faire une impression, ne fût-ce que par les yeux, et de m'assurer s'il est vrai, comme je suis tout disposé à le penser, car je crois le système excellent, que la population ouvrière, hommes, femmes et enfans, y présente un aspect de prospérité et de décence inconnu dans les autres villes industrielles. Mais j'ai été obligé de m'en rapporter sur ce point au témoignage des Philadelphiens eux-mêmes : « Il n'y a, disait naguère dans une cérémonie publique un orateur officiel, il n'y a aucune ville au monde et il n'y en a jamais eu qui, dans ces proportions et avec cette population, présente pour ses habitans de pareilles facilités d'existence. Les artisans et même les ouvriers vivent chez nous dans des conditions où ils ne vivent nulle part ailleurs. Des hommes auxquels leur salaire quotidien suffit à peine dans d'autres villes pour procurer à eux-mêmes et à leur famille du pain et un logis, et encore dans les plus déplorables conditions au point de vue de l'encombrement et de la malpropreté, ces mêmes hommes sont chez nous les occupans d'une seule et confortable maison et des milliers parmi eux en sont propriétaires. L'effet de ces conditions d'existence sur leur état intellectuel et moral apparaît avec évidence, même à des vi-iteurs de passage. Nous n'avons pas ici ce qu'on appelle ailleurs l'ouvrier pauvre ; notre ville est remplie, au contraire, d'ouvriers aisés et indépendans, qui élèvent leurs enfans dans des habitudes de travail et d'économie : les garçons résolus à se procurer eux-mêmes un jour une maison parce qu'ils conservent le souvenir de celle où ils ont été élevés dans leur heureuse enfance ; les filles toutes prêtes à tenir ces maisons avec ordre et économie, parce que garçons et filles ont été élevés par des parens qui aiment et honorent leurs familles et trouvent l'unique satisfaction de leur vie dans leurs affections domestiques.

Ce que je dis là de Philadelphie et de ses habitans est vrai; il n'y a pas un mot qui ne soit vrai. »

Qu'il n'y ait pas un mot qui ne soit vrai dans les paroles que je viens de citer, je suis très loin d'en douter, car partout où l'on a su procurer aux ouvriers pour un prix abordable une habitation décente, l'effet sur leur moralité et leur bien-être s'est fait immédiatement sentir. Mais d'autres choses sont vraies également, dont l'orateur en question n'avait dans la circonstance nulle raison de parler, et qui sont un peu le revers de la médaille. Voici, en effet, ce que je lis dans un article publié à Philadelphie qui m'a été récemment envoyé et qui a pour titre *la Misère à Paris* : « Sous beaucoup de rapports, nous avons beaucoup à apprendre de ces grandes villes du vieux monde. L'absence complète de toute assistance accordée à ceux que le malheur ou même le vice réduit à n'avoir d'autre ressource que le vol est une honte criante (*a crying shame*) au milieu du bien-être général et de la richesse de notre ville. L'existence de rues malsaines, de districts infects, d'ignobles logemens qui ne sont pas faits pour abriter des êtres humains est pour nous un déshonneur que parviennent seulement à diminuer les efforts faits par un petit noyau d'hommes pour convertir cette région en un groupe de maisons décentes. Les autorités municipales ne font rien ou font peu de chose pour assainir ces foyers de vices, de crime et de misère. Satisfaits que nous sommes par la pensée des logemens confortables que nous avons su assurer aux classes ouvrières, nous n'avons que trop de dispositions à passer légèrement sur les périls et sur les maux de toute sorte qu'engendre chez nous la pauvreté. Étudier cet état de choses, comme on le fait en ce moment à Paris, en rechercher les causes, en découvrir les remèdes, est une tâche qui est encore à entreprendre. »

Que tout soit vrai dans ces lignes, qu'il n'y ait pas un mot qui ne soit vrai, cela est bien probable également. Est-ce à dire cependant que ce soit chose inutile et sans profit moral que de procurer aux ouvriers des habitations décentes à un prix modéré? Non. Cela veut dire seulement qu'à Philadelphie comme ailleurs, il y a un stock de misères, causées sans doute par la débilité physique ou intellectuelle, la paresse, le vice, parfois tout simplement la mauvaise chance, que les institutions prévoyantes et philanthropiques ne peuvent attendre, et que la charité seule peut secourir efficacement. Cela n'a rien de surprenant, pas plus qu'il n'est surprenant que dans un troupeau aussi nombreux (Philadelphie ne compte pas moins d'un million d'habitans) il y ait une certaine quantité de brebis galeuses au traitement desquelles il a fallu pourvoir. Aussi ai-je donné, le matin de notre départ, quelques heures hâtives à la visite du pénitencier pour les adultes et à celles des écoles de réforme

pour les enfans, sous la conduite d'un excellent guide, qui consacre à la surveillance de ces écoles une partie de son temps et de son argent.

Le pénitencier de Cherry Hill, ou *Eastern Penitentiary*, jouit d'une certaine célébrité dans le cercle assez restreint de ceux qui s'occupent en France des questions pénitentiaires. Il a été visité en 1831 par MM. de Tocqueville et de Beaumont et a fourni en grande partie les matériaux du célèbre rapport de M. de Tocqueville sur le système cellulaire. C'est là, en effet, que ce système a été pour la première fois mis en pratique, peut-être avec certaines exagérations, qui n'ont pas peu contribué à la réaction sous laquelle ce système avait en partie succombé avant d'être rétabli par une loi récente. Non-seulement on isolait les condamnés de leurs compagnons de vice, ce qui est une excellente mesure, mais on rendait aussi rares que possible leurs relations avec tous les êtres humains, croyant (et là était l'erreur) que la solitude a par elle-même une influence moralisante sur les natures gangrenées. O retour des choses et décadence des systèmes! Non-seulement on s'est aujourd'hui, et avec raison, relâché de ces rigueurs au pénitencier de Cherry Hill, mais on a introduit dans l'application de l'emprisonnement cellulaire des adoucissements qui feraient frémir l'administration pénitentiaire française, avec son goût et son culte pour l'uniformité. C'est ainsi qu'on laisse les prisonniers fumer et chiquer, recevoir des journaux, introduire des meubles du dehors, et orner les murailles de leurs cellules de gravures et de photographies. Passe pour tout cela, — cela n'entraîne pas grands inconvéniens, — mais n'est-ce pas aller un peu loin que de mettre de préférence les récidivistes dans les cellules qu'ils ont déjà habitées, afin qu'ils puissent y continuer les travaux artistiques commencés par eux? Ainsi a-t-on fait en particulier pour un vieil Allemand, qui en est à sa quatrième ou cinquième condamnation et qui a décoré du haut en bas sa cellule favorite de fresques assez grossières. Dickens avait déjà vu cet homme dans sa cellule lors de son voyage de 1842, où il subissait alors un premier emprisonnement de cinq ans, et voici en quels termes il en parle : « Impossible d'imaginer une créature plus misérable et plus brisée. Je n'ai jamais eu devant les yeux le spectacle d'une pareille affliction et d'une pareille détresse. Mon cœur saignait pour lui, et lorsque, les joues couvertes de larmes, les mains agitées par un tremblement nerveux, il s'attachait aux vêtemens de l'un de nous en lui demandant si on ne lui ferait pas remise du restant de sa peine; c'était un spectacle dont l'impression était véritablement trop pénible. » Admirez la puissance d'imagination des romanciers! Cet infortuné qui demandait si on ne lui ferait pas remise du montant de sa peine en est aujourd'hui à sa cinquième condamnation subie dans

ce même pénitencier; cette créature brisée est arrivée à l'âge de soixante-douze ans et paraît en fort bonne santé. C'est Dickens qui est mort : du prisonnier et du visiteur, c'est le visiteur qui a quitté la vie le premier. J'ajoute que ce pauvre diable ne s'est point mis à pleurer pendant que je causais avec lui, que ses mains ne se sont point attachées à mes vêtemens, mais qu'il m'a fait avec beaucoup de politesse les honneurs de sa cellule peinte à fresque, dont il n'est pas médiocrement fier.

Passé encore pour ces indulgences. Mais ce que j'ai plus de peine à comprendre, c'est que, dans beaucoup de circonstances, on ait recours à cette mesure déplorable qu'on appelle le doublement des cellules, c'est-à-dire qu'on enferme ensemble deux prisonniers. Il n'y a pas de système plus déplorable ni qui engendre plus d'inconvéniens de toute nature. Je sais bien que le directeur n'en peut mais et que, s'il enferme deux prisonniers dans chaque cellule, c'est tout simplement que, le pénitencier n'ayant pas reçu d'agrandissement depuis sa création et le nombre des habitans de Philadelphie ayant doublé, le nombre des cellules se trouve insuffisant pour le nombre des prisonniers. Mais enfin quelques-uns des millions qui ont été dépensés pour orner de marbres, de colonnes et de statues l'hôtel de ville de Philadelphie n'auraient-ils pas trouvé là un bien judicieux emploi? Je sais aussi, de par le monde, une grande ville où l'on prodigue l'or et le marbre dans les monumens publics et où l'on laisse les prisons dans un état honteux. En serait-il donc à Philadelphie comme à Paris, et, aux États-Unis comme en France, serait-ce les dehors de la coupe et du plat qu'on se proposerait surtout de nettoyer? Ah! si jamais le vieux Penn revient au monde, gare aux Philadelphiens! Ils pourront passer un mauvais quart d'heure.

Cette impression d'un peu de négligence et d'abandon des pouvoirs publics que j'ai eue en visitant le pénitencier (qui est une institution d'état), je ne l'ai point ressentie en visitant les deux écoles de réforme, qui sont, au contraire, une création de la charité privée. Dans ces deux écoles parfaitement installées et, autant que j'ai pu en juger, parfaitement conduites, on sent, au contraire, l'influence d'une sollicitude et d'une surveillance morale incessante exercée par les fondateurs qui sont des citoyens de Philadelphie. Mais j'ai noté un trait curieux. Dans chacune de ces écoles, qui se recrutent exclusivement parmi la population des enfans nomades, — vagabonds, mendiants ou voleurs, — il y a deux quartiers distincts : celui des enfans de race nègre et celui des enfans de race blanche. L'opinion publique ne supporterait pas le mélange, et lorsque (le cas se présente souvent) une même condamnation est prononcée le même jour, contre une bande de petits voleurs nègres et blancs, pour les mêmes méfaits, ils n'en sont pas moins séparés pen-

dant toute la durée de leur peine. L'aspect de tous ces enfans n'est pas sensiblement différent de celui que présentent la plupart des enfans dans nos écoles correctionnelles en France. Cependant j'ai cru remarquer sur la figure d'un grand nombre d'entre eux la flétrissure, hélas! presque ineffaçable qu'impriment sur les jeunes visages de précoces souillures. Je ne me suis pas trompé dans cette triste supposition, et, à voix basse, l'on m'a confié que, trop souvent, ces enfans arrivaient à l'école de réforme après avoir été complices et victimes de monstrueuses débauches, devant la répression publique desquelles la justice s'arrête même en partie, par la crainte du scandale. Toute grande ville a ses plaies secrètes; mais la corruption de l'enfance est certainement l'une des plus tristes, et je comprends que la charité des citoyens de Philadelphie, centre charitable et religieux très actif, s'occupe particulièrement de la guérir.

NEWPORT ET PROVIDENCE.

30 octobre-1^{er} novembre.

Impossible d'imaginer une transition plus brusque que celle de Philadelphie à Newport, où nous sommes arrivés le matin, de bonne heure, sans même nous arrêter à New-York, dont nous n'avons fait que traverser la rade, la nuit, en bateau. Philadelphie est une ville industrielle, affairée, bruyante, à l'aspect à la fois grandiose et négligé, plus vraiment américaine peut-être que New-York, qui a déjà un certain caractère cosmopolite. Newport est, au contraire, un endroit coquet, soigné, fashionable par excellence. Newport est, comme on sait, le grand bain de mer des États-Unis. A vrai dire, je ne devrais pas en parler. Que dirait-on d'un Américain qui parlerait de ses impressions sur Trouville, qu'il aurait visité au mois de novembre par une pluie battante? C'est dans ces conditions que j'ai visité Newport. Néanmoins j'ai eu là, en quelque sorte, la divination d'une vie américaine, raffinée, brillante, luxueuse, un peu frivole peut-être, et par tous ces points tout à fait semblable à celle que nos jeunes femmes françaises mènent pendant quelques semaines sur les côtes de Normandie, avec cette seule différence qu'à Newport cette même vie dure plusieurs mois et qu'elle finissait à peine quand nous sommes arrivés. Il ne m'a pas fallu un grand effort d'imagination pour me représenter ces grandes avenues droites sillonnées de voitures, de cavaliers et d'amazones; ces belles villas environnées de fleurs, avec leurs serres remplies de plantes rares; ces pelouses vertes peuplées de jeunes filles se livrant aux délices du *lawn ten-*

nîs; en un mot, tout un ensemble de vie, d'animation, d'éclat qui doit certainement faire de Newport, pendant la saison, un des endroits élégans du monde, le plus élégant, disent volontiers les Américains, qui n'en sont pas médiocrement fiers. De la mer, par exemple, pas question. Sauf quelques villas qui sont situées sur le sommet des *cliffs*, c'est-à-dire des falaises, et au pied desquelles passe un sentier de promenade tellement étroit qu'on ne peut s'y promener qu'à deux (il n'en est pas moins fréquenté pour cela, au contraire), sauf, dis-je, ces quelques villas privilégiées, c'est sur le sommet d'un plateau sans relief que presque toutes les villas ont été construites, et on ne se doute pas du voisinage de l'Océan. Sur ce plateau, le mètre carré de terrain n'en a pas moins acquis un prix exorbitant que je ne me rappelle malheureusement plus, bien qu'on me l'ait répété nombre de fois. Tout ce qui possède, en effet, quelque fortune aux États-Unis et tout ce qui tient à faire partie du monde élégant (les deux réunis ne sont pas peu dire) possède ou cherche à posséder une villa à Newport. Aussi le nombre de celles qui existent déjà est-il considérable et il s'accroît chaque jour. De celles qu'on cite et qu'on vous montre je ne puis parler que par le dehors, car leurs propriétaires étaient absens; mais, grâce à l'hospitalité prévenante que nous avons rencontrée partout, j'ai pu pénétrer dans quelques-unes, plus modestes, quoique fort jolies encore, l'une, entre autres, très simple, mais d'un goût parfait, un véritable cottage à l'anglaise, avec des meubles en perse, mais orné de vieux portraits de famille. Trois femmes l'habitaient seules pour le moment et, au nom de leur sympathie pour la France, ont fait le plus aimable accueil aux quelques Français qui ont été amenés chez elles : une dame assez âgée, dont les plus anciens souvenirs de Paris remontent aux salons de la restauration; une autre plus jeune, parfaitement au courant (j'en ai eu moi-même la preuve) des plus modestes productions de notre littérature; enfin une ravissante jeune fille, type accompli de la grâce américaine, avec cette nuance d'érudition dans la conversation qui est propre aux jeunes filles de Boston. Il y a, soit dit en passant, querelle entre les jeunes filles de New-York et celles de Boston. Les premières reprochent aux secondes d'être pédantes, et les secondes reprochent aux premières d'être frivoles. Pour moi, qui n'en ai rencontré que d'aimables ou d'instruites (il se pourrait bien faire qu'il y en eût d'autres), je suis mauvais juge de la querelle; mais s'il n'était dangereux de se décider sur un seul échantillon, ce serait peut-être aux jeunes filles de Boston que je donnerais la préférence.

Nous sommes venus à Newport pour répondre à une invitation des plus cordiales de l'état de Rhode Island. Cet état est, avec celui de Delaware, le plus petit que comptent aujourd'hui les États-

Unis. Dans d'autres pays, il aurait été déjà absorbé par quelque puissant voisin. Mais, en Amérique, il est protégé par son ancienneté, car il est un des treize états de l'Union primitive, et par des souvenirs historiques dont il n'est pas médiocrement fier. Newport a été en effet le lieu de débarquement de l'armée de Rochambeau. Peut-être ne faut-il rien moins que ce souvenir pour le défendre aujourd'hui contre la concurrence de la nouvelle ville industrielle de Providence, le Saint-Étienne des États-Unis, qui lui dispute l'honneur d'être le siège du gouvernement de l'état. D'après la constitution de l'état de Rhode-Island, les assemblées législatives doivent siéger tantôt à Newport et tantôt à Providence. Aussi est-ce à Newport que nous avons été d'abord reçus et harangués dans une sorte de corps législatif en miniature qui ressemble fort à une salle de conseil-général. Mais c'est à Providence que va avoir lieu le banquet officiel. Celui qui nous est offert le second jour de notre séjour à Newport, dans un club fort élégant, a, au contraire, un caractère tout privé, et l'on s'excuse même auprès de nous d'avoir été obligé par convenance d'inviter : *so much official people*. La séparation entre le monde officiel et le monde élégant, qui tend à s'accroître chez nous, existe depuis longtemps aux États-Unis, et je ne saurais rendre l'inflexion de voix avec laquelle une habitante de Newport m'a dit : « C'est mon boucher qui est maire. »

A Providence, nous ne trouvons pas ces nuances, et notre réception est tout officielle. La course rapide que nous avons faite par une pluie battante à travers les établissemens publics et les principales manufactures de la ville s'est terminée par une visite à une institution des plus américaines, une école supérieure, *high school*, où l'instruction est donnée en commun aux garçons et aux filles de quatorze à dix-huit ans. Dans une grande salle dépendant de cette institution, on a réuni non-seulement les élèves de la *high school*, mais ceux des autres écoles de la ville : en tout six cents garçons et six cents filles. Au moment où nous entrons, les six cents garçons battent des mains; les six cents filles agitent leurs mouchoirs. On nous harangue. M. Outrey répond en notre nom, mêmes manifestations; un des descendans du général Lafayette adresse quelques mots aux enfans, reprise d'enthousiasme : enfin nous sortons, les douze cents mains applaudissant et les six cents mouchoirs s'agitant toujours. A le raconter ainsi, cela peut sembler comique. A le voir, c'était très touchant et je gage qu'il n'y a pas un d'entre nous qui ne se soit senti ému.

Le soir, au banquet officiel, on m'annonce que je serai assis à côté de l'évêque. Je ne doute pas que ce ne soit l'évêque méthodiste ou celui de l'église épiscopale, et je me confirme encore dans cette idée

lorsque, au commencement du dîner, le gouverneur de l'état de Rhode-Island le prie de vouloir bien dire les grâces. Quelques minutes de conversation avec lui me détrompent bientôt ; c'est l'évêque catholique que le gouverneur, tout bon protestant qu'il soit, a invité, et personne ne s'offusque de lui voir faire acte d'évêque devant une assistance dont la grande majorité ne partage pas sa foi. Je profite naturellement de ce voisinage pour m'instruire de la situation des catholiques aux États-Unis. Depuis plusieurs années, leur nombre va croissant. A l'avant-dernier recensement, ils étaient déjà quatorze millions et composaient la plus nombreuse des églises chrétiennes ; celle qui venait immédiatement après ne compte que onze millions d'adhérens. Je ne sais pas le chiffre du dernier recensement, mais il doit être certainement plus considérable. « Nous nous multiplierions plus rapidement encore, me dit l'évêque, si nous ne perdions un assez grand nombre d'enfans. En effet, parmi ces enfans vagabondant et mendiant par les rues qui sont recueillis par les sociétés charitables, il y en a beaucoup qui sont fils d'émigrans irlandais, et comme presque toutes ces sociétés sont protestantes, beaucoup d'enfans cessent d'être élevés dans la foi de leurs parens. Les protestans sont plus riches que nous, ajoute-t-il, et l'exercice de la charité leur est plus facile. — En effet, lui dis-je, sachant que ce sont les Irlandais et les Allemands qui forment le principal noyau des catholiques, et qu'ils sont naturellement moins riches que les familles établies depuis longtemps dans le pays, je me suis plusieurs fois demandé comment les catholiques pouvaient subvenir à l'érection et à l'entretien de ces églises qu'on voit en si grand nombre, et quelques-unes si somptueuses, dans toutes les villes. — Par le grand nombre des petites souscriptions, me répondit-il. Bien qu'à New-York, à Boston et ailleurs, il commence à y avoir des fortunes assez considérables parmi les catholiques, cependant on peut dire que nos églises et nos chapelles sont construites sou par sou. Parfois nous nous endettons. C'est ainsi que la chapelle de Newport que vous avez pu voir (très jolie chapelle en effet par parenthèse, et remplie le dimanche) n'est pas encore payée. Mais cependant nous finissons toujours par nous tirer d'affaire. — Et quelles sont, lui demandai-je, vos relations avec les pouvoirs publics ? Avez-vous à vous en plaindre ou à vous en louer ? — Ni l'un ni l'autre, me répondit-il, et cela tient à ce que, comme catholiques, nous ne comptons pas plus dans un parti que dans un autre. En fait, les Irlandais sont presque tous démocrates, mais c'est comme Irlandais, ce n'est pas comme catholiques. Au contraire, beaucoup de catholiques allemands sont républicains. Nous n'avons donc pas, comme évêques, intérêt à voir au gouvernement plutôt un parti qu'un autre. Et comme nous jouissons d'une liberté absolue, nous

n'avons rien à craindre, ni rien à espérer d'eux. — Vous êtes bien heureux! » lui répondis-je. Il comprit ma pensée et nous en restâmes là.

Ce banquet officiel, dont le menu fort élégamment imprimé sur une pancarte en soie, portait comme exergue les deux lettres R. F., surmontées d'un bonnet phrygien, a été marqué par une particularité : l'absence inusitée « de toute liqueur fermentée, » c'est-à-dire (pour parler en style moins biblique) de toute espèce de vin, remplacée par l'eau d'Apollinaris, et aussi par l'absence non moins inusitée de toute espèce de discours, l'éloquence officielle ayant peut-être été noyée dans les flots de l'Apollinaris. J'avoue avoir regretté surtout le vin, et quand j'ai demandé ce que nous avions fait pour mériter cette pénitence, voici ce qui m'a été répondu. — Bien que l'état de Rhode-Island ne soit pas un de ceux, comme son voisin l'état de Vermont, où la mise en vente des boissons fermentées soit défendue, cependant il existe dans l'état un *parti de tempérance* très nombreux et très puissant. Le gouverneur de l'état n'est pas personnellement enrôlé dans leurs rangs. Mais ils forment l'appoint de sa majorité, et, pour ne pas les mécontenter, il n'a pas osé faire distribuer publiquement du vin dans un banquet présidé par lui. — Publiquement, ai-je dit, car en s'adressant discrètement aux garçons qui faisaient le service, il n'était pas très difficile d'obtenir individuellement une petite bouteille, et comme à la fin du dîner le nombre des petites bouteilles qu'on apercevait sur la table était assez respectable, je finis par en conclure qu'il y avait avec la tempérance des accommodemens.

Puisque j'ai occasion d'en parler, je dirai cependant que cette institution des sociétés de tempérance dont les membres s'engagent à ne boire jamais ni vin ni liqueurs, est beaucoup moins risible qu'elle ne le paraît à nos yeux de Français et correspond à des mœurs tout à fait différentes des nôtres. L'ivresse qu'il s'agit de combattre en Amérique, ce n'est pas cette ivresse du vin, fort dégradante au fond, mais sur les premiers effets de laquelle nos pères ont pu, sans trop mentir à la réalité des choses, rimer quelques joyeux couplets. C'est l'ivresse du whiskey, du gin, qui conduit promptement à l'abrutissement, à la tristesse, au suicide, au crime; cette ivresse est la seule que le peuple connaisse, car le vin est hors de la portée de sa bourse. Conseiller au peuple de s'abstenir de liqueurs fortes, c'est donc lui conseiller tout simplement de se contenter d'eau claire, et c'est pour pouvoir lui donner ce conseil avec plus d'autorité que les membres des sociétés de tempérance s'abstiennent eux-mêmes de boire, non-seulement du whiskey ou du gin, mais même du vin, et se réduisent volontairement à l'eau ou au thé. On peut trouver le procédé peu efficace précisé-

ment parce qu'il est trop héroïque ; on peut, et c'est l'opinion de beaucoup de gens en Amérique, compter davantage, pour combattre l'usage funeste du whiskey et du gin, sur la vulgarisation de la bière ; mais assez de gens donnent aux pauvres le conseil de vertus, de renoncement, d'austérités qu'ils seraient incapables de pratiquer eux-mêmes, pour que ceux qui ont le courage de prêcher d'exemple méritent plutôt le respect que le sourire.

BOSTON.

1^{er}-3 novembre.

Il est écrit que de cette dernière et rapide tournée j'emporterai encore plus de regrets que de bons souvenirs. Un des plus vifs a été de ne faire en quelque sorte que traverser Boston et encore par une pluie battante. En y arrivant en chemin de fer, j'ai remarqué combien les campagnes que nous traversions ressemblaient à celles de l'Angleterre : ces pays les plus anciennement colonisés de l'Amérique se sont calqués davantage sur la mère patrie et méritent bien leur nom de Nouvelle-Angleterre. Certains quartiers de Boston, entre autres les environs du parc, ressemblent aux jolis squares de Londres ; comparaison que j'ai faite, soit dit en passant, devant un Bostonien et qui ne m'a pas paru le flatter autant que je l'aurais cru. J'aurais donné beaucoup pour pouvoir passer au moins quelques jours dans cette ville qui est le centre de la haute culture intellectuelle en Amérique et où les plaisirs de l'esprit tiennent la place que tiennent à New-York les plaisirs du monde ou les questions d'affaires. Pour une raison toute personnelle, c'était de toutes les villes d'Amérique la seule où par l'imagination j'avais déjà vécu et j'aurais voulu savoir si la réalité répondait à l'idée que je m'en étais faite. Je ne me flatte pas qu'un seul lecteur de la *Revue* ait assez bonne mémoire pour se souvenir qu'une modeste étude sur Prescott est le premier essai que j'aie soumis, il y a malheureusement plusieurs années, à leur suffrage. C'est à Boston que Prescott a vécu, c'est à Boston qu'il est mort après une vie consacrée tout entière au culte des lettres. Cette existence studieuse et sans tache a été un des enthousiasmes de ma première jeunesse : j'aurais voulu voir cette maison de Beacon-street où il a vécu ; ce cabinet où il a passé de si laborieuses journées et où il a demandé qu'après sa mort son corps fût laissé seul pendant quelques heures. Pour un peu j'aurais poussé jusqu'à sa maison de campagne de Pepperell, et j'aurais fait un pèlerinage au vieux cerisier à l'ombre duquel il mesurait sa promenade quotidienne de semi-aveugle, creusant pro-

fondément la terre sous ses pas, comme Bonnivard enchaîné creusait le sol du caveau de Chillon. Mais on m'informe que sa maison a été vendue par ses héritiers; ses livres dispersés, et j'en suis réduit à la contempler de loin. Du moins j'apprends avec plaisir que Peppere-ll est encore entre les mains de ses enfans, « exemple assez rare en Amérique, où, disait Prescott lui-même, le fils s'assoit rarement à l'ombre des arbres que le père a plantés. »

J'ai voulu tout au moins profiter de ce trop court séjour pour jeter un coup d'œil aux établissemens scolaires de la ville. Je parlerai peu de l'université d'Harvard, située à deux milles environ de la ville, que nous avons fort mal vue, car nous y avons été conduits processionnellement, un escadron de lanciers de la milice (dont beaucoup semblaient n'avoir pas fourni depuis longtemps une si longue traite) galopant à nos portières. La partie la plus intéressante de notre visite a été peut-être une courte halte à la maison du poète Longfellow, qui malheureusement étant déjà malade n'a pu nous recevoir. C'est là que peu de temps après notre départ, il s'est éteint, après une noble vie au cours de laquelle on peut appliquer ce que lui-même, dans un beau vers d'*Évangéline*, a dit de ces rivières qui coulent au travers de forêts obscures, « assombries par les ombres de la terre, mais réfléchissant une image du ciel. »

Darkened by shadows of earth, but reflecting an image of heaven.

Quant à l'université elle-même, elle se compose d'un assez grand nombre de bâtimens sans grand caractère architectural, mais présentant un assez bel ensemble, et séparés par des cours plantées d'arbres magnifiques. Qu'on se figure un Oxford ou un Cambridge plus moderne, et en tout cas quelque chose d'absolument différent de nos hideux bâtimens d'instruction secondaire ou supérieure, qu'ils s'appellent Louis-le-Grand ou la Sorbonne, bâtimens qui semblent construits dans l'unique dessein d'inspirer l'horreur de la vie studieuse. Tout en parcourant l'université au galop, je tâche d'attraper à la volée quelques renseignemens sur le genre de vie des étudiants, assez semblable à celle des *undergraduates* d'Oxford ou de Cambridge, avec plus de liberté encore. Les étudiants y arrivent, vers l'âge de seize ou dix-sept ans, de la force d'un bon élève de seconde : ils en sortent au bout de trois ou quatre ans (ceux du moins qui ont suivi les cours jusqu'au bout) de la force d'un licencié ès-lettres ou ès-sciences, selon la voie qu'ils ont suivie. Travaille qui veut ; mais comme aux États-Unis le nombre de ceux qui poussent aussi loin leur éducation intellectuelle est assez restreint, tous travaillent plus ou moins, sans quoi ils ne viendraient pas à l'université. Liberté

et absence de surveillance encore plus grandes qu'en Angleterre. Les élèves ne sont astreints qu'à une seule obligation : avoir leurs *rooms* dans l'intérieur de l'université ; mais aucune heure n'est fixée pour leur rentrée du soir. Ils ne sont point obligés, comme à Oxford, de prendre, en principe du moins, leurs repas dans le *dining hall* du collège, ni d'assister le matin à un court service religieux qui sert à constater leur présence. Impossible, vis-à-vis de jeunes gens de dix-huit à vingt ans, de pousser plus loin le principe du *self control*. Mais on s'attache aussi à leur fournir tous les moyens de distraction possible, et les exercices du sport sous tous les formes jouent un grand rôle dans leur existence. On ne s'imagine pas, comme en France, que savoir le grec et monter à cheval, faire des vers latins et tirer l'épée, lire et ramer soient choses incompatibles. Quels sont les résultats de l'éducation ainsi donnée sur la généralité des étudiants, je n'en sais rien ; mais ce que je sais, c'est que les hommes les plus distingués de l'Amérique, l'historien Prescott, le philosophe Emerson, l'orateur Everett, le poète Holmes ont compté au rang des *sophomores* de l'université d'Harvard.

J'ai eu un peu plus de loisir (au train dont nous allions, une matinée c'était beaucoup) pour visiter les écoles publiques de la ville de Boston, qu'un membre de la commission scolaire, qui est en même temps le directeur du musée, a mis infiniment de bonne grâce à me montrer. Les écoles publiques et gratuites de Boston se divisent en *primary schools*, qui répondent à peu près à nos salles d'asile ; *grammar schools*, qui répondent à peu près à nos écoles primaires ; et *high schools*, qui ne répondent à rien de ce que nous avons chez nous. Cependant, dans les *primary schools*, les enfans restent jusque vers huit ans, et dans les *grammar schools* jusque vers quatorze ans, c'est-à-dire dans les unes et dans les autres environ deux ans de plus que les enfans ne restent chez nous. C'est dire qu'un jeune garçon ou qu'une jeune fille de Boston qui n'a reçu que l'enseignement primaire en sait nécessairement plus long qu'un garçon ou qu'une jeune fille de Paris. C'est à dessein que je rapproche ces deux villes, car les écoles de Boston ont une grande réputation en Amérique et celles de Paris sont incontestablement celles où l'enseignement est poussé le plus loin en France. Cependant, à parcourir les deux programmes, je n'y ai pas vu de différences bien saillantes, sauf peut-être que les matières récemment ajoutées chez nous au programme de l'enseignement primaire, quelques notions d'histoire naturelle et de physique, et quelques principes de droit constitutionnel, figurent depuis longtemps dans le programme de l'enseignement primaire américain et y tiennent une plus grande place. En posant quelques questions aux enfans, en examinant quelques cahiers de devoirs, il ne m'a pas

semblé qu'à âge égal, il y eût aucune supériorité d'intelligence naturelle ou d'instruction chez ceux que j'interrogeais par rapport aux enfans de Paris. Quant à l'installation matérielle de ces écoles, elle est très certainement supérieure à celle de la moyenne de nos écoles parisiennes, des plus anciennes surtout ; les salles de classe sont plus vastes, plus aérées, la fourniture du mobilier scolaire surtout est plus complète. Ce mobilier comprend des instrumens de physique inconnus, je le crois du moins, dans nos écoles. Les enfans, au lieu d'être assis à la file et serrés les uns contre les autres sur des bancs de bois, ont chacun leur pupitre et leur petit siège. Mais cette disposition, excellente à tous les points de vue, a été adoptée dans celles de nos écoles qui sont le plus récemment construites, et je ne crois pas qu'entre nos plus nouveaux bâtimens scolaires et ceux de Boston il existe de bien grandes différences. En un mot, la grande supériorité des Américains en matière d'enseignement primaire me paraît être d'avoir pris les devans ; mais je ne crois pas que nous soyons, d'ici à quelques années, bien loin de les avoir complètement rejoints.

Deux choses donnent cependant à ces écoles un aspect tout différent des nôtres. La première, c'est la grande quantité d'enfans nègres mêlés aux enfans blancs. Le préjugé ne les exclut pas ici comme à Philadelphie, où il n'est pas possible de mêler dans une école de réforme les enfans des deux couleurs. Ces petites têtes crépues, avec leurs dents blanches et leurs yeux brillans, donnent un aspect très pittoresque à l'école. Ce ne sont pas les élèves les moins intelligens et les moins précoces, ni ceux dont les maîtresses se louent le moins. Je dis intentionnellement les maîtresses, car (et c'est là le second trait dont je parlais) presque toutes les écoles, même celles de garçons, sont tenues par des femmes. L'inconvénient est assurément beaucoup moins grand de faire instruire des garçons par des femmes que de faire instruire, comme chez nous, (je parle de nos écoles de campagne) des filles par les hommes. A la tête de chaque école de garçons, il y a cependant un *head master* et généralement deux maîtres adjoints, qui s'occupent des classes supérieures, car chaque école comprend plusieurs classes ; mais ce sont partout des femmes, souvent des jeunes filles, qui font les classes inférieures, et c'est un spectacle fort curieux de les voir commander à des garçons parfois aussi grands qu'elles. Mon guide m'a assuré qu'on avait fort à se louer de ce système et que les garçons témoignaient volontiers plus de déférence et de docilité vis-à-vis de leurs institutrices que vis-à-vis de leurs instituteurs. D'après le peu que j'en ai vu, j'ai été tout disposé à l'en croire sur parole.

Si la comparaison des *primary schools* et des *grammar schools* avec nos salles d'asile et nos écoles primaires est tout indiquée,

je serais fort embarrassé de savoir à quoi comparer la *high school* ou école supérieure que j'ai visitée. Cette école se divise en deux branches, *the English high school*, où l'on enseigne principalement le français, l'allemand et les sciences appliquées, et *the Latin public school*, où l'on donne, au contraire, l'enseignement classique. Il y a entre ces deux divisions de la *high school* la même différence qu'entre le collège Chaptal ou l'école Turgot et le lycée Louis-le-Grand. Mais ce qui fait la profonde différence entre cette institution et n'importe quel établissement d'enseignement secondaire français, c'est que la *high school* de Boston est gratuite et publique comme le sont chez nous les écoles primaires, et par conséquent accessible aux enfans des classes les plus humbles de la société. J'ajoute que, malgré cela, elle est, comme extérieur, plus belle qu'aucun de nos bâtimens scolaires, et que l'intérieur en est aménagé avec beaucoup d'entente et de goût. Aussi je comprends que les habitans de Boston soient excessivement fiers de cette institution qui, du reste, n'est pas spéciale à leur ville (on se souvient peut-être que nous en avons visité une à Providence) et qui n'est que l'application d'un principe essentiellement américain : mettre gratuitement l'instruction à tous les degrés à la portée des enfans de toutes les classes. On peut discuter sur le principe, mais en ne saurait en aucun cas refuser son admiration au pays lui-même, aux états et aux villes qui, pour réaliser ce programme, consentent sans marchander à des sacrifices pécuniaires considérables et mettent leur honneur à aménager des écoles gratuites avec beaucoup plus de luxe que ne sont aménagées chez nous les écoles payantes. Quant au système en lui-même, la grande majorité des esprits, et des meilleurs, est convaincue aux États-Unis de ses immenses avantages. Cependant j'ai entendu mettre en doute l'excellence de ce système par quelques Américains. Je leur ai entendu dire, ce qu'on ne manquerait pas d'alléguer chez nous, que l'enseignement littéraire et classique donné à des enfans sortis d'une condition très humble et destinés peut-être à y retomber, produisait des mécontents et des déclassés qui prenaient en dédain la manière de vivre de leurs parens, et qui, incapables de vivre du travail de leurs mains, n'en étaient pas pour cela plus capables de vivre du travail de leur intelligence. En France, l'objection serait très forte, et ce n'est assurément pas faute de bacheliers que nous périssons. Mais dans un pays jeune, où il y a tant de débouchés pour l'activité humaine, tant de choses à créer, tant de places à conquérir, l'objection ne me paraît pas très péremptoire, et tel qui sera chez nous un déclassé deviendra peut-être en Amérique un fondateur de villes. Sous ce rapport, je serais donc disposé à être plus Américain que certains Américains eux-mêmes.

La durée des études dans la *high school*, *Latin* ou *English*, est de

quatre ans. Les garçons n'y sont pas admis au-dessous de treize ans, les filles au-dessous de quatorze ans, car il existe des établissements de cette nature pour les filles, et les programmes sont absolument les mêmes. Mais, à la différence de ce que nous avons vu à Providence, les enfans de chaque sexe ont à Boston leur école à part et on ne paraît pas faire grand cas dans le Massachusetts du système qui consiste à les réunir. Je dirai même en passant que quelques doutes sur les avantages de cette réunion m'ont été exprimés dans l'état de Rhode-Island, où elle est pratiquée, et que l'opinion générale m'a paru au moins très partagée sur cette question. Quant à celle, si délicate et qui fait aujourd'hui en France l'objet de discussions si passionnées, de l'enseignement religieux, elle a été tranchée d'une façon bien simple. L'enseignement religieux a été supprimé complètement et ne figure dans aucune partie du programme, mais sans qu'on ait essayé de le remplacer par l'enseignement d'une morale laïque et civique. Comment dans la Nouvelle-Angleterre, cette patrie du puritanisme, en est-on arrivé là? Est-ce comme chez nous par hostilité contre l'idée religieuse elle-même? En aucune façon. C'est à cause de la difficulté de savoir quel enseignement religieux serait donné. Comme tous les pays protestans, mais plus que tout autre, les États-Unis sont divisés en sectes nombreuses et ardentes; méthodistes, baptistes, épiscopaux, presbytériens, etc., sans compter les catholiques, qui sont presque partout les plus nombreux. Aucune de ces sectes n'était disposée à tolérer que dans une école publique, payée par conséquent avec les deniers de tous, les croyances religieuses d'une secte fussent enseignées de préférence à celles d'une autre, parce que les adhérens de chaque secte voulaient pouvoir y envoyer librement leurs enfans. Les catholiques ont été les plus ardens dans cette campagne pour la laïcisation de l'enseignement, et cependant ils y étaient peut-être les moins intéressés, car dans beaucoup de villes ils ont leurs écoles à part. Mais quel qu'ait été le mobile, le résultat a été le même qu'en France et aujourd'hui l'enseignement est laïque dans toute l'étendue du Massachusetts, comme au reste dans beaucoup d'états de la grande Union. Je devais à la vérité de mettre en relief cette ressemblance, bien qu'elle soit plus apparente que réelle; mais je lui dois également de dire que, si confians que soient les Américains en général dans l'excellence de leur système d'éducation, des craintes s'élèvent dans beaucoup d'esprits sur les résultats de cette suppression de tout enseignement religieux doctrinal et moral, et que ces craintes comment même à s'exprimer hautement. Des hommes qui, à Boston, ne sont pas les premiers venus, ont même soutenu que le résultat auquel on était arrivé dans l'éducation des filles avait été tout simplement déplorable, et ils ont donné pour preuve que les femmes

de mauvaise vie de New-York et de Boston sortaient en grande majorité des écoles publiques. Au point de vue moral, l'expérience qui se poursuit de l'autre côté de l'Atlantique est donc loin d'être concluante. Plaise à Dieu que celle que nous sommes à la veille de tenter n'apporte pas dans le sens le plus fâcheux des argumens trop décisifs!

NEW-YORK.

4-9 novembre.

Lorsqu'après s'être quelque peu promené à travers les États-Unis, on revient à New-York, plus que jamais on trouve qu'elle mérite son surnom de *cité impériale* . C'est bien la capitale des États-Unis, en ce sens qu'auprès d'elle toutes les autres villes paraissent des villes de province. Aujourd'hui encore, après bien des mois écoulés, lorsque je cherche à me rappeler quelques-unes de mes impressions les plus vives, la rade de New-York, Broadway, Fifth Avenue, Madison Square, sont les premiers tableaux qui apparaissent devant mes yeux. C'est donc avec un plaisir infini que je m'y retrouve, peut-être aussi parce que nous y retrouvons les figures amies de ces membres du comité avec lesquels nous avons passé de si agréables jours, et pour moi en particulier parce que j'échange pour la première fois la vie d'hôtel, toujours un peu fatigante, contre l'hospitalité d'un aimable jeune ménage, chez lequel j'ai pu étudier et goûter le confort, le charme, la douceur du *home* américain. Aussi les cinq jours que j'ai passés dans leur société sont-ils demeurés pour moi un souvenir véritablement cher. Jamais non plus, je crois, le sens de la curiosité n'a été surexcité chez moi à un aussi haut degré que durant ces cinq jours. Dans cette immense ville je voudrais tout voir, tout visiter, tout connaître, et encore, pour comble de malheur, le peu de temps que j'ai ne m'appartient pas complètement, car deux de mes soirées sont retenues à l'avance, l'une par un bal que nous donne un comité spécial choisi dans la meilleure société de New-York, l'autre par un banquet que nous offre la chambre de commerce.

Le bal a été fort élégant, et c'est la première fois qu'on a vu, je crois, le drapeau blanc ombrageant un écusson fleurdelisé se marier dans une même décoration avec un drapeau tricolore surmontant les initiales de la république française. Mais le banquet m'a davantage intéressé, comme étant un spectacle plus américain. Nous nous sommes mis à table à six heures et demie et nous y serions restés, je crois, jusqu'au lendemain matin si le président n'avait annoncé (c'était un samedi soir) que tous les discours devaient être terminés

à minuit moins un quart, afin que le banquet n'empiétât pas sur la nuit du dimanche. Rira qui voudra de ce scrupule ; je connais peu de choses qui fassent à mes yeux plus d'honneur à une grande nation dont la devise est *Time is money* (et qui ne dédaigne pas l'argent) que ce respect universel pour le jour du Seigneur, ce sacrifice de vingt-quatre heures par semaine à une idée religieuse. De tous les discours que j'ai entendus de neuf heures et demie à minuit, le plus remarquable à mon avis a été débité, avec un accent très prononcé, par un Allemand d'origine, condamné à mort dans son pays en 1848, et si bien naturalisé Américain qu'il a fini par devenir ministre dans l'un des précédens cabinets ; ce curieux exemple montre bien la puissance d'absorption et d'assimilation politique de la race anglo-saxonne et la force qu'elle apporte à l'Amérique cette infusion annuelle de sang étranger. Mais le principal intérêt du banquet a été tout simplement pour moi dans la conversation de mon voisin de table qui s'est trouvé être le maire de New-York. Le maire de New-York est un Irlandais et un catholique, le premier, m'a-t-il dit, non sans un assez juste orgueil, de sa race et de sa religion qui ait occupé cette fonction importante. Aussi a-t-il trouvé lors de son élection d'ardens adversaires et a-t-on prêché contre lui (du moins à ce qu'il m'assure) dans nombre d'églises. Cette croisade lui a fait perdre quarante mille voix et il est arrivé le dernier sur la liste de son parti. Mais aujourd'hui la question est résolue : le suffrage universel a décidé qu'un catholique pouvait être maire de New-York et on ne lui fera plus la guerre sur ce terrain.

Mon voisin veut bien entrer avec moi dans des détails qui m'intéressent infiniment sur les difficultés que présente l'administration d'une grande ville comme New-York. J'apprends avec étonnement qu'il n'a pas tous les pouvoirs que le maire d'une grande ville aurait chez nous. C'est ainsi que, pour modifier maint détail défectueux de l'organisation municipale de New-York, il faut l'intervention du congrès qui siège à Albany et du gouverneur de l'état. Or la ville de New-York (qui a été pendant longtemps fort mal administrée) est aux mains des démocrates ; l'état au contraire est aux mains des républicains. De là des difficultés perpétuelles entre le gouverneur et le maire. C'est ainsi par exemple que l'administration de la police échappe presque entièrement au maire ; la police est administrée par une commission dont les membres, nommés pour un temps par son prédécesseur, ne peuvent être révoqués par lui et lui ont précisément écrit le matin même une lettre des plus impertinentes qui a paru dans tous les journaux. Le sujet de la querelle est la prétention qu'a eue le maire d'abolir dans l'administration de la police un abus qui est en usage dans toutes les administrations publiques et qui consiste à forcer les fonctionnaires de l'ordre le plus humble à prélever une retenue sur

leur salaire au profit de la caisse électorale de leur parti. L'administration de la voirie lui échappe de même presque complètement, toujours pour raisons politiques, et la question du balayage des rues, *street-cleaning*, est ainsi devenue une question de parti, ce qui explique peut-être pourquoi elles sont si mal balayées. Il rencontre les mêmes obstacles dans la nomination des commissaires du bureau de charité. En un mot, la politique se fourre partout à New-York, et, là comme partout, elle fait du mal. Mon interlocuteur termine ces renseignements, qui m'intéressent fort, en me proposant avec beaucoup d'obligeance toutes les facilités pour visiter New-York en détail, aussi bien les bas quartiers, sous la conduite d'un inspecteur de police, que les établissemens charitables qui sont entretenus aux frais de la ville dans Blackwell-Island. J'accepte avec empressement, car je suis toujours curieux de ces dessous des grandes villes, et je trouve à New-York comme à Londres et à Paris un triste intérêt à constater ce que la surface brillante de la civilisation moderne recouvre d'immondices et de plaies.

Le lendemain donc, suivant les instructions qui m'ont été données, je me présente au bureau central de police, où l'on me met immédiatement en relations avec un *detective*. C'est un homme à l'œil petit et fin, à la physionomie froide et résolue. « Vous pouvez parfaitement vous confier à lui, me dit mon introducteur, et aller avec lui dans n'importe quel endroit. Il aura un revolver chargé dans chacune de ses poches, et si quelqu'un faisait mine de vous attaquer, il l'étendrait raide mort. Il est coutumier du fait; seulement, dans ce cas, vous auriez à le soutenir (*to support him*). » Je réponds que je ne demande pas mieux, mais qu'on ferait peut-être bien de me donner pour cette éventualité une arme plus efficace que mon inoffensif parapluie. « Oh! non, ce n'est pas cela, me répond-on en souriant de mon erreur. Il vous défendra parfaitement tout seul et vous ferez même mieux de ne pas vous en mêler, mais vous aurez à témoigner en justice qu'il a tiré en état de légitime défense. » Sur cette assurance, nous prenons rendez-vous pour le soir, non sans qu'on m'ait fait voir auparavant un musée fort curieux, celui de tous les instrumens qui, depuis quelque vingt ans, ont servi à commettre un crime quelconque dans New-York, musée dont nous avons aujourd'hui l'embryon, grâce à l'intelligence et au sens artistique du chef actuel de la sûreté, M. Macé, et qui est fort instructif.

Je suis assez embarrassé pour parler, dans un travail de la nature de celui-ci, de la promenade nocturne que j'ai faite sous la conduite de mon énergique protecteur, promenade qui a été, du reste, absolument pacifique, et de tous les endroits où il m'a conduit. Il n'y a point de grande ville qui n'ait ses bas-fonds, et la cité impériale

est semblable sur ce point à toutes les grandes agglomérations humaines. Je dirai cependant à l'honneur de New-York que la débauche y est contenue et refoulée par la main vigoureuse de la police, fermement soutenue sur ce point par l'opinion publique, dans des quartiers obscurs où il faut aller la chercher, au lieu d'éta-ler dans les rues et dans les lieux publics la brutalité de ses provocations, comme à Londres, ou le scandale de ses élégances, comme à Paris. En ces matières si difficiles à régler, le pouvoir de la police new-yorkaise est très grand, une condamnation pour *disorderly conduct* pouvant toujours être obtenue au tribunal de police sur la simple affirmation d'un agent. Entre le laisser-faire de Londres et la réglementation de Paris, ce système serait peut-être le meilleur, si ce terrible abus de la corruption ne s'en était mêlé et si les officiers supérieurs de la police ne tiraient, m'a-t-on assuré, une redevance personnelle de certaines tolérances nécessaires. Mais, à n'en juger que par le résultat, New-York est de toutes les grandes capitales que j'ai visitées celle dont l'aspect demeure le plus décent, et je ne suis pas le seul étranger qui en ait été frappé.

Parmi les tristes scènes dont j'ai été témoin durant cette nuit, il y en a cependant deux qui sont restées particulièrement gravées dans ma mémoire et que je peux raconter. L'une se passait dans un cabaret qui est un rendez-vous notoire de voleurs blancs, car les voleurs nègres ont leurs cabarets à part. Sur une estrade environnée d'individus de mauvaise mine qui applaudissaient bruyamment, deux individus en maillot, les poings recouverts de gantelets, se livraient à une partie de boxe. Toutes les deux ou trois minutes, ils s'arrêtaient un moment pour reprendre haleine, et, pendant cet intervalle, un piano usé faisait entendre les accords d'une valse. Je regardais de loin la personne qui tenait le piano. C'était une femme d'un certain âge aux vêtemens de couleur sombre et usés jusqu'à la corde. Je me demandais comment une personne dont l'aspect était assez décent pouvait se trouver égarée en si dangereuse compagnie lorsqu'en m'approchant d'un peu plus près je reconnus qu'elle était aveugle. Ce que la pauvre femme cherchait si bas, c'était probablement un dernier gagne-pain et un refuge contre la misère. Qui sait? lorsqu'elle était au début de sa carrière artistique, en pleine possession de la santé et de la jeunesse, elle avait peut-être rêvé la gloire!

L'autre scène se passait dans un café de bas étage. Autour des petites tables circulaient, en costume plus ou moins indécemment, des femmes chargées du service, comme dans quelques-unes de nos brasseries parisiennes. Au fond de la salle, un petit théâtre et quelques piètres instrumens de musique. Pendant que

nous étions assis, une femme qui jusque-là était demeurée silencieuse dans son coin grimpa sur ce théâtre et, se dépouillant d'un grand manteau gris qui l'enveloppait de la tête aux pieds, elle apparut à peine vêtue d'oripeaux malpropres et fanés. Grande, brune (c'était probablement une Irlandaise), avec un assez beau profil, son cou et ses bras étaient d'une maigreur effrayante, probablement causée par la phtisie, mais elle conservait encore sous ce costume et dans cette dégradation un certain air de grandeur déchu. Tristement, sans entrain, d'une voix usée, elle entonna une chanson dont je ne comprenais qu'à demi les paroles, mais qui était, je le crains, fort vulgaire. Puis, se renveloppant dans son grand manteau, elle repassa auprès de nous sans même quémander, comme les autres, le prix de sa chanson, et elle alla se rasseoir dans son même coin avec le même air morne et indifférent. Était-ce le dégoût d'elle-même ou le sentiment de sa destruction prochaine qui était la cause de cet abattement? Je ne sais, et le lieu n'était guère propre à le lui demander; mais de tous les souvenirs de cette nuit, celui-là est demeuré pour moi le plus triste.

Le lendemain, j'ai voulu profiter des facilités qui m'avaient été données pour visiter les établissemens de charité et de correction que la municipalité de New-York entretient dans Blackwell-Island; hôpital, maisons de correction, hospice, asile d'aliénés. Ma visite n'a pas été aussi complète que je l'aurais souhaité. Par un sentiment dont je ne puis qu'approuver en principe la délicatesse, il faut une permission spéciale pour visiter l'asile d'aliénés des deux sexes et la maison de correction pour femmes, qui correspond à notre prison de Saint-Lazare. Ma visite s'est donc bornée à une inspection fort rapide des dortoirs de l'hôpital, des cellules où couchent les prisonniers et des ateliers où ils travaillent, ainsi que des salles et des cours où se chauffent au soleil les vieillards des deux sexes. Je n'ai rien vu dans ces établissemens qui me parût digne de remarque, sauf les précautions prises dans l'hôpital pour isoler les maladies contagieuses, précautions dont j'ai moi-même été victime. Malgré mon insistance, il m'a été impossible de pénétrer dans les tentes situées à l'extrémité du jardin de l'hôpital où l'on soigne les malades atteints de la fièvre typhoïde ou de la petite vérole. L'employé qui me servait de guide m'a dit que l'accès de ces tentes lui était sévèrement interdit à lui-même et que, pour y avoir accès, il fallait une autorisation spéciale du médecin en chef, malheureusement absent en ce moment. Je n'ai pu m'empêcher de comparer ces précautions minutieuses avec la promiscuité déplorable qui règne encore dans le plus grand nombre de nos hôpitaux, et je ne me suis pas senti fier.

Sauf ce point unique, je dirai franchement qu'aucun de ces

établissements ne m'a paru digne d'un pays où, en matière de bâtimens publics, on fait si grandement les choses. Il ne m'a pas semblé non plus, dans une visite bien rapide, il est vrai, que les pensionnaires de ces établissemens fussent l'objet de ces soins, de ce souci moral auxquels les pauvres et les malheureux ont droit. Je sais bien que la charité officielle est par elle-même toujours un peu rude et inattentive. Je citerai cependant, dans cet ordre d'idées, un petit fait qui m'a frappé. Le bateau à vapeur sur lequel je suis revenu de Blackwell-Island à New-York appartient à l'administration et sert au transport des approvisionnement. Parmi des caisses de toute nature qu'au moment du départ on embarquait à bord un peu pêle-mêle, j'en remarquai deux ou trois de forme étroite et longue qu'on rangea au milieu des autres et sur lesquelles on jeta, pour les préserver de la pluie, un morceau de grosse toile d'emballage. Un peu intrigué, je demandai ce que pouvaient bien être ces caisses. On me répondit que c'était les cercueils d'individus morts à l'hôpital qu'on ramenait à New-York, et que, si le lendemain ils n'étaient pas réclamés par les parens des défunts, ils seraient conduits au cimetière. Certes, je ne veux pas insister sur ce détail, car il faut toujours que l'on transporte des cercueils d'une façon quelconque, mais il me semble cependant que ce transport aurait pu se faire avec plus de respect. Oh! combien, par tous pays, la conduction humaine est dure aux pauvres, aux vrais pauvres, et combien sont trompeuses ces promesses d'égalité auxquelles il n'est pas jusqu'à la mort elle-même qui ne vienne donner un dernier démenti!

Après avoir rendu visite à la débauche et au crime, j'ai voulu aussi rendre visite à la misère. Pour y arriver, je me suis adressé au président de la société pour la protection des enfans (*Children's Aid Society*), M. Loring Brace, auteur d'un livre sur les classes dangereuses à New-York. La société fondée par M. Loring Brace est bien connue non-seulement à New-York, mais à Paris même, de tous ceux qui s'intéressent à la question de l'enfance, bien que ce soit peut-être à tort qu'on ait cru trouver dans les institutions créées par elle un modèle à imiter dans notre pays. Il existe, en effet, à New-York, comme au reste dans toutes les grandes villes américaines, une race d'enfans dont je ne connais pas l'équivalent chez nous. Ce sont les *news boys*, et les *blacking boys*, c'est-à-dire les garçons qui vendent des journaux (il y a aussi des petites filles qui se livrent à cette industrie) et ceux qui cirent les souliers, deux métiers que rendent également profitables, d'une part le besoin que tout Américain éprouve de lire plusieurs journaux par jour, et d'autre part, la prodigieuse saleté des rues de New-York. Ces enfans sont généralement des orphelins ou des enfans que leurs parens ont

abandonnés, soit qu'après les avoir engendrés avec la prolifique insouciance des classes pauvres, principalement dans la race anglo-saxonne, ils les aient mis tout simplement à la porte pour se débarrasser des frais de leur éducation, soit qu'ils les aient laissés à New-York en acceptant quelque engagement dans les contrées du Far-West. Ces petits abandonnés vivent à demi honnêtement de leur industrie, à laquelle ils joignent bien un peu de mendicité, mais où ils déploient déjà l'instinct commerçant de la race. Un jour je demande un journal à un garçon qui n'en avait plus que deux ou trois à la main : « C'est trois cents, me dit-il, en me tendant son journal. — Pourquoi trois cents, lui dis-je? le prix marqué est un cent. — Parce que ce sont les derniers. » Voulant voir s'il tiendrait bon : « Je ne veux pas payer plus que le prix marqué, » lui répondis-je. Immédiatement, sans discuter, il reprit son journal et s'en alla l'offrir à un autre. Nous n'avons point à Paris cette race de commerçans précoces et tous les enfans qui ne sont point en apprentissage régulier se livrent plus ou moins dans nos rues au vagabondage, à la mendicité, au larcin. Mais si rien n'est plus légitime que de mettre ainsi de bonne heure à profit les lois de l'offre et de la demande, cette vie nomade n'en est pas moins pleine de périls pour des garçons et surtout pour des filles, car si la journée se passe encore à peu près honnêtement, que feront-ils, que feront-elles la nuit? C'est à ces dangers du vagabondage nocturne que le *Children's Aid Society* a paré en élevant pour eux dans la ville un certain nombre de dortoirs où l'hospitalité leur est donnée, non point gratuitement, car ce serait encourager la paresse, mais moyennant une légère rétribution, quotidiennement perçue. Ceux-là même qui peuvent payer un prix un peu supérieur ont droit à un dortoir moins peuplé avec des lits meilleurs. L'une de ces maisons destinée aux jeunes filles porte ce nom qui m'a touché : *Home for friendless girls* : Maison pour les jeunes filles sans amis. L'organisation de ces maisons s'est même compliquée; elles sont devenues, pour les enfans qu'elles reçoivent, à la fois des maisons de prêt et des caisses d'épargne. Lorsqu'un enfant veut s'établir *blacking boy*, la société lui fait l'avance des fonds nécessaires à l'acquisition des ustensiles indispensables : brosses, cirage, boîte, etc., environ deux dollars, et se récupère ensuite par des remboursemens successifs prélevés sur les bénéfices de l'enfant. A d'autres elle rend le service de garder leur argent en leur servant un modique intérêt. Il y a là, comme on le voit, une organisation très ingénieuse basée à la fois sur la charité et sur le *self help* qui produit de très bons résultats. J'ai visité une de ces maisons, le jour malheureusement, ce qui fait qu'elle était vide, mais il est impossible de voir sans émotion ces étroites couchettes où viennent le soir chercher un abri tous ces enfans sans famille,

tous ces oiseaux sans nid, et les petites armoires, bien petites, où ils serrent leurs nippes de rechange, quand ils en ont.

C'est de là que je suis parti avec un des membres de la société pour aller visiter quelques maisons de pauvres. Il m'a conduit d'abord dans une de ces grandes maisons à six étages que Philadelphie se vante de ne point posséder et qu'on appelle à New-York *tenement houses*. Précisément, le maire de New-York avait visité la semaine précédente quelques-unes de ces maisons, et le *Harper's Weekly*, l'*Illustration* de New-York, avait publié des dessins représentant des scènes d'intérieur lamentables, croquées sur le vif dans ces casernes de la misère comme nous en avons tant à Paris. A vrai dire, l'imagination du dessinateur avait bien ajouté quelque chose à l'horreur de ces scènes; dans les pauvres chambres où j'ai pénétré, je n'ai rien vu de très différent de ce que j'ai constaté à Paris dans la cité Jeanne-d'Arc ou dans la cité des Khroumirs, sauf que les êtres eux-mêmes sont plus dégradés et se tiennent moins décemment. Mais j'étais destiné à voir mieux ou pire. Sortis d'une de ces maisons sans qu'elle nous fût tombée sur la tête (ce qui était une chance, car quelques jours après l'une d'elles s'est écroulée ensevelissant de nombreuses victimes), j'ai été conduit par mon guide dans une des rues les plus peuplées d'un district assez mal famé à New-York, celui de Five Points. Cette rue est habitée presque exclusivement, mais dans des conditions assez singulières, par une population de balayeurs et de balayeuses, les uns Irlandais, les autres Italiens, qui s'emploient la nuit à balayer Broadway et les grandes artères de la ville, pour le compte de commerçans et de particuliers assez mal satisfaits du balayage officiel. Cette population de noctambules ne se couche jamais et elle n'a ni toit ni lit. Mais ils se réunissent pendant la journée, dans une chambre louée par l'un d'entre eux, généralement une femme, à laquelle ils paient une rétribution de quatre ou cinq sous par jour, pour avoir le droit de demeurer dans cette chambre, de s'y chauffer en hiver et de prendre deux fois par jour leur part d'une nourriture grossière. Ce n'est pas cher, comme on voit, mais aussi les conditions auxquelles ils vivent sont inimaginables. J'ai pénétré, sous la conduite d'un policeman auquel mon guide, forcé de m'abandonner, m'avait confié, dans deux de ces chambres. L'une était habitée presque exclusivement par des Irlandais; des hommes, des femmes de tout âge, en haillons, à demi nus, y dormaient pêle-mêle, et entassés les uns sur les autres, dans une atmosphère fétide. Les femmes étaient les plus dégradées d'aspect, et c'est à peine si quelques-unes levaient pour nous regarder leur tête appesantie par une ivresse habituelle. L'autre chambre était au contraire presque exclusivement peuplée d'Italiens. Les dimensions

étaient plus étroites; l'entassement plus grand; mais il y avait plus d'animation, plus de vie, moins d'ivresse. Un marchand de gravures coloriées y débitait des estampes représentant Victor-Emmanuel, Garibaldi, le pape et la sainte Vierge. Il y en avait pour tous les goûts. Tout en causant avec la patronne du logis qui, dans son baragouin moitié italien, moitié anglais, m'exprimait avec vivacité la difficulté qu'il y avait pour elle à nourrir tout ce monde avec si peu d'argent, je fus frappé de la quantité de taches noires dont la muraille était mouchetée. Je touchai une de ces taches du bout de ma canne; elle se mit à marcher. J'en touchai une autre, même phénomène. C'étaient des punaises, et la muraille en était noire. Voilà dans quelles conditions vivent quelques milliers d'individus dans la cité impériale en l'an de grâce 1882. Ni à Paris, ni à Londres, je n'ai rien vu de si triste.

Je terminerai le récit de cette promenade, qui n'avait pas duré un quart d'heure, par un petit trait de mœurs. En passant devant un cabaret d'aspect assez misérable, mon policeman m'avait dit: « C'est ici le seul endroit où vous pouvez avoir *a nice drink*. » Je n'avais pas relevé l'insinuation dont la portée, je l'avoue, m'avait échappé. Au moment où nous allions nous séparer et où je le remerciais: « Est-ce que vous n'avez pas soif? » me dit-il. Cette fois je compris, mais voulant voir comment il s'y prendrait: « Non, lui dis-je, et puis je vais dîner. » Mais il me répondit: « Eh bien! donnez-moi quelque chose pour aller boire à votre santé. » Je l'accompagnai alors au cabaret, où nous vidâmes ensemble un verre d'une atroce liqueur rougie, décorée du nom de vin de Sicile, et je lui donnai un dollar, mais je ne pus m'empêcher de penser à certain sous-brigadier du service des garnis que j'ai fait courir dans Paris toute une nuit et qui a refusé d'accepter un louis, disant qu'il était en service. Décidément la police française a du bon, et je souhaiterais seulement pour elle qu'elle fût aussi bien payée par la ville et aussi vigoureusement soutenue par le public que la police de New-York.

Il y a donc beaucoup de misère à New-York, bien que ce soit la ville la plus riche des États-Unis. On trouve là, comme à Paris et à Londres, l'application de cette loi constante sur laquelle MM. les docteurs en sociologie devraient bien prendre la peine de nous donner quelques explications et qui met partout l'extrême pauvreté en contraste avec l'extrême opulence. Mais la différence qu'on pourrait établir entre l'ancien et le nouveau monde, c'est que dans le nouveau il y a beaucoup moins de misères imméritées. Ces Irlandais, s'ils voulaient s'astreindre à ne plus boire, ces Italiens, s'ils n'étaient d'incorrigibles paresseux, pourraient, en émigrant dans les contrées de l'Ouest, trouver pour leurs bras un emploi rémunéra-

teur. Mais, moitié paresse, moitié insouciance, ils se sont accoutumés de bonne heure à cette vie à la fois oisive et misérable des grandes villes, et ils n'ont pas l'énergie nécessaire pour s'en tirer. Sauf donc pour les débiles et les infirmes, on peut dire que cette misère est en quelque sorte une misère volontaire, et c'est peut-être à cause de cela même qu'elle a quelque chose de particulièrement triste et hideux.

Pendant que je vagabonde ainsi au hasard d'une fantaisie qui m'entraîne, je ne sais pourquoi, de préférence vers les spectacles les moins gais, la ville de New-York est en pleine période électorale, le second mardi de novembre (jamais, comme chez nous, un dimanche, ce serait une profanation) étant jour d'élection dans toute l'étendue du territoire des États-Unis. Il s'agit d'élire des candidats à toute espèce de fonctions : députés au congrès de Washington ou au congrès d'Albany (la capitale de l'état de New-York), conseillers municipaux, magistrats, fonctionnaires de tout ordre, etc. Cela aussi m'intéresserait fort et j'aimerais à pouvoir assister à quelqu'une de ces réunions électorales dont je lis le matin le récit dans les journaux et qui, d'après ces récits, un peu exagérés, me dit-on, seraient fort orageuses. Mais je ne puis être partout à la fois. Ce qui ajoute à la violence de ces réunions, c'est que la ville de New-York n'est pas divisée seulement entre républicains et démocrates, comme toutes les villes américaines : les démocrates qui y sont, sauf dans certains districts, en grande majorité, sont eux-mêmes coupés en deux fractions : celle de Tammany Ring et celle d'Irving Hall, sans compter une troisième de création récente. Or de Tammany Ring à Irving Hall, on se traite et on s'injurie beaucoup plus violemment, il me semble, que de démocrates à républicains. Jusque-là il n'y a rien qui ne soit tout à fait conforme à nos mœurs politiques. Mais ce qui est plus américain, c'est que parmi les candidats se trouvent cinq magistrats soumis à la réélection, et je ne puis m'empêcher de dire à mon ami S... combien cela me paraît choquant de voir des juges périodiquement jugés par leurs justiciables : « Vous avez peut-être raison en théorie, me dit-il, mais comme nous avons senti les inconvénients de ce système, nous avons essayé de le corriger dans l'état de New-York. Une loi récente a fixé pour les fonctions les plus élevées de la judicature une durée de quinze ans, et comme aucun candidat n'arrive à ces fonctions avant d'avoir passé assez longtemps au barreau ou dans les affaires pour se créer une notoriété, c'est-à-dire avant quarante ou cinquante ans, et comme l'âge de la retraite pour ces mêmes fonctions est fixé à soixantedix ans, on peut dire que ces juges sont nommés à vie. De plus, pour empêcher que les questions politiques ne décident uniquement

du choix des magistrats, il s'est formé à New-York une association très puissante de *lawyers* qui, à chaque élection, désigne ses candidats en déterminant son choix uniquement d'après leurs aptitudes juridiques, sans s'inquiéter de savoir s'ils sont républicains ou démocrates. C'est ainsi que, moi républicain, j'ai voté et je voterai encore souvent pour des magistrats démocrates, ou plutôt pour des magistrats qui sont depuis longtemps en possession de leurs fonctions et dont la réélection n'est qu'une simple formalité. Nous corrigeons par là dans la pratique les inconvéniens d'une institution qui peut avoir ses dangers. »

Tout en rendant justice au bon sens américain, qui sait corriger par des tempéramens l'excès du mal résultant de ses propres institutions, je ne puis pas dire cependant que cette argumentation m'ait rallié au principe de l'élection des juges par le suffrage universel, d'autant que nous aurions certainement en France le mal sans les tempéramens. Mais ces élections judiciaires me paraissent ne préoccuper que médiocrement l'opinion, dont tout l'intérêt est concentré sur deux élections : celle d'un représentant au congrès de Washington et celle du maire de Brooklyn, immense ville de cinq cent mille habitans qui n'est en réalité qu'un faubourg de New-York, mais qui a son autonomie municipale. Pour le congrès, deux candidats sont en présence : un avocat démocrate, qu'on dit un homme de mérite, et un jeune homme, fils d'un des plus riches propriétaires de New-York, et appartenant à la meilleure société de la ville, car la société élégante est en grande majorité républicaine. En général, on ne fait guère de doute que le succès du candidat républicain ne soit assuré par son immense fortune. Mais quelques esprits enclins au paradoxe prétendent que sa fortune même pourrait bien lui nuire et qu'il y a dans les rangs populaires une certaine réaction contre la trop grande influence électorale de l'argent. C'est du reste un fait assez nouveau que ces candidatures aux fonctions politiques de jeunes gens appartenant aux bonnes et relativement anciennes familles du pays, ces fonctions étant, au contraire, jusqu'à ces dernières années abandonnées par eux avec un certain dédain aux candidats issus des *nouvelles couches*. C'est le mouvement inverse de celui qui se produit en France. Quant à l'élection de Brooklyn, ce qui en fait l'intérêt, c'est que le maire en fonction est un des personnages importans du parti démocratique dans l'état de New-York, un des *boss* (1), pour me servir d'un terme emprunté à l'argot politique américain. Son concurrent est, au contraire, à ce qu'il paraît, un jeune homme que recommande surtout sa grande valeur person-

(1) Le mot *boss* était employé en particulier par les nègres pour désigner le contre-maître sous la surveillance duquel ils travaillaient.

nelle et, bien qu'appuyé par le parti républicain, il se présente un peu en dehors de toute coterie politique, sans le secours de la *machine*, expression intraduisible dans notre langue. Mais généralement on croit peu à son succès.

Le jour de l'élection, je demande à visiter les bureaux de vote, m'attendant à trouver aux alentours une foule très animée. Point. Je ne vois guère que des distributeurs de bulletins. Il y a dans chaque bureau autant d'urnes qu'il y a de candidats à élire, c'est-à-dire environ huit ou dix. Tandis qu'en France il est impossible de nommer simultanément un conseiller-général et un conseiller d'arrondissement sans que plusieurs erreurs se produisent, ici, aucune confusion n'est possible, grâce à une précaution très simple. Chaque bulletin doit porter au dos (en général on ne vote jamais qu'avec un bulletin imprimé) un numéro répondant à celui de la boîte où il doit être mis, et les scrutateurs vérifient le numéro des bulletins avant de les mettre dans l'urne. Les opérations électorales paraissent se faire honnêtement. En est-il de même de l'inscription sur les listes électorales? Mystère. On dit beaucoup le contraire. Toute la journée, la ville est parfaitement tranquille. Je m'attends à quelque animation dans la soirée. Même calme dans les rues. Tout près de l'hôtel de Fifth Avenue est un transparent électrique sur lequel on voit habituellement apparaître et disparaître chaque soir des affiches qui changent toutes les minutes. Ce soir, les affiches sont entremêlées de résultats électoraux, et que ce soit le candidat républicain ou le candidat démocrate qui triomphe, ces résultats sont accueillis avec la plus parfaite indifférence par la foule assez restreinte qui stationne devant le transparent. Est-ce qu'aux États-Unis, comme en France, la démocratie commencerait à se dégoûter de son pouvoir et par l'abus en arriverait à la satiété? Les chiffres donnés n'ont au reste rien de définitif et ce n'est que par les journaux du lendemain que j'apprends les résultats certains. Le richissime candidat républicain dans New-York et le *boss* démocrate dans Brooklyn sont également battus, de sorte qu'aucun des deux partis n'a de raison pour chanter victoire. Mais les journaux qui se piquent d'une certaine indépendance, comme le *New York Herald*, se réjouissent du résultat général des élections, qu'ils représentent comme signalant un commencement de réaction dans l'opinion publique contre l'influence de la fortune et contre celle des coteries politiques. C'est, disent-ils, la défaite de l'argent et du *bossism*. Je ne serais pas étonné que le pronostic fût juste et que les excès mêmes auxquels on en est arrivé n'amènassent bientôt aux États-Unis une réaction contre ce double fléau des démocraties, la corruption et la tyrannie des comités. Mais si c'est un commencement, il faut convenir qu'il y a encore fort à faire.

Quant au résultat général des élections dans l'état de New-York, il est assez bizarre. Il y avait à nommer députés et fonctionnaires. En général, ce sont les députés démocrates et les fonctionnaires républicains qui l'ont emporté, de sorte que, pendant une année, l'état de New-York va présenter ce spectacle singulier d'un pouvoir législatif démocrate obligé de vivre avec une administration républicaine. Ce qui s'est passé là dans l'état de New-York pourrait bien se passer un jour aux élections générales. En effet, le parti démocratique manque d'hommes pour les grandes fonctions publiques. A la dernière élection présidentielle, il a déjà eu beaucoup de peine à trouver un candidat, et peut-être le général Hancock, brave soldat, galant homme, dont nous avons pu apprécier à Yorktown les sentimens français, n'était-il pas tout à fait l'homme qu'il fallait pour lutter contre Garfield. A la prochaine élection, la difficulté sera plus grande encore. D'un autre côté, l'état de New-York, qui avait jusqu'à présent donné la majorité aux républicains et formait leur appoint, semble en ce moment passer du côté des démocrates, ce qui pourrait bien faire pencher la balance de leur côté aux prochaines élections pour le congrès. Il ne serait donc pas impossible que, d'ici à trois ans, les États-Unis se trouvassent en possession d'une chambre des députés démocratique avec un président républicain, situation dangereuse dont les États-Unis ont déjà fait l'expérience (mais en sens inverse) au temps du président Johnson. Ce sont là au reste de vains pronostics, et j'ai eu assez de peine à comprendre le présent (je ne suis même pas sûr d'y avoir tout à fait réussi) sans me mêler encore de prédire l'avenir.

Enfin il a fallu malheureusement prendre jour pour prononcer la dissolution officielle de notre petite troupe, dont les membres, depuis notre arrivée à New-York, commençaient, comme on a pu le voir, à ne plus se serrer autant les coudes. C'est dans un des grands salons de l'hôtel de Fifth Avenue que nous remercions une dernière fois les membres du comité de New-York, qui se sont ingéniés de toutes les façons pour rendre notre second séjour dans leur ville aussi agréable que le premier. Nous échangeons des poignées de main, des photographies et des autographes, des autographes surtout, car c'est la grande mode en Amérique, et connus ou inconnus, *inconnues* même, par lettres ou de vive voix, nous en ont demandé de tous côtés. Nous prenons aussi congé de quelques-uns de nos compagnons français, qui partent pour l'Europe par le prochain paquebot; d'autres font leurs préparatifs pour un magnifique voyage circulaire de New-York à San Francisco et à la Nouvelle-Orléans, avec arrêt dans les principales villes d'Amérique et retour par le Canada. Ils ne seront de retour en France qu'au commencement de janvier. Pour moi, je suis livré aux plus grandes perplexités. Des rai-

sons de toute nature me forcent à partir au plus tard par le paquebot de la Compagnie transatlantique du 30 novembre. D'un autre côté, j'ai une fantaisie ardente de voir San Francisco et le Pacifique. Nous sommes au 9 ; en partant le 10, j'ai le temps d'aller d'une traite à San Francisco, d'y passer quarante-huit heures et de revenir à temps pour m'embarquer en faisant même la part de l'imprévu, puisque le voyage, aller et retour, n'est que de quatorze jours et que j'en ai vingt devant moi. Si je n'ai point de mésaventures qui me retarde, je pourrai même m'arrêter une journée à Chicago à l'aller et une journée à Saint-Louis au retour. Je cherche vainement parmi mes compagnons quelqu'un qui ait le pied assez lesté pour s'associer à mon expédition. C'est une folie, me dit-on, de vouloir faire le voyage aussi vite, et quelques Américains même me mettent au défi de l'accomplir. Je reconnais que c'est en effet une folie, et, comme il faut faire en pareil cas, j'éprouve le besoin d'en rejeter la responsabilité sur un autre. C'est un très grave et très important personnage, M. le baron de Hübner, ancien ministre en Autriche et ambassadeur en France, qui la supportera. C'est la lecture de sa *Promenade autour du monde*, si jeune d'allure, si profonde et si ingénieuse d'aperçus, ce sont ces descriptions si vives qui m'ont inspiré le désir passionné de traverser en chemin de fer les grandes prairies de l'Ouest, de franchir les Montagnes Rocheuses et de descendre les pentes de la Sierra-Nevada jusqu'à la côte du Pacifique. Aussi je tiens bon. Le 10 novembre au matin, je me rends à la gare du Pennsylvania railroad, où mon aimable hôte a tenu à m'accompagner. Il me présente au conducteur du *sleeping car* ; nous nous serrons la main, et celui-ci promet avec beaucoup d'affabilité que pendant la route il viendra de temps à autre faire un bout de causerie avec moi (*a little chat*) et me montrer les endroits intéressans. La machine sifflé ou plutôt beugle, car le sifflet des machines américaines produit le bruit d'un mugissement, les lourdes voitures du train s'ébranlent péniblement et me voilà en route pour San Francisco. Lorsqu'enfant, j'arpentais par l'imagination, ma carabine sur l'épaule, les prairies du Far-West, je n'avais jamais rêvé d'aller jusqu'au Pacifique, et je me répète à moi-même mon ancien refrain, qui décidément a plus de vrai que je ne croyais :

Nos rêves s'envolent
Comme des oiseaux ;
Des rêves nouveaux
Bientôt nous consolent.

JEAN BERNARD

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Le docteur Galpeau dormait. Chaque jour, après son déjeuner et sans quitter la table, il demeurait là, immobile, les yeux clos pendant quelques instans. On le laissait seul; les portes retombaient doucement et tous les bruits de la maison s'éteignaient.

La vaste pièce antique, au plafond rayé de poutres cannelées, avec ses vieux meubles en chêne, ses tapisseries et ses vitraux de couleur, prenait dans le demi-jour un air de gravité recueillie qui aidait au repos du docteur. Il était vieux, les cheveux blancs, très fins et un peu longs, le visage rosé, avec un bon et éternel sourire qui restait sur ses lèvres même dans la détente du sommeil. Rien qu'à le voir ainsi, dans ce milieu et dans ce repos, les mains croisées mollement sur ses genoux et la tête un peu inclinée sur le dossier de sa chaise, on le devinait bon, vénérable et adoré. Mais l'heure passait, et comme le docteur ne faisait jamais attendre ses malades, une régularité de couvent était observée dans la maison. « A chaque moment son œuvre, » disait-il. Le moment du repos avait pris fin : on venait l'éveiller.

Une porte doucement ouverte, un pas léger, et la filleule du docteur se penchait sur lui, souriante. Sans secousse, il ouvrait les yeux, il les arrêta un instant, vagues comme dans la prolongation d'un rêve, sur le beau visage de jeune fille qu'il avait devant lui, puis, brusquement, une flamme les allumait, et c'était fini. La vie le reprenait avec ses devoirs et ses fardeaux.

Vite, il cherchait sa canne, son chapeau ; il tournait par la salle, promenant son sourire élargi sur les êtres et les choses qu'il quittait, et en route ! Alors la maison s'animait du tumulte léger des occupations quotidiennes. Bientôt un trotinement de souris annonçait que M^{lle} Herminie, la vieille et charmante sœur du docteur, disposait son installation pour le travail de l'après-midi. Une servante enlevait la table. Les chaises rangées, le rouet tiré près de la fenêtre, ouverte maintenant aux premières tiédeurs du printemps, la vieille fille se haussait sur sa chaise au dossier élevé couronné d'armoiries, et sa filleule Odette s'asseyait près d'elle, plus bas, comme autrefois. Rien n'avait changé depuis bien des années dans le « home » respectable où vivaient ces trois êtres étroitement unis. La petite Odette était devenue une grande personne d'attitude un peu raide, comme on représente les vierges byzantines, de formes parfaites, un peu trop majestueuse peut-être, avec sa taille longue et droite, et ses paupières constamment abaissées ; mais un teint clair et des lèvres d'enfant à l'expression infiniment tendre animaient d'une grâce pénétrante la froideur chaste de toute sa personne. Bien qu'elle eût vingt-deux ans, elle semblait encore enfermée dans la gaine rigide d'une jeunesse non éclosée. Aucun souffle ne l'avait épanouie, aucun de ses printemps ne l'avait couronnée de roses. Elle demeurait pâle, avec des regards sans rayon. Son aiguille envolée, le fil au bout du doigt, elle continuait sa tâche, tous les jours comme autrefois, avec la sérénité de son âme toute blanche.

Presque sans y songer, le docteur Galpeau, à l'aide de sa philosophie honnête et saine, et M^{lle} Herminie, avec sa morale hautement religieuse, avaient peu à peu infiltré dans l'esprit et le cœur de la jeune fille le sentiment, et comme un besoin passionné du devoir accompli. Cette passion enfiévrant parfois l'imagination d'Odette, qui rêvait de dévoûmens héroïques à cette loi sublime du devoir comme rêvent d'amour les autres jeunes filles.

M^{lle} Herminie mourait de peur que le couvent ne lui prît sa filleule, car elle avait, disait-elle, tout ce qu'il fallait pour faire une belle sainte Thérèse. C'est pourquoi elle eût voulu la voir mariée, estimant qu'il n'y a point trop de femmes taillées sur ce modèle-là de par le monde pour qu'il soit nécessaire de cacher derrière les

murs d'un couvent ces types de vertu solide et douce qui aideraient peut-être à régénérer l'espèce. Mais si Odette refusait tous les mariages qu'on lui proposait, elle ne songeait pas davantage à entrer en religion. Elle avait bien compris que son devoir était de vivre pour le bonheur des deux vieilles gens qui l'adoraient, et c'est pour eux qu'elle vivait. Il est vrai qu'elle caressait le rêve d'une autre immolation à un devoir plus doux encore; mais celui qu'elle attendait depuis bien des années et qui devait revenir, pensait-elle, celui-là n'était pas encore revenu.

Le rouet chantait sous le pied rapide de M^{lle} Herminie, tandis que ses doigts minces faisaient virer prestement le fuseau déjà lourd. Et cependant elle ne s'arrêtait pas de babiller, caquetteuse comme il lui convenait, gaie comme sa conscience et aussi un peu bruisante, afin d'étourdir les rêveries d'Odette, qu'une tristesse alanguissait. Parfois la vieille fille s'arrêtait sur une question brusque qui secouait Odette et la faisait répondre, de sa voix chantante et comme enfantine, le refrain court et éternel de toutes leurs causeries :

— Oui, marraine.

Et toujours le rouet ronflait. Tout à coup il s'arrêta net et le fil se cassa. Le docteur venait d'entrer. Il avait ouvert la porte d'un coup, son bras tremblait. Il fit un signe à sa sœur et se rejeta en dehors. M^{lle} Herminie se précipita et tira la porte sur elle, vivement; puis des pas s'éloignèrent dans la direction du cabinet du docteur, à l'autre bout de la maison. Et Odette, qui avait regardé vaguement du côté de cette scène, n'entendant plus rien, reprit son fil et le tira lentement, à passes régulières, le front penché, le corps immobile.

M^{lle} Herminie ne revenait pas. Alors, peu à peu, dans le silence qui s'était fait près d'elle, la jeune fille s'abandonna à toute sa rêverie. Même, se voyant bien seule, elle eut un soupir de soulagement. Son visage perdit de sa rigidité douce, ses doigts laissèrent tomber l'aiguille, et, le front renversé, elle ouvrit tout grands vers le ciel ses yeux d'où filèrent deux lourdes larmes.

De temps à autre, le chagrin d'Odette lui serrait le cœur plus durement et la mettait en ces défaillances où les pleurs coulaient. Elle se reprenait et retrouvait vite sa sérénité dans son obstination courageuse au devoir : mais pas assez vite cependant pour que l'invincible attrait du souvenir ne l'eût ramenée vers le passé avec la vision attendrissante de celui à qui elle avait donné son cœur, sans en avoir jamais reçu que la douleur d'une séparation qui semblait devoir être éternelle.

A ces momens où elle s'abandonnait aux délices et aux tourmens de sa pensée, elle revoyait toutes vives en elle les traces ineffaçables

de ses premières joies d'enfant et des premiers coups de son chagrin. Elle se retrouvait, naïve fillette échappée du couvent avec ses émois inconscients, en présence d'un jeune homme triste et charmant qui ne la regardait pas. Elle se souvenait de l'embarras délicieux qui la rendait immobile près de lui, tandis que son cœur battait follement et sans qu'elle sût pourquoi. Jamais un autre que lui ne l'avait ainsi troublée, et jamais peut-être elle n'eût deviné que ce trouble était de l'amour sans le déchirement qui avait comme fait jaillir pour elle cette révélation de son âme toute brisée, le jour où il était parti.

Car il était parti ! Et elle se rappelait les moindres détails de cet événement comme si les jours, les mois, les années qui s'étaient écoulés depuis lors avaient passé avec la rapidité, la fugacité des ombres du rêve sur cette douloureuse et ineffaçable réalité.

La pensée d'Odette venait de toucher encore à cette minute inoubliée : son regard s'abaissa et elle regarda autour d'elle. C'était bien là qu'elle avait vu Bernard pour la dernière fois. Il était assis sur cette chaise, entre le docteur et M^{lle} Herminie. Il parlait presque bas et il demeura longtemps. Elle se souvint de l'ouvrage qu'elle brodait alors ; c'était un voile pour l'autel de la Vierge ; elle avait mis une date en un coin. Déjà six ans ! la Vierge n'avait donc pas vu la date ?

Odette regarde au pied de la chaise et retrouve le même rayon de clarté qui se mouvait auprès de Bernard et qu'elle suivait timidement sous ses cils baissés. Il était là ! Rien n'a changé autour d'elle : elle ferme les yeux et croit le voir encore. Puis, soudain, il s'était levé, tout ému, disant qu'il partait pour un grand voyage. M^{rraine} lui avait demandé : « Reviendrez-vous ? » Et après un silence long, long, qui la faisait mourir, elle l'avait entendu murmurer : « Peut-être ! » Et il s'était enfui, tandis qu'elle se sentait tomber et comme s'il emportait sa vie.

M^{rraine} l'avait consolée en lui disant : « Il reviendra. » Et elle l'attendait toujours. Mais elle n'était plus la petite Odette, l'enfant ignorante que l'on berce avec un espoir vague.

Plus tard, elle voulut savoir pourquoi Bernard était parti, et on lui avait dit la vérité terrible. Bernard s'était enfui, enlevant une femme à son mari, la belle M^{me} de Terris. C'était un crime. D'ailleurs on lui disait que ces amours adultères s'achevaient vite dans le dégoût et la mutuelle lassitude des coupables. Certainement les instincts honnêtes de Bernard le sauveraient et le ramèneraient à ce foyer d'où il avait emporté un pur et vivifiant souvenir.

Odette s'était dit que son devoir serait de consoler ce coupable, de rendre sa dignité à ce malheureux et de lui apprendre la source

du bonheur vrai en lui donnant, avec son cœur plein d'amour, toutes les joies de la terre. Cependant si Bernard ne revenait pas? Alors elle avait la sensation d'un écrasement, d'un éparpillement de toutes ses volontés, de toutes ses forces vertueuses. Elle sentait bien qu'elle vivait d'un espoir et, si elle le perdait, qu'elle perdrait avec lui le courage de la vie et de ses devoirs. Aussi elle se fortifiait et se ranimait sans cesse avec la même pensée consolante et douce dans sa tristesse infinie : Il reviendra!

Elle le murmurait de ses lèvres tendres où venait alors comme un sourire. Elle le reedit cette fois avec une vivacité plus grande : ses yeux étaient mouillés et marraine ne devait pas la voir pleurer. Pour se distraire, elle prit dans sa corbeille un mignon tricot de laine blanche et fine tourné pour faire un chausson de premier-né. C'est hier qu'elle était allée visiter une pauvre jeune mère, dans cette fourmilière de ménages ouvriers qui se tassent autour des forges de Saint-Price-sur-l'Isle. Elle avait vu là, sur des loques misérables, un bébé tout rose, avec sa chair délicate et ses petits yeux bleus trop ouverts. Elle l'avait bercé, le tenant tout près d'elle, très émue, la poitrine gonflée d'une émotion étrange dont elle se souvenait. L'enfant, de ses pieds nus, gigottant, avait effleuré sa joue et elle les avait baisés avec une douceur et une curiosité troublée de l'appétit qui lui venait pour ces baisers maternels. Elle tricotait vite des bas grands comme le doigt pour coiffer ces petites merveilles, si menues et si tendres, dont le souvenir riant lui était resté dans l'esprit. Et maintenant, dans l'envolée de sa laine blanche sur le bout de son doigt rapide, Odette mêlait au refrain éternel de son rêve d'amour comme le murmure du bercement mystérieux de quelque songerie maternelle.

II.

M^{lle} Herminie était demeurée seule dans le cabinet du docteur, avec un jeune homme qui se tenait debout devant elle, le front un peu courbé, d'un air d'accablement. Elle s'approcha et lui posa les deux mains sur les épaules, le regardant en face ; puis le visage de la vieille fille s'attrista, ses bras retombèrent, elle secoua la tête et lui dit, un peu brusque :

— Asseyez-vous... Eh bien! reprit-elle aussitôt, vous voilà revenu? Vous y avez mis le temps. Je ne vous attendais plus.

Le jeune homme se remettait de la grosse émotion de son arrivée ; il sourit légèrement.

— Vrai ! dit-il, vous ne m'attendiez plus? Alors, pourquoi le doc-

teur m'a-t-il dit, en me serrant les mains tout à l'heure, que M^{lle} Odette n'était pas mariée?

— Laissons Odette, s'il vous plaît, riposta M^{lle} Herminie qui demeurerait grave, et parlons de vous, Bernard. Êtes-vous libre, enfin?

— Je pourrais vous répondre simplement : Oui, et, laissant là le passé, vous parler seulement de mes projets d'avenir. Mais je sens que votre conscience éprouve le besoin de me juger. Vous n'êtes pas certaine que je sois digne de votre bienveillance d'autrefois. Vous comprenez pourquoi je suis revenu, mais vous vous êtes promis de repousser mes vœux jusqu'après l'enquête.

— Parfaitement, répondit M^{lle} Hermine. Vous nous avez laissé sans nouvelles, Bernard. Nous ne savons rien de vous sinon que vous étiez autrefois un jeune homme honnête, intelligent, au cœur fier, et que nous aimions tous. Une passion funeste vous a entraîné hors du droit chemin. Qu'êtes-vous devenu depuis? Vous êtes-vous repenti, ou votre sens moral a-t-il dévié de façon à modifier absolument votre caractère et vos mœurs? Vous l'avez dit, c'est ma conscience qui vous interroge, et c'est une responsabilité lourde pour elle que de juger, devant Dieu, si vous êtes digne ou non du trésor que vous êtes venu chercher. Encore une fois, êtes-vous libre? Et vous savez comment je l'entends : libre moralement vis-à-vis de la femme que vous avez enlevée à son foyer et qui ne peut réclamer d'autre appui dans le monde que le vôtre.

Bernard croisa violemment ses bras.

— Alors, vous me demandez si elle est morte? Eh bien! non : elle vit. Et vous voulez que mon existence entière reste rivée à cette faute dont l'enivrement a été court, je vous le confesse? Vous prétendez que je demeure à la disposition de son caprice, sous le prétexte que l'un de ses caprices a été de désertier son foyer avec moi, tandis qu'une autre fantaisie l'a emportée loin de moi, voilà deux ans, sans un regret, sans un souvenir? La chaîne a été rompue par sa faute, et vous voulez que je traîne éternellement le lambeau qui m'attachait? Vous voulez que j'attende dans la solitude d'une vie rongée de remords la certitude morale qu'elle peut se passer de mon appui? Mais alors, pourquoi m'avez-vous demandé, le jour du départ, si je reviendrais?

M^{lle} Herminie allait répondre, Bernard l'arrêta; il paraissait exaspéré :

— Ah! tenez, il ne manquait plus que cela pour me pousser à la haine. Oui, je la hais, cette femme qui a si bien brisé ma vie, sous toutes ses formes, matérielles et morales, qu'il ne me reste même plus le dernier espoir que je gardais, celui de retrouver près

de vous et avec... celle que vous m'aviez offerte jadis, le courage d'être honnête et la possibilité d'être heureux!

— De la haine! murmurait M^{lle} Herminie les mains jointes avec effroi. Voilà bien les hommes!

— Évidemment, répondit Bernard qui se calmait, nous ne sommes pas des anges; c'est convenu. Les femmes jugent avec leur cœur, nous avec la logique de notre égoïsme natif. Il faut s'entendre. N'oubliez pas, mademoiselle, que votre jugement, en ce qui me concerne, doit s'appuyer sur le raisonnement et non pas s'échapper, tout formulé, et faussement, je vous en prévient, des exaltations de votre sensibilité. Laissez-moi plaider ma cause. Il y a ici une vie en jeu, et peut-être deux, si j'ose en croire l'exclamation du docteur.

M^{lle} Herminie, un peu déroutée par la fermeté et cette sorte d'audace inattendue de Bernard, le regarda sans répondre. Le jeune homme, dont la voix s'était subitement voilée d'émotion, se pencha vers elle, s'accoudant sur un genou, et parlant plus bas :

— En deux mots, dit-il, l'histoire est celle-ci : Alice de Terris, que je désirais de passion plus que je ne l'aimais d'amour, m'a obligé à l'enlever. J'avais pour tout bien ma situation d'ingénieur attaché à la direction des forges de Saint-Price-sur-l'Isle. Elle le savait. Elle me fit donner ma démission, nous partîmes. Son mari l'avait habituée à ne jamais subir une privation. Près de moi, elle connut la gêne, et cette initiation qu'elle me devait me rabaissa dans son esprit. Nos ressources épuisées, je cherchai un emploi. Par un bonheur que nous ne méritions guère, j'entrai en qualité de correcteur dans une imprimerie de Genève. Je nous croyais sauvés; Alice se déclara perdue : mes appointemens étaient minces, elle manquait de tout. Cependant, elle supportait mieux encore les privations que la tristesse de mon caractère. Pauvre devant elle, ma fierté s'irrita et je devins rude; son orgueil de femme, toujours adulée et soumettant tout et tous à son caprice, se révolta, et nous restâmes en face l'un de l'autre, hautains tous les deux, nous heurtant de front, ne cédant jamais. Elle souffrait réellement et j'en avais pitié. Parfois nous pleurions ensemble et une explosion d'amour nous rejetait aux bras l'un de l'autre; puis la vie recommençait, amère, pleine de remords, de lassitude et de regrets. Elle est noble, si elle est indomptable. Un jour, je trouvai en rentrant un billet où elle me disait à peu près ceci : « Que faisons-nous ensemble puisque nous ne nous aimons plus? La raison sociale de notre union illégitime est détruite. Je ne veux pas demeurer davantage un embarras dans votre vie. Nous avons commis, l'un et l'autre, une lourde faute; mieux que cela, une sottise. Tâchez de la réparer pour votre compte; pour moi, il ne me reste qu'à l'expier. Adieu! »

— C'est bien, déclara M^{lle} Herminie, le regard satisfait. Et, comme soulagée, elle respira longuement. Mais tout à coup Bernard cacha dans ses mains son visage subitement mouillé de larmes.

La vieille fille eut un frisson et s'écria :

— Vous l'aimez donc toujours ?

— Elle ? dit-il, la regardant, ne comprenant pas. Soudain, il se redressa et tendit les bras d'un mouvement désespéré :

— Je ne vous ai donc pas dit qu'en partant, elle avait emporté mon fils !

— Un enfant ! balbutiait M^{lle} Herminie, il y a un enfant !

Et maintenant, rejetée en pleine tristesse, elle dodelinait sa tête blanche comme pour dire à Bernard : Tout est fini.

Lui, ne la voyait pas, et ses bras s'étaient refermés au souvenir de l'enfant qu'ils avaient appris à bercer. Il reprit :

— Elle a emporté mon fils ! Il avait deux ans ; il parlait. J'en étais fou. Elle l'a emporté dans le hasard de sa vie. Elle l'a soustrait à cette protection du père qui lui aurait aplani tous les chemins, qui lui aurait ouvert, n'importe à quel prix, toutes les portes que son ambition eût pu souhaiter de franchir. Je me sentais des rages de volonté pour mon fils, et j'étais stupide d'amour, d'adoration devant lui. J'éprouvais des sensations bizarres, comme si mes entrailles l'eussent porté. Vous ne savez pas ce qu'à contempler cet être si petit, avec ses grands yeux clairs et sa chair délicate, je ressentais de puissance et de faiblesse à la fois, d'orgueil et de défaillance, à pleurer quand ses petits bras me serraient. Eh bien ! sa mère me le disputait, âprement, avec passion, car elle l'aime d'une façon farouche, à tuer quiconque le lui prendrait. Elle me soutenait ceci : qu'en notre situation, je n'avais aucun droit sur lui et qu'elle me le prouverait. Elle l'a fait. Elle l'a condamné à la misère ; mais il est tout à elle désormais. Car voilà deux ans que je le cherche en vain. Je crois qu'elle a quitté la France.

Bernard s'oublia un instant dans une rêverie silencieuse. M^{lle} Herminie, toute blanche d'émotion, se taisait, recueillie dans une prière intérieure. Cependant son regard, arrêté immobile sur le visage attristé du jeune homme, semblait déchiffrer lentement les promesses et les prévisions de sa destinée.

Elle pensa tout haut, malgré elle, et ces mots, tout à coup, tombèrent de ses lèvres :

— Honnête homme, il fera son devoir, toujours, quand même...

— Vous avez raison, s'écria Bernard, avec un élan vers la vieille fille et lui serrant les mains. Vous avez raison. Quand même !.. N'ayez aucune crainte, mademoiselle ; devant ma conscience, comme devant votre Dieu, symbole d'éternelle justice, je

suis libre, et je puis donner ma vie. Je suis revenu ici parce que j'avais emporté dans mon cœur un souvenir infiniment pur, que rien n'a jamais effacé ; parce que j'ai le besoin d'un foyer honnête, et que j'ai fait ce rêve de posséder chez moi l'amour dans le devoir. Ce qui a été le premier désir de ma jeunesse, je le retrouve aujourd'hui, l'orage passé, et je m'y attache, parce que je sens bien qu'à ce moment de ma vie, si je n'entrais pas résolument dans la droite voie, je tournerais certainement comme d'autres à l'habitude insouciant de la vie lâchée dans tous les plaisirs plus ou moins coupables... Et puis, je suis devenu pratique, ajouta-t-il en souriant ; vous allez voir. Je suis entré comme ingénieur dans une de nos grandes compagnies de chemin de fer. Douze mille francs d'appointemens. Avec une femme et une dot on peut encore faire un ménage. Si je suis seul, l'argent passera par la fenêtre et je manquerai de tout. Voyez-vous, dit-il, riant tout à fait, — car M^{lle} Herminie avait repris ses couleurs et son bon sourire, — j'ai des instincts égoïstes qui exigent absolument qu'on chauffe mes pantoufles et que l'on recouse mes gants. J'entends que l'on s'occupe de mon bien-être et que l'on se préoccupe de mes goûts. Vous voyez bien que je suis né pour faire un excellent mari...

Sur ces mots, le docteur rentra, et, comme l'on riait, il s'assit tout de suite, les jambes cassées d'émotion et de plaisir.

— Hé bien? dit-il, regardant tour à tour Bernard et sa sœur.

M^{lle} Herminie redevint grave pour dire à son frère avec un grand air d'anxiété mal apaisée :

— Eh bien! je crois que nous pouvons la lui donner.

III.

Le lendemain, Bernard s'éveilla dans la chambre d'une auberge où il était descendu la veille, au hasard de l'omnibus qu'il avait pris à la gare. La maison, peinte en jaune, avec des volets d'un rouge brun, portait sur toute la largeur de sa façade, bien haut sous les toits, pour être lue de loin, cette enseigne pompeuse : *Grand-Hôtel de Saint-Price*, en lettres hautes d'un mètre.

Au demeurant, c'était une auberge de village en Périgord ; c'est-à-dire qu'elle offrait bon visage, bonne chère, avec un dédain absolu du confortable et même d'une minutieuse propreté. De chaque côté de la porte d'entrée, l'épluchage des légumes et la dépouille des volailles plumées laissaient une jonchée permanente. Dans la salle commune, les poules picoraien et gloussaient, menant leurs poussins à la recherche des miettes abandonnées ; sous les bancs,

les chiens des rouliers rongeaient de vieux os, et çà et là, les servantes mal peignées traînaient leurs sandales. En haut, dans les chambres, on secouait les draps aux fenêtres, à côté des volets clos d'une seule chambre où Bernard dormait encore.

Cependant il se leva et poussa ses volets. Des ramiers s'effarèrent, prenant la fuite, et, d'en bas, l'hôtesse lui cria : « Bonjour ! » avec un sourire familier. Il pensa qu'elle le reconnaissait, et le souvenir lui revint d'avoir vécu là. Il s'attendrit et son regard chercha les endroits du village qu'il connaissait le mieux.

L'auberge était plantée sur le chemin de la gare, entre la place qui formait le centre du bourg et les forges qui le commençaient par un bout. A droite et à gauche de Bernard se dressaient, dans la clarté du jour matinal, les quatre ou cinq habitations où s'étaient jouées les scènes douces ou terribles de son premier roman d'amour. Ici le bâtiment large et bas qu'il occupait comme directeur de l'usine et des forges ; presque en face, la haute maison élégante avec son balcon en fer forgé et la tache d'or de ses panonceaux, où demeurait, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, le nouveau notaire de Saint-Price. Bernard eut un frisson au cœur en entendant des voix jeunes et gaies qui partaient de là. Il retrouvait brusquement l'écho de ses émotions passées en regardant cette maison funeste d'où il s'était enfui un jour, emportant dans ses bras la belle M^{me} de Terris, tandis que, derrière lui, un drame sanglant laissait la maison vide : deux hommes tués et le mari, fou de désespoir, disparu sans laisser de trace. Dans le cœur de Bernard, à jamais lassé par cette passion première, un dégoût maintenant venait apaiser le réveil subit de ses émotions. Tristement, il chercha des yeux une autre habitation qui, mieux encore, éveillait ses regrets. C'était la demeure désolée où la mère d'Alice de Terris, seule, le père étant mort de chagrin, ne se consolait pas de la solitude affreuse où l'abandon de sa fille avait laissé ses vieux jours. Bernard remarqua la tristesse morne de cette maison jadis pimpante et ornée de feuillages grimpons comme un nid d'amoureux. La façade nue demeurait fermée, exprimant le deuil ; les murs de clôture, noirs sous l'envahissement des lierres, croulaient çà et là, bouchés par les ronces, et le jardin désert, qu'il apercevait au loin, par-dessus les toits, semblait une prairie jamais fauchée, où les herbes mortes mettaient des tons flétris dans la verdure des herbes nouvelles, sous les arbres dont les branches traînaient au ras du sol.

Bernard demeurait attristé, avec une pensée de rancune contre Alice, dont l'implacable orgueil avait tout brisé autour d'elle, Alice, cette passionnée sans tendresse qui connaissait le repentir, mais non la soumission, et qui errait, seule et misérable peut-être, à travers

le monde plutôt que de venir plier sa fierté aux genoux maternels. Et il repensait à l'enfant qu'elle lui avait enlevé par ce même orgueil, ne voulant rien de lui, puisqu'elle n'en avait plus l'amour. Et il revenait à la vieille mère abandonnée, associant dans son esprit le malheur de ces deux êtres, la grand'mère et l'enfant privés de joie par la faute de cette créature indomptable et violemment rebelle au devoir.

Le sentiment du contraste qui s'était toujours fait dans sa pensée entre Alice hautaine et la douceur résignée de M^{lle} Odette de Pons, le ramena avec un mouvement de joie au souvenir de la promesse qui lui avait été faite la veille. On lui donnait Odette. Enfin il allait pouvoir asseoir sa vie dans cette tranquillité rêvée, cette paix familiale exempte de passion, cette existence grise, toute en demi-teintes, qui était devenue l'unique besoin de ses instincts apaisés. Bernard, à trente ans, entrait dans la phase doucement égoïste de l'homme en pleine possession de son « moi, » et parfaitement décidé à y rapporter toutes ses actions.

Il se pencha pour essayer de voir le bord du toit de la maison du docteur, et, presque aussitôt, il aperçut deux silhouettes fines qui traversaient la rue, en haut du village, et disparaissaient d'un pas rapide. A sa capeline noire en forme de voile de religieuse, il reconnut M^{lle} Herminie Galpeau. Sa compagne en robe claire, c'était certainement Odette. Il ne l'avait qu'entrevue, et sa curiosité lui restait. Qu'était devenue, depuis six ans, la petite pensionnaire aux couleurs vives, à la taille exiguë, qui le regardait jadis de ses grands yeux candides? Il était revenu vers elle guidé par ce seul souvenir et aussi par l'intuition de l'amour chaste que cette enfant lui avait gardé. L'affection d'Odette et ses qualités rares lui avaient fait souhaiter vivement de l'épouser. C'était du bonheur sûr, certain, qu'il mettait dans sa vie et ce désir lui tenait lieu d'amour. Car il ne s'était pas demandé si la jeune fille ainsi retrouvée pourrait lui plaire ou le laisser indifférent. Sa curiosité de la revoir ne lui laissait aucun doute sur le plaisir qu'il en attendait. Assurément elle était charmante. Et comme le sentiment plein de douceur qu'elle lui inspirait n'avait ni les besoins ni les exigences d'une passion, il s'arrêta sans aucun trouble à penser qu'en ce moment M^{lle} Herminie emmenait Odette à l'endroit que la poétique vieille fille avait elle-même choisi pour le premier rendez-vous des fiancés. Dès la veille, Bernard aurait voulu revoir Odette. Mais la vieille fille s'était courroucée :

— Comme cela! dit-elle, tout prosaïquement, sans le clair de lune des chansons d'amour? Non pas. Nous avons assez souffert; il nous faut notre roman, tout entier, depuis la première page. Ainsi, arran-

gez-vous; et si les cordes de votre guitare sont cassées, eh bien! vous en mettrez de neuves. Cela n'en vaudra que mieux.

Comme il souriait avec un peu d'ironie, elle continua :

— Je parie que vous avez oublié le puits des saules, là-bas, sous les forges, et la matinée où l'enfant vous laissa lire dans son cœur. Hein? Mais, nous l'avons conservée, la petite cruche verte que vous aviez abandonnée sur la margelle après l'avoir emplie à vous deux, vous rappelez-vous?

— Certes, dit-il, et c'était un joli tableau qui m'est demeuré dans l'esprit comme un pendant à celui de Greuze : la fillette avant la cruche cassée. Et si j'étais peintre...

— Soyez seulement poète, dit-elle, et achevez votre idylle. Voyez-vous, je la connais par cœur, ma rêveuse Odette, et je sens, comme une vieille fille qui a gardé toute sa vie ses sentimens pour elle seule, je sens que son bonheur sera plus grand, plus exquis, si elle vous retrouve et si elle reçoit vos aveux là où son cœur d'enfant a laissé un jour devant vous échapper les siens. La chaîne sera mieux et plus vite renouée; il semblera, pour vous deux, que ce passé, c'était hier et Odette croira que vous répondez à son aveu comme si vous veniez de l'entendre. Comprenez-vous? C'est peut-être des niaiseries de femme sentimentale que je vous débite là; mais que voulez-vous? nous éprouvons toutes le besoin de ces niaiseries-là : cela nous poétise la vie.

Et il avait été convenu que, sans rien dire à Odette, on l'enverrait ramasser des simples pour leurs malades autour du puits, sous les vieux saules.

Maintenant Bernard s'en allait de ce côté, ayant fait le tour du village par les champs pour éviter d'être reconnu, et il longeait un sentier sous les murs des jardins qui s'étendaient depuis les maisons de la rue principale jusqu'aux bords des prairies et des terres labourées. Le soleil montait, tiédissant l'air dont la fraîcheur printanière mettait comme un léger frisson dans les feuillages nouveaux d'un vert frileux et tendre. Des vols d'hirondelles rayaient le ciel bleu. Sur le bord du sentier, la haie d'épines se couvrait de fleurettes blanches, dont la senteur forte de sève échappée jetait dans l'air sa griserie de printemps.

Bernard passait, le cœur doucement gonflé de cette ivresse saine que l'on boit à pleins souffles dans les matinées fraîches, les pieds dans les herbes et le front libre au vent du ciel, lorsqu'un pan de mur demi écroulé l'arrêta net comme au bord d'un abîme. Dans la brèche du mur, une tête de femme se penchait, — vieille tête grise, aux yeux bouffis, les joues pendantes, la bouche rentrée dans une crispation de douleur muette. Bernard retira son cha-

peau et demeura le front courbé devant M^{me} veuve Rattier, la vieille mère d'Alice. Elle le regardait avec angoisse, mais n'osant pas parler. Cependant il comprit ce que lui demandait ce regard qui se dilatait dans un effroi de plus en plus grand à mesure que Bernard prolongeait son silence.

Il se rapprocha, attendant d'être tout près pour lui parler tout bas. Mais la vieille femme n'y tint plus. Et elle cria, la voix rauque de larmes :

— Elle est donc morte?

— Non, non, elle vit, dit précipitamment Bernard, dont les yeux rougirent.

— Eh bien! alors, qu'en avez-vous fait? Où est-elle?

Il voyait maintenant la fureur longtemps muette de M^{me} Rattier lui monter aux lèvres, prête à déborder en injures, en reproches violents que déjà ses regards exprimaient.

Elle s'était redressée d'un geste et tendit son poing :

— C'est donc que vous l'avez abandonnée! Vous êtes donc un misérable, vous, comme les autres? Vous en aviez assez, n'est-ce pas? et vous l'avez plantée là, ainsi qu'une fille ramassée au coin d'une rue... Lâche!

Bernard haussa les épaules, furieux à son tour, et s'écarta tout à coup du mur pour continuer sa route sans répondre. Mais elle, le voyant échapper, cria plus fort :

— Ma fille! je veux ma fille! Répondez-moi du moins; dites-moi où vous l'avez laissée, que j'aie la chercher. Elle doit manquer de tout, de pain peut-être! Seigneur, mon Dieu, suis-je assez malheureuse!

La vieille femme, subitement reprise par l'attendrissement de sa douleur, saisit sa tête à deux mains et gémit longuement, toute ruisselante de larmes.

Elle avait touché Bernard au plus vif de ses remords : sans cesse la pensée du dénûment probable d'Alice et de son fils le poursuivait.

Il revint et dit doucement :

— Je souffre plus que vous, madame, de l'ignorance où je suis sur le sort d'Alice, car je songe aussi à l'enfant qui partage sa misère.

— Quel enfant? dit M^{me} Rattier, les yeux grands et fixes.

— Mon fils! répondit Bernard.

Elle avait croisé ses mains, les doigts crispés, et murmurait d'un air fou :

— Un enfant!.. Ils ont un enfant!

Elle bégaya :

— Où est-il? Il faut me le donner. Je l'élèverai, moi! je... je...

Sa figure irradiait d'une sorte de joie douloureuse. Elle ne parlait plus, suivant sa pensée, où venait de naître comme un espoir de bonheur tendre, infini, inespéré. Ce redoublement de maternité qui lui tombait du ciel l'avait tout à coup prise aux entrailles; elle se réveillait grand'mère; et tout ce qui lui restait au cœur de besoin d'amour se portait soudain vers cette pensée de l'enfant, avec un attendrissement exquis dont ses lèvres tremblaient comme dans le le désir d'un baiser maternel.

Elle tressaillit et devint toute froide en entendant parler Bernard. Il disait :

— Ni vous, ni moi. Son orgueil ne veut ni de mon appui ni de votre pitié. Elle s'est enfuie, emportant mon fils, et je n'ai jamais pu retrouver ses traces. Je l'ai cherchée pendant deux ans. Et maintenant...

Il eut un geste las.

— Vous y renoncez? dit-elle le cœur tout battant d'angoisse.

— Voulez-vous donc que je passe ma vie à courir le monde? répondit Bernard d'un ton bref. J'ai fait mon devoir. On ne peut rien exiger de plus. Un autre, à ma place, se fût jugé débarrassé. Moi, j'ai voulu ravoir mon fils; elle veut le garder. Encore une fois sa volonté l'emporte. C'est un malheur. Mais je n'ai rien à me reprocher.

Elle répéta, l'accent amer et de nouveau irritée :

— Vous y renoncez!.. Je comprends; vous voulez arranger votre existence maintenant, régulariser votre vie; qui sait? vous marier peut-être!

— Certainement! répondit Bernard avec fermeté.

— Eh bien! et si elle revient? s'écria M^{me} Rattier se croisant les bras, l'œil menaçant :

— Ensuite? riposta Bernard hautain.

Puis il s'apaisa :

— Laissons cela, madame, la douleur vous rend injuste, je vous excuse. Encore une fois, j'ai fait mon devoir vis-à-vis d'Alice, largement, entendez-vous, et je le ferai encore dans toute circonstance, et quoi qu'il arrive. Mais j'ai assez souffert comme cela par elle et pour elle. J'entends, comme vous le disiez, arranger ma vie.

M^{me} Rattier baissait la tête, car une inquiétude lui venait. Elle murmura :

— Mais pourquoi vous a-t-elle quitté? Est-ce pour en suivre un autre?

Bernard eut aux lèvres une expression de dégoût.

— Oh! madame!

Elle avait rougi tout à coup; mais faisant des épaules un mouvement à la fois cynique et désespéré.

— Eh bien, après! Croyez-vous que je n'aimerais pas mieux cela que de savoir qu'elle s'est jetée à l'eau, elle et l'enfant? Ah! vous me regardez! Eh bien, oui! monsieur Bernard, j'aimerais mieux apprendre que ma fille est une drôlesse qui roule sa vie là-bas, à Paris, n'importe où, mais que je puis la rejoindre et m'installer près d'elle, dans un coin, pour la voir rire et se divertir en se moquant des hommes, cette piètre engeance, et pour élever l'enfant, le promener, l'habiller, le coucher près de moi, le dorloter. Oui, oui, j'aimerais mieux cela que de passer mes derniers jours seule comme un chien qu'on laisse crever au coin d'une borne, sans un être auprès de moi, qui tienne à moi, et avec cette pensée que, peut-être, ma fille est morte de honte ou de faim. Voilà. Et si je vous scaudalise, vous pouvez partir.

Elle avait dit cela, tout d'un trait, comme si elle vidait son cœur; il y avait un peu d'écume à ses lèvres et des larmes de rage mouillaient ses yeux rougis.

Cependant Bernard apitoyé ne répondit pas. Mais, lentement, le front baissé, il s'éloigna, rasant les murs où pendaient les lierres, dans l'étroit sentier vert qui conduisait au puits sous les saules.

IV.

M^{lle} Herminie Galpeau choisissait une heure matinale pour ses visites de charité. Elle pensait que les nuits sont longues pour les pauvres et les souffrants, et que, lorsqu'on apporte des secours, des soins et des consolations, on n'arrive jamais trop tôt. Un jour même, sa conscience la tourmentant pendant qu'elle assistait à la première messe, ce qui était une habitude quotidienne, elle vint à songer que, pendant ce temps-là, tel malade geignait, tel autre, faute de secours, pouvait rendre l'âme. On la vit se lever tout net de la chaise où elle se tenait agenouillée; faire un signe de croix rapide, et se sauver de son pas de fourmi pressée, traînant la besace gonflée qui renfermait des remèdes et des alimens. Et, depuis ce jour, elle gagna sur la messe une bonne demi-heure, dont les malheureux profitèrent en la bénissant.

— C'est bien! disait-elle en marmottant ses prières pour n'en rien perdre et les égrenant, comme perles divines, tout le long de

son chemin, quand je serai à l'*Ite, missa est*, tous nos infirmes auront déjeuné. Ça, c'est la vraie messe du bon Dieu.

Odette accompagnait partout sa marraine. Elle la suivait avec une soumission de jeune religieuse envers sa supérieure, toujours prête à l'aider, ou bien elle demeurait inactive, debout près d'elle, les doigts enlacés et doucement rêveuse; les malades aimaient à la voir. Son beau sourire triste allégeait leur peine, qu'elle semblait partager. Sa beauté un peu mystique leur jetait comme un charme apaisant. Les enfans ne pleuraient plus dès qu'elle les berçait. Quelques-uns, qui allaient à l'école, avaient surnommé Odette : « Madame la Vierge; » et, par instinct, ils lui offraient des lis. Elle portait une aumônière pendue à son côté, et ses cheveux noirs, trop lourds pour charger son front, tombaient en deux nattes longues derrière elle. Ce matin-là, M^{lle} Herminie était entrée dans la chambre d'Odette comme elle s'habillait et lui avait dit :

— Prends donc ta robe de printemps; tu vas faire peur au soleil avec cette laine brune.

Et elle l'avait aidée à lacer le corsage d'un costume en toile de l'Inde d'une fine nuance grise, d'un gris nuage où transparait le bleu lointain du ciel. L'aumônière pendait à la ceinture basse de ce corsage moyen âge, collant aux hanches et haut dans le cou. Le visage très blanc, avec sa rondeur délicate, ses traits fins et un peu vagues, ses paupières larges frangées d'ombre et demi-closes, avait l'aspect troublant de ces figures rêvées que l'on entrevoit, par un désir de l'âme, dans la teinte grise des brumes du soir ou les vapeurs bleuies qui couvrent le ciel avant le jour.

M^{lle} Herminie lustra de ses deux mains les cheveux de la jeune fille, les écartant un peu de son front trop pâle, et elle-même les tressa avec une complaisance orgueilleuse, les allongeant bas sur la jupe, où les deux nattes retombèrent. Elle dit, ne pouvant pas absolument se taire :

— Tu es très belle!

Jamais elle n'avait dit cela à Odette avant ce jour où Bernard était revenu. La jeune fille rougit brusquement et regarda sa marraine. Alors elle s'aperçut que la vieille fille la parait avec une sorte de joie contenue qui lui plissait les lèvres dans un sourire muet. Une émotion lui vint, sans aucun presentiment, mais qui l'éveilla de sa langueur accoutumée; une sensation de joie lui dilata le cœur.

En suivant sa marraine dehors par les champs pour gagner les pauvres, maisonnettes des ouvriers de la forge, Odette regardait en l'air comme s'il pleuvait sur elle un bonheur inconnu. Son visage se rosait. Elle marchait avec une hâte plus grande et, ce matin-là, c'était elle qui babillait. Elle trouvait les champs plus fleuris que la

veille, les nids parlaient plus haut. Ces mots lui revenaient à l'esprit : « Tu es très belle ! » Elle se mit à rire.

— Tu es contente ? lui dit sa marraine.

Elle ne savait pas. C'était plaisant ce qu'elle éprouvait. Elle chercha un peu, puis, répondit tout épanouie :

— C'est le printemps.

M^{lle} Herminie prit son courage, car une grosse émotion la tenait, et elle dit d'un ton assez vraisemblable :

— Bon ! voilà que j'ai oublié les fleurs pectorales pour la tisane de la mère Branchu.

— Je vais retourner, dit Odette.

— Au fait, non, j'aime mieux des fleurs fraîches. Va donc me chercher de la bourrache et des mauves autour du puits. Il y en a de belles, et cela te promènera.

La jeune fille prenait un sentier à travers les prés, M^{lle} Herminie lui cria :

— Ne te presse pas, je vais entrer voir les autres en attendant.

Odette ne songeait pas à se presser. Jamais elle ne revenait vers ce bouquet de saules que le souvenir de Bernard ne la reprit tout entière, la ramenant pas à pas, dans ce sentier d'herbes foulées, à ce moment, jamais oublié, où le secret de son amour d'enfant lui avait échappé devant lui. Elle le revoyait, lui, assis de côté sur la margelle du puits, les jambes ballantes, arrachant aux branches des feuilles qu'il jetait à l'eau. Et quand elle voyait sur l'eau des feuilles de saule au revers d'argent, elle cherchait Bernard assis sur la margelle.

Ce matin, prise de gâté, un espoir plus fort lui vint, qui mit un rayon dans sa mélancolie. Elle marcha d'un pas léger, dans la musique matinale des champs et des bois en éveil, et elle vint dans le bouquet vert tendre du saule se pencher curieusement sur le miroir du puits découvert. A l'incessante pensée du retour de Bernard se mêlait maintenant une préoccupation nouvelle. Ces mots : « Tu es très belle ! » lui chantaient aux oreilles. Elle les entendait dans le murmure des feuilles et le cri de surprise des oiseaux s'envolant effarés. Elle pensait innocemment : « Il reviendra, puisque je suis très belle ! » Et, courbée au ras de la pierre, elle allongeait le cou avec des grâces de cygne et se regardait onduler et briller sur la nappe dormante de l'eau.

Odette se tenait là renversée, accrochée d'une main à une branche flexible et s'abandonnait à contempler à la fois sa beauté et ses souvenirs dans ce trou de clarté qui l'encadrait de verdure sur un fond de ciel bleu vif. Des pas sourds dans l'herbe molle se rapprochaient

du puits. Odette pensa qu'on venait emplir des seaux, et elle se mit à rire en voyant pendre ses nattes comme des cordes presque à fleur d'eau.

Soudain les pas s'arrêtèrent et une ombre couvrit la clarté du puits.

Odette se redressa lentement, se soulevant des deux bras aux branches qui l'aidaient. Puis elle les lâcha et le feuillage libre remonta tout à coup, découvrant brusquement la jeune fille toute rosée par l'effort, criblée de feuilles sur sa robe couleur de nuage et qui sembla surgir du puits comme une fée aux regards charmés de Bernard.

Le jeune homme était là tout près d'elle, souriant, un peu troublé, la regardant avec une curiosité vive, sans parler.

Odette ne fit pas un cri; mais aussitôt qu'elle l'eut reconnu, elle sentit qu'elle allait éclater en larmes, en même temps que l'idée de s'entuir lui vint comme lorsqu'elle avait quinze ans.

Toute sa timidité d'enfant était demeurée à la jeune fille, dont l'existence presque monacale avait protégé ce duvet charmant contre le souffle impur de la vie. Elle s'empourpa et, d'un geste irrésolû, elle cacha son visage dans ses mains. Bernard la regardait respirer à coups pressés, les épaules frissonnantes, et il s'assit doucement à ses pieds sur une pierre tombée de la margelle. Alors il dit :

— Vous me reconnaissez?

Et il essaya d'écarter ses mains.

Elle, à ce contact, se mit debout d'un mouvement d'effroi, reculant pour fuir. Il ne lâcha pas ses mains, mais les serra fortement et la retint ainsi, debout devant lui, la laissant pleurer.

A ce geste de maître, Odette le regarda. Il était sérieux maintenant et ses yeux se levaient sur elle avec plus de tristesse que d'amour. Elle comprit qu'elle devait l'écouter et, se dégageant doucement, elle se rassit d'elle-même, droite et digne. Bernard lui dit, pour la rassurer tout à fait :

— Votre marraine sait que nous sommes là. C'est elle qui vous a fait venir.

Cela donna un coup de joie à Odette. Marraine le savait! Mais alors c'était le bonheur!

Il ajouta aussitôt :

— Je suis revenu pour vous.

— Marraine me l'avait promis, répondit Odette, les mains croisées et allongées sur ses genoux, les paupières baissées, avec un beau rayon de soleil qui passait dans les branches pour lui faire une couronne d'or, comme à une royale sainte de quelque vieux missel enluminé.

— Et vous m'avez attendu ! murmura Bernard, attendri.

Elle ne répondit pas, devenant tremblante.

Après un silence, il dit :

— Et si je n'étais pas revenu ?

Cela sembla cruel à Odette ; cependant elle répondit en détournant les yeux :

— C'est que votre devoir vous aurait retenu ailleurs. Et alors...

— Vous m'auriez pardonné, n'est-ce pas ? dit-il doucement. Mais me pardonneriez-vous de vous avoir quittée ? N'avez-vous point gardé contre moi une secrète amertume au fond de votre cœur ?

— J'ai toujours prié pour que Dieu vous fît heureux.

— Même loin de vous ?

La jeune fille répondit gravement :

— Même près d'elle.

Bernard eut un mouvement de violente surprise, et ce fut lui qui rougit.

Il reprit, embarrassé :

— Oui, je sais, votre marraine vous a tout dit, et peut-être eût-il mieux valu ne pas troubler vos pensées de jeune fille avec ces aveux indignes de votre pureté.

— Marraine a toujours raison, répondit Odette. Elle m'a appris mes devoirs envers vous si vous reveniez, en me donnant le courage de supporter votre absence si elle devait être éternelle, avec cette pensée que je ne devais pas désirer un bonheur qui appartenait à une autre.

— Comprenez-vous bien ce que vous dites là ? demanda anxieusement Bernard.

— Je le crois, répondit-elle.

— Alors, alors vous n'avez éprouvé pour elle et pour moi ni haine ni mépris ?

— Dieu le défend.

— Et, dit-il encore, si un jour venait où cette femme réclamerait mon aide, ma protection, et que je fusse votre mari, Odette ?

— Je vous aiderais à la secourir, dit-elle.

Mais elle ajouta vivement et rougissant d'émotion :

— Vous l'abandonnez donc ? Oh ! c'est mal ! et je ne veux pas...

— Non, dit-il très ému, c'est elle qui m'a fait libre. Votre marraine m'a entendu, mademoiselle, et elle m'a accordé votre main. Si je vous ai adressé ces questions, c'est que vous m'avez dit des paroles de pitié qui ne sont pas, il faut bien l'avouer, dans le cœur de toutes les femmes et qu'un ange seul pouvait dire. J'ai voulu descendre jusqu'au fond de ce cœur et je viens d'y apercevoir des trésors de justice et de bonté. Je vous savais parfaite,

mais pas à ce point. Maintenant je serais très malheureux et je ne me consolerais point si, m'ayant révélé toutes ces perfections, vous me refusiez le bonheur que j'en attends pour toute ma vie. Je vous le demande à genoux, ne me repoussez pas.

Et, en effet, il avait plié un genou dans l'herbe, s'écartant un peu et très respectueux de la jeune fille, qui semblait plutôt une sainte implorée par un dévot qu'une vierge suppliée par un amoureux.

Il ne lui disait pas : « Vous êtes belle et je vous aime, » mais : « Vous êtes bonne, aimez-moi. » Et Odette ressentait comme une vague tristesse passer dans sa joie. Ces fiançailles étaient graves, presque austères. L'amour ne s'ébattait point sous le rideau des saules au feuillage frissonnant. Mais au-dessus d'eux, le bleu du ciel s'arrondissait comme le dôme d'une chapelle et le souffle printanier qui les enveloppait semblait une vapeur d'encens au charme mystique et recueilli. Odette eut un léger soupir, comme au regret d'un désir inconscient, et elle chercha un mot bien grave pour répondre, en donnant sa main, à la gravité de Bernard. A ce moment, M^{lle} Herminie s'approcha d'eux. Elle était venue en courant, bouleversée d'émoi et pressée de revoir Odette, comme si déjà elle l'avait perdue.

Bernard ne se relevait point; il attendait et M^{lle} Herminie le vit presque fâché du silence un peu long de la jeune fille.

— Allons, Odette, lui dit-elle, tu peux donner ta main. Tu seras heureuse, Bernard nous l'a promis, et je compte sur toi pour en faire un bon mari s'il y manquait quelque chose.

A la voix de sa marraine, la jeune fille se rappela le commencement joyeux de la matinée, et le nuage qui l'assombrissait se dissipa. Elle songea rapidement qu'elle était belle et qu'il faudrait bien qu'on l'aimât.

Alors elle décroisa ses mains fines et, d'un geste doux, elle les allongea vers Bernard. Elle se donnait toute, comme une belle esclave à son maître, dans ce geste chaste et troublant.

Il leva les yeux sur elle et lui vit un sourire qui, pour la première fois, lui donna chaud au cœur. Une attirance inattendue lui venait pour le visage d'Odette aux lèvres tendres. Il lui baisa les mains brusquement et se leva.

Les deux femmes se regardèrent un peu effarées, car cette fois l'amour venait de secouer son aile engourdie sous le rideau des saules et elles l'avaient entendu dans le bruit du baiser.

— Rentrons, dit M^{lle} Herminie, le docteur nous attend.

Bernard prit Odette à son bras et ils descendirent les premiers dans le sentier vert, au milieu des herbes molles qui s'écartaient et

revenaient sur eux à chaque pas avec un frôlement doux comme une caresse. Derrière eux, M^{lle} Herminie appelait tout son courage et sa piété à l'aide pour vaincre la douleur qui déjà l'étreignait à la pensée d'une prochaine séparation. Et la sainte vieille fille rabrouait son cœur, l'obligeant à se réjouir du bonheur qui venait enfin pour son enfant d'adoption. Mais c'était en vain : une faiblesse la tenait ; elle baissait la tête.

Odette se retourna, et ses yeux brillans cherchèrent ceux de sa marraine.

— Vous pleurez ? dit-elle, courant à la vieille fille.

Celle-ci se défendit. Non, certes ; elle n'avait point sujet de larmes, d'ailleurs. Pourquoi ? Elle entendait, au contraire, que tout le monde fût très gai, et l'on verrait bien comme elle danserait à la noce. Pleurer ? Mais ce serait offenser Dieu, qui exauçait leurs prières.

— Cependant,.. murmura Odette, qui devinait.

Mais elle n'en voulut point convenir et se mit à rire courageusement.

— Tu sais, dit-elle, c'est comme toi, ce matin. C'est... l'air, le soleil... C'est le printemps !

V.

La compagnie d'Orléans, où Bernard remplissait les fonctions d'ingénieur, lui avait accordé un congé d'un mois. Et déjà une semaine s'était écoulée. Il en restait trois pour préparer et accomplir le mariage de Bernard et d'Odette. Il n'en fallait pas davantage pour les formalités à remplir ; mais c'était peu pour habiller la mariée.

On se pressait, on cousait les robes et les voiles dans la vaste salle antique, au plafond haut et sombre. Partout des étoffes blanches et légères traînaient. Les ciseaux couraient dans la mousseline et les fines toiles étendues sur les tables, découpant çà et là des courbes et des lignes féminines dont l'élégance accusait la perfection des formes du modèle. Odette rougissait lorsque Bernard s'arrêtait, curieux et attentif, devant ces chiffons. Car il était toujours là, Bernard. C'est en vain qu'on le chassait ; il rentrait en riant par une autre porte. Ces préparatifs d'une fête nuptiale l'encharmaient. Son cœur, qui avait brûlé toute sa flamme dans une première et terrible passion, trouvait une douceur inconnue dans les préliminaires de ce mariage presque biblique. Il contemplait sa fiancée, toujours timide, les paupières baissées, tirant son aiguille d'un geste qui semblait hâtif, et il trouvait un émoi inattendu à son-

ger que cette vierge allait être à lui. Aucune passion ne pressait ses désirs ; cependant il se troublait parfois devant le sourire d'Odette. Des souvenirs le gênaient ; il gardait comme des meurtrissures de son amour violent pour M^{me} de Terris ; un goût de volupté lui était resté qui lui semblait devoir le laisser insensible désormais, ou tout au moins blasé, pour tout amour qui ne serait pas celui d'Alice. Et il s'étonnait sérieusement quand une faiblesse délicate le prenait au cœur et le faisait s'oublier en des enfantillages amoureux près de sa fiancée. On eût dit qu'il recherchait curieusement ces sensations, à le voir rôder autour d'Odette, s'asseoir gauchement près de sa chaise, lui ramasser son dé ou ses ciseaux et guetter l'écheveau pour tendre ses mains, le genou ployé, et sentir le fil chatouiller en courant ses doigts malhabiles, tandis qu'Odette dévidait, les coudes en l'air, avec un joli mouvement de ses poignets souples.

Odette, avec ses naïvetés de vierge ignorante élevée par une vieille fille chaste, l'amusait et le surprenait, non sans charme, avec ses pudeurs instinctives mêlées à des hardiesses inconscientes. C'est ainsi qu'elle s'empourprait et fuyait s'il essayait de baiser au vol le bout de ses longues nattes, tandis qu'elle lui montrait en riant les batistes fines qu'elle mettait de côté pour sa prochaine layette. « Car, disait-elle d'un air entendu, il n'y a rien de trop doux pour ces petites chairs d'enfant tendres comme des feuilles de rose. » Et Bernard, subitement ému, revoyait son fils, comme autrefois, couché tout nu sur ses genoux. Et avec cette vision revenait le profil d'Alice, penchée sur l'enfant, le sein découvert, les yeux brûlans de passion.

— Serai-je heureux ? pensait-il alors en s'éloignant pour s'apaiser et s'interroger pendant qu'il était libre encore.

Ce que Bernard demandait à Odette, c'était de lui apporter l'oubli et le calme, et la dose de satisfactions matérielles et morales nécessaires à son bonheur, des soins, de la tendresse, de la dignité dans son ménage et des enfans pour égayer et intéresser sa vie.

Odette lui donnerait certainement tout cela ; donc il serait heureux. Et il revenait près d'elle.

La jeune fille, sans comprendre ces luttes, les devinait ; elle sentait l'affection de Bernard encore mal affirmée. Il s'était arrêté près d'elle, mais son cœur ne l'y attachait point. Un événement pouvait survenir, un retour du passé qui l'entraînerait encore loin d'elle, si elle ne parvenait à le conquérir à jamais ? Et comment ? La force de sa tendresse et la subtilité de son instinct la portaient à chercher à plaire à Bernard par des moyens absolument opposés aux séductions d'Alice. C'est ainsi qu'elle assouplit encore sa volonté pour la plier

avec une grâce parfaite à toutes les volontés exprimées par Bernard; sa réserve effarouchée acheva le contraste. En dépit de ses souvenirs, le jeune homme s'abandonnait à ces charmes nouveaux pour lui et peu à peu son cœur s'engluait dans des douceurs infinies. Lorsque vint l'heure définitive, c'est dans un oubli presque complet du passé qu'il conduisit à l'autel sa belle fiancée. Il avait demandé qu'elle fût habillée de laine blanche bordée d'hermine, avec le corsage haut et l'aumônière pendante de son vêtement habituel. Le voile long sur la traîne achevait la ressemblance du costume avec celui des châtelaines du vieux temps, dont la grâce noble et chaste plaisait tant à Bernard. Les fleurs d'oranger montées sur le sommet de la tête la couronnaient de leurs fleurons comme d'un royal diadème. A la porte de l'église, Bernard voulut qu'elle fit largesses et l'aumônière de satin blanc fut vidée, pendant que les pauvres pleuraient, les mains tendues. Les enfans jetaient des fleurs de mai et des lilas blancs sur le chemin que suivait Odette. Des tout petits se lâchaient, montraient le poing à Bernard, qui leur enlevait « Madame la Vierge. »

Et Odette leur disait :

— Je reviendrai, je reviendrai...

Mais ils demeuraient là tous, agenouillés devant elle, l'empêchant de passer, la regardant d'en bas avec adoration. Et Bernard, à deux pas d'elle, sous le parvis, la contemplait dans cette gloire, rayonnante de majesté douce comme une jeune reine bien-aimée. Derrière elle, M^{lle} Herminie, pâle comme un cierge, la tête branlante d'émotion, les joues luisantes sous les larmes qui ne cessaient plus, avait un sourire de martyre qui remercie Dieu.

Le docteur en eut pitié et il interrompit l'ovation. A sa prière, la foule s'écarta et fit la haie, semant de fleurs à chaque pas l'étroit chemin par où Bernard emmenait Odette.

Il aurait voulu qu'elle demeurât vêtue de sa robe blanche pour le voyage de Saint-Price à Paris, qui devait s'accomplir le soir même. Il n'admettait pas qu'une mariée dépouillât ses voiles symboliques ailleurs que dans la chambre nuptiale et vaincue par les supplications de l'époux. Autrement, ce drapeau virginal ne signifie plus rien, si on l'emballa dans le fourgon aux bagages juste au moment de se présenter devant l'ennemi.

Il aurait voulu emporter chez lui sa femme toute blanche, afin que le parfum de ses fleurs d'oranger restât éternellement flottant, comme un pur et divin souvenir, sous le toit conjugal.

Odette était très heureuse de ces délicates fantaisies qui mettaient un peu de poésie amoureuse dans cette union si calme et si recueillie. Et pour lui plaire, elle s'habilla, pour cette fuite dans la nuit des

noces, d'un vêtement de laine pâle, étroit et long, très simple et presque blanc, avec, dans le creux des dentelles qui s'enroulaient au cou, un brin demi-caché de son frais bouquet de mariée. Le docteur, en l'embrassant au départ, lui dit, la voix sévère, car il redoutait les naïfs effarouchemens d'Odette :

— Tu m'entends, ton devoir est d'obéir à ton mari en toute chose et, là, courageusement. Maintenant, sauve-toi.

Et ce fut lui qui se sauva, le cœur crevé de chagrin, emmenant sa pauvre vieille sœur si tremblante et trébuchante qu'il fut obligé de la prendre dans son bras pour l'aider à marcher.

Tous les deux se disaient l'un à l'autre, pour se consoler mutuellement :

— Allons, tant mieux ! elle est bien heureuse, .. bien heureuse. Nous aussi, n'est-ce pas ?

Et puis ils se répondaient : Oui, de la tête, en pleurant plus fort. Tant qu'elle les vit, Odette leur cria avec des sanglots :

— Je reviendrai, marraine, je reviendrai...

VI.

Le train qui emmenait à Paris Odette et Bernard passait par la ligne de Tours. C'était un rapide. Partis de Saint-Price à sept heures du soir, ils devaient arriver à Paris le lendemain matin à cinq heures. Ils occupaient un compartiment de premières, loué pour eux seuls.

On était à la fin de mai. La journée tiède traînait encore à sa fin un reste de chaleur qui bientôt se perdit dans la fraîcheur de la nuit. Après avoir vu, penchés tous les deux à la même portière, disparaître dans les brumes et le tournant des coteaux les maisons de Saint-Price, son clocher mince et haut, sa rivière bleuâtre avec des glacis d'argent, ses prairies bordées de peupliers aux cimes flottantes, ils se regardèrent, tristes dans leur tendresse.

Odette eut un geste frileux ; le vent battait ses cheveux, les brouillant en mèches folles sur ses yeux, et faisait frissonner ses paupières longues. Bernard leva les glaces. Un embarras respectueux le tenait devant la jeune femme silencieuse dans ses pleurs. Sans rien dire, longuement, il lui baisa les mains. Le tapage du train, le sifflement aigu de la machine et son balètement saccadé favorisaient leur silence : assourdis, ils pouvaient se taire dans un premier effarement.

Cependant une griserie venait à Bernard du contact prolongé de ses lèvres avec les pognets nus et les doigts dégantés d'Odette.

La clarté de ses vêtemens le troublait; elle éveillait ses désirs pour la conquête et la possession de cette femme vierge et qui était à lui. Il l'enlaça soudain de ses deux bras et l'embrassa follement sur tout son visage rouge de honte. Puis une confusion le prit à la voir si naïve que, ne sachant pas se défendre, elle s'abandonnait tremblante de peur. Cela rafraîchit son cerveau et tourna ses idées à une volupté pure, délicate qu'il se promit de savourer jusqu'à Paris.

Odette se remit de son effroi, le voyant s'éloigner d'elle; cependant elle ne voulait pas qu'il abandonnât sa main. En dépit des appréhensions de son être chaste, elle était heureuse de se sentir près de lui; même elle eût souhaité s'appuyer à lui et coucher sa tête sur la poitrine de Bernard, car elle était lasse, et c'était pour elle une passion rêvée que de dormir entre ses bras. Elle ne comprit pas pourquoi Bernard se dégagea doucement après avoir respiré ses cheveux et prit un air grave pour l'engager à se laisser arranger un coin où elle pût reposer quelques instans. Cela contraria beaucoup Odette et elle pensa que Bernard ne l'aimait pas assez. Mais elle obéit, et elle s'étendit sur la banquette, où il avait jeté son manteau à l'envers de satin blanc. Les plis lourds de sa robe claire enroulèrent autour de ses pieds croisés leur bordure de dentelles chiffonnées. Bernard, avec des gestes féminins, semblait coucher une enfant dans son berceau. Il laissa pendre à terre les longues tresses dénouées. Elle croisa ses mains sur sa poitrine en fermant les yeux, et Bernard eut la vision de ces marbres couchés sur le tombeau des châtelaines dans les antiques chapelles féodales. Cependant la secousse du train agitait ce beau corps aux lignes froides, aux courbes sévères, plus chaste que voluptueux, tandis que la lueur vacillante de la lampe faisait courir des ombres sur le visage à peine rosé, où éclatait la seule attirance de sa beauté, le pourpre des lèvres aux volutes épaisses, à l'expression tendre.

Mais la belle statue vivait; ce marbre avait un parfum léger de serpolet et de verveine. Et Bernard, qui se faisait volontairement poétique en cette nuit-là, songeait, regardant s'endormir Odette, que, certainement, un type de femme disparu de nos jours renaissait pour lui avec ses calmes beautés, ses vertus douces, ses soumissions d'esclave, dans cette belle vierge au profil héraldique qu'il avait découverte, enfouie aux champs, et qu'il emportait comme un trésor.

Une certitude de l'honneur faisait un calme profond dans le cœur de Bernard : désormais il n'avait plus qu'à se laisser vivre. Un moment, le souci de ses occupations, de ses travaux lui vint, et il échafauda des rêves d'avenir en regardant Odette. Même il songea

qu'il n'avait point ouvert son courrier du matin, assez lourd, car, bien qu'il fût en congé, il s'occupait des affaires les plus pressées de son administration. Et machinalement il tira les enveloppes de sa poche. L'une d'elles lui fit jeter un cri que le bruit du train emporta.

Il la retournait, et le cachet achevait de le terrifier. Les yeux agrandis, la lettre au bout des doigts, un tumulte de pensées s'éveillant en lui, il demeurait immobile avec un lourd battement de cœur. Cette lettre était de M^{me} de Terris.

Après deux ans de silence, Alice revenait à lui, et quel jour ! Il pensa à l'enfant et déchira brusquement l'enveloppe. Elle contenait quatre pages finement écrites où il lut ceci :

« Bernard, le malheur m'a rendue sage ; je reviens. Je suis lasse des luttes horribles de ces deux années passées loin de vous et pendant lesquelles j'ai tout fait pour essayer de vivre honnêtement avec mon fils. Mais c'est impossible. La vie est ainsi arrangée que la femme ne peut rester indépendante de l'homme. Épouse ou maîtresse, il faut que vous la nourrissez : ses dix doigts n'y peuvent suffire. C'est honteux. Il est bien entendu que, sans l'enfant, je n'aurais jamais eu recours à vous. Mais ma passion folle pour cet être adoré l'emporte sur mon orgueil. Je me soumetts, je m'humilie. Je suis forcée de rentrer à ce foyer que j'ai quitté par fierté et aussi pour ne pas embarrasser plus longtemps votre vie, Bernard. Je reviens vous dire : Voici ton fils. Pardonne-moi ; je suis restée digne de toi ; essayons de nous aimer encore ; ou, du moins, aimons ensemble le petit être qui nous réunit pour jamais. Il est beau, il est grand ; il est doux comme vous et il a vos tristesses. Mais je crois que son cœur a les ardeurs du mien, et quand vous sentirez à votre cou les étreintes de ses petits bras, vous reconnaîtrez votre Alice. Savez-vous qu'il a déjà quatre ans ? Il commence à lire. Maintenant c'est à vous de l'instruire ; vous en ferez un savant. Moi je lui apprendrai comment on aime. C'était bien vain à moi d'avoir rêvé de pouvoir le garder, l'élever seule, sans votre aide. Vous m'avez bien comprise, n'est-ce pas ? Vous ne m'aimiez plus, je le voyais ; mon devoir était de vous rendre votre liberté. Pouvais-je vous laisser mon fils ? Oh ! non. Donc je l'ai emporté. Aujourd'hui je vous le rapporte, mais la mère suit l'enfant. Si vous le voulez, lui, il faut que vous m'acceptiez encore dans votre vie. Si votre cœur n'était plus libre, eh bien ! je resterais près de mon fils comme la gouvernante de votre maison. Par mes services, je gagnerais mon pain et je serais heureuse. Pour ne pas me séparer de mon enfant, je ferai tout ce qu'il vous plaira. Décidez, j'attends.

« Mais voyez comme je connais bien votre cœur. En arrivant à Paris, je suis descendue chez vous et je m'y suis installée en votre absence. Votre vieille domestique, ébahie de reconnaître dans notre petit Jean le portrait de « monsieur, » m'a laissé faire. Et nous sommes là dans votre chambre; bébé se roule sur votre tapis pendant que j'écris, et il chante si fort qu'il peut une chanson de sa façon sur « papa qui va revenir. » Nous vous attendons. — ALICE. »

Bernard éprouva à ce moment la douleur la plus violente de sa vie. Il se trouvait en présence d'un irréparable malheur. Car sa conscience n'hésita pas : il était marié! Mais il perdait son fils. Dans le cours rapide de ses pensées autour de cet événement inattendu, des solutions se présentaient à son esprit qu'il rejetait à mesure dans un désespoir grandissant.

Il regardait dormir Odette, et ses doigts caressaient sans y songer le papier soyeux où Alice avait écrit la chanson de l'enfant : « Papa va revenir. » Il sentait bien qu'il se devait là et là et que son cœur se partageait entre son fils et Odette. A chaque oscillation de sa pensée, chacun d'eux l'emportait tour à tour, et il eût voulu crier d'angoisse. La trépidation du train l'énervait. Il fermait les yeux, et il voyait sa chambre à Paris; sous une lampe allumée, une femme étendue dans le grand fauteuil et un enfant deshabillé qui se roulait sur le tapis au milieu de ses vêtements épars. Il se rappelait des petits souliers au coin du feu, et des larmes lui venaient. A ce moment, il aurait tout sacrifié au bonheur de tenir sur ses genoux les membres grêles, la chair rose et nue de l'enfant. Puis il rouvrait les yeux, et il remarquait que les lèvres d'Odette se ramassaient en dormant comme pour les offrir au baiser. Elle était calme et confiante; elle s'abandonnait à lui.

Il eut une rage contre Alice, qui, maintenant, revenait déranger son bonheur. Après tout, il était marié. Ce fut la conclusion des tourmens de sa pensée, à la fin lassée. Il baissa une glace de la portière et lança loin, dans l'espace et dans la nuit, la lettre d'Alice, qu'il venait d'émettre dans ses doigts. L'air frais passa sur le visage d'Odette et l'éveilla. Elle ouvrit grands ses yeux clairs, encore vagues du rêve, et se releva sur un coude, regardant Bernard. Elle lui souriait, timide, mais dans une expression d'amour infinie. Avec beaucoup de candeur, elle demanda :

— Arriverons-nous bientôt? Je suis lasse.

Bernard, dont les idées se modifiaient encore, s'était agenouillé près de la banquette, et il se consolait de ses angoisses en fermant la bouche d'Odette par des baisers passionnés qui l'entraînaient absolument hors de son programme d'une nuit poétique et chaste.

Mais la demande qu'elle venait de faire lui frappa tout à coup le cerveau comme une flèche. Oui, on arriverait bientôt; mais on trouverait Alice installée dans la chambre nuptiale. Il se releva brusquement, regarda l'heure, interrogea l'indicateur et constata qu'il avait encore trois heures devant lui pour prendre une décision. Où emmener sa femme? Dans un hôtel de Paris? Horreur! Et quelles raisons lui donner? Encore une fois, après l'avoir embrassée, il s'était éloigné d'elle : Odette faillit pleurer. Elle pensait qu'elle préférerait encore l'effroi de ses caresses brûlantes à ces éloignemens subits, et il lui venait au cœur le désir de lui rendre ses caresses pour le retenir près d'elle. Toute rougissante de ces préoccupations nouvelles, elle cherchait un moyen de se rapprocher de Bernard, et ses regards demi-voilés se levaient sur lui, brillans d'émoi, lorsqu'il revint près d'elle d'un geste rapide et lui prit les mains.

— Odette, ma chère Odette, lui dit-il, la voix toute brisée et tremblante, voulez-vous me rendre bien heureux?

— Oh! oui, dit-elle sans baisser les yeux, cherchant à deviner sa pensée.

— Eh bien! consentez à interrompre ici votre voyage.

— Je le veux bien, dit-elle avec une joie naïve.

Il reprit :

— Nous descendrons à la prochaine station et nous ne rentrerons à Paris que dans quelques jours. Voulez-vous?

Elle pencha son visage sur les lèvres de Bernard pour demander une caresse. Et il baisa longuement ses yeux clos, tandis qu'elle souriait comme en extase. Le train sifflait. Il enveloppa rapidement Odette dans sa longue mante, dont le capuchon rabattu voila ses traits, et il l'enleva avec une véritable folie d'amoureux dans sa joie de cette obéissance qui le sauvait. Quand il l'eut installée dans la voiture qui devait les transporter au meilleur hôtel de la petite ville où ils s'arrêtaient, Bernard courut au télégraphe et, tout brutalement, il expédia ces trois mots à Alice : « Je suis marié. »

Puis il revint et s'enferma auprès d'Odette, qu'il enlaça étroitement. La voiture roula avec ses cahots de patache de province, grinçant des essieux, tandis que les lanternes envoyaient un peu de clarté aux vitres branlantes et tressautantes par lesquelles Odette et Bernard apercevaient la nuit noire, et, de chaque côté, la masse sombre des maisons silencieuses dans la ville endormie.

— Vous ne me demandez pas où nous sommes? lui dit-il entre deux baisers sous le capuchon où leurs souffles échauffaient des parfums troublans de verveine.

Elle répondit avec un geste d'insouciance qui frôla tout le corps de Bernard :

— Nous sommes ensemble.

VII.

Huit jours plus tard, Bernard rentrait à Paris, amenant Odette. Il avait reçu de sa vieille domestique une lettre assez brève et qui sentait l'émotion. Elle lui disait que la maison était vide, que « la personne » qui s'était installée chez lui, après avoir reçu une dépêche un matin, avait pris son enfant et s'était enfuie.

Et c'était tout. Bernard ignorait si Alice avait dit où elle s'allait réfugier ; mais il l'espérait. Il éprouvait le besoin de se persuader qu'il trouverait à son arrivée quelque indication qui lui permettrait de faire son devoir vis-à-vis de la femme et de l'enfant. Il ne songeait point à s'y soustraire, loin de là. Même une pensée le gênait : la brièveté de sa dépêche à Alice. S'il l'avait blessée à ce point qu'elle eût disparu et cette fois pour jamais ! Ce serait horrible, car elle l'avouait ; elle était sans ressources. Que ferait-elle maintenant ? Et son fils ? Un remords lourd l'oppressait et gâtait toutes ses joies de jeune mari, mêlait un regret profond et une inquiétude mal dissimulée à la fièvre d'amour qui le brûlait pour Odette de ses premiers feux. Il oubliait parfois les fugitives délices de ces feux couleur d'aurore, les ardeurs exquises que ce lever d'un soleil, à la marche rapide comme la tombée d'une étoile filante, mettait dans les premières obligations de sa vie conjugale, pour s'abîmer dans les troubles de sa conscience à la pensée de l'enfant qu'il venait de chasser de chez lui.

Maintenant il avait hâte d'arriver. Dans le fiacre qui les emportait, eux et leurs bagages, à l'appartement que Bernard occupait, place Royale, il expliquait à Odette qu'il serait heureux si elle pouvait se plaire dans la vieille maison qu'il avait choisie pour sa physionomie d'un temps passé dont les goûts et les mœurs lui paraissaient préférables à toutes nos habitudes actuelles.

En entrant, il fit remarquer à Odette que le caractère de sa beauté était en harmonie parfaite avec cette habitation. Derrière la lourde et haute porte ronde bardée de ferrures aux clous énormes, une voûte sombre donnait accès par la cour à l'escalier monumental qui était le luxe et la curiosité de la maison. Tout un côté de l'habitation, sur une largeur de quinze mètres environ, était occupé par les fenêtres longues, à petits carreaux, qui éclairaient uniquement l'escalier à tous les étages. Des arceaux en pierre, traversés de barres de fer, suivaient la rampe jusqu'au premier. Un palier bordé d'une

balustrade à jour amenait ensuite à la rampe boisée ornée d'urnes énormes en bois et à fleurs sculptées, et qui accompagnait ainsi, jusque dans les combles, les marches douces, larges, à pente insensible de cet escalier royal. Au-dessus de la tête des voûtes à pendentifs taillés dans la pierre. Les pas sonnaient sur les dalles. Une émotion venait, même aux humbles qui n'ont pas le sentiment de l'art. Odette montait lentement, avec un ravissement infini, ses yeux émerveillés remplis d'une joie où il y avait comme un religieux respect.

Bernard s'arrêtait au bas des marches, la regardait, souriant de sa surprise et lui disait :

— Vous reconnaissez-vous? N'est-ce pas que vous êtes bien chez vous ici? Ces marches ont été faites très basses pour laisser à votre démarche toute sa fierté, toute sa dignité chaste à vos mouvemens. Du haut de cette balustrade, vos yeux, sous leurs cils abaissés, verront venir vers vous, la révérence humble, les admirateurs de vos beautés. Je vous donnerai un page, voulez-vous?

Il riait, très heureux dans ces pensées.

— Je suppose, dit-il encore, que la marquise de Sévigné, qui était notre voisine quand elle habitait chez les Coulanges, là, en face, a dû traîner par ici le brocart de ses jupes. Même on aurait pu la monter dans sa chaise. Tenez, la voici; j'entends les porteurs.

C'étaient les gens qui montaient leurs bagages.

On arrivait au deuxième étage. L'appartement de Bernard était sur la cour. A l'intérieur, les vieilles chambres à boiseries, le plafond haut, les fenêtres jusqu'au plafond, les portes larges surmontées de panneaux, les glaces à cadres étroits formées d'une boiserie finement sculptée. Tout cela acheva d'étourdir Odette. Elle entraît réellement dans un monde inconnu, avec les vieux meubles Louis XIII, les bahuts, les chaises carrées, les tapisseries antiques, les cuivres et les faïences que Bernard avait amassés là pour peupler son logis d'objets en harmonie avec le style de ces murs et de ces lambris.

Elle s'en allait d'une chambre à l'autre, dans l'enfilade qu'elles formaient l'une après l'autre sur toute la longueur de l'appartement, avec de petits cris de surprise dont Bernard s'amusait, la suivant pas à pas. Derrière eux, la mine froide, la vieille servante marchait, portant jusqu'à sa chambre le manteau d'Odette.

Comme on traversait le salon, Bernard frappa du pied avec une exclamation de colère. Là, sur une crédence à l'étroite galerie de cuivre, un vase de porphyre gisait, couché sur le flanc, une anse brisée.

— Qui a fait ce malheur? dit-il, la voix rude, à la vieille femme qui ne bougea pas, très calme.

Elle attendit que sa maîtresse fût entrée dans l'autre chambre, alors, le regard triste et qui accusait son maître, elle dit sévèrement :

— C'est le petit.

Bernard tressaillit et se ressouvint. Il eut une bouffée de chagrin qui lui mouilla subitement les yeux.

Il demanda tout bas :

— Où sont-ils allés?

— Je ne sais pas.

— C'est impossible, dit-il, le cœur étouffé; elle n'a pas dit? elle n'a pas écrit?

— Rien, répondit la vieille femme toute pâle d'émotion. Il pleuvait, elle a pris l'enfant à son cou, enveloppé d'un châle, et elle s'est sauvée, sans rien dire. Je l'ai appelée, elle n'a pas répondu. Je l'ai aperçue passer dans la cour, très vite, puis elle s'est comme jetée hors de la porte et je ne l'ai plus revue. Un bien bel enfant, monsieur. Pauvre petit!

Bernard sentit tomber sur lui, de tout son poids, le remords terrible qu'il essayait de fuir depuis huit jours. Sa conscience honnête le poignait. Il se reprocha la légèreté de sa conduite en cette circonstance grave où Alice, sans ressources, lui rapportait son fils.

Pour ne pas être dérangé dans son bonheur, il l'avait lâchement congédiée. Il ne valait pas mieux que les autres. Les enfans qu'il aurait d'Odette seraient choyés, entourés de toutes les tendresses et comblés de toutes les joies; mais son premier-né abandonné, s'il parvenait à vivre, c'est qu'il aurait mendié son pain.

Il s'oubliait dans ces pensées rapides, le front baissé, les yeux sur ce vase mutilé par l'enfant.

— Faut-il l'enlever? demanda la vieille femme, faisant le geste de ramasser les morceaux.

Mais Bernard, l'arrêta :

— N'y touchez pas! dit-il.

Toute sa tendresse passionnée pour son fils lui reprenait le cœur en dépit de son bonheur nouveau, et il éprouvait comme un ardent besoin de garder sous ses yeux, et pendant toute sa vie, ce souvenir unique de l'enfant que, sans doute, il ne reverrait plus.

VIII.

Il pleuvait lorsque M^{me} de Terris s'enfuit de la maison de Bernard avec son fils dans les bras. S'en allant par les rues, le pas pressé, grande et belle comme elle l'était, découverte sous la pluie,

l'enfant très lourd l'essoufflant un peu, elle faisait retourner les passans, qui, lui voyant les yeux rouges dans son visage blanc et hautain, pressentaient un drame et la suivaient du regard.

Elle n'avait pas d'argent et elle dut marcher en cet état jusqu'à l'infime hôtel meublé où elle avait déposé son mince bagage en arrivant à Paris. Elle allait, comme en un rêve désespéré, trempée, les vêtemens collés, sans cesse ranimée de l'évanouissement répété de ses esprits, par la fraîcheur de l'ondée fine qui la frappait au visage. Et elle ressentait dans toute son amertume la honte et la douleur de son abandon. Il ne lui était jamais venu à l'idée que Bernard se marierait : elle le croyait désabusé de l'amour et incapable de retourner mettre dans sa vie l'embarras d'une femme, même légitime. Et il était marié !

Ce dénouement l'avait écrasée ; elle tombait par ce fait dans l'abandon absolu, elle et son enfant. Son unique appui en ce monde s'effondrait ; car elle avait bien pu plier son orgueil à venir demander de l'aide à celui qui était le complice de sa faute ; mais jamais elle ne se résoudrait à implorer la pitié de ceux qui se croyaient des droits sur elle. Solliciter le pardon du mari, du père et de la mère qu'elle avait offensés ! plutôt la mort.

Et ces pensées farouches donnaient aux traits de M^{me} de Terris, déjà blémis par le contact de l'eau ruisselante, une sorte de rigidité sombre, où se lisait une résolution implacable dans son désespoir. Cependant elle serrait l'enfant contre elle, avec des mouvemens passionnés ; et ce petit être effaré, cramponné au cou de sa mère, la regardait de ses yeux profonds dans l'ombre du châle qui couvrait sa tête blonde.

Ils arrivèrent à l'hôtel, où dans un cabinet, sous les combles, Alice put se reposer, les bras meurtris, frissonnante en sa robe mouillée, honteuse de la boue qui la souillait, avec une colère contre sa destinée qui, maintenant, rougissait ses joues et faisait étinceler ses yeux sombres. Elle s'accouda brusquement sur une table, le front dans les mains, tandis que l'enfant tirait doucement de sous sa robe un jouet qu'il avait tenu caché pendant que sa mère l'emportait si vite. Et, bien sage, il s'était assis à terre, ses petites jambes écartées, entre lesquelles il faisait aller et venir par un fil un lapin blanc qui jouait du tambour de basque.

Dans la faigüe de ses pensées, M^{me} de Terris n'avait plus la force de prendre une décision, et cet avenir inconnu, fermé, terrible, s'effaçait devant l'obsédant ressouvenir du passé ! Quand elle se demandait, les doigts crispés sur ses tempes : Que faire ? elle revoyait sa jeunesse insouciante, sa maison de jeune mariée à Saint-Price, son luxe, sa beauté, ses plaisirs, tout ce qu'elle avait laissé,

tout ce qu'elle avait sacrifié, pourquoi? Pour aboutir à ce cabinet meublé, sordide et vil et empesté, avec un enfant sans père et la misère pour tous les deux.

Des révoltes la soulevaient. Elle s'indignait maintenant contre un ordre social qui ne laissait à la femme libre aucun moyen d'existence large, honorable et vaillamment conquise, comme à l'homme de labeur. Elle ressentait encore les meurtrissures de ces deux années pendant lesquelles elle avait lutté pour gagner sa vie, parcourant l'Europe à la suite d'une famille allemande en qualité de gouvernante, et mal payée, pour garder son fils; puis obligée de fuir les entreprises galantes du mari et demeurée seule, en Russie; ses tentatives pour trouver des leçons de français, les propositions honteuses que lui attirait sa beauté. Et puis ses fuites de ville en ville, de maison en maison, traînant partout l'enfant qui la faisait soupçonner d'être une fille séduite, par conséquent d'un accès facile, et que l'on pourchassait. Elle revivait cette vie épouvantable qui avait eu raison de son orgueil, des scrupules de sa conscience hautaine, et l'avait ramenée, soumise et humble, vers le père de son enfant. Et elle se demandait, éperdue, si elle aurait bien la force de recommencer. Et puis elle entendait, près d'elle, à ses pieds, aller et venir le petit lapin blanc qui faisait toc, toc sur son tambour de basque et des larmes de rage lui crevaient les yeux.

Elle criait dans ses sanglots :

— Mon fils! mon fils!

Alors, elle se reprenait à penser à une solution immédiate. Elle ne pouvait pas se donner la volupté de mourir : elle ne voulait pas tuer son enfant. Il lui arrivait bien de songer rapidement qu'elle pourrait envoyer son fils à Bernard et puis qu'elle serait libre de disparaître; mais une jalousie lui mordait le cœur. Bernard donnerait peut-être une autre mère à son enfant : sa femme! Elle se baissa, ramassa son fils, l'assit sur elle et le tint appuyé, l'enveloppant de ses bras, violemment, comme si on la menaçait de le prendre. Non, elle le garderait près d'elle et elle l'élèverait seule, dût-elle... Des pensées mauvaises la hantaient. Cependant, à sentir l'enfant dont le souffle pur lui montait aux lèvres, elle se résolut à vivre pour lui, misérable, mais sans souillure, afin qu'il lui pardonnât un jour de l'avoir mis au monde. Et cependant elle se répétait, les yeux clos maintenant dans le demi-sommeil d'une lassitude extrême :

— Que faire?

Tout à coup, elle se souvint et se dressa, le regard brillant. En débarquant à Paris, et avant de s'installer dans l'appartement de Bernard, elle avait essayé, une dernière fois, de se passer de lui. Sur un avis inséré dans un journal, elle s'était présentée à l'adresse où

L'on demandait une dame de compagnie pour voyager avec une dame seule. Il fallait connaître la langue russe ; on exigeait une parfaite distinction. La « dame seule » était une fille, une petite actrice d'un petit théâtre, que son protecteur envoyait à Pétersbourg avec un engagement, pour se débarrasser d'elle pendant la conclusion d'un riche mariage. Cette personne, pourvue de frais de voyage magnifiques, s'était avisée de vouloir débarquer en Russie avec toutes les apparences d'une fille bien gardée. Elle rêvait d'illusionner un boyard. A cet effet, elle cherchait une dame de compagnie qui lui donnât tout le relief et le piquant qu'elle en attendait. Quelques renseignemens que M^{me} de Terris avait obtenus du concierge de M^{lle} Rosita l'avaient empêchée de monter jusqu'à l'appartement de l'actrice.

Aujourd'hui, elle se souvenait, et, dans l'extrémité de sa misère, elle se demandait s'il ne valait pas mieux pour elle de faire le complet sacrifice de toutes ses fiertés et de servir de chaperon à une courtisane que de prendre sa place, puisque c'était tout le choix qui lui était laissé. Elle se débattit longtemps, moins encore contre la bassesse de cette dernière ressource que parce qu'il lui fallait se séparer de son fils. Pour n'importe quelle douleur à subir, elle n'eût voulu l'emmener sous le toit de la Rosita. Ce petit être lui avait pris tout ce qui lui restait de respect de soi-même et de vertu. Elle ne courbait la tête que devant lui, avec un effroi vague de l'avenir. Il était son juge ; elle se voulait sans reproche pour lui. Rien d'impur ne devait le toucher. Elle s'élevait l'âme rien qu'en murmurant :

— Mon fils !

Elle fit l'appel de toutes ses volontés, jadis si puissantes, pour se donner le courage d'une résolution définitive. Après quoi, le cœur déchiré, mais décidée au douloureux sacrifice, elle s'inquiéta s'il était temps encore. Peut-être la Rosita était-elle déjà loin.

Le petit Jean s'était endormi dans le bercement machinal des genoux maternels. M^{me} de Terris put sortir sans qu'il s'éveillât.

Il lui restait au doigt un anneau d'alliance que Bernard lui avait donné. En descendant, elle le vendit, prit une voiture et se fit conduire chez l'actrice.

Maintenant elle tremblait d'être éconduite. Elle fut reçue par une soubrette de comédie, qui la mena chez « mademoiselle. » Et, de la porte du cabinet chiffonné de satin blanc, où M^{me} de Terris hésita encore en posant le pied, elle put voir d'un coup d'œil toute la petite personne blonde, rose, frisée, ébouriffée, pomponnée, fardée et jolie comme une poupée de luxe, qui l'examinait du haut de son lognon dans une attitude très étudiée de femme comme il faut.

M^{me} de Terris, raide et hautaine, le port de tête superbe et très

belle dans sa gravité douloureuse, causa un saisissement de joie à M^{lle} Rosita. Jamais elle n'aurait espéré rencontrer un chaperon de cette marque. Si l'on ne croyait pas à sa vertu et à ses parchemins en la voyant sous cette noble et aristocratique égide, c'est qu'elle aurait du malheur. Elle sauta au cou de M^{me} de Terris avec des tendresses exagérées, et jura qu'elle lui ferait sa fortune. Précisément, M^{me} de Terris était brune; malgré sa beauté, tout allait bien. Elle l'habillerait; elles allaient mener un train de princesses. Enfin, on partait le soir même, car on n'attendait plus qu'elle.

Au bout d'un quart d'heure, la Rosita tutoyait M^{me} de Terris. Elle la voulait faire déjeuner avec elle. Déjà l'on ne devait plus se quitter. Mais Alice parla de son fils. Alors l'actrice pleura. Puis elle dévalisa ses drageoirs pour envoyer des bonbons à l'enfant. Ensuite elle proposa de l'emmener et elle se fâcha du refus d'Alice. Enfin, elle comprit ce que cette mère demandait sans oser le dire, et, avec la même vivacité de cœur, elle lui remit les appointemens convenus de son premier trimestre : huit cents francs. M^{me} de Terris était liée; elle demanda quelques heures pour aller conduire son fils dans une pension de Neuilly que la Rosita venait de lui recommander, et elle partit toute poudrée et parfumée par les embrassemens de l'actrice.

Quelques heures! et puis elle n'aurait plus son fils là, dans ses bras, sur sa poitrine; elle ne le verrait plus, elle ne l'entendrait plus l'appeler de cette voix tendre qui lui amollissait le cœur. C'était fini. C'était presque comme s'il était mort. Plus rien ne lui restait de toutes les affections de ce monde. La plus chère, il lui fallait l'abandonner! Et lui, comment allait-il supporter cette séparation? O Dieu! s'il allait souffrir, l'appeler, ne plus vouloir vivre sans sa mère! Et si on le rendait malheureux! s'il manquait de soins! si on le rudoyait! Il était si petit! quatre ans. Cela peut-il vivre, à cet âge-là, loin du giron maternel?

Et il le fallait! C'était comme une main de fer qui les séparait brutalement. Elle pleurait en vain: il le fallait.

Elle l'éveilla par ses soupirs et ses larmes; à genoux devant lui, elle le baisait sur tout son petit corps en l'habillant, comme si elle allait le mettre au cercueil. L'enfant se prit à pleurer aussi et elle le consolait, en le faisant jouer, avec des rires navrés qu'achevait un sanglot. Elle lui disait des raisons: — Il serait bien sage; elle allait chercher papa et puis elle reviendrait...

Lui voulait bien qu'elle allât chercher papa: il ne pleurerait plus. Mais ils reviendraient vite tous les deux.

Et elle disait:

— Oui, oui, en étouffant un cri.

Elle l'emporta dans la voiture, le tenant sur elle, ne voulant pas le lâcher avant le dernier moment. Et elle fit ce trajet jusqu'à Neuilly avec la douleur atroce et la même sensation d'hébètement que si elle eût porté ce petit corps au cimetière.

Au coin de la rue Montrozier et de l'avenue de Neuilly, à gauche, à quelques pas du bois, une modeste maison à un étage, avec un perron et des volets verts, était barrée par une longue plaque noire portant cette inscription : « Pension Martineau. »

M^{me} de Terris poussa la porte grillée et la cloche sonna bruyamment.

Une façon de jardinier, demi-valet et peut-être répétiteur à ses momens perdus, introduisit la mère et l'enfant dans le salon étroit, mesquin, orné de pages d'écriture encadrées, de dessins grossiers et d'un tableau d'honneur avec des noms écrits en ronde moulée, et, peu après, M^{me} Martineau parut.

Bruyante, démonstrative, elle accabla l'enfant de caresses et la mère d'encouragemens. Elle aimait tant les enfans ! C'était une vocation. Aussi c'est pour elle que son mari s'était décidé à accepter dans « son pensionnat » de tout petits enfans auxquels elle servait de mère. Elle les gâtait, les mignons. — Mais, ma foi, tant pis, leur bonheur avant tout, n'est-ce pas, madame ? — Du reste, les enfans qu'on lui confiait à cet âge-là étaient presque tous des fils de famille que des raisons, parfois mystérieuses, obligeaient à éloigner du foyer paternel... Elle vit rougir Alice et continua, désormais fixée :

— On n'a rien à craindre avec nous ; la discrétion de la maison est connue...

M^{me} de Terris l'interrompit pour s'informer des conditions, qui naturellement furent exorbitantes. Mais Alice ne protesta pas.

Elle paya trois mois d'avance avec tous les supplémens que M^{me} Martineau put imaginer, et qui l'affolèrent d'une tendresse subite pour ce pensionnaire si précieux. Elle l'appelait « mon amour » et elle s'extasiait sur la beauté « princière » de ce petit visage long aux grands yeux bleus déjà pensifs.

Elle dit :

— Vous me le laissez, n'est-ce pas, madame ?

Alice répondit par un douloureux signe de tête ; mais Jean lâcha brusquement les jouets qu'on lui avait mis dans les mains et vint s'accrocher à la robe de sa mère, la regardant d'en bas avec un effroi et une tendresse qui achevèrent d'enlever à M^{me} de Terris tout son courage.

Elle saisit son fils, le souleva à son cou, colla sa joue au visage de l'enfant et tous les deux pleurèrent sans rien dire, se serrant

bien fort. On eût dit que l'enfant comprenait; il ne sortit pas un cri de ses petites lèvres gonflées et rouges, mais il embrassait les cheveux de sa mère coup sur coup, sans s'arrêter.

M^{me} Martineau, que ces scènes-là n'attendrissaient plus, cependant tamponna ses yeux et balbutia quelques mots de consolation. Puis, pour couper court, elle fit signe à M^{me} de Terris de la suivre, et celle-ci se leva sans lâcher l'enfant, qui cacha ses yeux pour ne pas voir où on l'emportait. Elles entrèrent dans une cour sablée, ombragée de quelques ormes superbes, où trois ou quatre babys de cinq à sept ans, chétifs et tristes, jouaient sans entrain et sans bruit. M^{me} Martineau tira de sa poche une poignée de fruits secs et les montra aux enfans, qui accoururent. Alors elle dit :

— Il y aura de la crème au goûter si l'on fait bien jouer ce petit nouveau, et s'il ne pleure pas.

Les enfans sautèrent après M^{me} de Terris pour attraper Jean qui les regardait d'en haut, sournois, s'accrochant plus fort au cou de sa mère.

Alors elle se raidit; il fallait en finir : elle dit tout bas à l'oreille de l'enfant :

— Va jouer, Jean, pour faire plaisir à petite mère en attendant mon retour. Je vais chercher papa. Je reviendrai vite.

— Bien vrai? dit-il, tout bas aussi, avec papa?

Et il se laissa mettre à terre. Les enfans s'emparèrent de lui et l'entraînèrent, lui montrant au loin un cheval de bois qu'ils promettaient de lui donner.

M^{me} de Terris se sentit prendre le bras par M^{me} Martineau, qui l'emmena.

La porte de la cour se referma : c'était fini.

Alice s'en allait vers la rue sans rien dire, sans rien voir, hébétée de douleur et ne pouvant même plus pleurer. Tout à coup il lui sembla que Jean l'appelait. Elle fit un bond et se retourna pour courir vers lui. Mais M^{me} Martineau la retint, et d'un ton peu aimable :

— Allons, Madame, soyez donc raisonnable! Maintenant que le petit Jean est tranquille, laissez-le!

Et elle la poussa vers la porte. Elle l'aida même à monter en voiture; M^{me} de Terris chancelait et ses jambes tremblantes ne la soutenaient plus. Mais, soudain, la maîtresse de pension fit un grand geste :

— J'oubliais; vous m'avez bien donné votre adresse, Madame, mais si... enfin, vous savez, en voyage, on ne sait pas ce qui peut survenir, s'il venait à vous arriver quelque accident et que je n'eusse plus de vos nouvelles, que faudrait-il faire du petit?

Alice ouvrait largement les yeux, ne comprenant pas d'abord. M^{me} Martineau ajouta, plus pressante :

— N'avez-vous personne à me désigner pour m'adresser ou pour remettre l'enfant? car je pense bien que vous ne voudriez pas qu'on l'envoyât aux enfans trouvés!

M^{me} de Terris fit un cri d'épouvante et demeura une minute, le regard fixe, surprise par cette horrible prévision et troublée par la pensée que ce malheur pouvait arriver.

A ce moment, tout sentiment personnel disparut; elle ne songea qu'à protéger son fils; et, tirant de son portefeuille une carte sans nom, elle y écrivit au crayon celui de Bernard avec l'indication de sa situation et l'adresse.

— En cas de malheur, mais dans ce cas seulement, — et elle dit cela avec une violence hautaine qui fit saluer M^{me} Martineau, — vous remettiez mon fils à la personne dont voici le nom.

Et tandis que M^{me} Martineau déchiffrait curieusement cette adresse, la voiture partit.

Lorsque Alice arriva chez elle, elle trouva à sa porte un superbe landau dont les chevaux, faisant danser leurs gourmettes, piaffaient, impatiens de l'attente.

Dans la voiture, M^{lle} Rosita posait :

— Je vous attends, chère amie, dit-elle à M^{me} de Terris. Je ne peux plus vivre sans vous. Venez vite. Laissez vos bagages; vous savez que je me charge de tout. Je ne veux que vous : « Vous seule et c'est assez! » dit-elle en déclamant.

Alice monta jusqu'à sa mansarde. Lorsqu'elle redescendit, un sac de voyage à la main, elle dissimulait sous son châle un objet dont M^{lle} Rosita, empressée, voulut débarrasser « son amie, » mais celle-ci s'en défendit. Et les chevaux s'enlevèrent.

Tandis que la Rosita enchantée se parait, en traversant les boulevards, de la haute mine de sa compagne, dont elle s'efforçait d'imiter l'attitude et le port de tête superbe, celle-ci regardait dans sa pensée la cour où jouait l'enfant; elle évoquait sa tête blonde, son dernier regard éperdu, et elle caressait, sous son manteau le souvenir qu'elle emportait en exil, le jouet qu'elle avait retrouvé oublié dans la mansarde, où Jean, assis par terre, le traînait doucement par un fil.

GEORGE DE PEYREBRUNE.

LES

POPULATIONS RURALES

DE LA FRANCE

LE NORD ET LE NORD-OUEST

(ARTOIS, PICARDIE ET FLANDRE.)

II¹.

ÉTAT MATÉRIEL.

Nous avons, dans une première partie, apprécié l'état moral des populations agricoles qui habitent ces régions du Nord et du Nord-Ouest, auxquelles l'usage, plus fort que les décrets et les révolutions, a conservé le nom de Picardie, d'Artois et de Flandre française. Nous allons présenter le même travail pour leur condition économique et matérielle, en donnant pour base à cette étude les observations que nous avons recueillies, complétées par les renseignemens statistiques que l'observation individuelle ne saurait fournir par elle-même.

Les remarques qui vont suivre portent sur les trois catégories dont est formée la population agricole, c'est-à-dire celle des pro-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

priétaires, celle des fermiers, celle des ouvriers ruraux, qui renferme elle-même plusieurs variétés, selon qu'ils sont propriétaires de terres, nomades ou attachés à la ferme.

I.

La classe des propriétaires, d'après la classification qui se fait selon la dimension des domaines, se divise en grands, moyens et petits : division consacrée par les travaux des sociétés d'agriculture et des comices agricoles, et par les enquêtes officielles. On verra d'ailleurs que chacun de ces termes reçoit selon les régions une signification plus ou moins étendue qui est loin de représenter partout la même quantité de terre. La propriété n'a pas justifié dans nos provinces du Nord et du Nord-Ouest les prophéties qui en annonçaient l'émiettement indéfini. Quand le morcellement a eu lieu, ce qui a été assez fréquent, il s'est trouvé le plus souvent à sa place ; les cas de morcellement extrême n'en sont pas moins réels sur quelques points ; nous aurons à voir quelle cause, différente de celles qu'on fait ordinairement valoir, y a le plus contribué.

Dans le langage le plus usité, on entend par grande propriété un domaine de 100 à 300 hectares. Il s'en faut que cette limite soit adoptée partout en Picardie, en Artois et en Flandre. Presque partout, le chiffre de 100 hectares y forme un maximum au-dessous duquel on fait, dans le langage du pays et dans les documens officiels, commencer la grande propriété. Qu'on me permette quelques chiffres qui ne manquent pas de portée. Dans la Somme, on appelle « grande propriété » une exploitation de 40 à 50 hectares, mais dans certaines circonscriptions, comme celle de Péronne, le chiffre est maintenu à 100. C'est à peu près la moyenne de la grande propriété dans le département, où les domaines de 200 et de 300 hectares ne sont pas très nombreux. Dans l'Aisne, au contraire, pays où le pâturage occupe une place importante et laisse plus de place aux domaines étendus, la grande propriété commence à 100 hectares et va assez fréquemment jusqu'à 200. Dans le Pas-de-Calais, la même désignation baisse à une cinquantaine d'hectares. Je ne crois pas m'éloigner de la réalité en affirmant qu'en Picardie, une propriété est le plus souvent qualifiée « grande » vers 80 ou 60 hectares, moyenne vers une quinzaine d'hectares, et que 10 expriment à peu près la désignation maxima de la petite propriété. C'est le département du Nord qui offre à ce point de vue les plus singuliers écarts. Tel est le morcellement de l'arrondissement de Lille qu'on y fait commencer la « grande propriété » à 10 hectares, ce qui est tout juste ailleurs le chiffre le plus élevé de la petite. On voit dans l'ar-

rondissement de Dunkerque la dénomination varier selon les régions. Tandis que la grande propriété y est ordinairement désignée par 50 hectares, la moyenne par 13 au maximum; dans le pays des Watringues le minimum de la grande sera fixé à 70 hectares. Elle commence pour Hazebrouck à 40 hectares, pour Avesnes à 50 et la moyenne y va de 20 à 50, de sorte qu'on est réputé petit propriétaire avec ce qui constitue un *grand* propriétaire aux environs de Lille! Dans le territoire de Cambrai, on ne compte que 45 grandes propriétés, parce qu'elles sont censées ne commencer qu'à 100 hectares; on en compte 500 moyennes qui commencent à 40; au-dessous de ce dernier chiffre se placent 4,560 petits domaines qui forment le reste du contingent territorial. Enfin, si l'on établit le même calcul pour Valenciennes, on trouve que la petite propriété y atteint jusqu'à 25 hectares; la grande commence à 100; et on en rencontre un nombre respectable qui atteignent jusqu'à 200 ou 300, ce maximum le plus habituel de la grande propriété française.

Une étude plus prolongée montrerait que les trois dimensions de la propriété se maintiennent à peu près partout, quoique inégalement. La petite propriété est en forte majorité dans la Somme, et en minorité dans le Pas-de-Calais, où la grande exploitation comprend environ 20 pour 100 des terres, la moyenne 50, et la petite 30. Dans les parties qui forment l'ancien Artois on trouve 30 pour la petite propriété, 20 pour la grande, 50 pour la moyenne. Pour le Nord, la petite propriété domine, on l'a vu, sans laisser une place assez importante aux domaines plus étendus.

La puissance relative du rendement de ces domaines par hectare se complique le plus souvent de trop d'éléments étrangers pour pouvoir être établie avec rigueur, quoiqu'on l'ait essayé plus d'une fois. On n'en est plus à regarder la question de l'étendue comme décisive, et il n'est pas un agronome qui ne fasse passer d'abord les considérations du capital et du débouché, ces deux instrumens du progrès agricole. Ce n'est pas que l'étendue soit pourtant indifférente, elle est tantôt plus, tantôt moins favorable, selon les cultures et tout un ensemble de circonstances locales qu'il n'est pas permis de négliger. Pour la Flandre, un ingénieur agronome, M. Cordier, dans une monographie publiée en 1823, établissait la supériorité du rendement pour les petites fermes. En outre, ce qui était alors le point vif de la question entre les partisans de la grande propriété et ceux de la petite, M. Cordier démontrait que la petite culture flamande produisait plus de bétail. A une vingtaine d'années de là, M. Hippolyte Passy, dans un livre sur les *Systèmes de culture*, confirmait le même résultat, qui conservait sa valeur quant aux proportions gardées. Tandis que les arrondissemens de Lille et de Hazebrouck, outre un plus

grand nombre de chevaux, nourrissaient, l'un, l'équivalent de 52 têtes de gros bétail, l'autre, l'équivalent de 46, les arrondissemens où les exploitations sont le plus grandes, ceux de Dunkerque et d'Avesnes, ne contenaient, le premier, que l'équivalent de 44 bêtes bovines, l'autre que celui de 40. Nous disons l'équivalent : on sait, en effet, que l'usage est de compter 10 moutons comme l'équivalent d'une tête de gros bétail. On comprend donc les moutons dans ces calculs ; mais, dans la réalité, il faut avouer que l'expérience, très favorable à la petite propriété, notamment pour la race bovine, a constaté son infériorité pour les moutons, relativement à la grande. C'est l'espèce ovine que l'on voit décroître, en effet, avec les progrès de la petite propriété, ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait aussi beaucoup augmenté relativement au passé. En fin de compte, M. Cordier donnait l'avantage pour la puissance productive à la moyenne culture et n'hésitait pas à regarder les fermes de la Flandre de 20 à 30 hectares comme celles qui produisaient le plus.

Le but de ces études étant bien moins la statistique agricole que l'état des populations, je n'ai pas à pousser plus loin ces calculs techniques sur le rendement de ces dimensions de la propriété en Picardie, en Artois et en Flandre, d'ailleurs trop sujets, encore une fois, à être modifiés par des circonstances de plus d'une sorte, étrangères à l'étendue des domaines. Nous n'établirons pas de comparaisons entre les avantages des différentes étendues de propriété et de culture. Rien là n'est absolu. On sait combien, en une foule de cas, l'économie de la main-d'œuvre et l'énergie du travail compensent pour la petite propriété les avantages qui résultent pour la grande de l'économie des frais généraux et de l'application d'un capital plus considérable. L'état de la propriété dans les mêmes provinces paraît assez bien résoudre, au moins d'une manière générale, ces questions de dimensions, qui ne se résolvent pas plus au hasard que par des considérations théoriques. La division des terres se règle suivant les besoins de la population et l'état des capitaux. Dès que le mouvement de libre circulation de la propriété est maintenu, rien ne prévaut contre cette loi. L'intérêt individuel partage, divise, subdivise, recompose le domaine territorial en se guidant sur ses convenances et sur les nécessités des cultures. C'est une règle que d'autres circonstances peuvent modifier, altérer sur quelques points, mais qui agit en général d'une façon assez sûre et qui suffit à maintenir une sorte d'équilibre. Quant à vouloir qu'il ne soit pas rompu dans une mesure notable du côté où une société penche, c'est-à-dire chez nous, du côté de la division, ce n'est guère possible. Ce qui est à désirer, et ce que nous montrent nos provinces du Nord et du Nord-Ouest, c'est que chaque catégorie de proprié-

taires garde une certaine importance, c'est que chacune d'elles remplisse sa tâche intelligemment, c'est qu'elle s'en acquitte selon les obligations qui lui appartiennent, car chaque mode de propriété a pour ainsi dire ses devoirs d'état.

C'est un éloge qu'on ne peut refuser aux petits propriétaires de ces régions du Nord et du Nord-Ouest : à eux se rattache cette classe des *ménagers*, qui en désigne la partie la moins aisée. La classe des petits propriétaires est celle qui, d'un aveu unanime, a le mieux supporté la crise agricole. Elle se compose de gens habitués à une stricte économie, dont l'acquisition même de leur petite terre est la preuve. Ouvriers d'Amiens, de Lille, de Roubaix, etc., ou simples travailleurs ruraux, ils ont cherché là un placement pour leurs épargnes, un nid pour leur famille, et la possession de la terre les a rendus encore plus économes. On a dit jusqu'où va l'acharnement au travail du petit propriétaire. Je ne sais si on peut exprimer pour ces provinces le degré où il sait pousser la privation lorsque l'agriculture souffre. Sans se priver ordinairement du nécessaire, la plupart de ces petits propriétaires se retranchent tout superflu. C'est merveille de voir avec quelle force de résolution, en face de circonstances exceptionnelles, le petit cultivateur picard ou flamand proportionne ses dépenses à sa situation, déterminé qu'il est à ne vendre son bien et à ne déplacer ses épargnes que sous le coup de la plus impérieuse nécessité. Ce petit cultivateur a, en outre, cet autre avantage économique considérable de n'avoir à supporter ni les frais du fermage, ni la main-d'œuvre, dont il se charge lui et sa famille. Propriété, capital, entreprise, travail manuel, il réunit tout, et son modique revenu cumule à la fois rente, profits, bénéfices et salaires. Cette faculté de résistance aux crises, qui ébranlent la grande propriété et ruinent plus d'une fois la moyenne, est un des faits les plus dignes de remarque, et dont l'importance est, pour ainsi dire, incalculable, puisqu'elle se multiplie par le nombre de ces détenteurs du sol qui forment la grande majorité.

Ce n'est plus au nom de certains excès de morcellement qu'on prétendrait porter atteinte à ce régime longtemps tenu pour suspect, aujourd'hui accepté par presque tous, et de plus en plus populaire dans la masse. Ce n'est pas que ces cas, où l'état parcellaire paraît vraiment excessif, manquent dans le nord et le nord-ouest de la France, ni qu'on les y regarde avec indifférence. On peut recueillir dans ces régions mêmes des vœux qu'accompagne l'énoncé d'un certain nombre de remèdes. Pourquoi, dit-on, par exemple, opposer des obstacles aux partages anticipés, assimilés aux donations entre époux, lesquelles sont révocables? Pourquoi ces partages, qui ne sont grevés que de 1 pour 100, entraînent-ils un droit de transcription s'élevant à 1 fr. 50? Pourquoi maintient-on la disposition légale qui veut

que, dans les partages, il y ait pour chaque lot une égale quantité de biens meubles et de biens immeubles? Ces vœux et d'autres ont été consignés déjà pour ces régions dans l'enquête agricole de 1867. Une bonne législation est encore à faire. En attendant, il s'en faut que les parties intéressées profitent toujours des moyens d'échapper au morcellement extrême que fournit l'état actuel de la législation.

La classe des moyens propriétaires mérite en Picardie, en Artois et en Flandre des louanges qu'on serait parfois embarrassé de lui adresser au même degré dans d'autres régions. Qui dit classe moyenne semble volontiers supposer un ensemble de qualités qui s'éloignent des extrêmes, et ce mot implique presque toujours des éloges. Je crains bien qu'en bon nombre de régions la propriété moyenne n'ait plutôt à certains égards les défauts des deux autres : dépensière comme la grande, sans avoir ses capitaux, besogneuse comme la petite et manquant d'avances, sans avoir son ressort moral et son assiduité laborieuse. En maintes localités, elle forme la clientèle la plus habituelle des cafés ; elle y consomme plus que de raison son temps et son argent ; chez elle, elle se donne tout le luxe qu'elle peut. Si ce n'est pas un tableau qui soit vrai de la grande masse des moyens propriétaires, une minorité trop nombreuse le justifie. Il n'en est guère ainsi dans les provinces objet de cette étude. Nulle part la moyenne propriété ne forme une élite plus nombreuse et qui réunisse mieux, dans la limite de ses facultés, les qualités qu'elle semble emprunter aux deux autres. Elle ne saurait avoir sans doute la parcimonie du paysan de race, étant souvent, le plus souvent peut-être, composée de bourgeois des villes. La grande majorité des moyens propriétaires fait valoir elle-même, ce qui n'est pas aussi général ailleurs qu'on pourrait le croire. Dans ces régions, la supériorité qu'on peut attribuer à la propriété moyenne paraît tenir en partie à ce que les acheteurs des moyens domaines sont souvent ou d'anciens fermiers ou des hommes de loi qui s'occupent de leurs terres, même lorsqu'ils les afferment ; mais ils passent souvent la plus grande partie de leur temps à donner à leur faire-valoir des soins exclusifs. Les moyens propriétaires forment le noyau des sociétés d'agriculture, si actives en même temps que si répandues ; ils se mettent en mouvement pour obtenir routes et chemins de fer ; en un mot, ils montrent beaucoup plus d'initiative que la moyenne propriété n'en a d'ordinaire. Une propriété moyenne, éclairée, morale, est un grand bienfait pour un pays. Ces départemens du Nord et du Nord-Ouest doivent à la présence active d'un tel élément une notable partie de leurs progrès ; c'est un résultat important pour le rôle économique et social que peut jouer la propriété moyenne et d'un bon exemple pour le reste de la France.

A l'égard de la classe des grands propriétaires dans les mêmes

régions, il y a beaucoup de bien à en dire et aussi des réserves assez sérieuses à faire. Rarement le capital appliqué à l'amélioration des terres a opéré avec plus de puissance, de lumières et d'ensemble. Peu d'agriculteurs ont égalé de nos jours M. Decrombecque, près de Lens. La grande association des Wattringues, qui a pu arracher au marécage une notable partie du sol, a été formée par de grands propriétaires, bien que l'œuvre n'ait laissé en dehors d'elle aucune catégorie de la propriété. Si nous cherchions une preuve de ce que peut la puissance de l'initiative transportée du commerce à l'agriculture, nous citerions l'exemple d'un ancien négociant, M. Vandercolme, dans l'arrondissement de Dunkerque, un des promoteurs les plus énergiques et les plus habiles de cette œuvre des Wattringues (1). L'énorme augmentation de la production agricole dans les régions picardes, artésiennes et flamandes doit trop au capital pour ne pas devoir beaucoup aux grands propriétaires. On ne peut oublier que bon nombre de ces propriétaires sont d'anciens industriels; or l'industrie communique l'esprit de progrès, et ses procédés mènent facilement à la culture intensive. Il y a pourtant plus d'un reproche à adresser aux grands propriétaires. Le premier est de n'exploiter qu'assez rarement eux-mêmes leurs domaines. Ce reproche n'est que trop fondé, mais il ne faudrait pas en abuser, comme on le fait peut-être trop souvent. Tous ceux qui possèdent une terre étendue n'ont pas les qualités spéciales, moins communes qu'on ne croit, qui font l'excellent agriculteur. Plus aptes à rendre des services à la société sous d'autres formes, ils font bien de s'en remettre à des fermiers dont toute l'éducation a été dirigée vers l'exploitation de la terre. Leur tort est parfois de la confier à des régisseurs qui ne les représentent pas toujours bien et qui pèsent trop sur les fermiers eux-mêmes. Un propriétaire, sans exploiter directement, a un rôle utile à jouer. Il peut agir sur le développement de la culture en y consacrant plus ou moins de capital, en favorisant au lieu de les décourager les efforts du fermier; il peut vivre plus ou moins à la campagne, s'occuper du pays, ou y résider comme un hôte de passage; il n'y a rien de commun entre ce qu'on nomme la vie de château et ce contact efficace et fécond avec les populations rurales qui caractérise l'aristocratie anglaise. On va voir aussi que nos grands propriétaires de ces régions ne résolvent pas aussi bien que possible les questions de baux et de fermages. Mais voici une critique qu'il m'est impossible d'épargner à la grande propriété. C'est d'abdiquer, de se détruire elle-même pour ainsi dire. Nulle part autant que dans ces contrées elle ne se dépèce par des ventes. Nulle part elle ne montre une égale tendance à se

(1) Sur cette œuvre, sur les grandes fermes, et en général sur l'état agricole de la Flandre, on consultera surtout avec profit le beau travail de M. Barral (2 vol. in-8°), intitulé : *Agriculture en Flandre*.

convertir en cultures morcelées par la mise en location d'une quantité de lots qui, n'étant pas toujours dans les conditions convenables à la petite culture, n'accroissent le revenu du propriétaire qu'au préjudice de l'agriculteur et de la richesse du pays. On ne peut s'empêcher de sourire lorsqu'on entend tel de ces grands propriétaires gémir sur la loi de succession et ses effets quant aux partages. Ils ne les attendent même pas. C'est de leur vivant qu'ils procèdent au morcellement lucratif de leurs domaines. La spéculation a de quoi tenter. Chaque lot trouve plus facilement un acquéreur ou un locataire, et il s'établit une surenchère entre les petits capitaux qui augmente la valeur vénale ou locative, sans profiter toujours d'autant au meilleur revenu. Opération légale à coup sûr, légitime, si l'on veut. En droit strict, on ne peut en contester la faculté même à ces propriétaires, qui, par l'abus qu'ils en ont fait, ont contribué à mettre l'Irlande dans l'état que l'on sait. Assurément nos propriétaires n'en sont pas là et il s'en faut que les excellens pays dont nous parlons soient une Irlande; toujours est-il que cette opération étant factice, et ayant pour but une simple augmentation de gain pour le détenteur du sol, n'a pas les avantages d'une division qui se fait plus naturellement. Elle présente des inconvéniens sérieux, si l'on admet qu'il y a place pour la grande culture, et qu'un grand propriétaire n'est pas sans devoirs envers la terre et envers son pays. Les paysans caractérisent d'un mot dur ces sortes de spéculations. Ils les appellent « faire l'usure avec la terre. » Ce n'est pas par ces calculs un peu étroits que la grande propriété peut se flatter de conserver ou de reprendre son influence dans notre pays.

Pourquoi suis-je forcé d'ajouter que ce manque de largeur suffisante, et qui nuit à l'intérêt bien entendu de la propriété elle-même, si l'on regarde à son avenir, m'a paru s'accuser trop souvent dans la manière dont elle a réglé durant ces trente ou quarante dernières années les questions de baux et de fermage? D'abord, dans ces provinces, où l'état d'avancement des cultures est remarquable, tous les gens compétens regardent des baux de dix-huit ans comme normaux en quelque sorte. En fait, les baux dépassent rarement neuf années. La faute n'en a pas été aux fermiers depuis le même laps de temps. Ils n'ont guère cessé de se plaindre que les propriétaires, espérant une plus-value au renouvellement du bail, ne faisaient rien pour les retenir (1). Aussi, comme nous le disait l'un d'entre eux, dès que le bail commence à tirer vers sa fin, ils *dégraissent* la terre qu'ils avaient amendée et perfectionnée, ne voulant pas risquer de travailler pour leur successeur. Il s'en faut que le principe de l'in-

(1) On peut voir là-dessus la grande Enquête agricole de 1867 pour les provinces dont il est ici question.

demnité à payer au fermier pour ses avances soit accepté, et moins encore pratiqué, comme il devrait l'être. Il n'y a pourtant pas d'incompatibilité essentielle entre l'intérêt du propriétaire et celui du fermier qui, tout au contraire, est le même, quand on envisage une longue durée. Les entrepreneurs de culture n'ont avec les longs baux d'autre avantage que de féconder la terre tout en la ménageant, au lieu de la soumettre à l'action des cultures épuisantes. En bon nombre de cas, les propriétaires peuvent se mettre à l'abri des pertes relatives qu'ils pourraient éprouver en laissant le domaine aux mains d'un fermier qui profiterait seul des plus-values. Le bail à loyer progressif fournit une combinaison aussi simple qu'équitable, qui a égard aux droits réciproques des deux parties contractantes. Il est quelquefois usité; il serait possible d'en généraliser l'emploi davantage. La propriété est l'élément de stabilité par excellence. On éprouve quelque surprise et une certaine peine lorsqu'on la voit contribuer à créer la mobilité pour se réserver une augmentation à chaque renouvellement. Durant cette longue période, les signes ne manquent pas dans le Nord et le Nord-Ouest qui attestent que le propriétaire a largement usé de la situation prépondérante que lui assurait la loi de l'offre et de la demande. Il a très fréquemment exigé de véritables pots-de-vin en sus de la location, le plus souvent sous la forme d'accroissemens de fermage payables dans les premières années. Que dire de ces stipulations par lesquelles le preneur s'engageait expressément à payer tous les impôts existans ou qui pourraient survenir, alors même que le législateur aurait spécifié qu'ils doivent être à la charge du propriétaire? Certains fermiers ont eu à souffrir de ces exigences. Mais elles n'ont pas empêché bon nombre d'entr'eux, dans ces heureux pays et durant la période de prospérité, de réaliser jusqu'à 7 ou 8 pour 100 de bénéfices.

Il importe de rappeler ici ces prix de vente ou de location qu'on ne reverra guère, par suite d'un ensemble de causes. Ces prix ont baissé depuis les mauvaises années dans des proportions de un cinquième, d'un quart, parfois d'un tiers sur les domaines étendus. Les chiffres jusqu'au moment de la crise ne méritent pas moins d'être recueillis; ils ont duré assez longtemps pour avoir une valeur de renseignement historique. On trouvait, par exemple, pour l'arrondissement d'Arras, plus agricole qu'industriel, comme prix de vente des terres, un minimum de 2,200 francs et un maximum de 6,500 francs, ou quelquefois plus à l'hectare. Dans celui de Saint-Pol, entièrement agricole, et n'ayant ni rivière, ni canal, ni système complet de voies de communication, c'était entre 2,300 et 4,000 francs. Dans certaines parties de l'arrondissement de Saint-Omer moins favorisées (cantons de Lumbres, de Fouquembergue, etc.), c'était entre 300 et 4,000 francs, tandis que, pour les

cantons de Saint-Omer et d'Audruick, on avait une valeur allant de 900 francs à 10,000. Le riche arrondissement industriel de Béthune donnait un prix allant entre 3,500 francs et 8,000 francs. Les prix étaient encore supérieurs dans le département du Nord, où le fermage avait un prix extrêmement élevé. Dans l'arrondissement de Lille, la terre se louait assez fréquemment de 100 à 150 francs l'hectare. Pour Avesnes, c'était 100 francs l'hectare de terre labourable, 150 francs pour le pâturage. Le taux est allé souvent jusqu'à 200 fr. pour les régions de Douai, Cambrai, Hazebrouck et Dunkerque. La moyenne la plus élevée nous est donnée par l'arrondissement de Valenciennes, où la location était de 180 francs à 200 francs, et montait à 220 francs, même à 250 francs pour les petites portions. Dans l'Artois, la *mesure* (un peu plus de 42 ares) était louée entre 40 et 60 francs, au-delà même, dans les cantons industriels, pour les terres à blé et autres, et jusqu'à 100 francs pour les prairies. En Picardie peut-être plus encore, on trouve les prix de location proportionnellement plus élevés que ceux de vente, parce que l'on met dans cette province plus d'ardeur encore à louer qu'à acheter la terre; à la différence de la Normandie, où le paysan tient avant tout à être propriétaire et où la terre se vend plus cher relativement qu'elle ne se loue.

A d'autres époques, le prix exceptionnellement élevé des fermages aurait vivement poussé les capitaux vers l'achat des grandes et des moyennes propriétés rurales; il n'en a pas été de la sorte, et les raisons en sont faciles à concevoir. D'une part, les entreprises industrielles, si développées dans le Nord, offraient en général une rémunération plus forte; de l'autre, l'axiome qu'il n'y a de placement assuré que la terre a beaucoup perdu de sa force par l'exactitude dans les paiemens des dividendes. On aime aujourd'hui les revenus accrus, parce que les besoins sont plus exigeans, et les fortunes disponibles, parce qu'on veut pouvoir spéculer. Tout compte fait, le calcul est-il bon? C'est au moins douteux, surtout si l'on fait entrer les élémens moraux dans la question. En fait, il y a eu plus de ventes que d'achats de ces terres de dimension étendue.

En définitive, les progrès agricoles réalisés par notre régime de propriété et de culture contre lequel on a élevé tant d'objections sont loin de le condamner. Pour mettre un peu d'impartialité dans la manière d'apprécier la situation agricole, qu'on dépeint souvent sous les couleurs les plus sombres, il faudrait se reporter au point de départ, comparer le présent au passé, voir combien, depuis moins d'un demi-siècle, la production a pris de développement. C'est le quart, c'est le tiers en sus, c'est souvent davantage, eu égard au nombre des habitans. Quel chemin parcouru indique le seul chiffre de 2 millions d'hectolitres de froment produit par la

Somme et de plus de 5 millions d'hectolitres en autres céréales! Les procédés de culture en général aujourd'hui usités dans le même département, dans l'Aisne, dans le Pas-de-Calais, forment un mélange des pratiques de la culture anglaise et de la culture flamande qui constitue une sorte d'originalité et qui profite à la production. La betterave est devenue la source nouvelle, depuis un demi-siècle, d'une immense richesse. La Somme à elle seule en cultive environ 36,000 hectares, qui ne produisent pas moins de 1 million d'hectolitres. Le Nord en a fait une de ses principales richesses. Les cultures oléagineuses ont pris un développement malheureusement menacé depuis quelques années. La richesse de la Picardie en animaux, depuis la basse-cour jusqu'aux animaux d'espèces chevaline, bovine, ovine et autres, ne s'est pas moins accrue. Naguère on élevait dans la Somme le nombre des chevaux, ânes et mulets à près de 77,000; le Marquenterre et le Vimeux élèvent des poulains de race normande et boulonnaise; le chiffre des bœufs et vaches grasses était de près de 132,000. L'Aisne avait environ 87,000 chevaux, ânes et mulets, 162,000 bœufs et vaches, environ 830,000 moutons, dont le produit en laine était énorme: l'éleveur du mouton a souffert depuis peu d'années. Les autres parties picardes de l'Orne et du Pas-de-Calais donnent des résultats analogues, dont des souffrances momentanées ne sauraient infirmer la valeur. La Flandre, on peut le dire, s'est surpassée elle-même. Elle égale ce que l'Angleterre a de plus avancé comme perfectionnements agricoles. Une statistique récente accusait l'existence d'une production de 7 millions d'hectolitres de blé, de 168,000 chevaux, de 277,000 bœufs et vaches de la belle race flamande. Le bétail n'est pas seulement plus nombreux, il est plus pesant. On nourrit infiniment mieux qu'autrefois. Les moutons dans le département du Nord, moins nombreux, nous l'avons reconnu, sont énormes. Dans cette plantureuse contrée, où tout croît, végétaux et bêtes, d'une merveilleuse manière, les porcs sont volumineux et regorgent de graisse, les volailles sont d'une grosseur étonnante. La puissance prolifique n'est pas moins considérable, exceptionnelle. La Flandre a une surabondance de vie matérielle prodigieuse: mais ce que l'homme y a ajouté n'est pas moins extraordinaire. Il a tout accru, tout multiplié. Suffit-il d'arguer de quelques épreuves récentes pour parler de mort et de décadence?

Quant à la crise agricole à laquelle nous avons fait plus d'une fois allusion, nous n'avons pas à traiter ici de ses causes et de ses remèdes. On l'a fait d'ailleurs bien des fois. Ce n'est pas le lieu de traiter de la nécessité de dégrever l'agriculture du surcroît d'impôts qui pèsent sur elle. Il n'y a rien de plus urgent. Mais nous n'attendons rien pour elle du jeu des tarifs. Elle ferait mieux de s'opposer aux primes excessives de l'industrie manufacturière que d'identi-

fier son sort avec le sien. Des tarifs un peu élevés sur le blé et la viande sont absolument impossibles : la concurrence américaine nous a nourris, ne l'oublions pas. L'avenir est aux prairies et aux herbages, aux reboisements, et, dans ces régions, à la betterave, aussitôt qu'une nouvelle diminution d'impôt sur le sucre lui aura rendu l'essor qu'a commencé à lui redonner la dernière réduction ; la consommation du sucre est en quelque sorte indéfinie : elle peut tripler au moins. Les procédés de sucrage du vin, recommandés dans un récent et très remarquable rapport de M. J.-B. Dumas, destinés à s'appliquer, nous le croyons, sur une grande échelle, contribueront aussi à soutenir et à augmenter la production sucrière. Fallût-il renoncer au blé sur quelques points ou le produire sur les terres nouvelles qui seront en France livrées à la culture, le mal ne serait pas grand : mais les causes qui maintiennent la culture du blé en France sur une grande échelle ne périssent pas. La production de toutes les denrées agricoles peut augmenter à la fois ; on a vu que la betterave n'a pas diminué le blé, loin de là. L'avenir ne produira pas l'écrasement agricole de la France, mais son développement comme par le passé.

II.

On peut se féliciter que les rapports des propriétaires et des fermiers soient restés bons, malgré quelques conflits d'intérêts. Je ne dois pas oublier pourtant que je parle de pays où quelques vieilles coutumes, trop faites pour altérer ces bonnes relations, gardent encore une certaine place, quoique restreinte aujourd'hui, à vrai dire. On a écrit plus d'un traité sur la fameux *droit de marché* et sur la coutume du *mauvais gré*. En Artois comme en Picardie, on trouve, et surtout on trouvait naguère, établi en faveur des fermiers, le droit de profiter de ce que les juristes appellent « la tacite réconduction, » qui leur concédait la faculté de continuer le bail aux mêmes conditions, sans qu'il fût nécessaire de le renouveler. Les propriétaires ont fortement battu en brèche ce qui restait de cette faculté à laquelle s'attachaient certains avantages de perpétuité. Mais le droit de marché a emporté de bien autres conséquences que la tacite réconduction pure et simple. Ce droit exorbitant, trop peu connu généralement pour qu'il n'en faille pas dire ici quelques mots, survit sur quelques points, notamment dans l'arrondissement de Péronne. Il avait autrefois une puissance redoutable, et il se manifeste parfois encore sous des formes qui se ressentent de l'ancienne barbarie. Le droit de marché consiste en ce que le fermier traite avec ses successeurs, s'il veut s'en donner, et détient, sans

obstacles de la part des propriétaires, qui sont souvent fort empêchés de résister, la location héréditairement. Dans un passé assez récent encore et dont les errements ne sont pas entièrement oubliés, lorsque le propriétaire, usant de son droit, voulait substituer un nouveau fermier à l'ancien, il s'exposait à de terribles représailles ; elles se montrèrent telles encore, il y a peu d'années, dans le Santerre, qui forme une partie de ce même arrondissement de Péronne. Si l'on consulte les procès et les plaidoiries qui ont eu lieu à Amiens et dans d'autres villes de la Picardie et du Nord, sans parler ici des ouvrages de jurisprudence où les points de droit sont examinés et débattus, on voit que non-seulement le fermier s'arrogé la latitude de rétrocéder à un autre son droit de marché moyennant une somme d'argent variant entre 800 et 1,500 francs par location, mais qu'il s'attribue le droit exclusif d'acheter les terres qu'il tient à ferme lorsqu'elles sont à vendre. L'étonnement qu'inspirent ces bizarres et oppressives coutumes augmente encore, lorsqu'on voit, dans certaines localités, les parens les plus proches revendiquer comme un privilège propre à leur qualité la possibilité d'acquérir les biens dits de famille, ou biens échus dans une succession à une personne désireuse de les aliéner. Ajoutons qu'une sorte de droit d'aînesse est appliquée par la classe des fermiers dans les régions où cette coutume subsiste. L'enfant qui prend la ferme, qu'il soit l'aîné ou non, le devient pour ainsi dire ; il jouit des privilèges de l'aînesse en ce sens qu'il est toujours avantagé. S'il a des sœurs, leur part est frappée d'un droit de marché au profit de leur frère. Cette coutume, qui ne laisse pas d'être assez compliquée, on le voit, et qui l'est au point de mettre plus d'une fois dans l'embarras les tribunaux, malgré leur désir d'en finir avec elle, est mise sous la garantie de violences dont l'impunité est presque toujours assurée par la solidarité des intéressés et la complicité des paysans qui prennent parti pour les fermiers. On met plus rarement qu'autrefois le feu aux bâtimens du propriétaire frappé du *mauvais gré* ; l'assassinat ne le menace plus si souvent ; mais on fait tout le mal possible à ses champs, à ses récoltes, à ses troupeaux. Bien que resserré dans des limites étroites, c'est-à-dire entre une partie de l'arrondissement de Péronne, quelques cantons du Pas-de-Calais et du département du Nord, un tel abus, survivant en France, est une des plus curieuses et des plus tristes preuves de la persistance des coutumes barbares. Je prie qu'on remarque que tels des procès auxquels j'ai fait allusion ne datent que d'hier pour ainsi dire. En 1860, dix procès pour incendies ne pouvant être attribués qu'à la vengeance furent jugés par les assises du département du Nord. Il y eut des granges et des récoltes livrées aux flammes en présence de paysans prenant hautement parti pour le fermier. J'ai dit que l'assassinat n'était plus guère usité ;

comment oublier pourtant qu'il n'y a guère plus d'une quinzaine d'années, un maire ayant affermé des terres que le propriétaire du château avait reprises de ses fermiers, était jeté dans son puits, dont il était retiré sans vie? La difficulté de trouver les coupables fait très souvent terminer ces affaires par des ordonnances de non-lieu.

On doit savoir gré au code civil d'avoir coupé court à plus d'une coutume compliquée ou inique d'où sortaient de si redoutables conflits. On ne peut s'empêcher de le regarder comme un grand instrument de pacification dans nos campagnes. Il faut bien que les prescriptions par lesquelles il règle les rapports des propriétaires et des fermiers soient équitables et satisfaisantes pour qu'à très peu d'exceptions près, tous les adoptent sans même y joindre le plus souvent des prescriptions accessoires que la loi n'interdit pas.

La classe des fermiers a beaucoup gagné depuis une quarantaine d'années en lumières comme en capital. Ceux des régions que nous étudions sont en possession d'une réputation traditionnelle d'honnêteté et d'habileté. Cette habileté consiste surtout dès longtemps dans un extrême savoir-faire relativement à l'art de diversifier les cultures et de savoir tirer parti de tout heureusement. Ces provinces ont toutes de fortes traditions agricoles. C'est vrai particulièrement de la Flandre, pays de culture et d'industrie, depuis des siècles en possession d'antiques franchises municipales et provinciales qui lui ont, comme je l'ai fait remarquer, singulièrement profité et qui en ont fait notre première province avant 1789. Aussi eut-elle moins que toute autre à faire pour en adopter les principes et s'inspirer de son esprit libéral. L'instruction professionnelle des fermiers a fait dans toutes ces régions du Nord et du Nord-Ouest des progrès certains, non pas en rapport pourtant, nous l'avons indiqué aussi, avec les perfectionnements accomplis dans les cultures. On doit établir entre eux d'ailleurs de singulières différences. Tel fermier est riche, instruit, n'a rien de rustique dans les manières, il est propriétaire pour son compte d'un bon nombre d'hectares, il envoie ses enfants au collège, et sa femme est une dame. D'autres sont des paysans. Nulle part ne s'établit une hiérarchie plus sensible, jusqu'à ces petits fermiers, si nombreux en Picardie, qui n'osent pas prendre ce nom trop important pour eux, et qui sont ceux-là même qu'on désigne sous le nom de *ménagers*; ils forment la limite placée sur les confins de la partie supérieure de la classe des ouvriers ruraux, avec laquelle ils évitent pourtant de se confondre. Le fermier picard, artésien, flamand est ce qu'il y a au monde de plus conservateur au sens social. On doit même ajouter qu'il n'a pas grande indulgence pour les ouvriers dont il connaît les défauts. C'est l'effet d'un contact perpétuel, qui, plus d'une fois, le met en lutte, au sujet du travail, avec les ouvriers ruraux, qu'il accuse de négligence, et

du salaire, qu'il est disposé à trouver trop élevé, mais rien ne l'irrite plus que les manques de paroles et les ruptures d'engagemens en pleines moissons, déterminés souvent par l'offre de la plus légère augmentation des gages.

La tenue des fermes laisse souvent encore à désirer beaucoup dans ces provinces, citées pourtant comme des modèles. Le fumier trop souvent infecte les abords et se perd pour l'agriculture. Les bâtimens des moyennes et des petites fermes, améliorés dans des cas qu'on cite avec un certain orgueil, laissent à désirer pour la plupart. Les animaux sont souvent mal à l'aise, sans air et sans lumière en suffisance. Mauvais calcul pour les forces à réparer qu'une si défectueuse hygiène. Les sociétés d'agriculture répètent, en gémissant de ces routines, que des dépenses intelligentes seraient l'économie la mieux entendue. L'animal donnerait plus de forces ou plus de chair, et les frais de maladie seraient épargnés. Cela ne veut pas dire, encore une fois, que le progrès ne soit pas réel, quelquefois très grand, mais il offre trop de lacunes. Le logement de la famille est meilleur. Le jour et la lumière pénètrent davantage. Pourtant le logement est souvent encore un des côtés faibles de la petite ferme. Dans les moyennes, il est généralement salubre et convenable. On trouve dans bon nombre un petit salon ; la salle à manger, le plus souvent, ne sert qu'aux jours fériés, à moins que la famille ne tienne à s'isoler aux heures des repas ; plus habituellement, elle mange dans la cuisine, à côté des gens de la ferme et des ouvriers, qui apprennent à se mieux respecter. Le chauffage avait à se perfectionner dans ces pays où l'humidité est à redouter. On voit aujourd'hui partout des poêles et une large consommation de houille.

Quant aux grandes fermes, elles offrent un caractère souvent des plus frappans. La culture industrielle donne un aspect de ferme-usine aux plus grands établissemens agricoles. Le progrès des constructions et le bon aménagement de toutes les parties, les bâtimens en brique et en pierre de taille, les écuries bien aérées et bien voûtées, les vastes étables et bergeries très salubres, substituées aux anciennes si souvent basses et malsaines, s'imposent à l'attention, particulièrement en Flandre. Là surtout la population animale de ces grandes fermes a beaucoup augmenté depuis une cinquantaine d'années et a dû recevoir une installation nouvelle. Une ferme, non pas des plus grandes, mais assez grande seulement, présentera environ 20 à 30 chevaux, 10 bœufs, 20 vaches, 50 porcs, 250 à 300 moutons, etc. Le mobilier d'une telle ferme, ces animaux compris, peut offrir une valeur d'environ 40,000 francs, sans comprendre les récoltes en terre d'une valeur encore supérieure. Les produits ordinaires de la vacherie et de la basse-cour fournissent

des ressources suffisantes pour les dépenses journalières. C'est là qu'on entretient des espèces précieuses, comme les moutons mérinos ou métis, — la tonte seule des mérinos donne un important revenu. C'est là que se fait l'engraissement méthodique de vaches et de bœufs destinés à la boucherie ; on les engraisse au moyen de tourteaux, de pulpes et de résidus de la fabrication des sucres ou des alcools de betterave. Mais les vraies fermes modèles sont particulièrement celles qui sont consacrées aux sucreries. La science s'y est établie à demeure en y installant des laboratoires, où l'on se rend compte de la puissance saccharine des betteraves, de la valeur des graines, et où l'on prépare des perfectionnemens agricoles de tout genre. C'est aussi l'esprit scientifique qui triomphe sous une de ses formes les plus modestes, mais les plus utiles, dans une comptabilité admirable d'ordre et d'exactitude.

III.

La classe ouvrière rurale s'offre sous les traits de catégories différentes qui présentent entre elles d'assez grandes inégalités. On ne peut mettre sur le même rang les travailleurs agricoles, en si grand nombre, qui joignent au salaire la possession d'un morceau de terre ou le revenu d'un petit capital, et ceux qui n'ont que leurs bras, les nomades et les sédentaires, ceux qui sont attachés à la ferme comme domestiques, charretiers, bergers, ceux qui exercent un travail purement agricole et ceux qui y mêlent quelque tâche industrielle. Il suffit d'indiquer ces variétés et d'en tenir compte, quand il y a lieu de le faire.

Les économistes distinguent le salaire nominal et le salaire réel. Le premier est exprimé par une somme d'argent, le second par la quantité des besoins satisfaits. Il y a lieu d'avoir égard à l'un et à l'autre, mais l'indication des gages ne suffirait pas si on ne mettait en regard leur pouvoir d'achat et le régime de vie, qui seul répond à la réalité.

⊕ Sous ce double aspect, les ouvriers ruraux forment sans conteste la catégorie des classes agricoles qui a le plus gagné — relativement et absolument. On ne saurait en aucune sorte comparer l'accroissement des fermages pour les propriétaires et celui des bénéfices pour les fermiers, à l'augmentation des salaires qui ont presque triplé, tandis que le prix des objets de consommation était loin de doubler pour les articles les plus chers ceux que l'ouvrier consomme en moindre partie. Le vêtement a baissé de prix. Le pain n'a pas euchéri, et les légumes, ainsi que les divers produits végétaux, produits consommés en bien plus grande quantité qu'autre-

fois, n'ont pas énormément augmenté de valeur. Or ils forment la partie la plus considérable de la nourriture du travailleur. Le minimum de la paie pour l'ouvrier picard, — et les différences sont peu grandes avec l'Artois et la Flandre, — est à la journée de 1 fr. 25, et il est habituellement nourri. L'été, le gage s'élève. Dans quelques fermes de l'Oise, nous voyons les ouvriers payés entre 2 fr. 75 et 3 fr. 75. A la ferme, les domestiques les moins rétribués ont 300, les mieux payés 700 francs; ils sont toujours nourris. L'été, le prix moyen pour l'ouvrier nourri est de 2 francs, et non nourri de 3. Le travail à la tâche pour les hommes non nourris est de 3 à 5 francs, pour les femmes de 2 à 3 francs. Au moment de la moisson, il n'est pas rare qu'un faucheur gagne 10 francs par jour. Ai-je besoin de faire observer que ces derniers prix sont sans proportion avec ceux d'autrefois? Bien que l'usage universel soit de payer en argent les gages des journaliers, on cite quelques exploitations où les travaux de la moisson du blé et du seigle sont payés en nature, ce qui permet à l'ouvrier prévoyant de n'avoir pas à se préoccuper du prix du pain. Les familles se trouvent bien de cet usage, mais beaucoup se hâtent de se défaire de leur blé pour le convertir en argent.

Le pain tient dans ces pays une place notable dans l'alimentation de la classe rurale. Il est mieux fait et meilleur qu'autrefois. Il y a une trentaine d'années, et surtout si l'on se reporte à un demi-siècle, le pain était noir ou bis, souvent indigeste. A cette époque aussi, la seule viande en usage était le porc, pour une quantité d'ailleurs restreinte, et le poisson salé ou fumé. Il en est encore ainsi dans bon nombre de ménages, qui, cependant, ne représentent pas la moyenne. La consommation du porc a pu augmenter, et elle reste la seule d'un usage quotidien pour la plupart, mais la viande de boucherie, presque inconnue autrefois, s'y joint assez fréquemment. A Amiens, il y a moins de trente ans, le marché ne comptait que de 50 à 60 bêtes à cornes, consommées par la ville; le nombre est aujourd'hui de 250 à 300, dont la moitié est consommée par les villages. Voici un spécimen, élevé un peu au-dessus de la moyenne, mais qui n'est nullement une exception, de la consommation alimentaire dans une grande ferme. Je l'emprunte à une exploitation sucrière de Roye, arrondissement de Montdidier, tenue naguère par M. Bertin. Chaque homme recevait tous les trois jours 3 kilog. 500 de pain, outre la soupe; plus, chaque jour, 50 grammes de viande de boucherie en deux repas. La boisson se composait d'un litre et demi de cidre. Rarement l'ouvrier agricole se nourrit aussi bien chez lui. La boisson habituelle est la bière; dans certaines parties le cidre; pour les plus pauvres, ou plutôt pour les moins aisés, c'est l'eau. Beaucoup s'en contentent plutôt que de se priver sur les alimens solides. Pour une masse encore trop nombreuse, cet usage des boissons

faibles peut être regardé comme débilitant. Elles sont souvent aussi d'une aigreur désagréable et indigeste. Le vin a presque disparu de l'usage. L'ouvrier en fait une consommation de luxe de temps à autre, le fermier n'en use qu'aux jours de fête. La Picardie a renoncé à en produire, même dans ses crus naguère assez renommés relativement, de Saint-Acheul, d'Allonville et des faubourgs de Beauvais. Beaucoup de ces vins indigènes n'étaient que le résidu aigri d'un verjus tel que l'échevinage en interdisait la vente (1). Il n'y a guère plus que dans l'Aisne qu'il y ait une production de vin un peu considérable (192,920 litres en 1875). Outre la bière qui s'est accrue et le cidre qui a diminué en Picardie, les paysans de toutes ces régions font volontiers usage des boissons chaudes, usitées au xv^e siècle à ce point qu'un auteur de ce temps signalait dans leur abus, à Boulogne, une cause d'affaiblissement de la race (2). Partout où les Anglais ont passé, séjourné, nous trouvons dans ces pays le goût des boissons chaudes. On fait un prétendu thé jusque chez le pauvre avec je ne sais quelles plantes sèches sans saveur et sans arôme.

Le progrès du vêtement, quoique considérable, avait moins à faire dans ces pays du Nord, où les fabriques des villes et le tissage des campagnes avaient familiarisé les populations avec les étoffes de laine, abondamment produites. Une monographie consacrée à une famille de travailleurs ruraux composée du père, de la mère et de deux enfants, dans les recherches de ce genre faites sous la direction de M. Le Play, nous présente le vestiaire de la famille agricole avec indication du prix des objets. Il s'agit de travailleurs très petits propriétaires. Je prends cet inventaire comme l'expression d'une certaine moyenne représentée par des détails un peu minutieux, mais instructifs. Cette petite statistique rurale, avec état descriptif et évaluation des prix, qui porte d'abord sur les vêtements du chef de famille, met sous nos yeux tout un assortiment d'une famille de ménagers et peut s'appliquer à l'élite des ouvriers ruraux. On y trouve même un habit noir, preuve que notre travailleur rural se rend quelquefois en bourgeois aux fêtes; mais que peut être un habit coté 15 francs, tandis que la redingote est évaluée 35 francs et que le pantalon de drap noir est du même prix que l'habit? On énumère aussi un pantalon de coutil rayé qui vaut 5 francs, un sarrau de toile bleue, 6 francs; un gilet de cotonnade, 4 francs; des bas de laine, 3 francs; une paire de chaussons, 1 fr. 30. Un travailleur rural qui a un habit noir doit avoir un chapeau de ville;

(1) Voyez *la Vie municipale au XV^e siècle dans le Nord de la France*, par M. de Calonne, vice-président de la Société des antiquaires de la Picardie, 1 vol. in-8°; Paris, Didier.

(2) Voyez *le Pays boulonnais*, par E. Deseille, 1 vol. in-8°.

celui-ci, de feutre noir, est coté 6 francs. Une paire de souliers de 12 francs me donne fort bonne idée de sa chaussure; mais la plupart de ces objets font partie de la toilette du dimanche; une paire de sabots de 1 fr. 15 permet de ménager la chaussure. Une chemise dite fine est évaluée 5 francs; une cravate de soie noire (3 fr.) va nécessairement avec l'habit et le pantalon noirs. Je n'indique pas un à un le prix des vêtements de travail; on trouve dans ce rustique vestiaire deux vieux sarraux, deux gilets à manches, deux paires de sabots; une paire de chaussures plusieurs fois rapiécées; n'omettons pas cinq bonnets de coton, coiffure classique de ces travailleurs chez eux, comme cela se voit en Normandie, et le bon tablier de cuir pour le travail du chanvre. Le total de ces vêtements journaliers est porté à 119 francs et celui des vêtements du dimanche à 241. Toute cette partie du vestiaire se rapporte au chef de famille; celui de la femme est évalué à 110 francs pour les vêtements de tous les jours, à 85 pour ceux du dimanche; on y voit même une robe de mérinos et une paire de gants. Les vêtements de tous les jours ne sont évalués qu'à 63 francs pour les deux jeunes gens; ceux du dimanche le sont à 167, différence qui fait songer! Elle semble trahir les progrès de ce luxe de toilette, devenu en effet la grande préoccupation de l'ouvrière rurale et du jeune garçon lui-même. C'est là que vont les premières économies. La campagne imite les modes et le luxe de la ville de loin, mais de son mieux. On est d'accord pour proclamer ce qu'il y a d'excessif dans cette tendance. La plainte n'est pas nouvelle, mais elle s'est généralisée, accentuée bien davantage.

On a beaucoup vanté les perfectionnemens apportés au logement du travailleur agricole. En effet, nombre de maisonnettes habitées par les ouvriers ruraux, et de construction récente, sont aujourd'hui plus satisfaisantes comme hygiène. Les prix de location sont, en outre, assez modérés. Moyennant 50 ou 80 francs par an, le travailleur agricole trouve à louer une petite maison. Il peut se procurer une demeure assez logeable en mettant 100 francs, et si à ce prix il peut ajouter 30 ou 50 francs, il aura l'usage de trois ou quatre pièces, dont une seule offre quelque étendue, et la jouissance d'un petit jardin. Mais combien de ces maisonnettes sont basses, humides et manquent de place pour contenir la famille à l'aise et dans les conditions de décence nécessaires! On a établi des cités ouvrières dans maintes localités, surtout dans celles où l'industrie se combine avec l'agriculture. On connaît les avantages hygiéniques et économiques de ces cités, on connaît aussi leurs inconvéniens moraux. Ces habitations ne sont pas sans utilité, lorsqu'elles constituent un perfectionnement marqué sur un état général misérable, et je suis loin de contester qu'elles fassent honneur à la philanthropie de leur

fondateur. Mais ce n'est pas là qu'il faut chercher le vrai modèle de l'habitation rurale ouvrière. Rien ne vaut l'appropriation d'une petite maison à une seule famille, avec le jardin attenant qui fournit une distraction, une cause de salubrité et quelque supplément à l'ordinaire du ménage. La famille veut et doit rester à part. Le mot : *Chacun chez soi* est là bien à sa place.

Le mobilier est réduit à un nécessaire assez strict; mais à l'exception des plus pauvres, il est suffisant, il a aussi certainement gagné depuis un demi-siècle. En général, le coucher est sain. Sur de bons bois de lit s'étendent des paillasses remplies de menue paille; une paillasse pleine de grande paille sert de sommier. Les traversins et les oreillers de plume de poule, les couvertures de laine pour l'hiver, de coton pour l'été, complètent cette sorte d'ameublement. Dans les ménages pauvres, on n'a pas de couvertures de laine; on se couvre l'hiver avec des sacs. Ajoutez une armoire, souvent en chêne, une commode, une table, quelques chaises, une horloge, un miroir, deux ou trois livres d'église et, quand il y a des enfans, des livres de classe. Assez fréquemment aussi des images attachées aux murs représentant quelques sujets profanes ou sacrés. A cet ameublement on peut joindre les ustensiles servant à la cuisine, au chauffage, à la table pour les heures de repas, à l'éclairage et aux soins de propreté de la demeure et de la personne. Ici encore le linge, cher aux ménagères, retrouve une assez grande place; les serviettes figurent en nombre souvent plus grand qu'on ne pourrait le croire dans ces humbles ménages ruraux. Que si, enfin, la famille exerce elle-même un métier ou travaille la terre pour son propre compte, alors il faudra ajouter, outre les immeubles annexés à l'habitation et aux usages domestiques, ce qui forme le matériel spécial des travaux, tels que les outils pour la culture des champs et la récolte des céréales, ceux pour l'exploitation des chevaux ou des vaches et pour la basse-cour, ceux pour la laiterie, ceux pour la culture du jardin. Dans telle famille agricole où on exploite le chanvre, ce seront encore des outils spéciaux pour ce genre de travail, les *broyons* ou *tillés*, qui brisent la partie ligneuse du chanvre, l'*éphaugeoir* et sa palette, destinés à débarrasser les filamens du chanvre des filamens ligneux qui y adhèrent encore, les *serans*, grandes cardes armées de fil de fer, etc. Viendront enfin dans ces familles de travailleurs les outils pour les réparations exécutées à la maison, ceux qui servent au blanchissage, à l'entretien du linge et des vêtemens, etc.

L'épargne tient une grande place, malgré l'accroissement des consommations, chez les populations du Nord et du Nord-Ouest. Outre les placemens représentés par les achats de terre, les notaires

reçoivent des masses de fonds considérables. Les caisses d'épargne, bien qu'elles centralisent surtout les placemens des ouvriers des villes, reçoivent aussi une quantité d'économies faites par les ouvriers ruraux, domestiques de ferme, etc. On nous signalait dans l'Oise comme un fait assez ordinaire qu'un travailleur rural, recevant 700 francs, en plaçât 200. Le nombre des succursales dans l'arrondissement d'Abbeville attestait l'étendue des relations que la caisse d'épargne entretenait avec la population agricole. Nous constatons dans la même région de beaux résultats obtenus à Saint-Valery-sur-Somme, à Ault, à Gamaches. Nous n'aurions que l'embaras du choix pour citer des succès du même genre dans le Pas-de-Calais, le Nord et les autres départemens. Ce qui importe, c'est que l'économie persiste, c'est que les sommes épargnées augmentent, c'est que les placemens mobiliers, rentes et obligations, passent définitivement dans l'usage de ces campagnes qui y répugnèrent longtemps. Je voudrais pouvoir dire que la prudence picarde et flamande a toujours su se défendre contre les prospectus et les colporteurs de valeurs équivoques promettant de gros intérêts. Mais la cupidité a fait plus d'une fois des dupes jusqu'au fond des hameaux reculés. Aujourd'hui ils ne lâchent plus guère leurs petites épargnes, dûment avertis par l'expérience.

Nous aurons terminé le tableau, encore trop incomplet, de la situation économique de ces populations agricoles lorsque nous aurons dit quelques mots du paupérisme, de l'assistance et de la population. Comment ne pas s'étonner d'avoir à prononcer le mot de paupérisme au sujet de provinces qui sont les plus riches et les plus pro-pères de notre pays? On serait tenté de le croire au moins exagéré : il ne l'est malheureusement pas, surtout pour le plus avancé de ces départemens, celui du Nord. Ainsi en vain les salaires se seront-ils énormément accrus, en vain la quantité des subsistances se sera-t-elle développée et leur répartition opérée d'une manière plus favorable au grand nombre, il n'y aura pas seulement des pauvres isolés, des indigens dans quelques localités, il y aura un paupérisme agricole! Quel autre nom donner à un nombre d'indigens secourus porté à 239,000 sur le budget départemental de 1881? et ce chiffre est souvent dépassé, et tous les pauvres ne sont pas secourus! Une armée de 300,000 pauvres dans le plus riche département de la France, qu'en dit-on? Le secours prend diverses formes. On compte dans le Nord 662 communes pourvues de bureaux de bienfaisance. Il y a deux ans, 25 seulement en manquaient. Nous n'affirmons pas au hasard que les campagnes sont le théâtre de ce paupérisme, puisque c'est dans le plus agricole des arrondissemens, celui d'Avesnes, que nous trouvons le plus de bureaux

de bienfaisance; il en existe 143 avec un budget de 1 million, tandis que l'arrondissement de Lille, malgré le nombre de sa population, n'en a que 129. Les établissemens hospitaliers du département sont inscrits au budget pour 5,242,000 francs. Les campagnes profitent de ces établissemens beaucoup moins que les villes pourtant. Le Pas-de-Calais compte 903 communes; 6 seulement ont des hospices, et ce sont des villes. Ils reçoivent les gens de la campagne à la condition que la commune paie.

On doit presque partout reconnaître la meilleure organisation du service médical pour les campagnards appelés à recevoir des soins gratuits : mais combien il y a encore de progrès à faire!

Quant aux sociétés de secours mutuels, développées aussi en Picardie et en Artois, elles ont dans la Flandre un avoir de 2,536,000 fr., comptent 7,242 membres honoraires, 35,270 participans hommes et 3,649 femmes. L'arrondissement de Lille comprend l'immense majorité de ces sociétés si utiles. Il en a 152, tandis que celui de Valenciennes en a 19, celui de Cambrai 6, celui d'Avesnes 5. C'est une preuve regrettable du peu de développement de ces sociétés dans les campagnes relativement aux villes. Elles y feraient pourtant le plus grand bien, un bien matériel et aussi un bien moral, en répandant l'esprit de fraternité, de charité mutuelle, trop languissant dans nos populations agricoles, dont j'ai signalé l'esprit d'isolement comme un grand mal. On ne saurait trop louer non plus ce qui se fait dans ces départemens pour l'enfance abandonnée et pour les enfans nouveau-nés. C'est encore le département du Nord qui paraît faire les plus grands sacrifices pour cette forme de l'assistance, une des plus nouvelles comme une des plus touchantes.

Rien de plus différent que la manière dont se comportent relativement à la population la Picardie, l'Artois et la Flandre. La Picardie marche dans les mêmes voies que la Normandie. La décroissance du nombre des naissances relativement aux décès est attestée par les tableaux statistiques de la population de la France. Aussi me bornerai-je à quelques faits puisés dans une observation plus directe et plus locale qui porte sur l'arrondissement d'Abbeville, dont j'ai eu entre les mains, grâce à une obligeante communication, les chiffres très significatifs, recueillis sur place. A partir de 1861, le canton de Crécy, qui comptait 15,242 habitans, en perd près de 3,000 en 1877, celui de Gamaches perd environ 1,500, celui d'Ailly-le-Haut-Clocher une centaine, celui de Nouvion environ 1,500. La proportion est la même dans les quatre cantons ruraux. Abbeville a peu gagné; ce n'est pas l'émigration qui a eu la plus grande part dans ces dépeuplemens. En revanche, l'Artois, représenté en grande partie par le Pas-de-Calais, continue à suivre un mouvement ascen-

nant. Le Boulonnais présente un excédent notable de naissances. On doit se demander si l'indigence ne se montre pas, dans ces pays, prolifique à l'excès. C'est l'impression que j'ai éprouvée plusieurs fois, sauf à la corriger le plus souvent par la réflexion et à donner le pas aux considérations générales qui exigent le développement de la population. Je n'oublierai jamais la visite d'une pauvre demeure à Wimille, près de Boulogne. La femme qui nous montrait elle-même son pauvre logis paraissait une aïeule, tant elle était usée et flétrie. Or elle n'avait guère que de quarante à quarante-deux ans, et elle était grosse de son seizième enfant ! Nous lui demandâmes comment vivait toute cette progéniture. L'histoire était longue à conter. Les uns s'étaient établis, étaient devenus de bons ouvriers agricoles, gagnaient des salaires suffisants ; d'autres étaient marins ; quelques-uns étaient moins heureux. Les filles étaient mariées ou servantes. Il était facile aussi d'entrevoir des défaillances. La mère s'en expliquait avec un peu d'embarras devant mon guide, propriétaire établi dans le pays. L'aînée des filles avait quitté depuis deux années la maison, où elle n'avait reparu qu'une fois pour y faire l'impudent étalage de ses toilettes. Pénible et singulier spectacle que celui de cette mère partagée entre des sentimens différens et qui étaient loin d'avoir la même valeur morale ! Elle rougissait de la chute de son enfant et, en même temps, elle se plaignait que cette malheureuse fille n'envoyât pas à ses petits frères et à ses sœurs des secours qui ne pouvaient avoir d'autre origine que le vice ! En face de cette mère, j'étais tenté de conclure comme Malthus : Pauvres, évitez le grand nombre des enfans ! Et pourtant cette impression était-elle confirmée par la réalité ? La plupart des enfans n'avaient-ils pas trouvé à se bien placer ? L'inconduite est-elle le fait seulement des populations exubérantes ? L'exemple même qui m'avait effrayé me montrait qu'il y a dans le travail honnête encore bien des places à prendre, et n'avais-je pas autour de moi la preuve que les bras manquent à l'agriculture ? N'était-elle pas en ce moment même obligée de faire appel aux Belges et à divers pays voisins ?

Rien n'est plus certain, et aujourd'hui la Flandre elle-même en est à faire de pareils appels. Elle fut toujours féconde en enfans, et par là elle a pu suffire à une effroyable consommation d'hommes dans la guerre, et à ses besoins agricoles, qui ont été de tout temps sur son propre sol un si grand absorbant du travail. Elle ne fait que suivre ses plus anciennes traditions en multipliant, et pourtant elle aussi, encore une fois, est obligée de demander le concours des bras du dehors. Ce serait à ne pas y croire si les faits n'étaient de notoriété chez tous les cultivateurs. La Flandre nous met donc en présence d'une de ces antinomies singulières qui troublent la pensée

et qui effraient l'économiste. Tandis que la France n'a que 69 ou 70 habitans par kilomètre carré ou 100 hectares, ce qui est beaucoup trop peu, la Flandre en donne à elle seule 267, ce qui crée une densité excessive, et l'exubérance est d'autant plus grande que tout ce monde consomme d'une manière extraordinaire ; la faim et la soif y dépassent toute moyenne. On pourrait alimenter cinq ou six départemens du Midi avec ce qui ne suffit même pas à nourrir le seul département du Nord. Dieu nous garde pourtant de donner raison à la Picardie et à la Normandie contre cette Flandre plantureuse et prolifique ! Le trop plein des populations ne doit pas se juger non plus que celui des produits sur des encombrements partiels, qui peuvent, les moyens de communication aidant, servir à combler des vides. C'est par l'émigration, soit dans les autres provinces, soit dans les contrées lointaines, qu'une juste répartition s'établit. La responsabilité humaine est en jeu dans ces questions. C'est affaire de choix, de libre arbitre. Dans la plupart de nos régions du Nord et du Nord-Ouest, l'action de la liberté se manifeste par d'étroits calculs en limitant le nombre des enfans. Nul doute possible en effet : c'est la limitation volontaire de la population et nulle autre cause qui arrête son accroissement en France. Cette limitation a pour cause le parti-pris d'échapper aux charges et de ne pas réduire le bien-être ou le luxe relatif dont on ne veut pas se priver. On craint, au nom des mêmes motifs, transportés aux enfans, de multiplier le nombre des héritiers. Dans ces régions de la Flandre, la volonté ne met pas d'obstacle aux naissances, mais, frappée d'une sorte d'inertie, elle se refuse à l'émigration, seul moyen qui puisse rendre le grand nombre des hommes inoffensif et même salubre. Il n'entre pas dans mon plan de traiter une question où sont intéressés l'avenir de l'humanité et les forces vives de notre pays. L'immense danger du ralentissement dans l'accroissement de la population de la France a été démontré ici même récemment avec une clarté et une force qui ne laissent rien à désirer (1). L'économie politique n'a plus à faire entendre, sous la forme si rigoureuse et par trop systématique dont les revêtait Malthus, ces conseils que l'excessive prudence de nos propriétaires devance et dépasse. Même en Flandre, le ralentissement, non aperçu par la statistique, est sensible pour le nombre des enfans dans les familles riches ou aisées de cultivateurs. C'est un fait qui se perd dans le grand nombre des naissances, mais qu'on nous a signalé presque partout. Nous le regardons comme éminemment fâcheux dans les classes qui représentent un niveau plus élevé, et qui se transmettent les bonnes tradi-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mai et du 1^{er} juin 1882.

tions comme un capital. Quant à la classe pauvre, le nombre de ceux qui sortent de son sein pour arriver à l'aisance n'est pas fait pour la désespérer. La part de la rétribution du travail s'est élevée partout plus que celle du capital. Combien de friches restent même en France attendant la culture ! Quelle marge pour nos efforts colonisateurs au dehors ! Nulle part on n'entrevoit le terme qui doit rendre inutile le concours d'un nouveau surcroît de forces applicables aux diverses branches de la production. Les carrières qu'ouvre de plus en plus le génie des sciences appliquées à l'industrie ne sont pas davantage près de se fermer. La pléthore d'hommes n'existe pas. C'est un épouvantail qui n'est bon qu'à paralyser toutes nos énergies. Cessons de prêcher une fausse prudence, combattons-la plutôt, elle tournerait contre nous-mêmes. Montrons des horizons plus étendus à cette sagesse casanière qui regarde les hommes comme des plantes condamnées à végéter sur le coin étroit de leur terre natale sous peine de périr. Ce serait un grand malheur pour la France si elle achevait de perdre confiance en elle-même et de ne plus croire à sa force d'expansion.

Nous ne saurions trop insister sur cette dernière conclusion fournie par les faits eux-mêmes en terminant cette étude ; elle donne un démenti aux affirmations et aux craintes dont certains économistes pessimistes se font les interprètes persistans. Les vivres et les divers moyens d'existence mis à notre portée ont dépassé sensiblement les accroissemens de population, réels pourtant et sur certains points considérables depuis un demi-siècle ; les salaires ont augmenté en même temps que le nombre des travailleurs. C'est juste le contraire des sombres prévisions qui semblaient, d'après les théories de Ricardo et de John Stuart Mill, regarder ce double résultat comme contradictoire et comme impossible. Agricoles et industrielles au degré le plus éminent, riches par le travail et par le capital, nos populations du Nord et du Nord-Ouest ont en définitive augmenté en nombre, et rien dans leur situation n'indique qu'il y ait lieu de ralentir leur accroissement. Nous avons vu à quel point et sous quelles formes nombreuses elles ont profité des progrès qui se sont accomplis dans la condition des hommes depuis 1789 ; elles ont assez de supériorités qui font d'elles des modèles à suivre pour ne pas les compromettre en quelque sorte en donnant au reste de la France, par une dépopulation qui serait un affaiblissement et une décadence, le plus regrettable des exemples.

HENRI BAUDRILLART.

LA

DUCHESSE DE MARLBOROUGH

On ne connaît guère en France le duc de Marlborough que par une chanson populaire, et la duchesse que par une comédie dans laquelle le maître des inventions dramatiques, Eugène Scribe, a vraiment abusé du droit de caricaturer l'histoire. Faire de l'altière grande dame une virago d'antichambre royale, de la bonne grosse reine Anne, déjà plusieurs fois mère, une amoureuse sentimentale, de la basse intrigante Abigail une innocente persécutée, de ce puissant aventurier politique, Bolingbroke, un entremetteur d'amourettes et du petit Masham... quelqu'un, c'est outre-passer les licences du dramaturge et du romancier. Il nous a semblé que le lecteur pourrait trouver quelque intérêt à rentrer dans le vrai domaine de l'histoire.

I.

Née le 29 mai 1660, à Holywell, près Saint-Albans, d'une famille restée fidèle aux Stuarts pendant la révolution, Sarah Jennings fut attachée à la cour dès l'âge de onze ans; peu après, sa première protectrice, la duchesse Anne d'York, mourut et, deux ans plus tard, était remplacée par cette ravissante enfant de quinze ans, Marie-Béatrice d'Este, qui, mariée par la volonté de Louis XIV, dut à sa

triste destinée le surnom de « reine des larmes. » Elle continua les traditions d'élégance et de plaisir de la première duchesse, en y ajoutant son charme personnel. Sarah Jennings, aimée par la jeune princesse Anne d'une affection vraiment romanesque, belle, spirituelle, admirée, ne pensait alors qu'à jouir de la vie. Le comte Lindsay, son adorateur éconduit, déclarait qu'elle était « l'étoile et l'ornement de la cour. » Un soir, au bal, elle attira les regards d'un jeune officier admirablement beau ; ils dansèrent ensemble ; et ce fut le commencement de cette affection qui ne finit qu'avec leur vie. Le jeune officier s'appelait John Churchill ; c'était le futur duc de Marlborough.

Tous ses contemporains s'accordent à le représenter comme l'homme le plus séduisant de son temps. Chesterfield, qui s'y connaissait, a dit « qu'il y avait en lui quelque chose d'irrésistible pour les hommes, comme pour les femmes. Sa beauté virile était pleine de charme et de grâce. Avec toute sa douceur, personne n'avait plus conscience de sa grandeur, de sa dignité, et l'on ne se permit jamais avec lui une parole imperieuse. » Fort illettré dans sa jeunesse, il répara cette lacune avec le temps, ainsi que le prouve sa correspondance en anglais, en français et en latin. Il avait vingt-sept ans lorsqu'il s'éprit de Sarah Jennings. Exposé depuis l'âge de seize ans à tous les entraînemens d'une cour plus que légère, recherché par des femmes sans retenue, Churchill avait succombé comme tant d'autres. Sa liaison avec la duchesse de Cleveland, favorite du roi, a laissé sur sa gloire une tache indélébile. Les tristes mœurs de l'époque admettaient qu'un homme pût accepter de l'argent d'une femme ; mais l'histoire, plus sévère, n'a pas pardonné à Churchill les 5,000 livres données par la favorite. Sa passion pour le métier des armes le sauva. A seize ans, page du duc d'York, il s'était, un jour de revue, jeté aux genoux de son maître pour obtenir une commission. Après son aventure avec la duchesse de Cleveland, le roi jugea qu'il convenait de l'éloigner.

C'était le temps où l'Angleterre, alliée de Louis XIV, lui fournissait un contingent de troupes contre la Hollande. Par un jeu bizarre de la destinée, celui qui devait combattre la France avec tant d'ardeur et de succès, vint faire ainsi ses premières armes sous Turenne et Vauban. Sa beauté, sa bravoure froide attirèrent les regards de Turenne, qui le prit en affection et lui prédit qu'il ferait de grandes choses. Il l'avait surnommé *le bel Anglais*. Un jour que certain poste, assez important, avait été perdu par un de ses officiers, on raconte que le maréchal s'écria : « Je parie que mon bel Anglais reprend le poste avec moitié moins d'hommes. » Le pari fut tenu et gagné. Complimenté publiquement par Louis XIV au siège de

Maestricht, protégé par Monmouth, dont il avait sauvé la vie, par le duc d'York, qui aimait sa sœur Arabella, Churchill était colonel à vingt-sept ans. On lui a fait un crime de cette protection du duc d'York, comme s'il l'eût achetée avec l'honneur de sa sœur, sans considérer que la bienveillance du prince pour les Churchill datait d'une époque antérieure à l'entrée de la jeune fille à la cour, et qu'il était en France lorsqu'elle accepta les hommages du prince. D'ailleurs il faut aussi se reporter au temps ; jamais la morale ne fut plus relâchée dans les hautes classes, et si tous les hommes avaient, comme M. de Montespan, pris le deuil pour les faiblesses de leurs femmes, filles ou sœurs, une moitié de la cour l'eût porté pour l'autre.

Le brillant colonel dut, comme tant d'autres, reconnaître la vérité du mot de Shakspeare : « Jamais amour vrai n'eut destinée paisible. » Aucune de ses victoires ne lui coûta autant de soins et de temps que la conquête de la belle Sarah. Capricieuse, hautaine, blessée de l'opposition que son manque de fortune lui suscitait dans la famille Churchill, effrayée par les nombreux succès de son adorateur, miss Jennings hésita longtemps. Sa correspondance de cette époque, soigneusement conservée par elle, prouve que le dévouement absolu, la tendresse égale et douce, l'abnégation n'étaient pas de son côté. Un jour, elle apprend que l'on offre à Churchill une jeune fille beaucoup moins jolie, mais plus riche qu'elle ; aussitôt, avant de savoir s'il est coupable, elle lui signifie son congé dans ce style mordant dont elle avait le secret, et lui déclare qu'elle se retire en France, près de sa sœur, devenue lady Hamilton. Le pauvre amoureux se désespère, s'humilie ; la duchesse d'York intervient, lève en partie les difficultés pécuniaires, et le mariage a lieu en 1678.

Les premières années de cette union furent si heureuses que Churchill, malgré son avancement rapide dans l'armée après la rébellion de Montmouth, malgré son élévation à la pairie et la faveur dont il jouissait, eût voulu renoncer à la vie publique et se donner tout entier à son bonheur domestique ; mais la princesse Anne ne pouvait se passer de son amie et, de son côté, l'amie trouvait l'existence très douce à la cour, où la politique ne venait pas encore troubler ses plaisirs. La duchesse dit dans ses Mémoires que « les amitiés de la reine Anne étaient des flammes de passion extravagante, s'éteignant dans l'indifférence ou l'aversion. » En tout cas, les flammes duraient parfois longtemps, car il fallut vingt-sept ans pour que celle-ci disparût. Peut-être le contraste parfait des deux natures contribua-t-il à l'alimenter ; d'une intelligence très médiocre, d'un caractère faible et obstiné à la fois, la princesse avait besoin de se laisser dominer et

conduire. Sa favorite était toute disposée à faire l'un et l'autre. Elle prit dès leur enfance l'empire naturel à son esprit énergique; autant elle était vive, active, brillante, hardie, primesautière, autant la princesse était lente, indécise, taciturne, facilement morose et dissimulée au besoin. L'extrême franchise de la duchesse qui se vantait, à bon droit, de n'avoir jamais flatté personne, devint forcément une cause d'éloignement lorsque la tendresse eut diminué. Anne, dont l'esprit étroit avait été peu cultivé, qui ne savait ni n'aimait causer, attachait une grande importance aux questions de forme et d'étiquette; l'impétueuse Sarah les trouvait insupportables. « J'affirme solennellement, écrivait-elle dans sa vieillesse, que si c'était en mon pouvoir, je ne voudrais pas redevenir favorite... Mais, ajoutait-elle, j'aimais tant la reine que je l'aurais servie au péril de ma vie. »

Les portraits qu'elle nous a laissés de sa royale maîtresse, tous tracés fort habilement, se ressentent, dans leurs aspects divers, des sentimens qui la dominèrent à différentes époques; toutefois ils restent fidèles, en somme, à la vérité historique. La reine Anne, dénuée de toutes les qualités d'une grande souveraine, eut la bonne fortune d'être entourée d'intelligences supérieures, pour lui faire un grand règne, jusqu'au jour où elle subit des influences funestes aux intérêts du pays, comme à ceux de sa gloire. Peu après le mariage de Churchill eut lieu celui de la princesse avec le prince George de Danemark, excellent homme, parfaitement insignifiant. « J'en ai essayé avant et après boire, disait Charles II, et je n'ai rien trouvé en lui. » Anne s'en contenta, et jamais union royale ne fut plus exemplaire. Lady Marlborough nous représente à ce moment la princesse comme assez agréable: sa grande taille, gâtée bientôt par l'embonpoint, n'était encore que majestueuse, ses manières étaient affables, sa façon de vivre douce, régulière, sans ostentation, sans faste exagéré. Elle préférait, en fait de plaisirs, la chasse, la guitare et les cartes. « Habitée dès l'enfance à s'en reposer sur moi pour les amusemens, nous dit la duchesse, elle m'avait vite témoigné une grande prédilection, et elle obtint, lorsqu'elle se maria, de me garder auprès d'elle comme dame de la chambre. En vérité, ajoute la bonne langue, la cour de Son Altesse était si drôlement composée, que ce n'est faire un grand compliment ni à moi, ni à son goût, de dire qu'elle préférait ma compagnie à celle de ses autres femmes... Ce qu'elle enviait le plus, c'était une véritable amie, et elle considéra comme un droit de cette amitié dont elle m'honorait l'égalité si étrangère aux relations avec les princes. C'est dans cette disposition d'esprit qu'elle me proposa un jour de nous écrire, lorsque nous serions séparées, sous des noms supposés qui effaceraient toute dis-

inction entre nous. Elle me donna à choisir entre *Freeman* (1) et *Morley* : mon humeur franche et ouverte me fit saisir le premier et la princesse prit l'autre. A partir de ce jour, M^{mes} Freeman et Morley commencèrent à converser comme deux égales, rendues telles par une tendre amitié. » Grande fut la joie de la princesse lorsqu'elle obtint de s'attacher officiellement son amie; elle le lui annonça sans tarder. « Le duc mon père est arrivé comme vous veniez de partir; il m'a promis que je vous aurais, ce qui est, je vous assure, un grand bonheur. Je devrais vous dire bien des choses sur votre bonté d'accepter cette place, mais je ne suis pas habile à complimenter. Je vous dirai seulement que je vous en suis très reconnaissante et que je serai prête, en tout temps, à vous rendre tous les services en mon pouvoir. » — « Jeune comme je l'étais, quand je devins ainsi favorite en titre, dit la duchesse dans ses Mémoires, je pris pour règle de conduite cette maxime : que flatter serait mentir à sa confiance et payer par l'ingratitude l'affection de ma plus chère amie. Je ne m'écartai jamais de cette règle. »

Le moment approchait où cette amitié énergique, presque virile, allait être d'un grand secours à la faiblesse d'Anne. Les dernières années de Charles II, — assombries par l'exil de Monmouth, le supplice de Russell et d'Algernon Sidney, l'antagonisme renaissant des partis politiques et religieux, — ne ressemblaient en rien au commencement de ce règne de plaisirs effrénés. Le temps n'était plus où les fêtes se succédaient sans interruption, où le roi et toute la cour s'en allaient masqués par la ville, entraient chez les citoyens paisibles et les faisaient danser à perdre haleine, où les demoiselles d'honneur, la belle Frances Jennings en tête, couraient les rues, déguisées en marchandes d'oranges. On avait vu la reine elle-même, entraînée à ces extravagances pour plaire au roi, se rendre avec les duchesses de Buckingham et de Richmond, toutes trois costumées en paysannes, tantôt à une foire de village, tantôt à une assemblée. Il lui était arrivé de se voir abandonnée par ses porteurs, et de rentrer au palais un jour en fiacre, un autre jour en croupe derrière un de ses sujets; toutes ces folies étaient oubliées. Charles II regrettait son fils, et redoutait son frère, à qui il disait : « Je suis trop vieux pour recommencer mes voyages, mais votre tour viendra peut-être. » La nation craignait pour ses libertés, pour sa foi; on sentait venir l'orage, lorsque Jacques II monta sur le trône, en 1685.

Fidèle à son amitié pour Churchill, il l'envoya en France annoncer son avènement à Louis XIV, puis, au retour, le fit brigadier-général de l'armée anglaise. Pendant ce temps, la jeune femme, tout en

(1) *Freeman* signifie homme libre.

menant la vie monotone et vide de la cour, où nous savons par elle-même que l'on passait une grande partie de la journée à la table de jeu, sans jamais ouvrir un livre, observait hommes et choses, et voyait venir les événemens avec inquiétude. L'obstination du roi à vouloir imposer le catholicisme au pays préparait sa perte ; le jour où il exigea l'exposition publique du saint sacrement, elle fut assurée. Il s'attribuait en même temps certaines prérogatives qui devaient dépendre du parlement. Churchill fit de respectueuses remontrances, menaça de quitter le service et ne fut pas écouté : mieux eût valu pour sa gloire qu'il se retirât en effet. S'il ne devait à personne le sacrifice de sa conscience, il ne devait pas à son parti le sacrifice de son honneur. Ses ennemis ont attribué sa conduite au seul désir de conserver des situations lucratives ; il céda surtout aux instances de ses amis politiques, qui craignaient de voir l'armée tomber aux mains d'un jacobite. C'est le propre des époques révolutionnaires d'amener trop fréquemment ces capitulations de conscience. Les caractères assez fortement trempés pour sortir triomphans de la lutte entre les intérêts et les convictions, sont rares. Marlborough n'était pas un de ces grands caractères ; mais il n'était pas non plus le fourbe et le fripon vulgaire qu'ont voulu faire de lui de violens pamphlétaires, comme ce grand et malheureux Swift, ou des écrivains trop passionnés, comme Macaulay, dont le merveilleux talent a peut-être parfois manqué des deux qualités maîtresses du grand historien : le calme et l'impartialité.

L'espoir de la nation anglaise se tournait vers les filles de Jacques II, toutes deux zélées protestantes. Mary, l'aînée, avait épousé Guillaume d'Orange, son cousin, dont l'habileté, le ferme caractère pouvaient maîtriser la situation et qui, de plus, assurait au pays l'alliance effective et très importante de la Hollande. Ce fut donc à lui qu'on s'adressa.

La surexcitation était à son comble ; les vents contraires retenaient Guillaume et des prières étaient offertes pour le retour du vent d'est, qu'on appelait « le vent protestant. » Enfin le prince débarqua le 5 novembre 1688, jour anniversaire de la découverte de la conspiration des poudres, ce qui parut d'un bon augure au peuple. Malgré quelques avertissemens, Jacques II conserva Churchill à la tête de ses troupes et partit pour combattre son gendre. Churchill, prévenu à son tour que l'on éveillait les soupçons du roi et qu'il pouvait être arrêté, s'enfuit pour rejoindre l'armée d'invasion. Le prince George de Danemark lui-même le suivit le lendemain. Le roi, qui l'avait surnommé « Est-il-Possible, » parce qu'il se servait à tout propos de cette locution, se contenta de s'écrier : « Comment ! Est-il-Possible aussi ? » Un coup plus cruel allait le frap-

per ; sa fille Anne, prise d'une terreur folle, déclara qu'elle sauterait par la fenêtre plutôt que de se trouver en face de son père. Comme toujours, elle se jeta dans les bras de lady Churchill, la suppliant de la sauver. La fuite fut préparée, d'accord avec l'évêque de Loudres, Compton. On lit dans les Mémoires de la duchesse : « Pour déjouer tout soupçon, la princesse se retira, le soir, à l'heure habituelle, dans ses appartemens ; je vins la rejoindre peu après ; nous descendîmes par l'escalier de service, sur lequel donnait son cabinet, Son Altesse Royale, milady Fitz Hardinge, moi et un seul domestique, et nous rejoignîmes la voiture où se trouvaient l'évêque et le comte de Dorset. On nous conduisit cette nuit à la résidence de l'évêque, dans la cité, et le jour suivant au château de lord Dorset, puis chez le comte de Northumberland et à Nottingham, où le pays se rallia autour de la princesse. Elle ne se crut en sûreté que lorsqu'elle se vit au milieu des amis du prince d'Orange. » Une garde d'honneur se rassembla autour d'elle, commandée par le vaillant évêque, ancien cornette de dragons, qui, pendant la fuite, précédait les dames à cheval, l'épée à la main, le pistolet au pommeau de la selle. On arriva en cet équipage chez le duc de Devonshire, à ce somptueux palais de Chatsworth, où Paxton a, de notre temps, inauguré les palais de Cristal qu'il devait rendre si fameux lors de la première exposition universelle.

Parmi les cliens appelés par le duc à veiller au service de ses hôtes, se trouvait un jeune poète, Colley Cibber, qui a célébré la beauté, la grâce et le charme de lady Churchill. La jeune dame d'honneur venait de jouer, pour la première fois, un rôle actif dans les événemens. L'ère de paix et d'obscurité relative était close ; la vie agitée, la lutte passionnée commençaient pour ne plus s'arrêter. Lorsqu'on s'aperçut de la fuite, l'émotion fut grande. Jacques II, nouveau roi Lear, s'écria dans son angoisse : « Que Dieu m'assiste ! mes enfans eux-mêmes m'abandonnent ! » Le peuple crut d'abord à une séquestration, accusa le roi, la reine surtout, et menaça de démolir White-Hall si on ne lui rendait pas la princesse. Enfin la vérité se révéla et les violentes attaques des jacobites contre lady Churchill ne connurent plus de bornes. La révolution marcha rapidement. Jacques s'enfuit en France ; sa froide et prudente fille Mary, soumise jusqu'à l'annihilation à son taciturne, hautain et despotique époux, déclara qu'elle ne régnerait pas sans lui ; Guillaume, de son côté, affirma « qu'il ne s'opposait pas aux droits de Mary, qu'il respectait ses vertus, mais qu'il n'accepterait jamais un pouvoir dépendant d'une femme, » et tous deux furent proclamés.

Lady Churchill a fait le récit de l'étrange façon dont la nouvelle reine entra dans White-Hall, ce palais d'où son père venait d'être

chassé et d'où son grand-père était sorti pour monter sur l'échafaud! « J'avais l'honneur, dit-elle, d'être de service pour conduire la reine dans ses appartemens: elle courait partout, examinant cabinets et armoires, retournant les couvertures, comme on fait dans une auberge, et sans paraître réfléchir le moins du monde à ce qui s'était passé. » Pendant ce temps, on agitait la question de savoir comment et à quelles conditions on obtiendrait le désistement de la princesse Anne, et tous les regards se tournaient vers celle qui pensait pour elle. Lady Churchill, de son côté, pour amoindrir sa responsabilité, consultait l'archevêque Tillotson et lady Rachel Russell, que toute l'Angleterre vénérât depuis le supplice de son mari : « J'avoue, dit lady Churchill, que tout d'abord, je ne vis pas bien la nécessité de cette renonciation, mais je m'aperçus bien vite que tout le monde la désirait et qu'il valait mieux céder de bonne grâce. » Ce qui la décida surtout, c'était la crainte que lui inspirait le caractère incertain de sa maîtresse, son propre éloignement pour le catholicisme, et son amour sincère pour les libertés du pays. Cette jeune femme, dont la vie avait été jusque-là des plus frivoles, dont l'instruction était celle de la plupart des femmes de son temps, c'est-à-dire presque nulle (elle n'apprit même pas le français), qui n'apprécia les livres que fort tard, fit preuve tout à coup d'une intelligence politique remarquable et comprit merveilleusement les aspirations de son pays. Persuadée qu'elle était dans le vrai, elle se jeta passionnément dans la lutte, avec son esprit dominateur, sa parole ardente, son impatience de toute contradiction, mais aussi avec franchise et loyauté. Lorsque l'évêque Burnet lui demandait plus tard, quel avait été son plan, à l'époque de sa puissance : « Je n'en avais aucun, répondit-elle, si ce n'est de faire entrer au service de la reine des hommes honnêtes qui ne nous livreraient pas à la France. En vérité, je n'avais pas de préférence pour whigs ou tories, mais je considérais les principes des whigs comme les meilleurs pour l'Angleterre, et je jure que, plutôt que de conseiller à la reine de revenir au pouvoir absolu, j'aurais préféré renoncer à tout et vivre du petit patrimoine paternel. » Certes, la duchesse de Marlborough ne dédaignait ni les grandeurs, ni la richesse, mais elle était avant tout dévouée à la cause libérale. On trouve parmi les « Notes et Pensées » écrites dans sa vieillesse, le passage suivant : « J'ai toujours pensé que rien plus que la liberté ne valait la peine de lutter, et j'ai prouvé, à toutes les époques de ma vie, que tous mes efforts tendaient à la servir; je continuerai tant que je vivrai, mais, hélas que peut une insignifiante vieille femme? »

II.

La révolution de 1688 semblait devoir satisfaire lady Churchill ; ses idées triomphaient ; son mari , pour prix de ses services , était fait comte de Marlborough , conseiller privé , gentilhomme de la chambre du roi ; mais la bonne intelligence entre les deux royales sœurs ne devait pas durer longtemps , et la favorite de l'une ne pouvait éviter le mécontentement de l'autre . La reine Mary , avec des qualités sérieuses et même aimables pour le public , des vertus de femme et de reine qui la rendirent populaire , manquait absolument de cœur . Mauvaise fille , elle fut mauvaise sœur . Au lieu de savoir gré à la princesse Anne de sa renonciation au trône , elle se méfia d'elle et voulut la tenir dans sa dépendance . Anne trouvait que son sacrifice valait bien un dédommagement pécuniaire , mais , connaissant le caractère despotique de Guillaume et la soumission conjugale de Mary , elle désira ne dépendre que du parlement et faire voter son revenu par les communes ; des discussions irritantes eurent lieu . Un soir , la reine fit une véritable scène à sa sœur : « Que signifie tout cela ? lui dit-elle . — Cela signifie que mes amis s'occupent de faire régulariser ma situation . — Eh ! je vous prie , Madame , quels autres amis que le roi et moi pouvez-vous avoir ! » — Je n'avais pas , ce soir-là , l'honneur de suivre la princesse , ajoute lady Marlborough ; mais , en rentrant , elle me conta tout et jamais je ne la vis si en colère . On espéra la faire céder par l'influence de la comtesse , et tous les moyens , — flatterie , promesses , intimidation , menaces de disgracier son mari , — furent employés près d'elle sans le moindre succès . « Tout cela et bien d'autres choses encore , dit-elle , loin de me disposer à faire ce qu'on me demandait , ne firent qu'augmenter mon zèle pour les intérêts de la princesse . J'aurais mieux aimé mourir que de les sacrifier et de laisser croire qu'on m'avait achetée ou effrayée . » Enfin , la cause fut gagnée . Le parlement vota 50,000 livres (1,250,000 francs) de revenu . Anne , très reconnaissante à son amie , lui écrivit peu après : « J'ai , depuis quelque temps , quelque chose à vous dire et je ne sais comment m'y prendre . Je veux vous prier d'accepter une pension de 1,000 livres (25,000 fr.) comme preuve de mon amitié , mais à la condition de ne m'en parler jamais , car je serais honteuse de voir donner de l'importance à si peu de chose par une personne qui mérite plus que je ne pourrai jamais lui rendre . »

Lord et lady Marlborough n'étaient pas riches alors et les enfans étaient venus ; néanmoins , ils n'acceptèrent qu'après avoir consulté

leur ami, lord Godolphin, cet honnête homme dont l'affection fidèle pendant leur commune et longue carrière politique est un honneur pour ceux qui l'obtiennent. La plume empoisonnée de Swift essaya plus tard de jeter un doute odieux sur les relations de Godolphin et de lady Marlborough; personne n'y crut; les ennemis mêmes de l'impérieuse « vice-reine, » la savaient digne de ce qu'avait dit un jour sa maîtresse, en la défendant contre la malveillance de la reine Mary: « Quant à ses principes de moralité, il serait impossible d'en avoir de meilleurs. »

Cette malveillance de la reine augmentait à mesure que s'accroissait la mésintelligence entre les deux sœurs. Après quelques efforts pour gagner lady Marlborough, Mary s'était vite aperçue qu'elle ne pouvait rien espérer de ce côté. Mais pour comprendre les causes qui devaient amener la rupture entre les princesses et la disgrâce de Marlborough, il est indispensable de dire quelques mots de la situation des partis à ce moment.

Les tories, entraînés à la révolution par le courant d'opinion, n'avaient pas tardé à se repentir, et regretter, sinon Jacques II, du moins la succession légitime en la personne de son jeune fils. Le clergé n'aimait guère « le roi calviniste, » dont il blâmait la tolérance extrême pour les dissidens. De tous les évêques, un seul avait prêté serment au nouveau monarque, et lorsque Mary demanda la bénédiction de l'archevêque de Cantorbéry: « Qu'elle obtienne celle de son père d'abord, répliqua-t-il, autrement la mienne ne serait pas entendue dans le ciel. » Les whigs, qui avaient fait la révolution, restaient fidèles à leur esprit d'opposition, et Guillaume ne tentait rien pour les séduire. Peu favorisé par la nature, petit, chétif, malade même, aimant la retraite, peu causeur, doué d'une mémoire étonnante, d'une perspicacité et d'un sens critique très développés, observateur clairvoyant des hommes et des choses, trop enclin aux préjugés, aux reparties sèches ou sarcastiques, n'aimant pas ses nouveaux sujets et le laissant voir, cet homme, si habile à la guerre et dans le conseil, et qui servit si bien l'Angleterre, ne fut apprécié par elle que tardivement. Malgré les efforts de la reine et de ses amis, il ne voulut pas vivre à Londres et se retira à Hampton-Court, où il s'entoura presque exclusivement de ses fidèles Hollandais, parmi lesquels Bentinck, qu'il créa duc de Portland, tenait le premier rang. Il se servit de Marlborough sans avoir confiance en lui, ni en sa femme, dont la sœur avait épousé en secondes noces le duc de Tyrconnel, partisan déclaré du roi exilé. Si les tories regrettaient la cour des Stuarts, les whigs trouvaient que le nouveau souverain élu par le suffrage national plaçait trop haut la prérogative royale, au détriment de la cause libérale. Les mécontents se rassemblaient volontiers chez la princesse Anne,

où des espions intéressés entendaient et rapportaient des propos fort désagréables à Guillaume, qu'on appelait *Caliban*, à Bentinck, *l'Homme de bois*; les relations s'aigrissaient chaque jour. Enfin, l'orage éclata en 1692. « Il plut au roi, dit dédaigneusement lady Marlborough dans sa *Défense*, d'enlever à mylord toutes ses charges sans en donner aucune raison. » On en chercha plus d'une, mais la vraie ne fut connue que bien des années après, lorsqu'on publia les papiers des Stuarts, trouvés chez le cardinal d'York, à Rome. Parmi ces papiers était une lettre de Jacques II, ainsi conçue : « Nov. 1692. Mes amis, l'année passée, avaient dessein de me faire rappeler par le parlement. La manière était concertée et mylord Churchill devait proposer dans le parlement de chasser tous les étrangers, tant du conseil et de l'armée que du royaume. Si le prince d'Orange avait consenti à cette proposition, ils l'avaient entre les mains; s'il l'avait refusée, ils auraient fait déclarer contre lui le parlement. Mylord Churchill devait se déclarer avec l'armée pour le parlement, et la flotte devait faire de même en me rappelant. On avait déjà commencé d'agir dans ce dessein, quand quelques fidèles sujets indiscrets, croyant me servir et s'imaginant que Churchill n'agissait pas pour moi, mais pour la princesse de Danemark, eurent l'imprudence de découvrir le projet à Bentinck et ainsi détournèrent le coup. »

Il y a tout lieu de penser que lady Marlborough resta étrangère au complot : on la savait trop dévouée à la cause protestante et libérale pour espérer l'en détacher. Néanmoins elle eut sa part de la disgrâce. Bien que son mari, arrêté en Belgique et envoyé à la Tour, eût été relâché, faute de preuves, la reine trouva mauvais que sa sœur gardât la comtesse à son service et permit au comte de vivre près d'elle. Un soir, lady Marlborough suivit sa maîtresse au cercle de la reine. Le lendemain, celle-ci écrivit à sa sœur une lettre fort dure, lui déclarant que sa dame d'honneur ne devait plus rester près d'elle, que l'amener à sa cour était la chose la plus étrange du monde, etc. Qu'on s'imagine le chagrin de la princesse et la colère de son amie, humiliée pour la première fois de sa vie. « Toutes les disgrâces de lord Marlborough ne m'auraient pas empêchée de dormir une seule nuit, avoue-t-elle naïvement; mais je conviens qu'être *renvoyée* ne s'accorde guère avec mon humeur. » Aussi la réponse qu'elle inspira à la princesse ne fut-elle nullement de nature à satisfaire Mary. Anne défendit son amie et déclara qu'elle quittait sa résidence près de White-Hall pour se réfugier chez le duc de Somerset, à ce palais de *Sion*, que l'on voyait encore, il y a peu d'années, au square Trafalgar, avec son lion tournant impertinemment le dos à la cité.

Grande fut l'indignation de Guillaume et de Mary. Heureusement pour la princesse, Godolphin était toujours grand trésorier et incapable de violer une loi, sinon Anne eût été en grand danger de perdre une bonne partie de ses revenus. Toutes les petites blessures qu'on put lui faire en dehors de cela lui furent infligées; on lui retira sa garde d'honneur, les ambassadeurs durent s'abstenir de lui faire leur cour, les maires des villes où elle passait reçurent l'ordre de ne lui rendre aucun honneur, et les courtisans s'éloignèrent, tout naturellement. Toutefois l'opinion publique fut sévère pour la reine, et il fallut sa conduite énergique, qui, peu après, sauva l'Angleterre d'une invasion française en l'absence du roi, pour ramener les esprits vers elle. Quant à la princesse Anne, que lui importait tout cela, puisqu'elle conservait sa chère Freeman? « Lorsque, désolée de la voir si indignement traitée à cause de moi, raconte celle-ci, je la suppliai de me permettre de partir, elle fondit en larmes, me déclara que la mort seule pouvait la séparer de sa chère M^{me} Freeman, et quand je la priai de consulter le prince de Danemark pour savoir si ses sentimens s'accordaient avec les siens, elle m'écrivit : « Pour obéir à ma chère Freeman, j'ai dit au prince tout ce qu'elle désirait; il m'aurait affirmé dans ma résolution, si c'eût été nécessaire; et nous vous supplions tous deux de ne plus parler d'une chose si cruelle. Non, ne croyez pas que je cède jamais; votre fidèle Morley peut attendre patiemment le retour des beaux jours; permettez-moi de vous prier encore une fois de ne plus parler de séparation, car cela seul peut me rendre malheureuse; aussi longtemps que vous serez bonne pour moi, rien ne me sera une sérieuse mortification, et puissé-je n'avoir un moment de bonheur en ce monde, ni dans l'autre, si jamais je vous suis infidèle! »

Quoi qu'il en soit, la réconciliation entre les deux sœurs n'eut jamais lieu, malgré les efforts de la pauvre princesse, qui aimait la paix. Un seul lien rattachait encore quelque peu les divers membres de la famille royale; c'était le jeune duc de Gloucester, le dernier survivant des enfans de George et d'Anne, l'héritier présomptif de la couronne. Même pour lui, cependant, la reine ne voulut faire aucune concession. Si l'enfant était malade, elle envoyait prendre de ses nouvelles, en ordonnant qu'on passât devant la mère « sans plus s'occuper d'elle, que si elle était une berceuse, » dit lady Marlborough.

En 1695, la reine mourut de la petite vérole, sans avoir voulu revoir sa sœur. Guillaume fut si profondément affligé de cette perte, qu'Anne mit de côté tout grief et lui écrivit. Un rapprochement s'ensuivit et bientôt Marlborough rentra en grâce. Sceptique et pratique, le roi se montrait volontiers indulgent pour les hésitations

et les défaillances de ses nouveaux sujets. Il avait pu reconnaître la valeur de Churchill sur les champs de bataille, en Flandre et en Irlande, et sa modération sage dans les conseils; il se décida, en 1697, après la paix de Ryswick, à le rappeler près de lui, à lui rendre toutes ses charges et à le nommer gouverneur du petit duc de Gloucester, alors âgé de dix ans : « Apprenez-lui à vous ressembler, mylord, lui dit-il, et mon neveu ne pourra manquer d'être accompli. » Marlborough fut conquis, mais rien ne put désarmer le ressentiment de sa femme contre celui qui l'avait humiliée et qui continuait à traiter sa chère maîtresse avec fort peu de respect. Son ennemi ne devait plus occuper longtemps le trône d'Angleterre; malade, désolé de la mort du duc de Gloucester, qui succomba à onze ans, Guillaume mourut d'une chute de cheval, vers la fin de 1702, après avoir fait passer par acte du parlement l'ordre de succession dans la maison de Hanovre, signé le nouveau traité d'alliance contre la France, et nommé Marlborough général en chef et ambassadeur près des Provinces-Unies.

III.

Avec l'avènement de la reine Anne, commence la période à la fois triomphante et douloureuse de la vie des Churchill. Tout le poids des affaires retombait sur Marlborough. Agé de cinquante-trois ans, dans la plénitude de sa vigueur, de son activité, de ses talens, il se voua tout entier au service de son pays et poursuivit l'œuvre commencée par Guillaume d'Orange avec un courage et une habileté qui ne devaient le préserver ni de l'ingratitude, ni des dégoûts. Lady Marlborough, de son côté, comprit très bien la tâche qui incombait à l'Angleterre, la lutte vitale à soutenir contre la France, comme elle avait compris les causes et la nécessité de la révolution de 1688. Mais ce moment, qui semblait assurer son pouvoir et faire d'elle la véritable souveraine, fut celui où commença sourdement sa lutte avec la reine, d'où elle devait sortir brisée. Depuis la mort de son dernier enfant, Anne avait senti se réveiller le remords de sa conduite passée envers son père, et, celui-ci mort à son tour, elle avait reporté sa tendresse cachée sur son jeune frère le prétendant. Ses sympathies appartenaient donc naturellement aux tories, qui, en grande partie, demeuraient fidèles au petit prince exilé. Les whigs n'étaient pas sans inquiétudes, malgré l'acte de succession, et lady Marlborough devenait leur espoir, leur soutien. Elle n'était pas femme à reculer, mais aussi la reine était une vraie Stuart, jalouse de sa

prérogative royale et moins disposée que ne l'avait été la princesse Anne, à toujours céder, et en tout.

Tout alla bien d'abord. Le comtesse, devenue grande-maîtresse et trésorière, était partout avec la reine. On la considérait comme la personne la plus importante du royaume, comme la grande dispensatrice des honneurs, des places, des pensions; on l'accusa même de les vendre, ce dont elle se défendit avec indignation, et pour arrêter la calomnie, elle fit rendre un décret qui prohibait ce trafic très habituel. L'Angleterre était à ses pieds; lord Rochester lui-même, l'oncle maternel de la reine, l'ennemi personnel de la favorite, « l'épine qu'elle avait toujours eue dans le pied, » venait à elle en solliciteur. Elle assurait qu'elle savait pardonner les injures; néanmoins, par un fâcheux hasard, la place que demandait lord Rochester pour quelque protégé était toujours prise ou promise. Marlborough et Godolphin, tous deux sages et modérés, trop modérés selon l'impétueuse Sarah, conservaient des amis dans les deux partis; toutefois le ministère fut modifié dans un sens qui leur était presque hostile. Résolue, mais adroite, lady Marlborough « voulut essayer si elle ne pourrait pas, petit à petit, modifier l'opinion de la reine sur les whigs, qu'on lui avait appris à considérer, non-seulement comme des républicains haïssant jusqu'à l'ombre de l'autorité légitime, mais aussi comme des ennemis implacables de l'église anglicane. » Il faut entendre la sarcastique « politicienne, » malmener ces partisans de la « haute église » qui ne prouvaient leur respect pour *la chose* qu'en se servant à tout propos *du mot*, comme d'un talisman, pour ensorceler les esprits. » Et *la pauvre, fidèle, malheureuse* Morley de répondre : « Je ne voudrais différer d'opinion avec vous en la moindre chose, mais sur ma parole, chère madame Freeman, votre idée d'un tory est très erronée. Toutefois je ne veux pas en dire davantage sur ce sujet; je vous supplie seulement, pour *l'amour de pauvre moi*, de ne pas montrer plus de bienveillance à vos amis qu'à ceux de l'église. »

Marlborough lui-même avait à souffrir des impatiences de l'impérieuse favorite, elle lui reprochait sa fidélité à d'anciens amis, sa politique de conciliation; elle s'irritait de ne pouvoir lui souffler sa haine des tories; et le mari harcelé ne trouvait pas dans les grandeurs un dédommagement suffisant aux orages de son intérieur.

Rarement homme revenu des premières erreurs de la jeunesse posséda à un plus haut degré l'amour du foyer et les vertus domestiques. Rien de plus touchant que ses lettres à sa femme et sa tendresse pour ses enfans. « Vous ne sauriez croire, lui écrivait-il un jour, pendant les premières années de leur union, combien je suis charmé des enfans. N'ayant personne que moi (lady Churchill était

retenue par son service), ils m'aiment tant, qu'ils sont toujours près de moi, me caressant et m'embrassant. Leurs petites rougeurs sont passées, et quand vous arriverez, ils seront en beauté. *Miss*, (l'aînée de ses filles) me tire par le bras et veut écrire à *chère maman*. » Et le général guidait la main de l'enfant pour lui faire écrire : « Je vous baise les mains, ma chère maman. — HARRIET. » Ni le temps, ni les longues absences, ni les travaux écrasants, ni l'enivrement des triomphes, rien ne put détourner ce cœur aimant et fidèle. Au camp, à cheval, après une bataille, partout il lui envoyait la preuve du plus tendre souvenir : « Mon cœur et mon âme sont avec vous. Soyez bonne pour moi et je suis sûr d'être heureux. » Ces expressions et bien d'autres de même nature se trouvent constamment sous sa plume. Il lui écrivait après Ramillies : « Croyez-moi quand je vous assure que je vous aime plus que ma gloire. » Et avant Malplaquet : « Vos ennuis me préoccupent plus que le sort de l'Europe qui va se jouer. »

A l'époque où nous sommes arrivés, lady Marlborough avait quarante-trois ans, mais sa beauté brillait encore de tout son éclat. On sait par ses contemporains qu'elle la conserva bien au-delà des limites ordinaires. Lady Mary Wortley Montague disait qu'à un âge très avancé, elle avait encore des restes de beauté très remarquables, les yeux les plus expressifs, et cette merveilleuse chevelure au sujet de laquelle elle contait volontiers l'anecdote suivante : « Marlborough ne se lassait pas d'admirer ces belles boucles blondes. Un jour qu'il s'était probablement permis de trop discuter la volonté souveraine de sa dame et maîtresse, celle-ci, fort irritée, cherchait le moyen de le bien punir ; tout à coup elle imagina de couper ces boucles dont il était si fier et de les déposer dans l'antichambre, par laquelle il devait forcément passer pour entrer chez lui. A son terrible désappointement, elle le vit passer et repasser, ne disant rien, ne laissant paraître ni colère ni chagrin, semblant ignorer son crime et son châtement ; elle en conclut qu'il n'avait pas vu les cheveux et courut pour les reprendre : ils avaient disparu ! Grande fut sa perplexité, et, le lendemain, devant son miroir, elle se prit à penser qu'elle avait commis une absurdité. Il ne fut jamais question de rien, mais à la mort du duc, elle retrouva ses boucles, soigneusement conservées, dans un petit meuble où il serrait ce qu'il avait de plus précieux. » Arrivée là, ajoute lady W. Montague, elle se mettait presque toujours à pleurer.

Cette humeur égale et douce n'abandonnait jamais le duc ; il était si parfaitement maître de lui en toute circonstance, que la duchesse fut, dit-elle, très étonnée de le voir jeter au feu la lettre dans laquelle la reine, lors de sa disgrâce, lui envoya sa démission. Surpris à cheval,

un soir, par une pluie d'orage, il appela son groom et lui demanda son manteau : les courroies étaient mal nouées, le manteau n'arrivait pas et le duc appela une seconde fois ; le groom répondit d'un ton bourru : « Quand il tomberait des hallebardes, mylord, il faut que vous attendiez que j'aie fini. » Marlborough trempé se tourna tranquillement vers l'ami qui l'accompagnait et lui dit : « Pour rien au monde je ne voudrais avoir le caractère de ce garçon-là ! » Cet empire sur lui-même, joint à sa grande élégance, à son exquise courtoisie, à sa parole facile et insinuante, était une de ses grandes forces ; qu'il s'agit de séduire l'empereur d'Allemagne ou l'électeur de Brandebourg, Charles XII de Suède ou le grand pensionnaire de Hollande, Heinsius, le succès était le même.

La guerre de la succession d'Espagne allait décider de l'omnipotence absolue de Louis XIV ou de l'indépendance de l'Europe. Marlborough, nommé général en chef et ministre plénipotentiaire, porta pendant dix ans ce fardeau écrasant avec une force, une grandeur et une gloire auxquelles, si français que soit le cœur et malgré les blessures faites au patriotisme, on ne peut s'empêcher de rendre hommage. En l'absence de son mari, lady Marlborough, conseillée par le sage Godolphin, restait chargée de soutenir les intérêts du général et du parti whig, très menacés par les sympathies de la reine pour les tories. Emportée par le tourbillon politique, plus occupée que bien des ministres, attaquée par les uns, adulée par le plus grand nombre, la favorite montrait une activité, une énergie infatigables, discutant avec les ministres, même avec Godolphin, gourmandant la reine, conduisant sa maison, correspondant avec la moitié de l'Angleterre. C'est par cette correspondance que l'on se rend compte de l'importance qu'elle avait prise dans son pays et à l'étranger.

Les plus grands personnages la traitent en souveraine. Lord Peterborough, cet excentrique, ce Galaor appelé au commandement de l'armée anglaise en Espagne, et dont les exploits fabuleux faillirent donner la couronne à Charles d'Autriche, lui écrit en partant : « Je ne sais si je vous dois plus de reconnaissance pour les faveurs imméritées que j'ai reçues de vous, ou pour le bien que vous faites à tous... Si cela ne ressemblait trop à du papisme, je vous attribue-rais comme à notre sainte la brise favorable qui nous emporte en ce moment... Soignez-vous, madame, pour le bien de tous, et qu'aucun excès de joie ou de chagrin n'ébranle la santé de celle qui contribue tant au bonheur général. » Lord Sunderland, qui devint son gendre, terminait ainsi une de ses lettres : « J'ajouterai très sincèrement, et sans le moindre compliment, que si l'Angleterre est sauvée, elle le devra entièrement à vos bonnes intentions, à votre zèle et aux peines que vous avez prises. » Lorsque Charles d'Autriche,

proclamé par les alliés roi d'Espagne sous le nom de Charles III, vint en 1703 solliciter de nouveaux subsides, pour continuer la lutte contre Philippe V, petit-fils de Louis XIV, il eut soin de faire sa cour à lady Marlborough. Un soir, après dîner, comme elle offrait, ainsi que le voulait son service, la coupe où la reine trempait ses doigts, le jeune archiduc la lui enleva, la tint à sa place et, en la lui rendant, lui passa au doigt une de ses bagues évaluée 25,000 francs. Deux ans plus tard, il ne crut pouvoir mieux remercier la reine qu'en en chargeant son amie. « Madame, lui écrivit-il, comme la reine continue à m'obliger de la plus généreuse manière, je cherche le moyen de lui exprimer ma gratitude de la façon qui puisse le mieux lui plaire. Permettez-moi donc de me servir de la personne qui lui est le plus agréable pour lui présenter mes sincères remerciemens. » On était en 1705; cette personne était toujours puissante, mais elle n'était déjà plus aussi *agréable*.

Marlborough n'avait cependant cessé de rendre les plus éminens services à son pays et à ses alliés. En 1703, même avant ses grandes victoires, il avait reçu les remerciemens du parlement, le titre de duc et 5,000 livres sterling de pension (125,000 fr.), sur le revenu des postes. La reine ne pouvait accorder cette pension que sa vie durant; elle aurait voulu l'assurer d'une manière permanente. L'esprit de parti saisit cette occasion de l'atteindre dans ses favoris et les députés tories firent voter contre les désirs de la reine, à la grande indignation de la nouvelle duchesse, qui aurait voulu tout refuser. Elle y gagna du moins la rupture complète de son mari avec le parti qu'elle détestait. La reine, contrariée par les tories dans son ambition d'associer le prince de Danemark à la couronne, et n'ayant obtenu pour lui un revenu convenable, en cas de veuvage, que grâce au parti Marlborough, se rapprocha des whigs; mais ce ne fut qu'une impression passagère et son étroit entêtement la ramena bientôt à ses anciens errements. Les passions politiques, loin de désarmer, s'envenimaient chaque jour davantage. On accusait le général en chef de gaspiller, dans un intérêt personnel, les ressources de l'Angleterre, et de prolonger une lutte impossible contre la puissance de la France. Les alliés, de leur côté, lui créaient mille difficultés, les uns par jalousie, les autres par pusillanimité. Blessé, inquiet, souffrant, il ne restait à la tête des armées que par sentiment du devoir et aussi pour céder aux instances de sa femme et de Godolphin. Sa réponse aux attaques et aux objections fut, en 1704, sa marche audacieuse vers le Danube et la victoire de Blenheim, qui entamait enfin d'une manière sérieuse l'omnipotence de Louis XIV.

L'effet en fut immense; c'était une victoire vraiment nationale; les

envieux durent se taire, « si visiblement déconfits, disait la duchesse, qu'on aurait cru avoir battu eux et l'église, et non la France. » L'empereur d'Allemagne créa Marlborough prince de Mindelheim. A son retour en Angleterre, ce ne furent que processions, banquets, discours en son honneur; la chambre des communes présenta une adresse à la reine, lui demandant une récompense extraordinaire pour celui qui venait de « relever la gloire des armes anglaises et d'affranchir l'Europe. » La reine proposa de lui céder le domaine royal de Woodstock, l'ancien palais des Plantagenets, la retraite d'Henri II et de la belle Rosamonde, la demeure d'Elisabeth dans sa triste jeunesse, et d'y élever un autre palais aux frais de la nation, en changeant le nom de Woodstock en celui de Blenheim; le bill fut voté avec enthousiasme. Au milieu de cette effervescence, le plus calme était celui qui venait de la soulever.

Marlborough rentrait en Angleterre épuisé de fatigue, souffrant beaucoup de douleurs cérébrales, et ne désirant que le repos du *home*. Jamais la duchesse ne lui avait été plus chère; après l'avoir laissé partir sous l'impression de dissentimens assez vifs, elle avait eu des remords et lui avait offert de le rejoindre pour partager ses travaux et ses dangers. On a de lui une lettre charmante en réponse à cette offre. « Votre lettre du 15 avril m'arrive à la minute, après avoir été par erreur envoyée à Amsterdam; je ne voudrais pour rien qu'elle eût été perdue; elle est si bonne, que je souhaiterais en retour avoir mille vies à perdre pour vous rendre heureuse. Avant d'écrire j'ai brûlé l'avant-dernière (la duchesse avait exigé sa parole qu'il détruirait toutes ses lettres), mais si vous voulez me permettre de garder cette chère lettre, je serais heureux de la relire souvent et de penser qu'on la retrouvera après ma mort. Je vous aime en ce moment plus que jamais; vous m'avez rendu si heureux, que je voudrais avoir le droit de me retirer. » Après Blenheim, sans descendre de son cheval, où il était depuis seize heures, il déchirait une feuille de son carnet et écrivait au crayon pour la duchesse les lignes suivantes: « Je n'ai que le temps de présenter par votre bouche mes devoirs à la reine. Dites-lui que son armée a remporté une glorieuse victoire. Le maréchal Tallard et les autres généraux sont dans ma voiture et je poursuis le reste. » Hélas! Tallard était le chef de l'armée française et la France perdait quarante mille hommes!

IV.

La victoire de Blenheim et quelques mesures maladroitement assurèrent pendant quelque temps le triomphe des whigs. La

duchesse en profita pour entourer la reine de ses amis politiques, si bien que l'Angleterre, disait-on, appartenait à une seule famille. Malheureusement, lady Marlborough avait, sans le savoir, introduit elle-même des ennemis dans la place. Le plus dangereux, celui qui devait être l'ouvrier de sa ruine, était le secrétaire d'état Harley, plus tard comte d'Oxford, « le plus perfide des aventuriers politiques, » a dit un historien, mais le plus insinuant, le plus adroit, le mieux servi par son esprit, ses talens, sa faculté de plaire. Profondément ambitieux et dissimulé, il avait trompé Marlborough et Godolphin qui, croyant voir en lui un caractère modéré, conciliant comme le leur, avaient ajouté foi à ses protestations de dévouement et l'avaient fait entrer dans le ministère. La duchesse, plus fine, ne s'était pas trompée longtemps sur son véritable caractère, et sa terrible franchise le lui avait imprudemment laissé voir. Il s'aperçut vite de la fatigue que causaient à la reine les exigences, les remontrances de sa grande-maitresse; il comprit sans peine le parti qu'on pouvait en tirer, et chercha un auxiliaire dans l'entourage immédiat de la souveraine. Ce fut la duchesse qui le lui fournit. Ici nous ne saurions mieux faire que de lui laisser la parole.

« Une personne de ma connaissance vint un jour me voir et me dit : « Vous ignorez, j'en suis sûre, que vous avez des parens dans le besoin, » et elle me parla de la famille Hill. Je lui répondis que je n'en avais jamais entendu parler. Mon grand-père, sir John Jennings, avait eu vingt-deux enfans, de sorte que sa fortune d'environ 100,000 livres avait été émietée en petits fragmens. Une sœur de mon père avait épousé un M. Hill, négociant dans la cité, qui s'était ruiné; mais tout cela s'était passé avant ma naissance et je l'ignorais jusqu'à la visite en question. Je donnai 10 guinées à mon amie, comme secours immédiat, promettant de m'occuper d'eux. Je vins en aide à M^{rs} Hill, et lorsqu'elle mourut, laissant quatre enfans, je pris la fille aînée, Abigaïl, déjà une grande personne, chez moi, et elle vécut à Saint-Albans avec mes enfans, traitée comme si elle eût été ma sœur. C'était avant l'avènement de la reine. Une de ses femmes de chambre vint à mourir et j'obtins qu'Abigaïl la remplacerait. Je plaçai l'autre sœur chez le jeune duc de Gloucester, avec une pension de 200 livres (5,000 francs). Je fis entrer le frère aîné dans les douanes, avec un cautionnement de 2,000 livres (50,000 francs); je mis le plus jeune en pension, puis le fis nommer page du prince de Danemark, et plus tard, malgré la répugnance de mylord Marlborough, qui disait, avec raison, comme la suite le prouva, que Jack Hill ne valait rien, le duc consentit, pour m'obliger, à en faire son aide de camp. M. Masham, qui épousa Abigaïl, me dut d'être nommé page, puis gentilhomme

de la chambre du prince. Quant à M^{me} Masham, j'avais été si bonne pour elle, sans jamais l'offenser en rien, que pendant trop longtemps je ne pus me décider à voir autre chose en elle qu'une véritable amie, et je me réjouissais de la faveur que lui témoignait la reine; à la longue, je remarquai bien qu'elle m'évitait et se montrait plus réservée avec moi, mais je l'attribuai à son humeur naturellement morose et je ne m'y arrêtai pas. »

Elle eut tort. La jeune suivante, souple, artificieuse, servile et rapace, devint pour Harley un instrument précieux. Qui ne sait l'influence extraordinaire que peuvent prendre sur une nature faible et médiocre des inférieurs appelés par leur service à un contact permanent et familier avec leurs maîtres? Certes, la reine Anne avait beaucoup aimé son *adorée M^{me} Freeman*; aussi longtemps que son titre d'héritière présomptive l'avait mise quelque peu dans la dépendance de souverains malveillans, elle avait été heureuse de s'appuyer sur un dévouement sincère et une volonté plus virile que la sienne; mais, devenue reine, elle aurait as-*ez* aimé *l'être pour de bon*, comme le lui disait Harley; et le jour où elle trouva des oreilles complaisantes pour écouter ses plaintes, elle se prépara secrètement, sournoisement, en esclave révoltée, à s'affranchir du joug. Fatiguée des luttes, des remontrances, des discussions sans fin sur les deux grandes questions politiques et religieuses qui passionnaient alors l'Angleterre entière, elle trouva délicieux l'acquiescement doucereux, la concordance parfaite d'opinions, la sympathique patience de ses nouveaux amis. La duchesse fut la dernière à s'apercevoir de la faveur croissante d'Abigail et ne se souvint que plus tard « de sa contenance réservée, du soin avec lequel elle évitait les longs entretiens, de ses refus de sortir avec elle, de ses artifices pour dissimuler son influence sur la reine. »

Marlborough venait de remporter la victoire de Ramillies (1706), qui enlevait à Louis XIV les Pays-Bas espagnols, et facilitait à l'intérieur l'union définitive de l'Écosse et de l'Angleterre. Les whigs triomphaient encore une fois; le comte de Sunderland, gendre de la duchesse, était nommé secrétaire d'état à la place d'un ami de Harley; le parlement avait voté de nouveaux remerciemens et de nouvelles récompenses au vainqueur; lady Marlborough pouvait se croire en pleine sécurité. Accablée d'affaires importantes, la fière princesse du saint-empire se reposait volontiers sur sa protégée Abigail des menus devoirs de sa charge, lorsqu'elle apprit, dans l'été de 1707, le mariage de sa parente avec Masham, écuyer du prince de Danemark. Très surprise d'avoir été tenue à l'écart dans une pareille circonstance par celle dont elle avait été la seconde mère, elle ne put y croire et lui demanda la vérité avec sa franchise ordi-

nai. Il fallut bien avouer et s'excuser de son mieux. La duchesse, « encore aveugle, » pardonna et offrit « innocemment » d'en informer la reine. Qu'on juge de sa colère en apprenant d'abord que sa majesté le savait, et un peu plus tard qu'elle avait assisté au mariage ! Il n'y avait plus d'illusion possible. Lady Marlborough se plaignit hautement ; Anne répondit qu'elle n'était pas changée et ajouta maladroitement : « Je lui ai répété cent fois de vous parler de son mariage et elle n'a pas voulu. » Godolphin et Marlborough, consultés par la duchesse, cherchèrent à l'apaiser, lui conseillèrent la prudence, le respect envers la reine. Le général et le lord trésorier n'avaient d'abord vu dans tout cela que des querelles de femmes assez ennuyeuses pour eux, mais lorsqu'ils apprirent les intrigues autrement dangereuses de Harley, ses efforts pour diviser le parti whig, et présenter comme une atteinte à la constitution même tant de puissance confiée à une seule famille (le fils aîné de Godolphin avait épousé une fille de Marlborough), leur émotion fut grande et l'écoeurement du commandant en chef commença : « Si vous êtes fondée, écrivait-il à sa femme, dans tout ce que vous nous dites des relations de la reine avec Masham et Harley, je suis d'avis de donner, avec mylord trésorier, un dernier bon conseil, et si nous échouons, de laisser faire ce qu'on voudra. Que M. Harley et M^{me} Masham prennent les affaires en mains, cela vaudra beaucoup mieux pour nous qu'une lutte perpétuelle. »

Les choses ne pouvaient pas aller si vite ; le courage et la franchise manquaient à la reine pour rompre ouvertement avec son ancienne amie, son ministère et son général. La tragi-comédie devait durer cinq ou six ans pendant lesquels Anne et ses nouveaux favoris jouèrent un rôle aussi odieux que méprisable, et ses anciens serviteurs subirent toutes les colères, toutes les douleurs de l'orgueil humilié, des services méconnus, des espérances déçues. En apprenant de Godolphin ses intentions et celles de Marlborough, la reine prit peur ; elle écrivit à la duchesse dans des termes incroyablement humbles pour une souveraine. Des scènes de haute comédie s'ensuivirent ; d'abord une entrevue avec la reine, celle-ci ne répondant à toutes les récriminations que par les mêmes mots vingt fois répétés : « Vous êtes injuste envers la pauvre Masham. Il est naturel qu'elle vous évite, puisqu'elle vous sait fâchée contre elle. » Puis une autre entrevue avec la « pauvre Masham, » attendue douze jours ! Qu'on se figure la petite habilleuse arrivant avec son air de douceur hypocrite, de triomphe mal dissimulé et prenant un petit ton de condescendance pour assurer à sa terrible parente « que la reine l'avait toujours beaucoup aimée et serait certainement toujours bonne pour elle. » La « reine Sarah » protégée par Abigaïl ! « J'en perdis la parole, » avoue franchement la

duchesse. Pendant quelque temps elle se retira sous sa tente, c'est-à-dire à Windsor, où elle avait une résidence comme administrateur du domaine. C'était laisser le champ libre à ses adversaires. Ses amis commençaient à s'en effrayer et la suppliaient de se sacrifier encore pour son parti. Lady Cowper, femme de l'illustre chancelier et qui a laissé un journal fort intéressant, lui écrivait : « Je suis, comme tous nos amis, très inquiète de votre séjour prolongé à Windsor. On regrette extrêmement l'absence d'un si bon avocat près de la reine, quand notre salut dépend des bons avis qu'elle peut recevoir, et l'on sait que Votre Grâce a toujours été l'appui des bons principes. Je vous en prie, quittez votre agréable retraite et venez, maintenant que le bien public vous réclame, confondre vos ennemis et leur prouver que nous devons notre sécurité, au dedans comme au dehors, au duc de Marlborough. »

Le prince de Danemark restait favorable à la duchesse ; il désapprouvait les intrigues d'antichambre et les longs entretiens nocturnes avec les favoris. Des circonstances imprévues rendirent de l'espoir au ministère, aux whigs et à lady Marlborough. On apprit que la France préparait une descente en Écosse en faveur du prétendant et l'on découvrit en même temps la correspondance secrète d'un commis de Harley avec les agens de Louis XIV. La reine voulait bien que son frère lui succédât, mais non pas qu'il se mît à sa place. Elle consentit à éloigner Harley, bien qu'elle crût à son innocence, déclara en plein parlement que les whigs étaient ses vrais appuis, et elle écrivit à Marlborough la lettre la plus affectueuse, signée : « Votre humble servante, » en lui offrant la présidence du conseil. Il refusa, disant qu'il lui suffisait de servir sa royale maîtresse dans l'armée. La bonne intelligence dura aussi longtemps que la frayeur de sa majesté ; mais aussitôt rassurée, elle reprit ses relations avec Harley, dont la conversation amusante lui était devenue indispensable. « Pour jouir secrètement de ce bavardage, disait la duchesse indignée, elle passa toute la saison d'été, le pauvre prince pouvant à peine respirer, dans sa petite maison de Windsor, chaude comme un four, mais déclarée fraîche, parce que M^{me} Masham pouvait faire arriver du parc dans le jardin les personnes qui lui plaisaient, sans qu'on les vît. »

Anne s'enhardissait, elle devenait sèche et dure envers lady Marlborough, répondant à peine à ses lettres, lui refusant des audiences, et recevant d'elle d'énergiques remontrances qui restaient sans effet. Il est vrai que le ton n'en était pas de nature à pacifier la royale révoltée. « Je sais, lui écrivait-elle, que les intentions de M^{me} Morley sont bonnes, mais rien ne lui agréé que les artifices de gens dont on connaît les talens en ce genre ; je souhaite de tout cœur qu'elle

reconnaisse ses vrais amis avant de souffrir de son aveuglement. En écrivant à M^{me} Morley comme à une amie, il était impossible à M^{me} Freeman de dire un seul mot qu'elle ne pensât pas, et elle parlait de là pour lui demander où elle voulait en venir, s'il lui plairait un jour de renoncer à la couronne; pourquoi tous ces efforts pour former un parti insignifiant qui entreprenait de porter au pinacle cette femme qui mériterait d'en être précipitée en quinze jours, avec infamie. » C'était pousser la sincérité un peu loin. La duchesse se montre plus à sa gloire dans certaines épîtres où elle fait appel à des sentimens d'un ordre plus élevé et traite des intérêts de l'état avec une supériorité qui explique son importance aux yeux des hommes les plus considérables de son parti. L'évêque de Chichester lui disait après sa disgrâce, en la remerciant d'une lettre : « Il brille dans la lettre que Votre Grâce m'a fait l'honneur de m'adresser une telle pénétration et une telle connaissance des affaires, tant de sincérité, un si vrai sentiment de la liberté et du bien public que je peux sincèrement dire n'avoir jamais rien lu avec plus de plaisir... Qu'une femme élevée dans une cour corrompue et arbitraire, devenue favorite absolue d'une autre cour, exposée à tant de flatteries et de tentations de toute nature, soit restée, malgré l'indigne traitement subi par elle et ses amis, si fermement fidèle à ses principes, voilà qui est vraiment extraordinaire et m'inspire plus d'admiration et d'estime que je ne puis dire. Vous étiez née pour être le bon génie de la reine, dont les affaires sont ruinées aujourd'hui par l'absence de ses plus fidèles serviteurs. »

Malheureusement, la duchesse ne savait pas avoir raison avec calme et adresse; bien armée pour le combat, elle attaquait loyalement ou se défendait sans jamais reculer, ignorant de parti-pris les attermoiemens, les essais de conciliation, les ruses habiles, laissant voir son dédain aux imbéciles et son mépris aux coquins: c'était mettre trop de monde contre elle. Horace Walpole, plus fin, on pourrait dire plus perfide, a défini sa carrière : *soixante années d'arrogance*. Il y eut plus et mieux, mais il y eut trop de cette tendance, surexcitée, d'abord par une élévation quasi royale, et plus tard par une lutte acharnée contre des adversaires sans scrupules. Ce même évêque de Chichester, ancien chapelain du duc, resta toujours dévoué à la duchesse; il lui adressait un jour, au sujet d'un différend avec Robert Walpole, des remontrances fort honorables pour celui qui les faisait et celle qui savait les accepter. Après avoir discuté les faits et rendu justice aux éminentes qualités de la duchesse, il ajoutait : « Mais je souffre de voir des taches à une si belle nature. Des soupçons mal fondés, des colères violentes, une liberté sans limites dans l'expression de vos senti-

mens, depuis le prince jusqu'aux plus obscurs, et cela de la façon la plus ouverte, même devant vos serviteurs, voilà des fautes et des fautes dangereuses. Elles diminuent l'influence d'une personne si haut placée, si bien douée et créent sûrement des ennemis. » Et le bon évêque continuait ainsi pendant plusieurs pages « avec tout le respect et l'estime imaginables. » La duchesse se fâchait-elle? Nullement. Sa nature, vraiment généreuse au fond, savait reconnaître les amis sincères. Elle répondait ainsi : « J'ai reçu votre lettre du 26 août, dont je vous remercie infiniment. J'ai lu Montaigne et je me rappelle qu'il dit quelque chose comme ceci : que l'on ne peut donner une plus grande preuve d'amitié qu'en s'exposant à déplaire à un ami pour le servir. Je suis tout à fait de son opinion... En cela j'imiterai votre amie *Di* (lady Diana Spencer, sa petite-fille, qu'elle adorait), qui, lorsque je m'excuse de la prêcher pour son bien, me répond toujours qu'elle m'en aime d'autant plus... Je ne m'aveugle pas sur moi-même au point d'ignorer que j'ai de nombreuses imperfections. »

Lady Marlborough s'exprimait ainsi en 1726, à l'âge de soixante-six ans, lorsque mille blessures de cœur et d'orgueil avaient pu aigrir son humeur. Revenons à l'année 1708, où la mort du prince de Danemark fut l'occasion d'un rapprochement momentané entre la reine et sa première favorite. Celle-ci en a donné un récit trop caractéristique pour que nous le laissions de côté. C'est de l'histoire « d'escalier de service, » comme le disait dédaigneusement Walpole, qui cependant n'en faisait guère d'autre, mais qui ne sait combien cette histoire-là influe sur la grande histoire officielle?

La duchesse était à Windsor depuis quelques semaines, lorsqu'elle apprit l'état alarmant du prince. Elle partit la nuit, oubliant ses griefs pour ne penser qu'au chagrin de sa maîtresse et vint offrir ses services, bien qu'à leur dernière entrevue elle eût été traitée d'une façon incroyable et difficile à imaginer. « Je fus admise, ajoute-t-elle, et j'assistai aux derniers momens du prince. Je conduisis la reine dans son cabinet à Kensington. Là je m'agenouillai devant elle et lui dis tout ce qui pouvait venir du cœur d'une fidèle servante qu'elle avait dit tant aimer. Elle ne paraissait pas y faire grande attention, se tordait les mains et se montrait fort alligée. Après avoir cherché tout ce qui pouvait modérer sa douleur, je restai quelque temps à genoux, sans parler, puis je la priai d'aller à Saint-James; elle répondit qu'elle voulait rester là. Rester dans cette lugubre maison! je lui dis que c'était impossible et je cherchai tous les argumens imaginables pour la décider; ce fut en vain. Elle voulait rester à Kensington. L'idée me vint que la grande difficulté était sa crainte de ne pouvoir jouir aussi

facilement de la compagnie de M^{me} Masham si elle s'en éloignait. Sans en rien laisser voir, je lui dis qu'elle ne pouvait rester si près du cadavre; que si elle était à Saint-James, elle ne serait obligée de voir personne qui lui déplairait. Je vis sur son visage que ceci lui était agréable, et j'ajoutai qu'elle pourrait partir dans ma voiture, les stores baissés, sans être vue. Elle y consentit et entra dans une petite pièce de service, où elle donna des ordres au sujet de ses chiens et de son coffre-fort... En arrivant à Saint-James, je la conduisis à son cabinet vert et lui donnai un bouillon; elle dîna un peu plus tard de bon appétit, et, le soir, je la retrouvai encore à table. » La duchesse dit ailleurs : « Si grande que fût l'explosion de sa douleur, son estomac était plus grand encore, car le jour même de la mort du prince, elle mangea trois grands repas. Tout près d'elle était Masham, qui sortit, aussitôt mon arrivée, d'un air d'insolence et de colère, et non plus de cette manière d'humble femme de chambre qu'elle avait souvent affectée devant moi. Pendant toute cette période d'affliction, je soignai la reine avec les plus grands efforts pour lui plaire. Parfois, elle me faisait asseoir comme jadis et me témoignait quelque bonté, le soir, quand je la quittais; mais elle ne me parlait ouvertement de rien et je sentais que je ne gagnais aucun terrain; ce n'était pas étonnant, car je n'arrivais jamais sans trouver là M^{me} Masham. » En réalité, Harley continuait à miner par tous les moyens le sol sous les pas du parti au pouvoir.

Une nouvelle puissance entraînait en lice, se faisant plus formidable chaque jour : c'était la presse. Les dernières années de la reine Anne la virent grandir avec une rapidité, une force, une audace alarmantes. L'esprit de parti trouvait là tout un arsenal d'où il tirait sans scrupule des armes de toute nature et généralement empoisonnées. Le métier d'écrivain n'était pas ce qu'il est devenu. Le public lettré, encore fort restreint, ne se trouvait guère que dans les classes aristocratiques. De là un système de patronage, flatteur pour les uns, profitable pour les autres, et qui mettait les plumes au service des plus offrans. Presque toutes les grandes maisons possédaient leur génie familier, dont elles se paraient et se servaient tour à tour : Dryden chez les ducs de Buckingham et d'Ormond, Congrève chez Marlborough, Steele chez lord Halifax, Gay chez le duc de Queensbury, Addison chez lady Holland, etc. Swift, après avoir accablé Marlborough de flatteries, s'était donné aux tories, parce que les wighs n'avaient pu honorablement lui accorder un évêché. De tous les pamphlétaires, c'était le plus dangereux, le plus passionné, le plus insolent, mais aussi le plus remarquable au point de vue du talent. Que pouvaient contre un tel athlète la bonhomie spirituelle de Steele ou la plume élégante et modérée d'Addison? Harley

et Bolingbroke s'assurèrent son concours et le célèbre *Examiner* (1710-1711) commença contre le ministère et ses amis cette guerre acharnée, déloyale, dans laquelle il devait gagner la victoire. « Il s'agissait, a écrit la duchesse, de répandre partout les plus viles calomnies ; il fallait pour cela des ouvriers de bas étage, dont la conscience fût prostituée, dont le visage ne pût rougir. On ne fut pas long à les trouver quand on put leur montrer d'où viendrait le salaire. MM. Swift et Prior s'offrirent promptement ; le premier avait ridiculisé la religion par le *Conte du Tonneau* et trouvé fort mauvais qu'on ne lui offrit pas un évêché pour prix de cette drôlerie profane. L'autre écrivait au duc de Marlborough, en 1709, qu'il mettait sa vie dans ses mains, le priant de disposer de lui comme il voudrait, « car il lui devait tout, » suppliant qu'on lui permît de se jeter aux pieds de la duchesse, qu'il avait toujours estimée comme la meilleure des femmes et pour laquelle il donnerait sa vie ; et aussitôt que le feu fut ouvert contre ceux qu'il avait courtisés si humblement, il se joignit aux assaillans. Mais qu'attendre d'un homme élevé dans une taverne et dont l'âme était à la hauteur de son éducation ? »

Lady Marlborough devait bientôt s'apercevoir que les défections ne s'arrêteraient pas là. On sentait que le jour où sa disgrâce et celle de son mari seraient déclarées, il y aurait une grosse proie à partager ; les ambitions, les avidités étaient à l'affût ; Harley savait les encourager, les surexciter, manœuvrer, selon l'expression de la duchesse, la « corruption du cœur humain. » Il montrait aux plus grands, aux Somerset, aux Argyll, aux Rivers, aux Peterborough, aux Shrewsbury, et non-seulement à eux, mais à leurs femmes, toutes les places qu'il y aurait à prendre, et peu à peu la cour de M^{me} Masham grossissait. La duchesse raconte, à ce propos, une scène qui se joua entre elle et le duc de Shrewsbury, dont la femme voulait être dame de la chambre. « Le duc vint me voir pour tâcher de découvrir ce qu'il en était bien réellement avant de se compromettre. Il prit un air de grande amitié, remplit sa conversation des mots respect, vénération et autres, s'étendit sur le malentendu entre la reine et moi : *il en était désolé!* Ne serait-il pas possible de recouvrer la faveur de Sa Majesté et de me réconcilier avec elle ? Je lui dis avec ma franchise habituelle, très dangereuse en face de si forts politiques, que c'était absolument impossible désormais, vu l'influence de Masham et de ceux qui se cachaient derrière le rideau. Je lui citai ce vers de Dryden :

L'offensé peut pardonner, l'offenseur jamais.

J'ajoutai que mon seul crime était d'avoir servi trop loyalement, que les reines ne pouvaient avoir tort, que notre amitié était trop mortellement blessée pour guérir. Le duc, d'un air d'affection, prétendit s'étonner que l'on ne pût convaincre la reine de ses torts... Mais néanmoins le personnage, qui venait deux fois par semaine, ne revint plus jamais. »

Pendant que ceci se passait en Angleterre, Marlborough continuait ses campagnes et ses victoires, le cœur ulcéré par l'ingratitude et les calomnies. Cet héroïque soldat redoutait les *boulets de papier*. « Il ne pouvait comprendre que des généraux, risquant chaque jour leur vie pour leur pays, fussent traités en criminels et obligés de défendre leur honneur contre des accusations mensongères. » Cet homme qui, disait-on, prolongeait inutilement la guerre pour remplir ses coffres-forts, n'aspirait qu'à la retraite; ses lettres en font foi à tout instant; il espérait toujours que chaque campagne serait la dernière et sentait bien que la faveur croissante de ses ennemis soutenait seule les espérances de Louis XIV. Il pressait la duchesse de hâter les travaux à Blenheim, ne désirant rien tant que d'y passer quelques années en repos avec sa famille, avant de mourir. Aussi trouvait-il le temps, au milieu de ses graves occupations, de choisir des velours, des tapisseries de Flandre, des cristaux, des marbres d'Italie, des œuvres d'art de tous pays, pour orner sa princière demeure. Du reste, il n'avait plus la moindre illusion. « A quoi bon discuter ou se plaindre? écrivait-il à la duchesse. J'ai toujours vu que dans les querelles d'amour ou d'amitié, les reproches ne font qu'élargir la brèche. Soumettons-nous au pouvoir souverain qui dispose de notre bonheur et de nos maux. J'ai des raisons de croire que l'on a rendu la reine jalouse de mon influence. (En effet, on avait été jusqu'à lui dire qu'il rêvait de prendre la couronne.) Et j'ai résolu de lui prouver, comme au monde entier, que je n'ai plus aucune ambition. » Il suppliait lady Marlborough de se désintéresser de tout, de ne viser qu'à la retraite, d'abandonner la reine, de ne plus lui écrire, de ne plus écouter les sollicitations de leurs amis. Et cependant lui-même y cédait, avec amertume, il est vrai, par sentiment de la tâche à accomplir, mais il ne pouvait s'empêcher de s'écrier dans une heure d'angoisse : « Ne suis-je pas à plaindre, d'exposer journallement ma vie pour ceux qui ne veulent que ma ruine? » Ceux-là, en effet, ne lui épargnaient aucun déboire; on osait lui demander le grade de colonel pour Jacques Hill, le frère d'Abigaïl, un débauché décrié partout, et lorsqu'il représentait l'effet déplorable qu'aurait un pareil avancement, Anne ne trouvait à lui répondre que ces mots : *Consultez vos amis*.

L'argument le plus dangereux de ses ennemis était l'accroisse-

ment continuel de la dette et des impôts nécessités par la guerre. Les Anglais n'ont jamais supporté patiemment les guerres très prolongées; cela coûte trop cher. La dette, de 664,000 livres au moment de la révolution, était déjà montée à 34,000,000 livres sterling. A force de répéter, d'abord, que les efforts de Louis XIV et les ressources de la France ne s'épuiserait pas, ensuite que l'on pourrait arriver à une entente si *certaines gens* n'avaient pas intérêt à l'empêcher, on finit par le faire croire, et pendant que Marlborough s'efforçait de faire signer la paix à Gertruydenberg, se heurtait aux exigences exagérées de la Hollande et de l'Autriche, refusait deux millions pour assurer au moins Naples et la Sicile au duc d'Anjou, et quatre millions pour conserver Strasbourg, Dunkerque et Landau à la France, les calomniateurs continuaient leur œuvre et gagnaient du terrain en Angleterre. Après Malplaquet, en 1709, on recevait encore le vainqueur avec enthousiasme; les chambres lui adressaient les discours les plus flatteurs; la reine elle-même qui, selon l'expression de la duchesse, « savait jouer un rôle, quand il lui était bien soufflé, déclarait dans le discours du trône, que la gloire de la dernière campagne égalait celle de ses devancières; » et l'on votait sans difficulté de nouveaux subsides pour la guerre. Mais, en 1710, les choses avaient changé: l'envie, la jalousie, l'ambition, l'avidité, la trahison concouraient aux mêmes basses œuvres. Peu à peu, la reine s'enhardissait, et sa duplicité ne trompait plus personne. Lorsqu'on supposa l'opinion publique suffisamment préparée, on fit de nouvelles élections qui furent, en effet, favorables aux tories; la première victime sacrifiée fut Sunderland, le gendre de Marlborough; on lui donna pour successeur Bolingbroke; bientôt après, Rochester prenait la présidence du conseil et le coup mortel était porté au ministère whig dans la personne du trésorier Godolphin, l'ami, le vrai soutien du général en chef, l'honnête homme qui, disait la duchesse, « avait paternellement veillé sur l'ignorance dangereuse de la reine, et après avoir manié pendant tant d'années les finances du royaume, se retirait si pauvre, que si son frère aîné ne fût mort à ce moment, il eût été forcé pour vivre honorablement, d'accepter la pension que lui offrait le duc de Marlborough. » Harley triomphait et prenait sa place.

Quand Marlborough revint, à la fin de 1710, après la prise de Douai, de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant, avec leurs garnisons, Anne lui déclara qu'il ne fallait pas cette fois compter sur des remerciemens publics, qu'elle ne pourrait obtenir cela de ses ministres, le congédia froidement, et ne s'occupa plus de lui. Autant elle s'était montrée humble, soumise, lâche même, envers ses anciens favoris, autant elle leur témoignait de sécheresse et de dureté; cependant, on sentait encore de la crainte dans sa manière

d'être à leur égard ; elle n'était brave que de loin ; elle redoutait les entrevues et les évitait obstinément, malgré les instances répétées de la duchesse, qui se résignait, sur les prières incessantes de ses alliés, à tenter un dernier effort. Elle n'y parvint qu'en forçant la porte, pour ainsi dire. Laissons-la conter, elle-même, cette suprême entrevue :

« Le 6 avril 1710, je suivis ma lettre si vite à Kensington, que Sa Majesté n'eut pas le temps de m'envoyer la dure réponse qu'elle méditait. J'envoyai un page de service pour m'annoncer ; il resta longtemps absent, bien que la reine fût seule ; enfin, elle me fit entrer et aussitôt que j'ouvris la porte, me dit qu'elle allait m'écrire.

« LA DUCHESSE. — A quel sujet, Madame ?

« LA REINE. — Je viens seulement d'avoir votre lettre, et j'allais y répondre.

« LA DUCHESSE. — Contenait-elle, Madame, quelque chose dont vous vouliez m'entretenir ?

« LA REINE. — Je crois que vous n'avez rien à me dire que vous ne puissiez écrire.

« LA DUCHESSE. — Votre Majesté ne me permettra-t-elle pas de lui parler ?

« LA REINE. — Vous pouvez écrire.

« LA DUCHESSE. — En vérité, il est des choses que je ne saurais facilement mettre sur le papier.

« LA REINE. — Oh ! si, vous le pouvez !

« LA DUCHESSE. — Mais puisque je suis ici, ne puis-je parler ?

« LA REINE. — Vous pouvez écrire.

« LA DUCHESSE. — Votre Majesté n'a jamais été aussi dure, même pour la première personne venue.

« LA REINE. — Mais si !.. Je prie les gens d'écrire quand cela me convient.

« LA DUCHESSE. — Je n'ai pas l'intention d'aborder le sujet qui vous déplaît ; *la personne* n'a rien à démêler, que je sache, avec ce que je désire vous exposer.

« LA REINE. — Vous pouvez me l'écrire.

« LA DUCHESSE. — On fait sur moi mille contes mensongers et ridicules, et je n'aurais jamais cru avoir à me justifier de choses auxquelles je n'ai jamais songé. Je ne nomme jamais Votre Majesté sans le respect qui lui est dû, et je sais qu'on lui a rapporté des propos dont je suis aussi incapable que de tuer mes enfans.

« (Quand je commençai à parler, malgré son injonction répétée d'écrire, elle avait détourné la tête, comme si elle eût craint que je ne la visse rougir.)

« LA REINE. — Sans doute ; on dit bien des mensonges.

« LA DUCHESSE. — Je vous supplie, Madame, veuillez m'apprendre ce qu'on vous a dit de moi.

« LA REINE. — Vous m'avez dit que vous ne vouliez pas de réponse et vous n'en aurez pas.

(C'était une perfidie. Lady Marlborough l'avait prié quelque temps auparavant de ne pas lui répondre en public, afin qu'on n'entendit pas ce qu'elle avait à dire.)

« LA DUCHESSE. — Je suis certaine que Votre Majesté ne serait pas si dure si je pouvais la convaincre que je veux seulement me justifier et non lui rien demander qui lui déplaît.

« LA REINE. — Je vais quitter la chambre.

« Sur ce, je la suivis jusqu'à la porte, et quand je pus parler, car les larmes m'étouffaient, et coulaient malgré mes efforts, j'en appelai à sa justice.

« A tout ce que je dis, je n'obtins que le même refrain : « Vous avez dit que vous ne vouliez pas de réponse et vous n'en aurez pas. » Anne tenait de son père cette exaspérante habitude de répéter imperturbablement la même phrase, lorsqu'elle ne voulait ou ne pouvait pas discuter. Je ne pus me maîtriser plus longtemps et j'adressai à la reine les paroles suivantes, les moins respectueuses que je me sois jamais permises : « Votre Majesté sera punie, j'en suis convaincue, de cette inhumanité dans ce monde ou dans l'autre. »

« La reine répliqua : « C'est mon affaire. »

Désormais M^{me} Morley et M^{me} Freeman n'existaient plus ; la souveraine et la favorite disgraciée ne se revirent jamais.

V.

Pourquoi la duchesse n'envoya-t-elle pas sur-le-champ sa démission ? Céda-t-elle au malin plaisir d'entretenir les craintes du parti Masham, qui tremblait toujours à l'idée d'une réconciliation possible ? Écoute-t-elle les prières des whigs, qui ne perdaient pas tout espoir aussi longtemps que Marlborough tenait l'armée ? Voulut-elle forcer la reine à un acte suprême d'ingratitude ? Il est probable que tous ces motifs réunis déterminèrent sa conduite. On avait encore besoin du général en chef, et, tout en détruisant son influence politique à l'intérieur, on le ménageait, on le caressait jusqu'au jour où la paix serait assurée. On savait que, non-seulement les soldats anglais, mais les troupes alliées, habituées à vaincre sous lui, se démoraliseraient s'il quittait le commandement. La reine le pria de continuer à la servir ; Bolingbroke, aussi perfide et encore plus redoutable que Harley,

affectait de séparer sa cause et celle de la duchesse, et lui écrivait : « Votre Grâce peut compter sur mon zèle à la servir et mon désir de ne jamais me trouver en antagonisme avec elle. Puissé-je vivre pour contribuer quelque jour à la réussite de vos plans ! Tels sont les vœux d'un cœur plein de joie de vos succès, de zèle pour votre service et d'amour pour votre personne. » Cette lettre fut retrouvée annotée, comme bien d'autres, par lady Marlborough : « Je n'ai pas besoin de dire ce que fut la conduite de Bolingbroke lorsqu'il tomba aux mains d'Abigail ; mais j'ai entendu dire à lord Godolphin que le seul reproche qu'il eût à se faire pendant son administration financière était d'avoir trop obligé Bolingbroke à la prière du duc. » Swift lui-même, stylé par ses patrons, écrivait : « Personne, que je sache, n'a jamais discuté le courage, la conduite et les succès du duc de Marlborough. Ils ont toujours été et seront toujours au-dessus de tout, malgré la méchanceté de ses ennemis et la faiblesse de ses défenseurs. La nation ne veut qu'une chose, le retirer de mains dangereuses et le remettre en de meilleures. »

Ces mains dangereuses étaient bien chères au pauvre grand homme, et le jour où la reine résolut enfin de leur reprendre cette *clé d'or* si convoitée fut un des plus douloureux de sa vie. Quant à la duchesse, avec son impétuosité ordinaire, elle lança la fameuse clé au milieu de son salon en disant : « Qu'on la porte à qui l'on voudra. » La duchesse de Somerset la ramassa et la garda. Abigail devint trésorière de sa majesté. Rien de plus mesquin, de plus vulgaire, de plus méprisable que la conduite de la reine à ce moment. Sous prétexte que lady Marlborough avait endommagé quelques murs à Saint-James, en enlevant des marbres et des bronzes achetés par elle, Anne déclara « qu'elle ne ferait pas construire une maison pour cette femme qui détruisait la sienne ; » et elle ordonna de suspendre les paiemens pour Blenheim. Elle n'en avait aucun droit, le don ayant été voté par les chambres. Mais le duc dédaigna d'appeler, prit les travaux à sa charge, et, après lui, sa femme termina pieusement ce monument de sa gloire. Sur les 7,500,000 francs que coûta le palais, ils déboursèrent au moins 1,500,000 francs. L'empereur d'Allemagne, qui devait tout au duc, se montra également ingrat envers lui. Sa principauté de Mindelheim lui fut enlevée sans autre explication, pour être rendue à l'électeur de Bavière. L'empereur promit bien une compensation pécuniaire, mais il n'en fut plus jamais question.

Les historiens anglais, même les plus hostiles, reconnaissent que jamais Marlborough ne se montra si grand que pendant sa dernière campagne (1711). Discrédité près de la reine, détesté par le ministère, dépopularisé en grande partie par les calomnies répétées, privé

d'une partie de ses troupes qu'on envoyait en Espagne et en Amérique, il fit preuve d'une vigueur, d'une habileté, d'une patience extraordinaires. Villars était devant lui, retranché derrière ces fameuses lignes qui seraient, disait-il, le *nec plus ultra* de Marlborough. Il trompa Villars; il franchit ses lignes sans coup férir et prit Bouchain. La route de Paris était ouverte; il touchait au but si longtemps poursuivi : mettre pour des siècles la France dans l'impuissance de menacer l'équilibre européen, lorsqu'un événement imprévu l'arrêta et sauva Louis XIV. L'empereur Joseph était mort, le 16 avril de la même année, de la petite vérole. Son frère, l'archiduc Charles, compétiteur du duc d'Anjou au trône d'Espagne, et l'électeur de Bavière prétendaient à sa succession. Le gouvernement anglais, redoutant une trop grande puissance pour la maison d'Autriche, résolut de soutenir l'archiduc en exigeant sa renonciation au trône d'Espagne, et de faire la paix avec Louis XIV, en se contentant d'une renonciation semblable de la part du duc d'Anjou, quant au trône de France. Pour cela il fallait tromper les alliés et briser Marlborough : c'était bien peu de chose pour Harley et Bolingbroke.

La paix d'Utrecht, cette paix que William Pitt déclarait la tache indélébile du siècle, fut déloyalement négociée avec la France, pendant que l'on affirmait vouloir continuer la guerre. Marlborough, rentré dans son pays pour prendre, comme il le croyait, ses quartiers d'hiver, fut assailli, de tous côtés, par les accusations les plus diverses. On blâmait tout ce qu'il avait fait pendant la dernière campagne; on l'accusait de n'avoir pas livré de bataille décisive, afin de prolonger la guerre. La reine ouvrit la session du parlement par un discours dans lequel on lui faisait dire : « Je suis heureuse de pouvoir vous annoncer que, *malgré les artifices de ceux qui se réjouissent de la guerre*, on se prépare à signer un traité de paix. » La reine mentait en cela, puisque les préliminaires secrets étaient déjà signés; elle mentait encore en affirmant vouloir enlever à la maison de Bourbon l'Espagne et les Antilles. Marlborough se défendit avec une noblesse et une solennité qui lui valurent un vote de confiance dans la chambre des lords. « Je déclare sur ma conscience, dit-il, en présence de Sa Majesté, de cette illustre assemblée et du pouvoir suprême, bien au-dessus des puissans de ce monde, devant lequel je dois m'attendre à paraître bientôt pour rendre compte de mes actes, que j'ai toujours souhaité une paix honorable et durable. Mon âge et mes fatigues me font désirer la retraite et le repos; je n'ai aucun motif pour vouloir prolonger la guerre, comme l'insinuent mes ennemis, ayant été comblé d'honneurs et de richesses, bien au-delà de ce que j'avais le droit d'espérer, par Sa Majesté et son parlement; mais je pense,

comme nos alliés, que la sécurité et l'indépendance de l'Europe ne seraient pas suffisamment sauvegardées par les conditions de paix que l'on propose. »

Sa perte était résolue; l'ancienne amitié de la reine s'était changée en haine. Le ministère, battu dans la chambre haute, se refit une majorité, en créant douze nouveaux pairs, et l'homme qui venait de donner à l'Angleterre dix années de gloire et de grandeur fut contraint de venir défendre son honneur et discuter les dépenses faites pour le service du pays, comme un vulgaire malfaiteur. La reine, *afin que l'investigation pût être impartiale*, commença par enlever au général en chef toutes ses charges et tous ses emplois. Il se défendit victorieusement et montra un calme, une résignation, une dignité qui produisirent une réaction immédiate en sa faveur. L'indignation populaire fut grande; quant à ses soldats dont il avait, prétendait-on, volé le pain, il était adoré d'eux. On voit dans sa correspondance combien il était toujours préoccupé de leur bien-être, combien il souffrait lorsqu'il fallait se résoudre à une action sanglante. Son ami le prince Eugène, venu à Londres pour défendre les intérêts des alliés, exprima hautement le dégoût que lui inspirait « cette politique d'intrigue et de haine. » Comme Harley, un jour, dans un banquet, lui exprimait sa joie de voir chez lui le plus grand capitaine du siècle, le prince répondit, faisant allusion à la disgrâce de Marlborough : « S'il en est ainsi, c'est grâce à vous, mylord. » Quelques mois après, abandonné par l'armée anglaise, d'après les ordres secrets du ministère, le prince Eugène était battu à Denain.

Marlborough, libre enfin de prendre ce repos auquel il aspirait depuis si longtemps, accepta la situation qui lui était faite avec la douceur de sa nature et la force d'âme d'un vrai chrétien. Les pamphlets contre lui, la duchesse et les amis qui leur restaient fidèles, continuèrent leurs attaques avec une violence que Bolingbroke lui-même blâma sévèrement. Un des nouveaux pairs parla du duc, en pleine chambre, dans des termes si offensans, que Marlborough, malgré sa patience habituelle, voulut se battre et ne céda qu'à un ordre exprès de la reine. Enfin, écœuré, affligé de la mort de Godolphin, influencé par la duchesse, dont la nature bien autrement irritable souffrait chaque jour davantage, il se décida à quitter l'Angleterre. Lorsqu'il sollicita la faveur de présenter ses devoirs à la reine, elle refusa et dit froidement : « Le duc fait bien de s'éloigner. »

Ses anciens alliés se montrèrent plus reconnaissans pour les services passés. En arrivant sur le continent, raconte Alison, auteur d'une *Vie de Marlborough*, il fut reçu avec des démonstra-

tions de gratitude et de respect, prouvant quelle place tenait dans les cœurs le souvenir de ses actes, et combien on appréciait ses efforts pour sauver l'Angleterre et ses alliés des conséquences désastreuses de la paix d'Utrecht. A Maestricht, il reçut des honneurs royaux, et quoi qu'il fit pour passer inaperçu, en se rendant à Aix-la-Chapelle, l'amour de ses anciens soldats le découvrait partout. Quand il passait, des gens de tout rang se pressaient en foule pour apercevoir le héros qui avait sauvé l'Empire et rempli le monde de sa renommée. Tous étaient frappés de son grand air, de son maintien si noble, adouci, mais non affaibli par l'âge. Beaucoup fondaient en larmes en se rappelant ce qu'il avait été et ce qu'il était alors, et par quelle aberration inconcevable la grande nation à laquelle il appartenait avait pu tomber de tant de gloire à tant d'abaissement. On se pressait à son lever et le duc de Lesdiguières s'écriait : « Je peux dire maintenant que j'ai vu l'homme qui égale le maréchal de Turenne par sa conduite, le prince de Condé par son courage, et surpasse Luxembourg par la victoire. »

La reine Anne ne jouit pas longtemps de son misérable triomphe. Le jour où ses flatteurs lui avaient dit : « Vous êtes reine enfin ! » elle l'avait cru ; mais elle s'aperçut vite qu'elle avait simplement changé de maîtres et ne serait jamais qu'un jouet aux mains des partis. La mésintelligence se mit parmi les vainqueurs. Harley méprisait l'instrument dont il s'était servi et l'aurait volontiers brisé. Mais Abigail, devenue lady Masham, tenait fort à sa lucrative situation. Jacobite dans l'âme, elle s'unit à Bolingbroke contre Harley, qui restait fidèle au vote national en faveur de la succession hanovrienne. Anne, partagée entre sa sollicitude pour l'église anglicane, et les remords de la dépossession du jeune prétendant son frère, tiraillée par les partis, obligée de subir jusqu'en plein conseil des scènes violentes, se sentant mourir de la goutte, cherchait en vain près d'elle une affection vraie. Le 27 juillet 1714, au sortir d'une séance plus orageuse encore que de coutume, après avoir ordonné au lord-trésorier de donner sa démission, elle déclara à l'une de ses femmes qu'elle ne survivrait pas longtemps à de pareilles émotions ; trois jours après, elle expirait, sans avoir pu signer son testament, et lady Masham perdait tout.

Le même jour lord et lady Marlborough rentraient en Angleterre. Depuis deux ans, ils avaient séjourné en Allemagne, principalement à la cour de Hanovre. On ignore quel motif déterminait ce retour, qui fut un long triomphe.

Ils furent reçus à Douvres avec des honneurs extraordinaires, à Londres, aux cris de : « Vive le roi George ! Vive le duc de Marlborough ! » Durant son absence, whigs et tories, également inquiets

de ce qui se produirait à la mort de la reine, avaient essayé de s'assurer le concours de celui qui avait si glorieusement dirigé les destinées du pays. Harley et Bolingbroke, faisant amende honorable, lui promettaient monts et merveilles s'il voulait revenir à eux. Néanmoins il eut la mortification d'apprendre que son nom ne figurait pas dans le conseil de régence, composé de sept membres. S'il fut blessé, il n'en laissa rien paraître et se retira immédiatement dans sa terre de Holywell, aussitôt après avoir prêté serment au roi. Six semaines plus tard, George I^{er} arrivait dans son royaume et Marlborough fêté, entouré, traité en *martyr des criminels* du dernier règne, recevait du roi l'ordre de reprendre toutes ses charges à la cour, à l'armée, au conseil privé. Ses gendres et ses filles étaient tous nommés à des emplois importants. Mais son grand rôle politique était fini ; celui de puissant châtelain commençait, avec ses plaisirs calmes, ses occupations saines, son entourage d'amis choisis et de famille nombreuse.

VI.

Le héros de tant de champs de bataille prenait plaisir à faire jouer par ses petits-enfants des drames et des comédies composés par des amis et dont les exploits du grand-père, aussi bien que les succès de la grand-mère, fournissaient souvent le fond. L'infatigable activité de lady Marlborough trouvait un aliment dans l'administration de l'immense fortune dont on leur a fait un crime, fort injustement selon nous. Swift s'est servi contre eux d'arguments qui nous paraissent les innocenter d'une manière absolue. « Les langues et les plumes, écrivait-il dans l'*Examiner*, s'exercent depuis six mois à prouver la bassesse, l'inconstance et l'ingratitude du pays envers le duc de Marlborough ; il est facile de prouver le contraire ; » et il énumère les dons nationaux qui se montent, d'après son calcul, à environ 15,000,000 de francs. Si cependant il a plu à l'Angleterre de récompenser ainsi les services immenses rendus par son illustre général, pourquoi s'étonner, se scandaliser de sa richesse ? à quel propos l'aurait-il refusée ? Appelé à jouer un rôle presque souverain, à représenter sous un double aspect son pays, avec le faste de l'époque, pouvait-il faire le Cincinnatus ? Entré dans la vie sans patrimoine, marié jeune et promptement chargé de famille, exempt des vices à la mode, l'ivresse et le jeu, Marlborough avait toujours eu des habitudes d'ordre et de régularité. Il en conserva même l'innocente manie de faire des économies sur des niaiseries, tout en dépensant des millions au besoin.

On sait combien il est facile d'augmenter, par une bonne administration, une fortune déjà considérable. Or la duchesse était un admirable administrateur; ses lettres d'affaires sont des modèles du genre; rien de plus net, de plus ferme, de plus clairvoyant. Le duc se déchargeait volontiers sur elle des soins importants. Lorsque la désastreuse spéculation des *Mers du Sud* ruina une grande partie de l'Angleterre, comme très peu de temps après Law ruina la France, lady Marlborough jugea merveilleusement la situation et se retira avec un bénéfice de 100,000 livres (2,500,000 fr.) pendant que son gendre Sunderland y perdait une part considérable des biens de ses enfans. La lettre suivante, adressée par Marlborough à un ami, peut donner une idée de ce que devint sa fortune. « Je vous demande pardon de vous ennuyer de mes affaires, mais j'éprouve un singulier embarras : trop d'argent comptant ! J'ai 100,000 livres qui dorment et j'en aurai 50,000 livres de plus la semaine prochaine ; si vous pouvez me trouver un placement pour tout cela, vous me rendez service. » Aussi lorsque le prétendant descendit en Écosse, au commencement du règne de George I^{er}, le duc put-il non-seulement offrir un prêt considérable au gouvernement, mais lui en faire trouver un autre plus fort, en quelques heures, grâce à son crédit personnel. On voit par plusieurs passages des mémoires de la duchesse que, dans sa vieillesse, elle fit de grandes avances d'argent au gouvernement, et fut souvent très préoccupée du remboursement.

Cependant ces deux personnages, si souvent accusés d'avarice, vivaient magnifiquement, entretenaient sur un grand pied plusieurs splendides résidences, s'entouraient d'une suite féodale, dotaient largement enfans et petits-enfans, répandaient autour d'eux des bienfaits sans nombre et savaient obliger royalement. Un banquier de leurs amis, compromis dans les affaires des *Mers du Sud* et sur le point de faire faillite, venait trouver la duchesse et recevait d'elle une somme de 100,000 livres sterling (2,500,000 francs). — On abusait souvent, cela va de soi, de cette situation exceptionnelle. Le duc de Newcastle, désireux d'épouser une petite-fille de Marlborough, voulait un million de dot, au lieu de 700,000 francs offerts, somme déjà énorme à cette époque, et dans un pays où les femmes sont en général peu dotées. « Il plaisante ! s'écria la duchesse. Ma petite-fille n'est ni un monstre ni une bourgeoise, » et elle maintint son chiffre.

La belle et douce existence dont Marlborough savait mieux jouir que la duchesse fut bientôt troublée par de grandes douleurs ; il perdit dans la même année, 1714, deux de ses filles, la comtesse de Sunderland et la comtesse de Bridgewater, âgées l'une de vingt-huit,

l'autre de vingt-six ans. La duchesse avait eu six enfans : deux fils et quatre filles. Le premier des fils était mort en bas âge, le second à dix-sept ans, de la petite vérole, comme ses sœurs plus tard. Beau, intelligent, aimable comme son illustre père, le jeune lord Blandford (c'était son titre) fut regretté sans distinction de partis. Le désespoir de Marlborough fut profond ; plus durable peut-être, du moins à la surface, que celui de sa femme, à qui Dieu, disait lord Godolphin, avait donné des facultés et une force de caractère au-dessus de son sexe. Le duché de Marlborough passa par décret du parlement à sa fille aînée, la *ly* Godolphin et à ses descendans mâles, mais à la mort de son fils unique, le fils aîné de lady Sunderland hérita du titre.

La beauté semblait être l'apanage de toute cette remarquable famille ; les quatre filles étaient plus charmantes les unes que les autres. Malheureusement deux d'entre elles, la comtesse Godolphin et la duchesse de Montague (la seule qui survécut à sa mère), héritèrent trop largement de l'humeur maternelle et la transmirent à leurs enfans : de là des luttes, des querelles, des procès même qui tourmentèrent la vieillesse de l'aïeule. Lady Montague, surtout, l'*ange duchesse* de Pope, ange au physique seulement, ressemblait tant à lady Marlborough, que le duc leur disait à toutes deux : « Je ne conçois pas que vous ne puissiez vous entendre ! vous êtes si semblables. » C'est à une fille de lady Montague, la jeune duchesse de Manchester, que sa grand'mère disait un jour : « Duchesse de Manchester, vous êtes une bonne créature, mais vous avez une mère ! — Et elle aussi ! » repartit l'audacieuse petite-fille.

La mort de leurs deux enfans favorites, enlevées presque en même temps, fut un coup terrible pour lord et lady Marlborough. La comtesse de Sunderland, la plus chère de toutes, la mieux douée, celle qui possédait avec la vive et originale intelligence de sa mère, les qualités aimables de son père, avait fait preuve de toutes les vertus pendant son union avec le froid, hautain, despotique lord Sunderland, très indigne d'elle sous bien des rapports. Dévouée aux idées libérales, elle avait fait de sa maison le lieu de réunion le plus recherché de son parti et reçu le nom affectueux de la *petite wigh*. Ses rapports avec la duchesse et la douleur de celle-ci, lorsqu'elle la perdit, mettent en relief le côté féminin, gracieux et tendre d'une nature à laquelle on pouvait reprocher trop de virilité. Les lettres de la jeune femme sont pleines de déférence aimante. Après avoir donné son avis sur les affaires du moment, elle terminait un jour ainsi : « Je devrais m'excuser de discuter ainsi avec vous, mais la bonté de ma chère maman m'a toujours encouragée. » Se sentant mourir, elle fit un appel suprême à cette bonté, dans une admirable lettre, adressée à son mari. Après lui avoir donné des

conseils au sujet de sa fortune, qu'elle savait fort compromise, elle le pria de demander à la duchesse de veiller sur leurs enfans pour l'amour d'elle. La réponse fait trop d'honneur à lady Marlborough, pour que nous la supprimions : « Je vous retourne la précieuse lettre que vous m'avez envoyée hier. Vous croirez facilement qu'elle m'a fait verser bien des larmes, et vous pouvez être certain que jusqu'à mon dernier jour, j'observerai religieusement tous les désirs de ma pauvre enfant. Je suis heureuse de voir que ma propre inclination m'avait déjà déterminée à faire tout ce dont elle parle, avant de connaître sa pensée. » La duchesse entre ici dans le détail des arrangemens qu'elle médite pour ses nouveaux hôtes, quatre fils et une fille, et termine ainsi : « Veuillez, aussitôt que vous en aurez le loisir, m'envoyer quelque petit objet porté à l'ordinaire par ma précieuse enfant, et dites à Fanchon (sa femme de chambre) de mettre de côté la petite tasse dont elle se servait le plus souvent. Elle-même m'avait donné de ses cheveux, il y a peu de temps, mais peut-être Fanchon pourra-t-elle me donner une de ses belles boucles, dans toute sa longueur. »

Le comte de Sunderland, parfaitement ingrat, épousa, quelques années après, une femme très inférieure, sans fortune, et l'avantagea aux dépens de ses enfans, ce que son ex-belle-mère ne supporta pas sans récriminer vertement. Pour se venger, il fit courir le bruit qu'elle intriguait avec les jacobites contre le nouveau régime qu'elle avait tant aidé à faire triompher. Elle méprisa d'abord l'attaque comme trop absurde, mais ayant appris que le roi s'en était ému, elle prit, selon son habitude, le taureau par les cornes et se présenta au lever de sa majesté. La réception fut glaciale. Alors elle demanda une audience, par l'entremise de la favorite du moment, la duchesse de Kendal, et vint s'expliquer avec George I^{er}. Comme il ne parlait pas anglais, la duchesse de Kendal servit d'interprète et remit en même temps au roi une défense écrite. La réponse ne fut pas de nature à satisfaire lady Marlborough : « Quoi qu'on m'eût dit de vous, madame, je crois avoir toujours prouvé en toute occasion, ma haute estime pour les services du duc votre mari, et je suis prêt à ne juger lui et vous que d'après votre manière de me servir. Sur ce, je prie Dieu, milady Marlborough, de vous conserver en santé et bonheur. G. R. »

George I^{er} disait vrai en ce qui touchait le duc. Cette lettre était écrite en 1720. Déjà en 1716, Marlborough, frappé d'une première attaque d'apoplexie, avait offert sa démission au roi, qui l'avait refusée. Ses facultés affaiblies, mais non oblitérées, comme on l'a prétendu, lui permirent de remplir encore ses principaux devoirs comme membre de la chambre des lords et directeur des affaires

militaires. Néanmoins il sentait venir la fin. Se promenant un jour dans la grande galerie de Blenheim, où se trouvait un portrait de lui dans sa splendide jeunesse : « C'était un homme, dit-il tristement, et maintenant... » Avant de mourir, il prit toutes ses mesures pour que sa grande fortune fût partagée selon ses désirs. La signature de son testament est ainsi racontée par la duchesse : « Il invita à dîner tous ceux qui devaient signer avec lui ; aussitôt après le repas, il demanda si le notaire était arrivé, se leva de table, alla chercher le testament dans son cabinet et, le tenant dans sa main, déclara que c'était bien sa dernière volonté, qu'il en était satisfait, puis signa chaque feuille en due forme. Ensuite on causa un peu. Lord Finch et le docteur Clarke partirent les premiers, et quand le général Lumley se leva pour le quitter assez longtemps après, le duc se leva aussi, l'embrassa et le remercia du service qu'il venait de lui rendre. »

Il parut peu de temps après pour la dernière fois à la chambre et, le 16 juin 1722, il succombait à une nouvelle attaque d'apoplexie. Pendant sept jours, il resta sans mouvement. Vers la fin, il retrouva un peu la parole, et lorsque la duchesse, dont la sollicitude l'avait entouré de soins jour et nuit, lui demanda s'il avait entendu les prières dites pour lui : « Oui, répondit-il, et je m'y suis joint. » Ce furent les derniers mots de cet homme vraiment grand, malgré ses défaillances. Il mourait à soixante-douze ans, usé bien avant le temps, par les fatigues immenses de son âge mûr ; il s'était sacrifié sciemment, année par année, aux intérêts de son pays (sa correspondance ne laisse aucun doute à ce sujet), rachetant ainsi les premières fautes de sa vie politique. L'envie et la calomnie se turent devant ce grand mort ; tout ce que l'Angleterre avait d'illustre, sans distinction de rang ni de parti, vint rendre hommage à son dernier sommeil et s'incliner devant lui à Marlborough-House. Tout ce que la magnificence peut imaginer fut employé pour ses funérailles ; la duchesse avait refusé l'offre du roi de s'en charger ; mais la plus touchante manifestation fut celle de la foule immense, profondément émue, au milieu de laquelle se pressaient, en colonnes serrées, ses anciens soldats, le visage inondé de larmes, pleurant non-seulement le glorieux capitaine, mais le chef paternel, bon, humain, accessible à tous, ménager de leur vie, celui qu'ils appelaient avec une vive affection leur *vieux caporal*. Pendant quelque temps, les restes de Marlborough reposèrent dans l'abbaye de Westminster ; puis la duchesse les fit transporter à Blenheim, où tous deux dorment aujourd'hui.

Comme « témoignages de sa grande tendresse, de son profond respect et de sa reconnaissance, » le duc laissait par testament à sa

femme un douaire de 400,000 francs de rentes, libres de toute taxe, la jouissance de ses terres dans les mêmes conditions, des sommes considérables en argent comptant, bijoux, vaisselles d'or et d'argent, 1,250,000 francs pour achever Blenheim, et la tutelle du jeune duc de Marlborough, son petit-fils. Elle possédait, en outre, une fortune personnelle considérable et conserva jusqu'à sa mort l'administration du domaine royal de Windsor. Sa douleur fut grande lorsqu'elle perdit la seule vraie tendresse sur laquelle elle pût compter; sa santé s'altéra momentanément. Bien qu'elle fût âgée de soixante-deux ans, ses yeux, toujours fort beaux, — et ceux de sa cassette, plus beaux encore, — attirèrent des consolateurs qu'elle éconduisit promptement. Dans l'année qui suivit la mort de son mari, le comte de Coningsby et le duc de Somerset, celui qu'on appelait *l'orgueilleux duc*, demandèrent sa main, alléguant un long attachement caché. Elle répondit que son âge écartait toute idée d'un nouveau mariage, « mais que, fût-elle recherchée par un empereur, elle ne lui permettrait pas de succéder à John, duc de Marlborough, dans le cœur qui lui avait été tout dévoué. »

VII.

La nature de l'illustre veuve n'était pas de celles qui s'absorbent dans les regrets; active, remuante, énergique, elle avait besoin de mouvement, de bruit, d'occupations variées, du monde, de la cour.

Mécontente de George I^{er}, elle se rapprocha du prince de Galles et de sa femme, la future reine Caroline, « cette diablesse Madame la princesse, » comme l'appelait le roi son beau-père. Reçue avec des honneurs particuliers, elle prit bientôt dans cette petite cour, rivale de la grande, un empire dont parle lady W. Mary Montague : « Elle aimait à conter, avec son entrain amusant, beaucoup de petits traits relatifs aux façons un peu étranges de la nouvelle famille royale à son arrivée. Peut-être n'était-il pas prudent à eux de se laisser voir de si près par elle; mais ils voulaient se concilier le parti Marlborough et l'admirent à une familiarité dangereuse. « La seconde ou la troisième fois qu'elle fut reçue, elle trouva la princesse maintenant la discipline dans sa *nursery*, où l'un des enfans venait de recevoir une correction salutaire, et criait à pleins poumons. Comme la visiteuse essayait de le calmer et de le consoler : « Ah! s'écria le prince d'un air triomphant, vous voyez? voilà pourquoi vous êtes mal élevés, vous autres Anglais; c'est qu'on ne vous a pas assez fouettés dans votre jeune âge. — Hum! vous n'a-

vez pas dû l'être beaucoup, me dis-je, » ajoutait la duchesse, mais j'étouffai ma pensée. N'ayant pas du tout l'habitude d'étouffer sa pensée, continue lady Montague, elle se rendit bientôt plus formidable qu'agréable et retourna tout naturellement à sa vocation, qui était de gouverner les autres, et non pas de s'incliner devant les pouvoirs établis. Elle s'attendait sans doute à reprendre un rôle influent, lorsque le prince de Galles deviendrait George II, mais elle se heurta au tout-puissant premier ministre, Robert Walpole, qui, cependant, lui devait l'origine de sa grande fortune politique. Il était pauvre lorsqu'elle lui fit donner dans les finances, en 1709, un emploi important, dont il la remerciait en ces termes : « Milady Marlborough devra toujours disposer de moi et de mes services, car je sais combien je lui dois. »

Après la mort de lord Sunderland, Walpole lui succéda à la trésorerie et devint tout-puissant sous George II. Bien qu'il appartint au parti whig, tout en lui était fait pour déplaire à son ancienne protectrice. Habitée à l'intégrité de Godolphin, à la courtoisie, à la pureté de vie de Marlborough, au patriotisme sincère de Sunderland, la duchesse devait prendre en aversion le ministre dont tout le système de gouvernement reposait sur la corruption, l'homme habile, mais grossier, mal élevé, buveur, débauché, qui déclarait n'être ni un saint, ni un Spartiate, ni un réformateur, et traitait les sentimens élevés de *pompeuses plaisanteries*. Elle le prit si bien en grippe, que, le sachant malade, un jour, en 1736, elle écrivait parmi ses notes : « On dit que c'est un péché de souhaiter la mort des gens ; j'espère que ce n'en est pas un de souhaiter les voir pendre, quand ils ruinent leur pays. »

Des discussions répétées et violentes, au sujet des avances faites au gouvernement par l'opulente famille Marlborough, entretenirent un état de guerre permanent entre ces deux personnages aussi retors en affaire et aussi obstinés l'un que l'autre. Walpole tenta des ouvertures pacifiques, elles furent repoussées ; il ressuscita l'ordre du bain afin, dit son fils Horace, « de se créer un fonds de rubans qui tiendraient lieu de places, » et l'offrit à la duchesse pour son petit-fils, le jeune duc ; elle lui répondit qu'un Marlborough n'acceptait que la jarretière. Elle méprisait le ministère Walpole, le disait hautement et le prouvait dans toutes les occasions où son influence pouvait se faire sentir, surtout en cas d'élections. Les entrevues des deux antagonistes étaient d'ordinaire fort orageuses ; lui, s'amusait souvent à l'exaspérer par son calme ironique et elle, le malmenait d'importance. « Les grands personnages, lui dit-elle un jour, après une de ces tempêtes, entendent rarement la vérité, parce que ceux qui leur parlent ont généralement besoin de

leurs faveurs, et ceux qui leur disent cette vérité passent à leurs yeux pour des fous. Quand il vous plaira de l'entendre, sir Robert, je serai enchantée de vous revoir. Maintenant que je me suis soulagée, parlons poliment de tout ce que bon vous semblera. »

On sait quelle confiance la reine Caroline témoigna toujours à Walpole; il n'en fallait pas davantage pour éloigner d'elle lady Marlborough, dont l'esprit et la plume s'exercèrent à ses dépens jusqu'à l'injure. On doit néanmoins reconnaître qu'elle avait personnellement des griefs sérieux.

L'administration du domaine de Windsor devint la source d'une foule de petites vexations mesquines, vraiment honteuses pour une reine d'Angleterre. Aussi, lorsqu'elle mourut, la duchesse s'écria : « Comme ce n'est pas un crime de haute trahison, j'avoue franchement que je n'en suis pas fâchée. » — Lady Marlborough survécut vingt-deux ans à son mari; jusqu'à la fin, elle conserva sa forte intelligence et son activité d'esprit. Ses facultés semblaient se développer et s'affermir avec les années; dans les portraits de ses contemporains, elle en arrive à la divination et à la prophétie. Son étonnante sagacité, développée par une situation exceptionnelle, une longue expérience, le contact de tant d'individualités diverses, la part active qu'elle avait prise aux événemens les plus importants, tout cela réuni donne à ses écrits un grand intérêt historique, bien qu'elle n'ait jamais eu l'idée de passer pour une femme auteur. Le goût des livres lui était venu; elle lisait les philosophes anciens et modernes et les commentait finement. Quant à devenir philosophe elle-même, sa nature passionnée s'y opposait absolument. Personne n'eut plus qu'elle le sentiment exagéré de ses droits, le ressentiment des atteintes qu'on y portait, l'intuition du mal qu'on voulait lui faire ou de la prétention à la tromper. « Aussi, dit lady Mary W. Montague, le plus vindicatif des chefs de clan n'eut jamais plus de querelles. »

La construction de Blenheim troubla singulièrement la tranquillité de la belliqueuse duchesse. Le British Museum possède sa correspondance manuscrite avec son architecte et *ami* dans le principe, sir John Vanbrugh. Tous deux s'y montrent également violens, mais il faut reconnaître que les malversations et les maladroites de l'un excusent le mécontentement de l'autre. Toute l'Angleterre s'amusa de cette querelle et, en somme, donna tort à Vanbrugh. Le palais de Blenheim, plus massif que grandiose, sans unité de plan, d'un style travaillé, disparate, ne peut être considéré comme une belle œuvre d'architecture. Du reste, lady Marlborough le jugeait très sainement lorsqu'elle écrivait dans sa vieillesse : « J'ai toujours été contraire à l'idée de construire un monument si coûteux, et j'ai pris autant

de peine pour en limiter les frais que s'il se fût agi de la fortune de mes enfans... Je me suis fait un ennemi de sir John Vanbrugh, en essayant de mettre un frein à ses folies, à son gaspillage, et je n'y ai réussi que bien imparfaitement. » On le voit, dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres, la duchesse avait raison au fond, mais elle se donnait souvent tort par l'aspérité de la forme.

De là vinrent ses tristes dissentimens avec plusieurs de ses enfans et petits-enfans.

Très pénétrée de ses droits de mère et d'aïeule, non-seulement au respect mais à l'obéissance des siens, elle se heurta à des résistances coupables souvent et dont elle souffrait d'autant plus qu'elle ne pardonnait pas facilement. Sa fille aînée, lady Godolphin, devenue duchesse de Marlborough à la mort de son père, s'éloigna d'elle pendant longtemps et ne fut réconciliée que par une douleur commune, la mort du jeune lord Godolphin, que sa grand'mère aimait tendrement; car elle avait un cœur, malgré tous ses défauts de caractère, cette altière duchesse, et une fatalité douloureuse voulut que la mort lui ravit presque tous ceux de sa famille qu'elle préférait. Nous avons vu ce qu'elle pensait de sa dernière fille, la belle et brillante duchesse de Montague, la seule qui lui survécut. Des enfans de sa bien-aimée lady Sunderland, l'aîné, Robert, qu'elle affectionnait particulièrement et qui s'en montrait digne, lui fut enlevé en 1729 : « Il est cruel, écrivait-elle à lady W. Montague, de perdre si prématurément un jeune homme de tant de valeur, un membre de la seule branche de ma famille dont je pouvais espérer quelque consolation. Vous êtes bien bonne de vous préoccuper de ma santé; elle a résisté à tant de chagrins qu'évidemment rien ne me tuera, en dehors de la maladie et des médecins. »

Cette partie de sa famille dont elle espérait des consolations ne les lui apporta pas et se montra fort ingrate, à l'exception de la plus jeune fille de lady Sunderland, lady Diana Spencer.

Son frère, Charles Spencer, hérita plus tard du titre de Marlborough et mérita la colère de sa grand'mère par ses désordres de toute nature; sa sœur, lady Anne Bateman, assez peu estimable elle-même, envenima les querelles, d'abord en lui faisant épouser la fille d'un ennemi déclaré de lady Marlborough, puis en favorisant l'étroite liaison de son frère avec Henri Fox, dont l'immoralité encourageait celle de l'enfant prodigue. « Le renard a gagné mon oie, » s'écriait l'aïeule outragée. (On sait que *fox* signifie renard en anglais.) Afin de sauvegarder la fortune très menacée de son petit-fils, la duchesse en appela aux tribunaux et vint, au grand amusement de la société anglaise, plaider elle-même sa cause avec l'aplomb et l'adresse d'un avocat de premier ordre. « Eh qu'il

s'écriait-elle, demandant qu'on laissât sous sa garde certains objets précieux, souvenirs de son mari, souffrirai-je que cette épée, portée jusqu'aux portes de Paris par mon duc de Marlborough, soit envoyée au mont-de-piété et dépouillée de ses diamans un à un? » Tout cela était fort juste, mais par quel bizarre caprice prenait-elle en grande tendresse le dernier frère du coupable, John Spencer, aussi débauché, aussi dépensier, aussi coupable que lui? En 1731, elle écrivait à lady W. Mary Montague pour lui annoncer le mariage de sa chère et charmante lady Diana Spencer, qu'elle eut la douleur de perdre quatre ans après : « Tout est arrangé à ma grande satisfaction pour le mariage de *Di* avec mylord John Russell. Je n'aurais pas cru que tant de bonheur me fût réservé. Je crois vous avoir dit que je mourrais volontiers après avoir bien disposé d'elle, mais je vous prie de ne pas me le rappeler, car voilà maintenant que j'ai la fantaisie de vivre jusqu'à ce que j'aie marié son frère John. » La fille unique de lady Bridgewater, élevée aussi par sa grand'mère, mariée au duc de Bedford, frère aîné de John Russell, sèche, hautaine et violente, rompit de bonne heure avec la duchesse. Celle-ci, pour bien constater son ressentiment, avait placé dans son petit salon ordinaire le portrait de sa petite-fille, la figure noircie, et fait graver ces mots en gros caractères, sur le cadre : *Elle est bien plus noire encore au dedans.*

Aux antagonismes de famille s'en joignaient bien d'autres. Lady Marlborough ne cessa jamais d'être une politicienne passionnée. Aussi longtemps que sa santé le permit, sa maison fut le rendez-vous des whigs mécontents, comme celle de la duchesse de Buckingham, fille naturelle de Jacques II, était le lieu de réunion des tories et des jacobites. Leur aversion pour Walpole était le seul sentiment commun aux deux duchesses. Aussi arrogantes et irritables l'une que l'autre, elles se détestaient cordialement et ne cherchaient pas à le cacher. Sa Grâce de Buckingham, ayant perdu un fils, voulut des funérailles princières et fit demander à lady Marlborough de lui prêter le char funèbre du duc son mari : « Il a porté mylord Marlborough et ne portera plus personne, » fut toute la réponse. La santé de la duchesse paraît ne s'être altérée sérieusement que cinq ou six ans avant sa mort ; jusque-là on la voit toujours aussi occupée, partageant ses soins entre ses nombreuses résidences, administrant elle-même sa grande fortune, achetant sans cesse de nouvelles terres « pour se réserver une ressource, dans le cas où le gouvernement passerait l'éponge sur la dette publique. »

Vers 1737, moins mêlée au monde, elle se créa des occupations d'esprit auxquelles on doit des documens historiques fort intéressans ; à quatre-vingt-deux ans, elle désira répondre aux accusa-

tions sans nombre, portées contre elle pendant si longtemps et publia la *Défense de sa conduite* durant ses années de services près de la reine Anne. C'est une œuvre remarquable : la clarté du récit, la simplicité énergique du style, la franchise hardie des sentimens lui donnent un cachet de sincérité indiscutable. Aussi cette publication, lue avidement par les contemporains, fut-elle très mal attaquée par des écrivains en général obscurs, et fort bien défendue par des plumes estimées, comme celle de Fielding. Horace Walpole s'est montré féroce dans sa haine pour la duchesse, comme pour les autres ennemis de son père : c'est à peu près la seule preuve d'affection qu'il ait donnée à celui-ci. Il faut se méfier beaucoup des jugemens portés par cet esprit charmant sans doute, mais égoïste, fat et rancuneux, qui s'écoute raconter avec la plus vive satisfaction, sans se préoccuper beaucoup de la vérité. La duchesse, craignant sa propre inexpérience comme écrivain, se fit aider dans l'ordonnance de son travail par l'historien Hooke, à qui elle donna 125,000 francs d'honoraires. Puis, un beau jour, elle crut s'apercevoir qu'il cherchait à la convertir au catholicisme et le congédia avec sa vivacité habituelle. A cette époque, les infirmités la retenaient souvent alitée, mais rien n'interrompait son travail, et quand elle ne pouvait pas écrire, elle dictait cinq et six heures par jour. Ce fut alors qu'elle mit en ordre ses *Notes et Impressions*, les *Portraits* de ses contemporains les plus marquans, et prépara pour les historiens futurs les nombreux documens qu'elle possédait touchant lord Marlborough et lord Godolphin, les deux hommes qui résumaient en eux quinze années de l'histoire d'Angleterre. Ce sont les fameux *Blenheim Papers*, véritable mine dans laquelle on a tant puisé depuis. Cette tâche lui tenait au cœur ; ce fut sa dernière joie. « Ne pourra-t-on pas avec cela, disait-elle, écrire l'histoire la plus intéressante du monde ? » Et elle ajoutait, fière de l'époux et de l'ami : « Je ne souhaiterais rien de plus, si j'étais homme, que de mériter de l'histoire un pareil témoignage. »

Elle avait quatre-vingt-quatre ans lorsqu'elle écrivait ceci à l'un de ses fidèles : « Quand le dernier coup devra me frapper, tout ce que je demande, c'est qu'il ne soit pas trop pénible : il faut bien mourir. Quel que soit l'autre monde, il ne pourra qu'être meilleur que le nôtre, et l'on aura du moins la satisfaction de ne plus entendre parler de ce qui se passe ici-bas. » Cette nature énergique avait, on le voit, des heures de misanthropie. Elle avait eu trop d'occasions d'étudier les hommes, *ce mauvais monde*, selon son expression, elle avait fait trop d'ingrats pour ne pas voir parfois la vie à travers un voile sombre. Une ardente foi religieuse peut seule écarter l'amertume de la fin d'une longue existence et lady

Marlborough, sans être incrédule, ne possédait pas cette arme précieuse contre les désillusions et les douleurs. Elle avait conservé quelques amis choisis, dont les attentions la touchaient : lady W. Mary Montague, sa fille lady Bute, l'évêque de Chichester, Pelham, « le seul ministre poli pour elle depuis bien longtemps, » Fielding, Steele, lord Chesterfield, William Pitt, William Penn. Quant aux princes, elle ne conservait plus la moindre illusion sur leur compte. Elle avouait franchement qu'elle ne risquerait pas la plus petite chose pour aucun de ceux qu'elle connaissait personnellement, ou de réputation. Lady Marlborough passa les six ou sept dernières années de sa vie, surtout à Windsor ; à Marlborough-House, il y avait trop de monde et si peu de gens qui eussent le sens commun ! Blenheim était trop vaste, Holywell trop loin, Wimbledon trop humide, etc., etc. « La résidence de Windsor est dans de bonnes proportions ; passé une certaine heure, je suis sûre de n'y voir personne. Je ne souhaiterais que de pouvoir me promener dans le parc et dans mes jardins, mais hélas ! ceci m'est défendu, car je suis ordinairement enveloppée de flanelle et roulée, de chambre en chambre, dans une chaise. Ne vivre que pour avoir la goutte, cela ne fait pas désirer que la vie dure longtemps. » Aussi la pauvre duchesse cherchait-elle tous les moyens de se distraire. « J'ai trois chiens que j'aime beaucoup, disait-elle, ils ont tous de l'esprit, du sens commun et de la reconnaissance, trois choses très rares chez les hommes. Ils aiment à sortir avec moi, mais quand je raisonne avec eux et leur dis que ce n'est pas convenable, ils se soumettent ; ils guettent mon retour et me reçoivent avec autant de plaisir que si je ne leur avais jamais donné de bons conseils. »

On est heureux de voir que les bonnes œuvres tenaient leur place parmi les occupations de l'opulente octogénaire ; pourvu qu'on lui apportât des preuves d'honorabilité, on pouvait compter sur son aide et Dieu sait si les demandes étaient nombreuses ! Elle fonda plusieurs maisons et œuvres de bienfaisance dont quelques-unes existent encore, entre autres un asile à Saint-Albans, pour les femmes du monde tombées dans le malheur.

Cette belle intelligence ne connut pas la décrépitude ; l'esprit et la volonté restèrent entiers jusqu'à la dernière heure. En 1741, Horace Walpole écrivait à un ami : « On dit que la vieille Marlborough se meurt, mais qu'en sait-on ? L'année dernière, après une crise terrible, ne parlant plus depuis un temps assez long, elle entendit le médecin affirmer qu'il fallait un vésicatoire, que sinon elle mourrait : « Je ne *veux pas* de vésicatoire et je ne *veux pas* mourir, » s'écria-t-elle. Si elle prend la même résolution, vous verrez qu'elle en reviendra, » et elle en revint si bien, qu'elle ne mourut qu'en 1744,

âgée de quatre-vingt-quatre ans ; le 6 octobre, elle s'occupait activement d'affaires et envoyait au gouvernement une requête pour l'extension du bail emphytéotique de Marlborough-House, ce palais qu'elle avait fait construire et qu'habite aujourd'hui S. A. R. le prince de Galles. Le 18 du même mois, elle terminait sa carrière si remplie, exprimant « le désir d'être enterrée à Blenheim, près de son époux bien-aimé, John, duc de Marlborough. » Son testament est un curieux document dans lequel on la retrouve tout entière, avec ses singularités, ses rancunes, ses élans de reconnaissance et de générosité, ses défiances et ses dédains.

Elle laissait, en dehors d'une fortune évaluée à 1,500,000 francs de rente, de nombreuses terres achetées par elle, des sommes considérables en argent, bijoux, vaisselle plate et objets d'art. Autant que possible, elle avantageait son favori John Spencer, au détriment du frère aîné, le jeune duc de Marlborough, puis elle partageait un nombre infini de legs entre ses autres petits-enfants, amis et serviteurs. Il faut lui rendre cette justice que pas un service n'était laissé sans une ample récompense. Ces dispositions remplissent huit pages in-folio de parchemin. Elle défendait à ses petits-fils de se marier avant 21 ans, sous peine de perdre moitié de leur héritage, au profit de leur femme ; elle déclarait à John Spencer que s'il donnait sa garantie à qui que ce fût, ou acceptait d'un souverain aucun emploi civil ou militaire, excepté l'administration de Windsor, aucune charge ou pension, les dispositions du testament le concernant deviendraient nulles comme s'il était mort. Toutes les précautions possibles étaient prises pour que cette immense fortune si laborieusement et si habilement acquise fût sauvegardée. L'amie reconnaissante et la patriote libérale se retrouvent dans les deux legs suivans, très commentés par les contemporains.

« Je donne à Philippe Dormer, comte de Chesterfield, en témoignage de grande estime pour son mérite et de reconnaissance pour les obligations infinies que je lui ai, ma plus belle bague en diamans, mon manoir de Wimbledon, mes manoirs de Northampton et Surrey, plus 20,000 livres (500,000 francs). »

« Je donne à William Pitt, esq., mes terres du comté de Buckingham et 10,000 livres (250,000 francs) en récompense de sa noble défense des lois du pays et de ses efforts pour prévenir la ruine de l'Angleterre. »

Enfin elle laissait 250,000 francs à deux écrivains pour achever l'histoire du duc de Marlborough (à la condition qu'aucune partie n'en fût écrite en vers), « afin de prouver au monde que le duc n'avait jamais voulu que le bien et la justice. »

Ce jugement, quelque peu partial, surtout en ce qui touche les

premiers actes politiques de Marlborough, prouve une fois de plus l'admiration de la duchesse pour son mari et le soin qu'elle prit toujours de sa gloire. Sans doute, après avoir été l'instrument de sa fortune, elle dut lui créer parfois des embarras par sa hauteur et par ses emportemens. Sans doute il eut à souffrir le contre-coup de ses déceptions et de ses ressentimens ; mais lui eût-il conservé jusqu'à la fin cette affection chevaleresque, cette confiance absolue, s'il n'eût trouvé en elle, outre les séductions de la jeunesse, un conseiller, un soutien moral précieux, le complément nécessaire aux intérêts de sa carrière ? Incapable de dissimuler ses opinions et ses impressions en général peu indulgentes, elle devait nécessairement se créer de nombreuses inimitiés et se trouver sans armes contre la servilité, les basses intrigues, la duplicité de Harley et d'Abigail Masham. Entrée à la cour à une époque de démoralisation, elle y échappa complètement. Mêlée ensuite aux luttes anarchiques des partis, elle s'y jeta avec l'ardeur passionnée de ses convictions. Parvenue à un degré de prospérité, de grandeur, d'influence, fait pour enivrer la plus forte organisation, elle en fit l'usage qu'elle croyait sincèrement le meilleur, mais elle manqua d'adresse, de douceur, de prudence. Frappée par la disgrâce, en pleine maturité de ses forces et de son intelligence, elle expia ses grandeurs par les déceptions, les calomnies, les ingrattitudes, les abandons, les douleurs de toute nature. « Aussi, disait-elle, qu'on lise mon histoire si l'on veut bien connaître la vanité des faveurs de cour et l'inanité des choses humaines. »

MARIE DRONSART.

LA GRANDEUR ET LA DÉCADENCE

D'ALI-KOURSCHID BEY

« J'étais perdu et j'ai été retrouvé; j'étais mort et je suis ressuscité. » — C'est en ces termes que M. Basile Miltiade Nikolaïdy commence le curieux petit livre dans lequel il nous raconte le roman de son étonnante jeunesse, et on assure que dans ce roman tout est vrai. A ce compte, il faut avouer que peu d'hommes ont débuté dans la vie par des aventures plus singulières, par des vicissitudes de fortune plus tragiques et plus bizarres (1). Les amis de M. Nikolaïdy avaient souvent entendu de sa bouche l'histoire de sa mort et de sa résurrection; ils l'ont engagé à en faire part au public, il s'y est décidé sur le tard. Son livre est écrit dans un grec moderne qui ne ressemble guère à celui de Xénophon, mais qu'il ne faut point mépriser. Qui-conque a eu le plaisir de cueillir au sommet de l'Acropole une petite plante de basilic et de la froisser dans sa main se souviendra toujours de l'odeur pénétrante qu'exhalent ces petites feuilles ovales; qui-conque a mangé d'un agneau qui avait brouté les gazons courts de l'Hymète ou du Pentélique lui a trouvé un goût exquis que n'ont pas les nôtres. Il y a dans la prose de M. Nikolaïdy je ne sais quoi qui rappelle le parfum d'un basilic, la saveur d'un agneau pascal nourri de sauge et de thym. Celui qui traduira son récit en français devra s'appliquer à lui conserver et sa saveur et son parfum; sinon, ce sera bien le même livre, mais ce ne sera plus la même chose.

M. Basile Nikolaïdy était mort l'année même de sa naissance, il est

(1) Ἀλλή-Χουρσχήδ μπερης ἐπεισόδιον τῆς ἐλληνικῆς ἐπαναστάσεως, ὑπὸ Β. Νικολαΐδου ταγματάρχου τοῦ μηχανικοῦ; Paris, 1882, Firmin Didot.

ressuscité entre dix et quinze ans. Il s'en félicite, et il a raison. Il a bien employé sa vie; il est devenu un homme de mérite, un homme fort instruit. Après avoir pris ses grades à l'université d'Athènes, il a habité successivement l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Angleterre; il sait l'italien, l'allemand, le français et l'anglais. Il a été plus tard voyageur et à la fois archéologue et touriste politique. Il a étudié avec soin les provinces grecques qui ne jouissaient pas des bienfaits de l'indépendance, qui gémissaient encore sous la verge du padichah. Ses laborieuses recherches ont profité à son pays. Nous apprenons par un gracieux article que M. Henri Houssaye lui a consacré dans le *Journal des Débats* qu'il a été durant vingt ans attaché militaire à Paris et qu'il a publié une excellente Grammaire française en grec moderne. Il peut être content de lui, il n'a pas perdu son temps, et cependant les dix années qu'il a passées chez les morts sont demeurées dans son imagination comme la page la plus lumineuse de son histoire.

A vrai dire, il n'était pas tout à fait mort, il se trouvait plongé dans une douce torpeur de l'esprit et de l'âme, accompagnée de rêves délicieux. En ressuscitant Basile Miltiade, on l'a réveillé en sursaut, ce qui est toujours déplaisant. Parmi ses lecteurs il s'en trouvera peut-être plus d'un qui voudrait s'être perdu comme lui et n'avoir pas été retrouvé, avoir dormi et rêvé comme lui et ne s'être pas réveillé. Ils auraient tort, il est le premier à le leur dire; mais il éprouve le besoin de se le dire à lui-même. Il y a en lui comme un incrédule qu'il cherche à convertir, et c'est le charme de son livre, qui n'a pas été écrit par un pédant. La morale est la plus importante des sciences divines et humaines, mais elle n'est pas toute la philosophie. M. Nikolaïdy est plus philosophe que moraliste, et ses lecteurs lui en sauront gré.

Qu'on se représente un petit Pérote, né le 1^{er} janvier 1821, au moment où éclatait l'insurrection grecque et où, par mesure de représailles, le sang des chrétiens allait inonder les rues de Constantinople. Son père est décapité; sa mère, âgée de dix-sept ans et fort belle, réussit à se soustraire aux outrages, à se cacher, mais elle n'ose le garder auprès d'elle. Un de ses oncles se charge de lui et de sa nourrice; on l'emmena à Chio, comme dans un asile sûr. Au bout de quelques mois, à l'instigation des Samiens, la pacifique Chio se révolte; l'insurrection est étouffée dans le sang. L'enfant a été emporté par son oncle dans une grotte. Un esclave noir, nommé Selim, et trois farouches agas découvrent les fugitifs, les détroussent, se partagent leurs dépouilles, après quoi l'oncle et la tante du petit Basile sont égorgés et lui-même est conduit avec sa nourrice chez le pacha de Magnésie, chez le puissant Karaosmanoglou, vrai satrape de l'Asie-Mineure, à qui appartenait le noir Selim. Il se trouva que le petit Basile était beau comme le jour, qu'il avait des cheveux d'or, qu'il avait des yeux d'azur. Il plut aux femmes du pacha, il plut aux quatre

filles du pacha, il plut au pacha lui-même, qui le donna à ses filles et à ses femmes en leur disant : « Grandes et petites, voilà une poupée vivante pour vous amuser. » On l'adopte, on le démarque en changeant son nom, et c'est ainsi qu'à l'âge de quinze mois Basile Miltiade fut transformé en Ali-Kourschid-Bey, fils de pacha.

Dès qu'il fut en âge de raisonner et de déraisonner, la très bigote Chalimé, intendante du harem, fut chargée de lui enseigner les trente-quatre lettres turques et le catéchisme musulman. Malgré l'horreur qu'elle lui inspirait, il fit honneur à ses leçons ; on lui donnait beaucoup de roupies pour le récompenser de son zèle. Il apprit bien vite à lever au ciel l'index de la main droite, et un jour, fier comme Artaban, il fut introduit auprès de son père adoptif et s'écria d'une voix retentissante : « *La ilahe il' Allah ! Mohammente resouloullah !* Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète. » Il savait par cœur beaucoup d'oraisons arabes, et il montait dans une chambre haute pour réciter l'*ezan* ou invitation à la prière. C'est ainsi qu'Ali-Kourschid-Bey devint un de ces vrais musulmans dans lesquels il n'y a point de fraude, si bien que le pacha, ravi de ses progrès, déclara en plein harem que n'ayant pas de fils, il entendait faire de cet enfant son successeur et son seul héritier. Et l'enfant jura qu'il serait un jour digne de son père, qu'il honorerait son nom, qu'il commencerait par couper la tête à Chalimé, qu'ensuite il marierait richement trois de ses sœurs, se réservant la plus jeune pour lui-même, et qu'il mériterait le bonheur éternel en égorgeant des centaines de giaours.

De tous les articles de son catéchisme, c'était le paradis turc qui l'enchantait le plus. Il se flattait d'y avoir sa place marquée d'avance et il aimait à se représenter ce séjour de tous les plaisirs, de toutes les félicités. Les portes en étaient d'or. Les lits, les meubles, les vêtements des justes étaient ornés de pierres précieuses et autour d'eux voltigeaient ces houris qui ne vieillissent pas et qui portent des robes éthérées. Les fleuves roulaient du lait, les lacs regorgeaient de miel. Les arbres laissaient pendre jusqu'à terre des fruits savoureux, et plus on en mangeait, plus il y en avait. Les collines étaient faites de riz ou de *pilaf* savamment assaisonné et toujours chaud. Des chants angéliques, des concerts de voix et d'instrumens servaient d'accompagnement aux fêtes de l'estomac ; des fleurs miraculeuses embaumaient un air toujours pur, toujours lumineux, et à leur parfum se mêlait celui des viandes rôties et de toute sorte de pâtisseries raffinées que les hommes ne connaissent point. Tel est le sort réservé aux vrais croyans, à ceux qui sont morts pour leur foi ou qui ont tué beaucoup de giaours. Comme l'a remarqué un écrivain anglais, chacun se forge un paradis à sa guise et selon ses goûts. Le Peau-Rouge rêve de collines brumeuses, couvertes d'épais fourrés où son chien à jamais fidèle lui tiendra éternellement compagnie. L'adorateur d'Odin se promettait de

banqueter un jour dans la maison de son dieu et de boire beaucoup de cervoise dans le crâne de ses ennemis. Quant au grave méthodiste, il se représente un endroit où les congrégations ne finiront jamais, où les sabbats n'auront point de terme :

Where congregations never break up,
And Sabbaths never end.

Instruit par la docte Chalimé, le jeune Ali-Kourschid ne concevait pas la béatitude à venir sans beaucoup de *pilaf* et sans beaucoup de houris, et il ne faut pas croire que ce genre de catéchisme effémine les âmes. On prétend que si le soldat turc est de tous les soldats celui qui craint le moins la mort, c'est qu'il aperçoit toujours au bout de son fusil le paradis de Mahomet et une houri qui l'appelle.

En attendant les joies réservées aux bienheureux, Ali-Kourschid s'était promis de couler ici-bas une vie délicieuse, de se procurer tous les agrémens, tous les plaisirs imaginables, et il ne négligeait rien pour cela. Il nous assure que, dès l'âge de cinq ans, il y avait au moins cinq péchés capitaux auxquels il était fortement enclin : l'orgueil, la gourmandise, l'envie, la colère et la paresse. Habillé de pourpre de la tête aux pieds, fier des broderies d'or qui éclataient sur son vêtement, portant à sa ceinture un petit kandjar doré toujours prêt à sortir du fourreau, ce marmot à turban regardait tout le monde de haut en bas, vomissait des injures contre quiconque avait l'audace de lui tenir tête, voyait tout plier sous son altière volonté, faisait pleurer à chaudes larmes sa gouvernante Chatsé, qui l'adorait, menaçait de son kandjar ses sœurs elles-mêmes et son oncle Giakoub-Bey, rabrouait impitoyablement les trente femmes du harem, qui se vengeaient de ses tyrannies en le traitant de giaour aux yeux bleus. Le pacha l'admirait, le gâtait, applaudissait à tout, riait de ses incartades, embrassait « le *guit*, le petit héros, » et lui disait : « *Aferum, ogloum!* Bravo, mon enfant! tu deviendras un homme. » Il avait parfois des entrailles, des emportemens d'humeur généreuse ; il s'érigait en justicier, il se piquait de redresser les torts. Plus souvent il opprimait les innocens et, à sa prière, les coups de bâton pleuvaient comme grêle. Un jour de *beïram*, étant sorti avec sa petite carabine, il commença par tirer des salves en l'honneur de Mahomet ; puis, avisant un juif occupé à chercher ses puces dans sa chemise, il le coucha en joue, l'étendit raide sur la place. Cette fois, le pacha mit un peu de réserve dans ses félicitations, quelque froideur dans ses embrassades, et les femmes du harem accablèrent le héros de reproches ; la victime leur vendait du mastic, des parfums, de la céruse, du rouge. Le héros finit par s'associer à leur chagrin : ce rouge servait quelquefois à lui teindre les joues.

Étant en visite chez une tante de ses sœurs qui habitait Smyrne, on le conduisit à bord d'une frégate française, où son attention fut attirée

par les deux mots : « Honneur et patrie, » gravés en lettres d'or au-dessus du gouvernail. Il se les fit épeler, il les retint. Ces mots mystérieux lui plaisaient infiniment; il n'en comprenait pas le sens, mais il en aimait la musique, et, dès lors, il en fit sa devise, son refrain favori. Quand le ciel se brouillait et que la pluie contrariait ses projets, il montrait ses deux poings aux nuages en criant à tue-tête : « Honneur et patrie ! » Quand il avait réussi à saupoudrer de farine le noir Selim, il s'écriait encore : « Honneur et patrie ! » Les femmes du harem avaient fini par le surnommer : *Honneur-Bey*. Il remarque qu'on aurait mieux fait de l'appeler *Horreur-Bey*. Nous ne répèterons pas après lui qu'il était en train de devenir le plus Turc des Turcs, car il y a peu d'hommes plus honnêtes, plus sages, plus patients, plus endurants, plus doux pour les animaux, pour les faibles et pour les petits que le paysan turc de l'Asie-Mineure ou de la Roumélie. Mais assurément Ali-Kourschid était devenu un vrai fils de pacha, un vrai rejeton de cette aristocratie des dix mille de Stamboul, qui possède toutes les places et tous les emplois, le représentant accompli de cette jeunesse dorée qui considère l'empire ottoman comme sa ferme, la bourse du pauvre comme son coffre-fort, et son bon plaisir comme la seule loi de l'univers. Le pacha avait un secrétaire grec, dont l'amusement était d'enregistrer avec soin tous les exploits du « jeune héros. » Il écrivit un soir dans son journal : « Si cet enfant vit et reste Turc, il sera quelque jour pacha. Que le Seigneur protège les gens qui tomberont sous sa coupe et particulièrement les chrétiens ! »

On a beau être bey et avoir l'âme aussi tendre qu'un caillou, on a ses faiblesses, ses endroits vulnérables. Ali-Kourschid avait conçu d'emblée une vive et romanesque affection pour Zeïneb, la plus jeune de ses quatre sœurs, qui avait quelques années de plus que lui. Il était avide de ses caresses; il l'appelait son petit cœur et ses deux yeux : καρδίτσα μου, δύο μου μάτια. Elle avait su dompter la petite bête féroce, elle le regardait en souriant; c'en était assez pour désarmer ses fureurs. Un jour, le pacha autorisa Ali-Kourschid à lui demander tout ce qui lui plairait, déclarant d'avance qu'il aurait contentement. Zeïneb lui dit tout bas de demander un joli petit char doré qu'elle convoitait. Il avait bien autre chose en tête; il s'écria en rougissant : « Je veux qu'on me donne Zeïneb pour femme. » Tout le harem se mit à rire. On lui représenta qu'on n'épouse pas sa sœur; il n'en démordit point; il disait : « Je veux Zeïneb, ou je ne me marierai jamais. — Et toi, Zeïneb, dit le pacha, qu'en penses-tu? — Pacha mon père, répondit-elle, je ne dis pas non, mais donne-nous d'abord le petit char, et nous verrons ensuite. » Ali-Kourschid, tout en raffolant de Zeïneb, voulait aussi beaucoup de bien à une jolie Psariote nommée Marigo, qu'un Turc avait enlevée et qui fleurissait, nous dit M. Nikolaidy, « comme les lis et les roses. » Il admirait surtout l'incomparable peti-

tesse de ses oreilles. Il les vantait trop, ce qui causait à Zeïneb de furieux accès de jalousie. Mais il savait tout concilier. Il aimait Zeïneb, il aimait Marigo, et il se proposait de les mettre toutes les deux dans son harem, qu'il s'occupait déjà de meubler et dont il entendait faire le plus beau des harems.

Hélas ! ses rêves ne devaient pas s'accomplir, son bonheur ne devait pas durer. Sa mère, sa vraie mère, celle dont le mari avait été égorgé, n'avait jamais désespéré de retrouver son fils, et d'enquête en enquête, un accident heureux lui fit découvrir où il était. Les temps étaient changés, les passions s'étaient apaisées. Cette mère qui voulait ravoir son bien avait des intelligences au sérail ; elle était liée d'amitié avec l'une des filles du sultan Mahmoud, avec la sultane Giulzadé, épouse du grand-vizir d'alors. Elle mit tout en œuvre, fit jouer tous les ressorts ; le pacha Karaosmanoglou fut sommé de livrer l'enfant. Il s'y refusa d'abord, car l'enfant lui était cher. Forcé dans ses retranchemens, il s'exécuta de mauvaise grâce en demandant 42,000 francs dans l'espoir qu'on ne les trouverait pas. La mère les trouva ; les mères trouvent toujours. On n'osa pas dire à Ali-Kourschid le sort qui l'attendait. On le conduisit à Smyrne sous la garde de Zeïneb, qui était dans le secret et s'était chargée à contre-cœur de conduire cette ténébreuse intrigue. Elle lui proposa d'aller visiter avec elle un navire franc. On le fit boire ; il s'endormit. A son réveil, il appela Zeïneb ; Zeïneb s'était envolée, le navire avait gagné le large, et le capitaine apprit à cet amant trahi qu'il avait mission de le rendre à sa mère. Il éclata en imprécations, il invoqua Mahomet et l'ange Gabriel, il dégaina son kandjar, il aurait voulu tout massacrer. Mais il avait dix ans ; il ne massacra personne.

Il conservait toutefois des illusions qui adoucissaient son chagrin. Il se flattait que cette vraie mère qu'il allait retrouver était femme de quelque pacha, et il fut confirmé dans son agréable erreur lorsqu'en débarquant à Constantinople il fut conduit dans le harem du grand-vizir. C'était bien autre chose qu'un harem de Magnésie. Il s'y trouva en présence de très nombreuses sirènes merveilleusement belles, qui parlaient la plus douce, la plus mélodieuse des langues et dont le babil mignard et la voix musicale chatouillaient ses oreilles et son cœur. Il passa toute une après-midi dans un jardin magnifique, arrosé d'eaux jaillissantes, peuplé de petits chiens, de petits chats, d'ouistitis, de canaris, de rossignols à qui on avait crevé les yeux, de perroquets qui savaient le turc et répondaient à tout ce qu'on leur disait. Mollement étendues sur des tapis de Syrie, les sirènes fumaient en dégustant un délicieux café de Moka. Quelques-unes chantaient ou soupiraient des airs voluptueux ; d'autres, comme prises d'un subit délire, poussaient tout à coup de grands cris. Des tables étaient chargées de coupes de rossolio et de mille friandises ; des parfums capiteux s'exhalaient de cassolettes

d'or. Et toutes ces sirènes se disputaient l'honneur de servir de mère ou de *nenné* au petit Kourschid-bey; elles l'attiraient dans leurs bras, elles l'y retenaient de force, elles le couvraient de baisers qui ne lui rappelaient pas les baisers de ses sœurs. Leurs ardentes caresses le grisaient et Pépouvantaient, et tout à la fois il riait, il chantait, il sacrait, il jurait, il pleurait de dépit, de colère et de joie, de cette joie qui rend fou et qui tue.

Quelques heures plus tard, une porte s'ouvrit, une femme de vingt-huit ans, pâle, tremblante, vêtue de noir, apparut, et la sultane Giulzadé, après l'avoir embrassé, dit à Ali-Kourschid : « Tu ne t'appelles ni Ali ni Kourschid, tu t'appelles Basile; tu n'es pas musulman, tu n'es pas le fils d'un pacha, tu es un simple *giaour* et voilà ta mère. Baise-lui bien vite la main, petit malheureux. »

Quand Abou-Hassan, le dormeur éveillé, qui s'était cru calife pendant toute une journée, se retrouva dans son modeste appartement bourgeois, où on l'avait transporté dans son sommeil, il s'écria en rouvrant les yeux : « Bouquet de Perles, Étoile du matin, où êtes-vous? Venez, accourez! » Mais il ne vit accourir que sa mère, et cette bonne femme lui dit : « Abou-Hassan, mon fils, êtes-vous devenu fou? — Qui est cet Abou-Hassan dont vous parlez? demanda-t-il. Je ne suis pas votre fils, je suis calife, je suis le commandeur des croyans. » Et comme elle s'obstinait à l'appeler son fils, il la traita de vieille exécration, et dans l'excès de sa fureur il la battit jusqu'au sang. Le jeune Ali-Kourschid ne battit pas sa mère, mais il refusa tout net de la reconnaître et de l'embrasser. Lui *giaour*! lui chrétien! Quoi qu'on pût lui dire, il s'obstinait à répondre en grinçant des dents : « Je suis Turc, je suis bey, je suis fils de pacha. » — « Malheureuse mère! s'écrie M. Nicolaïdy, tu avais enfin ressuscité ton fils mort, tu avais retrouvé l'enfant perdu. Parens et amis se rendirent en hâte dans ta pauvre maison de Kadikioï pour t'apporter leurs félicitations. Quel spectacle les y attendait! Ils y virent un enfant de dix ans qui repoussait tes caresses, qui te prodiguait les outrages, t'appelant *giaour* et *kiafir*, distribuant des coups de pied à tous les chrétiens des deux sexes qui se permettaient de l'approcher, brandissant contre eux son éternel kandjar, blasphémant ton culte, crachant sur les images de tes saints, te menaçant de te livrer aux disciples du Prophète comme une voleuse d'enfants turcs. Voilà le trésor que tu avais racheté au prix de quarante deux mille francs! Tu as bien souffert, bonne mère; tu as sacrifié le plus clair de ton bien, et quel profit as-tu retiré de ton fils? Aucun. Mais tu as sauvé la vie à beaucoup de chrétiens en déroband à ses désastreuses destinées un futur pacha bestial et sanguinaire. »

Huit mois durant le héros fit des siennes. On essayait de le prendre par le raisonnement, par le sentiment; on lui racontait les malheurs de sa famille, son père décapité, il haussait les épaules et répétait :

« Je suis fils de pacha. » La première fois qu'on fit devant lui le signe de la croix, il partit d'un grand éclat de rire. Quand on lui parlait de la mère de Dieu, il s'indignait, il criait à l'impiété. Croire que Dieu a une mère, quel blasphème ! Il souhaitait qu'Allah, qui n'a point de mère, crevât les yeux de tous les chrétiens, brisât d'un seul coup leur trente-deux dents, leur arrachât les entrailles, qu'ils vissent croître des figuiers sauvages dans leurs foyers dévastés, et pleuvoir sur leur tête l'huile bouillante et le soufre. Il ouvrait les fenêtres toutes grandes et criait aux passans : « N'y a-t-il pas ici de vrais croyans ? Ne me tirerez-vous pas des mains des giaours ? » Après quoi il recommençait à tempêter, à maudire la foi des chrétiens, « la noire, la bleue, la verte, la jaune, μαύρην, κυανήν, πρασίνην, χιτρίνην. »

Il avait pourtant trouvé dans la maison maternelle une charmante cousine de seize ans, belle blonde aux yeux noirs, qui fit une vive impression sur son cœur. Zeïneb l'avait apprivoisé, il lui parut que Phroso valait Zeïneb, que ses sourires étaient aussi doux : elle l'appelait son petit pacha, son petit bey, son petit agneau ou son Basile d'or. Elle était la seule chrétienne à qui il fit grâce, il lui adressait de brûlantes déclarations, lui promettant de la loger, elle aussi, dans son harem. On s'était servi de Zeïneb pour l'embarquer sur le navire franc. On se servit de Phroso pour lui persuader que, de guerre lasse, on voulait le restituer au pacha son père. Cette perfide blonde jura qu'elle lui appartenait corps et âme jusqu'à se faire Turquesse pour lui complaire, qu'elle le suivrait à Magnésie. Mais, au lieu de l'envoyer à Magnésie, on le dirigea sur Syra, où l'attendait un oncle très maussade, très rébarbatif, qui ne badinait pas et qui, à sa première incartade, le mit au pain et à l'eau. Alors Ali-Kourschid se réveilla tout à fait. Ali-Kourschid renonça pour jamais à ses habits brodés ; Ali-Kourschid consentit à croire que sa mère était sa mère et que le pacha Karaosmanoglou ne lui était de rien. Ce joli garçon avait un grand appétit, il aimait à déjeuner copieusement. Maté par la faim, il se résigna, il apprit le grec. Les déclinaisons lui donnèrent beaucoup de mal, l'orthographe lui parut une chose très compliquée et très absurde : il s'en consolait en écrivant sur la couverture de sa grammaire : « Phroso a dit des mensonges, Phroso est une grande menteuse et mon oncle est un très méchant homme. » Il poussa bientôt la condescendance jusqu'à réciter des prières grecques qui lui soulevaient le cœur. Après de longues révoltes, il en vint à croire à la Panagia, à la mère de Dieu, et il y crut si bien qu'un Turc s'étant permis de le coudoyer dans la rue, il prouva la sincérité de sa conversion en le traitant d'âne et de porc.

Lorsque Abou-Hassan, qui se croyait calife, eût été conduit à l'hôpital des fous et renfermé dans une cage de fer, où on le régalaît chaque matin de cinquante coups de nerf de bœuf sur les épaules, il finit par reconnaître son erreur ; il fit venir sa mère, qu'il avait battue,

et lui dit : « Pardonnez-moi mon égarement; j'ai été abusé par un esprit malin. Je confesse que je ne suis pas calife, que je suis Abou-Hassan, fils d'une mère que j'honore et que j'honorerais toute ma vie comme je le dois. » C'est à peu près ce qu'Ali-Kourschid, redevenu Basile Miltiade, écrivit un jour à sa mère Thérasia. Mais ce qu'il y a de plus beau dans son histoire, c'est qu'après avoir traité tour à tour les chrétiens de chiens impurs et les musulmans de porcs immondes, il se ravisa, il devint tolérant, il prit le parti de ne plus dire d'injures à personne, de respecter la foi des autres, la noire, la bleue, la verte et la jaune. Il fit la réflexion que si, dans son enfance, il avait appris et récité de belles prières arabes, c'était un peu pour être agréable à Zeïneb, que si plus tard il s'était décidé à rendre à la Panagia les hommages qui lui sont dus, c'était dans l'espoir d'avoir un bon déjeuner. Il parle avec quelque répugnance de ce qui se passe dans les harems de Constantinople; mais il ne médit pas d'Allah, il a gardé un tendre souvenir de sa gouvernante Chatsé, il nous fait le portrait le plus attrayant de la noble et généreuse sultane Giulzadé. Il n'a pas rompu avec son passé. A peine eut-il achevé ses études, une vive curiosité et le goût qu'il avait conservé pour les quatre filles du pacha Karaosmanoglou lui inspirèrent le désir de revoir Magnésie. Son père adoptif était mort, ses sœurs étaient mariées, trois d'entre elles étaient mères. On n'avait eu garde de Poublier, il fut traité comme un frère par Attiké, par Nesphié, par Gioulsin, et leurs maris lui firent fête. Huit ans plus tard, passant à Salonique, il y retrouva son oncle Giakoub, qui le reçut comme un fils et ne se lassait pas de l'embrasser. — « Te rappelles-tu, homme aux yeux bleus, lui disait-il, le temps où tu me poursuivais, ton kandjar nu à la main, et où je me sauvais devant toi, feignant d'avoir peur? — Oui, mon bon oncle, et aujourd'hui je vous en demande pardon. » Ils employèrent de longues heures à se dire l'un à l'autre: T'en souvient-il? C'est une des meilleures joies de la vie, la seule qu'on ne puisse nous ôter.

Basile Miltiade se félicite de n'être plus Turc; il se console des grandeurs qu'il avait rêvées et qu'il a perdues par la pensée qu'en devenant Grec, il a appris une grande chose qui ne s'apprend ni dans les conaks ni dans les harems, à savoir qu'il y a des lois dans l'univers et qu'il y va de l'honneur d'un homme de n'obéir qu'à des lois. Il a raison d'appeler cela une invention grecque, c'est à la Grèce ancienne que nous la devons, et c'est la plus grande révolution qui se soit opérée dans le monde. Le Turc se flatte d'être le seul monothéiste conséquent, et si le christianisme est pour lui un objet de mépris autant que de haine, c'est qu'il le considère comme un polythéisme mal déguisé. Croire à la trinité, croire à un Dieu dont le fils a revêtu un corps de chair, cette mythologie lui fait horreur; Jupiter et ses métamorphoses, si on les lui racontait, ne lui inspireraient pas plus

de dégoût. C'est cependant sous le règne de Jupiter, qui se faisait cygne ou taureau, qu'est née l'idée de la loi, cette idée qui a créé l'Occident et nous a faits ce que nous sommes. Les religions les plus simples ne sont pas les plus favorables au développement de la raison et de la justice. Allah est un dieu fort respectable, mais Allah ne sera jamais un dieu constitutionnel. Ce maître absolu est un calife qui fait tout ce qui lui plaît, qui ne procède dans son administration qu'à coups de miracles. Il exige de ses adorateurs l'obéissance qui ne raisonne point, la soumission qui se tait ; il ne leur doit aucune explication, et quand ils l'interrogent, il leur répond : *Sit pro ratione voluntas !* Pendant le second séjour qu'il fit à Magnésie, Basile Miltiade entreprit d'enseigner aux maris de ses sœurs que la terre était ronde et tournait autour du soleil, il leur expliqua les phases de la lune, et il construisit un cadran solaire sur lequel les Magnésiens de toute classe venaient régler leur montre. Mais, tout en la réglant, leur piété se scandalisait, ils s'écriaient : Allah ! Allah ! — et les bigotes de l'endroit traitaient Basile de blasphémateur. Quand on crie : Allah ! à propos de tout, on se condamne à ne rien comprendre et à ne faire aucun progrès ni dans l'art de fabriquer des machines ni dans celui de gouverner les hommes.

Les Arabes prétendent que Dieu leur a octroyé quatre grands avantages sur tous les autres peuples ; il a permis que leurs turbans fussent leurs diadèmes, que leurs tentes fussent leurs maisons, que leurs épées fussent leurs remparts et qu'ils trouvassent leurs lois dans leurs poèmes. Quoi qu'ils en disent, il est bon que les turbans ne servent qu'à couvrir la tête ; il est bon d'avoir des maisons qui ne sont pas des tentes, d'avoir une autre défense contre l'injustice qu'un sabre ou une épée et d'autres codes qu'un livre tenu pour sacré. Les livres sacrés autorisent tous les fanatismes. Il n'y a guère plus d'un siècle qu'on vit à Abbeville un jeune homme de dix-huit ans accusé faussement d'avoir mutilé une croix ; il fut mis à la question, condamné au supplice du poing coupé, de la langue arrachée et de la mort dans les flammes. Un philosophe, qui joignait toutes les grandes passions à toutes les petites, dénonça à l'indignation de l'Europe ces juges assassins, et si nous n'avons plus de juges assassins, il y est pour quelque chose. C'est la philosophie qui, par des infiltrations lentes, modifie les croyances, les mœurs, les esprits et nous apprend à mettre un peu de notre raison dans les lois qui nous gouvernent. Mais si Allah fait tout ce qui lui plaît, il ne lui plaira jamais de créer des philosophes, et c'est pourquoi l'Orient est encore gouverné par des cheiks fanatiques et par des pachas aux mains prenantes, qui n'ont d'autre règle que leur bon plaisir.

L'esprit est prompt, mais la chair est faible. Basile Miltiade nous confesse dans son autobiographie que, si content qu'il soit, il ne l'est pas tout à fait. Il lui est resté de son aventure une vague mélancolie,

qu'il convient de lui pardonner. Il y a dans l'empire ottoman deux espèces d'hommes, ceux qui naissent avec des éperons aux pieds et ceux qui naissent avec une selle sur le dos; il est très mortifiant d'échanger l'éperon contre la selle. Avoir rêvé pendant dix ans qu'on était bey et se réveiller giaour, s'être persuadé qu'on a sa fortune faite, que tout vous est donné à discrétion, que la nappe est mise, qu'il n'y a qu'à s'asseoir et à faire honneur au festin, et découvrir ensuite qu'on n'est qu'un petit bourgeois, un petit inconnu, obligé d'apprendre péniblement un métier pour gagner tant bien que mal sa pauvre vie, convenons que c'est une vraie catastrophe et qu'il faut une sagesse consommée pour se résigner sans peine à redevenir Gros-Jean comme devant.

Les amis de Basile Miltiade lui reprochent, paraît-il, d'être quelquefois maussade, morose, un peu grognon. Il avait contracté dans un harem l'habitude du commandement et d'être partout le premier. Il s'afflige de ne primer en rien, de n'être pas même archiprêtre ou archimédecin du sérail ou un superbe tambour-major à panache, ce vivant emblème de l'autorité. Il se plaint d'avoir été très beau dans son enfance et d'avoir enlaidi en prenant de l'âge; c'est un compliment que lui fit en le revoyant la sultane Giulzadé. Il ne pardonne pas à son oncle l'archevêque d'avoir un peu trop tardé à lui laisser un héritage de plus de quatre cent mille francs; quand il est entré en possession, il avait des cheveux gris. Il estime que le premier mérite des héritages est de ne pas se faire attendre, que, selon le mot des Chiotes, le bonheur n'a bonne grâce que lorsqu'il est « prompt comme la pensée. »

Ajoutons que Basile Miltiade, qui ne verra jamais les houris du ciel, garde rancune aux houris terrestres, aux filles de pachas et aux belles Grecques qui ont les cheveux blonds et les yeux noirs. Que voulez-vous? A dix ans, il s'occupait déjà de monter son harem, il se proposait d'y mettre Zeïneb, Marigo, Phroso, sans parler des autres; il s'était accoutumé en vrai petit Turc à aimer plusieurs femmes à la fois et à trouver qu'il en faut beaucoup pour en faire une. Ce sont des exigences auxquelles on renonce difficilement, on ne se refait pas. Il en veut à sa cousine Phroso de s'être mariée et d'avoir eu des enfans, sans lui en demander la permission, sans se rappeler qu'il lui avait fait l'honneur de l'aimer. Il en veut aussi à Zeïneb, et pourtant c'est plutôt Zeïneb qui aurait le droit de lui en vouloir. Quand il la revit à Magnésie, elle était malheureuse en ménage, elle la supplia de l'enlever; il ne put s'y décider, trouvant le fardeau un peu lourd. Mais il entendait qu'elle demeurât inconsolable, et en apprenant de son oncle, le pacha Giakoub, qu'elle avait convolé et paraissait heureuse, il s'écria : « O perfide ! ô traîtresse ! — N'oublie pas, lui dit le sage pacha,

que les femmes sont comme les charbons. Si on les touche allumés, ils vous brûlent; si on les touche éteints, ils vous noircissent. Touchez-les de loin avec une pincette et pour suivre mon exemple ne te marie jamais. » Il s'est conformé aux instructions de son oncle Giakoub, et les seules femmes auxquelles il fasse grâce sont les mères, ces créatures divines que les Grecs appellent *mana*, que les Turcs adorent sous le nom de *nenné*. Elles seules, nous dit-il, savent nous aimer, parce qu'elles nous aiment pour nous-mêmes, à tort et à travers, en dépit de tout, tandis que les autres... O misère! Telles sont les doléances de Basile Miltiade; mais, quoiqu'il y revienne souvent, nous ne croyons pas à sa mélancolie. Il est resté plus Turc qu'il ne veut bien le dire, et les Turcs ne s'entendent pas seulement à jouir de la vie, ils sont très savans dans l'art de se consoler. Ils savent prendre leur mal en patience, faire de nécessité vertu, se soumettre à la fatalité, à cet insondable et mystérieux gouvernement de l'univers qu'ils appellent le *kusmet*.

En lisant le charmant livre de M. Nikolaïdy, qui se recommande par l'heureux naturel du style, par la belle humeur, par la grâce enjouée et la fraîcheur du récit, on se sent disposé à se soumettre comme lui au *kusmet*, à ne pas trop estimer un bonheur qui est à la merci des accidens et à conclure que tout est possible, mais que tout est supportable, pourvu qu'on cultive son jardin. Un certain Ibrahim, le plus farouche des quatre agas qui avaient capturé dans la caverne de Chio une nourrice épouvantée et l'enfant qu'elle allaitait, fut traduit quelques années plus tard devant le pacha de Magnésie comme colporteur de fausse monnaie. Le jeune Ali-Kourschid sollicita sa grâce, et Ibrahim lui écrivait le lendemain : « Tu as été mon esclave, je suis maintenant le tien; ce monde est une roue : ὁ κόσμος ὄρθος εἶναι πρέπει. »

C'est là le résumé de la sagesse de l'Orient. Il sait que la grande roue tourne sans cesse, que ceux qui montent descendront, que ceux qui descendent remonteront, que ce qui est dessous sera dessus, que l'inconstante et mobile destinée s'amuse tour à tour à consoler les humbles, à humilier les superbes. Cette morale salutaire aide à supporter la vie, elle convient à l'Occident comme à l'Orient, et ce n'est pas seulement aux individus qu'il est bon de la prêcher, elle serait aussi fort utile aux partis politiques. Les vaincus s'accoutumeraient à être patients dans leur défaite, en comptant sur un retour de la fortune; les victorieux seraient humains et modestes dans leurs triomphes, ils n'abuseraient pas de leurs avantages, ils auraient quelque tolérance pour la foi des autres, pour la jaune comme pour la verte, pour la bleue comme pour la blanche, pour la noire comme pour la rouge.

REVUE DRAMATIQUE

LA SOIRÉE PARISIENNE AU XVII^e SIÈCLE

Lettres en vers de La Gravelle de Mayolas, Robinet, Boursault, Perdou de Subligny, Laurent et autres (1665-1689), recueillies et publiées par le baron James de Rothschild, tome 1^{er} (mai 1665-juin 1666). — Paris, 1881, Damascène Morgand et Charles Fatout.

« La critique se meurt, et la chronique hérite d'elle : même la critique dramatique, plus vivace que la littéraire, et mieux défendue jusqu'à présent par certains privilèges du genre, une chronique théâtrale paraît, qui la dépouille des premières faveurs. La presse sérieuse s'abîme et la frivole s'élève, et de celle-ci même c'est le plus frivole que le public goûte davantage : non-seulement on ne lit plus que par devoir les feuilletons du lundi et les revues de quinzaine, mais au lendemain de la représentation d'un ouvrage nouveau, lorsqu'arrive une de ces feuilles légères qui se font gloire de l'être pour voler plus vite et se targuent à l'envi de la rapidité de leurs informations, on brûle le compte-rendu rédigé par un critique de nuit, et l'on court à cette rubrique de la *Soirée parisienne* placée presque à la fin du journal, comme un entremets de gourmand presque à la fin d'un repas. C'est là qu'on cherche, avec une opinion déguisée de l'ouvrage, avec un bon mot qui le juge, avec une parodie en vingt lignes, toute son histoire anecdotique depuis le jour où l'auteur a choisi le papier de son manuscrit jusqu'à l'heure à peine sonnée où l'un de ses interprètes a jeté son nom au public ; c'est là qu'on apprend si M. X..., applaudi ou sifflé la veille, a volé son sujet à M. Z..., et si M. Z... doit s'en plaindre ; si tel acteur, à l'origine, était chargé de tel rôle, et quel démêlé avec

l'auteur ou quelle maladie l'en a privé; si les décors sont coûteux et les machines compliquées; si les costumes de l'ingénue sont plus riches que ceux de la coquette, et s'il y avait dans la salle hier soir plus de diamans, ou sur la scène; qui se montrait en grande loge, qui au balcon, qui à l'orchestre, et qui surtout se cachait dans une baignoire grillée... Après de telles douceurs, naturellement, on ne revient pas aux plats solides; après la *soirée parisienne*, on ne remonte guère au compte-rendu; et voilà comment, si quelque dieu n'y pourvoit, la chronique, bientôt, dispensera la critique d'exister! » — Ainsi se lamentent beaucoup d'honnêtes gens, abonnés au *Journal des Débats* et qui lisent le *Figaro*.

Ce n'est pas nous assurément qui blâmerons leur chagrin : il part d'un bon naturel et ne peut que nous toucher; nous voyons comme eux le discrédit de la critique et nous ne le voyons pas sans peine. Est-ce parce que les journaux se font plus nombreux chaque jour et que, dispersée entre tant de juges, l'autorité s'affaiblit? Est-ce parce que le public, toujours plus affairé, exige qu'on le serve à la hâte et en même temps se méfie de ce service précipité? Le certain est que les critiques du lendemain, si sagaces qu'ils soient, si prompts de jugement et si agiles de plume, si prudens même et si sûrs de leurs coups, comme des tireurs au commandement, — tandis que leurs confrères du lundi seraient des tireurs au visé, — même les critiques du lendemain plaisent moins à l'appétit curieux du public que leurs voisins les chroniqueurs. Quant aux *lundistes*, ils arrivent après que la bataille est décidée; souvent ils prônent une pièce dans le désert, ou bien ils condamnent à mort un ouvrage qui durera toute l'année. Le véritable feuilleton, ou du moins l'efficace, s'est fait à la volée des mots, dans les causeries des clubs, le soir même de la première représentation, ou le lendemain, dans les salons, autour de la petite table à thé. Certes, c'est grand dommage que l'opinion ne soit plus dirigée; cette anarchie des jugemens permet des injustices fâcheuses; elle explique seule certaines chutes et, plus encore, certains succès. Ce n'est pas nous, d'ailleurs, qui pourrions en tirer profit, plus reculés encore du public, au moins du public passant et distrait, que nos compagnons les *lundistes*. Cependant, et justement peut-être parce qu'en ce poste que nous avons l'honneur d'occuper, nous ne pouvons prétendre aux faveurs des gens pressés, nous voyons avec philosophie la prospérité de la chronique; si nous trouvons mauvais qu'elle fasse délaisser la critique, nous trouvons fort bon qu'elle existe; nous jugeons qu'elle a sa raison d'être, au moins à sa place : or, des meilleures choses, que peut-on dire davantage? Mérimée, en délicat, mais en dégoûté qu'il était, en fanfaron de dilettantisme, écrivait un jour : « Je n'aime de l'histoire que les anecdotes. » Il eût fait bon marché de l'histoire elle-même et surtout de la philosophie de l'histoire. Nous ne saurions,

certes, faire bon marché de cette philosophie de l'histoire de la scène, qui est proprement la critique dramatique; mais nous ne dédaignons pas non plus les anecdotes de cette histoire, qui font, au jour le jour, la matière de la chronique théâtrale. Nous y trouvons notre plaisir et tenons que ce plaisir peut se justifier; qu'il a ses raisons et qui ne sont pas si frivoles. Et ne serait-ce pas d'abord une présomption en sa faveur si nous découvriions qu'il n'est pas si nouveau? que, du moins, nos pères ont pris le pareil, au plus beau de l'âge classique, et que même nous pouvons ressaisir un peu du leur en le recherchant où ils l'ont trouvé? Apparemment deux siècles passés auraient justifié celui-là, et nous serions, du même coup, rassurés sur le nôtre; nous le serions surtout si nous apercevions que, sous l'agrément de ces légers écrits, une certaine utilité se cache, et qu'à mesure que l'agrément s'évapore l'utilité se cristallise, si bien que ces futilités, au lieu de s'avilir, prennent au contraire avec le temps une valeur moins futile : — mais le xviii^e siècle avait-il son « monsieur de l'orchestre? »

Il l'avait, si l'on me permet ce rapprochement que me suggère un écrivain de théâtre, M. Ludovic Halévy; son autorité m'excuserait, à supposer que j'eusse besoin d'excuse pour citer ici, auprès de gazetiers morts et tellement morts qu'ils sont bien oubliés, un gazetier, Dieu merci! tout vif et bien vivant.

Depuis un an qu'il se repose des succès de la scène, — les lecteurs de la *Revue* connaissent son repos, qui fait leur délassement, — M. Ludovic Halévy a signé deux morceaux de critique ou, si l'on veut, de chronique : l'un sert de préface au volume des *Soirées parisiennes de 1881*, de M. Arnold Mortier (1); l'autre, imprimé dans le même journal que ces ingénieuses *soirées*, signalait à l'attention des amateurs le premier tome (2) des *Continueurs de Loret*, c'est-à-dire le commencement de la publication des gazettes rimées de Robinet, de Mayolas, de Boursault, de Subligny et de quelques autres, recueillies et rééditées par le baron James de Rothschild. Quel rapport entre cette légère brochure, que recommande aux promeneurs du boulevard une vignette si pimpante et si coquine, et ce gros in-octavo que décèle aux érudits le classique parfum de son papier de Hollande? — Quel rapport? Plus étroit qu'il ne paraît : le gros volume dit au petit :

Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus.

Et il le fut, en effet, au moins en de certaines pages; nous avons ici la *soirée de la Princesse d'Élide*, — soirée parisienne ou soirée de Versailles, c'est tout un en ce temps-là, — comme là nous trouvons la *soirée de la Princesse de Bagdad*... Les « continueurs de Loret » ne sont en ceci que les prédécesseurs de M. Mortier.

(1) Dentu, éditeur.

(2) L'ouvrage en aura six.

Quoi de surprenant? On sait qui fut Loret. Le fondateur du petit journal en France, comme Renaudot fut celui du grand, — si du moins, comme le veulent les locutions courantes, un journal est grand ou petit, non pas selon son format, mais selon le plus ou moins de sérieux qu'il affecte. La *Gazette* de Renaudot, en prose, était le *Journal des Débats* ou le *Parlement* de l'époque; la *Muse historique* de Loret, en vers, en était le *Figaro* ou le *Gaulois*, et le contraste des deux genres était d'autant plus vif qu'il n'existait alors qu'un spécimen de chacun. Deux journaux pour toute la France, voilà qui nous paraît maigre : on n'avait pas alors tant de fausses nouvelles qu'aujourd'hui pour faire attendre les vraies. Encore ces deux journaux n'étaient-ils qu'hebdomadaires, et rédigés chacun d'une seule plume. Le merveilleux est que, des deux, le plus grave était le plus riche ou, du moins, celui qui nourrissait le mieux son homme : ô différence des temps! Cependant la *Muse historique*, d'abord manuscrite et adressée seulement à la duchesse de Nemours, puis imprimée à douze exemplaires, avait peu à peu augmenté son tirage :

Demoiselles, hautes duchesses,
Dames, marquises et comtesses,
Femmes d'honneur, femmes d'amour,
Prélats forains, prélats de cour,

tels sont les lecteurs et lectrices auxquels Loret, le 3 janvier 1654, réclame le prix de leur abonnement. « Femmes d'amour » entre « femmes d'honneur » et « prélats,.. » — on reconnaît là déjà cette variété de clientèle qui fait la fortune d'un journal frivole au grand scandale de ses envieux : c'est que déjà elle se justifie par la variété des matières, et cette variété nous la retrouvons dans *les Continuateurs de Loret*. Quelques nouvelles de guerre, quelques annonces de promotions dans la diplomatie ou l'armée, ça et là un bref courrier de l'étranger ou de la province, un bulletin de la santé des rois et des reines, des voyages des princes ou des princesses; beaucoup d'anecdotes de la ville, encore plus de la cour; des mentions de faits divers, de crimes ou d'accidens, des récits de fêtes ou de spectacles, de chasses ou de comédies, de soupers et de ballets, tel est l'ordinaire contenu de ces gazettes. Les événemens publics n'y tiennent que la moindre place; les tableaux de la vie privée en occupent la meilleure; il est vrai que la plupart du temps les héros de ces tableaux sont tels que leur vie privée intéresse le public; mais Robinet a autant de hâte qu'un chroniqueur d'aujourd'hui de quitter la politique pour les *échos* et les nouvelles du jour :

Cherchons chez les Particuliers
Des événemens singuliers!

Parmi ces « événemens singuliers, » le gazetier n'aurait garde d'oublier ceux du théâtre : dans ce premier volume, qui va du 25 mai 1665 au 26 juin 1666, il note au passage, comme nouveautés, l'*Agésilas* de Corneille, l'*Alexandre* de Racine, la *Princesse d'Élide* et le *Misanthrope*.

C'est, en effet, le 25 mai 1665, que paraissent à la fois la première lettre de Mayolas et la première de Robinet, adressées l'une et l'autre à la duchesse de Nemours, l'une et l'autre annonçant que l'auteur veut continuer Loret. Le pauvre homme était mort, après seize années de chronique, dans le courant de ce mois de mai ; la duchesse, depuis le 28 mars, était privée de sa gazette. La Gravette de Mayolas, — le beau nom de capitain, sonore comme une parade et gonflé pour le public ! — était venu de Toulouse pour être l'ami et le successeur de Loret :

Étant son ami plus fidelle
Il me dit d'imiter son zèle...
Et, peut-être, direz-vous bien
Qu'en m'ayant vous ne perdez rien...

Le chagrin de l'ami ne prévaut pas contre la confiance du gazetier. Robinet avait pendant six années déjà travaillé pour la princesse Palatine. Bientôt Boursault, puis Subligny, se mêlèrent de faire mieux que l'un et l'autre. Mais de Boursault nous n'avons que six lettres et de Subligny cinquante et une. Au contraire, de Mayolas nous avons tout le courrier, qui va de mai 1665 à septembre 1666 et, un peu moins régulièrement, de décembre 1669 à décembre 1671. Quant à Robinet, il tient avec constance son emploi auprès de Madame jusqu'à la fin de juin 1670 ; puis, jusqu'à la fin de 1674, il adresse ses rimes à différens personnages, et d'abord, pieusement, « à l'ombre de Madame ; » enfin nous retrouvons des lettres de lui jusqu'après 1684. Dans l'intervalle, de janvier 1677 à 1683, un autre gazetier, Jacques Laurent, avait fait son office, de sorte que le recueil des continuateurs de Loret nous offre l'histoire anecdotique de la France, ou du moins de Versailles et de Paris, de la cour et du théâtre. pendant les années 1665 à 1674, 1677 et 1678. On comprendra l'importance de ce recueil si l'on réfléchit qu'entre M^{me} de Motteville et M^{me} de Sévigné, alors que les Mémoires de l'une ont pris fin et que la Correspondance de l'autre n'a pas encore son train régulier, — c'est-à-dire justement de l'année 1665 à peu près jusqu'à l'année 1671, — nous ne possédons qu'un petit nombre de ces documens familiers qui nous permettent de revivre en esprit la vie des hommes disparus, de ressentir leurs sentimens, d'assister avec eux à l'éclosion d'ouvrages qui nous paraissent à présent durer de toute éternité.

Or la *Muse* de Loret avait bien été réimprimée de nos jours, mais jamais les gazettes de ses continuateurs n'avaient même été recueil-

lies. Elles s'étaient envolées aux quatre coins de l'Europe : du seul Robinet il n'existait nulle part un exemplaire complet. Vouliez-vous consulter telle série de ses lettres, on vous renvoyait de l'Arsenal à la Bibliothèque nationale, et de celle-ci à la Mazarine; heureux si vous ne deviez pas poursuivre jusqu'au British Museum de Londres, à la Bibliothèque royale de Stuttgart ou jusqu'à Saint-Petersbourg ! Un collectionneur qui n'épargnait ni son argent ni sa peine, M. le baron James de Rothschild, a fait rechercher et copier ces gazettes éparses. Aidé d'un ami dévoué, M. Émile Picot, il les a classées et annotées avec une patience, une délicatesse, une discrétion singulières; il en a rédigé des tables, qui sont des modèles de clarté. Stendhal disait : « Un banquier qui a fait fortune a une partie du caractère requis pour faire des découvertes en philosophie, c'est-à-dire pour voir clair dans ce qui est. » Sans doute un Rothschild devait « voir clair » en ces matières d'érudition : le baron James a fait le jour dans ces archives de la chronique et, par une générosité plus rare encore chez un collectionneur que tous ses autres mérites, il a voulu que ce jour éclairât tout le monde; ayant découvert un trésor et l'ayant paré de ses mains, il l'a donné au public.

Est-ce un trésor de poésie ? Non certes ! bien que les prétentions des auteurs pussent le donner à croire; mais en ce temps-là sans doute les gazetiers n'étaient pas modestes. Nous avons vu de quel cœur léger Mayolas se glorifiait sur la tombe de son ami Loret. Boursault, pour le contentement de soi, peut lui rendre des points; s'il entreprend une gazette, c'est par le conseil, nous dit-il, de « tous messieurs les beaux esprits; » de Corneille d'abord et de Quinault, et « d'un autre homme illustre, »

Qui du Languedoc est le lustre
Et qui, Cadejous, est tout Cur (1).
(*Boyerius subauditor.*)

Fier de ces suffrages, il acquiert encore celui de M^{lle} de Montpensier, à qui, le 23 août 1665 il écrit, avec force tours d'humilité : « N'estoit que je suis un Auteurs modeste, je vous dirois pourtant, Mademoiselle, que ma première Gazette fut receue à la Cour plus favorablement que je ne l'espérois; Madame eut la bonté de dire qu'il n'y avoit que moy qui fust capable de la faire... Je sens bien que je me sçay bon gré de m'être attiré un suffrage si considérable. Et si, pour comble de bonheur, V. A. R. me faisoit la grâce de m'honorer du sien, j'aurois de la peine à me changer contre le grand Corneille, à moins qu'il ne me donnast quelque chose de retour... »

Robinet, semble-t-il, a un sentiment plus modéré de son mérite; il dit bien à sa muse :

(1) *Tout cur, tout cœur en gascon.*

Muse de la cour de Madame,
 Sus ! qu'un nouveau feu vous enflâme ;..
 Son Ame grande et délicate
 Ne peut souffrir la Rime plate, —

(il y paraît !) — mais il lui recommande aussi de ne pas « aller vers la nue ; » et sa toute première épître, celle du 25 mai 1665, commence justement par une apostrophe qui réduit cette Muse au personnage qu'elle doit faire :

Viens ça, Muzette ; as-tu du cœur ?

La muse de nos gazetiers n'est qu'une musette : sept quarts de siècle avant Mürger, le nom a déjà sa grâce. Heureux Robinet, heureux Boursault ! quand leur muse, en effet, le mérite ; quand elle « décrit la bagatelle » d'une « veine assez naturelle ; » on ne peut raisonnablement lui demander davantage. L'histoire romaine en madrigaux ne fera jamais que de méchante poésie. Un plus grand poète que Boursault n'a pas dédaigné de nous le prouver : j'ai nommé La Fontaine, qui se fit, une fois au moins, gazetier par complaisance ; son épître à M^{me} la princesse de Bavière n'a que peu ajouté à sa gloire. Quand il dit à la princesse :

Pendant que je suis sur la guerre
 Que saint Marc souffre dans sa terre,
 Deux de vos frères sur les flots
 Vont secourir les Candiots,

il se rapproche singulièrement du style dont Boursault écrit à la reine :

Votre catholique papa,
 Qui dernièrement échapa
 Des mains de Madame la Parque, etc...

Quand il écrit :

On s'est en Pologne choisi
 Un roi dont le nom est en ski,

sa désinvolture ressemble fort à celle de Robinet, qui, pour rimer avec « *Inspruch*, » met simplement :

Je ne sais pas de rime à pruch.

Sans doute l'épître de La Fontaine s'achève par un trait de malice dont Robinet ne serait pas capable ; de même, dans cette lettre en prose mêlée de vers qu'il adresse à son ami Maucroix pour lui décrire une fête donnée à Vaux, et qui est proprement la *Soirée des Fâcheux*, La Fontaine se fait reconnaître à plus d'un tour que n'eût pas trouvé

Mayolas. Mais, en somme, sa relation est plate, comme il convient au genre, et ce n'est pas ces vers-là que nos gazetiers durent trop envier à La Fontaine.

Ça et là, d'ailleurs, malgré la médiocrité de leur style, ces rimeurs rencontrent l'expression juste et pittoresque. Robinet parlera des dames « de diamans éclairées, » à qui Monsieur, la veille, offrit un cadeau. Ailleurs, il commencera le compte-rendu de la représentation d'un opéra devant la cour par ces vers qui ne manquent pas d'une certaine majesté :

Quand ces divinités visibles
Eurent pris séance en leur rang...

Mayolas, décrivant une chasse dans le parc de Versailles dira que :

Le jour sembloit filé de soie;

et racontant un concert donné dans ce parc après le spectacle, il terminera joliment :

Violons, hautbois et musique...
Avec le grand jour attirèrent
Ou, pour mieux dire, réveillèrent
Les Rossignols du fond des bois...

Mais ces rencontres sont rares. Ce même Mayolas, annonçant le supplice de conspirateurs anglais, conclut que

. . . les plus rudes châtimens
Sont dûs aux mauvais sentimens.

Ces deux vers nous rappellent un passage d'une complainte célèbre, la *Complainte de Fualdès* :

Car de Rhodéz les habitans
Ont presque tous des sentimens;..

C'est, en effet, le style de la complainte que parlent d'ordinaire Mayolas et Robinet, et Boursault lui-même et Subligny; aussi n'ont-ils pas à baisser le ton pour nous raconter le duel de deux dames à propos d'un petit chien, la mésaventure d'un cocher ivrogne qui passa la nuit dans la rue, la mort d'un chirurgien tué par la chute d'une cheminée, celle d'un jeune homme blessé par l'imprudence d'un pédicure.

Dans tous ces passages, leur style est bien celui de la complainte qui réclame l'accompagnement de l'accordéon, — et, si cette muse est celle des cours, on se demande en vérité desquelles !

Mais ce n'est pas le talent de ces gazetiers qui fait leur prix à nos

yeux, et l'éditeur, en nous les donnant, ne nous les donne pas pour des poètes... Leur mérite est celui de témoins qui, par la fraîcheur de leur récit, nous rendent la sensation de la nouveauté des choses. Les ouvrages de Corneille, de Racine et de Molière sont à nos yeux maintenant comme s'ils avaient toujours été, et, d'ailleurs, comme si quelque signe les avait toujours distingués des autres. Volontiers nous les considérons comme divins et suspendus en dehors du temps et de l'espace dans un éther spécial où résident éternellement les chefs-d'œuvre. Or, les gazetiers, tout naïvement, et sans vouloir nous rien prouver, par leurs bulletins écrits au courant de la plume, — et de quelle plume! — mais rédigés sincèrement et datés, les gazetiers nous prouvent que les chefs-d'œuvre même sont humains et nés tel jour, en tel lieu, dans les mêmes conditions que tels médiocres ouvrages; qu'à l'origine rien ne les distinguait évidemment de ceux-ci, pas même, — bien souvent, — le succès. Les uns ont duré, les autres ont péri, mais tous ont commencé de vivre; et ces fleurs, d'une immortelle beauté, qui nous semblent aujourd'hui détachées de la glèbe et perpétuellement nourries de leur propre substance, ont jeté leurs racines dans le même terrain que d'autres depuis longtemps fanées; quelques-unes de celles-ci, d'abord, ont brillé du même éclat que celles-là, et, à reconnaître le sol où toutes fleurirent ensemble, nous trouverons peut-être même aux plus belles, à celles dont la splendeur semble ne devoir jamais passer, des parfums plus vivans, plus énergiques, plus voisins de la terre et plus agréables à l'homme, que jusqu'ici, dans notre respect, nous n'osions soupçonner.

Nous comprenons mieux, grâce aux bulletins de ces courriers de cour, cet art classique français qui fut proprement aristocratique, mondain et courtisan. Qu'est-ce qu'un ouvrage de théâtre? Qu'il soit excellent ou médiocre, d'un bon auteur ou d'un mauvais, c'est avant tout, et plus que jamais au xvii^e siècle, un divertissement. Ce n'est pas, comme peut être un essai de philosophie, ou bien un poème, ou même un roman, une construction solitaire de l'esprit. Qu'il dure ensuite et passe chef-d'œuvre ou bien qu'il périsse et tombe dans l'oubli, d'abord il faut que l'ouvrage de théâtre ait servi un certain jour au plaisir d'une certaine société. Que ses fusées se fixent tremblantes au ciel pour y devenir d'inextinguibles étoiles, ou bien qu'il n'en reste le lendemain que les baguettes noircies et gisantes, il faut qu'un certain soir le feu d'artifice ait été tiré pour le passe-temps d'un certain public, et la première récompense, — la plus sûre, — de l'artificier, est qu'il ait fait, ce soir-là, passer le temps. Ces vérités nous servent à la fois d'avertissement et de consolation : vainement on s'enfermera pour faire de propos délibéré un chef-d'œuvre avec ce détachement des choses du monde que peut affecter le métaphysicien ou le chimiste; les fabricans de tragédies qui travaillent dans le vide, à l'abri des contagions

de l'époque, sont des pédans naïfs à qui la postérité ne paiera pas leurs frais de pédanterie : gardons-nous de les imiter. D'autre part, ces privilégiés qui se trouvent avoir fait des chefs-d'œuvre n'ont pas connu avant de mourir leur bonheur plus qu'humain ; d'autres, dont l'ouvrage n'a pas résisté au temps, ont goûté les mêmes joies qu'eux, et ces joies ne nous sont pas interdites. Bons ou mauvais auteurs livrent de même leurs ouvrages, et les meilleurs comme les pires, à leurs contemporains pour l'amusement de quelques heures : la postérité reconnaîtra les siens ! Elle rejettera, n'en doutez pas, tout ce qu'on lui aura marqué par avance ; elle méprisera les fleurs artificielles préparées pour durer toujours, et n'admettra dans ses parterres que les plus belles des fleurs vivantes qui auront poussé simplement, et sans connaître leur gloire future, dans le même terreau que les autres.

Ainsi les chroniqueurs, en replaçant pour nous dans le milieu où ils se sont produits des ouvrages que les critiques étudient surtout en eux-mêmes, les chroniqueurs nous donnent une leçon de modestie pour le présent, et de confiance, au moins, sinon d'assurance dans l'avenir : ils nous donnent cette leçon à mesure qu'ils nous communiquent une plus fine intelligence du passé, laquelle profite à toutes les œuvres dont la richesse de ce passé se compose. Ne peut-on, en effet, distribuer ces œuvres en trois classes : les excellentes des bons auteurs, qui sont les fleurs toujours fraîches dont nous parlions tout à l'heure ; les médiocres des mêmes, que la postérité conserve, mais seulement dans son herbier ; enfin celles des mauvais qui pourrissent dans l'oubli ? Les gazetiers raniment encore le parfum persistant des premières ; ils rendent aux secondes et même aux troisièmes une apparence de vie.

Le Misanthrope, assurément, durera toujours ; on le traite même volontiers comme s'il avait toujours existé. Cependant il fut représenté pour la première fois le 4 juin 1666. Est-ce un mal que Robinet et Subigny, par leurs lettres du 12 juin et du 17, nous en ravivent la nouveauté ? Nullement, et, bien au contraire, nous y voyons que le succès ne se fit pas attendre. « Toute la cour en dit du bien, » déclare Subigny, et pompeusement il ajoute :

Après le *Misanthrope* il ne faut plus voir rien.

Robinet est plus simple et aussi plus sensé :

Le *Misanthrope* enfin se joue ;
Je le vis dimanche et j'avoue
Que de Molière, son Auteur,
N'a rien fait de cette hauteur.

Robinet a l'esprit clair ; il marque d'un mot au passage, comme il est permis à un chroniqueur, le caractère du héros ; même il cache sous

l'éloge une fine pointe de moquerie, comme fera volontiers de nos jours le malicieux rédacteur des *Soirées* :

Et ce Misanthrope est si sage
En frondant les mœurs de notre âge
Que l'on dirait, Benoist Lecteur,
Qu'on entend un Prédicateur.

Le gazetier n'y touche qu'à peine : il n'est pas un critique ; cependant son trait nous est une preuve que ce n'est pas d'hier seulement que le *Misanthrope* paraît austère. Mais ce qui nous importe dans ses gazettes, plus que d'y trouver déjà les raisons durables d'un succès ou d'une chute, c'est de voir les raisons passagères qui y ont aidé : en les apercevant, nous comprenons mieux certaines parties de l'ouvrage. Les marquis du *Misanthrope* nous semblent aujourd'hui de peu d'importance dans la pièce ; à l'importance qu'ils ont dans la lettre de Subligny, nous jugeons cependant combien ils contribuèrent à la victoire. Comment ? Parce que le marquis ridicule, réputé marquis de province, était un personnage plaisant pour les marquis de la cour de Versailles. Or n'a-t-on pas du *Misanthrope* un sentiment plus juste si l'on réfléchit qu'avant de passer chef-d'œuvre il devait plaire à cette cour ? Et n'est-ce pas encore un souvenir qui rend je ne sais quel charme à cet ouvrage sévère que celui de ces comédiennes alors applaudies et aimées ?

Et l'on y peut voir les trois Grâces
Menant les Amours sur leurs traces,
Sous le Visage et les Attraits
De trois Objets jeunes et frais :
Molière, du Parc et de Brie ;
Allez voir si c'est menterie !

Nous n'irons pas maintenant « voir si c'est menterie ; » où sont les Célimènes d'antan ?.. C'est vérité, au contraire, vérité pour toujours ; le gazetier galant n'a plus de démentis à craindre, et ce passage cité de ses chroniques suffit à rendre à l'immortel chef-d'œuvre un peu de cette grâce qui n'est guère qu'aux objets périssables.

Qu'est-ce aujourd'hui que la *Princesse d'Élide* et *Alexandre*, sinon des ouvrages séchés dans l'herbier classique ? A lire Mayolas, Robinet et Subligny, nous retrouvons de quelle ardeur et de quel éclat ils brillèrent, quelle vie éphémère fut la leur et dont cependant ils vécutent. Ce ne furent jamais, à vrai dire, ni une comédie, ni une tragédie, mais des divertissemens mondains, l'un galant et comique, l'autre héroïque et galant : ils ont duré ce que durent les ornemens d'une fête. C'est à Versailles que se joue la *Princesse d'Élide*, à titre d'intermède et d'entrées de ballet pour assaisonner une comédie de plus d'importance, le *Favori*, de M^{lle} Desjardins. La voix de M^{lle} Hilaire, la

musique de Lulli, les machines de Vigarani eurent plus de part au succès que la prose de Molière. On n'était pas là réuni en académie pour juger un morceau de littérature; on était devant une scène improvisée, dans le parc, après le bal, avant le souper servi dans le labyrinthe et le concert caché dans les charmillés. Le roi était là, et la reine, —

Le roy, brillant comme un soleil,
En habit plein de pierrerie,
De galons et de broderie,..

Monsieur aussi, et Henriette d'Angleterre, et toute « cette fine noblesse » à qui devaient tant plaire des répliques dans le goût de celle-ci : « Eh madame ! il est de certaines faiblesses qui ne sont point honteuses et qu'il est beau même d'avoir dans les plus hauts degrés de gloire ! » — Entendez à demi-mot, fines oreilles « de diamans éclairées !.. »

Alexandre aujourd'hui nous paraît fade; apparemment notre goût n'étonnerait pas Robinet. Il est allé voir ce héros représenté par La Grange au Palais-Royal; après l'avoir loué comme il convient, il ajoute tout doucement :

D'ailleurs il me paraît plus tendre
Que l'ancien Alexandre.

Mais quoi ! ce nouvel Alexandre n'a pas seulement pour excuse celle que Robinet lui suggère, à savoir qu'ici sa flamme a pour objet M^{lle} Molière; à l'hôtel de Bourgogne, où il figure sous les traits de Floridor, — on sait que la pièce fut représentée en même temps sur les deux théâtres. — Alexandre n'a pas seulement cette raison d'être galant que sa Cléophile est la Dennebault, rivale en beauté de la Des Oeillets qui fait Ariane; non, non, mais sur l'une et l'autre scène le héros veut plaire à l'assistance : or, quelle est-elle, de grâce ? Une gazette de Subli-gny nous l'apprend, laquelle est proprement « une soirée au Palais-Royal, » la soirée d'un vendredi de décembre 1665 : Monsieur est là et Madame, et Condé et d'Enghien, et tant d'autres qui se délassent des fatigues de la guerre par les veilles de la cour; et pendant que les madrigaux se déroulent magnifiquement sur la scène, les vaillans gentilshommes se penchent à l'oreille des belles dames.

Aussi le succès est tel qu'à peine quelques jours après, la comtesse d'Armagnac ayant l'honneur de traiter le roi, *Alexandre* figure sur le programme de la fête : — Elle compose son cadeau, dit expressément Robinet, — d'un souper, d'un bal,

Et (jugez si c'est là l'entendre)
De Monsieur le Grand Alexandre.

La tragédie après le souper et le bal, et figurant juste au même titre sur la liste des divertissemens... J'imagine qu'on ne saurait mieux en marquer le caractère, et voilà qui m'aide à la comprendre.

Qui lit aujourd'hui la *Mère coquette* de Quinault et qui sait seulement que celle de de Visé existe? Leur querelle fait autant de bruit vers la fin de 1665 qu'à la fin de 1881 celle d'*Odette* et de *la Fiammina*. Alors comme à présent le public, avec le bon sens de l'égoïsme, se désintéresse un peu du débat; sans regarder qui est le voleur ou le volé dans cette affaire, il cherche seulement qui lui fait le plus de plaisir, qui a tiré le meilleur parti du sujet :

Sans que l'un ni l'autre je loue,
Attendons, lecteurs, qu'on les joue
Et, pour lors, enfin nous verrons
Qui le plus des deux nous louerons.

Alors comme à présent, les gens d'autorité prononcent qu'il est bien difficile d'établir la propriété d'un sujet, que celle des caractères est seule respectable et que leur différence suffit à faire la différence des ouvrages. La postérité maintenant a mis Quinault et Visé d'accord : méditons, à la rencontre, cette leçon de philosophie.

Pour nous, le titre seul d'*Agésilas*, — et qu'en reste-t-il que le titre? — n'appelle d'autre souvenir que celui de la fâcheuse rime : *Hélas!* Pourtant le gazetier nous est témoin que les contemporains ne furent pas unanimes à pousser cet hélas; bien au contraire!

Quant à l'*Antiochus* de Thomas Corneille, selon le témoignage de Robinet, et selon le goût de ses lecteurs, c'est tout uniment un chef-d'œuvre. On le représente avant souper chez le duc de Créquy, à l'occasion des fiançailles de M^{lle} d'Artigny avec le comte du Roure; et rien ne paraît si beau, sinon peut-être la mascarade dansée ensuite, le *Triomphe de Bacchus dans les Indes*. Cela se passe vers la mi-janvier; à la fin de mai encore, Robinet revient sur ce chef-d'œuvre, — et de quel enthousiasme!

Je vois, Mardi, l'Antiochus,
Et je veux que comme à Malchus
Quelque Pierre m'ôte une oreille
Si ce n'est pas une merveille!

Il est vrai que Stratonice est représentée par la Dennebault

Qui sçait dans de feintes amours
En inspirer de véritables...

Mais qui se douterait aujourd'hui qu'une si jeune et si jolie femme ait jamais joué l'*Antiochus* de Thomas Corneille!

Molière, pour nos gazetiers, est bien

L'admirable et plaisant Molière
Le Mome des Terrestres Dieux
Comme l'autre est Molière aux cieus;

mais qu'après la collation et la chasse, on joue de lui *l'Amour médecin*,

Qui fut trouvé drôle et follet,

ou bien qu'on donne un ballet composé sur l'ordre exprès du roi par le marquis de Dangeau pour les paroles et le marquis de Frémonteau pour la musique, la différence est petite et le public ne l'aperçoit qu'à peine; encore ne jurerais-je pas qu'elle ne soit en faveur des marquis. Voyez la distribution de leur ouvrage! Gentilshommes du pays: le Roi et le marquis de Villeroi; Gouverneur de la province: le Roi; Sa femme: Madame; Son frère: le marquis de Villeroi; Sa sœur: M^{lle} de La Vallière; Ceux qui chantent les récits: les marquis de Grignan et de Frémonteau; Chasseur: le duc d'Enghien; Bohémien: le comte du Lude; Nymphes: M^{me} la princesse de Monaco; Femme du capitaine du château: le duc de Roquelaure! Assurément Molière n'eut jamais de distribution plus belle: or quoi de plus important que la distribution, s'il ne s'agit que de divertir ceux qui feront les acteurs? Molière a sur M. de Dangeau cet avantage qu'il sert plus souvent, en somme, au plaisir de ses contemporains; mais aucun signe ne le marque entre tous; aucun ne distingue ses ouvrages. On nous dit quand il est malade, on se félicite de sa rentrée; mais quel deuil on mène quand meurt Beau-château! Robinet parle une fois du *Misanthrope*, et Subigny une fois; Mayolas n'en dit rien. Mais sur *les Amours de Jupiter et de Sémélé* aucun des trois ne tarit d'éloges; chacun en parle deux fois, c'est l'événement de l'année, le *Michel Strogof* de l'époque: il fait plus de bruit, naturellement, qu'une *Madame Caverlet*. La tragédie de Boyer est une pièce à spectacle: il en coûte cher de l'aller voir, tant les frais ont été grands, mais il faut l'aller voir.

Curieux, allez voir la pièce du Marais...
Le machiniste avoit, je croy, le diable au corps
Lorsqu'il fit de telles merveilles...
Dans ses Vols, ses Rochers, ses Eaux et ses Palais.

Ainsi parle Subigny. Mayolas a payé sa place et ne paraît pas regretter son argent:

A moy, qui l'aime dessus tous,
Il m'a coûté jusqu'à cent sous.

Le mois d'après, le roi va voir la parodie de l'ouvrage à la foire Saint-Germain, chez Francizin, joueur de marionnettes; un mois se passe encore, les représentations continuent, et Robinet témoigne qu'il est du même sentiment que Mayolas :

Des machines presque divines,
Et les Vers de Monsieur Boyer,
Méritent bien sans aucun doute
Qu'on y courre, quoi qu'il en coûte.

Il en coûte justement plus que de voir une comédie de Molière, — on nous le dit en termes exprès, — mais quoi !

 quand il faut se satisfaire
Le Coust est un mal nécessaire,
Mais mal qui doit passer pour Bien
A qui de son or use bien, —

et qui donc oserait dire que c'est mal user de son or que d'enrichir M. Boyer?.. M. Boyer est cité par Mayolas dans cette liste des « beaux esprits » où pieusement il insinue son prédécesseur Loret :

Les Chapelains et les Corneilles,
Les Scudérys et les Gombauds,
Les Boyers, Gilberts et Quinauts,
Les Segrais et les Benserades,
Les Lorets et ses camarades...

Hélas ! parmi ces beaux esprits, combien ont péri tout entiers que semble railler ici le grand nom de Corneille ! Ils ont vécu cependant au même titre que lui, ce que nous risquons chaque jour d'oublier davantage, — et le rimeur de gazettes, en nous le rappelant de la sorte, nous rappelle que lui aussi, cet immortel, a vécu sa vie humaine !

Ai-je fait comprendre l'intérêt de ces gazettes et qu'il justifie celles d'aujourd'hui ? qu'en marge de la critique il y a place pour la chronique, et que le plaisir qu'on y prend n'est pas si frivole puisqu'il en reste, après deux cents ans, une utilité pour les lettres ? Je serais heureux, j'en conviens, de vous avoir rassurés sur un de nos goûts, et plus heureux encore d'avoir rendu à la mémoire de James de Rothschild, enlevé par la mort d'une façon qu'il ne prévoyait guère lorsqu'il nous entretenait, deux mois avant, de ses travaux, l'hommage qui peut-être lui semblera le plus précieux.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

Quel est le caractère, quelle sera l'influence de cette trêve que les partis ont voulu s'accorder les uns aux autres, qu'ils ont accordée au cabinet nouveau en prenant un congé de quelques mois ou de quelques semaines? que sortira-t-il de cette situation où toutes les querelles semblent suspendues et ajournées plutôt qu'apaisées? Ce qu'il y a de plus clair et de plus apparent d'abord, c'est que la trêve existe; elle a été acceptée d'un consentement tacite et unanime, après une longue crise de pouvoir, à l'avènement d'un ministère dont l'apparition a été le signal désiré de la détente et de la dispersion. Aussi bien il était temps de mettre fin à une session qui, après avoir commencé si bruyamment et avoir dévoré deux cabinets en quelques mois, menaçait de se perdre dans la confusion, sans avoir produit une œuvre sérieuse et utile. On n'avait pas le choix; on s'est mis d'accord d'une manière provisoire, si l'on veut, pour éviter de prolonger le spectacle d'agitations stériles et pour laisser le répit des vacances à un ministère, né péniblement de la nécessité du moment ou de l'impossibilité de toutes les autres combinaisons. C'est ce qu'on peut appeler la trêve de la lassitude, et tant que la lassitude durera, ou tant que les vacances se prolongeront, la trêve pourra se maintenir, mais il est bien évident que les difficultés ne sont qu'ajournées, que les querelles qui ont fatigué l'opinion depuis quelques mois se reproduiront, que toutes les crises de parlement et de gouvernement renaîtront si, à la rentrée des chambres, les partis dominans reviennent avec leurs passions et leurs préjugés, tout prêts à recommencer leurs tristes et stériles campagnes de politique extérieure aussi bien que de politique intérieure. On ne sera pas plus avancé si, d'ici à une session nouvelle, députés et

sénateurs n'ont pas profité de ces quelques semaines de répit et de trêve pour étudier de plus près les sentimens réels, les vrais intérêts du pays qu'ils ont l'ambition de représenter et de gouverner.

C'est sans doute l'éternelle prétention des partis dominans de prendre leurs rêves pour des réalités, de se figurer que seuls ils sont le pays, que le pays ne pense et ne parle que par eux, que tout ce qu'ils mettent dans leurs programmes est le vœu de l'opinion. S'il y a aujourd'hui, au contraire, un phénomène frappant, c'est le contraste entre toutes ces incohérences, toutes ces turbulences prétendues républicaines qui agitent le parlement, et l'état réel de l'opinion en France. Les républicains, qui règnent évidemment depuis quelques années, semblent n'avoir d'autre politique que de tout ébranler sous prétexte de tout réformer. Ils sont un peu comme ce sous-préfet qui, arrivant au lendemain d'une révolution dans une ville de province, témoignait un étonnement naïf de voir cette ville fort paisible et trouvait que ce n'était pas la république. Les républicains d'aujourd'hui, sans être précisément naïfs, sont un peu ainsi; ils ont le goût naturel du bouleversement. Depuis qu'ils sont au pouvoir, ils ont voulu toucher à tout, à la constitution, à l'armée, à la magistrature, à l'enseignement, à l'administration, aux finances, aux chemins de fer, même aux noms des rues, et comme ils sont aussi inexpérimentés qu'impatiens dans leurs réformes, ils finissent le plus souvent par se perdre dans une impuissance agitée. Ils renouvellent incessamment le spectacle qu'ils ont offert depuis un an : ils ont essayé de tout remuer, ils n'ont rien fait en définitive, et ils ont quelquefois compromis par leurs passions les vraies réformes qu'ils auraient pu réaliser avec profit. Le pays, quant à lui, le vrai pays, étranger par tempérament et par nécessité aux partis, ne vit point assurément de cette vie factice et turbulente. Il a voté et il vote encore pour la république, puisqu'il ne voit pas d'autre régime possible. Tout ce qu'il demande à la république, c'est de lui donner la sécurité, de ne pas l'inquiéter violemment dans ses mœurs, dans ses croyances, dans ses intérêts. Il est tout entier à son travail, à ses industries, à ses négoce, à sa vie simple et régulière. C'est sa condition invariable. Évidemment, il s'intéresse maintenant plus qu'il ne le faisait autrefois à ses affaires, aux évènements dont il peut à chaque instant ressentir le contre-coup, aux discussions de ses chambres; mais lorsqu'on se plaît à lui donner un rôle plus actif, à représenter comme un vœu pressant, impérieux de l'opinion, la réforme de l'armée, la réforme de la magistrature, c'est manifestement une manière de parler. La vérité est que le pays ne voit pas toujours clair dans la politique qu'on lui fait et qu'on représente comme l'expression de ses sentimens intimes; il n'a surtout rien compris à ces conflits, à ces incohérences, à ces crises ministérielles,

qui ont rempli les dernières séances du parlement avant sa séparation, qui sont restés et restent encore pour lui une sorte d'énigme.

Le pays voudrait d'abord la paix, cela n'est pas douteux; il voudrait aussi qu'on s'occupât un peu moins de la réforme du concordat, de la séparation de l'église et de l'état ou de la mairie centrale de Paris, et un peu plus de ses vrais intérêts, des questions pratiques dont la solution pourrait être profitable pour lui. Il reste sensé dans ses opinions comme dans ses vœux, et, sous ce rapport, la session des conseils-généraux répond peut-être beaucoup mieux que la dernière session législative à l'état réel de l'opinion. Cette session, qui a commencé il y a quelques jours à peine, presque au lendemain de la séparation des chambres et qui est déjà finie dans la plupart des départemens, semble avoir été particulièrement paisible cette année. On dirait que ces modestes assemblées locales, si utiles lorsqu'elles ne sortent pas de leur rôle, ont tenu cette fois à éviter de paraître continuer l'agitation parlementaire en ravivant sous une autre forme de fatigantes querelles. La politique de parti a été à peu près étrangère à leurs délibérations; les affaires ont eu la première place dans les conseils-généraux.

Il y a eu même un certain nombre de départemens où l'esprit de bienveillance et d'équité a singulièrement adouci les rapports entre adversaires et a mis une sorte d'aménité familière dans ces réunions de province. La modération a visiblement dominé dans les assemblées départementales comme elle domine dans le pays, et c'est là justement ce qu'il y a de curieux, après les mêlées bruyantes et incohérentes de la dernière session parlementaire. La seule politique qui se soit fait jour dans les conseils-généraux est celle qui s'est manifestée par les discours de quelques-uns des présidens de ces assemblées, qui ont eu l'air de faire un peu la leçon aux groupes parlementaires, aux frères ennemis de la majorité républicaine.

On a parlé contre les divisions républicaines, contre les crises ministérielles qui naissent incessamment et forcément de ces divisions; on a prêché l'union, la conciliation, le respect des institutions, la modération, la stabilité du gouvernement. Jamais on n'avait entendu tant de sages recommandations. Tout cela est au mieux. Seulement la question est toujours de savoir ce qu'on veut dire avec tous ces mots honnêtes et rassurans d'union, de conciliation, de stabilité du gouvernement. Ceux qui parlent ainsi, et qui sont évidemment sincères, oublient un peu trop qu'on ne crée pas un gouvernement stable avec les idées de subversion que les républicains mettent dans leurs programmes ou qu'ils sont toujours prêts à favoriser. Ils ne s'aperçoivent pas que le mal profond et redoutable est dans la politique qui a régné depuis quelques années, dans cette politique, qui, sous prétexte de

réformes, tend à tout agiter, à tout mettre en suspens, et qui consiste, sous prétexte de conciliation, à livrer jour par jour toutes les institutions, toutes les traditions, toutes les garanties au radicalisme envahissant. C'est cette politique qui a, par degrés, tout affaibli, tout confondu, et a préparé les dernières crises. Que des républicains à l'esprit plus avisé ne l'entendent pas ainsi, qu'ils commencent à sentir le danger et qu'ils s'efforcent de s'arrêter dans cette voie d'inévitable perte, c'est possible. Malheureusement la politique de désorganisation et de connivence avec le radicalisme a sa logique comme toutes les autres politiques. On tombe du côté où l'on penche, et il est résulté cette situation confuse, troublée, où, à part les crises parlementaires, peuvent se produire des incidens étranges comme ceux de Carcassonne et de Montceau-les-Mines, qui, en étant d'une nature différente, ont peut-être une signification assez analogue.

Ce n'est pas que ces incidens soient par eux-mêmes absolument extraordinaires, mais ils sont caractéristiques parce qu'ils sont pour ainsi dire le fruit naturel d'une situation troublée et comme l'illustration d'un certain désordre croissant. Le pays de Carcassonne, où les têtes sont vives et où les cœurs sont bons, selon le député qui le représente, a donc voulu faire parler de lui. Il y a dans l'Aude, à ce qu'il paraît, des instituteurs qui apprennent leurs devoirs dans le catéchisme de M. Paul Bert; il y a des municipalités qui se piquent de marcher sur les traces du conseil municipal de Paris; et le plus embarrassé en tout cela est le préfet qui, sans y avoir songé assurément, se voit engagé dans une sorte de duel avec de si chauds républicains. Bref, il y a eu du bruit dans Carcassonne et l'affaire ne laisse pas d'avoir pris des proportions bizarres. Comment s'est produit un si grand événement? Il y a eu tout simplement un instituteur de la nouvelle école qui, au lieu de s'occuper de ses élèves, s'est cru permis de se livrer dans les journaux à de véritables diatribes contre l'évêque. Le préfet de l'Aude, M. Bossu, avec la meilleure volonté, ne pouvait évidemment tolérer de telles équipées de la part d'un maître d'école de village, et il n'a point hésité à suspendre l'instituteur. A quoi pensait donc le préfet de trouver mauvais qu'un instituteur entrât en lutte avec un évêque? Aussitôt la municipalité s'est émue et la « démocratie carcassonnaise » s'est levée tout entière! On a sommé M. le député Marcou d'avoir à porter la grande cause auprès du ministre de l'instruction publique, à la tribune, et comme l'intervention de M. le député Marcou n'a pas été des plus efficaces, on ne s'en est pas tenu là. On s'est rassemblé, on s'est échauffé, on a voté des ordres du jour réclamant impérieusement la révocation du préfet, — en attendant sans doute la suppression de l'évêque. Le préfet, sans se laisser intimider, a riposté en suspendant le maire et l'adjoint, comme il avait suspendu l'institu-

teur. Là-dessus émotion croissante ! On a voulu alors se mettre à la hauteur des circonstances. On a préparé au cercle républicain de Carcassonne une grande réunion de toute la démocratie de la région pour rendre des arrêts plus solennels, pour décréter plus que jamais l'indignité du préfet et sauver la république en péril ! Cette fois, M. le préfet Bossu a répondu sans plus de façon en dissolvant le cercle républicain et en interdisant la réunion. Il est clair que la « démocratie carcassonnaise » n'a pas été contente, et la guerre engagée dans l'Aude est loin d'être finie. L'incident est assurément bizarre. Il y a dans tous les cas une moralité facile à dégager dès ce moment. Rien de tout cela ne serait arrivé ou n'arriverait évidemment si on ne faisait assez ridiculement des instituteurs des espèces de personnages infatués de leur rôle, si on ne laissait s'établir dans chaque département, dans chaque arrondissement, une sorte de sanhédrin républicain ayant la prétention de faire la loi, de disposer des fonctions, de régenter préfets et sous-préfets.

Quel sera le dénouement du conflit à Carcassonne ? M. le ministre de l'Intérieur, il faut le dire, a soutenu jusqu'ici son préfet ; il a refusé d'obéir aux décrets de la « démocratie carcassonnaise ; » mais quoi ! il est à croire qu'entre républicains on finira par s'entendre. M. le préfet Bossu aura été soutenu et obtiendra de l'avancement en passant à une autre préfecture. L'instituteur suspendu rentrera dans son école après une légère pénitence. Le cercle républicain sera rouvert, la paix démocratique reflleurira dans Carcassonne. Tout sera pour le mieux ! C'est ce qu'on appelle travailler à la « conciliation » et à la « stabilité du gouvernement. »

Ce qui s'est passé à Montceau-les-Mines est d'une autre nature et pourrait certes avoir plus de gravité. Ici, dans ces régions minières de Saône-et-Loire, des hommes affiliés à une société secrète, enrégimentés, ont levé tout à coup un drapeau d'insurrection et ont formé des bandes qui ont couru le pays. L'agitation et les violences ont été assez sérieuses pour que des forces militaires assez importantes aient dû être immédiatement envoyées, et, en réalité, la sédition a été bientôt comprimée. Rien de plus mystérieux encore que le vrai caractère de ce mouvement. Ce n'est point une grève ordinaire, puisque dans tout cela la question des salaires semble n'avoir aucun rôle. Que la sédition ait une signification socialiste plus générale, cela n'est pas douteux, et c'est même avoué par les chefs de secte qui ont la prétention de diriger les ouvriers. Ce qui est bien certain dès ce moment, dans tous les cas, c'est que l'émeute a commencé par des scènes de dévastation, par de véritables attentats contre l'église, contre le curé, contre l'école congréganiste. Les insurgés ont employé la dynamite pour faire sauter la porte de l'église ; le curé a été un moment arrêté. Or

sait-on comment des républicains disposés certainement à désavouer toutes les violences s'efforcent déjà d'expliquer, sinon de pallier de tels excès? C'est la faute du cléricanisme! C'est la faute des directeurs de Montceau-les-Mines, qui font une trop large place aux influences religieuses dans leur administration, qui froissent les sentimens des ouvriers libres penseurs! L'explication est étrange, on en conviendra, et mieux vaudrait voir les choses comme elles sont. La vérité est que ces tristes scènes peuvent s'expliquer tout autrement. Lorsque pendant des années on fait de la guerre au cléricanisme un mot d'ordre, lorsque, sous toutes les formes, on fomenté la haine contre les traditions religieuses, contre le catholicisme, contre le prêtre, croit-on que ces excitations soient sans influence? On répand presque officiellement ces idées, on permet à des conseillers municipaux d'aller prononcer dans des écoles, devant des enfans, des discours pleins de la négation de Dieu. Pour ne pas se brouiller avec les passions anticléricales dont on croit avoir besoin, on laisse tout dire, même là où on aurait le droit de tout empêcher, et c'est ainsi que, de toute façon, par tous les chemins, on arrive à cette situation où il n'y a plus ni règle, ni frein, ni appui pour un gouvernement qui n'aurait cependant pas trop de toutes les forces morales pour défendre les intérêts de la France à l'extérieur comme à l'intérieur.

Oui, certes, pour la sauvegarde de ses intérêts de toute sorte, la France aurait besoin de garder toutes ses forces, de ne pas les gaspiller en divisions intestines, en guerres de parti, en crises ministérielles, et si elle avait eu ces forces, elle n'aurait probablement pas été réduite à s'effacer dans une de ces affaires où ses traditions l'appelaient à avoir une influence. Que la paix soit aujourd'hui fort populaire en France, qu'elle soit le premier désir d'un pays devenu un peu craintif et guéri par le malheur du goût des aventures, c'est possible; mais il est bien évident que l'appréhension de toute intervention active en Égypte, même de concert avec l'Angleterre, est venue surtout de ce que le pays n'a jamais vu clair dans ces affaires et n'a jamais su où l'on voulait le conduire: il a craint l'inconnu! S'il s'était senti conduit par un gouvernement moins incertain, moins disputé, assez ferme et assez autorisé pour rallier le parlement à un système digne de la France, le pays aurait accepté sans trouble ce qu'on peut appeler une politique traditionnelle. Maintenant, l'heure des résolutions sérieuses est passée et elle n'est pas revenue; la France, c'est bien entendu, n'a que faire, à l'heure qu'il est, dans la vallée du Nil, où l'on prétendait, il y a quelques mois à peine, qu'elle avait et devait garder une position privilégiée. C'est l'Angleterre seule qui a pris l'initiative et la responsabilité dans cette entreprise du rétablissement de l'ordre en Égypte, et elle s'est mise vigoureusement à l'œuvre.

Dès l'instant où l'Angleterre avait pris la résolution d'agir, il est clair que tout ce qui se passait à Constantinople, à la conférence ou dans les conseils du sultan, perdait un peu de son intérêt au bruit du canon retentissant dans la vallée du Nil. Où en est-elle aujourd'hui cette conférence européenne réunie à Constantinople pour dénouer les complications égyptiennes? Elle semble s'être mise d'elle-même au repos ou en disponibilité; elle en est restée à ses premières délibérations, à ses propositions sur la protection commune du canal de Suez ou sur l'intervention turque, à tous ces actes assez platoniques, dans tous les cas dépassés par les événements, et elle ne se réunira plus désormais probablement que lorsque la guerre aura créé une situation nouvelle où l'intérêt européen retrouvera l'occasion et le droit de se faire entendre. D'un autre côté, où en est cette éternelle convention militaire qui se négocie depuis quelques semaines entre la Turquie et l'Angleterre, qui est destinée à régler les conditions de l'intervention ou de la coopération ottomane? Quel sera le contingent turc? Où débarquera-t-il? Dans quelle mesure sera-t-il libre de conduire ses opérations? Que devient la proclamation exigée avant tout du sultan contre le chef de l'insurrection égyptienne? La question est pendante entre l'ambassadeur britannique, lord Dufferin, et les ministres turcs. On y a mis le temps, et pendant que la convention anglo-turque se négocie, pendant que la conférence s'efface, les événements se heurtent sur les bords du Nil. Avec l'arrivée du commandant supérieur de l'expédition, sir Garnet Wolseley, les opérations sérieuses ont commencé contre le chef audacieux, Arabi, qui ne paraît nullement disposé à rendre les armes, qui semble au contraire résolu à se défendre jusqu'au bout dans les positions où il a retranché son armée. Tandis qu'une division anglaise établie à Ramleh entre Alexandrie et Aboukir retient une partie des forces d'Arabi et qu'une autre division de l'Inde, arrivée à Suez, remonte le canal et le chemin de fer du Caire, sir Garnet Wolseley lui-même, dissimulant habilement ses projets, a débarqué à l'improviste et s'est avancé jusqu'à Ismaïlia. Autrefois, en 1798, le général Bonaparte, débarquant à Alexandrie, allait droit sur le Caire, où il arrivait en quelques jours, après avoir livré la bataille des Pyramides, et d'où il rayonnait dans les autres parties de l'Égypte. Les conditions de la guerre ont changé avec les circonstances. Aujourd'hui sir Garnet Wolseley s'est proposé visiblement de suivre un autre plan, d'aller chercher une forte base d'opérations sur le canal de Suez pour marcher de là sur le Caire en tendant à déborder et à envelopper l'armée d'Arabi. Il y a eu déjà quelques affaires sérieuses, et les soldats anglais ont sans doute encore plus d'un combat à livrer, plus d'une difficulté à vaincre.

Ce système d'opérations adopté par les Anglais impliquait évidem-

ment de leur part une prise de possession au moins temporaire et spéciale du canal de Suez pour les nécessités de la guerre. Le jour où ils ont débarqué militairement en Égypte, il était bien aisé de prévoir qu'ils se serviraient tôt ou tard du canal, et l'étonnement de ceux qui s'élèvent aujourd'hui violemment contre les procédés britanniques semble assez naïf. Il faut voir les choses comme elles sont. Que font après tout les Anglais? Ils réalisent une partie du programme que l'Europe elle-même a sanctionné par la note du 15 juillet; ils accomplissent une œuvre à laquelle la France aurait pu et n'a pas voulu s'associer. Puisque l'Europe n'a jamais entendu donner une sanction pratique à ses résolutions, puisque la France n'a voulu ni ne veut rien faire, pourquoi trouver mauvais que les Anglais se chargent seuls de mettre fin à un état de choses que tout le monde a condamné, que nos ministres ont proclamé dix fois incompatible avec notre sécurité dans le nord de l'Afrique? Ce qui se passe d'ailleurs aujourd'hui, c'est la guerre, qui ne termine rien. L'usage momentané que les Anglais ont fait du canal de Suez n'est lui-même qu'un accident de guerre, et lorsque la campagne sera finie, la question de l'ordre nouveau en Égypte, du régime définitif du canal, renaîtra tout entière pour la diplomatie. L'Angleterre a déclaré plus d'une fois, M. Gladstone déclarait récemment encore, que la question ne serait pas soustraite à la juridiction de l'Europe. Ce qu'il y a de plus simple, c'est d'attendre avec quelque calme, — puisqu'aussi bien, à en juger par les dispositions universelles, on ne peut rien faire de mieux.

Les événemens de nos jours courent avec une telle rapidité et dévorent si vite les hommes qu'il faut une sorte d'effort pour se représenter le monde européen tel qu'il était il y a quelque vingt ou trente ans, avec sa configuration et sa diplomatie, avec ses intérêts et ses personnages. A ne remonter qu'à un passé encore peu lointain, que de révolutions accomplies dans la politique, dans le système des souverainetés et des alliances! que de fortunes diverses pour les nations et pour les hommes qui passent sur la scène! que de bouleversemens auxquels on n'aurait pas cru il y a un quart de siècle, et que les uns, les plus habiles, ont su préparer à leur profit, que les autres, les aveugles, n'ont su ni prévoir ni détourner! Tout s'est renouvelé ou du moins tout s'est déplacé et a changé de face depuis ces années du second empire dont un ancien ambassadeur, M. le comte Bernard d'Harcourt, retrace quelques épisodes dans un récent essai semi-biographique, semi-diplomatique sur ce qu'il appelle *les Quatre Ministères de M. Drouyn de Lhuys*.

Les ministères de M. Drouyn de Lhuys! Assurément nous sommes loin de la guerre de Crimée et de la guerre d'Italie, de la convention du 15 septembre 1864, et de la guerre austro-prussienne de 1866. La Russie, reprenant vers l'Orient sa marche interrompue, est allée aux

portes de Constantinople détruire jusqu'au dernier vestige du traité de Paris, et les Anglais, à l'heure qu'il est, sont seuls en Égypte. Les Italiens sont à Rome et les Allemands sont partout. Le monde a marché depuis les événemens qui ont préparé ce qui se passe aujourd'hui et que M. le comte d'Harcourt raconte avec droiture, avec sobriété, en les éclairant parfois de documens inédits, d'extraits de la correspondance de l'ancien ministre dont il a voulu relever la mémoire. Tout ce qu'on peut dire à l'honneur de M. Drouyn de Lhuys, c'est que, dans ce monde impérial où il s'était trouvé jeté par les circonstances, il a gardé une physionomie à part. Il avait une autre éducation, d'autres traditions, des habitudes libérales, le sentiment des intérêts permanens de la France, et au goût du pouvoir qui le ramenait au ministère, il alliait une certaine indépendance même sous un maître. C'était un homme d'un esprit aimable, cultivé et correct, qui, selon le mot de M. d'Harcourt, « représentait en matière de politique extérieure cet ensemble d'idées qu'une multitude d'hommes éminens se sont transmis l'un à l'autre et qui est l'œuvre du temps. » En d'autres termes, il représentait, ou se flattait de représenter, les traditions de la diplomatie française dans les conseils de l'empire. Malheureusement il ne pouvait rien sur un prince dont ses ministres ne savaient jamais le secret, et tandis qu'il se piquait de rester fidèle à ce qu'il croyait être la vraie politique française, l'empereur poursuivait de mystérieux desseins. Vainement M. Drouyn de Lhuys se faisait un peu complaisamment l'illusion qu'il pourrait retenir avec des concessions le dangereux rêveur couronné dont il était le ministre; il cédait sans rien obtenir, et il se trouvait bientôt avoir servi sans le savoir une politique que sa raison désavouait, dont il voyait les périls. Il en était quitte alors pour s'arrêter en donnant sa démission, chose déjà assez rare sous un régime où l'on ne donnait guère sa démission.

Deux fois, à onze ans d'intervalle et dans des circonstances décisives qui ont eu assurément une influence grave sur la marche des événemens, sur la politique européenne tout entière, M. Drouyn de Lhuys s'était senti poussé à bout et faisait acte d'indépendance en quittant le ministère. La première fois, c'était au printemps de 1855, à l'occasion des négociations de paix engagées pendant la guerre de Crimée, lorsque la France et l'Angleterre avaient déjà réussi à lier l'Autriche à leur cause. La situation était des plus compliquées. Le ministre français s'était rendu à Vienne, en apparence pour débattre les conditions de la paix avec la Russie, en réalité pour essayer d'enchaîner plus étroitement l'Autriche, pour nouer avec elle, s'il se pouvait, une alliance intime et permanente. Il ne l'avait pas caché; il l'avait dit à Napoléon III, il le disait dans une audience privée à l'empereur François-Joseph. Napoléon III n'avait pas découragé son ministre;

il l'avait laissé aller à Vienne avec son illusion. Lorsque M. Drouyn de Lhuys rentrait à Paris, il trouvait tout bouleversé. Les dispositions du maître n'étaient plus les mêmes. C'est qu'il y avait un malentendu, un secret. Le ministre voulait sincèrement l'alliance avec Vienne comme une garantie continentale et aussi comme un frein; l'empereur, en désirant le concours de l'Autriche dans la lutte contre la Russie, ne voulait pas se lier trop intimement avec une puissance qu'il méditait déjà d'aller combattre en Italie. Par ce seul fait, la démission de M. Drouyn de Lhuys prenait une signification qui demeurait alors inaperçue, qui n'était pas moins sérieuse, puisque c'était l'abandon d'un système, l'aveu d'une arrière-pensée, le point de départ mystérieux d'une politique grosse de conflits et d'orages. Par une coïncidence curieuse, au moment où M. Drouyn de Lhuys disparaissait pour n'avoir pu faire prévaloir une combinaison qui aurait sans doute changé le cours des choses, un autre homme alors assez inconnu et dont on publiait récemment, à Berlin, d'anciennes dépêches, M. de Bismarck lui-même, s'agitait à Francfort, épiait pour la Prusse l'heure d'entrer en scène. Cette heure n'était pas encore venue; mais le diplomate prussien était homme à regagner le temps perdu, et déjà, on le voit par ses lettres, il roulait dans sa pensée, il confiait au cabinet de Berlin, qui l'écoutait peu, toute sorte de projets pour la double éventualité de complications avec l'Autriche ou d'une guerre avec « l'ennemi héréditaire, » la France. Ainsi s'enchevêtrèrent les affaires humaines.

La seconde circonstance où M. Drouyn de Lhuys avait l'occasion d'attester son indépendance par une démission, c'était cette affaire de 1866, où, revenu lui-même au ministère, il se trouvait directement en face de M. de Bismarck, arrivé au pouvoir à Berlin avec les ambitions impatientes de Francfort. C'est bien certes l'heure la plus néfaste pour la politique française, et M. le comte d'Harcourt a raison de dire que, si 1870 a été « l'année terrible, » 1866 a été « l'année décisive. » Évidemment, avec les meilleures intentions, M. Drouyn de Lhuys s'était mépris, et sur la crise qui s'ouvrait en Europe, et sur l'homme qui se chargeait de conduire cette crise à son profit. Il s'était mépris peut-être moins que d'autres qui entouraient l'empereur, moins que l'empereur lui-même, mais il s'était mépris. Il s'était trompé en paraissant favoriser l'ambition prussienne, en lui donnant, du moins, des prétextes par ses théories diplomatiques dans les affaires du Slesvig et en laissant accabler le Danemark; il se trompait en assistant avec une indifférence vraie ou affectée à la négociation de l'alliance entre Florence et Berlin, aux préliminaires de la guerre contre l'Autriche, à tous ces faits qui préparaient le bouleversement de l'équilibre de l'Europe. Quand éclatait brusquement le coup de foudre de Sadowa, il semblait se réveiller, et alors il songeait à prendre des sûretés en réclamant

des compensations territoriales à M. de Bismarck; il proposait sur-le-champ à l'empereur la convocation du corps législatif, des préparatifs militaires, la formation d'un corps d'observation sur le Rhin. Malheureusement il était trop tard pour reprendre un rôle qui aurait pu être efficace deux mois plus tôt. En Bohême, le ministre français avait désormais affaire à un vainqueur tout-puissant, orgueilleux de ses succès, doué de scrupules et fort peu disposé à la cession d'une parcelle de territoire allemand; à Paris, il avait affaire à un souverain affaibli par la maladie, déconcerté et indécis, qui, après lui avoir accordé tout ce qu'il demandait, la convocation du corps législatif et la formation d'un corps d'observation, rétractait pendant la nuit ce qu'il avait fait la veille. Du soir au matin, Napoléon III avait subi d'autres influences; il se payait maintenant de mots sonores sur les nationalités, sur les « grandes agglomérations, » échappant ainsi à la nécessité d'agir. Encore une fois, M. Drouyn de Lhuys donnait sa démission. C'était pour lui une manière de se dégager des conséquences d'une situation fautive. La révolution d'équilibre à laquelle il avait coopéré sans le vouloir, faute d'avoir pu mettre en mouvement la volonté d'un maître imprévoyant et indolent, cette révolution n'allait pas moins s'accomplir au détriment de la France avec le concours de la France elle-même prêtant à l'ambition prussienne l'appui des indécisions napoléoniennes. L'irréparable était entré dans la politique, et l'histoire que raconte M. le comte d'Harcourt avec quelques documens nouveaux a le douloureux mérite de montrer une fois de plus ce qu'il en coûte à une nation de se livrer à un maître, de ramener à la source de ce torrent d'événemens, où elle allait bientôt s'engloutir, la grandeur française. Le reste est l'affaire de 1870.

De tous les hommes qui ont eu un rôle dans ce cruel passé, diplomates et chefs militaires, combien ont déjà disparu! combien disparaissent tous les jours! Il en est un qui vient de s'éteindre à son tour dans une retraite prématurée: c'est le général Ducrot, mort récemment dans une sorte d'obscurité à Versailles. Celui-là n'était pas un diplomate: il avait la tête trop vive et l'imagination trop prompte pour ne pas se perdre un peu dans la politique; mais c'était un vrai cœur de soldat et une intelligence militaire supérieure. Il avait certes le droit d'être compté parmi les plus vaillans et les plus fidèles serviteurs de la France. Il avait grandi au feu, en Afrique, en Crimée, en Italie, et si, lorsqu'il a eu à conduire une armée dont il méritait la confiance, il n'a pas été plus heureux que bien d'autres, il était du moins d'avance innocent des désastres qui allaient s'abattre sur le pays. A une époque où il avait un commandement supérieur à Strasbourg, il était la sentinelle la plus vigilante sur le Rhin. Il ne cessait de signaler avec une clairvoyance mêlée d'émotion, avec une géné-

reuse obstination, ce qui se préparait en Allemagne et ce qui nous manquait. On a retrouvé ces lettres, qui avaient été un avertissement inutile, presque importun. Lorsqu'éclatait la crise inévitable, il était à Froeschviller et à Sedan. Échappé à la captivité sans avoir manqué à sa parole, il s'était aussitôt rendu auprès du général Trochu à la veille de l'investissement de Paris, et là il était un des chefs du siège, un des plus actifs organisateurs de la défense. Il avait trop de sagacité militaire pour se méprendre sur les conditions inégales de la lutte ; il avait cependant gardé assez longtemps de l'espoir et, dans tous les cas, il pensait qu'on se devait de tenir le plus possible dans ce dernier retranchement de l'indépendance française, de sauver au moins l'honneur des armes. Cet honneur, il croyait pour sa part l'avoir sauvé à Villiers et à Champigny.

Chose étrange ! pour un cri patriotique et militaire échappé de son âme, pour avoir dit qu'il ne rentrerait « que mort ou victorieux, » le général Ducrot a été l'objet de toutes les iniquités, et on ne s'aperçoit pas que, dans ces iniquités, il y a une sorte de sauvagerie. Ainsi, un homme aura combattu pendant deux jours, payant partout de sa personne, chargeant à la tête de ses soldats, brisant son épée sur les Saxons, bravant les obus : cela ne suffit pas aux grands patriotes qui l'accusent, qui n'ont pas eu leur compte ! Le général Ducrot les a frustrés en revenant remplir son devoir jusqu'au bout. De plus, le général Ducrot avait été tour à tour député à l'assemblée nationale, commandant d'un corps d'armée et, en fin de compte, il était la victime de la politique qui l'avait condamné avant l'âge à une retraite cruelle pour son activité. Son dernier honneur a été que, même dans cette retraite, il restait encore pour notre armée un des chefs faits pour la conduire le jour où la France aurait eu à combattre pour sa défense.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché des rentes, à peu près immobile pendant presque toute la quinzaine, s'est un peu animé à l'approche de la liquidation, et les vendeurs ont reconnu l'impossibilité d'enlever à la spéculation haus-

sière les bénéfiques qu'elle s'était préparés par le mouvement de reprise effectué du 1^{er} au 15 août. Cette spéculation, avons-nous dit, est très solide et n'opère qu'avec prudence, sachant résister aux emportemens et compter avec le temps. Elle a maintenu nos fonds publics aux cours conquis si rapidement après la dernière liquidation, et dans le même temps elle a fait progresser les valeurs égyptiennes. Les événemens lui sont venus en aide, et bien qu'à plusieurs reprises des nouvelles assez fâcheuses du dehors aient circulé, elle n'a pas été ébranlée dans sa confiance dans le succès final. Il convient de constater, en revanche, que le public en général a eu peu de part à cette bonne tenue du marché, car les transactions ont été très restreintes, et l'activité des opérations au comptant s'est même ralentie. Le 5 pour 100 a gagné 40 centimes à 115.80; le cours de 116 n'a pu être atteint; les deux 3 pour 100 se retrouvent à peu près aux cours du 16 courant.

L'Italien a monté de près d'une unité. Toutes les fois que de meilleures dispositions semblent près de prévaloir sur les deux marchés de Londres et de Paris, la hausse de l'Italien est annoncée à son de trompe. Finalement ce fonds d'état, qui a pour lui la situation financière et contre lui les aspirations politiques du pays dont il représente la dette, suit avec la plus remarquable docilité les vicissitudes du marché des fonds français; il monte ou baisse avec notre 5 pour 100.

L'obligation unifiée n'a pas gagné moins de 30 francs depuis la dernière liquidation. Cette hausse répond aux espérances qu'a fait naître, au point de vue d'une solution prochaine, la dextérité avec laquelle le commandant en chef du corps expéditionnaire anglais s'est emparé du canal de Suez. La spéculation ne songe même pas aux difficultés que peut rencontrer, après la défaite d'Arabi, la réorganisation des finances égyptiennes. Cette réorganisation sera une affaire de temps: il se peut qu'un ou plusieurs coupons restent impayés; mais les acheteurs ne mettent pas en doute que le paiement régulier des intérêts de la dette ne constitue finalement un des résultats les plus appréciables de l'établissement du protectorat anglais.

Le Turc a gagné 25 centimes et la Banque ottomane 5 francs. On comprend que le paiement annoncé pour le 13 septembre d'un coupon turc ne produise pas beaucoup de hausse; il s'agit en effet de 33 centimes par titre de 5 francs de rente, et d'un dividende correspondant pour toutes les autres catégories de la dette turque. Le paiement de ces 33 centimes va entraîner le détachement de tous les coupons restés impayés depuis 1875; la somme est des plus modestes, mais c'est la première fois que des Européens vont toucher de l'argent vraiment *car*, car les coupons jadis n'étaient payés que sur le montant des emprunts.

Les fonds autrichiens et hongrois ne font plus parler d'eux, bien

que les budgets de l'Autriche et de la Hongrie soient toujours en déficit. L'état prospère des récoltes dans ces deux pays ne peut que profiter au crédit national; la fermeté des deux rentes or est donc justifiée, et les nouveaux appels aux capitaux étrangers, préparés par les ministres des finances de Pesth et de Vienne, se produiront dans des circonstances réellement favorables.

Les marchés de Londres et de Paris ont fait bon accueil au nouveau fonds espagnol 4 pour 100, qui se négocie à 63 et 64 pour 100. Malheureusement la part prise par la spéculation à l'établissement et au maintien de ce cours est trop manifeste pour qu'il n'y ait pas danger à le considérer comme l'expression exacte de la valeur actuelle du crédit de l'Espagne.

Les actions des chemins de fer français ont été complètement négligées pendant cette quinzaine. Au contraire, celles des chemins étrangers ont été fort recherchées. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse ont monté lentement à 607 et 507; les Autrichiens ont gagné 17 francs à 755 et les Lombards 19 à 328. Les augmentations continues de recettes expliquent ce mouvement. De plus, la spéculation escompte les bénéfices que doivent, à son avis, retirer les chemins austro-hongrois du transport des céréales cet automne. La hausse des Lombards ne peut être que l'œuvre de la spéculation; il faut que la compagnie réalise 15 millions de bénéfices nets pour se trouver en mesure de donner 10 francs par titre à ses actionnaires; elle n'en est pas encore là.

L'action de la Banque de France se maintient à 5,400 francs. Les acheteurs espèrent toujours une élévation du taux de l'escompte. La Bourse et le commerce comptent bien, au contraire, que le taux ne sera pas modifié et, vraiment, les chiffres des derniers bilans hebdomadaires ne font pas supposer que la Banque se voie prochainement obligée de recourir à aucune mesure de précaution. L'encaisse a pris de telles proportions que des difficultés monétaires trouveraient la Banque admirablement préparée. L'encaisse or dépasse un milliard, tandis que l'encaisse argent a une tendance constante à diminuer. Lors même que les achats de céréales et d'autres produits prendraient de 100 à 200 millions d'or cet automne, le mal serait supportable. Les besoins d'argent sont modérés, car le portefeuille diminue et l'excédent de la circulation sur l'encaisse n'atteint pas 500 millions.

La situation est loin d'être aussi bonne en Angleterre, où la Banque voit sa réserve se réduire à un minimum dont l'apparition l'oblige à élever le taux de l'escompte. Une première fois, il y a quinze jours, l'escompte a été porté de 3 à 4 pour 100. On pense qu'il ne tardera pas à être porté à 5 pour 100, à cause des paiemens que l'Angleterre aura à effectuer soit en Égypte, soit en Italie, soit aux États-Unis.

Le Crédit foncier atteignoit le cours de 1,500 francs, il y a quinze jours,

et s'y est maintenu depuis. Aucun avis n'a encore été publié au sujet de la date à laquelle les actions, actuellement libérées de 400 francs, se trouveront entièrement libérées de 500 francs par suite de l'exécution du traité de fusion passé avec la Banque hypothécaire.

Le Crédit lyonnais, malgré la puissance d'action que lui assurent l'énormité de son capital et la solidité de son organisation, a dû faire l'aveu à ses actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire le 22 courant, qu'il n'avait à peu près rien gagné depuis le 1^{er} janvier, et que pour distribuer en septembre le coupon trimestriel de 7 fr. 50, il fallait prélever les 3 millions nécessaires sur les réserves. Quelques porteurs ont paru surpris de la franchise de cet aveu et ont cru que le mal était plus grand qu'on ne voulait bien le dire. Leurs ventes ont fait baisser le Crédit lyonnais de 635 à 590 ; l'action s'est relevée tout de suite à 620. Cet établissement est encore un des plus fortement constitués, et il pourra attendre sans péril le retour des temps prospères ; il n'en est pas moins vrai qu'avec un portefeuille gonflé d'actions de la Foncière lyonnaise, de la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage, du Monde vie et du Monde incendie, il voit immobilisée une bonne partie de son capital de 100 millions et de ses réserves de 80 millions.

Le Suez s'est relevé de 125 francs. Le canal est plus en sûreté entre les mains des Anglais que lorsque M. de Lesseps le protégeait par son ascendant moral sur Arabi. Le canal est sauvé, telle a été l'opinion du public financier lorsqu'est arrivée la nouvelle du débarquement du général Wolseley à Ismaïlia. Le trafic a été interrompu pendant quarante-huit heures. Mais les recettes du 20 au 29 se sont élevées au chiffre respectable de plus de 1,400,000 francs, toute réserve faite des sommes dues par le gouvernement anglais pour le passage des cuirassés et des transports.

La Compagnie du Panama va émettre, le 7 septembre prochain, 250,000 obligations de 500 francs rapportant 25 francs, au prix de 437 fr. 50. Le produit de cet emprunt doit être affecté au paiement des actions du chemin de fer de Colon-Panama, dont la compagnie du canal inter-océanique s'est rendue acquéreur. On peut toutefois se demander pourquoi la société n'a pas cru devoir appeler les 250 francs qui restent à verser sur les actions avant de créer un capital-obligations qui ne paraîtra peut-être pas suffisamment gagé.

LA RÉPUBLIQUE

ET

LES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN ORIENT

Pendant les premières années qui ont suivi l'établissement de la république en France, les questions de politique intérieure ont presque uniquement absorbé les esprits. Les querelles des partis n'ont roulé que sur la question de savoir si le gouvernement nouveau était capable d'assurer à la France l'ordre, la sécurité, la liberté, ou s'il devait, au contraire, la ramener à la dictature à travers l'anarchie. C'est encore le sujet principal des discussions de la presse et des débats de la tribune. Néanmoins, depuis quelques mois, le pays semble avoir fait la surprenante découverte qu'une grande nation avait un rôle à jouer au dehors aussi bien qu'au dedans; que tous ses intérêts n'étaient pas renfermés dans le cercle de ses frontières; et que, par suite, pour juger un gouvernement, il ne suffisait pas d'apprécier sa politique intérieure, il fallait encore savoir s'il avait une politique extérieure et ce que valait cette politique. C'est à l'expédition de Tunisie et aux affaires d'Égypte qu'est due cette découverte. Il s'était passé, à la suite de nos désastres, de très gros événemens en Europe sans que la France, ou du moins sans que l'opinion publique française parût, je ne dis pas même s'en émouvoir, mais seulement s'en rendre compte. La guerre de la Russie contre la Turquie, le démembrement de l'empire ottoman, la secousse violente donnée au monde

oriental par ces crises décisives nous avaient laissé froids, distraits, indifférens. Qui s'intéressait à l'Orient? Qui se rappelait la grande mission que nous y avions remplie jadis? Qui tenait à la continuer? Qui croyait au mot célèbre et juste d'un écrivain spirituel disant que la question d'Orient était surtout une question d'Occident? A part quelques personnes instruites et prévoyantes, convaincues que la défaite de la France ne devait pas lui faire oublier qu'elle était toujours une des premières puissances européennes et persuadées en outre que les malheurs du passé n'étaient point de nature à la faire renoncer à tout avenir, nul ne suivait avec attention les mouvemens dont l'Europe était agitée. Lorsque les chambres se trouvaient appelées, par hasard, à émettre un avis sur la conduite que notre gouvernement avait à tenir dans des circonstances aussi graves, elles le faisaient sans débats, sans examen, donnant toute leur confiance aux hommes compétens ou réputés tels. Mais il en est de la politique extérieure comme de la politique intérieure : tôt ou tard il faut s'en occuper, car si on ne va pas la chercher, elle vient elle-même vous chercher. C'est ainsi qu'au moment où la France, plus occupée que jamais de ses luttes intestines, se donnait tout entière au soin d'expulser les jésuites et de préparer les élections, ont surgi tout à coup en Tunisie des complications qui lui ont brutalement rappelé qu'elle pouvait être amenée à des combats beaucoup plus sérieux que l'attaque des couvens ou l'assaut des scrutins. Au début, on n'y avait pas pris garde. Mais lorsque la nouvelle des difficultés que nous rencontrions en Afrique, nouvelle grossie, défigurée par nos ennemis, est arrivée jusqu'à Paris et jusqu'aux portes du parlement, il n'y a plus eu moyen de n'y attacher aucune importance, car les électeurs en étaient très émus et il était évident qu'on en entendrait l'écho dans la prochaine campagne électorale. Plus tard a commencé la révolution d'Égypte, qui nous touchait aussi beaucoup trop directement pour qu'on la regardât comme étrangère et pour qu'on n'en tint aucun compte. De grands débats se sont déroulés, depuis un an, dans les deux chambres, sur la question de Tunisie et sur la question d'Égypte; tous les partis s'y sont mêlés; tous y ont apporté leurs principes, leurs passions, leurs haines, leurs colères, leurs espérances ou leurs illusions; tous ont compris que désormais la lutte entre la monarchie et la république ne serait plus circonscrite aux affaires intérieures, qu'elle allait être portée sur un autre terrain et que, pour continuer à triompher de ses adversaires, le nouveau régime aurait besoin de montrer qu'il était aussi apte à garantir les intérêts de la France au dehors qu'à lui assurer au dedans les bienfaits d'un bon gouvernement.

La république traverse donc une nouvelle épreuve, plus dangereuse peut-être que toutes celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

Lorsqu'elle s'est établie parmi nous, elle a trouvé la France complètement désorganisée par la défaite, mais possédant encore de tels éléments de vitalité qu'il ne lui a pas été difficile de la relever, de la restaurer, de lui restituer sa prospérité d'autrefois. Ses adversaires lui ont rendu la tâche assez aisée; leurs attaques intempestives et maladroites lui ont fait obtenir d'assez brillans succès. Peu à peu le pays est venu à elle, plein de confiance dans l'avenir qu'elle lui promettait. Les dernières élections ont été une manifestation éclatante, indéniable, de la force de la république. Presque partout l'opposition monarchique a été battue, presque partout le mouvement républicain s'est accentué avec une énergie si évidente que les plus sceptiques ont bien été forcés de reconnaître qu'il était irrésistible. Mais il ne faudrait pas, dans l'enivrement du triomphe, se faire illusion sur les retours possibles d'une opinion publique toujours mobile et changeante. Quelle qu'ait été la gravité de nos désastres en 1870 et 1871, la France, au moment de l'installation de la république, n'était pas plus au dehors qu'au dedans mortellement atteinte. Sans doute elle était isolée, sans alliés, et l'état de faiblesse où la laissait la défaite éloignait d'elle tous ceux qui aiment à s'appuyer sur les nations dont la vigueur est apparente; sans doute aussi elle avait perdu deux provinces; sa frontière était mutilée, ses flancs déchirés. Il lui restait néanmoins des conquêtes du passé un magnifique héritage qui pouvait facilement être conservé et accru. Abattue sur le continent, elle avait conservé ses possessions et son prestige sur la Méditerranée; l'Orient, habitué depuis des siècles à la considérer comme la première puissance de l'Europe, croyait à peine à ses malheurs; sa belle colonie d'Algérie, un instant agitée par la révolte, était bientôt rentrée dans l'ordre; elle n'avait besoin que d'un peu de courage et d'énergie pour compenser, comme elle l'avait fait sous la restauration et la monarchie de juillet, les échecs subis en Europe par des succès en Afrique et en Asie. Mais il fallait pour cela que la république eût toutes les qualités d'un grand, d'un vrai gouvernement; qu'elle fût capable de prévoyance, de hardiesse et de persévérance; qu'elle montrât de la promptitude dans ses résolutions, de la suite dans l'accomplissement de ses projets. Or en est-il ainsi? C'est la question qui se pose aujourd'hui et que tout le monde commence à débattre avec passion. Malgré bien des fautes, la république a fait ses preuves à l'intérieur; elle ne les a point encore faites à l'extérieur. Ses adversaires lui reprochent de n'avoir pas une conscience assez claire des grands intérêts nationaux; d'ignorer ou de mépriser le passé; de rompre par légèreté ou par outrecuidance avec ses meilleures traditions; d'être tellement dominée par la vie journalière, par les petites ambitions et les petits soucis, qu'il ne lui est plus possible de jeter ses

regards par-delà les frontières pour faire sentir au loin la main et l'action de la France. Ils ajoutent que l'extrême rapidité avec laquelle elle use les hommes, crée et renverse les ministères, ne saurait lui permettre les longs desseins et les efforts successifs sans lesquels il n'y a pas de diplomatie. A ces reproches les radicaux ont une réponse très commode : ils opposent hardiment la politique républicaine à la politique monarchique. Ce sont, à les en croire, deux choses, non-seulement différentes, mais contraires. La politique monarchique, s'appuyant sur les intérêts permanens, mais égoïstes, des nations, qu'elle cherche à faire triompher au moyen de combinaisons durables, a besoin, en effet, d'esprit de suite, puisqu'elle vit presque uniquement de traditions : il n'en est pas de même de la politique républicaine, laquelle ne croit ni aux intérêts permanens, ni aux traditions, et se fait une loi absolue du désintéressement ; son seul but étant l'émancipation des peuples, elle n'a d'autre souci que de préférer partout l'alliance des faibles, des opprimés, des sujets à celle des forts, des tyrans, des gouvernemens ; dès lors, elle est d'une simplicité telle que tout le monde peut la pratiquer avec le même succès. Que les hommes disparaissent, que les ministres changent, peu importe ! les peuples restent, et l'union des peuples subsiste sans peine à travers les chaos parlementaires, les crises ministérielles, les révolutions politiques. D'ailleurs, les radicaux repoussent comme un crime toute idée de conquête, toute velléité de domination sur les races plus faibles ou moins éclairées. Aussi n'ont-ils aucun besoin des qualités au moyen desquelles on arrive à préparer un gouvernement lointain et à le maintenir. Leur système est fondé sur une série de négations et sur une affirmation unique : la prétendue solidarité des peuples opposée à la ligue des oppresseurs.

En dehors de cette doctrine, qui compte des défenseurs très autorisés et qui fait chaque jour d'assez nombreux adeptes, il en est une autre dont les conclusions sont à peu près les mêmes, bien que les principes en soient fort différens. C'est celle que professent les partisans de l'effacement absolu de la France, de son abdication complète au dehors, de l'abandon total de sa politique extérieure. Par malheur, ces derniers sont encore plus nombreux et ont beaucoup plus d'influence que les radicaux. Il est à croire néanmoins que, si leur autorité est assez grande pour décider notre pays à laisser couler autour de lui le flot des événemens sans jamais s'y mêler, de peur que son cours ne soit troublé par des tempêtes ou, du moins, agité par des orages, elle ne le sera pas assez pour le consoler de la perte de son influence, de la destruction de son prestige et des conséquences matérielles qui en résulteraient. Elle peut sans doute le réduire à l'inaction dans des momens où il faudrait

qu'il agit à tout prix pour sauver ses intérêts vitaux, mais ce qu'elle ne pourra pas, c'est l'empêcher de sentir ensuite l'abaissement et la ruine qui résulteront de cette conduite. Les effets d'une mauvaise politique extérieure ne se manifestent point en un jour. Voyez ce qui s'est passé sous l'empire. Pendant longtemps, la politique extérieure de l'empire a eu pour elle la majorité de l'opinion publique française ; elle a même été saluée par les applaudissemens enthousiastes de l'opposition libérale, qui oubliait sa haine contre un gouvernement détesté au dedans en faveur des prétendues grandes œuvres qu'il accomplissait au dehors. Pour modifier cette manière de voir, il a fallu que la guerre de 1870 vint nous porter le coup terrible dont nous sommes encore meurtris, et que des événemens plus récents fissent éclater au grand jour le danger dont l'ambition des jeunes peuples auxquels nous avons donné naissance sur la Méditerranée menace nos intérêts personnels. La république aurait tort de croire qu'elle ne commet pas de fautes parce que le pays tarde à les lui reprocher. Si elle suit les conseils des hommes qui l'engagent à traiter la France comme une moribonde que le moindre mouvement pourrait tuer, il est possible que des années s'écoulent sans qu'on lui demande un compte sévère d'une pensée aussi malheureuse. Mais un moment viendra cependant où l'on s'apercevra qu'elle a compromis l'héritage des gouvernemens précédens, et qu'à force d'effacer la France, elle l'a fait descendre au rôle de l'Espagne ou de la Belgique. A ce moment, ceux qui auront été les plus ardens à lui imposer la politique d'abstention absolue l'accuseront avec le plus de violence d'avoir laissé se produire les conséquences fatales de cette abstention, de même que nous avons vu en ces dernières années les hommes qui avaient le plus ostensiblement approuvé la politique de l'empire condamner avec le plus de sévérité les effets inévitables de cette politique. Il nous semble donc que le moment est venu pour la république d'examiner avec soin quelle doit être sa règle de conduite dans les affaires extérieures ; elle a pu éviter jusqu'ici toute résolution, mais les événemens de Tunisie et d'Égypte ne lui permettent pas un ajournement plus long ; car elle est exposée à faire banqueroute à sa mission nationale et à préparer à notre pays des désastres moins bruyans, mais plus graves peut-être, que ceux au milieu desquels s'est effondré l'empire.

I.

On a bien souvent observé qu'à chaque période de notre histoire, le pays s'éprenait d'un mot, qui devenait pour lui la formule absolue de la politique, d'un mot auquel il croyait comme à un article

de foi et en dehors duquel il n'y avait à ses yeux qu'erreur ou mensonge. Le mot qui, depuis 1870, est regardé comme la règle en même temps que la définition de notre politique extérieure est, chacun le sait : recueillement. Nous ne l'avons point inventé ; c'est un plagiat que nous avons fait à un homme d'esprit qui s'en était servi, un peu par ironie, dans une circonstance où il lui convenait de trouver une échappatoire pour se tirer poliment d'une difficulté. Tout le monde connaît l'histoire. C'était au lendemain de la guerre de Crimée et du traité de Paris : pressé d'intervenir dans les affaires intérieures du royaume de Naples et d'y proclamer des doctrines d'émancipation populaire que la diplomatie moscovite ne prêchait qu'en Orient, le prince Gortchakof répondit par un refus formel, mais pour colorer ce refus d'un prétexte auquel personne ne pût trouver à redire, il ajouta malicieusement et solennellement : « La Russie ne boude pas, elle se recueille. » Le mot a fait fortune. Mille fois répété jusqu'en 1870, il a cependant reparu chez nous dès 1871 comme une nouveauté pleine de fraîcheur et d'opportunité. Écrasés par l'Allemagne, nous nous sommes repliés immédiatement sur nous-mêmes, en disant à l'instar du prince Gortchakof : « La France se recueille. » Nous avons raison de tenir ce langage, car il est de toute évidence qu'un peuple atteint dans ses forces vives et toujours menacé d'immenses dangers ne saurait trop user de prudence, de réserve, de modération. Il doit vivre quelques années de régime, garder en quelque sorte la chambre, rester soigneusement chez soi, éviter avec la plus grande attention de se mêler aux affaires des autres, du moins lorsque ces affaires ne le concernent pas. Est-ce à dire cependant qu'il soit sage de sa part de se condamner à une immobilité absolue et de pousser l'abdication jusqu'au suicide ? Assurément non. Il existe deux sortes de recueillemens : celui du mystique qui ferme son esprit et ses sens aux bruits du dehors, qui perd dans la contemplation intérieure toute notion de ce qui se passe autour de lui, qui finit par se faire oublier du monde à force de l'oublier lui-même, et celui de l'homme avisé, sachant quand il le faut suspendre son action, mais cependant sans perdre de vue le mouvement des choses extérieures, ni surtout renoncer à l'empêcher de tourner contre soi. Jamais une grande nation, même après des défaites, même après les plus grands désastres, ne s'est abandonnée jusqu'ici au premier de ces recueillemens. C'est en vain qu'on soutient le contraire et qu'on invoque en faveur d'une erreur aussi grave l'attitude de M. Thiers à la suite des événemens de 1871. M. Thiers était trop avisé pour ignorer ce que peut coûter à un peuple une heure d'oubli et d'abandon de soi-même. On a beaucoup dit qu'il ne serait jamais allé au congrès de Berlin et que, ne pouvant pas y jouer les

premiers rôles, il aurait trouvé plus conforme à la dignité de la France de n'y point poursuivre des succès secondaires. On n'oublie qu'une chose, c'est qu'il est allé à la conférence de Londres, où le premier coup a été porté au congrès de Paris, et cela, lorsque notre pays, encore sous le poids de l'invasion, aurait eu peut-être quelques motifs de refuser sa participation à une réunion européenne qui avait pour mandat de déchirer une convention internationale dont nous avions été les principaux auteurs.

Pour M. Thiers comme pour tous les hommes politiques dignes de ce nom, le recueillement n'était pas le suicide. Il est possible de soulever des applaudissemens à la tribune en déclarant « que, lorsque la France se retire et se tient à l'écart, elle agit à la longue dans la balance sensible des intérêts européens, plus encore par le vide qu'elle y laisse que par le poids qu'elle y pourrait apporter. » Par malheur, ce n'est là qu'une phrase de rhétorique à laquelle la réalité ne répond pas. Dans cette ardente lutte pour la vie qui fait le fond de la politique internationale, l'abstention n'a jamais été une arme capable de donner la moindre victoire. Lorsqu'une nation se retire et se tient à l'écart, elle ne laisse pas de vide, par l'excellente raison qu'une autre s'empresse de porter dans la balance le poids qu'elle n'y met plus. Elle perd sa place, voilà tout! et si plus tard elle veut la reprendre, ce n'est que par la force qu'elle y peut arriver. La prudence ne consiste donc point, comme on le prétend, à pousser le sentiment de sa faiblesse à un tel degré qu'on finisse par l'inspirer à ses rivaux plus encore qu'on ne l'éprouve soi-même; elle consiste seulement à mesurer son action à ses forces, à ne travailler qu'aux œuvres utiles, à laisser de côté les autres, à les réserver pour des temps meilleurs. Ainsi la comprenait le prince Gortchakof au lendemain des échecs de son pays en Crimée. On lui demandait d'agir en Italie, de s'immiscer dans les affaires d'une nation dont les intérêts étaient complètement séparés de ceux de la Russie, et il s'enfermait aussitôt dans un recueillement qui lui permettait de repousser des sollicitations importunes. Mais dès qu'il s'agissait d'une cause russe, son langage et sa conduite étaient bien différens. Rien de plus habile, rien de plus avisé, et, en un sens, rien de plus actif que la politique du gouvernement de Saint-Petersbourg dans les années qui ont suivi le traité de Paris. On sait avec quelle dextérité le prince Gortchakof sut détacher la France de l'alliée avec laquelle elle venait de battre la Russie, et l'amener à faire campagne avec lui dans la défense des petites nationalités chrétiennes de la presqu'île des Balkans. C'est avec notre concours que s'accomplit la réunion de la Moldavie et de la Valachie, et les changemens dynastiques opérés en Serbie. Deux ans à peine après la prise de Sébastopol, des vaisseaux français parurent dans les eaux

de l'Orient pour menacer la Turquie et assurer le bonheur du Monténégro, a la grande mortification de l'Angleterre et de l'Autriche, aux grands applaudissemens de la Russie. Deux ans plus tard, le prince Gortchakof réunissait chez lui les ambassadeurs des grandes puissances afin d'examiner avec eux la situation « douloureuse et précaire » des chrétiens de Bosnie, d'Herzégovine et de Bulgarie, et bientôt une circulaire du vice-chancelier insistait sur la réunion d'une conférence destinée à remanier les stipulations établies par le traité de Paris. « Le temps des illusions est passé, s'écriait-il fièrement ; toute hésitation, tout ajournement amènerait de graves inconvéniens. » Que de chemin parcouru depuis le jour où le prince Gortchakof proclamait le recueillement de son pays ! En quatre ans, ce recueillement avait été assez fécond pour donner à la Russie l'alliance de la France, — alliance qui, sans les événemens de Pologne, aurait duré peut-être autant que l'empire ; — pour lui permettre d'unifier la Roumanie, de garantir l'indépendance de la Serbie et du Monténégro, de dénoncer moralement devant l'Europe le traité de Paris, et de faire savoir par une démonstration éclatante à ses cliens orientaux qu'en dépit des défaites de Crimée, le tsar veillait toujours sur eux et préparait leur émancipation.

Telle est la manière dont un grand peuple se recueille, pour peu qu'il ait conscience de ses destinées historiques et qu'il soit dirigé par un gouvernement soucieux de son avenir. Mais ce n'est pas tout ; ce n'est même qu'une très faible, que la plus faible partie de l'œuvre accomplie par la Russie à la faveur de cette politique de recueillement dont on devrait emprunter au prince Gortchakof la pratique aussi bien que la théorie. Il est bien clair que, lorsqu'une nation a été vaincue et mutilée, que lorsqu'un voisin puissant s'est établi sur ses frontières, ce serait une folie de sa part de songer à se heurter de nouveau contre lui, au risque de s'attirer de plus grands désastres encore que les premiers. Partout où elle peut le rencontrer, partout où elle risque d'entrer en conflit avec lui, il est sage pour elle de s'abstenir, de refréner ses ambitions, ou du moins de ne leur donner libre cours que jusqu'au point où il serait dangereux de soulever les susceptibilités de son ennemi. Mais en politique aussi bien qu'en physiologie, un arrêt de développement dans un sens est toujours compensé par un progrès dans un autre sens. Obligée de s'arrêter en Europe, d'ajourner tout espoir de progrès sur la route de Constantinople, la Russie n'a pas laissé son activité et son génie d'expansion se rouler faute d'emploi. Un champ immense était ouvert devant elle, où elle pouvait marcher longtemps sans rencontrer d'obstacle ; elle s'y est jetée avec décision, et en quelques années elle y a créé un empire admirable, dont l'étendue égale cinq ou six fois celle de la France, un empire qui sera peut-être un jour le plus vaste et le plus beau

du monde. Sous couleur de se recueillir en Europe, où cependant je viens de montrer qu'elle était bien éloignée de rester inerte, elle est devenue avec une rapidité foudroyante la maîtresse de l'Asie centrale, montrant à l'Angleterre encore toute glorieuse de la guerre de la Crimée que, pour échapper à ses prises, il ne suffisait pas de garder le Bosphore, il fallait encore veiller sur l'Afghanistan. Faire ici le tableau des conquêtes de la Russie dans l'Asie centrale m'entraînerait trop loin. La domination russe s'était implantée dans le Turkestan par la soumission des Kirghiz sous Nicolas 1^{er}, et la chute de leur khan Khamizof en 1844. Mais l'œuvre était à peine ébauchée, lorsque les généraux d'Alexandre II l'ont reprise avec cette hardiesse aventureuse qui leur a moins bien réussi plus tard dans la guerre européenne. Le Khokand, le khanat de Khiva, Boukharra ont été successivement soumis; Samarcande est devenue une ville russe; la civilisation moderne, portée par les armées moscovites, a pénétré dans ces contrées presque fabuleuses, où tant d'autres civilisations avaient jadis brillé, mais que la barbarie avait complètement envahies depuis. A l'heure qu'il est, la paix commence à régner sur des provinces dévastées et déshonorées depuis des siècles par le fanatisme musulman, par les guerres intestines entre les khans, par le brigandage, par le trafic des esclaves, par toutes les horreurs d'une épouvantable anarchie. La Russie y apporte un régime plus équitable, plus humain. Ainsi qu'on l'a justement remarqué, en retrouvant sur les bords de l'Oxus et de l'Iaxarte les traces d'Alexandre le Grand, elle y accomplit la revanche de la race iranienne contre les peuples touraniens qui se sont emparés avec Gengis Khan de la Bactriane semi-grecque et qui y ont ruiné les antiques colonies macedoniennes. Elle colonise après avoir conquis. « Toutes ces entreprises, dit M. Cucheval-Clarigny, profiteront à la civilisation en même temps qu'elles consolideront la puissance russe, mais la force principale de celle-ci est dans les qualités qui font du soldat russe le plus admirable instrument de conquête et de colonisation. Doci e autant que brave, facile à contenter, supportant sans se plaindre toutes les fatigues et toutes les privations, prêt à tout, le soldat russe construit les routes, déblaye les canaux et rétablit les digues antiques; il fabrique les briques dont il bâtit ensuite les murailles des forts et des casernes qu'il doit habiter; il confectionne ses cartouches et ses projectiles; il est maçon, fondeur ou charpentier suivant le besoin de l'heure présente, et le lendemain du jour où il sera congédié, il conduira avec honneur la charrue. Avec de tels instrumens à sa disposition, la puissance russe ne reculera jamais; il lui suffit de quelques années pour rendre définitive la conquête de toute terre où elle a pris pied (1). »

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1877, la remarquable étude de M. Cucheval-Clarigny sur la *Politique russe en Asie*.

Et ce n'est pas seulement dans le Turkestan que la Russie a entrepris des conquêtes qui seront définitives, comme le dit M. Cuheval-Clarigny. Elle a soumis en 1858 et 1859 tout le Caucase, qui est pour elle une position stratégique de premier ordre; l'émigration des montagnards musulmans, encouragée par l'Angleterre dans une pensée d'hostilité malencontreuse, lui a permis au contraire de commencer dans cette contrée une colonisation slave dont les résultats sont déjà remarquables. A l'autre extrémité de l'Asie, le général Mouravief a signé en 1858 avec la cour de Pékin le traité d'Aïgoun qui assure à la Russie toute la rive droite du fleuve Amour, c'est-à-dire un territoire de 2 millions de kilomètres carrés, et le Japon lui a cédé la partie méridionale de l'île de Saughalian. Les bateaux à vapeur de la Compagnie du fleuve Amour sillonnent déjà ce grand cours d'eau, mettant la Russie en communication directe avec San-Francisco et les îles du Pacifique. Ainsi, sur tous les points de l'Asie, l'action russe s'est exercée à la fois, et cela avec tant de hardiesse, tant de succès, tant de bonheur, qu'on se demande si le cabinet de Saint-Petersbourg n'a pas commis la plus grande des fautes lorsqu'il a interrompu cette magnifique œuvre asiatique pour reprendre en Europe la politique d'intervention d'où est sortie la dernière guerre turco-russe. En soulevant de nouveau la question du Bosphore, la Russie a ligué contre elle l'Autriche, l'Angleterre, l'Allemagne, et ses victoires ont été suivies de tels déboires qu'assurément des défaites n'auraient pas eu des conséquences plus malheureuses. N'eût-elle pas été mieux inspirée si, continuant à marcher dans la voie féconde où elle était engagée, elle eût développé, affermi son empire asiatique, en persistant sur le continent européen dans le recueillement salutaire qui lui avait valu ailleurs de si beaux profits? Tant qu'elle se bornait à agir en Asie, elle n'avait à redouter que les protestations toujours un peu platoniques de l'Angleterre. Toutes les routes militaires, tous les grands postes stratégiques tombaient l'un après l'autre entre ses mains. Cependant, le temps travaillait pour elle en Europe. La Turquie se désagrégeait de plus en plus; il n'y avait qu'à la laisser faire, sans précipiter la crise décisive qui, dans la situation prépondérante de l'Allemagne, ne pouvait tourner à l'avantage exclusif de la Russie. Plus tard les choses eussent probablement changé de face. Maître de l'Asie du Nord et du centre, l'empire des tsars eût pesé sur l'Orient d'un tel poids que personne n'eût été en mesure de lutter avec lui. Le prince Gortchakof a voulu braver la fortune; faute capitale, que son pays risque de payer très cher. S'il fallait définir la politique de recueillement, je dirais qu'elle consiste à faire le moins possible de politique européenne et à concentrer toutes ses forces sur l'expansion coloniale. Pendant longtemps le prince Gortchakof l'a pratiquée avec un succès éclatant.

tant. Mais, par malheur, sur la fin de sa carrière, entraîné par je ne sais quel mirage de gloire, il a eu l'imprudencé de l'abandonner, et c'est pourquoi sa réputation d'homme d'état, longtemps si grande, est aujourd'hui douteuse et restera contestée.

Si je me suis appesanti sur l'exemple de la Russie, c'est que cet exemple, incompris et faussé, est cité sans cesse par les partisans de l'abstention absolue de la France au dehors. Les mêmes personnes qui évoquent le recueillement de la Russie affirment, ainsi que je l'ai dit, que sous le gouvernement de M. Thiers et sous les différens ministères qui se sont succédé en France jusqu'au congrès de Berlin, la politique française a été complètement neutre, complètement effacée. J'ai déjà montré qu'il n'en était rien en ce qui concernait le gouvernement de M. Thiers, puisqu'au moment même où nous subissions l'invasion étrangère, un plénipotentiaire français était allé s'asseoir à la conférence de Londres à côté des plénipotentiaires européens. Néanmoins jusqu'au 24 mai, il est certain que la France a été trop absorbée par sa réorganisation intérieure, — administrative, militaire et financière, — pour s'occuper d'une manière ostensible des affaires extérieures. Aucune grande crise n'ayant d'ailleurs éclaté durant cette période, aucune complication européenne n'ayant surgi, il aurait fallu soulever soi-même des incidens diplomatiques pour avoir l'occasion de les résoudre, ce qui eût été à coup sûr le comble de la démencc. L'alliance des trois empires semblait immobiliser l'Europe; rien n'y bougeait; la France pouvait-elle troubler le repos général? Mais, peu après la chute de M. Thiers, les échos d'Orient ont commencé à nous apporter la nouvelle d'insurrections des populations chrétiennes, de rixes, de massacres, de troubles de plus en plus graves, de plus en plus susceptibles d'amener d'importantes complications. La France est-elle demeurée parfaitement étrangère, parfaitement indifférente à ce qui se passait dans la presqu'île des Balkans? Ceux qui lui prêchent aujourd'hui l'abdication ont oublié le rôle qu'ils ont joué alors. Ils étaient au pouvoir : un ministre de leur choix dirigeant la politique extérieure avec une liberté entière; l'assemblée nationale et plus tard les chambres ne se permettant jamais d'exposer une opinion sur des questions qu'elles semblaient ne pas connaître, ou dont elles se désintéressaient totalement. Même avec les meilleures intentions de se recueillir, de ne rien faire, il est si difficile à un grand pays comme le nôtre de rester dans l'inaction absolue que l'on a vu la diplomatie française, depuis les premiers tressaillemens de l'insurrection de l'Herzégovine jusqu'à la guerre turco-russe, se faire l'auxiliaire actif, dévoué, constant de la politique moscovite, travailler pour elle avec une ardeur incessante, partager tous ses projets, soutenir toutes ses ambitions, presque se compromettre, en vue

d'en assurer le triomphe. On accuse M. Waddington d'être sorti de l'attitude réservée qui convenait à la France, parce qu'il a pris en main au congrès de Berlin la cause des Grecs et des Roumains. Que faut-il donc penser de M. le duc Decazes qui a signé le mémorandum de Berlin contre la Turquie, tandis que l'Angleterre refusait sa signature, et que les autres puissances ne la donnaient que par complaisance? Que faut-il penser surtout de M. de Chaudordy se constituant le *leader* de la conférence de Constantinople, préparant et défendant toutes les propositions qu'elle a adoptées, rédigeant et proclamant le fameux programme de réformes que la Turquie ne pouvait accepter à aucun prix, et qui devait conduire fatalement à la guerre? Toutes les prétentions de la Russie ont trouvé en lui un champion tellement chaud, tellement dévoué, que le général Ignatief a pu se taire, à la conférence de Constantinople, heureux d'avoir un porte-voix aussi docile et aussi retentissant.

On méconnaît le rôle joué par la France dans les événemens qui ont précédé la guerre turco-russe, lorsqu'on parle de la prétendue inaction de la politique française jusqu'au congrès de Berlin. Le fait est que, depuis 1871, la politique de la France n'a jamais été aussi active qu'elle l'était à cette époque. La manière éclatante dont nous nous étions relevés en quelques années, dont nous avons refait nos finances, dont nous avons, sinon réorganisé notre armée, au moins restauré notre matériel militaire et couvert nos frontières d'une ligne continue de fortifications, avait excité autour de nous de grandes jalousies, de profondes méfiances. L'Allemagne, étonnée de nous voir si pleins de force et de vie, commençait à craindre de n'avoir pas assez abusé de sa victoire. Dans l'éblouissement de ce rapide redressement de la France qui se soulevait sur ses membres blessés et recommençait à marcher comme avant la lutte, chacun se demandait si le Dieu de la guerre s'était aussi nettement prononcé contre elle qu'on avait pu le croire, si les dés de fer du destin nous avaient condamnés aussi définitivement qu'on se l'était imaginé. Situation des plus graves, qui nous exposait aux plus terribles dangers! A coup sûr, une prudence même excessive, un recueillement même exagéré se fussent compris en de pareilles circonstances. Mais les hommes d'état d'alors n'étaient pas plus que M. Thiers, pas plus que le prince Gortchakof, convaincus que le suicide est le seul moyen d'éviter les aventures. Je n'ai point à juger la conduite qu'ils ont suivie : il me suffit de montrer qu'elle ne ressemble en rien à celle qu'on leur prête, et que, bonne ou mauvaise, elle n'inspirait pas des terreurs pusillanimes dont on voudrait faire le dernier mot de leur sagesse. Ce qu'on a appelé spirituellement *la politique des Danichef* triomphait en France. La Russie était étonnamment populaire; on la louait dans les livres;

on croyait la peindre dans les romans, on l'applaudissait sur les théâtres; on la secondait dans les négociations diplomatiques. A la conférence de Constantinople, on se chargeait de parler pour elle, de faire ses affaires avec plus de zèle qu'elle n'aurait pu en déployer elle-même. Pendant ce temps, l'Allemagne grondait. Chaque été ramenait des menaces de guerre; une fois même ces menaces furent si directes, si pressantes que l'Angleterre et la Russie durent intervenir rapidement et énergiquement. On a dit au sénat que, grâce au système d'anéantissement politique pratiqué par les cabinets de droite, nous avons traversé sans trouble la crise d'agitations très grave causée dans toute l'Europe par la lutte engagée entre la Russie et la Porte ottomane. Rien n'est moins exact. Il suffit d'avoir quelque mémoire pour se rappeler combien de fois nous avons été à la veille de la guerre, et par quels secours nous y avons échappé. Ces secours seraient-ils allés jusqu'à une alliance? La Russie, en cas de lutte, aurait-elle fait cause commune avec nous? Encore une fois, je n'ai pas à le rechercher, car ce serait en dehors de mon sujet. Je me borne à constater que, depuis le congrès de Berlin, c'est-à-dire depuis l'époque où nous avons renoncé à faire à la Russie des coquetteries plus ou moins utiles, où nous nous sommes unis à l'Angleterre, où nous avons marché d'accord avec elle, nous n'avons pas eu une seule alerte, la paix n'a pas risqué une seule fois d'être ébranlée. La raison de ce changement est facile à expliquer. Malgré nos protestations de recueillement, la force intérieure dont nous avions fait preuve en nous relevant si vite de nos désastres, ne pouvait manquer de faire autour de nous et sur nous une vive impression. Un peuple a toujours besoin de dépenser son énergie et sa fortune. Il s'agissait donc de savoir si nous essaierions de les dépenser sur le continent, c'est-à-dire si nous les consacrerions à reprendre les positions que la guerre allemande nous avait fait perdre, ou si, à l'exemple de la Russie, après 1856, nous en ferions usage dans des entreprises maritimes et colonisatrices, qui ne risqueraient pas de nous mettre de nouveau en lutte avec la nation dont nous venions d'apprendre si durement à apprécier la formidable puissance militaire. Personne n'admettait que nous puissions les laisser perdre, parce que personne, après les preuves de vitalité que nous avons données, n'admettait que nous fussions morts. On nous observait donc de toutes parts avec une grande attention. Suivant l'attitude que nous allions prendre, on allait juger de nos projets. A tort ou à raison, nous nous sommes rapprochés ostensiblement de la Russie. Il n'en fallait pas davantage pour décider l'opinion de l'Allemagne. La Russie ne saurait être pour nous qu'une alliée de guerre, par l'excellente raison que nous avons peut-être des ennemis, mais que nous n'avons pas d'intérêts communs. Si nous nous

unissions avec elle, ce ne serait que pour menacer quelqu'un, ou pour repousser la menace de quelqu'un. De là les appréhensions et les colères qui se sont manifestées à Berlin chaque fois que depuis 1870, il nous est arrivé de faire des avances à la Russie ou d'en recevoir d'elle. Il était impossible qu'on ne nous prêtât pas des intentions hostiles et qu'on ne cherchât pas à les prévenir. Ce qui nous est arrivé avec la Russie nous serait arrivé d'ailleurs avec toute autre puissance. Dans l'état actuel de l'Europe, nous ne pouvions entretenir des relations d'entente intime qu'avec une seule nation : l'Angleterre. L'Autriche est tellement inféodée à l'Allemagne que, si nous tentions de nous rapprocher d'elle, nous inspirerions à Berlin les plus graves soupçons. L'Italie est notre rivale sur la Méditerranée. S'allier à l'une ou à l'autre eût été montrer que nous étions prêts à faire les plus grands sacrifices ou à courir les plus grosses aventures en vue d'une action qui aurait été nécessairement belliqueuse.

Le congrès de Berlin a mis un terme à toutes les démarches qui nous donnaient l'apparence de préparer une alliance en Europe pour une politique assurément défensive, mais qu'on se plaisait à regarder comme offensive. Imitant avec habileté l'exemple de la Russie après la guerre de Crimée, M. Waddington chercha les moyens de compenser les pertes que nous avions faites sur nos frontières, et que nous ne pouvions pas réparer directement. Ce moyen était facile à trouver. Sans doute nous n'avions pas une Asie à conquérir, mais la France a présenté toujours un double caractère : celui de nation continentale et celui de nation méditerranéenne. Vaincue sur le continent, la Méditerranée lui restait. En tournant de ce côté sa politique, elle rassurait ceux qui craignaient de lui voir poursuivre en Europe des projets de revanche immédiate ou de vengeance prématurée. Elle montrait qu'elle était sincèrement résolue à se recueillir, puisqu'elle employait ses forces à des entreprises où il était difficile qu'elle rencontrât l'Allemagne non-seulement comme ennemie, mais même comme rivale. L'Allemagne, en effet, n'a pas d'intérêts directs sur la Méditerranée, et si son alliée, l'Autriche, nourrit de grandes ambitions orientales, c'est dans la presqu'île des Balkans, non en Asie et en Afrique, que se portent ses vues. L'Asie et l'Afrique étaient donc ouvertes devant nous ; nous n'avions à y compter réellement qu'avec l'Angleterre. Or, quoi qu'on en ait dit, quoi qu'en disent encore tant de personnes des deux côtés de la Manche, nos intérêts et ceux de l'Angleterre, dans l'Orient asiatique et africain, loin d'être opposés, sont absolument identiques. Pour des causes diverses et à des degrés différents, nous exerçons, les Anglais et nous, en Asie-Mineure, en Syrie, en Égypte, une influence considérable et qui ne saurait que s'accroître chaque jour. Mais comme

nous n'avons, ou du moins comme nous ne devrions avoir ni les uns ni les autres des vues de conquêtes particulières, comme l'Orient est assez vaste pour nous contenir tous, comme sur aucun point la nature des choses ne nous y met en antagonisme, rien ne nous est plus facile que d'y rester d'accord, à la condition de comprendre mutuellement les avantages de cet accord. Lord Beaconsfield et M. Waddington les avaient compris à Berlin. Ce dernier avait eu, il faut en convenir, quelque mérite à le faire. Le congrès de Berlin s'était terminé, on se le rappelle, par le feu d'artifice de la prise de Chypre. Tout le monde en était quelque peu abasourdi et scandalisé. M. Waddington eût pu perdre la tête et se brouiller avec l'Angleterre, mais il connaissait Chypre ainsi que le reste de l'Orient. Aussi, sans se scandaliser outre mesure de l'occupation d'une île dépourvue de ports, et qui n'avait joué un grand rôle qu'à l'époque où de simples galères remplaçaient les cuirassés d'aujourd'hui, profita-t-il précisément de cette prise de Chypre, qui risquait de créer entre l'Angleterre et nous une inimitié éternelle, pour imposer à l'Angleterre sinon une alliance, au moins une amitié dont nous devons tirer les meilleurs fruits. Il n'adressa aucune remontrance à lord Beaconsfield sur son ambition envahissante, mais il lui demanda, en échange de Chypre, de reconnaître tous nos droits sur la Méditerranée. Faisant en quelque sorte le tour de cette mer qu'on a appelée quelquefois française, il exigea et obtint que notre protectorat religieux sur les lieux saints, c'est-à-dire notre ingérence constante dans les affaires de Syrie, fût proclamé par un article du traité de Berlin, et qu'un texte diplomatique consacraît des traditions qui ne reposaient sur aucune loi, sur aucun traité. Passant de là en cette Égypte que les Anglais gouvernaient seuls à cette époque, il nous fit donner une part égale à la leur et établit un *condominium*, aujourd'hui détruit, qui nous aurait permis, si nous l'avions voulu, de garantir le pays contre toute conquête; enfin, arrivant en Tunisie, où les Anglais avaient été constamment nos rivaux, il reçut la promesse écrite qu'ils ne se mêlèrent plus des affaires tunisiennes et qu'ils nous les laisseraient régler, à l'occasion, comme nous l'entendrions. C'étaient là, sans aucun doute, de grands avantages. Et ce qu'il y avait d'heureux, c'est qu'ils étaient obtenus sans concessions compromettantes de notre part, c'est qu'ils n'effrayaient personne, c'est qu'au contraire ils paraissaient être une garantie de notre sagesse et de notre modération. L'Allemagne, qui avait longtemps redouté notre liaison avec la Russie, nous vit avec plaisir entrer en relations cordiales avec l'Angleterre. C'était une preuve que les mauvais desseins qu'elle nous avait prêtés n'existaient pas ou n'existaient plus. Nos rapports avec le gouvernement de Berlin, jusque-là assez tendus, devinrent aussitôt plus faciles; et, chose remarquable! en deve-

nant plus faciles, ils devinrent aussi plus dignes. Nous avons été obligés de faire des démonstrations de bonne volonté assez humiliantes du temps où l'on nous soupçonnait des pensées hostiles. Du moment que ces soupçons étaient effacés, rien ne nous empêchait de reprendre une attitude plus fière. Depuis le congrès de Berlin, il n'y a pas eu un seul froissement entre l'Allemagne et nous, quoique jamais nous n'ayons évité un conflit par une faiblesse. Cela tient certainement à la correction de notre politique qui, tout occupée en Orient, n'a commis aucune imprudence sur le continent; mais cela tient aussi à notre union avec l'Angleterre. Cette union nous donnait une force incontestable. Isolés, nous ne pouvons qu'entrer en hostilité avec l'Allemagne ou qu'être à sa merci, comme les puissances qui gravitent autour de l'alliance des trois empires; appuyés sur l'Angleterre, notre situation devenant différente, elle nous permettait d'être bien vus à Berlin sans nous y abaisser au rôle de subordonnés. Depuis le congrès de Berlin jusqu'à ces derniers temps, je le répète, aucune menace de guerre n'est venue nous troubler. Nous avons maintenu la paix avec dignité, nous l'aurions maintenue peut-être sans l'Angleterre; mais, sans elle, l'aurions-nous maintenue avec dignité?

On a beaucoup disserté sur le caractère de notre entente avec l'Angleterre, on a contesté que ce fût une alliance formelle: on a eu raison. Néanmoins, s'il n'y avait pas alliance, il y avait quelque chose, qu'on me passe le mot, qui y ressemblait de très près. On a dit au sénat: « L'alliance entre deux grands peuples, c'est un ensemble d'engagemens réciproques par lesquels ils s'obligent à consacrer toutes leurs forces sociales, politiques, militaires à la poursuite d'un grand but et d'un but déterminé. » On a rappelé ensuite qu'il y avait eu une alliance entre la France et l'Angleterre en 1831 pour la défense des principes constitutionnels menacés par la ligue des puissances du Nord; qu'il y en avait eu une autre en Crimée pour la résistance aux ambitions de la Russie: puis l'on a ajouté: « Dans l'état actuel de l'Europe, où est le grand but, le but déterminé que nous pouvons poursuivre avec l'Angleterre? » La réponse est facile: ce but est en Orient; il est tout aussi précis, tout aussi net que celui qui nous a fait entreprendre la guerre de Crimée. Pendant que d'autres puissances s'avançaient en Orient par la guerre et par la conquête, la France et l'Angleterre s'étaient unies pour y répandre, dans la mesure du possible, la paix et la liberté. En soutenant, comme elles s'y sont appliquées tout d'abord, les petites nationalités libérales, la Roumanie et la Grèce, elles faisaient contrepoids à l'envahissement des nationalités slaves, qui ne sont que les instrumens dociles d'un despotisme mal déguisé. Elles accomplissaient une œuvre

du même genre en Égypte, où elles avaient détruit la tyrannie et où elles implantaient, avec un gouvernement régulier, avec une bonne administration, une civilisation libérale et émancipatrice, lorsqu'une révolte militaire impossible à prévoir est venue remettre en question tout le bien qu'elles y avaient réalisé. En servant la cause de la liberté en Orient, elles y défendaient leurs propres intérêts; elles veillaient sur l'Asie-Mineure, sur la Syrie, sur l'Égypte, sur toutes les provinces où il leur est nécessaire de maintenir leur influence. Si la régénération administrative qu'elles avaient tentée en Égypte avait réussi, qui sait? l'exemple aurait peut-être exercé une action décisive sur la solution de la question d'Orient, et dans bien des parties de l'empire ottoman, l'action civilisatrice aurait rendu l'action militaire inutile. Cet espoir n'existe plus; mais il était naturel de le concevoir.

Et ce n'était point seulement en Orient, après tout, que l'union de la France et de l'Angleterre était utile au triomphe ou, du moins, au maintien de la liberté. Non, sans doute, il n'y a pas de sainte-alliance, il n'y a pas de ligue des puissances du Nord contre les principes constitutionnels : est-on bien sûr cependant qu'il n'y ait pas, qu'il ne puisse pas y avoir, sinon pour les principes constitutionnels, au moins pour certaines libertés, des heures de crise menaçante? N'a-t-on pas entendu parler quelquefois de lois internationales, de garanties cosmopolites dont la mise en pratique imposerait à toutes les nations européennes un régime qui ne serait pas absolument libéral? Unie à l'Angleterre, la France a pu et pourrait encore refuser de prendre chez elle des mesures contraires aux principes de ses institutions; seule, en sera-t-il de même? L'Europe entière a des assemblées, le mécanisme des gouvernements libéraux a été transporté partout; cependant il n'y a que l'Angleterre, la France, et peut-être l'Italie, qui soient des nations tout à fait parlementaires, des nations où les chambres gouvernent, où le pays, qui nomme les chambres, possède réellement la souveraineté. On sait quelles théories l'Allemagne professe sur le gouvernement des chambres; on sait ce qui se dit à Berlin sur l'union nécessaire de toutes les monarchies contre l'envahissement des assemblées. Je ne veux point insister; mais, bien que nous soyons très loin de 1831, il ne me semble pas que l'accord des deux plus grandes nations libérales de l'Europe, marchant la main dans la main en Orient et en Occident, fût un fait aussi inopportun qu'on semble le croire, ni qu'il se fût maintenu longtemps sans exercer sur la politique générale une grande et féconde influence.

II.

Pour se rendre compte de la valeur, pour apprécier la portée de la politique inaugurée au congrès de Berlin, et si malheureusement abandonnée dans ces derniers mois, on ne doit pas perdre de vue le double rôle de la France dont je parlais tout à l'heure, comme puissance continentale et comme puissance colonisatrice. C'est un préjugé presque universel parmi nous que d'attribuer à la France un défaut absolu d'aptitudes pour la colonisation. L'histoire en démontre la parfaite fausseté. A la fin du xvii^e et au commencement du xviii^e siècle, notre pays possédait un magnifique empire colonial : il avait le Canada, la Louisiane, Saint-Domingue, les Indes, et tout semblait faire supposer que ces admirables possessions prendraient entre ses mains le plus grand essor. Elles ont été perdues cependant ; mais pourquoi ? mais comment ? Si l'on étudie l'histoire avec quelque attention, on reconnaîtra que nos colonies, comme l'a dit fort justement M. Paul Leroy-Beaulieu, ont été la rançon de nos échecs continentaux. Après avoir, vers la fin du xvii^e siècle, conquis en Europe des frontières solides qui suffisaient à sa puissance comme à sa sécurité, la France aurait dû n'exercer son influence sur le continent que pour le maintien de la paix et de l'équilibre général, consacrant toutes ses forces, employant toute son énergie à la mise en valeur des superbes territoires qu'elle occupait dans les deux mondes. Si elle avait ainsi compris sa mission historique, elle tiendrait aujourd'hui sur toutes les mers la place qu'y tient l'Angleterre et, comme elle a été plus favorisée que celle-ci par la nature, ses richesses seraient encore plus grandes, sa prospérité plus éblouissante que les siennes. Par malheur, elle s'est engagée dans une voie bien différente. La politique continentale a prévalu ; pendant deux cents ans, elle nous a tellement absorbés que nous n'avons presque pas fait attention à la perte de notre domination coloniale. En avons-nous du moins tiré quelque profit ? Non ! Deux siècles de luttes glorieuses, entremêlées de victoires comme aucune autre nation moderne n'en a remporté, ont laissé, en fin de compte, la France diminuée dans ses frontières, compromise dans son prestige, presque atteinte dans sa vitalité. Il y a là, ce semble, une leçon dont il serait insensé de ne pas profiter. Nos récentes défaites nous condamnent à ne pratiquer sur le continent qu'une politique défensive : n'est-ce pas l'occasion de se rappeler que nous avons été, que nous pouvons toujours être un grand peuple colonisateur et de réparer la faute impardonnable que nous avons com-

mise durant les deux derniers siècles? Il faut le dire à l'honneur de la restauration et du gouvernement de juillet : placés dans des circonstances à peu près semblables à celles où nous nous trouvons aujourd'hui, ils ont senti que la paix devait être leur seul but en Europe, et ils ont profité de cette paix pour s'emparer en Afrique d'une colonie qui, à bien des égards, vaut celles que nous avons perdues en Amérique et en Asie. Grâce à cette sage conduite, ils nous ont assuré sur la Méditerranée une situation exceptionnelle en même temps qu'ils laissaient s'user sur le continent les coalitions dirigées contre nous; de sorte que l'empire, à son début, héritant des avantages de leur politique, a pu, avec le concours de l'Angleterre, donner le coup de grâce à la sainte-alliance dans cette campagne de Crimée qui avait rendu la France maîtresse de l'Europe et qui lui aurait valu d'immenses avantages si elle avait su poursuivre la politique à laquelle elle devait un premier succès aussi éclatant. C'est cet exemple que devrait suivre la république pour se montrer digne d'être regardée comme un grand gouvernement. En présence du mouvement général qui entraîne le monde, la France ne saurait demeurer stationnaire sans se préparer un avenir d'abaissement qui la réduirait au rôle des puissances secondaires de l'Europe. Au commencement du xx^e siècle, la Russie comptera cent vingt millions d'habitans occupant en Europe et en Asie des espaces presque sans bornes; près de soixante millions d'Allemands, appuyés sur trente millions d'Autrichiens, domineront le centre de l'Europe; cent vingt millions d'Anglo-Saxons, établis sur les plus belles parties de la terre, y répandront leur langue, leurs mœurs, leur civilisation. Est-il possible que la France seule renonce à ses glorieuses destinées? Est-il possible qu'elle laisse à l'Italie, dont les ambitions juvéniles ont peine à se contenir, à l'Espagne, qui semble sur le point de retrouver son vieux génie colonial, le soin de représenter les races latines dans la grande lutte pour la conquête du globe? Est-il possible qu'enfermée dans ses frontières diminuées, satisfaite de sa médiocre fortune, elle abdique toute pensée d'expansion, tout désir d'influence au dehors?

Peut-être devrait-elle, en effet, prendre ce parti, s'il était vrai qu'elle n'eût aucune aptitude pour la colonisation. Mais son passé contredit cette affirmation téméraire. Un pays qui avait fait le Canada, la Louisiane, Saint-Domingue, qui avait inventé le système d'administration et de gouvernement que les Anglais suivent encore aux Indes, est, quoi qu'on en dise, un pays colonisateur. L'Algérie conquise et organisée en un demi-siècle prouve que nous ne sommes pas inférieurs à nos pères, que nous pouvons les égaler et les surpasser. La France a plus que jamais des esprits entreprenans, des

aventuriers hardis qui lui ouvrent la voie pour des expéditions lointaines : des hommes comme Francis Garnier, comme Dupuis, comme Savorgnan de Brazza n'ont ni moins d'audace, ni moins de bonheur que Cavelier de la Salle. A la vérité, il ne suffit pas de découvrir des pays inconnus, il faut encore les peupler; or il est certain que notre population croît avec une lenteur désespérante. Mais n'est-ce pas le manque de débouchés qui l'empêche de se développer? La production d'hommes est faible, parce que la demande d'hommes l'est aussi; elle deviendrait plus active si de grandes colonies réclamaient sans cesse des bras pour la culture, pour le commerce, pour l'industrie. Le véritable nerf de la colonisation moderne, ce ne sont point d'ailleurs les émigrants, ce sont les capitaux, et la France en possède tellement qu'elle les compromet sans cesse dans les entreprises les plus aventureuses. On peut estimer à 20 ou 25 milliards les sommes qu'elle a disséminées dans l'univers; chaque année, ce chiffre s'accroît d'un milliard au moins. Il y a là un merveilleux, un incomparable élément d'influence extérieure. De plus, la France est peut-être le pays du monde qui possède le plus grand nombre d'administrateurs habiles, d'ingénieurs hardis, d'organiseurs émérites, qui ne demandent qu'à porter au loin leurs capacités, dont la métropole n'a plus besoin. N'est-ce pas elle, en effet, qui a accompli les plus grands travaux publics extra-européens de ce siècle? n'est-ce pas elle qui a percé l'isthme de Suez, qui perce l'isthme de Panama? n'est-ce pas elle que toutes les petites nations orientales demandent des instructeurs financiers, administratifs, politiques? n'est-ce pas elle qui fait ou qui a fait surtout leur instruction matérielle et morale?

Rêver pour la France, au nord de l'Afrique, un rôle semblable à celui que l'Angleterre joue aux Indes et la Russie dans le centre de l'Asie, n'est donc point une utopie. Mais pour que ce rôle puisse être rempli, ce n'est pas seulement en Algérie et en Tunisie que notre action doit s'exercer. Nos colonies d'Afrique sont arabes et musulmanes; or, l'Orient est l'origine et le centre de tous les mouvements qui agitent l'islamisme. Au reste, nous possédons en Orient, sinon des colonies au sens propre du mot, au moins des établissements politiques, commerciaux, industriels, qui valent bien des colonies. Il serait absurde de songer à faire des conquêtes nouvelles si nous ne savions pas préserver celles que nous avons déjà faites. Une des preuves les plus indéniables du génie d'expansion de la France, c'est l'œuvre d'assimilation que nos ancêtres ont accomplie en Orient. On peut dire sans rien exagérer que la moitié de l'Orient est française par les idées, par les mœurs, par les sentiments, par le langage. « On oublie, s'écriait récemment M. Wad-

dington au sénat, qu'en dehors de la France continentale il y a ce prolongement de la France que nous trouvons sur toutes les plages de l'Orient, dans toutes les échelles de la Méditerranée. Je rappellerai que le patriotisme qui consiste simplement à voir ce qui est autour de nous, ce qui est en France, est un patriotisme incomplet ; je rappellerai qu'il faut quelquefois être sorti de son pays, avoir voyagé à l'étranger, avoir été longtemps loin des rives de la France, s'être abrité avec bonheur sous le pavillon d'un consul dans quelque ville de l'Orient, ou avoir salué avec fierté la flamme flottant au mât d'un navire sur une mer lointaine. » On ne saurait mieux dire, mais il convient d'ajouter que sur toutes ces plages, que dans toutes ces échelles où l'on rencontre un prolongement de la France, où l'on s'abrite avec bonheur sous le pavillon des consuls, où l'on salue avec émotion la flamme tricolore des navires, on se sent tellement chez soi qu'on a peine à croire qu'on ait quitté la patrie. Tout est imprégné du génie de cette vieille France que les démagogues peuvent bien calomnier, mais qui a fait des choses assez belles, assez nobles, assez durables pour braver devant l'histoire leurs ignorans dédains. Elle avait conquis moralement l'Orient, elle l'avait conquis si fortement qu'elle nous a laissé dans les contrées qui sont la clé du commerce asiatique, dans le beau pays où le canal de Suez mêle les eaux de la Mer-Rouge à celles de la Méditerranée, dans les régions fertiles où l'Euphrate coule vers le Golfe-Persique et les mers asiatiques, en Égypte, en Syrie, et plus haut, en Asie-Mineure, une influence prépondérante dont nous aurions pu, dont nous pourrions encore nous servir pour nous placer au premier rang des peuples auxquels l'avenir de l'Asie appartient. Sur toutes les grandes routes du commerce, sur toutes les grandes voies politiques, elle avait planté notre drapeau. Par son action bienfaisante et civilisatrice, elle avait acquis l'amitié, le dévouement des populations, — aussi bien des populations musulmanes que des populations chrétiennes. Et c'était là l'immense utilité de cette œuvre de l'assimilation morale de l'Orient, considérée comme le prélude nécessaire de nos entreprises africaines. Pour nous assurer en Algérie, en Tunisie, une domination pacifique, croit-on qu'il fût indifférent que l'Orient subît notre influence, et surtout qu'il fût heureux de la subir ? On sait quelles ramifications profondes, quels liens étroits unissent les sociétés multiples qui, dans le monde musulman, relient entre elles des populations vivant sous des régimes divers, sous des gouvernemens différens. Tous les mots d'ordre qu'on entend retentir dans le monde arabe partent du Caire et de Damas, ou du moins y passent. C'est pourquoi, si nous voulons que l'Algérie et la Tunisie soient calmes, il faut que la France soit

crainte, soit respectée, soit aimée à Damas et au Caire, comme elle l'était hier, comme, je l'espère, elle le sera demain, — mais comme, hélas ! elle ne l'est pas aujourd'hui.

Si tels sont les caractères, si tel est le but de notre action en Orient, on s'explique sans peine qu'elle s'accordât parfaitement avec l'action de l'Angleterre. Ni l'Angleterre ni nous n'avions de pensée de conquête. Nous avons, l'une et l'autre, un besoin d'influence, nous pour diriger le mouvement musulman dans le monde arabe, l'Angleterre pour le diriger dans les Indes, et en même temps pour garder les points stratégiques qui, depuis le canal de Suez et la vallée de l'Euphrate, conduisent directement dans l'Océan-Pacifique et dans la mer des Indes. Quelle que soit l'infériorité de notre colonie de Cochinchine comparée à l'empire indien, elle nous donnait sous ce dernier rapport un intérêt de même ordre, quoique d'un moindre degré que celui de l'Angleterre. De là la possibilité d'un accord, d'une entente intime qui ne s'est point démentie pendant trois ans, et que seuls, il faut bien le reconnaître, nous venons de dénoncer. Une raison supérieure, comme disent les philosophes déterministes, *nécessitait* l'union de la France avec l'Angleterre. Si les deux pays s'engagent en Orient dans une voie contraire, un jour ou l'autre un choc éclatera inévitablement entre eux. Or se figure-t-on ce que serait ce choc, quels désastres il pourrait amener ? La France et l'Angleterre sont les deux plus grandes puissances financières, maritimes et commerciales du monde ; toute la fortune de l'Europe est en quelque sorte entre leurs mains. Supposons qu'elles viennent à se combattre, jamais catastrophes matérielles n'auront été plus grandes ; il n'est pas une seule puissance européenne qui n'en sentit le contre-coup et qui n'en fût en partie ruinée. Il pourrait en résulter la destruction de presque tout le matériel commercial de notre continent. De là pour la France et pour l'Angleterre l'obligation de ne jamais entrer en lutte. Dans leur accord en Égypte, l'intérêt financier avait fait taire les rivalités politiques, et quelque mépris qu'on affecte aujourd'hui pour l'intérêt financier, c'était assurément un grand service qu'il avait rendu à la civilisation. Les forces économiques ont leur noblesse, elles peuvent avoir leur moralité. La richesse qu'on prétend dédaigner mérite pourtant quelque estime lorsqu'elle fait taire la jalousie, lorsqu'elle inspire la paix, la concorde, l'esprit de conciliation. Nous venons de nous donner les torts les plus graves envers l'Angleterre en Égypte, nous l'avons délaissée au moment du péril, à l'approche de l'ennemi, nous avons déserté notre place auprès d'elle. Qu'en résultera-t-il ? Ayant été seule à la peine, voudra-t-elle être seule au triomphe ? notre alliance sera-t-elle rompue ? faut-il désormais y renoncer ? Tout est

possible. Néanmoins l'Angleterre fera bien de réfléchir avant de céder à un mouvement de dépit ou à une pensée d'orgueil qui pourrait lui être plus tard aussi funeste qu'à nous. S'emparer du canal de Suez serait de sa part une grande imprudence. Si prépondérante que soit sa part dans le trafic du canal, celle de plusieurs autres grandes puissances est trop considérable, elle peut s'accroître trop rapidement pour que la possession de l'isthme par la Grande-Bretagne seule soit jamais acceptée sans opposition, ou du moins sans arrière-pensée. De plus, le canal est une voie militaire qu'il est par conséquent impossible de neutraliser. Il doit rester ouvert à tout le monde, sauf en cas de guerre où chacun est évidemment maître d'essayer de s'en réserver le monopole. Sans doute, la tentation est forte pour l'Angleterre de s'y établir tout de suite et à tout jamais en maîtresse unique et absolue. Mais qu'elle y prenne garde ! elle s'exposera à des représailles singulièrement dangereuses. L'isthme de Suez n'est point unique ; il y en a cinq ou six qui, s'ils ne sont pas percés, le seront dans quelques années : l'isthme de Panama, l'isthme de Corinthe, l'isthme de Kraa dans la presqu'île de Malacca. Le régime auquel on soumettra le canal de Suez servira de précédent pour tous ces canaux futurs. « Si, a dit avec raison M. Paul Leroy-Beaulieu, si sous le prétexte qu'elle est la puissance dont le pavillon tient le plus de place dans le trafic du canal de Suez, l'Angleterre veut mettre la main sur l'isthme égyptien et s'en constituer la propriétaire, on peut être assuré qu'un an ne se passera pas avant que le cabinet de Washington émette la même prétention au canal de Panama. Il est donc de l'intérêt de l'Angleterre de se montrer prudente et modérée à Suez, afin de ne pas constituer aux États-Unis des droits exclusifs sur le canal de Colombie. Le canal de Panama aura en effet un jour une importance à peu près égale, certains disent supérieure, à celle de Suez. Il mettra en communication les deux rives de l'Amérique britannique ; il reliera l'Angleterre à la Nouvelle-Zélande et à la partie orientale de l'Australie. Cela vaut bien la peine qu'on y pense d'avance. »

Prêcher la modération aux forts est toujours une entreprise délicate. Il semble pourtant que l'Angleterre ait de bonnes raisons pour ne pas abuser de sa victoire à Suez. Quant au Caire, pourquoi voudrait-elle y dominer seule ? Elle n'y a qu'un intérêt indirect, celui de l'action musulmane ; or cet intérêt est très inférieur au nôtre, car c'est surtout dans le monde arabe que la mosquée d'El-Azar étend son influence. Elle y a aussi un intérêt de civilisation et de progrès ; mais l'exemple du contrôle franco-anglais n'a-t-il pas prouvé que c'était avec nous qu'elle était en mesure d'assurer à

l'Égypte un régime de liberté? Au reste, quoi qu'il arrive, nous nous sommes enlevé le droit de lui adresser des reproches. En rompant notre accord avec elle à l'heure même où il aurait dû devenir efficace, en refusant d'envoyer quelques milliers d'hommes combattre à ses côtés, nous avons mérité qu'elle perdît toute confiance en nous. Dieu nous préserve de l'accuser de trahison, de reprendre maladroitement le refrain démodé sur la perfide Albion! Il n'a que trop retenu chez nous depuis quelques mois. Pour excuser notre inexcusable faiblesse, on a soutenu que l'Angleterre nous avait toujours trompés. On est remonté jusqu'au Mexique, jusqu'à l'affaire des duchés danois. Il paraît qu'au Mexique, les Anglais ont manqué à tous leurs engagements envers nous, parce qu'ils ont refusé de nous accompagner dans la folle équipée d'où nous sommes sortis humiliés et moralement vaincus. Rien n'est moins exact. Les Anglais étaient partis avec nous pour le Mexique, mais en déclarant hautement, en inscrivant en termes formels dans les conventions, qu'ils n'y allaient que pour assurer la reconnaissance des intérêts de leurs nationaux, que pour s'emparer, en guise de garanties, des ports et des lignes de douane. Faut-il s'étonner qu'ils nous aient quittés, lorsque brusquement, avec la plus outrecuidante légèreté, nous avons en quelque sorte tiré un empereur de nos bagages et annoncé que nous allions créer un empire dans un pays où, suivant la belle expression de Berryer, nous ne possédions d'autre terrain que celui qui était compris entre les roues de nos canons? Les Espagnols étaient aussi venus au Mexique avec nous : ils ne passent pas pour un peuple perfide, et pourtant ils ont fait comme les Anglais : en quoi du reste ils étaient moins sincères qu'eux, car ils s'étaient mis en campagne avec le vague espoir de donner également un empereur au Mexique, et c'est le choix du nôtre seul qui leur a déplu. Quant à la question des duchés danois, on ne saurait la traiter en quelques mots. Mais il suffit de se rappeler notre politique après le traité de Paris pour comprendre comment l'Angleterre en est venue peu à peu à se détacher de nous, à perdre toute confiance en notre alliance. J'ai parlé tout à l'heure de la manière dont, au moment même de la signature du traité, nous étions devenus les amis de la Russie. C'est avec elle et contre l'Angleterre que nous avons prétendu émanciper les petites nationalités de la péninsule des Balkans. On sait ce qui en est advenu. « Combien autre eût été le résultat, a dit avec raison M. Klaczko, si cette œuvre se fût accomplie de concert avec l'Autriche et l'Angleterre, si cette dernière puissance y était entrée avec ses capitaux, son esprit d'entreprise et sa volonté tenace! Car, disons-le franchement, ce n'est qu'avec l'accord de l'Autriche, et surtout de l'Angleterre, que la France parviendra à créer en Orient des choses

sérieuses et durables; avec l'aide de la Russie, elle n'y établira jamais que des constructions éphémères, pompeuses, il est vrai, pour un moment, mais qui n'auront aucun fondement solide et finiront tôt ou tard par s'écrouler et aplanir seulement la voie à la conquête moscovite (1). » L'alliance anglaise, rompue par nous en Orient, ne s'est plus retrouvée en Occident lorsqu'ont surgi les affaires de Pologne et plus tard la crise des duchés danois. A coup sûr, dans ces graves circonstances, l'Angleterre n'a point été sans reproches; mais la première faute n'a-t-elle pas été commise par ceux qui, le lendemain de la guerre de Crimée, ont abandonné l'allié avec lequel ils avaient été victorieux pour tâcher de s'entendre avec le vaincu? Il est impossible de n'être pas frappé de la puissance qu'aurait acquise la France si elle était restée unie à l'Angleterre après le traité de Paris. La Russie était abattue pour longtemps, l'Italie n'existait point encore, l'unité de l'Allemagne ne paraissait être qu'une utopie irréalisable flottant dans les rêveries germaniques de quelques professeurs et de quelques poètes. Les deux grandes puissances libérales de l'Occident étaient maîtresses de l'Europe. Leur division a tout perdu. Aujourd'hui la situation n'est plus aussi belle, à beaucoup près. Même intimement liées, l'Angleterre et la France auront toujours à compter avec les grandes puissances militaires qui se sont formées depuis 1856. Néanmoins leur accord serait encore une garantie inappréciable de paix et de liberté. Aussi ne peut-on s'empêcher d'éprouver une douloureuse émotion à la pensée qu'il peut être rompu par les événemens d'Égypte. Je ne sais si l'Angleterre n'y perdrait pas autant que nous. La manière lente dont elle procède en Égypte, le temps énorme qu'il lui a fallu pour achever ses préparatifs belliqueux ont trahi les faiblesses de son organisation militaire. A quels dangers ne serait-elle pas exposée si elle avait à défendre seule dans la Méditerranée, non plus une citadelle imprenable comme Gibraltar, non plus une île inaccessible comme Malte, mais une grande province ouverte de tous côtés comme l'Égypte? Quant à nous, notre perte serait grande. Désormais isolés en Europe, condamnés à ne pas essayer de sortir de cet isolement sous peine de réveiller tous les soupçons que nos coquetteries envers la Russie avaient soulevés autrefois, ou sous peine de nous mettre à la remorque de nos vainqueurs, nous serions à la merci d'un incident sur le continent, et, non moins malheureux sur la Méditerranée, nous n'aurions aucun appui pour poursuivre en Orient et en Afrique les essais d'expansion qui devaient être la compensation de nos désastres.

(1) Julian Klaczko, *Études de diplomatie contemporaine*, chap. 1^{er}.

III.

Si j'ai réussi à mettre en lumière les avantages de ce que j'appellerai la politique méditerranéenne opposée à la politique continentale, et les bienfaits de l'alliance franco-anglaise, il me reste à expliquer comment ces avantages ont été méconnus par le gouvernement français, comment ces bienfaits ont été repoussés par lui. C'est ici que se pose la question de savoir si la république est capable d'avoir une politique extérieure, ou si elle est condamnée à dépenser tous ses forces à l'intérieur en des œuvres démocratiques plus ou moins utiles, plus ou moins fécondes, mais qui ne lui laissent aucune énergie pour les entreprises du dehors. Si l'on s'en tenait à la démonstration d'impuissance et de faiblesse qui vient de se faire sous nos yeux, certainement la réponse serait négative. Les deux parlemens de France et d'Angleterre se sont séparés presque à la même date, il y a quelques semaines, mais dans des conditions très dissemblables. En Angleterre, le gouvernement, investi de la confiance des chambres et du pays, est resté en possession de pleins pouvoirs pour assurer, au prix d'une action ferme et d'une guerre courageusement acceptée, les intérêts vitaux de la nation. Nos voisins ont mis longtemps à se rendre compte de la gravité des événemens d'Égypte et à prendre la résolution d'y porter remède; ils sont partis tard, mais ils sont bien partis. Le jour où ils ont été convaincus de la nécessité d'une action vigoureuse, il s'est produit chez eux un fait remarquable : le ministère Gladstone, fortement ébranlé par la crise irlandaise, affaibli par la perte de quelques-uns de ses membres les plus populaires, a été subitement consolidé; les conservateurs ont cessé de lui faire opposition; lord Salisbury n'a pu les décider à la lutte; en présence d'une complication extérieure, tous les partis se sont unis pour donner au gouvernement l'autorité morale et la force matérielle dont la cause nationale avait besoin. Au même moment, un phénomène inverse se produisait chez nous : un ministère qui jusque-là avait eu l'appui de la chambre, qui par ses faiblesses mêmes avait mérité l'estime de la majorité, a été abandonné de ses amis les plus fidèles. C'est sur la question extérieure que les divisions parlementaires se sont produites avec le plus d'éclat et ont porté leurs plus tristes fruits. Au lieu de fortifier le gouvernement, chacun s'est appliqué à le miner, à le détruire, ce qui s'est trouvé d'autant plus facile à faire qu'il n'avait rien épargné lui-même pour s'enlever tout prestige au dedans, tout crédit au dehors. Les chambres sont parties sur une crise ministérielle où un cabinet impuissant a été renversé et rem-

placé par un cabinet plus impuissant encore. Sans aucun souci de ce qui se passait en Orient, des conflits terribles qui pouvaient éclater, des pertes irréparables que nous risquions d'y faire, les députés sont allés jouir des délices des vacances, avec la satisfaction du devoir accompli. Ils ont le droit de se reposer en effet; ils ont fait de bonne besogne. Il n'y a plus de gouvernement en France au sens vrai du mot; le pouvoir y est tellement abaissé qu'il n'existe plus qu'à la condition de demeurer dans l'immobilité absolue. Il a reçu la consigne de l'abstention, de l'effacement, de l'anéantissement; il est réluit au nirvana bouddhique: il ne peut vivre qu'à la condition de faire le mort. Débile et exsangue, on ne lui permet qu'une politique débile et sans nerf. Qu'il se garde bien d'entendre les bruits qui résonnent autour de lui! L'écroulement de l'œuvre séculaire de la France en Orient ne doit pas le réveiller de sa torpeur. La chambre l'a endormi au départ, elle veut le retrouver endormi au retour. Peut-être ce rôle de sourd et muet imposé au pouvoir exécutif réalise-t-il l'idéal de nos doctrinaires démocratiques: mais il reste à savoir s'il est compatible avec la sécurité d'un grand pays dont les intérêts sont entremêlés avec ceux du monde entier. Dans tous les cas, le moment est bien mal choisi pour faire l'expérience d'un gouvernement de *Belle au bois dormant*. Il est difficile que quelques esprits chagrins, établissant une comparaison entre ce qui se passe en France et ce qui se passe en Angleterre, entre la conduite d'un pays républicain et celle d'un pays monarchique, ne se demandent pas si les pays républicains sont incapables d'avoir une politique extérieure et si, en ce point du moins, la république n'est pas une forme politique inférieure à la monarchie.

On ne saurait nier, en effet, les terribles inconvéniens du régime parlementaire tel qu'il est compris et pratiqué depuis quelques années chez nous, tel que les radicaux soutiennent qu'il doit être constamment compris et pratiqué sous une république. Nous avons deux chambres, à la vérité; mais on a pu voir tout récemment de quel faible poids l'opinion du sénat sur les affaires extérieures pesait dans la balance des résolutions gouvernementales. Et pourtant le sénat, c'est incontestable, contient un bien plus grand nombre d'hommes connaissant les affaires extérieures que la chambre des députés. Il est peuplé d'ambassadeurs, de diplomates, d'anciens ministres. Son avis presque unanime n'a compté pour rien. Ce sont les caprices changeans de la chambre des députés qui ont décidé de l'attitude de la France. Une majorité mobile, profondément ignorante en matière diplomatique, n'ayant que des notions confuses sur les grands intérêts du pays, et préférant de beaucoup à ces intérêts le triomphe de petites haines, de médiocres rancunes, a proclamé,

sans trop savoir ce qu'elle faisait, l'abdication de la France en Europe et sur la Méditerranée. Peu de jours auparavant, elle avait paru entrevoir la nécessité de garantir l'honneur, de sauver le prestige de la France. Ce n'était qu'une apparence. Dans le redoutable problème qui se posait devant elle, on a dû s'avouer plus tard qu'elle n'avait vu qu'une occasion nouvelle de manifester ses sympathies ou ses antipathies pour telle ou telle personne. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle ne s'est rendu pas compte de la portée de son vote. Il a frappé le ministère de Freycinet, qui n'avait que trop mérité cet échec; mais en même temps il a rendu impossible l'organisation de tout ministère de gouvernement. Aucun des chefs de la majorité n'a consenti à prendre le pouvoir tombé trop bas pour qu'il valût la peine d'être ramassé. Qu'en aurait-il fait? Sous prétexte que la république est un régime de contrôle, on condamne les ministres à n'être que les commis de la chambre; ils ne sauraient prendre la plus simple résolution sans son approbation immédiate; l'initiative vient des députés, qui ont en outre la surveillance de l'exécution; les ministres sont d'inertes instrumens dans la main qui les dirige. Dès lors, il n'y a plus de politique possible. Il faut être sans nul doute partisan du contrôle parlementaire, constitutionnel, exercé sur le pouvoir exécutif par les mandataires du pays, par les représentans du suffrage universel; mais la délégation que le pays donne à ses représentans, ceux-ci la donnent à leur tour au pouvoir exécutif. Tout se réduit à une question de confiance et de responsabilité. Le parlement doit avoir confiance dans le ministère; mais dès qu'il a confiance en lui, il doit aussi le laisser agir sous sa responsabilité. Sans quoi, comment veut-on qu'une puissance étrangère quelconque consente à négocier avec lui? Comment veut-on qu'il y ait des alliances, des engagemens internationaux? Ce n'est point à la tribune, ce n'est point au milieu des orages et des fluctuations parlementaires qu'on peut conduire une négociation diplomatique, profiter avec habileté des circonstances heureuses, écarter les dangers menaçans, montrer la persévérance nécessaire pour atteindre un but déterminé. Ces choses-là se font dans le cabinet d'un ministre, non au sein d'une assemblée turbulente.

Aux conditions que la chambre des députés met à l'exercice du pouvoir, aucun homme politique digne de ce nom ne consentira bientôt plus à s'en charger. Si, dès ses premiers pas, la chambre n'avait rencontré que des ministres tout disposés à obéir à ses caprices et à se soumettre aux variations de son humeur changeante, peut-être eût-elle compris que la fonction d'un gouvernement est la même sous n'importe quel régime et qu'on ne saurait l'abaisser outre mesure.

sans briser les ressorts essentiels de l'état. Peut-être aussi se fût-elle avisée de cette idée très simple qu'en abattant les uns sur les autres les ministères comme des capucins de cartes, on voue la politique de son pays à des soubresauts incompatibles avec toute entreprise tant soit peu sérieuse. Sa conception du pouvoir exécutif est radicalement fautive. Les intérêts des nations, ne se modifiant pas tous les jours, ne peuvent être garantis que par une autorité stable, ayant des traditions, respectant le lendemain ce qui s'est fait la veille, possédant assez de liberté pour parer immédiatement à toutes les difficultés qui se présentent et pour prévenir celles qui menacent de se présenter. Or l'esprit de suite est absolument impossible si les portefeuilles passent sans cesse de mains en mains, au gré des plus légères secousses qui se produisent dans les chambres; et l'initiative l'est encore plus si, avant de mettre un pied devant l'autre, un ministère est obligé de convoquer tous les matins les chambres et de faire mouvoir tous les rouages constitutionnels. Il serait plus simple de se déclarer en permanence et de supprimer le gouvernement. La logique des choses nous poussera, si l'on n'y prend garde, vers cette extrémité. Mais alors il faudra bien renoncer à nouer des relations avec les puissances étrangères; car, étant donnée l'instabilité parlementaire, il n'en est pas une qui pût compter sur nous deux jours de suite. Ce qui s'est passé à propos des affaires d'Égypte est à cet égard fort instructif. M. le duc de Broglie s'est moqué très aisément au sénat des variations de notre politique, changeant non-seulement de ministère à ministère, mais encore, dans un même ministère, chaque fois que les dispositions de la majorité semblaient changer. On a vu M. de Freycinet exprimer trois avis différens dans une seule séance sur la politique de la France? Quoi de plus naturel? M. de Freycinet était le modèle et le type du ministre suivant le cœur des doctrinaires démocratiques. Il ne se piquait point d'opinions personnelles; il se serait fait scrupule d'avoir la moindre initiative, et quant à l'esprit de suite, à Dieu ne plaise qu'il cherchât à en posséder, puisqu'il était l'humble instrument d'une chambre plus mobile que les flots de l'océan! L'œil fixé sur les vents parlementaires, il tournait sa voile vers tous ceux qui soufflaient, de quelque côté qu'ils vinsent. Nord, sud, est et ouest, peu lui importait, pourvu qu'il flottât! Grâce à cette manœuvre, il s'est longtemps maintenu au milieu des tempêtes; un jour pourtant il a chaviré. Ce n'est pas qu'il eût changé de tactique, c'est qu'il s'était trompé sur la direction du vent. Un malheur est si vite fait! Mais l'Angleterre, qui avait cherché à naviguer de concert avec lui, ne pouvait pas s'accommoder de mouvemens aussi disparates. Il faut lui rendre cette justice qu'elle s'y est appliquée

de son mieux, qu'elle y a mis une bonne volonté, une patience étonnantes. En fin de compte, pourtant, lorsque M. de Freycinet a été submergé, il a bien fallu se séparer. La chambre et M. de Freycinet ont rompu l'alliance anglaise. A dire le vrai, ils n'y tenaient pas beaucoup ni l'un ni l'autre, n'en ayant jamais compris l'importance. Il suffisait que l'alliance anglaise fût l'œuvre de deux hommes antipathiques pour que cette alliance le devint également. Mais on voit à quelles conséquences conduit une pareille manière de faire. Si chaque ministère modifie la politique du pays uniquement pour marquer son hostilité envers les ministères précédens, est-il possible d'entreprendre une œuvre quelconque de longue haleine? Or les nations ne grandissent que par les œuvres de longue haleine, car leur vie est heureusement moins courte que celle des ministères; et c'est pourquoi sans quelque fixité dans le gouvernement, sans une solidarité intime entre les pouvoirs successifs, il n'y a pour un pays que décadence certaine, qu'inévitable abaissement.

On s'étonne de l'ignorance profonde, non-seulement du public, mais des hommes d'état en ce qui concerne les questions extérieures. J'ai dit que, pendant sept ou huit ans, personne dans les chambres ne s'en était occupé, qu'on s'en fiait purement et simplement à des spécialistes plus ou moins inspirés. Depuis qu'on les discute, on n'est point encore arrivé, à beaucoup près, à faire l'éducation du pays. Y arrivera-t-on jamais? Il est permis de craindre que non. Un des plus mauvais, mais par malheur un des plus constants travers des démocraties, est le dédain du passé, l'oubli de ses leçons, le mépris de ses exemples. Chez nous, ce travers devient très alarmant. Jadis le parti libéral se faisait un honneur de respecter l'intégrité de notre histoire, d'en montrer l'harmonie générale à travers les agitations profondes qui, dans les temps modernes, en ont précipité le cours sans le changer. C'était une théorie généralement admise, professée avec un incomparable éclat par les grands historiens de la révolution, par M. Thiers, par M. Mignet, que cette glorieuse révolution, en affermissant l'unité de la France, avait achevé, confirmé et non détruit l'œuvre de nos rois. On ne méprisait pas la vieille monarchie. On savait et on avouait qu'elle avait fait notre pays; qu'elle avait peu à peu formé la classe moyenne, celle qui devait en 1789 s'emparer du pouvoir et fonder les libertés publiques, qu'elle avait fixé nos frontières, étendues un instant par les conquêtes de la révolution et de l'empire, mais où nous avons été ramenés, et où plût au ciel que nous fussions restés! qu'elle avait créé au dehors l'immense puissance dont l'héritage, bien que diminué, est encore une des causes principales de notre puissance et de notre fortune. Dans la

conviction que, malgré les plus grandes secousses, les nations restent les mêmes à travers les siècles, conservent le même génie, gardent les mêmes intérêts, on aimait à regarder la révolution française, non comme le commencement d'une histoire nouvelle, mais comme le développement et, en quelque sorte, l'épanouissement de toute notre histoire. De nobles écrivains, d'admirables érudits, mettant leur science et leur génie au service de cette thèse patriotique, allaient rechercher jusque dans les premières assemblées des Francs les origines de nos institutions modernes. Qu'ils eussent tort ou raison, il n'en est pas moins vrai que cette manière de penser avait l'immense avantage de nous apprendre à connaître les éléments permanens de notre puissance nationale et de nous habituer à les respecter. Pour continuer, pour achever l'œuvre de la vieille monarchie, on l'étudiait avec soin ; on se rendait compte de ce qu'elle avait fait, de ce qu'elle nous avait laissé à faire ; en remontant aux racines de la France, on voyait sur quel terrain elles avaient poussé et, par conséquent, sur quel terrain elles pouvaient encore s'enfoncer plus profondément. On a changé tout cela. Des doctrines nouvelles, propagées partout à la faveur des progrès de l'enseignement primaire, apprennent à la jeunesse que la France est née en 1789, — d'autres disent en 1793, — que son histoire avant cette époque n'est qu'un tissu de crimes et d'abominations ; que, tout ce qui s'est fait jusque-là doit être défait ; que, plus la différence entre le passé et le présent sera grande, plus ce dernier sera glorieux. Ce n'est point sans danger qu'une nation antique s'imagine qu'elle vient à peine de voir le jour. Une pareille illusion lui fait perdre rapidement tout ce que les siècles lui ont légué de force et de puissance. Cette rupture violente de ses traditions enlève toute suite à sa politique. Ce dédain de l'expérience la rend légère, inconsidérée, incapable. Elle tombe alors dans toutes les faiblesses et dans toutes les ignorances d'un parvenu. Ce qu'elle gagne au jour le jour ne compense pas l'héritage qu'elle néglige, faute de le connaître. On se propose de donner à nos enfans une éducation civique et, pour commencer, on leur apprend à manier des fusils. Mais à quoi cela servira-t-il si on leur inculque du même coup des idées fausses qui ne leur permettront même pas de savoir, par le rôle qu'a joué leur pays, celui qu'il peut jouer encore ? Qu'on leur enseigne ce que c'est que la France, d'où lui est venue sa place dans le monde, quels sont les droits que son histoire lui a assurés, si l'on veut qu'ils fassent un usage utile des armes dont on charge leurs mains.

Pour ne citer qu'un exemple, mais qui se rattache intimement à mon sujet, des dangers de cette ignorance, ou plutôt de ce dédain des œuvres du passé, n'a-t-on pas vu récemment encore, dans une

commission de la chambre, un ministre annoncer qu'il travaillerait de son mieux à *laïciser* notre influence en Orient, c'est-à-dire à y détruire des siècles de politique habile et persévérante? Pour un parti déjà nombreux, mais qui de jour en jour le devient davantage, c'est une duperie de notre part de maintenir le protectorat catholique que nous exerçons dans les contrées orientales. En faisant consacrer ce protectorat par un article du traité de Berlin, le représentant de la France a commis un acte anti républicain. Protéger des jésuites et des capucins était bon pour la monarchie; la république, qui les expulse de France, a mieux à faire que de les soutenir au-delà de la Méditerranée. Les libres penseurs de la chambre ne peuvent se consoler que le monde entier ne soit pas fait à leur image; ils voudraient du moins se faire partout les champions de l'incrédulité. S'ils pouvaient séculariser le Grand Turc, ils en seraient fort aises; en attendant mieux, ils proposent de ne tenir aucun compte du fanatisme musulman, et plusieurs d'entre eux ont manifesté une confiance absolue dans l'esprit éclairé d'Arabi-Pacha. Mais s'ils admettent dans une certaine mesure l'islamisme, les croyances chrétiennes leur paraissent trop ridicules pour qu'un gouvernement émancipateur comme la république leur donne où que ce soit le moindre appui. Ils exigent donc l'abolition de notre protectorat catholique en Orient, et M. de Freycinet, fidèle agent de leurs prétentions, leur avait promis d'y travailler avec tout le zèle dont il était capable. Qu'à cela ne tienne! Le jour où nous renoncerons au protectorat catholique en Orient, sous prétexte que c'est une institution de la vieille France incompatible avec les principes de 89, il se trouvera assez de puissances pour recueillir notre héritage. Déjà l'Italie, déjà l'Autriche font à Rome les démarches les plus actives en vue d'obtenir du pape qu'il leur confie les droits dont jusqu'ici nous avons eu le monopole. Elles font valoir d'excellens motifs: elles rappellent la manière dont nous traitons chez nous les moines et les couvens; elles montrent notre acharnement à poursuivre contre le cléricalisme une lutte qui n'a ni excuse ni prétexte; elles insinuent d'ailleurs que nous sommes désormais sans force, sans prestige en Orient; que, ne sachant pas y défendre la vie de nos nationaux, à plus forte raison ne saurions-nous y défendre des congrégations; qu'après ce qui vient de se passer en Égypte et l'humiliation de notre drapeau en présence du massacre d'Alexandrie, notre protectorat n'est plus qu'un vain mot. Le pape résiste, parce que, doué d'un esprit politique remarquable, il comprend que, plus nous nous détachons du catholicisme, moins le catholicisme doit se détacher de nous. Il a fait trop de pertes pour avouer encore celle-là! Pourtant il ne faudrait point pousser Léon XIII à bout. Si, pour complaire aux libres

penseurs de la chambre, nous retirons l'ambassadeur accrédité auprès de la cour pontificale; si nous travaillons de plus trop activement, suivant le mot de M. de Freycinet, à *laïciser* notre influence en Orient, le pape sera peut-être un jour tenté de se rappeler qu'après tout il est Italien et d'accepter les propositions de l'Italie. Qu'importe! dirait-on; la plupart des moines d'Orient sont, eux aussi, Italiens; c'est donc une sottise de notre part de les protéger; laissons-les à leur protecteur naturel. Mais comment ne voit-on pas que c'est précisément parce que les congrégations et les clergés d'Orient sont peuplés d'Italiens qu'il importe de les garder sous notre autorité? En les protégeant, nous les absorbons, nous les empêchons de faire campagne pour leur pays, dont, sans cela, ils favoriseraient très efficacement les visées entreprenantes; comme ils ne peuvent rien sans nous, comme dans toutes leurs relations avec les autorités indigènes ils sont obligés de passer par notre intermédiaire, il est impossible qu'ils abusent de leur influence, qui est immense, au profit de leur patrie. En réalité, notre protectorat est une tutelle, un frein. On ne saurait croire d'ailleurs le prestige que nous en retirons auprès des populations. C'est peut-être un grand malheur, mais dans presque toutes les échelles du Levant les populations sont très catholiques; elles sont si retardataires, hélas! qu'elles vont à la messe, et que même elles y vont avec un sentiment de piété poussé jusqu'à la superstition la plus complète. Ceux qui ont visité la Syrie le savent bien. Mais j'en ai eu un exemple récent qui m'a beaucoup frappé en Tunisie et en Tripolitaine. Toute la classe populaire maltaise et même italienne de la Tunisie est aujourd'hui complètement dans la main de M^{sr} Lavigerie; il ne peut paraître dans une ville sans y être aussitôt porté en triomphe. A Tripoli, j'ai vu de même, au plus fort de la dernière crise, les Maltais et les Italiens se serrer autour de notre consul: pourquoi? Mon Dieu! c'est triste à dire, et j'en suis désolé pour les radicaux de la chambre, mais cette grande autorité de notre consul sur les populations chrétiennes vient uniquement de ce qu'il trône aux offices et de ce que le délégué apostolique l'encense pendant la messe en présence de tous les fidèles éblouis.

Il faut ignorer absolument l'histoire et ne rien savoir de l'Orient pour se méprendre sur le caractère de notre protectorat catholique. On se demande, en vérité, par quoi les partisans de la laïcisation de notre influence orientale prétendent remplacer les centaines d'écoles confessionnelles qui, sur tous les points de la Méditerranée, enseignent notre langue et répandent l'amour de notre pays. J'ai été stupéfait, j'en conviens, au moment où les journaux italiens nous accablaient des plus grandes invectives, d'entendre à Tripoli,

dans une école congréganiste, une cinquantaine de jeunes Maltais et de jeunes Italiens chanter à pleine voix des chansons en l'honneur de la France. On a beau être éloigné du cléricalisme, il est impossible, sur ces plages lointaines où l'on sent si cruellement le poids de l'exil, de ne pas être ému par des scènes pareilles. A coup sûr, M. Waddington, qui est protestant, ne saurait être soupçonné de tendresses exagérées pour le catholicisme, et, néanmoins, c'est lui qui a le plus énergiquement poussé au développement des écoles catholiques dans toutes les échelles du Levant. S'il avait placé, comme le font les libres penseurs de la chambre, ses convictions personnelles au-dessus de l'intérêt de son pays, s'il avait eu une intolérance égale à la leur, il n'eût point agi ainsi; car le protestantisme fait en Orient depuis quelques années une concurrence des plus heureuses au catholicisme. Plusieurs millions sont dépensés chaque année en Syrie par les sociétés bibliques, et, chose remarquable! c'est surtout dans les positions stratégiques, dans les villes, dans les villages situés sur les grandes routes militaires ou commerciales que le zèle religieux de ces sociétés se manifeste par des créations d'écoles. C'est qu'avec le protestantisme se répandent la langue et l'influence anglaise ou allemande. L'Orient est religieux; c'est un fait dont il faut bien tenir compte, du moins jusqu'au jour où, par l'influence de M. de Freycinet, il aura été laïcisé. En attendant, dénoncer le protectorat catholique serait une folie. Nous dépensons en France de trop grandes sommes à créer des écoles laïques pour qu'il nous en reste à employer au même usage en Orient. Nous devons donc, ou renoncer à voir notre langue dominer, comme elle le fait, sur la Méditerranée, ou accepter cette triste nécessité qu'elle y soit enseignée par des jésuites et des capucins.

Mais, à côté de l'influence morale que nous exerçons en Orient par le protectorat catholique, il en est une autre qui tend de plus en plus à prendre une importance capitale et qui cependant n'a pas été moins attaquée que la première dans les récentes discussions des chambres. Il faut avoir quelque courage pour oser dire aujourd'hui que la France a le droit, voire même le devoir de protéger les intérêts matériels de ses nationaux à l'étranger, car on s'expose, en le faisant, aux accusations les plus odieuses, lorsqu'elles ne sont pas les plus ridicules. Le parti radical, en particulier, semble s'être donné la tâche de démontrer que tous les Français qui font des affaires ou qui placent des capitaux au dehors sont des aventuriers, des exploiters, des usuriers dignes de mépris; à plus forte raison poursuit-il de ses attaques injurieuses les agens qui soutiennent leurs entreprises et qui tentent de les faire réussir.

L'écho des violentes diatribes soulevées par la question de Tunisie et par celle du contrôle égyptien n'est point encore dissipé. La république française tend de plus en plus à devenir semblable aux républiques antiques, dans lesquelles l'accusation de péculat et de concussion pesait sans cesse sur les détenteurs de l'autorité. Par malheur, les hommes injustement soupçonnés, s'ils ont une conscience trop délicate, ne sauraient que se vouer à la retraite, et, s'ils sont moins bien trempés pour la vertu, leur unique ressource, ne pouvant sauver leur réputation, est d'abandonner aussi leur honneur. Partout où les fonctions publiques sont avilies, les fonctionnaires deviennent tôt ou tard médiocrement honnêtes. Dieu nous préserve de ce danger ! Quant à la question même de la protection des intérêts matériels au dehors, il faudrait pourtant se rendre compte des conditions économiques dans lesquelles la France est placée et comprendre que si on lui interdit de faire usage de ses immenses richesses à l'extérieur, on lui enlève un élément d'influence, un instrument de puissance admirable, le plus efficace peut-être des temps modernes. En créant de grandes industries, de vastes mouvemens commerciaux dans les pays lointains, nous y créons des milliers d'intérêts qui sont si intimement unis aux nôtres que rien ne saurait les en détacher. Nous faisons par conséquent de bonne, d'excellente politique. Quelque mal qu'on ait dit de « la conquête économique, » l'avenir lui est réservé. Le peuple qui saura s'en servir avec le plus de hardiesse et d'habileté deviendra le premier peuple du monde. Mais il est clair que la condition première de cette conquête, c'est que la nation qui l'entreprend n'ait pas honte de son œuvre. Pour que les forces matérielles, pour que les capitaux nous assurent des succès pareils à ceux que nous obtenions autrefois au moyen des forces morales, il est de toute nécessité que nous les dirigions et que nous les soutenions énergiquement. Nous avons établi notre protectorat sur certains pays, sur le Liban, par exemple, au nom de la religion. A notre époque moins idéaliste, c'est au nom de la fortune publique que nous pourrions obtenir des avantages semblables. Et rien ne sera plus légitime, plus démocratique, quoi qu'en pensent les moralistes radicaux. En portant nos capitaux au dehors, nous donnerons à des millions d'hommes, aujourd'hui dans la misère, des moyens d'existence. En surveillant ces capitaux, nous leur apprendrons l'ordre, l'économie, le respect des conventions. Le contrôle égyptien, fondé pour protéger les créanciers, avait assuré à l'Égypte une liberté et une prospérité qu'elle n'avait pas connues depuis les pharaons. Jamais les fellahs n'avaient été aussi heureux ; jamais le gouvernement égyptien n'avait été aussi honnête. Sans doute, le protectorat financier est une chose délicate,

qui demande beaucoup de tact, de scrupule, de modération; il a donné lieu en Orient à d'odieux abus; mais ce n'est pas par ses abus qu'il faut juger une institution; sans cela, les œuvres humaines mériteraient toutes d'être flétries.

Il n'y a pas de question plus grave que celle dont je m'occupe en ce moment. On a déclaré à la tribune de la chambre, en termes à peu près formels, que tous les créanciers étrangers de la France pouvaient en prendre à leur aise; qu'ils n'avaient qu'à annuler les créances de nos nationaux, qu'à confisquer leurs biens; que la France ne protesterait pas; que l'extrême gauche même applaudirait, jugeant qu'on ne saurait traiter plus justement les capitalistes français, qui ne sont que d'abominables spéculateurs: « En vérité, a dit avec raison M. Paul Leroy-Beaulieu, dont j'aime à invoquer ici l'autorité, le langage qui se tient soit à la tribune, soit dans les journaux, nous paraît émaner d'un patriotisme tout nouveau. Les Égyptiens sont nos débiteurs, les Espagnols le sont aussi, puis les Italiens, et les Autrichiens, et les Grecs, et les Roumains; là, nous possédons des titres de la dette publique, ailleurs, des titres de chemins de fer, autre part encore, des titres de sociétés industrielles. Les journaux et les députés de l'extrême gauche semblent convier et les Égyptiens et les Turcs, et les Grecs, et les Roumains et les Italiens, et les Autrichiens et les Russes à piller nos capitalistes nationaux; le profit que la France y trouvera, nous l'ignorons. Nous avons ainsi de par le monde une créance de 20 à 25 milliards de francs, représentant une annuité de 1 milliard $\frac{1}{4}$ à 1 milliard $\frac{1}{2}$, sorte de tribut que nous paie régulièrement l'étranger pour les services que nous lui avons rendus et que nous lui rendons encore. Cette créance représente le sixième ou le septième de l'ensemble de la richesse de la France; c'est grâce à elle que nous avons pu payer facilement et promptement notre indemnité de guerre; il n'y a aucun doute pour un esprit versé en ces matières que, si la France n'avait pas ainsi été créancière du reste du monde en 1871, le paiement de notre indemnité de guerre eût été singulièrement plus laborieux et plus lent; les Prussiens fussent peut-être restés deux ou trois ans de plus sur le sol français. C'est cette créance également, ou plutôt cet ensemble de créances que nous avons à l'étranger, qui nous permet d'avoir des importations supérieures d'un milliard et demi à nos exportations. C'est avec les revenus de cet ensemble de créances que nous payons les blés et les vins que, dans les années de disette et de phylloxera, nous faisons venir du dehors pour que la nourriture de l'ouvrier ne soit pas trop pauvre et trop affaiblissante. » Convier les peuples qui sont nos débiteurs à s'emparer des 20 ou 25 milliards que nous leur avons prêtés, n'est-ce donc pas une faute démocra-

tique aussi bien qu'une absurdité politique? « Une nation, a dit encore avec raison M. Paul Leroy-Beaulieu, ne peut avoir à l'étranger que deux sortes d'intérêts : ou bien les intérêts religieux, moraux, historiques, ce que les Anglais appellent les intérêts sentimentaux; ou bien les intérêts matériels, qui sont des intérêts d'affaires, de commerce, d'industrie, de finance, car la finance est la forme nouvelle que, sous le régime démocratique des fortunes morcelées et des sociétés anonymes, revêtent la plupart des entreprises industrielles et commerciales. Quand on a dit : « Il y a dans cette question des intérêts financiers, » cela ne veut pas dire le moins du monde des intérêts inavouables; car les intérêts financiers sont absolument de même nature que les intérêts commerciaux, et, en dehors de ceux-ci, il n'y a plus à l'étranger que des intérêts sentimentaux. »

Qu'on ne croie pas que ce soit par vertu républicaine, par excès d'humeur spartiate, que les radicaux prêchent ainsi l'abandon de la fortune de la France au dehors. Non! c'est la jalousie démocratique, la haine de la richesse qui les inspirent; il faut voir dans les théories qu'ils émettent sur les affaires à l'extérieur une nouvelle forme de cette guerre au capital qui, à l'intérieur, conduit au socialisme et produit les effets que l'on connaît. Ainsi, d'une part, l'ignorance de l'histoire, le dédain du passé, les portent à méconnaître les intérêts sentimentaux dont on peut bien médire, mais qui n'en sont pas moins un puissant ressort politique, puisqu'ils constituent une force morale immense; et, d'autre part, les passions démagogiques, l'envie, la lutte contre les avantages sociaux les convient à compromettre les intérêts matériels qui, eux aussi, malgré toutes les médisances, sont un puissant ressort politique et peuvent devenir un admirable instrument de civilisation. Ajoutez à cela le manque d'énergie ou, pour appeler les choses par leur nom, la peur, qui enlève à une nation vouée aux idées et aux sentimens ultradémocratiques le courage nécessaire à l'accomplissement des grandes œuvres. L'amour des jouissances matérielles, l'incapacité de supporter le moindre effort susceptible de blesser, de se prêter à aucun sacrifice en vue d'atteindre un but élevé, le dégoût de tout ce qui demande une résolution soutenue, le désir de ne travailler que pour soi, de ne pas compromettre ses commodités personnelles dans l'espoir de profits lointains dont d'autres profiteront, le manque de solidarité entre les générations, l'égoïsme du bien-être immédiat uni à la faiblesse du cœur sont les défauts les plus graves, les plus dangereux des sociétés chez lesquelles la démocratie mal comprise et poussée à ses extrêmes limites devient l'idéal du gouvernement. Mais une nation qui a vécu d'un autre régime, qui s'est fait ainsi

des ennemis et des rivaux, qui a exercé dans le monde entier une action immense dont le contre-coup est toujours sensible, qui possède partout des intérêts, des droits et des devoirs, n'est pas libre de se condamner à la vie étroite et pusillanime des nations sans passé et sans avenir.

C'est en vain qu'elle essaie de s'isoler, qu'elle se replie sur elle-même pour laisser passer les orages sans les sentir ; chaque mouvement qui se produit sur un point du globe lui donne une secousse qu'elle est obligée de subir si elle n'a pas su la prévenir. La peur et l'égoïsme sont en politique de très mauvais conseillers. Les dangers n'éclatent pas à l'improviste dans les relations internationales, comme ces bourrasques des pays chauds qui tombent brusquement d'un ciel serein et renversent tout sur leur passage ; ils naissent lentement, ils se développent graduellement ; avec un peu de prévoyance et de décision, on peut les arrêter dès le début et les empêcher de produire leurs funestes effets. Mais si on les laisse grandir par un sentiment de crainte malencontreuse, le moment arrive où on ne saurait plus les éviter. En Orient surtout, ce qu'on appelle la prudence est le plus souvent le comble de l'imprudence. Toutes les complications y sortent d'incidens minuscules, très aisés à maîtriser à l'origine. On connaît le mot de M. de Bismarck sur l'insurrection qui a amené la dernière guerre turco-russe : « Un petit brin d'Herzégovine, » disait-il. Le petit brin a tellement grossi qu'en quelques mois il a couvert la presque île des Balkans et l'Asie-Mineure d'épouvantables désastres. Ce n'était pourtant bien réellement qu'un petit brin, et M. de Bismarck avait raison. Mais, comme personne n'a osé le détruire à temps, il est devenu ce qu'on a vu plus tard. Il en a été de même de la question égyptienne ou plutôt de la question musulmane, dont la question égyptienne n'est qu'une faible partie. Quelques soldats auraient suffi, il y a peu de mois, pour arrêter Arabi et pour comprimer un mouvement dont l'écho retentit et retentira longtemps dans le monde islamique. On a hésité, on a reculé devant une aventure. On a eu une catastrophe. Manquer de courage pour éteindre les allumettes, c'est se préparer l'obligation d'éteindre les incendies. Ce qui se passe en ce moment dans tout l'Orient est d'une gravité exceptionnelle. Une commotion violente a été donnée par les événemens de Tunisie et d'Égypte ; on doit s'attendre à une série d'explosions du fanatisme. Grâce à l'inaction ou à la duplicité de la diplomatie européenne dirigée par l'Allemagne ou paralysée par elle, nous risquons d'assister peu à peu à l'exode de tous les Européens établis depuis deux siècles dans l'empire ottoman. Ils y avaient apporté la richesse et la civilisation, et ils y vivaient en sécurité sous la protection des puissances

occidentales, sous le bénéfice de la terreur salutaire qu'elles inspiraient aux musulmans. Aujourd'hui, on a dit aux Turcs qu'ils n'avaient désormais rien à craindre ; que la Russie ne pouvait plus bouger, car le prince de Bismarck lui imposait silence ; que la France était également tenue en respect par l'Allemagne ; que l'Angleterre isolée serait réduite à l'impuissance. Sur ce dernier point des doutes doivent commencer à leur venir. L'Angleterre a montré qu'elle ne se laissait arrêter par personne quand il s'agissait de son honneur et de ses droits. Mais quant à la France, on n'y croit plus. De deux choses l'une : ou l'Angleterre, continuant son œuvre, jouera seule en Orient le rôle qu'y jouaient jadis avec elle la Russie et la France, et inspirera assez de respect aux musulmans pour sauver tous les Européens sans distinction de nationalité, ou elle ne songera qu'à elle-même, à ses intérêts propres, et dans ce cas, comme je le disais à l'instant, c'en est fait des grands établissemens orientaux dont depuis deux cents ans les nations occidentales avaient couvert les côtes de la Méditerranée !

En admettant la première hypothèse, la plus favorable des deux, la mission protectrice accomplie par l'Angleterre dans les contrées orientales n'y relèvera pas le prestige détruit de la France. C'est donc contre nous que se tourneront les efforts et la haine du monde musulman qui, ayant cessé de nous croire forts, n'aura plus pour nous ni crainte ni sympathie, car les Orientaux, on le sait, n'aiment que ceux qu'ils redoutent. Plaise à Dieu que nous n'ayons pas besoin un jour de deux fois plus de forces en Algérie et en Tunisie pour maintenir le fanatisme musulman qu'il ne nous en aurait fallu pour l'étouffer dans son germe en Égypte autour de la mosquée d'El-Azar ! La déplorable politique que nous avons suivie nous a enlevé tous les moyens d'action que nous possédions autrefois en Orient. L'échec pitoyable de la démonstration navale franco-anglaise dans les eaux d'Alexandrie est une preuve nouvelle de cette grande vérité que lorsqu'on ne sait pas se résigner à temps à un léger effort, on est condamné plus tard à un effort considérable. Jadis la vue d'un seul vaisseau européen faisait trembler les Orientaux. En 1860, après les massacres de Damas, de Hasbaya, de Rachaya et de Deir-al-Kamar, tous les musulmans s'étaient armés à Beyrouth et se préparaient à égorger les chrétiens. Heureusement, une corvette russe arriva par hasard dans le port et salua la ville de vingt et un coups de canon. Beyrouth était sauvé ! Il ne fallut pas autre chose pour arrêter les assassins. Aujourd'hui on a tant exécuté de démonstrations navales platoniques à Dulcigno, et ailleurs, que ce moyen-là est usé auprès des musulmans. Arabi n'a fait que rire de la démonstration de la France et de l'Angleterre. Des mesures plus

énergiques ont dû être employées pour le convaincre que le christianisme pouvait encore se défendre contre l'islamisme. Mais cette conviction rétablie par l'Angleterre ne sauvera ni nos nationaux ni nos intérêts particuliers. Notre prestige est détruit en Syrie, et tout fait supposer que notre colonie égyptienne, si cruellement atteinte, ne se reformera pas sous le pavillon anglais, du moins telle qu'elle était, et surtout telle qu'elle aurait été bientôt. Oh ! sans doute, il y a des personnes qui s'en consolent. Qu'est-ce donc que la perte de nos grands établissemens orientaux pour des gens uniquement absorbés par la question de la mairie centrale ou de l'épuration de la magistrature ? Ayons un maire à Paris, cela vaut mieux que d'avoir des colons en Égypte et en Syrie. Soit ! pourtant ces colons qui allaient par milliers exploiter les plus riches contrées de la Méditerranée, qui y établissaient de florissantes industries, qui créaient entre elles et la France un immense mouvement de commerce, méritaient peut-être un peu moins de dédain qu'on n'en professe pour eux. Ils représentaient non-seulement notre influence politique établie et consolidée au cœur du vieux monde, au point de jonction de trois continens, mais une part considérable de notre fortune publique. Qu'on se résigne à notre abaissement national, c'est peut-être conforme à la modestie nouvelle de nos ambitions ; mais qu'on n'ait que de l'indifférence pour la destruction d'une source de richesses qui contribuait au bien-être démocratique, c'est ce que rien n'explique et rien ne justifie.

Ce n'est pas tout encore, car il faut bien prévoir l'avenir. On refuse de sentir aujourd'hui les pertes que nous faisons ; on les accepte avec philosophie ; on n'y pense même pas. Mais qui sait ? un jour peut venir où il ne sera plus possible de conserver cette insensibilité. La place que nous laissons libre en Orient ne restera point vacante. D'autres brûlent de s'en emparer. Quand tous nos nationaux, abandonnés par le gouvernement métropolitain, auront quitté leur industrie, leur commerce et seront revenus en France ; quand le protectorat catholique, déserté par nous, sera passé aux Italiens ou aux Autrichiens ; quand nous aurons laissé le champ libre à l'Angleterre ; quand l'Allemagne, grâce à son alliance avec la Turquie, se sera peu à peu infiltrée dans les pays où nous aurons renoncé à continuer notre œuvre historique, croit-on que notre sécurité intérieure, cette sécurité pour laquelle nous aurons accepté tant de pertes, sera mieux assurée ? La France a de singuliers retours d'opinion ; plus tard peut-être, humiliée, fatiguée, ruinée, sentant enfin combien elle s'est diminuée elle-même, sera-t-elle tentée, pour compenser ses échecs sur la Méditerranée, de reprendre sur le continent une politique plus active. Elle sacrifie aisément aujourd'hui ses

traditions à sa quiétude présente, oubliant qu'elle risque en même temps de lui sacrifier son avenir. Mais cela durera-t-il toujours? Je ne sais quel philosophe du siècle dernier disait que l'athéisme d'Helvétius le rendrait dévot; il pourrait se faire que les doctrinaires de la paix à tout prix, que les théoriciens de l'abstention absolue finissent par rendre la France belliqueuse. On en vient à craindre parfois que ce phénomène très naturel ne se produise chez nous d'une manière générale, et que, de même qu'en 1840, l'idée césarienne n'en profite. A quelles aventures alors notre pays ne doit-il pas s'attendre? On le poussera certainement à commettre la grande faute de chercher sur le continent une compensation à ses pertes sur la Méditerranée. Les ennemis qui l'auront isolé en Europe, qui se seront emparés de ses dépouilles en Orient, n'épargneront rien pour abuser des avantages qu'il leur aura laissé prendre. Mais en admettant que ces craintes soient chimériques, que l'amour de la paix, toujours et quand même, soit devenu tellement irrésistible chez nous qu'il doive faire à l'avenir comme aujourd'hui le fond de notre tempérament national, ce ne serait point une raison pour se rassurer, ce serait au contraire une raison de craindre plus que jamais. Combien de nations ont péri parce qu'elles étaient imbuës des idées politiques qui semblent devenir les nôtres! parce qu'elles déclaraient sans cesse qu'elles n'avaient plus aucune ambition extérieure, qu'elles ne songeaient qu'à rester le centre privilégié des arts, du luxe et de la richesse! L'Écriture a dit que ce monde était livré à la dispute; aussi n'y respecte-t-on que ceux qui savent s'y faire respecter. Les forts et les brutaux y sont les maîtres; les faibles et les délicats finissent toujours par y être écrasés. Le meilleur moyen d'allumer les convoitises est de crier bien haut qu'on est trop heureux pour songer à la moindre action belliqueuse, qu'on ne veut d'autres biens que ceux que procure la paix, d'autre défense que sa bonne conscience et sa résolution de n'entrer en lutte avec personne. Entre deux torts, il vaut encore mieux chercher la guerre sans raison quand on est prêt à la faire, que de la subir un jour comme une nécessité inéluctable lorsqu'on n'est pas capable de la soutenir. Les peuples qui se disent amis de tout le monde, qui ont une peur horrible de se brouiller avec une république ou un empire quelconque, finissent toujours par recevoir des coups ou par perdre la tranquille indépendance pour laquelle ils ont renoncé à leur dignité. Plus ils sont pacifiques, plus on juge facile de les dompter. Plus leur richesse les rend timides, plus cette richesse inspire d'envie. A moins de se mutiler de ses propres mains, la France aura long-temps encore des possessions bien tentantes pour ses rivaux et ses adversaires. C'est là qu'on cherchera à la surprendre, puisque

c'est là qu'elle aura montré le plus de faiblesse. On sait que la tactique constante de l'Allemagne a été de placer ses ennemis entre deux feux : en 1870, elle ne nous a pas attaqués directement ; elle est allée nous provoquer en Espagne. Peut-être un jour lui sera-t-il plus facile encore de nous provoquer en Afrique, avec le concours de toutes les nations qui nous jaloussent et avec le fanatisme musulman pour arme de guerre. N'ayant pas su maintenir notre influence aux lieux où ce fanatisme naît et s'alimente, devons-nous nous étonner que de plus habiles et de plus prévoyans s'en servent contre nous ? La crainte que les Vosges ne fussent menacées a fait abandonner l'Orient. Dieu veuille qu'un jour nous ne soyons forcés de défendre sur les Vosges, non plus l'Orient, mais l'Algérie ! Il semble que la fatalité de notre histoire nous condamne à perdre toujours nos colonies sur le continent. C'est ainsi que nous avons perdu au XVIII^e siècle et au commencement de celui-ci l'admirable empire colonial dont j'ai parlé ; c'est ainsi que nous risquons encore de perdre les possessions nouvelles qui nous promettaient un empire non moins beau, si nous savions le conserver après l'avoir créé.

IV.

J'aurais fini si je ne croyais pas devoir dire quelques mots des théories radicales auxquelles je faisais allusion en commençant sur la politique républicaine et sur la politique monarchique. Est-il vrai, comme on l'affirme, qu'il y ait à l'extérieur une politique différente pour les monarchies et pour les républiques ? Ceux qui l'affirment avec le plus de vigueur n'en donnent aucune preuve. Ils se contentent de phrases banales, parfaitement creuses, qu'ils n'ont garde d'expliquer, et pour cause ! A leur avis, les républiques n'ont à se préoccuper ni de l'honneur national, qui n'est qu'une illusion monarchique, ni du prestige diplomatique, qui n'est qu'un mirage grossier, ni des intérêts personnels, toujours peu respectables. Leur seul but est l'émancipation des peuples et l'expansion des idées libérales. D'ailleurs elles doivent se méfier de tout esprit de conquête ; car la conquête matérielle est un crime qu'aucune circonstance ne justifie. Pour elles, le monde se divise nettement en deux parties : d'un côté sont les gouvernemens, tous plus ou moins oppresseurs, avec lesquels il n'y a pas d'accord possible ; de l'autre les peuples, tous plus ou moins opprimés, qu'elles ont pour mission de secourir et de protéger. Les radicaux sourient lorsqu'on leur parle d'alliances. La France, d'après eux, ne saurait s'allier à aucune autre nation européenne ; car toutes ces nations, sauf la Suisse et la république d'Andorre, sont des monarchies ; or il n'y a d'alliance possible qu'en

vertu de la communauté des idées, de la similitude des sentimens. Les peuples sont les vrais alliés, les seuls alliés de la république française. Attachons-nous les peuples en défendant leur cause contre celle de leurs maîtres, en favorisant leurs entreprises d'indépendance. De cette manière nous pourrions avoir tous les gouvernemens contre nous ; mais qu'importe ! puisque nous aurons pour nous tous les sujets. Et comme il nous faut l'affection de tous les peuples indistinctement, défendons-nous du désir d'en dominer aucun ! On dit qu'il existe des races inférieures qui ont besoin d'être dirigées et conduites ; c'est une erreur ; toutes les races, si arriérées qu'elles soient, sont capables de supporter la liberté ; les principes de 89 ont la valeur d'un dogme ; ils s'appliquent aussi bien aux Arabes, aux Indiens ou aux Zoulous qu'aux Français et aux Anglais. La force et la vertu de ces principes sont absolues. Et s'il était vrai d'ailleurs que quelques races ne fussent pas capables de les comprendre et de les pratiquer, ce ne serait point une raison pour justifier la prétention de gouverner ces races. Il y a dans la domination quelque chose d'avilissant pour ceux qui l'exercent encore plus que pour ceux qui la subissent. Une nation républicaine ne peut que laisser aux monarchies ces ambitions de pouvoir et de puissance pour lesquelles elle n'est point faite.

Énoncer de pareilles doctrines, c'est les réfuter. Les radicaux d'aujourd'hui ne les ont point inventées ; la révolution française les avait proclamées avant eux. La constituante n'avait-elle pas solennellement déclaré que la France ne sortirait jamais de ses frontières ? En exécution de cette promesse, la France révolutionnaire s'est emparée de la ligne du Rhin et a couvert l'Europe de ses conquêtes. Il y a loin, on le voit, de la théorie à la pratique. C'est que la force des choses prévaut toujours contre les faux systèmes. Il n'est point vrai que les peuples soient tous des frères et les tyrans des ennemis. Dans la lutte pour la vie que se livrent les nations comme les individus, les intérêts sont souvent opposés, et c'est ce qui fait que les gouvernemens populaires ne se sont jamais montrés moins belliqueux que les gouvernemens absolus. Notre globe renferme un certain nombre de contrées particulièrement favorisées du ciel, des sources de puissance et de fortune que tout le monde désire posséder ; et comme tout le monde ne peut pas les posséder à la fois, de là vient le conflit incessant des prétentions et des convoitises qui a commencé avec l'humanité, qui ne finira qu'avec elle. C'est une dure loi, mais elle est inéluctable. Aucun évangile politique, aucune utopie d'union et de fraternité ne sauraient la détruire. Au milieu de la continuelle mobilité des idées, des mœurs, des croyances, des institutions nationales, plusieurs choses demeurent permanentes. La

géographie ne varie pas; les fleuves, les mers, les grandes routes du commerce restent constamment à la même place. Il en résulte que les nations peuvent changer de régime politique, mais que leurs intérêts ne changent pas. Il en résulte aussi, — il faut avoir le courage de l'avouer, — que les intérêts d'une nation sont quelquefois opposés à l'émancipation d'un peuple qui puiserait dans la liberté une trop grande force d'expansion, et qu'en cela ils s'accordent avec ceux d'un gouvernement même oppresseur. Cela s'est vu. Il ne faudrait pas chercher bien loin des exemples pour montrer que des peuples émancipés ont tourné immédiatement leur ambition et leur activité contre ceux qui les avaient délivrés. Mais à quoi bon? En supposant que les illusions radicales eussent quelque réalité, que la solidarité des peuples dans la liberté fût une vérité théorique indéniable, il s'agirait encore de savoir s'il est prudent pour la France de proclamer cette vérité, de s'en faire le champion. Le gouvernement de la France étant le seul qui se proposât pour but la libération des races humaines aurait immédiatement contre lui tous les autres. Or les gouvernements, c'est la force, si la liberté des peuples est le droit; et nous avons appris trop cruellement que la force primait le droit pour l'avoir déjà oublié.

Quant à la question des races inférieures, il est étrange qu'elle puisse même être discutée. Sans doute les races inférieures sont susceptibles d'éducation; le jour viendra où, assez avancées pour se gouverner elles-mêmes, elles n'auront plus besoin de maîtres et de tuteurs. Mais nous sommes bien loin de ce jour, dont l'aurore ne blanchit pas encore l'horizon. Jusque-là, il faut les dominer, non pour les opprimer, non pour les exploiter surtout, mais pour les élever et pour les empêcher d'abuser contre nous de leur puissance matérielle, qui, parfois, est formidable. Qu'on consulte l'histoire, on verra que la civilisation est toujours venue d'en haut; à l'origine du monde, elle est l'œuvre des dieux et des héros; plus tard, elle est développée par les grands gouvernements et par les grands hommes. Jamais elle ne sort d'en bas; jamais elle ne naît parmi les masses comme une génération spontanée; jamais elle n'est la création inconsciente des peuples. Elle s'impose par la conviction aux nations déjà éclairées; elle s'impose aux autres par la force. Les barbares la méprisent, les musulmans la repoussent comme un sacrilège, elle effraie les sauvages, qui n'y voient qu'une puissance magique devant laquelle ils sont tentés de trembler. Néanmoins elle ne saurait reculer; il faut qu'elle marche, qu'elle fasse le tour du globe, qu'elle le conquière tout entier. Nous avons eu la gloire, pour notre compte, d'en porter le flambeau dans les contrées les plus lointaines et les plus inaccessibles. En avons-

nous pour cela, comme on ose le prétendre, été avilis? Les radicaux se trompent lorsqu'ils soutiennent que la domination produit sur ceux qui l'exercent un effet délétère; elle est, au contraire, pour une grande nation qui a des forces immenses à dépenser, des idées généreuses à répandre, des germes de progrès à semer, le plus incontestable des droits, le plus noble des devoirs. Si la France parvenait à s'établir définitivement au nord de l'Afrique, à pénétrer jusqu'au centre, à faire sentir son influence dans tout le Sahara et à gagner le Soudan; si dans ces immenses régions où ne règnent aujourd'hui que le fanatisme et le brigandage, elle apportait, fût-ce au prix de beaucoup de sang versé, la paix, le commerce, la tolérance, qui pourrait dire qu'elle a fait un mauvais usage de sa force? Bien loin d'être affaiblie ou corrompue par le succès de cette mission glorieuse, elle y acquerrait une nouvelle énergie morale. Le sentiment d'une œuvre aussi belle l'élèverait à ses propres yeux; ce qu'elle aurait fait au dehors, elle en profiterait au dedans. Avoir appris à des millions d'hommes la civilisation et la liberté la remplirait de cette fierté qui fait les grands peuples et qui ne disparaît qu'aux jours de décadence.

Ces jours ont-ils commencé pour nous? A Dieu ne plaise que je le pense! malgré les signes mauvais qui apparaissent chaque jour et que j'ai signalés sans hésiter, car la république et la démocratie ont besoin qu'on leur montre avec franchise la vérité tout entière. M. Waddington n'a pas craint de dire au sénat: « L'empire nous a fait perdre l'Alsace et la Lorraine; la république est en train de nous faire perdre la Méditerranée. » Il faut y prendre bien garde, car cette seconde perte ne serait pas moins grave, elle serait plus grave même que la première. Elle aurait, en outre, l'inconvénient qu'on ne la sentirait pas tout de suite et que peut-être ne s'en apercevrait-on que lorsqu'elle serait irréparable. L'Alsace et la Lorraine étant comprises dans le cercle de nos frontières, leur disparition y a laissé un vide toujours béant. La plaie peut se cicatriser, qu'importe! le membre n'y est plus; chaque mouvement du grand corps de la France nous rappelle qu'il a été enlevé. Il n'en serait point de même de la Méditerranée. Le prolongement de la France, qui couvre de ses ramifications l'Orient et l'Afrique, pourrait supporter des amputations nombreuses et cruelles sans qu' aussitôt nous eussions la sensation d'un lambeau de chair qui nous serait arraché. Mais peu à peu la triste, la douloureuse réalité apparaîtrait avec ses funestes conséquences. Nous sommes très fiers de notre richesse, c'est la consolation qui nous a soulagés au lendemain de nos désastres. Mais qu'en resterait-il si tout le commerce oriental nous échappait et surtout si les grandes voies du com-

merce de l'Asie pouvaient nous être fermées? Qu'en resterait-il si notre fortune extérieure, dont j'ai montré l'importance, était dilapidée par des créanciers convaincus de notre impuissance à faire valoir contre eux nos droits dédaignés? Qu'en resterait-il si nos nationaux, dégoûtés des grandes entreprises qui se termineraient toujours pour eux par des déboires, renoncèrent à porter au loin l'activité du génie français? Enfermés dans nos frontières réduites, à l'humiliation de l'abaissement se joindrait pour nous la ruine. Est-ce là l'avenir que nous a promis la république? Est-ce là ce qu'elle s'est engagée à faire de la France? Assurément, il n'y a pas à l'extérieur de politique monarchique et de politique républicaine; mais il est à craindre, hélas! qu'il n'y ait des mœurs républicaines tellement débiles et tellement médiocres qu'elles rendent impossible la vraie, l'unique politique qui s'impose à l'extérieur aux gouvernemens, quels qu'ils soient. La chambre des députés assumerait une grande responsabilité en continuant à sacrifier les intérêts vitaux du pays aux plus tristes caprices; elle ne perdrait pas seulement la Méditerranée, elle perdrait la république, qui ne saurait résister longtemps aux fautes qu'on commettrait en son nom. Mais cette chambre n'est pas seule coupable du mal déjà fait. Les hommes qui devraient être ses chefs et ses guides n'ont-ils pas flatté toutes ses passions, obéi à toutes ses fantaisies, suivi docilement toutes ses fluctuations? Il est à souhaiter qu'ils comprennent enfin que l'heure est venue de renoncer aux luttes, aux divisions de personnes pour travailler en commun au salut du pays. Ne laissons pas diminuer la France, ne la laissons pas tomber au rang de puissance secondaire. Elle a subi bien des malheurs; il lui reste pourtant encore assez d'énergie et assez de gloire pour ne pas abdiquer. La réduire graduellement au rôle d'une Belgique ou d'une Suisse ayant un territoire plus étendu, une population plus considérable, mais n'exerçant guère plus d'action sur les destinées du monde, serait impardonnable. Le gouvernement qui prendrait la responsabilité d'une pareille banqueroute nationale mériterait le mépris de la postérité. Si la grande histoire de France, cette histoire trop calomniée, mais qui, à travers les péripéties les plus diverses, a toujours été signalée par des œuvres éclatantes, devait aboutir, sous la république, à un tel désastre, tous ceux qui avaient mis leur foi et leur espérance dans le gouvernement nouveau pourraient-ils se consoler, en présence de l'humiliation de la patrie, d'avoir été si cruellement trompés?

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

QUATORZIÈME PARTIE (1).

XXVII. — LOUIS DE CORMENIN.

En mes jours de superbe, au temps de ma jeunesse, je m'étais permis de tracer mon portrait :

Je suis né voyageur, je suis actif et maigre,
J'ai, comme un Bédouin, le pied sec et cambré ;
Mes cheveux sont crépus ainsi que ceux d'un nègre,
Et par aucun soleil mon œil n'est altéré.

Le pied n'est plus si rapide et traîne parfois ; la bise d'hiver a soufflé, elle a apporté la neige et emporté les cheveux ; le soleil s'est vengé de mon impertinence et il m'a condamné à des lunettes dont le numéro n'est pas mince. J'étais fier de ma vue, elle n'avait pas faibli au milieu des sables de la Phénicie, ni devant la neige des glaciers, ni sous le vent de la mer ; nul mieux que moi n'apercevait la remise d'une compagnie de perdreaux et je pouvais lire infatigablement. Vers 1865, j'eus mal aux yeux, je n'épargnai pas les collyres et je n'en souffris pas moins. On me conseilla de consulter un opticien, et, un jour du mois de mai, je m'en allai chez Secretan. L'employé

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} juin, 1^{er} juillet, 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre 1881, 15 janvier, 15 avril, 15 mai, 15 juin, 15 juillet et 15 août 1882.

me mit un livre sous les yeux, à la distance normale, je rejetai la tête en arrière; il me dit : « Ah! vous jouez du trombone, il faut prendre des lunettes. » L'âge me touchait; je ne lui fis pas un accueil aimable, mais je me soumis et je demandai un binocle et des besicles. Il fallait ajuster les verres, cela exigeait une demi-heure; j'allai, en attendant, m'asseoir sur un des bancs du Pont-Neuf. La journée était belle, avec un soleil intermittent. Un train de bois descendait la Seine; on rassemblait les pontons d'une école de natation; la cheminée de l'hôtel des Monnaies lançait de la fumée vers les nuages; une rangée de fiacres stationnait le long du quai où passaient des omnibus; des sergens de ville, sortis de la préfecture de police, marchaient en groupe dans diverses directions; une voiture cellulaire pénétrait sur la place Dauphine à travers les piétons et les voitures; un marchand des quatre saisons poussait sa charrette. Pourquoi ce spectacle qui, si souvent, avait frappé mes regards, me remua-t-il, ce jour-là, d'une façon particulière? pourquoi, à travers ce tumulte, vis-je surgir la manifestation d'une prévoyance supérieure? Je ne sais, mais Paris m'apparut tout à coup comme un corps immense dont chaque fonction était mise en œuvre par des organes spéciaux, surveillés, et de singulière précision. Je tombai dans une rêverie que le mouvement et le bruit rendaient plus intense; je restai là, inerte, absorbé par la pensée qui m'avait envahi, et lorsque le crépuscule vint me rappeler à moi-même, j'avais oublié que l'opticien m'attendait depuis deux heures, mais j'étais décidé à étudier un à un les rouages qui donnent le mouvement à l'existence de Paris.

C'était me jeter hors de la voie où j'avais marché jusqu'alors et en tracer une autre; je n'hésitai pas. Comme un homme qui liquide ses affaires avant de partir pour un long voyage, je me débarrassai de quelques rêveries littéraires qui m'encombraient encore et j'entraî résolûment dans des études dont j'aurais juré n'avoir jamais à m'occuper. Que de fois j'ai béni l'affaiblissement de ma vue, qui, me conduisant chez Secretan, m'arrêta sur le Pont-Neuf et fut la cause d'un travail où j'ai trouvé des jouissances infinies! J'ai été stupéfait du bien-être que je ressentis, lorsque, au lieu des conceptions nuageuses des vers et du roman, je saisis quelque chose de résistant sur quoi je pouvais m'appuyer, dont je dégageais l'inconnue, dont chaque point touché était une révélation qui me forçait à une gymnastique intellectuelle à laquelle je n'étais point accoutumé, et qui me maintenait dans une réalité dont les ressources me remplissaient d'admiration. J'ai été discipliné par la vérité, à mon insu, et j'y ai été ramené sans même m'en apercevoir. — Cela prouve, me dira-t-on, que je n'étais ni poète, ni romancier; — je le sais bien, et il me semble aujourd'hui que tout

ce que j'ai écrit jadis n'était qu'une sorte d'apprentissage destiné à me rendre plus facile la tâche que j'allais entreprendre. Je ne parlai de mon projet à personne, mais je ne le cachai ni à Louis de Cormenin, ni à Gustave Flaubert, dont la discrétion ne se laissait pas surprendre. Le sujet que j'avais à traiter était si simple, si bien à la portée de tout le monde qu'il me semblait que chacun allait s'en emparer. Louis de Cormenin m'approuva et, quoiqu'il fût un peu effrayé de la longueur du travail, m'engagea à y mettre toute la persistance dont j'étais capable. Flaubert m'écouta et, lorsqu'il eut compris ce que je voulais faire, il me dit : « Descends au plus profond de Paris, étudie-le dans ses parties les plus secrètes et puis écris un roman dans lequel tu condenseras les observations que tu auras recueillies. » Il m'exposa alors une théorie que je connaissais déjà pour l'avoir entendu émettre à Ernest Feydeau. — Le roman est le document historique par excellence; nul plus tard ne pourra écrire l'histoire du règne de Louis-Philippe sans consulter Balzac; le roman, œuvre d'imagination inspirée par la réalité, doit contenir des détails vrais, techniques, indiscutables qui lui donnent la valeur d'un livre d'annales; démonter Paris pour en décrire le fonctionnement, c'est faire œuvre de mécanicien; démonter Paris pour en transporter le mouvement mathématique dans un roman, c'est faire œuvre d'écrivain; hésiter est une faute, mal choisir est un crime. — Je lui avouai que j'étais décidé à être criminel et mécanicien. Il ne m'épargna pas les apostrophes; répétant un de ses mots favoris, il me dit : « Prends garde! tu es sur une pente! Tu as déjà abandonné l'usage des plumes d'oie pour adopter celui des plumes de fer, ce qui est le fait d'une âme faible. Dans la préface des *Chants modernes*, tu as débité un tas de sonnettes passablement déshonorantes, tu as célébré l'industrie et chanté la vapeur, ce qui est idiot et par trop saint-simonien. Tant de turpitudes ne t'ont point encore apaisé et voilà que maintenant tu vas faire de la littérature administrative; si tu continues, avant six mois, tu entreras dans l'enregistrement. » J'étais accoutumé à ses boutades et ne m'en troublais guère. Sa plus vive plaisanterie consistait à me dire ou à m'écrire : « Vieil économiste, j'apprends avec plaisir que l'on t'a enfin rendu justice et que tu viens d'être nommé sous-chef de bureau à l'entrepôt des vins. » Je riais et lui fournissais motif à des railleries qui l'amusaient. Lorsque j'eus publié mon étude sur *Paris souterrain* (1), il m'appela l'égoutier et me conserva ce surnom jusqu'à la fin de sa vie.

Je m'étais passionné pour mon travail et j'y employais mon

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet 1873.

ardeur. Rien ne serait plus curieux à écrire que l'histoire de ce livre (1) qui m'entraîna à faire tous les métiers; j'ai vécu à la poste aux lettres, j'ai été presque employé à la Banque de France, j'ai abattu des bœufs, j'ai suivi dans leurs expéditions les agens de la sûreté, les agens des mœurs, les agens des garnis; je me suis assis dans la cellule des détenus, j'ai accompagné les condamnés à mort jusque sur la table des autopsies; j'ai visité les indigens, dormi sur le lit des hôpitaux, surveillé les fraudeurs avec les préposés à l'octroi, je suis monté sur la locomotive des trains de grande vitesse et je me suis interné dans un asile d'aliénés pour mieux étudier les fous. Je crois n'avoir reculé devant aucune fatigue, devant aucune enquête, devant aucun dégoût; mais ce ne sont pas là des souvenirs littéraires, j'y dois revenir et ne point m'égarer dans le récit de faits qui me sont trop strictement personnels pour intéresser le lecteur.

Dans la longue exploration que j'ai accomplie à travers Paris, un seul incident se rattache aux lettres. Après avoir parlé de l'enseignement normal, je voulus raconter par quels miracles de patience on arrivait à distribuer l'enseignement exceptionnel à des êtres naturellement privés de l'ouïe, de la parole, ou de la vue. Je m'occupai d'abord des sourds-muets, parce que l'abbé de l'Épée est antérieur à Valentin Haüy. Lorsque j'allai visiter l'institution des Jeunes Aveugles, je fus reçu par le directeur, qui s'appelait Romand. C'était un vieillard, faible d'apparence, dont l'intérêt avait quelque peine à être éveillé, fort poli, perclus de goutte et gémissant quand il lui fallait remuer ses pieds ou ses mains emmaillottés de flanelle. Pendant qu'il me donnait quelques explications sommaires, mon esprit voyageait; son nom avait réveillé mes souvenirs et je me rappelais avoir vu autrefois à l'Odéon d'abord, ensuite à la Comédie-Française, un drame intitulé *le Bourgeois de Gand*, dont le succès, comme l'on dit, avait fait courir tout Paris (2). J'en parlai au directeur, je lui citai différentes scènes qui étaient restées présentes à ma mémoire, j'insistai sur la donnée principale, qui était d'une originalité saisissante, et je lui dis: « L'auteur se nommait Hippolyte Romand, était-il de voire famille? » Un nuage rose passa sur ses joues et il répondit: « Hippolyte Romand, c'est moi. » Je le regardai avec surprise, il ajouta: « Oui, c'est moi, c'était le bon temps: je devais écrire une *Catherine II* pour Rachel, mais ça ne s'est pas arrangé; aujourd'hui, j'ai la goutte et je fais enseigner la musique aux enfans aveugles. »

(1) *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie, dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, 6 vol.: Hachette.

(2) *Le Bourgeois de Gand, ou le Secrétaire du duc d'Albe*, joué pour la première fois à l'Odéon, le 21 mai 1838, repris le 29 juin 1841 à la Comédie-Française.

Il y eut un peu d'embarras entre nous deux et je me hâtai de lui indiquer les points spéciaux sur lesquels je désirais des éclaircissemens. Prendre un auteur dramatique de talent, lui donner une situation administrative qui occupe toutes ses heures et ne lui laisse plus le loisir de travailler, c'est ce qu'en France on appelle protéger les lettres. Hippolyte Romand est mort obscur, ayant rendu peu de services à l'établissement qu'il était condamné à diriger. Peut-être avait-il en lui encore quelque œuvre de théâtre importante qui eût été applaudie, mais il est bien difficile de combiner un drame lorsque chaque jour il faut veiller à la nourriture, au coucher, aux vêtemens, à l'outillage scolaire de quatre cents marmots infirmes.

Louis de Cormenin me pressait de me mettre à mes études sur Paris; il avait hâte de voir comment j'aborderais des sujets si nouveaux pour moi, mais je ne voulais procéder qu'avec sagesse et avant d'entrer de plain-pied dans mon travail, j'avais à lire, la plume en main, Sauval, Félibien, Delamare, et ce n'était pas une petite besogne; aussi mon premier article, *les Postes*, ne put paraître dans la *Revue des Deux Mondes* que le 1^{er} janvier 1867. A cette époque, Louis de Cormenin était mort, emportant avec lui le meilleur de moi-même. Lorsque nous étions enfans, lorsque nous lisions, tout en larmes, l'histoire du *Petit Savinien* et que nous rêvions de découvrir des îles désertes, il était aussi fort, aussi solide que j'étais chétif et malingre; longue vie lui était promise pendant que l'on tremblait pour mon existence et que ma santé, toujours affaiblie, toujours rebondissante, désespérait ma famille. Rien ne m'avait été épargné pendant ma jeunesse, ni les chutes de cheval, ni les coups de fusil, ni les coups d'épée, ni les coups de tonnerre, ni un empoisonnement accidentel, ni les maladies prétendues mortelles; j'avais résisté, je résiste encore, tandis que Louis, si vigoureusement charpenté, indemne de tout mal et de tout accident, dont les jours coulaient avec tranquillité, m'a précédé et s'en est allé à l'heure où ses quarante-quatre ans venaient à peine de sonner. La blessure fut profonde, si profonde qu'elle ne s'est pas fermée, et qu'elle saigne toujours. Quand la rêverie m'envahit, quand mes souvenirs remontent en moi, le reflux du Styx me rapporte mes morts; celui que j'attire et que je reiens, c'est ce cher compagnon de ma vie entière, et souvent, seuls tous deux, nous passons de longues heures à nous entretenir des choses d'autrefois. Je lui parle de son fils, qui est un homme aujourd'hui et qui lui ressemble d'une façon poignante; je ne lui cache rien de ce qui s'est passé depuis son départ, et souvent quand je lui ai raconté nos tristesses et nos désastres, la guerre, la défaite, l'amputation du pays, la commune, la folie furieuse, je lui dis: « Tu as bien fait de mourir. » Lui, comme s'il voulait m'ar-

racher à des pensées funèbres, il me ramène au début de la route où nous marchions en oscillant appuyés l'un sur l'autre, il me rappelle les meules de foin de Chailleuse d'où nous dégringolions sans danger; il me dit : « Ce n'est point-n'a-toi ! » et je souris en me souvenant de la règle de la pénultième; il me conduit là où nous avons joué ensemble, où nous avons vécu si intimement mêlés que pour trouver l'un on cherchait l'autre; je refais avec lui le voyage de mon enfance, je m'y complais, je m'y attarde et ceux qui respectent mon silence, qu'ils prennent pour un indice de travail intérieur, ne se doutent guère que, rajeuni de plus de cinquante ans, je cours avec Louis sous les marronniers des Tuileries, ou qu'assis à ses côtés, j'écoute ma grand-mère chanter la chanson des dragons de Malplaquet. Mon enfance m'apparaît aujourd'hui comme une terre lointaine, une terre enchantée où je ne puis plus retourner, car ceux qui y venaient avec moi sont partis pour toujours. Il est un monde où j'ai vécu et dont je suis le dernier habitant; je n'en puis parler à personne, car nul ne le connaît. A cette heure, lorsque je dis : Vous souvenez-vous? — on me répond : Non, je ne me souviens pas.

En 1860, j'avais eu la curiosité de consulter Desbarolles, il étudia mes mains, et m'annonça que j'allais être atteint d'une maladie très douloureuse et très longue. Je n'attachai pas d'importance à la prédiction et j'eus tort. La maladie ne fut pas bénigne et dura trois ans. C'était une arthrite aiguë qui se divisa en trois accès de sept mois chacun. La fin du dernier accès fut atroce; je ne pouvais plus écrire, je ne pouvais plus tourner les pages d'un livre; je ne pouvais dormir; on me sortait en brouette; j'étais misérable; c'était pendant l'été de 1863, j'habitais sous la Forêt-Noire, à Baden-Baden, dont les eaux minérales m'ont sauvé. Les insomnies et la souffrance m'avaient réduit à un tel état d'épuisement qu'un médecin s'inquiéta et diagnostiqua la probabilité d'une phtisie galopante qui m'emporterait rapidement de l'autre côté de l'éternité. Je suis comme les nerveux, je meurs souvent, mais on ne m'a pas encore enterré. A mon insu, Louis fut averti; il accourut. Il arriva un dimanche soir; il me regarda avec des yeux effarés; pour me cacher son émotion, il passa derrière mon lit, et ne s'apercevait pas que la pluie de ses larmes tombait sur mon visage. Le lundi, je pus dormir; le mercredi, je pus marcher. Je disais à Louis : « C'est toi qui m'as guéri; » il souriait et moi aussi; mais la coïncidence fut douce; il était survenu à l'heure propice, au moment où la crise s'affaiblissait. Il resta trois semaines près de moi et, comme au temps de notre enfance, nous pûmes nous étendre à l'ombre des arbres et vivre de cette vie commune qui nous fut si précieuse. Dès qu'il fut de retour à Paris, le 15 août 1863, il m'écrivit : « J'ai été bien heureux de passer vingt

jours avec toi et je voudrais bien dans ma vie voir se renouveler souvent un semblable bonheur ; mais on ne peut faire toujours ce que l'on veut et j'ai aussi d'autres devoirs, une femme et des enfans. J'ai tiré un bon numéro à la loterie de la destinée, je n'ai donc pas à me plaindre. Il est très probable que sans mon père, je ne me serais jamais marié et que je serais demeuré près de toi, ma vie confondue dans la tienne. Mais néanmoins tu es resté au premier rang dans mon affection, sur la même ligne que les êtres chers qui m'entourent. Tu as été bon et charmant pour moi, je le savais d'avance, et d'une affection paternelle. » Louis disait vrai ; s'il n'avait été dompté par l'opiniâtreté de son père, qui voulait que son nom fût perpétué, s'il ne s'était marié, nous aurions vécu l'un près de l'autre et malgré la différence de nos natures, nous aurions été en communion parfaite. Je lui aurais donné de mon impétuosité, il m'eût donné de son calme et nous serions arrivés à être semblables, ce qui eût été tout bénéfice pour moi.

Lorsque je le quittai au printemps de 1866 pour me rendre à Bade, sa santé n'offrait aucun symptôme inquiétant ; cependant il était amaigri et somnolent. Un mois après, j'appris qu'il était très souffrant, et que certaines douleurs le reprenaient souvent. Par malheur, il avait accepté en guise de médecin un homœopathe étranger qui se laisse traiter de docteur, quoiqu'il ne soit qu'officier de santé, et qui a la spécialité de donner des globules astringens aux chanteuses dont la voix est fatiguée. Entre les mains de cet habile homme la maladie ne pouvait que s'aggraver. Un séjour à Plombières n'amena aucun changement favorable : je commençais à m'inquiéter. Sur mes instances, sur mes supplications, Louis consentit à appeler deux médecins sérieux, les docteurs Bouillaud et Maximin Legrand. Ils constatèrent des glandes cancéreuses aux intestins. Le malheureux était perdu. Prudemment et sous forme plaisante, pour ne le point troubler, je lui avais proposé d'être sa garde-malade. Il avait refusé ; ma présence lui eût semblé l'indice d'un danger dont il aimait à repousser l'éventualité. Tous les deux ou trois jours, il m'écrivait et se rassurait lui-même en me parlant de sa santé. Je n'ai pas besoin de dire que j'étais renseigné d'une façon précise et en correspondance secrète avec les médecins qui le soignaient. Il put aller à Joigny, où il se plaisait et à sa terre de Chaillouse, qu'il aimait beaucoup. Son médecin, un homme intelligent et dévoué, m'écrivait : « Je le trompe sur son état et, du reste, il ne demande qu'à être trompé ; le dénoûment n'est plus douteux, tout fait présumer qu'il se produira vers le mois de février ou le mois de mars prochain. » Au milieu de novembre, Louis me prévint qu'il serait à Paris le 25 ; je fis mes préparatifs afin d'arriver en même temps que lui, et de passer à ses côtés les derniers

mois qui lui restaient à vivre. Le 22, un jeudi, — je devais partir le lendemain, — j'allai une dernière fois chasser à la montagne; en rentrant le soir, je pris les lettres déposées sur ma table; une d'elles bordée de noir était d'une écriture que je ne reconnus pas; je l'ouvris sans empressement et je la lus trois fois avant de la comprendre. La voici : « Joigny, mardi, 20 novembre 1866. — C'est par moi seule que vous pouvez apprendre l'affreuse douleur qui vient de nous frapper : notre cher Louis n'est plus. Avant-hier au soir encore, il était plein de vie et je viens de recevoir son dernier soupir. — HÉLÈNE. » Mon effarement était tel que je ne me rappelais même plus que M^{me} de Cormenin se nommait Hélène et je continuais à ne pas comprendre. Le jour même où cette lettre me parvenait, on l'avait enterré, et pendant que les prières de l'église résonnaient au-dessus du drap noir qui le couvrait, je chassais des chevreuils et je cherchais des gélinites. Le lundi 19 novembre, il avait subi une crise terrible; son pauvre être affaibli en fut épuisé; il ne put se reprendre, comme l'on dit, et le lendemain il sentit venir la mort. Il n'était pas de ceux qui ne croient qu'à la matière, il ne s'imaginait pas que notre âme immortelle est le produit du jeu de nos organes; il fit appeler un prêtre et l'écouta. S'il a raconté ses péchés, sa confession ne dut pas être longue; sept mots suffisaient : Je n'ai jamais fait que le bien. Tout à coup il cessa de voir; ses mains s'agitèrent comme les ailes d'un oiseau blessé et il dit : « Je ne croyais pas qu'il fût si facile de mourir. »

Le 14 décembre, j'avais à écrire à Théophile Gautier et je lui disais en terminant ma lettre : « Voilà quinze jours que je suis revenu, et si je n'étais malade, j'aurais été te voir; j'ai besoin de causer avec toi de notre pauvre Louis. Seuls, toi et moi, nous avons vu clair dans cette âme et seuls nous pouvons savoir ce que les circonstances ont fait taire en lui. Sa mort m'a terrassé; je ne puis me ressaisir; je suis comme un des deux jumeaux Siamois qui aurait perdu son frère. Je me cherche et ne me trouve plus (1). » Rien dans cette lettre n'est exagéré; elle exprime l'état où m'avait mis cette mort, qui me décomplétait, et elle dit vrai sur les facultés de Louis, qui ne furent connues que de Gautier et de moi, car jamais il ne s'est ouvert que pour nous deux; aux autres, même dans l'intimité la plus apparente, il resta fermé. Nul ne poussa plus loin la pudeur de l'âme et de l'intelligence; sa timidité n'était qu'un excès de réserve. Semblable à ces plantes qui ne fleurissent que dans certaines conditions d'atmosphère, il ne laissait jaillir son esprit que

(1) Je dois communication de cette lettre, dont je n'avais pas gardé le souvenir, à l'obligeance de M. le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul.

dans la chaleur de l'amitié la plus sûre. Je l'ai vu passer des soirées entières au milieu de camarades bavards et joyeux, ne pas dire un mot, témoigner à peine son impression par un geste et, lorsque, l'heure de dormir étant venue, il s'en allait avec moi, reprendre les conversations qu'il avait entendues, les commenter, les éclairer avec une verve extraordinaire. Il était ainsi fait que le monde extérieur pesait sur lui et l'enveloppait d'un mutisme dont il lui était pénible de sortir, car il s'y complaisait. C'était un rêveur et, par suite d'une étrange anomalie, c'était un rêveur ironique. Il excellait à découvrir le côté faible des hommes, le côté defectueux des choses; ce n'était pas pour rien qu'il était le fils d'un pamphlétaire; il eût été acerbe et redoutable dans le sarcasme si sa douceur extrême et la crainte de blesser n'eussent émoussé les pointes de son esprit. J'ai bien des lettres de lui où il me raconte des séances du corps législatif, auquel il aimait à assister; ce sont des chefs-d'œuvre de finesse, d'appréciation mordante et de malice; Paul-Louis Courier n'a rien fait de mieux. Il avait le trait spontané, rapide et d'autant plus acéré qu'il paraissait lancé avec bonhomie.

Sa facilité de travail était extrême et dépassait celle dont Méry était si vain; c'était en quelque sorte une improvisation dont la source était toujours prête à jaillir; il lui fallait deux heures à peine pour faire ces feuilletons dramatiques de *la Presse* que Théophile Gautier signait ou qu'il signait lui-même. La première phrase seule lui coûtait et souvent il fallait la lui indiquer; il disait: « Je suis comme un siphon, j'ai besoin d'être amorcé. » Lorsqu'il entreprenait un travail, il demandait à Gautier ou à moi: « Comment faut-il commencer? » La réponse n'était pas terminée qu'il était à la besogne: d'une haleine il allait jusqu'au bout et ne se relisait jamais. Cette facilité, il l'avait étant enfant; son père l'exerçait beaucoup à écrire, lui donnait des sujets de narration et s'indignait, — lui qui avait le travail si pénible, — de voir que les feuilles de papier couvertes d'écriture se succédaient avec tant de rapidité. De sa voix lente, il disait à Louis: « Tu ne prends même pas le temps de réfléchir, il faut méditer; je veux que tu médites. » Au bout d'un quart d'heure, il venait voir si son fils méditait et il le trouvait endormi. De ses vers, qui furent nombreux et d'une originalité naïve, nous n'avons rien sauvé; les seuls qui subsistent sont ceux qu'il m'envoyait lorsqu'il était encore au collège. Il en faisait souvent, les serrait dans un tiroir et vidait le tiroir dans la cheminée lorsqu'il était plein. Il appelait cela « liquider la muse. » Il l'a trop liquidée; parmi les poésies qu'il a détruites, il y en avait d'exquises et qui auraient mérité de subsister. Souvent je me suis querellé avec lui à ce sujet, et plus d'une fois Gautier l'a sermonné; il haus-

sait doucement les épaules et répondait : « C'est affaire de passe-temps qui ne regarde pas le public. » Sa modestie était si profonde qu'elle ressemblait à de l'humilité. Il cherchait l'ombre aussi naturellement que d'autres cherchent la lumière; la grande publicité l'effarouchait, mais, comme il avait parfois besoin de produire ou le désir de dire son mot sur des questions qui l'intéressaient, il s'adressait à des journaux d'Orléans et d'Auxerre et y enfouissait mystérieusement des articles que plus d'un journal de Paris aurait mis en vedette. Lorsqu'il fut mort, on fouilla les collections de ces feuilles provinciales, on consulta la *Revue de Paris* et on put réunir la valeur de deux volumes in-8° qui prouvent ce qu'il a été, mais non pas ce qu'il aurait pu être (1). Si des causes que je ne cacherai pas et une sorte d'indolence native n'avaient empêché Louis de Cormenin de se jeter dans la bataille littéraire, il eût ajouté de l'éclat au nom qu'il portait et laissé trace de son passage. De tous les jeunes hommes se destinant aux lettres que j'ai connus vers la vingtième année, c'est lui, avec Flaubert, dont l'avenir semblait le moins douteux. Il eût été moins tendu que Flaubert, plus ému que Bouilhet, moins descriptif que Gautier, plus humain que Baudelaire. Il avait beaucoup d'imprévu et, sous plus d'un rapport, se serait rapproché d'Henri Heine. Sur nous tous il possédait un avantage inappréciable, il avait un nom connu. C'est précisément cet avantage, c'est précisément ce nom qui l'arrêterent et le condamnèrent à une réserve dont il prit l'habitude et dont il ne voulut plus sortir. Je touche ici à un point très délicat, mais on ne doit aux morts que la vérité, et je parlerai sans restriction.

Timon, le père de Louis, était très fier de ce nom de Cormenin, qu'il avait rendu non-seulement célèbre, mais populaire, et il lui semblait que c'était une propriété sacrée à laquelle nul ne devait toucher. La phrase que Louis, — enfant, écolier, adolescent, — a entendue le plus souvent est : « Tu dois au nom que tu portes ! » Sa mère la lui répétait sans cesse et son père ne la lui ménageait pas. Il avait fini par avoir peur de son nom et ne le prononçait que le plus rarement possible. Nous le savions, et pour respecter ses scrupules, nous ne l'appelions que par son nom de baptême ou par le surnom de Buridan, qu'il porta jusqu'à l'époque de son mariage. Quand il fut sorti du collège et qu'on le crut « livré à lui-même, » sous la surveillance d'une famille anxieuse qui ne le quittait pas des yeux, le même refrain bourdonnait à son oreille : « Prends

(1) *Reliquiæ*, 2 vol. gr. in-8°, 1868, imprimerie Pillet; avec cette épigraphe : *Abstulit atra dies et funere mersit acerbo*. L'ouvrage tiré à un petit nombre d'exemplaires n'a pas été mis dans le commerce.

garde, tu vas compromettre ton nom! » Dans je ne sais plus quel petit journal il avait publié une chanson :

Malgré ta forte férule,
 Ton gourdin armé de clous,
 Cupidon te caligule,
 Toi le roi des tourlourous :
 File, file, bon Hercule,
 File, file, file doux !

Et l'avait signée de ses initiales L. C. Le pauvre Timon en faillit perdre la tête et répétait : « Qu'allons-nous devenir? tu as compromis ton nom! C'est ton ami Maxime qui te pousse à ces inconvenances. » C'était toujours sur moi que ricochaient ces mauvaises humeurs, mais je n'étais point timide et ne me troublais pas pour si peu. Louis se sentait pris dans son nom comme dans une maison de verre; il n'osait remuer dans la crainte de l'étoiler. Je bondissais d'impatience et je me révoltais de cet esclavage moral dans lequel il ne pouvait se mouvoir, et je lui avais dit : « C'est ton père qui est Cormenin; ce nom est attaché à un titre que tu ne portes pas encore; ton vrai nom, ton nom patronymique, est de La Haye; reprends-le, signe-le et moque-toi du reste. » Louis n'osa jamais; la vénération qu'il avait pour son père ne lui permettait pas un acte de résistance. Je citerai deux exemples de ce respect exagéré du nom paternel. Louis m'avait servi de témoin dans une « affaire » qui devait se dénouer à Saint-Germain; au moment de monter en wagon, il me dit : « Je ne puis pas aller jusqu'au bout; j'ai peur de compromettre mon père. » J'en fus quitte pour le remplacer par un sous-officier de dragons que je rencontrai et que je ne connaissais pas. Une autre fois, beaucoup plus tard, lorsqu'il était déjà marié, il arriva dans une soirée où l'on avait gardé la mauvaise habitude, — l'habitude officielle, — d'annoncer. L'aboyeur lui demanda son nom; il répondit : « M. et M^{me} Louis. » Était-ce simplement la crainte de voir son nom compromis, que Louis était incapable de compromettre, qui animait Timon? Je voudrais le croire; mais à travers ces objurgations et ces insistances, il me semble voir poindre un autre sentiment. Il voulait qu'il n'y eût qu'un Cormenin : entendre dire Cormenin jeune et Cormenin aîné ne lui convenait guère. Son rayonnement lui paraissait assez lumineux pour éclairer même son fils. Il consentait à donner la clarté et se refusait à la recevoir. En 1849, lorsque Louis se présenta devant le scrutin électoral d'Orléans, il lui eût suffi, pour réussir, d'être appuyé par son père, qui était alors un personnage avec lequel on

comptait dans tous les partis. Le père s'abstint et le fils échoua de quelques voix. Devant la représentation nationale comme dans les lettres, il ne devait aussi y avoir qu'un Cormenin; qu'aurait-on pensé si l'on avait pu dire : « Cormenin de l'Yonne et Cormenin du Loiret, Cormenin du conseil d'état, Cormenin de l'assemblée? » cette confusion de Cormenins eût été intolérable et ne fut point tolérée. Toute la carrière de Louis, carrière politique, carrière littéraire, en fut brisée; il a vécu et il est mort sans gloire parce qu'il était le fils d'un père célèbre.

J'ajouterai que Louis n'a jamais reçu un petit écu de son père. Timon était riche et Louis, lorsque certaines extinctions se seraient produites, devait avoir une fortune assez considérable. Depuis sa sortie du collège, — 1840, — jusqu'à la mort de sa mère, — 1853, — il a vécu d'une pension de 1,200 francs que lui servait son grand-père. Dans ces conditions, le bénéfice qu'il aurait pu retirer de sa situation sociale et de son nom fut annihilé. Il mena l'existence d'un étudiant pauvre, allant s'asseoir deux fois chaque jour à la table paternelle, reculant devant toute dépense, irrité de sa position médiocre, se lamentant avec moi et ne se plaignant jamais à ceux qui auraient dû lui faire faire l'apprentissage de sa fortune future. Toute question d'argent à traiter avec son père lui causait un insurmontable malaise. Lorsque, en 1850, pendant que j'étais en Orient avec Flaubert, il accompagna Théophile Gautier en Italie, un fait se produisit qui est véritablement inconcevable. Tout était disposé pour le départ, les places étaient retenues à la diligence; le matin même du jour où l'on se mettait en route, Louis dit à Gautier : « Tu devrais venir faire une visite à mon père. » Gautier y consentit et l'on se rendit rue Chauveau-Lagarde, où M. de Cormenin habitait. Pendant le chemin, Louis avait été silencieux. On gravit l'escalier; Gautier tire le cordon de sonnette et, à ce moment, Louis lui dit : « Demande à mon père de me laisser partir avec toi et de me donner de l'argent; je n'ai pas osé lui en parler. » Gautier, qui n'était rien moins que hardi, fut sur le point de s'esquiver. L'entrevue fut courtoise, mais l'élément comique n'y manqua pas. Timon regimba et disait : « Eh! qui se serait jamais imaginé cela? » Il redoutait peu de mécontenter son fils, mais il ne se souciait guère de se mettre mal avec Théophile Gautier, qui tenait une plume et savait s'en servir. L'autorisation et quelque argent furent accordés; Louis put faire ce voyage et ne compromit pas son nom.

Bien souvent je me suis irrité contre cette sorte d'interdit que le vieux Timon avait jeté sur son fils et je n'ai pas choisi mes mots pour le lui reprocher. De sa voix la plus calme, il me disait : « Vous êtes très violent, vous êtes très violent, » et ne bronchait non plus qu'une

roche. Louis avait horreur de la lutte ; quand je l'adjurais d'user de son nom, comme c'était son droit, quand je le grondais sans douceur et que je lui reprochais de ne point tirer parti de ses facultés, il levait paisiblement les épaules et me répondait : « Que veux-tu que j'y fasse ? » Pris entre l'impassibilité de son père et mes ardeurs, il fuyait ; il se sauvait chez Gautier, qui lui disait : « Mon petit chat, tu serais bien gentil de faire mon feuilleton. » Et alors le pauvre Louis faisait pour un autre ce qu'il n'osait faire pour lui-même. Il ne fut pas heureux. Un jour de colère, je dis à Timon : « Mais que voulez-vous donc faire de votre fils ? » Il me répondit : « Je crois qu'une sous-préfecture lui conviendrait. » Je pris mon chapeau et m'en allai. J'en voulais beaucoup à M. de Cormenin de son attitude à l'égard de Louis, et cela avait mis de la froideur entre nous ; nous savions ne pas avoir l'air de nous éviter, mais nous n'avions nul besoin de nous rechercher. Lorsque Louis s'en alla, il n'en fut plus ainsi. Un matin, j'entendis des sanglots qui montaient mon escalier ; je me précipitai ; ce vieillard de soixante-dix-huit ans, inondé de larmes, suffoqué, tomba dans mes bras en s'écriant : « Je viens voir, je viens embrasser celui qui a tant aimé mon fils ! » De ce jour, je fus humble et soumis avec lui. Quelquefois il venait chez moi comme en bonne fortune ; je faisais fermer ma porte et nous restions à parler de Louis. Un jour il me dit : « Quel malheur qu'il n'ait pas voulu travailler ! » Je faillis éclater ; je sus me contenir. A quoi bon les reproches ? à quoi bon les récriminations ? tout n'était-il pas fini ?

Lorsque, le 6 mai 1868, M. de Cormenin mourut, à l'âge de quatre-vingts ans, tué par un cancer au foie, j'étais au chevet de son lit. Couché sur le dos, la tête encore belle, les mains étendues devant lui, jaunes et déjà froides, il n'avait plus sa connaissance. A chaque aspiration, le souffle semblait diminuer de profondeur et tout à coup s'arrêta. Je lui donnai le baiser d'adieu pour son fils, dont je sentais l'âme en moi. On le transporta à Joigny pour qu'il y fût réuni à ceux qui avaient porté son nom. Lorsqu'au bruit des chants religieux, le cortège traversa le pont qui franchit l'Yonne, je regardai vers la gauche et j'aperçus la maison où j'avais joué avec Louis quand nous étions enfans, où j'étais venu, dans l'été de 1851, célébrer les noces d'or de son aïeule maternelle ; je ne pus retenir un sanglot. Je sentis une main qui pressait la mienne, et Gasset, le vieux régisseur des terres de Chailleuse, qui nous avait vus tout petits, me dit en pleurant : « Ah ! vous ne l'avez pas oublié, vous ! » Ce n'était pas Timon dont nous pleurons la perte, c'était Louis, c'était cet être excellent, intelligent, méconnu, qui s'en était allé si vite et que je cherche au seuil de la vieillesse comme je le cherchais

dans mon berceau. Jamais depuis sa mort je n'ai rencontré Théophile Gautier sans qu'il m'ait dit : « Je suis content de te voir ; nous allons parler du pauvre Louis. »

Serait-on seul à suivre le convoi d'un ami, on n'est jamais seul ; les morts que l'on a aimés vous font cortège et marchent à vos côtés ; ils chantent la litanie du souvenir et vous rappellent tout ce que l'on a perdu ; il semble alors que ceux qui ne sont plus meurent une seconde fois ; une tombe ouverte rouvre toutes celles que l'on a déjà fermées et l'on s'en va derrière un cercueil accompagné d'êtres invisibles dont on sent la présence et dont on entend la voix. C'est pourquoi, dans les lugubres cérémonies de l'église, lorsque le catafalque noir se dresse au milieu des cierges, ce catafalque renfermât-il un indifférent ou même un inconnu, le cœur se serre, les yeux se mouillent, car on pense à ses morts et c'est sur eux que l'on pleure. Lorsque, au mois d'avril 1853, nous accompagnâmes le corps de la mère de Louis de Cormenin jusqu'au lieu où les prières devaient être dites, Théophile Gautier, appuyé sur mon bras, sanglotait. Sottement je lui dis : « Pourquoi tant de douleur ? tu ne l'avais jamais vue. » Il me répondit : « Je me souviens de ma mère. » A mesure que l'on avance en âge, ce sentiment, qui a l'acuité d'une sensation, devient de plus en plus poignant ; lorsque l'on est jeune, deux ou trois fantômes apparaissent ; lorsque l'on est vieux, c'est une foule qui vous environne ; comme Ulysse devant la fosse pleine de sang, on est assailli par les mânes.

Parmi ceux qui ont regretté Louis de Cormenin, Théophile Gautier fut un des plus affligés ; ce n'est pas seulement le compagnon de voyage, le collaborateur anonyme, l'ami ingénieux dont il déplorait la perte ; non ; il se lamentait en pensant aux facultés inutilisées, aux forces perdues dont les lettres auraient pu profiter. Louis aurait fait ce que j'appelle de la littérature isolée. Malgré une certaine soumission apparente, il était d'une indépendance indomptable, pouvait ne pas exprimer son opinion, mais la gardait intacte. Il eût tracé son sentier en dehors des romantiques, des classiques, des réalistes ; il n'admettait pas d'école en matière d'art. Il admirait le beau partout où il le reconnaissait, sans lui demander son diplôme et ses papiers d'identité. Pour qui est désintéressé, pour qui ne recherche pas les applaudissemens de la camaraderie et les réclames d'une coterie, c'est là qu'est la sagesse. L'art ne peut être une école, puisque c'est une expansion ; il ne faut pas le confondre avec le métier qui s'apprend ; il est inné, il est la résultante de facultés spéciales et non d'une adresse de la main ou d'une habileté d'arrangement. Tous les chefs, tous les disciples d'écoles littéraires, il les

trouvait étroits. Il disait : « Ce sont des papes et des grands lamas ; ils se croient infailibles ; chaque petite chapelle dit : Hors de l'église, point de salut, c'est puéril ; faut-il donc dédaigner *les Voyages de Scarmentado* parce que l'on admire le *Discours sur l'histoire universelle*, et faut-il dédaigner le *Discours sur l'histoire universelle* parce que l'on admire *les Voyages de Scarmentado* ? » Lorsqu'il exprimait ces idées devant Théophile Gautier, celui-ci lui disait : « Je te répondrai, comme Marie de Neubourg à Ruy Blas, que tu as superbement raison. » En effet, Louis avait raison : son bon sens que rien ne dérouta lui faisait entrevoir une doctrine plus large, plus féconde que celle qui est prêchée dans les cénacles littéraires. Restreindre l'art, l'émonder, l'empêcher de s'étendre, le clore dans une formule, — classique, romantique, réaliste, sensualiste, idéaliste, naturaliste, peu importe, — c'est le diminuer, ne pas le comprendre et en faire une chose hiératique qui peut être intéressante, mais qui devient promptement insupportable. L'art ne vit que de diffusion. L'enfermer dans une règle, c'est l'étouffer : il ressemble alors à ces plantes élevées dans les appartemens ; elles ne sont qu'une apparence et n'ont plus ni parfum ni couleur. Les grands mots n'y font rien ; on peut invoquer le respect des traditions ou l'étude de la nature, rien n'équivaut à l'initiative individuelle. En art, en religion, en tout, il n'y a de fécond que la liberté. Théophile Gautier, qui sous ce rapport comme sous tant d'autres avait des idées d'une largeur olympienne, disait : « Pour avoir du talent, il faut exagérer ses défauts jusqu'à en faire des qualités. » Il était le premier à sourire des théories dans lesquelles les jeunes auteurs se contraignent à se mouvoir jusqu'à ne pouvoir agir qu'avec maladresse, et à ce sujet il nous racontait une anecdote qui prouve à quel degré d'intolérance l'esprit d'école peut conduire. Lorsque l'on apprit que Victor Hugo allait faire jouer *Lucrece Borgia*, — un drame en prose, — tout le clan romantique entra en rumeur. Quoi ! parler en prose comme de vulgaires bourgeois ! par les cornes du diable, nous ne le souffrirons pas ! On se réunit dans l'atelier d'Eugène Devéria, on pérorait, on discuta et on résolut d'envoyer une députation au maître, à celui que l'on appelait *pontifex maximus*, afin de lui signifier, sans métaphores, qu'il eût à ne paraître sur un théâtre qu'armé en vers ou à abdiquer sa couronne qui serait placée sur un front plus auguste et que nulle prose dramatique n'aurait déshonoré. Victor Hugo reçut les ambassadeurs porteurs de l'ultimatum et sut conserver son sang-froid. Il fut habile et « enjôla » les récalcitrans, auxquels il démontra que le devoir du romantisme était de renouveler la facture de la prose comme il avait déjà brisé le vieux moule alexandrin. L'émeute fut apaisée et la tribu du

romantisme, rentrée dans l'ordre, continua d'obéir à son chef. Je disais à Gautier : « Mais si Hugo vous avait envoyé promener, comme il aurait dû le faire, quel parti auriez-vous pris? » Il me répondit : « Nous étions si fols que nous aurions proclamé Petrus Borel. » Et il éclatait de rire. Il ajoutait : « On peut avoir pour soi sa règle et son principe, mais il est insensé de vouloir l'imposer aux autres. »

Montaigne a dit : « Après tout, c'est mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif. » On ne fait plus cuire personne, Dieu merci! mais l'intolérance littéraire, qui condamne, sans circonstances atténuantes, tout ce qui ne se traîne pas dans son sentier, pour ne pas dire dans son ornière, fait œuvre d'inquisition autant qu'il est possible à notre époque. Lorsque le prince de Wurtemberg, debout sur les banquettes de *Hernani*, criait : « A la lanterne! » en voyant entrer dans la salle un membre de l'Académie française, était-il bien moins sage que les académiciens qui se jetaient aux genoux de Charles X et le suppliaient d'interdire toute représentation d'œuvre romantique? Le roi seul eut de l'esprit : « Messieurs, en pareil cas, je n'ai que ma place au parterre. » Ceux qui jadis ont lutté avec une violence que l'on eût dit empruntée aux factions politiques se sont réconciliés dans le même oubli qui les enveloppe et n'a pas laissé leurs noms venir jusqu'à nous. J'ai bien peur qu'un sort analogue n'atteigne les ergoteurs d'aujourd'hui, — aussi bien ceux qui crient au scandale que ceux qui crient à la persécution; — un peu de modestie et beaucoup de tolérance ne messieraient pas aux combattans. Un livre peut révolutionner le monde, cela est certain; mais il n'en faut pas conclure que l'on a révolutionné le monde parce que l'on a fait un livre. Aux jours de mon enfance, M^{me} Cottin remuait les cœurs et agitait les cervelles. Lorsque la bonne femme allait, par hasard, dans un bal, on montait sur les banquettes pour la mieux voir, on se la montrait, on disait : « C'est elle! » et l'on était ému; elle fuyait et ne savait où se cacher pour éviter les ovations. Chez ma grand'mère, dans une soirée, un jeune homme, — qui est mort général de division, — se jeta à ses pieds et s'évanouit. Toutes les pendules de son temps représentaient Mathilde et Malek-Adel.

La mode y est pour beaucoup; il y a le livre du jour chez les libraires, comme le plat du jour chez les restaurateurs : sauce de gourmet la veille, « arlequin » du lendemain. On s'est arraché les romans de Paul de Kock et l'on a passé des nuits à pleurer sur les infortunes des héroïnes du vicomte d'Arincourt. Plantes annuelles qui croissent et fleurissent avec d'autant plus de rapidité qu'elles doivent bientôt mourir; la première gelée les détruira et leur fumier fortifiera le petit chêne ou le bouleau qu'elles semblaient devoir

étouffer. Un genre acclamé, porté aux nues, disparaît et meurt si bien que nul n'en peut parler ; puis il renaît, on ne sait sous quelle influence, comme si l'âme des auteurs morts, revêtant une forme nouvelle, recommençait l'œuvre d'autrefois. Sommes-nous bien certains, malgré *les Paysans* de Balzac, de ne pas voir, quelque jour, revenir *Estelle et Némorin*? Qui sait si un nouveau coupe-têtes, enivré du parfum des prairies, ne nous chantera pas en soupirant :

Il pleut, il pleut, bergère !

Par cela même qu'un genre d'art ou de littérature a existé, il peut se produire encore ; les livres de Restif de La Bretonne ne sont-ils pas ressuscités? Tant mieux pour ceux qui les aiment ! Encore un peu et le chevalier de La Morlière va tailler sa plume ; de son temps on disait : « C'est une plume arrachée aux ailes de l'amour : » il n'en faut rien croire : c'était une plume d'oie.

XXVIII. — LOUIS BOUILHET.

La mort de Louis de Cormenin causa une peine très vive à Gustave Flaubert, qui, sans l'avoir approfondi, l'avait apprécié et soupçonnait la hauteur de ses qualités intellectuelles. Il quitta Croisset et vint passer quelques jours avec moi pour m'aider à supporter l'affaiblissement causé par le premier choc. A cette époque, il était fort occupé et avait entrepris de mener deux œuvres à la fois, ce qui m'a toujours étonné, car, plus que tout autre, il avait besoin de se concentrer, de s'absorber dans un travail pour pouvoir le conduire à bonne fin. Il écrivait un roman où il cherchait à résumer la science politique et la science sociale de notre temps ; il avait repris le titre d'un de ses livres de jeunesse et l'avait appelé *l'Éducation sentimentale*, avec un sous-titre : *Histoire d'un jeune homme*.

Indépendamment de cet ouvrage, qui le forçait à lire bien des volumes contemporains et bien des journaux, il avait imaginé d'écrire une féerie : *le Château des cœurs*, qui est une étrange conception où il essaya de déployer un comique inconnu jusqu'ici. Cette idée s'était emparée de lui tout entier. Il ne me parlait que de *la Féerie*, m'en racontait les scènes, m'en expliquait le mécanisme et n'arrivait pas à me convaincre qu'il ne perdît pas son temps. Au lieu des vieux trucs des théâtres populaires, au lieu des tables qui deviennent des fauteuils et des lits qui se changent en nacelles, il avait inventé tout un système nouveau qui seul condamnait sa pièce à n'être jamais représentée, car la mise en scène eût

ruiné la direction. C'était l'image même exprimée par le dialogue qui devenait visible et se formulait matériellement aux yeux des spectateurs. Ainsi, un père cherche son fils, le trouve dans un café, buvant et fumant; il s'irrite et lui dit : « Tu n'es qu'un pilier d'estaminet; » à l'instant le jeune homme devient un pilier et forme un des linteaux de la porte. L'idée en elle-même était ingénieuse, mais elle bouleversait tellement les habitudes théâtrales qui, en pareille matière, tiennent médiocre compte du travail littéraire et le subordonnent aux effets de mise en scène, qu'elle devait être considérée comme une innovation trop coûteuse et par conséquent inadmissible. Seul, Flaubert n'était pas capable d'agencer une pièce, d'en supprimer les développemens auxquels il excellait et que repousse l'objectif dramatique. Il savait qu'il existe un art nouveau, l'art des combinaisons; il avait entendu un de nos camarades, qui eut quelque succès au Vaudeville et aux Variétés, dire : « Je prouverai, quand on voudra, que Shakspeare n'a jamais su faire un drame; » il savait que, pour mouvoir les personnages dans des conditions acceptables, il faut ce que l'on nomme justement des *ficelles*; mais cet art, il l'ignorait, ces *ficelles*, il ne les connaissait pas. Il s'adressa à l'un de ses amis, au comte X... dont quelques œuvres avaient réussi au théâtre. En outre, dans une féerie, *les couplets*, pour me servir du vieux mot, sont de rigueur, et j'ai déjà dit que Flaubert n'avait jamais pu mettre un alexandrin sur ses pieds; toutes les fois qu'il avait voulu s'essayer à la poésie, il avait fait de la prose cadencée, mais de vers point; il avait donc besoin d'un poète; naturellement il choisit Louis Bouilhet. Tous les trois se mirent à l'œuvre. Flaubert seul y avait de l'ardeur; Bouilhet rêvassait; le comte X... cherchait à fuir. Quand il s'agissait de littérature, Flaubert n'entendait pas raillerie et il traitait ses collaborateurs avec quelque sans-çon. Il leur envoyait des ordres de service comme pour une répétition théâtrale et n'était point satisfait lorsque l'on arrivait en retard. Bouilhet, assez soumis, ne se faisait pas trop attendre. Il n'en était pas de même du comte X... que ce genre de travail passionnait peu et qui imaginait toute sorte de subterfuges pour s'y soustraire. Un jour, il se présenta, la tête embobelinée d'une marmotte, un gros paquet de coton sur la joue, gémissant et abattu par une rage de dents. Flaubert, irrité à la fois et attendri, leva la consigne et lui permit de s'en aller. Le comte X... ne se le fit pas répéter; il partit, mais dès qu'il eut dépassé la porte, il mit sa marmotte dans sa poche et alla se promener. C'était un effet de scène, comme on eût dit dans la féerie. Flaubert avait le travail tyrannique; ce travail, il l'imposait aux autres avec une insistance qui n'était, en somme, que l'effet de la domination

qu'il subissait lui-même. Il était homme à enfermer un collaborateur et à le maintenir sous clé jusqu'à ce que la tâche fût achevée. Pas plus qu'il ne se ménageait, il ne ménageait les autres.

Louis Bouilhet, très absorbé dans sa propre pensée, échappait à cette maîtrise ; son corps était là, mais son esprit n'y était pas ; il avait l'air d'écouter Flaubert et voyageait dans le monde des rêves, à la recherche des strophes sonores. Lui aussi, en dehors de cette féerie à laquelle il ne participait qu'à contre-cœur, il poursuivait deux œuvres à la fois, un drame en vers, comme toujours, et un conte chinois dont la pensée l'obsédait depuis longtemps, depuis l'heure où *Melænis* avait été terminée. Quoiqu'il fût déjà parvenu à un âge où la mémoire, moins spongieuse, retient plus difficilement les mots qu'aux jours de la jeunesse, il s'était mis à l'étude de la langue chinoise. Voulait-il pénétrer dans l'histoire, dans les mœurs du Céleste-Empire ? Non pas ; il cherchait à découvrir des rythmes nouveaux et surtout des comparaisons nouvelles. Un de nos amis lui disait en souriant : « Aller jusqu'aux rives du Fleuve-Jaune pour attraper des papillons, c'est peut-être excessif ! » Bouilhet trouva la plaisanterie amère et la releva vertement. Il étudiait surtout les poètes, car c'est d'eux qu'il voulait s'inspirer ; il leur emprunta des croisemens de rimes, des divisions de strophes que nous ne connaissions pas et qui ne sont point sans originalité.

La révolte, de sang et de larmes suivie,
 A brisé du talon le pouvoir qu'on envie,
 Et Yang-Té, fils du ciel, en cette nuit d'horreur
 Git au pied de son trône, un couteau dans le cœur.
 Son héritier, qu'attend une même agonie,
 Prend un flacon fatal dont nul ne se méfie,
 Le vide et dit, tourné vers le dieu Fò : « Seigneur,
 Fais que, dans les hasards d'une seconde vie,
 Je ne renaisse pas au corps d'un empereur ! »

Louis Bouilhet avait eu à l'Odéon de grands succès, que justifiait son talent : *Hélène Peyron* avait été très applaudie, et *la Conjuration d'Amboise* avait dépassé cent représentations successives. Il fut moins heureux à la Comédie-Française, qui semble ne lui avoir ouvert ses portes qu'avec réserve et où *Dolorès* fut accueillie sans chaleur. Depuis qu'il avait quitté Rouen, sa vie était assez désorientée ; il avait renoncé à habiter Paris, trop tumultueux pour ses goûts.

Il s'était réfugié à Mantes, qu'il habita pendant quelques années. S'il a été heureux, c'est là. Il avait « un intérieur » qui lui était cher ; certains ennuis agressifs et impérieux auxquels il essayait de se soustraire, l'atteignaient moins facilement qu'autrefois ; il vivait

selon ses aptitudes, travaillant à ses heures, sans contrainte et dans le calme qu'il aimait. Il n'était point ambitieux et eût voulu pouvoir ne jamais quitter la retraite qu'il s'était choisie. La ville de Rouen vint l'y chercher et en fit son bibliothécaire. C'était un poste tranquille, fait pour lui. Tout en surveillant la besogne des employés et le prêt des livres, on peut rêver aux combinaisons du drame et chercher des rimes rares; mais la nouveauté de la fonction l'intéressa, du moins il le crut : il pensa à des classements, à des catalogues, à des installations logiques, et donna à la bibliothèque un temps que la poésie réclamait. Flaubert ne lui épargnait pas les reproches : « On t'a mis là pour faire des vers et non pour ranger des bouquins. » Une modification profonde s'était opérée en Bouilhet, qui ne la remarquait pas et dont Flaubert ne s'apercevait pas davantage; il était envahi par une tristesse vague, sans motifs sérieux, car toute inquiétude matérielle avait disparu de sa vie; il dormait mal, sa soif était continue, il travaillait peu et difficilement; parfois il restait de longues heures la tête appuyée sur son fauteuil, immobile, les yeux ouverts, comme emporté dans un songe interne dont lui seul avait conscience. Au commencement de l'été de 1869, il était affaibli et se plaignait de douleurs confuses dont il ne pouvait préciser le siège. Des médecins diagnostiquèrent une albuminurie consécutive d'une néphrite et l'expédièrent à Vichy, où il ne resta pas longtemps, car le docteur Villemin, l'ayant examiné, le renvoya à Rouen sans délai. Il y revint, très triste, très abattu; l'œdème des jambes était considérable et le gênait pour marcher. Il fit appeler le docteur Achille Flaubert, qui constata que le mal était grave, si grave que l'espoir restait incertain. Le pauvre poète était parvenu à son dernier vers et se rappela peut-être une phrase de Marc Aurèle qu'il m'avait envoyée lorsque Louis de Cormenin nous quitta : « La mort met fin à l'agitation que les sens communiquent à l'âme, aux violentes secousses des passions et à cette condition de marionnette où nous réduisent les écarts de la pensée et les tyrannies de la chair. » Il mourut le 19 juillet 1869; il venait d'avoir quarante-sept ans. J'étais hors de France à ce moment; quatre jours après, Gustave Flaubert m'écrivit :

« Mon bon vieux Max, j'éprouve le besoin de t'écrire une longue lettre; je ne sais pas si j'en aurai la force; je vais essayer. Depuis qu'il était revenu à Rouen après sa nomination de bibliothécaire, (août 1867) notre pauvre Bouilhet était convaincu qu'il y laisserait ses os. Tout le monde, — et moi comme les autres, — le plaisantait sur sa tristesse. Ce n'était plus l'homme d'autrefois; il était complètement changé, sauf l'intelligence littéraire, qui était restée la

même. Bref, quand je suis revenu de Paris, au commencement de juin, je lui ai trouvé une figure lamentable. Un voyage qu'il a fait à Paris pour *Mademoiselle Aïssé* et où le directeur de l'Odéon lui a demandé des changemens dans le second acte lui a été tellement pénible qu'il n'a pu se traîner que du chemin de fer au théâtre; en arrivant chez lui, le dernier dimanche de juin, j'ai trouvé le docteur P..., de Paris, X..., de Rouen, Morel, l'aliéniste, et un brave pharmacien de ses amis nommé Dupré. Bouilhet n'osait pas demander une consultation à mon frère, se sentant très malade et ayant peur qu'on ne lui dit la vérité. P... l'a expédié à Vichy, d'où Villemin s'est empressé de le renvoyer vers Rouen. En débarquant à Rouen, il a enfin appelé mon frère. Le mal était irréparable, comme du reste Villemin me l'avait écrit.

« Pendant ces quinze derniers jours, ma mère était à Verneuil, chez les dames V..., et les lettres ont eu trois semaines de retard; tu vois par quelles angoisses j'ai passé. J'allais voir Bouilhet tous les deux jours et je trouvais de l'amélioration. L'appétit était excellent, ainsi que le moral, et l'œdème des jambes diminuait. Ses sœurs sont venues de Cany lui faire des scènes religieuses et ont été tellement violentes qu'elles ont scandalisé un brave chanoine de la cathédrale. Notre pauvre Bouilhet a été superbe, il les a envoyées promener. Quand je l'ai quitté pour la dernière fois, samedi, il avait un volume de Lamettrie sur sa table de nuit, ce qui m'a rappelé mon pauvre Alfred (Le Poitevin) lisant Spinoza. Aucun prêtre n'a mis le pied chez lui. La colère qu'il avait eue contre ses sœurs le soutenait encore samedi et je suis parti pour Paris avec l'espoir qu'il vivrait longtemps. Le dimanche, à cinq heures, il a été pris de délire et s'est mis à faire tout haut le scénario d'un drame moyen âge sur l'inquisition; il m'appelait pour me le montrer et il en était enthousiasmé. Puis un tremblement l'a saisi, il a balbutié : Adieu! adieu! en se fourrant la tête sous le menton de Léonie, et il est mort très doucement.

« Le lundi matin, mon portier m'a réveillé avec une dépêche m'annonçant cela en style de télégraphe. J'étais seul, j'ai fait mon paquet, je t'ai expédié la nouvelle, j'ai été le dire à Duplan, qui était au milieu de ses affaires; puis j'ai battu le pavé jusqu'à une heure, et il faisait chaud, dans les rues, autour du chemin de fer. De Paris à Rouen, dans un wagon rempli de monde. J'avais en face de moi une donzelle qui fumait des cigarettes, étendait ses pieds sur la banquette et chantait. En revoyant les clochers de Mantes, j'ai cru devenir fou, et je suis sûr que je n'en ai pas été loin. Me voyant très pâle, la donzelle m'a offert de l'eau de Cologne. Ça m'a ranimé, mais quelle soif! celle du désert de Qoseir n'était rien

auprès. Enfin je suis arrivé rue Le Bihorel; ici je t'épargne les détails. Je n'ai pas connu un meilleur cœur que celui du petit Philippe; lui et cette bonne Léonie ont soigné Bouilhet admirablement. Ils ont fait des choses que je trouve propres. Pour le rassurer, pour lui persuader qu'il n'était pas dangereusement malade, Léonie a refusé de se marier avec lui et son fils l'encourageait dans cette résistance. C'était si bien l'intention de Bouilhet qu'il avait fait venir tous ses papiers. De la part du jeune homme surtout, je trouve le procédé assez gentleman.

« Moi et d'Osmoy, nous avons conduit le deuil; il a eu un enterrement très nombreux. Deux mille personnes au moins! Préfet, procureur-général, etc., toutes les herbes de la Saint-Jean. Eh bien! croirais-tu qu'en suivant son cercueil, je savourais très nettement le grotesque de la cérémonie? j'entendais les remarques qu'il me faisait là-dessus; il me parlait en moi, il me semblait qu'il était là, à mes côtés, et que nous suivions ensemble le convoi d'un autre. Il faisait une chaleur atroce, un temps d'orage. J'étais trempé de sueur et la montée du cimetière monumental m'a achevé. Son ami Caudron avait choisi son terrain tout près de celui du père Flaubert. Je me suis appuyé sur une balustrade pour respirer. Le cercueil était sur les bâtons, au-dessus de la fosse. Les discours allaient commencer (il y en a eu trois); alors j'ai renaclé; mon frère et un inconnu m'ont emmené. Le lendemain, j'ai été chercher ma mère à Serquigny. Hier, j'ai été à Rouen prendre tous ses papiers; aujourd'hui, j'ai lu les lettres qu'on m'a écrites, et voilà! Ah! cher Max, c'est dur!

« Il laisse par son testament... à Léonie tous ses livres, et tous ses papiers appartiennent à Philippe; il l'a chargé de prendre quatre amis pour savoir ce qu'on doit faire des œuvres inédites: moi, d'Osmoy, toi et Caudron. Il laisse un excellent volume de poésies, quatre pièces en prose et *Mademoiselle Aïssé*. Le directeur de l'Odéon n'aime pas le second acte; je ne sais pas ce qu'il fera. Il faudra cet hiver que tu viennes ici avec d'Osmoy et que nous réglions ce qui doit être publié. Ma tête me fait trop souffrir pour continuer, et d'ailleurs, que te dirais-je? Adieu, je t'embrasse avec ardeur. Il n'y a plus que toi, que toi seul. Te souviens-tu quand nous nous écrivions: *Solus ad solum?* P. S. Dans toutes les lettres que j'ai reçues il y a cette phrase: « Serrons nos rangs! » Un monsieur que je ne connais pas m'a envoyé sa carte avec ces deux mots: *Sunt lacrymæ!* »

Léonie, dont il est question dans la lettre de Flaubert, est une femme excellente qui depuis vingt et un ans n'avait pas quitté Bouilhet, dévouée à toute heure, respectueuse de son travail et

adoucissant pour lui ce que la solitude aurait eu de trop pénible. Elle avait un fils nommé Philippe, que Bouilhet éleva, qu'il mit dans la bonne voie comme s'il eût été son père. Léonie et Philippe ont été admirables, d'une affection, d'une abnégation que rien n'a démentie et dont le refus, *in articulo mortis*, d'un mariage longtemps rêvé est la preuve éclatante.

Le groupe consultatif qui devait se concerter pour déterminer la publication des œuvres posthumes de Bouilhet n'eut pas à se réunir. Flaubert fit son choix et n'écoula pas nos observations lorsque nous eûmes à lui dire que le titre adopté par lui : *Dernières Chansons*, était ambigu, donnerait lieu à une fausse interprétation et compromettrait le succès du livre. Comme disent les bonnes en parlant des enfans, Flaubert était « entier, » ses projets le saisissaient tyranniquement et il n'en reconnaissait pas les inconvéniens. Toute objection s'émoissait sur lui; nous le savions, et nous épargnions, à lui un accès d'impatience, à nous une peine inutile. Il n'avait pas la proportion des choses et sa tendance vers l'exagération était tellement augmentée par l'amitié qu'il a cru que Bouilhet était le plus grand poète du XIX^e siècle; il me l'a dit, ce qui était sans conséquence, mais il l'a dit à d'autres, et c'est Bouilhet qui en a souffert. A une répétition générale d'*Hélène Peyron*, je l'ai entendu s'écrier : « C'est plus beau qu'Eschyle ! » Un vieil ami, nommé Clogenson, venu exprès de Rouen, lui dit : « Ne répétez pas cela le jour de la première représentation, vous feriez tort à Bouilhet. » Il était de bonne foi et s'enivrait de sa propre opinion. A peine Bouilhet fut-il mort qu'il voulut lui faire élever une statue sur une des places publiques de Rouen. Une statue à Rouen, en parallèle à celle de Corneille ! il n'y avait même pas réfléchi. Une souscription fut ouverte; la somme recueillie permit de faire un buste et un piédestal. Ce ne fut pas sans difficultés que Flaubert obtint l'autorisation de placer l'image de Bouilhet non loin de la Bibliothèque publique (1). Le conseil municipal montra peu d'empressement et Flaubert, qui ne sut se maintenir, lui adressa une brochure dont l'aménité n'est point le caractère dominant. Dans le fond, il avait raison; il eut tort dans la forme. Certes il était irritant de voir le mérite littéraire de Bouilhet mis en doute par des conseillers municipaux au milieu desquels siégeait un rimailler qui avait commis des vers que tout mirliton eût répudiés; mais un peu de modération n'aurait pas été superflu. De cette lettre, où Flaubert discute à coups de lanière, une parole est à retenir : « La noblesse française, dit-il, s'est perdue pour avoir eu pendant deux

(1) L'inauguration du buste de Louis Bouilhet a eu lieu à Rouen, le 24 août 1882.

siècles les sentimens d'une valetaille. La fin de la bourgeoisie commence parce qu'elle a ceux de la populace. Je ne vois pas qu'elle lise d'autres journaux, qu'elle se régale d'une musique différente, qu'elle ait des plaisirs plus relevés. Chez l'une comme chez l'autre, c'est le même amour de l'argent, le même respect du fait accompli, le même besoin d'idoles pour les détruire, la même haine de toute supériorité, le même esprit de dénigrement, la même crasse ignorance (1) ».

Bouilhet était un homme très intelligent, d'une instruction profonde, d'un caractère irréprochable, très doux, sceptique, spirituel et bon. J'ai eu pour lui une sérieuse affection et j'admire beaucoup son talent, mais il m'est impossible de reconnaître en lui les qualités qui font les poètes de premier ordre ; parmi les *poetæ minores* il arrive en tête ; certaines de ses pièces de vers subsisteront, il aura place dans tous les *Selectæ* ; *Melanis* est une œuvre très remarquable, de longue haleine, savante, bien conduite et de forte poésie ; mais, dans le défilé des poètes du temps, il me semble qu'il ne marche qu'après Alfred de Musset, Victor Hugo, Lamartine, Victor de Laprade, Auguste Barbier, Théophile Gautier. Est-ce à dire pour cela qu'il n'ait point sa place réservée ? Non pas, et sa place est enviable. S'il ne s'est élevé aux régions les plus hautes, c'est, je crois, à cause d'une sorte de contradiction qui était en lui et qu'il ne soupçonnait pas. Son éducation, son instruction, ses tendances, ses goûts, ses conceptions étaient classiques ; il a longtemps rêvé de faire un poème en vers latins ; l'exécution qu'il s'était imposée était romantique : toute sa vie il a marché dans ce contresens et il faut qu'il ait été bien richement doué pour avoir pu se diriger sans péril au milieu de ce double courant. Ses plus beaux vers sont absolument classiques et rappellent la forme du XVII^e siècle, cet ordre dorique littéraire où la France intellectuelle a trouvé tant de gloire. Toutes les fois qu'il a voulu faire des vers exclusivement romantiques, — ballades, sujets fantastiques, danses macabres, — il a échoué, l'a compris, et les a gardés en portefeuille. Son poème *les Fossiles*, malgré des qualités originales et fortes, n'aurait point détonné au siècle dernier.

L'influence que Bouilhet a exercée sur Flaubert a été féconde, je l'ai dit ; mais la réciproque n'a pas eu lieu. Flaubert était trop passionné ; il admirait sans critique, et avec un tel emportement qu'il entraînait Bouilhet. Chaque organisme porte en soi le germe du mal par lequel il doit périr ; il en est de même des fonctions intellec-

(1) Lettre de M. Gustave Flaubert à la municipalité de Rouen, au sujet d'un vote concernant Louis Bouilhet, brochure de 20 pages in-8° ; 1872.

nelles et morales ; elles ont en elles le ferment qui les désagrègera. Flaubert et Bouilhet ont commis tous deux la même erreur. Ils ont vécu trop longtemps en face l'un de l'autre, se reflétant, se reproduisant, formant à eux deux un univers d'où le reste du monde était exclu. Ils se sont complu dans une sorte d'isolement qui les ramenait toujours à la contemplation de leurs œuvres. A une lecture d'un fragment de Flaubert Bouilhet répondait en récitant les dernières strophes qu'il avait faites. Ils se renvoyaient la glorification ; tour à tour ils étaient le prêtre et la divinité.

Ils ne se sont pas assez mêlés aux hommes ; ils se sont trop confinés dans des cénacles, pour ne pas dire dans des coteries ; ils n'ont rien regardé des choses humaines qu'à travers l'art, bien plus, à travers des formes littéraires. A toute question où l'on voulait les intéresser, ils répondaient : « Qu'est-ce que cela fait à la littérature ? » A force de se concréter, il me semble qu'ils se sont durcis. Les grands intérêts humains leur ont paru indifférens. Dans l'antiquité, dans le moyen âge, dans la renaissance, dans les temps modernes, ils n'ont admiré que les formes, c'est-à-dire les apparences. Le fond était à dédaigner et bon pour des bourgeois. Je crois qu'il est mauvais pour l'artiste, quel qu'il soit, quel que soit son talent, quel que soit son outil, de ne vivre qu'avec ses congénères ; on fonde ainsi, sans en avoir conscience, de petites écoles d'admiration mutuelle où s'énervent les facultés, parce qu'on les sature de louanges et qu'elles croient n'avoir pas à se renouveler. C'est mettre l'oiseau en cage et le condamner à chanter la même chanson. De même qu'il est bon de courir l'univers et de comparer les peuples entre eux, de même il est utile de changer de milieu intellectuel, quitte à traverser des milieux inférieurs ; c'est une excursion à travers les cervelles ; la plus obscure a son point lumineux, et dans cette revue des idées d'autrui, on se complète, on s'amende, et l'on s'agrandit. Causer avec un matelot, avec un soldat, avec un bourgeois, comme eût dit Flaubert, c'est souvent trouver l'occasion d'apprendre ce que l'on ignore. Chaque brin d'herbe a son parfum, mais pour le découvrir, il faut marcher au milieu de la prairie et ne pas rester sur la colline à contempler le soleil en tournant le dos à la terre. A tous deux, à Bouilhet comme à Flaubert, il a manqué aux heures de la jeunesse, entre vingt et trente ans, d'être ballotté dans la houle humaine. Flaubert, retenu par sa santé, Bouilhet enchaîné par la nécessité, n'ont pu acquérir la souplesse que donne l'escrime de la vie ; je l'ai regretté, car leur talent, si grand qu'il soit, en a contracté quelque chose de monacal qui sent la cellule et fait croire à la volonté de rester cloîtré. Est-ce pour cela seulement que la tendresse, cette fleur même de la poésie, manque aux œuvres de

Bouilhet? De *Melanis*, de ses vers détachés, l'amour est absent. Le désir, la volupté, ça n'est pas l'amour. Lorsque la femme n'est qu'un instrument de plaisir, elle devient une cause d'ennui et d'amoindrissement. Dans la vie, il faut aimer, j'entends jusqu'à la souffrance, avec l'ivresse du sacrifice. Croire, avec Chamfort, que l'amour est le contact de deux épidermes et l'échange de deux fantaisies, c'est se tromper. Les grands cris des poètes, ceux qui vibrent à travers l'humanité et l'arrachent à son indifférence, ce sont des cris d'amour. J'ai toujours été surpris de voir que Flaubert et Bouilhet, dans l'œuvre entière d'Alfred de Musset, admiraient surtout le fragment de la cavale dans *Rolla*, fragment admirable, mais dont l'art seul a fait les frais. L'horreur du lieu-commun les a entraînés trop loin; l'amour est un lieu-commun, et ils s'en raillaient. A force de se vouloir réserver uniquement pour l'art, ils n'ont pas demandé à la vie ce qu'elle contient de meilleur, ce qu'elle contient de pire, et il leur a manqué une des forces par lesquelles l'artiste fructifie. Lorsque tout s'est écroulé dans l'existence, que l'on a reconnu la vanité des glorioles, l'illusion de soi-même, l'instabilité des choses et la permanence des déceptions, si l'on se retourne, si l'on compte les cadavres qui encombrant la route parcourue, il en est un qu s'agite et sourit encore :

C'est toi qui dors dans l'ombre, ô sacré souvenir !

Hugo l'a dit dans cette *Tristesse d'Olympio*, qui seule suffirait à le rendre impérissable. Ce souvenir, Bouilhet ne l'a pas eu; aux heures douloureuses, il n'a pu l'évoquer et lui demander la vigueur du passé lorsque celle du présent lui faisait défaut. Ceux-là seuls parmi les poètes sont grands qui ont aimé. Qui ont-ils aimé, Ninette ou Sémiramis? On ne s'en occupe guère. La créature qui inspire le sentiment importe peu; seul, le sentiment importe, qui féconde l'homme et le rend « semblable aux dieux! » Bien tard, trop tard, Bouilhet s'en est aperçu. Au soir de la journée, qui est aussi le soir de la vie, il mit la main sur ses blessures, il s'entretint avec ses rêves évanouis et leur demanda pourquoi, malgré ses ailes, il ne s'était pas élevé jusqu'aux sommets qu'il avait entrevus au temps de sa jeunesse. La voix intérieure a répondu, et, sous sa dictée, Bouilhet a écrit *la Dernière Nuit*, une admirable pièce de vers qu'il faut citer, car elle est à la fois un aveu et une explication :

Toute ma lampe a brûlé goutte à goutte,
 Mon feu s'éteint avec un dernier bruit;
 Sans un ami, sans un chien qui m'écoute,
 Je pleure seul dans la profonde nuit.

Derrière moi, — si je tournais la tête
 Je le verrais, — un fantôme est placé :
 Témoin fatal apparu dans ma fête,
 Spectre en lambeaux de mon bonheur passé.

Mon rêve est mort sans espoir qu'il renaisse ;
 Le temps m'échappe, et l'orgueil imposteur
 Pousse au néant les jours de ma jeunesse,
 Comme un troupeau dont il fut le pasteur.

Pareil au flux d'une mer inféconde,
 Sur mon cadavre au sépulcre endormi,
 Je sens déjà monter l'oubli du monde
 Qui, tout vivant, m'a couvert à demi.

O la nuit froide ! ô la nuit douloureuse !
 Ma main bondit sur mon sein palpitant ;
 Qui frappe ainsi dans ma poitrine creuse,
 Quels sont ces coups sinistres qu'on entend ?

Qu'es-tu ? qu'es-tu ? Parle, ô monstre indomptable
 Qui te débats en mes flancs enfermé !
 Une voix dit, une voix lamentable :
 « Je suis ton cœur, et je n'ai pas aimé ! »

La confession est complète. Cette pièce de vers, Flaubert aussi aurait pu la signer ; la nymphomanie d'Emma Bovary, les rêveries érotiques de Salammbô ne sont pas plus de l'amour que les ardeurs de Melænis. Sans défaillance dans l'amitié, ces deux purs esprits concevaient l'amour et ne l'éprouvaient pas. Bien plus, ils le fuyaient, le combattaient chez autrui et s'en gaussaient comme d'un mal ridicule. Un de nos amis, extasié de bonheur et d'amour, demanda une devise à Bouilhet qui répondit par le vers du *Curculio* :

..: Bonum 'st pauxillum amare sane, insane non bonum 'st.

Une femme a aimé Flaubert silencieusement et douloureusement. Le hasard rendit Théophile Gautier témoin d'une scène pénible ; il dit à Flaubert : « Pourquoi es-tu si dur envers cette malheureuse ? » Flaubert répondit : « Elle pourrait entrer dans mon cabinet ! » Personne n'entra dans son cabinet. Du reste, malgré sa douceur habituelle envers les femmes, qu'il traitait un peu comme des enfants, il les trouvait charmantes toutes les fois qu'elles le laissaient tranquille.

Depuis qu'il est mort, bien des personnes m'ont dit et m'ont écrit : « A-t-il aimé ? vous seul pouvez le savoir. » J'ai refusé de répondre, car il a répondu lui-même. Un souvenir, l'illusion d'un sentiment qu'il a cru éprouver a traversé sa vie et semble l'avoir mis en règle, une fois pour toutes, avec ce que l'on doit à

l'amour. Il trouvait que la destinée était quitte avec lui et il ne lui demanda rien de plus. En 1838, alors qu'il avait seize ans et demi, il avait été passer ses vacances à Trouville avec sa famille, qui y possédait une terre assez considérable. Trouville n'était pas ce qu'on le voit aujourd'hui; il n'y avait ni chemin de bois, ni grands hôtels, ni villas biscornues, ni falbalas, ni musique, ni gommeux, ni cocottes; c'était une belle petite ville allongée sur les bords de la Touques avec des maisons de pêcheurs, deux ou trois auberges où campaient les artistes et son admirable grève. Les plus belles toilettes étaient des vareuses, des jupons rayés et des chapeaux de paille. La diligence n'y amenait pas grand monde et les Parisiens n'en connaissaient pas encore le chemin. C'était charmant; je m'en souviens comme d'une oasis maritime où il y avait tout repos et toute liberté. J'y suis retourné, il y a quelques années, et je m'en suis sauvé avec horreur. Flaubert, allant à la pêche au chalut avec les matelots, nageant comme un triton, galopant pieds nus sur les sables humides, dépensait là son exubérance et criait des vers d'Hugo à la mer montante. Il rencontra ou, pour mieux dire, il aperçut une femme qui avait alors vingt-huit ans, car elle est née en 1810. Il la regarda, il l'admira et, comme il le disait, eut vers elle une grande aspiration. Elle était jolie et surtout étrange; ses larges bandeaux lissés, bouffant sur la joue, d'un noir bleu, faisaient ressortir sa peau mate et de couleur d'ambre; la bouche était riieuse et le regard triste; les yeux très grands, très sombres, contrastaient avec la blancheur éblouissante des dents; un petit signe placé près des lèvres avait presque une apparence de moustache; un énorme chapeau de paille enveloppait sa tête et retombait jusque sur ses fermes épaules, que l'on apercevait à travers le tissu de la mousseline. Elle était toujours suivie d'un grand chien de Terre-Neuve que l'on nommait Néro. Sans oser lui parler, Flaubert passait devant elle et devenait rouge lorsqu'elle le regardait. Quand il pouvait s'emparer du chien, il l'embrassait et lui racontait l'amour qu'il éprouvait pour sa maîtresse en termes tels que le toutou eût aboyé s'il avait pu comprendre. Contrairement à ce qui se passe dans les cœurs printaniers, l'attrait que Flaubert éprouvait pour l'inconnue n'avait rien de platonique. Inconnue, elle ne le fut pas longtemps, car elle avait un mari avec lequel il n'était pas difficile d'entrer en relations. C'était un brasseur d'affaires qui avait les mains dans vingt opérations à la fois, dirigeant à Paris une importante maison de commerce, flairant les truffes de loin, et abandonnant sa femme pour courir après le premier cotillon qui tournait au coin des rues, passé maître en fait de réclames, jetant les pièces d'or par la fenêtre et se baissant pour ramasser un sou. Flaubert se prit à l'admirer et restait bouche bée à écouter le récit de ses conquêtes. Il fut admis

dans l'intimité du ménage, continua à contempler la femme et n'ouvrit pas la bouche. En 1839, en 1840, il les chercha à Trouville, où il revint; ils n'y étaient pas. Il les retrouva plus tard à Paris, persista à admirer le mari, persista à regarder la femme et persista à se taire. C'est là le grand amour dont il disait : « J'en ai été ravagé. »

Cette histoire, il l'a racontée; c'est *l'Éducation sentimentale*, non point celle qu'il nous avait lue en 1845, mais celle qu'il a publiée en 1870. De tous les ouvrages que Flaubert a faits, c'est sur ces deux volumes qu'il a le plus peiné. Dans ce roman, il a intentionnellement réuni une quantité de personnages qu'il éprouvait souvent quelque difficulté à faire mouvoir. Il a raconté là très sincèrement une période ou, comme il disait, une tranche de sa vie; il n'est pas un des acteurs que je ne puisse nommer, je les ai tous connus ou côtoyés, depuis la Maréchale jusqu'à la Vatnaz, depuis Frédéric, qui n'est autre que Gustave Flaubert, jusqu'à M^{me} Arnoux, qui est l'inconnue de Trouville, transportée dans un autre milieu. Ce livre est le dernier dont Flaubert m'ait communiqué le manuscrit. Les observations que je lui avais soumises sur *Madame Bovary* et sur *Salammbô* étaient des observations de détail sans importance, car Bouilhet avait passé par là. Cette fois, il n'en était plus ainsi, et, à la fin de 1869, lorsque le roman fut terminé et recopié, j'eus avec Flaubert une discussion qui dura trois semaines. Je déjeunais chez lui, il dînait chez moi, et nous avons parfois bataillé quatorze ou quinze heures de suite. Il y eut des jours où j'étais exténué. Je ris en me souvenant de ces luttes, où, comme Vadius et Trissotin, nous nous jetions quelques bonnes vérités à la tête sans jamais nous blesser. Que de temps perdu et comme il est inutile de disputer sur les choses de l'esprit, car on arrive promptement à ne plus se comprendre! J'étais guéri depuis longtemps des discussions littéraires lorsque Flaubert m'apporta *l'Éducation sentimentale*, mais, pour lui, que n'aurais-je pas fait! Il avait beau regimber, s'irriter, m'appeler Lhomond, Boiste, Noël et Chapsal, me traiter de pion et de grammairien détraqué, il s'attendrissait, avait les larmes aux yeux et éclatait de rire quand je lui disais : « Au nom de ta gloire, respecte la règle des possessifs! » Il prétendait, il a toujours prétendu que l'écrivain est libre, selon les exigences de son style, d'accepter ou de rejeter les prescriptions grammaticales qui régissent la langue française et que les seules lois auxquelles il faut se soumettre sont les lois de l'harmonie. Ainsi il n'eût pas hésité à dire : « Je voudrais que vous alliez — au lieu de : je voudrais que vous allassiez, — parce que l'imparfait du subjonctif est d'une tonalité déplaisante. — Du reste, George Sand était ainsi. — Là-dessus nous

discussions sans désemparer. Un soir, nous avons travaillé, — c'est le mot de Flaubert, — jusqu'à une heure du matin. Vers trois heures, je fus réveillé par un effroyable vacarme à la porte : coups de sonnette et coups de pied ; je me lève tout effaré, je cours ouvrir. Sur le palier, Flaubert me crie : « Oui, vieux pédagogue, l'accord des temps est une ineptie, j'ai le droit de dire : Je voudrais que la grammaire soit à tous les diables et non pas : fût, entends-tu ? » Puis il dégringola les escaliers sans attendre ma réponse. Il disait que le style et la grammaire sont choses différentes ; il citait les plus grands écrivains qui, presque tous, ont été incorrects et prétendait que nul grammairien n'a jamais su écrire. Sur ces points, nous étions du même avis, car son opinion s'appuyait sur de tels exemples qu'elle est indiscutable.

Le manuscrit de *l'Éducation sentimentale* a été communiqué à plus de vingt personnes que je connais. Flaubert n'était pas toujours difficile dans le choix de ses lecteurs. Tous les avis qu'il recueillit eurent une certaine concordance, il n'en tint compte et il eut probablement raison. Était-ce des observations qu'il demandait ? Je l'ai cru longtemps, je me suis trompé. C'était pour lui un besoin impérieux de faire lire ce qu'il écrivait. Il était tellement possédé par son œuvre qu'il lui semblait se débarrasser d'une part de son fardeau en appelant les autres, même les indifférens, à y regarder. Lorsqu'on allait le voir, après quelques minutes d'une conversation qu'il laissait intentionnellement languir, il prenait les dernières pages qu'il avait griffonnées, raturées, corrigées et les lisait, donnant à chaque mot une intonation particulière, comme s'il eût voulu en gonfler le sens et en accroître la sonorité. Chez un homme d'un aussi grand esprit, cette manie singulière m'a toujours étonné ; il n'allait pas, comme Mérimée, faire des lectures en ville, colporter son manuscrit chez des princesses étrangères et offrir successivement à deux cents personnes la primeur d'une œuvre inédite ; jamais il ne tomba dans ce ridicule de solder en littérature les bons dîners et les bonnes grâces, mais il ne pouvait résister au désir de montrer à tout venant les fragmens de son travail commencé. C'est dans la solitude de Croisset, dans ses longs tête-à-tête avec Bouilhet, qu'il avait pris cette habitude. La seule explication admissible est celle que j'ai donnée ; il était plein et débordait.

L'Éducation sentimentale fut publiée et n'obtint pas un succès analogue à celui qu'avaient soulevé *Madame Bovary* et *Salammbô*. Flaubert en fut irrité et surtout stupéfait. Il accusa l'injustice, la mobilité du public et se demanda, sans pouvoir se répondre, en quoi il avait démérité et pourquoi on lui marchandait une approbation dont il se croyait plus digne que jamais. Il ignorait sans doute

que les intelligences les mieux trempées ont des défaillances et que *l'Éducation sentimentale* en était une. Son étonnement était d'autant plus vif qu'il se heurtait à une idée qui avait chez lui la valeur d'un article de foi. Il avait toujours cru que dans une œuvre d'imagination le public ne se préoccupe que de la forme et qu'en matière littéraire le style est cela seul que l'on recherche. Le succès de certains romans qu'il est superflu de désigner n'était même pas parvenu à le détromper. Or il croyait, et avec raison, que dans son dernier livre il avait développé des qualités d'art très remarquables.

En outre, il s'imaginait, je le répète, avoir résumé en ces deux volumes la science économique de notre temps, avoir expliqué les aspirations sociales, les tendances révolutionnaires dont la France est tourmentée et avoir ainsi produit une œuvre d'un intérêt exceptionnel. Si l'on ne savait de quelles illusions se repaissent les écrivains, même les plus réservés, on pourrait être surpris d'une telle opinion. Cette opinion était enracinée dans l'esprit de Flaubert, car, au mois de juin 1871, comme nous étions ensemble sur la terrasse du bord de l'eau, que nous regardions la carcasse noircie des Tuileries, de la Cour des comptes, du Palais de la Légion d'honneur et que je m'exclamais, il me dit : « Si on avait compris *l'Éducation sentimentale*, rien de tout cela ne serait arrivé. » Il estimait aussi que le livre était, comme il disait, un livre d'amour et que le récit des aventures de Frédéric et de M^{me} Arnoux était le dernier mot de la tendresse humaine. Il ne s'apercevait pas qu'il s'était peint avec ses hésitations, sa timidité qui était grande, ses résolutions définitives, qui s'évanouissaient d'elles-mêmes quand il fallait les mettre à exécution, ses désirs de cerveau, qu'il prenait pour des aspirations du cœur, et surtout avec sa peur d'être « embêté » par une femme. C'est un état d'âme vague, confus, intéressant à déterminer dans une étude psychologique, mais ce n'est point la passion, et la masse des lecteurs ne comprend que les situations nettes. Le public écoute quand on lui dit oui ou non; mais, quand on ne lui dit ni oui ni non, il n'entend pas.

La critique fut dure pour ce livre; on eût dit qu'elle saisissait avec empressement l'occasion de se revancher des éloges qu'elle n'avait pu refuser à *Salammô* et à *Madame Borary*. Flaubert en fut affecté, et lorsque je le plaisantais pour le consoler, il me répondait : « Tout le monde n'a pas une carapace comme toi. » Déjà lorsque *Salammô* avait paru, il avait bondi sous la piqûre et n'avait pu se tenir coi, malgré mes conseils. Il avait, publiquement, répondu à Sainte-Beuve qui avait fait des réserves et à M. Frœhner qui, en qualité de savant, avait reproché à Flaubert d'être moins savant lui. Ces ripostes étaient inutiles; chacun fait son métier en ce bas monde, les

romanciers font des romans, les historiens font de l'histoire, les critiques font de la critique et la terre n'en tourne pas moins. Le succès de *Salammô* avait mécontenté bien des gens, ce qui est naturel, et on le fit payer assez cher à l'auteur. En ce temps vivait un certain Silvestre, connu pour avoir publié des lettres qu'on lui avait confiées, ce qui mécontenta Horace Vernet, auquel les tribunaux firent restituer un dépôt dont on abusait. Ce Silvestre n'était pas bête; il avait persuadé à Napoléon III que la misère seule l'empêchait d'être un grand écrivain. Par curiosité peut-être, et à coup sûr par bonté d'âme, l'empereur lui accorda une pension de six mille francs sur sa cassette. Silvestre empocha, ne fit rien et resta un grand écrivain à l'état latent. Il fit insérer dans un journal très répandu un article venimeux sur *Salammô*. Flaubert voulait aller lui couper les oreilles; Bouilhet et moi, nous eûmes grand'peine à désarmer sa colère. Il nous fallut bien de la rhétorique pour lui faire comprendre que l'article de Silvestre serait oublié le lendemain et que *Salammô* vivrait.

Les critiques parfois acerbes et souvent dédaigneuses dont *l'Éducation sentimentale* fut l'objet ou le prétexte déterminèrent chez lui un singulier phénomène. Fatigué de s'entendre appeler l'auteur de *Madame Bovary*, de voir opposer sans cesse son premier roman à ses autres ouvrages, il se prit à haïr le livre qui avait assis sa réputation et fait éclater sa renommée. Je l'ai entendu relire à haute voix les épisodes, les fragmens les plus vantés, les dépecer, les détruire, les critiquer avec une fureur qui allait jusqu'à la mauvaise foi. Il disait : « Voilà donc ce que l'on me jette toujours à la tête! » Véritablement il souffrait. Lui, tout enfermé dans l'adoration de son art, il eût volontiers accusé d'hérésie ceux qui ne trouvaient pas que l'idole était divine. Il faut peut-être avoir cette foi si profonde et si douloureuse pour résister au labeur extravagant dont son existence était faite. Il n'eut pas une pensée, pas une pulsation du cœur qui ne fût pour les lettres. Jour et nuit, comme un cénobite qui regarde son dieu, il regardait vers cette forme exquise qu'il entrevoyait et que si souvent il a saisie. La pensée de commettre une inexactitude dans une description lui donnait des souleurs d'épouvante. Je l'ai vu faire trois ou quatre fois le voyage de Paris à Creil pour bien s'assurer qu'il avait convenablement rendu un effet de paysage. Dans cet esprit où l'amour de l'art avait pris les proportions d'une maladie chronique, tout revêtait des dimensions démesurées. Un hiatus dans une phrase, une répétition de mots, une assonance le désespérait; il disait : « Quel métier! quel métier! J'aimerais mieux être ouvrier dans les mines de mercure que de manier cette terrible langue. » Un jour, il me dit : « Je voudrais faire un coup de bourse et gagner une grosse somme. — Pourquoi? — Pour racheter n'importe

à quel prix tous les exemplaires de la *Bovary*, les jeter au feu et ne plus jamais en entendre parler. » En revanche, il a toujours cru que *l'Éducation sentimentale* était un chef-d'œuvre méconnu.

Au mois de septembre dernier (1881), j'étais seul en chasse. Le soleil était ardent, j'avais battu une longue prairie où les mouches bourdonnaient au milieu de la tiédeur humide; les perdreaux tenaient ferme; les râles de genêts couraient parmi les herbes et se dissimulaient sous l'arrêt du chien. J'étais las; je traversai un remblai de chemin de fer et, laissant une petite ville sur ma droite, je gagnai un bois d'épicéas qui couronne une colline dépendante de l'asile des aliénés de... Je m'assis à l'ombre; mon chien se coucha en rond auprès de moi, et je respirai la fraîcheur qui passait sous les arbres. La grande grille de l'asile fut ouverte, et je vis venir vers le bois, où je me reposais, une théorie de femmes marchant sur deux rangs. C'était un groupe de folles qui faisaient leur promenade quotidienne sous la conduite des surveillantes. La malheureuse qui marchait la première attira mes regards. Vieille, sombre, concentrée, les yeux fichés en terre, les deux bras inertes le long du corps, elle semblait glisser par un mouvement intérieur qui la poussait en avant sans agiter son corps. Ses cheveux blancs et désordonnés s'échappaient de dessous un vieux chapeau de paille bossué où pendait une fleur déchiquetée; la peau était brune, avec des tons livides sous les paupières; les lèvres aplaties, les joues creuses indiquaient l'absence des dents; près de la lèvre, une broussaille de poils hérissés avait été peut-être un signe de beauté au temps de la jeunesse; les mains, aux ongles à demi rongés, étaient couvertes de mitaines en dentelles rattachées par un ruban; une montre en or battait à sa ceinture, les pieds étaient chaussés de pantoufles que, sans injure, on pouvait qualifier de savates. Tout son être était imprégné de désolation; les soupirs qui soulevaient sa poitrine étaient plus profonds que ceux de lady Macbeth; c'était une hystéro-mélancolique: amour de la mort, monomanie du suicide, désespoir abstrait, — le plus horrible mal qui existe. En passant près de moi, elle me salua, nos regards se rencontrèrent; j'eus un serrement de cœur, car je la reconnus. C'était l'apparition de Trouville, c'était M^{me} Arnoux, celle que mon pauvre Flaubert a aimée. Bouilhet a dit dans *Mælænis*:

Terre! il est des vivans dont la vie est passée;
Tombeaux! vous n'avez pas tout le peuple des morts!

MAXIME DU CAMP.

LES

MARINES DE GUERRE

I.

LES GUERRES NAVALES.

Il y a des siècles prudents, que la nouveauté inquiète et que la tradition gouverne. Il y a des siècles aventuriers, que leur vocation pousse à la découverte. Le nôtre est des seconds : rien n'y dure que le changement. Si le culte du passé a été quelque part une loi, c'est dans la science des armes; aujourd'hui, pour trouver ce qu'elle veut devenir, elle s'efforce d'oublier ce qu'elle fut, et rien peut-être ne se modifie à l'égal des marines de guerre. Les plans se succèdent et se remplacent dans la pensée incertaine des nations, et elles se contredisent sans inconstance, esclaves elles-mêmes des bouleversements qu'apportent la science aux moyens de lutte et la politique dans l'équilibre du monde. Toutes travaillent à cette révolution, beaucoup n'en mesurent pas l'étendue; les moins faites pour la comprendre sont les peuples fiers d'un vieil état maritime et peu disposés à admettre qu'aucune nouveauté le rende inutile. A l'heure présente, un établissement naval entouré de traditions est pour eux un grand danger, s'ils en viennent à croire qu'il leur donne une force ou plus de loisir pour se transformer. Le cours habituel des choses est ailleurs assez insensible pour qu'une part du passé

survive dans le présent ; ici non. Un jour s'est élevée subitement comme une tempête de progrès, dans laquelle l'ancienne marine a été engloutie tout entière. Il reste d'elle le souvenir, cette âme des choses, qui se dégage de leur mort ; mais ce que l'œil contemple, ces monumens, ces remparts, ces arsenaux, ces armes, cette apparente majesté qui croît par la durée même, et qui semble encore veiller sur l'avenir, tout est une vaine ombre que projette encore sur l'horizon un passé déjà disparu. L'ombre peut cacher les périls, elle ne les supprime pas. Contre eux, tant ils sont nouveaux, toute marine est nouvelle, et contre eux rien de l'ancien établissement n'est efficace. C'est ce qu'il importe de mettre hors de doute.

I.

Quand le xvii^e siècle, qui donna aux marines comme aux armées de l'Europe une organisation régulière, eut créé ses escadres, l'instrument de combat naval parut fixé. Il ne faut pas s'étonner si l'esprit humain, toujours épris de recherches, se montra ici constant. L'ancienne marine recevait ses lois moins de l'homme que de la nature, et la nature ne change pas. Elle fournissait aux navires leur matière, le bois, et leur moteur, le vent. Pour emprunter sa vitesse au souffle passant sur les flots, l'expérience avait appris à soutenir par des mâts élevés une grande surface de toile, et à la disposer de telle sorte que dans les circonstances habituelles elle se déployât tout entière. Comme l'orientation du vent était rarement identique à celle des navires, son effort tendait à coucher les coques sur un de leurs côtés, et cette inclinaison, dangereuse surtout pour les vaisseaux chargés dans leurs hauts par plusieurs étages d'artillerie, les mettait en péril de chavirer. De là la forme des carènes : à la force du vent sur la voile, qui sollicitait le bâtiment à se pencher, on opposait, pour maintenir l'équilibre, la résistance de l'eau sous une coque aux flancs larges et à la quille profonde. Cette stabilité était obtenue aux dépens de la vitesse. Le plus grand obstacle au mouvement est l'inertie de la masse liquide ; cet obstacle croît à mesure qu'elle est refoulée par une surface plus large et plus plane, il diminue à mesure qu'elle est fendue par un coin plus aigu, et la longueur du corps immergé ralentit à peine sa marche par le glissement d'une eau déjà vaincue contre ses bords. Mais les dimensions fines étaient interdites aux navires à voiles. Ils n'avançaient droit par leur proue que dans un seul cas, quand le vent poussait arrière ; pour peu qu'il soufflât de côté, ils se déplaçaient suivant une ligne oblique à la direction de leur quille ; enfin dès qu'il chan-

geait ou devenait contraire, il leur fallait courir des bordées, c'est-à-dire virer souvent de bord. Dans ces circonstances, habituelles à la navigation, ils avançaient par le travers : la résistance des masses liquides ne se produisait donc pas moins sur leurs côtés que sur leur avant. Faire la coque étroite, c'était faire les côtés longs et plats, c'était favoriser le mouvement direct et sacrifier les mouvemens de flancs. Pour accomplir avec une égale facilité les uns et les autres, la carène devait offrir dans toutes les directions des surfaces également fuyantes et par suite les œuvres vives (1), se rapprocher de formes sphériques. La nécessité avait été l'architecte de ces navires gros et courts, évidés sous l'avant et sous l'arrière, renflés de flancs, aux proportions constantes, où le tirant d'eau atteint la moitié de la largeur, où la longueur la dépasse quatre fois, où la partie immergée, à la fois la moins longue et la plus large, offre à la mer des rondeurs sans angle, et qui affirment l'unité de type dans la variété des dimensions. La variété des dimensions même était restreinte. Comme la solidité des bâtimens dépendait de leur membrure et comme la membrure devait croître en épaisseur à proportion que la construction croissait en étendue, la pénurie de pièces de bois assez fortes imposait une première limite à l'extension des navires. Comme ils calaient beaucoup d'eau, ils atteignaient vite la profondeur au-delà de laquelle ils n'auraient pu ni naviguer à proximité des côtes, ni pénétrer dans les ports. Ceux de premier rang comptaient à peine cinq mille tonnes de poids, avec soixante-dix mètres de long, dix-sept de large, et un tirant d'eau dépassant sept mètres. Tous agissaient par une seule arme, l'artillerie, et, comme se protéger eût été s'alourdir, — et s'alourdir se rendre immobile, — ne lui opposaient que leur mince bordage. Rien ne la sollicitant donc à augmenter sa force de pénétration, on s'était borné à chercher la pièce la plus puissante que le bras humain pût commodément servir, et toutes les nations avaient fini par adopter un canon qui portait à 1,800 mètres un boulet de 36 livres. La vitesse, les facilités d'évolution, l'arme, étant semblables, la quantité de canons portés par chaque navire établissait seule entre eux une différence ; en effet, la force maritime d'un peuple avait pour expression le nombre des pièces qui les armaient, et tant qu'ils étaient capables de les porter, ils gardaient, vieux ou neufs, leur valeur militaire. Tous étaient également aptes à la guerre d'escadres, de croisière ou de côtes ; les seuls qui eussent une destination particulière, — flûtes et brûlots, — étaient encore des navires de même nature, dont l'armement seul était modifié. Vers le milieu du XVIII^e siècle, il est vrai,

(1) On nomme *œuvres vives* les parties du navire au-dessous de la flottaison ; *œuvres mortes*, les parties au-dessus de la flottaison.

un navire d'une forme spéciale, à fond plat, destiné à agir dans des eaux peu profondes, la *prame*, originaire de Hollande, apparaît sur d'autres côtes, mais cette dérogation confirmait la règle générale de l'ancienne marine : unité de type, variété de services.

Ces services d'ailleurs étaient toujours incertains. Ignorant le jour où ils pourraient prendre le large, les parages où ils seraient portés, le littoral où ils termineraient leur campagne, les navires déployaient leurs voiles à l'aventure et tournaient le cap vers l'inconnu. Si aucun n'était sûr de sa route, combien les navigations de conserve étaient-elles difficiles, et hasardeuses les concentrations entre vaisseaux partis de différens points ! S'attendre, attendre le vent, attendre l'ennemi, voilà les péripéties toujours les mêmes des actions navales. C'est par fortune qu'on rencontre l'adversaire, c'est par fortune qu'on en est séparé ; la guerre navale est un jeu de hasard où les chances croissent sans doute avec les ressources qu'une nation jette sur le tapis vert des océans, mais les marines faibles peuvent comme les fortes tenter ce caprice des événemens qui ne se laisse asservir à personne et que ne fixent ni la puissance ni le courage. Au contraire, plus une entreprise demandait de précision, de régularité et de concert, plus son succès devenait improbable.

Voilà pourquoi les opérations le moins tentées étaient les opérations contre le littoral. Il essayait dans chaque guerre les insultes de croiseurs isolés : mais, dans les deux derniers siècles, les blocus et les débarquemens faits avec des forces combinées se comptent, et rien n'est plus rare que ces entreprises, sinon leur succès. Parmi celles qui réussirent à une époque voisine de la nôtre, la facile arrivée en Égypte des Français, puis celle des Anglais, durant la révolution, fut considérée comme une rare et égale faveur faite par la fortune aux deux belligérans. L'expédition d'Alger semblait si hasardeuse, que dans le conseil de guerre tenu aux Tuileries pour en décider, tous les amiraux se prononcèrent contre elle ; elle eût été abandonnée sans la volonté du ministre, et cette volonté fut peut-être inflexible parce qu'il n'était pas marin. L'entrée de la flotte française à Lisbonne inspira à tous ce jugement porté par un amiral : « Quelle marine a jamais rien tenté de plus vigoureux, rien de plus téméraire que l'entrée de vive force d'une escadre à voiles dans le Tage ? »

Le véritable champ d'action était la haute mer. Elle offrait la riche proie des bâtimens de commerce : ceux-ci, tant les nouvelles se répandaient lentement, chargeaient dans les ports étrangers et reprenaient la mer qu'ils croyaient encore sûre, bien après les déclarations de guerre. Même connues, elles ne les arrêtaient pas. La France avait formulé, mais sans la faire triompher, la règle que le pavillon

couvre la marchandise : la plupart des autres nations professaient que, même sur navires neutres, la marchandise ennemie était de bonne prise et, au congrès de Paris, le représentant de l'Angleterre qualifia ces usages de « principes qu'elle avait jusque-là invariablement maintenus. » Les chargemens n'étaient donc pas plus exposés sur les navires de la nation que sur les étrangers. Sur les uns ou sur les autres, la longueur des traversées à la voile donnait le loisir de les surprendre et de les capturer. Une partie des forces à ce destinées, croisant non loin des ports de la puissance ennemie, fermaient par un blocus renversé la terre aux navires marchands. Sur l'étendue des mers où ils erraient, d'autres navires leur donnaient une chasse incertaine sans doute, mais cependant assez lucrative pour que nombre de particuliers, armant des navires en corsaires, prissent part à ses chances. Un tel butin n'était pas abandonné par une nation à l'autre sans résistance. Pour purger la mer des corsaires ennemis, et maintenir ouvert l'accès des ports, la flotte de guerre formée en escadres s'établissait dans les parages voisins des côtes; dans la suite de la guerre, elle détachait des divisions pour recueillir sur les lieux de trafic les bâtimens de commerce, en former des convois et les escorter. De là l'impossibilité d'obtenir autre chose que des prises partielles et toujours incertaines quand cette force protectrice restait organisée; de là la nécessité, pour atteindre par grandes masses le commerce ennemi, de détruire sa marine de guerre; de là les batailles navales où se disputait la domination de la mer.

Ce n'est pas d'ailleurs au commerce qu'une telle guerre portait les plus grands coups. La puissance militaire d'un pays avait vraiment alors deux expressions comparables, l'armée et la flotte. Sur terre, les armées, que recrutait l'enrôlement volontaire et le sort, comptaient des effectifs restreints, les plus puissantes ne dépassaient pas cent à deux cent mille combattans. Sur mer, le manie-ment des voiles et le service des pièces exigeaient jusqu'à douze cents hommes sur les vaisseaux de ligne, et les flottes des grandes nations comptaient jusqu'à cent mille hommes. L'expression alors en usage d'armées navales exprimait une idée juste : que la terre ou la mer servit de champ de bataille, on y détruisait en proportions presque égales la richesse la plus longue à produire, celle qui remplace toutes les autres et que nulle ne remplace, les hommes. Voilà pourquoi la guerre d'escadres est la plus importante dans les annales de l'ancienne marine.

Dans un temps où les flottes n'étaient maîtresses ni de leur vitesse ni de leur direction, rien de moins nécessaire, rien de plus chimérique même que de demander à des lois de stratégie générale le nombre et la situation des ports, de leur confier une étendue de

littoral à défendre, de les placer à proximité de frontières à attaquer. Entre les mêmes points, comme la force et la direction du vent faisaient sans cesse varier la route, il n'y avait pas même distance, et pour une voie inconnue peu importait d'où l'on partit. Ce qu'il fallait à la navigation, surtout dangereuse près de terre, c'est sur les rivages des refuges, et la marine la mieux en sûreté était celle qui possédait les ports les plus nombreux. Grâce à la nature du matériel flottant, ils étaient faciles à trouver. Toute baie, tout fleuve profond de 7 à 8 mètres étaient aptes à recevoir les vaisseaux; la sûreté des rades, la largeur et l'orientation de leurs passes désignaient les positions les plus favorables. Peu de magasins, pour un matériel solide et simple; moins encore d'outillage, pour des travaux proportionnés à la force de l'homme et qui s'accomplissaient par sa main; quelques ouvrages fondés à la mer, dont les plus dispendieux étaient les formes de radoub, établies seulement vers la fin du dernier siècle et qui, en très petit nombre, suffisaient à entretenir les carènes de bois et les doublages de cuivre, il n'en fallait pas davantage pour faire de grands ports. L'état n'avait pas seulement à sa disposition ceux qu'il créait pour son usage. Les mêmes formes, le même matériel de navigation s'imposaient aux navires de commerce: percer de sabords et de canons la muraille d'un navire marchand était le transformer en bâtiment de combat, et l'on ne faisait pas autrement les corsaires qui se mesurèrent tant de fois sans désavantage avec les vaisseaux de ligne. Les principaux havres offraient par suite les installations, les profondeurs et, sauf les armes, le matériel nécessaires à la marine nationale. Ils avaient le caractère et portaient le nom de « ports mixtes, » soit que l'état s'y fût réservé un arsenal particulier, soit qu'il s'y contentât des installations et du personnel préparés par le commerce. En ce cas, s'il n'avait pas la charge, il n'avait pas la libre disposition des choses et des hommes, mais le plus important était de concilier l'intérêt de l'économie avec la nécessité d'ouvrir aux flottes assez d'asiles pour les contenir. A cette époque, la grandeur des vaisseaux étant limitée, c'est leur nombre qui se développait et comme, empruntant leur seule pratique constante au cours régulier des saisons, ils commençaient leurs campagnes au printemps pour les finir à l'automne et fuyaient tous ensemble la mer trop orageuse de l'hiver; leur multitude eût été trop à l'étroit dans l'enceinte de quelques arsenaux. Dispersés dans leurs postes d'hivernage, ils mettaient à profit, par une sage division du travail, toutes les ressources des ports et préparaient leurs nouvelles campagnes.

Restait à les protéger contre les insultes. Mais une lutte entre des vaisseaux ennemis et le littoral donnait tout l'avantage à la défense. Dans les murailles de bois, partout vulnérables, les projectiles

ouvraient à tout coup leur blessure, tandis que des maçonneries d'un mètre d'épaisseur suffisaient à briser l'effort de l'artillerie, sans avoir à redouter les chances très incertaines des feux courbes et des coups d'embrasures, et ainsi tout justifiait la formule reçue que les six pièces d'une batterie valaient les cent vingt canons d'un vaisseau de ligne. Ces ouvrages coûtaient si peu à établir et à armer qu'ils s'élevaient partout où le littoral offrait à l'adversaire un refuge ou un débarquement facile. C'était d'ailleurs la seule manière de protéger alors les côtes. Leur défense par des forces prêtes à se porter d'un centre stratégique sur les points menacés n'était pas d'une telle époque : navales, ces forces soumises au caprice des élémens eussent été d'une efficacité précaire ; terrestres, elles eussent été d'une inefficacité certaine. Avec les signaux alors en usage, si imparfaits durant le jour et interrompus par l'obscurité, des troupes ne pouvaient surveiller le rivage à distance. Même informées dès que l'ennemi aurait été visible, en marche aussitôt qu'averties, et n'ayant pas à franchir plus de distance que l'agresseur, elles fussent arrivées trop tard : les troupes, surtout avec de l'artillerie et du bagage, ne marchaient pas aussi vite sur les meilleures routes (et les routes, même mauvaises, étaient rares sur le littoral) que sur la mer des navires poussés par un bon vent. Il fallait donc qu'une protection permanente fût organisée sur les points vulnérables, avec un personnel toujours à portée de mèche de ses canons. Pour quelques parties du littoral, contenant ou de grandes richesses ou une population dense, la protection devait être plus complète. Ce n'était pas assez qu'elles pussent repousser une attaque, il fallait qu'elles ne pussent pas être attaquées : sécurité facile encore à obtenir. Les ports et les arsenaux avaient à craindre ou un bombardement du large ou une attaque de vive force. Pour les rendre inaccessibles à un bombardement, il suffisait de placer leurs fronts de défense à 1,800 mètres en avant des villes ou arsenaux à protéger. Interdire l'entrée des rades à un ennemi résolu à les forcer n'était pas aussi simple ; mais on tenait pour fermées les passes qui offraient une largeur moindre de 2,000 mètres entre des batteries croisant leurs feux. Défiler à cette portée des ouvrages, et, — comme la configuration des côtes et la direction du vent ne permettaient pas d'ordinaire d'entrer sans manœuvre dans les rades, — s'exposer au tir d'enfilade, alors le plus dangereux, se laisser porter tour à tour sous la bouche des canons qui couronnaient l'un et l'autre bord et pouvaient lancer deux coups par minute, était pour un navire la plus hasardeuse des entreprises. Eût-il franchi les défenses avancées, s'il ouvrait le feu contre une place, c'était encore la lutte des murailles de bois contre les murs de pierre ; s'il attaquait les navires au mouillage, les combattre n'était pas les surprendre, la voile ne favorisait pas les actions

immédiates, l'avantage n'était pas à l'agresseur, mais au mieux armé, et l'abordage même n'offrait pas à celui qui le tentait la victoire, mais un nouveau combat. L'attaque enfin n'était pas toujours possible. Les calmes qui, surprenant les navires près de terre, les auraient livrés immobiles aux feux de l'ennemi, les vents battant en côte qui les poussaient en perdition au rivage, suspendaient toutes les opérations de la marine à voiles. Avantage plus grand qu'il ne semble pour la défense : durant ces armistices que lui accordaient les élémens, elle pouvait réparer ses pertes et goûter ce repos indispensable aux corps militaires pour garder leur valeur morale.

Telle était la marine qui suffit aux grandes guerres de deux siècles, leur survécut et qui, en 1854, le jour où les plus puissantes flottes du monde se trouvaient rassemblées à Besika, semblait briller d'un aussi vif éclat. Dans les navires qui se réunirent alors, Ruyter, Tourville ou Nelson auraient reconnu leurs bâtimens de lutte. Deux nouveautés seulement glissées dans cette tradition auraient étonné leur génie. Quand l'ordre fut donné de franchir les détroits, les vaisseaux se couvrirent non de voiles, mais de fumée, et pour remonter le courant s'ébranlèrent, les uns mus par une force intérieure, les autres remorqués par ceux qui la possédaient : cette force « auxiliaire » était si faible encore qu'elle ne put vaincre le vent et la mer également contraires. Seul, le *Napoléon*, qu'illustra cette journée, mouillait le soir aux Dardanelles avec la *Ville-de-Paris* ; les escadres durent attendre que le vent fût tombé et arrivèrent le lendemain. C'étaient les débuts de la marine à vapeur. Deux ans après, la France envoyait dans la Mer-Noire, sous le nom de batteries flottantes, trois bâtimens sans mâture et plus semblables à des forts qu'à des navires : à l'attaque de Kinburn, embossés à 1,200 mètres des remparts, ils y faisaient brèche et, exposés à toute l'artillerie de la place, achevaient le combat sans blessures ; aucun projectile n'avait traversé les dix centimètres de fer qui les recouvraient. C'étaient les débuts de la marine cuirassée.

Or ces deux faits, détails dans l'ensemble de la guerre, surcroît de succès dans une époque glorieuse, ces deux faits obscurs, comme toutes les origines, allaient, en se développant, détruire l'ancien instrument de navigation et de guerre.

La vapeur n'apportait pas seulement un terme à l'incertitude de la marche. Comme cette marche est une ligne droite que n'infléchit plus le caprice de la mer ou du ciel, les longueurs des coques peuvent croître ; comme le moteur n'agit plus obliquement sur les hauts du navire, mais est placé dans ses fonds ainsi qu'un lest et augmente sa stabilité, les largeurs et les profondeurs peuvent diminuer ; la tyrannie des formes a disparu. La nature offre un dernier obstacle : les dimensions des bois. Les progrès de la métal-

lurgie font du fer et de l'acier des matières aussi dociles que la volonté de l'homme est diverse. Dès lors, tout ce que celui-ci est capable de concevoir, il est près de l'exécuter. Il a fui de son repos comme un captif de ses chaînes ; pour prendre plus vite possession de ses conquêtes, il s'élançe sur toutes les voies à la fois ; et dans l'emporlement de son activité gronde encore la colère de sa longue inaction. Il n'y a plus à décrire les changemens étudiés ici même (1), tout ensemble l'audace de ces constructions qui pèsent sur les mers de poids encore inconnus, et la délicatesse de celles qui, avec quelques tonnes à peine, possèdent de puissantes machines et traversent les mers ; l'infinie variété de formes qui, par des transitions insensibles, joint les navires les plus contraires ; l'unité des armes détruite comme celle des types, l'éperon, puis la torpille, partageant l'importance jadis réservée au canon ; l'artillerie même transformée par sa lutte avec la cuirasse et couvrant d'un nom ancien une force toute nouvelle. En quelques années, l'œuvre de deux siècles est détruite. Les actions militaires ont acquis la même précision sur mer que sur terre et plus grande encore ; la marche des machines est plus régulière que celle des hommes, il est plus facile aux escadres de se former et d'agir sur un point de l'Océan ou du littoral qu'à des troupes de faire leur jonction sur un champ de bataille ; le hasard est éliminé par le calcul des opérations maritimes. Les opérations diverses ne sont pas confiées aux mêmes navires ; les flottes se divisent en groupes de bâtimens divers par les formes, les dimensions, les qualités ; chaque groupe est créé pour un des objectifs de la guerre et impropre à tous les autres. La puissance navale n'a pas par suite une mesure unique et commune : une marine comparée à une autre peut être à la fois très forte et très faible, selon l'espèce de bâtimens que l'on y considère. Enfin, aux bâtimens de chaque groupe et destinés au même service, l'uniformité manque. Il suffit qu'ils aient été mis en chantier à des dates diverses pour n'offrir aucune analogie, et le même nom sert à confondre des bâtimens très inégaux. La force d'une flotte ne se mesure pas au nombre des bâtimens, mais à leur valeur.

Mais si la marine d'hier est détruite, peut-on dire que la marine de demain soit constituée ?

L'architecture navale a abandonné les voies anciennes sans tracer les nouvelles et elle épuise la rigueur de tous ses calculs et la puissance de l'industrie à poursuivre un rêve toujours confus et toujours changeant. Jamais on ne mit tant d'efforts à rendre ses œuvres inutiles, et le propre de cette anarchie est de tenter tout sans croire à

(1) Voyez dans la *Revue* les études des amiraux Jurien de La Gravière, Touchard, Aube.

rien. La même heure a vu affirmer et nier la supériorité de l'épéron, de la torpille, de l'artillerie, et pas plus que leur importance relative leur structure n'est fixée; à mesure que le tir se concentre en des pièces plus fortes et moins nombreuses, l'opinion s'accrédite que c'est une erreur de sacrifier la multiplicité à la puissance des coups; tout ensemble on augmente l'épaisseur des cuirasses et on conteste leur utilité, on dispute sur les formes des navires comme sur leurs dimensions; et tandis que les uns voient déjà l'époque où la puissance maritime de chaque nation se comptera par vaisseaux énormes, les autres demandent à l'antiquité le secret de l'avenir, évoquant comme un exemple ces flottilles qui couvraient les mers. Et ces contradictions ne s'agitent pas dans un jeu spéculatif, elles prennent corps dans les flottes. Celles-ci, assemblage de types disparates où chaque nouveauté s'est ajoutée aux précédentes, moins pour augmenter leur force que pour attester leur infériorité, où domine une confiance égale dans des moyens contradictoires, où seul paraît durable ce qui n'est pas éprouvé, ne sont pas l'arme d'une époque, mais l'histoire de ses incertitudes. La plupart de ces créations exigeaient des moyens jusque-là inusités de produire, d'armer et de réparer. Employer des métaux nouveaux ou des formes nouvelles pour le matériel naval, c'était transformer ou créer des usines; augmenter le tirant d'eau dans les navires, c'était décréter l'approfondissement des ports et la fermeture de ceux qu'on ne pouvait améliorer; quand ont crû les longueurs, il a fallu des cales et des bassins plus grands; quand les largeurs ont crû, tout ce qu'on venait de construire s'est trouvé hors d'usage: ainsi les changeimens les plus fugitifs imprimaient leur trace profonde jusque dans le sol. L'aspect des arsenaux raconte leurs travaux immenses et stériles: c'est là que les pierres elles-mêmes parlent. La crainte trop fondée que de nouvelles tentatives ne deviennent promptement aussi inutiles découragerait de poursuivre ces excessives dépenses, et plus d'un peuple serait tenté d'attendre, sans supporter sa part de tant d'échecs, qu'ils eussent enfanté le succès. Mais l'attente, c'est l'abandon de l'égalité maritime et cet abandon, un seul instant, est une prudence bien téméraire, car si cet instant s'appelle la guerre, l'infériorité s'appelle la défaite.

La science a ses lois et aussi ses modes, les unes permanentes comme la vérité, les autres impérieuses et mobiles comme un mal de l'imagination. Les peuples, comme autrefois les rois, trouvent devant eux ce sphinx: il faut qu'ils devinent ou soient dévorés. Deviner, ce n'est pas suivre servilement toute nouveauté qui passe; deviner, c'est choisir entre elles. Le difficile est de reconnaître dans le désordre des efforts humains l'ordre qu'ils préparent et de discerner les points fixes autour desquels évolue la mobilité des apparences. Mais, en

toute matière, c'est l'œuvre des hommes d'état, si gouverner est pouvoir ; et quand ils savent borner leurs regards, quand ils cherchent seulement les conséquences éloignées des causes présentes, il n'y a pour eux ni orgueil ni chimère à interroger l'avenir. En effet, si l'avenir a des profondeurs dont l'obscurité reste impénétrable à tout regard, il n'est cependant pas tout entier un mystère, et il contient des inconnues que la réflexion et le calcul ont le droit de dégager. L'incertain est-il le dernier mot de la marine, et la marche à tâtons où les peuples s'agitent sans se diriger ne saurait-elle être orientée par aucune lueur ? Chercher quelles seront désormais les guerres maritimes et quels moyens offriront plus de chances d'y réussir, c'est la meilleure voie de trouver une base à la composition des flottes, à l'organisation des ports, et de préparer un établissement naval fait pour servir non des caprices passagers, mais des besoins durables, et assez solidement conçu pour survivre même aux progrès qu'il aura précédés.

II.

Une loi contraire préside au développement des forces militaires et des forces maritimes. Les armées s'accroissent par une progression continue qui dans presque tous les pays d'Europe englobe à peu près toute la population valide. Les flottes voient par un mouvement non moins régulier diminuer leurs équipages. Au commencement du dernier siècle, aucune armée ne dépassait deux cent mille hommes, plusieurs flottes atteignaient cent mille ; aujourd'hui, plusieurs armées comptent un million de soldats, pas une flotte n'embarquerait plus de soixante mille matelots. Autant cette contradiction est frappante, autant elle est rationnelle. Sur terre, l'instrument de combat doit être porté à travers tous les obstacles des champs de bataille, et si la tactique ou le désordre fractionnent ou isolent les combattans, donner à chacun le moyen de se défendre. L'arme est individuelle, ses dimensions limitées, la puissance est dans le nombre. Sur mer, l'instrument de combat se meut lui-même et porte ceux qui le manient ; nulle proportion entre sa force et les forces d'aucun d'eux ; sans le concours de plusieurs, nulle manœuvre de navigation ou de guerre : l'arme est collective. Les mêmes actes exigent un personnel plus ou moins considérable, selon que les dispositions intérieures de l'outillage entravent ou facilitent le travail. La puissance des vaisseaux n'a donc pas pour mesure l'effectif des équipages ; jamais ils ne furent plus nombreux que sur les galères. La voile, que l'on tint pour un progrès, réduisit leur nombre ; le vent accomplit avec plus de force

la tâche jusque-là confiée aux hommes, et une partie de ceux qui vivaient courbés sur la rame put suffire à orienter l'appareil. L'équipage des vaisseaux se divisait en deux principaux groupes : les gabiers, occupés à manœuvrer les voiles et les canonniers, à servir les pièces. Quand à son tour apparut la vapeur, le rôle des gabiers diminua, il disparut sur les navires sans mâture. Quand les cent vingt canons des anciens calibres firent place à quelques pièces trop lourdes pour la main de l'homme, leur manœuvre et jusqu'au transport des projectiles furent assurés par des moyens mécaniques, la plus grande partie des servans devint inutile. La grandeur croissante des navires, comme celle de l'artillerie, loin de rendre nécessaire l'accroissement des équipages, a eu pour conséquence sa réduction ; le matériel, chaînes, ancres, cabestans, gouvernails, autrefois mus par l'homme, a pris des proportions en rapport avec les masses auxquelles il est appliqué ; les manœuvres de force qui occupaient en grand nombre les matelots de pont sont pour la plupart accomplies par l'eau ou par la vapeur. Voilà comment les douze cents hommes du vaisseau de ligne sont réduits à quatre cents hommes sur les plus puissans navires. On en comptera moins encore dans l'avenir. C'est le caractère général des manœuvres de bord qu'elles s'appliquent à un matériel dont la place est constante, s'accomplissent toujours par des mouvemens semblables et, par conséquent, peuvent s'exécuter par des moyens mécaniques : un navire en action est une usine en travail. Dans l'un comme dans l'autre, les mécanismes ont plus de puissance, de régularité, de promptitude que les forces humaines. S'ils ne les ont pas plus tôt et plus complètement remplacées, c'est qu'ils étaient trop imparfaits, trop encombrans, trop coûteux ; mais chaque jour, les faisant plus maniables sous un plus faible volume, généralise leur emploi. Cette transformation qui s'accomplit partout s'accomplira sur les navires ; l'homme continuera à y céder la place aux moteurs inanimés ; les flottes seront de moins en moins des « armées navales, » de plus en plus des « machines de guerre. »

Leur objectif principal restera-t-il la guerre d'escadres ? Son but ne saurait plus être d'affaiblir l'ennemi par des pertes d'hommes. Dès aujourd'hui, les escadres ne comptent plus que quelques milliers de matelots, et les batailles les plus disputées sur mer feront couler moins de sang que sur terre un engagement de brigade. Reste à détruire comme autrefois l'instrument de combat ; mais l'avantage est moins considérable. Les vaisseaux actuels ne gardent plus désormais aussi longtemps qu'ils flottent leur efficacité militaire. Si nouveaux soient-ils, l'apparition de types plus parfaits les menace de déchéance ; au moment d'une lutte, la plupart auront perdu de leur valeur, les plus récents ne seront pas destinés à la garder. Mettre

hors de combat les instrumens déjà appauvris qui forment la plus grande partie des escadres est faire un mal médiocre; atteindre les plus formidables du moment est hâter de peu la ruine qui, même épargnés par la guerre, les attend au fond des arsenaux. Tant que l'effort vers le mieux ne se sera pas arrêté, aucune création n'étant durable, aucune perte ne peut atteindre d'une blessure durable l'avenir. S'il s'agit du présent, l'unique ressource d'un peuple surpris par des attaques maritimes peut être de détruire les flottes ennemies pour sauver ce qu'elles menacent; soit. Mais une marine n'a pas pour mission de se laisser devancer, ni pour devoir d'attendre; elle aspire à l'offensive, et si l'offensive offre mieux que des batailles navales, pourquoi les chercher avant tout le reste? Pour assurer, en brisant d'abord la force adverse, le succès des desseins auxquels elle s'opposerait peut-être? Mais si l'obstacle qu'elle apporterait à un plan de campagne semble à craindre, le remède est-il de hâter l'exécution en évitant l'obstacle, ou, pour supprimer l'obstacle, d'abandonner le plan lui-même? N'est-ce pas à la guerre surtout que remettre est perdre? Quelle sagesse conseille, par peur d'un danger incertain, de fuir l'occasion propice, et quelle logique ordonne, s'il ne se présente pas, de le chercher? La prudence comme la logique guideront les flottes droit au but le plus important, et le but le plus important est l'attaque du commerce et du littoral ennemis.

Le commerce maritime transporte des richesses croissantes, mais il a changé de caractère. Trois choses surtout l'ont modifié : la publicité des nouvelles, la marche des navires, les règles du droit international. Les incidens politiques peuvent être connus dans le monde entier au moment même où ils éclatent et les ports marchands sont des centres très acufs d'informations. La guerre la plus subite ne surprendra personne. Les bâtimens qui se chargeraient à l'étranger sauront ce que leur conseille la prudence et, si une marine ennemie les menace, ne prendront pas la mer. Quelques traversées, il est vrai, laissent plusieurs mois des navires sans communication avec la terre, mais ces navires sont des voiliers, et la navigation à voiles, après un dernier effort, ne lutte plus contre son déclin. Réduite depuis longtemps au transport des matières lourdes, elle n'offrirait que des prises sans importance; elle aura cédé dans quelques années presque partout la place aux bâtimens à vapeur. Ceux-ci accomplissent en un mois leurs plus longs voyages, la traversée de l'Indo-Chine en Europe. Le percement de l'isthme de Panama, l'élargissement du canal de Suez, sans compter de moins importantes améliorations sur les routes maritimes, rendront les délais plus courts encore. Si les navires ont pris la mer sans soupçon des hostilités que précèdent toujours des rumeurs et un pressentiment de

tempête, c'est que les hostilités étaient lointaines encore, et elles n'éclateront pas beaucoup avant qu'ils touchent le port. Encore la plupart, pour leur trafic ou leur charbon, ne passent-ils guère dans aucun parage plus de huit jours sans relâcher; à chaque escale, ils trouveront les nouvelles qui leur manquaient au départ et un asile s'ils redoutent de continuer leur voyage. L'argent, selon le temps, est téméraire ou timide; dans les heures calmes, plutôt que de rester inactif, il s'expose; dans les heures de crise, plutôt que de s'exposer en circulant, il se cache. Aux premiers indices de rupture, un double mouvement se produira : les négocians ne voudront pas hasarder leurs marchandises, les armateurs ne voudront pas hasarder leurs navires. En vain les marines militaires seront prêtes à escorter les convois, en vain elles parcourront les routes maritimes pour les tenir libres. Les intérêts estiment qu'une chose est supérieure à toute protection, si efficace soit-elle : l'absence du péril. Ils le penseraient, quelle que fût la puissance de leur nation, car il n'est pas de supériorité qui exclue tout succès partiel de l'adversaire. Jamais peuples ne furent plus inégaux par la marine que les belligérans de 1870 : les forces prussiennes avaient disparu des mers, les forces françaises y dominaient partout, à ce point que les bâtimens de commerce voyageaient comme en temps normal et que rien n'était changé à la régularité des services par paquebots. Tout à coup l'alarme se répand. Quel est ce péril que ne suffisaient à conjurer ni la flotte répandue sur l'océan ni la flotte de réserve dans les arsenaux? Un seul croiseur allemand est apparu à l'embouchure de la Gironde : c'est assez pour que, dans tout le golfe de Gascogne, notre navigation s'arrête, et le mouvement ne reprend avec confiance que le jour où l'*Augusta* s'enferme à Vigo sous la surveillance de deux croiseurs français. Partout où sévira la panique, le même fait se prépare, d'autant plus certain que l'arrêt dans la marche des navires n'entraînera pas d'arrêt dans la régularité des échanges. Depuis 1856, le congrès de Paris, comme il fut dit alors, a posé les bases d'un droit maritime uniforme en temps de guerre. Les règles qu'il formula, sur l'initiative de la France, sont au nombre de quatre : 1° la course est abolie ; 2° le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, excepté la contrebande de guerre ; 3° la marchandise neutre, excepté la contrebande de guerre, n'est pas saisissable, même sous le pavillon ennemi ; 4° les blocus ne sont obligatoires qu'autant qu'ils sont effectifs. Toutes ces dispositions ont pour but de restreindre les pertes que la guerre peut imposer au commerce maritime ; la principale, lui reconnaissant droit d'asile sur les navires neutres, lui offre même dans l'état de guerre les avantages de la paix. Le bénéfice s'étend à tous : tandis que les navires menacés jettent l'ancre au fond des

ports, les cargaisons poursuivent leur route sur des navires inattaquables. La conséquence est certaine. En temps de guerre, le fret, abandonnant le pavillon belligérant, passera tout entier sous les pavillons neutres.

Il ne semble pas que cette conséquence ait été envisagée, à en juger par la querelle pendante depuis 1855 sur la course. Dans les états qui l'ont maintenue comme dans ceux qui l'ont abolie, l'opinion publique admet volontiers l'importance des corsaires, et leur efficacité même est l'argument principal qu'elle invoque, ici pour les permettre, là pour les interdire. Il ne serait pas superflu de chercher s'ils offriront leur concours. La constitution de la marine à voiles se prêtait à l'armement de croiseurs volontaires. Dans un temps où les courans commerciaux se devinaient à peine, il n'existait pas entre les divers points du globe de service régulier; dans un temps où la marche des navires était incertaine et lente, on ne les chargeait pas de cargaisons destinées à des pays différens. Ils attendaient dans les ports, chacun amassant un fret pour un point unique, et partaient quand ils avaient leur plein ou ne pouvaient rien obtenir de plus. Pour desservir les centres de commerce, il les fallait nombreux; pour naviguer même avec des chargemens réduits, il les fallait de dimensions médiocres; leur exigüité faisait leur bon marché relatif; leur bon marché permettait aux particuliers d'en posséder même plusieurs. La plupart appartenaient à des commerçans qui transportaient eux-mêmes leurs produits; le navire était une annexe du comptoir. Équiper en guerre une partie de ce matériel peu précieux et peu occupé n'était pas courir un risque considérable. Parmi les armateurs, la tentation des aventures devait en séduire quelques-uns, et celui qui prenait conseil de sa hardiesse n'avait à rendre de compte à personne. Plus que tout le reste peut-être, cette libre disposition du navire par la volonté d'un seul favorisa la guerre de course. Si, pour l'exposer aux hasards, il avait fallu le consentement de plusieurs, les sages auraient eu raison des ardens, un *veto* aurait suffi pour entraver tout; l'audace est une des choses qui ne se décident pas à la majorité des voix. On le vit bien à cette époque même. Dans tous les pays, le commerce colonial se faisait par compagnies privilégiées; elles avaient des arsenaux, des soldats et des flottes; nul n'était aussi bien préparé à la lutte. Or tous les navires corsaires dont le nom a survécu étaient achetés par leur commandant ou prêtés par des particuliers: aucun n'appartenait aux sociétés. Le rôle de celles-ci est inscrit d'une autre façon dans l'histoire, et elles y ont laissé le témoignage de l'esprit qui anime les corporations financières. Au lendemain de la guerre pour la succession d'Autriche, à la veille de la guerre de sept ans, elles étudiaient le moyen de « maintenir la

paix entre les compagnies en cas de rupture entre leurs nations respectives en Europe (1). »

Or les paquebots d'aujourd'hui, mus par la vapeur, transportent, à tonnage égal, au moins trois fois plus dans un même temps que les voiliers; d'autre part, l'expérience a prouvé qu'en les allongeant, on leur donnait un tonnage supérieur sans augmenter sensiblement les dépenses du moteur; ils vont donc se réduisant en nombre et augmentant en volume. Si, doués de ces dimensions, ils devaient attendre dans les ports un chargement pour un seul point du globe, un temps précieux serait perdu et les rapports entre les divers ports seraient rares, malgré la rapidité des voyages. Cette promptitude a permis d'abord de faire les cargaisons de navires avec des marchandises ayant une destination différente; le voyage avec escales a été créé. Les navires, à cause de leur dimension et de leurs frais de route, coûtent trop pour que d'ordinaire les négocians puissent être tout ensemble armateurs. L'inactivité du matériel causerait au capital des pertes trop ruineuses d'intérêts et d'amortissement pour que les armateurs n'aient pas tendu à constituer des services réguliers. Ces services réguliers exigent un personnel et un matériel tels que l'on ne compte plus par bâtimens, mais par flottes. D'où le résultat dernier, et ici capital, que la marine de commerce appartient déjà et appartiendra de plus en plus à des compagnies. Comment espérer que leurs administrateurs prennent jamais sur eux la responsabilité de transformer en bâtimens de guerre les bâtimens confiés à leurs soins? Et leur réserve serait de la sagesse. Quels résultats leur promettrait leur intervention? Avant de la tenter, ils devraient armer leurs navires. Quand les travaux commenceraient-ils? Pas durant la paix : les particuliers ne sont pas dans les secrets des cabinets et d'ailleurs leurs intérêts les plus sérieux leur commandent d'employer leur matériel à l'usage pour lequel il est créé. Aussi serait-il anormal qu'on les trouvât dans les ports au jour de la rupture : la plus grande partie de ces navires, destinés à menacer le commerce de l'ennemi, auront tout d'abord à éviter ses croiseurs et courront les mers chargés d'une cargaison qu'ils ne pourraient défendre. Leur transformation commençât-elle en même temps que la guerre, coûtera des mois, au moins des semaines, et quand le premier d'entre eux prendra le large, le dernier bâtiment de commerce sera rentré dans un port.

Tant que la capture, même sous pavillon neutre, de la marchandise ennemie restera prohibée, la course pourra être rétablie en droit, elle ne renaîtra pas en fait, parce qu'elle n'offrira au com-

(1) *Mémoire sur les inconvéniens pour les trois compagnies française, anglaise et hollandaise, de leur mésintelligence dans l'Inde, etc...* 1752. (Archives de la marine.)

merce que des dépenses certaines, des dangers possibles, et aucune chance de gain. Restreintes à la poursuite du pavillon belligérant, les opérations des croisières sont à la fois très étendues et très restreintes. Il les faut entreprendre partout à la fois dès l'ouverture des hostilités, et elles s'achèvent avec le délai nécessaire aux navires alors en route pour gagner l'abri le plus prochain. Tout ce qui n'aura pas été pris à ce moment aura échappé pour toute la guerre. Seul l'État est en situation d'entreprendre cette tâche. Une partie de ses navires sillonne en tout temps les mers, et, au jour d'une rupture, sera déjà placée sur les routes commerciales du monde; l'autre partie attend dans les ports militaires les ordres du pouvoir politique, et celui-ci, poursuivant ses desseins ou pénétrant ceux de l'étranger, est maître d'employer la paix à préparer en silence une force capable de commencer la chasse le jour où seront déclarées les hostilités. Dès que le pavillon marchand de l'ennemi aura disparu des mers, la flotte n'a plus rien à prendre, mais il lui reste, par des croisières, à maintenir jusqu'à la fin de la guerre les navires dans les ports où ils auront cherché refuge. Interdire à l'adversaire l'usage de ses moyens de transport, le contraindre à subir l'élévation que lui imposeront les bâtimens neutres est lui causer un sérieux préjudice. Enfin un mal autrement grave l'atteindrait si aucune marchandise ennemie ou neutre ne pouvait arriver dans ses ports ou en sortir : l'on obtient ce résultat en investissant les côtes ennemies. Avec le blocus apparaissent les opérations sur le littoral.

Le territoire ennemi offre aux flottes, par la variété de ses côtes, de ses p'ages, de ses fleuves, de ses villes, les opérations de guerre les plus diverses comme les plus nombreuses; par sa fixité, les plus faciles à étudier d'avance et à conduire avec méthode; par son importance enfin les plus décisives, puisque là se prépare la force d'un peuple et vit sa nationalité. Si l'incertitude d'une navigation qui ne pouvait choisir ni le moment de l'action, ni celui de la retraite, ni le théâtre exact de la guerre, a fait longtemps la sûreté des côtes, depuis que la marine est maîtresse de sa marche, le littoral n'est pas plus inviolable que les autres frontières. Cette analogie a même donné à croire que, sur les unes et les autres, on opérerait de même avec des troupes, et que le rôle principal des flottes deviendrait le transport et le débarquement des armées. La Crimée, le Mexique, l'extrême Orient, l'Afrique ont vu la mer devenue pour des peuples divers la grande route d'invasion : en 1870, quand la guerre éclata, des mesures étaient prises pour transporter un corps français sur les côtes de la Prusse et de grandes espérances étaient fondées sur lui. Supposer que des forces ainsi jetées sur un rivage coopèrent à la grande guerre, c'est la méconnaître. Jamais une flotte n'a pu

embarquer plus de 40,000 hommes : ce chiffre a été atteint par nous lors de la guerre de Crimée, mais grâce à un effort que l'amour-propre français poussait à son extrême. Depuis, l'artillerie, le train et le bagage ont pris un développement tel que les moyens de transport les plus puissans suffiraient à peine à un corps de 30,000 hommes alourdi de tous ses services. Un tel corps, à une époque où Turenne se maintenait sur le Rhin avec 20,000 hommes, où Bonaparte descendait en Italie avec 30,000, formait une armée véritable, capable de se suffire, de tenir campagne et de vaincre : comparé aux effectifs qu'atteignent les armées contemporaines, il représente à peine deux divisions. En 1870, le pressentiment confus de cette insuffisance fit hésiter dans l'aventure du débarquement ; on attendait pour le tenter une victoire sur terre : s'il était utile, il le fallait immédiat ; mais, accompli, il lançait 30,000 Français contre toutes les forces allemandes. Même prises en flanc ou à revers, celles-ci auraient eu de quoi faire face sans se dégarnir, et l'agresseur, le dos à la mer, eût trouvé devant lui des masses écrasantes appuyées sur des places fortes. Quelle apparence que, trouvant cette épaisseur et marchant au Rhin, il prit l'ennemi entre deux feux ? N'était-il pas plutôt lui-même coupé du corps principal, sans espoir de le rejoindre, ni d'être dégagé par lui, sans chance d'apporter autre chose à l'adversaire qu'une victoire de plus ? Toute tentative semblable sur le territoire d'une nation puissante aurait semblable succès. La supériorité même de tactique et de courage s'userait contre la supériorité du nombre : il faut d'autres forces pour jouer un rôle décisif sur les champs de bataille. Un grand peuple n'a d'invasion à redouter que par sa frontière terrestre. Par mer, cette invasion devient possible en un seul cas, quand sur la côte est une position assez mal défendue pour qu'un corps de débarquement suffise à la prendre et assez forte pourtant pour qu'il s'y puisse maintenir contre le nombre. Si cet abri lui permet d'attendre des renforts, de les recevoir en sûreté, de former ainsi une armée égale à celle de l'adversaire, il pénétrera sur le territoire ennemi par le littoral comme il aurait fait par la frontière de terre, et, en effet, il aura sur terre, par la tête de pont qu'il gardera, une base d'opération et de retraite. L'Angleterre a su se l'assurer d'avance à Gibraltar. Sous la protection de cette place elle pourrait, en cas de guerre avec l'Espagne, faire avancer à loisir les forces qu'elle jugerait nécessaires, et les déployer en campagne quand il lui plairait. Mais ces faveurs du sort ne sont pas des règles et le rôle le plus étendu qu'on ait droit d'assigner à un corps de débarquement est de tenir campagne soit dans des pays défendus par des forces restreintes en nombre, comme sont des possessions insulaires ou colo-

niales, soit dans des pays où vivent des populations nombreuses, mais ignorantes de l'art militaire.

Ce n'est pas que, dans les luttes continentales de l'Europe, la marine n'ait son rôle; elle peut sur les côtes aider même à la grande guerre. Il y a souvent sur le littoral des positions stratégiques, des places fortes, des ports militaires; leur investissement, leur capture, offre aux troupes que peut convoquer une escadre un objectif proportionné à leur importance, le moyen d'affaiblir considérablement l'ennemi, et la possession de gages qui servent à traiter plus avantageusement de la paix. Même sans troupes, même incapable de s'établir sur le rivage, même ne disposant pour les jeter à terre que de quelques hommes d'équipage, des navires isolés influent puissamment sur le sort d'une campagne, s'ils savent atteindre et couper les voies de communication. Les plus parfaites, les chemins de fer, sont aussi les plus faciles à mettre hors de service. Il suffit d'un paquet de cartouches pour faire sauter un rail; que la voie soit rendue impraticable au moment d'une concentration importante, les trains s'amassent; sans quais, les chevaux ni le matériel ne peuvent être débarqués et par suite les troupes ne peuvent continuer leur route; tous les calculs sont trompés, il faut plusieurs jours pour rétablir la circulation et l'ordre, sans parler de ce qui, perdu, ne se retrouve pas, l'occasion. Il suffit de quelques kilogrammes de dynamite pour faire sauter un pont ou boucher un tunnel: la destruction d'un ouvrage d'art rend la voie inutile pour la durée de la guerre. Dans certains pays, l'on a pourvu à la sûreté des communications, et nulle part mieux qu'en Angleterre. Tout port de quelque importance est tête de ligne; mais cette ligne, du rivage se dirige droit vers l'intérieur, et c'est à distance qu'elle va se confondre dans le réseau général des chemins. Grâce à cette disposition, nul point ne peut être occupé facilement et son occupation ne séparerait qu'un tronçon excentrique, sans porter le trouble dans l'ensemble des communications. Pour atteindre celles-ci, il faudrait occuper les lieux de croisemens, positions inaccessibles sinon par la conquête du pays: même sagesse dans le plan des chemins exécutés dans l'Inde. Sur toutes les côtes du nord de l'Europe, des précautions analogues font obstacle à toute entreprise tentée de la mer; les lignes ferrées à Dantzig seulement touchent la côte; les couper à cet endroit serait n'isoler qu'une extrémité de l'empire et ne porterait aucune atteinte aux mouvemens des hommes et du matériel sur les grandes voies d'invasion ou de retraite. Au contraire, sur la Méditerranée, les voies ferrées touchent le rivage; leurs lignes sans défense bordent en maints endroits la frontière méridionale de la France. Leur rupture ne causerait pas un mal sans remède, parce qu'en arrière d'autres lignes suppléeraient; mais

des villes importantes, et surtout l'arsenal de Toulon, ne pourraient recevoir de gros matériel. En Espagne, le danger serait plus grand parce que, si la ligne vulnérable de Barcelone à Valence est coupée, toute communication rapide avec le centre du pays disparaît; il ne reste que des chemins peu praticables à travers les plateaux rocheux qui s'élèvent du littoral et l'isolent. Que dire de l'Italie? Deux lignes bordent ses longues côtes et courent, sans quitter le rivage, l'une de la frontière au Tibre, l'autre de Ravenne à Otrante. Qu'au moment d'une guerre, quelques embarcations jettent sur plusieurs points des côtes le petit nombre d'hommes nécessaires pour mettre les lignes hors de service, toute la défense du littoral sera compromise, et surtout s'il faut du fond de l'Italie amener toutes les forces sur les Alpes, leur transport ne pourra emprunter qu'une ligne, Rome, Florence, Bologne. L'on peut calculer quels retards amènerait une pareille accumulation : ce que l'on ne saurait prévoir, ce sont leurs suites, et peut-être quelques obscurs matelots, sur les rives de la Ligurie ou de l'Adriatique, auront décidé par une destruction ignorée le succès qui donnera, au soleil du champ de bataille, la gloire aux hommes de guerre et la supériorité à un peuple. Cette faculté de faire avec de faibles moyens beaucoup de mal est un des caractères de la guerre de côtes. Pour les attaquer, il n'est même pas besoin d'y prendre pied. Du large, l'incendie peut être allumé sur le littoral par un navire que l'obscurité de la nuit rend inattaquable ou l'éloignement presque invisible; le plus faible bâtiment est assez fort pour promener la terreur de plage en plage et imposer aux villes ouvertes qu'il épargne de fortes rançons. Enfin l'opération qu'on a nommée d'abord, le blocus, s'accomplit sans débarquer un homme, sans tirer un coup de canon; il reste à montrer que l'immobilité où semble alors s'endormir la force des armes est le moyen le plus redoutable de guerre.

La civilisation se mesure au trouble que la guerre apporte aux intérêts, et dans la guerre, le blocus prend une importance d'autant plus grande que grandit la civilisation. Quand elle commence, les peuples, nomades encore, ignorent la fixité de relations d'où naît le commerce; sans industrie, ils sont sans ressources; leurs besoins les sollicitent de prendre à d'autres ce qu'ils ne savent pas produire; la paix est pour eux stérile, la guerre les enrichit. Des barbares ne sont aptes à vaincre que des peuples à peine sortis de la barbarie ou près d'y rentrer par la décadence, c'est-à-dire connaissant à peine ou ayant oublié la loi du travail. Sans travail, pas de commerce intérieur; sans commerce extérieur, pas de marine; sans marine, pas de blocus. La terre, par son étendue et sa fertilité, forme l'unique richesse; puisque la nature seule produit, c'est la possession du sol qu'on se dispute. Dans cette première période,

les peuples, sans le savoir, cherchent leurs frontières. Un jour vient où ces hordes errantes, vaincues par l'attraction d'une contrée ou contenues par la force égale d'invasions contraires, s'endiguent, s'arrêtent : de l'union de la race et du sol naît la patrie. La fixité des intérêts et des habitudes crée à la fois des besoins nouveaux et les moyens d'y satisfaire, le commerce se développe, commerce tout intérieur, car le premier soin des peuples, après avoir trouvé leurs frontières, est de les fermer. Ils obéissent et à l'instinct encore barbare qui leur montre dans l'étranger l'ennemi, et au sentiment déjà réfléchi que, dans un monde dépourvu de droit public et voué à la violence, chaque nation particulière doit considérer comme un état normal des guerres inévitables et toujours imminentes. Tout ce qu'emploie la nation est tiré du sol national et du travail national, et pour ne pas s'affaiblir en attendant de l'étranger un concours que sa volonté est maîtresse de refuser, on repousse en tout temps ses produits. Comme les armées en guerre, les droits prohibitifs défendent la nation en paix et, plus exactement, la maintiennent dans l'état où la rupture de la paix peut l'obliger à vivre. Les douanes intérieures complètent le système. Il ne faut pas qu'une partie du pays étant au pouvoir de l'ennemi, l'autre partie se trouve privée de ressources nécessaires. La difficulté des échanges entre les provinces fait de chacune un marché qui se suffit à lui-même, une forteresse capable d'une résistance isolée. Partout où la présence de l'ennemi n'amène pas avec elle le pillage, les transactions qui alimentent un commerce tout local persistent, il perd seulement ce qu'auraient produit ou consommé les regnicoles envoyés aux armées. La vie n'est forte nulle part, mais anime une foule de centres indépendans, et la discorde n'étend pas le trouble plus loin qu'elle n'étend l'épée.

Tel a été, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la révolution française, le régime commun des peuples en Europe. La guerre n'est plus un gain puisque le travail existe, mais le travail est organisé de telle sorte qu'il souffre peu de la guerre. Les nations ne se rencontrent que sur les champs de bataille : c'est pourquoi leurs conflits armés peuvent remplir leurs annales, et des occupations s'étendre au-delà d'un siècle sur leur territoire sans les épuiser. Veut-on connaître leur histoire, qu'on écoute leurs plaintes. La plus amère, dans les plus sombres jours, ne dénonce pas la ruine du commerce, mais la lourdeur des impôts. Si cette organisation avait été rigoureusement maintenue, aucune marchandise ne parvenant à l'étranger, il n'y aurait pas eu dans cette période plus que dans la précédente ni commerce ni blocus. Il n'y eut ni l'un ni l'autre, en effet, tant que l'ignorance où chacun était du globe et même de ses voisins ne permit pas aux peuples de soupçonner ce qui leur man-

quait. Mais les croisades, la découverte du Nouveau-Monde, les conquêtes d'aventuriers célèbres rendirent peu à peu familières les richesses du globe, le sol national en parut plus pauvre. On vit quels inutiles efforts on avait consumés à produire malgré la nature ce que la nature offrait ailleurs d'elle-même; beaucoup de choses inconnues devinrent nécessaires et chaque pays en voulut sa part. Nul n'entendit, il est vrai, renoncer au système de la prohibition; incapable de produire sur son sol les richesses qu'elle désire, résolue à ne les pas tenir des étrangers, la nation s'étend partout où les climats divers offrent des faveurs différentes; sur chaque territoire qu'elle occupe, elle plante avec son drapeau ses lois et ses mœurs. Les possessions devenant une portion de la patrie ne doivent avoir de rapports qu'avec elle. Tel est le système colonial fondé au xvi^e et au xvii^e siècles. Bien que l'on qualifiât ce commerce d'intérieur, il s'opérait par mer. De ce moment, les blocus furent possibles. S'ils n'avaient empêché que les transactions entre un pays et ses colonies, le résultat en eût été mince, mais les peuples qui produisaient à peu près les mêmes choses ne les produisaient ni au même prix, ni avec la même perfection. Acheter les marchandises dans les pays où elles coûtaient moins, les vendre dans ceux où elles valaient davantage était une inspiration naturelle à l'esprit de gain, et d'autant plus avantageuse qu'il y avait plus d'écart entre les prix des deux côtés d'une frontière maritime ou terrestre. La contrebande fut après la guerre le premier rapport entre les peuples. Il s'en ajouta de plus réguliers. Quelques petits états, Venise, Gênes, les villes hanséatiques vivaient sans territoire et gouvernés par des marchands. Leur situation géographique les obligeait à recourir à des pays producteurs, à transformer par l'industrie des objets qu'ils pussent donner en retour, leur génie commercial, éveillé par l'intérêt, proclama le principe de la liberté des échanges. Comme leur faiblesse les tenait attachés à la paix, les grandes nations consentirent avec eux un trafic qu'elles ne craignaient pas de voir subitement rompu, et par eux les marchandises d'origine diverse parvinrent dans les différens pays. Enfin les peuples osèrent traiter sans intermédiaires quand la philosophie du xviii^e siècle fit croire aux hommes qu'ils s'aimaient. Un traité signé en 1786 par les deux grandes puissances commerciales de l'Europe, l'Angleterre et la France, permit entre elles l'échange de certaines marchandises. Ainsi se crée et se développe un commerce extérieur. Quand va finir l'ancien régime, la prohibition enserme encore chaque pays d'un rempart continu, mais l'enceinte croule à plus d'une place; furtives ou patentes, les communications s'opèrent entre les peuples, les échanges passent par les brèches, et pour que tombe partout la muraille, une seule chose

manque : l'audace de détruire ce qu'on ne respecte plus. La chute du système commença par la rupture du pacte colonial. Elles annonçaient des temps nouveaux et cette guerre civile qui, pour une question de timbre et de thé, mit aux prises l'Angleterre avec l'Amérique, et cette nationalité qui trouvait ses titres dans une querelle de tarifs. Commerciale dans son origine, la lutte fut commerciale dans sa conduite. Les Américains refusent les produits anglais, l'Angleterre ne veut pas qu'ils en trouvent d'autres. Pour cela il faut fermer leurs ports ; la France a noué des relations avec eux, comme eux, la France sera bloquée. C'est en marchand que le cabinet de Saint-James a conçu ses projets, il prétend les imposer à tout le monde en souverain. La guerre de sept ans vient de lui donner la domination des mers, mais il n'a pas vaincu les élémens, et ses flottes à voiles sont incapables de maintenir durant des années le blocus des côtes ennemies. Imaginant les blocus « de cabinet » ou « de papier, » il déclare que la notification de sa volonté suffit à interdire au commerce les contrées où n'apparaissent pas ses vaisseaux, et il sanctionne cette défense par le fameux « droit de visite » qu'il s'arroge sur tous les pavillons. A cette prétention répond la ligue des neutres. La grande Catherine la forme en posant, dès 1780, sur le blocus et les droits du tiers pavillon les règles qu'en 1855, dans un congrès réuni pour sanctionner l'abaissement de la Russie, reconnaîtra l'Angleterre victorieuse. En attendant, les marines secondaires sont prêtes à les défendre par les armes. L'importance tardivement attribuée au blocus et les difficultés soulevées par son exercice témoignent de l'extension prise par le commerce international, et il est à la veille de développemens plus considérables. Dès 1791, en élaborant le premier tarif général des douanes, la révolution française formule les idées nouvelles. Au régime prohibitif succède le régime protecteur. Toute marchandise circule en franchise dans tout le pays, les marchandises nationales en sortent librement, les marchandises étrangères entrent en payant des droits, ces droits sont calculés de façon à assurer à l'industrie nationale l'avantage de prix sur son marché intérieur. L'assemblée tient à protester qu'ils n'ont pas pour but « d'isoler la France des autres nations » et annonce un avenir commun de richesses et de fraternité. Mais l'ironie des événemens se plaît à railler la logique des hommes ; comme si les âmes avaient épuisé toute leur douceur, la fin du siècle est consacrée à toutes les haines ; les guerres semblent perpétuelles, plus que la paix auparavant rêvée. Bientôt elles ne laissent plus en Europe debout que deux factions : d'une part, le continent dominé par un homme ; d'autre part, l'Angleterre. Le genre humain n'a plus que deux têtes et chacun met l'autre à prix. Cette volonté

de se détruire ne se satisfait pas par les moyens ordinaires ; chacun, cherchant quelque chose de plus meurtrier que la guerre même, devine que le mal suprême à faire à une nation est d'arrêter son commerce, et le plus grand capitaine du monde, disciple du plus grand ministre de l'Angleterre, répond au blocus des côtes de France par le blocus continental. Le désastre dépasse leur attente et pour la première fois la ruine du commerce prend le caractère d'une calamité publique. Pour la première fois dans l'Europe, où tout se tait, dans la France où les mères elles-mêmes pleurent en silence, les intérêts sont si profondément atteints que la parole renaît et la protestation devient une clameur. L'empereur, qui d'ordinaire brise les résistances, la sent si forte cette fois qu'il la ménage, le courage d'abandonner une grande erreur lui manque, il ne veut pas se démentir, et, contradiction de l'orgueil, il consent à être désobéi. Des exceptions faites au profit de certains marchands, une tolérance croissante accordée à tous rétablissent en partie la liberté des échanges : même avant Waterloo, le maître du monde a connu une force à laquelle il fallait céder.

Or le commerce extérieur qu'avait interrompu le blocus, et dont la suspension causait alors un tel trouble, était un commerce naissant. Le temps lui avait manqué même pour s'ouvrir les marchés où le régime protecteur lui faisait une si petite place. Depuis cette époque, le régime protecteur lui-même a disparu devant une notion plus juste. A mesure que le monde est mieux connu, devient plus visible la loi qui le gouverne. Sur ce globe fait pour lui, l'homme ne trouve nulle part rassemblé ce dont il a besoin ; en chaque point, il y a à la fois excès et pénurie de richesses. La même diversité qui existe dans la production du sol existe dans les aptitudes des peuples. L'effort fait par l'un d'eux sur un territoire est impuissant à y accumuler ce que la Providence a voulu disperser. On paie trop cher le succès quand le travail s'emploie à vaincre la nature. On en arrive à comprendre qu'il vaut mieux lui obéir, produire ce qu'on produit facilement et à bon marché non-seulement pour soi, mais pour les autres, et en recevoir en retour ce qu'ils possèdent. La division du travail, qui applique les individus à des œuvres diverses, s'accomplit de même entre les nations : chacune, pour le bien commun, devient tributaire de toutes, et sa richesse est faite de cette dépendance ; et non-seulement sa richesse, mais sa sûreté, car plus elles sont indispensables les unes aux autres, moins elles peuvent songer à se détruire, l'intérêt de conservation qui anime chacune s'étend jusque sur les voisines, et quand attaquer un peuple, c'est se fermer un marché, la solidarité des intérêts a créé le lien le plus fort qui puisse unir les peuples dans la paix.

Voilà ce qu'il était réservé au siècle présent d'accomplir, ce qu'ont préparé l'abaissement progressif des barrières de douanes, ce que l'Angleterre d'abord, puis la France et, après eux, tous les peuples, ont voulu en établissant la liberté des échanges. Ainsi a commencé la troisième période, celle où, après avoir élevé leurs frontières pour se constituer, les avoir fermées pour se défendre, les peuples les ouvrent pour déborder pacifiquement sur l'univers.

Plus ces échanges s'étendent, plus le nombre des hommes qui en vivent s'accroît, plus s'accroît par suite le nombre de ceux qui souffrent par l'arrêt des transactions. Ce qui commençait aux jours de l'empire est maintenant accompli et ajoute à l'ancien fléau de la guerre un fléau plus général et plus détesté; elle ne répand plus seulement le sang de quelques-uns, mais la fortune de tous. Après avoir été pour les peuples barbares un butin, pour les peuples isolés un mal médiocre, elle est pour les peuples civilisés une ruine. Ce caractère domine tellement les autres que tous les efforts tentés en ce siècle pour la rendre moins désastreuse ont abouti à des mesures protectrices du commerce international. Or quelle est la grande voie du commerce? La mer. Voilà pourquoi toutes ces mesures protectrices tendent à sauvegarder la navigation. Le concert européen a successivement limité les parages où pouvaient être capturés les navires en neutralisant les détroits, les moyens d'attaque, en prohibant la course, enfin les marchandises qui pouvaient être saisies en déclarant inviolable la cargaison sous pavillon neutre. Toutes ces réformes sont les conséquences de l'idée que la mer est neutre. C'est à cause de cela que le traité de 1855 refusait de reconnaître à aucune flotte aucune domination sur un point non matériellement occupé par elle et déclarait seuls obligatoires les blocus effectifs. C'est à cause de cela qu'il respectait les blocus mêmes. En effet, ces opérations, dirigées contre la terre ferme et la souveraineté qui la possède, accomplies dans les eaux territoriales qui appartiennent à la nation riveraine, se bornant aux pratiques suivies dans les sièges, ne sont que l'application stricte du droit de guerre, et le prétexte manquera pour les interdire tant que ce droit lui-même sera reconnu. Et cependant le jour où le blocus commence, — et les transformations accomplies dans la marine rendent les blocus effectifs plus faciles, — que reste-t-il des avantages si lentement conquis? Le trafic n'est plus saisissable sur mer, qu'importe s'il ne peut ni entrer dans les ports ni en sortir? Ce double mouvement est la respiration du commerce; cesse-t-il, le commerce étouffe. Aucun pays n'a de ressources comparables à l'Angleterre, elle produit pour l'univers entier. Que ses frontières soient interdites, elle cesse d'exporter ce qui est inutile à sa consommation, elle cesse

de recevoir en échange ce qui est nécessaire à son travail ; en face de magasins pleins et d'ateliers vides, le commerce meurt à la fois de pléthore et d'inanition. Et il ne s'agit pas seulement de la ruine. L'Angleterre ne produit pas assez pour nourrir ses habitans ; elle n'est pas approvisionnée, d'après ses statisticiens, pour plus de quatre mois ; si un blocus dure ce temps, il amène la faim. D'ordinaire, sans doute, les choses n'iront pas à cette extrémité, toutes les frontières d'un pays ne se trouveront pas fermées ensemble ; mais quand des passages resteraient ouverts à l'échange, quand le blocus n'aurait d'autre résultat que d'obliger les marchandises à prendre des voies détournées, le dommage resterait immense. Toutes les nations situées dans des conditions économiques à peu près analogues se disputent la clientèle du monde. C'est à de très faibles différences de prix qu'elles la gagnent ou la perdent, c'est d'éléments multiples et parfois très faibles que le prix se compose ; le transport est un de ces éléments principaux. L'on sait quels sacrifices consentent les divers peuples pour tracer, notamment à travers les Alpes, des voies plus courtes à leurs produits. Le détour qu'un blocus même partiel impose aux marchandises aura pour résultat certain de capter, soit au profit du pavillon neutre, soit au profit de la puissance belligérante, des courans d'affaires. Tandis que des relations se nouent entre des centres autrefois sans rapport, le pays, séparé de la vie commerciale, perd ses facultés productrices et, si cet état se prolonge, tombe accablé non-seulement par ses pertes présentes, mais par son impuissance à les suppléer à l'avenir. Voilà, à une époque où les intérêts gouvernent le monde, l'efficacité du blocus : il est plus qu'une arme militaire, il est une arme économique.

Le premier résultat des transformations accomplies a donc été de renverser l'importance relative des divers objectifs de guerre. Tandis que l'ancienne marine hasardait rarement la guerre de côtes, trouvait un élément durable dans la guerre de course et frappait ses plus grands coups dans la guerre d'escadres ; l'attaque du littoral sera durant toute la lutte l'opération capitale, la poursuite des navires marchands une ouverture importante d'hostilités, l'attaque des bâtimens de combat un accident dans les opérations, dont il interrompra le cours.

JEAN BERNARD

DEUXIÈME PARTIE (1.)

IX.

« Ma chère filleule, je viens de retrouver mes lunettes, sans lesquelles je n'aurais pu t'écrire, car j'ai besoin d'y voir clair dans l'écheveau que tu me donnes à débrouiller. Si je te comprends bien, tu me demandes un remède au mal d'ennui qui vous tient, Bernard et toi, et que tu ne t'es décidée à m'avouer qu'après avoir perdu tes peines à tâcher de le guérir toute seule. Ma panacée, tu le sais, est la patience et la résignation. Mais il paraît qu'elle a échoué en cette circonstance. Donc, étudions le cas, comme dirait ton parrain, lequel, par parenthèse, est furieux contre Bernard que vous n'avez pas encore d'enfant.

« Aussi bien, nous voici, je crois, tout droit dans notre sujet. Vous vous ennuyez parce que votre ménage n'est pas complet ; il y manque cet indispensable trait d'union : l'enfant. Aussi pourquoi diantre !.. Mais passons ; il n'y a rien de perdu, et bien qu'il soit plus rare de voir arriver cela après deux ans de mariage que la première année, j'aime à espérer que Dieu ne t'infligera pas, mon Odette bien-aimée, ce supplice, humiliant autant que douloureux, de la stérilité.

« Cependant si ce malheur vous accablait, il ne faudrait pourtant

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} septembre.

pas que toute votre existence en fût détraquée à ce point de ne plus apprécier aucune des joies de ce monde, parce que celle-ci vous aurait manqué ! C'est encore un lot à ne pas dédaigner que celui qui vous est échu et vous a fait vous rencontrer, tous les deux bons, aimans, honnêtes, intelligens, généreux, quand vous pouviez si malheureusement tomber l'un et l'autre sur deux êtres absolument contraires à vous-mêmes, ainsi qu'il arrive neuf fois sur dix dans les hasards du mariage. Vous devriez, il me semble, remercier Dieu de votre bonheur.

« Mais non ; il paraît que Bernard, morose et froid, ne te témoigne plus qu'une tendresse d'estime, — ce qui me semble un peu fort après deux ans seulement de tête-à-tête conjugal, — tandis que toi tu passes tes jours à te rougir les yeux et à inventer mille niaiseries pour réveiller dans le cœur de ton mari un amour qui réponde à celui qui s'est accru passionnément dans le tien.

« Je vois, des deux côtés, une exagération que je ne pourrais utilement combattre que si je vous tenais ensemble assez longtemps pour que mes railleries vous aient rappelés, l'un et l'autre, à la juste mesure de vos sentimens respectifs. Vous moquez-vous de venir conter vos turlutaines conjugales à l'oreille d'une pauvre vieille fille qui n'a jamais connu que par ouï-dire les jeux et les batailles de l'hymen !

« Non, mon Odette chérie, je ne raille pas, cette fois, car j'ai pleuré en te lisant ; j'ai voulu t'égayer, parce que la gaieté est souveraine pour équilibrer le raisonnement et faire naître la sagesse.

« Maintenant, écoute-moi ; je vais te dire une chose grave. Il y a certainement un motif sérieux à la tristesse de Bernard. Je crois qu'il est nécessaire aujourd'hui que tu le connaisses, afin d'agir comme tu le dois au point de vue de ton devoir de chrétienne et de ton bonheur d'épouse.

« Ma pauvre enfant, ton mari a un fils. Ne jette pas des cris : quand tu t'es mariée, cet enfant avait quatre ans. Tu devines qu'il est né d'Alice. La malheureuse femme, dans un sentiment de dignité qui la relève à mes yeux, a voulu rendre à Bernard la liberté qui lui a permis de t'épouser et elle s'est enfuie, un jour, avec l'enfant. C'est lorsque Bernard a désespéré de retrouver ses traces, qu'il ne suivait que pour reprendre son fils, qu'il nous est revenu pour t'épouser. Tu n'as pas un reproche à lui faire. Mais j'ai compris qu'il n'oublierait jamais ce petit être, son premier-né, dont il avait reçu les premières caresses. Peut-être si tu lui en avais donné d'autres, — les hommes sont assez égoïstes pour que cette supposition soit permise sans offenser celui-là, — peut-être eût-il oublié l'enfant d'Alice, assez du moins pour ne pas souffrir de sa perte. Mais la

volière est sans oiseau et il se souvient du gazouillement de l'autre ! Peut-être est-il irrité contre toi à cause de cela. C'est ici qu'il serait injuste ; mais l'homme n'est pas parfait. Il faut pardonner à Bernard. Et maintenant si tu me demandes encore un remède à vos ennuis, je te dirai : Cherche dans ton cœur. Le sacrifice est notre devoir ; c'est même notre principale vertu. Lorsqu'on s'immole pour le bonheur d'un être aimé, on est bien près de goûter soi-même le bonheur. C'est une bien grande séduction chez la femme que le dévouement absolu. Réfléchis sur cette série d'aphorismes, qui sont plus profonds qu'ils n'en ont l'air.

« Et laisse-moi te donner quelques nouvelles pour finir. Notre pauvre voisine, M^{me} Rattier, vient d'éprouver une rude émotion : quelqu'un arrivant de Paris lui a dit avoir rencontré son gendre, André de Terris, affreusement vieilli. On l'a suivi par curiosité et l'on sait où il habite. J'ai pris cette adresse à tout hasard et je te l'envoie. M^{me} Rattier voudrait aller à Paris si elle n'était si impotente. Elle dit que si quelqu'un au monde peut retrouver sa fille, c'est assurément celui qui l'a tant aimée : le mari. Elle aussi voudrait l'enfant. Elle fait pleurer quand elle en parle. Ah ! si Dieu le voulait, on pourrait encore donner du bonheur à bien des gens en arrangeant les choses. Mais il faudrait qu'il le voulût, et que quelque bon ange adorablement dévoué se chargeât ici bas d'accomplir son œuvre.

« Je t'embrasse, mon Odette bien-aimée, avec toute ma pauvre vieille âme qui ne tient plus à la terre que par un fil : l'espoir.

« Ta marraine,

« HERMINIE GALPEAU. »

Depuis plusieurs mois qu'elle avait reçu cette lettre, Odette avait répandu bien des larmes. En la relisant, elle avait fini par deviner le sens des aphorismes qu'elle renfermait, et, ce jour-là, elle s'était courageusement décidée à accomplir l'œuvre de dévouement que la sainte vieille fille s'était efforcée de lui inspirer. Elle avait fait rechercher l'enfant de Bernard et d'Alice. Comme elle aimait Bernard d'un amour intense, violent, sous le voile de sa réserve habituelle, elle avait enduré un absolu martyre en travaillant au bonheur de son mari. Mais ce fut en vain.

L'agent d'affaires mis sur la piste de M. de Terris, après quelques mois de surveillance et d'indiscrétions de toutes sortes, lui avait affirmé que l'ancien notaire non-seulement ignorait la retraite de sa femme, mais n'était nullement disposé à s'en inquiéter.

Odette respira et fut tentée de remercier Dieu. Elle aurait fait son devoir, mais avec quelle douleur et quelle honte ! Dire à son

époux : « Mes entrailles ne peuvent pas te donner de fils légitime, prends celui de l'adultère que tu pleurais et que je te ramène ! » Elle l'eût fait ; mais elle pensait qu'elle ne s'en serait point consolée.

Pendant Bernard ne quittait pas son humeur sombre et quelque peu tracassière, malgré les efforts d'Odette pour l'égayer, pour éclairer de quelque plaisir les heures de liberté qu'il passait près d'elle.

Elle avait bouleversé sa vie dans tous les sens, en dépit de ses goûts, pour lutter contre l'indifférence qui, peu à peu, avait transformé l'amour peu profond, il est vrai, de Bernard en une amitié tendre, mais calme. Elle s'était vite métamorphosée en Parisienne, laissant de sa raideur sans perdre de sa grâce, et ajoutant à sa beauté chaste le piquant des modes coquettes.

Elle avait essayé des relations mondaines où elle brillait d'un vif éclat, se faisant adorable et charmeuse pour que le bruit de ses conquêtes réveillât l'amour alanguie de Bernard. Il souriait à ce qu'il appelait ses fantaisies, dérangé peut-être dans les habitudes qui lui étaient chères, mais ne le disant point par courtoisie, et afin que rien ne troublât le bonheur qu'il pensait donner à Odette.

Elle s'enferma alors et reprit son aiguille avec toujours un livre nouveau sur la table de travail, afin que Bernard pût se délasser l'esprit en demeurant près d'elle. Puis elle flatta les goûts les plus vulgaires de son mari. Elle étudia ses préférences et surveilla sa table comme une vraie ménagère, apprêtant elle-même de ses mains les mets favoris de Bernard. Elle l'entoura d'un luxe intelligent qui répondait à tous ses besoins. Elle ouata, elle capitonna l'existence de Bernard avec un soin qui acheva de rendre celui-ci exigeant, délicat et méticuleux pour toutes les choses de la vie matérielle. Il devenait tranquillement et parfaitement égoïste, avec une déviation dans ce sens de tous ses sentimens affectifs.

C'est ainsi qu'il acceptait, comme choses naturelles et à lui dues, tous les soins dévoués de sa femme, avec un attachement réel pour un bien-être si parfait, mais sans aucune reconnaissance pour celle qui les lui procurait. Elle faisait son devoir, comme lui-même, pensait-il, accomplissait le sien, en se laissant choyer au gré de sa femme et en lui demeurant strictement fidèle. Il ne pouvait cependant lui pardonner de le laisser sans enfant, aux prises avec le souvenir du premier, et privé du seul amour dont son cœur éprouvât désormais le besoin : l'amour paternel. Mais il pensait lui cacher soigneusement son chagrin d'une privation qu'il attribuait à la froideur chaste de ce beau marbre, à la femme exquise et dévouée, mais sans passion.

Et tous les deux demeuraient face à face dans la vie, chacun avec une pensée qu'il ne disait pas et une tristesse qui leur était commune. Un jour morne se levait toujours pour eux, sans rayon, sans amour.

Pendant, un bouleversement tout récent dans les façons régulières de Bernard venait d'éveiller chez Odette des inquiétudes jusqu'alors inconnues. Ce jour-là, un dimanche, le premier que son mari passât loin d'elle, seule, enfermée dans sa chambre, les stores baissés, ne voulant rien voir ni entendre, elle s'oubliait, accoudée à sa table, le front dans les mains, à chercher pour quelle raison Bernard n'était pas là.

Depuis plusieurs jours, il rentrait fort tard de son bureau, où il restait d'ordinaire jusqu'à quatre heures, et quelque chose d'étrangement joyeux animait sa physionomie d'une expression nouvelle. Il arrivait hâtivement, s'excusait, balbutiait, parlait avec volubilité de choses insignifiantes; puis, soudain, il tombait dans un long silence, et semblait suivre d'un sourire un rêve intérieur.

Odette le regardait rêver et son cœur se gonflait d'une tristesse plus grande. Un pressentiment l'agitait. Elle devinait qu'il arrivait à Bernard un bonheur qu'elle ne partageait pas. Sa tendresse s'émut; elle prit peur. Des soupçons l'effleurèrent. Elle eut cette angoisse de se demander si son mari n'avait point rencontré un autre amour.

Un samedi soir, il lui dit qu'il serait obligé de s'absenter le lendemain. C'était la première fois. D'ordinaire, ils allaient ensemble loin, aux environs de Paris, souvent à Fontainebleau ou à Saint-Germain, pendant l'été. L'hiver, ils s'oubliaient en des causeries longues, au coin du feu, entre le déjeuner lentement pris et le dîner à la nuit close, enfermés derrière le paravent, dans la chaleur, l'éclat des lumières qu'on allumait comme pour une fête, avec un régal, un extra, un doigt de vin d'Espagne ou une coupe de champagne rosé. C'était une habitude des premiers temps de leur mariage, et Odette avait tenu à la conserver par un instinct de cette puissance irrésistible de l'habitude, dont le fil nous enlace insensiblement et s'enroule autour de nous chaque jour davantage, jusqu'à qu'il soit assez fort pour qu'aucune volonté ne puisse le rompre. Et, en effet, Bernard ne s'égayait un peu qu'en voyant revenir ces petites fêtes intimes qui lui parlaient, sans qu'il s'en doutât, du bonheur charmant des premiers jours. Et voilà qu'il y renonçait aujourd'hui sans donner un motif, une raison!

Odette, enfermée pour ne pas voir le soleil, le ciel bleu qui lui rappelaient la promenade en forêt qu'ils avaient projeté de faire, éprouvait la douleur d'une infidélité faite à leur plus cher souvenir. La longue journée s'acheva sans qu'elle eût bougé. Et lorsque

Bernard rentra dans l'appartement déjà sombre, ne voyant pas Odette venir à lui avec son sourire tendre, il se réveilla d'une sorte de griserie qui le tenait, illuminant ses traits d'une joie hébétée, comme tirillés par un rire fixe. Subitement il redevint sérieux et même inquiet. Il s'arrêta, devinant bien que sa femme avait souffert, et embarrassé pour l'aborder.

Doucement il vint jusqu'à sa chambre, poussa la porte et la regarda. Elle leva les yeux ; il y vit un reproche muet, douloureux, qui l'émut. Et il s'approcha, la prit aux épaules, l'embrassa avec une tendresse apitoyée.

— Pauvre chère femme ! dit-il.

Maintenant qu'il était heureux, il plaignait le malheur d'Odette. Elle fut frappée de cette expression, la comprit et se crut perdue.

En une minute, elle se vit abandonnée, toute sa vie brisée ; elle pensa tout de suite qu'elle s'enfuirait retrouver les vieilles gens qui l'avaient élevée pour mourir près d'eux de son désespoir.

Elle lui dit, le regardant, suppliante et désolée :

— Alors, vous ne m'aimez plus ?

— Moi ? dit-il, très sincère en son étonnement.

Elle crut qu'il essayait de mentir.

— Ne me trompez pas, Bernard, c'est inutile. Je vous aime assez pour faire tous les sacrifices nécessaires à votre bonheur sans que vous vous abaissiez à mentir.

— Comment ! dit-il très embarrassé, vous croyez?..

— Non, je suis certaine ; je sens que votre cœur n'est plus à moi. Vous avez eu ces jours-ci des joies que j'ai vues ; votre absence d'aujourd'hui, votre pitié même m'en disent assez. Vous me plaignez, c'est donc qu'il faut me plaindre ! Et serais-je à plaindre si vous m'aimiez encore ? Dites, ami, que voulez-vous que je fasse pour que rien ne trouble votre bonheur ? Dites-le-moi sans honte. Faut-il me résigner à garder votre foyer d'où vous serez absent ? ou préférez-vous que je disparaisse, si ma vue gêne encore votre conscience ? Je ferai tout, tout pour vous, car je vous aime, moi, Bernard, d'un amour infini.

— Mais je ne vous comprends pas, Odette, dit-il enfin, remué par l'extrême douleur de la jeune femme. Que supposez-vous ? Que je ne vous aime plus ? ou que..

— ... Vous en aimez une autre, acheva Odette ; une autre pour laquelle vous m'abandonnez !

— Quoi ! s'écria Bernard, vous pensez que je vous ai quittée aujourd'hui pour une femme ?

Odette sanglotait. Il hésita un instant, le regard troublé, n'osant

pas se décider à parler. Puis il s'y résolut tout à coup, emporté par une réflexion soudaine qui lui montra un avantage réel dans l'aveu que cette situation l'entraînait à faire. Il dit avec une émotion profonde :

— Vous le voulez? Il faut bien d'ailleurs que je vous console. Eh bien! non, Odette, ce n'est pas pour une femme que je vous ai laissée seule aujourd'hui. C'est... pour un enfant.

— Votre fils! s'écria Odette, se redressant, brusquement éclairée, et frappée au cœur d'une souffrance aussi aiguë.

Il balbutia :

— Quoi! vous savez?

Elle ne répondait pas et le regardait avec une fixité ardente en songeant, dans un flux rapide de ses pensées douloureuses, et à la lettre de sa vieille marraine, et au devoir nouveau qui lui incombaît, et à l'amour de son mari, qu'elle pouvait peut-être conquérir par son dévouement.

Lui reprit, pensant qu'elle l'interrogeait :

— Si j'avais su!.. Mais je voulais vous épargner un chagrin. Il y a huit jours qu'on m'a prévenu, d'une certaine institution Martineau, qu'un enfant recommandé sous mon nom allait être envoyé aux enfans trouvés si je ne me chargeais de lui. On est sans nouvelles de sa mère.

Odette murmura doucement :

— Pauvre petit!

A ces mots, Bernard saisit les mains de sa femme et les serra dans une effusion de reconnaissance. Alors, encouragé par l'attendrissement d'Odette, il continua, parlant très vite, avec un besoin de décharger son cœur. Et il raconta sa course à la pension Martineau, où Jean ne voulait pas le voir, ne le reconnaissant plus. Mais il l'avait bien reconnu, lui, quoiqu'il ne l'eût pas vu depuis quatre ans. Il en avait six aujourd'hui; ses traits n'avaient presque pas changé. Il avait retrouvé en lui jusqu'à cette expression sérieuse qui lui faisait dire autrefois que l'enfant était né triste. Pourtant il s'était bien égayé ensuite quand ils avaient eu refait connaissance. Dieu! que c'était joli de le voir rire! Et Bernard ajoutait, le visage tout mouvant de joie et d'orgueil :

— Je l'ai mené promener. C'était la première fois qu'il sortait dans Paris. Si vous aviez vu ses yeux! Ils sont bleus et très grands avec des cils noirs retroussés. Il riait de tout comme un petit bonhomme ivre. Il sera très intelligent, il n'a peur de rien. Au Jardin d'acclimatation, il s'est campé devant l'éléphant;.. tout le monde s'en amusait.

Et Bernard aussi retrouvait son plaisir à rappeler la vision de l'en-

fant en ce jour de bonheur. Ses yeux humides semblaient le contempler, et il caressait doucement les doigts d'Odette comme s'il eût tenu dans les siennes les petites mains de son fils. Et il continuait, n'ayant plus d'autre pensée :

— C'est qu'il a voulu monter partout, sur le dromadaire, sur les poneys, dans les petites voitures; il voulait qu'on le mit à cheval sur l'autruche! Il s'affolait, il courait. Ses cheveux sont longs comme ceux d'une fille. Il les renvoie d'un mouvement de tête un peu brusque qui les fait voler en l'air. Ils sont blonds, blond doré et fins. C'est doux à caresser! Oh! mais il est très savant déjà : il sait lire et il commence à écrire. Ce sera un homme, celui-là. Il veut tout savoir. Toujours il interroge : « Papa, pourquoi ceci? pourquoi cela? » Et une petite voix qui vous fait mal, tant elle est claire et douce et légère. C'est qu'il est très délicat, un peu trop pâle même. Je crois qu'il a besoin de soins...

Bernard, alors, s'arrêta pensif, soucieux. La santé de son fils le préoccupait. Il songeait à l'enlever du pensionnat Martineau et il s'inquiétait de savoir à qui le confier.

Odette l'avait écouté parler, en se raidissant contre une jalousie poignante. Elle employait toutes ses volontés à se plier, à s'amollir le cœur pour l'enfant de son mari, qu'elle s'imposait le devoir d'aimer.

Elle lui répondit, se faisant très maternelle :

— Eh bien! nous le soignerons.

Bernard eut une secousse et la regarda profondément. Puis il remua la tête et dit avec tristesse :

— Cela ne se peut pas.

— Pourquoi? Je n'ai pas d'enfant...

— Vous en aurez sans doute, et il ne faut pas... Non, non! je ne le veux pas!

Il dit cela plus nettement et avec résolution, mais non sans un effort pour se donner le courage d'un refus qui lui coûtait.

— Je vous en prie! murmura encore Odette, mais faiblement.

— Non, merci. Je sais que vous êtes bonne, mais je ne suis pas égoïste à ce point. Non, mon fils ne sera pas élevé sous vos yeux.

Cependant je ne veux pas vous priver du mérite d'une bonne action. Votre dévouement pourra s'exercer, ma chère Odette. Je vous emmènerai le voir, ce pauvre enfant; vous vous intéresserez à lui. Tenez, je compte même sur vous pour m'aider à trouver une maison où il soit bien, où il reçoive à la fois des soins et une éducation convenables. Vous le voulez, n'est-ce pas? vous veillerez sur lui comme un bon ange, et je vous aimerai bien si vous pouvez l'aimer un peu.

— Je l'aime! murmura Odette en se jetant follement sur son mari.

Odette réalisait son rêve. Tout son effroi, c'était de mettre à son foyer le fils d'Alice, son vivant souvenir. Mais Bernard lui épargnait ce supplice, Bernard l'aimait encore, il l'aimerait davantage chaque jour maintenant, car il lui devrait le bonheur de son enfant. Oh! comme elle allait le chérir, ce pauvre petit abandonné! Et puis, il devait avoir un si grand besoin de tendresse!

Ses entrailles s'émurent de pitié à présent qu'elle ne tremblait plus. Elle voulait que Bernard l'emmenât tout de suite près de Jean. Mais il refusa, un peu confus de tant d'héroïsme, touché de ces marques d'amour, et se sentant comme diminué par la grandeur d'âme et le dévouement passionné de cette charmante femme, qu'il payait d'une si tranquille amitié.

X.

Quelques jours plus tard, Odette et son mari s'en allaient à Neuilly chercher le petit Jean. Ils étaient joyeux comme de jeunes époux qui vont retirer enfin des bras de sa nourrice l'enfant bien-aimé dont le babil joyeux égayera désormais la maison. Cependant ils ne l'emmenaient pas chez eux, mais à Carrières-sous-Bois, à proximité de la forêt de Saint-Germain.

Odette avait découvert là une famille parisienne sans enfant et qui offrait de donner à celui-ci, moyennant une pension assez élevée, tous les soins qu'il pourrait recevoir au foyer paternel. Carrières était une des stations d'été privilégiées de Bernard et d'Odette. Ils y allaient par la forêt, le matin, dans la fraîcheur des feuilles à peine essuyées par le soleil levant. L'herbe brillait, lustrée par la rosée, parée de ses fleurettes éparses, les arbres enlacés par le cordon embaumé des chèvre-feuilles. Ils erraient par les allées, désertes à cette heure, flanaient le long des buissons d'égliantiers, dont les fleurs pâles, en grosses touffes, ornaient bientôt la robe et le chapeau d'Odette. Et ils arrivaient à Carrières juste pour le déjeuner. Il y avait là une maison propre avec une terrasse voilée par des ormes où des façons de servantes provinciales servaient agréablement des mets rustiques. Cela ne sentait nullement l'auberge de banlieue, et Odette se rappelait les fermes de Saint-Price en savourant l'épaisse crème d'un blanc roux dont elle arrosait ses rouges fraises desbois.

Chaque dimanche ainsi, ils mèneraient Jean, promener par la forêt. Et l'on jouerait. Il se développerait à l'air sain. Ensuite il aurait un poney, et Odette aussi monterait à cheval pour les suivre, Ber-

nard et lui, tout le long de la terrasse de Saint-Germain, le soir, à la nuit tombée, quand la plaine embrumée semble une plage vue d'une falaise, avec la mer calme touchant le ciel à l'endroit où commence Paris.

Ils faisaient des projets, ravis tous les deux, émus, le cœur gonflé, et si profondément remués par ces pensées tendres qu'ils se regardaient, les yeux mouillés, les mains serrées dans une ivresse d'amour.

Sur le devant de la voiture, il y avait tout un bagage destiné au petit Jean. Des vêtemens et des jouets; des gâteaux dans leur sac ficelé, des chocolats, des fruits, avec des cerceaux, des raquettes, des cerfs-volans et des polichinelles avec un ballon multicolore qui tremblotait dans son filet tout en haut de la pyramide.

— Qu'il va être heureux ! murmurait Bernard. Il verra bien que nous l'aimons. Les enfans, cela comprend très bien.

— Oh ! oui, répondait gravement Odette. A six ans surtout. Il est grand ?

Bernard élevait la main :

— Comme cela. Tu vas le voir.

La voiture s'arrêtait devant la grille de l'institution Martineau.

Bernard savait le chemin ; il ouvrit vivement la porte de la cour sablée et appela :

— Jean ! Jean !

Pas un enfant ne bougea du groupe des cinq ou six qui jouaient sans bruit, tristement, en un coin. Mais M^{me} Martineau accourait, essoufflée, les yeux ronds, dévisageant Odette. Elle dit :

— Comment ! monsieur ne sait pas ?.. Mais le petit n'est plus ici.

— Vous dites ? cria Bernard, se rapprochant d'elle brusquement.

— Dame ! monsieur, il a été repris par la personne qui nous l'avait confié ; sa mère, apparemment.

En disant cela, l'œil curieux de M^{me} Martineau interrogeait Odette. La jeune femme ne voyait rien que Bernard très pâle, et qui paraissait frappé d'un coup subit qui lui aurait enlevé la raison. Il demeurait stupide, regardant les lèvres de M^{me} Martineau, qui se rouvrirent pour continuer :

— Et je ne puis vous dire où cette... personne l'a emmené. Elle m'a fait une scène pour vous avoir prévenu. Il paraît qu'elle nous avait écrit du Caucase, je ne sais d'où ; elle était malade, alitée. Toujours est-il que sa lettre ne nous est pas parvenue, et dame ! nous avons fait ce qu'elle nous avait dit. Nous n'avons rien à nous reprocher, n'est-ce pas, monsieur ? Eh bien ! elle disait qu'on nous avait soudoyés, que nous avions vendu son secret ; des horreurs, quoi ! M. Martineau voulait la jeter dehors. Mais je vous assure qu'elle n'a

pas été longue à enlever l'enfant. Il était fou de joie, le petit ingrat ! Elle a laissé ici tout ce que vous lui aviez apporté, et elle a filé si vite que nous n'avons même pas vu de quel côté avait tourné sa voiture.

Bernard assura sa voix pour dire à M^{me} Martineau :

— Vous doit-on quelque chose ?

La maîtresse de pension toussa pour se donner le temps de chercher si sa mémoire n'avait rien oublié dans le compte réglé par M^{me} de Terris. Mais elle fut obligée de répondre, et pour cela elle prit un air digne :

— Vous ne me devez rien, monsieur.

On eût pu penser qu'elle faisait cadeau de ce qui lui était dû. Bernard entendit à peine et il sortit sans même paraître voir Odette qui le suivait.

Il eut un mouvement de rage en retrouvant tous ces jouets, désormais inutiles, empilés dans la voiture, et il proféra avec des injures le nom d'Alice. Il soulageait son cœur qui l'étouffait. Odette, effrayée, se blottit en un coin, n'osant affronter la rudesse haineuse qui avait remplacé sur le visage de Bernard l'attendrissement tout à l'heure si doux.

Elle tremblait, elle se voyait retombée dans les tristesses mornes des jours passés, avec les regrets et les reproches muets de Bernard. Le rayon de soleil de ces derniers jours venait de disparaître avec l'enfant ; son dévouement inutile ne serait plus payé d'amour. Bernard continuait à songer, fou de colère ; Odette se cacha pour pleurer.

XI.

Le lendemain, comme il arrivait à son bureau, place Walhubert, Bernard trouva là, en faction, un commissionnaire qui l'attendait. L'homme se fit adresser à lui par un employé et lui communiqua alors une commission verbale. On lui faisait dire que, s'il désirait voir l'enfant de l'institution Martineau, il eût à suivre la personne qu'on lui envoyait.

Il demanda l'adresse ; le commissionnaire répondit qu'on l'avait payé pour le conduire, uniquement.

Bernard ne réfléchit pas que cette précaution indiquait chez M^{me} de Terris un projet qui consistait moins à lui faire voir son enfant qu'à le revoir lui-même, puisque, en lui refusant son adresse, elle l'obligeait à venir sur l'heure, et qu'elle l'empêchait ainsi de se défendre contre cette entrevue.

Bernard n'y songea même pas. Il ne songea qu'à retrouver son fils et il suivit l'homme.

Lorsqu'il eut fait quelques pas, Bernard demanda :

— Faut-il une voiture ?

— C'est inutile, monsieur ; nous sommes à cinq minutes.

Et l'homme tendit son bras dans la direction du boulevard qui faisait face au pont d'Austerlitz. Peu après ils s'arrêtaient devant une maison précédée d'un jardinet planté de buis avec de maigres arbrisseaux blancs de poussière, et le commissionnaire poussa la porte à claire-voie. A cette porte deux écriteaux pendaient : « Appartemens meublés, cabinet meublé à louer. » Cela sentait le vide, l'inhabité. Cependant deux volets étaient entrebâillés au rez-de-chaussée. L'homme fit passer Bernard ; puis il cogna rudement à la première porte intérieure, tourna le bouton, s'effaça pour dire :

— Entrez, monsieur.

Puis il s'en alla avec un mouvement d'épaule et un rire sournois : Bernard était entré.

L'appartement était sombre ; d'abord il ne vit rien qu'une salle vide. Au-delà une portière en cretonne fanée laissait venir un jour plus vif. D'un pas un peu automatique, Bernard avança jusque-là. Alors seulement il eût voulu reculer. Alice était devant lui. Et il éprouva une sensation violente comme du remords d'une faute. Ce n'était pas elle qu'il était venu chercher cependant, mais il se trouvait pris par le ressouvenir vivant de son premier et terrible amour. Elle était là, dans l'attitude savante d'une femme de trente-cinq ans, à qui le combat de la vie a enseigné le maniement de cette arme puissante : la grâce. Bernard se sentit fléchir : il se souvenait. Un reproche amer était d'abord monté à ses lèvres, et maintenant il se taisait.

M^{me} de Terris se souleva dans le froissement soyeux de sa robe, étendit vers lui son bras nu dans la manche flottante, et de sa voix chaude :

— Entrez, Bernard. Sommes-nous donc devenus si étrangers l'un à l'autre que vous refusiez ma main, lui dit-elle demeurant penchée vers lui et le regardant toujours avec un battement doux de ses paupières alourdis.

Bernard comprit rapidement qu'il avait besoin de se défendre et il détourna la tête, cherchant autour de lui.

— Où est Jean ? dit-il d'un ton bref.

Alors M^{me} de Terris croisa les bras : sa lèvre se souleva dans un sourire hautain et elle répondit :

— Il n'est pas là.

Bernard s'anima.

- Pourquoi m'avez-vous fait venir alors?
- Pour vous parler de lui.
- On m'a dit : « pour le voir. »
- Et pour le voir si vous acceptez mes conditions.
- Qui sont?..

— Oh! vous êtes brutal, monsieur. Comme on vous a changé! Je vous ai connu plus aimable...

— Et moi plus... sérieuse, répondit Bernard, qui cette fois regarda de haut et froidement M^{me} de Terris, lui laissant comprendre la surprise que lui causaient ses provocations.

— Que voulez-vous? Les hasards de la vie ont achevé mon éducation. J'ai compris enfin que les femmes avaient tort d'être trop sérieuses.

— Parce que?..

— Parce que personne ne les prend au sérieux, monsieur Bernard.

— Je ne comprends pas.

— J'en doute. Rappelez-vous la désinvolture avec laquelle vous m'avez appris votre mariage.

— Ne m'en aviez-vous pas donné le droit?

— Parce que j'avais eu l'i nocence d'éprouver des scrupules et l'honnêteté de vouloir vous laisser libre? Vous voyez comme le sérieux et la vertu réussissent aux femmes! Aussi...

— Aussi...

— Je m'en suis repentie, mon ami.

— Trop tard, murmura Bernard assombri.

— Bah! dit-elle avec une expression étrange, qui sait?

Il ne comprenait pas, et, curieusement, la regardait.

Pour ne pas le gêner elle se renfonça dans sa chaise, la tête en arrière, le cou fléchi avec ses tons d'anbre sous la frisure un peu rude des cheveux noirs qui ombraient sa nuque et passaient sous le bout rosé de son oreille. Les lèvres de Bernard se crispèrent en souvenir des baisers tièdes qu'il prenait jadis à cet endroit de la peau veloutée.

Il s'assit brusquement presque au bout du pied d'Alice qui remuait sa pantoufle sur la pointe de son orteil.

— Voyons! dit-il tout à coup, vous avez parlé de conditions, expliquez-vous. De part et d'autre, les reproches sont inutiles. Ce qui est fait est fait. Vous me connaissez et vous savez que j'aime mon fils. Je suis prêt à tout pour lui procurer une existence heureuse, lui préparer un avenir honorable, brillant même, si je le puis. Je désire m'occuper de lui. Je n'ai pas d'autre enfant jusqu'ici, et quand même!.. Pour vous, que puis-je faire? dites-le. Si ce sont

des conditions pécuniaires que vous voulez m'imposer, les menaces sont inutiles. Je suis prêt à les accepter dans la mesure de mes forces. Je ne vous laisserai pas dans le besoin.

Il attendait. M^{me} de Terris joua un instant avec les dentelles de sa manche, puis elle finit par dire :

— Avez-vous le temps de m'écouter? J'ai à vous donner des explications un peu longues.

— Parlez! dit-il, la regardant se mouvoir.

— Il faut que vous sachiez d'abord, reprit M^{me} de Terris, que j'arrive de Russie où j'ai passé deux années à courir le boyard, à la suite d'une demoiselle de mœurs légères que l'on appelait ici la Rosita. Ne m'interrompez pas; vous n'êtes pas au bout de vos surprises. D'ailleurs je n'avais pas le choix. En sortant de chez vous, il fallait me jeter à l'eau avec mon fils ou accepter cette situation déshonorante de dame de compagnie d'une courtisane : j'ai accepté, mais mon fils est vivant. J'avoue qu'avant ce moment je ne savais rien de la vie, ni de la femme, ni même de l'homme pris dans son existence sociale toute fabriquée de compromis, de fourberies, d'hypocrisie, d'égoïsme et de scélératesse. C'est alors seulement que j'ai bien compris le rôle de la femme dans le monde, celui qu'on lui assigne et celui qu'elle prend. D'une part, la femme libre, débarrassée des préjugés, jouissant à son gré de toute la fortune et de tout l'amour des hommes; de l'autre, la femme rivée à ses devoirs, au respect des conventions sociales, et celle-ci délaissée, oubliée, méprisée et condamnée à mourir de faim si elle doit, pour vivre, gagner sa vie en dehors de la prostitution. Et j'ai excusé, non, j'ai approuvé la femme libre. Nous naissons toutes avec des instincts avant d'être façonnées à la vertu, et des instincts qui veulent être satisfaits, ne vous en déplaît. Or la femme qui suit cette loi de nature obtient toutes vos sympathies et toutes vos protections. Elle est votre égale en vices, et, si vous la répudiez tout haut, tout bas vous l'adorez. Tandis que la femme honnête, celle qui dompte ses instincts par une obéissance complète à cette loi de vertu dont vous lui avez fabriqué la formule pour les besoins de votre morale hypocrite, celle-là est une dupe dont les hasards de la vie peuvent faire une martyre.

Voilà ce que j'ai appris à courir le monde derrière les jupes d'une drôlesse qui buvait la vie à pleines lèvres, livrait son cœur tout ouvert à toutes les passions qui venaient sans cesse le remplir, qui n'eut jamais un désir sans espoir et un espoir qui ne fût réalisé, qui a tendu ses mains vers toutes sortes de fantaisies, même les plus extravagantes et les plus inaccessibles, et les a toujours retirées pleines selon ses vœux, — elle est aujourd'hui prin-

cesse et presque souveraine, — tandis que je la suivais, chaste et bête, rejetant les offres qui me tombaient avec les miettes de sa table, le cœur vide, l'existence vide, sans foyer, sans fortune, sans amis. Je jouais le rôle de la dupe dont je parlais tout à l'heure ; cependant, j'étais convertie.

M^{me} de Terris s'arrêta, regardant fixement Bernard, dont le visage sérieux avait pris, en l'écoutant, une expression d'angoisse. Maintenant il s'expliquait l'attitude d'Alice, et c'était la mère de son petit Jean ! Une souffrance et une honte le faisaient se taire, en même temps qu'un sentiment bizarre lui soufflait au cœur comme un regret de cette existence passée où cette femme était à lui et où ils s'aimaient. Elle dit tout à coup, avec l'accent et le geste d'une fine comédienne :

— A propos, comment trouvez-vous que je porte mes trente-cinq ans ?

Il rougit, surpris dans ses pensées, et, troublé, il répondit par un geste vague.

Alors elle s'amusa à rire doucement, par petits coups, en racontant gaîment qu'on ne la trouvait pas vieille encore et que les hommes la poursuivaient comme à vingt ans.

— Et c'est heureux ! dit-elle, baissant un peu la voix comme pour une confidence délicate, car... mon cœur n'est pas mort et j'ai besoin d'aimer.

Eh ! oui, dit-elle, s'emportant soudain avec ses violences passionnées d'autrefois, cette vie de solitude et d'abandon m'est enfin odieuse ! J'ai vu vivre autour de moi et toutes mes fièvres se sont réveillées. J'ai soif de cette vie de tendresse et d'extase. J'ai besoin de sentir mes mains pressées et d'appuyer ma poitrine sur un cœur tout battant de désir pour moi... Et voyez si je suis honnête, Bernard, c'est parce que je me sentais glisser irrésistiblement sur cette pente fatale que je vous ai appelé pour vous dire : Sauvez-moi des hommes dont la tentation me hante, et, pour moi, pour notre enfant, gardez-moi... dans vos bras. C'est votre devoir, — c'est ton devoir, Bernard ! dit-elle, la voix plus basse et plus douce. Eh ! que m'importe ton mariage et la femme que tu as aimée après moi ! Ta femme, la première, la seule, la vraie, c'est la mère de ton enfant, comme tu es le seul homme que je veuille aimer et à qui je puisse appartenir, car c'est à toi seul que je me suis donnée dans la liberté de ma volonté et de mon amour. Nous sommes unis, Bernard, par cette loi sacrée de la nature que nous avons seule écoutée lorsque j'ai brisé tous mes liens pour être à toi.

— Malheureuse ! dit-il enfin, qu'oses-tu demander ! Quand, par ta faute, j'ai été conduit à un mariage qui m'a créé des devoirs

envers une créature irréprochable, bonne, dévouée, dont je suis le soutien et la vie, tu crois que je vais lâchement l'abandonner pour m'enfuir avec toi encore!.. Encore un crime, encore un être à briser pour te satisfaire!.. Non, non, celle-là je la défendrai contre toi, tu n'y toucheras pas.

Alice se dressa violemment :

— Eh! qui te parle d'abandon! Suis-je sans entrailles? M'as-tu vue faire le mal pour le plaisir de le faire? Mais tu oublies qu'en protégeant « ta femme légitime, » tu blesses cruellement celle qui n'est que la mère de ton fils. Entre deux êtres à frapper c'est moi que tu choisis; merci!

Cependant, écoute-moi : M^{me} Bernard n'est pas seule « dévouée. » Le dévouement est dans toutes les femmes. Tu jugeras du mien. Je t'ai dit que j'étais tentée; c'est vrai, je te le prouverai. Un homme que j'ai écouté plus longtemps que les autres m'a offert, hors de France, une situation qui pourrait passer là-bas pour régulière. Il a un nom qu'il donnerait à Jean avec une fortune qu'il propose de lui assurer même... avant. Il n'est plus très jeune, quarante-cinq ans; mais il est beau, noble, délicat, spirituel. Il me plaît. Eh bien! moi, qui adore mon fils, j'ai choisi de venir vivre ici, dans un coin, obscurément, médiocrement, cachée, pour ne pas offenser « ta femme, » mais en demeurant digne du pardon de mon enfant, qui n'aura jamais vu près de moi un autre homme que son père. Comprends-tu? Ce que je te demande, c'est une part de ton existence, une part humble, mais complète, car il faut me rendre le devoir facile, Bernard, et j'ai besoin de me sentir aimée.

Ainsi nous élèverons notre petit Jean tous les deux, à la campagne, aux environs de Paris, où tu voudras, mais où tu viendras nous porter notre part, à nous, de caresses et de joie.

— Et Odette! pensa tout haut Bernard, violemment tenté d'accepter, mais qui éprouva un frisson de pitié au souvenir de sa douce et confiante femme.

M^{me} de Terris se leva, blessée, et marcha vers une porte. En l'ouvrant, elle dit :

— C'est bien, vous ne reverrez jamais votre fils. Adieu!

Mais l'enfant s'était jeté sur cette porte, et, passant rapidement devant sa mère, il courut à Bernard et sauta dans les bras que celui-ci lui tendait :

— Elle est revenue, maman Alice! criait l'enfant en frappant ses petites mains joyeusement, et papa Bernard aussi; tout le monde, tout le monde au petit Jean!.. Et on ne le laissera plus tout seul, jamais, jamais?

Il s'accrochait à Bernard comme pour l'empêcher de partir, et il

tendait son autre main vers Alice. Il voulait les tenir là, tous les deux, pour qu'aucun d'eux ne s'en allât plus.

M^{me} de Terris s'approcha afin d'enlever Jean des genoux de Bernard; les yeux baissés, maintenant froide et hautaine. Elle se courba, le frôlant de son bras nu et le couvrant des plis parfumés de son peignoir flottant. Mais Bernard retenait l'enfant, les yeux levés, les lèvres caressées par la tiédeur du surah rose :

— Je reviendrai, dit-il tout bas; nous reparlerons de cela.

Alice eut un frisson et subitement elle abandonna son fils. Mais lui s'accrochait à elle et il l'obligea à demeurer debout près de Bernard, qui lui tendit la main.

XII.

Bernard, en rentrant chez lui, trouva Odette qui l'attendait, inquiète, l'interrogeant de son regard clair. Elle pensait bien qu'il s'était mis à la recherche de l'enfant. Et, maintenant, elle souhaitait qu'il le retrouvât. Elle demeura saisie en présence du visage bouleversé de Bernard. Il s'était fait cependant une physionomie calme; mais l'amour pénétrant d'Odette apercevait sous ce masque froid la trace d'une émotion profonde et le trouble du regard que son regard embarrassait.

Elle attendait; Bernard ne lui apprit rien. Mais ses yeux, qui la fuyaient, parfois se tournaient sournoisement vers elle avec comme un regret et une pitié tendre. En réalité, un chagrin violent le tenait. Il eût souhaité ne pas déranger sa vie et conserver le bonheur calme et régulier dont il avait l'habitude et qui suffisait à ses goûts. Odette, chastement vêtue, avec ses bandeaux bruns, bien lissés, écartés de son front pur, répondait ainsi au besoin de respect et d'estime qui la lui avait fait choisir pour compagne et la lui avait fait aimer. Elle représentait pour lui ce type idéal, créé par l'église pour l'exemple et l'édification de toutes les femmes : la femme épouse et mère, toujours pure et d'aspect virginal, avec son auréole de vertus et la blancheur de son âme qui semble exhaler le parfum des lis. Et cependant, tandis qu'il écoutait la voix douce d'Odette qui disait des paroles caressantes avec son sourire timide et tendre, et qui s'efforçait de le consoler, de l'attirer vers elle pour qu'il trouvât l'oubli dans l'infini de sa tendresse, lui songeait, le cœur battant, aux projets d'Alice. Et il entendait sa voix basse et ardente, il sentait l'étreinte de sa main nerveuse, il revoyait le torse puissant dans sa grâce amoureuse et les lignes souples de ce corps superbe. Les yeux sombres d'Alice lui dardaient des flammes; son rire, secoué à petits

coups, convulsif et doux, l'irritait d'un charme invincible qui le ramenait, impuissant à se vaincre, aux désirs passés avivés par ses souvenirs.

Une rougeur brûlait son visage. Sa raison luttait contre ses sens. Mais soudain la pensée de l'enfant emportait ses résolutions en lui montrant comme une fatalité, presque un devoir, l'obligation d'accepter une situation qui le rendait coupable vis-à-vis d'Odette. Et cette faute, sa conscience rudement la lui reprochait. Odette était penchée sur lui et le va-et-vient de ses manches le frôlait comme des caresses d'un ange aux ailes blanches.

Et la lutte reprenait dans la pensée de Bernard, mais toujours plus faible et entraîné vers la mère et vers l'enfant. Odette était vaincue. Elle, cependant, poursuivait un projet qui lui rendait quelque espérance. Si quelqu'un pouvait triompher des tristesses de son mari et l'égayer par une bonne et spirituelle philosophie, c'était certainement la vieille marraine qui les appelait depuis longtemps près d'elle.

Odette essayait d'obtenir de Bernard qu'il prit un congé pour aller vivre un mois à Saint-Price. Bernard, qui ne voulait pas quitter Paris en ce moment, refusait, alléguant des raisons de service. Elle profitait de ses refus pour insister avec toutes ses grâces timides, les bras au cou de son mari, la tête sur son épaule. Elle se faisait pressante, le suppliait de ses regards voilés, aux paupières battantes, et, désolée de ne pas savoir comment on séduit et comment on entraîne, elle feignait des colères d'enfant, le battait de ses mains caressantes et l'embrassait éperdument.

Bernard éprouva un remords avec un étonnement de la beauté touchante, attendrissante qui venait à Odette dans la confusion de sa hardiesse. Une minute, il prit son courage et revint tout à elle.

— Eh bien, soit ! dit-il, je te le promets : nous partirons.

— Bientôt ? demanda Odette.

— Bientôt.

Elle eut une joie folle, étant inespérée. Jamais il ne l'avait vue si expansive et si bruyante. Elle le remerciait avec des rires et des enchantemens qui devaient lui ôter la possibilité de reprendre sa parole. Cependant, peu après, il la regrettait. Mais il n'eut pas le temps de le témoigner : une idée lui était venue qui modifiait ses impressions. Maintenant c'était lui qui voulait le voyage, et il allait en presser l'exécution.

Dès le lendemain, il annonçait à Odette que sa demande de congé était expédiée. Peu de jours après, ils partaient.

Odette semblait rajeunie par la joie, le bonheur de cette envolée

vers ce pays qui lui était cher, vers les deux vieilles gens qui l'adoraient, et par cette pensée que Bernard resterait près d'elle, avec elle, tout un mois, à courir par les champs et sous les bois dans les soirées tièdes de ce mois d'été qui sont si belles aux rives verdoyantes de l'Isle. On eût dit une pensionnaire en vacances, à la voir blanche et rose sous son chapeau large criblé de violettes, son buste élançé, à la ceinture fine, sans cesse penché à la portière du wagon, pour voir si l'on arrivait. Elle babillait, elle chantait du bout des lèvres et Bernard s'étonnait de voir briller sous l'auvent du chapeau d'Odette un regard ardent qu'il ne lui connaissait pas.

Lui paraissait embarrassé de tant de joie. Des rêveries l'absorbaient, d'où il revenait triste, mécontent, avec des soupirs lourds et des gestes inconscients qui témoignaient d'une indécision douloureuse.

D'autres fois, il regardait Odette, attendri et comme prêt à pleurer. Elle, alors, prenait un air de supplication, ses yeux lui demandaient l'oubli et sa bouche, ramassée dans une petite moue triste et caressante, semblait lui promettre la consolation de ses baisers.

Ils arrivèrent à Saint-Price dans la matinée, et ce fut une fête pour le bourg qui vint défiler, pendant tout le jour, dans la grande salle où si longtemps on avait contemplé Odette assise près du rouet de sa marraine. Elle avait repris sa place, et, gaîment, elle répondait :

— Me voici, je suis revenue, c'est bien moi...

Il n'y avait rien de changé : elle était plus belle seulement, avec sa grâce de jeune femme, et sa toilette parisienne, et l'épanouissement de ces traits affinés par l'amour d'une sorte de sensualité mystique.

Le docteur Galpeau, appuyé des deux mains sur sa canne, la regardait, attendri, les yeux humides ; M^{lle} Herminie trottait éperdûment pour les besoins de la fête que l'on faisait à sa filleule. En dehors du groupe qui environnait Odette, Bernard, assis en un coin, gêné et comme honteux, la regardait de loin et se maudissait pour l'obsession d'un désir qui lui gâtait ce tableau et les joies pures d'un bonheur qui ne lui suffisait plus.

Le soir, Odette emmena son mari par les allées du jardin où ils s'étaient promenés jadis quand ils n'étaient que fiancés. Elle lui disait à chaque pas :

— Vous rappelez-vous ?

Et il se rappelait. Il était heureux alors. Le cœur lassé de sa passion violente pour M^{me} de Terris, il savourait le calme rafraî-

chissant des émotions douces près de cette belle et chaste fille aux longues tresses pendantes, aux regards voilés.

Elle l'entraîna sous le découvert du ciel, près du mur bas jaspé par les lierres, et que les clématites, maintenant fleuries, couvraient d'arabesques folles. Au-delà, loin, la plaine s'étendait silencieuse, de ce grand silence du soir qui laisse entendre la voix grêle des petits êtres cachés, çà et là, dans les herbes et dans les feuilles. Le grillon jetait sa note claire, un cri d'oiseau passait dans l'air ; de temps à autre, le hibou et l'orfraie envoyaient dans la nuit leur appel monotone, ou bien le rossignol s'éveillait, et soudain sa chanson, divinement tendre, couvrait tous les murmures, comme si, pour l'écouter, tout se taisait. Cependant, au travers des champs, entre sa balustrade haute de peupliers immobiles, l'Isle argentée coulait. Et la plaine bordée de coteaux semblait enfermée dans sa nuit transparente, dans son murmure et le parfum de ses herbes, de sa terre amoureuse et chaude, de ses fleurs et de ses fruits capiteux, par le couvercle arrondi du ciel tapissé d'étoiles.

Odette se pressait contre Bernard et tout bas disait, comme pour ne pas troubler ce mystérieux silence :

— Ne dirait-on pas que nous sommes seuls au monde, les seuls êtres humains, perdus, oubliés dans ce coin du paradis, seuls pour nous aimer, seuls pour y vivre et y mourir ? C'est mal, sans doute, c'est une pensée égoïste, mais il y a des momens comme celui-ci où j'oublie qu'il y a autre chose sur la terre que nous. Je ne sens plus rien en mon cœur de vivant et d'aimé que vous, Bernard !

Elle avait sur les lèvres ces mots : « Et vous, ne le ressentez-vous pas ainsi ? » Mais elle n'osa pas le dire et elle écoutait Bernard, qui se prit à parler dans le sens de ses préoccupations intimes. Il philosopha sur le bonheur des êtres inférieurs, sur la loi d'instinct qui lui semblait bien plus conforme à nos besoins naturels que toutes nos lois sociales, sur la dépendance pénible dans laquelle l'homme s'était mis en s'entourant, comme d'autant de chaînes, d'un certain nombre de devoirs et d'obligations dont il ne pourrait plus se débarrasser tant qu'il demeurerait dans l'état de civilisation...

Bernard prolongeait ses discours vagues, parlant haut, s'efforçant de faire revenir Odette de sa rêverie amoureuse. Maintenant, elle se tenait debout à ses côtés, un peu triste, à l'entendre s'animer sur ces choses qu'elle pensait qu'il aurait pu oublier près d'elle.

Il se fit un silence ; puis Bernard sembla se décider tout à coup.

Il chercha les mains d'Odette et les prit dans les siennes, d'un geste paternel :

— Vous ne m'en voudrez pas, lui dit-il, si je vous ai trompée

pour ne pas vous enlever la joie que vous aviez à faire ce voyage, mais il faut bien vous le dire : on m'a refusé mon congé, c'est-à-dire on l'a ajourné, dit-il, la sentant trembler. J'ai obtenu quarante-huit heures pour vous conduire. Je dois repartir ce soir, cette nuit...

— Vous, dit-elle, vous seul ? Et moi ?

— Vous resterez, ma chère Odette. Vous prendrez vos vacances, vous vous amuserez, et...

— Sans vous, Bernard ?

— Mais je reviendrai, moi, ma chérie ; je reviendrai bientôt, dès que j'aurai mon congé, et je vais insister pour l'obtenir vite.

— Alors, je vais vous suivre et nous reviendrons ensemble.

— Oh ! Odette, je ne vous reconnais plus. Quoi ! vous voudriez causer ce chagrin à votre marraine, au bon vieux docteur, les quitter si vite ?

— Vous me quittez bien, vous !

— Ma chère petite femme, vous me faites là un reproche que je ne mérite pas. C'est pour vous être agréable, ce que j'en ai fait. Vous étiez si joyeuse ! Je n'ai pas osé vous dire que nous ne pouvions pas partir. J'ai préféré vous laisser tout le plaisir de ce voyage et me condamner à m'en retourner seul, ce qui me cause autant d'ennui qu'à vous, croyez-le bien. Mais je reviendrai et, cette fois, nous accomplirons tous nos charmans projets de promenades. Il n'y aura rien de perdu.

— Rien que les jours que j'aurai passés sans vous, dit-elle, ne retenant plus ses larmes, qui tombaient chaudes sur les mains de Bernard.

Il la prit sur sa poitrine et la caressa comme une enfant, essuyant ses pleurs doucement, le cœur serré, désespéré, fou de colère contre lui-même pour le mal qu'il faisait à sa femme, — et il l'aimait à ce moment d'une tendresse infinie.

— Nous ne nous sommes jamais séparés, lui dit-elle tout bas, tout près, le caressant de son souffle pur.

Bernard savait qu'il n'avait qu'un mot à envoyer pour que son congé lui fût accordé sur l'heure. Il se demanda s'il n'allait pas dire à Odette : « Ne pleure plus, je reste. »

Mais un souvenir âpre lui revint comme le coup d'une douleur aiguë : Alice, l'enfant ! Alice lui avait juré de disparaître avec son fils s'il n'était pas de retour le lendemain.

— Il le faut, dit-il, haut, répondant à sa pensée.

Odette fut frappée de la sévérité de l'accent ; elle crut l'avoir fâché, et, se redressant, elle s'essuya les yeux.

— Partez donc, lui dit-elle, puisque c'est votre volonté. Je ne me plains pas.

Et elle referma ses bras sur son cœur méconnu.

Ils s'en revinrent par les allées plus sombres, sous la feuillée plus silencieuse, dans le parfum troublant des herbes humides et des fleurs endormies. Ils ne parlaient plus et leurs pas éveillaient sur le sable le seul bruit de la nuit calme : un frôlement léger comme une aile brisée qu'un oiseau blessé traînerait lentement.

Comme ils rentraient, Odette demanda :

— A quelle heure partez-vous ?

Il répondit :

— Par le train de minuit. Il est dix heures. N'éveillez personne. On aurait du chagrin pour toute la nuit. J'irai seul à la gare. Demain matin, vous leur apprendrez pourquoi je suis parti.

Il prit les mains de sa femme et les baisa :

— Du courage, ma chérie, j'ai besoin que vous m'en donniez ; pas pour longtemps, car je reviendrai bientôt, je vous le promets. Allons, montez chez vous, je vous suis.

Il écouta le pas languissant, pénible de la jeune femme tout abattue par cette séparation, et il demeura jusqu'à ce qu'il aperçut la lumière aux vitres de sa chambre. Alors, d'une course rapide, il traversa le jardin, sauta une haie et se trouva sur un chemin désert qui menait aux champs. En quelques pas, il eut atteint le mur, effondré par endroits, du jardin de M^{me} Rattier, la mère d'Alice. Il entra, gagna le perron, secoua la porte, qui s'ouvrit sans peine et il aperçut la vieille femme qui venait au bruit, son flambeau à la main. La lumière tremblotait, promenant des ombres sur la face large et pâle de M^{me} Rattier, qui demeurait la bouche béante, les yeux élargis, reconnaissant Bernard.

— Madame Rattier, lui dit-il, étouffant sa voix, voulez-vous revoir votre fille et l'enfant ?

Elle s'accroupit, posant son flambeau à terre, car elle chancelait. Elle tenait sa poitrine comme étouffée et murmurait :

— Alice! le petit! ils sont là? Qu'ils viennent, vite; j'ai peur de mourir avant.

Bernard l'obligea à se relever et la fit entrer dans une chambre où elle s'assit, n'y voyant plus, les yeux noyés de larmes. Elle les frottait, regardant la porte, pensant voir approcher sa fille. Mais Bernard reprit :

— Non, elle n'est pas ici; elle est à Paris. Voulez-vous que je vous emmène? pouvez-vous partir ?

Et il regardait, inquiet maintenant de cette proposition, le corps énorme, affaissé de la vieille femme, sa tête grise dont les mèches pendaient sur les tempes; mais M^{me} Rattier s'éveilla à ces mots de Bernard. La vie, la raison revenait à son cerveau détraqué par

l'ennui. Elle se leva et marcha en renfonçant ses cheveux sous son bonnet, comme si déjà elle s'apprêtait pour le départ. Elle disait :

— Certainement, je le puis. Pourquoi pas? Parce que je suis vieille? Ce n'est pas tant l'âge que le chagrin. Vous m'emmenez? C'est bien, cela! Vous l'avez donc retrouvée? Et votre femme?

Elle s'était plantée et regardait Bernard. Il lui dit brusquement en regnant la porte :

— Si vous voulez venir, soyez à la gare pour le train de minuit. Et il disparut dans le jardin. Elle cria :

— J'y serai.

Le lendemain matin, M^{lle} Herminie entra dans la chambre de sa filleule et lui dit dans un grand trouble :

— Il y a du nouveau par ici. Cette pauvre Rattier est partie cette nuit pour Paris. Elle s'est fait mener à la gare dans la carriole du jardinier.

Odette devant la glace attachait ses cheveux qui couvraient encore sa longue robe de nuit de leurs boucles traînantes. Elle se retourna toute blanche :

— A quelle heure? dit-elle.

— A minuit.

Elle demeurait fixe avec une vision horrible dans ses yeux trop ouverts.

— Qu'as-tu? s'écria sa marraine.

Elle balbutiait, ne pouvant pas répondre. Un mouvement nerveux lui faisait vibrer les lèvres. M^{lle} Herminie comprit qu'elle nommait Bernard. Elle demanda, prenant Odette dans ses bras :

— Tu es malade? Tu veux que j'appelle Bernard? Où est-il?

— Parti!

— Parti? Bernard! quand?

— A minuit.

Le corps de la jeune femme fléchit et ses yeux se fermèrent sous les larmes ruisselantes. Alors elle put parler et, de sa douce voix de victime résignée, elle apprit à sa marraine que Bernard s'en était allé.

— Mais je devine, je comprends, dit-elle. Il a emmené M^{me} Rattier près de sa fille. Il les a retrouvés, la mère et l'enfant, et il m'a conduite ici parce que je l'embarrassais là-bas. Sans moi tout le monde serait heureux maintenant. O mon Dieu, si je pouvais mourir!

— Ah! mais non! s'écria M^{lle} Herminie, rouge de douleur et de colère, ah! mais non! et nous allons bien voir si cela va se passer comme ça! Je vais conter la chose à ton parrain et l'on avisera...

— Je vous en prie, marraine, rien, pas un mot. Je ne veux pas

que l'on tourmente Bernard. Je veux qu'il soit heureux et qu'il ne souffre rien par moi.

— Cependant son devoir,.. commença la vieille fille.

— Le mien est de me soumettre à ses désirs, marraine. Je le ferai. Je l'aime, je ne veux pas qu'il vienne à me haïr. S'il m'abandonne, que la volonté de Dieu soit faite. Il m'a promis de revenir bientôt. Je l'attendrai.

— Mais tu souffres, malheureuse enfant, murmura la pauvre marraine affolée.

— Chut! lui dit la jeune femme avec un sourire navré, vous manquez à vos devoirs, marraine. Vous devez me conseiller la résignation. Laissez-moi, je veux prier : Dieu me consolera.

Mais quand elle fut seule, abîmée sur ses genoux, la tête dans ses mains, elle sanglota, et son corps frissonnant avait des secousses violentes. Elle murmurait dans un désespoir grandissant :

— Abandonnée, abandonnée!

XIII.

Bernard avait installé M^{me} de Terris dans une petite maison située en une rue peu fréquentée, aux environs du Jardin des Plantes, non loin de la gare où il avait ses bureaux.

Chaque jour, après son travail, il venait chercher Jean et sa mère et les emmenait sous les ombrages du jardin, où l'enfant jouait, heureux et bruyant, avec de petits camarades de rencontre, tandis qu'Alice s'occupait à un ouvrage de tapisserie, Bernard auprès d'elle. On eût dit un ménage très uni et très heureux.

Cependant Bernard, sourdement irrité, creusait le sable du bout de sa canne avec des regards en dessous qui épiaient M^{me} de Terris, calme, un pli dur en travers du front.

Dès le soir même de son retour de Saint-Price, Bernard s'était présenté chez elle l'œil expressif : il était libre. M^{me} Rattier se montra accommodante : elle demanda à garder l'enfant dans sa chambre, et, sur l'acquiescement de Bernard, elle l'emporta. M^{me} de Terris, hautaine, allait et venait, agitée d'une émotion qui soulevait sa poitrine en des souffles rapides.

— Qu'as-tu? demanda Bernard.

Elle ne répondit pas, mais l'interrogeant :

— Ta femme a-t-elle eu des regrets de te voir partir?

Contrarié, il balbutia un « oui » qui fit s'arrêter M^{me} de Terris. Elle dit, le regardant fixement :

— Elle a pleuré?

Bernard furieux leva les épaules :

— Pourquoi parler de cela? Ne m'as-tu pas dit de revenir seul? Me voici. Eh bien! quoi? nous sommes à nous maintenant.

Il se rapprocha d'elle, mais elle recula et vint s'accouder à la cheminée.

— C'est bête! dit-elle exaspérée, non-seulement il faut avoir à lutter contre les autres, mais encore avec soi-même. Voilà que je suis troublée, malheureuse, à la pensée de cette pauvre femme, là-bas, à qui je prends son bonheur. Je ne suis pas une enfant, cependant; j'ai de la volonté et je sais ce que je veux. Je me moque du monde, de sa morale et de ses conventions. Eh bien! j'ai une honte qui me tient et un remords qui me gonfle le cœur. Je fais du mal encore et toujours du mal, moi qui ai l'âme tendre et passionnée!.. Je t'en veux de m'avoir cédé, et, si tu ne l'avais pas fait, je t'aurais fait souffrir, toi aussi. Je voudrais me trouver une excuse; aide-moi donc... Suis-je folle!

— Eh! dit-il, c'est la fatalité qui nous entraîne; on n'est pas libre de sa destinée.

— Tu crois? Cependant j'aurais pu te laisser tranquille. Mais il aurait fallu me donner à un autre. Pour notre fils, j'ai cru qu'il valait mieux revenir à toi.

— Tu vois bien. Allons, viens!

— Non, je ne peux pas. Tu me connais : c'est oui ou non. Je suis de marbre en ce moment. Laisse-moi aujourd'hui; demain, plus tard.

Bernard retrouvait M^{me} de Terris avec ses volontés, ses caprices cruels d'autrefois. Autrefois il suppliait. A cette heure, habitué aux soumissions tendres de sa femme, il ne sut pas implorer.

— Comme tu voudras, dit-il avec un geste brutal.

Et il s'en alla, tirant violemment la porte.

M^{me} de Terris l'écouta s'éloigner; puis elle eut un mouvement de rage contre elle-même. Elle ne savait plus si elle avait voulu que Bernard partît ou qu'il restât.

Après un silence, elle ouvrit une lettre cachée dans un meuble et la relut, le front dans sa main. Elle s'arrêtait, demeurait pensive, et murmurait à demi-voix :

— Celui-ci m'aime. J'aurais été très heureuse. Il est plus beau que Bernard. Là-bas, en Serbie, j'aurais été une grande dame honorée comme l'autre, la Rosita. Il n'y a que cela de vrai. Je suis bête. J'ai des fiertés stupides, ma parole d'honneur! Cela n'aurait fait de mal à personne, du moins.

Puis elle froissa de rage la lettre dans sa main et sa voix devint dure :

— Eh bien! c'est cela, et mon fils!.. Décidément je finirai mal. Sans cet enfant-là je deviendrais pire qu'une fille des rues... Pauvre ange, va! garde-moi bien, car je suis détraquée. Mais alors... je n'aurais pas dû renvoyer Bernard. Si je pouvais cependant... si j'essayais de vivre encore de cette vie de travail et de privation, chaste, près de mon enfant, seule avec lui? Du reste, ma pauvre mère fera toutes mes volontés. Nous pourrions vivre tranquilles avec sa petite fortune dans un coin, et mon Jean grandira; je surveillerai ses travaux. Il deviendra un homme, et moi, vieille bientôt, je m'appuierai à son bras avec orgueil et sans avoir à rougir devant lui...

Tout à coup elle jeta les yeux sur la glace et se vit debout, grande et forte et toujours belle, avec son buste élégant, audacieusement cambré, ses yeux sombres, son visage au teint chaud. Elle se mordit violemment la lèvre, qui s'empourpra et ses mains roulèrent sur son front des mèches bouclées qui lui tombèrent au ras des yeux. Elle respirait la volupté.

— Eh bien! non! cria M^{me} de Terris, je veux vivre! J'en ai assez de ce veuvage atroce et de ces nuits d'insomnie. Je veux des baisers, je veux des étreintes, je veux des plaisirs. La Rosita m'a appris la vie, la vraie, celle qui fait courir le sang tout brûlant dans les veines, qui fait éclater le cœur. Je meurs dans ma solitude, je meurs... Bernard!..

Et cependant, deux jours plus tard, lorsque Bernard revint, il retrouva M^{me} de Terris froide et embarrassée, avec une préoccupation constante qui se trahissait par les changemens rapides de sa physionomie. Elle s'inquiétait des lettres d'Odette.

— A t-elle écrit? que dit-elle? demande-t-elle à revenir?

— Non, répondait Bernard, dont ces questions ravivaient l'ennui. Alice paraissait alors plus à l'aise.

— Ce n'est pas une passionnée, disait-elle. Elle est calme, sa tendresse ne connaît pas les emportemens. Elle ne doit pas être jalouse... Il ne faut pas la rendre malheureuse, Bernard.

Il répondait :

— J'irai la chercher bientôt.

Alors, malgré elle, Alice s'empressait de dire :

— Pas encore.

Bernard la regardait.

Un soir, elle s'écria :

— Je n'y tiens plus, je ne veux pas me tuer pour les autres. Tant pis, tant pis, après tout!

Ils venaient de dîner. M^{me} Rattier avait emporté l'enfant endormi. Alice se leva, saisit la coupe où Bernard s'était versé un vin blond

dont la mousse débordait et elle la vida d'un trait, la tête renversée, les yeux noyés. Puis, échevelée, par ce geste, familier à la Rosita, et la lèvre humide, elle vint se jeter sur la poitrine de Bernard avec un sanglot de rage et de volupté.

XIV.

Odette recevait assez régulièrement des nouvelles de son mari ; lettres courtes, mais affectueuses et tout à fait conjugales. Il se portait bien, ou il était enrhumé. Il avait plu la veille. Les fleurs du petit balcon s'épanouissaient. Il n'oubliait pas de jeter du pain aux pierrots familiers qui venaient danser sur la fenêtre. Paris n'était pas habitable, une chaleur étouffante. Il lui tardait d'aller prendre l'air des champs ; bientôt sans doute.

Mais le temps passait et le congé n'arrivait toujours pas. Bernard cessa même d'en parler, comme aussi du retour d'Odette.

Elle avait repris ses occupations d'autrefois dans la maison du docteur. La messe matinale, la visite aux pauvres et aux malades, la promenade dans les bois, plus longue seulement et prolongée parfois jusqu'à l'oubli.

Odette cherchait l'apaisement dans le travail, la prière et la solitude, et elle n'y trouvait que des regrets et des souvenirs. Elle essayait en vain de remplacer en son cœur l'amour de Bernard par l'amour de Dieu : tout son être luttait contre la pensée mystique. Et, chaque jour, Odette s'enfermait chez elle, moins forte contre sa douleur, moins résignée que la veille, avec un réveil violent de toutes ses tendresses.

Les lettres qu'elle écrivait à Bernard étaient douces et apitoyées, moins sur elle que sur lui. Elle le plaignait d'être coupable, d'avoir manqué de vertu. Elle en arrivait à redouter qu'un léger dédain pour tant de faiblesse ne lui enlevât l'estime qu'elle voulait lui garder

Ses lectures pieuses achevaient de lui inspirer une sorte d'orgueil d'elle-même qui la haussait au-dessus de Bernard et lui faisait considérer sa conduite avec la pitié dédaigneuse des saints qui n'ont point failli. Avec moins d'amour, elle eût pris la résignation des martyrs et se fût enfermée froidement dans son abandon, le cœur sec, l'âme uniquement tournée vers Dieu, le rosaire dans les mains.

Mais elle aimait Bernard de toutes les forces de sa nature robuste. Chaque fois qu'elle rentrait seule dans sa chambre ou qu'elle s'éveillait ne le trouvant plus auprès d'elle, une angoisse la prenait qui

chassait toutes ses résignations pieuses et la femme amoureuse et abandonnée se livrait au désespoir, puis à des révoltes qui la poussaient à entreprendre une lutte affolée pour retrouver son bonheur perdu.

Était-il donc impossible de lutter contre M^{me} de Terris et de la vaincre? Maintenant toutes ses pensées se tournaient vers ce but, et ses longs silences étaient remplis par des projets qu'elle échafaudait sans cesse et qui s'écroulaient devant cette seule inquiétude : n'allait-elle point troubler le bonheur de Bernard?

Les jours se passaient dans ces tourmens mêlés d'espoir et de désespérance. Deux mois s'étaient écoulés. Odette pensa que Bernard était décidé à prolonger indéfiniment cette séparation et que, désormais, tout était fini pour elle. Alors sa résignation tomba tout à coup. Elle cessa de prier, et elle s'indigna contre le Dieu qui ne l'écoutait plus.

Quoi qu'elle fit, M^{lle} Herminie ne put la ramener à l'église. Odette abandonna ses pauvres, ses travaux; une seule idée la hantait : elle voulait en finir. Bernard serait plus heureux encore si elle était morte. Elle s'imagina qu'elle devait lui offrir le sacrifice complet de sa vie.

Odette avait toujours repoussé l'intervention de sa marraine, et celle-ci, malgré son chagrin, prudente, n'osait se mêler à ce drame intime dans la crainte d'empêcher par un éclat le rapprochement possible, probable de ces deux êtres qui, au fond, s'estimaient et s'aimaient.

Cependant, lorsqu'elle devina les sourdes résolutions d'Odette, son cœur s'effraya et elle écrivit à Bernard. Sans rien préciser, elle lui disait qu'Odette souffrait et leur donnait des inquiétudes.

Immédiatement Bernard accourut : il fut touché du dépérissement de sa femme, pâle et amaigrie, les mains transparentes et comme allongées, le buste fléchi et les yeux sombres, rentrés, avec un dessous bleuâtre et gonflé, qui descendait bas sur la joue. Il l'embrassa, très ému et inquiet. Odette s'étonna de l'impression qu'elle reçut à cette première étreinte, comme une répulsion qui la fit se dégager malgré elle. Quelque chose l'embarrassait qu'elle ne s'expliquait pas. Il semblait que son mari lui fût devenu étranger; elle ne retrouvait plus à son contact cette sensation familière qu'elle éprouvait à son approche, et, les yeux clos, lui aurait fait reconnaître Bernard rien qu'en aspirant l'air autour de lui. Des émanations subtiles lui venaient comme d'un inconnu. Elle avait l'habitude des baisers de Bernard et ceux qu'il lui donnait ne lui rendaient plus l'impression exquise qu'elle en avait gardée.

Un malaise la prit avec une colère qui lui apportait l'explication

de son trouble. Leur union, jusqu'alors si intime, si parfaite, avait été souillée. Une femme lui avait pris son mari et il portait avec lui le parfum de l'adultère. Cette essence subtile et semblable qui se dégage de deux êtres étroitement et dès longtemps unis, s'était évaporée pour Bernard dans des habitudes nouvelles. Le lien mystérieux était rompu. Une répugnance s'emparait d'Odette pour l'homme qui venait à elle à peine échappé des bras de M^{me} de Terris. Car elle eût voulu douter de ce malheur que les révoltes de son instinct le lui eussent révélé. Bernard remarqua la froideur d'Odette et il s'en réjouit. Cette amie calme et dévouée ne générait pas ses amours.

Ils rentrèrent ensemble à Paris. Et, tout de suite, Bernard prit des heures d'absence quotidienne. Il ne rentrait plus à la maison qu'à sept heures. Plusieurs fois par semaine il sortait le soir. Et le dimanche, leur dimanche d'autrefois, Bernard le passait tout entier hors de chez lui. Odette demeurait seule. Encore une fois elle essaya de se plier à cette existence nouvelle. Bernard était bon, d'humeur égale, prévenant, respectueux ; il ne la contrariait jamais. Un jour elle lui demanda de l'emmener à Saint-Germain un dimanche, comme autrefois. Il y consentit promptement, comme s'il accomplissait un devoir ou s'il obéissait à un ordre. Mais il fut triste toute la journée. Odette ne le lui redemanda plus.

Bernard l'obligea à faire des visites, à se lier avec quelques femmes du monde qui vivaient gaîment sans se préoccuper des infidélités très connues de leurs maris. Quelques-unes s'avisèrent de plaisanter Odette sur les malheurs de sa vie conjugale en lui enseignant comment on s'en console. Des hommes s'offrirent pour la venger. On l'entraîna dans un tourbillon de plaisirs. Odette constata combien peu de cas on faisait dans le monde du malheur qui la tuait ; comme c'était chose commune et à quel point la pente était facile pour une femme à glisser de ce premier abandon du mari jusqu'au dernier scandale de son propre adultère. Elle se rejeta alors dans la solitude, bien décidée cette fois à rendre à Bernard toute sa liberté, Odette avait peur de l'avenir. Seule ainsi, sans enfant, sans époux, toute vibrante de ses besoins d'amour, elle sentit qu'elle pouvait succomber à son tour, et elle préférait mourir. Cependant une curiosité poignante la tenait : elle voulait revoir Alice. Ce désir l'obsédait. Elle le combattait, n'ayant pas d'autre moyen pour le satisfaire que d'espionner son mari. Et son cœur se soulevait à cette pensée ! Pourtant lorsqu'elle fut résolue à mourir et qu'elle eut pleuré toutes ses larmes en arrangeant la fin calme et poétique qu'elle avait rêvée, Odette crut pouvoir se donner cette suprême volupté qui l'aiderait sans doute à quitter la vie.

Un jour, elle se dissimula aux abords de la gare, à l'heure où Ber-

nard sortait, et elle l'aperçut. Il descendit vers le Jardin des Plantes et vint droit à un banc occupé par deux femmes, non loin de l'entrée. A leurs pieds, dans le sable, un enfant jouait. Bernard l'enleva dans ses bras, l'embrassa follement, puis s'assit auprès de M^{me} de Terris. L'ombre des arbres les couvrait. Alice avait rabattu en arrière son ombrelle, dont le disque rose vif encadrait son visage et lui donnait un reflet jeune et gai. Elle riait, et Odette, collée à la grille voilée par des branches, voyait au travers briller le sourire éclatant de M^{me} de Terris.

Peu après M^{me} Rattier se leva, son visage bouffi paraissait morose. Elle soufflait et grommelait. M^{me} de Terris lui dit quelques mots vifs; la vieille femme riposta aigrement. Bernard frappa du pied, regardant autour de lui. Ces querelles l'énervaient. Il fit un geste lassé. Puis, se levant rapidement, il prit la main de l'enfant; M^{me} de Terris s'appuya à son bras, et ils s'en allèrent ainsi comme un ménage heureux et tendrement unis, tandis que derrière eux, grondant et gesticulant, M^{me} Rattier, énorme, trottait lourdement, empaquetée dans son châle, son chapeau couvert de fleurs vives. Sans le savoir, Odette suivait, les yeux devant elle, blême, n'ayant plus de pensée; M^{me} Rattier lui déroba la vue d'Alice et de Bernard, mais elle suivait. Tout à coup une porte se ferma devant elle: M^{me} Rattier venait d'entrer après les autres. Odette ne vit plus personne. Alors elle regarda la maison, machinalement. Elle aperçut des stores à l'italienne en soie rose, chiffonnée et frangée de dentelle, à deux fenêtres, les autres étaient tendues de guipures. Ces deux fenêtres l'attiraient; Bernard devait être là. Elle entendit la voix grêle d'un enfant qui appelait :

— Papa!

Alors elle fut secouée d'une douleur si atroce qu'elle reprit ses sens et elle s'enfuit. Elle ne savait pas par où elle était venue, mais elle marcha devant elle longtemps, longtemps, pressée comme si elle allait à un endroit fixe; cependant elle ne savait pas où elle allait. Et elle s'égara, tournant autour des ponts, jusqu'à ce que, son instinct l'ayant ramenée vers la Bastille, elle prit sans le savoir le boulevard Beaumarchais, la rue des Vosges et se trouva devant sa porte.

Alors elle se souvint, et elle monta, apaisée par son immense fatigue, ne sentant presque plus la douleur qui l'avait touchée si violemment. Il était huit heures. Depuis une heure, Bernard l'attendait, inquiet; c'était la première fois qu'Odette ne se trouvait pas là quand il rentrait.

Il fit un cri en la voyant passer devant lui sans le voir et marcher vers sa chambre avec des mouvemens raides d'automate.

Il la suivit et s'arrêta épouvanté de l'expression de désespoir calme et immobile du visage décoloré qu'elle tourna vers lui.

— Qu'avez-vous? dit-il, voulant la soutenir. D'où venez-vous?

Elle tendit le bras pour répondre :

— De... là-bas.

Et ce geste repoussa Bernard.

Il ne comprit pas. Alors elle ajouta, emportée par sa résolution d'en finir :

— Je voulais vous voir avec cette femme et cet enfant. Eh bien! j'ai vu. Maintenant!..

Bernard était frappé de surprise et de honte. Jamais il n'avait pensé que sa femme eût un soupçon. Et elle savait, et elle avait vu! Il rougit brusquement. Un instant il songea à nier, mais il ne l'osa pas. C'était une lâcheté inutile : elle avait vu. Alors il réfléchit qu'il serait plus digne pour tous les deux de s'expliquer franchement. D'ailleurs il pensait : Odette pardonnera.

— Voulez-vous m'écouter? lui dit-il.

Elle ne répondit pas, la tête baissée, confuse pour son mari de l'aveu qu'elle allait entendre.

Mais son corps fléchissait, elle glissa sur un fauteuil près de la fenêtre ouverte. Le balcon fleuri avait des plantes grimpantes qui s'allongeaient et encadraient de leur verdure encore fraîche un coin du ciel, où, par cette soirée d'automne, roulaient très haut de grands nuages empourprés. Et sur ce fond violent, semblable à une plaque ronde taillée dans un immense rubis, le fin profil d'Odette se découpait comme un camée très blanc.

Bernard, intimidé, demeura debout devant elle, et pour se défendre il accusa Alice.

C'était pour avoir son fils qu'il l'avait revue, et elle le retenait par la menace de le lui enlever. Il ajouta :

— J'ai beaucoup souffert à cause de vous, j'espère que vous me croirez. Vous savez si notre paisible et douce existence m'était chère. Je n'avais rêvé qu'elle. Une fatalité pèse sur nous, Odette : vous n'avez pas d'enfant. J'ai besoin de mon fils, je ne peux pas, je ne veux pas m'en séparer : je l'aime!

— Et moi je vous aime! répondit Odette d'une voix étrange qui fit tressaillir Bernard.

Il y avait une passion vibrante dans ces mots, qu'elle dit en le regardant. Il voyait dans ses yeux levés, où le ciel rouge mettait des flammes, une prière ardente qui le remua jusqu'au cœur.

— Pauvre chère femme! dit-il en mettant ses genoux sur le coussin aux pieds d'Odette, ne me dites pas que vous m'aimez : cela me

fait mal en me rendant plus coupable. Dites-moi que vous me pardonnez !

— Et alors ? reprit courageusement Odette, alors vous croyez, vous espérez que je pourrai vivre ainsi, toujours ?

Elle remua négativement la tête et ajouta lentement :

— Je vous ferai libre tout à fait, Bernard ; vous n'aurez plus à faire deux parts de votre vie. Je m'en irai.

— Et où irez-vous ? dit-il, très ému, lui saisissant les mains.

Elle parla plus bas.

— J'irai... où l'on ne pleure plus. J'irai à la tombe, à l'oubli !

— Vous ! s'écria Bernard ; toi, mon Odette !

Il la prit brusquement dans ses bras et l'appuya tout frissonnant sur sa poitrine. Il semblait à Odette qu'elle s'évanouissait de bonheur :

— Oh ! criait Bernard, je suis bien misérable de t'avoir fait souffrir ainsi !

Et il se prit à pleurer comme un enfant, à sanglots, le front roulé sur les genoux tremblans de la jeune femme.

La sensibilité nerveuse de Bernard, subitement éveillée par le désespoir d'Odette, le jetait dans une réaction de tendresse pour elle pendant laquelle il oubliait la cause même de ce désespoir. A ce moment, il eût fait, avec sincérité, le serment de ne pas revoir Alice ! Pourtant, comme il se calmait, le souvenir de Jean lui revint et il se sentit retombé dans cette poignante alternative de perdre sa femme ou son fils.

Odette lui promenait sur le front sa main caressante, maternelle, et disait doucement :

— Ne pleurez pas ; je ne veux pas que vous soyez malheureux pour moi !

— Mais que faire ? dit-il avec emportement, quoi ? C'est à devenir fou !.. Odette, vous qui êtes un ange, une sainte, aidez-moi, conseillez-moi, dites-moi où est mon devoir. Ah ! tenez, je suis cruel : je vais vous blesser encore ; mais non, je ne puis pas abandonner mon fils, et je suis certain de le perdre si...

Il se leva et frappa l'air de son poing avec rage : maintenant, il s'affolait, et sa fureur lui revenait contre les volontés indomptables, implacables de M^{me} de Terris en présence de la douce résignation de sa compagne, si aimante et si dévouée. Et, sur cette pente, toutes ses rancunes se réveillaient contre la maîtresse hautaine et emportée dans ses caprices comme dans ses passions. Il s'avouait qu'il en était las et que, s'il pouvait s'en débarrasser, il retournerait avec joie à sa vie calme et tendre, près de la belle esclave soumise dont il devinait aujourd'hui la timide adoration.

— Si vous vouliez ! lui dit-elle tout à coup, — et elle levait sur lui un regard craintif qui prenait la fixité due à une inspiration soudaine et comme divine, — oh ! si vous vouliez, je pourrais, j'essaierais... Oui, oh ! oui, Bernard, voulez-vous m'accorder une grâce ?

— Moi ?.. Eh ! qu'ai-je à vous accorder, malheureux ?

— Laissez-moi entreprendre une œuvre, une mission que je sens devoir accomplir. Je le pourrai : Dieu m'en donnera la force. Oh ! Bernard, nous pouvons encore être heureux, tous !

Il la regarda, essayant de comprendre.

Odette reprit :

— Voulez-vous me permettre d'aller... là-bas ?

— Vous ! dit-il, épouvanté.

— Moi ! dit-elle, doucement souriante.

Il refusait de la tête. Odette joignit ses mains :

— Je vous en supplie ! C'est tout notre espoir, .. mon espoir ! dit-elle plus bas, car je ne consentirai jamais à vous priver de votre enfant...

— Vous ne la connaissez pas ! dit-il d'une voix forte. Elle s'enfuira avec lui dès que vous aurez parlé.

— Non ! répondit fermement Odette ; j'en réponds. Ce que j'ai à lui dire modifiera ses idées. Ayez confiance en moi, Bernard. Laissez-moi tenter cette œuvre de salut. Je vous fais le serment de vous rendre votre fils ou de disparaître à jamais. Mais, à votre tour, je vous demande une promesse...

Odette rougissait, n'osant achever. Elle détournait sa tête baissée. Pourtant elle supplia, la voix mouillée, demi-éteinte :

— Promettez-moi de ne pas... la revoir avant que je vous aie dit si j'ai réussi ou échoué.

— Oh ! murmura Bernard, je vous le jure, Odette !

Et, se courbant, il prit les mains de sa femme, qu'il baisa lentement, avec un religieux respect, honteux de cette prière.

GEORGE DE PEYREBRUNE.

PHILIPPE II

I. *Histoire de Philippe II*, par W. H. Prescott. — II. *Correspondance de Philippe II*, publiée par M. Gachard. — III. *Papiers d'état du cardinal de Granvelle*, publiés par M. Ch. Weiss. — IV. *Histoire de Philippe II*, par M. H. Forneron.

Chaque temps a sa façon d'écrire l'histoire, et il suffit quelquefois de peu d'années pour donner un tour différent à l'exposition des événemens passés. On le voit bien, par exemple, en comparant l'histoire de Philippe II, malheureusement interrompue par la mort de Prescott, l'éminent historien américain, et l'histoire de Philippe II, que M. Forneron vient d'écrire. Prescott appartenait, comme M. Forneron, à cette école d'historiens qui travaillent sur les documens originaux et qui veulent en toute chose des témoignages de première main, mais sa manière, si je puis me servir de ce mot, était tout autre. Il a une sorte d'ampleur, de sérénité, de grandeur qui enveloppe et qui fond les détails ; c'est un remueur d'archives, mais il ne reste pas dans la poussière des archives, il nous mène au grand jour, il se plaît aux horizons historiques étendus, aux vastes tableaux. Il a quelque chose de la pompe des anciens historiens, pompe un peu fatigante, si l'on veut, mais qui est peut-être préférable à la familiarité, à la crudité où l'on croit trouver aujourd'hui la vérité. Il y a dans la monotonie même d'élévation qui règne dans Prescott quelque chose qui convient à l'histoire d'un homme qui entre pour ainsi dire en naissant dans la toute-puissance, qui nous apparaît comme l'image centrale d'un siècle, et qui fut toute sa vie sérieux et terrible.

(1) *Histoire de Philippe II*, par M. H. Forneron, 4 vol. in-8°. Paris, 1881 ; Plon.

Il y a, à mon sens, moins d'art dans l'ouvrage de M. Forneron, qui a subi, à son insu, les leçons d'une école bien différente de celle où Prescott avait pris ses modèles. Il y a chez M. Forneron une préoccupation trop visible du document; on veut le bien faire voir, on craint d'être soupçonné de n'avoir pas assez tourné les pages des volumineuses publications de M. Gachard sur les troubles des Pays-Bas, des papiers d'état du cardinal de Granvelle publiés par M. Ch. Weiss, et, à côté de ces recueils déjà célèbres, d'une foule de livres de moindre importance. Il semble qu'on veuille faire tenir les cinq volumes in-quarto de M. Gachard, les sept volumes in-quarto de M. Weiss et je ne sais combien d'autres publications dans quatre volumes in-octavo. Cette compression produit un sentiment de gêne, et l'art n'aime point la gêne. Je sais bien que l'école historique moderne prétend demeurer étrangère à toute prétention littéraire; comme si l'esprit humain pouvait retenir longtemps ce qui n'a point été sacré par l'art! L'histoire ne peut après tout que chercher à donner une sorte de vie fugitive à ce qui n'est plus; dès qu'elle fait renaître un moment sous nos yeux une grande figure du passé, avec son mouvement propre, dans son jour véritable, elle a rempli son but. Tant qu'elle ne nous donne point cette impression de la vie, elle ne remue devant nous que des ombres, et elle a beau les aziter, nous demeurons insensibles. Le style de l'école actuelle, haché de notes, de citations, de mots entre guillemets, pour ainsi dire impersonnel, emprunté à droite, à gauche, souvent sans critique, comme si tout ce qui est vieux était également bon, finit par causer une véritable fatigue. L'esprit se sent plus dérouté que guidé, tant de science nous laisse incertains et à peu près ignorans. Si l'on passe quelquefois trop vite auprès de certains événemens que l'on suppose trop connus, par une crainte exagérée de la banalité, en revanche, on s'attarde à des détails trop menus et trop insignifians, uniquement parce qu'ils sont nouveaux. On perd ainsi la juste proportion des choses: nous sommes peut-être plus consciencieux que nos devanciers, mais nous oublions qu'il y a dans toute vie humaine quelques grands tournans, quelques sommets qui dominant tout, qu'un petit nombre d'actes, de décisions suprêmes donnent à toute une existence une couleur et des traits auprès desquels tout le reste s'efface. Il y a une sorte de vérité profonde et supérieure dans la légende qui abrège la vie des grands hommes et la fait tenir dans quelques tableaux, quelques scènes pathétiques. Quand on tourne les feuilles de l'interminable correspondance d'un grand homme, de Napoléon, de Frédéric, de Mazarin, de Richelieu, on sent que toutes les pages n'ont pas une valeur égale: les unes mentent, les autres disent vrai; les unes sont dictées par une passion ou furieuse ou hypocrite, les

autres ne sont que du remplissage officiel, à peu près aussi indifférentes que le boire, le manger ou le dormir. Ce n'est pas assez que l'historien soit un paléographe, un érudit, il doit être un moraliste, il doit lire sous les mots, pénétrer les textes, retrouver l'homme sous l'acteur. Il faut que, sous les injures des pamphlétaires et les louanges des courtisans, sous le manteau des préjugés, de l'étiquette, de la mode, à travers les enveloppes que font le temps, la distance, les mœurs, les conventions, il découvre l'âme humaine, toujours livrée aux mêmes tentations et tourmentée des mêmes passions. C'est en vain qu'on croit suppléer à ce labeur philosophique en entassant les faits sur les faits ; les longues énumérations, le défilé des citations, la mêlée des détails troublent l'esprit comme ferait une grande revue, où tous les régimens marcheraient en désordre, où les chefs seraient mêlés aux soldats, où toutes les armes seraient confondues. Les laborieux savans, qui publient des documens, comme M. Gachard, comme l'éditeur des lettres de Granvelle, ne peuvent pas abréger, ils donnent des textes et leur mérite est de n'y rien altérer. La tâche de l'historien est tout autre ; il est juge, il est rapporteur d'un procès, il pèse les témoignages, il confronte les bourreaux et les victimes, il cherche les leçons cachées sous les événemens. Si laborieuse qu'ait été son œuvre, nous lui demandons la clarté, la simplicité ; nous ne pouvons pas tous revivre le passé, nous voulons seulement en avoir des sortes de visions saisissantes, lumineuses, qui s'enfoncent et se gravent dans la mémoire.

Nous n'avons comparé que Prescott et M. Forneron : leur méthode est la même, mais leur façon d'écrire est toute différente, comme leur façon d'entrer, de pénétrer dans le passé. Le contraste serait bien autrement grand si l'on relisait quelque historien du siècle dernier. Voltaire a mis quatre chapitres sur Philippe II dans son *Essai sur les mœurs*. Ce n'est plus là, à proprement parler, de l'histoire ; Voltaire ne fait qu'un crayon de Philippe II ; mais comme la touche est juste ! comme le trait est fin et hardi en même temps ! comme, en somme, les jugemens sont vrais ! La précision, l'agilité du style ont quelque chose de surprenant. Après la paix de Vervins, conclue avec Henri IV, Voltaire résume ainsi l'état de l'Europe : « Le pouvoir de Philippe fut alors comme un grand fleuve rentré dans son lit, après avoir inondé au loin les campagnes. Philippe resta le premier potentat de l'Europe. Élisabeth et surtout Henri IV avaient une gloire plus personnelle ; mais Philippe conserva jusqu'au dernier moment ce grand ascendant que lui donnait l'immensité de ses pays et de ses trésors. » On n'écrit plus l'histoire de ce style, et nos écrivains laborieux mépriseront peut-être cette manière claire, lucide, large ; mais qui oserait dire que le jugement ne soit pas con-

forme à l'impression des contemporains de Philippe II? Ce qu'on peut reprocher à Voltaire, c'est de chercher toujours dans l'histoire un thème contre le fanatisme. Si les historiens modernes ont une préoccupation constante, c'est de se soustraire à toute passion; volontiers ils se font Espagnols avec les Espagnols, Hollandais avec les Hollandais, Français avec les Français; à force d'avoir peur de l'injustice, ils deviennent quelquefois injustes. M. Forneron n'est jamais tout à fait impersonnel, il juge parfois le passé avec des idées modernes, mais il ne s'étonne pas que les Espagnols aient conservé un véritable culte pour ce Philippe en qui la grandeur de la nation a été incarnée, qu'elle ait pour lui une admiration ombrageuse, qu'elle aime en lui ses propres défauts, ses propres travers. Il sait faire, dans les grands événements qu'il raconte, la part du roi et la part de l'homme, séparer ce qui est pour ainsi dire l'ouvrage de la nation et ce qui doit être seulement attribué au souverain. « Philippe II, dit-il, avec raison, n'est pas le seul responsable du rôle violent qu'a joué l'Espagne sous son règne, il n'est pas la cause unique de cette surexcitation fiévreuse. » Il en trouve les causes dans la lutte soutenue si longtemps contre l'islamisme. « Les Espagnols en étaient venus à confondre en un seul amour la patrie et la religion et à ne regarder comme utiles à la nation que le soldat et le prêtre... Ils ont vécu dans un monde de miracles et de prouesses; ils sont devenus un nouveau peuple de Dieu qui plaçait son honneur dans la foi et dans la guerre. »

I.

Philippe II vint au monde dans le palais de Valladolid, le 21 mai 1527. Sa mère, Isabelle de Portugal, mourut quand il avait douze ans. On est si habitué aujourd'hui à chercher dans tout personnage la trace de ses ascendants, que l'on peut s'étonner que M. Forneron dise si peu de chose de la mère de Philippe. Il la laisse deviner insensible, mais l'étiquette espagnole n'étouffe peut-être pas forcément la sensibilité. « Elle vivait, dit-il, recluse, au milieu de femmes assises dans un demi-jour, qui ne parlaient pas et qui consacraient de longues heures à la prière. « Charles-Quint avait épousé Isabelle pour sa riche dot; elle lui apporta neuf cent mille écus d'or; le Portugal avait un trésor sans cesse grossi par le Nouveau-Monde; l'Espagne avait aussi le sien, mais les guerres continuelles le laissaient souvent vide. Titien a laissé d'Isabelle de Portugal un admirable portrait, qui est au musée de Madrid : un peu maigre, avec de beaux traits empreints de noblesse, de grands yeux fendus en amande, des mains fines, aux doigts effilés, c'est ainsi qu'il représente la mère de Philippe. Charles-Quint l'aimait, autant qu'il

pouvait aimer ; il la pleura sincèrement et ne voulut point se remarier.

Si Isabelle de Portugal ne put avoir grande influence sur l'esprit de son fils, en revanche, on pourrait difficilement exagérer l'action que durent avoir sur ce jeune prince les exemples et les enseignemens de son père, le plus grand potentat de l'Europe et le plus grand homme de son temps. « L'infant Philippe, dit M. Forneron, connut peu son père Charles-Quint. Le grand empereur se crut obligé d'assister aux obsèques de sa femme qu'il avait beaucoup délaissée : il put à ce moment apprécier le jugement froid et la maturité précoce de son fils ; mais il prolongea peu ce séjour auprès de lui ; il préférerait à l'existence rigide de sa cour espagnole les fêtes de ses palais de Brabant et du Milanais. » Charles-Quint avait trop d'affaires sur les bras pour rester beaucoup avec son fils, mais tout parlait à l'infant de son père ; sa mère Isabelle, tant qu'elle vécut, l'entoura des respects dus à « l'héritier du plus grand empereur qu'il y ait eu chez les chrétiens ; » Charles-Quint surveillait de loin son éducation militaire, il le conseillait sur les choses d'Espagne, lui donnait des notes d'une rare clairvoyance sur tous les hommes importants. « Le duc d'Albe, lui écrivait-il, après lui avoir confié la régence d'Espagne, est l'homme d'état le plus capable et le meilleur soldat que je connaisse ; consultez-le surtout pour toutes les affaires militaires, mais ne vous reposez entièrement sur lui ni dans ces questions ni dans d'autres, quelles qu'elles soient ; ne vous reposez sur personne autre que vous-même. Les grands seraient trop heureux de captiver votre faveur et de gouverner sous vous le pays ; si vous vous laissez mener ainsi, vous êtes perdu. Employez-les tous, servez-vous d'eux, mais ne vous appuyez exclusivement sur aucun ; dans toutes les perplexités où vous pourrez vous trouver, confiez-vous toujours en votre Créateur et ne pensez qu'à lui. » De tels conseils, venant d'un tel homme, entrèrent profondément dans une âme naturellement timide et craintive ; on n'explique pas suffisamment Philippe quand on le met dans son milieu, dans cette Espagne du xvi^e siècle, qui avait comme la folie de la domination universelle : il faut voir en lui comme une ombre déformée de Charles-Quint, outrant tout ce qu'avait aimé ou glorifié son père, poussant tout à l'excès et, pour ainsi dire, au monstrueux, — un acteur écrasé par un rôle dont il n'a qu'une intelligence imparfaite. Il n'avait de la grandeur que les parties qui s'acquièrent par la volonté, la patience, l'empire sur soi, l'incessante surveillance des actes et des paroles ; la partie divine, celle qui fait véritablement le grand homme, lui manqua toujours.

Charles-Quint voulut marier Philippe à la sœur de François I^{er},

Marguerite : il aspirait ainsi à calmer les derniers ressentimens de son illustre rival. Cette noble pensée ne fut point comprise de Philippe, qui voulut avoir une femme portugaise. Il épousa sa cousine, l'infante Marie, fille de Jean III de Portugal et de Catherine, la sœur de Charles-Quint. Elle lui donna un fils, le célèbre et infortuné don Carlos, et mourut en couches. Son père le fit venir dans les Flandres et lui fit faire une tournée dans les provinces. Philippe eut des « entrées » magnifiques ; il n'avait alors que vingt-un ans, mais déjà il était cérémonieux et froid, sa politesse était glacée. La noblesse et le peuple de Flandre l'eussent aimé plus accessible, plus jovial, moins bien défendu par l'étiquette ; Charles-Quint, malgré ses sévérités, était adoré des Flamands ; son fils, l'Espagnol, fut tout de suite impopulaire. Nous trouvons M. Forneron bien sévère quand, parlant de ce séjour de Philippe auprès de son père, il écrit : « A Bruxelles, il put enfin voir longuement Charles-Quint et recueillir de sa bouche les savans secrets d'une dépravation péniblement acquise. » Charles-Quint était un politique, il avait pourtant des scrupules de conscience, qui tournèrent chez son fils jusqu'à la casuistique. Il se croyait une mission et la plus haute qui se puisse imaginer, il était non-seulement le bras armé de la chrétienté contre les infidèles, il était le représentant et le défenseur d'un certain ordre politique en Europe, il voyait l'hérésie grandir et menacer l'unité du monde catholique. Il n'est pas étonnant, qu'après avoir vu fondre la belle armée avec laquelle il avait tenté d'arracher Metz à la France, il ait songé à se faire un allié de l'Angleterre en demandant pour son fils la main de Marie, la nouvelle reine, appelée au trône après la mort d'Édouard VI.

Philippe était depuis son adolescence adonné aux plaisirs de la galanterie ; il fut accusé plus tard par le prince d'Orange d'avoir avant son premier mariage été marié déjà secrètement : « d'autant que du temps qu'il feignit espouser l'infante du Portugal, mère de don Carlos, il sçavoit estre marié à dona Isabella Osorio, de laquelle aussi il a eu deux ou trois enfans. » Quoi qu'il en soit, les relations avec Isabelle Osorio durèrent plusieurs années, ce qui n'empêcha point Philippe de se laisser emporter par sa passion pour les dames ; il connut à Bruxelles Catarina Lainez et en eut une fille qui fut enfermée dans un couvent. Il ne pouvait ressentir aucune inclination pour sa seconde femme, Marie Tudor, qui avait douze ans de plus que lui. Une sensualité extrême respire sur les traits du jeune prince, qui ont été reproduits par Titien : à vingt-six ans, dans toute la fougue de sa jeunesse, il allait épouser une fille de trente-huit ans, usée déjà, ridée, couperosée, rousse, laide, toujours malade. Mais il fallait obéir à Charles-Quint : celui-ci, qui croyait se reconnaître

dans son fils, avait en vain tenté de lui assurer l'empire; il ne pouvait contraindre les Allemands à se laisser gouverner par un Espagnol, il voulut du moins lui donner l'Angleterre avec l'Espagne. Philippe se résigna. Il laissa Charles-Quint entamer, conduire les négociations, faire sa cour; « comme un autre Isaac, dit un écrivain espagnol, Sandoval, il se sacrifia sur l'autel du devoir filial. » Philippe quitta Valladolid, laissant sa sœur Jeanne régente avec un conseil. Il alla faire ses dévotions à Compostelle, où il signa son contrat de mariage et s'embarqua le 12 juillet à la Corogne, avec une suite dont faisaient partie les ducs d'Albe et de Medina-Cœli, le prince d'Éboli et les comtes flamands d'Egmont et de Horn. Que de choses dans ces seuls noms! Quelles tragédies ils renfermaient, que nul œil humain ne pouvait encore apercevoir!

Nous ne raconterons point l'histoire du règne de Marie Tudor et de Philippe; pour le prince espagnol, il peut se résumer pour ainsi dire d'un mot : ce fut une grande aventure et une aventure inutile. Ce n'était peut-être pas une entreprise absolument chimérique que de tenter de reprendre l'Angleterre à l'hérésie et de la réconcilier tout à fait avec Rome, car les peuples étaient bien forcés dans ces temps difficiles de suivre la religion des princes, mais le temps manqua à Marie, et ses persécutions ne servirent à rien. Philippe fut en Angleterre comme en exil, obligé de forcer sa nature, de rester toujours au second plan, de s'effacer devant la reine, de se contraindre devant les Anglais, de subir les tendresses importunes de sa femme, de lui montrer des semblans d'amour. Il n'était pas encore ce qu'on le vit plus tard, et il usa de son influence sur Marie pour modérer les persécutions. On sait aujourd'hui qu'il fit très secrètement des visites à Élisabeth, la sœur de Marie, alors tenue dans une profonde disgrâce. Prévoyait-il la mort de Marie et voulait-il donner une preuve d'intérêt à la jeune princesse qui pouvait monter sur le trône d'Angleterre? Subit-il le charme d'Élisabeth, alors jeune et séduisante? Songeait-il déjà à opposer une rivale à Marie Stuart? Il serait bien difficile de le dire. Philippe éprouva un vrai sentiment de délivrance, quand Charles-Quint l'appela auprès de lui en Belgique et lui annonça son projet d'abdication. « La reine, écrivait l'ambassadeur français, de Noailles, a tant ensorcelé ce beau jeune prince, son mari, que de lui avoir fait croire un an entier qu'elle estoit grosse pour le retenir près d'elle, dont il se trouve à présent si confus et fâché qu'il n'a plus délibéré de retourner, promettant à tous ses serviteurs que s'il peut estre une fois en Espagne, il n'en sortira plus à si mauvaise occasion. »

L'effet de l'abdication de Charles-Quint sur l'esprit de Philippe dut être profond; on ne peut encore aujourd'hui lire sans émotion

les détails de cette scène mémorable. Après avoir rappelé tous ses travaux, ses voyages incessans sur terre et sur mer, ses labours contre les infidèles et contre les factieux, après avoir demandé pardon à ceux à qui, dans le cours de son long règne, il avait porté préjudice, il se tourna vers son fils qui se tenait debout devant lui et lui dit : « Si les vastes domaines qui vous échoient aujourd'hui vous étaient venus en héritage, il y aurait obligation de votre part à une grande et juste reconnaissance ; combien plus profonde doit être voire gratitude quand ils vous viennent en libre don du vivant de votre père ! Mais quelque grande que soit votre dette, je la considérerai comme acquittée si vous remplissez seulement votre devoir envers vos sujets. Ainsi, réglez sur eux de manière à mériter leur affection et ne blâmez pas ce que je fais en ce moment. Continuez comme vous avez commencé : craignez Dieu, soyez juste, respectez les lois et par-dessus tout chérissez les intérêts de la religion. Puisse alors le Tout-Puissant vous gratifier d'un fils auquel, lorsque vous serez vieux et brisé par la maladie, vous puissiez transmettre votre royaume avec la même bonne volonté que je mets à vous transmettre le mien aujourd'hui. » Charles, tout en larmes, embrassa son fils et « l'on n'entendoit dans toute la salle, dit un témoin de cette scène, que des sanglots et des gémissemens à grand'peine étouffés. » L'empereur épuisé retomba sur son siège et répéta plusieurs fois en regardant l'assemblée : « Soyez bénis ! soyez bénis ! » Pendant qu'il avait parlé, il avait tenu tout le temps un de ses bras appuyé sur l'épaule du prince d'Orange.

Philippe se trouvait le maître de la plus grande monarchie européenne ; il régnait sur la Castille, l'Aragon, Grenade, sur Naples, sur la Sicile ; il était duc de Milan, souverain de la Franche-Comté et des Pays-Bas, il avait un immense empire colonial ; son autorité était partout absolue, excepté dans les Pays-Bas, dont il avait promis de respecter les vieilles libertés. Philippe sortait de son rôle effacé et faux de roi nominal d'Angleterre ; il était enfin sur un théâtre digne de sa naissance et de son orgueil. Le début de son règne, par une de ces étranges singularités que présente l'histoire, fut une lutte armée contre la papauté. Le duc d'Albe, vice-roi de Naples, fut contraint de faire la guerre à Paul IV, qui, avec l'aide des Français, prétendait chasser les Espagnols de l'Italie. Dès que Henri II eut rompu le traité qu'il avait fait avec Charles-Quint, Philippe se prépara à envahir la France. Il alla en Angleterre, au mois de mars 1557, dans l'unique dessein de décider Marie à joindre les armes de l'Angleterre à celles de l'Espagne. Il y réussit. et après quatre mois de séjour en Angleterre, il retourna dans les Pays-Bas. La bataille de Saint-Quentin parut promettre au monde un digne successeur de

Charles-Quint. Cette journée, qui fut un désastre pour la France, remplit l'Espagne d'un juste orgueil. Quelque chose cependant manquait à la gloire de Philippe; il était à Cambrai, occupé à écrire des lettres, pendant que la bataille se livrait. Il alla vite rejoindre l'armée et écrivit à son père : « Mon regret d'avoir été absent dépasse tout ce que Votre Majesté peut supposer. » Charles-Quint n'eût pas été absent. Quand il apprit la grande nouvelle dans son couvent, d'où il suivait encore de loin les affaires du monde entier, il demanda de suite « si Philippe était à Paris. » Le général revivait dans le saint. Emmanuel-Philibert voulait aussi marcher sur Paris; mais Philippe avait un tempérament prudent et même timide. On se contenta de faire le siège de Saint-Quentin. La prise de cette ville, glorieusement défendue par Coligny, termina la seule campagne à laquelle Philippe devait assister en personne. L'Europe compara Saint-Quentin à Pavie; la fortune souriait au successeur de Charles Quint; celui-ci put croire qu'il n'avait plus rien à faire qu'à préparer son salut, ayant laissé les rênes de la monarchie espagnole à des mains capables de les bien tenir.

La France fut presque consolée de la défaite de Saint-Quentin par la prise de Calais. Marie Tudor se trouva bien punie d'avoir accordé son armée à cet époux qui n'avait pour elle que des mépris. Philippe ne songeait plus à retourner en Angleterre. Marie mourante le suppliait en vain de venir; il lui envoya simplement le duc de Feria en lui recommandant de témoigner de ses bonnes dispositions à la jeune princesse Élisabeth. Marie mourut le 17 novembre 1558; Philippe en reçut la nouvelle à Bruxelles; un mois après, il fit demander par le duc de Feria la main d'Élisabeth, en exigeant toutefois qu'elle professerait la religion catholique et romaine. La reine répondit à Feria qu'elle ne pouvait rien faire sans consulter son parlement, et peu après, les mesures prises par le parlement et sanctionnées par la reine en faveur de la religion réformée amenèrent la rupture d'une négociation si délicate. Le refus mal déguisé de la jeune reine ne fut sans doute jamais pardonné.

Philippe n'avait plus besoin de ménager l'Angleterre, profondément irritée de la perte de Calais, et bien que la victoire de Gravelines eût donné un nouveau lustre à ses armes, il était dans de tels embarras d'argent qu'il hâta la paix avec la France. Les « papiers de Granvelle » prouvent que si Philippe était un général médiocre, il était un diplomate consommé. Prescott écrit à ce sujet : « Toutes les négociations se firent sous les yeux de Philippe... Ses premières campagnes avaient réparé les malheurs des dernières de Charles-Quint, et le traité conclu avait rapporté à l'Espagne plus de provinces qu'elle n'avait perdu de villes; ainsi le roi s'était montré

aussi habile dans le conseil qu'heureux sur le champ de bataille. Victorieux en Picardie et à Naples, il avait traité en vainqueur avec le roi de France et rabaisé l'arrogance de Rome. Fidèle à ses alliés, redoutable à ses ennemis, Philippe ne jouit probablement jamais, dans aucun autre moment de sa vie, d'autant de considération réelle aux yeux de l'Europe qu'au temps où il signa le traité de Cateau-Cambrésis. »

Henri II avait offert à Philippe II sa fille aînée en mariage. Granvelle parut faire une grâce à la France en acceptant pour son maître la main de cette jeune princesse. « Il nous a semblé mieux de leur dire rondement que combien que Votre Majesté ait toujours esté dure et difficile à recevoir persuasions pour se remarier, toutefois ayant représenté à icelle le désir du roy très chrétien, elle s'étoit résolue, pour monstrier sa bonne et sincère affection, d'y condescendre franchement. » Il y avait quelque hypocrisie dans cette hauteur, car Philippe n'avait pas attendu qu'Élisabeth d'Angleterre lui offrit sa main, et quand elle apprit le mariage français, elle dit en parlant du roi d'Espagne : « Il n'étoit pas aussi amoureux de moi qu'il le vouloit faire croire ; il n'a pas eu la patience d'attendre quatre mois ; je n'ai jamais dit non formellement. » Tout était fait à ce moment pour chatouiller l'orgueil de Philippe, jusqu'aux regrets d'Élisabeth ; il avait infligé à la France une paix humiliante ; il avait triomphé de Paul IV ; le duc d'Albe, son général, avait, par son ordre, demandé pardon au saint-père pour avoir porté les armes contre lui, mais il y avait dans cet acte de déférence comme un raffinement d'orgueil. Quand le duc d'Albe épousa Élisabeth de France par procuration, le peuple de Paris l'admira avec sa couronne close à l'impériale et son manteau de drap d'or couvert de pierreries, conduisant la jeune reine d'Espagne, accompagnée des trois reines de France, d'Écosse et de Navarre.

On sait comment, peu de jours après, Henri II tomba, blessé à mort, dans un tournoi. La France allait, pendant une longue minorité, sous une régente italienne, être livrée aux factions. Philippe put croire sa domination assurée sur toute l'Europe. Son caractère était désormais formé ; ses idées avait pris une rigidité inflexible ; il se croyait destiné à vaincre partout l'hérésie et à maintenir l'ordre dans l'univers. Il n'avait pas la dignité impériale, mais il était plus empereur que roi. Il regardait tous les rois de la terre comme ses vassaux ; il se croyait fait pour représenter une sorte de monarchie sacrée, presque sacerdotale ; une telle monarchie ne pouvait vivre à l'aise que sur le sol de l'Espagne, parmi des peuples qui poussaient le respect du souverain jusqu'à l'idolâtrie et la religion jusqu'à la frénésie. L'Angleterre frondeuse, les Pays-Bas turbulens ne pou-

vaient convenir au génie solitaire de Philippe, toujours replié sur lui-même, fait pour ordonner et pour être obéi, apercevant le monde et les hommes comme à travers un voile et regardant toutes choses avec la sévérité d'un orgueil que nulle défaite ne pouvait humilier, que nulle victoire ne pouvait grandir.

II.

A peine eut-il mis le pied sur le sol de l'Espagne, après avoir échappé à une terrible tempête qui engloutit la flotte qui l'amena des Flandres, que Philippe assista, à Valladolid, à un *auto-da-fé* solennel. L'épée à la main, il jura devant le grand-inquisiteur et en présence d'un peuple immense de maintenir la pureté de la foi, de dénoncer les hérétiques et de soutenir le saint-office. On raconte que quand le défilé des condamnés passa devant le roi, un noble florentin, filleul de Charles-Quint, Carlo di Seso, lui dit : « Comment un gentilhomme comme vous laisse-t-il à ces moines un gentilhomme tel que moi ? — Je porterais, aurait répondu Philippe, le bois au bûcher pour brûler mon propre fils s'il était aussi pervers que vous l'êtes. » Son fils, le jeune don Carlos, était présent : que pensa-t-il de ces paroles, si vraiment elles furent prononcées ? Les mœurs espagnoles restèrent longtemps si féroces que les apologistes de Philippe les ont répétées l'un après l'autre à son éloge.

L'Espagne semblait s'attacher d'autant plus fortement à l'inquisition que cette institution répugnait davantage à tous les autres peuples de l'Europe, à la France, à l'Italie, à l'Angleterre, aux Flandres. Le *xvi^e* siècle ne comprenait qu'une façon de supprimer l'hérésie, qui était de supprimer les hérétiques ; mais si la tolérance était partout inconnue, la dénonciation, la casuistique, les aveux arrachés par la torture, le châtimement de l'erreur devenant une fête pour la populace, les flammes de l'enfer commençant à brûler sur terre, tout l'appareil horrible du saint-office ne prit guère qu'en Espagne une place définitive dans les mœurs. L'erreur capitale de Philippe II fut de vouloir gouverner toutes ses provinces comme il gouvernait l'Espagne, on pourrait ajouter : de vouloir les gouverner du fond de l'Espagne, sans jamais se montrer, sans subir en aucune façon le frottement des hommes, le choc des faits, enfermés dans une sorte de fatalisme, indifférent à la bonne comme à la mauvaise fortune et n'acceptant jamais la leçon des événements.

Quels étaient ses maîtres ? Nous avons déjà dit que le premier de tous fut Charles-Quint, presque investi dans ses dernières années du prestige de la sainteté. Philippe II n'obéit jamais à un ministre ; il eut des conseillers, mais il resta toujours à un étage plus élevé

que ceux que soutenait sa faveur. Il ne se faisait humble qu'avec son père et avec les représentans de l'église. Les premières difficultés que Philippe rencontra dans les Flandres lui furent léguées par Charles-Quint : « L'histoire, dit avec justice M. Gachard, ne saurait mettre sur le compte de Philippe II les dispositions draconiennes des placards (ces placards prononçaient la peine de mort contre les hérétiques, provoquaient à la délation, etc.); c'est Charles-Quint qui en était l'auteur. Ce monarque, effrayé des conséquences que pouvaient avoir les nouvelles doctrines religieuses, s'en était montré l'adversaire implacable durant tout son règne; il avait particulièrement pris à tâche d'empêcher qu'elle se répandissent dans ses états des Pays-Bas... » L'établissement de l'inquisition aux Pays-Bas était, comme les placards, l'ouvrage de Charles-Quint. M. Gachard reconnaît que Philippe II n'innova en rien dans les Pays-Bas. Pourquoi les édits de son père ne lui avaient-ils point ôté l'affection de ses peuples? et pourquoi se révoltèrent-ils contre le fils? Philippe ne mit aucune mesure dans ses rigueurs; il commit, en outre, une faute énorme en ne se rendant pas de sa personne dans des provinces qui étaient accoutumées à voir son père. Ses dépêches à la gouvernante laissaient percer une méfiance universelle, même envers les juges, dont il accusait « la négligence, flocheté (faiblesse) et dissimulation. » La dépêche, datée du bois de Ségovie (17 octobre 1565), d'où ces mots sont extraits, fut l'étincelle qui alluma l'incendie. La noblesse, si dévouée à Charles-Quint, se révolta, s'irrita et signa le pacte qui l'unit à la cause des libertés populaires.

Quand Philippe vit la grandeur du péril, il crut encore qu'il lui suffirait d'imiter son père et de châtier les rebelles des Flandres comme celui-ci avait châtié les Gantois. Quand il apprit que les révoltés avaient saccagé l'église d'Anvers et commis des sacrilèges, il se tira la barbe et s'écria : « Il leur en coûtera ! oh ! j'en jure par l'âme de mon père ! » Toujours la pensée de Charles-Quint le hantait; mais, comme dit M. Gachard, « Charles-Quint, pour réprimer la rébellion des Gantois en 1539, était accouru du fond de l'Espagne, sans se laisser arrêter même par le danger qu'il y avait pour lui, dans l'opinion de plusieurs de ses ministres, à traverser les états d'un prince dont la conduite antérieure ne pouvait lui inspirer qu'une médiocre confiance. La présence du roi aurait contribué plus que toutes les mesures despotiques qui furent mises à exécution par le duc d'Albe à ramener la tranquillité dans le pays. Philippe aurait vu toute la noblesse se ranger avec empressement autour de son trône; il eût été respecté et obéi de la nation. »

En Espagne, Philippe II vivait dans cette perpétuelle exaltation

de tous les sentimens, qui était le propre de la nation ; en religion, cette exaltation produisait un fanatisme sans bornes. On ne conseillait au roi que les mesures violentes. M. Gachard a publié les curieuses lettres qu'écrivait au roi ou à ses ministres fray Lorenço, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, qui habita longtems les Pays-Bas. « Le prince d'Orange et ses complices, écrit-il dans un mémoire au roi, prétendent que, si les édits de l'empereur doivent être exécutés, comme Votre Majesté le veut, il faudra faire mourir un grand nombre de gens. Les catholiques répondent à cela que, pour extirper le mal, il suffira d'en tuer deux mille dans tous les Pays-Bas... D'ailleurs, que Votre Majesté et ses ministres de justice laissent augmenter le nombre des hérétiques à tel point qu'ils en viennent à prendre les armes et qu'alors Votre Majesté assemble des troupes pour les soumettre, le prince d'Orange et le comte d'Egmont conseilleront-ils de ne pas leur livrer bataille par la raison qu'il pourra en résulter la mort de beaucoup d'entre eux? Certainement que non, et ils seront d'avis, au contraire, que tous les ennemis de Votre Majesté soient exterminés, s'il le faut, pour que la victoire lui reste. » On voit ici la perversion d'esprit engendrée par la casuistique. S'il est permis de tuer les hérétiques dans la bataille, « pourquoi ne le serait-il pas de le faire avant qu'ils se soient rendus redoutables à ce point que la puissance de Votre Majesté ne suffise pas pour les châtier?.. Le très saint roi David n'avait nulle pitié des ennemis de Dieu ; il les tuait tous sans épargner homme ni femme. Moïse, en un seul jour, avec ses compagnons, immola trois mille hommes du peuple d'Israël. Un ange, en une nuit, mit à mort plus de soixante mille ennemis de Dieu. En cela ils ne furent pas cruels... Votre Majesté est roi comme David, capitaine du peuple de Dieu comme Moïse, ange de Dieu (car c'est ainsi que l'Écriture nomme les rois et les capitaines de son peuple) ; ce sont les ennemis du Dieu vivant que ces hérétiques, ces blasphémateurs, ces sacrilèges, ces idolâtres... »

Il n'en faut point douter, un tel langage n'étonnait ni Philippe II ni ses contemporains : ces sentimens étaient ceux des conquérans du Nouveau-Monde, qui faisaient de continuelles hécatombes d'idolâtres ; toute pitié était faiblesse, le pardon accordé aux infidèles était une offense à Dieu. Granvelle était d'une âme aussi intolérante que le duc d'Albe ; il était seulement moins enclin à la vengeance et il admettait la clémence pour les fautes du passé. Pour Philippe, il devint doublement cruel parce qu'il n'aperçut jamais ses victimes ; il vivait dans un nuage d'orgueil, de foi entêtée, dans la nuit d'une conscience agitée, morbide, misérablement travaillée de craintes perpétuelles. Seul, il s'était fait un rôle et le il jouait pour ainsi dire

en face de lui-même. Il ne voyait que des serviteurs et des moines. L'air des camps lui eût été plus sain que celui de cet Escorial, où il finit par passer la plus grande partie de sa vie au milieu des processions, des reliques et des prières. Il introduisit insensiblement les formules de la dévotion jusque dans les détails administratifs, et ses serviteurs lui écrivaient, par exemple : « J'ai reçu la très sainte réponse du roi. » — « Au moment de prendre une décision, met le roi en note sur un rapport d'un secrétaire, je me confesserai, je recevrai la communion, je me recommanderai à Dieu. » M. Forneron écrit que « Philippe, en sa qualité de délégué de Dieu, devait se consulter avec son confesseur pour apprécier la portée de son mandat. Fray Diego de Chaves (le confesseur du roi) disait de la sorte son mot dans toutes les crises. « Chaves, dit-il, était un dominicain remuant, doux, au profil ascétique. » Nous croyons que le confesseur excellait surtout à deviner les pensées cachées du roi, à les lui suggérer à lui-même, à le pousser aux résolutions auxquelles il le voyait déjà enclin. Chaves n'était pas un maître, ni même un guide; il donnait seulement aux résolutions dictées par la passion personnelle de Philippe des voiles religieux; il le réconciliait avec lui-même. Au fond, Philippe, si dévot qu'il fût, et peut-être parce qu'il était très dévot, ne se laissa jamais conduire ni même distraire par les prêtres; il faisait peu d'attention à leurs discours; il méprisait toute l'humanité, et il n'était pas si aveugle qu'il ne vît l'homme dans le prêtre. Il vivait dans une façon de monastère au milieu de moines pareils à ceux dont Saint-Simon disait plus tard, pendant son ambassade: « Je ne vis jamais moines si gras, si grands, si grossiers, si rogues. L'orgueil leur sortait par les yeux et de toute leur contenance. Ces maîtres moines poussaient leurs coudes dans le nez des dames et dans celui de la camarera-major comme des autres, qui toutes, à ce signal, leur faisaient une profonde révérence, baisaient humblement leurs manches, redoublaient après leur révérence. » Le roi regardait cette moinerie de haut, comme une partie de sa domesticité; ne traitait-il pas presque de pair avec le pape? Il se sentait plus catholique, plus dangereux à l'hérésie. Pendant toute la dernière moitié du xv^e siècle et le commencement du xvi^e, la chaire de Saint-Pierre avait été occupée par des papes connus pour leur indifférence religieuse, et cette indifférence n'avait pas été une des moindres causes de la réforme. En Espagne, et Philippe avait surtout l'âme espagnole, une lutte séculaire contre les Maures avait tendu le sentiment catholique jusqu'à une sorte de fureur; l'inquisition était une des expressions du sentiment national; le moine était un soldat vulgaire, brutal et grossier comme le soldat, mais aussi nécessaire que lui. Philippe se croyait indis-

pensable à l'église; il en était le représentant armé, le sauveur choisi par Dieu.

Cette confiance explique son admirable impassibilité à travers les péripéties de la lutte qu'il avait engagée de tous côtés. N'avait-il pas une mission? Tout ce qui arrivait n'arrivait-il pas par la volonté céleste? Un long contact avec les Maures avait fait passer dans le caractère ce fatalisme hautain qui dédaigne également les ivresses de la victoire et les découragemens de la défaite. Quand le courrier apporta à l'Escorial la triomphante nouvelle de la bataille de Lépante, le roi était à vêpres; son secrétaire, don Pedro Manuel, entra dans le chœur et annonça la nouvelle à haute voix. Philippe « resta impassible, ne donna ni marque d'émotion ni même de témoignage d'attention, se tint sur son prie-Dieu sans sortir de son recueillement, fit signe de continuer les vêpres (1). » A la fin des vêpres, il demanda seulement un *Te Deum*. A la mort de son fils, don Fernando, « pas de marques d'émotion, écrit Philippe, rien que des processions et des prières publiques, rien que des actions de grâces au Tout-Puissant pour la faveur qu'il a faite à l'infant. » Quand il perdit sa femme, Élisabeth, il écrivit tranquillement au duc d'Albe : « Elle accoucha d'une fille de quatre ou cinq mois une heure et demie avant de mourir : l'infant reçut l'eau du saint baptême et s'en alla au ciel conjointement avec sa mère. » Après le grand désastre de l'Armada, il efface sur la minute d'une dépêche préparée pour Farnèse ces mots : « Je me flatte que vous aurez saisi une occasion de réparer notre réputation; » et écrit en marge : « Dans ce que Dieu fait, il n'y a pas à perdre ni à gagner de réputation; le mieux est de ne point parler. » Il était comme un joueur qui croit étourdiment que la fortune ne lui inflige que des revers d'un jour; seulement il donnait à la fortune le nom de Providence, et il se croyait naïvement fait pour exécuter des volontés célestes. La confiance imperturbable, la foi qui voit dans les plus grands malheurs un moyen détourné d'assurer les succès, la complicité naïve avec Dieu ne se sont peut-être jamais plus clairement étalés que dans le mélancolique fils de Charles-Quint. Pourquoi se serait-il jamais pressé? N'avait-il pas l'éternité pour lui? Pourquoi aurait-il composé avec les passions humaines autrement que pour gagner un peu de temps? Pourquoi aurait-il tenu des promesses qui n'étaient que des expédiens? Pourquoi aurait-il accordé aux hommes, même à ses serviteurs les plus fidèles, une véritable confiance? Il ne devait cette confiance à personne, étant convaincu profondément de la perversité humaine. Il regardait véritablement l'humanité comme

(1) Forneron, Documens inédits, page 238.

une poussière, et ses propres remords la lui faisaient paraître indigne de pitié. Les faiblesses de l'homme faisaient ainsi la force du roi; il descendait incessamment dans sa conscience et il en ressortait avec de tels sentimens d'horreur pour ses propres faiblesses qu'il se croyait tenu à faire régner dans la partie du monde commise à ses soins une discipline plus dure et plus inflexible. Simplement débauché, intempérant, dégagé de toute pensée sérieuse, il eût pesé d'un poids moins lourd sur l'humanité; mais ce qui lui restait encore de vertu se tourna en cruauté, en persécution et en crimes. Chacune de ses larmes secrètes fit verser des flots de sang.

III.

Philippe fut engagé, pendant son long règne, dans bien des entreprises, — dans les affaires des Pays-Bas, dans les affaires de France, dans la guerre contre l'Angleterre, dans la lutte contre l'islamisme, dans la conquête du Portugal. Il ne réussit pleinement nulle part, sauf en Portugal; partout ailleurs, ses victoires mêmes demeurèrent stériles. Son long règne fut, vu de haut, un affaissement général et lent de la puissance espagnole. Quelles réflexions ne devait-il pas faire au terme de sa carrière quand son sujet rebelle, le prince d'Orange, l'obligea à traiter avec lui, quand la moitié de ses magnifiques provinces des Pays-Bas échappait pour toujours à sa domination. En France, tous les efforts de la ligue étaient rendus impuissans; l'Angleterre enfin voyait s'évanouir dans la tempête les menaces de l'Armada espagnole et ses vaisseaux venaient insulter les côtes de l'Espagne. A quoi avait-il servi de verser à torrens le sang le plus pur des Flandres, de tourmenter tant de consciences et de torturer tant de corps, de ruiner le trésor espagnol, de soudoyer tant de traîtres en France, de tenir garnison dans Paris? A quoi avaient servi les cruautés du duc d'Albe et l'admirable stratégie de Farnèse, et une diplomatie si savante, et ce labeur incessant du roi, de ses conseils, de ses ministres? Philippe avait voulu faire partout violence à la nature autant qu'aux hommes; il avait rêvé des Flandres espagnoles, une France espagnole, une Angleterre espagnole, il avait voulu gouverner le monde comme un couvent. M. Forneron a raison pourtant quand il ose dire que, comme roi, Philippe II n'eut jamais ni doutes ni remords; la défaite, le malheur, ne lui donnèrent pas le moindre doute ni sur ses droits, ni sur les moyens qu'il avait employés pour les faire triompher. Il pouvait être vaincu, il ne s'en croyait pas moins l'instrument choisi de la Providence.

M. Forneron, en racontant sa mort, va jusqu'à dire : « Pendant qu'il s'en allait en lambeaux sur son lit infect, il aurait encore inspiré son inquisition, compté les tours de corde, désigné des villes à dépouiller, écouté Deza ou fray Diego de Chaves (les confesseurs). Jusqu'au dernier souffle vivaient ses illusions sur sa méthode de servir Dieu. Il avait été trop clément, c'était déjà un premier regret : au lieu de détruire les seuls Maures d'Andalousie, il aurait dû exterminer ceux de toute l'Espagne : « Et je lui ai dit, raconte Juan de Ribera, évêque de Valence, l'année où il perdit sa grande flotte, je lui ai dit qu'il n'y avait pas à chercher bien loin la raison que pouvait avoir eue Dieu en permettant ce désastre : la véritable cause est la tolérance qu'on témoigne aux Maures d'Espagne. Le roi est tombé dans le péché de Saül ; Dieu lui avait envoyé un prophète pour lui ordonner de détruire les Amalécites, sans laisser hommes, femmes, enfans, pas même enfant à la mamelle, et Saül n'a pas tout détruit et il est tombé sous l'indignation de Dieu. »

Philippe II ne marque jamais, pendant la durée d'un long règne, la moindre hésitation sur ses droits et sur ses devoirs royaux ; il ne regrette rien comme souverain ; mais les fautes du prince furent punies par les souffrances et les tortures de l'homme, et son orgueil était tel qu'il put peut-être croire naïvement que ses peuples pouvaient subir le châtement de ses péchés. Il vit dans les malheurs qui accablèrent l'Espagne, dans les revers de la cause catholique, dans la ruine de l'Armada, dans tous les événemens contraires à ses desseins, moins la punition de sa politique que celle de ses fautes. C'est ici que Philippe devient véritablement tragique ; car il ne porte pas seulement ses propres douleurs, il porte les douleurs de tout un monde, et le secret de ses férocités comme de ses timidités doit être cherché dans les troubles de sa conscience et dans ses remords. Ce roi, si ferme, si assuré, si inflexible quand il s'agit des royaumes et des peuples, devient sans force en face de certains événemens qui restent dans la nuit de la vie privée, et sa faiblesse même l'entraîne alors aux plus terribles extrémités et à des résolutions dans le souvenir assombri éternellement son âme.

Si pénible que soit un tel sujet, il faut bien parler des rapports de Philippe avec son fils don Carlos. Ce drame, l'un des plus sombres de l'histoire moderne, a des mystères presque impénétrables. Voici ce qu'en écrivait Voltaire dans l'*Essai sur les mœurs*, et je ne donne son opinion que comme témoignage d'une sorte de tradition historique : « Il n'est ni prouvé ni vraisemblable que son père l'ait fait condamner par l'inquisition. Tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1568, son père vint l'arrêter lui-même dans sa chambre et qu'il écrivit à l'impératrice, sa sœur : « Qu'il n'avait jamais découvert dans le prince

son fils aucun vice capital ni aucun crime déshonorant et qu'il l'avait fait enfermer pour son bien et pour celui du royaume. » Il écrivit en même temps au pape Pie V tout le contraire ; il lui dit dans sa lettre du 20 janvier 1568 « que, dès sa plus tendre jeunesse, la force d'un naturel vicieux a étouffé dans don Carlos toutes les instructions paternelles. » Voltaire ajoute que le silence de Philippe au milieu des rumeurs qui suivirent la mort de don Carlos semble justifier ceux qui prétendaient que la cause de sa mort était l'amour de don Carlos pour la reine Élisabeth sa belle-mère, et l'inclination de cette reine pour le jeune prince. Il tient la chose pour vraisemblable ; Élisabeth et don Carlos étaient du même âge à peu près ; Élisabeth avait dans les veines le sang des Valois, elle avait été élevée dans une cour galante. La mort de la reine suivit de près celle du prince : « Toute l'Europe, dit Voltaire, crut que Philippe avait immolé sa femme et son fils à sa jalousie. » La critique historique a soufflé sur ce roman et il ne reste à peu près rien de la légende qui a inspiré le génie poétique de Schiller. Don Carlos était petit-fils de Jeanne la Folle, il était fils de Marie de Portugal, la première femme de Philippe II, qui mourut quatre jours après ses couches. Il fut chétif dès son bas âge. A quatorze ans, il était si faible que l'ambassadeur de France écrivait pendant les fêtes du mariage du roi d'Espagne avec Élisabeth de Valois : « Le pauvre prince est si bas et si exténué, il va d'heure en heure tant affaiblissant que les plus sages de cette cour en ont bien petite espérance. » Il avait les fièvres, et, suivant la méthode espagnole, on le saignait. Un soir, quand il avait seize ans, il tomba « la teste la première dans une petite vis (escalier) obscure par laquelle il pensoit seul et à cachettes, descendre dans un jardin pour avoir la veue d'une jeune fille du concierge qui lui sembloit belle. » Il se relève, paralysé de la jambe droite et meurtri à la tête. Il fut pris d'un érysipèle, et Vesale dut lui faire l'opération du trépan. L'opération réussit et le jeune prince entra en convalescence. Fut-il jamais bien guéri ? Il resta toujours sur les confins de la folie ; il se disait tout bas à la cour qu'il n'aurait jamais d'enfans ; son infirmité était accompagnée des symptômes les plus bizarres. Tantôt il embrassait, tantôt il insultait les femmes, il faisait fouetter des petites filles sous ses yeux. La jeune reine Élisabeth domptait mieux que personne les accès de fureur du malheureux enfant ; mais il ne put jamais y avoir entre eux même le commencement d'une passion romanesque.

Carlos était d'ordinaire bon et généreux, mais il avait des accès de brutalité et de cruauté ; il mangeait hors de propos, avec une glotonnerie effrayante ; l'ambassadeur vénitien, notant toutes ses bizarreries, n'hésite pas à écrire : « Il est atteint d'aliénation men-

tale, comme son aïeule. » Philippe s'efforça longtemps de discipliner don Carlos, il lui donna entrée dans le conseil, bien qu'il injuriât les ministres et publiât les secrets de l'état. Quand le duc d'Albe vint prendre congé avant de partir pour les Flandres, don Carlos se jeta sur lui le poignard à la main et le vieux duc dut le désarmer de force. Il n'est pas vrai qu'il pactisât au fond du cœur avec les révoltés des Flandres; il n'est pas vrai qu'il fût imbu des idées de tolérance; sa pitié était de l'espèce la plus superstitieuse, et les Flamands, bien informés de son état, redoutaient de le voir arriver comme gouverneur. Bientôt le délire de la persécution se déclara; le malheureux se croit poursuivi, en danger de mort; il essaie de tuer don Juan d'Autriche, comme il avait essayé de tuer le duc d'Albe. » — « Philippe II, écrit M. Forneron, a dans ses souvenirs d'enfance un exemple: il a vu son aïeule succomber après cinquante années de séquestration. Il prend sans émotion le parti décisif. A onze heures du soir, le casque sur la tête et l'épée à la main, il entre dans la chambre de son fils, sans bruit, avec cinq gentilshommes et douze gardes; le verrou ne défend plus la porte. Avant que l'enfant soit réveillé, les gardes ont enlevé les armes, cloué les volets, saisi les papiers: « Mais je ne suis pas fou! » s'écrie en pleurant don Carlos. En prenant la détermination d'enfermer son fils, Philippe accomplissait un devoir envers les habitans de ses immenses états, le devoir de les soustraire aux chances de la toute-puissance d'un monstre. La moitié du monde soumise aux fureurs d'un halluciné, c'eût été une calamité dont nous souffririons encore aujourd'hui. » M. Forneron absout le prince et condamne l'insensibilité du père; l'impassibilité n'est pas toujours l'insensibilité. Philippe, dans sa lettre au pape, retrouvée récemment, justifie l'arrestation de Carlos en alléguant « les travers d'intelligence et de caractère qui le privent absolument de l'aptitude nécessaire au gouvernement d'un état; » il écrit à Catherine de Portugal, la grand'mère de l'infortuné prince: « Ma résolution n'a pas été provoquée par une faute ni par un manque de respect. Si c'était un châtiment, il aurait son temps et sa limite, et je n'espère pas voir mon fils se modifier; il y a une autre cause et une autre raison: le remède n'est ni dans le temps ni dans les expédiens. J'ai voulu faire en cela un sacrifice à Dieu de ma propre chair et de mon sang, et préférer son service et ses intérêts et le bien de la chrétienté à toute autre considération humaine. »

Un prisonnier comme don Carlos était malaisé à garder; les contemporains ont cru qu'un poison lent hâta la mort du jeune prince, et l'accusation fut directement formulée par Antonio Perez quand celui-ci devint l'ennemi acharné de Philippe: « Il fut ordonné, écri-

vait Perez à Guillaume du Vair que, durant quatre mois, on lui donnerait une potion si lente, laquelle serait distribuée en tous ses repas, qu'insensiblement il perdrait les forces et la vie, ce qui fut exécuté. » Perez n'est pas un ennemi digne de créance; il a aussi accusé Philippe d'avoir empoisonné Élisabeth, sa femme; serviteur infidèle, traître à son souverain, à son ancien maître, il ne pouvait faire excuser sa bassesse qu'en représentant Philippe comme un monstre chargé de crimes. C'est assez que, pendant la détention de don Carlos, son père n'ait jamais témoigné de pitié pour ses souffrances, qu'il ait refusé de se rendre auprès de lui, quand l'infant, affaibli par les vomissemens et la diarrhée, demanda à le voir, qu'il ait interdit à la reine et à la princesse Juana de le visiter dans sa prison. Six mois après l'arrestation, le prince, réduit à l'état de squelette, rendit l'âme. « La mort de mon fils, écrivit Philippe au marquis de Villafranca, a été celle d'un prince catholique, ce qui m'est une grande consolation. » Au duc d'Albe il ouvre un peu plus son cœur, il parle de « son cher fils le prince; » il espère que Dieu lui accordera la grâce de pouvoir endurer cette calamité avec le courage et la patience d'un chrétien. Quels que soient les mystères qui couvrent la fin de don Carlos, il y aurait un mystère plus grand encore dans l'insensibilité qu'on a reprochée à Philippe II dans cette circonstance : la tranquillité qui lui permettait de régler une question d'étiquette pour les funérailles n'était sans doute que le masque du souverain. Le père ne pouvait pas ne pas souffrir mille tortures en voyant son héritier se débattre et périr dans une prison sous les étreintes d'une furieuse et incurable folie. Le souvenir de don Carlos le hanta toujours dans son Escorial, au fond de ses cabinets; les affaires du monde entier, confiées à ses soins, ne purent l'en distraire. Une noire tristesse s'empara de lui; il put se demander s'il n'avait pas réduit son fils au désespoir par des sévérités trop grandes et s'il n'avait pas quelque part de responsabilité dans cette suite d'excès et de violences qui avaient eu leur terme dans la folie et dans la mort.

La conscience de Philippe connut encore d'autres tortures : ses amours, toujours mystérieuses, l'avaient conduit aux résolutions les plus criminelles. Longtemps Ruy Gomez, prince d'Éboli, avait été son confident; il avait suivi Philippe à Londres, il avait aidé le roi à porter « le calice » de l'amour de Marie Tudor; de valet intérieur, il était devenu ministre et longtemps il avait été, avec le duc d'Albe, une des colonnes qui soutenaient la monarchie espagnole. Il avait épousé une jeune fille de douze ans, Anna de Mendoza, qui avait de grandes richesses, avant même le départ de Philippe pour les Flandres. Il ne la revit que cinq ans après et, bien qu'elle eût perdu un

œil, il en devint épris et accepta complètement son empire. Le prince d'Éboli eut dix enfans en douze ans ; l'un d'eux, il est vrai, et il faut le dire tout de suite, l'ainé, le duc de Pastrana, était blond comme Philippe : toute la cour le regardait comme un fils du roi et lui-même sembla toujours se donner comme tel ; il était traité avec des honneurs spéciaux, comme le prince d'Ascoli, fils naturel de Philippe.

A la mort du prince d'Éboli, la princesse se retira deux ans dans un couvent de carmélites, puis elle revint à la cour et prit un amant : elle avait trente-quatre ans, elle portait un bandeau noir sur l'œil ; elle savait pourtant plaire encore, et le roi la vit avec déplaisir s'attacher à Escovedo, qui avait été un simple commis du prince d'Éboli. Escovedo savait trop de choses : il avait été choisi par le roi pour lui servir d'espion auprès de don Juan d'Autriche. Il avait remplacé auprès de ce dernier Soto, que le roi soupçonnait d'avoir conduit des négociations avec le pape Grégoire XIII en vue de placer une couronne de Tunisie sur la tête du vainqueur de Lépante ; la jalousie de Philippe n'avait pas permis à don Juan de tirer les fruits de sa grande victoire, Tunis et la Goulette furent perdus, la garnison espagnole fut massacrée par les Arabes et les Turcs ; deux ans après Lépante, ils étaient redevenus les maîtres de la Méditerranée. La jalousie de Philippe suivit don Juan d'Autriche dans les Flandres. Tantôt il flatte l'ambition romanesque du jeune prince, tantôt il l'abandonne et le laisse languir sans instructions, sans argent ; après vingt ans de règne, il cède devant la nécessité, il parle de pardon, d'oubli du passé, ou au moins de dissimulation ; il veut faire de don Juan l'instrument de sa réconciliation avec les Flandres ; il semble qu'il prenne plaisir à voir le triomphateur devenir pacificateur et s'embarrasser de plus en plus dans les détours d'une politique humiliée. Don Juan songe à épouser Élisabeth d'Angleterre, il lui faut une couronne ; son frère ne dit ni oui ni non, il veut ajourner « l'affaire d'Angleterre ; » mais don Juan insiste : « Voilà que j'ai plus de trente ans, la vie me couste, je peux bien me laisser tenter par la pensée de songer à mes propres affaires. » Escovedo, qui est l'œil et l'oreille de Philippe, n'en caresse pas moins l'ambition de don Juan ; il sert deux maîtres, ou plutôt il les trompe tous les deux. Don Juan enfin se désespère, il demande son rappel, il envoie Escovedo à Madrid pour arracher à Philippe quelque chose de plus que de vagues promesses. Le jeune prince fit de vains appels à son frère ; on le laissa des mois sans nouvelles. Que se passait-il donc à Madrid ?

Antonio Perez, devenu l'amant de la princesse d'Éboli, crut assurer sa fortune en augmentant et nourrissant les soupçons de Phi-

lippe contre don Juan ; il avait noué avec Escovedo une correspondance que celui-ci et que don Juan croyaient secrète ; mais toutes les minutes étaient corrigées par Philippe. Escovedo poussait don Juan à revenir en Espagne prendre sa part au gouvernement ; lui-même partit enfin des Flandres et arriva à Santander. Il trahissait clairement Philippe II et celui-ci prit le parti de s'en débarrasser. Escovedo était venu se jeter dans la gueule du lion ; il était léger, mais fin et sans illusions ; il se vit immédiatement perdu. Comment pourrait-il essayer de se sauver, de rentrer en grâce ? Il essaya de perdre Antonio Perez dans l'esprit du roi. Il le surprit un jour avec la princesse : « Ma conscience, dit-il, m'oblige à prévenir le roi. — Fais comme tu voudras, » dit la princesse irritée en ajoutant une parole injurieuse pour le souverain. Philippe ne ressentit pas l'injure tant elle était grossière ; il accorda à Perez la permission de faire tuer Escovedo. On essaya le poison sans succès ; une pauvre Mauresque qui porta innocemment le bouillon empoisonné à Escovedo fut arrêtée à la requête de ce dernier, condamnée et étranglée sur la place de Madrid. Deux fois encore, sans succès, on tenta l'empoisonnement. Il fallait en finir : un soir, sept spadassins armés attendirent Escovedo ; on le tua près de l'église Santa-Maria. Trois des meurtriers reçurent des commissions de sous-lieutenant, les autres se contentèrent de quelques doublons. La nouvelle du meurtre d'Escovedo arriva à don Juan d'Autriche peu de jours après la bataille de Gembloux. Il sentit que c'en était fait ; son complice était mort, il n'avait plus qu'à mourir. On n'eut pas la peine de l'assassiner. Il se mit au lit le 28 septembre 1578. Sa santé était depuis longtemps ruinée ; il délégua ses pouvoirs à Farnèse, reçut la communion et mourut, le 1^{er} octobre 1578, d'une fièvre pourprée.

Cette fin d'un jeune héros, qui avait un moment paru comme un envoyé, de Dieu destiné à délivrer l'Europe des infidèles en débarrassant Philippe de vaines inquiétudes et en étouffant pour toujours la basse envie qui le rongait, dut laisser cependant dans son cœur les germes de vagues remords. Après la mort de Charles-Quint, il avait feint un attachement presque romanesque pour ce frère, qui avait alors le même âge que son propre fils, don Carlos ; il l'avait nommé don Juan, il lui avait donné une maison, il avait traité avec la plus grande générosité sa mère, une vulgaire servante allemande ; il avait fourni plus tard à don Juan des occasions de s'illustrer, il l'avait envoyé contre les Maures, contre les Turcs ; il l'avait enfin chargé du gouvernement des Pays-Bas. Mais ces bienfaits avaient été gâtés par une continuelle jalousie et par une méfiance qui n'était pas tout à fait injuste, mais qu'un roi aussi dissimulé aurait dû mieux couvrir. Don Juan était inquiétant, débauché, emporté,

capable des plus folles résolutions et faible d'esprit. Philippe le perdit en lui donnant des conseillers comme Escovedo, sans honneur, sans probité; celui-ci conduisit don Juan et se laissa conduire lui-même dans un dédale où tous deux finirent par complètement s'égarer.

La mort d'Escovedo, celle de don Juan ne donnèrent point la paix à Philippe; il restait Antonio Perez, il restait la princesse d'Éboli. Ce fut un lamentable spectacle de voir un des plus grands rois de la chrétienté en lutte pendant des années avec une femme et l'amant indigne qu'elle avait choisi. Pour combien le dépit entra-t-il dans les colères de Philippe, pour combien la crainte, pour combien le souci de la chose publique et le désir d'éviter des révélations fâcheuses? Comment le roi glissa-t-il des simples précautions prises contre un complice impudent jusqu'à la persécution odieuse, féroce, sans trêve? Comment un prince aussi dissimulé, aussi maître de lui se laissa-t-il arracher les preuves écrites de sa complicité dans le meurtre d'Escovedo? Comment, avec tout son pouvoir, ne put-il jamais les ressaisir et fut-il vaincu par ses prisonniers et ses victimes? Tous ces points d'un drame bizarre et honteux sont encore loin d'être éclaircis après les enquêtes faites par les historiens les plus consciencieux. Ce qui est certain, c'est qu'Antonio Perez, c'est que la princesse d'Éboli furent pendant de longues années comme des flèches empoisonnées attachées à la gloire du roi d'Espagne; c'est que du fond de la prison d'où elle le bravait, la princesse semblait plus grande que lui; c'est qu'Antonio Perez, si dégradé qu'il fût, réussit à soulever l'Europe contre Philippe. Perez, on le sait, après avoir subi la torture, réussit à s'enfuir d'Espagne et à échapper aux assassins qui le recherchèrent partout, à Bordeaux, à Pau, à Londres, à Paris. Il survécut à Philippe II, s'agita jusqu'au bout dans l'intrigue, et finit par tomber dans la plus profonde misère. Pour la princesse d'Éboli, elle fut oubliée dans une chambre « mortelle, obscure, lugubre » (les mots sont d'elle). Deux de ses servantes y moururent; elle renvoya sa fille, qui se dévouait pour elle, pour ne point la voir mourir aussi. Elle ne demanda jamais grâce. Après treize ans de séquestration, elle mourut, âgée de cinquante ans.

« A voir, dit M. Forneron, ce froid acharnement contre une femme qui étouffe, on serait tenté de reprendre la conjecture d'une passion dédaignée qui se venge. Antonio Perez n'a pas osé formuler nettement cette accusation dans ses écrits, mais il l'a semée dans ses récits à l'étranger. » — « Nous apprîmes de lui, dit d'Aubigné, que, le roi d'Espagne et lui estant devenus rivaux en l'amour d'une dame, la matière s'échauffa et le roi usa des avantages de la grandeur. » Nous le confessons, rien ne nous fait comprendre la conduite de Philippe II vis-à-vis de la princesse. N'avait-il pas le

cœur d'un Espagnol? On le comprend mieux cherchant à donner la mort à ce Perez, qui l'avait trompé, trahi, entraîné jusqu'au meurtre, que cherchant à faire plier lâchement l'orgueil d'une femme et tenant son pied royal sur la pierre du tombeau où, vivante, il l'avait enfermée.

Il n'est pas très facile de dédoubler un être humain; il semble cependant que la clé du caractère de Philippe II soit dans une sorte de dédoublement: roi, il définit ses droits et ses devoirs avec une netteté absolue; il n'a point de doutes, point de scrupules, point de pitié, point de remords; homme, il se montre faible, irrésolu, timide. Ce contraste est permanent. Philippe apparaît dans un mélange singulier d'ombre et de lumière; il a une grandeur incontestable; sa ténacité, sa fermeté sont royales, et, au même instant, on le voit se perdre dans la petitesse, la dissimulation féminine; il fait peur, il fait pitié.

Le meurtre de Montigny est un des épisodes du règne les plus honteux pour la mémoire du souverain. Il ne s'agit pas ici d'un de ces événemens où la conscience du mari, du père, de l'amant irrité ou jaloux est le principal ressort. Philippe est un roi vis-à-vis d'un sujet, non pas ouvertement rebelle, mais ami des rebelles des Flandres. Au lieu cependant d'agir en roi, il use de la dissimulation la plus raffinée; il cache ses desseins, il est inquiet, il a d'étranges scrupules; il se conduit moins comme un prince que comme un particulier qui satisfait une haine personnelle. Floris de Montmorency-Montigny était assurément un grand coupable aux yeux de Philippe (il appartenait à la branche aînée des Montmorency établie en Flandre pendant le XIV^e siècle). Il avait osé dire « qu'il n'est pas permis de verser le sang pour des motifs de religion; » une telle doctrine semblait alors horrible au peuple espagnol: Montigny était jaloux des libertés des Flandres comme son frère aîné, le comte de Horn. Il avait été envoyé en mission en Espagne par le chapitre des chevaliers de la Toison d'or pour expliquer au roi la situation du pays. Philippe essaya de le séduire, de le mettre en défiance contre le prince d'Orange; Montigny fut envoyé une seconde fois en mission en Espagne quand les confédérés vinrent porter à la régente leur pétition contre l'inquisition. « Comment, Madame! avait dit pendant le défilé des confédérés un seigneur royaliste, peur de ces gueux! Par le Dieu vivant, qui croirait mon conseil, leur requête seroit apostillée à belles bastonnades et les ferions descendre les degrés plus vivement qu'ils ne les ont montés. » La noblesse belge s' alarma du caractère révolutionnaire de la ligue, au moins la grande noblesse, car la petite noblesse était avec le peuple. On voulut tenter encore un effort auprès de Philippe, tâcher de

concilier l'autorité royale et les libertés des Flandres. Montigny fut choisi avec le marquis de Bergues.

On a prétendu que Montigny s'aboucha en Espagne avec le malheureux don Carlos et lui offrit d'être le libérateur des Flandres. M. Gachard a soufflé sur cette légende : le jeune prince ne cessait de demander qu'on le chargeât de châtier les rebelles; il trouvait la justice espagnole trop lente; sa piété avait le caractère de la superstition la plus féroce; les envoyés belges savaient fort bien qu'ils n'avaient rien à attendre d'un insensé. Montigny était en Espagne pendant que le duc d'Albe instituait le conseil des troubles et faisait arrêter les comtes d'Egmont et de Horn. Il s'y trouvait depuis plus d'un an, et le roi l'avait si bien traité qu'il écrivait à la régente : « Je trouve au roi toute la bonne affection, amour et volonté, tant vers nostre pays que vers tous ses sujets et bons serviteurs de delà, et, de ma part, ne me sçauroye assez louer de la faveur bonne et bénigne audience qu'il me donne toutes les fois que je la demande. » Le roi admit Montigny et Bergues dans sa familiarité; ils finirent par se sentir comme prisonniers de sa faveur; Bergues, étant tombé malade, obtint la permission de partir. « Le prince d'Éboli ira voir, écrivit Philippe, le marquis de Bergues, et, après s'être bien assuré que sa maladie est mortelle et que tout voyage est impossible, il lui dira que le roi lui permet de partir pour son pays. » Bergues mourut, et le roi lui fit faire de grandes funérailles.

Montigny lui restait, et quand il apprit que le duc d'Albe avait arrêté d'Egmont et de Horn, il le fit enfermer dans la tour de Ségovie. « Le principal crime, dit M. Forneron, reproché à Montigny était d'avoir défendu devant le conseil des secrétaires d'état la conduite des seigneurs flamands. Ainsi, le roi l'accueille comme l'envoyé de l'aristocratie belge; il l'écoute, il le questionne, il le fait parler, et c'est pour la plaidoirie ainsi sollicitée qu'on le condamne. » Le procès dura deux ans; les membres du conseil des troubles finirent par prononcer la condamnation à mort tout en tenant leur arrêt secret jusqu'à ce que l'on connût les intentions de Philippe. Quand celui-ci connut l'arrêt, il assembla son conseil; on fut d'accord que l'exécution ne serait pas publique : « On dirait que la condamnation a été réglée ici entre compères. » (Procès-verbal du conseil des secrétaires du roi.) On proposa un poison lent; Montigny se croirait malade et pourrait mettre ordre aux affaires de sa conscience. Philippe ne voulut point de ce moyen; il importait que Montigny se sût condamné; il fallait observer les formes légales, garrotter le coupable; seulement on pouvait tenir l'exécution secrète. C'est ce qui fut fait. On fit croire à une maladie,

à une fièvre; on envoya un médecin au prisonnier, on acheta des remèdes. Philippe n'oublia aucun détail; il choisit le religieux qui fut chargé d'assister sa victime. Montigny fut lié sur une chaise et étranglé; on couvrit son corps d'une robe de franciscain pour cacher le cou et le visage, et on lui fit un pompeux enterrement dans l'église de Simancas. Le roi se fit écrire par le geôlier comme s'il ignorait tout : « Montigny vient de mourir de la maladie causée par un long empoisonnement; elle s'est aggravée malgré les remèdes et les soins du licencié Viana, malgré la consultation de Luis-Fernandez de Tordesillas. Rien n'a réussi. Le malade ne cessait de se plaindre. Dieu a bien voulu le rappeler à lui hier entre trois et quatre heures du matin. Fray Hernando del Castillo, qui se trouvait ici par hasard, a consolé le mourant et lui a administré le très saint sacrement. On peut concevoir les plus légitimes espérances sur le salut de son âme. »

Elle serait longue la liste des fautes et des crimes de Philippe. Sans doute il avait tout un peuple pour complice : tout semblait permis pour conserver l'unité de la foi catholique et la grandeur du royaume. C'est de nos jours seulement qu'on a connu exactement la fin du malheureux Montigny; juges, geôliers, ministres de Dieu, tous gardèrent le secret, tous sentaient comme Philippe. Granvelle, fin diplomate, habitué aux plus grandes affaires, homme d'état consommé, n'hésitait pas à conseiller au roi d'Espagne de mettre à prix la tête du prince d'Orange : seul, Farnèse avait empêché la publication du fameux ban qui promettait vingt-cinq mille écus d'or et l'anoblissement à celui qui tuerait le prince. « Certaines personnes, ose-t-il écrire, estiment qu'il pourra sembler une bassesse et indécence à un prince si grand que, ayant contre lui commencé la guerre et employé telles forces, maintenant il viendrait à un autre remède. » Farnèse aimait le grand jour des batailles, il était aussi humain que le permettait un temps cruel ; jamais Philippe ne lui pardonna ses grands succès ni sa popularité dans l'armée. Les commis, les moines qui entouraient Philippe étaient des hommes d'autre sorte ; si grande d'ailleurs était l'autorité monarchique que le roi pouvait impunément méconnaître les plus grands services. Farnèse mourut, sachant que le comte de Fuentès était arrivé à Bruxelles pour lui prendre le commandement de l'armée. En vain le duc d'Albe avait-il dans les Flandres multiplié les supplices, fait trancher la tête de d'Egmont et de Horn, il fut appelé et remplacé par Requesens : « Je baise les pieds du roi, écrit-il, pour la bonté qu'il a de permettre mon retour en Espagne. » Plus tard il ose prendre parti pour son fils don Fadrique, qui avait là un commerce de galanterie avec une fille d'honneur. Le roi voulait forcer don Fadrique à épouser cette fille

le duc d'Albe le maria brusquement avec une de ses parentes, dona Maria de Toledo. Philippe fit mettre don Fadrique en prison et exila le duc d'Albe dans le bourg d'Uzeda. Don Fadrique resta deux ans enfermé et mourut peu de jours après être sorti de prison. Le duc d'Albe ne fut tiré de la disgrâce que quand le roi eut besoin d'un général pour l'expédition de Portugal. Philippe n'admit jamais qu'on pût lui résister ; aussi toute résistance lui troublait pour ainsi dire la raison et le jetait hors de lui. Quand on voit ses portraits, on est frappé de l'extrême placidité de son visage ; l'excès de la hauteur lui donne l'air presque timide. Son calme est effrayant : il regarde le monde de loin et rien ne peut, rien ne doit l'atteindre. Le flegme espagnol se marie avec la lenteur allemande et le fatalisme arabe ; ses ordres partent, volent vers toutes les parties de l'horizon ; des plumes obéissantes recueillent la moindre de ses paroles. Il fait mouvoir au loin des armées invincibles, des flottes audacieuses, il conquiert des mondes nouveaux à la foi chrétienne, son oreille est dans toutes les cours, dans les confessionnaux, dans les alcôves royales. Son or corrompt tout ce qui peut être corrompu, en France, en Angleterre ; même quand il paraît céder, il a toujours la pensée d'un retour. Quand il se décide à remplacer le duc d'Albe dans les Flandres, il lui écrit : « Je sais bien que les rebelles sont perfides, je comprends tous vos argumens pour continuer le système de la rigueur, ils me séduisent, mais je vois que les choses en sont arrivées en une extrémité qui nous contraint à employer d'autres moyens. Toutes mes ressources sont épuisées et je ne sais plus comment avancer ni reculer. Je n'entends toutefois jamais accepter une concession qui ne soit pas conforme à notre sainte foi catholique, quand même je devrais perdre toutes les provinces. » Cela n'empêche pas le roi d'écrire froidement à Requesens, quelque temps après : « Vaut-il mieux détruire le pays par l'inondation comme le propose Veldès, ou par le feu comme le souhaitait le duc d'Albe ? Rien n'a réussi jusqu'à ce jour et cependant la volonté de Dieu n'est pas douteuse ; elle exige qu'on en vienne au rigoureux, au suprême châtement. » Il raisonne là-dessus, donne ses raisons contre l'inondation et se prononce pour l'incendie. On voit ici sa pensée naïve, toute nue ; Philippe est l'exécuteur des volontés célestes ; sa mission est de punir les pécheurs, de supprimer les ennemis de la foi par le fer, par le feu, par tous les moyens. *Heretico non servanda fides.* « Je ne changerai pas, écrivait-il à l'empereur Maximilien, quand le monde tomberait sur moi. » Il a sur toutes choses des idées absolues : « Vous pouvez encore dire à Hercule (le duc de Guise), écrit-il dans une lettre chiffrée, que dans les affaires de la religion, on doit avoir aussi peu de confiance dans Henri III que dans Henri de Navarre. »

Ce n'est pas un règne que nous racontons ici : nous avons plutôt cherché à comprendre une âme royale enivrée de toute-puissance, pourtant remplie de toutes les misères et de toutes les faiblesses humaines. Philippe poussa la science du gouvernement aussi loin que cela se pouvait au xvi^e siècle ; il fut un prodige d'application, il fut comme un centre nerveux qui envoie ses volontés à des milliers d'hommes, il vécut trop en dehors du mouvement brutal des affaires, trop loin des armées, des camps, des mécontents. Il crut que son calme devait donner le calme à son empire, que son silence devait faire régner partout le silence. Il fut trop subjectif ; il se cloîtra moralement, s'enferma dans l'étiquette comme dans une place forte ; il vécut seul. Sous son règne, l'Espagne descendit peu à peu de ce faite de grandeur qu'elle avait atteint : il échoua dans toutes ses entreprises importantes ; mais ses armées étaient encore les plus redoutables du monde ; malgré la défaite de la ligue en France, malgré le prince d'Orange, malgré l'Armada détruite, il pouvait vivre encore dans l'illusion et l'enivrement de la toute-puissance. Le roi d'Espagne, le roi catholique avaient pour eux l'éternité, l'espérance des revanches, la confiance dans le triomphe définitif ; mais Philippe, mais l'homme se sentait lentement mourir. Incessamment la mort frappait autour de lui, lui prenait ses quatre femmes, les nombreux infans malsains, atteints dès le berceau de maux étranges, nés dans les froids embrassemens des amours contrainsts ; le sort affreux de don Carlos l'avait à ce point troublé qu'il regardait la mort des jeunes infans, comme une sorte de délivrance et de faveur du ciel ; la maladie, les remords, la peur de l'enfer peuplaient sa solitude de noires pensées. Il mourut, pour ainsi dire, mille morts, comme pour expier tant de morts injustes et de supplices qu'il avait infligés. Il reste, pour le monde qui ne le comprend plus, un objet d'horreur en même temps que de pitié ; la colère expire devant ce pâle visage, devant ce roi martyr de lui-même, de ses violentes passions, d'un sentiment faux de ses devoirs, d'une conception délirante de la fonction royale. Il mourut, les yeux fixés sur le Christ en croix, souffrant mille tortures et de corps et d'esprit, désespérant d'être sauvé, plus misérable que le plus pauvre prêtre de ses royaumes ou le dernier de ses soldats couché sur le dos et rendant l'âme au bruit de la bataille.

PHILANTHROPIE SCIENTIFIQUE

AU POINT DE VUE DU DARWINISME.

I. Darwin, *la Descendance de l'homme*. — II. Herbert Spencer, *Principes de biologie. Introduction à la science sociale*. — III. Th. Ribot, *l'Hérédité psychologique*, 2^e édition. — IV. D^r Paul Jacoby, *Études sur la sélection dans ses rapports avec l'hérédité chez l'homme*. — V. De Candolle, *Histoire des sciences et des savans en Europe depuis deux siècles*. — VI. A. Coste, *Hygiène sociale contre le paupérisme*.

Les questions de l'assistance publique, de la population et de la sélection naturelle sont si inséparables que, dans notre siècle, l'esprit a été logiquement conduit de l'une à l'autre et amené par là à d'importantes découvertes. C'est le problème de l'assistance publique et l'observation des effets produits par la taxe des pauvres qui inspira à Malthus sa « loi de la population ; » c'est la loi de la population, à son tour, qui fit découvrir à Darwin d'abord celle de la « lutte pour la vie, » puis celle de la « sélection naturelle. » On peut donc dire (et la chose est digne de remarque), que c'est un problème social et économique qui a provoqué une des plus grandes révolutions de l'histoire naturelle. Même avant Darwin, M. Spencer, étudiant dans sa *Statique sociale* l'influence de la philanthropie sur le mouvement de la population, sur la multiplication artificielle des faibles de corps ou d'esprit et par cela même sur l'abaissement de la race, avait fait voir comment la « concurrence vitale » peut produire, par voie de sélection et d'élimination, tantôt le progrès, tantôt la décadence d'une espèce. Il a ainsi devancé Darwin ; mais

il n'avait pas aperçu, comme Darwin, le fait capital de la « divergence par rapport au type primitif » qui résulte de la sélection naturelle chez les êtres vivans et qui produit la variation finale des espèces. Toujours est-il que la science naturelle et la science sociale ont montré sur ce point leur intime connexion, qui n'est pas moindre dans tous les autres problèmes. Aussi ne peut-on plus désormais séparer ces deux sciences. Réduire la « sociologie » aux sciences morales, économiques et politiques, c'est se condamner à demeurer dans l'abstrait et à traiter les problèmes d'une manière incomplète par l'oubli de données essentielles ; le jurisconsulte, l'économiste, le politique qui ne tiennent pas compte des lois de la « biologie » ressemblent à un médecin qui ne connaîtrait ni la structure ni la fonction des organes, ou, selon la comparaison de M. Spencer, à un forgeron qui voudrait travailler le fer sans connaître aucune de ses propriétés. Il faut donc approuver les travaux qui, comme ceux de MM. Spencer, de Candolle, Ribot, Galton, Jacoby, étudient dans la société humaine les effets de la sélection naturelle et de l'hérédité physiologique ou morale. La philanthropie ne doit pas se contenter des raisons de sentiment : elle doit devenir scientifique. Peu de questions sont plus propres que celle de l'assistance publique à montrer la nécessité de ce progrès et l'extrême complexité des problèmes sociaux, où les droits les plus divers sont en cause et où les lois de l'histoire naturelle viennent encore s'ajouter aux lois de l'économie politique. Que devient, au point de vue du darwinisme, le devoir public d'assistance ? En premier lieu, quel en peut être le fondement moral, méconnu par certains partisans de Malthus et de Darwin, et quelles en sont les limites nécessaires ? En second lieu, n'y a-t-il pas des lois biologiques qui interviennent dans une question à première vue toute morale, et le législateur peut-il négliger les conséquences sociales de ces lois naturelles ? En un mot, la philanthropie réglée par la science a-t-elle une influence heureuse ou nuisible sur le mouvement de la population, et produit-elle dans la race une sélection utile ou funeste, un progrès ou une décadence ? — Tels sont les principaux points qui mériteraient une longue étude et sur lesquels nous voulons du moins attirer la réflexion des lecteurs. Ne fit-on que voir nettement les difficultés et entrevoir vaguement les solutions, on n'aurait perdu ni son temps ni sa peine.

I.

Les partisans de Darwin adoptent généralement, dans la science sociale, cette loi de Malthus dont Darwin lui-même a tiré de si

importantes conséquences dans l'histoire naturelle. Or, au nom de cette loi, Malthus a cru pouvoir condamner d'une manière absolue la philanthropie qui s'exerce sous la forme de la bienfaisance publique. Non-seulement il a rejeté tout devoir d'assistance de la part de l'état, mais encore il a déclaré dangereuse et irrégulière l'assistance privée. Laissez à la nature, dit-il avec dureté, le soin de punir l'imprévoyance du père qui appelle à la vie plus d'enfants qu'il n'en peut nourrir : la nature ne faillira pas à sa tâche, qui est providentielle. « Lorsque la nature se charge de gouverner et de punir, ce serait une ambition bien folle et bien déplacée de prétendre nous mettre à sa place et prendre sur nous tout l'odieux de l'exécution. Livrons donc cet homme coupable à la peine portée par la nature. L'accès et l'assistance des paroisses doivent lui être fermés, et si la bienfaisance privée lui tend quelques secours, l'intérêt de l'humanité requiert impérieusement que ces secours ne soient point trop abondans. Il faut qu'il sache que les lois de la nature, c'est-à-dire les lois de Dieu, l'ont condamné à vivre péniblement, pour le punir de les avoir violées, qu'il ne peut exercer contre la société aucune espèce de droit pour obtenir d'elle la moindre portion de nourriture (1)... » Cette condamnation sommaire de l'assistance publique, prononcée par les malthusiens et par les darwinistes radicaux, peut-elle être acceptée au point de vue de la morale et du droit, et est-elle aussi inévitable qu'on le prétend au point de vue de l'histoire naturelle, au point de vue même des lois posées par Darwin ?

D'abord, en ce qui concerne la question de droit, il y a, selon nous, une distinction capitale à faire entre le présent et l'avenir, entre le devoir de l'état à l'égard de ceux qui sont nés et son devoir à l'égard de ceux qui peuvent naître. Il y a actuellement sur terre assez et plus qu'il ne faut pour nourrir les hommes qui vivent aujourd'hui ; mais il peut se faire un jour qu'il n'y ait pas assez pour nourrir tous ceux qu'on appellera à la vie, et c'est alors seulement que la loi de Malthus sur la population sera devenue incontestable. Le moraliste doit donc se placer successivement à ces deux points de vue, que n'ont pas assez distingués ni les malthusiens ni les darwinistes. Afin de mieux faire comprendre la question, commençons par examiner les cas les plus simples ; nous nous rapprocherons ensuite de la réalité plus complexe. Pour reprendre un exemple ancien et classique, dont on peut tirer des conséquences nouvelles, supposons un homme établi seul dans une île, où il a non-seulement le nécessaire, mais encore le superflu, et un naufragé jeté dans cette île par la tempête. Sans doute le premier occupant

(1) Malthus, *Essai sur le principe de la population*, trad. franc., p. 515 et 519.

n'est point obligé de céder ce qui lui est indispensable à lui-même pour vivre; cependant, il doit au nouveau-venu une part de son superflu : si l'île suffit à nourrir deux hommes, le premier n'a pas le droit de l'accaparer tout entière. Il devra donc laisser au compagnon que le hasard lui envoie une portion du sol. Par là il n'accomplira point seulement une de ces œuvres de bienfaisance suspectes aux malthusiens et aux darwinistes : ce sera un acte de stricte justice. Qu'il arrive encore dans l'île d'autres hommes, le sol finira par être tout entier occupé, approprié, couvert de maisons, enclos de barrières. Supposons alors qu'un nouveau naufragé survienne. De deux choses l'une : ou l'île peut suffire à nourrir et à entretenir un homme de plus, ou elle ne le peut. Dans le premier cas, si les habitans ne veulent pas que le nouveau-venu se trouve à leur égard et à l'égard de leurs propriétés dans un état de guerre naturel, ils lui devront une portion du terrain. Le terrain est-il déjà approprié tout entier et partagé entre les habitans, ils lui devront alors un travail qui lui fournisse des moyens de subsistance. Cette obligation incombe non à un individu déterminé parmi les habitans de l'île, mais à tous les individus pris collectivement, et chacun devra contribuer selon ses propres ressources à cette tâche commune. L'assistance est ainsi une garantie et une défense de la propriété, un traité de paix succédant à l'état de guerre. Elle ne cesserait d'être un acte de justice pour devenir un acte de pure charité qu'à partir du moment où la subsistance des nouveau-venus ne pourrait plus être prélevée que sur le nécessaire des premiers occupants; dans ce cas, en effet, il faudrait sacrifier un homme pour en sauver un autre.

Supposons maintenant qu'au lieu d'être apportés dans l'île par la fatalité de la tempête, les nouveau-venus y soient introduits par la volonté même de certains individus; le droit de ces nouveau-venus à l'assistance subsistera dans le présent, mais il est clair que l'ensemble des habitans aura le droit de surveiller pour l'avenir une telle introduction et d'en régler les conditions. S'il s'agit, par exemple, de mettre des enfans au monde en nombre trop grand pour que l'île puisse les nourrir, le petit état que nous examinons ne pourra assumer pour l'avenir le devoir d'assistance si les individus ne renoncent pas de leur côté, comme dit Stuart Mill, à leur droit de multiplication indéfinie.

C'est faute d'avoir fait la distinction qui précède que Malthus rejette absolument tout devoir d'assistance et confie à la nature le soin de faire justice. « La peine attachée à l'imprévoyance par les lois de la nature, prétend-il, retombe immédiatement sur le coupable, et cette peine est d'elle-même sévère. » — Mais, peut-on

répondre, ceux qui souffrent le plus de l'imprévoyance du père, n'est-ce pas, au contraire, la femme et les enfans innocens? — « Laissez faire, poursuit Malthus, laissez passer la justice de Dieu. » — Ces prétendues lois de Dieu, où Malthus veut nous faire voir la justice, sont l'injustice même. Pour échapper aux objections des moralistes, le pasteur anglais n'a d'autre ressource que d'invoquer le péché originel. « Il paraît indispensable, dit-il, dans le gouvernement moral de cet univers, que les péchés des pères soient punis sur les enfans. Et si notre vanité présomptueuse se flatte de mieux gouverner en contrariant systématiquement cette loi, je suis porté à croire qu'elle s'engage dans une folle entreprise. » Où Malthus voit un effort de la vanité humaine, la science sociale voit un effort de la justice humaine, supérieure à la prétendue justice de la nature ou de la Providence. S'en remettre aux lois naturelles et providentielles pour prévenir ou réparer l'iniquité, c'est agir comme des êtres sans intelligence et sans volonté, c'est accepter pour l'homme la fatalité qui régit les animaux, « lesquels pourtant n'ont point mangé du fruit défendu. »

La thèse de Malthus, adoptée par beaucoup d'économistes anglais, comme par les naturalistes de l'école darwinienne, est contraire non-seulement à la fraternité pure, mais encore à la stricte justice. Malthus raisonne comme si, *actuellement*, il n'y avait point sur la terre assez de nourriture pour tous les hommes, comme si, dans l'état actuel de la société, il ne se trouvait pas des hommes jouissant du superflu à côté de ceux qui n'ont point de quoi vivre. Au lieu de limiter ses assertions à l'avenir, et à un avenir encore lointain, il prononce pour le présent même ces dures paroles, tant de fois reprochées par les socialistes aux purs économistes comme étant la plus sincère formule de leurs théories : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille n'a pas le moyen de le nourrir ou si la société n'a pas besoin de son travail, cet homme n'a pas le moindre droit de réclamer une portion quelconque de nourriture. Il est réellement de trop sur la terre. Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de couvert mis pour lui. La nature lui commande de s'en aller et ne tardera pas à mettre elle-même cet ordre à exécution. » Tout se lie dans cette doctrine : c'est bien le droit même de vivre que Malthus dénie à une foule d'hommes. Pour résoudre la question, il s'en remet à la nature, qui ne connaît ni la pitié ni la justice : il faudrait, au contraire, faire appel à la raison et à la liberté de l'homme. En effet, ce n'est pas seulement au « banquet de la nature, » comme le prétend Malthus, que les nouveau-venus demandent une place, c'est encore et surtout au banquet de l'humanité : ils sont hommes et ce sont des hommes qui les ont appelés à l'existence ; les a-t-on consultés avant de leur

donner le jour? Et si, sans leur aveu, leurs parens les ont jetés dans la vie, n'est-ce pas à cette condition implicite qu'ils leur fourniraient une part de subsistance en échange d'une part de travail? Lorsqu'il naît un enfant dans une famille, a-t-on dit avec raison, aucun de ses frères n'est en droit de lui contester la participation aux biens du père; pareillement, il n'y a pas de « cadets » dans une nation. Si la famille fait défaut, il reste au-dessus d'elle la grande famille nationale : il y a solidarité entre tous les citoyens d'un même pays. Par cela même que vous, législateurs, vous n'avez pu établir de loi qui règle la multiplication de l'espèce, vous acceptez implicitement, à défaut des père et mère naturels, certaines charges à l'égard des enfans qui sont nés. Ces enfans ne sont ni « usurpateurs » ni « intrus, » puisqu'ils ne sont point eux-mêmes responsables de leur naissance, et vous n'êtes plus maîtres de les accepter ou de les rejeter, puisqu'en fait il y a *actuellement* pour tous assez de subsistances. Que la société veuille prendre ses précautions pour l'avenir, c'est ce dont les darwinistes nous montreront tout à l'heure la nécessité, mais la charge présente n'en existe pas moins et nous devons l'accomplir. Dans la société actuelle, les capitaux ne manquent point, mais tous les hommes n'en ont pas leur part; cet état de choses, effet inévitable des lois économiques, crée chez les travailleurs un état naturel d'infériorité et de servitude : il y a donc lieu ici à l'intervention de la justice réparative sous la forme de l'assistance publique. Au milieu d'une disette, celui qui refuserait de vendre son blé ou qui achèterait une grande quantité de blé pour l'enlever à la circulation serait-il dans son droit? Il pourrait cependant se dire légitime propriétaire du produit de ses champs ou du produit de ses achats. Mais le même principe qui fonde la propriété, à savoir le droit de travailler pour vivre, la limite par le droit égal d'autrui. La société, sur bien des points, a su imposer des restrictions et des obligations aux propriétaires qui se prétendaient « absolus » ; elle les oblige à ne pas entraver le droit de circulation, elle exproprie pour cause d'utilité publique, elle punit celui qui incendie son bien, elle pourrait exiger une indemnité de celui qui le laisse en friche. En général, aucun droit relatif aux objets extérieurs ne peut être absolu : il y a toujours place à des limitations réciproques, par conséquent à des conventions et à des compromis. Le respect des propriétés déjà existantes et de l'ordre établi ne peut, en droit *pur*, être exigé du nouveau-venu que si, en échange, on lui réserve à lui-même quelque moyen d'existence. Il y a là un rapport contractuel, une convention tacite : je conviens de respecter vos moyens d'existence à la condition que vous respectiez les miens; je consens à respecter votre droit de vivre à condi-

tion de ne pas voir le mien détruit en fait. C'est donc un rapport contractuel qui établit à la fois le fondement et la borne du droit de propriété chez les uns et du droit de vivre chez les autres. Le premier n'est pas plus absolu que le second, mais on ne peut méconnaître l'un sans méconnaître l'autre.

De ce que le devoir philanthropique d'assistance ne peut être illimité et inconditionnel, on ne peut donc conclure avec Malthus et les naturalistes de son école que ce devoir n'existe pas. Si une telle conclusion était logique, il faudrait alors l'appliquer à tous les droits réels, car il n'en est aucun qui soit absolu et sans limites, pas plus le droit de propriété que les autres. La seule conclusion légitime, c'est qu'il faut renfermer l'assistance dans certaines bornes, la restreindre par la considération d'autres droits, la soumettre à des conditions, en faire, par conséquent, l'objet d'un contrat, réaliser ainsi sur ce point comme sur tous les autres l'idéal de la justice contractuelle. La limite pratique d'un droit est toujours dans un autre droit; par exemple, la limite du droit de propriété est dans le droit de circulation, dans le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique, etc., et réciproquement; le moyen de fixer cette limite, c'est le libre débat entre les parties, lequel aboutit à un contrat. Tout politique qui néglige de donner aux lois qu'il promulgue la forme contractuelle prépare pour la société des conflits de toute sorte et laisse dans la loi même un germe de guerre.

Mais si la vraie philanthropie, qui ne fait qu'un avec la justice sociale, doit considérer le présent et le passé même, elle doit aussi regarder l'avenir. C'est à ce point de vue que les théories de Malthus et de Darwin vont reprendre l'avantage : les considérations empruntées à l'histoire naturelle viendront compléter les considérations morales et juridiques. Déjà nous avons reconnu, avec Malthus et Stuart Mill, qu'on ne saurait faire abstraction de ce point de vue si l'on ne veut pas produire artificiellement, dans un avenir plus ou moins éloigné, une multiplication excessive de l'espèce. Il nous reste à examiner, avec MM. Spencer et Darwin, un autre écueil pour le philanthrope : l'abaissement physique et intellectuel de l'espèce par l'oubli des lois de la sélection naturelle et de l'hérédité.

II.

La philanthropie séparée de la science ne voit que l'influence immédiate des mesures qu'elle propose; elle néglige entièrement leur influence, infiniment plus importante, sur le physique et le moral des générations futures. Elle oublie que toute mesure nou-

velle, dans la législation ou dans la politique, tend à produire des modifications sur la nature humaine, soit en mieux soit en pire (1). Ces modifications sont l'inévitable effet des lois biologiques, c'est-à-dire de la concurrence vitale, de l'hérédité et de la sélection naturelle. Une bienfaisance qui ne tient nul compte de ces lois peut devenir malfaisante, et la fraternité à courte vue qui ne considère que la génération actuelle peut se changer, comme nous allons le voir, en une véritable injustice envers les générations futures. Le grand danger auquel s'expose une charité aveugle, séparée de la science et de la justice contractuelle, c'est d'abaisser le niveau physique et moral de la race. Quelles sont sur ce point les conclusions du darwinisme? On peut, avec M. Spencer, les résumer dans ces deux propositions, que tout philanthrope, selon lui, devrait avoir sans cesse présentes à l'esprit : « La qualité d'une société baisse sous le rapport *physique* par la conservation artificielle de ses membres les plus faibles ; la qualité d'une société baisse sous le rapport *moral* par la conservation artificielle des individus les moins capables de prendre soin d'eux-mêmes (2). » Exposons successivement et essayons de restreindre à leur vraie portée ces deux propositions capitales.

La loi de Malthus, dont Darwin a déduit celle de la concurrence vitale, tend à amener, dans l'état actuel de la société, une surabondance numérique d'individus qui luttent pour l'existence même. L'excès de fécondité a de bons et de mauvais résultats. Tous les individus se trouvant ainsi soumis à la difficulté croissante de gagner leur vie, il se produit dans la société une sorte de « pression » dont l'effet naturel est en moyenne un progrès. Ceux-là seuls, en effet, peuvent

(1) Le fanatisme religieux, par exemple, par ses mesures de persécution, a produit des effets que ses partisans étaient loin de prévoir et une sorte de sélection à rebours. « Par une suite de supplices et d'empoisonnements, dit Galton dans son *Hereditary Genius*, la nation espagnole a été vidée de libres penseurs et comme drainée à raison de 1,000 personnes par an, pour les trois siècles entre 1471 et 1781 ; car une moyenne de cent personnes ont été exécutées et une moyenne de 900 emprisonnées chaque année durant cette période. Pendant ces trois siècles, il y a eu 32,000 personnes brûlées, 17,000 brûlées en effigie (la plupart sont mortes en prison ou ont quitté l'Espagne) et 291,000 ont été condamnées à la prison ou à d'autres peines. Il est impossible qu'une nation résiste à une politique pareille sans qu'elle amène une grave détérioration de la race. En enlevant à la nation ses hommes les plus intelligents et les plus hardis, elle a eu pour résultat notable la formation de la race inintelligente et superstitieuse de l'Espagne contemporaine. » On a aussi plusieurs fois appelé l'attention sur l'effet désastreux du régime militaire de notre époque, qui enlève à la famille et au travail la partie la plus valide de la jeunesse et, ne laissant dans les foyers que les hommes chétifs ou infirmes, produit une sélection à rebours dans la nation. Quand la guerre vient se joindre à l'armement universel, elle moissonne la partie la meilleure d'un peuple et abâtardit les générations qui restent.

(2) Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale*, p. 363.

survivre qui sont capables de résister à cette pression et même de progresser sous son influence ; or ceux-là doivent être « les élus de leur génération. » Quand un individu succombe, c'est toujours faute de pouvoir triompher d'une certaine action du milieu ambiant, froid, chaleur, humidité, insalubrité de l'air, etc. ; il ne peut faire face à une ou à plusieurs des nombreuses forces qui agissent sur lui et en présence desquelles doit se déployer son activité vitale. Il peut dès lors succomber plus ou moins vite, selon la vigueur de son organisation et les incidens de sa carrière ; mais, dans le cours naturel des choses, ceux qui sont imparfaitement organisés disparaissent avant d'avoir une postérité, et les organisations les plus vigoureuses concourent seules à produire la génération suivante. Telle est la sélection naturelle, favorable à l'amélioration de l'espèce, qui se produit dans l'humanité quand on laisse agir la nature sans la contrarier : « C'est, dit M. Spencer, un travail d'élimination naturelle par lequel la société s'épure continuellement elle-même. » Supposez maintenant qu'une philanthropie ignorante de la science sociale et des sciences naturelles entreprenne de corriger la nature, de diminuer à tout prix les chances de mortalité pour les faibles, de les faire survivre artificiellement par ses soins et ses secours, quels seront les résultats pour les générations futures ? — D'abord la population s'accroît plus qu'elle ne l'aurait fait ; tout le monde se trouve donc réduit à une plus grande difficulté de vivre et soumis à des actions destructives plus intenses. Cet accroissement de la population pourrait encore produire de bons résultats s'il n'était pas dû à un accroissement du nombre des faibles. Mais la survivance des faibles gêne tout : ils se marient avec les forts, qui autrement auraient seuls survécu ; ce mariage altère la constitution générale de la race, il la fait descendre à un degré de force et pour ainsi dire de tonicité moindre, correspondant aux conditions d'existence que l'on a créées artificiellement. Tel un instrument dont les cordes se sont détendues n'a plus des sons aussi forts ni aussi harmonieux. C'est un amollissement de l'espèce, laquelle est devenue du même coup un peu plus nombreuse et un peu plus faible. En conservant la partie la moins vivace des générations présentes, on a préparé la décadence des générations à venir.

Cette décadence se produit encore pour d'autres raisons. Votre philanthropie, disent les darwinistes, supprime ou atténue certaines influences nuisibles, ce qui donne aux constitutions délicates plus de chances de survivre et de se propager ; mais vous ne voyez pas qu'à la place des influences défavorables par vous supprimées, vous faites surgir de nouvelles causes destructives. « Si l'on diminue la vitalité moyenne, dit M. Spencer, en protégeant plus efficacement

le faible contre les conditions défavorables, on verra véritablement apparaître des maladies nouvelles, » car l'accroissement des maladies est corrélatif à l'affaiblissement de la vitalité. Voyez plutôt les nombreuses maladies inconnues parmi les barbares et dont souffrent les races civilisées (1). Les maladies du cerveau, principalement, semblent s'accroître avec la civilisation ; leur rapport avec la population totale paraît avoir doublé en France depuis 1836. L'activité imprimée à l'industrie, aux arts et aux sciences, l'agitation politique et sociale, la fièvre du gain et la vie dévorante des cités engendrent dans les nations civilisées un état d'excitation cérébrale qui ressemble à l'ivresse et doit disposer aux troubles intellectuels. Ajoutons que la nécessité d'entretenir les faibles et les « non-producteurs, » comme dit M. Spencer, amène une surcharge de plus pour les « producteurs ; » la fatigue de ces derniers augmente donc jusqu'à devenir pour eux une cause de maladies ou de décès prématuré, la mortalité évitée sous une forme reparaît ainsi sous une autre ; ce sont finalement les moins bien doués qui survivent et les mieux doués qui disparaissent.

Si cette fraternité mal entendue se perpétuait, elle finirait, selon les darwinistes, par changer une société vigoureuse et jeune en une société vieille avant l'âge. Supposez une nation tout entière composée de vieillards : la vieillesse diffère de la jeunesse et de l'âge mûr en ce qu'elle est moins active pour la production et moins capable de résister aux causes de destruction ; les hommes qui, bien que jeunes encore, ont une constitution faible, se trouvent dans une position analogue. Une société de gens affaiblis doit donc mener la vie que mènerait une société composée de vieillards n'ayant personne pour les servir. La ressemblance se complète en ce que, des deux côtés, la vie manque de cette énergie qui rend le travail facile et le plaisir vif. Le vieillard voit augmenter pour lui les causes de souffrances et diminuer les causes de plaisir, car l'exercice physique est la condition ou l'accompagnement de la plupart des plaisirs. Ainsi se produit une vie languissante, terne et monotone. « En résumé, dit M. Spencer, lorsque chez un peuple le type moyen des constitutions s'abaisse à un certain niveau de force inférieur à *celui qui peut résister sans difficulté aux travaux, aux perturbations et aux dangers ordinaires*, la mortalité n'est pas toujours diminuée et, d'autre part, la vie, cessant d'être une jouissance, devient un fardeau (2). »

Telles sont les considérations des darwinistes sur l'abaissement

(1) On peut consulter à ce sujet le docteur Jacoby, *Études sur la sélection*, p. 441 et suiv. ; de Candolle, *Histoire des sciences et des savans en Europe ; Essai sur la sélection dans l'espèce humaine*.

(2) *Ibid.*, p. 367.

physique des races par une philanthropie mal entendue. Ces considérations montrent bien que les moralistes, les économistes, les législateurs et les politiques doivent sortir de la routine traditionnelle pour calculer, d'après les lois de la biologie et de la « sociologie » contemporaines, les effets à venir des mesures qu'ils conseillent ou adoptent. Toutefois, il faut se garder d'exagérer la portée et les conséquences du théorème que nous venons d'exposer. Il y a ici des distinctions à faire, et ceux qui s'inspirent de Darwin ne les font pas toujours. Commençons par mettre hors de cause les malades proprement dits, qu'on les secoure à domicile ou dans les hôpitaux. Les maladies, en effet, sont le plus souvent accidentelles, quand elles ne résultent pas d'un défaut originel de constitution ou d'excès volontaires. En soignant des travailleurs atteints par la maladie ou victimes de quelque accident, et en leur permettant de retourner ensuite à leur travail, il est clair qu'on ne rend pas un mauvais service à la société. Supposez que la femme d'un ouvrier bien valide et actif tombe malade, si l'ouvrier est trop pauvre et si personne ne vient à son secours, il sera obligé de se surmener et de s'épuiser, ce qui sera une perte pour la société entière; les enfans bien constitués qui, si on avait secouru la mère, auraient pu vivre, tomberont malades ou mourront si la famille est réduite à la misère. Faut-il laisser mourir sans pitié ceux que la maladie atteint, comme une armée forcée d'abandonner quiconque tombe en route? C'est ce que ne soutiendra aucun darwiniste de bon sens.

Le théorème de Darwin ne peut donc s'appliquer qu'aux infirmes proprement dits, auxquels la philanthropie donne aussi bien ses secours qu'aux hommes atteints par des maladies accidentelles. Mais, d'abord, on pourrait faire observer à M. Spencer et aux darwinistes que la population infirme des hôpitaux ou le nombre des assistés à domicile est une faible partie de la nation; il n'y a pas grand inconvénient pour les valides à secourir ces invalides. De plus, les infirmes des hospices ne contractent guère mariage et on n'a pas beaucoup à craindre leur postérité. Au reste, on pourrait mettre des conditions et parfois des empêchemens légaux à leur mariage, si la chose devenait nécessaire. Il en est de même des infirmes qui reçoivent des secours à domicile : quand ils ont quelque infirmité physique notoire, ils ne songent guère et ne trouvent guère à se marier. De plus, le théorème darwiniste prouve trop, car il ne s'applique pas seulement aux faibles de corps que la philanthropie prend sous sa protection; pour être logique, il faudrait le transporter au sein même de chaque famille et soutenir que tout enfant mal conformé ou débile ne mérite pas de vivre. On ne dira plus :

« Malheur aux vaincus! » mais : « Malheur aux faibles ! » En effet, si un père ou une mère ne conservent la vie à leur enfant qu'à force de soins, si un médecin y emploie, de son côté, toute sa science, cet amour paternel ou maternel, cette science du médecin, n'auront fait que préparer « artificiellement à la société un membre sans vigueur ; » et celui-ci, à son tour, par le mariage, mettra au monde des enfans encore moins vigoureux. Le procédé des Spartiates à l'égard des enfans chétifs redeviendra donc celui de la sociologie perfectionnée. On essaiera les hommes comme on essaie de nos jours les fusils, en jetant au rebut ceux qui ne peuvent supporter une certaine pression. C'est au sein de la famille, plutôt que dans les hospices, qu'on lutte à force d'art contre l'élimination naturelle des moins vigoureux ; nous ne voyons donc pas que la philanthropie publique soit ici responsable des principaux inconvéniens ; c'est l'amour paternel ou maternel qu'il faudrait mettre en cause, et comme cet amour a infiniment plus d'avantages pour la société qu'il n'a d'inconvéniens, il faut l'éclairer et non le diminuer.

C'est plutôt avant le mariage qu'après la naissance des enfans que le vrai problème se pose et que la prévoyance doit s'exercer, dans l'intérêt de l'humanité même. Il y a là, avant tout, une question morale, et c'est au moraliste qu'il appartient d'abord de faire comprendre à l'individu infirme, mal constitué ou malade, la grave responsabilité qu'il accepte en contractant mariage et en risquant de faire retomber sur ses enfans les maux dont il souffre : « L'homme, remarque Darwin, étudie avec la plus scrupuleuse attention le caractère et la généalogie de ses chevaux, de son bétail, de ses chiens avant de les unir entre eux, précaution qu'il ne prend jamais quand il s'agit de son propre mariage (1). » Il est certain que l'individu qui en appelle un autre à la vie n'est pas seul en cause dans la question et que, s'il fait bon marché pour son compte des maux physiques, il doit hésiter avant d'y condamner sa postérité. Mais faut-il aller plus loin et faire de la question morale une question sociale ou juridique ? L'état, le protecteur naturel du droit des tiers, doit-il ici intervenir dans l'intérêt physique des enfans et de la nation comme il intervient pour leur intérêt moral et même pour les questions de pure fortune ? — Darwin et ses partisans, tels que M. Ribot, sont assez portés à faire intervenir l'état soit dès à présent, soit lorsque les mœurs auront préparé cette intervention. « Lorsqu'on aura mieux compris, dit Darwin, les principes biologiques, par exemple les lois de la reproduction et de l'hérédité, nous n'entendrons plus des législateurs ignorans repousser avec dédain les plans que nous leur sou-

(1) Darwin, *la Descendance de l'homme*, t. II, p. 438.

mettons,.. plans destinés à vérifier si, oui ou non, les mariages consanguins sont nuisibles à l'espèce. » Selon Darwin, les deux sexes doivent s'interdire le mariage lorsqu'ils se trouvent dans un état trop marqué d'infériorité de corps et d'esprit. Il en est de même de ceux « qui ne peuvent éviter une abjecte pauvreté pour leurs enfans, car la pauvreté est non-seulement un grand mal en soi, mais elle tend à s'accroître en entraînant à sa suite l'insouciance dans le mariage. » M. Ribot espère avec raison que les mœurs finiront par tenir compte des données de la science dans cette grave question (1), mais il laisse entrevoir l'intervention finale de la loi. C'est là, selon nous, un moyen dangereux. En prétendant favoriser des mariages bien assortis au point de vue physique, la loi pourrait d'abord favoriser la débauche et la naissance des enfans illégitimes. Or, la débauche et l'union temporaire des sexes, non accompagnée de prévoyance ni de charges déterminées, « encombrerait » la société de « non-valeurs » encore bien plus que les mariages des êtres faibles. En second lieu, l'intervention de la loi pourrait, plus encore que ne le fait parfois celle des parens, empêcher des mariages bien assortis au point de vue moral et intellectuel, comme au point de vue du cœur. Enfin, les gouvernemens sont encore moins infaillibles que les parens quand il s'agit de prendre une décision relative à l'avenir des enfans. Tout ce qu'on pourrait faire, ce serait d'exiger que ceux qui veulent se marier justifient de leurs moyens d'existence et de la possibilité d'élever leurs enfans. Encore faudrait-il, répétons-le, éviter d'encourager, comme en Allemagne, les naissances illégitimes. Mais cette question n'est pas, à vrai dire, du ressort de la philanthropie proprement dite, dont nous nous occupons spécialement. La philanthropie ne peut être ici accusée que pour les secours qu'elle donne aux faibles de corps, pour la prolongation artificielle de leur existence et pour le moyen qu'elle peut leur fournir de mettre au monde des enfans encore plus faibles. Or, sur ce point, les darwinistes exagèrent le mal causé par la philanthropie, car ils oublient qu'elle ne peut entièrement transformer la nature : son pouvoir se borne soit à prolonger l'existence de l'individu (ce qui n'est pas un grand mal), soit à prolonger sa race pendant un temps plus ou moins court. De deux choses l'une : ou le mal secouru par la philanthropie est un germe fatal de déchéance et de mort pour la postérité de l'homme secouru, et alors la bienfaisance ne fera que retarder, sans l'empêcher, l'inévitable extinction de cette postérité ; ou au contraire le mal est réparable et la postérité peut se relever, se fortifier, se perfectionner, en un mot gravir la mon-

(1) *L'Hérédité psychologique*, p. 382.

tagne au lieu de redescendre ; et alors faut-il blâmer la philanthropie d'avoir tendu une main secourable à ceux qui allaient tomber pour jamais ? Ce dilemme, l'avenir seul peut le résoudre dans chaque conjoncture particulière : comment donc en préjuger la solution, et cela au profit des sentimens les plus impitoyables ? Nous verrons tout à l'heure que les inconvéniens, quand ils existent, sont eux-mêmes compensés par des avantages. La conclusion naturelle est que, si le moraliste ne saurait trop se préoccuper de ces problèmes complexes, le législateur ne saurait être trop prudent quand il s'agit d'intervenir, car cette intervention est encore bien plus « artificielle » et peut être plus dangereuse que l'intervention de la philanthropie (1).

Passons maintenant de l'action que la philanthropie peut exercer directement sur les individus à celle qu'elle peut exercer sur le milieu en le rendant plus favorable aux faibles et aux chétifs. Il y a encore ici une importante distinction que les darwinistes négligent trop souvent de faire. Parmi les conditions de milieu, d'hygiène et de santé qu'on peut ménager à un ensemble d'hommes, il faut noter d'abord les conditions *normales* qui tendent à assurer le développement ou le fonctionnement normal des organes, par exemple un air pur, des alimens nourrissans et suffisans, des vêtemens sains, des habitations salubres, un travail proportionné aux forces, etc. Une philanthropie qui s'efforce de réaliser ces conditions pour le plus grand nombre d'hommes possible agit évidemment dans le sens même de la nature : elle fortifie les générations, loin de les affaiblir. Ce serait un sophisme de prétendre qu'on fortifierait encore plus les générations en les habituant à se passer de ces conditions favorables, car on ne s'habitue point à se passer du nécessaire : le budget de la nature et de la vie est fixé et ne peut varier que dans des limites restreintes. Que dirait-on d'un père de famille qui, pour exercer la puissance nutritive de ses enfans, prétendrait les habituer à vivre sans manger, qui, pour exercer leurs poudrons, les placerait dans une atmosphère viciée, qui, pour exercer leur sens de la vue, les ferait travailler et lire dans une chambre sans lumière ? Ce serait là se proposer un problème insoluble comme celui de faire vivre un poisson hors de l'eau. En fait, les populations

(1) Il y a d'ailleurs un fait établi par la statistique : malgré la propagation plus grande des faibles dans nos sociétés civilisées sous l'influence des sentimens philanthropiques, et malgré l'accroissement de la population, la longévité est aujourd'hui plus grande qu'autrefois. C'est une preuve que jusqu'ici la diminution de certaines causes de mortalité l'a emporté sur l'accroissement des autres. De plus, l'affaiblissement des générations présentes peut provenir du surcroît d'impulsion donné à l'industrie dans des conditions encore très défectueuses et que l'avenir doit améliorer.

soumises à des influences malsaines deviennent chétives et maldives; la croissance des enfans avorte : ils sont anémiques, faibles, petits de taille, maigres, frappés d'infirmités telles que les goîtres, la pellagre, les ophtalmies, le crétinisme. On ne fortifierait pas l'humanité en lui faisant habiter les contrées malsaines plutôt que les contrées saines. De même, un excès de travail épuise l'intelligence et le corps des générations comme des individus. Sans doute les plus forts survivent, mais ils survivent affaiblis, et, quoique relativement forts, ils sont réellement devenus faibles; ce sont des borgnes parmi des aveugles. On a ainsi obtenu artificiellement une survivance de faibles qui engendreront des faibles à leur tour. L'argumentation des darwinistes pourrait donc se retourner et nous poserons à notre tour le théorème suivant : — Réaliser les conditions normales les plus favorables au développement de l'humanité, c'est assurer le développement et la sélection d'une majorité de forts, tout en ne sauvant qu'une minorité de faibles; car il est exceptionnel d'être malade quand on est dans les meilleures conditions d'hygiène et de nourriture.

C'est seulement, selon nous, pour les conditions *anormales* qu'est valable le raisonnement de M. Spencer, reproduit par M. de Candolle. Si l'on élève les enfans dans la mollesse, dans la paresse intellectuelle et physique, si on les nourrit de sucreries au lieu de pain et de viande, si on les élève en serre chaude et non au grand air, si on ne les laisse prendre aucun exercice de peur qu'ils ne se fatiguent, il est clair qu'on les abâtardit et qu'on prépare, par leur intermédiaire, l'abâtardissement de la race elle-même. En un mot, c'est le luxe, c'est la mollesse et l'oisiveté qui sont des causes de décadence pour une génération. Il n'est pas étonnant, à ce point de vue, que le docteur Jacoby ait pu démontrer l'inévitable extinction qui attend toute famille royale ou aristocratique, qu'il s'agisse des Césars, des Médicis, des Valois, des Bourbons, de notre noblesse française, de l'aristocratie vénitienne ou des lords anglais, car c'est dans ces familles que les causes de décadence, inséparables du pouvoir et de la richesse, produisent leurs résultats fatals. « La stérilité, les psychopathies, la mort prématurée et finalement l'extinction de la race ne constituent pas un avenir réservé spécialement et exclusivement aux dynasties souveraines : toutes les classes privilégiées, toutes les familles qui se trouvent dans des positions exclusivement élevées, partagent le sort des familles régnantes, quoique à un degré moindre, qui est toujours en rapport direct avec la grandeur de leurs privilèges et la hauteur de leur fonction sociale (1). » Mais,

(1) Page 431.

une fois ce principe accordé, nous demanderons aux disciples pessimistes de Darwin si la philanthropie a l'habitude d'assurer aux indigens le luxe et la vie molle des aristocraties. Elle permet du moins, nous dira-t-on, l'oisiveté; mais c'est alors la faute de ceux qui viennent au secours des travailleurs, car ils ont le droit et le devoir d'exiger du travail en échange de leur assistance.

Nous n'avons encore examiné que le premier des théorèmes darwiniens relatifs aux effets de la philanthropie mal appliquée : une société peut baisser sous le rapport physique par la conservation artificielle de ses membres les plus faibles, si elle n'agit pas dans le vrai sens de la nature. Mais les darwinistes ajoutent qu'elle baisse aussi sous le rapport moral par la conservation artificielle des individus « les moins capables de prendre soin d'eux-mêmes. » Le principe sur lequel ce nouveau théorème repose, c'est que les lois de l'hérédité et de la sélection s'appliquent au moral comme au physique. Ce principe, nous reconnaissons que MM. Galton, Ribot et Jacoby l'ont mis hors de doute. Les vices moraux finissent par se transmettre, comme les vices physiques, de génération en génération, quand ils sont depuis longtemps implantés dans les familles ou les races. Darwin insiste beaucoup sur la transmission de cette qualité morale qu'on appelle le *caractère*, la force de volonté, le courage, la fierté qui fait que l'on compte sur soi et non sur les autres; d'autre part, selon lui, il est des gens lâches, paresseux et insoucians par droit de naissance, tels que les Irlandais. Transportez sur une même terre, un certain nombre d'Irlandais et autant d'Écossais, dit Darwin; au bout d'un temps déterminé, les Irlandais seront devenus dix fois plus nombreux que les Écossais, mais ceux-ci, grâce à leurs qualités héréditaires, seront tous à la tête et occuperont les hautes places (1). Si quelqu'un conteste, dit à son tour M. Spencer, que les enfans ressemblent à leurs parens par leur caractère moral et leur capacité intellectuelle, s'il soutient que les fils et les petits-fils des criminels ont des tendances moins bonnes que les enfans dont les parens et les grands-parens étaient industrieux et honnêtes, il peut admettre sans inconséquence qu'il n'importe point à la société de quelles familles sortent et sortiront les générations successives; il peut ne voir aucun inconvénient

(1) Encore faut-il, ici même, faire té part de l'éducation. Mettez des enfans irlandais dans les berceaux de jeunes Écossais, sans que les parens s'aperçoivent de la substitution, et faites-les élever par les Écossais, vous aurez probablement la surprise de reconnaître que le résultat final ne sera pas beaucoup modifié. Stuart Mill fait remarquer avec raison que les Irlandais, paresseux chez eux, deviennent très laborieux en Amérique.

à ce que les plus actifs, les plus capables, les plus prudents, les plus consciencieux meurent sans postérité, tandis que les gens insouciants et malhonnêtes laisseront beaucoup d'enfans. « Mais quiconque n'admet pas cette théorie absurde, doit accorder que les arrangements sociaux sont extrêmement funestes quand ils s'opposent à la multiplication des individus les mieux doués intellectuellement et favorisent la multiplication des hommes mal doués. » Aidez-vous les moins « méritans » à se propager, en les affranchissant de la mortalité à laquelle les vouerait naturellement leur absence de mérite, le mérite même deviendra de plus en plus rare de génération en génération. De plus, outre leur propre conservation et la conservation de leurs familles, les bons sont aussi obligés de veiller à la conservation des mauvais et de leurs familles, et ils sont ainsi exposés à être surmenés. C'est ce dont se plaignait également Stuart Mill ; grâce à l'inintelligent emploi de l'*income tax* et à l'obligation pour toute commune de nourrir ses pauvres, ce sont les travailleurs qui sont forcés de nourrir les paresseux. Est-ce là de la justice ? Dans certains cas, cette situation empêche les hommes laborieux de se marier ; dans d'autres, elle restreint le nombre de leurs enfans ou les oblige à ne leur donner qu'une nourriture insuffisante ; dans d'autres cas, elle enlève les hommes laborieux à leur famille ; de toute façon, elle tend à arrêter la propagation des capables, à altérer leur constitution, à la ramener au niveau des incapables. Pendant ce temps-là ceux-ci croissent et se multiplient, conformément à la sagesse fort douteuse de la Bible ; ils pullulent aux dépens d'autrui. « C'est, dit M. Spencer, une réserve de misères amassée à dessein pour les générations futures. On ne peut faire un plus triste cadeau à la postérité que de l'encombrer d'un nombre toujours croissant d'imbéciles, de paresseux et de criminels. Aider les méchans, c'est au fond préparer malicieusement à nos descendans une multitude d'ennemis. On a le droit de se demander si la sotte philanthropie qui ne pense qu'à adoucir les maux du moment et persiste à ne pas voir les maux indirects, ne produit pas au total une plus grande somme de misère que l'égoïsme extrême (1). »

Telles sont, dans toute leur force, les objections de M. Spencer et de Darwin. Selon nous, elles tombent encore ici sur l'exercice aveugle et irrationnel de la philanthropie, plutôt que sur la philanthropie même. Poussé trop loin, le théorème relatif à l'abaissement intellectuel et moral des sociétés aurait des conséquences encore plus inadmissibles que le théorème relatif à leur abaissement physique. En effet, la loi d'hérédité intellectuelle et morale, qui en est

(1) *Introduction à la science sociale*, p. 359.

le principe, est beaucoup plus vague et plus lâche que la loi d'hérédité physique. Que signifient ces expressions peu précises : « Une société baisse par la conservation artificielle des individus les *moins capables de prendre soin d'eux-mêmes*? » M. Spencer veut-il dire que les parens habitués, par exemple, à solliciter les bureaux de bienfaisance, engendreront des enfans doués du penchant inné à se diriger vers les bureaux de bienfaisance? Sans doute, l'Angleterre offre le spectacle de ces pauvres qui sont assistés par les communes de père en fils : ce sont pour ainsi dire les lords de la mendicité; c'est l'indigence héréditaire élevée à la hauteur d'une institution. Les mères pauvres s'entourent de leurs nombreux enfans comme d'autant de titres à l'assistance : ce sont des Cornélius d'un nouveau genre. Mais à qui la faute? N'est-ce pas aux distributeurs de la taxe pour les pauvres, lesquels, d'ailleurs, font chaque jour des progrès sous ce rapport? n'est-ce pas aussi à la mauvaise éducation reçue par les enfans, plutôt qu'à l'hérédité du tempérament? Si ces enfans étaient élevés avec ceux d'un seigneur, manifesteraient-ils le penchant inné à mendier ou à se faire assister par autrui? En général, nous croyons que MM. Spencer et Darwin, comme MM. Jacoby et Ribot, font une part trop forte à l'hérédité, une part trop faible à l'éducation et aux circonstances.

Il ne faut pas oublier non plus la part de l'organisation sociale et politique en Angleterre. En France, grâce au régime d'égalité, il y a quatre ou cinq millions de propriétaires, et de plus, la population y croît assez lentement pour inquiéter ceux qui se préoccupent avant tout de la puissance matérielle et militaire d'une nation. En Angleterre, le sol est possédé par trente mille personnes et il y en a la moitié aux mains de cent cinquante grands propriétaires. Grâce à cet accaparement féodal et à ce régime d'inégalité (pour lequel plusieurs de nos écrivains montrent aujourd'hui des regrets platoniques), ni les ouvriers ni les villageois ne peuvent vivre sans l'aide des taxes pour les pauvres. Les lords s'étant arrogé le monopole de la richesse, une partie de la nation serait réduite à la plus extrême misère s'ils ne daignaient compenser leur injustice par leur charité. Ils y arrivent d'ailleurs dans une certaine mesure, il faut le reconnaître, puisque depuis trente ans le nombre des indigens assistés a diminué de moitié. Il est vrai que la misère en Angleterre, là où elle subsiste, demeure plus profonde et plus affligeante qu'ailleurs. La situation des ouvriers agricoles est bien inférieure à celle de nos paysans français (1). « Pour la plus grande partie de l'Angleterre, les gages du

(1) Voir à ce sujet M. A. Costo, *Hygiène sociale contre le paupérisme*. Introd., ch. III.

travailleur agricole varient entre 6 et 12 shillings par semaine ; son loyer lui coûte un shilling par semaine ; impossible de vivre là-dessus avec une femme et seulement deux enfans (1). » Or, grâce au zèle des prédicateurs bibliques et à l'imprévoyance traditionnelle des pères de famille, ils ont en moyenne huit enfans, parfois quatorze ou seize. Qu'en résulte-t-il ? Qu'ils ne peuvent se passer de l'assistance publique ou privée. « Pas un journalier de campagne, dit M^{rs} Grote (2), ne vit ou ne soutient sa famille avec ses gages seulement ; il subsiste en partie sur ses gains et en partie sur l'aumône. » N'ayant point l'espoir de devenir propriétaire comme le paysan français, le campagnard anglais est dépensier, exigeant en fait de confortable, et, de même que sa fécondité réalise l'idéal de l'Ancien Testament, son imprévoyance réalise celui du nouveau : « A chaque jour suffit sa peine (3). » Quant aux ouvriers des manufactures, leur fécondité et leur imprévoyance sont plus grandes encore (4).

(1) *Fortnightly Review*, janvier 1871.

(2) *Collected Papers*, p. 76.

(3) « Après mûre réflexion, dit M. Le Play (*la Réforme sociale*, II, 35), je préfère la condition des journaliers ruraux de France, d'Espagne et d'Allemagne, qui, à force de sobriété et d'épargne, s'assurent avant toute autre satisfaction la propriété d'un lambeau de terre et d'une humble cabane... J'ai toujours remarqué que le besoin préalable de confort ferme à l'ouvrier anglais et à ses descendans le chemin qui conduit à la propriété et à l'indépendance. » — Est-ce seulement le besoin de confort qui ferme ce chemin, ou n'est-ce pas surtout la loi anglaise ? — « Un de nos amis, dit à son tour M. Taine (*Notes sur l'Angleterre*, p. 184), membre du bureau de bienfaisance dans son village, fit allouer 15 shillings par semaine à un ménage qui avait quatorze enfans ; ni la femme, ni la fille aînée, âgée de quinze ans, ne savaient faire la soupe, un rôti, un plat quelconque ; elles allaient chez les marchands acheter du pain frais, du thé, du beurre, du jambon, et toujours au plus cher ; tout le monde dans la famille pouvait sarcler un champ, personne ne savait faire cuire une côtelette... D'ailleurs une paysanne, et en général toute femme de la classe inférieure en Angleterre, manque d'adresse ; elle n'a pas, comme une Française, le talent du ménage, l'esprit d'ordre, l'habitude de marchander, l'art de faire beaucoup avec peu de chose, et quelque chose avec rien ; elle ne sait pas raccommo-der, retourner un habit, tirer parti d'un plat ; bien souvent elle n'est pas capable de faire la cuisine. » M^{rs} Grote remarque en outre que la viande, qui était autrefois un luxe parmi les paysans, est devenue un besoin de chaque jour depuis la transformation de l'agriculture ; autrefois ils n'en mangeaient qu'une fois par semaine ; maintenant il leur faut de la viande fraîche tous les jours, et l'Angleterre qui en produit tant est obligée d'en faire venir encore du Danemark et de la Hollande. (*Collected Papers*, p. 73.)

(4) M. Taine a décrit jadis en ces termes (qui seraient peut-être aujourd'hui exagérés) le résultat en Angleterre de ce régime d'inégalité dont il reproche si amèrement l'abolition à la France de 1789 : « Il est six heures, et nous revenons par les quartiers pauvres. Quel spectacle ! Aux environs de Creeds-street, il y a quinze ou vingt rues tendues de cordes en travers, où sèchent des haillons et des linges. Sur chaque escalier grouillent des troupes d'enfans, échelonnés par cinq ou six sur les marches,

On aura beau jeter l'or à pleines mains; impossible de combler cette sorte de tonneau des Danaïdes; la charité pure, tout en soulageant les misères, est impuissante à en supprimer les causes et à suppléer à la justice (1). De même, la religion ne saurait remplacer la science. « Il est une chose, dit M. Spencer, qui appelle une réprobation sévère; c'est ce gaspillage d'argent inspiré par une fausse interprétation de la maxime bien connue : La charité efface une multitude de péchés. Chez les nombreuses personnes qui s'imaginent, par suite de cette fausse interprétation, qu'en donnant beaucoup elles peuvent expier leurs mauvaises actions, nous pouvons reconnaître un élément de véritable bassesse. On s'efforce d'acqué-

l'ainé portant le plus petit; figures pâles, cheveux blanchâtres, ébouriffés, guenilles trouées, ni bas ni souliers, tous ignoblement sales; le visage et les membres semblent enroulés de poussière et de suie. Il y a peut-être deux cents enfans qui se vautrent et se battent ainsi dans une seule rue. — On approche, et l'on voit, dans le demi-jour du couloir, la mère, une grande sœur accroupie, presque en chemise... La vieille grand'mère idiote est assise dans un coin; la femme essaie de raccommoder les pauvres hardes, les enfans se bousculent. L'odeur est celle d'un magasin de chiffons pourris. Presque toutes ces maisons ont pour rez-de-chaussée un sous-sol dallé, humide. Se figure-t-on la vie dans ces caves en hiver? — Quelques enfans tout petits sont encore frais et roses, mais leurs grands yeux bleus font mal à voir, ce beau sang va se gâter; plus âgés, ils s'étiolent : la chair devient flasque et d'une blancheur malsaine; on voit des visages scrofuleux, de petites plaies recouvertes d'un morceau de papier. — Nous avançons et la foule augmente. De grands garçons, assis ou demi-couchés sur le trottoir, jouent avec des cartes noires. Des vieilles barbues, livides, sortent des boutiques à gué; leurs jambes flageolent; leur regard morne et leur sourire hébété sont inexprimables; il semble que les traits ont été lentement corrodés par le vitriol. Les haillons tiennent à peine et montrent par place la chair crasseuse; ce sont d'anciens habits élégans, des chapeaux de dames. Détail horrible, ces rues sont régulières et paraissent assez nouvelles; probablement c'est un quartier réformé, aéré par une administration bienfaisante; voilà ce qu'on a pu faire de mieux pour les pauvres. La file uniforme des maisons et des trottoirs s'allonge des deux côtés, encadrant de ses lignes mathématiques cet amas fourmillant de laideurs et de misères humaines. Et je n'ai pas vu le quartier des Irlandais! Ils affluent ici; on dit qu'il y en a cent mille; leur quartier est le dernier cercle de l'enfer. — Non pas, pourtant, il y a pis et plus bas, notamment, me dit-on, à Belfast, en Irlande, où le soir, au sortir de la manufacture, les filles, sans bas, sans souliers ni chemise, en blouse grise de travail, s'attardent sur le trottoir pour ajouter quelques pence au salaire de la journée. » (*Notes sur l'Angleterre*, 304.)

(1) « Allez partout où vous voudrez, dit M^r Grote; le trait permanent de chaque *country seat*, ce sont les occupations de charité. Quelle est la résidence rurale où un hôte est à l'abri de l'assiette passée à la ronde ou du livre de souscription? Y a-t-il un dîner en province où la loi des pauvres, le comité des administrateurs et autres sujets semblables ne prennent dans la conversation la première place? Il n'est que tout juste prudent d'accompagner l'hôte chez qui vous êtes à l'office de l'après-midi à sa paroisse, car il y a dix à parier contre un que vous serez pris par une collecte à la porte de l'église, après le sermon. Tout cela outre une taxe des pauvres qui monte à quelque chose comme 7 millions sterling par an. » (*Collected Papers*, p. 53.) Aujourd'hui la taxe des pauvres est environ de 250 millions de francs.

rir une bonne place dans l'autre monde sans s'inquiéter de ce qu'il en peut coûter à ses semblables (1). »

Mais, demanderons-nous, M. Spencer voit-il le mal et le remède où ils se trouvent réellement lorsqu'il attribue l'insouciance et la paresse des indigènes à l'hérédité, et qu'il se préoccupe surtout d'empêcher une nouvelle transmission de ces vices par le sang aux générations futures? Les meilleurs procédés de sélection darwinienne seront sans grand résultat en l'absence d'une bonne éducation, et l'éducation elle-même aura peu de puissance en l'absence de lois justes. Il faut donc rétablir dans le problème ces deux éléments essentiels que les darwinistes laissent de côté : l'éducation et les lois.

III.

Nous avons reconnu, tout en les ramenant à leur juste mesure, les inconvénients de la philanthropie lorsqu'elle prend pour règle le sentiment vague de l'amour plutôt que les idées précises et scientifiques de justice ou d'intérêt général; nous devons faire voir les avantages qui peuvent, en une certaine mesure, compenser ces inconvénients. C'est un point de vue sur lequel les darwinistes n'ont pas assez insisté.

Le premier avantage des institutions philanthropiques, lorsqu'elles sont bien entendues et soumises aux règles de la science, c'est de tendre à diminuer parmi les hommes les excès d'inégalité soit économique, soit politique, soit intellectuelle. Or la nécessité de rétablir parmi les hommes une certaine égalité ressort des lois mêmes de la sélection naturelle. Il est remarquable que ces lois, après avoir paru d'abord favorables aux aristocraties et aux institutions aristocratiques, sont aujourd'hui invoquées en faveur de l'égalité sociale. Selon le docteur Jacoby « l'inégalité politique et économique » produit, en vertu même des lois de la sélection, « l'ignorance et la misère en bas, la folie, le crime et la stérilité en haut... De l'immensité humaine surgissent des individus, des familles et des races qui tendent à s'élever au-dessus du niveau commun; ils gravissent péniblement les hauteurs abruptes, parviennent au sommet du pouvoir. de la richesse, de l'intelligence, du talent, et, une fois arrivés, sont précipités en bas, disparaissent dans les abîmes de la folie et de

(1) *Introduction à la science sociale*, p. 370. On peut ajouter que les associations religieuses, particulièrement en France, favorisent involontairement l'hypocrisie, en faisant de leurs secours un moyen de propagande et en imposant les pratiques du culte comme condition de leurs bienfaits.

la dégénérescence. La mort est la grande niveleuse : en anéantisant tout ce qui s'élève, elle démocratise l'humanité. » Les hommes paraissent donc avoir été organisés, selon le docteur Jacoby, « en vue de l'égalité. » Toute distinction trop tranchée en classes politiques, économiques ou intellectuelles, et toute sélection, qui est la conséquence logique et naturelle de cette distinction, sont également funestes à l'humanité, aux élus comme au reste des humains, « produisant *manque* chez ces derniers, *excès* chez les premiers de l'élément qui est le principe de la distinction des classes. » Dès qu'une partie de l'humanité a quelque chose en trop grande quantité, qu'il s'agisse de biens matériels ou de qualités intellectuelles, le reste de l'humanité se trouve immédiatement en avoir trop peu, et les deux parties souffrent également de cet excès comme de ce défaut. Mais la nature paraît vouloir se venger de cette violation de ses lois, et frappe cruellement les élus, les heureux, les châtiant « dans leur quatrième et leur septième génération. » Les lois de la nature sont immuables, et malheur à qui les viole ! « Chaque privilège que l'homme s'accorde est un pas vers la dégénérescence, les phrénopathies, la mort de sa race. » En abaissant qui veut s'élever au-dessus du niveau commun de l'humanité, en châtiant les orgueilleux, en se vengeant de l'excès de bonheur, la nature charge les privilégiés d'être eux-mêmes les bourreaux de leur race. « Trop de bonheur offense et indigné les dieux, pensaient les anciens, et l'étude médicale des conséquences de toute distinction intellectuelle ou morale, de toute sélection, nous a conduit à la même conclusion : *Humana imprudentia impares esse voluit quos Deus æquaverat* : La folie humaine veut rendre inégaux ceux que Dieu avait faits égaux, dit le pape Clément IV. » — Mais, s'il en est ainsi, les darwinistes peuvent-ils se plaindre de ce que la philanthropie s'efforce de diminuer dans une certaine mesure les inégalités nées du régime social ? N'agit-elle pas en ce cas dans le sens même de la nature et conformément à son vœu ?

Nous serions d'ailleurs moins pessimiste que M. Jacoby à l'égard des distinctions et sélections de toute sorte. La théorie que M. Jacoby a déduite du darwinisme, si on la poussait à l'extrême, sans faire les distinctions et restrictions nécessaires, irait à détruire les principes mêmes dont on la tire et serait le renversement des lois posées par Darwin : en effet, toute supériorité, supposant une dépense de force, pourrait devenir par cela même, dans la lutte pour la vie, un germe de dégénérescence au lieu d'être un germe de grandeur. Il n'y aurait de vraiment durable que ce qui ne s'élève-

(1) *De la Sélection*, p. 606 et suiv.

rait pas au-dessus du niveau commun, et les êtres vivans ressembleraient à ces coraux, à ces madrépores qui forment des continents à la condition de ne point dépasser le niveau de la mer et de ne pas venir mourir au-dessus de sa surface. Il faut évidemment distinguer ici les inégalités utiles et nuisibles, les inégalités naturelles et acquises; parmi ces dernières elles-mêmes il faut distinguer celles qui sont dans le sens de la nature et celles qui vont à l'opposé. Ce sont ces distinctions mêmes, trop négligées par M. Jacoby, que la philanthropie scientifique doit, selon nous, avoir toujours devant les yeux. Son but doit être de rétablir, autant qu'il est possible, une certaine égalité là où les arrangemens sociaux ont établi des inégalités artificielles, nuisibles et contre nature. Répandre et égaliser l'instruction générale, les sentimens moraux, le travail, les instrumens premiers et essentiels du travail, relever ce qui est dans l'abaissement, ramener à la lumière commune ce qui est dans les ténèbres, rendre à la vie et à la santé ce que la misère menaçait de maladie ou de mort, c'est faire de la vraie justice réparative, c'est en même temps rétablir une certaine égalité entre les hommes dans la grande concurrence pour la vie, c'est par cela même supprimer les inégalités factices pour donner libre jeu aux supériorités naturelles, par essence bienfaisantes et non plus mal'aisantes. On le voit, c'est ici la théorie même de la sélection qui vient à l'appui des sentimens philanthropiques contre lesquels elle avait fourni des objections.

Cette conservation même des « faibles, » que blâment les partisans de Darwin, si elle peut devenir parfois dangereuse pour la santé physique de la race, ne peut-elle aussi préserver de la mort des intelligences utiles ou même supérieures, qui, sans les soins de la famille ou sans les secours d'une assistance étrangère, n'eussent pu vivre ou se développer? Faut-il se plaindre de ce qu'un Pascal, un Spinoza, ont été arrachés à la mort dont les menaçait dès l'adolescence leur constitution débile? Que d'enfans pauvres qui, grâce à l'aide qu'ils ont rencontrée, sont devenus plus tard de grands savans ou de grands artistes! C'est là un second avantage de la philanthropie. Après avoir corrigé les inégalités nuisibles, elle favorise les supériorités utiles. De plus, la conservation des organismes que la misère aurait détruits amène, en vertu de la concurrence vitale, un essor croissant de l'intelligence, laquelle devient de plus en plus nécessaire : tous ceux qui ne peuvent compter sur la vigueur de leurs membres sont obligés, dans la lutte pour la vie, de faire appel à leur esprit. Les autres hommes ont dû dépenser beaucoup d'intelligence pour les préserver de la mort, et eux-mêmes sont obligés d'en dépenser à leur tour pour se conserver, pour se nourrir, pour se

faire une place au soleil. De là une élévation progressive du niveau intellectuel dans toute la masse de la nation. Ce mouvement n'est, sur bien des points, que celui de la civilisation même, à laquelle la philanthropie est corrélatrice.

Il est vrai que nous rencontrons ici une objection nouvelle : on nous représente le talent, et surtout le génie, comme des avantages individuels qui se paient au prix de la race. Non-seulement on répète avec Platon qu'une âme maîtresse de soi frappe en vain aux portes de la poésie, avec Aristote qu'il n'y a point de grand génie sans mélange de folie, avec Sénèque « qu'on ne peut faire entendre rien de grand ni de supérieur au vulgaire sans un certain trouble de l'esprit, » mais encore on étend à la race du grand homme le trouble et le germe morbide, qui, en se transformant plus ou moins, fait chèrement payer aux enfans la gloire des pères. « Chaque homme de génie, de talent, dit M. Renan, est un capital accumulé de plusieurs générations. » « Ce capital accumulé et personnifié dans un homme, ajoute M. Jacoby, ne rentre plus dans la richesse commune, il est perdu pour elle du moins au point de vue physique; il est retiré de la circulation et son seul reliquat n'est que folie, misère, dégénérescence de la postérité. » Rien ne se fait de rien, et toute production suppose consommation. « La science, l'art, les idées, pour naître et se développer, consomment des générations et des peuples. » Individus et nations s'épuisent par la production, « comme les terrains non fumés, puisque les produits ne retournent plus au fonds commun et sont matériellement perdus pour lui (1). » M. de Candolle, à son tour, montre que l'homme civilisé, par le fait même de sa supériorité intellectuelle, est généralement inférieur au sauvage en force physique et en santé. Chez le sauvage, en effet, les conditions principales de la sélection sont une vue perçante, la finesse de l'ouïe, la force musculaire, la faculté de résister au froid, au chaud, à l'humidité, à la faim. L'homme civilisé n'a pas au même degré ces qualités; ce qu'il a gagné d'un côté, il le perd de l'autre, et la loi d'équivalence des forces se vérifie ici comme ailleurs. Le cerveau ne s'accroît qu'aux dépens des muscles; l'homme qui pense est certainement un animal dépravé. Tels sont les inconvéniens du développement intellectuel, que la philanthropie moderne tend à favoriser aux dépens de la force physique. Nous sommes loin de vouloir nier ces inconvéniens, mais il n'en faut pas tirer des conclusions dépassant les prémisses. La science sociale a sans doute raison de le dire : il y a danger, pour les individus et les peuples, à rompre entièrement l'équilibre natu-

(1) *De la Sélection*, p. 607.

rel des fonctions physiques et des fonctions mentales : *mens sana in corpore sano* ; si une race s'affaiblit trop rapidement sous le rapport physique, elle n'a ni le temps ni le moyen de se fortifier intellectuellement, car l'intelligence ne peut faire de réels progrès dans des organismes en décadence : tout finit donc par s'étioler à la fois, l'esprit et le corps. Mais, d'autre part, il faut pourtant veiller à ce que le mouvement naturel de la civilisation ne soit pas entravé. Or ce mouvement est caractérisé par la prédominance croissante de la pensée et du sentiment chez les nations modernes. Cette prédominance favorise le développement de la philanthropie, qui la favorise à son tour par une réaction nécessaire. La question de la philanthropie, en se généralisant, finit donc par se confondre avec celle de la civilisation même. Or on ne saurait recommencer aujourd'hui, à propos de la philanthropie, les discours de Rousseau contre l'inégalité et contre les arts ; on ne saurait ramener l'homme à l'état sauvage sous le prétexte que la civilisation épuise ses forces physiques et le meilleur de sa sève dans la floraison intellectuelle. La société entière, en profitant des découvertes de la science ou de l'art, profite du sacrifice des individus ou de leur postérité immédiate, si sacrifice il y a, et le profit dépasse la perte.

Cette perte même pourrait être évitée par une meilleure entente de l'hygiène et par un meilleur système d'éducation, qui devraient être précisément un des buts principaux de la philanthropie. Jusqu'ici, l'économie de la nature, pour réparer les pertes de la culture intellectuelle, a été obligée de procéder par *jachères*, en faisant succéder à une végétation trop luxuriante et trop concentrée sur un seul point un repos et une stérilité provisoires ; mais un système supérieur qui a prévalu dans la culture de la terre sera sans doute appliqué un jour à la culture de l'intelligence : c'est le système des assolemens et des amendemens. Il devrait faire la base de l'éducation générale. De plus, on peut éviter, ici encore, les inégalités excessives de répartition, les antinomies du luxe intellectuel et de la misère intellectuelle par la diffusion des connaissances dans la masse de la nation : c'est encore un des objets essentiels et un des résultats bienfaisans de la philanthropie scientifique. Sans cela, l'humanité, divisée en une classe d'hommes intelligens et en une classe de brutes, ressemblerait aux deux jumelles de Presbourg, réunies seulement par l'extrémité postérieure du thorax : l'une était intelligente et douce, l'autre sotte et méchante, si bien que les violences de la dernière contre sa sœur étaient continuelles, malgré le tronc commun qui les réunissait en un seul corps, et ces violences devenaient préjudiciables à toutes les deux.

Outre les avantages matériels et intellectuels que nous venons de

montrer, la philanthropie a aussi un avantage moral précieux pour la race entière. Elle développe chez les individus et chez les peuples qui l'exercent les qualités du cœur les plus importantes pour la vie sociale. Darwin et ses partisans sont les premiers à reconnaître, avec toute l'école positiviste, combien est essentiel à la société le développement des penchans « altruistes ; » la justice même est impossible sans ces penchans, qui seuls peuvent refréner l'égoïsme. Une société sans pitié est toujours une société sans souci du droit. La sélection naturelle, qui s'exerce dès aujourd'hui au profit des peuples les plus intelligens, s'exercera aussi dans l'avenir (on peut l'espérer) au profit des meilleurs et des plus justes, lorsque l'intelligence du vrai sera assez complète pour entraîner la volonté du mieux. La sélection donne toujours gain de cause à ceux qui s'adaptent le plus parfaitement au milieu nouveau ; or le milieu humain, dans l'avenir, sera sans doute le règne de la fraternité et de la justice. Ces nations seules survivront donc qui se seront adaptées le mieux au type « altruiste, » c'est-à-dire qui pourront le mieux vivre et se propager dans un milieu principalement intellectuel et moral, où la science et la sympathie auront le premier rang.

IV.

Cette appropriation des sociétés actuelles à la société idéale, par le progrès simultané de la science et de la sympathie, entraînera probablement une transformation du type de l'espèce, un développement du cerveau plus que des autres organes, une substitution de la force intellectuelle et morale à la force physique. Déjà le cerveau actuel est une vertèbre démesurément grossie ; le cerveau des races futures sera peut-être, non-seulement pour le volume, mais encore et surtout pour l'organisation, aussi différent du cerveau des races actuelles que celui-ci l'est des simples vertèbres. Le système nerveux de l'homme civilisé est déjà de 30 pour 100 plus vaste que celui du sauvage. Or le développement cérébral semble avoir une influence restrictive sur la fécondité : il doit donc tendre à rétablir cet équilibre entre l'accroissement de la population et l'accroissement des subsistances que la philanthropie scientifique voudrait réaliser et qu'elle reproche à la charité sentimentale de détruire. Le point mérite examen.

Quelles sont les lois de la multiplication des espèces dont l'oubli, selon Malthus, Darwin et M. Spencer, est aussi préjudiciable au philanthrope qu'au naturaliste dans les problèmes connexes de la population, de la sélection, de la civilisation et de la bienfaisance ?

— La première de ces lois, formulée par MM. Howorth, Doubleday et Spencer, est que le développement plus grand de l'*individualité* entraîne une fécondité moindre pour l'*espèce*; si les animaux d'une espèce, par exemple l'espèce humaine, ont une vie individuelle plus intense que ceux d'une autre espèce, le progrès dans le volume du cerveau, dans le développement physique ou moral, dans la complexité et l'activité des fonctions, est compensé chez l'espèce par une moindre aptitude génératrice. L'humanité est l'espèce vivante où l'individualité et ses fonctions sont portées au plus haut point; aussi est-ce, en fait, la moins féconde des races. La raison de cette loi, selon M. Spencer et M. de Candolle, c'est que l'intensité de la vie individuelle implique « une prise de possession de matériaux qui ne peuvent plus servir à d'autres organismes; la génération, au contraire, est une désintégration qui soustrait à l'organisme une partie de sa substance (1). » En un mot, l'individualité est une acquisition; la génération est une perte. Or, ce qui achève l'individualité, ce qui en est pour ainsi dire l'épanouissement, c'est la vie intellectuelle et affective. Par conséquent, les espèces animales ou les races humaines qui vivent le plus par la pensée et par le sentiment sont celles qui ont la moindre puissance génératrice. Objecte-t-on qu'en fait, les races civilisées sont plus nombreuses que les autres, M. Spencer répond que la civilisation, en diminuant une foule de forces destructives, augmente les moyens de subsister et maintient ainsi la population à un chiffre supérieur; mais l'élévation de ce chiffre tient à un plus grand art de se conserver qu'ont les individus, non à un plus grand pouvoir d'engendrer chez l'espèce.

La seconde loi qui règle la multiplication des êtres, c'est que la richesse de la *nutrition* augmente la fécondité, tandis que la dépense produite par l'exercice des *fonctions* de relation, et principalement la dépense intellectuelle, la diminue. Les races pauvres et mal *nourries* sont naturellement les moins *prolifiques*. Les Irlandais semblent faire exception, mais l'accroissement de leur nombre tient à ce que les mariages se font chez eux de bonne heure (d'où dérive une succession plus rapide des générations), à ce qu'ils sont imprévoyants, à ce qu'ils ne s'imposent aucune mesure, en un mot à des causes tout autres que la force génératrice proprement dite. Réciproquement, l'accroissement de la dépense vitale, surtout de la dépense intellectuelle, tend à abaisser le degré de la fécondité. Cette loi découle toujours du même principe : ce que l'individu acquiert ou dépense pour son propre compte et pour l'exercice de

(1) Voir, dans les *Principes de biologie* de M. Spencer, les deux derniers chapitres.

ses fonctions personnelles, il ne peut plus le transmettre par la génération à d'autres individus.

Sans doute il ne faut pas, ici encore, pousser à l'extrême les inductions biologiques qui précèdent et dont la vérité n'est que générale. M. Spencer n'a pas toujours lui-même gardé la mesure ni évité les interprétations inexactes des lois en question. Pratiquement et dans l'état actuel des choses, les races supérieures et les individus appartenant à ces races ne perdent leur puissance génératrice que s'ils se livrent à ce qu'on pourrait appeler la débauche intellectuelle. Mais il est rare que la stérilité vienne de cette cause. L'homme a presque toujours assez de vigueur, même quand il se livre aux travaux de l'esprit, pour engendrer au moins un enfant par an, et il ne lui servirait à rien de pouvoir en engendrer trois cent soixante-cinq, puisque la femme a besoin de neuf mois pour nourrir dans son sein l'enfant qu'elle a conçu (1). C'est donc surtout la femme qu'il faut considérer dans cette question. M. Spencer fait remarquer, à l'appui de sa thèse, que dans les classes élevées, où le travail mental est poussé à l'excès, les filles sont relativement infécondes : mais ici encore il y aurait bien des élémens à distinguer. Les Parisiennes, par exemple, ont un cerveau qui, selon les anthropologistes, les élève assez peu au-dessus des négresses : elles devraient donc être très fécondes, comme les négresses mêmes ; c'est le contraire qui a lieu. La vraie raison en est que, si le cerveau d'une Parisienne est en définitive peu surchargé d'idées, son corps tout entier est encore moins développé que son cerveau, ce qui n'a pas lieu chez la négresse aux membres robustes. Et pourquoi le corps de la Parisienne est-il arrêté dans son développement ? Accusons-en non l'intelligence, mais l'ignorance, les mœurs et la mode, les mauvaises conditions d'hygiène, les soirées, les veilles, les bals, les théâtres, l'activité à la fois fiévreuse et frivole d'une vie toute mondaine dans un air plus ou moins vicié. De même, si les filles des familles aristocratiques sont moins fécondes, rien ne prouve que cette infécondité tiende à leur travail mental. Enfin, là où le travail mental est réellement cause d'une diminution de fécondité, c'est par ses excès et non par son usage bien réglé. Il en est de même de tout excès de travail, même physique ; on s'épuise comme ouvrier, comme laboureur, aussi bien que comme penseur. M. Spencer n'a pas assez distingué, ici encore, entre l'exercice normal et l'exercice exagéré du cerveau. Un exercice normal, où la *dépense fonc-*

(1) La polygamie même ne changerait rien au résultat puisque, le nombre des femmes étant à peu près le même que celui des hommes, le Salomon qui aurait trois cent soixante-cinq femmes en priverait par cela même trois cent soixante quatre hommes ou à peu près.

tionnelle n'est pas au-dessus de la *nutrition des organes*, mais reste au-dessous, ne nous semble pas diminuer la fécondité, ou du moins ne la diminue pas assez pour entraver le développement de l'espèce. Dans l'individu normal, la productivité intellectuelle et la productivité sexuelle marchent de front : ce sont comme les deux pôles où se dépense d'une façon régulière l'excédent de la nutrition. Seulement, si l'un des deux pôles attire tout à soi, il est clair que l'autre perdra d'autant. Une nutrition énergique dirigée presque exclusivement dans le sens d'une fonction déterminée aboutit à l'exaltation de cette fonction même et à l'amoindrissement de toutes les autres : elle peut même créer une sorte de monstruosité au point de vue physiologique(1).

(1) Les fourmis et les abeilles semblent d'instinct se conformer à cette loi pour déterminer parmi elles la fonction à laquelle un individu doit être appliqué. Une larve ordinaire, nourrie de la gelée des reines, devient reine; le mode de nourriture et d'éducation détermine chez elle l'aptitude à engendrer et à commander. C'est sur ces faits et ces lois que s'appuyaient Spurzheim et d'autres naturalistes, il y a une quarantaine d'années, pour se demander si l'on ne pourrait pas créer des races d'hommes à talent, en employant les mêmes moyens qu'on a adoptés pour produire différentes espèces d'animaux. Trois peuplades du Pérou, les Aynaros, les Huancas et les Chincas, qui ont chacune leur mode particulier de déformer la tête des enfans, ont réussi à maintenir cette déformation par l'hérédité, à produire, selon Broca, des races brutales pour la guerre et des races intelligentes pour le conseil. On pourrait réussir à maintenir de même des changemens qui seraient des progrès. Frédéric-Guillaume I^{er} ne tolérait le mariage de ses gardes, qui étaient de vrais géans, qu'avec des femmes d'une taille égale à la leur, et procédait à l'égard de son régiment de colosses comme les éleveurs à l'égard des animaux. M. Renan va jusqu'à croire qu'on pourrait artificiellement, par voie de sélection et d'expérimentation scientifique, créer une race supérieure à la race humaine actuelle, une race de « maitres » et comme de rois. « Que l'on réfléchisse au moyen qu'emploient les botanistes pour créer leurs singularités. C'est toujours la nutrition ou plutôt le développement d'un organe par l'atrophie d'un autre qui forme le secret de ces anomalies. Rappelez-vous le docteur védique dont le nom, selon Burnouf, signifiait : οὐ τὸ σπέρμα εἰς τὴν κεφαλὴν ἀνέβη. Comme la fleur double est obtenue par l'hypertrophie ou la transformation des organes de la génération, comme la floraison et la fructification épuisent la vitalité de l'être qui accomplit ces fonctions, de même il est possible que le moyen de concentrer toute la force nerveuse au cerveau, de la transformer toute en cerveau, si l'on peut ainsi dire, en atrophiant l'autre pôle, soit trouvé un jour. L'une de ces fonctions est un affaiblissement de l'autre; ce qui est donné à l'une est enlevé à l'autre. » (*Dialogues philosophiques*, p. 119.) Diderot, dans le *Rêve de d'Alembert*, exprime des idées analogues, mais au fond moins hasardées, parce qu'elles reposent sur le développement des forces spontanées de la nature et non sur l'artifice de la science humaine : « J'ai vu deux moignons devenir à la longue deux bras... Au défaut des deux bras qui manquaient, j'ai vu deux omoplates s'allonger, se mouvoir en pince et devenir deux moignons. — Quelle folie! — C'est un fait. Supposez une longue suite de générations manchotes, supposez des efforts continus, et vous verrez les deux côtés de cette pincette s'étendre, s'étendre de plus en plus, se croiser sur le dos, revenir par devant, peut-être se diviser à leurs extrémités, et refaire des bras et des mains. La conformation originelle s'altère ou se perfectionne par la nécessité et les fonctions habituelles. Nous mar-

C'est donc l'application excessive et anormale du cerveau qui diminue par compensation la vigueur génératrice, et surtout ce sont les mauvaises conditions d'hygiène dans lesquelles vivent les « penseurs » ou la nécessité de se surmener que leur impose souvent un travail excessif. Chez les peuples qui marchent à la tête de la civilisation, les minorités qui travaillent à l'excès pour l'avancement de cette civilisation s'épuisent vite et ont besoin d'être remplacés par des générations nouvelles. C'est une des causes de la stérilité relative des villes comparée à la fécondité des campagnes. Les foyers de vie intellectuelle, les grandes cités sont, pour M. Jacoby, les Minotaures de la civilisation ; mais ce n'est pas seulement, comme semble le croire M. Jacoby, parce qu'on pense trop dans les grandes villes, c'est parce qu'on y pense mal et qu'on y vit contrairement à toutes les règles de l'hygiène (1). La loi biologique admise par M. Spencer n'est vraie que dans ses principes les plus généraux, non dans les conséquences extrêmes qu'il en a tirées, les circonstances spéciales pouvant apporter mainte perturbation dans les effets de cette loi.

Dans tous les cas, un temps doit venir où s'établira enfin l'équilibre. Le système nerveux finira par devenir capable de faire face, sans se surmener, aux difficultés de l'existence, « de fournir à toutes les demandes reçues ; » il cessera alors de se développer aux dépens de l'organisme. Par cela même, la fécondité sera normale, ni trop grande ni trop petite ; l'harmonie existera entre la population et les conditions de l'existence. Il y a donc du vrai dans cette conclusion finale à laquelle M. Spencer aboutit : l'excès de fécondité a rendu

chons si peu, nous travaillons si peu et nous pensons tant, que je ne désespère pas que l'homme ne finisse par n'être qu'une tête. — M^{lle} de Lespinasse : Une tête ! une tête ! c'est bien peu de chose ; j'espère que la galanterie effrénée... Vous me faites venir des idées bien ridicules. » Selon M. Ribot, « une sélection consciente, pratiquée longtemps, aurait de bons résultats, » mais la race ainsi formée ne pourrait jamais être abandonnée à elle-même ; car, sans parler de l'atavisme, qui ramènerait brusquement des formes mentales en apparence éteintes, nous savons que l'hérédité a toujours une tendance à retourner au type primitif, « ou, pour parler sans métaphore, que ce qui est acquis depuis peu à peu de stabilité. Peut-être aussi ces constitutions d'élite ressemblent-elles à des composés très instables, qu'il est bien difficile de fixer. » (*De l'Hérédité*, p. 417.)

(1) Aussi Bahnsen n'a nullement prouvé, selon nous, que les peuples qui seront à la tête de la civilisation à venir devront sortir de races aujourd'hui à demi plongées dans l'ignorance. Bahnsen, s'appuyant sur le rapport inverse du développement cérébral et du développement sexuel, a écrit cette phrase curieuse, spécimen du fatras germanique : « Plus la lumière de la conscience, arrivée au zénith de sa splendeur historique universelle, dessine avec netteté les contours des fleurs de la vie, plus sûrs et plus rapides sont le déclin et l'aneantissement de la puissance germinative sous l'éclat de cette lumière trop vive, tandis que la fraîcheur d'une demi-conscience, douce comme un clair de lune, conserve les peuples réservés pour l'avenir. »

la marche de la civilisation inévitable (ajoutons la marche de la philanthropie), et la marche de la civilisation doit inévitablement ramener la fécondité à ses conditions normales. Ainsi se résoudra peut-être le problème qui avait tant inquiété Malthus. Par là aussi on voit que la philanthropie scientifique, en répandant l'instruction avec le bien-être, et en élevant le niveau intellectuel des classes misérables, tend à établir chez elles l'équilibre de la fécondité et des fonctions intellectuelles, par conséquent à diminuer cette prolifération aveugle et parfois excessive qui inquiète les économistes sinon pour le présent, du moins pour l'avenir. Ici encore les avantages de la philanthropie compensent, et au-delà, des inconvénients qui n'ont rien d'essentiel.

V.

S'il importe d'établir en principe, comme nous avons essayé de le faire, la légitimité et l'utilité de la philanthropie, il n'est pas moins nécessaire d'en fixer les règles et les limites dans l'application. Une philanthropie éclairée ne doit pas accorder ses bienfaits au hasard et sans condition ; elle doit être justice réparative et préventive tout ensemble, au lieu de demeurer cette antique « charité chrétienne, » qui, comme l'amour, a trop souvent un bandeau sur les yeux. Or la justice réparative doit s'efforcer de rétablir les conditions normales de l'association humaine, du « contrat social. » Ces conditions normales consistent en ce que les contractans ou associés doivent être vraiment libres et majeurs. La société doit donc veiller à ce que toute minorité, toute servitude, tout excès d'inégalité qui se produit par l'effet fatal des lois de la nature ou des lois sociales elles-mêmes soit supprimé ou allégé dans la mesure du possible. Telle est la règle générale qu'il faut poser tout d'abord. Passons maintenant aux principales applications.

D'abord, quels sont les meilleurs moyens dont dispose la bienfaisance, ou plutôt la justice, à l'égard des déshérités de la vie ? Selon nous, ce sont l'instruction et le travail, non l'aumône traditionnelle. L'instruction ne peut être qu'utile : elle tend à développer les intelligences, elle est un secours qui relève et non un secours qui abaisse. En instruisant, loin de favoriser « la propagation des imbéciles, » on prépare des générations de plus en plus intelligentes et « capables. » La portée de l'instruction s'étend à toutes les servitudes, à toutes les misères, principalement à celle qui est l'origine de toutes les autres, la servitude intellectuelle, la misère intellectuelle. L'ignorance des choses les plus essentielles à la vie sociale et à la vie privée elle-même, voilà le pire état de *minorité*.

Il existe naturellement chez tous les enfans ; il est entretenu par le manque d'instruction chez les enfans pauvres et persiste alors jusque chez l'homme fait. Là surtout doit se porter l'effort de l'état, car c'est le point où viennent converger et s'accorder toutes les espèces de justice, défensive, préventive, réparative, non moins que la vraie fraternité ou philanthropie. L'instruction est un devoir et un droit de tous envers tous à tous les points de vue, mais, pour ne parler que du devoir de réparation, où peut-il mieux s'exercer, plus pacifiquement, plus conformément aux véritables intérêts et aux vrais droits de toutes les classes, que par la science distribuée largement à tous ? L'instruction, voilà « l'instrument de travail » universel, utile pour toutes les professions, flexible aux emplois les plus divers, qui permet par cela même de trouver des ressources nouvelles quand les ressources habituelles font défaut. Cet instrument général du travail doit être gratuit ; il doit être comme un sol nouveau mis par la société au service des intelligences pour remplacer le sol de la terre déjà approprié et occupé ; il doit être le capital moral distribué par tous à chacun. En outre, l'instruction est peut-être le seul secours public ou, si l'on veut, la seule indemnité, la seule réparation publique où l'on ne risque pas de sacrifier l'intérêt et la santé des générations futures à ceux des générations présentes.

Le second moyen au service d'une philanthropie éclairée, c'est le travail, qui par lui-même ne peut qu'être utile ; le travail élève le caractère comme l'instruction élève l'intelligence : en obligeant au travail ceux qui en sont capables, en donnant même aux moins bien doués une tâche en relation avec leur capacité, on tend à relever le niveau moral.

Maintenant, à qui doivent s'adresser les bienfaits de la philanthropie et dans quelles limites doivent-ils se restreindre ? — En premier lieu, l'enfant abandonné de ses parens se trouve dans un de ces cas de force majeure et de servitude fatale où un membre de la société est incapable, si on ne l'assiste, de participer à la vie sociale. En élevant l'orphelin, la société ne fait point œuvre de charité pure, comme le croient encore ceux qui parlent des enfans *élevés par charité* ; elle fait simplement œuvre de justice, non-seulement réparative, mais même contractuelle. Soutiendra-t-on que la société aurait le droit de laisser mourir l'enfant trouvé, sous prétexte que la nourriture des enfans est à la charge des parens et que les parens sont inconnus ? Une pareille conception du droit serait tout au plus digne de la Chine ou du Japon. Une société au sein de laquelle des enfans peuvent encore se trouver abandonnés est engagée envers ces enfans par ce que les jurisconsultes appellent un *quasi-contrat* : elle leur doit les alimens avec l'instruction générale et professionnelle, et en

les leur donnant elle ne fait qu'acquitter une dette générale de justice réparative (1). Même observation pour les vieillards infirmes ou même en général pour tous ceux qui, étant réduits à l'absolue incapacité de travailler, n'ont point de parens qui puissent les soutenir : ils se retrouvent alors dans un état de minorité et de servitude qui les rend incapables de se suffire à eux-mêmes. Il y a en ces cas un véritable droit moral à l'assistance ; à défaut des parens, l'assistance incombe à la cité ; à défaut de la cité, elle incombe à l'état ; c'est ce que méconnaissent les jurisconsultes, les économistes ou naturalistes qui voient là une atteinte à la liberté des individus faite sous le prétexte d'une charité qui devrait rester libre. L'absolue liberté de la charité est un préjugé religieux et moral qui naît d'une insuffisante analyse des droits.

La société doit-elle assistance seulement à ceux qui sont incapables de travailler, ou la doit-elle aussi à ceux qui en sont capables, mais qui se trouvent exceptionnellement sans travail et réduits par là à un état d'extrême misère, à une sorte de servitude et de minorité effective ? Question grosse de difficultés, qui a trop passionné les esprits pour recevoir au début une solution scientifique, et qui, entre les exagérations contraires des socialistes et des économistes ou des darwinistes, demeure encore théoriquement pendante. Remarquons d'abord que presque tous les pays, Angleterre, Allemagne, Suède, etc., ont reconnu (à tort ou à raison) le devoir public d'assistance aux travailleurs (2). Mais ils n'ont pas toujours eu soin de le limiter et

(1) On en peut dire autant des enfans « moralement abandonnés » et réduits au vagabondage. L'assistance publique de la Seine, au lieu de les enfermer dans une maison de correction d'où ils sortiraient corrompus, les place, depuis 1881, en apprentissage dans les départemens. Cette mesure a besoin d'être complétée par « le projet de loi sur la protection de l'enfance » présenté au sénat le 8 décembre 1881.

(2) En Angleterre, d'après l'acte de la 43^e année du règne d'Élisabeth, les administrateurs des paroisses (overseers) devront : 1^o donner du travail aux enfans que leurs parens ne pourront pas entretenir, ainsi qu'à toutes les personnes mariées ou non mariées qui n'auront ni moyens d'existence ni industrie ; 2^o secourir les infirmes et tous les malheureux hors d'état de travailler, boiteux, aveugles, vieillards ; enfin, mettre les enfans pauvres en apprentissage. La même loi confère aux administrateurs le pouvoir de lever dans ce dessein des taxes qui devront être supportées par les habitans de la paroisse, et si cela ne suffit pas, par les habitans du district et même du comté. En France, la déclaration des droits de 1793 porte à l'article 21 : « Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux. » Enfin il est dit dans le préambule de l'article VIII de la constitution de 1848 : « La République doit, par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler. » Cette rédaction, avec les réserves et les restrictions qu'elle renferme, était plus prudente que l'acte d'Élisabeth et que les articles des constitutions de 91 et de 93. Non-seulement, comme le remarque Stuart Mill, le gouvernement français n'offrait rien de plus

de l'interpréter rationnellement. Le devoir public d'assistance ne saurait entraîner pour l'individu le droit de réclamer du travail ni par la force ni par voie d'action en justice. L'état ne peut s'engager d'une manière générale et vague à donner des places ou du travail à tous ceux qui en demandent, même au médecin sans malades, à l'avocat sans causes, au poète sans lecteurs. Il ne peut se faire non plus quincaillier, marchand de modes, fabricant de meubles, décorateur d'appartemens. Il ne peut, en un mot, se substituer à l'individu ni créer artificiellement pour lui des emplois, ni faire continuer artificiellement la production de tels ou tels objets déterminés au moment même où le chômage révèle que cette production avait été excessive et devait s'arrêter. Le droit purement moral des indigens n'engendre ici qu'un devoir moral de la société, devoir de justice réparative et de fraternité tout ensemble. Comme d'ailleurs chaque devoir demande une satisfaction dans la mesure du possible, la société doit progressivement assurer cette satisfaction par les moyens qu'elle juge les meilleurs. Mais elle ne peut accorder son assistance aux individus valides que sous des conditions déterminées et par une convention réciproque. C'est un contrat synallagmatique dont toutes les clauses doivent être débattues avec soin. Ici plus qu'ailleurs, le droit à l'assistance est limité de mille manières, non-seulement par le droit de propriété individuelle, mais encore par les ressources réelles des états, par les impossibilités pratiques, enfin par les conséquences mêmes qu'il entraînerait si on l'érigéait en droit absolu et positif. Il n'irait alors à rien moins qu'à se détruire lui-même. Rappelons-nous en effet que,

que l'acte d'Élisabeth, mais il l'offrait dans des conditions bien préférables, malgré les applications absurdes et inconséquentes qui furent faites de ce principe. Dans le système anglais de la paroisse, la loi confère à chaque indigent le droit de demander pour lui-même individuellement ou du travail ou l'assistance sans travail; c'est donc le « droit au travail » proprement dit; le gouvernement français, au contraire, ne reconnaissait point un semblable droit, qui ne serait rien moins que le droit de l'individu à l'aumône; l'action du gouvernement ne devait s'exercer que dans la mesure de ses ressources, et sur le marché général du travail, non dans la sphère individuelle. Son plan était de créer, là où il était manifeste que le travail manquait pour des causes générales et indépendantes de la volonté des travailleurs, la quantité d'emplois productifs requise, au moyen de fonds avancés par l'état. « La question n'était nullement pour l'état de chercher du travail à A ou à B : il se réservait le choix des ouvriers à employer; il n'affranchissait personne de la nécessité de pourvoir à sa subsistance par ses propres efforts; tout ce qu'il entreprenait, c'était de faire des efforts pour que l'emploi ne fût pas défaut. » (*Westminster and Quarterly Review*, avril 1849, p. 31 et suiv.) Que l'entreprise fût sujette à des objections et surtout que l'exécution en ait été conduite avec la dernière sottise, c'est ce que nul ne conteste. Ce n'est pas une raison pour condamner avec les économistes et les naturalistes, malthusiens ou darwinistes, le principe même de l'assistance publique.

dans la question des droits et devoirs réciproques, il faut, outre le présent, considérer l'avenir. A ce point de vue, il redevient vrai de dire avec les malthusiens et les darwinistes que l'accroissement des subsistances ne pourrait suivre l'accroissement de la population. Il y a certainement, comme le montre Malthus, une conséquence absurde impliquée dans le droit indéfini et illimité à l'assistance et au travail : c'est que les fonds destinés à entretenir le travail peuvent croître à volonté dans un état et qu'il suffit pour cela d'un ordre du gouvernement ou d'une taxe établie par l'inspecteur, comme la taxe d'Élisabeth. Ordonnez donc aussi qu'il vienne deux épis de blé partout où jusqu'ici la terre n'en a produit qu'un, ce ne sera pas plus déraisonnable. Quant Canut défendait aux vagues de toucher ses pieds royaux, il ne s'arrogeait pas un pouvoir plus grand sur les lois de la nature. « Dire qu'il faudrait fournir de l'ouvrage à tous ceux qui ne demandent qu'à travailler, c'est vraiment dire en d'autres termes que les forces destinées au travail dans un pays sont infinies, qu'elles ne sont sujettes à aucune variation, que sans égard aux ressources du pays rapidement ou lentement progressives, stationnaires ou rétrogrades, le pouvoir de donner de l'ouvrage et de bons salaires aux classes ouvrières doit rester absolument le même. Aussi cette assertion, conclut avec raison Malthus, contredit les principes les plus simples et les plus évidens de l'offre et de la demande et renferme implicitement cette proposition absurde qu'un territoire limité peut nourrir une population illimitée. » La question de l'assistance est inséparable de la question des subsistances et de la population : elle est pour ainsi dire bilatérale; le droit de mettre des enfans au monde n'est point un droit purement individuel et personnel; il y a là un acte qui engage non-seulement les parens, mais la société entière. Quand les paresseux et les insoucians appellent de nouveaux êtres à la vie, c'est sur les hommes laborieux et prévoyans que retombe injustement la tâche de les nourrir. Il n'est pas besoin de porter son enfant au tour pour le mettre à la charge de la société : quiconque remplit sa maison d'enfans qu'il ne peut nourrir change sa maison même en hospice, et cela de sa propre autorité, sans consulter les convenances ou les ressources d'autrui. Il y a là une évidente violation de la justice contractuelle. L'état pourrait donc dire au travailleur : Vous me demandez une promesse, mais êtes-vous disposé vous-même à en faire une autre en échange? Mon devoir est corrélatif à votre devoir, et votre droit, loin d'être inconditionnel, est subordonné à des conditions indispensables. Voulez-vous renoncer au droit de propagation? Si oui, l'assistance est possible; si non, elle ne l'est pas, car vous ne pouvez exiger de ceux qui ont travaillé avant vous, produit, épargné, qu'ils s'abstiennent

de consommer les fruits de leur travail jusqu'à ce qu'ils aient assuré la nourriture de tous les êtres qu'il peut vous convenir, à vous ou à vos descendants, d'appeler à l'existence. La procréation des enfans n'est pas un acte de fantaisie individuelle, c'est un acte social et un *contrat*. Les charges paternelles et maternelles devraient donc être déterminées par la loi. Ce principe faux, que chacun a le droit de procréer à sa guise, sans montrer plus de prévoyance que la brute, sera rejeté un jour, dit Stuart Mill, comme on a déjà rejeté le prétendu droit du commerçant à acheter ou à vendre sans comptabilité et sans grand-livre. Mettre au monde des enfans qu'on ne peut nourrir sera considéré comme une faillite d'un nouveau genre; souvent même, c'est plus qu'une faillite, c'est un homicide par imprudence, lorsque les enfans sont voués à une misère certaine et à une mort presque certaine. Toute liberté entraîne responsabilité.

Stuart Mill accorde sans doute une importance exagérée à l'établissement de lois sur la population dans le présent : celle-ci, en certains pays, comme en France, tend plutôt à trop diminuer qu'à trop croître; de plus, la mise en culture des terres d'Amérique et d'Australie assure pour longtemps des subsistances à l'humanité, même avec un accroissement rapide de la population. Il n'en demeure pas moins vrai que les secours de l'état ne peuvent être illimités et que l'assistance ne peut être érigée en droit revendicable pour l'individu. L'expérience a montré quelle espèce d'ouvrage on peut attendre des ateliers ouverts par la philanthropie publique. « Lorsqu'on ne donne plus le salaire en vue de l'ouvrage dont on a besoin, dit Stuart Mill, mais l'ouvrage en vue d'assurer le salaire à ceux qui en ont besoin, on peut être certain que le travail ne vaudra pas le prix qu'il aura coûté : lorsqu'on n'a pas la faculté de congédier des journaliers, on n'en peut obtenir du travail que par le fouet. L'assistance aux travailleurs demeure donc seulement un devoir *moral* et *général* de l'état. »

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des réformes économiques ou politiques qui permettraient de rendre l'assistance plus sûre et plus effective, tout en écartant les inconvéniens (moraux et physiologiques) de la charité proprement dite; nous avons seulement voulu montrer un idéal et faire comprendre la difficulté non moins que la nécessité de sa réalisation progressive. Les moyens particuliers de cette réalisation sont du domaine de la sociologie et de la politique appliquées. Notons seulement des lois plus parfaites sur la propriété, la répartition plus équitable des impôts, qui ne doivent pas aggraver le prolétariat en retombant pour la plus lourde partie sur les prolétaires eux-mêmes, un meilleur emploi de ces impôts, l'essor donné aux institutions de crédit et à tout moyen moins onéreux que

les monts-de-piété (1), l'établissement de bureaux d'informations pour les travailleurs cherchant du travail, l'extension du système des assurances mutuelles sur une vaste échelle par l'initiative de l'état et des communes, de manière à conjurer les désastres matériels les plus fréquens et les plus graves; les colonies, destination naturelle de tout citoyen valide qui n'a pas de profession et qui se met par la mendicité ou le vagabondage en état de légitime suspicion à l'égard de tous; enfin l'encouragement et l'accroissement des associations particulières dans la grande association de l'état. La vraie bienfaisance est celle qui encourage, non la paresse, l'imprévoyance et la dégénérescence de la race, mais le travail, l'économie, le progrès moral et physique des générations (2).

(1) Telles sont les banques populaires de l'Écosse et de l'Allemagne. Sur les moyens de combiner leurs avantages, voir l'excellent travail de M. Coste, couronné au concours Percire, p. 285-305. Une banque importante *du travail et de l'épargne* vient de se fonder à Paris, sous le nom de *Caisse centrale populaire*. Elle fait des avances aux sociétés coopératives; neuf ont été constituées par ses soins, dix sont en voie de formation; trois sociétés anciennes ont trouvé chez elle l'appui dont elles avaient besoin.

(2) Si l'on veut constituer un premier capital, le plus difficile de tous à acquérir pour l'ouvrier, pour l'artisan, pour le petit commerçant, un des meilleurs moyens est le développement des sociétés coopératives. Celle de Roubaix, qui borne cependant ses opérations à la boulangerie, est arrivée à distribuer à ses membres, en 1875, 10 pour 100 du montant de leurs achats, et 16 pour 100 en 1880. En 1879, elle a rendu à ses associés pour 190,000 francs de gain et leur a donné sur ses bénéfices nets une somme de 30,000 francs, après avoir porté 7,700 francs à sa réserve. Une société coopérative de consommation transforme en instrument d'économie les dépenses auxquelles nul ne peut se soustraire; elle en fait un moyen d'épargne quotidienne et inconscient; de charges inévitables elle tire pour ses participants un capital certain. La société de Roubaix poursuit aujourd'hui un nouveau but : rendre ses sociétaires propriétaires de leur habitation, sans aucun déboursé de leur part; il suffit pour cela de quatorze ou quinze années : on économise une maison sur sa consommation, on devient propriétaire en mangeant. De plus, la société assure ses membres contre l'incendie de leur mobilier jusqu'à une valeur de 500 francs, moyennant 37 centimes par an, « deux chopas de bière. » La société alimentaire de Mulhouse fournit trois repas par jour aux femmes pour 35 centimes et aux hommes pour 65 centimes. Le fourneau économique d'Isaac Percire donnait un repas complet dont le prix de revient était 25 centimes. La société alimentaire de Grenoble arrive à des résultats non moins remarquables. De même pour la société d'épargne de Saint-Bemy, à Bordeaux. (Voir M. Coste, *ibid.*, p. 19 et suivantes.) Notre sol devrait, comme on l'a dit, être couvert d'associations de ce genre, mais, faute de fonds suffisants, ces sociétés ne peuvent se constituer ou échouent. La société même de Roubaix n'a été sauvée par deux fois de la ruine que par des avances exceptionnelles dues à la générosité de simples particuliers. L'état ne pourrait-il pas, dans des circonstances analogues, venir au secours des sociétés méritantes? On a demandé avec raison qu'une faible partie des fonds de nos caisses d'épargne fût consacrée, en principe, à subventionner des sociétés coopératives et que, par un mécanisme quelconque, les économies des travailleurs fussent centralisées pour aider spécialement les œuvres utiles aux travailleurs. Rappelons aussi qu'on a proposé de faire des emprunts publics pour les œuvres philanthropiques en leur réservant le privilège des valeurs à lots.

« L'état, a dit un juge peu suspect de socialisme, M. Thiers, devra s'ingénier à trouver des moyens pour parer à de cruels chômages. Il ne pourra pas tout ce qu'on lui demandera, mais, avec de la prévoyance, il pourra quelque chose et même beaucoup, car l'état n'a pas moins que des murailles, des machines, des vaisseaux, des cordages, des fusils, des canons, des voitures, des harnais, des souliers, des habits, des chapeaux, du drap, de la toile, des palais, des églises à exécuter; et une administration habile, qui réserverait ces travaux si divers pour les temps de chômage, qui, pour certaines fabrications, telles que machines, armes, voitures, draps, toiles, aurait des établissemens susceptibles de s'étendre ou de se restreindre à volonté, qui, pour les places fortes ou les palais à construire, aurait ses devis préparés et les tiendrait prêts pour les momens où l'industrie privée interromprait ses travaux, qui recueillerait ainsi sur le marché général les bras inoccupés, comme certains spéculateurs achètent les effets publics dépréciés, qui à cette prévoyance administrative joindrait la prévoyance financière et garderait sa dette flottante libre et dégagée, de manière à trouver de l'argent quand personne n'en aurait plus, une administration qui se donnerait tous ces soins, difficiles, mais non impossibles, parviendrait à diminuer beaucoup le mal, sans réussir toutefois à le supprimer en entier... Qu'on ne prétende donc plus que nous voulons laisser mourir de faim l'homme sans travail, car je réponds que nous nourrirons l'homme dépourvu de travail, sans lui donner toutefois ni un salaire égal à celui des temps prospères, ni un salaire qui lui permette de faire monter violemment la main-d'œuvre, ni un salaire enfin qui lui serve à être le soldat de la guerre civile (1). »

L'état s'occupe des intérêts généraux de l'agriculture et du commerce: il s'occupe des travaux publics, des beaux-arts, des postes, des télégraphes, etc.; différens ministères ont été créés pour ce but: nous pensons qu'il devrait exister aussi un ministère des institutions philanthropiques, chargé tantôt de prendre l'initiative et de créer des institutions de ce genre (assurances, secours mutuels, sociétés de consommation, de production, de crédit, etc.), tantôt d'encourager et d'aider celles qui existent déjà, enfin de centraliser les efforts, les dons, les prêts des particuliers en vue des établissemens de philanthropie. A des besoins nouveaux doivent répondre, dans le grand corps de l'état, des organes nouveaux. Il se produit ici, surtout en France, une dispersion absolue des forces, une anarchie, un manque d'initiative et d'organisation qui entrave toute

(1) Thiers, *de la Propriété*, p. 328 et suiv.

réforme : s'il existait un ministère spécial pour ces questions, non moins importantes, semble-t-il, que celles des postes, du commerce et de l'agriculture, l'essor serait bientôt donné. Des emprunts, des dons, des legs permettraient à l'état de faire des essais par des méthodes scientifiques ou d'aider ceux qui veulent en faire. Les individus se soucient peu de léguer leurs biens à l'état en général, pour un usage général et neutre ; mais combien de personnes feraient volontiers des donations ou des legs aux institutions philanthropiques ! Les congrégations religieuses ont un art admirable pour trouver de l'argent en vue de leurs œuvres de bienfaisance ; l'état ne devrait pas se croiser les bras et se désintéresser comme s'il n'avait à ce sujet aucune obligation précise. La prévoyance, la bienfaisance publique, la « fraternité, » dans nos sociétés modernes régies par des lois de plus en plus complexes, ne saurait demeurer une sorte de luxe moral entièrement abandonné aux hasards de l'inspiration individuelle ; elle est un devoir général de justice, elle est une œuvre de science et non de pur sentiment, à laquelle doivent concourir l'économie sociale et l'histoire naturelle. En effet, l'idée qui ressort des travaux de l'école darwiniste sur l'hérédité et la sélection est, en dernière analyse, celle de la solidarité ; or c'est le fondement même de la fraternité morale. La solidarité fait retomber sans doute le mal des uns sur les autres, mais elle étend aussi le bien de chacun à tous ou de tous à chacun. Elle oblige par cela même la société à trouver un remède pour tout mal qui afflige l'individu, parce que ce mal tend à devenir social. La solidarité enferme nos sociétés modernes dans cette alternative : progrès ou disparition. Dans les machines perfectionnées dont se sert l'industrie moderne pour filer le lin, le coton ou la laine, dès qu'un seul fil se brise, le métier s'arrête de lui-même, comme si le tout était averti de l'accident arrivé à l'une de ses parties et, avant de l'avoir réparé, ne pouvait continuer son travail. C'est l'image de la solidarité qui régnera de plus en plus dans la société humaine. Au milieu de cette trame sociale où s'entre-croisent toutes les destinées individuelles, il faudrait que pas un fil, pas un individu ne fût brisé sans que le mécanisme général fût averti, atteint, forcé de réparer le mal dans la mesure du possible. C'est l'idéal que poursuit la philanthropie et dont elle se rapprochera d'autant plus qu'elle deviendra plus scientifique dans ses méthodes, sans cesser d'être aussi généreuse dans ses inspirations.

REVUE LITTÉRAIRE

DESCARTES ET LA LITTÉRATURE CLASSIQUE.

Il faut espérer que le titre, un peu long, et même, au premier abord, un peu énigmatique du livre de M. Émile Krantz : — *Essai sur l'esthétique de Descartes, étudiée dans les rapports de la doctrine cartésienne avec la littérature classique française au xvii^e siècle* (1), — ne détournera cependant personne de le lire. Ce n'est pas seulement, en effet, l'une des meilleures thèses que l'on ait soutenues depuis quelques années en Sorbonne, où l'on en soutient quelquefois d'excellentes; c'est encore un des livres les plus remarquables que l'on ait publiés depuis quelque temps déjà sur le xvii^e siècle; et si le style en était avec cela moins embarrassé de termes scolastiques, si le plan surtout en était mieux ordonné, moins irrégulier par endroits, enfin toute l'étendue d'une vaste matière plus vigoureusement réduite à l'unité, ce serait un livre hors de pair. Tel quel, dans cet éparpillement de la composition et sous sa forme non pas précisément pénible, mais trop souvent abstraite et technique à la fois, on pourrait hésiter à le recommander aux amis des lectures faciles, si l'on ne faisait aussitôt réflexion que ce qui se laisse lire si facilement risque d'être un peu superficiel, — et le livre de M. Krantz est digne d'être médité.

L'éprouve d'autant moins de scrupule à signaler d'abord ces deux

(1) Germer Baillière, éditeur.

défauts que le premier peut-être est de la nature du sujet plus encore que de l'écrivain ; et que le second ne procède nullement d'une incapacité de M. Krantz à saisir les liaisons des idées, mais, au contraire, de ce qu'il les voit trop bien, et ne veut pas perdre une occasion de nous montrer qu'il les voit. Cependant, quelles que soient les exigences d'un sujet où la philosophie proprement dite est intéressée pour une part presque aussi large que la littérature, on saurait gré sans doute à M. Krantz de ne pas nous donner des définitions de ce style, que « le romantisme est un dualisme de l'élément réaliste et de l'élément mystique rapprochés violemment et opposés à dessein comme deux contraires irréconciliables dans un système d'antithèses accumulées. » La formule est, à la vérité, très claire, et l'écrivain ici sait parfaitement ce qu'il veut dire : elle n'est pas mise assez complaisamment à la portée de tout le monde. M. Krantz n'y aurait d'ailleurs éprouvé qu'une difficulté médiocre, ayant déjà deux qualités de l'écrivain, et qui sont des plus rares parmi ceux qui écrivent, l'horreur visible de l'expression toute faite et en même temps le goût de la netteté. Les tours originaux sont nombreux dans son livre, et les pensées heureuses, et les pages que l'on appelle brillantes. Même, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que la tendance naturelle de ce philosophe, qui parfois s'enveloppera dans une phrase comme celle que nous venons de citer, est incontestablement vers la préciosité. S'il a beaucoup lu Fontenelle, j'entends le Fontenelle des *Éloges des Savans* et des *Entretiens sur la pluralité des mondes*, c'est ce que je ne me hasarderai point à vouloir deviner ; mais il a quelque chose de sa malice, et quelque chose aussi de son art de déguiser l'ironie du fond sous l'ingéniosité de la forme. L'effet en est assez piquant dans un livre composé, si je ne me trompe, sous l'influence plus ou moins prochaine de deux hommes, dont le premier, M. Taine, a toujours pris si fort au sérieux toutes choses, et le second, M. Paul Albert, laissé transparaître, sous une ironie coutumière, tant d'amertume au fond, et de morosité.

Il n'y a pas utilité d'insister sur les défauts de composition que nous reprochons au livre de M. Krantz. Contentons-nous donc de faire observer que l'auteur a fort inutilement dépensé cinquante pages à l'exposition de ses idées sur *la Philosophie de la littérature*, lesquelles ne sont autres, au résumé, que les idées si souvent exposées déjà par M. Taine, et plus particulièrement dans sa *Philosophie de l'art*. Il nous est ici parlé de tout un peu, sans raison suffisante ou du moins sans raison nécessaire, — de l'esprit classique, de l'idéal romantique, de l'évolution de la philosophie française vers le *criticisme* universel, des rapports de la littérature et de l'art avec la philosophie de leur temps, du pessimisme épicurien dans les vers de Lucrèce et de la casuistique stoïcienne dans la prose de Sénèque, de la sculpture grecque et de l'ar-

chitecture gothique. Rien de tout cela, sans doute, n'est absolument étranger au sujet de M. Krantz, mais rien de tout cela n'y était absolument utile, et rien de tout cela ne vaut que comme renseignement sur la manière dont M. Krantz entend l'esthétique. J'aurais donc mieux aimé qu'il laissât son livre parler lui-même. Trop de digressions aussi, trop nombreuses, trop longues, et dont quelque-unes, en outre, ne sont pas précisément à la place qu'elles devraient occuper. Si M. Krantz y fait attention, maintenant que son livre est tout à fait détaché de lui, je ne doute pas qu'il s'aperçoive notamment comme il aurait été mieux inspiré de diviser le chapitre qu'il consacre à l'analyse des lettres de Descartes à Balzac, et d'en reporter les citations, toutes caractéristiques, les unes plus haut, les autres plus bas, et généralement aux endroits où il est obligé de s'y reprendre. Au surplus, nous l'avons dit, ce sont là fautes légères, si légères qu'à peine le lecteur y prendra-t-il garde. La querelle est en effet technique, s'il en fut, et demeure entre M. Krantz et nous : c'est ce qui nous impose l'obligation de ne pas la prolonger plus longtemps.

L'idée du livre, réduite à ce qu'elle a de plus général et de plus simple, est très nette et très hardie.

Tout le monde sait que ni Descartes, ni Spinoza, ni Malebranche n'ont rien écrit sur cette partie de la philosophie que nous avons depuis appelée du nom fort mal fait, mais aujourd'hui consacré, d'*Esthétique*. Et si Fénelon, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, ou Bossuet, dans le *Traité de la connaissance de Dieu*, dans quelques-uns de ses *Sermons*, dans ses *Élévations sur les mystères*, ont abordé de biais quelques-unes des questions que soulève la philosophie de l'art et de la littérature, c'est incidemment, comme nul ne l'ignore, par circonstance et par occasion, nulle part ni jamais dans une intention ou sous une forme didactique. L'esthétique de Descartes, en tant que doctrine énoncée par le maître ou développée par ses disciples, n'existe donc pas. Mais toute métaphysique, de même qu'elle implique une morale, enveloppe une esthétique : toute définition ou notion de l'être contient en soi quelque notion ou définition du beau. Ne pouvons-nous pas nous proposer de l'en déduire ? Si certains principes sont une fois posés, ne nous est-il pas toujours loisible d'en poursuivre les conséquences ? Descartes a découvert, ou démontré, ou supposé, comme on voudra le prendre, que la présence de tel ou tel caractère dans les choses en déterminait la vérité. Malebranche, Spinoza, tel autre encore de leurs disciples ou de leurs imitateurs ont recherché s'il y avait dans les actes humains un caractère qui en constituerait la bonté. N'avons-nous pas le droit d'examiner à notre tour s'il n'y aurait pas dans les êtres, et jusque dans les œuvres, un caractère au si, d'où les œuvres et les êtres tireraient ce que l'on appelle communément leur beauté ?

L'entreprise peut avoir ses difficultés : elle est assurément faisable. La liberté de l'esprit humain a sans doute quelque chose en soi d'original, d'imprévu, de moqueur même, pour ainsi dire, qui se plaît à déconcerter l'allure du raisonnement et déjouer les prévisions de la logique. On part tous les jours du même point, on arrive rarement au même but ; comme s'il y avait partout un carrefour où les voies s'entre-croisent et se brouillent. Si les principes de Descartes ont également inspiré les Malebranche et les Spinoza, qui ne sait qu'il y a bien quelque différence entre les conclusions de l'*Éthique* et celles de *la Recherche de la vérité*? Ne craignons-nous pas à notre tour qu'en nous flattant de déduire des principes de Descartes une esthétique tout entière, cette esthétique ne soit cartésienne que de nom et, en tout cas, très différente à son tour de celle qu'un autre en eût déduite ou en déduira? Mais la réponse est facile. Si nous pouvons mettre, en effet, le doigt sur le point précis où l'auteur de l'*Éthique* et celui de *la Recherche de la vérité* se sont séparés de Descartes, et l'un de l'autre, par conséquent, (et nous le pouvons) ; si nous pouvons montrer de plus, et en dépit de l'écart, que leur philosophie concorde en plus de points que l'on ne croit, jusque-là que, dans les grandes lignes, si Malebranche diffère quelque part de Spinoza, c'est uniquement parce qu'il est chrétien, et que certaines solutions lui sont comme imposées d'avance (et nous le pouvons encore), la logique n'est donc pas si vaine, la liberté de l'esprit si entière, et nous pouvons légitimement espérer d'aboutir. C'est ce qu'a pensé M. Krantz et c'est ce que nous pensons avec lui.

Où la difficulté commence et même deviendrait, si nous n'avions pas quelque autre moyen d'y pourvoir, tout à fait insurmontable, c'est quand il s'agit de passer à l'application et de descendre des hauteurs de l'esthétique pure à la théorie des arts particuliers.

On ne voit pas tout d'abord le lien, mais cependant on conçoit volontiers qu'il existe entre les lois de l'esthétique générale et les plus grandes questions que soulève cette théorie. Rien de plus aisé, par exemple, et pour peu que l'on sache raisonner, ce qui n'appartient pas à tout le monde, que de déduire d'une définition métaphysique du beau la théorie de la valeur expressive des diverses formes de l'art. Mais que je définisse le beau, maintenant, avec l'un, comme « l'expression de l'invisible, » ou bien l'idéal, avec l'autre, comme la manifestation, par les moyens propres à chaque art, du « caractère essentiel ; » c'est ici qu'on ne discerne peut-être plus si facilement par quels chemins l'un viendrai où cependant il en faudra venir, à l'établissement des conditions spéciales de la sculpture en bronze, par exemple, ou à la détermination des lois du clair-obscur. Et tout de même, quelle que puisse être la définition de l'objet et de la nature de l'œuvre d'art impliquée dans la métaphysique de Descartes, il pourra bien sembler

quelque peu hasardeux de vouloir en tirer une opinion, positivement cartésienne, sur la valeur de la règle des trois unités, ou sur l'emploi de la réalité dans le roman. Mais c'est justement ici l'originalité de la tentative de M. Krantz.

A la vérité, pas un historien de la littérature n'avait omis, rencontrant ce grand nom de Descartes et ce mémorable *Discours de la méthode*, après avoir jugé l'œuvre et caractérisé l'homme, de rappeler en quelques mots l'influence qu'ils avaient exercée sur la littérature française du XVII^e siècle. Quelques-uns même avaient poussé plus avant et, dans les chefs-d'œuvre de cette littérature, dans les sermons de Bossuet ou dans les tragédies de Racine, essayé de reconnaître des traces de cartésianisme. Mais ce qu'aucun d'eux n'avait tenté, ce qui restait par conséquent à faire, et ce qu'on ne pouvait attendre enfin que d'un esprit également versé dans la spéculation philosophique et dans l'analyse littéraire, c'était de mettre au grand jour les preuves de cette influence et d'insérer, pour ainsi dire, toute la longue série des moyens termes entre ces deux extrêmes : une formule métaphysique et l'œuvre d'art visiblement réalisée par l'orateur et le poète. Tout le monde aussi, bien longtemps avant que parût cette belle *Histoire de la littérature anglaise*, de M. Taine, savait l'importance historique de la *race*, du *milieu*, du *moment*; que, selon le mot de Voltaire, « tout ce qui nous entoure influe sur nous; » et selon le mot de Fénelon, « que certains climats sont plus heureux que d'autres pour certains talens. » Tout le monde savait également, et répétait au besoin, qu'une littérature est « l'expression » d'une société; sauf, il est vrai, les cas assez nombreux où l'on pourrait dire, avec autant de justesse, qu'elle en est exactement l'antithèse. La nouveauté du livre n'en était pas moins dans le rapprochement de ces deux vérités banales, comme dans les conséquences, discutables si l'on veut, mais à coup sûr originales, que le philosophe dégageait de cet heureux rapprochement. M. Krantz a trop d'esprit pour ne pas nous pardonner si nous attendons plusieurs années encore à le mettre en parallèle avec son maître, et le nôtre. Mais on peut bien dire au moins que si l'intérêt de son *Essai sur l'Esthétique de Descartes* est quelque part, il est là, dans ce rapprochement d'une métaphysique et d'une littérature, et dans l'habile emploi qu'il en a su faire pour l'éclaircissement de l'une et de l'autre à la fois, — mais surtout pour la démonstration de sa thèse.

Car on sent bien que ce rapprochement n'est qu'une méthode; et que, s'il y a des points de contact entre l'*esthétique* de Descartes et la *poétique* de Boileau, par exemple cette constatation toute nue, qu'il y a des points de contact, n'est ni ne peut être à elle-même son propre but. Et de fait ce que nous donne ici M. Krantz, ou du moins ce qu'il s'est proposé, c'est tout simplement, selon certaines idées à lui bien

personnelles, une reconstruction de l'histoire entière de la littérature française au XVII^e siècle. On nous permettra de rappeler au passage l'esime toute particulière que nous faisons de ces sortes de tentatives; plus utiles peut-être à l'avancement de la science que les plus savantes monographies sur la syntaxe de Voiture ou sur l'emploi des relatifs dans Rabelais, et quand ce ne serait que par le nombre et la diversité des contradictions qu'elles soulèvent. L'*Essai* de M. Krantz en soulève beaucoup. J'imagine au surplus qu'il ne l'ignore pas lui-même, ou plutôt, il aurait pris son plus vif plaisir à les provoquer que je n'en serais pas autrement étonné. Mais aussi ceux qui continuent de défendre, en ces matières, la tradition contre la nouveauté, ne sont-ils peut-être pas toujours si parfaitement dupes de l'illusion des préjugés transmis et des leçons apprises. C'est de quoi je crains que M. Krantz n'ait pas assez tenu compte. Il me paraît du moins qu'avant de procéder à la construction du nouvel édifice, il eût bien fait de s'assurer qu'il avait renversé complètement l'ancien et qu'il n'en demeurait pas, comme on dit, pierre sur pierre.

Le lecteur a déjà certainement remarqué, tout en appréciant l'ingéniosité de ce rapprochement entre la littérature classique et la doctrine cartésienne, que M. Krantz essayait bien d'établir entre elles un rapport de subordination nécessaire, mais n'en démontrait, à vrai dire, assez solidement ni la nécessité ni peut-être même l'existence. Il nous montre fort bien, d'une part, on l'a vu, que de la métaphysique de Descartes on peut effectivement déduire une esthétique. Il n'est pas moins habile, et même subtil, d'autre part, à retrouver la matière diffuse de cette esthétique dans la littérature classique du XVII^e siècle. Mais qui dit rencontre ne dit pas dépendance, et qui dit coïncidence ne dit pas subordination. Je vois donc très clairement, s'il le veut, que l'esthétique latente de Descartes est la même, au moins dans l'ensemble, que la poétique de Boileau. Je vois déjà moins clairement, quoi qu'il en dise, que le *Discours de la méthode* soit le principe et la raison de l'esthétique de Racine. Ou plutôt, ce que je ne vois pas du tout, c'est de quel droit on élève le cartésianisme à la dignité de cause, en même temps que l'on rabaisse la littérature classique au rang d'un simple effet de cette cause féconde. Car pourquoi Descartes est-il ainsi comme retiré, mis à part, isolé du courant des influences qui sans doute n'ont pas laissé d'agir sur lui comme sur ses contemporains? Mais pourquoi la liberté d'esprit de Racine ou de Boileau, d'autre part, est-elle ainsi comme uniquement placée sous l'influence du cartésianisme?

Est-ce qu'en effet l'histoire d'une littérature n'a pas d'abord en soi le principe intérieur de son développement? « On connaît l'importance métaphysique de l'unité dans la doctrine cartésienne, dit quelque part

M. Krantz; elle est l'essence même de l'esprit en opposition à la divinité de l'étendue. » Et il ajoute : « Le rapprochement se fait tout seul entre le rôle philosophique et le rôle littéraire que lui donne Boileau. » C'est de la tragédie qu'il est ici question et de la fameuse règle des trois unités. Mais le rapprochement se fait bien mieux encore entre le désordre et l'irrégularité qui régnaient sur le théâtre français, et l'ordre avec l'unité que Corneille, Molière et Racine après eux y mirent successivement en honneur. Où est en cela le rôle de Descartes ? Rien ne commence, mais tout se transforme. Ce qui d'abord et par-dessus tout détermine en littérature, comme en art, l'évolution des genres, c'est le point où ces genres eux-mêmes en sont parvenus quand les réformateurs s'en emparent. Les vraies origines de *la Princesse de Clèves* sont dans le roman de La Calprenède et de M^{lle} de Scudéry; les vraies origines de la comédie de Molière dans la comédie de Scarron; et les vraies origines de la tragédie de Racine dans la tragédie de Corneille. Une seule œuvre universellement applaudie pèse d'un poids plus lourd sur les œuvres du même genre que toutes les influences de race, de moment et de milieu. C'est l'insignifiance et la banalité des épreuves que l'on tire d'un moule fatigué par le long usage qui suggère aux novateurs, — si tant est qu'il se mêle une part de conscience au mystérieux travail de la création, — le désir, la résolution et jusqu'aux moyens mêmes de le briser. Si *Zaïre* eût valu *Bajazet*, et si le *Tippoou-Saïb* de M. de Jouy lui-même eût valu seulement *Zaïre*, il y a tout lieu de croire que nous n'aurions ni *Ruy Blas* ni *le Roi s'amuse*, mais il est certain que, quoi qu'ils soient, il ne seraient pas ce qu'ils sont. Or, et malheureusement, cette influence de l'art, cette détermination de la forme par la forme, cette évolution du dedans qui est le principe même de la vie de la littérature et de l'art, voilà ce qui échappe aux prises de ces méthodes nouvelles, et voilà ce qui fait défaut dans le livre de M. Krantz, comme il faisait défaut dans *l'Histoire de la littérature anglaise*.

Un autre élément leur échappe, et non moins nécessaire pourtant à l'histoire d'une littérature : c'est l'histoire elle-même, et ce que les renseignemens de la chronologie toute seule y apportent. Restons-en sur ce même exemple de la règle des trois unités. « En laissant à Aristote et à Chapelain la matière de la règle des trois unités, dit M. Krantz, c'est l'esprit cartésien qui lui a donné sa forme rationnelle. » Et cette forme rationnelle consiste en ce que Boileau se borne à l'énonciation de la règle « sans l'expliquer comme une conquête de l'expérience, ni la justifier, soit par le prestige de son antiquité, soit par la démonstration de son excellence. » Mais pourquoi ne dirions-nous pas précisément tout le contraire, et peut-être avec plus de vérité ? La démonstration d'excellence ? Elle est dans la supériorité des « miracles » de

Racine, selon le mot du poète, sur les chefs-d'œuvre même de « l'audace » de Corneille. Le prestige d'antiquité? Boileau l'a mis suffisamment en lumière en parlant de la « hauteur divine » où Sophocle avait porté la tragédie grecque. La règle n'est pas la règle pour lui parce qu'elle est règle, mais parce qu'il y voit le principe, ou l'un des principes, de la beauté même de la tragédie grecque. Et quant à placer son conseil sous la sanction de l'expérience, en était-il besoin dans un siècle où, comme nous savons tous, en 1882, que la révolution romantique au théâtre a daté d'*Herminie*, de même il n'était personne qui ne se souvint, en 1678, que le triomphe des trois unités sur la scène française datait du grand succès de la *Sophonisbe* de Mairet, en 1629? Cent ans plus tard, en plein XVIII^e siècle, l'écho de ce succès retentissait encore dans le *Commentaire* de Voltaire sur le théâtre de Corneille.

Si M. Krantz avait pris la peine de noter ce seul petit fait, peut-être en eût-il tiré cette conclusion, comme nous, que la règle des trois unités s'était dégagée, comme toutes les autres, de l'expérience dramatique et d'une expérience déjà singulièrement étendue. Mais surtout, en examinant de plus près l'histoire de la scène française avant Corneille, il n'eût pas commis cette erreur de voir dans l'impatience avec laquelle Corneille subissait les entraves de la règle un esprit, non-seulement de révolte, mais encore de nouveauté. Révolte, oui; mais nouveauté, non pas! Car lorsque le naïf grand homme s'épuisait à la recherche de ces combinaisons scéniques où il a fini par se perdre, il n'inventait pas du tout, comme le croit M. Krantz, des « formes dramatiques nouvelles, » mais au contraire il essayait de maintenir dans leurs droits périmés les formes dramatiques anciennes, celles qu'il avait connues en faveur au temps de sa jeunesse, les formes des Rotrou, des Du Ryer, des Scudéri, des Alexandre Hardy. « La tragédie jouée par des bourgeois, » c'était Alexandre Hardy qui l'avait mise à la scène, — qui dira dans combien de ses huit ou neuf cents poèmes? — et certainement au moins dans une pièce intitulée : *Scidase, ou l'Hospitalité violée*, dont Corneille, en 1660, comme on le voit par son *Discours de la tragédie* (1), conservait pieusement la mémoire. Mais pour « la comédie

(1) « Ce n'est pas une nécessité de ne mettre que les infortunes des rois sur le théâtre. Ceux des autres hommes y trouveraient place s'il leur en arrivait d'assez illustres et d'assez extraordinaires pour le mériter, et que l'histoire prît assez de soin d'eux pour nous les apprendre. Scidase n'était qu'un paysan de Laucres, et je ne tiendrais pas la sienne indigne d'y paraître. » J'ajoute qu'en examinant avec attention la plupart des prétendues *innovations* que propose Corneille, on trouverait ainsi que ce sont de réelles *veilles*. On reproche à Boileau de n'avoir fait dater la naissance de la poésie française que de l'apparition de Malherbe. Il ne faudrait pas l'imiter en cela ni faire à notre tour dater de la représentation du *Cid* l'histoire de la scène française. Dans les dernières années du XVI^e siècle et les premiers du XVII^e, on avait à

jouée par des rois et des héros » les exemples, — je ne dis pas les modèles, — en abonderaient dans le théâtre des contemporains du *Cid* et de *Polyeucte*.

Là, dans un dédain exagéré du fait et dans une indifférence réelle à l'histoire, est le principal défaut du livre de M. Krantz. Nous le verrons mieux encore en examinant avec lui les trois théories qui dans leur étroite formule enfermeraient, à son sens, non-seulement l'esthétique de Descartes, mais la littérature française classique du xvii^e siècle tout entière.

La première est ce qu'il appelle *la Théorie de la beauté par l'universel*, platonicienne d'ailleurs (et il est bien obligé de l'avouer lui-même quelque part) autant que cartésienne. Tout de même donc que la vérité serait de tous les temps et de tous les lieux, la même à Paris qu'à Rome, et telle enfin, selon le mot de Malebranche, que l'on ne puisse pas concevoir qu'un Chinois refusât d'en tomber d'accord après l'avoir bien considérée, tout de même la beauté serait universelle, et se réduirait pour nos classiques au peu qui subsiste de l'homme ou des choses, quand on en a successivement éliminé, par analyse et par abstraction, toutes les particularités qui déforment l'idéal lui-même en le caractérisant. Le procédé de M. Krantz pour arriver à la démonstration de son paradoxe est extrêmement curieux. Il commence par établir que ni Corneille, ni Pascal, (ni Bossuet sans doute qu'il oublie), n'ont subi l'influence de Descartes, ou ne l'ont subie qu'impatiemment : négligeons-les. Il nous rappelle qu'à titre d'élève ou d'auditeur de Gassendi, Molière appartenait à la philosophie sensualiste de son temps, et comme il ne dit mot non plus de La Fontaine, c'est sans doute qu'il a quelque raison du même genre : écartons-les. Il ne fait mention ni du cardinal de Retz, ni de M^{me} de Sévigné, ni naturellement de Saint-Simon; auteurs de *Mémoires* ou de *Correspondances*, tous les trois écrits dans l'ombre, et le dernier dans le mystère même : n'en parlons pas. Oublions enfin Fénelon, Bourdaloue, Massillon, et tous ceux qu'on me dispensera de nommer; il nous reste Boileau, non pas même tout Boileau, car M. Krantz ne l'étudiera que dans *l'Art poétique*; il nous reste Racine, ou du moins les préfaces de Racine, et avec cela l'unique *Bérénice*; il nous reste aussi M^{me} de La Fayette, ou plutôt *la Princesse de Clèves*; que faut-il davantage? et n'est-ce pas amplement de quoi se faire une juste idée de la « littérature française classique au xvii^e siècle? » Relevons donc, de ci, de là, quelques traits à la

peu près tout mis au théâtre. C'est M. Nisard qui a raison. L'esprit français n'a pas besoin qu'on le définisse, par ce qu'il se définit lui-même dans ses œuvres. Il ne s'est nulle part mieux défini que dans le choix qu'il a fait, parmi toutes les autres formes possibles, successivement expérimentées, de la forme classique proprement dite, pour le représenter au théâtre.

hâte. Notons cette remarquable déclaration de Racine : « Quand je ne devrais à Euripide que la seule idée du caractère de Phèdre, je pourrais dire que je lui dois peut-être ce que j'ai mis de *plus raisonnable* au théâtre. » Elle est en effet caractéristique. Signalons ces vers, si nombreux dans *l'Art poétique*, où Boileau revient sur le prix, la dignité, l'importance de la *raison* dans l'art :

- ... Mais la scène demande une exacte *raison*,
- ... Et souple à la *raison*, corrigez sans murmure.
- ... Mais nous que la *raison* à ses règles engage...

Considérons un peu ces épithètes abstraites et décolorées dont se sert l'auteur de *la Princesse de Clèves*, et non pas pour analyser le sentiment, mais pour peindre le portrait, c'est-à-dire ce qu'il devrait y avoir en art de plus caractérisé, de plus concret, de plus individuel : « M^{me} Elisabeth... commençait à faire paraître *un esprit surprenant* et cette *incomparable beauté*... Marie Stuart était une personne *parfaite pour l'esprit et pour le corps*... Le duc de Nevers avait trois fils *parfaitement bien faits*... Le duc de Nemours était un *chef-d'œuvre de la nature* .. » N'est-il pas vrai que leur souci semble être à tous d'écartier la couleur et la forme, la succession et l'accident, comme disent les philosophes, de ne retenir de l'homme ou des choses que leur essence, et de résoudre, comme dit M. Krantz, la perfection esthétique « en une impersonnalité absolue ? »

C'est ce que je nie absolument. Et d'abord, parce que sur trois, deux au moins de ces exemples sont assez mal choisis. Le roman de M^{me} de La Fayette est charmant, il est élégant, délicat, discret, tout ce que l'on voudra : ce n'est pas du grand art, c'est à peine de l'art, mais c'est encore bien moins une œuvre qui compte en histoire. M. Taine, dans ses *Essais de critique et d'histoire*, en a très agréablement et très spirituellement parlé; M. Paul Albert lui a consacré tout un chapitre de sa *Littérature française au XVII^e siècle* : l'un et l'autre avait ses raisons. Mais dans le *Siècle de Louis XIV*, Voltaire a cru s'acquitter de ce qu'il lui devait, en mentionnant M^{me} de La Fayette au catalogue des écrivains, parmi la foule obscure; et le nom même de l'auteur, du moins autant qu'il m'en souvienné, n'a pas trouvé place dans *l'Histoire de la littérature française* de M. Désiré Nisard. Il est aussi bien évident que prendre *Bérénice* pour le type de la tragédie classique, selon les règles de Boileau, c'est se faire vraiment la partie trop belle et triompher à trop peu de frais. « Voilà, sans contredit, la plus faible des tragédies de Racine qui sont restées au théâtre; ce n'est pas même une tragédie. » Ainsi s'exprime Voltaire au terme de l'examen qu'il a fait de *Bérénice* : il a raison; ce pourrait être un drame, si l'action n'y manquait, et une tragédie, si l'élément tragique n'y faisait

absolument défaut. Je n'insisterai pas davantage, puisqu'aussi bien vers la fin de son livre, M. Krantz a touché d'*Andromaque* et de *Phèdre*. Mais quand j'en serais réduit à disputer sur le seul Boileau, je soutiendrais encore que le général n'est pas l'universel. Boileau s'arrête au général, il ne va pas jusqu'à l'universel. Or, en littérature l'universel diffère du général exactement dans la mesure où le chapitre de Théophraste sur l'*Épargne sordide* diffère du portrait que Boileau lui-même nous a laissé du lieutenant-criminel Tardieu. Les définitions sont universelles, les descriptions peuvent être générales. Et le général, comme le fait très bien observer M. Krantz, est si peu le vague et l'indéterminé, qu'au contraire il a pour qualités l'exactitude et la précision.

Que si maintenant, laissant là Boileau, qui n'est que Boileau, — c'est-à-dire le plus ferme bon sens que je connaisse et un grand artiste, quoi qu'on en dise, mais non pas un poète ni surtout un créateur, — je rassemble les traits qui ont gravé dans mon souvenir les personnages de Racine, il est vrai que Xipharès ou Bajazet s'y dessinent avec moins de vigueur, mais je reconnais Andromaque, Hermione, Agrippine, Roxane, Monime, Iphigénie, Clytemnestre ou Phèdre pour aussi vivantes, aussi nettement caractérisées, aussi individuelles que pas une des héroïnes de Shakspeare, Desdémone ou Juliette, Goneril ou Jessica. Si je pousse encore plus loin, la thèse de M. Krantz croule tout entière et je trouve partout des noms et des œuvres pour y contredire. Il a écrit de fort jolies pages sur « l'unité de ton, » qui serait, selon lui, la seule conception véritablement originale de l'art classique. Je voudrais qu'il me montrât cette « unité de ton » telle du moins qu'il lui plaît de l'entendre, dans le recueil des *Fables* de La Fontaine. Il en a écrit de très spirituelles où, faisant une comparaison suivie de la tragédie classique avec un syllogisme en forme, il nous montre l'auteur de *Bajazet* ou de *Phèdre*, « arrangeant ses prémisses pour sa conclusion, dont il est le maître et dont il a le choix, » de telle sorte que toutes les péripéties de l'action y soient prédéterminées par l'espèce du dénouement. Mais que fait-il donc de ces fameux dénouemens de Molière, presque tous ou pour la plupart si parfaitement extérieurs au sujet? Il plaide ailleurs très éloquemment la cause de l'obscur et la beauté de l'inintelligible. « Il faut que l'incompréhensible reste incompréhensible, et que l'art, en l'exprimant, lui conserve son caractère, sous peine de manquer lui-même d'exactitude et de sincérité. Il y a donc des cas où la forme n'aura de valeur esthétique que si elle traduit parfaitement l'obscurité du fond. » Seulement, et sans examiner si cette traduction de l'obscur et cette expression de l'insaisissable ne serait pas une fonction de l'architecture ou de la musique plutôt que de la littérature, que deviennent ici les *Sermons* de Bossuet? Car enfin quel orateur, ou quel poète même, a plus profondément éprouvé la sensation du mystérieux ou le senti-

ment de l'inaccessible que celui qui débutait en ces termes devant la cour assemblée : « Sire, ce que l'œil n'a pas aperçu, ce que l'oreille n'a pas ouï, ce qui n'est jamais entré dans le cœur de l'homme, c'est ce qui doit faire aujourd'hui le sujet de notre entretien ? » M. Krantz admire beaucoup, et nous aussi, la célèbre image de Pascal : « cette sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part. » Admirerait-il moins cette expression de Bossuet : « Ce grand Dieu qui du centre de son éternité développe tout l'ordre des siècles, » ou voudrait-il nous faire croire qu'on la puisse figurer plus aisément aux yeux ?

Je passerai plus rapidement sur ce que M. Krantz appelle *la Théorie de la perfection unique*. La théorie tient d'assez près à la *Théorie de la beauté par l'universel*.

On l'obtient en prenant à la lettre l'opinion de Boileau, « qu'il n'est point de degré du médiocre au pire, » et la travestissant de façon à lui faire dire, — quoi qu'il dise, et dans *l'Art poétique*, expressément le contraire, — que le Tasse n'est pas plus près d'Homère que le bonhomme Chapelain. Si la beauté réside, en effet, quelque part dans une essence immuable, le procédé pour l'atteindre devient mathématique. Et comme on voit que les savans, enfoncés dans la recherche d'un problème identique, sous quelque latitude qu'ils alignent leurs équations, ne sauraient manquer de finir par se rencontrer dans une solution identique : ainsi le même sujet, traité par deux vrais poètes, selon sa vraie constitution, doit être traité d'une manière identique, et se réaliser dans une œuvre identique. Les œuvres sont belles ou elles ne le sont pas ; si elles le sont, elles ne le peuvent être qu'absolument ; si elles ne le sont pas, elles sont nulles et comme non avenues. Est-ce bien sérieusement que M. Krantz prête à Boileau de semblables idées ? J'en ai peur, j'en ai même grand'peur. Cependant j'aime encore mieux croire que, tout occupé du plaisir de suivre son raisonnement (ce qui est un des plus vifs plaisirs qu'il y ait au monde), il en aura dit un peu plus qu'il n'en pensait. S'il a donc voulu dire que l'art classique, en raison de la hauteur même où il mettait son idéal, ne pouvait qu'enfanter des chefs-d'œuvre ou mourir, nous ne sommes pas loin de nous entendre. Mais s'il prétend que l'espèce même et la nature de son esthétique, le réduisait promptement à ne plus avoir de ressource que dans la contrefaçon de lui-même, c'est par où la *Théorie de la perfection unique* touche à la *Théorie de l'imitation, volontaire d'abord, puis nécessaire, puis fatale*.

Examinons donc cette théorie à son tour et ne craignons pas d'y appuyer. M. Krantz l'a très bien vu, l'importance en est capitale.

Il n'est assurément pas douteux que l'art classique au xvii^e siècle s'est proposé l'art antique pour modèle, pour guide, et pour fin. Ni Boileau, ni Racine, ni Molière, ni La Fontaine ne se cachent d'imiter,

mais plutôt ils s'en font gloire, et de surpasser, s'ils le peuvent, ou à tout le moins, d'égaliser en imitant. Le moyen cependant d'égaliser les anciens et de les surpasser, à plus forte raison, si d'un coup de leur art, presque dans tous les genres, ils ont atteint la perfection? Ce sera de mettre dans la nouveauté de la forme cette part d'invention ou d'originalité qu'on ne peut plus mettre dans le fond. Voilà bien, selon M. Krantz, la première phase de l'imitation : elle est consciente, elle est volontaire, elle est raisonnée. Rien d'aveugle d'ailleurs, ni de supersitieux; en imitant Euripide, Racine le corrige; en traduisant Horace, Boileau le modifie; les maîtres ne sont pas des tyrans et les autorités ne sont pas des idoles. Mais en quoi consiste cette part d'invention que l'on met dans la forme? Est-ce uniquement, comme le dit M. Krantz, dans l'ordre nouveau des idées et le nouvel arrangement des mots? A la vérité, ce ne serait déjà pas si peu de chose. C'est beaucoup que l'ordre des idées et c'est beaucoup aussi que l'arrangement des mots. A prendre l'ordre et l'arrangement dans un sens un peu large, on pourrait soutenir qu'ils font l'unique différence des *Sosies* de Rotrou, par exemple, à l'*Amphitryon* de Molière, et de la *Phèdre* de Pradon à la *Phèdre* de Racine. Mais il y a mieux que cela; il y a la part d'observation psychologique et morale dont l'humanité s'est enrichie depuis le temps de Plaute et d'Euripide.

M. Krantz ne nous a pas dit un mot, si j'ai bonne mémoire, de cette connaissance de l'homme où est cependant la vraie gloire du xvii^e siècle. Il cite quelque part La Bruyère et le début des *Caractères*: « Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent. » Mais La Bruyère a répondu lui-même: « Il se fait généralement dans tous les hommes des combinaisons infinies de la puissance, de la faveur, du génie, des richesses, des dignités, de la noblesse, de la force, de l'industrie, de la capacité, de la vertu, du vice, de la faiblesse, de la stupidité, de la pauvreté, de l'impuissance, de la roture et de la bassesse. Ces choses, mêlées ensemble en mille manières différentes et compensées l'une par l'autre en divers sujets, forment aussi les divers états et les différentes conditions. » Reconnaître ces « mille manières différentes; » démêler l'artifice de ces « combinaisons infinies; » faire un choix, non pas des plus universelles, ni même des plus générales, mais des plus permanentes, ce qui n'est peut-être pas tout à fait la même chose; les placer et les représenter exactement dans le milieu qui leur convient, dans le train de la vie quotidienne, avec Molière, si c'est la prose de l'existence dont on veuille s'égayer, dans la perspective du temps ou de la distance, au contraire, avec Racine si c'est la poésie de la passion que l'on veuille dégager: telle a été la part d'invention de la littérature française classique du xvii^e siècle. Et il apparaît clairement que bien loin qu'il y ait là rien de

commun avec la déduction cartésienne, partant du « simple, » pour descendre au « composé, » c'est du complexe que l'on part, de l'observation des choses et de la connaissance de la vie, pour s'élever au point de généralisation qu'exige la vérité poétique. Si Corneille, dont on veut faire le précurseur du romantisme, avait justement un peu mieux connu le monde et la vie, peut-être qu'il n'aurait pas eu l'idée singulière d'aller demander à des combinaisons de formules dramatiques le renouvellement de sa verve tarie. Mais si Racine, avec tout son art et tout son esprit, n'avait pas, au contraire, possédé cette expérience, il ne serait pas Racine et ses tragédies vaudraient celles de Voltaire. Voltaire, en vérité, comme on dit, nous la donne belle là-dessus, et M. Krantz l'en croit trop aisément : « On peut en sculpture et en peinture traiter cent fois les mêmes sujets : on peint encore la Sainte-Famille, quoique Raphaël ait déployé dans ce sujet toute la supériorité de son art, mais on ne serait pas reçu à traiter *Cinna*, *Andromaque*, *l'Art poétique*, *le Tartufe*. » Non, sans doute, on ne serait pas reçu à traiter *Cinna*, mais pourquoi ne serait-on pas reçu à traiter la clémence d'un souverain qui pardonne un sujet rebelle? Et s'il n'est pas permis de recommencer *Tartufe*, quelle interdiction y a-t-il, si l'éternelle hypocrisie revêt une autre forme, de la porter une fois de plus à la scène? Voltaire, comme toujours, plaide ici sa propre cause. Il connaît trop bien Racine, il le sent trop vivement pour ne pas savoir combien *Zaïre* est au-dessous de *Bajazet*, mais sa vanité ne veut pas qu'il y ait de sa faute, et c'est à la force des choses qu'il s'en prend donc de l'infériorité. De là ces formules : « Si jamais quelque artiste s'empare des seuls ornemens convenables au temps, au sujet, à la nation, ceux qui viennent après lui trouveront la carrière remplie; » et encore : « Il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques et les grands sentimens puissent se varier à l'infini d'une manière neuve ou frappante, » et enfin : « On est réduit ou à s'imiter ou à s'égarer. »

C'est ce que M. Krantz appelle tout à l'heure le temps de l'imitation nécessaire. Car, nous dit-il maintenant, « pour un classique qui admet l'unité de perfection et qui ne reconnaît qu'une seule forme et en critique qu'une seule formule de beauté, *changer*, c'est nécessairement *dégénérer*. » Il est trop facile de répondre que même en acceptant cette étroite définition de l'art classique, Voltaire, puisque les modèles sont dans la nature et chez les anciens, au lieu d'imiter Racine, n'avait, comme autrefois Racine, qu'à imiter directement la nature et les anciens. Car, autrement, nous aboutirions à cette étrange conclusion qu'y ayant onze tragédies de Racine, dont sept ou huit au moins sont des chefs-d'œuvre. Racine lui-même n'aurait pas pu y en ajouter une douzième. La preuve d'ailleurs que pour Voltaire *changer* n'eût pas été *dégénérer*, c'est qu'il n'a rien épargné pour *changer* autant qu'il était en lui la formule tragique de Racine : l'esthétique révolutionnaire de l'auteur du *Fils*

naturel et du *Père de famille* est tout au long déjà dans les préfaces des tragédies de Voltaire. Si Voltaire copia plutôt qu'il n'imita, dans le sens classique du mot, c'est qu'il n'était pas né poète, et s'il n'inventa pas, c'est que son esprit, le plus mobile et le plus changeant qui fut jamais, incapable de se fixer, l'était par conséquent d'observer. Mais tout à la fin du XVIII^e siècle, au plus beau temps de la gloire de l'abbé Delille, quand un vrai poète, cette fois, remonta jusqu'aux sources où l'art classique avait jadis puisé, cet art d'imitation et de contrefaçon en parut tout d'un coup si nouveau, qu'encore aujourd'hui les derniers romantiques, et en leur nom quelques historiens de la littérature, se font honneur du nom d'André Chénier (1).

Ce n'est pas, en effet, le moindre inconvénient de ces vastes généralisations que l'on soit forcé d'en éliminer volontairement d'abord, et puis bientôt nécessairement, toute considération du génie particulier, du talent original, de la personnalité de l'artiste. Les déductions de M. Krantz, logiquement irréprochables, sont historiquement fausses. Elles ne seraient vraies que s'il nous avait démontré, qu'homme pour homme et poète pour poète, Voltaire valait Racine. Alors, et alors seulement, il aurait quelque droit d'imputer à la conception classique et cartésienne de l'art la trop réelle, et parfois lamentable médiocrité poétique de Voltaire. Mais l'a-t-il démontré par hasard, ou plutôt, se chargerait-il de le démontrer? Tel est cependant le paralogisme impliqué dans ses raisonnemens : si Voltaire, avec tout son esprit et toute sa connaissance du théâtre, né, pour ainsi dire, à la réputation, par un *Œdipe*, et soixante ans plus tard enseveli dans le triomphe d'une *Irène*, n'a pas pu cependant mettre à la scène une seule tragédie qui soutint la comparaison de *Mithridate* seulement, ou de *Bérénice*, n'est-ce pas que Racine avait épuisé les grands sujets et que la tragédie classique,

(1) « Il fallut la révolution pour balayer ce fumier tragique, il fallut un être divin, fils d'une Gre que, André Chénier, pour délivrer le vers de ses liens ignobles. Il parut, et avec lui le vers divin, ailé, harmonieux, tendre et terrible, descend du ciel... et, avec lui, la musique du vers se réveille ferme, ondoyante et sonore. » Il y a plaisir à rapprocher de ces paroles de M. Théodore de Banville quelques vers choisis de la quatrième *Épître à Lebrun* :

Souvent des vieux auteurs j'envahis les richesses.

Tantôt chez un auteur j'adopte une pensée,

Mais qui revêt chez moi, souvent entrelacée,

Mes images, mes tours, jeune et frais ornement.

Tantôt je ne retiens que les mots seulement.

J'en détourne le sens, et l'art sait les contraindre

Vers des objets nouveaux qu'ils s'étonnent de peindre.

Dévoit adorateur de ces maîtres antiques,

Je veux m'envelopper de leurs saintes reliques.

enfermée dans le cercle étroit que lui avait tracé Boileau ne pouvait y demeurer que pour y périr d'inanition, ou en sortir que pour se transformer et cesser par conséquent d'être elle-même? C'est l'unique argument que M. Krantz, avec une dextérité singulière, tourne et retourne en cent façons. Véritablement, Racine et Boileau, La Bruyère et Voltaire, Descartes et Buffon ne sont plus pour lui des individus vivans, des personnes réelles, avec la variété de leurs esprits et de leurs aptitudes, l'opposition de leurs goûts, l'inégalité de leurs talens; ce sont de pures *activités* dont l'effort, en vertu de la même impitoyable discipline, s'applique aux mêmes objets de la même manière, et s'achemine au même but, sous la tyrannie des mêmes exigences, par les mêmes moyens. Ils ne diffèrent les uns des autres que par le temps de leur naissance et celui de leur mort. Une faveur de la fortune a fait naître Racine au xvii^e siècle; la malignité du hasard a voulu que Voltaire vécût au xviii^e siècle. Contemporain de Boileau, l'auteur d'*Alzire* et de *Tonçède* eût été l'auteur de *Britannicus* et d'*Iphigénie*; mais contemporain de La Harpe et de Marmontel, l'auteur d'*Andromaque* et de *Phèdre* eût été capable d'écrire *Agathocle* ou *les Pélopidès*. Pour moi, je crois plus volontiers que le vrai malheur de Voltaire, en la circonstance, a été de ne pas être un Racine.

Je croirai surtout, qu'en dépit de certaines apparences, on a tort, comme on le fait, et comme on ne le fait que depuis quelques années, de voir dans la littérature française du xviii^e siècle une naturelle et légitime héritière de la littérature du siècle précédent. L'inégalité des œuvres, on ne la conteste pas; on ne le pourrait pas d'ailleurs, elle saute aux yeux. Mais on veut que d'un âge à l'autre il y ait eu continuité dans la tradition comme dans le temps, et que la même *raison oratoire* ait gouverné l'esprit des contemporains de Bossuet et celui des contemporains de Voltaire. Je ne crois pas qu'il fallût beaucoup pousser l'auteur des *Origines de la France contemporaine* pour lui faire dire qu'il reconnaît la rhétorique du grand siècle dans la phraséologie verbeuse des Robespierre et des Saint-Just. De plus hardis encore ont accusé la tragédie classique des excès de la révolution. Si cependant il y a quelque vraisemblance, ou quelque vérité peut être, dans ce que nous avons dit plus haut de l'imitation et de l'invention classiques, le lecteur est à même de juger le paradoxe et de voir exactement en quoi consistent ici l'illusion et l'erreur. Tandis, en effet, que le xvii^e siècle est tout occupé d'approfondir la connaissance de l'homme et de débrouiller, pour parler le langage des prédicateurs, cet inconcevable amas de contradictions; le xviii^e, au contraire, travaille à se débarrasser du peu qu'il sait de l'homme, afin de le pouvoir plus commodément ajuster à la mesure de ses utopies. Voilà pour le fond. Tandis que le xvii^e siècle, dans les peintures qu'il nous fait de nous-mêmes, travaille à effacer jusqu'aux moindres traces du labeur et de

l'art, pour obtenir en quelque manière une ressemblance plus exacte et plus parlante avec la vie; le xviii^e, au contraire, s' imagine que ce qui doit d'abord se réfléchir dans l'œuvre d'art, c'est son auteur, ou même que l'œuvre d'art n'a pour objet que de le manifester. Voilà pour la forme. Et tandis enfin que le xviii^e siècle, le plus désintéressé, le moins charlatan, si je puis ainsi dire, des grands siècles littéraires, ne se soucie dans l'art que de l'art, et de ce qu'il apporte de complément à la culture de l'esprit; le xix^e siècle, au contraire, ne le traite plus que comme un instrument de propagande et cherche le moyen de déposer jusque dans la peinture des intentions de réforme politique et des germes de progrès social. Voilà pour le but. Mais là où le but, où la forme, où le fond diffèrent, peut-on dire qu'il y ait continuité des traditions? et là, où d'un siècle à l'autre, il y a contradiction du fond, de la forme, et du but, peut-on véritablement soutenir que le même esprit continue de régner?

Sans doute, après cela, l'observation n'est pas vraie de tous les hommes du xviii^e siècle indistinctement et généralement. Il suffit qu'elle le soit des plus grands ou des plus illustres, et que ce qui ne conviendrait pas exactement à l'un convienne du moins à l'autre, et que le plus rebelle aux influences de son temps ne laisse pas de les subir plus qu'il ne croit lui-même. C'est ce que je répondrais sur l'usage que M. Krantz fait de l'esthétique de Buffon et de son *Discours sur le style*, si toutefois je comprenais la réputation que l'on a faite à ce morceau de rhétorique. Il est toujours mauvais, je le sais, en ces questions de goût et d'appréciation littéraire, de n'avoir pas M. Nisard avec soi. Je n'ai pu cependant réussir à me persuader que le *Discours sur le style* doive conserver, comme il l'a dit, « l'autorité d'un enseignement. » La gloire de Buffon est ailleurs, dans ces constructions hardies dont la magnificence de son style a quelquefois égalé la grandeur, mais dont la nature même le rendait particulièrement inhabile à faire la théorie de ce style propre, exact et libre, qui est le style du xviii^e siècle.

Il nous resterait à examiner ce que M. Krantz appelle *les Conséquences indirectes de l'influence cartésienne sur la littérature classique*. Nous nous contenterons de quelques observations rapides. La première de ces conséquences est l'*Élimination du Burlesque*. M. Krantz nous explique par d'excellentes raisons, spirituellement dites, l'antipathie foncière de Boileau pour les Scarron et les d'Assoucy. J'aurais voulu qu'il ajoutât deux mots : c'est que la guerre contre le burlesque fut dirigée presque au nom et au profit d'un certain naturalisme. Les quatre vers bien connus de La Fontaine :

Nous avons changé de méthode.
 Jodelet n'est plus à la mode,
 Et maintenant il ne faut pas
 Quitter la nature d'un pas,

sont parfaitement plats, mais ils ont une grande importance historique. Ils demeurent comme l'expression, si je puis en pareil sujet user de termes si modernes, d'une réaction naturaliste dont le témoignage est lisiblement écrit dans les premières comédies de Molière et les premières satires de Boileau. C'était vers 1660, et Mazarin vivait encore. La part de Louis XIV dans la littérature du xvii^e siècle est d'être survenu tout à point pour empêcher Boileau d'écrire plus d'*Embarras de Paris* et de *Repas ridicule* que d'*Art poétique*, Molière plus de *Précieuses* et de *Sganarelle* que d'*École des femmes* et de *Tartufe*, en contenant de loin et de haut, par l'exemple de la cour, cette veine de naturalisme dans de justes limites.

M. Krantz a raison encore de constater une fois de plus que l'amour de la nature a fait défaut à l'art classique; il prend soin d'ailleurs de nous rappeler lui-même qu'au xvi^e siècle, Rabelais et Montaigne, Marot et Regnier n'en avaient guère fait plus de cas que n'en devaient faire leurs successeurs; c'est nous dispenser de mettre encore une fois le cartésianisme hors de cause. Il y aurait peut-être plus à dire d'une certaine *Tendance à l'optimisme*, qu'il considère comme propre ou, mieux encore, comme intérieure à l'art classique. La philosophie de La Rochefoucauld cependant, au commencement du siècle, et, vers la fin, celle de La Bruyère, sont-elles décidément si gaies? Je n'en suis pas moins de l'avis de M. Krantz : les exceptions seraient ici facilement ramenées à la règle. Mais n'aurait-il pas pu lier ces deux conséquences l'une à l'autre? Il semble, en effet, que ce soit la contemplation et l'amour de la nature qui rendent l'art pessimiste. C'est pour se consoler des hommes que l'artiste en appelle à la grande nature, à moins que ce ne soit pour avoir à qui s'en plaindre. Si Rousseau avait eu, comme Voltaire, de bons contrats de rentes et de bons biens au soleil, j'ai l'idée qu'il n'eût guère plus aimé la nature que le châtelain des Délices et de Ferney. Jusque chez les anciens, Virgile est un pessimiste, il aimait la nature; Horace est un aimable vivant, je crois qu'il ne s'en souciait guère. C'est dommage vraiment qu'il y ait des Grecs et des Anglais, un Homère et un Shakspeare, pour interrompre le raisonnement et gêner la conclusion. Enfin, quant à ce que nous dit M. Krantz de *l'Absence du point de vue moral* dans l'art du xvii^e siècle, c'est trop peu de chose pour qu'il vaille la peine d'y insister. Seulement il n'eût peut-être pas mal fait de chercher une autre expression pour traduire ici sa pensée, qui est que l'art classique et la philosophie cartésienne « se sont renfermés dans l'explication la plus générale de l'homme sans porter aucun jugement sur sa condition présente et chercher à la rendre meilleure. » Car on lui accordera malaisément que le « point de vue moral » soit absent, je ne veux pas dire des *Pensées* de Pascal, puisqu'il les excepte, ou des tragédies de Corneille, mais des *Oraisons funèbres* de Bossuet et des sermons de Bourdaloue.

Maintenant, que Descartes et le cartésianisme soient pour quelque chose, même indirectement, dans l'indifférence du xvii^e siècle à la nature ou dans les tendances de l'art classique vers l'optimisme, il est inutile de revenir à la question, et nous l'avons déjà rencontrée. Mieux vaut donc essayer, en terminant, de ramener le livre de M. Krantz à son principe, et de discerner l'élément absolu d'erreur qui s'y mêle à une part certaine de vérité. Si nous admettons avec M. Krantz que l'art classique soit tout entier dans *la Princesse de Clèves*, les préfaces de Racine et *l'Art poétique* de Boileau, sa thèse n'est pas peut-être absolument démontrée, mais il semble qu'en s'y prenant bien, et par exemple comme il s'y est pris, on puisse la pousser jusqu'à ce point de vraisemblance où la critique excuse l'impossibilité d'une démonstration plus claire sur la nature même et particulièrement la complexité du sujet. On peut aller plus loin. Si l'on ajoute, en effet, aux seuls écrivains qu'il ait cités quelques écrivains encore, dont on est d'ailleurs étonné qu'il n'ait pas invoqué les œuvres et le nom, — tels que Regnard lui-même, par exemple, ou Quinault, ou Boursault, et, dans un autre genre tels que le grand Arnauld, Nicole ou peut-être même Bourdaloue, — sa thèse demeure encore presque tout entière; et par quelque endroit, de quelque façon que se soit insinuée l'influence cartésienne, les rapports sont certains. Voulez-vous un poète, et un vrai poète, vraiment « galant, » et vraiment « tendre, » qui plus naturellement et plus aveuglément qu'aucun autre, à en juger par les œuvres, ait cru que la beauté consistait dans le vague et dans l'indétermination? c'est l'auteur d'*Astrate* et de *la Mère coquette*. Mais un orateur qui « divise les difficultés en autant de parcelles qu'il est requis pour les résoudre, » et qui « conduit ses pensées par ordre, en commençant par les plus simples pour s'élever aux plus générales, » assurément c'est Bourdaloue, si vous n'aimez mieux que ce soit Massillon. Descendez maintenant d'un, deux, trois, quatre degrés. Car c'est un bien grand talent encore que celui de Massillon, bien flexible, bien riche; et, parmi les auteurs dramatiques, Pradon avec Boyer ne font pas la monnaie de Quinault. J'avoue que j'ai peu lu ces auteurs, mais je serais très surpris si la loi ne continuait pas de se vérifier, et sa formule d'envelopper une foule de plus en plus nombreuse.

Qu'est-ce à dire; sinon que ces méthodes sont suffisamment exactes et qu'elles conduisent à des résultats vrais, que confirme l'histoire, quand on a soin de ne les appliquer qu'aux écrivains sans nom, aux talens secondaires, et jusqu'aux œuvres inférieures de quelques grands talens eux-mêmes? J'ai tâché de montrer que les résultats s'évanouissaient au contraire à la clarté de l'histoire et que les méthodes perdaient toute leur exactitude, quand on voulait les appliquer à ceux qui ne sont point nés pour être confondus avec la multitude, mais pour en être distingués, et plus profondément distingués encore les uns d'avec

les autres. L'objection a cent fois été faite; ce n'est pas une raison de ne pas la faire encore. Quand bien même vous auriez démontré que l'esthétique de Descartes (si vos déductions sont correctes), a passé tout entière dans les tragédies de Racine (si vos rapprochemens sont naturels), il resterait encore à prouver que ces tragédies procèdent de cette esthétique (ce que vous n'avez pas fait), et surtout alors à expliquer pourquoi nous n'avons qu'un Racine (ce que personne ne fera jamais). Et voici l'éternel procès. On demande si la philosophie d'un art ou d'une littérature est constituée par des formules qui ne peuvent atteindre les chefs-d'œuvre incontestés de cette littérature et de cet art. Il n'y va de rien de moins que de l'avenir, ou tout au moins de la direction de la critique. Quand le livre de M. Krantz n'aurait d'autre mérite que d'avoir nettement posé cette question pour l'histoire de la littérature française du XVII^e siècle, on ne saurait, à notre avis, lui en savoir trop de gré. Mais on aura vu, je l'espère, par la nature même de la discussion, qu'en la posant il avait essayé de la résoudre, et c'est bien mieux encore.

Nous n'avons plus qu'un mot à dire. Trois choses sont devenues nécessaires en critique : le sentiment littéraire, l'érudition historique et la philosophie. On tend malheureusement à les disjoindre. Il est vrai aussi que la vivacité du sentiment littéraire s'émousse dans le dur labeur de la recherche érudite, et que, d'autre part, l'exactitude minutieuse de la recherche érudite est l'ennemie naturelle des généralisations de la philosophie. Si M. Krantz a réussi dans sa tentative pour concilier ces contraires, le lecteur en jugera. Mais nous ne pouvions manquer, tout en discutant les résultats, d'applaudir à la tentative, et convaincu que, si la division du travail est une excellente chose, on ne divise que pour arriver à reconstruire, nous souhaitons que la témérité même de la tentative ait des imitateurs. Car le temps approche de chercher à se reconnaître parmi cette foule de travaux sans lien, et de mesurer ce que l'érudition a vraiment rendu de services à l'histoire de la littérature. Un peu de philosophie n'y sera sans doute pas inutile.

F. BENNETTÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

Aujourd'hui comme chaque année à pareille époque, la vie publique est suspendue ou sensiblement ralentie. S'il n'y avait ces événemens qui se déroulent au loin en Égypte, que l'Angleterre s'est chargée de conduire et qu'on suit avec une curiosité attentive, on pourrait dire que tout est au repos. Sur le continent européen du moins, sur ce continent si souvent remué par les conflits et les révolutions, il n'y a pour le moment que la vie ordinaire qui suit son cours sans trouble et sans bruit. Les sessions sont partout interrompues; les meneurs de la politique, hommes de parlement et de cabinet, ont retrouvé un peu de liberté.

C'est la saison des voyages, des diversions de tout genre et des conversations. On se promène pour se déplacer, pour renouveler ses impressions dans une atmosphère plus libre, pour occuper ces quelques semaines d'automne. On va aux bords de la mer ou aux stations thermales, aux Alpes ou aux Pyrénées, et au besoin on visite, chemin faisant, quelque intéressante exposition provinciale comme celle que Bordeaux a offerte à ses hôtes de passage. Le monde politique en est là, il est sur les chemins, et en France particulièrement ceux qui nous gouvernent se hâtent de prendre leurs vacances. M. le président de la république est décidément allé chercher le repos dans sa retraite franc-comtoise de Mont-sous-Vaudrey, où il se propose, dit-on, de recevoir quelques hommes politiques qu'il convie à ses chasses. M. le garde des sceaux, presque avant d'être entré à la chancellerie, était allé aux Pyrénées.

nées soigner sa santé et réfléchir sur un nouveau projet de réorganisation ou de désorganisation judiciaire. M. le ministre de l'intérieur tient à visiter son pays natal de Nérac, — et à son retour on lui donnera le service des cultes, qui n'a guère été déplacé que deux ou trois fois depuis un an. M. le ministre de l'instruction publique fait des excursions et des circulaires sur l'application de la nouvelle loi d'enseignement primaire. M. le ministre de la guerre est allé assister aux exercices de cavalerie présidés par M. le général de Galliffet et il se dispose à aller suivre les manœuvres des corps d'armée du Midi. M. le ministre de l'agriculture est partout, il y a quelques jours en Provence, hier encore en Périgord, plein de bonne volonté, prodiguant les amabilités et les promesses aux cultivateurs. Notre cabinet, qui ne date guère que d'un mois, a pu à peine se trouver réuni tout entier jusqu'ici ; il voyage pour se distraire ou pour s'instruire, pour se reposer de ce qu'il n'a pas fait ou pour se préparer à ce qu'il n'aura peut-être pas le temps de faire. La dispersion est complète, aussi paisible que complète, et c'est tout au plus si cet interrègne de la saison est troublé par quelques manifestations de partis, par les divagations des congrès socialistes, par les tumultueuses querelles des « collectivistes » et des « anarchistes, » qui se déchirent dans leurs réunions, par tout ce brouhaha de démagogie qui ne répond visiblement à rien, qui ressemble à une vaine et bruyante excentricité dans le calme universel du moment.

Après cela, parce que tout est à la paix dans ce douteux automne, et parce que la paix permet à M. le président de la république comme à ses ministres d'aller en villégiature ou en voyage, toutes les questions qui ont été imprudemment soulevées, qui n'ont rien de rassurant pour le pays, ne sont certes pas supprimées ; elles ne sont tout au plus qu'assoupies ou ajournées. La situation, telle qu'elle est apparue aux derniers jours de la session avec ses incohérences, n'a pas cessé d'être ce qu'elle était ; elle n'est que momentanément adoucie et pour ainsi dire voilée de cette apparente tranquillité de la saison. Tout reste dans une assez énigmatique indécision, et, s'il faut l'avouer, ce n'est pas une conversation familière de M. le président du conseil qui semble destinée à dissiper les confusions, à éclairer toutes les obscurités du moment présent. Cette conversation, qui a été une sorte d'incident, a son intérêt sans doute. M. le président du conseil s'est plu à répondre à un certain nombre de questions qui lui ont été adressées par le correspondant d'un grand journal étranger au sujet de sa politique, de ses intentions, de ses projets, et naturellement ce qu'il a dit a été aussitôt divulgué : c'était tout simple, questions et réponses étaient faites pour le public. En est-on beaucoup plus avancé ? Assurément M. Duclerc est un esprit éclairé et expérimenté, qui a été mêlé aux affaires du temps et qui les connaît ; il a de plus l'avantage de ne s'être point

compromis dans les aventures républicaines de ces dernières années. Lorsqu'il a pris le pouvoir, il y a un mois, dans de circonstances assez difficiles, il l'a pris sérieusement, et il paraît tenir à ce qu'on sache bien qu'il ne s'est pas chargé d'être le chef d'un cabinet de vacances, le gérant temporaire et inactif des affaires. Maintenant qu'il est au pouvoir, il veut aussi qu'on n'ignore pas qu'il a sa politique, ses idées, son système de conduite. Autant qu'on en puisse juger, il entend choisir entre toutes ces questions qui s'agitent aujourd'hui, écarter les unes, préparer pour les autres une solution prudemment combinée, et au moment voulu aborder résolument les chambres, offrir la bataille aux partis sans se laisser diminuer dans des escarmouches de chaque jour. Il aurait ajouté, dit-on, que, s'il ne trouvait pas un appui suffisant, il pourrait être conduit à proposer la dissolution. S'il s'est exprimé ainsi, il n'a fait que parler peut-être un peu trop tôt et dire avant l'heure le mot de la situation. Il est bien clair que le jour où il serait démontré par une expérience de plus qu'aucun ministère ne peut vivre avec la chambre telle qu'elle est composée, la dissolution deviendrait une irrésistible nécessité; mais on n'en est pas encore là et M. le président du conseil garde évidemment la confiance de trouver le concours dont il a besoin, de pouvoir rallier à la politique sensée qu'il prétend représenter les diverses fractions du parti républicain, ou du moins un contingent parlementaire suffisant.

Tout cela est fort bien. M. le président du conseil entend être le chef d'un ministère sérieux et il se propose de caractériser sa politique par des projets mûrement préparés, sagement combinés; il veut être un pouvoir modéré et modérateur, c'est convenu, c'est une digne ambition. Seulement, après toutes ces conversations et ces déclarations, on n'est pas mieux fixé. On ne sait ni quelles sont ces solutions, quels sont ces projets que M. le président du conseil se propose de défendre résolument devant les chambres, ni comment il espère rallier une majorité suffisante, suffisamment stable pour échapper à l'extrémité d'une dissolution. C'est là toujours la question. Ce qu'il y a de bien clair dans tous les cas, c'est que le choix, l'aveu d'une politique précise, nette, comme le dit M. le président du conseil, et surtout modérée, essentiellement rassurante, est ce qu'il y a de plus pressant dans la situation morale du pays. Il ne faut pas, en effet, une extrême sagacité pour démêler dans cette masse nationale qui travaille et ne s'agit pas un certain ébranlement, de la lassitude et même quelque dégoût. Ce n'est point sans doute, si l'on veut, que l'opinion se détache absolument de la république et en soit déjà à une réaction décidée contre un régime qui a pour lui le souverain mérite d'exister; mais elle commence visiblement à hésiter et à se décourager. Elle se fatigue par degrés de ce spectacle humiliant et irritant de partis aussi médio-

ces que violens, qui ne savent se servir du pouvoir que pour troubler les consciences, pour ébranler toutes les institutions, toutes les lois, par de prétendues réformes qu'ils ne peuvent même pas réaliser, pour se créer partout une clientèle subalterne en donnant satisfaction aux intérêts et aux passions les plus vulgaires. La masse de la nation ne saisit pas toujours sans doute les causes de son malaise; elle le sent, elle comprend, comme on dit vulgairement, comme le répètent les plus humbles habitans des campagnes, que cela ne va pas. Voilà la véritable question du moment. Le pays a l'instinct qu'il n'a depuis quelques années ni la politique intérieure propre à garantir sa sécurité, ni la politique extérieure qui convient à sa grandeur ou à sa dignité, et ce n'est point certes tout ce qui s'est passé depuis six mois qui a pu guérir le malaise dont souffre la nation française.

Ce sentiment de malaise national a pu en effet être d'autant plus vif que ce désarroi de notre politique s'est trahi avec une sorte d'effarement pénible pour notre orgueil et qu'au même instant, une autre grande nation, l'Angleterre, ne craignait pas de s'engager sur cette terre d'Égypte où la France avait passé jusqu'ici pour avoir des intérêts de premier ordre. L'Angleterre, quant à elle, a pu mettre du temps pour délibérer, elle n'a plus hésité quand il l'a fallu. Elle n'a pas attendu la permission de la conférence européenne. Si elle a accepté l'intervention turque, elle a imposé des conditions que le gouvernement du sultan en est encore à discuter, qui rendent cette coopération ottomane assez problématique ou peu sérieuse. L'Angleterre reste pour le moment seule dans la vallée du Nil, et tout entière à la guerre qu'elle a entreprise; elle est désormais en pleine action, et à la vue de cette expédition anglaise déjà engagée de toutes parts, on se souvient involontairement de cette autre campagne que le jeune général Bonaparte conduisait sur cette vieille terre égyptienne en 1798. Bonaparte, à la vérité, allait un peu plus vite que les Anglais. Il avait débarqué à Alexandrie au commencement de juillet. A peine avait-il pris le temps de s'établir, d'assurer ses positions, d'organiser à la hâte une flottille sur le Nil, qu'il marchait directement sur le Caire par Damanhour. Il sentait, comme il a dit depuis, la nécessité d'arriver dans la capitale sans perdre de temps, « afin de profiter du premier mouvement de surprise et de ne pas permettre à l'ennemi de se retrancher dans cette grande ville. » En quelques jours, avant le 25 juillet, après avoir livré les batailles de Chobrakhyt et des Pyramides, il était maître du Caire. L'expédition anglaise n'a point eu assurément cette foudroyante rapidité et n'a pas suivi la même marche; mais c'est qu'aussi les conditions des deux campagnes sont singulièrement différentes. Bonaparte n'avait affaire qu'à l'oligarchie des mameluks, à cette armée de cavaliers qui pouvait se jeter avec une impé-

tueuse bravoure sur les baïonnettes de nos bataillons, qui n'avait en réalité ni artillerie ni connaissances militaires. Maintenant les Anglais en débarquant ont eu devant eux une armée relativement assez nombreuse, munie d'une puissante artillerie, composée de soldats peu faits pour se battre en rase campagne, mais capables de se défendre dans des retranchemens assez habilement organisés. En 1798, le canal de Suez n'existait pas. Aujourd'hui il y avait visiblement pour les Anglais un intérêt politique autant qu'un intérêt militaire à ne pas prendre la route directe du Caire, à aller chercher une base d'opérations sur le canal, au risque de compliquer et de retarder leur marche.

Que, malgré tout, les Anglais aient mis de la lenteur dans leurs préliminaires et qu'ils se soient créé ainsi des difficultés de plus en laissant à l'ennemi le temps de se fortifier, de se retrancher, c'est possible. C'est leur éternelle histoire. Ils sont souvent surpris au début de toutes leurs guerres; ils sont lents à entrer en action et ils ne réussissent même pas toujours du premier coup. Une fois engagés et maîtres de leurs ressources, ils vont d'un pas solide à leur but. C'est ce qui leur arrive en ce moment même, où, après quelques jours passés à Ismaïlia, ils viennent coup sur coup de livrer le combat heureux de Kassassine et d'emporter d'assaut les retranchemens de Tel-el-Kébir. C'est leur première bataille sérieuse, qui fait tomber une partie des défenses d'Arabi, et, tout bien compté, il n'est point impossible que, par leur système d'opérations, les Anglais n'arrivent à un résultat plus complet, plus décisif que le succès si prompt obtenu par Bonaparte lui-même dans sa marche directe sur le Caire.

Faut-il donc maintenant se laisser aller à cette sorte de jalousie mesquine ou de mauvaise humeur que d'étranges patriotes témoignent parfois à l'égard de l'Angleterre? Qu'un certain sentiment national ait souffert et souffre encore de l'effacement si complet de la France dans une affaire où nos ministres, avec l'assentiment des chambres elles-mêmes, ont si souvent déclaré que nous devons garder une position privilégiée, cela se peut; mais après tout, si la France est absente en Égypte, c'est qu'on l'a voulu, et il serait au moins singulier de chercher des griefs, des motifs d'animosité dans tout ce que font les Anglais pour le succès d'une entreprise sur laquelle les deux nations ont commencé par être d'accord. On a voulu, à un certain moment, que la France restât en dehors de toute intervention, qu'elle ne s'engageât pas : soit, elle n'est pas engagée. Elle n'en a pas moins ses traditions de politique qui sont restées incontestées jusqu'au mois dernier, où il a été convenu qu'elle n'avait plus d'opinion. Elle n'a cessé de déclarer par sa diplomatie que la situation, telle qu'elle existait dans la vallée du Nil depuis les insurrections militaires, était en contradiction avec des engagemens internationaux, avec nos droits, et ne pouvait être

tolérée; elle n'a cessé de répéter que ce mouvement arabiste, qui procède du fanatisme religieux bien plus que d'un sentiment national et qui faisait de l'Égypte un foyer de propagande islamique, pourrait être un danger permanent pour nos possessions du nord de l'Afrique. Eh bien! c'est cette situation que nous avons proclamée intolérable; c'est cette agitation islamique que nous avons signalée comme un danger, c'est tout cela que l'Angleterre combat. — et parce que c'est l'Angleterre qui accomplit une œuvre que nous aurions pu accomplir avec elle, à laquelle nous avons voulu rester étrangers, au moins par l'action, serait-ce une raison pour chercher à raviver d'inopportunes et puériles jalousies nationales? L'Angleterre fait ses affaires sans doute; il n'y a qu'à l'imiter, et la pire des politiques serait, après nous être dérobés à un rôle actif, de ne pas même nous réserver l'avantage d'une neutralité bienveillante et sympathique pour le règlement définitif de la question égyptienne devant l'Europe.

En tout pays les ministères ont leur destin. Ils ne font pas toujours ce qu'ils avaient promis, et ils sont souvent obligés de faire ce qu'ils avaient combattu; ils proposent et la force des choses dispose pour eux. Le cabinet libéral, qui gouverne depuis plus de deux ans l'Angleterre et qui vient d'avoir une session particulièrement laborieuse, toute pleine d'incidents, d'interpellations, de dramatiques débats, de résolutions graves, le cabinet Gladstone aura eu, plus que tout autre, cette fortune singulière de ne pas faire tout ce qu'il voulait et de faire bien des choses auxquelles il n'avait pas songé.

Lorsqu'il arrivait au pouvoir, au printemps de 1880, après une campagne électorale conduite avec une entraînant vigueur et un succès imprévu par M. Gladstone, il se proposait surtout de réagir contre la politique entreprenante et aventureuse de lord Beaconsfield. Le vieux chef des libéraux anglais, retrouvant pour la lutte toute la verdeur de la jeunesse, avait réussi à reconquérir l'opinion déjà un peu refroidie pour les expéditions lointaines, pour toutes les entreprises guerrières du dernier cabinet, et il avait vaincu le brillant chef du torysme, qui se croyait suffisamment popularisé et protégé par ses succès au congrès de Berlin, par l'annexion de Chypre. Presque tout ce qu'avait entrepris lord Beaconsfield, M. Gladstone l'avait ardemment combattu, et, de fait, à son arrivée au pouvoir, le chef du nouveau cabinet, qui avait contribué autrefois à rendre les îles Ioniennes à la Grèce, montrait peu de chaleur pour l'acquisition de Chypre. Il mettait aussitôt tous ses soins à dégager l'Angleterre des complications de la guerre de l'Afghanistan. Il chargeait sir Garnet Wolseley d'aller en finir avec cette guerre du Cap qui avait donné plus d'ennui que de gloire ou de profit, et dans ces dernières semaines, on s'occupait encore de rendre sa couronne à ce petit roi du Zoulouland, à Cettiwayo, qui a paru un

moment à Londres. Le cabinet libéral, en un mot, a voulu en finir le moins mal possible avec les expéditions lointaines pour rester au pouvoir le représentant de la politique de la paix partout et toujours. C'était son programme extérieur. Qu'est-il arrivé cependant? A peine deux années sont-elles passées, c'est ce même ministère de M. Gladstone qui se trouve engagé dans une entreprise bien autrement grave, dans ces affaires d'Égypte, où tout est compliqué et encore assez obscur. Il ne s'agit plus seulement de quelques milliers d'hommes engagés dans une contrée éloignée pour mettre à la raison une peuplade barbare. C'est toute une armée qu'il faut organiser, équiper, outiller à grands frais, pour soutenir une guerre sérieuse contre un adversaire qui ne paraît manquer ni de résolution, ni d'habileté, sur un terrain où se rencontrent toutes les compétitions européennes. D'un seul coup, en une seule fois, le cabinet libéral dépasse tout ce qu'a fait le cabinet tory auquel il a succédé. Le chef des conservateurs dans la chambre des communes, sir Stafford Northcote, disait récemment dans une réunion : « Qui nous eût dit que M. Gladstone emprunterait un jour sa politique à lord Beaconsfield? » Un des membres les plus éminens du parti libéral, dans une lettre récente à M. Émile de Laveleye, qui vient d'écrire une étude intéressante sur la *Question égyptienne*, faisait de son côté cet aveu significatif : « N'est-ce pas une étrange fatalité que ce soit M. Gladstone qui soit forcé d'entrer, bien malgré lui, dans une voie qui peut conduire à pousser ce qu'on appelle la *politique impériale* bien au-delà de ce qu'avait osé même lord Beaconsfield? » C'est qu'en définitive, les gouvernemens ont beau avoir des programmes, ils ne font pas toujours ce qu'ils veulent, et la politique extérieure d'une grande nation ne change pas avec un cabinet. Le ministère Gladstone a voulu la paix, cela n'est pas douteux, c'était son intention, son système; il ne fait pas moins la guerre, une guerre sérieuse, d'un ordre particulièrement délicat, et cette guerre, il la fait, sans craindre de paraître se désavouer, dans des circonstances où ce n'est pas même le seul désaveu que des embarras d'un autre genre, d'une nature tout intérieure, l'obligent à se donner.

Ce qui se passe, en effet, dans les affaires égyptiennes est un peu l'histoire de la politique ministérielle dans les affaires d'Irlande. Le cabinet libéral, à son avènement, a proclamé bien haut l'intention d'en finir avec les troubles irlandais par les plus larges satisfactions accordées à l'Ile saur, et il a été bientôt réduit à revenir aux procédés draconiens, à un bill de coercition, à des moyens répressifs que les conservateurs eux-mêmes auraient hésité peut-être à employer ou à proposer. M. Gladstone n'a point sans doute manqué à ses promesses libérales et réformatrices. Depuis qu'il est au pouvoir, il a obtenu du parlement le vote du *land-act*, qui était comme une révolution sociale

en Irlande. Tout dernièrement encore, il a proposé ce qu'on a appelé le « bill des arrérages, » un acte destiné à réaliser une sorte de liquidation dans les rapports des landlords et des tenanciers, et, pour faire passer ce dernier bill, il n'a pas craint de braver une crise parlementaire des plus graves, provoquée par la résistance de la chambre des pairs; il a réussi à désarmer cette résistance en dépit de l'opiniâtre opposition de lord Salisbury. Ces mesures libérales auront sans doute leur effet avec le temps. Malheureusement on n'en est pas encore là, et depuis l'effroyable attentat dont lord Cavendish a été la victime, les crimes sont bien loin d'avoir cessé; ils se sont plutôt multipliés, au contraire, dans ces dernières semaines.

La situation de l'Irlande reste par le fait assez grave pour nécessiter une sorte d'état de siège en permanence et l'emploi de tous les moyens de coercition, — pour être, dans tous les cas, un cruel embarras. Elle s'est même compliquée, il y a quelques jours, d'un incident au moins bizarre qui ne laisse pas de révéler à sa manière le trouble profond de ce malheureux pays. Il n'est pas jusqu'aux constables qui ne se soient mis de la partie. Un certain nombre des agens de la police ont tenu un meeting pour réclamer une amélioration de traitement, et, comme ces singuliers manifestans ont été l'objet de rigueurs assez méritées, tous leurs compagnons, même ceux qui n'avaient pas pris part à la manifestation, ont un instant donné leur démission. C'était une sorte de grève de la police. Ce n'est pas que les constables fissent cause commune avec ceux qu'ils ont chaque jour à poursuivre, mais il est bien clair que leur désertion à un pareil moment devait être le prétexte de nouveaux troubles en encourageant les agitateurs et en laissant les autorités de l'île désarmées. Dublin a eu ses émeutes, et il a fallu employer la force militaire en attendant le retour de la police à la raison. A tout cela est venu se mêler un autre incident, qui n'est ni moins grave ni moins caractéristique. M. Edmund Dwyer Gray, qui est à la fois membre de la chambre des communes, haut shérif de Dublin et propriétaire du *Freeman's Journal*, a publié ou laissé publier sous sa responsabilité de virulentes attaques contre la justice irlandaise. Par ordre de M. Lawson, président du tribunal, M. Dwyer Gray a été mis en jugement et condamné à trois mois de prison, en vertu de l'acte de « préservation » ou de coercition; il a été aussitôt incarcéré. Nouveau sujet d'émotion publique. Les embarras se succèdent ainsi, de sorte que le gouvernement, de quelque côté qu'il se tourne, se trouve aux prises avec des difficultés intérieures et extérieures qui, forcément, font dévier sa politique.

Le ministère anglais fait la guerre d'Égypte après avoir promis la paix et avoir réprouvé les expéditions lointaines; il reste en face d'une persistante agitation irlandaise, qu'il ne peut contenir que par la force,

après avoir promis de pacifier l'île sœur par son libéralisme. Heureusement, en Angleterre, dans ces circonstances où il s'agit des intérêts supérieurs, de la défense du pays, non d'une rigoureuse logique, un ministère trouve facilement un appui, même parmi ses adversaires. Pour la campagne d'Égypte, comme pour les affaires d'Irlande, les conservateurs, dans la session qui vient de finir, se sont abstenus de créer trop de difficultés à M. Gladstone. Jusqu'à quel point cependant le cabinet est-il certain de garder, dans la session qui doit se rouvrir à la fin d'octobre, l'ascendant qu'il a gardé jusqu'à ces derniers temps, qu'il a encore? C'est une question de savoir si le ministère Gladstone sortira définitivement victorieux de ces épreuves, si les conservateurs ne profiteront pas un jour ou l'autre, peut-être d'ici à peu, de cette série d'incidens, qui, selon le mot de sir Stafford Northcote, semblent justifier leur politique.

A coup sûr, l'opinion a de ces retours, le régime parlementaire a de ces péripéties, toujours possibles dans un pays aussi complètement libre que l'Angleterre. Ce n'est pas comme en Allemagne où, quoi qu'il arrive, quel que soit le résultat des élections qui se préparent, le chef tout-puissant de la politique, M. de Bismarck, ne se sent ni ébranlé dans sa position invariablement prépondérante, ni disposé à se laisser entraîner au-delà de ce qu'il veut. Il est certain que le régime parlementaire tel qu'il existe à Berlin est d'une nature toute particulière; il est organisé de telle façon que le dernier mot reste toujours au chancelier, placé en dehors ou au-dessus des fluctuations des partis.

M. de Bismarck n'est pas ce qu'on peut appeler un personnage parlementaire; il tient ses pouvoirs non des assemblées, mais de l'empereur et des événemens d'où est sorti l'empire allemand lui-même. Il a sa manière assurément originale d'entendre et de pratiquer le régime constitutionnel. Il veut bien avoir ses chambres, et, au besoin, il ne dédaigne pas de paraître devant elles quand il le juge à propos, quand il croit nécessaire de prononcer quelque discours qui va aussitôt retentir dans le monde; il ne dépend pas d'un vote, il ne va pas chercher les directions d'un parlement. Le plus souvent, il gouverne du fond de sa solitude de Varzin ou de ses terres du Lauenbourg, tenant dans ses mains tous les fils de la politique européenne, poursuivant avec opiniâtreté la réalisation de ses vues pour l'organisation ou l'affermissement de l'empire. Ses collègues du ministère comptent à peine et peuvent se succéder selon les circonstances; les partis qui s'agitent dans une chambre ne sont pour lui que des instrumens dont il prétend se servir tour à tour en les tenant également en respect. Il a sans doute ses préférences, qu'il manifeste dans l'occasion, qui varient d'ailleurs avec les intérêts de sa politique. Pendant un certain temps, il s'est servi des nationaux-libéraux pour la guerre religieuse qu'il avait entreprise.

Depuis quelques années, avec les idées de gouvernement qu'il a laissées paraître, avec ses plans d'économie sociale, avec ses projets pour la constitution des finances de l'empire, pour la réorganisation des chemins de fer sous la direction de l'état, il a cherché ailleurs des alliés; il s'est tourné vers les conservateurs et les catholiques. Aux uns il a donné des lois répressives dans l'intérêt de la monarchie; aux autres il a accordé la satisfaction d'une certaine paix religieuse, qui s'est manifestée par la suspension des lois de mai, par la reprise des relations avec le Vatican. Où en est-il aujourd'hui? Il est bien clair qu'il n'appartient pas plus aux conservateurs protestans et aux catholiques du centre qu'il n'appartenait autrefois aux nationaux-libéraux. Pour le moment, son système paraît être d'attendre, d'éviter de s'engager, de laisser les partis s'agiter dans le vide à la veille des élections qui vont se faire pour le renouvellement du Landtag prussien.

A dire vrai, le résultat de ces élections désormais prochaines resté assez obscur dans la confusion où se débattent les partis, au milieu de toutes ces complications de problèmes religieux politiques, économiques, sociaux qui troublent l'Allemagne. Entre les conservateurs de tradition, de confession protestante, qui sont aussi puissans que nombreux en Prusse, et les catholiques du centre, il y a eu quelque apparence ou quelque velléité d'entente; mais l'évêque de Breslau, M^r Herzog, paraît avoir compromis singulièrement cette alliance en soulevant la question la plus délicate, celle des mariages mixtes, en faisant revivre toutes les prohibitions de l'église. Il a inquiété le sentiment protestant, toujours très vif chez l'empereur, et il est probable que le représentant de la Prusse auprès du saint-siège, M. de Schloëzer, qui était récemment à Varzin, est reparti pour Rome avec la mission de garder une certaine réserve, d'attendre les concessions du Vatican. Ces conflits confessionnels, ces ombrages entre conservateurs de cultes différens pourraient être favorables à l'opinion libérale; mais, entre les représentans de cette opinion, les divisions sont peut-être plus profondes et plus acerbes encore. Une fraction des progressistes, qui a pour chef M. Haenel, tendrait à se rapprocher des nationaux-libéraux; un autre chef progressiste qui, à la vérité, est un orateur plutôt qu'un politique, M. Richter, rompt ouvertement avec M. Haenel, poursuivant d'une guerre acharnée les nationaux-libéraux et leurs candidats. M. Richter a engagé directement la lutte dans un des districts du Slesvig, de sorte que tout est confusion dans ces préliminaires électoraux. M. de Bismarck n'en est peut-être pas fâché; il regarde toutes ces effervescences, toutes ces querelles de partis avec une impassibilité mêlée d'ironie. Il espère sans doute que, ces divisions aidant, le pays finira par lui donner un parlement plus docile, une majorité disposée à lui épargner les ennuis des contestations irritantes, à lui laiss-

ser toute liberté pour la réalisation de ses projets de socialisme d'état et d'économie financière. L'idéal pour lui serait de pouvoir continuer son jeu entre les nationaux-libéraux et les catholiques en dominant les uns par les autres, en demeurant maître de ses résolutions. Le calcul, sans être nouveau, peut être habile; il risque aussi d'être trompé par le scrutin, qui peut envoyer au parlement des groupes assez puissans pour obliger M. de Bismarck à compter plus que jamais avec eux ou à courir la chance de quelque dissolution nouvelle dont il tient toujours la menace en réserve. Dans tous les cas, il reste à savoir si c'est une manière de gouverner, une politique à l'usage de tout le monde, si M. de Bismarck n'épuise pas simplement son vigoureux génie dans une œuvre toute personnelle. C'est, après tout, l'affaire du chancelier et de l'Allemagne.

Ce qui se passe en Hollande n'a pas sans doute les proportions de ce qui peut se passer en Allemagne. Les affaires d'un petit pays, aussi honnête que sage d'habitude, n'en ont pas moins leur intérêt. Depuis le mois de mai, la Hollande vit dans une sorte d'imbroglio ministériel provoqué par un vote de la seconde chambre, qui a refusé d'approuver le traité de commerce signé avec la France. Le ministère, présidé par le baron van Lynden, qui avait négocié le traité, donnait immédiatement sa démission. Seulement l'embarras était de trouver les élémens d'un nouveau cabinet au milieu du fractionnement des partis. Vainement on s'adressait aux principaux chefs parlementaires appelés en consultation par le souverain; on ne réussissait à rien, et, depuis quatre mois, la Hollande a vécu avec un cabinet démissionnaire qui ne pouvait ni être remplacé ni arriver à se reconstituer dans des conditions nouvelles. Cela n'a pas empêché le roi et la reine des Pays-Bas de profiter de l'été pour faire, eux aussi, leur tour d'Europe, pour voyager en Allemagne, et c'est même pendant qu'il était encore à Francfort que le roi a songé à reprendre les négociations pour refaire définitivement un ministère. Il s'est décidé à appeler auprès de lui M. Tak van Poortvliet, qui est un des chefs de l'opposition contre le traité de commerce et l'ami de l'ancien ministre des finances, M. Kappeine, candidat éventuel au pouvoir. M. van Poortvliet consentait bien à accepter la mission de former un cabinet, mais sa première condition était une réforme électorale, c'est-à-dire l'extension du droit de suffrage. M. Van Poortvliet pouvait avoir raison. Il s'est efforcé de démontrer au roi qu'une modification de la loi électorale pouvait seule remédier à la confusion actuelle des partis et créer pour le parlement des conditions plus régulières. De plus, il pouvait s'appuyer sur ce fait singulier que le cens, au lieu d'être fixe comme dans les autres pays, est déterminé en Hollande par les circonstances locales et est par conséquent très inégal. Ainsi, entre le Brabant et la

Hollande septentrionale, il y a une différence sensible. Une réforme pouvait donc être considérée comme assez rationnelle. Malheureusement, il fallait toucher à la constitution, qui règle les conditions du cens. Le roi a résisté déjà plus d'une fois à des propositions de ce genre; il a résisté encore dans cette dernière circonstance. La combinaison van Poortvliet a manqué et c'est M. le baron van Lynden qui est resté chargé de reconstituer le ministère dont il est le chef. Tout s'est borné d'ailleurs à un remaniement très limité, au simple remplacement du ministre des colonies, M. van Golstein, dont la présence au pouvoir était devenue à peu près impossible à la suite de violents démêlés avec le dernier gouverneur militaire d'Atchin, le général van der Heyden.

Maintenant le cabinet reconstitué, à peine remanié, sera-t-il plus heureux? pourra-t-il se soutenir devant les chambres? Il est certain que les occasions de conflit ne lui manqueront pas à propos du traité de commerce, qui n'est pas vraisemblablement abandonné, aussi bien qu'à propos de la réforme des finances, de l'armée et d'un emprunt qui a été proposé. La meilleure chance pour le cabinet de M. van Lynden, c'est que pour le moment il ne peut guère être remplacé.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation du 1^{er} septembre s'est faite en hausse. Les banquiers qui, pendant tout le mois d'août, avaient soutenu les cours des rentes contre les vendeurs, ont contraint le découvert à se racheter au dernier moment, et aussi longtemps que ces rachats ont dû se continuer, c'est-à-dire pendant les deux journées qui ont suivi la liquidation, notre marché a présenté un aspect assez animé. Le 5 pour 100 atteignait 116.65, l'Italien 89.50, le Suez 2,750, le Crédit foncier 1,540, la Banque ottomane 775, le Crédit mobilier espagnol 550.

Mais ce mouvement était factice, les capitaux de placement n'y ayant aucune part et la spéculation moyenne n'étant pas encore intervenue. Aussi le calme n'a-t-il pas tardé à se rétablir; les cours ont reculé

lentement, puis l'équilibre s'est fait, et pendant quelques jours, les transactions ont été presque complètement nulles.

La direction du marché est aux mains des banquiers, auxquels la hausse est nécessaire pour le succès d'un certain nombre d'opérations. L'une de ces opérations, et la plus importante peut-être, est le maintien du crédit de l'Égypte pendant que ce pays traverse une crise des plus redoutables. La maison Rothschild a pris les valeurs égyptiennes sous son patronage, ce qui explique le cours de 310 sur l'obligation unifiée, avant même que le succès du général Wolseley fût un fait accompli. Une autre opération que la plupart des grands établissemens de crédit de Londres et de Paris sont intéressés à mener à bon terme est le relèvement des valeurs ottomanes par la reprise du paiement des coupons, c'est-à-dire par une première démonstration pratique de la valeur du règlement financier qui a consacré les nouveaux engagements de la Porte ottomane à l'égard de ses créanciers européens. C'est hier 13 septembre que le premier coupon a été payé sur toutes les valeurs représentant la dette turque avec des fonds réellement fournis par la Porte et provenant de la perception des impôts en Turquie.

Pour d'autres opérations encore, et notamment pour l'achèvement de la conversion en Espagne, pour la liquidation du syndicat de l'emprunt italien, pour d'importans appels au crédit que doit faire l'Autriche-Hongrie, la haute banque a besoin que les idées de hausse prévalent sur le marché de Paris.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'hier les cours des rentes et de quelques valeurs de spéculation se soient subitement relevés lorsqu'est parvenue la nouvelle du succès décisif obtenu par les troupes anglaises en Égypte. La prise de Tel-el-Kébir justifiait enfin la hausse de l'obligation unifiée, des valeurs ottomanes et du Suez.

Peut-être les banquiers — car il ne s'agit que d'eux et non pas du public, que l'on n'a pas encore pu arracher à l'abstention, — auraient-ils poussé avec plus d'activité le mouvement de reprise si la situation du marché monétaire ne commandait pas une grande circonspection. Depuis le commencement du mois, la cherté de l'argent a fait de rapides progrès. Le taux de l'escompte a été élevé à Amsterdam et à Berlin. Il sera très probablement porté aujourd'hui à Londres de 4 à 5 pour 100, et l'on ne sait encore quelle politique la Banque de France, qui a un milliard d'or, adoptera. Si l'escompte est maintenu ici à 3 1/2, la Banque aura beaucoup d'or à donner, mais les plus grosses difficultés seront évitées; si la Banque veut défendre son encaisse en élevant son escompte, on n'échappera pas à une crise monétaire, qui ne sera sans doute pas de longue durée, mais qui pourra être assez intense.

Quoi qu'il en soit, le 5 pour 100 reste au plus haut cours 116.65; il en est de même des deux 3 pour 100, du Suez, de la Banque ottomane.

de l'Unifiée qui a été cotée hier 322. Depuis quelques jours, on a fait monter la Délégation de Suez de 1,225 à 1,340 francs. Il y a peu de titres flottans, et la hausse s'est faite sans résistance.

Le Crédit foncier a monté de 1,505 à 1,530 francs, malgré la gravité du désaccord qui a surgi entre l'administration de cette société et celle de la Banque hypothécaire, sur le montant de la soulte que les actionnaires de ce dernier établissement ont à payer, pour obtenir l'échange de quatre de leurs actions contre une entièrement libérée du Crédit foncier.

Le traité de fusion stipulait que jusqu'au décret d'homologation, les deux sociétés continueraient à fonctionner séparément, conformément à leurs statuts respectifs. Le conseil d'administration de la Banque hypothécaire, voulant réduire la soulte à payer au chiffre le plus bas possible, aurait mis à profit le délai pendant lequel sa liberté d'action lui avait été réservée, pour racheter un certain nombre de ses obligations à un prix tel que la différence avec le prix d'émission fait ressortir un important bénéfice. Le Crédit foncier conteste la légalité de cette opération. Le résultat est que la Banque hypothécaire soutient que ses actionnaires ont à payer sur chacune de leurs actions une soulte de 85 francs, tandis que le Crédit foncier réclame 105 francs par titre, plus 41 francs éventuellement pour droits d'enregistrement.

Quelque considérable que soit le montant de la somme en litige, puisqu'il dépasse 4 millions, le public se refuse à croire que les deux sociétés ne puissent arriver à une entente, maintenant que le traité est signé, que les assemblées générales ont donné leur assentiment et que l'approbation du conseil d'état a été obtenue.

L'espérance d'une reprise sérieuse d'affaires en automne a provoqué une certaine activité sur le marché des titres des établissemens de crédit, si délaissés depuis le mois de janvier dernier.

La Banque de Paris n'a pas perdu un instant la faveur du public, et ses actions, qui se négocient entre 1,130 et 1,140 francs, conservent une prime de plus de 100 pour 100. Il en est de même du Comptoir d'escompte, que les capitaux de placement ont continué à rechercher au-dessus de 1,000 francs.

L'amélioration est surtout sensible en ce qui concerne les institutions les plus éprouvées par la crise. La Banque d'escompte, qui n'est pas encore sortie de sa grande opération de l'emprunt italien, profite cependant de la bonne tenue de ce fonds d'état; de 560 elle s'est élevée à 585. La Société générale a passé de 635 à 655; on suppose que son portefeuille a dû gagner beaucoup à la reprise qui vient de porter en un mois les actions de Rio-Tinto de 610 à 670. Le Crédit lyonnais, dont la situation n'est assurément pas compromise malgré les charges énormes que lui imposent ses goûts immodérés de construc-

tion et les installations coûteuses de ses succursales, ne paraît pas devoir fléchir au-dessous du cours actuel, 630. Le Crédit mobilier est ferme à 520, mais l'avenir de cet établissement est des plus incertains. Il tirait jusqu'à ce jour de la liquidation de la Compagnie immobilière le plus clair de ses bénéfices; cette source est aujourd'hui épuisée; le capital est, en grande partie, immobilisé dans des entreprises peu prospères; on se demande de quels élémens seront formés à l'avenir les dividendes.

Il n'est pas jusqu'au Crédit général français qui n'ait cru devoir pendant cette période relever ses cours de 445 à 475 francs. Ses actions, libérées de 125 francs, ne perdent plus que 25 francs au lieu de 55. Cet établissement pourra-t-il subsister sous sa forme actuelle, c'est-à-dire avec un capital nominal de 120 millions, sur lequel il a été versé 30 millions? Il est probable qu'il devra songer à une concentration de ses 240,000 titres libérés du quart et nominatifs en 60,000 titres libérés, ne fût-ce que pour dégager ses actionnaires des appréhensions bien légitimes que leur cause la responsabilité pour les versements futurs. Concentration ou fusion, tel doit être l'objectif de la plupart de ces établissemens de crédit créés à une époque de fièvre, et dont les titres mal classés inspirent aujourd'hui une méfiance invincible au public capitaliste et constituent l'obstacle le plus sérieux à cette reprise d'affaires que tout le monde attend et espère, mais dont les mouvemens de hausse du mois dernier ne sont encore qu'une vaine apparence.

Nous ne parlons pas des établissemens comme le Crédit de France, la Banque romaine, le Crédit de Paris, la Banque des prêts à l'industrie, toutes officines à émission, déjà tombées ou bien malades; quant aux créations de 1881 destinées à survivre à la crise elles devront tôt ou tard subir une forte réduction. Une petite société, qui a été sagement conduite d'ailleurs, le Crédit algérien, a donné récemment l'exemple en ramenant son capital de 20 à 15 millions, par le rachat et l'amélioration de 10,000 de ses actions. Le procédé sera certainement imité.

Les actions des chemins français n'ont donné lieu qu'à de rares transactions pendant cette dernière quinzaine. Celles des chemins étrangers, surtout des Lombards et du Saragosse, ont été constamment recherchées par la spéculation et même par les capitaux de placement.

CINQUANTE ANNÉES

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

MONSIEUR THIERS

VI¹.

M. THIERS ET LA CRISE NATIONALE DE LA FRANCE. — LA PAIX DE 1871
ET LA RÉORGANISATION. — LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE.

L'empire a eu la tragique fortune de porter par deux fois, en 1870-1871, comme en 1814-1815, la défaite et l'invasion à la France. Il y a seulement une différence frappante entre les deux époques. Lorsque le premier des Napoléons tombait du faite de la puissance, entraînant la nation dans son désastre, il tombait en vaincu héroïque, dans une convulsion du génie, à Waterloo, léguant pour l'avenir toute une légende guerrière mêlée à l'histoire de ses succès et de ses revers. Ce qu'il y avait d'extraordinaire dans son destin se manifestait jusque dans sa chute, et la manière même dont il disparaissait dans une île lointaine, aux extrémités de l'Océan, était une poésie. Les catastrophes qu'il avait provoquées, qui étaient son œuvre, ces catastrophes de 1814-1815, en accablant la France, lui laissaient du moins comme compensation, avec de grands souvenirs, l'intégrité de ses vieilles frontières, la paix assurée après vingt-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} avril, du 15 juin, du 1^{er} décembre 1880, du 15 avril et du 15 décembre 1881.

cinq ans de guerres, une monarchie qui lui donnait la dignité devant l'Europe et des institutions réparatrices. Le second empire, après avoir recommencé le règne napoléonien sans le génie, périsait sans la gloire, tombant en quelques jours, de défaite en défaite, d'humiliation en humiliation, jusqu'à Sedan, — ce nouveau Waterloo, qui n'avait plus la grandeur épique du premier. Sedan avait emporté l'empereur, envoyé en prisonnier dans un château d'Allemagne. La journée du 4 septembre, répondant à l'affreux désastre de la Meuse, emportait dans une bourrasque parisienne ce qui restait du règne. Il disparaissait brusquement, cet empire de 1870, non plus avec les compensations de 1815, mais en laissant la France livrée à la fois à l'invasion et à une révolution, réduite à combattre sans armées, sans gouvernement reconnu, sans représentation légale, et à disputer son intégrité de plus en plus menacée à travers les hasards d'une guerre de plus en plus impossible.

Telle avait été, en effet, à cette heure cruelle de 1870, la violence des événemens qu'il n'y avait plus moyen de s'arrêter dans la voie sanglante. La guerre de l'empire avait duré cinq semaines; la guerre de la république ou de la défense nationale allait durer cinq mois, pendant lesquels la France n'avait plus à opposer au torrent de l'invasion que des efforts décousus, l'héroïsme passif de sa capitale assiégée, des armées improvisées en province et l'autorité équivoque d'un gouvernement coupé en deux, partagé entre Paris et Tours. Relever les armes tombées des mains de l'empire et refuser de subir la loi du vainqueur après un mois de campagne, combattre pour l'intégrité et pour l'honneur du pays, c'était sans doute au 4 septembre une œuvre de nécessité et de patriotisme. On pouvait encore se faire cette illusion que rien n'était perdu tant que le drapeau flottait sur les deux grandes citadelles du Rhin et de la Moselle, que Paris arrêterait l'ennemi, qu'avec un peu de constance on se relèverait et on donnerait à l'Europe le temps de s'émouvoir. A mesure qu'on s'avancait dans cette phase nouvelle de la guerre, cependant, l'inexorable vérité éclatait de toutes parts, sous toutes les formes. — Ce n'était pas le salut, c'était la continuation des malheurs préparés par l'empire, maintenant aggravés par la désorganisation intérieure et l'incohérence militaire. Paris tenait vaillamment dans ses murs, mais il ne pouvait rompre le cercle de fer qui l'étreignait. Les armées levées en province pour remplacer les armées de Sedan et de Metz rendues à merci ne manquaient sûrement pas de courage; mais elles ne pouvaient arrêter l'invasion qui débordait méthodiquement jusqu'à la Saône et à la Loire, jusqu'à l'Eure et à la Sarthe. L'Europe, sur qui on avait trop compté, assistait muette, embarrassée et inactive, à ce désolant spectacle d'un grand pays exaspéré et impuissant qui ne pouvait plus faire

un mouvement sans courir vers l'abîme, vers « le gouffre de toutes les impossibilités. »

Cinq mois durant ce drame pathétique se déroulait, et c'est du sein de cette crise militaire, diplomatique, nationale, à la fois intérieure et extérieure, que renaissait pour M. Thiers l'occasion d'un rôle aussi douloureux que nouveau, fait pour couronner d'un suprême honneur cette carrière d'un demi-siècle. Après avoir été le chef de la jeunesse libérale de la restauration, le premier ministre de la monarchie de 1830, le conservateur de 1848, le patriote clairvoyant du second empire, le politique habile de tous les temps, de tous les régimes, M. Thiers, se trouvait conduit dans son vieil âge à être entre tous la personnification vivante et touchante de la patrie en détresse. Tout se réunissait pour faire de lui ce qu'il a été, — le plénipotentiaire de l'infortune nationale auprès de l'Europe, le négociateur d'une paix nécessaire à l'heure des cruels sacrifices, le dompteur d'une guerre civile née de la guerre étrangère, le réparateur des désastres qu'il avait prévus. C'est l'histoire de ces deux ou trois années, 1870-1873, pendant lesquelles M. Thiers, devenu une sorte de grand délégué national, mettait tout ce qu'il avait d'esprit, d'expérience et d'activité à relever la France, à la racheter de l'étranger, à la réorganiser, à remonter enfin cette pente de ruine où en quelques mois on s'était précipité.

I.

Au moment où avait éclaté en pleine guerre l'inévitable catastrophe qui jetait la France de l'empire dans la république sous le nom de « défense nationale, » M. Thiers s'était défendu pour sa part d'entrer dans cette aventure d'une révolution. Il n'avait été, au 4 septembre, ni de ceux qui allaient à l'Hôtel-de-Ville, ni de ceux qui encourageaient à y aller. Il était resté avec un certain nombre de députés au Palais-Bourbon, et avec eux il avait protesté, pour l'honneur du droit, contre la dissolution du corps législatif par la multitude.

Il n'entendait pas, toutefois, blâmer ceux qui osaient, à une pareille heure, ramasser le pouvoir tombé à terre et former ce qu'il appelait « le gouvernement de la défense nationale. » Il n'enviait pas leur sort, il tenait encore moins à leur disputer le peu d'autorité qu'ils avaient. Il leur recommandait seulement d'être prudents et modérés, de penser avant tout à la France, et, loin d'être pour eux un ennemi, il contribuait, au contraire, à leur épargner un embarras dans une circonstance délicate alors peu connue. Dès les premiers jours, trois des princes d'Orléans, M. le duc d'Aumale, M. le prince de Joinville et M. le duc de Chartres, étaient accourus

en secret à Paris ; ils avaient trouvé asile chez un ami sûr. Émus des malheurs du pays, ils ne demandaient qu'à servir au poste qu'on leur donnerait, et, chose curieuse, ce n'est que par un de leurs représentans que le gouvernement apprenait un incident dont il ne laissait pas d'être embarrassé. Informé avant le gouvernement lui-même de la présence des princes qu'il aimait, M. Thiers n'avait pas hésité à se prononcer avec quelque vivacité contre un voyage qui, à ses yeux, pouvait avoir les plus dangereuses conséquences au milieu des excitations et des divisions des esprits. Son opinion était décisive. M. Thiers croyait en toute sincérité que ce qu'il y avait de mieux pour le moment était de laisser le pouvoir nouveau à son œuvre plus que difficile, — résolu, quant à lui, à se tenir en dehors de tout, à attendre les événemens. Il s'était déjà préparé aux épreuves d'un siège dont on ne prévoyait guère la durée et les suites, lorsqu'un jour, à l'approche de l'ennemi, il recevait la visite de M. Jules Favre, qu'il n'avait pas revu depuis le 4 septembre, qui représentait la diplomatie de la défense nationale. M. Jules Favre venait lui demander d'être auprès de l'Europe, auprès de l'Angleterre, comme des autres puissances, non l'ambassadeur attitré d'un gouvernement qui n'était pas reconnu, mais un plénipotentiaire supérieur chargé de parler pour la France, d'intéresser les cabinets à sa cause. Le premier mouvement de M. Thiers avait été de refuser. A la réflexion cependant, après s'être concerté avec ses amis, il se disait qu'il n'avait pas le droit de se dérober au service de la France, que, par ses relations personnelles dans les grandes cours, il avait peut-être plus que tout autre les moyens de se faire écouter et que, sans parler pour le moment d'une paix trop difficile, il pourrait du moins préparer un armistice qui permettrait de faire élire une assemblée nationale, de reconstituer un vrai gouvernement. Il se décidait à accepter dans ces conditions, et profitant du dernier train du Nord avant l'investissement, franchissant le pont de Creil qu'on faisait sauter après son passage, il s'éloignait de Paris, qu'il ne devait revoir que dans les circonstances les plus tragiques.

Parcourir l'Europe du midi au nord, aller de Londres à Saint-Petersbourg, de Saint-Petersbourg à Vienne et à Florence, c'était certes du dévouement de la part de ce septuagénaire conduit sur les routes du monde par la passion du pays. M. Thiers avait d'ailleurs peu d'illusions, moins que « son ministre, » M. Jules Favre, qui, de son côté, allait aborder directement M. de Bismarck à Ferrières. Il avait trop manié les grandes affaires de la diplomatie et de la guerre pour se payer de déclamations, pour se figurer que la France, au point où elle était tombée, n'aurait à livrer « ni un pouce de son territoire, ni une pierre de ses forteresses. » Il jugeait la situation en politique expérimenté, en homme qui ne s'abusait, ni sur les

chances de ce duel, désormais inégal, engagé entre Allemands et Français, ni sur l'état de l'Europe, dont il allait essayer de réveiller les sympathies, et la réalité, dans son long voyage à travers le continent, ne répondait que trop à ce que sa raison avait pressenti.

Qu'arrivait-il, en effet? Partout M. Thiers était accueilli, sans doute, comme le premier des Français, comme le plus digne et le plus séduisant des plénipotentiaires; partout aussi il se heurtait contre une « abstention » obstinée qui se déguisait sous le voile de ce qu'on appelait alors la « ligue des neutres. » — En Angleterre, les chefs du cabinet libéral, M. Gladstone et lord Granville, se montraient empressés, affectueux, attristés des événemens, un peu embarrassés de tout ce que leur disait avec sa vive éloquence leur brillant interlocuteur, mais décidés d'avance à ne rien faire. Ils écoutaient avec une gravité émue ce vieillard plein de feu qui dans ses conversations prodiguait pour la défense de son pays la raison politique, la passion et même le sarcasme; ils résistaient à tout, ils se retranchaient dans la neutralité qu'ils avaient proclamée « avec l'approbation de la reine et du peuple. » L'Angleterre ne laissait pas sans doute d'être inquiète d'une crise qui pouvait changer profondément l'équilibre du monde; elle ne voulait pas s'exposer à porter au camp allemand des propositions qui ne seraient pas écoutées — ou courir le risque d'être entraînée dans la guerre. Des paroles vagues, c'était tout ce qu'on pouvait attendre d'elle.

A Saint-Petersbourg, où il arrivait à tire-d'aile le 26 septembre et où il restait treize jours, M. Thiers avait espéré d'abord rencontrer quelque appui. Il voyait successivement l'empereur, les membres de la famille impériale, la grande-duchesse héritière, qui passait pour peu Allemande et qu'il appelait « la compagne d'un aiglon, » le chancelier prince Gortchakof, qu'il connaissait depuis longtemps, quelques-uns des personnages de la cour. Il était reçu avec respect et cordialité dans ce monde russe. Le prince Gortchakof ne lui laissait pas le temps de se faire illusion. « Vous trouverez ici de vives sympathies pour la France, lui disait le chancelier; mais, ne vous y trompez pas : en Russie l'empereur seul est le maître; or l'empereur veut la paix... Vous trouverez auprès de lui des secours pour négocier et pas pour autre chose. On vous aidera à traiter sans perte de temps, et, croyez-moi, il n'y a pas autre chose à faire. » La Russie avait d'ailleurs sa pensée : elle songeait à profiter de l'abatement de la France et de l'amitié intime qui unissait l'empereur Alexandre au victorieux souverain de la Prusse pour se délivrer du traité de 1856 qui avait diminué sa puissance dans la Mer-Noire, qui lui rappelait ses défaites de Crimée. — A Vienne, où il avait passé en allant à Saint-Petersbourg et où il passait encore en redescendant vers l'Italie, M. Thiers avait affaire à une politique qui,

après avoir été sur le point d'être engagée avec la France, se sentait trop heureuse d'être déliée par les événemens, qui restait bienveillante et embarrassée, pleine de vellétés et de réserves. Le nouveau chancelier d'Autriche, M. de Beust, soutenu ou contenu par le chef du cabinet hongrois, le comte Andrassy, qui avait des inclinations prussiennes, M. de Beust se tirait d'embarras en homme d'esprit, avec des démonstrations aimables et évasives. Il ne demandait pas mieux que de se prêter à tout ce qui serait tenté en Europe pour la France; mais il prétendait qu'il n'y avait plus d'Europe! — A Florence enfin, à Florence, où il y avait eu un moment quelque lueur, quelque « faible espérance de secours, et où il avait hâte d'arriver, » M. Thiers essayait d'échauffer l'intérêt qu'on lui témoignait, d'exciter les Italiens à un grand rôle. Appelé par le roi à un conseil extraordinaire de ministres et de militaires, il montrait avec son entraînant vivacité, le doigt sur la carte, que l'Italie, désormais en sûreté du côté de l'Autriche, pouvait changer la face des choses en franchissant les Alpes avec son armée, en se portant par Lyon vers la Saône et la région de l'Est. Le roi Victor-Emmanuel ne laissait pas de se sentir remué dans sa fibre de soldat et de vieil allié de la France. Les militaires ne paraissaient pas défavorables. Les ministres craignaient de compromettre l'Italie avec la Prusse et ne voulaient pas aller au-delà de l'appui moral dans une action des neutres. La politique évasive et platonique l'emportait à Florence comme partout.

La campagne d'exploration diplomatique était complète. M. Thiers avait quitté Paris le 12 septembre, à la veille de l'investissement, il revenait le 21 octobre à Tours, où s'agitait une délégation livrée à elle-même, fortifiée par la récente arrivée de M. Gambetta. Il avait passé ces quarante jours sur les chemins de l'Europe, frappant à toutes les portes, mettant tout son dévouement, son esprit et sa passion patriotique à populariser la cause française, accréditant de son mieux un gouvernement nouveau que son origine et son nom rendaient suspect, qu'il représentait comme un pouvoir de circonstance et de nécessité. Il avait trouvé partout des impressions confuses, de la défiance pour la république, de l'intérêt pour la France, des sympathies pour ses malheurs, — nulle part il n'avait entrevu une chance quelconque d'alliance, ni même une vellété de médiation sérieuse. De ce long et pénible voyage tout ce qu'il avait rapporté se réduisait à un conseil pressant de négociier, accompagné de la promesse d'un certain appui moral pour arriver à un armistice qui permettait l'élection d'une assemblée, la reconstitution d'un gouvernement régulier et pourrait être un acheminement à la paix. Avant son départ de Saint-Pétersbourg, il avait été convenu entre lui et le prince Gortchakof qu'au premier avis, le tsar lui ouvrirait les portes de Versailles et lui faciliterait même l'entrée à Paris pour

recevoir des chefs de la ville assiégée le pouvoir de traiter. Ménager une occasion d'armistice, c'était tout ce que pouvait se permettre l'intervention européenne, et de cette idée conçue à Saint-Pétersbourg, favorisée d'un autre côté par l'Angleterre, appuyée par tous les neutres, accueillie au camp allemand, naissait pour M. Thiers la possibilité de paraître en plénipotentiaire à Versailles aux derniers jours d'octobre après un court passage à Paris. Ce n'était plus, comme à Ferrières, une démarche de sentiment tentée par le ministre d'une révolution auprès d'un vainqueur impérial et ironique, c'était cette fois une vraie et sérieuse négociation où M. Thiers, en traitant pour la France, semblait représenter la pensée conciliatrice des neutres.

Faire sortir une trêve de la situation où l'on se trouvait, au moment même où la guerre s'assombrissait d'un désastre de plus, la capitulation de Metz (26 octobre), — ce n'était pas facile. Tout restait compliqué et incertain. A Tours, la délégation n'avait pas refusé d'adhérer à la négociation proposée, — à la condition toutefois, c'était déjà entendu, que M. Thiers pourrait aller chercher dans Paris des instructions définitives. La délégation de Tours se prêtait à cette tentative sans en désirer peut-être bien vivement le succès; elle avait, depuis l'arrivée de M. Gambetta, toutes les ardeurs de la lutte, elle se flattait de disposer des forces de la France pour continuer la guerre, elle se révoltait à l'idée de paraître rendre les armes et de subir les conditions du vainqueur. A Paris, où M. Thiers entra le 30 octobre pour vingt-quatre heures, après avoir traversé péniblement les lignes allemandes et Versailles sans s'arrêter, à Paris, le gouvernement avait sans doute le plus vif désir d'une trêve qui le délivrerait d'une effroyable responsabilité, et s'il n'eût tenu qu'à lui, il se serait probablement prêté à de sérieuses concessions; mais il se sentait sous le regard d'une ville exaltée par le patriotisme, qui résistait depuis six semaines sans se laisser ébranler. Il vivait sous la menace incessante des passions révolutionnaires, qui se servaient du généreux prétexte de la défense pour aller l'assiéger jusque dans l'Hôtel de Ville, et il n'aurait pas osé avouer tout ce qu'il pensait. A voir les émotions violentes et confuses suscitées brusquement par l'arrivée de M. Thiers portant la double nouvelle de l'ouverture d'une négociation d'armistice et de la capitulation de Metz, on pouvait soupçonner quelle difficulté il y aurait à faire accepter les dures conditions de la trêve. — A Versailles, d'un autre côté, au camp ennemi, M. de Bismarck lui-même semblait assez disposé à traiter. Il avait accepté la négociation, un peu sans doute par condescendance pour les neutres, peut-être aussi un peu parce qu'il désirait en finir, parce qu'il commençait à avoir l'impatience d'un siège prolongé; mais il doutait de l'autorité du gouvernement de Paris, de la rési-

gnation de la France à sa défaite; il doutait que la suspension d'armes qu'on lui demandait eût pour conséquence la paix, telle qu'il entendait l'imposer, et il se disait pourtant que, si l'armistice ne devait pas conduire à la paix, il serait une duperie pour l'Allemagne et n'aurait d'avantages que pour la France. Il y avait en un mot des arrière-pensées ou des fatalités à Versailles, comme à Paris, aussi bien qu'à Tours. M. Thiers avait à se débattre dans cette obscurité, avec toutes ces contradictions, décidé, quant à lui, à ne rien négliger pour réussir dans sa mission. Seul peut-être il poursuivait sincèrement l'armistice parce qu'il en sentait la nécessité, et par le fait, à peine sorti de la fournaise parisienne, à peine revenu à Versailles, il pouvait un instant avoir quelque illusion.

Aux premiers momens, le succès de la négociation ne semblait pas impossible. M. de Bismarck ne contestait pas le principe du ravitaillement de Paris comme condition de l'armistice; il paraissait disposé à laisser toute liberté aux élections d'une assemblée dans les départemens envahis, sans excepter même l'Alsace et la Lorraine. Il se montrait facile tant qu'il croyait travailler, comme il le disait, au « premier volume de la paix, » — ou, si l'on veut, tant qu'il le jugeait bon. M. Thiers passait la journée en conférences; le soir, les affaires finies, il avait de longues conversations avec celui qu'il appelait un peu plus tard « un sauvage plein de génie. » On pensait déjà toucher à un dénoûment favorable, lorsque tout à coup, après les premiers pourparlers, le 3 novembre, M. Thiers trouvait son tout-puissant adversaire sombre et agité. Que s'était-il donc passé? Une proclamation véhémement publiée à Tours par M. Gambetta au sujet de la capitulation de Metz avait violemment irrité les chefs de l'armée allemande, surtout le roi Guillaume. D'un autre côté, par un phénomène étrange de cette guerre, malgré la courte distance qui sépare Versailles de Paris, le ministre allemand venait d'apprendre après trois jours l'échauffourée révolutionnaire qui avait éclaté le 31 octobre à la suite du passage de M. Thiers et qui, selon un bruit d'avant-poste, aurait emporté le gouvernement de la défense. Ce n'était qu'un bruit, bientôt démenti par un des secrétaires de M. Thiers envoyé à Paris; mais le coup était porté. Tout se trouvait changé. M. de Bismarck ne voulait plus entendre parler d'armistice; il n'admettait plus le ravitaillement, ou s'il l'admettait à demi, il réclamait durement ce qu'il appelait des « équivalens militaires, — un des forts de Paris, peut-être plus d'un; » à quoi le négociateur français répondait : « C'est Paris que vous me demandez ! » M. Thiers voyait tout s'écrouler.

Plus d'une fois, pendant ces jours terribles passés à Versailles, il en venait à se demander s'il ne vaudrait pas mieux négocier dès ce moment la paix, accepter l'armistice sans ravitaillement ou même

les élections sans armistice à la faveur d'une trêve tacite consentie par les Allemands. Il agitait en lui-même toutes ces questions et il allait plus loin : il demandait à M. de Bismarck les moyens de revoir les chefs de la défense parisienne. Il rencontrait effectivement une dernière fois aux avant-postes français, aux bords de la Seine, dans une petite maison en ruine, M. Jules Favre et le général Ducrot, que le gouverneur de Paris avait envoyé à sa place, qui était fait pour représenter l'honneur militaire du siège. M. Thiers ne déguisait rien à ses deux interlocuteurs ; il ne leur cachait pas que tout avait été compromis dans les derniers jours, que ce qui avait d'abord paru possible ne l'était plus, qu'il n'y avait plus d'autre ressource qu'un court armistice sans ravitaillement, ou la convocation d'une assemblée sans armistice avec les facilités que l'ennemi laisserait aux élections. Il ajoutait que, s'il avait un conseil à donner, une opinion personnelle à exprimer, il serait, lui, pour l'élection de l'assemblée, même sans l'armistice, et pour la paix ; — que la continuation de la guerre devait fatalement aggraver les malheurs de la France et les conditions qu'on aurait à subir plus tard. M. Jules Favre ne se sentait pas de force à faire accepter dans Paris des élections sans armistice ou un armistice sans ravitaillement ; le général Ducrot répondait avec l'animation d'un soldat que ce serait une capitulation de plus, qu'on ne pouvait rendre les armes sans combat, qu'on avait le devoir de sauver l'honneur de la défense. M. Thiers quittait la petite maison ruinée du pont de Sèvres avec la conviction qu'il n'avait plus rien à faire pour le moment, et deux jours après, le 7 novembre, il traversait de nouveau les lignes allemandes, rentrant à Tours, où il avait reçu l'invitation de rester pour aider la délégation de ses lumières et de son expérience.

Ce qu'il y avait de grave dans cette rupture du 7 novembre, c'est que jusque-là c'était encore pour ainsi dire la guerre de l'empire dont on subissait la fatalité, et maintenant c'était une guerre nouvelle ou transformée, la guerre de la défense nationale, qu'on acceptait avec ses redoutables responsabilités. Le gouvernement de Paris, pour sa part, avait vu certainement avec chagrin l'échec d'une négociation qui pouvait lui porter la délivrance. « Mon rêve de convocation d'une assemblée s'est évanoui, » disait M. Jules Favre. La délégation de Tours, au contraire, après s'être prêtée avec quelque arrière pensée aux négociations de Versailles, voyait la rupture sans peine et sans regret. Depuis l'arrivée de M. Gambetta, elle ne respirait que la guerre. Trompée un instant, dès le lendemain du retour de M. Thiers, par le brillant succès de Coulmiers, ce premier et dernier sourire de la fortune, par la reprise momentanée d'Orléans, qui en était la conséquence, elle n'hésitait plus à se jeter dans la lutte à outrance. Elle ne voulait plus entendre parler ni de négocier

ciations ni d'élections. Elle devenait par ses procédés une sorte de dictature guerrière et révolutionnaire, décrétant les levées en masse, pensant avoir des forces parce qu'elle mettait des hommes en mouvement et achetait des canons, croyant renouveler le miracle des quatorze armées de la république, — qui n'ont jamais existé. Elle se laissait entraîner dans cette carrière des aventures où elle se voyait bientôt refoulée elle-même de Tours jusqu'à Bordeaux, où, après avoir eu toutes les illusions, elle allait connaître tous les désastres, autour d'Orléans, sur la Sarthe comme sur la Lisaine, en Normandie comme à Saint-Quentin. La délégation, avec ses façons de joueur désespéré, n'avait pas tardé à provoquer les défiances ou la résistance de bien des esprits libres de tous les partis, qui l'auraient suivie dans ses efforts patriotiques, mais qui se sentaient révoltés de cette omnipotence aussi turbulente que vaine. Lanfrey, qui avait revêtu l'uniforme de mobilisé et qui servait dans une légion de Savoie, lançait ce mot retentissant de « dictature de l'incapacité, » qui ne laissait pas de trouver de l'écho. M. Jules Grévy, qui avait refusé un rôle au 4 septembre et qui passait quelque temps à Tours, ne cachait pas son opinion sur la politique de la délégation, particulièrement sur son refus de convoquer une assemblée. Plus que tout autre, M. Thiers, avec l'autorité de son nom et de ses services, était fait pour représenter à Tours et à Bordeaux cette opposition renaissante du patriotisme éclairé, de la raison prévoyante et libérale.

Il était revenu de Versailles avec la tristesse au cœur et avec la conviction que l'intérêt le plus pressant du pays était de retrouver un gouvernement régulier pour arriver à la paix. Il était pour la paix parce qu'il connaissait l'état de l'Europe, parce qu'il avait vu qu'il n'y avait plus rien à attendre d'aucune des grandes puissances et parce qu'il savait bien, d'un autre côté, qu'après avoir perdu tout ce qu'on avait de cadres, de vieux soldats, d'éléments militaires sérieux, on ne pouvait pas refaire en quelques jours des armées pour combattre avec succès une invasion si fortement organisée. Continuer la guerre dans ces conditions lui semblait un défi désastreux. Il faut distinguer cependant. Ce qu'il blâmait, ce n'était pas la défense de Paris. Il l'a dit plus tard, et il ne faisait que répéter ce qu'il avait pensé, ce qu'il avait dit sous le coup des événements : « Paris n'avait qu'un rôle dans la défense nationale, c'était de fermer ses portes et d'arrêter l'ennemi aussi longtemps qu'il le pourrait... Paris était dans la situation d'un brave défenseur de place forte qui reste dans sa forteresse jusqu'à ce qu'on l'ait relevé de son poste... » Paris faisait son devoir. La faute essentielle était à ceux qui, se trouvant hors de Paris, poussaient la guerre à outrance, sans considérer s'ils avaient les moyens de repousser l'étranger et si

les moyens qu'ils allaient employer étaient ceux qui convenaient. « Ceux-là se sont gravement trompés, a-t-il dit; ils ont prolongé la défense au-delà de toute raison. Ils ont employé les moyens les plus mal conçus qu'on ait employés à aucune époque, dans aucune guerre. Oui, nous étions tous révoltés contre cette politique de fous furieux qui mettait la France dans le plus grand péril. » Il était donc pour la paix par raison, par nécessité, parce qu'il voyait bien l'impuissance définitive de cette dictature effervescente qui mêlait le fanatisme de parti au patriotisme et s'exposait à doubler les pertes, les sacrifices du pays; mais ce qui le révoltait surtout, peut-être encore plus que la guerre à outrance elle-même, c'était la prétention de disposer de tout, de tout trancher sans consulter la France, en suspendant tous les droits publics. « Pour moi, disait-il quelques mois après, j'ai lutté autant qu'on le pouvait, à Tours et à Bordeaux, contre cette prétention antinationale, arrogante, insolente, de vouloir, à quelques-uns qu'on était, se substituer à tous contre la France elle-même, quand il s'agissait de son salut... Je l'ai dit aux hommes entre les mains desquels se trouvait le gouvernement, et je ne suis pas assez exact en disant : aux hommes; en réalité, le gouvernement se trouvait dans la main d'un seul homme... »

M. Thiers ne cessait de tenir le langage de la prévoyance, au risque d'importuner les maîtres du jour et de se rendre suspect à M. Gambetta, qui le traitait en ennemi, en fauteur de découragement, quoi encore? — en orléaniste! c'était tout dire! Il n'était qu'un patriote éprouvé et clairvoyant, osant opposer la vérité aux illusions et aux infatuations. Réfugié à Bordeaux, dans cette ville devenue le bruyant caravansérail de la défense, campé dans un petit appartement d'auberge, il voyait s'empresser autour de lui des amis, des indifférens et même des inconnus qui se plaisaient à recueillir ses paroles, qui se retiraient séduits et éclairés par ses conversations toujours vives. Pour tous il restait, auprès d'un pouvoir emporté par la passion, l'homme de la paix nécessaire, de la réunion d'une assemblée, de la renaissance d'un gouvernement régulier, — comme une réserve de prudence et de bon conseil dans les malheurs croissans du pays. Il grandissait dans l'opinion à mesure que les événemens s'aggravaient, et c'est ainsi qu'au moment où la crise suprême éclatait par la chute de Paris après cinq mois de siège, par l'armistice, après l'évanouissement de toutes les espérances, le plénipotentiaire de Londres, de Pétersbourg et de Versailles se trouvait appelé à être le conseiller, le guide de cette situation nouvelle. Le jour où, en dépit des dernières convulsions d'une dictature aussi anarchique que guerrière, le scrutin s'ouvrait enfin dans le pays tout entier, un mouvement spontané, extraordinaire, faisait de M. Thiers l'élu de vingt-six départemens. Du même coup, la France

interrogée nommait une assemblée qui était une protestation contre la politique à outrance du dictateur de Bordeaux, et elle consacrait d'avance, par une sorte de manifestation instinctive de confiance nationale, celui de qui elle attendait la paix et un gouvernement.

Le vote du 8 février 1871 était une date de l'histoire, de cette tragique histoire qui avait commencé au 15 juillet 1870 par la déclaration de la guerre, qui s'était si étrangement compliquée au 4 septembre par une révolution désastreuse et inévitable.

II.

Plus d'une fois, au courant de ce triste hiver de 1870-1871, surtout à l'approche d'un dénouement trop facile à prévoir, M. Thiers, qui s'était toujours fait quelque illusion sur les exigences du vainqueur, avait répété dans ses conversations familières : « Si les hommes du 4 septembre avaient convoqué une assemblée à Tours ou à Bordeaux, il y a longtemps que nous aurions traité. Ils ne se seraient pas exposés, les malheureux ! à ce qu'on leur dit plus tard : Un département, deux milliards et toute la honte à la charge de l'empire, — le reste à votre charge ! » Il n'avait été écouté ni au début par l'empire, qui avait déchaîné la guerre, ni plus tard par la défense nationale, qui l'avait aggravée, et maintenant c'était la grande liquidation des fautes et des malheurs des uns et des autres, de ce passé lugubre, de tout ce que ces six mois avaient mis de défaites, de confusions, de misères, de ruines, d'inconnu dans les affaires de la France. Vainement M. Gambetta se livrait à ses passions, et au nom même de ces passions avait essayé de se débattre contre un armistice qui seul avait empêché Paris de mourir de faim : vainement des esprits ardents, plus ardents que réfléchis, parlaient de reprendre la lutte, de résister jusqu'à « complet épuisement : » la réalité, telle qu'elle apparaissait de toutes parts, restait inexorable. Paris était rendu et ne comptait plus pour la défense contre l'ennemi, quoiqu'il pût compter encore comme ville révolutionnaire. L'armée de l'Est, — la troisième armée perdue pour la France depuis Sedan, — se voyait réduite à passer en Suisse. Chanzy, vaincu au Mans, était refoulé en désordre sur la Mayenne. Faidherbe venait d'être battu à Saint Quentin. L'invasion, libre de se déployer au-delà de la Loire, maîtresse des grandes positions, de nos places et de nos villes, ne rencontrait plus que la désorganisation dans nos camps et l'anarchie dans le pays.

C'est dans ces conditions que se dégageait pour ainsi dire spontanément du sein meurtri de la France une assemblée qui était elle-même l'image vivante et concentrée de toutes les confusions morales d'une nation désarmée. Elle comptait, comme toute assemblée

improvisée par l'émotion publique, bien des inconnus, des hommes de tous les partis, des monarchistes, des libéraux, des républicains, des exaltés, des modérés, — plus de royalistes que de républicains, plus de modérés que d'exaltés. Au fond, dans la grande majorité, c'était une assemblée honnête, bien intentionnée, arrivant à Bordeaux avec des illusions, même avec des passions, mais aussi avec la pitié sincère des malheurs du pays et la volonté d'arracher la France à l'abîme où elle semblait près de disparaître. Élu le 8 février 1871, réunie à peu près tout entière le 12, elle avait avant tout besoin d'un chef, d'un guide, d'un plénipotentiaire pour la représenter, et ce chef, elle n'avait heureusement pas à l'aller chercher bien loin; elle le trouvait dans celui que vingt-six élections lui désignaient et qui, par sa renommée européenne, par son passé libéral et conservateur, par son expérience des affaires, par son dévouement clairvoyant pendant la guerre, était pour elle la plus sûre des garanties. L'assemblée et le pouvoir de M. Thiers semblaient naître ensemble d'un même mouvement d'opinion.

S'engager aussitôt dans des discussions irritantes, dans des luttes de parti pour le choix d'un gouvernement définitif, c'eût été prolonger et aggraver les dangers d'une crise d'où l'on avait justement hâte de sortir. L'assemblée elle-même sentait bien le péril et, sans abdiquer le droit de décider plus tard des institutions de la France, en réservant au contraire ce droit, elle ne refusait pas de maintenir pour le moment la situation de fait qui existait, de laisser à M. Thiers le titre de « chef du pouvoir exécutif de la république française, » de même qu'elle se donnait pour président un républicain éprouvé, M. Jules Grévy, qui, à la vérité, n'avait pactisé ni avec le 4 septembre ni avec la dictature de Tours. M. Thiers, quant à lui, avait ses idées arrêtées sur toute chose, et ce qui était pour l'assemblée un instinct était pour lui une politique délibérée, réfléchie, qu'il traduisait aussitôt dans ses actes comme dans son langage. A peine nommé chef du gouvernement, il composait son ministère d'hommes « choisis, comme il le disait, non pas dans l'un des partis qui vous divisent, mais dans tous, comme a fait le pays lui-même en vous donnant ses votes, en faisant figurer sur la même liste les personnages les plus divers, les plus opposés en apparence. » Il réunissait ainsi dans un même cabinet un homme qui était l'honneur du vieux parti parlementaire, M. Dufaure, un légitimiste, M. de Larcy, des membres de la défense nationale, M. Jules Favre, M. Jules Simon, un député d'un libéralisme éclairé, M. Lambrecht, l'amiral Pothuan, le général Le Flô. Il réservait le ministère des finances, le plus difficile de tous, à un homme d'une vigoureuse dextérité en affaires, à M. Pouyer-Quertier. Pour lui, en présence de la France submergée par l'invasion, épuisée de forces et de ressources, menacée par

l'anarchie, il n'y avait qu'une conduite à suivre, un objet à se proposer. Il fallait au plus tôt faire cesser l'occupation étrangère, « au moyen d'une paix courageusement débattue, » et se dévouer d'un commun effort à remettre la France sur pied. — « Ya-t-il quelqu'un, ajoutait-il, qui pourrait nous dire qu'il y a quelque chose de plus pressant que cela? Y aurait-il par exemple quelqu'un qui oserait discuter savamment des articles de constitution pendant que nos prisonniers expirent de misère dans des contrées lointaines, ou pendant que nos populations mourantes de faim sont obligées de livrer aux soldats étrangers le dernier morceau de pain qui leur reste?.. Unissons-nous donc et disons-nous bien qu'en nous montrant capables de concorde, de sagesse, nous obtiendrons l'estime de l'Europe et de plus le respect de l'ennemi lui-même, et ce sera la plus grande force que vous puissiez donner à vos négociateurs pour défendre les intérêts de la France dans les graves négociations qui vont s'ouvrir. »

Il ne faisait en parlant ainsi à son entrée en fonctions qu'exprimer ce que tout le monde sentait et donner la séduction, l'autorité d'une raison lumineuse à une politique qui se dégageait pour ainsi dire des circonstances. Pour l'assemblée, comme pour M. Thiers, son délégué ou son plénipotentiaire d'ailleurs, il n'y avait pas un instant à perdre. On était au 19 février, et l'armistice à la faveur duquel assemblée et gouvernement venaient de se constituer à Bordeaux expirait le 21 à minuit. Le 20, M. Thiers partait pour Paris, accompagné de M. Jules Favre, qu'il avait gardé comme ministre des affaires étrangères, de M. le duc de Broglie, qui venait d'être nommé ambassadeur à Londres, de M. le baron Baude, envoyé pour représenter la France à Bruxelles, et d'une commission parlementaire nommée pour être en quelque sorte le témoin des négociations. Avant tout il y avait cette question souveraine de la paix ou de la guerre qui ne pouvait être tranchée qu'à Versailles, où le vainqueur attendait immobile dans sa force et dans son orgueil, sans avoir précisé jusque-là les conditions qu'il prétendait imposer.

Certes, c'était pour M. Thiers une étrange et cruelle fortune d'avoir à porter le poids des malheurs qu'il avait prévus, qu'il n'avait pu ni détourner ni abrèger, et de se trouver, — lui l'historien des grandeurs militaires d'autrefois, le politique aux instincts si vivement nationaux, — chargé de négocier la reddition de la France. Il avait pour coopérateur ou pour complice dans sa mission M. Jules Favre, qui ne pouvait lui être d'un grand secours, et une commission de l'assemblée de Bordeaux, qui l'avait accompagné à Paris, qui était pour lui comme une réserve sur laquelle il pouvait au besoin se replier. Il avait voulu tout d'abord faire seul sa première visite à Versailles, aller droit à M. de Bismarck, auprès de qui il se retrouvait, non plus,

comme au mois de novembre, en plénipotentiaire d'un gouvernement de hasard, mais en mandataire de la France elle-même, en chef déjà reconnu avec un empressement sympathique par la plupart des états de l'Europe. Il voulait aussi voir le roi, devenu depuis la guerre l'empereur Guillaume. Il ne désespérait peut-être pas encore de se faire écouter du souverain victorieux aussi bien que de son tout-puissant ministre, en plaidant devant eux la cause d'une paix modérée équitable, humaine. S'il avait eu quelques illusions mêlées à beaucoup de craintes, il ne tardait pas à s'apercevoir que les illusions étaient vaines, que les craintes pouvaient être au-dessous de la réalité. Il se trouvait aussitôt en face d'une sorte d'inexorable ultimatum, — le démembrement complété par une rançon démesurée. Le vainqueur se montrait courtoisement inflexible. M. Thiers, qui, après les premières entrevues, emmenait avec lui M. Jules Favre, n'avait plus qu'à entrer dans la négociation officielle, soutenant par devoir une lutte inégale contre la force enivrée de victoires.

M. Thiers, je le sais, a été un peu accusé de s'être trop hâté, de ne point s'être servi des neutres, de n'avoir pas prolongé la négociation de façon à laisser à l'Europe le temps d'intervenir par une médiation modératrice. Ce n'est qu'une illusion de plus. Quelle apparence que l'Europe qui, pendant la guerre, n'avait rien fait parce qu'au fond elle ne voulait rien faire, eût à la dernière heure la volonté et le pouvoir d'intervenir d'une manière décisive, efficace? D'un autre côté, M. de Bismarck restait seul maître du temps, qu'il mesurait avec jalousie, pour ainsi dire, à la négociation. On était au 21 février, il n'avait accordé une prolongation d'armistice que jusqu'au 26. Il n'aurait sûrement pas laissé aux neutres le temps de se mêler de ses affaires; il ne voulait pas même paraître concéder à un désir de l'Angleterre une réduction de l'indemnité de guerre. Ce qui l'exaspérait le plus, c'était cette idée de l'intervention des neutres, et à la moindre difficulté soulevée par M. Thiers il s'emportait, il disait avec une colère mêlée d'ironie : « Je le vois bien, vous n'avez d'autre but que de rentrer en campagne; vous y trouverez l'appui et les conseils de vos bons amis messieurs les Anglais. » Pour que l'Europe eût un rôle dans la négociation il aurait fallu qu'elle eût le droit d'avoir une influence, la volonté et le pouvoir de l'exercer : il aurait fallu qu'il y eût une Europe! La vérité est que, pour la France, il n'y avait ni intervention ni secours à attendre d'aucun côté, et que M. Thiers, son représentant, restait seul à se débattre, n'ayant à compter que sur ses propres efforts, sur les inspirations d'un patriotisme servi par une raison éloquente. Il ne résistait pas moins, il ne disputait pas moins le terrain pied à pied, comme s'il avait eu toute liberté, comme s'il eût gardé quelque espoir d'adoucir

des conditions dictées au bout de l'épée. Il tenait tête à son redoutable interlocuteur.

Pendant quelques jours, entre Versailles où se poursuivait la négociation, et Paris où la commission parlementaire attendait avec anxiété chaque soir le résultat de la journée, c'était un véritable drame que M. Thiers animait de son feu, de sa passion, de son inépuisable esprit de ressource. M. Jules Favre, qui était son témoin encore plus que son lieutenant, l'a dit avec émotion : « Je le vois encore pâle, agité, s'asseyant et se levant tour à tour ; j'entends sa voix brisée par le chagrin, ses paroles entrecoupées, ses accens supplians et fiers, et je ne sais rien de plus grand que la passion de ce noble cœur éclatant en plaintes, en menaces, en prières, s'irritant par degrés en face d'une injuste résistance. » Parfois en effet lorsqu'il se heurtait contre les excès de la force, il semblait tout prêt à rejeter l'injure d'une telle négociation ; il se révoltait et il s'écriait un jour : « Eh bien ! qu'il en soit comme vous le voudrez, monsieur le comte. Ces négociations ne sont qu'une feinte. Si vous avez résolu contre nous une guerre d'extermination, faites-la. Ravagez nos provinces, brûlez nos maisons, achevez votre œuvre. Nous vous combattons jusqu'au dernier souffle ; nous pourrions succomber, au moins nous ne serons pas déshonorés. » Il sentait bien cependant qu'il ne pouvait pas rompre. Il avait tout épuisé pour sauver Metz, et ne pouvant sauver Metz, il se retranchait sur Belfort. On lui offrait, s'il voulait céder Belfort, de ne plus insister sur cette entrée des Allemands à Paris dont on faisait maintenant une condition, et bien qu'il fût désireux d'épargner à Paris une humiliation terrible, il préférait encore payer d'une occupation temporaire des Champs-Élysées la conservation d'une ville française. Il se défendait de position en position et, en définitive, après quatre jours de luttes désespérées, il ne pouvait se dérober à la rigueur de ces préliminaires du 26 février qui se résumaient en quelques points tristement caractéristiques : cession de l'Alsace, d'une partie de la Lorraine avec Metz, rançon de cinq milliards garantie par une occupation graduée. Tout ce qu'on avait pu arracher au vainqueur se réduisait à quelques concessions qui n'étaient pourtant pas sans prix. On avait réussi, en sauvant Belfort, à garder une ville que M. Thiers considérait justement comme la citadelle de la patrie mutilée, comme la dernière gardienne de notre frontière. On avait obtenu une petite réduction sur le chiffre primitif de six milliards demandé pour l'indemnité et surtout on avait éludé une sorte de mainmise méditée sur les ressources de la France au moyen d'un syndicat de banquiers allemands qui s'offrait, sous les auspices de M. de Bismarck, à se charger de la réalisation de l'indemnité de guerre. On échappait à ce que j'appellerai une occupation financière parallèle à l'occupation

militaire. En un mot, la France vaincue, démembrée, rançonnée, restait du moins son propre garant ; elle gardait son indépendance financière comme elle gardait son indépendance politique avec la dignité du malheur.

Au fond, dans cet acte qu'il pouvait certes appeler « une des plus cruelles douleurs de sa vie, » la plus cruelle et la plus imméritée, M. Thiers agissait en politique prompt aux résolutions nécessaires. Il avait du courage pour tous : il avait la hardiesse de mettre son nom à une paix que le pays désirait, mais que nul autre n'aurait osé signer, dont on craignait de s'avouer les conditions. Il avait pris pour lui la première responsabilité, et lorsqu'après en avoir fini à Versailles, il se retrouvait deux jours plus tard à Bordeaux devant l'assemblée, avec son œuvre douloureuse autant qu'inévitable, il avait le droit de s'écrier : « Nous avons engagé notre responsabilité, il faut maintenant que chacun engage la sienne ici... » Qu'on fit après cela des discours patriotiques pour démontrer tout ce qu'il y avait d'impitoyable dans cette paix, c'était bien inutile ; on n'avait pas besoin de le lui dire, il le savait mieux que tout autre, et, bien qu'il attachât du prix aux quelques atténuations qu'il croyait avoir conquises, il ne se méprenait pas. Qu'on parlât encore, dans un intérêt de fausse popularité, par un patriotisme mal entendu, de reprendre les armes, de se rejeter dans la guerre à outrance, il arrêtrait les déclamations par ce mot désespéré : « Les moyens ! les moyens ! » Les moyens, ils n'existaient pas, et c'était là justement ce qui avait déterminé le négociateur de la France. M. Thiers portait dans ces tragiques délibérations une double pensée. Il croyait, il savait qu'il n'y avait plus « une seule chance de soutenir la lutte, de la soutenir heureusement, » non parce que la France aurait manqué d'éléments de résistance et de combat, mais parce que son organisation militaire était brisée, parce qu'elle ne pouvait plus refaire sérieusement des armées devant l'invasion débordant de toutes parts. Il avait de plus cette conviction que prolonger désormais la guerre, c'était courir à une ruine peut-être irréparable, et que s'arrêter virilement avant que tout fût perdu, c'était du moins réserver l'avenir. « Oui, s'écriait-il d'un accent ému et émouvant, ma conviction profonde est qu'en faisant la paix aujourd'hui et en nous soumettant à une grande douleur, c'est l'avenir du pays que nous sauvons, c'est sa future grandeur que nous assurons. Il n'y a que cette espérance qui ait pu me décider... » Bien différent de ceux qui, dans l'exaltation d'une dictature sans frein, pour une lutte sans espoir, n'auraient pas craint d'épuiser la source de la vie nationale, il acceptait, lui, le sacrifice du moment, l'impopularité de la paix, pour empêcher la source de tarir, pour

laisser à la France le temps de se ranimer et de revivre. M. Thiers avait agi avec la courageuse prévoyance du patriote expérimenté; l'assemblée, en dépit des protestations de quelques politiques emportés ou aveugles, ne pouvait évidemment que sanctionner l'œuvre de son négociateur en déclarant, au milieu de l'émotion universelle, « l'empire responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement du territoire. »

Les préliminaires signés avec l'ennemi à Versailles et acceptés par l'assemblée à Bordeaux, c'était quelque chose sans doute; ce n'était pas tout encore cependant : M. Thiers le savait bien, il n'en parlait qu'à demi-mot. Après avoir mis fin à la guerre étrangère, il y avait à conjurer la guerre civile, dont Paris pouvait d'un instant à l'autre devenir le dangereux foyer. Paris, à l'issue du siège, était resté avec les ardeurs violentes, avec la fièvre de ces cinq mois de lutte et de claustration. Pendant qu'on négociait ou qu'on délibérait, Paris, livré à peu près à lui-même, abandonné par le gouvernement, déserté par l'élite de la population, passait par degrés aux mains de quelques chefs de sédition prompts à se servir des sentimens généreux aussi bien que des instincts de révolte. Il se remplissait et s'échauffait de passions désordonnées dont on redoutait l'explosion à l'entrée désormais inévitable des Allemands, et c'est à cela que songeait M. Thiers lorsque, suppliant l'assemblée de voter sans perdre un jour, d'abrégier le plus possible pour la ville du siège l'épreuve d'une occupation momentanée, il disait d'un accent pressant : « Je ne puis pas tout vous dire... J'ai quitté Paris hier au soir, et quand je parle ainsi, je désire être compris sans rien ajouter. » On pouvait abrégier l'épreuve de l'occupation ennemie par un vote de patriotisme résigné, par la ratification immédiate des préliminaires; on ne pouvait guérir d'un seul coup, surtout de loin, l'anarchie morale que le siège avait laissée, que l'apparition des Allemands dans les Champs-Élysées ne faisait qu'envenimer.

Chose plus redoutable! déjà à travers tout se dessinait comme une des plus cruelles conséquences des événemens, un malentendu plein de menaces. Au fond, la province désirait la paix, elle avait nommé des représentans pour faire la paix. Paris, bien qu'à peine échappé aux terreurs de la famine, semblait brûler encore des feux mal éteints de la guerre ou, tout au moins, il laissait les démagogues exploiter les ombrages de son patriotisme déçu. La province, fatiguée de cinq mois d'anarchie et de dictature, avait mis tout ce qu'elle avait d'instincts conservateurs dans le scrutin du 8 février, choisissant pour la représenter et pour la sauver des hommes qui se rattachaient à toutes les monarchies; Paris, dans le désordre de ses élections, avait laissé éclater ses instincts de radicalisme, il avait nommé, à côté de quelques modérés, les démagogues les plus com-

promis. L'assemblée de Bordeaux se défiait d'une ville qui lui apparaissait au loin comme une énigme et elle montrait ses craintes en décidant, au lendemain de la paix, qu'elle irait pour le moment camper à Versailles; Paris, le Paris révolutionnaire, se défiait de l'assemblée, de la France provinciale, qui venait de se révéler dans un mouvement de réaction, de ceux qu'on appelait les « ruraux. » D'heure en heure, cette situation s'aggravait dans une sorte d'obscurité irritante.

A dire la vérité, le sentiment provincial qui se manifestait avec une certaine candeur à Bordeaux pouvait paraître un peu dur et peu politique à l'égard de Paris. On ne tenait pas un assez juste compte à la malheureuse ville de ces cinq mois de siège et de misère, de ce qu'elle avait fait et de ce qu'elle avait souffert pour la défense commune. On ne lui épargnait ni les paroles blessantes ni les soupçons, et M. Thiers avait besoin de ménagemens infinis pour obtenir que l'assemblée allât s'établir à Versailles, non à Bourges ou à Fontainebleau, pour rappeler qu'on ne pouvait trop s'éloigner d'une ville qui restait, après tout, le foyer de la vie française, le centre traditionnel des administrations, le plus grand marché financier de l'Europe. Paris, de son côté, ou plutôt le parti qui dominait et opprimait déjà Paris, semblait s'étudier à justifier toutes les craintes par ses excès, par ses affectations de suprématie révolutionnaire. Il est certain qu'à partir du commencement de mars, il n'y avait plus d'autorité régulière. La démagogie, concentrée dans un comité anonyme et insaisissable, régnait à peu près seule dans la cité par le formidable armement dont elle s'était saisie sous prétexte de le soustraire aux Prussiens, par l'habileté avec laquelle elle s'était emparée de cette vaste cohue d'une garde nationale qui n'avait jamais eu de discipline, qui n'avait plus maintenant de chefs reconnus. Elle avait organisé la fédération de la révolte en face d'un pouvoir légal qui n'avait pas eu encore le temps de se reconstituer, qui n'avait ni administration ni armée. Il était clair que le jour où le gouvernement, sans force suffisante, voudrait essayer de rétablir un certain ordre, de reprendre possession de la ville, de reconquérir ces canons que l'émeute étalait et gardait avec une menaçante ostentation, la lutte éclaterait.

Le fait est qu'on ne pouvait rester indéfiniment devant cette menace de sédition et qu'on ne savait comment en avoir raison. Le 18 mars, à la première apparence d'action militaire, l'insurrection se déchaînait dans la ville, enveloppant la force régulière, procédant par l'assassinat de deux généraux, mettant en quelques heures le gouvernement dans l'alternative de se laisser prendre lui-même ou de se sauver par la retraite, d'aller chercher un asile à Versailles. Une journée avait suffi pour mettre à nu le fond d'un abîme, un effroyable

déchirement. Il y avait désormais deux camps en présence : dans l'un étaient le gouvernement, l'assemblée, représentant la France, la loi, les dernières garanties de l'indépendance nationale et de la civilisation ; dans l'autre camp, ce n'était, il est vrai, qu'une faction sinistre et vulgaire sous le nom de commune, mais une faction maîtresse de la plus grande des places fortes, disposant des défenses accumulées contre l'étranger, des ressources de Paris, prête à toutes les extrémités, à l'incendie et aux massacres. La rupture était déclarée, de telle sorte qu'à peine échappé à la guerre étrangère, M. Thiers avait à tenir tête à la guerre civile. Réfugié à Versailles, au camp de la France, M. Thiers se trouvait un moment dans la position d'un homme, d'un chef d'état obligé de faire face de tous côtés au milieu d'une immense confusion. Il avait tout à la fois à poursuivre avec l'Allemagne les négociations qui devaient transformer les préliminaires du 26 février en paix définitive et à se créer les moyens de reconquérir Paris, fût-ce par un nouveau siège, au nom de la France, à déployer la virilité d'un gouvernement devant l'Europe attentive et émue.

Le malheur du temps voulait que la France épuisât jusqu'au bout les amertumes, qu'elle connût, après l'injure de l'invasion et du démembrement, le crime de la guerre intestine fomentée devant l'ennemi. Cette journée du 18 mars, qui enfantait la commune, était en effet le plus grand des crimes contre la patrie, — un de ces crimes qu'aucune amnistie n'efface, — avec cette aggravation que les criminels faisaient le mal pour le mal, pour une domination meurtrière qu'ils ne pouvaient pas même se flatter de prolonger au-delà de quelques jours ou de quelques semaines, quoi qu'il arrivât. Si l'insurrection avait réussi contre la France, il n'y avait aucun doute possible : les Allemands, campés à Saint-Denis, maîtres de quelques-uns des principaux forts, auraient fait ce que nous ne pouvions pas faire. Ils se seraient chargés de réduire la ville rebelle à merci ; ils rouvraient immédiatement la guerre avec les cinq cent mille hommes dont ils disposaient, et c'est la nation entière qui aurait expié l'attentat parisien par de plus dures rançons de servitude, qui serait restée peut-être irréparablement atteinte. La première conséquence de cette fatale insurrection, dans tous les cas, devait être d'ajouter aux misères publiques de nouvelles misères, d'imposer au gouvernement du pays de cruelles difficultés. M. Thiers, quant à lui, sans douter du succès, connaissait mieux que tout autre ces difficultés. A peine établi à Versailles avec quelques troupes démoralisées et des débris d'administration, il se mettait à l'œuvre avec cette vive et impétueuse activité qu'il appliquait à tout. Il avait à couvrir l'assemblée, à refaire une armée d'opérations, à réunir toutes les ressources nécessaires pour une action

décisive. Il ne voulait rien entreprendre avant d'être sûr de pouvoir aller jusqu'au bout, et c'est là justement que s'élevaient pour lui les complications poignantes.

Évidemment M. de Bismarck était sans pitié; il ne songeait qu'à tirer parti des circonstances pour compléter sa victoire, pour aggraver les préliminaires, pour hâter la négociation de la paix définitive, qui devait d'abord s'ouvrir en terrain neutre, à Bruxelles, qu'il allait bientôt transporter à Francfort. Il ne laissait pas respirer M. Thiers. Il employait toutes les formes de la pression. Tantôt M. de Bismarck affectait de croire que ce malheureux gouvernement de Versailles ne pourrait à lui seul venir à bout de l'insurrection et il offrait une coopération qu'on devait refuser par un sentiment de dignité nationale. Tantôt il querellait M. Thiers sur l'importance des forces militaires réunies à Versailles et il feignait de craindre que ces forces pussent être tournées contre l'Allemagne. Il suspendait le renvoi des prisonniers français, il menaçait d'exiger qu'on ne dépassât pas le chiffre de quarante mille hommes fixé par les préliminaires pour l'armée concentrée à Paris ou autour de Paris, et il ne consentait que par degrés, en faisant payer chaque concession, à laisser augmenter cette armée dont on avait besoin. Il tenait sans cesse en alerte le gouvernement de Versailles tant qu'il n'avait pas son traité définitif. Il n'était pas, comme on le disait, le complice de l'insurrection de Paris, il s'en servait habilement, durement pour son avantage.

Ce qui faisait la tâche plus délicate et plus pénible à M. Thiers dans ces extrémités, c'est qu'il ne pouvait pas toujours avouer devant l'assemblée les embarras dont il était assailli. Il ne pouvait divulguer le secret de tous ses actes, de ses temporisations. De ses angoisses de toutes les heures il ne laissait entrevoir que ce qui ne compromettait rien, ce qui lui échappait quand on le pressait trop. Patient avec les difficultés, il n'était pas toujours endurant avec les hommes. Il aurait pu, lui aussi, dire aux conseillers et aux interpellateurs indiscrets ce que M. de Bismarck, dans une des crises les plus graves de sa vie, avant 1870, disait à son parlement : « Vous ne savez pas où vous pouvez m'atteindre. Vous ne connaissez ni mes luttes, ni la situation politique générale, vous ne savez pas combien il m'est difficile de traiter pour le moment... » Chargé de terribles responsabilités qu'il ne déclinait pas, dont il se sentait néanmoins ému parfois, M. Thiers ne se laissait pas détourner du but. Il poursuivait à travers tout son œuvre de diplomatie et de guerre, ayant sans cesse affaire avec Berlin en même temps qu'avec la commune, résistant aux excitations comme aux découragements. Il passait sa vie à dénouer des complications toujours renaissantes, et ce n'est qu'après deux mois d'épreuves, après des négocia-

ciations mêlées de toute sorte de péripéties, après les opérations d'un nouveau siège, qu'il touchait enfin au dénouement du redoutable drame. Le 10 mai, le traité définitif était signé à Francfort entre M. de Bismarck et les plénipotentiaires français; le 21, l'armée de Versailles entra de vive force dans Paris pour disputer pendant sept jours la malheureuse ville à cette insurrection qui avait commencé par le meurtre, qui finissait par les massacres et par les incendies. Cette fois, si chèrement qu'elle fût achetée, c'était la paix, la paix intérieure aussi bien que la paix extérieure, et maintenant commençait pour M. Thiers une œuvre qui n'était pas moins difficile, à laquelle il attachait son orgueil : la liquidation de la guerre étrangère et de la guerre civile, la réparation des ruines et des désastres légués par « l'année terrible » à la France!

III.

Le jour où l'armée de Versailles, qui pouvait justement s'appeler l'armée de la civilisation, rentrait dans Paris en flammes, on se trouvait en face d'une situation allégée, il est vrai, d'un cruel fardeau, accablante encore cependant. Après les ravages de l'invasion aggravés par les ravages de l'insurrection, le moment était venu de se reconnaître, de se ressaisir pour ainsi dire dans l'immense dévastation, de régler tous les comptes, et la tâche était d'autant plus ardue qu'il y avait tout à faire à la fois. Il y avait à réaliser la paix jusqu'au bout par la diplomatie, à rapatrier des prisonniers sans nombre pour retrouver les élémens d'une armée, à rétablir l'ordre troublé « par une subite apparition de l'anarchie, » à réorganiser l'administration et les finances, à relever le crédit et à raviver le travail pour arriver à payer les colossales rançons de la défaite; il y avait aussi à résoudre un jour ou l'autre les questions les plus graves, les plus délicates de l'ordre politique et constitutionnel. Il y avait en un mot « à faire qu'il y eût encore une France dans le monde! »

C'était la pensée, la passion de M. Thiers, qui, à peine entré au gouvernement depuis quelques heures, embrassant d'un regard ferme toute cette situation et se décidant en homme d'action, avait sur-le-champ tracé avec autant d'émotion que de justesse le programme des circonstances. « En présence d'un pareil état de choses, avait-il dit dès le 19 février, y a-t-il, peut-il y avoir deux politiques? N'y en a-t-il pas une seule forcée, nécessaire, urgente, consistant à faire cesser le plus promptement possible les maux qui nous accablent?... Pacifier, réorganiser, relever le crédit, ranimer le travail, voilà la seule politique possible et même convenable en ce moment. A celle-là tout homme sensé, honnête, éclairé, quoi qu'il pense sur

la monarchie ou sur la république, peut travailler utilement, dignement... Ah! sans doute, lorsque nous aurons rendu à notre pays les services pressans que je viens d'énumérer, quand nous aurons relevé du sol où il gît le noble blessé qu'on appelle la France, quand nous aurons fermé ses plaies et ranimé ses forces, nous le rendrons à lui-même, et, rétabli alors, recouvrant la liberté de ses esprits, il verra comment il veut vivre... » Et quelques jours après, entre la signature des préliminaires de la paix et l'explosion insurrectionnelle du 18 mars, à propos de la translation du gouvernement et de l'assemblée à Versailles, M. Thiers, reprenant ces idées, se plaisait à les développer avec un art profond et fin. Il s'efforçait de persuader à l'assemblée, — plus peut-être que l'assemblée elle-même ne le croyait, — qu'elle avait montré dès le premier jour toute sa sagesse en comprenant la nécessité de s'attacher à réorganiser le pays avant de songer à le constituer : « Vous vous êtes dit, ajoutait-il, qu'il n'était pas urgent de constituer et qu'il était urgent de réorganiser. Vous vous êtes dit quelque chose de beaucoup plus élevé et plus vrai encore, s'il est possible ; vous vous êtes dit que, si vous vouliez exercer le pouvoir constituant que vous avez, vous vous diviseriez à l'instant même, que si, au contraire, vous ne vouliez que réorganiser, vous seriez tous d'accord. Pour réorganiser, vous n'avez rien à faire qui vous divise. Pour veiller à l'évacuation du pays, pour rétablir les services financiers, pour composer une administration, pour recomposer une armée et rendre au travail tous les hommes qui en ont été arrachés, pour cette œuvre pressante, indispensable ; pour que la vie renaisse dans notre pays, il ne faut pas faire la moindre chose qui vous désunisse, pas la moindre... Vous êtes divisés et cependant vous êtes unis en honnêtes gens, en bons citoyens, dans cette pensée commune de réorganiser le pays et de différer le jour où on le constituera. »

En d'autres termes, dans la pensée de M. Thiers, tout se coordonnait, tout devait avoir sa place et son heure, — la réorganisation d'abord, puis le choix d'un régime, la constitution d'un gouvernement définitif. Pour le moment, la réorganisation primait tout, sous quelque forme qu'elle s'accomplît, et à cette œuvre les partis devaient sacrifier leurs passions, leurs vœux, leurs espérances ou leurs ressentimens. C'est ce qui s'est appelé le « pacte de Bordeaux, » pacte de raison, de nécessité et de patriotisme, qui naissait de toute une situation, qui résumait la seule politique possible dans la confusion de ces jours de détresse.

Cette « réorganisation, » que M. Thiers mettait au-dessus de tout, dont il faisait le premier objet de ses efforts, qui, en définitive, est devenue et est restée l'œuvre féconde de deux années de gouvernement, cette « réorganisation » avait certes de quoi effrayer

et par la multiplicité des questions qu'elle soulevait et par les difficultés qu'elle rencontrait. Qu'on se rappelle cette situation telle qu'elle apparaissait, telle qu'elle était réellement. Je ne parle pas seulement de la diminution de territoire par la perte de deux provinces, de la brèche ouverte dans nos frontières, de la dissolution des forces militaires et politiques, de cet état moral qui survivait aux désastres, qui se composait d'exaspération et de prostration. Je prends des chiffres. Il y avait d'abord et avant tout la rançon de 5 milliards à payer à l'Allemagne. Ce n'était là qu'un capital auquel il fallait ajouter les intérêts jusqu'à la libération définitive, les frais des opérations financières nécessitées par les circonstances, les dépenses d'entretien de l'armée allemande pendant l'occupation, qui pouvait durer plusieurs années : on arrivait ainsi à plus de 6 milliards. La défense nationale, d'un autre côté, avait absorbé 2 milliards 1/2 pour le moins. On avait vécu, pendant ces six mois, avec un premier emprunt de 750 millions voté en août 1870, avec un emprunt d'un peu plus de 200 millions réalisé à Londres au mois d'octobre et surtout avec les prêts successifs que la Banque de France avait faits, qui s'élevaient déjà à 1,330 millions, qui allaient s'élever à 1,530 millions. Ce n'est pas tout : il y avait les destructions de toute sorte, les pertes de matériel à réparer, les armemens et les approvisionnements à reconstituer, les indemnités ou dédommagemens à payer à la ville de Paris ou aux provinces les plus éprouvées par les réquisitions et les contributions de guerre. La commune enfin coûtait plus de 230 millions. C'était, — sans compter ce qui ne pouvait être évalué, ce qui représentait encore plusieurs milliards, — un total de près de 14 milliards, peut-être plus, dont une partie considérable devait être payée argent comptant, à courte échéance, entre les mains d'un créancier impitoyable. C'était l'effroyable bilan fait pour confondre les esprits les moins timorés. Pour suffire à des charges qui dépassaient de beaucoup la rançon des défaites de 1814-1815, qui n'avaient jamais pesé de ce poids écrasant sur un pays, il n'y avait qu'une chose, bien grande il est vrai, — la fortune de la France. Mais cette fortune, pour le moment à demi épuisée, il fallait qu'elle retrouvât sa fécondité et ses ressorts, qu'elle pût se déployer de nouveau en liberté par la paix, le travail et le crédit. Il fallait que le gouvernement qui venait de naître pour relever la fortune de la France, ou, comme le disait son chef d'une façon spirituellement touchante, pour « administrer l'infortune nationale, » pût ressaisir les ressources publiques, agir sans crainte, sans hésitation, sans contestation, et c'est là justement que les difficultés commençaient et se multipliaient à chaque pas, sous toutes les formes.

Ces difficultés étaient immenses, de toute nature, sans parler même

de l'insurrection qui aurait pu emporter ce qui restait de la France, et ce qu'il y avait de plus dur, de plus irritant dans cette situation, c'est qu'on ne pouvait se mouvoir que sous les yeux, presque avec le concours de l'ennemi étranger. Les Allemands, il est vrai, n'étaient plus après les préliminaires de la paix dans les départemens éloignés. Ils avaient abandonné la Sarthe, l'Orne, l'Eure-et-Loir, le Calvados, ils avaient quitté Versailles et la rive gauche de la Seine, ils n'avaient fait que passer à Paris; mais ils étaient à Saint-Denis, dans les forts du Nord et de l'Est; ils étaient répandus, établis partout de la rive droite de la Seine jusqu'à la Meuse et aux Vosges. Ils étaient sur notre sol pour de longs mois, peut-être pour des années, on ne le savait pas encore.

Or cette occupation ne représentait pas seulement pour la France les frais d'entretien d'une armée étrangère qui, au début, ne comptait pas moins de cinq cent mille hommes; elle privait l'état français d'une partie de ses ressources les plus nécessaires par la mainmise de l'étranger sur les impôts, sur toutes les sources de revenus publics dans les régions occupées. Ce n'est que par degrés, par une série de conventions obtenues à grand'peine qu'on arrivait à reconquérir le droit de percevoir les impôts. Cette dure occupation, elle n'était pas seulement une charge matérielle oppressive, elle pesait sur tous les actes, sur toutes les résolutions du gouvernement. On ne pouvait faire un mouvement sans avoir à traiter avec les chefs de l'occupation, avec le général de Fabrice d'abord, puis avec le général de Manteuffel, établi à Nancy, souvent avec M. de Bismarck lui-même. Il fallait négocier sans cesse, tantôt pour le recouvrement de nos prisonniers, tantôt pour l'augmentation de notre armée, qui, d'après les préliminaires, ne pouvait être que de quarante mille hommes, qui montait successivement à quatre-vingt mille, à cent mille, à cent trente mille hommes. Il fallait négocier pour la destruction d'un poste de télégraphe, pour une patrouille qui passait trop près des lignes allemandes, pour une rixe entre des habitans et des soldats de l'occupation, pour le moindre incident. Il fallait négocier pour tout, et qu'on prenne bien garde qu'à chaque instant il y avait des alertes, des sommations, des menaces qui allaient porter l'anxiété à Versailles, qu'au moment où la commune venait d'être vaincue, on recevait un soir cette dépêche de M. de Bismarck : « J'apprends que vos soldats occupent le terrain réservé aux nôtres dans la zone de Raincy. J'ai l'honneur d'avertir Votre Excellence que s'ils ne se retirent pas immédiatement derrière leurs lignes, nos troupes vous attaqueront aujourd'hui même à minuit. »

Situation cruelle qui faisait dire un jour à M. Thiers : « Pour bien apprécier tout ce qu'il y a dans ces mots, l'évacuation du territoire, il faudrait être chargés comme nous le sommes de diriger en ce

moment les affaires du pays... Ah! si vous saviez les détails! Ne pouvoir pas ordonner un mouvement de troupes, un mouvement de matériel sans être obligés de recourir à une volonté étrangère! Craindre à tout moment qu'un jeune homme fier et imprudent, poussé par les sentimens les plus généreux, ne provoque une collision! Livrer des Français qui n'ont eu que le tort d'être imprudens, les livrer afin de ne pas s'exposer à faire naître les conflits les plus redoutables, voilà une douleur que nous ressentons tous les jours! » C'était la triste vérité.

On avait incessamment affaire à cet ennemi extérieur campé de toutes parts, à une occupation hautaine et méticuleuse dans ses procédés; on avait aussi affaire à une assemblée avec laquelle il fallait toujours compter. Ce n'est point assurément que cette assemblée de Bordeaux, devenue l'assemblée de Versailles, ne fût courageuse, patriote et dévouée. Elle avait toutes les bonnes volontés, un sentiment profond des malheurs publics, des instincts libéraux, le désir du bien; mais elle avait en même temps des passions qu'elle avait de la peine à contenir, les exigences d'une assemblée souveraine, les susceptibilités et les ombrages d'un pouvoir omnipotent et inexpérimenté. Avec les meilleures intentions, elle ajoutait parfois à des embarras intimes qu'elle ne connaissait pas, dont on n'aurait pu lui dire le secret sans danger. Elle soulevait des questions irritantes ou prématurées, et si elle ne marchandait ni son concours ni sa confiance au gouvernement qu'elle venait de créer, elle laissait entrevoir déjà qu'il y avait des points sur lesquels elle ne serait pas facile à manier. Elle avait ses agitations et ses impatiences auxquelles M. Thiers répondait dans un des momens les plus critiques: « Je vous en supplie, n'ajoutez pas un trouble inutile à toutes les difficultés que rencontre le gouvernement. Soyez convaincus que tout ce que vous éprouvez nous l'éprouvons, et je dois l'éprouver plus que personne, parce que j'en vois plus que personne ne peut en voir. Je vous en adjure, laissez-nous le calme dont nous avons besoin pour agir. Nul ne voudrait, nul ne pourrait se servir de sa main si on la lui secouait au moment même qu'il s'en sert... » Les interpellateurs, désavoués par la masse de l'assemblée, se taisaient pour un jour; ils recommençaient le lendemain.

C'est au milieu de ces difficultés de toute nature, toujours renaissantes, que M. Thiers avait à se débattre, et à cette tâche multiple, incessante, il portait la force de la volonté, la lucidité de l'esprit, l'inépuisable ardeur d'un patriotisme à la fois agrandi et attendri par le malheur. Ce n'était plus comme à ces momens sombres des débuts de la guerre où, s'entretenant un matin avec M. d'Haussonville, qui en a gardé le souvenir, il lui disait: « Je ne sais pas ce

que nous réserve l'avenir ; je suis d'une tristesse affreuse. *L'âme me rentre parfois au fond du corps!* Si notre pays perd, moi vivant, la position qu'il a jusqu'à présent occupée dans le monde, je ne m'en consolerais pas. Je me cacherais, je me plongerais dans l'étude. On n'entendra plus parler de moi (4)... » Maintenant il sentait se rallumer tout son feu. Il l'avait retrouvé, ce feu, pendant la guerre pour parcourir l'Europe, pour aller à Versailles, au camp ennemi ; il le retrouvait plus que jamais dans ce gouvernement qu'il recevait des circonstances, dont il était l'âme, le guide, le chef, la personnification vivante devant le pays, devant le monde.

Je voudrais le montrer dans cette vie dévorante de chef de gouvernement, au milieu des plus vastes affaires et des poignans soucis de toutes les heures. A vrai dire, le gouvernement, c'était l'homme, et l'homme mettait dans cette magistrature presque souveraine tout ce qu'il avait de dons, de ressources, de vivacité originale, de génie naturel et d'art. M. Thiers acceptait dans toute son étendue le rôle de premier serviteur de la France ; il en remplissait les devoirs sans repos, sans faiblesse, toujours à l'œuvre, patient et ingénieux avec les difficultés de tous les jours, prêt aux résolutions les plus graves quand il le fallait, simple et facile avec les hommes, quoique prompt à s'irriter des ennuis, des contrariétés inutiles et gardant à travers tout la fermeté du cœur, la liberté de l'esprit. Il avait, surtout au début, l'immense autorité de son expérience, de son savoir et aussi de son âge, de ce « vieil âge » dont il parlait parfois avec une grâce mêlée d'émotion qui lui faisait une sorte de majesté aimable et touchante. M. Thiers avait certes la pitié profonde des malheurs publics ; il l'exprimait souvent en homme qui s'identifiait presque naïvement avec le pays ; mais, par un privilège de sa vive nature, il échappait aux dangereuses influences des tristesses stériles : il avait ce qui caractérise les tempéramens vigoureux, les vrais hommes d'action, l'humeur libre, l'entrain dans les plus terribles crises, l'aisance dans le travail. Il se plaisait quelquefois à dire avec une spirituelle bonhomie que ses ministres voulaient bien l'admettre comme collaborateur ; il était, par le fait, le ministre universel. Il s'occupait de tout, il décidait tout et il suffisait à tout, à la diplomatie comme à l'administration militaire et financière. Obligé de traiter sans cesse, non-seulement avec Berlin, mais avec les chefs de l'occupation allemande campés aux portes de Paris, puis à Nancy, il passait sa vie à négocier, à disputer ce qui restait de l'indépendance française à l'étranger, à convaincre

(4) M. le comte d'Haussonville a tenu note jour par jour de ses impressions, de ses conversations, des incidens dont il a été le témoin depuis le commencement de la guerre de 1870 jusqu'à la fin du siège de Paris. Cet intéressant et précieux recueil de souvenirs sera sans doute publié plus tard.

tantôt M. de Bismarck, tantôt M. de Manteuffel, à écrire ou à recevoir des dépêches. Il avait parfois de terribles surprises, même des craintes sérieuses, toujours renaissantes, dans ses démêlés avec cette diplomatie impitoyable d'un vainqueur hautain : il ne se décourageait pas. Quand les négociations lui laissaient une trêve, il s'occupait de l'administration. Il voyait les chefs de service, les généraux, les repréens de la banque, tous ces hommes utiles qui lui prêtaient le secours de leur expérience pratique. Il préparait avec eux la solution des questions les plus épineuses du moment. Quand il n'était pas tout entier aux affaires de diplomatie ou d'administration, il était à l'assemblée, dans les commissions, traitant en toute indépendance avec les partis, résistant aux entraînemens dangereux, gouvernant par la parole comme par l'action. Il se multipliait sans s'épuiser.

Ce qui avait été surtout son mérite, son honneur et la force de son gouvernement, c'est que, sans hésiter un instant, dès le premier jour, il avait fait entendre une parole de confiance au milieu des deuils et des découragemens; il avait donné le mot d'ordre de la politique nouvelle. Dans des conditions différentes, bien aggravées assurément, M. Thiers était en 1871 ce que M. de Talleyrand avait été en 1815. M. de Talleyrand, arrivant à Vienne après les désastres qu'on croyait alors incomparables, avait l'habileté et la bonne fortune de dire le mot décisif d'une situation, de relever d'un seul coup la France dans les conseils de l'Europe. M. Thiers, lui, ne paraissait pas dans un congrès. Il était de toute façon dans les circonstances les plus défavorables; mais il rendait le service de dire, lui aussi, le mot décisif, de donner une impulsion en sage autant qu'en patriote, de raviver dans le pays le sentiment de ses destinées, de son passé et de son avenir. Il avait dit dans ses premiers discours, qui étaient un acte de foi et de confiance : « Je ne doute pas de la puissance de la France... Oui, cette puissance de notre pays est ma consolation dans nos douleurs actuelles. Oui, je crois à son avenir. Oui! oui! j'y crois, mais à la condition que nous aurons enfin du bon sens, que nous ne nous paierons plus de mots, que, sous les mots, nous voudrions mettre des réalités et que nous aurons, non-seulement du bon sens, mais un bon sens courageux... Oui, cet avenir sera conforme à tout ce que la Providence a donné à la France dans tous les temps et qu'elle ne lui refusera pas pour la première fois dans ces jours de calamité où nous sommes. Elle aura eu ses épreuves douloureuses à traverser; elle les traversera, et j'espère qu'elle en sortira avec la grandeur immortelle que rien n'a encore atteinte sérieusement... » — Lorsque bien des hommes, même des financiers expérimentés, se montraient pleins de doutes et en étaient à croire que le fardeau était trop accablant, que la

France ne pourrait jamais faire face à tant de charges, à une rançon si démesurée, M. Thiers, lui, ne doutait pas; il s'efforçait de relever les esprits. « Est-il vrai, disait-il, que la France, comme on l'assure quelquefois, après une guerre qui n'a presque pas d'égalé dans son histoire, après les malheurs sans pareils qui s'y sont ajoutés, est-il vrai que la France, accablée par tant de calamités à la fois, soit incapable de suffire à ses charges? Est-il vrai qu'elle serait dans l'illusion si elle croyait pouvoir y suffire? Quant à moi, j'en ai fait une étude sérieuse, approfondie, l'étude d'un honnête homme qui a de grands devoirs à remplir et qui en sent toute la gravité. Grâce à cette étude, je l'ose dire devant vous, devant le pays, devant le monde, la France, sans doute, a été malheureuse; mais si elle sait être virile et sans illusion, elle peut supporter toutes les charges qui vont peser sur elle... » Il parlait ainsi, et cette confiance qu'il exprimait, qu'il croyait politique de témoigner, il ne se bornait pas à la mettre dans ses discours, il la mettait dans ses actes. Il ne perdait pas une heure pour faire une réalité de cette « réorganisation » qu'il avait inscrite dans son programme.

Deux objets, entre tous, l'attiraient et l'absorbaient dans cette réorganisation nécessaire. Sans se désintéresser des autres services publics, il concentrait principalement son attention, son ardeur, sur ce qu'il a appelé bien souvent les deux grands ressorts d'un état, — « l'armée et la finance. »

Refaire une force militaire était, à la vérité, ce qu'il y avait de plus pressant, ne fût-ce que pour garder une apparence de dignité devant l'étranger; l'insurrection parisienne en avait fait tout à coup une question de vie ou de mort, et c'était assurément une difficulté redoutable de retrouver une armée dans les débris de corps en dissolution, dans des masses confuses de prisonniers revenant d'Allemagne. Ce problème, M. Thiers s'était dévoué à le résoudre. Il avait réussi, autant qu'il le pouvait pour le moment, au prix des plus énergiques et des plus ingénieux efforts. En quelques semaines, il avait pu rassembler à Versailles une armée de plus de cent mille hommes avec son matériel, ses cadres, ses généraux. Bien loin de céder à d'indignes soupçons à l'égard de chefs militaires qui avaient été malheureux, qui n'en restaient pas moins de vaillans et fidèles serviteurs de la France, il allait au-devant d'eux simplement, cordialement, sans leur demander compte de leurs préférences ou de leurs regrets. Il savait qu'en leur offrant une occasion nouvelle de servir le pays et l'ordre, il pouvait se fier à leur honneur. Il gagnait les chefs par la confiance, il entourait les soldats de sa sollicitude; pour tous il était le représentant de la nation, une autorité vigilante et sympathique. M. Thiers avait la première des qualités pour ral-

lier l'armée : il la connaissait, il l'aimait, il l'avait toujours défendue contre les déclamations des partis et quelquefois contre les gouvernemens eux-mêmes. Sans être un général, et il disait avec une spirituelle bonhomie qu'il regrettait de ne pas l'être, il avait l'orgueil des traditions militaires en même temps que le sens pratique des choses de la guerre et la généreuse ambition de relever le pays par la réorganisation des forces militaires. Sur tous les points, sur les conditions supérieures d'une réorganisation définitive, il avait ses idées, des idées nettes, arrêtées, qu'il éclairait de toutes les lumières de l'histoire, de l'expérience et de l'observation.

M. Thiers ne se laissait pas aller facilement à ces mouvemens factices d'opinion qui succèdent aux grandes défaites, à l'impatience des innovations chimériques, aux engouemens des imitations. Il ne croyait pas à la vertu du nombre, à l'utilité du service obligatoire et de courte durée, à ce qu'on appelait la « nation armée. » Il croyait à tout ce qui entretient ou fortifie l'esprit militaire, à tout ce qui fait la cohésion et la solidité d'une armée, aux formations permanentes, à la nécessité d'un service suffisamment prolongé, à la vertu de la discipline pour les soldats, de l'instruction pour les chefs, de la prévoyance pour les gouvernemens. Il restait persuadé que les institutions militaires de la France, telles qu'elles existaient, pouvaient suffire à tout, qu'elles n'avaient besoin que d'être perfectionnées ou élargies, et lorsqu'on lui opposait sans cesse ce qui venait d'arriver, la supériorité prussienne démontrée par le succès, il répondait avec une sagacité profonde : « Non, ce n'est pas le système prussien qui a vaincu le système français. Je vais vous dire ce qui a vaincu la France. Il y avait à Berlin un grand gouvernement. Ce gouvernement se composait d'un grand politique, d'un de ces hommes de guerre qu'on appelle organisateurs de la victoire, de généraux d'armée très énergiques, d'un habile ministre de la guerre ; au-dessus de tous, d'un roi ferme, sage, habile, ne s'offusquant pas de la gloire des hommes placés autour de lui, mais prenant leur gloire pour la sienne, leur servant de lien, de plusieurs hommes n'en faisant qu'un, et parvenu pour ainsi dire à rendre à la Prusse le grand Frédéric. Ce n'est donc pas le système prussien qui a vaincu le système français, c'est le gouvernement prussien qui a vaincu le gouvernement français. » Si, malgré tout, M. Thiers se sentait parfois obligé d'entrer à demi en transaction avec les idées du jour, il ne leur cédaient que ce qu'il ne pouvait pas leur disputer. Sur ce qu'il considérait comme l'essentiel, il résistait de toutes ses forces, avec l'autorité d'un homme qui, en défendant le principe des institutions militaires, les traditions de l'armée française, passait une partie de ses journées à visiter cette armée dans ses camps, à veiller à ses besoins, à la

recomposer pièce par pièce, à rendre au pays, en un mot, un des ressorts de sa puissance.

Il s'occupait aussi des finances avec cette universalité d'esprit et cette vivacité de passion qui étaient sa force. Il ne pouvait faire autrement, il n'avait trouvé à son entrée au pouvoir que quelques millions dans le trésor, des ressources momentanément taries et des charges colossales (1). Il avait heureusement auprès de lui la Banque de France, qui, depuis six mois, par sa conduite libérale autant que prudente, rendait les plus patriotiques services, qui avait épargné au pays l'effroyable désastre du papier-monnaie, ce préliminaire de la banqueroute. Avec la Banque, M. Thiers pouvait vivre quelques jours; il pouvait suffire aux premiers besoins, subvenir aux dépenses militaires, s'assurer les moyens de reconquérir Paris. Le problème de la situation financière ne restait pas moins tout entier, avec la rançon de 5 milliards augmentée des intérêts, avec les 8 ou 10 milliards de pertes, de sacrifices, de dettes de toute sorte, accumulés sur le pays, et c'est ici surtout que la virile confiance de M. Thiers était d'un effet décisif.

M. Thiers ne laissait pas aux esprits le temps de s'égarer, de se démoraliser par le doute et le découragement. Il n'admettait pas qu'on disputât sur l'obligation de faire face à tout. Il le disait familièrement, rondement : on avait commis les fautes, on pouvait les peser, faire la part des responsabilités, — il fallait d'abord payer ! C'était la loi de salut, — le *Porro unum necessarium* !

Oui, sans doute, il fallait régler les comptes; mais, la situation une fois connue et définie dans ses élémens essentiels, comment faire? Pour payer, il n'y avait qu'un moyen, — le crédit, un emprunt, une série d'emprunts proportionnés aux nécessités publiques. Pour trouver le crédit dont on avait besoin sans plus de retard, il fallait donner des garanties positives; il fallait qu'il fût avéré pour le monde entier que la France n'avait pas seulement la bonne volonté, qu'elle acceptait tous les sacrifices, qu'elle était prête à créer des ressources à la mesure de ses charges. Tout se coordonnait et s'enchaînait. La situation ne pouvait être dégagée que par un vaste appel au crédit; les recours au crédit impliquaient la création de nouveaux impôts destinés à être le gage de l'immense accroissement de dettes qu'on allait subir. M. Thiers, pour se reconnaître et se con-

(1) M. Pouyer-Quertier disait plus tard que, le jour de son entrée au ministère des finances, le chef de la comptabilité lui avait porté dans son chapeau le dernier million qui restait au trésor, et M. Thiers de son côté pouvait dire au mois de décembre 1871 : « Aucun de nous ne savait comment nous pourrions sortir des embarras financiers où nous étions plongés, et moi qui, je crois pouvoir le dire, ai passé ma vie à m'occuper de la situation financière du pays, je vous déclare que par patriotisme je fermais les yeux... »

duire au milieu de tous les détails de ces problèmes financiers aussi nouveaux que compliqués, avait la science profonde des affaires, la clarté d'un esprit juste et pratique en même temps que la promptitude de la décision. Il avait à choisir entre un système simple en apparence, mais dur, peut-être dangereux, — un impôt unique, une grande contribution de guerre, — et un système d'impôts variés, multiples, procédant d'une conception moins grandiose, si l'on veut, mais plus faciles à recouvrer, mieux adaptés aux habitudes des populations. Il ne délibérait pas longtemps; du premier coup, il attestait sa fidélité aux engagements en proposant de rétablir dans le budget un puissant amortissement, 200 millions pour la dette envers la Banque, et presque aussitôt il prenait l'initiative d'une série de taxes ou de surtaxes qui n'étaient d'abord que de 488 millions, qui allaient s'élever par degrés à près de 750 millions. Il tenait à fonder en quelque sorte, à mettre dans tout son éclat la solvabilité de la France.

Assurément, là aussi, sur ces questions de finances comme sur toutes les autres, M. Thiers avait ses opinions personnelles, qu'il soutenait avec un mélange d'habileté persuasive et d'autorité presque impérieuse. Il avait dans le choix des impôts nouveaux ses antipathies et ses préférences. Il n'aurait accepté à aucun prix l'impôt sur le revenu qu'on lui proposait, qu'il considérait, lui, comme un faux progrès, comme une chimère dangereuse. En revanche, il tenait passionnément à cet impôt sur les matières premières, dans lequel il s'était flatté dès le premier jour de trouver une ressource précieuse et abondante, — qui à la vérité ressemblait à un retour offensif de la politique de protection commerciale. Il avait devant les yeux l'exemple des États-Unis qui, à l'issue de la guerre de sécession, pour éteindre une dette de près de 15 milliards, n'avaient pas craint de se hérissier de droits protecteurs, presque prohibitifs. Il ne voulait pas admettre que la situation de la France était peut-être différente, que cet impôt allait contrarier un assez vif courant de liberté commerciale, qu'il serait de plus difficile à établir avec les traités qui existaient encore. Il ne voyait qu'un fait : le trésor avait besoin de beaucoup d'argent, et une légère élévation des droits de douane pouvait lui procurer cet argent en favorisant par surcroît l'industrie nationale. M. Thiers mettait l'inépuisable feu de sa nature dans ces débats, dans ce grand travail de la création de ressources nouvelles, et tout ce qu'il faisait, tout ce qu'il tentait dans les finances comme dans les autres parties de l'administration, concourait en définitive à une œuvre unique, supérieure, condition première du rétablissement de la France, — la libération du territoire ! Pour cette œuvre, qui représentait la partie nationale de sa tâche, il était toujours prêt à prodiguer les efforts, à engager sa respon-

sabilité avant tout le monde, dût-il, selon son langage, n'être point assuré de trouver jusqu'au bout une complète justice.

IV.

Ce qu'il y avait de peines, de labeurs, de difficultés équivalant presque à des impossibilités dans ces mots de « libération du territoire, » c'est le secret de ces deux années, 1871-1873, pendant lesquelles M. Thiers vivait avec cette pensée, subordonnant tout à ce qu'il considérait comme le premier des intérêts. Il l'avait dit lui-même, dès le début, avec la vivacité d'un sentiment douloureux : « Ce que ces mots contiennent, c'est en première ligne de la dignité ; car pour une grande nation comme la France qui a son passé, qui a sa fierté, voir à la porte, tout près d'ici une puissante armée étrangère, c'est une douleur qui chaque jour me pénètre, dont chaque jour je souffre et qui m'humilie profondément dans mon âme tout entière... » Serrons de plus près ce problème ou ce drame mêlé de chiffres, de calculs, de négociations, d'opérations de crédit, et aussi d'intérêts, de passions venant sans cesse contrarier les combinaisons de la prévoyance.

Au moment où la paix signée en préliminaires à Versailles le 26 février 1871 devenait par le traité de Francfort le fait légal et définitif entre les combattans de la veille, la situation était celle-ci. Les Allemands, après avoir parcouru victorieusement un tiers de la France, restaient en maîtres dans plus de trente départemens à partir de la rive droite de la Seine. Ils campaient aux portes de Paris, dans les forts du Nord ; ils étendaient leur dure domination de la Seine-Inférieure jusqu'aux régions du Jura. Même avec l'exécution des premières clauses de la paix qui impliquait de leur part un commencement de retraite, ils devaient tenir encore garnison dans seize départemens. C'était le gage territorial demeurant sous la garde d'une armée d'occupation qui était d'abord de cinq cent mille hommes, qui devait être réduite successivement à cent cinquante mille, puis à cinquante mille hommes entretenus, nourris, hébergés par la France. Ce n'est qu'après l'acquittement d'une partie suffisante de l'indemnité de guerre que l'armée d'occupation devait descendre au chiffre de cinquante mille hommes et que le nombre des départemens occupés devait être réduit à six. Les départemens de la Marne, de la Haute-Marne, des Ardennes, de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de Belfort étaient destinés à être le dernier gage de la solvabilité française entre les mains allemandes. D'un autre côté, la rançon de cinq milliards, dont cette occupation

restait la garantie, était échelonnée jusqu'en 1874. La France avait à payer un demi-milliard trente jours après le rétablissement de l'ordre dans Paris, un milliard avant la fin de 1871, un autre demi-milliard avant le 1^{er} mai 1872. Les trois milliards qui restaient ne devaient être acquittés qu'au 2 mars 1874. Il y avait, il est vrai, une chance ou un espoir : la France pouvait se promettre d'abrèger la durée de l'occupation étrangère soit en hâtant les paiemens de l'indemnité, soit en faisant agréer par l'Allemagne des garanties financières qu'elle s'était réservé le droit d'offrir, et c'est, en effet, ce qu'on allait tenter. C'était, dans tous les cas, une situation singulièrement poignante, où tout dépendait des négociations qu'il y aurait à poursuivre avec l'Allemagne et du succès des opérations de finance qu'il y avait à engager. Il fallait traiter sans cesse avec un vainqueur implacable et méticuleux, plein d'âpreté et d'ombres, souvent menaçant ; il fallait aussi préparer, conquérir les moyens de désintéresser ce vainqueur, et, en définitive, c'était là le grand secret. M. Thiers voyait juste quand il faisait de cette libération du territoire qui lui apparaissait comme le premier des biens, comme le premier objet de sa politique, une question de sagesse et de crédit.

Lorsque les événemens sont accomplis, lorsqu'un problème tel que celui qui s'agitait pour la France en 1871 est à peu près résolu, on ne voit souvent que le résultat ; on oublie comment ce résultat a été préparé et est devenu possible. Il y a eu même des esprits disposés à croire après coup que ce qu'avait fait M. Thiers était assez simple, qu'il n'avait eu d'autre mérite que de frapper le sol pour en faire jaillir des ressources avec lesquelles il avait pu dégager l'indépendance nationale des étreintes de l'Allemagne. Assurément M. Thiers n'accomplissait un si grand acte qu'avec les ressources mises à sa disposition par la France et par le monde entier. Il n'avait pas le don de la multiplication des milliards et, s'il payait avec une rapidité imprévue une rançon invraisemblable, c'est qu'il avait reçu de quoi la payer ; mais ce qu'il donnait pour sa part tout d'abord, c'était son entrain, son ardeur confiante, son activité toujours habile à simplifier les plus grandes affaires et à rallier les volontés sur le point décisif. A peine avait-il échappé aux angoisses de la guerre civile, dès la mi-juin il abordait la question. Il ouvrait la campagne pour le premier emprunt de deux milliards : commencer par deux milliards, c'était déjà beaucoup ! Les propositions de toute nature ne manquaient pas, les unes purement chimériques, les autres spécieuses ou hasardeuses ou intéressées. M. Thiers s'étudiait à ramener toutes les combinaisons au projet le plus simple, le plus pratique, le mieux fait pour réussir. Il ne négligeait rien pour

enlever à la mauvaise fortune ce qu'il pouvait lui ôter par la prudence, et s'il y mettait tous ses soins, il trouvait aussi autour de lui pour l'aider des hommes d'affaires éprouvés, un ministre des finances plein de feu, de dextérité et de rondeur, M. Pouyer-Quertier, un administrateur de trésorerie, M. Dutilleul, qui lui rendait des services de tous les instans. Jusqu'à la dernière heure cependant, malgré sa confiance, il éprouvait une vive anxiété. Il sentait tout ce qu'il y avait de risqué, de périlleux à demander deux milliards au crédit dans un pareil moment, en présence des incendies à peine éteints dans Paris, sous les yeux de l'étranger campé à Saint-Denis. Il était comme un général à la veille d'une action qui va décider d'une campagne, peut-être du sort du pays. Heureusement le résultat dissipait promptement tous les doutes, toutes les craintes. En vingt-quatre heures, le 27 juin la bataille de l'emprunt était gagnée : pour deux milliards qu'on avait demandés, la souscription publique offrait près de 5 milliards, — 4 milliards 897 millions. Premier témoignage de la vitalité de la France et, je ne dirai pas de la sympathie, du moins de la confiance de l'Europe qui avait sa part dans cette démonstration. Il y avait bien de quoi se sentir un peu soulagé.

Le succès de l'emprunt du 27 juin 1871 était certes une force pour M. Thiers. Il ne lui assurait pas seulement les moyens matériels de suffire amplement à toutes les obligations de payer la première partie de la rançon exigible avant le 1^{er} mai 1872 ; il lui donnait plus d'autorité et de liberté dans ses mouvemens, dans ses rapports avec l'étranger : il lui permettait de songer à un commencement de libération, d'ouvrir presque aussitôt une négociation par laquelle il obtenait dès ce moment, au prix d'une réduction temporaire de tarifs pour les produits de l'Alsace-Lorraine, la retraite de l'armée allemande dans les six derniers départemens qui devaient demeurer occupés jusqu'au bout. M. de Bismarck était sans doute intéressé à ménager un débouché à la riche industrie des provinces qu'il venait de conquérir, et en échange de cette concession il cédait de son côté sur l'étendue, sur la durée de l'occupation. M. Thiers ne voyait que l'intérêt de la libération, et il l'avait si vivement à cœur que, pour cet intérêt, pour quelques mois, il n'hésitait pas, lui, le protectionniste obstiné, à sacrifier momentanément ses plus vieilles idées. Chose singulière ! cette transaction qu'il avait à conquérir sur son puissant antagoniste de Berlin, qui après tout diminuait le prix de l'occupation étrangère, M. Thiers était obligé de la défendre avec quelque vivacité devant l'assemblée. Il se voyait obligé de rappeler à des censeurs téméraires que, lorsqu'on était vaincu, on ne traitait pas en vainqueur, que lorsqu'on avait à négocier avec un

redoutable adversaire, on ne faisait pas les conditions tout seul, et que lorsqu'on ne pouvait pas délivrer d'un seul coup son pays, on le délivrait à demi. Il se tenait, lui, pour satisfait de pouvoir se servir de l'autorité et des ressources qui lui donnait un éclatant succès financier pour hâter la libération de quelques départemens.

L'emprunt du 27 juin 1871 avait un autre avantage : en démontrant la solvabilité et le crédit de la France, il tranchait de la manière la plus heureuse une question décisive; en attestant la confiance universelle, il l'appelait. Il ouvrait les voies au nouvel emprunt qui devait devenir nécessaire pour payer les trois milliards qui complèteraient la rançon. Il n'y avait rien d'urgent encore, il est vrai, puisqu'on avait jusqu'au 2 mars 1874 et qu'une convention nouvelle, en divisant les paiemens de la seconde partie de l'indemnité, ajournait même la dernière échéance jusqu'en 1875; mais on ne voulait pas attendre jusque-là. Un peu plus d'un an après l'emprunt du 27 juin 1871, la souscription rouverte le 28 juillet 1872 pour les trois derniers milliards montrait que le premier succès n'avait fait que préparer un succès bien plus grand encore. Cette fois, la somme des souscriptions n'était plus seulement de cinq milliards; elle s'élevait à 43 milliards de capital, à plus de 2 milliards et demi de rente venant de toutes les parties de l'univers. L'étranger comptait dans ces sommes presque fabuleuses pour près d'un milliard et demi de rente. Tout n'était pas également sérieux dans ces chiffres sans doute. Il y avait de la fiction, du mirage, on ne s'y méprenait pas, et de l'offre à la réalisation il y avait encore loin. La démonstration n'était pas moins significative. Les bulletins de ces journées du 27 juin 1871, du 28 juillet 1872 ressemblaient à des bulletins de victoire, — de victoire financière à défaut des autres victoires qui avaient manqué. M. Thiers, toujours si prompt à s'é mouvoir, si prompt aussi à retrouver sa bonne humeur, jouissait intimement de cette vigoureuse renaissance du travail et du crédit, de cette confiance universelle témoignée à la France, de l'empressement qu'on mettait à souscrire aux emprunts, et dans des pages où il a lui-même raconté cette histoire, qui ne verront le jour que plus tard, il a écrit : « Il me semblait être sur un lieu élevé d'où l'on voit, le jour d'une fête, arriver les habitans et les étrangers en tout costume, en tout équipage, et tous en grande hâte pour avoir place à la fête. » Il voyait là les signes de la résurrection française : c'est ce qu'il appelait la fête.

Réussir dans les emprunts, avoir par cela même de quoi suffire à la rançon, c'était beaucoup assurément. Ce n'était pourtant encore qu'une moitié et peut-être même la partie la moins difficile, la moins compliquée de l'œuvre. Ces sommes énormes, obtenues par le cré-

dit, assurées dans tous les cas au trésor français par les souscriptions publiques, il restait à les transformer en valeurs libératoires, à les compter à Berlin ou dans les principales villes de commerce de l'Allemagne. M. de Bismarck, en calculateur prévoyant et inflexible, avait fait ses conditions avec une redoutable et méticuleuse précision; il avait aggravé en quelque sorte le poids de l'indemnité par le mode d'acquittement qu'il avait imposé. Tous les paiemens devaient être effectués en monnaie d'or ou d'argent, en billets de banque d'Angleterre, de Prusse, des Pays-Bas, de Belgique, en billets à ordre ou lettres de change négociables, valeur comptant. La forme des paiemens, la nature des valeurs acceptées, le taux de la conversion des monnaies, tout avait été prévu.

C'était la loi, le gouvernement français ne pouvait s'y soustraire. Il avait, il est vrai, trouvé quelque facilité pour les premiers paiemens par une compensation de 325 millions, prix d'une partie du chemin de fer de l'Est, et par exception l'Allemagne avait accepté une seule fois 125 millions en billets de la Banque de France; mais comme, à part ces déductions, il y avait à ajouter et les intérêts de l'indemnité jusqu'à l'échéance et les frais d'entretien des troupes d'occupation et bien d'autres choses encore, c'était toujours une somme de plus de cinq milliards à transporter, à compter dans les conditions fixées par le vainqueur. Payer exclusivement en numéraire, on n'avait pas pu même y songer. Il avait donc fallu se mettre à la recherche des valeurs exigées par le vainqueur, engager une gigantesque campagne de change. M. Thiers, au moment où il avait déjà abordé cette vaste entreprise, l'avait dit dans l'assemblée à ceux qui ne cessaient de l'aiguillonner; il avait mis à nu le point vif, la difficulté de remuer et de déplacer de telles masses d'argent. « Voici ce qu'il faut que vous sachiez, ajoutait-il. Si nous avions à payer à Paris, oh! certainement, avec quelques sacrifices d'escompte, nous aurions trouvé les millions, et la chose eût été facile; mais ce n'est pas à Paris qu'il faut payer: il faut payer dans toutes les grandes villes commerciales de l'Allemagne. Or la difficulté de l'opération, savez-vous où elle est? Elle est dans le transport de ces valeurs énormes hors de Paris. Si nous voulions les transporter en numéraire, nous produirions sur-le-champ une crise monétaire effroyable. Nous ne pouvons les transporter en marchandises; cela ne dépend pas de nous; nous ne faisons pas le commerce; nous ne pouvons nous servir que des résultats du commerce, de ce qu'on appelle des traites de place à place. Or ces traites expriment, — quoi? Le commerce réel... Croyez-vous que nous ayons avec l'Allemagne un commerce suffisant pour trouver 1 milliard, 1 milliard 500 millions de traites? Non, nous nous sommes servis du crédit et non-seule-

ment du crédit de la France avec l'Allemagne, nous avons été obligés de nous servir du crédit, par exemple de la France sur l'Angleterre et de l'Angleterre sur l'Allemagne. Nous prenons du papier sur Londres pour trouver à Londres du papier sur Berlin. » Le fait est que jamais il n'y eut une opération semblable pour les proportions, pour les complications, à celle qui avait commencé au mois de juin 1871 pour ne plus s'interrompre, et dont M. Léon Say a pu dire justement « qu'elle n'était devenue en quelque sorte probable que par la réalisation (1). »

Elle était conduite dans toutes ses parties, dans ses détails infinis, avec un mélange de témérité et de prudence qui en a fait l'originalité et le succès. Suivre de mois en mois, de liquidation en liquidation, de versement en versement; la marche de ces grands emprunts qu'on venait de contracter, réaliser ces prodigieux déplacements de numéraire de façon à éviter ou à tempérer les crises monétaires, diriger ces vastes approvisionnements de change sans rien précipiter en laissant le papier se reconstituer par l'activité du commerce, surveiller incessamment l'état du marché, le taux du change, les oscillations du crédit; avoir un expédient, un palliatif pour chaque difficulté, c'est tout cela qu'il y avait à faire à la fois sans bruit et sans trouble. La tâche supposait une application de toutes les heures, l'art de profiter de tout, de saisir l'à-propos aussi nécessaire dans les grandes affaires financières que sur un champ de bataille. M. Thiers s'y adonnait avec passion, employant tous les moyens, tantôt s'étudiant à réunir le numéraire que les Allemands avaient laissé, tantôt favorisant la souscription des emprunts à l'étranger et les versements en valeurs étrangères, tantôt se procurant habilement sur la banque de Hambourg des masses de titres qui lui permettaient de tirer de cette banque une quantité considérable d'argent. La campagne pour la conquête du change était surtout menée avec un art profond et ingénieux. Dès le début, pendant les premières négociations des emprunts, on avait commencé par ramasser sans bruit de 400 à 500 millions de traites; d'un autre côté, le trésor français traitait bientôt avec un puissant syndicat de banquiers de qui il obtenait par prévoyance la garantie des emprunts et à qui il imposait, en échange d'inévitables avantages, l'obligation de fournir 700 millions de francs en change étranger. Par ce syndicat, qui représentait la plupart des banques du continent, l'Europe financière se trouvait tout entière engagée

(1) Voir pour tous les détails de la liquidation de l'indemnité de guerre, le savant et lumineux travail fait par M. Léon Say, pour l'assemblée nationale : *Rapport sur le paiement de l'indemnité de guerre et sur les opérations de change qui en ont été la conséquence.*

dans la grande opération du classement des emprunts français et du transport des capitaux en Allemagne.

Oh! sans doute, on a raison de le dire, dans cette « situation unique où tout était à créer, où il fallait improviser tous les jours, » M. Thiers ne suffisait pas seul à de si grandes affaires. Il avait comme lieutenans dévoués et intelligens ses ministres des finances, M. Pouyer-Quertier d'abord, puis M. de Goulard, M. Léon Say. Il trouvait aussi le plus actif concours dans tous ces modestes « agens du trésor, qui devaient se transformer en banquiers, en cambistes, en acheteurs et vendeurs de métaux précieux, et souvent ne pas reculer devant les plus grosses responsabilités: » mais s'il n'était pas seul, il était le premier à l'œuvre, soutenant ou couvrant tout le monde, réglant pour ainsi dire la marche. Il avait le mot décisif sur toutes les combinaisons, et c'est ainsi que, par lui-même ou par son impulsion, il arrivait à réunir, soit en change étranger représenté par cent vingt mille traites, soit en valeurs de toute sorte, soit en numéraire, une somme qui, en capital et en intérêts payables à Berlin, a dépassé 5 milliards. Ce que le duc de Richelieu, pour l'honneur de son nom devant l'histoire, avait fait après 1815 dans des conditions plus favorables, dans un espace de trois années et pour une indemnité de guerre qui, avec d'autres créances étrangères, n'atteignait pas 1 milliard 1/2, M. Thiers était déjà en mesure de le faire avant que deux ans fussent écoulés depuis 1871 et pour une rançon bien autrement forte. Il était du moins à peu près certain d'un succès qu'il pouvait désormais entrevoir, qu'il avait préparé à travers les difficultés de ses rapports laborieux avec l'Allemagne, au milieu des contestations de partis qui agitaient une assemblée unie par le patriotisme, divisée par toutes les passions de la politique.

V.

Au fond, la grande campagne financière de M. Thiers avait réussi. Par cette série d'opérations habiles, l'instrument matériel de la délivrance était créé, et avec le succès financier croissait naturellement l'impatience d'en finir sans plus attendre avec l'occupation étrangère, de hâter cette libération du territoire, objet de toutes les pensées, premier et dernier mot de toutes les négociations poursuivies depuis la paix. Ces négociations, elles avaient commencé par le fait au lendemain du premier emprunt, et elles avaient passé par des phases diverses.

Dès l'automne de 1871, le 12 octobre, M. Thiers, autorisé par l'assemblée, avait pu signer avec les Allemands une convention

réduisant l'occupation à six départemens. Bientôt, à mesure que les paiemens se succédaient, lorsque, entre les vaincus et les vainqueurs, les relations diplomatiques se trouvaient déjà rétablies par l'envoi de M. de Gontaut-Biron comme ambassadeur de France à Berlin et par l'arrivée du comte d'Arnim comme ambassadeur d'Allemagne à Paris, l'idée de reprendre la question s'était manifestée. Le 29 juin 1872, une convention nouvelle avait été signée, modifiant les conditions primitives, combinant les paiemens échelonnés des 3 derniers milliards avec une retraite graduée de l'armée étrangère. La France avait maintenant, non plus jusqu'au 2 mars 1874, mais jusqu'au 1^{er} mars 1875 pour s'acquitter; elle avait obtenu un délai d'une année. D'un autre côté, l'Allemagne devait quitter la Marne et la Haute-Marne quinze jours après le versement de 500 millions sur cette seconde partie de l'indemnité, les Ardennes et les Vosges quinze après le paiement de 2 milliards, la Meuse, Meurthe-et-Moselle et Belfort au solde définitif, au 15 mars 1875. Par prudence, au moment de tenter le suprême effort, M. Thiers avait cru devoir souscrire à un système qui, en prolongeant l'occupation pour quelques départemens, l'abrégait pour d'autres et laissait à la France un peu plus de temps pour remplir ses obligations. On en était là quand, peu de jours après, éclatait pour ainsi dire le second emprunt, prodigieux témoignage des ressources et du crédit de la France. Dès lors, M. Thiers, enhardi par le succès, armé du droit qu'il s'était toujours réservé d'anticiper les paiemens, entrevoyait la possibilité de brûler les étapes, de rapprocher les échéances, de gagner dix-huit mois pour la libération de tous les départemens encore occupés. Ici seulement on ne pouvait rien sans une négociation nouvelle, et entre les deux parties s'élevaient des doutes, des méfiances, des craintes qui pouvaient rendre cette négociation singulièrement difficile.

L'Allemagne ne laissait pas de se montrer surprise de cette explosion de ressources et de la vitalité de la France. Elle avait beau se dire qu'il n'y avait plus à s'inquiéter « de cette masse d'hommes qu'on appelait autrefois la grande nation française, » que, d'ici à longtems, l'armée française « ne serait point en mesure de soutenir une guerre même de courte durée,.. qu'elle ne pèserait pas plus dans la balance que, par exemple, celle de la Belgique, » elle n'en était pas sûre. Elle suivait avec une curiosité impatiente tout ce qui se passait à Paris, à Versailles, ces réveils si prompts de prospérité matérielle, les efforts tentés pour réorganiser l'armée, les ressentimens mal contenus d'une nation aigrie par le malheur. Elle se montrait déconcertée et presque irritée de cet état de la France, qu'elle ne comprenait pas toujours. Le comte d'Arnim,

qui avait cru arriver en ambassadeur d'une puissance victorieuse et qui se sentait bientôt isolé, presque dépaycé, dans un monde ennemi, parlait avec amertume de toute chose, de la légèreté française, des impertinences de la société parisienne, de la condition pénible des Allemands en France; il se révoltait de ne devoir quelques égards qu'à la protection attentive de M. Thiers ou à quelques recommandations de M. de Gontaut-Biron à ses amis. M. de Bismarck, lui, avec l'orgueil de la force, s'intéressait peu aux doléances de son ambassadeur, qu'il ne tardait pas à juger sévèrement, et il répondait par une de ces paroles brutales dans lesquelles il a plus d'une fois résumé sa politique : *Oderint dum metuant!* Au fond, il avait, lui aussi, ses soupçons. Il restait persuadé que, dans notre pays, « chaque gouvernement, à quelque parti qu'il appartienne, regardera la revanche comme sa principale mission. » M. de Bismarck se défiait des intentions de la France, de la puissance même des ressources qu'elle déployait, de l'emportement de ses haines nationales, et en se tenant prêt à tout événement, il se demandait s'il ne valait pas mieux garder jusqu'au bout la garantie de l'occupation des derniers départemens, surtout de Belfort.

M. Thiers, de son côté, avait, lui aussi, ses inquiétudes; il n'était nullement rassuré au sujet des dispositions de l'Allemagne. Il craignait, s'il se libérait trop vite envers elle, de lui donner, avec les 3 milliards, la tentation de saisir le premier prétexte venu pour accabler de nouveau, et cette fois d'une manière irréparable, la France. Un jour, au milieu de ses perplexités, il disait à brûle-pourpoint au comte d'Arnim : « Foi de galant homme, dites-moi s'il est vrai que votre gouvernement veuille déclarer une nouvelle guerre à la France aussitôt que nous aurons payé? Je suis sûr que vous me direz la vérité. Après avoir traité avec moi les plus graves affaires où vous avez pu constater ma bonne foi, vous ne voudrez pas faire jouer à un vieillard un rôle de dupe ridicule. Je répète que je veux la paix, la paix et encore la paix. Le pays, malgré les apparences, la veut aussi. Il maudit ses juges, mais il accepte le verdict. Ainsi, dites-moi la vérité en gentilhomme... » M. Thiers semblait naïf en parlant ainsi; sa naïveté valait la sincérité de M. d'Arnim, protestant des intentions désintéressées et pacifiques de l'Allemagne.

On était à deux de jeu. La France se défiait de l'Allemagne, l'Allemagne se défiait de la France; mais si, dans les deux camps, il y avait des arrière-pensées, des ombrages, des craintes, il y avait en même temps pour les uns et les autres une considération qui dominait tout, qui l'emportait sur les secrètes hésitations. M. de Bismarck avait hâte de mettre la main sur l'indemnité, « d'encaisser les milliards français, » comme s'il eût craint que quelque accident

imprévu vint lui ravir son butin. M. Thiers à son tour avait la généreuse impatience de délivrer au plus vite jusqu'au dernier fragment du territoire occupé. Des deux côtés, par des raisons différentes, on arrivait au même point, et c'est ainsi qu'avant la fin de 1872, la question renaissait pour ainsi dire de la situation, du progrès des choses. Le 4 février 1873, elle prenait une forme diplomatique. A ce moment, la France, dans ses paiemens, avait déjà dépassé le troisième milliard; elle était en mesure de payer le quatrième au courant de mai, et le reste, de mois en mois, avant la mi-septembre. M. Thiers aurait voulu qu'en échange, par une compensation d'équité, l'Allemagne consentît à rappeler son armée d'occupation tout entière au mois de juillet. M. de Bismarck, sans se refuser à une transaction, élevait des difficultés, surtout pour Belfort, qu'il entendait garder jusqu'à la dernière heure, jusqu'au paiement du dernier centime de l'indemnité. Entre le chancelier allemand et le président français, l'ambassadeur impérial, M. d'Arnim, avait ses idées à lui, un projet assez compliqué qui, en paraissant donner à la France quelque satisfaction, la laissait par le fait enchaînée jusqu'au 2 mars 1874, terme primitivement inscrit dans le traité de Francfort; mais le chancelier ne tardait pas à se plaindre, à s'impatienter de la diplomatie de son ambassadeur, qu'il accablait de sarcasmes. Des communications secrètes s'établissaient entre Berlin et Versailles par le quartier-général allemand de Nancy, où M. de Mantouffell et l'agent français, M. de Saint-Vallier, servaient d'intermédiaires, et bientôt même M. de Bismarck, sans plus tenir compte de M. d'Arnim, attirait brusquement la négociation à Berlin. Pendant que l'ambassadeur continuait à aller à Versailles auprès du président, qu'il trouvait malade, — qui l'était bien un peu réellement, mais qui l'était aussi un peu pour la circonstance, — le chancelier se chargeait de trancher la question avec M. de Gontaut-Biron, qui recevait lui-même, d'heure en heure, les instructions de M. Thiers. On était au 13 mars, il fallait en finir!

La vraie, ou plutôt la seule difficulté, tenait à Belfort, que M. de Bismarck prétendait garder provisoirement comme un dernier gage, et la question était d'autant plus délicate qu'il y avait en France un vif sentiment d'inquiétude, qu'on soupçonnait l'Allemagne de se réserver quelque prétexte imprévu pour conserver définitivement la grande place de l'Est. M. Thiers comprenait que si Belfort restait, ne fût-ce que quelques mois de plus, aux mains des Allemands, l'opinion française en serait profondément émue, que cette émotion même deviendrait peut-être un embarras, et il se montrait absolument décidé à ne rien signer si on ne lui donnait pas ce qu'il demandait, la libération simultanée de Belfort et des autres départemens.

Retranché sur ce dernier et unique point de défense, il avait expressément recommandé à M. de Gontaut-Biron de ne pas céder. M. de Bismarck, à la vérité, protestait de sa loyauté. Il appelait à son secours un argument dont il s'est bien souvent servi dans sa carrière : il prétendait que, pour lui, il n'y tenait pas, mais qu'il subissait la volonté du roi, du parti militaire, même des Allemands du Sud, qui, après lui avoir reproché d'avoir laissé Belfort à la France, ne lui pardonneraient pas de livrer prématurément ce dernier poste de l'occupation. Il ajoutait d'ailleurs que vouloir retenir par la force une ville qu'on aurait promis de restituer, comme on l'en soupçonnait, ce serait se mettre au ban de l'Europe, et il allait même jusqu'à déclarer familièrement que, si on pouvait manquer à de telles obligations, il serait prêt, lui, à se rendre prisonnier à Versailles en gage de sa parole. Le chancelier pouvait être sincère, néanmoins M. Thiers, qui avait l'argent en main et qui s'apercevait bien que M. de Bismarck était aussi pressé que lui, M. Thiers résistait. Pendant deux fois vingt-quatre heures, la négociation courait incessamment sur le fil du télégraphe, entrecoupée d'intimes péripéties, toujours plus pressante. On n'avait pas encore réussi à se mettre d'accord quand M. de Bismarck, dans une conversation, se laissait aller à proposer de substituer Verdun à Belfort pour le dernier poste réservé à l'occupation jusqu'au paiement complet et définitif. Sur-le-champ M. Thiers envoyait son acceptation : il avait satisfaction devant l'opinion pour Belfort, il ne craignait rien pour Verdun. Dès lors, on aurait pu croire qu'on en avait fini. A la dernière heure, au contraire, éclatait une surprise nouvelle. M. de Bismarck se rétractait tout à coup, prétendant que la concession qu'il avait faite n'avait pas été approuvée par son souverain. Pendant toute la matinée du 15, il hésitait ou il avait l'air d'hésiter encore, et ce qu'il y avait de curieux, c'est que, ce jour-là même, l'ambassadeur de France, M. de Gontaut-Biron, donnait un repas de gala où l'empereur Guillaume avait promis d'assister. Ce n'est que peu avant ce dîner officiel, à cinq heures, que tout était enfin réglé, et dans la soirée même, M. Thiers pouvait annoncer joyeusement au conseil, à Versailles, la signature de cette convention du 15 mars par laquelle tout devait être terminé à l'automne de 1873, — et les paiements, dont le dernier devait s'effectuer au 5 septembre, et la retraite des Allemands, qui devait commencer au 5 juillet.

Ainsi, après deux années de diplomatie, d'activité infatigable, d'épreuves sans nombre, d'opérations sans exemple, M. Thiers pouvait désormais entrevoir à courte échéance cette libération du territoire qui paraissait presque un rêve au mois de mars 1871, entre les ruines de la guerre étrangère et les désastres de la guerre civile.

Il avait été aidé dans son travail de négociation par un ministre, M. de Rémusat, qui n'avait accepté la direction des affaires étrangères que par dévoûment au bien public, par amitié, et qui était l'homme le mieux fait pour traiter avec dignité au nom d'une nation vaincue. Il avait eu aussi sûrement pour les opérations financières l'appui de l'assemblée, sans laquelle il ne pouvait rien. Il avait trouvé tous les concours, il avait animé tout le monde de son feu, stimulé lui-même par les difficultés et par la grandeur de l'entreprise : il touchait maintenant le but. Ce succès de politique nationale n'était cependant pas tout dans la situation créée à la France par des malheurs sans mesure ; en assurant la fin prochaine de l'occupation étrangère, il démasquait pour ainsi dire ou ravivait des crises intérieures toujours près d'éclater, à peine contenues jusque-là par le patriotisme, et c'est ici comme une autre partie de cette histoire de deux ans, la partie des déchiremens intestins, des guerres d'opinions, des luttes pour les institutions définitives.

Éternel retour des choses ! lorsque le duc de Richelieu dont je parlais revenait en 1818 du congrès d'Aix-la-Chapelle après avoir obtenu des souverains alliés la liberté de la France, il tombait au milieu des passions excitées à Paris ; il trouvait les partis déchaînés, et bientôt cet homme de bien qui venait de rendre le plus éminent des services disparaissait dans les conflits intérieurs, obtenant tout au plus d'un parlement oublieux le vote marchandé d'une dotation que sa fierté offensée dédaignait. A plus d'un demi-siècle de distance, M. Thiers avait le même destin dans ses rapports avec les partis, avec une assemblée dont il ne cessait de se dire le délégué, mais à laquelle il s'était réservé le droit de résister. Tant que la libération restait encore incertaine, cette idée seule suffisait à dominer tous les dissentimens. Il y avait souvent des querelles, même de vives querelles, — qui s'apaisaient bientôt sous l'influence de la nécessité. A mesure qu'on approchait du terme, les luttes intestines se multipliaient, s'envenimaient, et par une saisissante coïncidence, M. Thiers avait à peine assuré la délivrance du territoire que déjà il était près de disparaître, lui aussi, dans l'ardente mêlée des partis contraires. Comment en était-il ainsi ? Par quel enchaînement de péripéties le traité libérateur du 15 mars se trouvait-il n'être que le préliminaire du 24 mai 1873 ? C'est là justement cet autre drame des conflits intérieurs, engagé, à vrai dire, depuis le premier jour, poursuivi pendant deux années à travers mille péripéties de parlement, dénoué au dernier moment par une crise nouvelle dont les conséquences ne sont pas encore épuisées.

LES

FOUILLES DE M. DE SARZEC

EN CHALDÉE

Le Louvre est à Paris; c'est ce que paraissent ignorer beaucoup de Parisiens. Pas un étranger, pour peu qu'il ait quelque culture d'esprit, ne mettrait le pied à Paris et n'y passerait quelques jours, ou même quelques heures, sans aller faire une visite à la Sainte Famille de Raphaël et à la Vénus de Milo et sans jeter tout au moins un coup d'œil sur l'ensemble des galeries. Il est au contraire des Parisiens qui ne savent pas le chemin du Louvre.

Qu'il en soit ainsi pour les illettrés, rien de plus naturel. Ceux qui sont courbés sous le lourd fardeau des nécessités quotidiennes sont excusables de ne pas rechercher ces plaisirs délicats; ils n'y sont pas préparés par ces connaissances générales qui, seules, permettent de jouir pleinement d'une œuvre d'art en la replaçant dans le siècle et dans le milieu qui lui ont donné naissance. On s'expliquerait donc que nos ouvriers passassent indifférens devant la porte des édifices où se conservent les plus beaux ouvrages de la sculpture et de la peinture ancienne et moderne. Il n'en est cependant pas tout à fait ainsi. Les étrangers sont surpris de voir combien est nombreuse la foule qui se presse dans nos galeries les dimanches et les jours de fête, foule qui se compose surtout d'artisans et de petits commerçans; ils remarquent combien tout ce monde paraît s'intéresser à ce qui lui passe là sous les yeux. Peut-être certaines réflexions

naïves feront-elles sourire l'homme du métier qui les surprend au passage ; mais il n'en est pas moins vrai que, sans apprentissage professionnel et sans initiation spéciale, le peuple de Paris, par un effet naturel de la vivacité et de la curiosité de son esprit, fréquente volontiers les musées.

Toute proportion gardée, ceux qui vont peut-être le moins au Louvre, ce sont les gens du monde, ce sont ces gens de large loisir auxquels semblent avoir surtout songé nos anciens rois et les divers gouvernemens qui leur ont succédé, quand ils ont à grands frais, depuis François 1^{er}, acquis tous ces chefs-d'œuvre que renferment aujourd'hui les salles du Louvre. Dans les cercles qui se croient distingués, on affiche bien le goût des arts ; on tient à honneur de se montrer au salon le jour du *vernissage* ; on ne manque pas une de ces expositions restreintes, qui, depuis quelques temps, sont si fort à la mode ; on suit les ventes en renom et l'on y fait de prudentes folies ; on achète très cher de petits tableaux que l'on espère bien revendre plus cher encore ; on cause même volontiers peinture et l'on a soin d'employer les termes de métier que l'on a saisis au vol, car on a ses entrées dans quelques ateliers, et l'on est abonné aux revues où écrivent les critiques en vogue, ceux qui font et défont les réputations. Rien de mieux ; mais, neuf fois sur dix, on embarrasserait fort ces grands connaisseurs si l'on s'avisait de les interroger sur telle statue ou tel tableau que le Louvre aurait reçus dans le courant de l'année ou même l'année précédente. Peut-être pourront-ils se donner l'air d'être au courant si l'acquisition a fait quelque bruit, si elle a été vivement critiquée et dénoncée à l'indignation publique par ceux qui voudraient prendre la place des conservateurs du Musée ; dans ce cas, notre amateur se sera peut-être décidé, non sans effort, à juger par lui-même des mérites de l'œuvre si vivement discutée. Au contraire, s'il n'a pas été averti par une polémique retentissante, il ne saura de quoi vous voulez lui parler, les monumens en question eussent-ils une valeur capitale par leur beauté propre ou par la place qu'ils viennent prendre dans quelque importante série.

Le Louvre s'est enrichi récemment de curieuses fresques de Botticelli ; grâce au savoir et au goût de MM. Saglio et Courajod, il a su trouver encore, en Italie, de belles terres cuites et plusieurs nobles marbres qui portent le cachet du plus pur style de la Toscane. Or, parmi les personnes mêmes qui passent pour appartenir à l'élite de la société parisienne, combien en est-il qui connaissent déjà ces objets d'un si haut prix ? Grâce à l'insistance de ces mêmes conservateurs, un crédit spécial a permis d'acheter la collection Timbal, qui comprend des pièces de la renaissance italienne dont quelques-

unes sont de premier ordre ; cette collection vient même d'être exposée (1) ; mais combien s'écoulera-t-il d'années avant que le public s'aperçoive du notable accroissement qu'aura pris ainsi celle de nos galeries dont la pauvreté était peut-être le plus allégeant ? Cependant, s'il est un art auquel nous ne puissions rester indifférens, c'est bien celui de Florence et des illustres cités qui lui font cortège dans l'histoire. De toutes les influences qui s'exercent sur les plus délicats et les plus fiers de nos artistes, c'est peut-être celle du génie toscan qui s'accorde le mieux avec les instincts et les désirs secrets de notre âme, telle que l'a faite ce XIX^e siècle qui finit si tristement pour la France. Nous aimons la puissance expressive de ce style et nous cherchons à l'imiter ; sa grâce pénétrante, sérieuse et souvent mélancolique, parfois même presque douloureuse, nous touche vivement, quand nous cherchons dans le passé des modèles qui nous aident à traduire nos propres sentimens ; elle nous inspire mieux que ne le feraient la simplicité et la sérénité de l'art antique. Celui-ci pourtant, par ses qualités de perfection et de mesure, reste le fondement même de toute éducation qui prétend développer dans l'esprit le sens et la science de la forme. Tout monument qui nous révèle un nouvel aspect de la beauté grecque mérite donc, par là même, d'exciter tout d'abord l'attention des artistes et des gens de goût ; or, excepté peut-être une douzaine de curieux, qui donc se doute, à Paris, que le Louvre vient, ce printemps même, de mettre en place, dans la salle où sont réunies les œuvres grecques d'origine certaine, une statue archaïque des plus remarquables, cette Héra de Samos qu'il doit à l'habile diplomatie d'un pensionnaire de l'école d'Athènes, M. Paul Girard ? On alléguera peut-être, par manière d'explication, que les pédans seuls, — si l'on veut être poli, on dira les archéologues, — s'intéressent aux conventions et aux gaucheries de l'archaïsme ; mais comment se fait-il que tout au moins on ne connaisse pas mieux, ne fût-ce que parmi les artistes, cette admirable *Victoire de Samothrace* qui est entrée au Louvre en 1866, grâce à un de nos consuls, M. Champoiseau ? A l'étranger, pas une collection de moulages où l'on ne rencontre le plâtre de cette belle figure, qui est à la fois d'une exécution très savante et du jet le plus hardi, de la plus fière tournure ; à Paris, l'original en est presque ignoré.

Pourquoi cette négligence, ce délaissement et cet oubli ? C'est que les toiles des vieux maîtres, c'est que les marbres grecs et les madones de Pise et de Sienne, de Fiesole et de Florence n'ont pas

(1) On peut étudier déjà cette collection à l'aide d'un catalogue excellent, qui a été rédigé par les soins réunis de MM. de Tausia, Gruyer, Saglio, Courajod et Molinier. A ce catalogue est jointe une reproduction en fac-simile du beau dessin de Raphaël, qui faisait partie de la galerie Timbal.

de prôneurs intéressés qui convoquent à grand bruit autour d'elles le ban et l'arrière-ban des brocanteurs et des désœuvrés; la galerie des antiques n'est pas et ne sera jamais un de ces endroits où le *tout Paris* des premières représentations se donne rendez-vous, comme il le fait à certains jours au salon des Champs-Élysées ou dans les expositions payantes; elle ne saurait devenir un de ces lieux où l'on va moins pour voir que pour être vu. C'est aussi que les deux sexes sont mal préparés, par l'éducation qu'ils reçoivent, à comprendre l'importance de l'œuvre d'art; la faute en est, dans une certaine mesure, à ceux qui rédigent les programmes; elle est surtout à ceux qui les appliquent; ils ne semblent pas avoir encore saisi cette vérité, que l'histoire du passé n'est pas tout entière, qu'elle n'est même que pour une faible partie dans les dates et dans ce qu'on appelle les faits. Ils ne paraissent pas soupçonner que la véritable histoire, c'est celle des sentimens et des idées, des mœurs et des croyances, ni que cette histoire s'apprend bien moins dans les tableaux chronologiques et dans les récits de batailles que dans le poème et dans l'image peinte ou sculptée où chaque peuple a mis le meilleur de son âme. L'histoire littéraire est assez largement représentée dans nos études; mais il n'en est pas de même de l'histoire de l'art. Les programmes officiels, dans ces derniers temps, lui ont bien fait une petite place dans les examens universitaires; mais si l'on s'avise d'interroger sur ces questions les candidats mêmes qui se croient le mieux préparés, ils vous regardent d'un air ébahi, ils ne savent que dire; ni leurs professeurs, ni leurs parens n'auront eu l'idée de les conduire, ne fût-ce qu'une fois, dans le salon carré du Louvre et de leur y faire passer une heure ou deux. Tel *fort en histoire*, comme on dit au lycée, vous décrira toutes les marches et contre-marches de Turenne et de Montecuculli, du maréchal de Saxe et de Frédéric le Grand, avec autant de précision que s'il se préparait à l'École supérieure de guerre; mais il n'aura pas vu une seule toile de Poussin ou de Lesueur, mais il ne connaît pas plus Watteau ou Greuze que s'ils avaient vécu en Chine, et cependant, pour ne parler que du XVIII^e siècle, le moindre tableau de l'un de ces maîtres nous en apprend bien plus sur ce temps que toute l'*histoire-bataille*, comme l'appelait avec dédain Alexis Monteil; il vous révèle avec bien autrement de force et de clarté le brillant génie de cette époque, le tour à la fois sentimental et sensuel de son imagination, le raffinement de ses habitudes sociales et la manière très particulière dont il comprenait la vie et la nature.

On s'explique donc, sans s'y résigner, cette sorte d'abstention et de parti-pris; en tout cas, le fait est incontestable. Jeunes hommes qui reçoivent une éducation dite libérale, hommes mûrs qui ont la prétention d'être instruits, jeunes filles brevetées et diplômées

tous les degrés, il est, parmi ceux qui semblaient entre tous appelés à goûter toutes ces merveilles, il est de fort honnêtes gens qui ne sont jamais entrés au Louvre, hors peut-être un jour de pluie pour se mettre à l'abri. Que le nombre de ceux qui poussent jusque-là l'indifférence ne soit pas très considérable, je l'admets encore; mais beaucoup de ceux qui protesteraient si l'on faisait mine de les comprendre dans cette catégorie ne sont pas, à tout prendre, beaucoup plus intelligens et plus curieux. Ils ont la conscience tranquille parce qu'une fois, au temps jadis, ils ont, d'un pas rapide, fait le tour du Louvre et regardé d'un œil distrait quelques tableaux et quelques statues. Cela leur suffit; ils se croient maintenant pour toute leur vie quittes envers l'art et en règle avec le Louvre. Vous les entendrez affirmer qu'ils connaissent fort bien le musée; s'ils n'y vont pas plus souvent, c'est que les galeries n'ont plus de secrets pour eux et qu'ils n'ont plus rien à y apprendre.

Nous ne risquons donc rien à venir, plus d'un an après que les objets ont été pour la première fois exposés, parler ici des monumens que M. de Sarzec a découverts dans la basse Chaldée, de 1875 à 1880, et qu'il a cédés au Louvre en 1881. Nous n'avons pas à craindre que l'on ait vu trop souvent les figures qui feront le sujet de cette étude et que l'on en soit comme rel'attu; ce que nous redouterions plutôt, c'est qu'on ne se soit même pas dérangé pour aller leur souhaiter la bienvenue. Notre tâche serait plus facile si nous étions fondés à croire que la plupart de ceux à qui s'adressent ces pages ont regardé avec quelque attention les originaux dont nous essaierons de définir les caractères; mais, dussions-nous renoncer à compter sur cette coopération du lecteur et sur le secours que nous prêteraient ses impressions personnelles, nous n'en tenterons pas moins de montrer quelle a été l'importance de cette découverte et quel est l'intérêt historique de ces monumens.

Sans doute, cette acquisition ne suffit point pour mettre notre galerie orientale au niveau du Musée britannique; on est incomparablement plus riche à Londres. Les premiers monumens assyriens que l'on ait vus en Europe, c'est au Louvre, grâce aux fouilles de Botta, que l'on est venu les étudier et les admirer; mais ici, comme sur bien d'autres terrains, nous n'avons pas su continuer ce que nous avions si brillamment commencé; après avoir ouvert la voie, nous nous y sommes laissé dépasser par ceux qui n'y étaient entrés qu'à notre suite. Depuis longtemps, la collection assyrienne du Louvre ne s'était que bien lentement accrue, tandis qu'après M. Layard toute une série d'explorateurs hardis et persévérans ne cessaient pas de sonder et de fouiller, pour le compte du Musée britannique, toutes les ruines de la Chaldée et de l'Assyrie. Du fait

de notre récente conquête, nous ne pouvons pas encore nous flatter d'avoir rejoint nos heureux rivaux ; mais nous possédons, dès maintenant, cet avantage que les monumens acquis l'an dernier par le Louvre forment un groupe à part qui représente l'enfance et la jeunesse d'un art dont nous ne connaissions guère jusqu'ici que la maturité et la vieillesse. Nos bas-reliefs et nos statues de Tello, nous ne les donnerions pas pour dix paires de taureaux ailés et pour tous les bas-reliefs de *Kouïoundjik* et de *Nimroud*.

I.

C'est à la curiosité, à l'énergie et au patriotisme de M. de Sazec que nous devons ces sculptures ; la justice veut donc que nous lui fassions honneur de sa découverte. Nous nous reprocherions d'ailleurs de ne pas saisir l'occasion qui se présente d'esquisser le portrait d'un de ces agens comme la France en compte beaucoup parmi ceux qui la représentent à l'étranger. C'est le moment ou jamais de rendre hautement témoignage à ceux qui le méritent : qui sait à quelles mesures ou, tout au moins, à quelles propositions conduira la politique à courtes vues vers laquelle semble incliner en ce moment l'opinion du pays, — telle au moins qu'elle se manifeste à la chambre des députés ? On ne tardera peut-être pas à demander la suppression en bloc de tous les traitemens de nos ambassadeurs, de nos ministres plénipotentiaires et de nos consuls. Pourquoi dépenser tout cet argent si la France est bien résolue à ne plus regarder au-delà de ses frontières continentales, qui, hier encore, ont reculé et se sont misérablement rétrécies ? Il faut pourtant bien, objecteront ceux qui gardent encore les préjugés d'autrefois, que, chez tous les peuples avec lesquels nous sommes en relation, nos nationaux, s'ils sont menacés dans la sécurité de leur personne ou lésés dans leurs intérêts, trouvent quelqu'un qui, parlant au nom de la France, ait le droit et le devoir de s'interposer en leur faveur, quelqu'un qui puisse, au besoin, les envelopper des plis du drapeau. A quoi l'on répondra, comme on l'a déjà dit brutalement dans les réunions publiques et à mots couverts en plus haut lieu, que les Français n'ont qu'à rester chez eux. Ceux que conduit au dehors le plaisir de voir le monde et la variété de ses aspects, ceux mêmes qu'entraîne la sainte curiosité de la science, esprits inquiets, dilettantes qu'il faut abandonner aux conséquences, souvent fâcheuses, de leurs ambitions et de leurs fantaisies ; ceux qu'ont décidés à s'exiler le mouvement des affaires et le désir de conquérir l'aisance ou la fortune par des moyens honnêtes, marins, commerçans et ingénieurs, on les traite plus durement encore ; ce ne sont

que des aventuriers et des agioteurs. S'il leur arrive quelque mésaventure, tant pis pour eux ! bien fou serait le gouvernement qui tirerait un coup de canon pour les défendre ! C'est ce que l'on a dit et répété sur tous les tons à propos de cette colonie française d'Égypte, qui, des compagnons de Méhémet-Ali à M. de Lesseps, à Mariette et à M. Maspero, avait, par l'effet naturel des services rendus, assuré à la France, sur les bords du Nil, une prépondérance incontestée, une sorte de suprématie morale que personne en Europe ne songeait plus à contester. Tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis soixante ans ont veillé avec sollicitude sur cette situation, que la troisième république semblait avoir encore affermie ; aujourd'hui un vote mémorable, qui nous coûtera peut-être plus cher que les désastres de 1870, en a consacré l'anéantissement, et la plupart de nos politiques paraissent prendre très bien leur parti d'un pareil résultat ; ils ne se doutent pas qu'une nation qui se désintéresse des choses extérieures et qui se replie sur elle-même risque de s'user et de s'éteindre, plus ou moins lentement, dans les mesquineries des discordes civiles et des discussions byzantines ; peu leur importe de décourager cette émigration qui, profitant tout ensemble au pays d'où part le courant et à celui vers lequel il se porte, crée des capitaux et surtout fait des hommes. Si ces doctrines doivent prévaloir, soyez logiques ; rayez d'un trait de plume tout le budget des affaires étrangères, mais ayez soin d'en garder l'argent ; vous aurez ainsi, en France même, bien plus de places à donner.

M. de Sarzec est d'un temps où n'avait pas encore triomphé cette sagesse que l'on préconise aujourd'hui, cette théorie de l'effacement, de l'abdication, de la mort volontaire. Il a bravement servi la France en terre barbare, dans deux de ces postes éloignés et dangereux où parfois on sentirait son cœur faiblir si l'on ne se savait soutenu, fût-ce à mille lieues de distance, par le gouvernement que l'on représente, si l'on n'avait derrière soi la puissance et la majesté de la France.

M. de Sarzec a d'abord porté l'épaulette en Afrique, puis, après un voyage en Égypte, il est entré dans la carrière diplomatique. En 1872, il était nommé vice-consul à Massaouah. Ce petit port, situé en territoire égyptien, sur la Mer-Rouge, a peu d'importance, mais c'est par là que l'Europe communique le plus aisément avec l'Abysinie, où nous avons quelques intérêts, surtout de l'ordre religieux. Ce poste était donc ce qu'on appelle un poste d'observation ; le premier titulaire en avait été, sous l'empire, le célèbre voyageur Guillaume Lejean, bien connu des lecteurs de la *Revue*. Celui-ci, envoyé avec une mission spéciale auprès de Théodore, l'étrange et redoutable *négus* que l'Angleterre a renversé, était devenu son prison-

nier; il a raconté ici même sa captivité et sa délivrance (1). M. de Sarzec a eu des relations moins orageuses avec le successeur de Théodore, le *négus* Johannès; pour le visiter, il a fait à trois reprises le long et pénible voyage qui conduit de la côte sur le plateau de l'Abyssinie.

Johannès était alors en guerre avec le khédive Ismaïl-Pacha. Les Égyptiens voyaient de très mauvais œil les allées et venues de M. de Sarzec; ils s'imaginaient que celui-ci donnait au négus des conseils militaires et stratégiques. Leur méfiance les conduisit à commettre un acte grave, à saisir les caisses où étaient contenus les présens que le maréchal Mac-Mahon, alors président de la république, expédiait au monarque abyssin. M. de Sarzec protesta contre cette mesure arbitraire avec une extrême énergie; le khédive, qui avait le bras long, réussit d'abord à obtenir de M. le duc Decazes, alors ministre, le rappel de notre consul; mais celui-ci, de retour en France, montra les choses sous leur vrai jour; il fut renvoyé à Massaouah. Les caisses avaient été déjà restituées, mais on ne s'en tint pas là; une réparation éclatante fut accordée au pavillon français dans la forme consacrée par les usages diplomatiques, et le consul put partir pour sa mission entouré de tout le prestige qui lui était nécessaire pour l'accomplir avec honneur.

La cour d'Abyssinie, en plein XIX^e siècle, a gardé pour ses cérémonies officielles une étiquette et une mise en scène qui vous transporte en pleine et lointaine antiquité, bien au-delà de la Grèce et de Rome. C'est vraiment l'Afrique, celle de ces Thoutmès et de ces Ramsès, qui, là où furent autrefois Thèbes et Memphis, sont remplacés aujourd'hui par des souverains en redingote noire assis sur des fauteuils fabriqués au faubourg Saint-Antoine. Les amateurs de couleur locale feront bien de pousser jusqu'à Axoum et Adoua; au moins ne risqueront-ils pas ainsi d'être désappointés. Nous ne nous arrêterons pas à décrire l'ample et riche costume que le négus porte dans les occasions solennelles; avec ses vives couleurs et les bijoux massifs qui ornent les poignets, le col et la tête du prince, il serait digne de figurer dans les tableaux qui décorent les pylônes et les portiques intérieurs de Karnak et de Louqsor. Un détail suffira pour donner une idée du caractère de cet ensemble. Quand M. de Sarzec se présenta pour la première fois devant le négus, un grand lion en liberté était nonchalamment couché sur les marches du trône. Aussitôt que l'animal vit paraître ce personnage inconnu, tout autrement vêtu que les hommes au milieu desquels il avait l'habitude de vivre, il se leva, s'étira lentement et, avec un grognement sourd,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} décembre 1864, le récit intitulé : *Théodore II et le Nouvel Empire d'Abyssinie*.

il vint flairer l'étranger. Celui-ci put apercevoir à ce moment un léger sourire sur le visage du souverain et de ses officiers; on s'amusait d'avance de la grimace et du soubresaut que l'on attendait. M. de Sarzec n'avait pas coutume de voir un lion faire l'office d'introducteur des ambassadeurs; il n'en garda pas moins bonne contenance et ne sourcilla point; l'honneur était engagé. Sur un signe du négus, un serviteur s'approcha, prit par le collier l'énorme bête et la ramena en arrière; non sans quelque résistance, elle retourna s'étendre aux pieds de son royal maître.

M. de Sarzec faillit faire plus ample connaissance avec ce beau lion. Johannès avait été très flatté du message que lui avait porté M. de Sarzec; il désirait envoyer au négus des Français, comme il disait, un cadeau qui lui donnât une haute idée de la magnificence de son ami et cousin d'Abyssinie; il offrit donc au consul, pour le maréchal Mac-Mahon, Agos, son lion favori. Ce ne fut pas sans peine que M. de Sarzec trouva moyen d'éluder la proposition. S'il refusa, ce n'était pas qu'il eût gardé rancune à l'animal; il lui devait une réputation d'intrépidité qui l'avait très bien servi dans ses rapports avec les Abyssins; mais cet enfant du désert, ce courtisan à quatre pattes d'un prince africain, paraissait avoir des préjugés contre les Européens et contre la civilisation occidentale. On pouvait donc, sans être d'humeur craintive, se demander s'il ferait un compagnon de voyage très agréable. « Il s'habitue très vite à vous, disait le négus; vous lui jetterez les os de votre table; il couchera dans votre tente et il vous gardera comme le chien le plus fidèle. » Cette perspective ne souriait qu'à demi à M. de Sarzec; il ne se sentait pas assez sûr de gagner les bonnes grâces du commensal qu'on lui vantait si fort. Peut-être aussi fut-il pris de quelque compassion en pensant au sort qui attendait en France le malheureux exilé s'il ne mourait pas de tristesse et d'ennui pendant la traversée. Admettons qu'à force de soins on l'eût fait arriver sain et sauf jusqu'à Paris; nous doutons fort que, malgré son caractère d'ambassadeur et de porte-parole du négus, il eût été admis dans l'intimité du maréchal. Celui-ci, quoiqu'il préparât alors le 16 mai, n'aurait pas introduit le lion dans le conseil des ministres; il ne l'aurait pas non plus fait assister aux fêtes de l'Élysée; après l'avoir admiré à distance, il l'aurait envoyé au Jardin des Plantes. Pour le familier d'un empereur, pour celui qui, craint et respecté presque à l'égal du maître, jouait majestueusement son rôle dans les pompes de la cour, quel destin et quelle déchéance, quel morne supplice c'eût été de vivre enfermé jusqu'à sa mort dans une cage étroite, derrière des barreaux de fer, sous les yeux et sous les quolibets des badauds parisiens!

En Abyssinie, dans toutes les occasions solennelles, le lion paraît

à côté du roi; il en est comme le vivant symbole et le héraut à la voix profonde. Bientôt après cette première présentation, M. de Sarzec, ayant pris son audience de congé, regardait le roi partir pour aller combattre les Égyptiens; ceux-ci venaient d'envahir le nord de l'Abyssinie. La lance à la main et le casque au front, le négus, comme un pharaon d'autrefois, était assis sur son char de guerre. Devant lui marchaient huit lions tenus en laisse. Chacun d'eux avait au col une chaîne d'argent dont l'autre bout était dans la main d'un page. C'est aux vieilles dynasties thébaines que doivent remonter, par l'intermédiaire du royaume d'Éthiopie, cet usage et ce cérémonial. Dans un bas-relief de Médinet-Abou, on voit un lion courir auprès du char de Ramsès III et se précipiter, avec le conquérant, à la rencontre de l'ennemi.

Malgré le peu d'importance du poste et l'apparente monotonie de l'existence, ce séjour à Massaouah, coupé par trois voyages en Abyssinie, fut pour M. de Sarzec un excellent noviciat. En Égypte comme en Abyssinie, une expérience de tous les jours lui apprit la vraie manière de traiter avec les Orientaux; elle l'avertit que, pour tout obtenir d'eux, il convient de ne se montrer à leur égard juste, humain et miséricordieux qu'après avoir débuté par leur donner une haute idée de sa force, fût-ce en se faisant violence pour paraître insolent. Sur la côte, notre agent acquit la connaissance et la pratique de la langue arabe. Nommé en 1875 à Bassorah, il ne changeait pas sensiblement de milieu. Quoique capitale d'un *vilayet* ou grand gouvernement turc, Bassorah, près du confluent de l'Euphrate et du Tigre, est en terre arabe. L'arabe est le seul idiome dont se servent les tribus qui parcourent les plaines de la basse Chaldée. M. de Sarzec, dans son nouveau poste, ne se trouvait donc pas dépaysé. Les bureaux des affaires étrangères, — une fois n'est pas coutume, — avaient tenu compte des antécédens et des aptitudes du fonctionnaire à pourvoir; ils l'avaient nommé à une place qui lui convenait et où, de prime abord, il pouvait rendre d'utiles services.

Pas plus que celui de Massaouah, le poste de Bassorah n'était un poste d'action et d'affaires; on venait de le créer en vue de renseigner le commerce français sur les débouchés qu'il pouvait trouver de ce côté et sur les profits à tirer de relations commerciales plus étroites entre nos ports et les marchés du Golfe-Persique. Cette région produit surtout, pour l'exportation, d'assez grandes quantités de peaux et de laines. Jusqu'à ces derniers temps, tous ceux qui voulaient introduire ces denrées en France étaient obligés de subir la loi des capitaines anglais; ceux-ci, qui seuls fréquentaient ces parages, faisaient payer le fret très cher aux maisons françaises. Aujourd'hui, une ligne de bateaux à vapeur relie directement Marseille à Bassorah.

Il n'y avait en tout, à Bassorah, que deux négocians français ; on y comptait de plus quelques-uns de ces protégés, comme on dit dans les échelles du Levant, qui donnent parfois beaucoup de tracas à nos agens ; ce sont ou des Européens appartenant aux petits pays qui n'ont pas de consuls dans la région, ou des chrétiens orientaux de rites divers, ou des musulmans algériens. Cependant cette colonie n'était pas assez nombreuse pour prendre tout le temps de son protecteur officiel ; celui-ci devait avoir tout le loisir nécessaire pour étudier les questions qui l'intéresseraient.

Il fallait ici, sous peine de périr d'ennui, se créer à tout prix des occupations, car Bassorah, par lui-même, n'est pas un séjour agréable ; ce n'est pas un de ces lieux où l'on est porté à la paresse par la douceur de vivre et de promener paresseusement ses regards sur une aimable et riante nature. Les aspects du paysage y sont monotones. Des arbres tels que figuiers, orangers, grenadiers, et surtout palmiers, il n'y en a que dans le voisinage de la ville et sur les bords du fleuve où, par place, les dattiers forment une vraie forêt, à l'ombre de laquelle croissent les céréales ; mais, partout ailleurs, la plaine s'étend immense et indéfinie, jaune et poudreuse, là où les marécages n'y dessinent pas de larges taches vertes. L'existence est pénible, le climat est énervant et dur, surtout l'été. Pendant plusieurs mois, on ne peut habiter que le *serdab*, sorte de sous-sol où ne pénètre jamais le soleil. Jusque dans ces caves, le thermomètre monte quelquefois à 50 degrés centigrades. Il est arrivé au consulat que l'on trouvât la cire à cacheter fondue sur la table de la chancellerie ; les bâtons étaient réduits en une pâte molle qui collait au papier. Lorsqu'après avoir passé tout l'après-midi dans la cave on remontait, vers le soir, dans sa chambre pour s'y laver le visage, on trouvait dans sa cruche, à certains jours, une eau si chaude qu'il était impossible d'y tenir la main. Pendant l'été de 1865, la température fut particulièrement torride. Par bonheur, M. de Sarzec était absent, en congé ; mais, à son retour, il put constater, aux effets produits, qu'il n'y avait rien d'exagéré dans les récits qu'on lui faisait du supplice qu'on avait enduré. On avait compté, affirmait-on, jusqu'à 65 degrés à l'ombre. Des palmiers, dont le pied trempait dans l'eau, avaient eu toutes leurs feuilles grillées et noircies, comme par le feu ; à les voir, quelques mois après, on aurait juré que l'incendie avait passé par là.

Ce qui rend particulièrement accablante la chaleur de Bassorah et de tout le pays qui s'étend de là jusqu'au Golfe-Persique, c'est l'humidité de l'atmosphère ; celle-ci est si imprégnée d'eau qu'il n'y a point d'évaporation ; aussi la peau et les vêtemens sont-ils baignés d'une perpétuelle moiteur. La chaleur sèche de Bagdad, quoique presque aussi forte d'après le thermomètre, est bien plus suppor-

table, comme celle de l'Égypte ou du désert; c'est que Bagdad n'est pas, comme Bassorah, entouré de marais et voisin de la mer. On peut donc, à Bagdad, jouir du plaisir exquis de boire frais. Ce n'est pas que l'on y ait des fontaines; pas une source ne jaillit dans toute l'étendue de la plaine d'alluvion, unie comme une glace, qui commence à Hit sur l'Euphrate et un peu au-dessous de Samarah sur le Tigre, pour se continuer, sur une longueur d'environ cent lieues, jusqu'aux grèves du Golfe-Persique. Point de neige non plus ou de glace; les montagnes sont trop loin; mais on a les alcarazas, qui, placés dans un courant d'air, donnent à Bagdad une eau si froide qu'elle fait parfois presque mal aux dents. A Bassorah, dans cet air saturé de vapeur aqueuse, on n'a pas la même ressource. On n'y boit donc, pendant l'été, pendant ses journées brûlantes et ses nuits qui ne sont guère moins étouffantes, qu'une eau chaude et malsaine, celle du Chat-El-Arab; avant d'arriver au large fleuve qui l'emporte enfin vers la mer, elle a séjourné, elle s'est endormie dans les marais, où abondent les débris végétaux en décomposition; elle a pris là une couleur verdâtre et un mauvais goût qui la rendent déplaisante et malsaine.

Dans de telles conditions, ce ne peut être une résidence salubre que Bassorah. Les influences paludéennes y sont puissantes et souvent mortelles. Là fleurissent toutes les variétés de la fièvre. Celle-ci débilité l'estomac; elle fait grossir le foie et la rate; les accès, un moment suspendus par la quinine, reparaissent et persistent sans plus céder à l'action du remède. M. de Sarzec a rapporté des quatre ou cinq années qu'il a passés dans ce pays une santé profondément altérée; encore y avait-il alors à Bassorah, par le plus imprévu des hasards, un excellent médecin.

Dans un pareil pays, on a besoin de distractions; mais ce n'est pas à la correspondance et à la lecture des gazettes qu'il faut les demander. Sans doute, quand enfin ils arrivent, journaux et lettres, sont les bien venus; mais ils ont été si longtemps en route! S'ils ont passé par le Golfe-Persique, ils ont deux mois de date; s'ils ont pu prendre le chemin du désert, par Alexandrette, Alep et Bagdad, ils sont toujours vieux de près d'un mois. Lors donc qu'on les tient en main, lorsqu'on les lit avec un empressement fiévreux, sait-on si les êtres chéris dont la main a tracé ces lignes sont encore bien portans ou même s'ils sont en vie? sait-on si le ministère, dont les triomphes remplissent les colonnes du journal, n'a pas déjà disparu au lendemain d'un vote de confiance? On ne s'intéresse qu'à demi à de si vieilles nouvelles.

Entre Bagdad même et Bassorah les relations, quoique fréquentes, comportent encore bien des retards et bien des accidens. Outre les barques arabes qui naviguent à la voile et à la traîne, il y

a des bateaux à vapeur, les uns turcs, les autres anglais. Ces derniers font entre les deux villes un service hebdomadaire; mais, malgré le pavillon qui les couvre, ils n'arrivent pas toujours à destination. Ne parlons pas des échouages qui sont fréquens dans les basses eaux; on en est quitte pour quelques heures ou quelques journées perdues; de bien autres malheurs menacent ceux qui entreprennent cette traversée. En 1875, un bateau anglais était mouillé près de Bassorah; des brigands l'envahirent la nuit, tuèrent tout, officiers et matelots, enlevèrent tout ce qu'il y avait à bord d'objets de valeur, puis, avant le jour, se retirèrent et s'enfoncèrent dans le désert. En 1880, un autre bâtiment de la même compagnie fut attaqué en plein jour, sur le Tigre, par des Arabes postés dans un endroit où le rétrécissement et les détours du fleuve semblaient devoir favoriser l'entreprise. Les pillards étaient embusqués parmi les roseaux, sur les deux rives; une grêle de balles coucha sur le pont, blessés ou tués, des passagers et des hommes de l'équipage; le pilote était parmi les morts. A grands cris, les agresseurs s'étaient levés et couraient attendre le bateau au prochain coude du fleuve. Sans l'énergie du capitaine on était perdu; il avait reçu trois blessures; mais il n'en resta pas moins sur la passerelle, cramponné à son porte-voix. Par les ordres qu'il donnait au mécanicien, il put suppléer à l'abandon du gouvernail et empêcher le navire d'aller échouer sur l'une ou l'autre des rives où l'attendait l'ennemi. Lorsqu'on fut hors d'atteinte, le commandant s'affaissa, baigné dans son sang. A la suite de cette attaque, on prit des précautions militaires; pour recommencer, les Arabes attendront que l'on ait cessé d'être sur ses gardes. Suivant la saison, le voyage de Bagdad à Bassorah dure de quatre à dix jours.

Dans un pays où l'on a si peu de relations avec le monde civilisé, un des plaisirs favoris de l'étranger, c'est la chasse. On chasse le lion, d'assez petite taille, qui n'est pas rare dans ces déserts; mais on est mal secondé par les Arabes, qui s'enfuient au premier rugissement de la bête. On chasse le sanglier, qui pullule dans ces forêts de roseaux; on chasse la gazelle, soit au lévrier, soit au faucon; mais on se lasse de la chasse surtout quand on n'en partage pas les émotions avec des compagnons de son choix, auxquels on tient par la communauté de langue, d'éducation et d'idées.

Il est, dans cette contrée, une autre chasse dont l'attrait ne le cède pas à celui de la poursuite et de la destruction des fauves, c'est la chasse aux antiquités. Cette région a été le berceau d'une civilisation qui remonte presque aussi haut que celle de l'Égypte. Quand vous traversez une partie quelconque de cette plaine sans limites, vous avez presque toujours en vue deux ou trois de ces *tells* ou tertres artificiels qui ont jadis servi de soutien et comme de

socle à un temple, à une forteresse ou à un palais. Pratiquez-y une tranchée; celle ci vous laissera distinguer tout d'abord dans l'intérieur du massif les lits de brique crue dont il est composé. Ailleurs, il y a des éminences formées de cercueils en terre cuite, empilés les uns au-dessus des autres. Dans les décombres de ces bâtimens, dans les cuves d'argile où tout un mobilier funéraire était rangé avec le mort. que de recherches à tenter, que de découvertes à faire! Comme l'autre, cette chasse a ses fatigues et même elle a ses dangers; elle a ses veines bonnes ou mauvaises; mais elle a ses coups de fortune qui paient en une fois bien des jours d'incertitude et d'efforts trompés.

Ce fut là le genre de chasse que tenta tout d'abord M. de Sarzec. Il a dû commencer par y chercher surtout un remède contre l'ennui; puis il y a pris un goût très vif. Il n'a pas craint d'y engager une partie de sa fortune personnelle dans un temps où il ne pouvait encore savoir si ses fouilles donneraient jamais des résultats qui le couvrissent de ses dépenses; mais il a été récompensé de sa hardiesse, il a eu l'honneur d'attacher son nom à l'une des plus notables conquêtes qu'ait faites cette collection nationale du Louvre qui est une de nos gloires les plus précieuses et l'un de nos premiers biens.

II.

M. de Sarzec commença par visiter la Mésopotamie; il remonta jusqu'à Bagdad; il alla ensuite voir les ruines qui marquent l'emplacement de Babylone; puis il redescendit vers le sud, cherchant un site vierge dont la richesse n'eût pas été déflorée par les explorateurs anglais. Pour regagner Bassorah, il traversa la plaine qui s'étend entre le Tigre et l'Euphrate, plaine que coupe un large et profond canal, œuvre des vieux rois. Ce canal, le *Chat-el-Haï*, qui verse dans l'Euphrate les eaux du Tigre, était autrefois comme le tronc auquel se rattachait tout le système compliqué d'un réseau de moindres canaux qui se ramifiait à l'infini; des vannes permettaient de retenir ou de lâcher les eaux et d'emplir ainsi des rigoles que l'industrie du cultivateur conduisait dans chaque champ et jusqu'au pied de chaque palmier. Depuis des siècles, si l'artère principale, parcourue par un courant rapide, subsiste encore, les branches latérales se sont desséchées; les canaux secondaires se sont engorgés et ne reçoivent plus l'eau que dans les temps de crue. La plaine, jadis habitée par une population très dense, couverte de ces forêts de dattiers et de ces moissons qu'Hérodote admirait si fort, s'est changée en un désert aride où l'inondation annuelle laisse des étangs dont les limites indécises et variables se cachent dans d'épais fourrés de tamarix et de joncs, de cyperus et de roseaux gigantes-

ques. Partout ailleurs que sur le bord de ces marais, l'aspect du pays est presque aussi morne que celui des déserts de sable qui bornent à l'ouest la Chaldée et l'Assyrie. Ici le sol, couvert d'un chaume brûlé et comme calciné, est d'un ton fauve; là il est formé d'une poussière grise que le moindre vent soulève par tourbillons; dans le voisinage des sites anciennement habités, fait de briques pulvérisées ou cassées en menus morceaux, il en a pris le ton rougeâtre.

Tout cet espace est parcouru par des tribus arabes qui sont censées relever du gouverneur de Bagdad; en fait, elles jouissent d'une indépendance presque absolue: elles ne fournissent point de soldats pour l'armée régulière; elles paient l'impôt quelquefois; elles n'obéissent jamais dès qu'on leur donne un ordre qui leur déplaît. Depuis longtemps elles auraient chassé les Turcs de cette région si elles étaient capables de se réunir dans un effort commun; mais elles sont partagées en plusieurs confédérations rivales: or les Turcs sont passés maîtres dans l'art d'attiser et d'exploiter ces rivalités; là comme en Albanie, comme dans le Kurdistan, comme ailleurs encore, ils ont merveilleusement pratiqué la maxime classique: « diviser pour régner. » Ici, la tâche leur est singulièrement facilitée par les instincts anarchiques de cette population. Dans l'intérieur même de chaque confédération, il y a, de tribu à tribu, des haines héréditaires ou des brouilles fréquentes; quelquefois des querelles éclatent dans le sein d'une tribu et la divisent en deux fractions hostiles. Il en est souvent de même, dans chacun de ces groupes, d'une famille à l'autre, d'une tente à celle qui tout à l'heure entretenait avec sa voisine les relations les plus amicales.

Les causes les plus futiles suffisent à provoquer ces lutes. Une fois, les eaux du Chat-el-Haï étant très basses, les ouvriers arabes de M. de Sarzec s'étaient mis à pêcher; des deux bords ils harponnaient les poissons que l'on voyait glisser sur la vase, ces gros barbeaux qui sont figurés dans les sculptures assyriennes. Un poisson de grande taille est frappé par un homme placé sur la rive gauche; il entraîne le harpon et la corde, il va échouer et se faire prendre sur la rive droite. Celui qui avait blessé le poisson réclama sa prise; celui qui s'en était emparé refusa de la rendre; on échangea d'abord des injures d'un bord à l'autre, puis on en vint aux coups; on sauta sur les lances et les fusils, on se battit pendant une demi-heure, et quand M. de Sarzec réussit à rétablir la paix, dix-sept morts ou blessés gisaient à terre.

Des gens qui se massacrent ainsi entre parens et amis pour un mauvais poisson ne peuvent respecter beaucoup la vie de l'étranger; pour le voler, ils le tuent sans le moindre scrupule. L'Arabe, ici comme ailleurs, a ses vertus chevaleresques et son point d'honneur; la personne de l'hôte lui est sacrée; il défend, au péril de sa vie,

celui qui s'est assis sous sa tente ou celui dont il a mangé le pain ; mais tant qu'aucun lien de ce genre n'existe entre lui et le voyageur qui se hasarde à traverser ce qu'il regarde comme son domaine, il n'y voit qu'une proie à saisir. Comme la mer, le désert a ses pirates, qui vivent de rapines et qui en tirent gloire. M. Layard a entendu des Arabes raconter qu'ils étaient en campagne depuis tant de semaines et qu'ils avaient déjà fait telle ou telle prise ; mais ils ne regagneraient leur tente, disaient-ils, qu'après avoir dérobé tel cheval célèbre dans une tribu qu'ils nommaient. Ceux qui écoutaient le récit de ces exploits pouvaient demain être les victimes de ces batteurs d'estrade ; personne pourtant ne songeait à s'étonner ou à s'indigner. Vous ne voulez pas être volé, gardez-vous ; mais vous aurez fort à faire. Ce n'est pas seulement aux marchandises, aux montures et au bétail que s'attaquent ces rôdeurs ; il n'est objet de si mince valeur qu'ils ne cherchent à détourner. Dans les parties sèches de la plaine, là où manque tout bois, même le bois de palmier, les femmes arrachent les racines ligneuses d'une espèce de soude ; ces racines leur fournissent un assez mauvais combustible ; elles les amoncellent en tas auprès des tentes. Croirait-on que, pour enlever quelques brassées de ces racines, les maraudeurs viennent souvent, la nuit, ramper autour des tentes et s'exposer aux coups de fusil ? L'Arabe ne dort jamais que d'un œil ; il a toujours sous la main son arme chargée et, au moindre bruit suspect, il fait feu, le plus souvent au hasard et sans blesser personne.

On s'explique aisément cette monomanie, cette passion du vol ; dans un tel état social, tout contribue à la développer et à l'entretenir. Disséminés sur une vaste étendue de pays, les hommes vivent par petits groupes isolés, que ne rattache les uns aux autres aucun lien de droit ; point d'autorité publique qui les force à se respecter mutuellement et qui maintienne l'ordre. Ces expéditions à la poursuite du bien d'autrui flattent ce goût des aventures et du danger qui, sous une forme ou sous une autre, se trouve partout au fond de notre cœur ; mais ce qui provoque surtout à ce perpétuel brigandage, c'est la misère. On a peine à se faire une idée du dénûment auquel sont réduites maintes tribus pendant la saison sèche, surtout les années où les pluies ont été plus rares et les eaux moins hautes que d'ordinaire. La maigre provision de grain est épuisée ; plus de foin pour les bestiaux ; on vit de sauterelles ; on vit de racines ; bêtes et gens sont d'une maigreur à faire frémir d'effroi le saint Jean de M. Puvis de Chavannes. Là où la détresse est aussi profonde et aussi poignante, grande est la tentation de vivre, ou plutôt d'essayer de vivre aux dépens du prochain. On est toujours porté à le croire moins misérable qu'on ne l'est soi-même ; d'ailleurs, à brebis volée, on ne regarde pas la graisse.

On comprend que ni les indigènes, ni les Européens ne se hasar- dent volontiers dans la région où les tribus arabes jouissent de cette sauvage indépendance. Ici le costume franc n'est pas, comme en Asie-Mineure et en Syrie, un porte-respect suffisant. On ne va guère de Bagdad à Bassorah qu'en bateau à vapeur ; si quelques caravanes prennent la route de terre, elles font un long détour, par la rive gauche du Tigre, pour longer le pied des montagnes du Luristan et du Khuzistan, de manière à se tenir en dehors de la contrée que parcourent, au galop de leurs chevaux, les pillards arabes. La Chaldée proprement dite, c'est-à-dire la plaine qui se trouve comprise entre les deux fleuves, du site de Babylone au confluent du Tigre et de l'Euphrate, est encore aujourd'hui une des contrées les plus inaccessibles et les plus rarement visitées qu'il y ait dans tout l'empire turc. Si M. de Sarzec put la parcourir à petites journées, il le dut surtout aux relations amicales qu'il avait nouées avec de puissans *cheiks* arabes et à la protection qu'étendaient sur lui ces chefs redoutés.

Lorsque le consul parcourut la Basse-Chaldée, le sauf-conduit que lui avait donné l'émir des Montefiks, Nassir, suffit à rendre sa personne sacrée et à lui permettre de passer partout. Il avait vu *Niffer*, *Mougheir*, *Warka* et beaucoup d'autres sites où les Anglais avaient fait des trouvailles intéressantes ; ce fut ainsi qu'il arriva dans un endroit nommé *Tello*, où ne s'étaient jamais arrêtés les explorateurs précédens ; il l'examina, et, décidé à y tenter la chance, il recruta facilement des travailleurs parmi les Arabes du voisinage. Ce fut là que, dans l'hiver de 1876, il commença les fouilles dont les résultats ont été si mémorables.

Le lieu désigné par les Arabes sous le nom de *Tello*, à cause de ses *tells* ou monticules artificiels, est en plein désert, sur la rive gauche du *Chat-el-Haï*, à une heure un quart de marche vers l'est, en amont de Chatra et en aval de Saïd-Hasan, qui sont sur l'autre rive du canal (1). Par rapport aux ruines les plus célèbres de l'ancienne Chaldée, *Tello* se trouve à quinze heures de marche au nord de *Mougheir* et à douze heures à l'est des ruines de *Warka*. Quand les circonstances sont favorables et que les marais de l'Euphrate se laissent traverser, on peut aller en trois ou quatre jours de Bassorah à *Tello* ; mais il est parfois nécessaire de faire un très long détour, de remonter le Tigre jusqu'à *Kout-el-Hamâra*, puis de descendre

(1) *Tello* ne figure sur aucune des cartes de cette région ; mais on trouvera Saïd- hasan et Chatra, qui peuvent servir à déterminer approximativement la situation de *Tello*, sur la carte qui accompagne le voyage de Loftus (*Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, in-8° ; Londres, 1857). Nous empruntons ces détails topographiques à une lettre de M. de Sarzec qui a été communiquée à l'Académie des inscriptions dans sa séance du 2 décembre 1881.

le Chat-el-Haï jusqu'à la hauteur de Tello; alors le voyage durera plus d'une semaine.

L'ensemble des monticules, dont le plus élevé domine d'environ 15 mètres la surface nue du désert, couvre un assez grand espace; mesuré du nord-ouest au sud-est, le terrain sur lequel ces tertres sont épars a de 6 à 7 kilomètres de long. Il a dû y avoir là une ville importante, dont la population était assez considérable. Aujourd'hui, faute d'eau, ce site est inhabitable; mais, dans l'antiquité, le Chat-el-Haï passait peut-être beaucoup plus près de Sirtella; c'est ainsi que les assyriologues lisent jusqu'ici le nom qui se trouve, bien des fois répété, dans tous les textes recueillis en cet endroit. Depuis qu'il est abandonné à lui-même, le cours de ce fleuve artificiel a pu se déplacer vers l'ouest. Peut-être aussi la cité était-elle desservie par un canal secondaire, dérivé de la grande artère voisine; c'est vers cette dernière hypothèse que pencherait M. de Sarzec.

A peine commencées, les fouilles révélèrent l'existence de nombreuses constructions; elles fournirent assez de fragmens de statues, d'inscriptions et d'autres objets divers pour que, sans être archéologue, M. de Sarzec pût déjà se rendre compte de la richesse du champ qu'il avait entrepris de défricher. Il continua donc ses travaux jusqu'à ce que la saison, trop avancée, le forçât de les interrompre, et l'année suivante, il revint s'établir sur le même terrain pour plusieurs mois encore. Après cette seconde campagne, il partit pour aller chercher en France un repos que lui avait rendu nécessaire l'état de sa santé; il emportait avec lui quelques monumens qu'il avait réussi à conduire jusqu'à Bassorah et à embarquer sans attirer l'attention; le plus important était la partie supérieure d'une statue colossale, de celle qui est aujourd'hui placée au Louvre, vers le milieu de la galerie assyrienne; tout le bas de la figure, dont l'enlèvement et le transport auraient été trop difficiles, avait été recouvert de terre et laissé dans la tranchée.

A Paris, sur la vue des échantillons qui leur furent montrés, quelques bons juges se rendirent compte tout d'abord de l'intérêt que présentaient les découvertes faites à Tello; nous citerons particulièrement deux membres de l'Académie des inscriptions, M. Waddington, érudit éminent qui dirigeait avec beaucoup de compétence et d'autorité le département des affaires étrangères, et M. Heuzey, alors conservateur-adjoint des antiquités au Louvre. Le Musée se fit céder sans plus de retard les objets déjà recueillis par M. de Sarzec, et celui-ci fut vivement engagé par le ministre à reprendre et à continuer ses travaux. On convint de ne pas ébruiter la découverte; il fallait éviter que des étrangers eussent l'idée d'aller disputer à notre consul un champ de recherches sur lequel il n'avait encore qu'un droit tout moral de premier occupant. C'eût

été une imprudence que de chanter trop tôt victoire et de provoquer ainsi une concurrence et des conflits où nous n'aurions pas eu le dernier mot. Quelques ressources pécuniaires et l'appui de notre ambassade furent assurés à M. de Sarzec; on décida qu'il repasserait par Constantinople pour y solliciter un firman qui lui permit de fouiller au grand jour et d'enlever tous les monumens qui lui paraîtraient valoir la peine d'être emportés.

Notre consul suivit ce programme; après un long séjour à Péra, il finit par obtenir l'*iradé* impérial. Enfin, à l'automne de 1879, il rentra à Bassorah, ramenant avec lui une jeune femme que n'avait pas effrayée la perspective de ce voyage et de cet exil. M^{me} de Sarzec s'est vaillamment associée à toutes les entreprises, à toutes les fatigues et à tous les dangers de l'époux qu'elle avait choisi; il est juste qu'après avoir été au péril, elle soit à l'honneur et que son nom ne soit pas oublié dans le récit de ces découvertes dont elle a suivi jour par jour tous les incidens et partagé toutes les émotions.

Les mois d'hiver pouvaient seuls être consacrés aux fouilles; en mai et en juin, la plaine était couverte par l'inondation, et l'été, la chaleur eût rendu tout travail impossible. M. de Sarzec employa donc à terminer le déblaiement des édifices de Tello les hivers de 1879 et de 1880. Il ne faut pas se figurer que, dans l'intérieur de la Mésopotamie, cette saison soit aussi clémente qu'en Égypte ou sur les rivages du Golfe-Persique; on a ici tous les désavantages d'un climat continental. La mer n'intervient pas pour modérer les températures extrêmes des saisons opposées. L'été, pas de brises rafraîchissantes; l'hiver, les vents du nord qui ont couru sur les plaines glacées de la Russie, de la Sibérie et de la Tartarie, puis sur les neiges des hautes montagnes de l'Arménie et du Kurdistan balaient, sans rencontrer d'obstacle, les grandes plaines de l'Assyrie et de la Chaldée; ils donnent l'onglée au cavalier. Loftus a vu, le matin, pendant que le soleil brillait dans un ciel clair, des Arabes tomber de leur selle, engourdis par le froid. S'il fait chaud et parfois très chaud à midi, bien souvent à l'aube le thermomètre descend à zéro. On n'a pas oublié combien fut rude, en Europe, l'hiver de 1879 à 1880; la même influence se fit sentir en Chaldée. Cette année-là, une nuit, M. de Sarzec constata 7 degrés au-dessous de zéro, non pas même à l'air libre, mais entre l'enveloppe extérieure de la tente et son réduit intérieur, dans l'espèce de couloir couvert qui entourait la chambre de toile où il couchait. Dans toute cette région, beaucoup de dattiers périrent.

La vie sous la tente dans de pareilles conditions est accompagnée de bien des souffrances. Ce qui la rendait plus dure encore, c'était l'éloignement des ruines et l'insécurité du pays.

Comme il n'y avait pas à Tello, pendant la saison sèche, une seule

goutte d'eau, on ne pouvait s'installer sur le terrain même des fouilles. C'était auprès du Chat-el-Haï que l'on avait dû établir le camp. Quelque temps qu'il fit, M. de Sarzec et ses ouvriers avaient, matin et soir, plus d'une heure de marche pour se rendre au chantier et pour en revenir, trajet que rendaient parfois fort pénible des tempêtes de sable ou des pluies torrentielles. Encore si l'on avait pu dormir tranquille ! Mais les maraudeurs battaient la plaine, et je laisse à penser s'ils étaient alléchés par l'idée de piller les tentes de ce Franc qui, disait-on, ne cessait de trouver des trésors dans les ruines de Tello ! M. de Sarzec avait d'ailleurs pris toutes ses précautions. Il s'était construit une sorte de forteresse dont le canal même formait et fermait l'un des côtés. C'était un rectangle entouré d'un fossé. En dedans de celui-ci, avec la terre qui en avait été retirée, on avait dressé un talus haut de 4^m,50, dont la crête était garnie de branches épineuses étroitement enlacées. Une seule porte était percée dans cette enceinte, dont la tente du consul occupait le milieu. Autour de celle-ci s'élevait un second rempart fait avec les caisses, avec les sacs de café, de farine et de riz.

On ne s'en gardait pas moins ; chaque nuit, deux hommes veillaient ; à quelques pas de là, les ouvriers dormaient sous leurs tentes ou sous des huttes en branchages. On sut bientôt, dans tout le désert, que M. de Sarzec et ses *cavass* albanais étaient bien armés et résolus ; on sut qu'il pouvait compter sur ses Arabes, qui lui étaient attachés par leurs intérêts, par une longue habitude de vie commune et par les bons traitemens dont ils étaient l'objet. Il n'y eut donc jamais d'attaque sérieuse et poussée à fond ; mais on ne se lassait pas de tenter des surprises. Tout d'un coup, vers le milieu de la nuit, vous étiez réveillé par deux ou trois coups de fusil ; c'étaient les sentinelles qui avaient aperçu des maraudeurs et qui tiraient sur eux ; l'ennemi ripostait : en quelques instans, tout le monde était sur pied. M. de Sarzec recommandait à sa femme de ne pas se mettre sur son séant, de rester couchée et blottie sous ses couvertures ; elle serait ainsi mieux à l'abri des balles, qui, plus d'une fois, sont, en effet, venues au-dessus de sa tête trouver la toile de la tente ; puis il accourait prendre son poste de combat ; le tir rapide et le double canon de son fusil à bascule auraient, en cas de nécessité, fait plus d'ouvrage que dix des longs mousquets arabes. On tirait pendant un quart d'heure ; dans le camp et autour du camp la nuit s'illuminait d'éclairs ; mais les adversaires ne se voyaient point et ne visaient pas ; tout compte fait, il y avait donc plus de bruit que de mal. Dans la petite armée du consul, on ne reçut jamais de blessure grave ; un *cavass*, légèrement atteint à la cheville, en fut quitte pour quelques jours de repos. Des traces de sang, que l'on remarqua sur le sable, une fois le jour venu,

firent croire aux Arabes, très fiers de leur prouesse, qu'ils avaient touché quelques-uns des brigands ; mais on n'eut aucune raison de croire qu'aucun de ceux-ci ait été tué, et ce fut un grand bonheur que tout se soit borné à des égratignures. S'il y avait eu des morts, la situation fût devenue dangereuse ; la tribu des agresseurs aurait pu se croire engagée d'honneur à les venger ; on aurait risqué d'avoir sur les bras non plus quelques maraudeurs, toujours prompts à tourner casaque, mais des forces assez considérables et des gens assez excités pour qu'il devînt nécessaire de tout quitter et de battre en retraite.

S'il fallait ainsi beaucoup de vigilance pour n'être pas pillé pendant la nuit, on n'avait guère moins de peine à prendre pour n'être n'être pas trop volé, pendant le jour, par les ouvriers mêmes que l'on employait. Ces hommes auraient bravement défendu M. de Sarzec contre les brigands ; mais ils ne se faisaient aucun scrupule de dérober les menus fragmens, tous ceux du moins qui se laissaient aisément dissimuler. M. et M^{me} de Sarzec avaient beau être toujours sur le terrain, se multipliant pour surveiller toutes les tranchées ; sous leurs yeux mêmes, pour peu qu'ils les détournassent un instant, d'un mouvement rapide un Arabe saisissait le petit bronze qu'il avait senti retentir sous le fer de sa pelle ; il le cachait dans l'espèce de poche que faisait, sur sa poitrine, sa longue chemise serrée à la taille par une corde.

On était, heureusement, fort loin de tout endroit habité, et les Arabes étaient pressés de réaliser le bénéfice qu'ils comptaient tirer de ces larcins ; peut-être aussi M. de Sarzec leur paraissait-il avoir la main plus ouverte que les juifs de Bagdad et de Bassorah, auxquels ils ont coutume d'aller vendre les cylindres, les tablettes d'argile, les morceaux de métal ou d'ivoire que souvent ils recueillent dans les ruines en remuant du bout de leurs lances la poussière des *tells* ou en brisant les sarcophages de terre cuite. Pour être sûr de ressaisir les objets que lui avaient volés ses ouvriers, M. de Sarzec feignait d'être leur dupe ; le stratagème auquel on avait recours afin de le tromper était pourtant bien naïf. Les femmes avaient accompagné leurs maris dans le village qui s'improvisait chaque année, autour de la tente consulaire, sur la rive du canal ; c'étaient elles, presque toujours, qui se chargeaient d'écouler le bien mal acquis et de jouer la comédie à laquelle se prêtait le principal intéressé. Le soir, pendant que M. de Sarzec était assis auprès du feu, une femme s'approchait de lui : « Bey, disait-elle, voilà ce que j'ai trouvé en grattant la terre ici pendant que vous étiez à l'ouvrage là-bas, » et elle lui montrait un fragment dont l'origine ne pouvait être douteuse ; il devait être sorti de l'une des dernières tranchées de Tello.

Cependant, sans témoigner la moindre méfiance, M. de Sarzec offrait quelques piastres ; acheteur unique, il était maître du marché ; aussi, après force exclamations et prières, finissait-on par lui laisser l'objet pour le prix que lui-même avait fixé. C'est par cette voie détournée que sont arrivés entre ses mains quelques-uns des plus précieux des objets de sa collection.

M. de Sarzec suspendit ses recherches en 1881 ; il avait fait quatre campagnes de fouilles. Les travaux, qui avaient commencé presque clandestinement et avec très peu de bras, s'étaient continués depuis l'obtention du firman, dans d'autres conditions ; il y avait eu souvent, pendant les deux dernières années, jusqu'à deux cents hommes d'employés sur les chantiers. Il restait à transporter les antiquités de Tello à Bassorah, puis à les embarquer pour la France.

Le plus difficile, c'était de faire franchir aux monumens les 6 ou 7 kilomètres qui séparaient Tello de la rive du canal. Les statues étaient fort lourdes ; ainsi la partie inférieure de la principale figure pesait 3 tonnes $\frac{1}{2}$. Les matériaux manquaient pour construire des chariots ; les eût-on trouvés, on n'aurait pas eu de charron capable de les mettre en œuvre. On eut recours à un autre expédient. M. de Sarzec s'était procuré de belles planches de bois de *tek* ; ce bois, que fournit l'Inde, est un des plus durs et des plus résistans que l'on connaisse. On put faire ainsi un plancher mobile sur lequel, à grand renfort de cordes, une centaine d'hommes traînaient la statue. Lorsque celle-ci était arrivée au bout des planches, on en disposait, par devant, d'autres sur lesquelles on la faisait glisser ; puis on retirait celles qui se trouvaient ainsi dégagées. Malgré les grands cris que poussaient les Arabes pour s'encourager et s'exciter mutuellement, on n'avancait pas vite ; il fallait sans cesse faire des détours afin d'éviter les flaques d'eau que les pluies avaient laissées dans les creux du terrain ; ailleurs celui-ci, marécageux, se défonçait sous un trop lourd fardeau. Il y avait des jours où ne faisait pas plus de 80 à 100 mètres. Le transport, pour le plus gros morceau, a duré près de cinq semaines. Enfin, vers le moment où la montée des eaux allait remplir le canal, tout était arrivé sans accident sur la rive. M. de Sarzec avait frété une grande barque arabe, aux flancs arrondis, que la crue souleva jusqu'au niveau de la haute berge ; on réussit à faire rouler les blocs sur des lits de roseaux qui amortirent la chute. Dès lors, on avait bataille gagnée. La barque emportait neuf statues et nombre d'autres fragmens ; elle n'eut plus qu'à descendre le canal, puis l'Euphrate, puis le Chat-el-Arab ; elle vint mouiller à Bassorah, devant la maison du consul.

Il y eut quelques discussions avec l'autorité turque à propos de certaines clauses du firman ; mais les Turcs, à vrai dire, se souciaient bien peu de toutes ces vieilles pierres ; il fut facile de s'arranger. La

collection fut embarquée à bord d'un bâtiment anglais, déposée à Marseille et dirigée sur Paris, où l'avait précédée, par une voie plus rapide, M. de Sarzec. Elle y était attendue avec impatience par les quelques personnes qui étaient dans le secret des travaux de M. de Sarzec et que ses lettres avaient tenues, mois par mois, au courant des résultats obtenus.

Cette attente ne fut pas trompée. Parmi les savans auxquels ces monumens furent montrés, il n'y eut qu'une voix : il importait, s'écriait-on, d'assurer à la France la propriété de tous ces objets. Depuis quelques années, le Louvre s'était laissé dépasser par les musées de Londres et de Berlin, plus richement dotés; mais, par cette acquisition, il regagnerait, dans une certaine mesure, l'avance qu'avaient prise sur lui ses heureux rivaux. C'était ce que représentait, avec une vive insistance, M. Heuzey, qui, depuis le premier jour, n'avait pas cessé de suivre cette affaire avec autant de discrétion que d'ardeur et de passion contenue; il était soutenu par M. de Ronchaud, alors secrétaire-général de la direction des Beaux-Arts. D'autre part, M. de Sarzec était dans les meilleures dispositions. A Bassorah, il aurait pu céder sa collection, avec un très gros bénéfice, aux agens anglais; des ouvertures lui avaient été faites; mais il les avait déclinées sans hésitation. Il se sentait moralement engagé; lorsque les caisses étaient arrivées à Paris, il les avait fait porter et les avait ouvertes au Louvre.

Les fouilles avaient été faites presque complètement aux frais de M. de Sarzec et la dépense ne laissait pas d'être considérable. Outre le travail même des excavations, il y avait le transport, puis les frais accessoires; on n'opère pas, pendant quatre ans, en Turquie, sans qu'à lui seul le chapitre des *bakchich* ou cadeaux se solde par un assez fort total. Le consul ne demandait qu'à être largement couvert de tous ses débours. La difficulté, c'était que le Louvre ne disposait plus, sur la dotation annuelle, de fonds qui lui permissent de rembourser les sommes dont M. de Sarzec avait fait l'avance. M. Jules Ferry, alors ministre de l'instruction publique, obtint des chambres, en 1882, le vote d'un crédit extraordinaire de 130,000 fr., et, dès le lendemain, la collection était définitivement cédée à l'état.

Peu de temps après, le ministre créait au Louvre un nouveau département, celui des *antiquités orientales*; dans ce cadre entraient les monumens de tous les peuples, autres que les Egyptiens, qui ont précédé les Grecs dans les voies de la civilisation, les monumens de la Chaldée et de l'Assyrie, de la Phénicie, de la Judée et de l'île de Chypre; M. Heuzey en était nommé conservateur. C'était justice. Personne n'avait été aussi intimement associé aux recherches de M. de Sarzec et n'en connaissait aussi bien le détail; personne surtout n'avait aussi efficacement contribué à prendre les

mesures nécessaires pour que ces pièces si précieuses ne risquassent point d'échapper au Louvre par suite de quelque malentendu ou de fâcheuses lenteurs. C'est donc M. Heuzey qui a disposé dans la grande galerie du rez-de-chaussée les principaux et les plus lourds des monumens chaldéens; c'est lui qui aura le plaisir d'exposer les autres dans les salles nouvelles que l'on prépare tout exprès au premier étage. C'est enfin lui qui, de concert avec M. de Sarzec, dirigera la publication qu'a permis d'entreprendre le libéral concours du ministère; on en prépare les planches. Cet ouvrage, qui sera bientôt dans les mains de tous les assyriologues, contiendra, reproduits par la photogravure, les principaux monumens de Tello et les textes qui les accompagnent; on y trouvera de plus un plan et une relation des fouilles, ainsi qu'un catalogue descriptif des planches; il prendra place, dans les bibliothèques, à côté des deux grands ouvrages dus aussi à la munificence du gouvernement français, qui sont signés des noms de Botta et de Flandin, de Place et de Thomas (1).

III.

C'est sous le nom d'*art assyrien* qu'est connu l'art dont les monumens remplissent, à Londres, cinq ou six salles, et occupent, au Louvre, la grande galerie dont la porte fait face à celle de la galerie égyptienne. On désigne sous le nom de *langue assyrienne* l'idiome sémitique dans lequel sont écrits les plus nombreux et les plus importants des textes que s'essaient aujourd'hui à traduire les élèves et émules de MM. Henry Rawlinson et Oppert. Enfin, dans les livres où l'on cherche à reconstituer l'histoire de l'Asie antérieure avant l'avènement de Cyrus, Ninive, avec ses rois guerriers et conquérans, avec la description de ses vastes et riches palais qu'ont exhumés les Botta et les Layard, Ninive tient une bien autre place que Babylone et surtout que les cités primitives, dont Babylone elle-même n'est que l'héritière.

Rien de plus naturel. Les vieilles cités de la Chaldée, les devancières de Babylone remontaient à une antiquité très reculée, et, de bonne heure, la grande capitale les avait reléguées au rang de villes de province; il est donc facile de s'expliquer qu'elles n'aient laissé presque aucune trace dans les souvenirs du monde gréco-romain. Quant à Babylone, si la puissance politique et militaire de sa dernière dynastie nationale, celle des Nabo-

(1) Ce livre, qui paraîtra en plusieurs fascicules, aura pour titre : *Découvertes en Chaldée*, par M. E. de Sarzec, ouvrage publié par les soins de la conservation des antiquités orientales au musée du Louvre. Son format grand in-4° le rendra plus commode à manier que les ouvrages de Botta et de Place.

polassar et des Nabuchodonosor, a pu faire, dans le monde oriental, un bruit dont l'écho est arrivé jusqu'aux Grecs, elle avait été, pendant les siècles précédens, à peu près constamment subordonnée à Ninive; son histoire ne nous est d'ailleurs pas connue par une suite de textes aussi développés que ceux qui nous ont été légués par les rois assyriens; enfin, et c'est là surtout ce qui fait la différence, on n'a rien retrouvé, on n'avait du moins rien retrouvé en Chaldée, jusqu'aux découvertes de M. de Sarzec, qui pût être comparé à ces grands ensembles d'architecture et de sculpture, accompagnés de longues inscriptions explicatives, qu'ont mis au jour, vers le milieu de ce siècle, les fouilles de *Khorsabad*, de *Kouïoundjik* et de *Nimroud*. Les ruines de Babylone sont des masses énormes et confuses, où l'on ne distingue plus ni le plan et la disposition générale de l'édifice, ni aucun détail de la décoration; celles des villes secondaires ont à peu près le même aspect; elles n'avaient, pendant longtemps, rien livré qui fût de nature à frapper l'œil de l'artiste, rien qui eût, pour les esprits cultivés, le même attrait et le même intérêt que le répertoire si riche et si varié des bas-reliefs assyriens. C'est ainsi que, presque toujours, l'historien est tenté de sacrifier la Chaldée à l'Assyrie. Nous appelons Chaldée la partie septentrionale de la Mésopotamie, celle qui est tout à fait plate et qui touche au Golfe-Persique; nous appelons Assyrie la partie septentrionale de cette même région, celle qui confine aux montagnes élevées de l'Arménie et du Kurdistan; le territoire en est déjà, par places, tout au moins inégal et légèrement accidenté.

Pendant tout le cours de la haute antiquité, il y a eu là, entre le rebord occidental du haut plateau de l'Iran et le désert de Syrie, deux groupes ethniques, à la fois semblables et distincts, deux nations, vraies sœurs ennemies, qui se partageaient le double bassin de l'Euphrate et du Tigre. Chez toutes les deux, même fond de race, même type physique, celui que l'on appelle quelquefois le type juif, même langue et même écriture, mêmes principes d'art, emploi des mêmes matériaux, même style et même goût. Les croyances religieuses sont pareilles, les mœurs et le costume, l'étiquette royale et les rites du culte ne paraissent s'être distingués d'un peuple à l'autre que par des nuances bien légères. Ce qui fait surtout la différence, c'est que l'Assyrie s'est tournée tout entière vers la guerre et qu'elle est devenue, plus de dix siècles avant notre ère, une des monarchies militaires les plus puissantes que le monde ait vues, tandis que, sous une forme appropriée à ces âges reculés, l'esprit industriel et scientifique a toujours dominé en Chaldée. Lui aussi, le royaume du Midi, plus d'une fois, a eu des rois batailleurs, qui ont fait sentir au loin l'ascendant de leurs armes; mais, cependant,

c'est surtout à la supériorité de sa culture intellectuelle que Babylone a dû son influence et son prestige. En Chaldée, la plus haute situation sociale et le premier rôle paraissent avoir été toujours réservés aux membres de la caste sacerdotale, à ceux que les écrivains classiques appellent, par excellence, *les Chaldéens*. Ces prêtres, c'étaient les savans de ce temps-là. D'abord magiciens et astrologues, ils sont devenus bientôt, autant par curiosité que par nécessité, des observateurs attentifs et de patients calculateurs : ce sont eux, bien plus que les Égyptiens, qui ont créé les premières méthodes, qui ont esquissé les premières théories de la science astronomique. Leur pensée hardie a même tenté d'expliquer l'origine et la nature des choses ; quoique présentées sous forme de mythes, leurs hypothèses cosmogoniques ont peut-être été, jusque sur les bords de la mer Égée, provoquer le premier éveil du génie spéculatif de la race grecque ; on croit en retrouver la trace dans les doctrines des plus anciens philosophes de l'école ionique (1).

Quand on compare l'une à l'autre l'Assyrie et la Chaldée, il est une question que l'on est conduit tout d'abord à se poser : Où a pris naissance la civilisation qui est commune aux deux peuples, mais qui, tout en restant la même chez l'un comme chez l'autre, dans ses grands traits et dans ses lignes maîtresses, présente, suivant que l'on passe de Ninive à Babylone, des couleurs ou plutôt des teintes différentes ? La réponse, aujourd'hui, ne peut faire doute pour aucun de ceux qui ont étudié ce problème. La civilisation de la Mésopotamie, comme celle de l'Égypte, a eu pour berceau la partie inférieure du grand bassin fluvial où elle s'est développée, une région dont le sol est formé de terres d'alluvion qui ne cessent de s'accroître aux dépens de la mer. Dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate comme dans celle du Nil, ce furent tout d'abord les plaines du bas pays qui virent l'homme se dégager par degrés de la barbarie et s'essayer à la vie policée ; puis, avec le temps, dans l'une et l'autre contrée, cette culture s'étendit et gagna de proche en proche le long de ces fleuves, en remontant de leur embouchure vers leur source. La Thèbes d'Égypte ne naquit ou du moins ne grandit que bien des siècles après Memphis. De même en Mésopotamie : le siège de la royauté chaldéenne fut d'abord dans des villes qui, comme Our et Larsam, étaient voisines de la mer ; il fut ensuite porté dans l'intérieur du continent, à Babylone, puis, de Babylone, l'importance et l'ascendant passèrent à une capitale située bien plus haut, à Ninive. Les croyances et les mœurs, l'écriture et les arts

(1) C'est ce qu'a cherché à montrer M. Soury dans le premier chapitre du livre remarquable qui est intitulé : *Théories naturalistes du monde et de la vie dans l'antiquité*, Paris, 1881, in-8°.

de l'Égypte pénétrèrent, par l'effet du commerce et surtout de la conquête, jusque dans les profondeurs reculées de l'Éthiopie; de même, l'influence de la Chaldée se fit sentir jusqu'à une distance énorme de son point de départ, jusque dans les froides vallées et sur les plateaux neigeux de l'Arménie. Celle-ci, dix degrés de latitude la séparent des plages torrides où, d'après la tradition, le dieu-poïsson Oannès s'était montré jadis aux hommes encore sauvages et leur avait enseigné, dit Béroze, « tout ce qui contribue à l'adoucissement de la vie. »

Dogmes religieux et cérémonies du culte, langue et écriture, procédés techniques et industriels, agriculture savante favorisée par un système très perfectionné d'irrigation, littérature, arts qui traduisent par des formes sensibles les sentimens et les idées, tout cela, tout l'outillage et tout l'appareil de cette grande civilisation, ce sont les Chaldéens qui l'ont inventé et créé de toutes pièces dans des siècles presque aussi éloignés de nous que ceux où naquit la monarchie égyptienne et où régnèrent les six premières dynasties de Manéthon, celles qui représentent ce que l'on appelle l'*ancien empire*. Voulons-nous chercher ailleurs, dans le passé, des comparaisons qui nous aident à comprendre la situation dans laquelle se sont trouvées, l'une à l'égard de l'autre, pendant plusieurs centaines d'années, les deux puissantes nations qui se sont partagé la Mésopotamie : sous l'unique réserve de ne point oublier que l'histoire ne se répète jamais mot pour mot, d'un peuple et d'un siècle à un autre, nous pouvons signaler, dans des milieux mieux connus ou plus voisins de nous, des analogies qui mettront en lumière la nature et le vrai caractère de cette relation. On peut dire d'une manière générale que l'Assyrie est à la Chaldée ce que Rome a été à la Grèce, ce que le Japon est à la Chine. Comme les Assyriens, les Romains se sont plus fortement constitués pour l'action et pour l'empire que ne l'avaient jamais été ces Grecs dont ils tenaient leurs lettres et leurs arts; par la supériorité de leur génie politique et de leur organisation militaire, ils sont devenus les suzerains d'un peuple qu'ils n'ont pas cessé de traiter avec un singulier mélange d'admiration et de mépris. De même que les Japonais l'ont fait pour maintes branches de l'art chinois, les Assyriens ont, grâce à certaines circonstances favorables, perfectionné quelques-uns des procédés qui leur avaient été transmis; ainsi Babylone ne paraît pas avoir jamais ciselé sur les murs de ses édifices rien qui se puisse comparer aux bas-reliefs sans fin des palais ninivites, à ces longues pages de sculpture où l'histoire contemporaine est figurée par des milliers de personnages. Il n'en reste pas moins vrai que, comme les Romains et les Japonais, les Assyriens n'ont fait que suivre une impulsion reçue et continuer un mouvement com-

mencé; ils n'ont guère fourni à l'œuvre progressive de la civilisation aucun élément vraiment nouveau, vraiment original; alors même qu'ils semblent, à certains égards, surpasser leurs maîtres, ils restent encore, ils restent toujours, aux yeux de l'historien qui étudie le développement organique de l'humanité, des élèves intelligens et bien doués, les disciples de l'antique Chaldée.

C'est ce que nous indiquaient déjà les plus anciennes traditions du monde oriental, telles que la Bible les a recueillies; c'est ce qu'affirmait plus d'un texte assyrien qui attribue à la Chaldée la première rédaction de ces livres d'argile que l'on transcrit, au temps des Sargonides, pour la fameuse bibliothèque d'Assournazirpal; c'est enfin ce qui résultait implicitement de ce fait bien constaté que les formes les plus rudimentaires de la langue et de l'écriture usitées en Mésopotamie se sont toujours rencontrées dans des inscriptions découvertes en Chaldée. Il allait de soi que l'art dont l'Assyrie nous offrait les monumens nombreux et variés avait même origine que les autres manifestations du génie assyrien; mais en pareille matière, aucune analogie et aucune induction ne valent la preuve directe, celle que fournit la comparaison des œuvres et du style qui les caractérise. Cette preuve longtemps désirée, longtemps attendue, nous la devons aujourd'hui, sans contestation possible, aux ouvrages de la statuaire chaldéenne que M. de Sarzec a retirés des ruines de Sirtella.

Jusqu'à ces derniers temps, l'art chaldéen nous était presque inconnu; on n'avait guère, pour s'en faire une idée, que les cylindres, que quelques bronzes, quelques bas-reliefs et quelques figurines en terre cuite, enfin qu'une dizaine de ces pierres noires qui servaient de limites aux champs et sur lesquelles étaient gravées, outre le texte du contrat constitutif de la propriété, les images des dieux appelés à en garantir l'observation (1). La plupart de ces bornes décorées de figures étaient, relativement, d'époque assez basse. Le plus grand nombre des menus objets qui, dans nos musées, étaient classés comme de provenance chaldéenne, n'offraient aucun trait qui permit de les dater, même d'une manière approximative. Seul, un bronze du Louvre, une canéphore qui porte le nom d'un très ancien roi, Koudour-Mapouk, avait attiré l'attention de M. de Longpérier et lui avait suggéré, sur le caractère de l'ancien art chaldéen, des vues dont la justesse a été démontrée par les récentes découvertes (2). Quant aux cylindres, ils pouvaient fournir

(1) Le cabinet des médailles de notre Bibliothèque nationale possède le mieux conservé peut-être de ces termes babyloniens; c'est le monument connu sous le nom de *caillou Michaux*. Il a été publié, mais assez mal, par Millin. Nous en donnerons une reproduction plus fidèle dans le tome II de notre *Histoire de l'art*.

(2) A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. 1.

bien des renseignemens précieux ; mais on n'en avait guère étudié jusqu'ici que les sujets et les légendes ; on n'avait même pas essayé de les grouper, d'après leur exécution et d'après d'autres indices, par siècles et par écoles. C'est ce difficile travail que tente aujourd'hui et que nous promet M. Ménant ; mais attendons qu'il l'ait achevé, qu'il ait justifié et fait prévaloir le principe d'un classement où soient distinguées, par leur facture, les œuvres des différens peuples qui se sont servis de ces cachets. Jusqu'alors, cylindres, cônes et autres pierres gravées de fabrique orientale seront d'un faible secours à qui voudra y chercher un critérium pour définir un style dont les caractères n'ont pas encore été bien déterminés. Beaucoup de ces pierres ne portent pas d'inscription qui permette de les rattacher, même par conjecture, à telle ou telle époque et à tel ou tel pays. Sauf dans quelques cas qui sont tout à fait exceptionnels, sait-on jamais d'où vient un cylindre et par combien de mains il a passé avant de prendre place dans la vitrine d'un de nos musées ?

Avec les monumens de Tello, nous pouvons enfin juger l'art chaldéen sur pièces, sans craindre d'exposer nos théories aux démentis du lendemain. Ces monumens ont tous été trouvés en place, dans ce district même de la basse Mésopotamie, où paraît s'être allumé, dans le bassin de l'Euphrate, le plus ancien foyer d'une civilisation asiatique. Ce ne sont pas de ces tout petits objets auxquels certaines nécessités d'exécution donnent parfois un caractère spécial et tout conventionnel. C'est un ensemble de constructions, dans lequel sont représentées l'architecture funéraire, l'architecture religieuse et l'architecture civile ; c'est une suite de statues dont l'une est plus grande et dont les autres ne sont pas beaucoup plus petites que nature ; ce sont des bas-reliefs qui, tout mutilés qu'ils soient, offrent encore à l'œil une certaine variété de sujets et de scènes ; ce sont des têtes qui, quoique séparées des corps auxquels elles ont appartenu, sont encore d'une belle conservation ; enfin ce sont divers morceaux, fragmens de statuettes et figurines de bronze ou de terre cuite. L'époque à laquelle appartiennent ces monumens se laisse déterminer avec une approximation suffisante. Sans doute il ne peut être question ici de date ; les petits princes locaux qui ont construit les édifices de Sirtella et qui ont gravé leur nom sur ces statues n'ont pas leur place marquée dans une de ces séries continues dont le type nous est offert par les dynasties égyptiennes. On peut cependant affirmer avec une entière certitude que la plupart de ces monumens remontent aux premiers siècles de ce que l'on appelle le *premier empire chaldéen* ; ils sont ainsi beaucoup plus vieux que les plus anciens monumens assyriens qui nous soient parvenus.

Pour justifier cette assertion, ce n'est point dans l'étude et la définition du style de ces statues que nous irons chercher nos argu-

mens ; on pourrait prétendre, à la rigueur, que l'art, dans son développement, n'a pas suivi partout la même marche, d'un bout à l'autre de cette vaste contrée ; on pourrait supposer que, par l'effet de causes qui nous échappent, il s'est trouvé, sur tel ou tel point du territoire, en retard ou en avance sur ce qu'il était, à la même heure, dans d'autres parties de la Mésopotamie. Ce qui, bien plus sûrement, fixe l'âge relatif de ces monumens, ce sont les textes qui y sont partout gravés, c'est le caractère des signes dont se composent ces longues inscriptions. Que les assyriologues soient encore loin de s'être mis d'accord sur la valeur de ces signes et sur le sens des idées qu'ils expriment, qu'ils discutent pour savoir si ces textes sont rédigés en langue *sumérienne* ou en langue assyrienne, peu importe : ce qui est certain, c'est que nous avons partout ici l'écriture chaldéenne sous sa forme la plus ancienne, ou du moins dans l'état le plus ancien que les monumens nous permettent d'atteindre. Comme celle de l'Égypte, cette écriture ne fut, à son début, qu'une série d'images, représentation abrégée et conventionnelle des objets les plus familiers à l'œil et à la pensée. Le principe en était le même que celui des hiéroglyphes égyptiens et des plus anciens caractères chinois. Nous ne possédons plus de textes écrits tout entiers en images ; mais nous en avons, et ceux de Tello sont du nombre, où certains de ces idéogrammes ont encore conservé quelque chose du dessin primitif ; on arrive parfois à y reconnaître l'objet dont ils sont la figure. Avec le temps on voulut aller plus vite ; le scribe, avec l'arête aiguë de son style, cribla de petits coups vifs et pressés la tablette d'argile qui lui servait de papier, et l'écriture devint *cunéiforme*, c'est-à-dire qu'elle fut uniquement composée de ces traits en forme de coin, de clou ou de tête de flèche, comme on voudra les appeler, qu'a présens à la mémoire quiconque est entré dans les salles assyriennes du Louvre. Lorsqu'ont été façonnés les bas-reliefs et les statues de Sirtella, maints caractères étaient déjà constitués par cet élément ; mais d'autres présentent encore un tracé continu ; ce sont des triangles, des losanges ou des rectangles plus ou moins compliqués. Bien des générations se sont sans doute déjà succédé sur les fertiles rivages des deux grands fleuves sacrés depuis que les lointains ancêtres ont inventé ce système de signes. L'écriture chaldéenne n'est déjà plus à l'état naissant ; elle commence à se modifier ; elle se prépare à devenir cursive ; mais elle est certainement bien plus éloignée de ses origines qu'aux temps où les scribes assyriens l'employaient à raconter les exploits de leurs anciens conquérans, des Téglath-Phalasar et des Assournazirpal. Entre les deux formes, entre les deux états de l'écriture chaldéo-assyrienne que nous rencontrons l'un à *Warka* et à *Tello*, dans la Basse-Chaldée, et l'autre à *Nimroud* en Assyrie, il y a peut-être quatre ou cinq

siècles, il y en a peut-être huit ou dix ; mais en tous cas, il y a toute une longue période d'efforts, de travail et de pratique quotidienne. L'homme a simplifié le procédé ; il l'a rendu d'un emploi plus commode et plus rapide ; mais cette rapidité même a quelque chose de machinal ; les signes, dont la plupart ont pris une valeur phonétique, n'ont plus rien qui rappelle à l'esprit la chose même dont ils ont été d'abord la réduction et la copie ; ils ont, si l'on peut ainsi parler, perdu leur transparence.

Le changement profond qui s'est ainsi produit se devine jusque dans la physionomie même des inscriptions monumentales. Comparez les textes gravés sur les statues de Tello à cette bande d'écriture cunéiforme qui traverse, à Nimroud, tous les bas-reliefs d'Assournazirpal (1). La matière, à Tello, était plus rebelle à l'outil ; ce n'était pas, comme en Assyrie, de l'albâtre ou de la pierre calcaire ; c'était une diorite ou une dolérite aussi dense et aussi résistante que les roches les plus dures de l'Égypte. Les caractères, très espacés, n'en sont pas moins singulièrement distincts ; ils ont été tracés avec une fermeté et une netteté merveilleuse. On sent que le scribe a gravé chacun de ces signes avec une sorte de respect religieux, comme le prêtre accomplit le rite. C'est qu'alors, aux yeux de la foule qui voit naître sous le ciseau du scribe ces traits compliqués, l'écriture a encore sa beauté propre et son prestige mystérieux ; elle n'est comprise que de quelques rares initiés ; on l'admire pour elle-même, pour la puissance qu'elle a de représenter les choses de la nature et les pensées de l'homme ; c'est un secret précieux, presque un secret magique. Au temps où s'élevèrent, sur les bords du Tigre, les palais des monarques assyriens, il n'en est plus tout à fait ainsi ; on écrit depuis tant de siècles que l'on est comme blasé sur les mérites de cette invention ; tout ce que l'on se propose, quand on prend le style ou le ciseau, c'est d'être compris. Le texte dans lequel Assournazirpal raconte l'érection de l'édifice royal et le place sous la protection des grands dieux de l'Assyrie se composera donc de petits caractères très serrés, qu'une main adroite, mais rapide et pressée, a gravés légèrement dans la pierre tendre ; les inégalités du plan, les détails de la sculpture et les ombres portées par ses reliefs rendront plus d'une lettre difficile à lire. Nulle part, ni là ni dans les autres inscriptions assyriennes, vous ne retrouverez ce grand soin, cet air de sincère et sérieuse naïveté qui distingue le faire de cette vieille écriture chaldéenne ; vous avez devant vous l'œuvre d'une société déjà très avancée, qui vit du passé et qui met en œuvre, avec une

(1) On trouvera la reproduction de l'une de ces inscriptions de Goudéa, dans notre *Histoire de l'art*, t. II, p. 27.

habileté toute mécanique, les procédés qu'ont créés et perfectionnés des générations très antérieures.

L'étude des monumens de l'art confirme les inductions que nous avons cru pouvoir tirer de l'examen et de la comparaison des écritures; même différence entre la sculpture chaldéenne et l'assyrienne. Il faudrait, pour bien faire, pouvoir conduire le lecteur au Louvre et regarder avec lui les monumens; tout au moins conviendrait-il de lui en mettre sous les yeux des dessins fidèles ou des photographies. Nous n'avons pas ici cette ressource et nous n'essaierons pas d'y suppléer par de longues et minutieuses descriptions; ce serait risquer de lasser et de rebuter l'attention. Nous n'entrerons donc pas dans le détail et nous ne dresserons pas le catalogue de ces figures et de ces fragmens; il suffira de faire ressortir les caractères par lesquels ces ouvrages paraissent se distinguer de ceux qu'ils sont venus rejoindre dans notre galerie.

Ces monumens, ceux de la Chaldée primitive et ceux d'une Assyrie presque moderne (les Sargonides sont postérieurs au commencement des olympiades), on a eu le droit de les rapprocher les uns des autres et de les réunir dans une même salle; il y a des uns aux autres un lien très étroit de parenté et de filiation. Ce sont bien là les enfans d'un même génie, les œuvres d'une même école. Dans un travail auquel nous ferons plus d'un emprunt, M. Heuzey a bien raison de dire que les statues de Sirtella n'ont qu'un *faux air égyptien*; ce que l'on trouve ici, c'est déjà la méthode et le principe de l'art assyrien (1). Le sculpteur de Memphis aperçoit le corps humain comme à travers une gaze qui supprime tous les accidens de la surface et ne laisse voir que l'ensemble et le dessin général des formes; on dirait que celui de Ninive les regarde à travers un verre grossissant, que son œil est armé d'une loupe. Dans les statues de Goudéa (c'est ainsi qu'on croit devoir lire le nom du roi qui s'y est fait représenter), remarquez le modelé très accentué du dos, de l'épaule et du bras, ainsi que la franchise avec laquelle sont indiquées, sous la chair, les saillies de la charpente osseuse; déjà vous avez là cette tendance à l'exagération du détail anatomique qui caractérise le faire de l'artiste assyrien.

Nous en dirons autant du costume. Vous n'avez ici ni la nudité athlétique, qui ne fera son apparition dans la statuaire qu'avec la Grèce, ni le pagne plissé de l'Égypte, qui découvre la jambe à partir du genou et tout le haut du corps, ni ces fines et transparentes étoffes de lin, que l'on portait sur les bords du Nil et à travers lesquelles se laissaient deviner les rondeurs du torse et les flexions

(1) *Les Fouilles de Chaldée*, communication d'une lettre de M. de Sarzec, par M. Léo. Heuzey. (Extrait de la *Revue archéologique*, novembre 1881.)

des membres. Ce que vous rencontrez dans toutes ces figures, qu'elles soient debout ou assises, c'est bien, à peu de chose près, le vêtement assyrien, tel qu'il se conserve, avec de légères variantes, jusqu'aux derniers jours de la monarchie ninivite; c'est un vêtement épais et collant, d'où ne se dégagent pour se montrer à nu que l'épaule, le bras ou l'avant-bras et la partie inférieure de la jambe. On n'aperçoit pas ici la tunique qui formait le vêtement de dessous des Assyriens; mais on y retrouve partout la pièce la plus importante et la plus apparente de ce que l'on peut appeler le costume national de la Mésopotamie, le châle de laine à franges. « La pièce d'étoffe, pliée en deux, est roulée obliquement autour du corps, de manière à couvrir le bras gauche et à revenir sous le bras droit, qui reste nu; l'angle extrême est simplement repassé dans le premier tour et il y tient aussi solidement que s'il était agrafé (1). » C'est bien là le principe du manteau assyrien; la seule différence, qui tient à celle des matières employées par les deux statuaires, c'est qu'ici les franges, au lieu d'être, comme à Nimroud et à Khorsabad, ciselées en relief, avec tout le luxe et la complication de leurs passementeries, sont indiquées par de simples traits parallèles gravés à la pointe.

S'il fallait pousser la comparaison jusqu'au bout, nous pourrions signaler encore bien d'autres ressemblances. En Assyrie comme en Chaldée, dans les stèles et dans les rares figures en ronde-bosse qui représentent des dieux et des rois, aucune variété d'attitudes, aucun mouvement; c'est toujours la même pose, d'une gravité tranquille, qui ressemble à la suspension de la vie. Dans la station verticale, les deux pieds, dont les orteils dépassent le bas du vêtement, sont placés sur la même ligne; la statue d'Assournazirpal, au Musée britannique, nous les montre disposés tout à fait comme dans les statues de Goudéa: « Celles-ci ont toutes, sans exception, les mains serrées contre la poitrine, la droite placée dans la gauche, geste qui marque encore aujourd'hui en Orient l'immobilité respectueuse du serviteur attendant les ordres de son maître. Si, comme tout le fait croire, ces figures étaient placées dans un lieu sacré, en face des images des dieux ou des symboles qui rappelaient leur puissance, l'attitude de la soumission et du respect devenait une attitude religieuse (2). » Or, à Nimroud et à Khorsabad, ce même geste expressif est tantôt celui des eunuques, qui se tiennent debout devant leurs maîtres, tantôt celui des rois, qui ont les yeux fixés sur leur divin protecteur. Il nous serait aisé de citer d'autres exemples de ces ressemblances significatives qui témoi-

(1) L. Heuzey, *les Fouilles de Chaldée*, p. 13.

(2) *Ibid.*, p. 12.

gnent d'une tradition directe et ininterrompue, par laquelle l'art assyrien du VII^e siècle se rattache à cet art chaldéen que nous représentent aujourd'hui des monumens dont les plus anciens remontent peut-être à vingt siècles avant notre ère.

Lorsqu'enfin on possédera le plan des ruines de Tello, que M. de Sarzec a relevé, on arrivera, pour ce qui est de l'architecture, à des conclusions toutes pareilles. Le principal édifice de Sirtella rappelle de la manière la plus frappante les grands palais assyriens de la vallée du Tigre; seulement, à Sirtella, l'échelle est beaucoup moindre. A une époque reculée, les petits princes d'une ville chaldéenne de second ou de troisième ordre ne disposaient pas des mêmes ressources que les puissans maîtres de Calach et de Ninive; ils ne pouvaient, comme le feront ceux-ci, pousser sur leurs chantiers, pour gâcher la terre et mouler la brique, des troupeaux de captifs courbés sous le fouet des surveillans, deux ou trois nations faites prisonnières dans une même campagne. Rien donc ici de comparable à ce palais de Sargon, qui, avec ses dépendances, ses cours et ses esplanades, occupe une superficie de plus de 40 hectares; mais, aux dimensions près, le principe de la construction et celui de la distribution sont bien les mêmes qu'à Khorsabad. A Tello, comme partout en Assyrie, l'édifice est bâti sur un massif en briques crues; celui-ci domine encore d'une hauteur de 15 mètres le désert environnant. Les murs des appartemens, ici, sont faits tout entiers de briques cuites; en Assyrie, c'est la brique crue qui est communément employée à ce même usage, mais ce n'en est pas moins un des caractères les plus constans de toute l'architecture mésopotamienne que ce mélange et cette alternance de la brique crue et de la brique cuite. L'édifice semble bien avoir été un palais; il présente extérieurement la forme d'un parallélogramme allongé, de 53 mètres sur 31, dont les angles, comme ceux de la plupart des bâtimens de la Chaldée et de l'Assyrie, sont tournés vers les quatre points cardinaux. Le plan est des plus simples. Des pièces, toutes rectangulaires et quelques-unes carrées, sont disposées autour d'une grande cour centrale, où ont été retrouvées les statues de Goudéa, décapitées et renversées sur le sol. Ici, pas plus que dans aucune autre des ruines de Mésopotamie, point de salles rondes ou elliptiques; tous les murs, gros murs ou murs de refend, se coupent à angle droit. Point d'autres motifs de décoration que ces demi-colonnes et ces rudentures qui se sont également rencontrées, soit en Chaldée, dans le voisinage même de Tello, à Mougheir et à Warka, soit à Khorsabad et dans d'autres constructions assyriennes.

Dans l'ensemble dont nous devons la révélation aux fouilles de M. de Sarzec, que l'on étudie la statuaire ou l'architecture, on aboutit toujours au même résultat : ces monumens, quelle qu'en soit la

date, ne peuvent être séparés de ceux de l'Assyrie. Il nous reste à montrer que ces figures nous permettent enfin de remonter à l'enfance même et à la jeunesse d'un art dont nous ne connaissons jusqu'ici que l'âge adulte ou plutôt la vieillesse. Nous possédons aujourd'hui des faits qui nous permettent d'affirmer ce que hier encore nous ne faisons que soupçonner vaguement, ce que suggéraient, à titre d'hypothèse, l'analogie et l'induction.

Il a été trouvé, dans les ruines de Tello, des monumens d'époques très différentes ; mais on peut négliger, comme ayant leurs analogues ailleurs, tous ceux qui appartiennent au temps des successeurs d'Alexandre et même ceux que l'on peut attribuer à la période de la domination perse et du second empire chaldéen. Ce qu'il y a ici de plus intéressant, ce sont les trois groupes les plus anciens, ceux qui nous reportent à ces siècles innomés, dont nous pouvions croire l'œuvre détruite et disparue sans retour.

Un premier groupe se compose de trois fragmens d'une grande stèle de pierre blanche couverte sur ses deux faces d'inscriptions et de bas-reliefs. Ceux-ci représentent d'étranges scènes de guerre et de funérailles. Ici ce sont des troupes de vautours qui emportent des têtes et des membres humains ; là sont couchés à terre des cadavres entassés sur lesquels montent des hommes vêtus d'un jupon court qui portent dans des corbeilles, soit les offrandes funéraires, soit la terre même du tumulus. Sur un autre débris on distingue la tête de personnages coiffés du bonnet à double corne, qui se rencontre si souvent sur les cylindres ; ils tiennent une sorte d'enseigne militaire en forme d'aigle éployée. C'est là, dans les textes qui accompagnent ces images, que l'écriture paraît le plus éloignée des types auxquels elle aboutira et où elle se fixera le plus tard ; c'est aussi là que l'on se sent le plus rapproché des premiers essais de la plastique : « Partout l'inexpérience se trahit dans le dessin des figures ; l'œil est presque triangulaire et l'oreille rudement indiquée ; le nez aquilin est confondu avec le front par une seule courbe, le profil dit sémitique est encore plus accentué ici que dans les monumens de l'âge suivant (1). » M. Heuzey fait observer qu'un type presque semblable se retrouve dans quelques maquettes de terre cuite de l'île de Chypre et dans une classe de petites figures de bronze qui ont servi d'appliques et d'ornemens à des vases de style oriental très prononcé ; ces figurines, dit-il, ont été rencontrées en Italie, notamment dans la dernière trouvaille de Palestrina. Ces rapprochemens, sur lesquels il se garde d'ailleurs d'insister, ne nous paraissent pas avoir une grande valeur. On peut comparer deux styles d'art, c'est-à-dire deux de ces interprétations que l'es-

(1) Heuzey, *les Fouilles de Chaldée*, p. 16.

prit de l'homme donne de la nature quand, ayant déjà acquis une certaine habileté de main, il a fait son choix, un choix réfléchi, entre les différentes manières de comprendre et d'imiter la forme vivante, entre les différens partis-pris que comporte la plastique; mais ici il n'y a pas encore de style, il n'y en a pas plus que dans les reliefs de ces dalles sculptées qui ont été retirées par M. Schliemann des tombes de l'acropole, à Mycènes. C'est l'enfance de l'art ou, si l'on veut, l'art de l'enfance. Là comme à Mycènes, comme dans les maquettes cyprïotes et dans ces bronzes dont vous nous parlez, il n'y a de conventions que celles qu'un même instinct suggère aux enfans de tous les siècles et à tous les peuples chez lesquels l'art est à l'état naissant. Les débris de la grande stèle nous représenteront donc les premiers et naïfs tâtonnemens du ciseau chaldéen, ce que l'on peut appeler l'*art primitif* en Chaldée.

Le second groupe, plus curieux encore, se compose des huit statues de dimensions différentes qui portent les inscriptions de Goudéa et d'une neuvième où est gravé un nom que les uns lisent Ourbaou et les autres Likbagous; on peut y joindre deux têtes, dont la proportion est à peu près la même, et qui ont été retrouvées la première au milieu même des statues mutilées, la seconde dans les ruines d'un édifice voisin; la facture en paraît la même que celle de ces torsos, à l'un desquels une au moins de ces têtes a peut-être appartenu. Le progrès est ici très sensible; l'art est sorti des hésitations du premier âge; il s'attaque déjà à la pierre dure avec beaucoup de sûreté et de science. Ce qui frappe ici, c'est d'ailleurs moins le mérite de la difficulté vaincue que le sentiment de la nature et la recherche de la vérité, recherche où l'artiste n'a pas été rebuté par la résistance de la matière. Cette résistance lui a imposé un travail qui procède par grands plans lisses, et cependant, malgré cette nécessité, le modelé garde une franchise que lui ont souvent fait perdre en Égypte, dans les monumens de granit ou de diorite, l'usage et l'abus du polissoir. L'épaule droite et le bras droit, laissés à découvert, sont des morceaux souvent remarquables; ils sont traités avec une ampleur qui donne à toute la figure, d'ailleurs robuste et trapue, un grand air de force; cependant la vigueur de l'accent reste ici sobre et discrète. Même caractère dans les mains, où les phalanges et les ongles sont étudiés avec un soin minutieux, mais sans petitesse, et dans les pieds, où l'on remarquera la solidité de la pose, ainsi que le dessin très marqué de la cheville et des orteils.

La facture n'est pas moins large et moins bonne dans les deux têtes. Les yeux sont droits et largement ouverts; les sourcils, très fournis, se rejoignent; le menton ferme et saillant est rasé, comme aussi le dessus du crâne; l'usage ne s'est donc pas encore introduit de porter cette longue barbe et cette chevelure épaisse, toutes

les deux frisées et bouclées, que nous offrent tous les bas-reliefs de Ninive. Le nez est brisé ; mais, d'après les bas-reliefs et les figurines de la même époque, surtout d'après un curieux fragment recueilli dans les fouilles, il devait être arqué, un peu gros du bout et d'une courbe moins accusée que dans les figures assyriennes. La structure de la face, à la prendre dans son ensemble, est carrée, comme celle du corps ; elle diffère du galbe arrondi des visages assyriens. Avec M. Heuzey, nous ne croyons d'ailleurs pas qu'il y ait lieu de soulever à ce propos une question de race. Comme le remarque très finement notre savant confrère, « ce n'est qu'avec une extrême réserve que l'on peut se hasarder à faire de l'ethnographie avec les types créés par la sculpture, surtout avec les types archaïques, plus soumis que les autres aux conventions d'école. Or c'est une habitude commune aux sculpteurs des époques anciennes que de laisser subsister dans leur travail la trace des plans qui ont servi à le préparer. C'est aussi en tout pays la marche constante de l'art de passer des formes anguleuses et carrées aux formes coulantes et arrondies, des proportions courtes et fortes aux proportions plus élégantes (1). »

Les tendances qui se manifestent dans le rendu de la face et des parties découvertes du corps s'accusent aussi dans la manière dont est traitée la draperie. « Le sculpteur a cherché ici, avec beaucoup de naïveté et de justesse, à donner quelque idée du relief et de la direction des plis du vêtement. Cette première et timide étude des plis est d'autant plus remarquable que c'est une tentative isolée, qui ne se reproduit ni dans la statuaire égyptienne ni dans la suite de l'art assyrien. Elle témoigne d'un sentiment sculptural que l'art grec seul retrouvera, pour donner au jeu des draperies le magnifique développement que nous connaissons. »

Les figures que nous venons de décrire nous paraissent représenter l'*art chaldéen archaïque*. Ce que l'on appelle l'archaïsme s'y marque à certains traits qu'il est plus facile de sentir que de définir. Ces figures sont, en général, surtout les figures assises, d'une forme très ramassée ; elles paraissent courtes, comparées non-seulement aux figures élancées de l'époque des Sargonides, mais encore aux robustes figures des bas-reliefs de *Nimroud*. Si l'on en juge par certains indices, le cou devait être court et la tête très forte pour le corps, comme on le voit dans une statuette d'albâtre où notre regretté confrère, M. de Longpérier, avait le premier et depuis longtemps reconnu un ouvrage de l'ancien art chaldéen (2). Le cou et le bas du vêtement dessinent des angles aigus que la sculpture assyrienne

(1) Heuzey, *les Fouilles de Chaldée*, p. 11.

(2) A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. 2.

se préoccupera plus tard d'abattre et d'arrondir. Ici, aucune recherche de la grâce; on ne vise qu'à la puissance et à la vérité de l'effet.

L'art chaldéen ne s'en est d'ailleurs pas tenu là. Une fois arrivé au degré de maîtrise où nous le montrent les statues de Goudéa, il avait fait des progrès dont nous ne pouvons mesurer la rapidité, mais dont les résultats sont maintenant sous nos yeux; il était arrivé, nous n'en saurions plus douter, à une exécution très avancée qui gardait, jusque dans les moindres détails de la décoration et du relief, une délicatesse souvent merveilleuse. C'est là un fait qu'avait déjà pressenti M. Heuzey, en étudiant les petites figures chaldéo-babyloniennes de la collection du Louvre (1). Ces qualités de finesse et de perfection savante, il les retrouve dans plusieurs des fragmens recueillis par M. de Sarzec. Nous ne transcrivons pas la liste qu'il dresse des monumens où il reconnaît ce caractère; mais pour donner une idée du troisième groupe qu'il établit ainsi, nous nous bornerons à signaler deux ou trois objets que le visiteur retrouvera facilement dans les vitrines du Louvre. L'un est un débris de bas-relief, dont il ne reste plus, par malheur, qu'un pied d'un modelé charmant avec un bout d'ornement qui représente un vase d'où s'échappent deux gerbes d'eau et des poissons; le relief à peine sensible et l'extrême finesse de ce motif font penser aux prodiges de la ciselure japonaise. Ce qui pourtant nous frappe encore davantage, c'est une petite, toute petite tête en stéatite, qui reproduit le type des grandes statues avec une grâce et une recherche qui en font un véritable bijou; les yeux y ont déjà, très légèrement indiquée, cette direction oblique qui se marquera davantage dans les figures assyriennes. On en pourrait dire autant d'une autre tête en diorite, qui n'est plus rasée, comme les précédentes; malgré la dureté de la matière, toutes les fines torsades de la barbe et de la chevelure y sont sculptées en relief avec une précision admirable.

Comme le dit M. Heuzey, « on ne songe pas sans émotion à ce que pouvaient être de grands ouvrages de pierre ou de métal exécutés dans ce même esprit et dans ce même style! » Ces ouvrages, nous les retrouverons peut-être quelque jour; en attendant, pour apprécier le faire de cette école, nous n'avons guère que quelques figurines en terre cuite et les minces fragmens dont nous venons de parler. Cet art que nous entrevoyons et que nous devinons ainsi plutôt que nous ne le connaissons, quel nom lui donner? Ce qu'il y a de plus simple, n'est-ce pas d'employer ici l'une de ces expressions que l'usage a consacrées, une de celles dont se sert le plus souvent le critique qui raconte l'histoire des lettres ou

(1) Voir dans la *Revue archéologique*, 1880, t. xxxix, p. 1, son article intitulé *les Terres cuites babyloniennes*.

des arts de l'antiquité grecque et romaine? Quand il cherche à distinguer par un terme spécial les différentes phases du développement organique dont il se propose de retracer la marche, comment appelle-t-il la période où l'exécution est à la fois libre et savante, celle où la main de l'artiste, maîtresse d'elle-même et de la matière qu'elle met en œuvre, lui permet de rendre fidèlement tous ceux des aspects de la nature qui le charment et qui l'intéressent? C'est ce qu'il nomme la période *classique*, c'est-à-dire celle dont les ouvrages méritent d'être pris comme modèles par les artistes des âges suivans. Si nous adoptons cette nomenclature, le troisième des groupes que nous venons de décrire nous représentera l'*art classique de la Chaldée*.

Cet art, l'effort suprême et le dernier mot du génie chaldéen, quelle influence a-t-il exercée sur le génie assyrien? Comment celui-ci, tel du moins qu'il nous est connu par les monumens conservés, comment l'art de Nimroud, de Khorsabad et de Kouïoundjik se relie-t-il à celui de Tello? Quelle place cet art si fécond et si brillant occupe-t-il dans la série continue de ces phases dont la succession est réglée par les lois mêmes qui président, dans tous les siècles et en tous lieux, au développement des sociétés humaines? Il y a longtemps, on aurait été fort embarrassé pour répondre à cette question. L'art assyrien offrait à l'observateur des caractères contradictoires; on ne comprenait pas comment, avec un sentiment si vif de la forme et surtout du mouvement, il faisait une large part à la convention, et comment il se répétait avec une insistance et une prolixité qui le rendaient monotone; on était surpris de le voir ainsi tout ensemble habile et gauche, énergique et banal. Le problème se résout de lui-même depuis que nous remontons à l'art chaldéen, au premier-né de la civilisation mésopotamienne, à l'enfant de celle des deux nations sœurs qui a eu dans toutes les voies l'initiative et la priorité.

C'est que l'art assyrien, même dans celles de ses œuvres qui datent de près d'un millier d'années avant notre ère, n'est pas, comme on avait pu le croire d'abord, un art primitif ni même un art archaïque; ce n'est pas non plus ce que nous nommons un art classique, l'art d'une école qui emploie son acquis à s'inspirer de la nature et à la copier avec une sincérité émue et curieuse. Nous ne dirons pas que c'est un art de décadence, l'expression dépasserait la mesure exacte de notre pensée: mais c'est un art qui n'est plus en progrès et qui, pour faire vite et pour beaucoup produire, se sert des conventions et des formules que ses maîtres ont inventées et accréditées. Voulons-nous rendre notre idée plus sensible par une comparaison? Sous toutes les réserves que comportent de semblables rapprochemens, voici le rapport que nous pourrions

établir : l'art assyrien est à l'art chaldéen ce qu'est à l'art grec des Phidias, des Praxitèle et des Lysippe l'art *hellénistique*, comme on l'appelle aujourd'hui, c'est-à-dire l'art alexandrin et gréco-romain. Sur les chantiers de Ninive comme dans les ateliers de Pergame, de Rhodes, d'Antioche et de Rome, on déploie encore beaucoup d'activité, d'adresse et de science; on vise même à l'originalité; mais on la cherche plutôt qu'on ne la trouve. C'est ainsi que, dans la Grèce macédonienne et romaine, telle école se fera remarquer par une facture glorieuse et un peu théâtrale, tandis qu'une autre mettra à la mode les sujets pathétiques et qu'elle s'attachera à traduire, par la contraction des muscles, les angoisses de la douleur physique. Il en est de même en Assyrie. La facilité avec laquelle se taillent l'albâtre et le calcaire tendre a déjà permis aux artistes qui travaillent pour Assournazirpal de donner à l'ornementation des riches étoffes qu'ils figurent une finesse de rendu que ne souffrait pas, en Chaldée, l'emploi de la pierre dure; les sculpteurs d'Assournazirpal, quelques siècles plus tard, chercheront un élément de succès dans la complication des scènes qu'ils représenteront, dans l'élégance fleurie de l'exécution et dans le détail pittoresque des paysages qui serviront de fonds à leurs tableaux. De même aussi, de Nimroud à Kouïoundjik, on verra la taille des personnages s'amincir et s'allonger; le statuaire a le sentiment et le goût d'une certaine grâce qu'il aspire à répandre dans toute son œuvre.

Il n'en est pas moins certain que ni le sculpteur grec des derniers siècles de l'antiquité ni le sculpteur assyrien n'inventent ni ne créent au vrai sens du mot. Le statuaire grec, grâce à une plus profonde intelligence des conditions de l'art et à la nécessité où il est de faire des figures nues, continue bien d'étudier le modèle; mais, si l'on peut ainsi parler, il le regarde moins avec ses propres yeux qu'avec les yeux de ses prédécesseurs et de ses maîtres. Ce sont ces maîtres qui lui ont appris à y chercher et à y voir tels traits plutôt que tels autres et à en donner l'interprétation qui, dans son ensemble, constitue le style grec. Toute semblable est la situation du sculpteur assyrien; mais comme il ne met en scène que des personnages habillés, il lui a été bien plus facile encore de se détourner et de se détacher tout à fait de la nature pour tomber dans la routine et dans la manière. C'est seulement quand il s'agit des animaux qu'il paraît travailler d'original, d'après l'être vivant qu'il veut figurer. Il n'a qu'à ne pas fermer les yeux; l'animal s'offre sans cesse à sa vue dans sa franche nudité, dans la simplicité de ses attitudes toujours les mêmes et de ses mouvemens instinctifs; il le représente donc souvent avec une vérité et une puissance singulières. Au contraire, le corps de l'homme, caché sous une longue et épaisse draperie, ne se découvre pas assez à lui pour l'intéresser;

ce qu'il en montre, les traits et le profil du visage, le cou, la partie inférieure des bras et des jambes, il le traite d'après les exemples et la pratique de son devancier, l'artiste chaldéen. Il n'y a pas dans toute la sculpture assyrienne un morceau étudié sur la nature même, comme l'est, avec l'épaule et la main, le dos des statues de Goudéa. Le statuaire chaldéen avait le goût d'un modelé très ressenti ; l'Assyrien abonde trop dans ce sens, et il arrive ainsi à l'exagération et à la pure convention ; il donne à ses figures des genoux nouveaux, des rotules qui ressortent en bosse, des muscles tendus et saillans qui ressemblent plus à de grosses cordes qu'à de la chair vivante. Comme il arrive souvent, le maître est ici trahi par l'élève, qui le comprend mal et qui tourne en défauts toutes ses qualités.

On voit maintenant tout ce qu'apprennent à l'historien les fouilles de Chaldée et la collection que le Louvre doit à M. de Sarzec. Ces découvertes, par leur importance et par le jour qu'elles ont jeté sur les origines d'une grande civilisation, peuvent presque se comparer à celles de Lepsius et de Mariette, aux recherches méthodiques et aux trouvailles heureuses qui nous ont révélé l'Égypte de l'ancien empire. Grâce à ces monumens, l'art assyrien cesse d'être pour nous un problème incompréhensible. Comme l'art égyptien des dynasties thébaines, auquel il ressemble à bien des égards, il a été précédé par un art réaliste ou naturaliste, comme on voudra l'appeler, par un art naïf et curieux, qui a pieusement étudié la forme vivante et qui a créé ainsi l'un des styles originaux de l'antiquité, celui où la Grèce, à ses débuts, a peut-être trouvé les leçons les plus utiles et les suggestions les plus fécondes.

Il y a quarante ans, Botta, consul de France à Mosoul, découvrait l'art assyrien ; nous sommes heureux que ce soit encore un Français, M. de Sarzec, notre consul à Bassorah, qui ait commencé de dégager des ombres profondes où il se dérobaient à nos prises l'art de la Chaldée, très supérieur à celui de Ninive et beaucoup plus ancien. M. de Sarzec a ainsi retrouvé comme la préface et l'introduction du livre dont nous ne possédions que les derniers chapitres. Depuis une douzaine d'années, la gloire de l'action politique et militaire paraît nous être refusée ; les petits hommes et les petites choses prennent de plus en plus de place dans la vie et les préoccupations du pays ; les grandes espérances conçues ne se réalisent pas ; ceux dont nous attendions beaucoup échouent et avortent l'un après l'autre. Nous serions vraiment trop à plaindre si rien ne nous dédommageait du spectacle de cette impuissance et de cette stérilité ; il nous reste une consolation dernière, celle de pouvoir nous dire que, dans l'ordre de la recherche scientifique et des travaux de l'esprit, la France tient encore son rang.

GEORGE PERROT.

JEAN BERNARD

DERNIÈRE PARTIE (1)

XV.

M^{me} de Terris, le front appuyé à la vitre, sous le rideau écarté, regardait dans la rue déserte. Depuis deux jours, Bernard n'était pas venu. Elle demeurait là, les joues enflammées, les yeux pleins de colère, pour échapper au vacarme d'une dispute qui retentissait dans l'appartement, avec des pleurs d'enfant contrarié.

— Tais-toi, Jean; disait-elle de temps à autre sans se retourner.

— Il va se taire, riposta M^{me} Rattier. Il n'en a pas pour longtemps, va : j'achève mes malles.

Alice leva les épaules sans répondre.

— Mais tu t'en repentiras, continua la vieille femme, tu recueilleras ce que tu sèmes. Ah! tu ne veux pas qu'on corrige l'enfant!

— Je ne veux pas qu'on le frappe. Non, non, je ne le veux pas, voilà qui est dit.

— Avec cela qu'une gille lui fait grand mal! Prends garde que cela ne le tue.

— Si les coups faisaient mourir, je serais morte, moi, — et plutôt à Dieu! — Mais je sais, je me souviens des impressions de l'enfant qu'on bat, et je ne veux pas de cette éducation brutale pour mon fils.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 septembre.

— C'est-à-dire que tu préfères qu'il me manque de respect, comme tu l'as toujours fait toi-même; tu l'y pousserais au besoin.

M^{me} de Terris tambourinait sur la vitre, les lèvres serrées, se contenant pour abréger la lutte. Mais la vieille femme tournait derrière elle, l'excitant de ses récriminations. Ne pouvant la contraindre à répondre, elle finit par dire d'une voix mauvaise :

— D'ailleurs, si tu crois que je ne devine pas quel est ton but en me chassant d'ici, tu te trompes. Bernard est un sot, mais j'y vois clair, moi ! Ces lettres que tu reçois de l'étranger, que tu brûles après les avoir lues, et auxquelles tu réponds en cachette, c'est quelque autre frasque que tu prépares pour achever de nous déshonorer, comme si tu n'en avais pas encore fait assez pour cela !

M^{me} de Terris se retourna d'un bond :

— En voilà trop, cette fois, dit-elle toute blanche de fureur. Je te défends de me rien reprocher, tu n'en as pas le droit. J'ai suivi ton exemple, peut-être même tes conseils, souviens-t'en. Je me souviens, moi, de choses qui ont perverti ma jeunesse.

— Tu m'insultes ! s'écria M^{me} Rattier, les bras levés sur sa tête décoiffée. Et elle se mit à hurler comme si on la frappait.

Le petit Jean, épouvanté, jetait des cris en sanglotant.

La servante ouvrit la porte de la chambre sans se troubler, familiarisée avec ces orages, et elle éleva la voix pour qu'on pût l'entendre dire :

— Madame, il y a là quelqu'un qui vous demande.

M^{me} Rattier se tut subitement.

— Quelqu'un ? répéta M^{me} de Terris surprise.

Elle ne recevait personne, à l'exception de Bernard, que l'on n'annonçait pas.

— Oui, une dame ; elle attend au salon.

M^{me} de Terris éprouva un serrement de cœur comme à l'approche d'un événement funeste. Cependant, de son pas hardi, la tête haute, elle entra dans la pièce où on l'attendait.

Pendant une minute de silence profond, M^{me} de Terris et Odette Bernard, debout l'une en face de l'autre, se regardèrent.

Odette, habillée d'une façon simple et sombre, ses beaux yeux clairs, tristes, doucement levés, embarrassa M^{me} de Terris, qui se raidissait dans une attitude orgueilleuse exprimant le défi et l'audace. Elle fit un geste indiquant un siège et elle se tint debout, les bras croisés, appuyée du coude à un meuble, presque insolente et cependant pâle de honte.

Odette tremblait de tout son corps ; elle s'assit. Puis elle dit, hésitante et étouffée d'émotion :

— Madame, je viens à vous animée de sentimens chrétiens, sans haine, pour le bonheur de tous.

M^{me} de Terris, les yeux demi-fermés, cachant sa pensée anxieuse, écoutait sans répondre. Odette essayait de vaincre l'effroi qui la paralysait en présence de ce silence hautain. Elle échauffait son cœur, demandant de l'éloquence à son désespoir. Elle joignit les mains de ce geste attendrissant qui lui était familier, et elle balbutia avec une ardeur et un accent qui bouleversèrent M^{me} de Terris :

— O madame, consentez à ce que Bernard voie son enfant ailleurs que chez vous... Je ne suis pas jalouse de la tendresse qu'il a pour son fils ; mais j'aime mon mari, madame ! c'est mon bonheur que je vous demande.

Alice, touchée au cœur, ne le voulut point paraître. Et la voix rauque, le souffle haletant, elle se fit dure pour répondre :

— Eh bien ! et moi ? Je ne vous ai pas pris Bernard, je l'ai repris, ce qui n'est pas la même chose. Chacun a son bonheur à faire en ce monde, madame. Pourquoi voulez-vous que je m'occupe de celui des autres quand personne ne s'inquiétera du mien ? S'il faut que vous ou moi soyons malheureuses, par une fatalité que je déplore, pourquoi serait-ce moi ?

— Vous avez raison, madame, mais vous ne pouvez pas être heureuse si vous cherchez le bonheur en dehors du devoir.

— Qui m'en empêchera ?

— Votre conscience.

M^{me} de Terris détourna les yeux du regard pénétrant d'Odette, qui venait de la toucher en pleine souffrance et s'était aperçue du coup qu'elle avait porté.

M^{me} de Terris n'essaya plus de dissimuler. Sa raideur fléchit. Mais elle devint amère, avec le sentiment douloureux de sa vie irrémédiablement manquée.

— Au fait, dit-elle, en se laissant aller d'un geste las, sur un siège en face d'Odette, qu'êtes-vous venue faire ici ? Est-ce Bernard qui vous envoie ? Le procédé est assez... lâche.

— C'est moi seule ! s'écria Odette. J'ai dû le prier longtemps pour obtenir cette grâce.

— Le prier ! répéta curieusement M^{me} de Terris. Et s'il avait refusé ?

— Je ne serais pas venue, répondit Odette.

— Vraiment ! il vous a pliée à l'obéissance passive, dit-elle en examinant Odette de la tête aux pieds avec un peu de pitié dédaigneuse.

Celle-ci répondit, la voix très douce :

— Non, mais je lui obéis par amour.

Ces mots causèrent un grand trouble à M^{me} de Terris : elle s'avouait qu'un charme étrange se dégagait des paroles et de la personne d'Odette, et elle se prit à envier ce charme.

Elle reprit, moins acerbe :

— Bernard est bien coupable de vous avoir laissé deviner nos relations. Je n'ai jamais eu l'intention de vous faire souffrir.

— Je le sais et je ne me plains de personne.

— Pas même de moi?

— Non, madame. Nous sommes deux femmes très malheureuses par la faute de la destinée. Il dépend de nous peut-être de réparer le mal qui a été fait. Il ne nous faut que beaucoup d'abnégation et la volonté ardente de faire notre devoir.

— Cela vous est peut-être facile, à vous, répondit M^{me} de Terris; votre nature souple et calme vous rend l'abnégation aisée. Je suis tout autre, madame. Les hasards de la vie m'ont donné une armure d'égoïsme contre laquelle les appels au devoir et à la vertu se heurteront vainement.

— Je ne le crois pas, répondit Odette de sa voix très suave qui remuait M^{me} de Terris, je ne le crois pas, car sous cette armure il y a un noble orgueil.

— Hé bien?

— Eh bien, madame, cet orgueil ne consentira jamais à accepter le sacrifice d'une pauvre femme comme moi; il ne souffrira pas que je l'humilie par la fierté de mon dévouement. Et si mon orgueil à moi se levait pour vous dire : « J'ai pitié de vous, je vous laisse à ces chaînes coupables que vous n'avez pas le courage de rompre; » le vôtre se dresserait pour me crier : « Gardez votre bonheur, je n'en veux plus. » L'orgueil est une vertu, madame; c'est lui qui donne la force aux martyrs.

M^{me} de Terris se taisait, vaincue. Odette disait vrai : Alice ne voulait ni de sa pitié, ni de son dévouement. Elle leva sa tête fière et laissa voir son visage décoloré, tiré par la douleur atroce que lui apportait sa résolution soudaine :

— Vous avez bien fait de venir, madame, dit-elle presque sans voix. Partez tranquille, heureuse; Bernard ne me reverra plus... jamais!

Odette eut un tressaillement et des pleurs lui vinrent qu'elle laissa couler. Cependant elle demeurait, malgré le silence de M^{me} de Terris, dont l'attitude exprimait le désir de rester seule.

Tout à coup la porte s'ouvrit : Jean, n'entendant plus rien, passait dans l'entrebâillement sa tête blonde. Alice fit un signe, l'enfant courut se jeter sur elle. Il grimpa sur ses genoux; de là, regardant curieusement la dame inconnue :

— Petite mère, qui c'est cette dame?

M^{me} de Terris ne répondit pas et, enveloppant son fils de ses bras, le serra contre elle avec un emportement de tendresse farouche.

Mais l'enfant tournait sa petite figure éveillée vers Odette, qui contemplait à pleins yeux avides le fils tant aimé de Bernard. M^{me} de

Terris pensait que cette femme n'était pas mère, et elle eut une joie de lui laisser voir son fils. Jean glissa à terre et vint se planter tout près d'Odette, levant en l'air son nez mutin :

— Comment t'appelles-tu, madame?

Alice fit un mouvement; elle craignait d'entendre le nom de Bernard. Mais la jeune femme répondit d'une voix aussi douce que celle de l'enfant :

— Je m'appelle Odette... Il est bien beau ! dit-elle en regardant Alice.

L'orgueilleuse mère tira l'enfant et le reprit sur elle, collant ses lèvres à ses cheveux blonds.

— Voulez-vous que nous parlions de lui ? demanda Odette, dont le cœur battait lourdement à cette question suprême.

— Personne n'a rien à voir à mon fils, répondit M^{me} de Terris d'un ton brusque.

— Son père,.. murmura Odette.

M^{me} de Terris s'emporta :

— Madame, notre situation est réglée, n'est-ce pas ? Je ferai de mon fils ce qu'il me plaira. Si votre but, en venant ici, était de m'arracher l'enfant après le père, je vous préviens que vous échouerez sur un point. Dans huit jours j'aurai quitté la France.

Odette crut qu'elle mourait. Ce départ, Bernard ne le permettrait pas, ni elle, du reste; elle s'y était engagée : il garderait son fils.

Elle rassembla toutes ses forces pour se diriger vers la porte, et quand elle fut près de sortir, elle s'appuya pour dire :

— Ne partez pas, madame, c'est moi qui partirai.

— Vous ? répéta M^{me} de Terris, qui ne comprenait pas.

— Oui, avant huit jours. Attendez.

XVI.

Et, le lendemain, Odette écrivait à Alice. La veille, ses forces l'avaient trahie; elle s'en était allée sans pouvoir achever son œuvre. Mais elle voulait la poursuivre encore. Elle sentait sous la nature fougueuse de M^{me} de Terris un cœur que l'on pouvait espérer de toucher, un esprit élevé que l'on pouvait éclairer et convaincre. Odette pensait qu'elle se ferait mieux entendre en écrivant à cette femme fière et emportée dont les répliques passionnées la troublaient. Et tandis que ses yeux mouillés lisaient à peine les lignes qu'elle traçait, elle se demandait, dans une sorte de fiévreuse agonie, si M^{me} de Terris, connaissant ses résolutions suprêmes, oserait bien charger sa conscience d'un remords éternel.

L'exaltation, l'ivresse des larmes, l'attendrissement qui lui venait

de sa propre infortune tournèrent l'imagination d'Odette à une sorte de lyrisme. Elle s'abandonna sur les dernières pages que sa main voulait écrire à une effusion d'âme et de cœur un peu exagérée et tout à fait opposée à son caractère. Il semblait que, déjà hors d'elle-même, elle en osât parler comme on fait de ceux qui ne sont plus.

Elle lui disait :

« Quand je vous ai répondu, hier, que je partirais, c'est qu'en venant chez vous j'avais une résolution prise. Je vous l'aurais avouée si mon émotion me l'eût permis. Mais il faut que vous la connaissiez. Je ne veux pas vous donner les regrets d'un malheur irréparable puisque vous pouvez éviter ce malheur. Si vous ne le faites pas, moi, du moins, j'aurai fait mon devoir, même envers vous.

« Vous voulez quitter la France avec votre fils ; Bernard ne veut pas vous abandonner son enfant. Donc, il vous suivra, ou il vous obligera à demeurer en conservant près de vous la situation qu'il s'y est faite.

« Cette situation, à laquelle j'ai essayé de m'accoutumer par devoir, par résignation chrétienne, il m'est devenu impossible de la supporter plus longtemps. J'aime Bernard de toutes les forces de mon être, et je sens que je suis poussée à le mésestimer. J'ai vu le monde ; je sais où vont les femmes outragées comme moi quand elles tombent du ciel d'innocence et d'amour où les avaient enlevées les premières heures bénies du mariage ; je ne veux pas les suivre. Je préfère me coucher paisiblement dans ma tombe, le cœur plein de pardon et ne demandant que l'oubli. Je crois que c'est mon devoir : Bernard sera libre ; il n'aura plus la honte de sa mauvaise action, ni l'humiliation du mensonge, ni le remords de mes douleurs. Il partagera sa vie entre vous et son fils ; moi, l'obstacle, j'aurai disparu.

« Faites-le heureux, du moins, puis que je vous l'abandonne.

« Lorsque je suis allée chez vous, j'avais un espoir. Je sais combien vous aimez votre fils et je voulais vous dire : « Pour lui, pour moi, pour la dignité de notre vie à tous, consentez à ce que cet enfant soit élevé sous les yeux du père et de la mère, ne le privez ni de l'un ni de l'autre. Que, tour à tour, il vous appartienne. Qu'il vienne au foyer paternel chercher les leçons nécessaires à son éducation et qu'il retourne près de vous apprendre les tendresses de la femme et de la mère.

« Comprenez-moi, madame : je m'étais résignée, moi, sans enfant, à voir le vôtre, sous mon toit, prendre les caresses et les soins de mon époux et rapporter incessamment ici votre image et votre souvenir. J'espérais de votre part un dévouement égal. Ainsi, vous faisiez le bonheur de votre enfant, vous donniez à mon foyer le repos, et votre cœur trouvait sa récompense dans l'accomplissement de vos devoirs.

« C'est ce que j'ai voulu vous faire entendre hier ; mais au premier mot, vous m'avez interdit de m'occuper de votre fils. Et vous voulez l'emporter loin d'ici ! Non, demeurez, c'est moi qui pars. J'aime Bernard avec trop de passion pour le priver de cet enfant qui fait toute sa joie. Je lui donnerai cette marque d'amour, ne pouvant vivre sans lui, de mourir pour le faire libre.

« Peut-être penserez-vous qu'il est amer, ce destin immérité, m'arrachant sitôt à une existence qui pouvait être heureuse. J'aime, j'ai les douces tendresses de mon mari, son respect et ses soins, et il ne peut m'appartenir ! Votre volonté, madame, doit être bien fière de son œuvre : elle me brise comme un roseau et me couche toute vivante dans la tombe où l'on m'oubliera ! Qui sait, pourtant, si mon souvenir ne vous deviendra pas cher et sacré ! Peut-être viendrez-vous parfois effeuiller quelques roses autour du marbre où l'on mettra mon nom. Mon âme alors vous rappellera qu'il faut donner beaucoup de bonheur à mon bien-aimé que je vous laisse, et vous répondrez, pour la consoler, que Bernard n'a pas oublié celle qui n'est plus.

« Ne croyez pas que je pleure, parce que ma main a tremblé sur ces derniers mots. Je suis très calme et très heureuse en ce moment. Faire le bien est une volupté ; le devoir est une passion qui donne les joies les plus exquises ; et le sacrifice qu'on fait pour ceux que l'on aime donne au cœur une ivresse divine à rendre jaloux les anges dans le ciel. »

Et la pauvre femme laissa tomber son front sur ces pages et pleura à sanglots, le cœur remué par des souffrances infinies.

Cependant, dans sa naïve bonté, elle pensait qu'Alice serait attentive et qu'elle allait répondre, par un beau mouvement d'orgueil, en envoyant son fils. C'est une lettre que Bernard reçut. M^{me} de Terris lui écrivait :

« Je serais déjà partie sans un accident qui m'oblige à garder le lit encore quelques jours. Une scène dramatique que ma mère a jugé à propos de me faire avant de partir, — car elle est partie, grâce à Dieu ! — non pas avant de m'avoir jetée dans une fièvre nerveuse assez pénible, mais qui sera courte, je l'espère. L'intervention de M^{me} Bernard m'a mise dans l'obligation de vous quitter. Comme je suppose que vous êtes d'accord sur ce point, je ne vous ferai pas des adieux éplorés. C'est peut-être un malheur que vous ayez été si maladroit, car vous avez fait beaucoup de mal à votre femme ; c'est même uniquement pour elle que je vous écris. J'ai reçu une lettre affolée, sentimentale, romanesque comme en pourrait écrire une fillette de quinze ans. Elle ne me menace de rien de moins que de se tuer. Je suis tranquille, car je pense bien que vous saurez la distraire de cette fantaisie et la consoler. Cependant je veux vous

recommander de vous occuper d'elle : c'est une enfant qui a besoin de tendresse. Nous lui avons fait du mal, réparez-le.

« Vous supposez bien que je ne vais pas aller me cacher dans un grenier ; je pars pour la Serbie retrouver le prince D...

« Vous aurez des nouvelles de Jean, et, si l'occasion s'en présente, d'ici quelques années, vous pourrez le voir. Ceci pour rassurer votre femme en vous mettant l'esprit en repos au sujet de l'enfant.

« J'en ai écrit trop long pour mes forces. Adieu ! et cette fois pour longtemps ! »

Il y avait déjà plusieurs jours que la lettre d'Odette était partie, et la désespérance lui arrivait complète, absolue. C'était bien fini : Alice acceptait son sacrifice ; il fallait l'accomplir. Mais sa douce nature s'épeurait dans les méditations cruelles auxquelles elle se livrait. Elle eût voulu que sa volonté la transportât subitement hors de ce monde, par le seul élan d'un vœu qu'elle eût prononcé avec ardeur. Elle frissonnait à l'horrible pensée du suicide. Cependant, lorsque son désespoir s'accroissait, follement elle ouvrait sa fenêtre et regardait en bas. Mais les fleurs s'épanouissaient dans la corbeille du balcon, des parfums lui venaient, et, dans le mur, en face, les nids pleins d'oisillons ramageaient gaîment. Ils accouraient, les petits affamés, voletant et criant autour de ses mains vides. Un apaisement lui venait alors de ces choses riantes et douces, et comme un regret de la vie. Et elle demeurait inerte et brisée.

Bernard ne lui rappelait rien, mais elle avait sa promesse : il fallait la lui rendre. Et elle ne pourrait jamais lui dire : « J'ai échoué, retournez près d'elle. »

— Jamais ! jamais ! pensait-elle. Je lui laisserai un mot et je partirai. Je m'en irai loin, bien loin, toute seule, sur une plage très isolée où personne ne viendra jamais, et là, je me coucherai sous le ciel, près des vagues, et j'attendrai.

Elle venait de tracer quelques lignes destinées à Bernard ; et peut-être même ce jour-là serait-elle partie, lorsque Bernard accourut, inquiet, tourmenté. Il venait de recevoir la lettre d'Alice et il avait quitté son bureau sur l'heure. Il chercha Odette et la surprit dans une crise de larmes :

— C'est donc vrai, lui dit-il, que vous souffrez à vouloir mourir ? Pauvre chère femme ! consolez-vous. Rien ne nous séparera plus, désormais...

Odette le regarda, anxieuse.

— Je ne vous cacherai rien : voici la lettre qu'on m'envoie. Vous voyez que vous avez échoué ; elle emporte mon fils.

Odette s'était mise debout d'un mouvement d'effroi.

— Calmez-vous, je suis résigné. Un jour ou l'autre, cela serait

arrivé sans autre raison que son caprice. J'aurais dû le prévoir et faire plus tôt un sacrifice qui vous aurait épargné bien des douleurs. Pardonnez-moi, c'est fini.

Le visage crispé de Bernard démentait ses paroles; il souffrait; mais le sentiment de ses devoirs avait enfin surmonté l'entraînement de son amour paternel; il comprenait que les menaces d'Odette n'étaient pas vaines, et une grande pitié l'attendrissait pour cette douce faiblesse de femme incapable de supporter le fardeau pesant des douleurs. Résolûment il le prit pour lui. Mais Odette lisait la lettre d'Alice, qu'il lui avait tendue. Et son visage s'éclairait, se mouvait dans une expression de vue intérieure. Elle demanda l'enveloppe et la retourna. Puis elle écarta Bernard de la main en murmurant :

— J'y vais.

Elle avait un geste raide de voyante, les yeux fixes. Il la retint :

— Où voulez-vous aller ?

— Elle est malade, répondit Odette; elle a écrit cela à plusieurs fois. C'est tout tremblé, et l'adresse n'est pas de sa main. Elle souffre; il ne faut pas la laisser seule. Ce serait mal. Les abandonnés deviennent méchants. C'est la bienveillance qui touche les cœurs et les guérit. Elle n'emportera pas l'enfant.

Odette regardait devant elle, au loin, fixement; elle semblait voir un but certain vers lequel elle n'avait qu'à marcher. Et elle marchait, pressée, couvrant ses cheveux, jetant un manteau long sur sa robe de maison, simple et sombre comme un fourreau de religieuse :

— Vous n'irez pas ! dit très nettement Bernard, barrant la porte. Ce n'est pas votre place, je ne le veux pas.

— C'est la première fois que je vous demande une grâce, répondit-elle, l'écartant doucement. Laissez-moi passer. Vous savez que l'on accorde aux mourans la vue des choses à venir. J'ai été bien près de mourir, Bernard, et je vous assure que j'ai vu. Laissez-moi passer, je crois que c'est Dieu qui le veut.

Elle demandait à peu près comme une reine qui ordonne. Sa voix était très douce et son regard priait. Mais une force se dégageait de cette douceur puissante. Bernard, interdit, laissa Odette passer devant lui sans la toucher, la suivant des yeux.

XVII.

La porte de la petite maison habitée par M^{me} de Terris était entr'ouverte, partout les volets clos. Odette n'entendit aucun bruit. Le timbre qu'elle avait touché vibra, puis s'éteignit lentement; personne ne vint. Alors elle entra. La maison paraissait inhabitée. Cependant,

une tiédeur l'emplissait. Les appartemens chauffés, par cette fraîche journée d'octobre, répandaient dans l'escalier des odeurs chaudes de charbon de terre mêlées à des exhalaisons médicamenteuses qui venaient d'en haut.

Odette monta; elle traversa la pièce où elle avait été reçue par M^{me} de Terris et poussa une porte qui n'était aussi qu'entrebâillée.

Dans l'ombre d'une alcôve drapée de rose, Alice dormait, les bras allongés sur le drap, la face empourprée, le souffle rapide et sifflant, avec un balbutiement inintelligible.

Odette s'était penchée sur elle et, de sa main légère, lui toucha le front, qui brûlait. Alice ouvrit les yeux. Elle regarda, essaya de se soulever; puis elle dit :

— J'ai le délire; — et elle referma les yeux.

La fièvre la secoua encore pendant plus d'une heure, puis sa figure blanchit, son souffle s'apaisa et elle s'éveilla calme, le regard lucide.

Assise au pied du lit, dans sa robe sombre, décoiffée, comme chez elle, Odette la regardait avec un sourire apitoyé :

— Que faites-vous là? demanda brutalement M^{me} de Terris.

— J'attendais votre réveil pour vous faire prendre cette potion, répondit Odette, qui se leva, et, prenant un flacon, prépara le remède :

— Je n'ai besoin de personne; allez-vous-en! Qui vous a dit de venir?

Odette n'hésita qu'une seconde, et répondit, par une subite inspiration :

— C'est Bernard! Il sait que je m'entends à soigner les malades; c'était un peu mon occupation chez mon parrain. Le docteur a fait de moi une bonne garde-malade, vous verrez...

En parlant, elle approcha la cuiller des lèvres d'Alice, lui glissant le bras autour de la tête, sérieuse et douce.

M^{me} de Terris la repoussa :

— Ne me touchez donc pas! Et allez-vous-en, encore une fois! J'ai une mauvaise fièvre : elle est contagieuse. Plusieurs personnes en sont mortes dans le quartier. Je l'ai prise en visitant un malade par ici. Heureusement ce n'est pas long : en huit jours on en réchappe ou on en meurt. Allez-vous-en, vous n'auriez qu'à l'attraper, vous aussi!

— Eh bien, si c'est la volonté de Dieu? répondit Odette.

— Oui, je sais, vous avez des idées romanesques, vous! Une tombe avec des roses effeuillées. Cela ne vaut pas la vie. Et cependant!..

— Il faut se soumettre à sa destinée, madame; laissez-moi près

de vous : c'est mon devoir et c'est mon désir. Si je prends votre mal et si j'en meurs après vous avoir sauvée, eh bien, c'est que Dieu l'aura voulu ainsi. C'est lui qui, entre nous, aura prononcé le jugement suprême. Je suis venue pour cela. Ne contrarions pas la Providence.

— Quelle étrange créature vous faites ! murmura M^{me} de Terris. Et elle ferma les yeux pour se recueillir dans la surprise de l'attendrissement qui lui venait.

Puis ses idées s'effacèrent encore dans le brouillard de la fièvre ; elle devint tremblotante, ses dents claquaient, elle serrait violemment ses paupières, que le jour blessait. Odette put s'emparer d'elle et lui administrer tous les soins que portait l'ordonnance, et cela avec une ardeur de dévouement qui ressemblait à de la tendresse.

Vers le soir, l'accalmie revint, et M^{me} de Terris, sans rien dire, se prit à contempler Odette, dans une crise d'émotion provoquée par son extrême faiblesse. Sa rudesse était tombée. Les soins d'Odette lui inspiraient une sorte d'admiration et comme un désir de relèvement, afin d'atteindre à une égale perfection morale.

Dans ce contact caressant, brisée comme elle l'était de tous ses membres, le cerveau très las, elle devenait douce, avec excès, avec larmes.

Odette s'était échappée un instant pour envoyer prévenir Bernard qu'elle ne rentrerait pas, tout en lui cachant le danger auquel elle s'exposait.

A son retour, elle trouva l'enfant avec la servante, dans la pièce d'entrée, en bas. Jean pleurait ; il voulait voir « maman. » Cette fille dit qu'elle avait promené le petit tout le jour pour l'ôter de là, et que madame lui avait défendu de le laisser approcher de sa chambre. On avait descendu sa couchette dans la salle à manger. Mais elle ne pouvait plus se faire obéir, il était terrible, il voulait voir sa mère, et il ne cessait de crier. Elle le rudoya. Odette le lui prit des mains et l'apaisa par des caresses et des raisons d'enfant qu'il parut comprendre. Il écoutait curieusement la voix très douce de la jeune femme et il devenait sage, la regardant beaucoup. Même il tenait sa robe pour ne pas la quitter. Odette ressentit un orgueil naïf de ce charme attirant qui était en elle et dont elle devinait la puissance, même sur la nature farouche de M^{me} de Terris. Et elle pensa qu'il y avait peut-être encore des joies à espérer si elle pouvait employer ce don de grâce à les gagner tous, l'un après l'autre, à sa religion du devoir absolu.

Elle revint près de M^{me} de Terris, que la fièvre reprenait, et qui appelait avec des cris :

— Jean ! Jean !

Elle lui fit entendre qu'elle avait pris soin de lui, qu'il était sage, qu'il ne fallait pas l'effrayer en l'appelant ainsi. Elle l'enveloppa des caresses de sa voix ; elle l'endormit dans son sommeil fiévreux, apaisant son délire par une médication constante.

Et elle veilla, toute seule, toute la nuit, cachée derrière les rideaux du lit, de ce lit qui lui donnait des angoisses quand la pensée de Bernard lui apportait le souvenir des heures qu'il avait passées là, près d'Alice.

Ses yeux erraient avec des curiosités poignantes et s'accrochaient çà et là à des traces indéniables de sa présence. Son cœur, blessé, lui faisait mal à crier. Il lui prenait des colères et des défaillances. Toutes les impressions aiguës de la nuit la touchèrent comme autant de tentations contre son œuvre de charité. Elle qui parlait de Dieu, pas une minute elle ne pria ; il semblait que sa foi seule fût impuissante à la soutenir. Elle s'avouait que l'amour de Bernard était toute sa force, mais elle pressentait aussi qu'elle pouvait le conquérir par l'héroïsme de son dévouement, la perfection de ses vertus. Elle savait par où lui toucher l'âme, et puisque l'occasion lui était offerte, elle irait jusqu'à ce qu'il demeurât tout à elle, vaincu, éperdu d'adoration et d'amour.

Elle suivit ce rêve qui élevait son cœur comme une prière et la berçait d'une vision d'espérance, pendant toute une longue nuit demi-sombre, dans le silence terrifiant de cette chambre de malade où grondait par instant le souffle étouffé de M^{me} de Terris.

Lorsqu'elle s'éveilla au matin, la fièvre étant tombée, Alice, plus faible encore que la veille, murmura :

— Vous êtes encore là ?

Sa voix, toute changée, exprimait une timide reconnaissance ; même elle fit un mouvement irréfléchi de sa main comme pour la tendre à Odette. La jeune femme, surprise, n'eut pas le temps de surmonter une instinctive répugnance ; elle ne répondit pas au geste d'Alice, et toutes les deux demeurèrent embarrassées, Odette rougissante.

On entendait en bas les cris de l'enfant qui s'éveillait et les gronderies de la servante. La mère s'émut et voulut se lever. Odette la retenait lorsque le docteur entra. Alice, toute blanche, l'œil éteint, était retombée sur ses oreillers. Il l'examina longuement et ordonna une médication violente. Puis il parla du petit Jean, qu'il venait d'apercevoir et il s'exprima durement sur l'imprudence qu'il y avait à ne pas l'éloigner de la maison.

L'épidémie progressait. Il conseilla à Odette des soins préventifs et lui dit, lorsqu'elle l'accompagna hors de la chambre, que l'état de M^{me} de Terris ne lui disait rien de bon.

Odette retrouva la malade presque dressée sur son lit, affolée. Elle appelait la servante. Elle disait que l'on emportât tout de suite l'enfant à sa pension. Elle répétait en balbutiant :

— Jean, emportez Jean, vite! vite!

Ses gestes, dans le désordre de ses vêtemens de nuit, ses cheveux écartés du front et déroulés sur ses épaules, sa pâleur de mourante effrayèrent Odette. Son cœur défaillait. Alice l'aperçut qui tremblait en se tenant à un meuble et elle se calma. Cependant elle continuait à demander que l'on emmenât son fils. Elle parlait des petits objets qu'il fallait emporter avec lui; elle comptait les vêtemens, elle les décrivait avec la volubilité de la fièvre revenue. Odette sortait pour y veiller, d'en bas elle entendait M^{me} de Terris, qui parlait seule très haut. Jean pleurait, il ne voulait pas retourner à sa pension. Il disait qu'on le battait là-bas. Tout à coup, il demanda son papa Bernard. Odette lâcha l'enfant, et, tout épeurée, epron audace, elle remonta près d'Alice :

— Jean ne veut pas! dit-elle. Il dit qu'il sera très malheureux. Il pleure. Le chagrin pourrait le rendre malade. Il vaudrait mieux... c'est lui qui le demande...

M^{me} de Terris écoutait le regard fixe, ne remuant que les lèvres. Odette ne se sentait plus de voix pour achever, l'effroi la tenait :

— Il vaudrait mieux l'envoyer à son père, dit-elle enfin.

— Non! cria M^{me} de Terris, les yeux élargis de colère; sa bouche pâlisait, elle crispait ses mains.

Odette joignit les siennes de son geste doux :

— Soyez bonne, ne faites pas pleurer votre petit Jean. Il sera mieux là que partout ailleurs. On le soignera, on le distraira. Il ne sera pas livré à des étrangers, comme là-bas, où on le maltraite. Et puis vous l'aurez là, tout près, presque à côté de vous. D'un signe nous pouvons le faire venir. Dès qu'il n'y aura plus de danger pour lui, tout de suite il sera là...

Tout cela faisait comme une musique moitié comprise, moitié sentie, qui pénétrait le cerveau de M^{me} de Terris. Sa volonté opiniâtre s'amollissait. Elle ne retrouvait plus ses rages farouches. Sa voix même s'adoucit comme pour se mettre au diapason de celle d'Odette :

— Vous me promettez qu'on me le rendra au premier signe? — C'est mon enfant, à moi, vous savez? Je ne le donne à personne, pas plus à son père qu'à vous... Mais il sera plus en sûreté là qu'ailleurs... Vous avez raison... Et puis, je ne veux pas vous refuser cela, à vous?.. Allons! emmenez-le... Mais vous me jurez?..

— Je vous le promets! répondit simplement Odette. Vous ne doutez pas de moi?

— Non ! répondit M^{me} de Terris, dont les yeux clos maintenant ne purent voir le visage radieux d'Odette à la pensée du bonheur qu'elle allait envoyer à Bernard, car elle ne voulut pas quitter sa malade, et elle expédia sur l'heure à son mari la servante et l'enfant.

Trois jours après, M^{me} de Terris était sauvée ; mais Odette ne tenait plus debout. Elle avait pris à peine quelques heures de sommeil sur un fauteuil. Cependant, elle ne sentait pas, ou ne voulait pas sentir sa fatigue. Elle ne songeait qu'à faire tourner au profit de ses vœux l'influence profonde qu'elle venait d'acquérir sur Alice, et l'espoir lui tenait lieu de forces. Vers la fin du troisième jour, elle s'échappa et courut embrasser son mari... Elle entendit de la porte les cris et les rires clairs du petit Jean qui bouleversait de ses jeux le logis, jusqu'alors si tranquille. Et, en entrant, elle aperçut Bernard qui tournait autour d'une table en faisant le loup, avec de grands gestes comiques. Et le petit faisait des cris aigus et des fusées de rires qui le couchaient par terre. Étendu sur le dos, il trépignait, sa petite bouche ouverte, se défendant contre compère le loup qui s'approchait tout doucement, tout doucement en montrant ses dents blanches.

Bernard courut à sa femme et le petit Jean y galopa sur ses quatre pattes. Elle le prit à son cou d'un geste maternel qui fit pleurer Bernard. Mais il s'effraya du visage amaigri, des paupières battues de la jeune femme et il voulut l'obliger à rester. Alors elle lui demanda en souriant si déjà l'enfant l'embarrassait et s'il voulait le rendre. Il dit : « Non ! » avec une vivacité dont il eut l'air de se repentir ensuite, car elle ajouta :

— Eh bien ! il faut me laisser aller. Vous voyez que mon œuvre commence à porter ses fruits, laissez-moi l'achever.

— Mais tu souffres, lui dit-il, l'embrassant d'un geste tendre dont elle rougit.

Elle lui répondit tout bas :

— Tant mieux ! c'est pour toi.

XVIII.

M^{me} de Terris ne se levait pas encore, mais elle demeurait assise sur son lit, avec des oreillers qui soutenaient son buste lourd, un peu fléchi. La fièvre était passée, la laissant toute blanche ; et, lentement, ses forces revenaient. Elle avait une petite glace à main dans un cadre d'argent ciselé qui restait auprès d'elle, et, de temps à autre, elle l'approchait de son visage, s'oubliant à s'examiner. Un peu de sa jeunesse persistante s'était effacée dans le travail de la

fièvre ; ses yeux battus gardaient une meurtrissure sombre qui ne devait plus disparaître. Elle murmurait parfois, avec des soupirs lassés :

— Je vieillis, je vieillis : c'est la fin.

Odette feignait de craindre un retour de ce mal si rapide, une rechute dangereuse, pour ne pas abandonner la malade et lui continuer ses soins.

Elle avait trouvé sur un meuble de petits vêtements que M^{me} de Terris s'amusait à arranger pour l'enfant ; et, tranquillement, elle s'était mise à les coudre, en assurant qu'elle ne pouvait demeurer inactive. Alice n'osait plus s'opposer aux volontés d'Odette. Tout ce que la jeune femme accomplissait autour d'elle lui paraissait bien et nécessaire : elle ne l'eût pas fait sans cela. Cette soumission involontaire des âmes possédant l'instinct du bien envers une créature droite et irréprochable l'avait surprise et l'avait gagnée sans qu'elle pût s'en défendre. Elle s'étonnait de se sentir intimidée, elle, devant cette jeune femme très douce et presque humble dans sa dignité jamais abandonnée : un tact très fin, qui résultait d'un juste sentiment des êtres et des choses, avait permis à Odette d'approcher la maîtresse de son mari et de s'attirer sa confiance et ses respects sans qu'un froissement eût rappelé à l'une ou à l'autre l'étrangeté de leur situation. Adroite comme la femme qui aime, Odette s'était montrée romanesque et visionnaire pour faire accepter son rôle. Elle se donnait volontiers pour l'instrument docile des volontés divines, quand sa volonté seule la guidait. Mais on respectait ses actes, un peu comme ceux d'une sainte hallucinée. Bernard aussi bien que M^{me} de Terris s'y était pris.

Maintenant l'heure solennelle approchait où Odette allait être victorieuse ou vaincue.

— Vous n'allez pas à la messe ? lui dit un dimanche M^{me} de Terris.

Elle répondit :

— Je ne savais pas quel jour nous étions.

— Je vous croyais moins indifférente aux choses religieuses.

Odette sourit sans répondre.

— Mais alors, reprit M^{me} de Terris, qui semblait poussée par un désir obsédant de pénétrer cette âme étrange, où puisez-vous le mobile de toutes vos perfections ? Pourquoi êtes-vous bonne, généreuse, dévouée ? Êtes-vous faite comme cela, naturellement, ou l'êtes-vous devenue sous l'influence de la morale religieuse ? A quel sentiment obéissez-vous ?

— Au sentiment du devoir, répondit Odette.

— Le devoir ! le devoir ! grommela M^{me} de Terris. Qu'entendez-vous par là ? De quel devoir voulez-vous parler ? Il y en a trente-six.

— Il n'y en a qu'un : ce que l'on doit aux autres.

— Pardon, mais l'on a aussi des obligations envers soi-même. La nature m'ordonne de chercher mon bonheur ; c'est sa première loi. Ne dois-je pas tout d'abord lui obéir ?

— Certes. Mais si votre bonheur s'exerce aux dépens de celui des autres, il sera forcément troublé dans sa quiétude par les reproches de votre conscience ; ce bonheur ne sera que relatif. Ceux qui pratiquent le devoir absolu sont les gourmets du bonheur ; ils veulent le savourer sans trouble et complet.

— Où prenez-vous cela, la conscience ?

— Dans le raisonnement et dans la sensation.

— Vous parlez comme un savant.

— Je suis cependant bien ignorante, répondit-elle humblement ; mais j'ai reçu une éducation qui m'a prédisposée, mieux qu'une autre peut-être, à comprendre ces idées que j'ai pour ainsi dire vécues.

— Oui, je sais, votre marraine, une dévote.

— Et mon parrain qui n'était pas dévot, lui, dit-elle en souriant. Mais il est si parfaitement honnête et droit, qu'à l'aide d'un raisonnement tout simplement humain, il arrivait toujours aux mêmes conclusions que ma marraine, qui, elle, prenait par le chemin des commandemens de Dieu. De sorte que j'entendais discuter sur la façon de comprendre ses devoirs, mais jamais sur celle de les pratiquer. Avec ce procédé d'éducation on pourrait devenir athée sans cesser de croire à l'obligation de la vertu. Cependant il est plus doux et plus facile d'obéir à Dieu.

Tout à coup Odette demandait si la petite manche qu'elle cousait n'était pas trop étroite, ou elle s'informait gravement de l'opportunité d'un ourlet, car elle ne voulait pas fatiguer la malade, ni surtout lui laisser croire qu'elle avait l'intention de la prêcher.

Et elle se taisait longtemps, tout occupée en apparence du fil qui passait et repassait sur son doigt.

M^{me} de Terris la contemplait alors, pensive, et achevait de trouver dans le profil calme et pur, la bouche tendre et l'attitude un peu raide de la jeune femme, l'explication de cette nature parfaite, humaine et divine à la fois. Ce vase précieux semblait avoir été moulé exactement pour renfermer toutes les vertus hautes et douces de la femme.

Et cette pensée revenait à Alice : l'éducation ! Alors elle se souvenait, et son orgueil lui disait qu'il y avait en elle assez de grandeur, assez de fierté pour être devenue comme celle-ci une passionnée du devoir si on lui en avait appris les leçons quand son âme était toute jeune. Mais aujourd'hui l'âme avait pris son pli. Ses

instincts seraient trop comprimés dans les chaînes étroites de la vertu; elles éclateraient. Cependant elle interpella Odette :

— Votre morale ne tient donc nul compte des appétits de l'instinct?

— Pourquoi? parce qu'elle les modère et s'en défend lorsqu'il est nécessaire? Mais au contraire. S'il n'y avait pas les instincts à combattre, où serait la vertu? où serait le mérite?

— Eh! qu'avons-nous besoin de vertu, après tout? s'écria M^{me} de Terris. Est-ce que la satisfaction de tous nos besoins n'est pas la première loi, la première condition de la vie?

— Oui, mais il ne faut pas que cette satisfaction s'exerce aux dépens des autres.

— Vous y revenez!.. Vous avez pourtant bien entendu parler de ce que l'on appelle « la lutte pour la vie? » Qu'est-ce autre chose que de faire sa place sans se soucier de ceux qu'on écrase?

— Oui, je sais, répondit doucement Odette : le plus fort détruisant le plus faible. C'est là le fait brutal qui caractérise l'œuvre de la matière. Cependant voyez où l'on en serait si cette loi de nature n'était pas entravée, comme elle l'est, par les nécessités de la vie sociale : il ne resterait plus un seul homme sur la terre; le dernier, le plus fort qui serait demeuré, après avoir exterminé ceux qui auraient exterminé tous les autres, — car les forces sont inégales et, l'un après l'autre, tous auraient succombé, — le dernier n'aurait eu qu'à mourir dans l'isolement superbe de son triomphe. Au contraire, une autre loi, d'instinct celle-là, a fait comprendre à l'homme la nécessité de conserver toutes les forces humaines pour les faire concourir à un but de bonheur universel. Dans la crainte de son immolation, au cours de cette lutte pour la vie, l'homme protège son semblable afin d'en être à son tour protégé, et c'est ce qui a donné lieu à cette maxime chrétienne et humaine à la fois : « Faites pour les autres ce que vous voudriez que l'on fit pour vous, et ne faites à personne ce que vous ne voudriez pas que l'on fit à vous-même. » En y réfléchissant bien et en observant cette loi, on arrive à l'accomplissement exact de tous ses devoirs. Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait, répéta lentement et expressivement Odette, et elle ajouta : Faites pour eux ce que vous voudriez que l'on fit pour vous. Si tout le monde observait ce précepte divin, la vertu régnerait sur la terre. Vous voyez, comme disait le docteur à ma marraine, — car ce sont ses principes de morale que j'ai retenus là, — vous voyez que Moïse et Jésus étaient de profonds philosophes... après Confucius.

Pour nous autres, pauvres femmes ignorantes, disait-elle en se reprenant, il doit nous suffire, pour faire le bien, de savoir que c'est agréable à Dieu.

Et Odette tirait son fil, maintenant silencieuse, pendant que M^{me} de Terris, la tête renversée et les yeux clos, paraissait dormir.

Une autre fois, celle-ci plus décisive, M^{me} de Terris était levée ; languissante encore, elle demeurait étendue sur sa chaise près des fenêtres dorées par le soleil d'automne. Le docteur était venu pour la dernière fois. Il avait dit qu'on pouvait rappeler l'enfant. Odette manquait de raisons pour revenir près d'Alice. Celle-ci, toute à son bonheur de revoir son fils, ne tarissait pas de parler de lui. Elle demanda brusquement qu'on l'envoyât chercher. Odette se leva pour appeler la servante. Comme elle touchait la sonnette, M^{me} de Terris l'arrêta d'un geste confus. Elle avait rougi tout à coup, et elle dit d'un ton humble, inaccoutumé :

— Attendez, merci ! J'avais peur.

Après une hésitation, elle reprit :

— Je ne vous reverrai plus sans doute, après ce moment. Je voudrais vous entendre encore. Je ne sais si vous m'avez fait du bien ou du mal, mais vous avez ébranlé toutes mes volontés, toute mon énergie. Je ne me retrouve plus. J'avais des projets qui me paraissaient très naturels ; au reste, je ne les discutais pas. Il me plaisait qu'il en fût ainsi : cela suffisait. Maintenant j'ai des appréhensions, je cherche à me donner des raisons d'agir, j'ai besoin de me prouver que je fais ce que je dois faire. Et il me semble que vous avez éveillé en moi ce quelque chose que vous appelez « la conscience » et qui me fait souffrir. Si c'est pour cela, j'aurais préféré qu'elle demeurât endormie.

— Non, répondit Odette, vous ne le préférez pas, car vous sentez bien que cette souffrance vous aidera à trouver le droit chemin.

M^{me} de Terris eut un retour subit de ses violences. Elle prit sa voix rude et brève :

— D'ailleurs ce n'est pas la peine d'en faire un mystère. Vous avez lu ma lettre à Bernard. Vous savez que je dois aller rejoindre le prince D... en Serbie. Pouvez-vous me blâmer, dites ? Dites-le-moi sincèrement, vous qui connaissez tout de moi, ma situation, ma résolution de fuir Bernard et... tout enfin, ma nature, mes besoins, mes vices, si vous voulez. Comment pourriez-vous me désapprouver ? Ne vais-je pas chercher là-bas un semblant de situation honorable en même temps... qu'un ami dont l'amour me consolera ? A qui causerai-je un préjudice en agissant ainsi ? Le prince est libre. Votre morale a-t-elle quelque raison à m'opposer ? Allons, dites, dites !.. Je vous fais rougir, je le vois bien ; votre pudeur de femme honnête s'effarouche. Eh ! madame, la vertu est facile peut-être aux femmes qui ont un époux. Je suis seule, moi, et, dussiez-vous vous enfuir, j'ai des besoins de vivre.

— Et cependant vous hésitez, madame, répondit Odette de sa douce voix tranquille. Quelque chose vous gêne.

— C'est vous, répondit brusquement M^{me} de Terris.

Odette secoua la tête, et tristement :

— Alors j'aurais bien fait de ne pas venir?

— Pardon! murmura Alice, subitement apaisée et honteuse.

Ses yeux se mouillèrent. Elle ajouta très bas :

— Je souffre!

Odette, dont le cœur battait fort, mettait toute la pénétration de son âme à suivre M^{me} de Terris. Quand elle la vit pleurer, elle eut comme un soulagement.

Et sa voix prit une inflexion de grâce irrésistible pour dire :

— Ne demandiez-vous pas tout à l'heure un avis, un conseil peut-être, avant que je parte?

Alice fit un signe affirmatif de sa tête lassée : la fatigue morale autant que sa faiblesse physique la tenaient dans une sorte d'anéantissement. Odette s'animait sous le coup d'une terrible émotion : elle donnait le dernier assaut. Alors son ardeur l'emporta, et son accent eut une vibration saisissante lorsqu'elle reprit, après un silence où l'on entendait son souffle :

— Eh bien! je vous le donnerai, ce conseil, dans tout le désintéressement de ma conscience. Et le voici : si j'étais M^{me} de Terris, je voudrais faire mon devoir au mépris de tous mes désirs. Je ferais à mon enfant le sacrifice de ma vie. Je serais héroïque; je voudrais avoir la gloire d'une souffrance infinie à offrir à mon fils quand il aurait l'âge d'homme. Je chercherais la voie droite et je l'aurais vite trouvée, et j'y rentrerais m'y traînant sur les genoux. Mais je n'irais pas élever mon fils sous les yeux d'un amant, dans un luxe payé par lui, en laissant derrière moi des ruines, des regrets, des douleurs. Vous voulez savoir ce que je ferais, madame? Il y a de par le monde un homme profondément malheureux qui, depuis huit ans, ne s'est pas consolé de votre abandon. Si, comme vous, je lui devais ma vie, j'irais la lui porter.

Alice s'était levée, blanche et demi-morte, et elle écartait ses cheveux, et elle regardait Odette comme frappée de folie, et elle balbutiait :

— André! retourner à André!

Elle faisait de ses bras un geste d'épouvante et d'horreur.

Mais, debout devant elle, aussi pâle, mais impassible, son regard clair attaché sur Alice, Odette la contenait par son calme superbe et une sorte d'autorité qui, maintenant, tombait de haut sur M^{me} de Terris. Et la jeune femme continua :

— Oui, André, il vous a aimée, il vous aime. Vous le savez bien

qu'il vous adorait quand vous l'avez fui. Si c'était vous qui l'eussiez aimé et si c'était vous qu'il eût abandonnée, seriez-vous heureuse aujourd'hui s'il revenait à vous? Eh bien, ce bonheur, vous le lui devez; c'est le devoir que votre fils vous accusera un jour de n'avoir pas rempli. Et c'est autre chose encore, c'est votre bonheur à vous-même. La jeunesse est fugitive, la beauté passe, que demeure-t-il des amours passagères? Et vous, vous aurez retrouvé l'ami, l'époux de vos jeunes années, qui vous a trop aimée pour ne pas vous aimer toujours. Pour lui, vous resterez belle et jeune, et votre vieillesse sera douce, honorée et paisible parce que vous aurez fait votre devoir. Vous voyez que la vertu n'est pas toujours si terrible, madame; souvent, souvent même, c'est elle qui nous donne les plus immenses félicités.

Alice était retombée sur sa chaise la tête dans ses mains et elle ne bougeait plus.

Odette, énervée par l'emportement de ces adjurations qu'elle s'efforçait de rendre entraînant et convaincantes, tremblait maintenant, un peu hors d'elle, le regard effaré. Et puis le silence de M^{me} de Terris la désespérait. Quoi, rien! Elle ne l'aurait pas même ébranlée!

— Je m'en vais, dit-elle d'une voix triste. Je vous enverrai l'enfant. Que Dieu vous protège, madame!

Alice leva son front rouge et la regarda un moment sans parler; puis elle eut un sanglot.

— Ne m'abandonnez pas, dit-elle pleurant comme un enfant malade. Revenez, voulez-vous?

Odette eut pitié et d'un geste soudain, elle tendit sa main ouverte.

Alice la saisit avec un mouvement brusque. Cette générosité suprême l'achevait. Quelque chose se brisait en elle pour jamais.

— Je reviendrai, murmura Odette; courage!

Elle répondit avec une certaine force :

— J'en aurai, merci.

XIX.

Il existait vers le milieu de la rue Vauvilliers, derrière les Halles centrales, une grande maison noire, très vieille et très sombre, avec des portes et des fenêtres basses et larges, des escaliers droits, une cour humide qui servait de dépôt à des marchandises sans cesse chargées et déchargées avec un grand bruit de ferrailles, de roulement de camions et de chevaux tirant et raclant sur le pavé. Le reste de la maison demeurait dans un silence absolu. Les fenêtres grises

semblaient voilées de poussière, et, quoique sans rideaux, ne révélaient rien de ce qui se passait à l'intérieur.

A la porte une plaque noire portait en lettres dédorées le nom et l'énumération ci-dessous : « M. André, agent d'affaires ; recouvrements, contentieux, consultations. » C'était là où Odette hésitait à entrer un matin qu'elle s'était dirigée vers le logis où se cachait André de Terris. La jeune femme était voilée, presque en deuil, et devait demeurer méconnaissable à l'ancien notaire de Saint-Price, celui-ci se fût-il souvenu de la petite pensionnaire qu'il avait entretenue voilà huit ans.

Elle grimpa jusqu'au troisième étage, presque en se tenant au mur, dans un air de moisissure, le pied glissant sur les marches grasses. A son coup de sonnette, un employé, semblable à un petit clerc de province, la fit entrer, et, d'un pas dolent, l'introduisit dans le cabinet du patron : un homme chauve, courbé, les joues pendantes sous une barbe grise, courte et ronde, des lunettes qui lui servaient à regarder ses cliens par-dessus d'un regard méfiant et dur. Il leva sa tête penchée sur des dossiers volumineux ouverts autour de lui et il se tourna à demi sur son fauteuil, le coude appuyé, se tenant la joue, prêt à écouter. Son œil examina rapidement la cliente, puis s'éteignit derrière les lunettes rehaussées. Il dit, la voix monotone :

— Que désirez-vous, madame ?

— Je voudrais vous consulter sur une affaire très délicate, et, suivant votre avis, vous proposer d'intervenir vous-même dans un arrangement qui demande beaucoup d'intelligence et de tact.

— Je suis à vos ordres, répondit M. André en faisant une légère inclination. Et il attendit.

Odette tremblait d'une façon très visible et sa voix troublée ne permettait pas de douter que l'affaire dont elle parlait ne la touchât directement. L'agent détourna un peu la tête, pensant qu'il la gênait dans quelque aveu, et Odette reprit, hésitante et cherchant ses mots avec un soin qui la faisait balbutier :

— Il s'agit, monsieur, d'un rapprochement, d'une réconciliation que l'on voudrait obtenir entre une femme repentante et un mari offensé.

M. André brusquement retourna la tête et effraya la jeune femme de son regard dur sous son front plissé. Cependant une rougeur lui vint tout à coup et sa voix s'amollit en disant :

— Remettez-vous, madame, on essaiera. Expliquez-moi l'affaire, très franchement ; dans les cas de cette nature, il importe de connaître exactement les situations, les... conditions de la faute commise afin de prévoir toutes les objections, tous les empêchemens à la réconciliation dont vous me parlez. Je vous demande pardon d'insister, mais je dois tout savoir, tout.

— Peut-être alors jugerez-vous que la cause est perdue, murmura Odette, et ce serait un grand malheur.

— Pourquoi perdue? reprit M. André l'encourageant; avez-vous des raisons sérieuses de douter de la clémence ou de la pitié du mari?

— Il aimait sa femme, dit-elle en détournant les yeux du visage d'André subitement frappé d'une expression de violente douleur.

— Racontez, dit-il d'un ton bref.

Elle, alors, sans préciser les faits, indiqua avec une extrême réserve les points les plus précis du roman de M^{me} de Terris, atténuant la faute, sans accuser l'époux, mais plaidant avec l'éloquence du cœur et presque sans s'en douter pour la grande coupable, qu'elle peignit sous les couleurs attendrissantes du repentir. Cependant M. André demeurait sombre; quelque pensée implacable se glaçait sur sa face immobile, le regard perdu et comme attaché à une vision que le discours d'Odette venait d'évoquer pour lui. Il semblait qu'elle le devinât, car tout à coup elle fit tressaillir M. André par une feinte révolte. Elle s'écria :

— Eh! monsieur, faudra-t-il tant de raisons, après tout, pour convaincre ce mari de la nécessité de faire son devoir? Qui n'a jamais été coupable en sa vie? Lui-même n'a-t-il jamais eu besoin de pardon? Qui sait? D'ailleurs si cette femme a manqué à ses obligations de fidélité, est-ce un droit pour lui de manquer à ses devoirs de protection? Où ira-t-elle, la malheureuse repoussée? Au suicide ou à d'autres amours?

M. André fit un geste brusque comme pour dire : Assez! Sur ses traits bouleversés maintenant un effroi se peignait et presque une pitié tendre. Il passa la main sur ses yeux et il chercha à expliquer son émotion.

— Vous êtes entraînée, madame; vous m'avez ému. Je suis gagné à votre cause, mais pourquoi ne la plaideriez-vous pas vous-même? Laissez-moi vous donner un conseil. Je connais le cœur de l'homme. Celui qui pourrait s'irriter à entendre un étranger lui rappeler son malheur ne saurait résister à la voix suppliante de la femme qu'il a aimée si celle-ci vient à lui, faible et brisée, lui demander le secours de sa tendresse.

Odette l'interrompit comme effrayée, et elle dit rapidement :

— Jamais, jamais elle n'osera! C'est un cœur fier qui peut s'humilier en secret, mais qui ne saurait se courber humblement devant l'homme dont elle ne sait si elle obtiendra le pardon ou s'attirera les injures. C'est pourquoi je vous ai dit, je vous ai demandé de travailler à cette réconciliation difficile, hélas! et peut-être impossible.

— Non, répondit vivement M. André, et puisqu'il le faut, je m'en charge.

Odette s'efforçait de demeurer maîtresse de ses sentimens. Cependant des mouvemens lui échappaient, de crainte ou de joie, et ses yeux demi-baissés cachaient mal le travail de sa pensée. Mais une volonté ardente la soutenait qui maîtrisait son trouble et lui permettait de poursuivre avec quelque habileté le plan qu'elle avait dès longtemps formé. Elle reprit avec un air de découragement :

— Hélas ! n'est-ce point une entreprise folle et téméraire ? Parfois je suis tentée d'y renoncer.

— C'est une mauvaise pensée, dit sévèrement M. André.

— Eh ! monsieur, vous m'avez entendue, et vous vous êtes apitoyé ; mais quand vous l'aurez entendu, lui, peut-être changerez-vous d'avis. Il vous dira ses longues tortures, les souffrances de son amour méconnu, de son abandon ; il accablera la femme coupable et vous fera entendre les cris de sa colère, les fureurs de son mépris ; et vous vous tairez en présence de ces malédictions et de ses refus.

L'homme d'affaires habitué à trouver des argumens prompts en faveur de la cause qu'il défendait et à les développer en se complaisant lui-même à l'art de sa parole, se réveilla à ces mots chez M. André et lui fit éprouver le besoin de convaincre sa cliente de l'habileté qu'il saurait déployer en sa faveur. En même temps qu'il s'exerçait à sa plaidoirie, il prit sa voix d'avocat, un peu ronflante, et son geste s'arrondit.

— Tranquillisez-vous, madame, je saurai répondre. Cet homme s'emportera évidemment, et puis, après ? Il faudra bien qu'il m'écoute. D'abord je lui ferai comprendre qu'il y va de son honneur de ne pas laisser tomber plus bas encore la femme qui porte son nom. Eh ! ne connaissons-nous pas la faiblesse de ces pauvres créatures élevées comme des enfans, considérées comme des jouets, sans défiance contre les surprises de la vie, et dont le cerveau vide est tout préparé par une éducation ridicule à se peupler un jour de chimères et de caprices qui poussent aux fautes inconscientes ? Saurait-on sans injustice les rendre responsables de ces maladies de l'âme ou des sens qui les font tomber ? Non, notre force même, notre supériorité nous fait un devoir de la clémence et du pardon. La femme est un enfant qu'il faut instruire, soigner, moraliser, surveiller et absoudre. Telle est notre obligation stricte envers elle. Et un homme d'honneur ne saurait y manquer.

— Il vous dira, interrompit Odette, que sa femme était une nature fière et forte, audacieuse dans sa volonté et parfaitement consciente de ses actes.

— Tant mieux ! riposta M. André qui s'échauffait, car elle aura la conscience de son repentir et la noblesse de ses instincts la sauvera de toute rechute ; c'est une garantie pour l'avenir ; en même temps que la soumission d'une nature hautaine est plus touchante et respectable que l'humiliation d'une âme faible et basse qui ignore les pudeurs et les révoltes de l'orgueil.

Odette reprit :

— Il vous dira qu'il l'aimait et qu'elle ne lui rendit jamais cet amour.

— Eh bien, lui dirai-je, n'est-ce pas une victoire et comme une vengeance de vous entendre appeler par celle qui vous repoussait et de pouvoir lui répondre en lui ouvrant vos bras : Vois comme j'étais digne de ton amour, puisque j'oublie, puisque je pardonne, puisque je t'aime encore !

Odette pleurait tout bas, sous son voile épais. Elle murmura :

— Mais s'il ne l'aimait plus, lui ?

André frappa du poing sur son bureau et se leva, car son cœur l'étouffait ; il continua, marchant et s'arrêtant tour à tour devant Odette.

— Ne plus l'aimer ! Vous m'avez dit qu'il l'a aimée enfant, qu'il l'a épousée malgré de très grands obstacles, qu'il l'a adorée pendant de longues années avec une passion terrible. Vous m'avez dit que depuis son abandon il vivait seul, retiré, perdu, abîmé dans sa douleur et vous osez dire qu'il ne l'aime plus ! Ah ! s'il me répondait ce blasphème, je lui dirais : Vous mentez ! car je vois votre cœur qui saigne et tremble dans votre poitrine rien qu'à son souvenir, car je les connais vos insomnies, vos fureurs d'amour dans ces nuits solitaires où vous vous rappelez !.. Je les sais par cœur ces douleurs aiguës, ces rages de désir qui vous ont rendu plus froid qu'un cadavre pour toute autre femme qui n'était pas celle dont la seule beauté aiguillonnait vos sens et faisait vibrer à la fois vos nerfs, votre cerveau, votre âme, dans une même et effrayante jouissance de toutes les facultés de votre être ! Bonheur terrible et divin que l'on n'oublie plus et que l'on ne retrouve plus ailleurs quand on l'a une fois rencontré ! Souvenir brûlant qui vous martyrise et s'attache à vous comme la tunique antique, déchirant votre chair si on l'en veut arracher !.. Ne plus l'aimer !

Il leva les épaules avec un geste fou et ses lèvres gonflées balbutièrent :

— Mais qu'elle paraisse seulement et ce n'est pas elle qui viendra tomber à ses pieds, c'est vous qui viendrez vous rouler aux siens et l'étreindre comme une brute, lui criant votre pardon sur ses lèvres dans un délire d'amour !

Odette avait reculé sa chaise dans un coin d'ombre, épouvantée et défaillante. Elle eût voulu s'échapper, courir vers Alice et lui dire, si elle avait pu, ce qu'elle venait de voir et d'entendre. Cependant elle se souvenait qu'elle n'était pas au bout de sa tâche, et maintenant le cœur lui manquait pour l'achever. Cette explosion d'une passion qui lui était inconnue la tenait muette, effarée. Ce n'était pas ainsi qu'elle aimait, elle qui aimait tant ! Il lui semblait qu'elle venait d'apprendre une chose monstrueuse qui dépoétisait sa passion idéale, chaste et brûlante comme le feu d'un encensoir, mystérieuse et pudique sous ses voiles et qui pouvait monter jusqu'à Dieu, sans honte, comme une prière et comme un parfum. Cependant elle pensait qu'il était étrange que M^{me} de Terris n'aimât point ce mari si bien fait pour la comprendre, et la volonté lui revint d'arriver à les réunir.

M^e André demeurait tourné vers la cheminée, dissimulant son visage, dont il étanchait la sueur. Un peu honteux de la licence de ses paroles, il essayait de se calmer. Il feignit de tousser, remua par la chambre, tandis que son regard oblique cherchait à deviner l'impression d'Odette, et revint s'asseoir à son bureau en disant à demi-voix :

— Je vous demande pardon ; j'ai pris votre cause trop à cœur ; cela m'a entraîné. J'ai la discussion violente ; mais cela réussit parfois. J'espère pour vous ce résultat. Voulez-vous me donner maintenant les dernières indications ? A qui dois-je m'adresser ? — En même temps il tira à lui un carnet pour prendre des notes. Odette vint tout près de lui, son voile relevé, ses yeux étaient doux et ardents ; ils priaient. Elle dit de sa voix qui touchait le cœur :

— C'est à vous de me pardonner, monsieur, car la cause que je viens de vous faire plaider, n'est pas la mienne.

Odette fit un grand effort pour achever, car les regards d'André, élargis, terribles, semblaient s'enfoncer dans ses yeux pour y dévorer sa pensée. Elle lui dit, presque dans un souffle :

— C'est celle de M^{me} de Terris.

Avant qu'elle eût dit, André avait deviné. Cependant il reçut ces mots comme un coup qui le fit reculer ; sa tête tomba lourdement dans ses mains, il eut un sanglot qui s'échappa de sa gorge comme un cri de douleur ou de joie ; puis il se fit un grand silence. Sur les doigts croisés d'Odette des larmes chaudes tombaient.

André se retourna ; sa voix était rauque, ses paupières gonflées couvraient ses yeux sans regard. Il dit très bas :

— Qu'elle vienne !

Et il reprit son front dans ses mains ; mais Odette n'avait pas

bougé. Ses doigts se serraient dans un effort violent; elle se raidissait, se ramassait pour une dernière épreuve.

— Monsieur de Terris, murmura Odette, je n'ai pas tout dit.

Il la regarda brusquement, essayant de comprendre, avec un effroi subit qui donna comme une expression folle à son visage échauffé, tuméfié.

— Elle viendra, continua lentement la jeune femme, mais elle n'est pas seule... Calmez-vous, dit-elle en se reculant effrayée, et ayez pitié d'un pauvre petit être innocent...

Elle n'acheva pas. André s'était mis debout d'un seul mouvement, les poings serrés, la face terrible. Il cria, dans un rugissement, les poings tendus :

— Un enfant!.. Elle a un enfant!.. Et elle ose prétendre rentrer chez moi avec la preuve vivante de son crime!.. Elle veut donc que je les écrase tous les deux, elle et lui?.. Ah! elle a un enfant!

Et lui, à qui elle n'en avait jamais donné, sentit une haine féroce le mordre aux entrailles pour cette femme, à qui tout à l'heure il avait pardonné! Il se contint pour ne pas jeter Odette hors de l'appartement, mais il lui désigna la porte d'un geste violent, menaçant. Cependant Odette le regardait fixement de son doux regard clair, avec une expression de prière et d'audace, son visage très blanc, tout mouillé de larmes, sa bouche exquise tremblante de mots qu'il n'entendait pas. Il s'apaisa un peu et il balbutia, laissant retomber ses bras :

— Laissez-moi, je vous prie, vous voyez bien que je souffre. Dites-lui qu'il est inutile qu'elle cherche à me revoir. Demain j'aurai quitté Paris.

Odette murmura :

— Cependant, si elle venait... seule!

André fit une négation furieuse de la tête en répétant comme un fou :

— Non! non! non! jamais! jamais!

Et il se reprit à courir par la chambre, toujours disant :

— Non! non!

Mais, à chaque fois, sa voix baissait et s'attardait. Bientôt il cessa de le dire et son front se penchait comme sous la honte de ses pensées. Odette le suivait de son regard avivé d'une pénétration singulière. Elle semblait lire en lui. Après un moment, elle reprit :

— Cependant, si elle vous faisait à vous, à son devoir, à son repentir le sacrifice immense de son enfant! si elle l'abandonnait pour vous, dites, auriez-vous la cruauté de la repousser?

André ne répondit pas, et elle continua en marchant lentement vers la porte :

— Tout peut s'arranger. Il ne faut que beaucoup de courage et d'abnégation de part et d'autre.

André s'arrêta les bras croisés, et il eut un mouvement furieux des épaules :

— Ah! çà, est-ce que vous croyez qu'elle est femme à jeter son enfant dans la rue?

— Non, répondit tranquillement Odette; mais le père de l'enfant est marié et sa femme adoptera volontiers ce pauvre petit être.

— Allons donc! cria M^e André. Est-ce que c'est possible? Quelle femme aurait ce dévouement! Vous vous trompez, madame.

— J'en suis certaine, dit-elle avec un son de voix clair qui la fit regarder attentivement par M^e André.

Tout à coup il s'approcha d'elle et lui dit bas, avec une grande émotion :

— Vous êtes M^{me} Bernard?

Odette inclina la tête d'un geste un peu fier.

— Et vous voulez?... reprit André.

Mais il s'arrêta saisi de honte et d'admiration. Odette eut un triste sourire qui révéla toutes ses intimes souffrances en même temps que son courageux dévouement. Elle tendit la main à André d'un geste doux :

— Allons, monsieur de Terris, ne résistez plus, et croyez-moi, il y a bien des joies à pardonner à ceux que l'on aime. Faisons notre devoir tous les deux.

André n'osa pas prendre cette main; mais il se recula avec une telle expression de respect qu'Odette n'en fut point offensée.

— Disposez de moi, dit-il à demi-voix.

— Bien! répondit Odette.

Elle toucha la porte. André s'empressa pour l'ouvrir. Et comme elle passait devant lui, il dit avec quelque embarras et la voix tremblante d'une émotion dont il rougissait :

— Ne lui dites pas les tristesses de cette habitation. J'en changerai... maintenant. Au reste, j'ai le projet de voyager pendant quelques mois. Cela distrait, on oublie...

Il ajouta, malgré lui, se penchant pour oser le dire tout bas, le visage ardent, dévoré d'impatience :

— Je désirerais partir demain, tout de suite...

Odette eut un frisson à cet aveu plein de honte d'une passion survivant à tout, avec ses fièvres et ses désirs impatients comme au premier jour. Et s'en allant, elle pensait :

— Peut-être ne la reverra-t-il jamais!

XX.

Ce matin-là, Bernard se trouvait obligé de quitter la maison sans avoir vu Odette. Il avait déjeuné seul et la jeune femme ne rentrait pas. Cela l'énervait à la fin. Comme il l'avait offensée, il s'était résigné à la laisser agir vis-à-vis de M^{me} de Terris selon sa fantaisie. Il attendait de cette complaisance une absolution complète, mais la patience lui échappait. Déjà il s'était fait violence pour souffrir un tel rapprochement. Il avait essayé même de se persuader que l'espèce d'intuition divine qui se manifestait dans toutes les pensées et les actions d'Odette pourrait bien l'avoir dirigée en cette occasion vers une solution également satisfaisante pour tous. Mais le plus mince raisonnement lui enlevait cet espoir. Il se disait que le caractère d'Alice n'était pas de ceux que l'on fait plier à une soumission quelconque, que sa chère et sainte femme perdait toutes ses pieuses et charitables prédications, son dévouement et ses soins et qu'il était de son devoir à lui, de lui interdire désormais et formellement la poursuite de cette œuvre insensée.

Au reste, elle avait atteint un but, celui de lui prouver la profondeur, la folie même d'un amour qu'il n'eût jamais deviné, et cet amour si tendre, sous les réserves pudiques de cette belle et chaste créature, lui avait comme ouvert le cœur d'un coup de passion désormais infinie. Elle l'avait frappé au vif de ses instincts en se révélant à lui si aimante et si ardente au dévouement. Tant de vertu et tant d'amour, tant de beauté pure sans l'ombre d'une tache physique ni morale, ce type de perfection absolue et qui était à lui, rien qu'à lui, dans le passé et dans le présent comme dans l'avenir, le jetait dans des ravissements où il y avait de l'orgueil et du remords.

Ces pensées nouvelles aidaient Bernard à surmonter le violent chagrin d'avoir perdu son fils. Depuis le jour où Alice l'avait repris, l'enfant n'était pas revenu, et la maison, désormais silencieuse, paraissait sombre et vide à Bernard. Malgré lui, il s'oubliait dans de longues tristesses. Cependant sa résolution était ferme ; il ferait à Odette ce douloureux sacrifice : jamais plus il ne chercherait à revoir son fils s'il ne le pouvait sans revoir la mère. De ce côté, ses sens, délivrés de l'influence de M^{me} de Terris par le nouvel empire d'Odette, le laissaient sans regret. Mais le cœur lui saignait au souvenir de l'enfant.

Comme il partait, Odette rentra. Il la prit avec une tendresse timide, car maintenant elle le dominait un peu, et il lui déclara

qu'elle eût à cesser immédiatement toutes les démarches mystérieuses dans lesquelles elle s'épuisait depuis un mois. Odette répondit, très émue :

— J'aurai fini ce soir.

— Ce soir!.. Et... comment? dit-il avec hésitation.

Elle ne voulait rien dire, mais il insista.

— Voyons, parlez-moi. Vous savez bien que cette question ne peut se dénouer sans moi.

— Pourquoi?

— Et l'argent? Je dois ne pas les laisser dans le besoin. Quoi qu'il arrive, il faut qu'ils aient du pain. Que voulez-vous que je fasse? Votre cœur est plus grand que le mien. Je m'en rapporte à vous. Vous savez, Odette, que j'ai absolument pris mon parti de la situation. Si je me résigne à ne plus voir mon fils, c'est un sacrifice que je vous fais pour que vous me donniez mon pardon, car je vous ai fait bien du mal, ma chère femme, à vous qui êtes un ange et que je connais bien maintenant et que j'aime, dit-il, l'appuyant sur son cœur bien enveloppée de ses bras qui l'étreignaient.

Odette se dégageait doucement comme si elle ne voulait pas encore de cette tendresse qu'elle n'avait pas, à son avis, suffisamment gagnée.

— Vous m'en voulez? dit-il attristé, vous me repoussez? vous n'avez plus confiance en moi? Oh! quand me pardonneriez-vous?

— Ce soir, répondit Odette avec un sourire étrange qu'il ne comprit pas et qui le troubla beaucoup.

Mais elle se souvint de sa première question et lui répondit :

— Nous n'avons pas besoin d'argent.

— C'est impossible! répliqua Bernard.

Tout à coup il s'emporta :

— Je comprends; vous avez échoué. La malheureuse va retrouver le prince D...! Hé bien, et mon fils?

Il cria ces mots dans une explosion de ses douleurs secrètes et qu'il croyait vaincues.

— Vous voyez bien, murmura Odette, que vous ne pouvez pas renoncer à lui. Mais rassurez-vous, dit-elle vite, voyant qu'il baissait le front, Jean ne quittera pas la France et il n'aura pas à rougir de sa mère. M^{me} de Terris retournera auprès de son mari.

Bernard demeura hébété de surprise.

— Je le croyais mort.

— Non; il vit et il l'aime.

— Le malheureux! Mais qui donc a entrepris cette réconciliation? Certes ce n'est pas elle! C'est vous, n'est-ce pas? Oh! oui, c'est vous, c'est toi, c'est ton âme angélique qui a été droit à ce but

d'honneur et de devoir. C'est bien toi, cette œuvre, je te reconnais là. Tu vas tout droit au bon chemin, toi ! Les autres ont besoin de chercher la voie du devoir, toi tu la trouves, tu y vas d'instinct. Tu n'es pas une femme, toi, une créature humaine ; il y a de la divinité en toi...

Bernard parlait vite, dans une exaltation de joie, le visage éclairé, la conscience allégée d'un poids énorme. Il respirait. Il s'épanouissait. Enfin sa faute était réparée ; tout rentrait dans l'ordre ; l'oubli viendrait. Il éprouvait un bonheur fou à penser qu'André de Terris avait retrouvé sa femme tant aimée et qu'il lui avait prise, lui ! Ce cauchemar ne le hanterait plus. Il tenait les mains d'Odette et les couvrait de baisers à chaque mot, véritablement ivre de cette subite délivrance. Les chaînes qui avaient meurtri sa conscience tombaient et il baisait les mains qui les avaient rompues. Il répétait :

— Tant mieux !.. tant mieux !.. Oh ! mon Dieu, tant mieux ! c'est fini !..

Tout à coup il lâcha brusquement Odette.

— Et Jean ? dit-il. C'est donc M. de Terris qui l'élèvera ?

Et il était devenu tout pâle, le cœur horriblement serré. Des visions noires lui passaient devant les yeux. Toutes ses joies s'étaient éteintes.

— Ami, ne vous tourmentez pas encore. Ayez confiance. Vous dites que je vais dans le droit chemin et vers le but le meilleur ; laissez-moi donc aller jusqu'au bout. Cette question de l'enfant n'est pas encore définitivement réglée. Elle le sera bientôt. Je m'efforcerai de faire consentir chacun à ce qui est juste et bon pour le petit innocent qui ne doit souffrir des fautes de personne. A ce soir, Bernard !

— Pourquoi ce soir ? dit-il inquiet. Doit-il se passer quelque chose d'irrévocable ?

— Pas précisément. Cependant, ils vont partir pour un voyage de six mois, et dans quelques heures, tout sera décidé. Il faut moins de temps parfois pour gagner des batailles, dit-elle avec un léger sourire, car elle voulait le rassurer sans néanmoins lui inspirer un trop vif espoir qui était en elle, mais qui pouvait être déçu.

Et lorsque Bernard fut parti, Odette demeura près d'une heure abîmée sur un siège, les yeux fermés, lasse à mourir, tandis que sa pensée se recueillait, se concentrait, se cherchait dans toutes les forces de son intelligence pour se préparer à une dernière et suprême lutte.

Depuis huit jours, Alice n'avait pas revu Odette, mais elle savait bien qu'elle reviendrait. Elle comprenait maintenant que la femme de Bernard s'était emparée d'elle pour la ramener à André de Ter-

ris et s'assurer ainsi d'une rupture irrévocable entre elle et Bernard. Cela diminuait un peu sa reconnaissance envers Odette. Cependant elle pensait aussi qu'Odette aurait pu la laisser partir, quitter la France, ce qui aurait également rompu, et mieux encore, toute relation avec le père de Jean. Pourquoi ne l'avait-elle pas fait? Un autre sentiment que son intérêt personnel l'avait donc guidée? Pour certaines âmes très hautes, il y avait donc des mobiles pris en dehors du « moi? » La passion de la vertu et du devoir était donc si puissante qu'elle poussait des créatures à se faire ses apôtres désintéressés et à vaincre toutes leurs répugnances pour gagner au bien les âmes égarées? Cela existait donc réellement ces choses dont elle parlait : le devoir, le sacrifice, l'absolu dévouement? Et puisque cela existe, cela ne peut appartenir qu'à des natures infiniment perfectionnées et très élevées au-dessus des autres. Comment une nature orgueilleuse peut-elle souffrir qu'il y ait des supériorités qui la dominent? Et, redressant sa tête fière, M^{me} de Terris semblait se dire : J'atteindrai là.

Depuis le moment où Odette l'avait quittée sur une promesse de courage arrachée à la noblesse de ses instincts, M^{me} de Terris avait marché presque sans hésitation vers le but qu'on lui avait montré, et, à mesure qu'elle avançait, des hontes l'avaient accablée. A la clarté de ses vertus nouvelles, elle voyait mieux ses fautes et elle avait failli reprendre sa fièvre et son mal dans le tourment de ses remords.

Pendant huit jours, elle avait repassé toute son existence presque heure à heure. Ses souvenirs avaient renoué la chaîne rompue des premières années de son mariage. Elle avait retrouvé l'image d'André au seuil de sa vie de jeune fille. Elle s'était rappelé cet amour passionné, violent, terrible parfois et qui l'avait lassée, et qu'elle avait méprisé, repoussé, flétri. Elle ressentait maintenant les souffrances qu'elle avait infligées à André et elle avait pleuré de pitié et de regret. Ah! elle le comprenait maintenant que son devoir était de revenir vers lui et de lui payer toutes ses douleurs avec un dévouement sans borne et un amour, oui, un amour sacré d'épouse qu'elle trouverait bien sans doute la force d'évoquer de ses souvenirs ou de faire naître de ses remords.

Une fois engagée sur cette voie, cette femme, puissante dans sa volonté et sincère dans le bien comme dans le mal, n'éprouva plus une défaillance et se livra tout entière à l'ardente pensée de son relèvement. Maintenant elle discutait avec elle-même les moyens d'y arriver et son inquiétude se portait à redouter d'être repoussée honteusement par son mari. Cependant Odette lui avait dit qu'il souffrait et la pleurait toujours. Elle avait le pressentiment que la

jeune femme travaillait à leur rapprochement et elle attendait son retour avec une anxiété que chaque jour rendait plus vive.

Aussi elle eut un cri en même temps qu'un tressaillement de tout son être lorsque Odette parut.

Celle-ci, d'un coup d'œil rapide, malgré son trouble, s'aperçut du changement qui s'était fait dans les idées de M^{me} de Terris. Elle en portait le reflet sur son visage, aux traits plus calmes et presque austères, dans ses regards où le feu des passions s'était fondu dans une clarté sereine, dans son attitude plus raide, d'où la nonchalance voluptueuse semblait s'effacer, et jusque dans sa toilette sombre et simple, comme il convient à une femme qui porte un deuil secret. La maladie l'avait amincie et pâlie, et ses larges bandeaux noirs laissaient passer au niveau des tempes une bande étroite de cheveux grisonnans, autrefois cachés sous une frisure savante. Elle paraissait moins belle, mais un air modeste la rehaussait.

Elles se regardaient sans parler, émues toutes les deux. Et puis Odette répondit à l'expression inquiète et presque timide de M^{me} de Terris :

— André vous attend.

— Je suis prête, répondit Alice.

Il y eut un soulagement sur leurs visages et comme une joie chez M^{me} de Terris. Mais Odette blémissait et ses yeux devenaient noirs, s'élargissant dans l'effroi de sa pensée. Le petit Jean s'était jeté sur elle et la tirait, ses petits bras tendus pour venir au cou de la jeune femme. Il criait tout joyeux :

— Bonjour, madame Odette !

Elle demeurait baissée vers lui, le caressant avec une tendresse grave. Mais l'enfant sentit qu'elle tremblait ; il se recula et lui dit, comme effrayé :

— Qu'as-tu ? Pourquoi as-tu peur ?

Elle lui dit :

— Je suis souffrante. Le bruit me fait mal, il faut que tu ailles jouer dans la chambre à côté pendant que je parlerai à maman. Allons, va...

Elle l'embrassa et le mena doucement vers la porte sans remarquer la tristesse subite de l'enfant, dont le regard inquiet allait tour à tour de sa mère à Odette, qu'il suivait cependant, mais à regret et la tête tournée.

M^{me} de Terris sentit venir une douleur qui l'épouvanta comme un mal dont on doit mourir. Et sans pouvoir parler, elle regarda Odette, qui se rapprochait d'elle, toute blanche, et qui lui fit peur. Quand elle fut tout près, elle posa ses deux mains sur le bras replié de

M^{me} de Terris, qui machinalement couvrait son cœur de sa main ouverte.

— Vous êtes prête pour le sacrifice; lui dit-elle. C'est bien. Cette minute efface tout. Les martyres sont sans péché : ce sont des saintes que Dieu bénit. C'est bien ! c'est bien. Je vous admire. Je plains vos douleurs de toute mon âme...

Alice la regardait avidement sans comprendre. Elle répondit :

— Il m'en coûte moins que vous ne pensez de faire mon devoir. Je suis presque heureuse.

Odette étouffait. Elle reprit :

— C'est que vous n'avez pas mesuré jusqu'ici toute l'étendue de votre sacrifice. Certes il doit y avoir de la joie pour vous à retrouver le cœur fidèle et très épris d'un mari qui vous attend avec une impatience d'amant, oubliant tout, pardonnant tout et s'appêtant à vous recevoir comme une fiancée, à vous emporter follement loin d'ici comme pour un voyage de noces, car c'est ainsi qu'il vous attend !

— Hé bien ? murmura impatiemment M^{me} de Terris, qui souffrait horriblement sans comprendre.

— Odette ferma à demi les yeux pour achever :

— C'est un voyage de quelques mois que vous devez faire; et M. de Terris désire le faire seul avec vous.

M^{me} de Terris repoussa brutalement Odette et, la voix terrible :

— Dites-le donc toute suite, on veut m'arracher mon enfant !

Elle eut un éclat de rire de folie.

— Comment n'y avais-je pas songé !.. Non, vraiment, je n'y avais pas songé. Mais c'est tout naturel. Comment donc ! j'ai un enfant qui me gêne pour rentrer à mon rang dans la vie honnête, je l'abandonne, c'est tout simple. Il rappellerait ma faute, cet enfant-là, il faut le supprimer. Après quoi, j'irai tête levée au bras de mon mari et j'aurai fait mon devoir. N'est-ce pas, madame, que j'aurai fait mon devoir en abandonnant mon enfant ? Allons, dites-le donc, puisque aussi bien vous avez osé le penser !.. Eh bien, madame, vous pouvez retourner dire à M. de Terris qu'il recevra la mère et l'enfant ou qu'il demeurera seul; car l'un n'ira pas sans l'autre; vous m'entendez ? Et s'il refuse,.. je sais comment les femmes gagnent leur pain quand elles n'en ont pas et qu'elles ont des petits à nourrir. Tout, toutes les hontes, toutes les infamies, mais me séparer de mon enfant, jamais !

Elle cria : Jamais ! à toute voix, les bras étendus, la fureur dans ses yeux dilatés, fulgurans, et tout le visage et le corps mouvant de rage.

Cette tension nerveuse s'apaisa dans un attendrissement qui lui vint. Elle se prit à pleurer et elle parla, la voix gémissante :

— Allez, gens honnêtes, vous me faites pitié, car vous n'avez pas de cœur!.. Non, pas de cœur! Votre morale vous a desséché jusqu'à l'âme, vous ne savez même pas ce que c'est qu'une mère!

— Je crois que vous vous trompez, répondit froidement Odette, et que vous confondez l'amour maternel, qui n'existe point sans le dévouement, avec cette passion aveugle et égoïste que quelques femmes éprouvent pour leurs enfans et qui leur donne à penser qu'elles les aiment mieux que les autres mères, quand en réalité elles les aiment moins.

— Hé! s'écria Alice dans un nouvel emportement, on ne les aime ni plus ni moins: on les aime; tous les cœurs de mère se ressemblent.

— Pardon, répliqua Odette, je sais des mères qui aiment leurs enfans pour eux et d'autres qui les aiment pour elles. Cela fait une différence. Les unes sont des dévouées, les autres des égoïstes, voilà tout. Pauvre petit Jean!..

— Vous plaignez mon fils? s'écria M^{me} de Terris hors d'elle et presque menaçante.

Mais Odette s'était jetée résolûment dans la bataille. Maintenant c'était la fin; elle n'avait plus rien à craindre, rien à espérer après cette dernière minute. Cet enfant, si âprement disputé, il fallait qu'il demeurât à l'une ou à l'autre, et Odette le voulait. Elle répondit, calme dans son audace:

— Je le plains... Écoutez-moi, madame, et si j'ai tort, vous le direz. Je vous en fais juge. Vous prétendez aimer votre fils et vous lui préparez une existence de honte et de misère. Croyez-vous qu'il vous en saura gré quelque jour? Dans votre égoïsme maternel, ce qui vous touche, c'est le besoin de sentir cet enfant près de vous, dans vos bras, sur vos genoux, sous vos lèvres. Votre bonheur serait de l'y garder toujours. Mais il grandit, il devient homme, ce n'est plus un enfant que vous aurez bientôt, avec les douceurs du bercement de chaque soir, ce sera un fils qui vous dira: « Où est mon père? Qui te fait vivre? Quelle est ma fortune, mon rang? Qu'as-tu fait de moi dans la vie? » Ce n'est pas avec une caresse passionnée sur ses cheveux blonds qu'il vous faudra répondre alors, c'est votre conduite que vous devrez mettre sous les yeux d'un juge, car il aura le droit de vous juger, cet enfant dont vous aurez arrangé la vie au gré de votre égoïsme et au détriment de son bonheur.

— Qu'en savez-vous si je n'en ferai pas un homme heureux? répliqua M^{me} de Terris.

— Heureux dans la honte? Non, madame... Il est le fils de Bernard!

Alice rougit violemment.

— Je vous remercie, dit-elle, très hautaine, car elle avait senti la blessure; vous êtes franche au moins. Je ne suis, moi, bonne qu'à déshonorer mon fils, qui tient de son père une telle noblesse d'instincts qu'il devra nécessairement me mépriser dès qu'il sera en âge de comprendre sa situation. Vous voyez, madame, que je suis moins égoïste que vous ne pensez, car je prétends courir le risque de ce mépris, afin de ne pas priver mon enfant des soins et des tendresses qu'une mère seule peut donner, entendez-vous? Eh bien, plus tard, s'il me chasse de sa présence, je souffrirai, madame, mais j'aurai fait ce que je crois mon devoir en n'abandonnant pas mon fils et lui sacrifiant l'existence honorée, heureuse peut-être, que j'aurais trouvée près de M. de Terris. Comme vous dites, il me jugera.

— Alors, reprit Odette, dont le visage rougissait d'un désespoir grandissant, alors, pour ne jamais vous séparer de Jean, vous comp- tez l'élever ainsi, sans instruction, sans étude, toujours, toujours près de vous? Et cela pour son bonheur. Tandis qu'il aurait pu acquérir par d'autres soins une instruction brillante et devenir un homme utile et peut-être marquant dans son pays. Vous n'avez pas d'ambition pour lui?

Alice balbutia et chercha ses mots :

— Si, sans doute, si je puis...

Et puis tout à coup :

— De quels autres soins entendez-vous parler ?

— Mais de ceux de son père, auxquels il a droit.

— Son père!.. son père a perdu le droit de s'occuper de lui. Il a une autre famille, il aura d'autres enfans. Celui-là ne lui appartient plus.

— Je crois que vous vous trompez; il lui appartient beaucoup. Et même, souvenez-vous que l'enfant est inscrit sous le nom de Bernard, tandis que votre nom n'a pas pu figurer sur les registres de l'état civil. Jean est le fils d'un père nommé et d'une mère inconnue : il s'appelle Jean Bernard.

M^{me} de Terris regardait Odette avec une sorte d'épouvante.

Elle balbutia :

— Me disputer mon enfant maintenant! se servir de la loi pour me l'arracher peut-être!.. Tenez, dit-elle pleurant et la bouche tor- due de rage, je le tuerais plutôt!.. Vous êtes une misérable! allez-vous-en!

Elle se leva et vint se coller le dos à la porte de la chambre où était Jean, comme si elle redoutait qu'on vînt le prendre.

Une sueur coulait sur le visage d'Odette comme des larmes. Cependant elle ne pleurait pas. Une extraordinaire tension de nerfs

la retenait debout, d'apparence calme et froide. Soudain M^{me} de Terris l'apostropha avec une intonation blessante :

— Mais de quoi vous mêlez-vous d'ailleurs? En quoi cela vous regarde-t-il? Comment! c'est vous, vous, la femme de Bernard, qui venez chercher l'enfant que votre mari a eu d'une maîtresse, d'une femme qu'il a adorée et qu'il aime encore? C'est vous qui voulez lui mettre sous les yeux ce souvenir de votre rivale? Mais vous êtes donc folle ou vous ne l'aimez pas, Bernard? Dans votre froideur de dévoté, vous accomplissez ce que vous croyez un devoir sans un tressaillement, sans un émoi de votre cœur, sans une jalousie contre la femme et contre l'enfant! Votre âme est donc stérile comme vos entrailles? Quelle femme êtes-vous donc?

— Je crois, répondit d'une voix navrante Odette, blessée en plein cœur, je crois, madame, que je suis la femme qui sait aimer, car je sais souffrir pour ceux que j'aime. Je souffre beaucoup, madame; je veux bien vous le dire si cela peut vous encourager. Je souffre horriblement, mais qu'importe! Je m'immole au bonheur des autres. Oui, cet enfant, qui devrait m'être odieux, il m'est cher parce qu'il est le fils de Bernard et que Bernard aime son fils! Je n'écoute pas la révolte de mes instincts; je me soumetts à ce qui est la justice, la raison, le devoir. Je n'ai pas le droit d'empêcher que ce petit être jouisse de l'affection et de la protection de son père, et c'est parce que vous lui déniez ce droit, vous, sa mère, que moi, l'étrangère, je plaide contre vous pour votre enfant, dont vous voulez faire le malheur. Tant mieux si je vous humilie! c'est mon intention, parce que je sais votre orgueil et que vous ne voudrez pas lorsque tous, dans cette triste cause, nous luttons d'abnégation et de dévouement, demeurer seule à ne rien céder, à ne rien souffrir.

— Rien! murmura Alice visiblement troublée; vous me demandez tout : vous me demandez mon fils!

— Non, répondit Odette, qui se prit à respirer plus librement, non, vous ne m'avez pas comprise. Vous vous êtes emportée sans m'entendre. Je comprends la maternité comme toutes les femmes, mieux peut-être, puisque j'en ressens la privation, et ce n'est pas une femme qui viendrait dire à une mère : « Abandonne ton enfant! » ce serait monstrueux!

Maintenant M^{me} de Terris tendait vers elle son regard immobilisé dans une curiosité ardente. Le sang revenait à ses joues comme si elle se prenait à revivre. Odette continua :

— Ce que je voulais vous dire, c'est ceci. M. de Terris ne veut pas recevoir votre fils à son foyer. C'est son droit. Mais il vous aime trop, et il est trop disposé à tous les sacrifices pour ne pas vous laisser libre de le voir toujours où et quand vous le voudrez. Or

Jean aura bientôt sept ans. Il faut l'instruire. Quoi qu'il arrive, vous devrez vous en séparer. La pension, le lycée vous le prendront. Vous disiez un jour que vous souhaitiez le préparer afin qu'il concourût pour entrer à Saint-Cyr, que vous en vouliez faire un brillant officier... Il ne sera pas près de vous alors. Vous voyez bien que, fatalement, il échappe à vos bras, bientôt, demain, tout à l'heure... Eh bien, pourquoi pas à l'instant même puisque de cette minute dépend tout son avenir?.. M. de Terris veut quitter Paris demain. Jean est au collège. A votre retour, vous le retrouverez là. Les jours de congé vous appartiennent. Il grandit sous vos yeux. Les vacances, — elles sont longues les vacances : deux mois au moins chaque année, — les vacances, il va les passer à Saint-Price chez ma marraine. Comme il est devenu un peu mon enfant à moi aussi, car je l'ai porté dans mon âme avec bien des douleurs, allez ! il est un peu mien. Marraine le reçoit comme tel. Le bon vieux docteur en prend soin, surveille sa santé, tout le monde l'entoure de tendresse. La grand'mère Rattier l'aura là, tout près d'elle, sans qu'il soit sous sa gouverne un peu fantasque ; elle n'aura qu'à l'aimer. Et comme vous allez passer ces deux mois-là à Saint-Price, près de votre mère, vous comprenez ? M. de Terris n'a rien à dire. Personne n'a à se plaindre. Tout est dans l'ordre, chacun a fait son devoir, et le petit Jean gardera son père et sa mère, se partageant leur tendresse et les aimant également tous les deux, qui auront fait leur devoir envers lui. Et puis il n'aura à rougir de personne ; il s'appelle Bernard, et son père est là, près de lui dans la vie. Et quand il sera devenu un homme et qu'on lui dira : « Voilà ce que nous avons fait pour toi, nous approuves-tu ? » lui, bien sûr, comprenant comme on l'a aimé et combien sa mère a souffert pour lui, il l'adorera, cette mère dévouée, et il lui pardonnera la faute qui l'a mis au monde en souvenir de son expiation.

M^{me} de Terris avait pris son front dans ses mains, et elle pleurait silencieusement. Elle sentait qu'elle était maintenant sans défense. Qu'aurait-elle dit qui ne fût une cruauté ? Ensuite, après l'effarement de sa première douleur, quand elle avait pensé qu'on voulait la séparer à jamais de son fils, le projet d'Odette lui paraissait doux. La voix pénétrante de la jeune femme lui disant ces paroles bonnes et sensées, de nouveau lui avait repris le cœur. Maintenant le sentiment de ses devoirs lui apparaissait plus net, et un reste d'orgueil seul l'empêchait d'avouer sa défaite.

Depuis un instant, le petit Jean grattait, tapotait la porte. Il avait peur enfermée si longtemps pendant qu'on se fâchait, car il avait entendu crier sa mère. Ensuite le nom de Bernard l'avait frappé, et il était devenu triste. Il demandait souvent à retourner chez papa

Bernard, qu'il aimait bien, et petite mère ne voulait jamais. Il poussa la porte, et Alice le laissa entrer. Il dit timidement :

— Où est-il, papa Bernard? je veux le voir.

Alors M^{me} de Terris eut un sanglot violent comme si l'enfant venait, lui-même, de décider de son sort. Elle lui tendit les bras :

— Viens me dire adieu, Jean, mon fils, mon amour!

— Ne l'effrayez pas, murmura Odette, aveuglée de ses larmes et qui maintenant souffrait à plein cœur pour cette mère désolée.

Alice s'était baissée sur ses genoux et elle tenait son enfant serré contre elle, et elle l'embrassait fiévreusement, follement, sans voir que l'enfant pâlisait et pleurait tout bas, morne comme s'il comprenait. Elle lui écarta les cheveux, le regarda avidement, le toucha de ses mains par tout son petit corps, et elle lui disait des mots balbutiés, coupés de sanglots.

— Tu aimes bien ta mère? dis, maman Alice; tu l'aimeras bien, toujours,.. toujours?.. Jean, mon petit Jean à moi!.. O mon Dieu!

Elle se renversa comme dans un spasme. L'enfant se mit à crier; elle se redressa et se prit à le bercer pour le calmer avec des caresses et des balbutiements enfantins comme s'il était tout petit. Tout à coup elle leva la tête et regarda Odette. La jeune femme paraissait évanouie. Toute blanche, la tête appuyée au mur, le corps demi-fléchi, elle ne bougeait plus.

Alors M^{me} de Terris se mit debout, et, sans poser l'enfant à terre, les bras lourds, elle s'approcha d'Odette. Celle-ci eut un frisson, et ses paupières se levèrent sur ses yeux mouillés et vagues.

— Vous êtes à bout de forces? murmura M^{me} de Terris d'un accent un peu rude et cependant apitoyé. J'en ai plus que vous, moi... Tenez!

Elle posa son fils sur les genoux de la jeune femme et se recula, les bras raidis, la tête levée, dans une attitude de courage violent qui lui tendait les nerfs. Ses yeux sombres ne pleuraient plus. Elle dit encore, la voix très calme :

— Allons, emportez-le!

Elle fit un mouvement comme pour se rejeter sur l'enfant, mais elle se contint.

Maintenant Odette n'en pouvait plus. Elle tremblait; ses mains lâchèrent le petit Jean, qui, tout épeuré, s'accrocha à son cou.

— Où allons-nous? dit-il.

Alice répondit courageusement :

— Tu vas voir papa Bernard.

— Mais je reviendrai, petite mère? dit-il s'échappant pour courir à M^{me} de Terris.

Odette murmura très faible :

— Voulez-vous le garder encore?

— Vous m'avez dit qu'André m'attendait, n'est-ce pas? Eh bien, j'y vais. J'accepte tout pour l'amour de mon fils. Allons, emmenez-le!

Elle soutint Odette pour la conduire vers la porte et la vit partir, chancelante, emmenant l'enfant jusqu'à la voiture qui attendait. Elle entendit la portière se fermer et le roulement, qui bientôt s'éteignit.

Une faiblesse la prit; elle sentit que sa tête tournait et qu'elle allait s'abattre. Alors elle se dompta d'un coup de sa volonté violente et ses mains croisées se levèrent dans une invocation à la fois suppliante et désespérée, et elle cria :

— O Dieu, qui m'as donné jadis toutes les forces pour faire le mal, donne-moi donc aujourd'hui le courage de l'expiation!

XXI.

Bernard se trouva retenu à son bureau ce jour-là très tard. En dépit de ses impatiences, il ne put rentrer chez lui que dans la soirée. Il courait presque à travers les rues et le long du vaste escalier de pierre où retentissait son pas pressé jusqu'au palier, où il s'arrêta. Il soufflait. Une inquiétude indéfinie l'oppressait, lui serrait le cœur. Odette lui avait dit : « ce soir. » Peut-être qu'à cette heure même, son enfant lui était ravi pour jamais. Il s'efforçait de s'en consoler afin de ne pas affliger Odette. Eh bien, il n'aurait plus qu'elle à penser maintenant! Il l'aimerait tant qu'elle oublierait qu'il l'avait dédaignée. Était-ce possible qu'il eût méconnu ces grâces, ce charme irrésistible? Les hommes sont fous, aveugles, pensait Bernard, maintenant qu'il « voyait » sa femme avec toute la séduction de son amour craintif qu'il n'avait pas su dévoiler, comme on dépouille une vierge timide. Et il essayait de se prouver qu'il oublierait certainement le chagrin de son pauvre enfant perdu dans les joies divines de son amour. Malgré tout, son cœur lui faisait mal, et l'appréhension de ce qu'il allait savoir le tenait immobile à la porte, n'osant ouvrir. Ensuite il écoutait comme si quelque bruit devait l'avertir.

Un silence absolu le glaça. Il mit la clé et entra lentement. Son pas étouffé par les tapis le laissa venir, sans qu'on l'entendît, jusqu'à la chambre d'Odette. Il écarta la portière et demeura là si effaré de joie qu'il en perdait l'esprit..

La soirée fraîche avait fait allumer un grand feu qui éclairait toute la petite chambre tendue d'étoffe claire. Les flambeaux ajoutaient comme une gaieté d'illuminations. Au coin du feu, dans un grand fauteuil, Odette roulée dans sa longue robe de cachemire blanc, était toute renversée et endormie, avec, dans ses bras, bien tendrement couché sur sa poitrine, le petit Jean qui, lui aussi, dormait. Un souffle doux venait jusqu'à Bernard, dont le cœur éclatait de ravissement. Il n'en pouvait plus, et cela l'eût soulagé de crier sa joie. Ce tableau, qu'il avait parfois rêvé sans espérer jamais le voir, il était là sous ses yeux. Il marcha doucement, vint tout près, tout près d'Odette et se pencha, la regardant ardemment. Elle ouvrit tout à coup les yeux, puis se souvint, et, soulevant sa tête, lui tendit les lèvres avec un sourire qui le fit se jeter à deux genoux, écrasé de bonheur. Elle dit tout bas :

— Ils sont partis.

— Et alors? dit-il, ne comprenant pas encore.

— Il est à nous, acheva Odette en ramenant l'enfant plus près d'elle d'un geste adorablement maternel.

Jean ouvrit les yeux et se jeta sur son père :

— Papa Bernard!..

Lui, de ses deux bras, il les tenait, Odette et l'enfant, et les regardait l'un, l'autre, tour à tour, follement.

— O mon Odette! dit-il, ma chère femme bien-aimée, ma seule adorée, que tu es grande! que tu es parfaite! que tu es sainte! Tu veux donc qu'il soit ton fils, ce pauvre enfant?.. Jean regarde comme elle est belle la maman que je te donne. Appelle-la : « mère. »

— Non pas, dit très vivement la jeune femme. Jean a une mère, et il ne faut pas qu'il l'oublie.

— Maman Alice! murmura l'enfant avec une subite tristesse.

— Oui, répéta Odette, maman Alice qui t'aime bien et que tu dois aimer toujours, toujours...

— Eh bien, et toi, qu'est-ce que je t'appelle? dit tout à coup le petit Jean en se couchant sur l'épaule de la jeune femme dans une familiarité tendre.

— Moi, dit-elle en le caressant, je suis toujours M^{me} Odette.

LA

RÉGENCE DE TUNIS

ET LE

PROTECTORAT FRANÇAIS

I.

Après un jour et deux nuits de traversée, au soleil levant, on a la Tunisie devant soi : une côte montagnieuse qui se rapproche, et dont on distingue les plis arides et les herbes sèches. Sur la gauche, les sommets escarpés du Zaghouan, du Djebel Rças et de la montagne à deux pointes qui se dresse derrière Hammam-Life. Au fond d'une baie, la première petite ville qu'on aperçoit, Rass-el-Djebel, qui s'allonge au bas des pentes en une traînée blanche et crayeuse de maisons à terrasses, au-dessus desquelles apparaissent les minarets blancs des mosquées.

Le golfe s'élargit; on distingue les terres basses avec La Goulette et son lac salé, et plus loin, encore une longue traînée blanche, mais énorme cette fois, avec des coupoles et des minarets, qui est Tunis, Tunis-el-Hadera, la ville verte. Sur la droite, depuis le cap Farine, de distance en distance, des villas de riches Tunisiens, grosses constructions colorées, à l'air fragile, qui semblent peintes sur la toile d'un décor et qu'on pense voir coucher par le vent les jours d'orage. Au-dessus, Saint-Louis de Carthage et sa chapelle, construite sur le lieu d'où l'armée de Scipion vit monter les flammes qui dévoraient la femme et les enfans du Carthaginois Asdrubal. De ce même endroit, Didon peut-être avait vu, bien des siècles avant, les proues des navires troyens se détourner de la terre et fendre

l'eau lentement du côté de l'Italie. La chapelle a été bâtie en mémoire de saint Louis, troisième mort illustre dont le souvenir est attaché à ce rivage et sur la place aussi où il mourut. C'était du moins l'opinion du consul de France qui choisit l'emplacement ; les savans font mourir le roi ailleurs, dans le petit fortin construit un peu plus bas, vers la mer. Quant aux gens du pays, ils se rappellent très bien le prince franc ; ils savent qu'il abjura ses erreurs et se convertit à la fin à l'islamisme, parce que c'était un prince aimé de Dieu, et c'est pourquoi ils en ont fait aussi un saint à leur façon, qu'on vénère au village voisin de Sidi-bou-Saïd. Quoi qu'il en soit, ce souvenir du premier passage des troupes françaises est touchant, et quand on visite le musée des pères de Carthage, on est ému de voir, dans un coin de vitrine, parmi les débris romains et carthaginois, une monnaie de notre Thibaut de Champagne et une boucle de harnais fleurdelisée, qui paraissent là comme des talismans, au milieu des lampes de terre et des fragmens antiques.

On s'arrête assez loin de terre ; la rade est mauvaise, les vents d'est y soufflent comme en pleine mer. Récemment, un transatlantique est resté près de vingt-quatre heures sans pouvoir mettre ses marchandises à terre ; les passagers purent gagner la rive, mais à grand risque. Des canots maltais emmènent les voyageurs et la mer les secoue fort ; la passe est difficile par le gros temps et très ensablée ; on contourne les lourdes barques à voiles qui sortent lentement du canal et on suit des quais croulans avec des trous, des pierres tombées, des parties noyées dans l'eau, une eau verte avec des odeurs qui rappellent Venise.

Au commencement de la campagne, notre vice-consul ici a dû tout créer, veiller aux subsistances de l'armée, installer un hôpital, alors le seul. C'est là que tous les malades étaient envoyés, un nombre de malades auquel personne ne pouvait croire ni personne ne s'attendait, mais qu'on a encore exagéré en France. Les fatigues, l'appréhension, le moral abattu avaient développé des germes de typhus apportés du pays natal, et l'épidémie se propageait parmi nos soldats. Le climat n'est cependant pas malsain en Tunisie, il est même très salubre pour un climat chaud. L'expérience de La Goulette est d'ailleurs assez concluante : dans la plus mauvaise période, alors qu'il mourait en un mois cent cinquante soldats à nos ambulances, il ne mourait en ville que le nombre accoutumé d'habitans ; aucun n'avait la fièvre, et le foyer d'infection établi près d'eux ne suffisait pas à leur communiquer la maladie. Il y a seulement quelques localités malsaines et fort dangereuses, mais qui sont bien connues, et il y a, en outre, à prendre les précautions usuelles pour préserver sous cette latitude les agglomérations d'hommes de la contagion. Pour n'en avoir pris aucune, la première armée française,

qui vint ici au XIII^e siècle, souffrit terriblement des fièvres et de la dysenterie, et Joinville, en y pensant, rendait naïvement grâce à Dieu de n'avoir point accompagné son maître au *royaume de Thunes*, comme il appelait ce pays : « De la voie (voyage) que il fist à Thunes, ne vueil je riens conter ne dire, pour ce que je n'i fu pas, la merci Dieu !.. »

Le chemin n'est pas long du canal à la gare ; il est singulièrement amusant. Sous cet ardent soleil, sur le pas des portes, dans la boue visqueuse de la rue, assis, debout, marchant, dormant, rêvant leur rêve d'attente infinie et sans but, fourmillent ces êtres extraordinaires qui habitent les maisons à terrasses et les replis des ruelles blanches aux ouvertures béantes et mystérieuses. Dès qu'on a dépassé la ligne des douaniers ou officiers à bonnet rouge, gens paisibles, race affadie par le contact de l'infidèle, polie par le métier, on ne rencontre plus que des hommes de toute couleur dont chacun, avec ou sans guenilles, est un objet d'art vivant. De tous les côtés, à chaque coin de rue, se déroulent au soleil les tableaux aimés de Fromentin et de Pasini, animés de leurs personnages étranges : Arabes distingués, impassibles, bien plantés, aux traits fins, nègres acajou, nègres violacés, nègres bleuis qui rient toujours, êtres bizarres de toute espèce qui portent avec dignité des lambeaux de toile déchirée et boueuse, hommes à turbans de toutes nuances, tous avec la tache rouge de la *chechia*, ou bonnet tunisien au milieu, juifs sans turbans ou à turbans noirs, marchands graves et majestueux, qui, sur le pas des portes, sans rien dire, sans penser à rien, regardent devant eux, attendent. Plus tard, lorsqu'on revient à La Goulette, le premier éblouissement passé, on remarque qu'il s'y trouve aussi beaucoup de cabarets communs et de cabaretiers vulgaires, et de boutiquiers à l'européenne, qui ne sont pas, eux, des objets d'art vivants.

Le chemin de fer de La Goulette à Tunis est le premier qu'on ait construit dans la régence. La compagnie anglaise qui l'avait établi, sans subvention d'état, bien entendu, faisait de mauvaises affaires et le mit en vente, il y a deux ans. La société française de Bône-Guelma, qui construisait de son côté la ligne de la Medjerdah pour relier Tunis à notre réseau algérien, offrit aux Anglais presque le double de la valeur de leur méchante voie. Mais les Italiens offrirent davantage et, d'enchère en enchère, finirent par la payer, avec ses petits embranchemens, le triple de ce qu'elle vaut (4,137,500 fr). Ils en sont aujourd'hui très fiers : « C'est notre dernière hypothèque sur la Tunisie, » disait récemment un de leurs journaux, et ils citent avec orgueil le chiffre toujours croissant de leurs recettes, bénéfiques qu'ils doivent seulement, il est vrai, à l'occupation française.

Le train suit un faible remblai qui suffit à le mettre au-dessus des flaques d'eau et des terres grasses et, en cette saison, maréca-

geuses des bords du lac. Adossé à la galerie extérieure qui règne le long des wagons (et qui les rend beaucoup plus confortables que les nôtres), on voit miroiter sur la gauche l'étang salé où se creusera le port. Sur l'eau lisse et lumineuse glissent lentement les barques à voile qui servent au déchargement des navires arrêtés en rade et qui servaient aussi autrefois à conduire à Tunis les passagers. Tout près de terre, dans l'eau immobile, des groupes de flamants roses sommeillent, sans souci de la rumeur des trains en marche ; un d'eux s'envole lentement et fait avec ses ailes de grands mouvemens insoucians. Mais ils reconnaissent les chasseurs de très loin, et c'est en bateau et la nuit qu'il faut venir les chercher. Du côté de la terre, sur le sol brun et riche, des ondulations de blé vert commencent à courir. Des haies de cactus infranchissables bornent les champs ; leurs feuilles charnues, d'un vert pâle, collées l'une à l'autre, s'arrondissent et s'entrelacent bien plus haut que les cavaliers arabes qu'on voit galoper dans les champs.

On arrive et on se trouve au milieu du quartier européen de Tunis, et c'est une grave affaire que d'en traverser les rues dans cette saison. Une couche de boue gluante et noire les couvre à une belle hauteur : personne ne balaie, et on attend sans impatience le temps sec ; il faut faire de longs détours pour trouver une piste que les pieds des passans ont tracée. Au milieu cependant bondissent les charrettes arabes ; ces charrettes jusqu'à l'essieu et les chevaux jusqu'au poitrail, même jusqu'à la croupe, jusqu'au bout du museau, sont couverts d'éclaboussures qui se sont figées et demeurent pendantes. Ce sont, il est vrai, des chevaux de bas étage ; les chevaux et les mules aristocratiques se tiennent mieux et sont bien brossés, mais leurs frères du peuple sont bien intéressans. Les charrettes, comme les harnais, sont d'une simplicité extraordinaire : deux roues larges, réunies par une traverse, au-dessus quatre ou cinq planches, et deux poutrelles plus longues entre lesquelles marche le cheval, c'est tout. En avant des roues est assis de côté l'être jaune ou noir, drapé dans ses guenilles, les jambes pendantes, qui mène la chose, et le tout va sautant, éclaboussant la rue, par un radieux soleil qui fait des étincelles lumineuses dans toute cette boue, sans la sécher.

Telles sont à l'arrivée les premières impressions qu'on éprouve et les premiers objets qui frappent la vue.

II.

A l'heure qu'il est, Tunis est encore une ville arabe ; à peine quelques maisons européennes s'élèvent-elles dans l'enceinte de ses

murailles; la masse de nos banales constructions est bâtie en dehors des portes, dans le quartier bas qui avoisine le lac, loin des hauteurs où se pressent les maisons des vrais croyans. Du pied des murailles jusqu'au bord de l'eau, s'étend la promenade célèbre de la Marine, qui n'est pas encore une avenue de palais; c'est une large voie tracée au milieu de terrains vagues où pourrissent des boues fétides et sur le bord de laquelle peu de maisons s'élèvent jusqu'aujourd'hui. L'odeur, très-déplaisante en hiver, est si forte en été que, malgré toutes les précautions, on en est réveillé dans son lit, et, la chaleur et les moustiques aidant, le sommeil devient impossible. Mais déjà on se dispute les parcelles de ce sol plat et fangeux, car chacun pense qu'avant peu on l'aura assaini, que de hautes maisons s'y aligneront à pente de vue, et que, de leurs balcons, on verra la masse embrouillée des mâts et des vergues des navires pour lesquels on aura creusé un port. Déjà beaucoup de rues ont été tracées, et çà et là quelques murs s'élèvent, mais comme il n'y a aucun service de voirie, d'immenses flaques d'eau se forment qui réfléchissent le ciel et les maisons; les charrettes les évitent en passant sur les trottoirs, qui se couvrent à leur tour de fondrières, et les piétons sont bien à plaindre. Le soir, ils ne peuvent parcourir les rues de leur quartier que munis de lanternes; et chacun sort ainsi précédé de son domestique, à la suite duquel, sous ce ciel uni et dans cette solitude, il se prend à rêver, écoutant la prière des muftis sur les minarets, regardant onduler le profil des montagnes jusqu'à ce qu'il se trouve parfois au milieu d'une grande mare où le rêve du domestique a conduit celui du maître.

Mais il faut passer les portes, et tout de suite c'est la ville arabe commerçante qui se présente, et l'on ne tarde pas à s'apercevoir, par comparaison, que le quartier européen est, hélas! de beaucoup le plus mal tenu, le plus boueux, le plus effondré de toute la ville.

Sous la porte et sur la place qui suit, une quantité de marchands de comestibles sont installés à terre; des saucisses minces et odorantes grillent sur des charbons; naturellement, ce ne sont ni des juifs, ni des musulmans qui les vendent. Sous la porte encore, des négresses acajou qui ne craignent pas d'avoir le visage découvert. Assises à terre, derrière leurs paniers d'oranges, enveloppées d'étoffes rayées, éclatantes, elles n'ont plus de forme; on voit une masse incompréhensible de cotonnades de couleur, et, quelque part, dans les plis, une large face ébahie, qui serait monochrome sans les deux points blancs de ses yeux et l'immense ouverture de la bouche noire et béante. Et, tout auprès, des marchands de pâtisseries indigènes avec du papier d'or collé dessus en losanges, pour les rendre plus appétissantes, des marchands de galettes arabes, de citrons doux, fort jolis de forme, mais très-fades, de cédrats, toute une foule encom-

brante, hurlante et bariolée. Il faut éviter les chameaux qui passent et les ânes qui réfléchissent et les cavaliers qui se poussent comme de simples piétons à travers la foule, avec leurs étriers de fer grands comme des sabots et leurs selles à dossier commode comme des chaises, et leurs chevaux harnachés de velours violet et de broderies d'or.

Les ruelles tortueuses commencent, quelques traces de commerce semi-européen y paraissent d'abord, puis s'effacent, et l'on se trouve à l'ombre des voûtes entre-croisées du marché maure. C'est un spectacle saisissant. Quand on arrive pour la première fois à Venise et qu'à peine sorti des wagons noirs, on aperçoit l'eau brillante du grand canal sillonné de gondoles, bordé de palais et qu'on suit sa route à travers les mille replis des canaux verts, on n'a pas une surprise et un plaisir plus grand que lorsqu'on pénètre pour la première fois dans les *souks* (bazars) de Tunis. Tout le réseau de ces allées de boutiques est couvert; par les jours du toit mal tenu passent des flèches de soleil qui éblouissent dans cette ombre. Le marteau des cordonniers retentit. Quels cordonniers! des gens à barbe pointue et à turbans qui martellent ou découpent le cuir jaune ou rouge des minces chaussures tunisiennes; les tailleurs brodent les carapaces d'or et d'argent où les femmes enferment leurs jambes aux jours de fête; les armuriers fourbissent leurs sabres, leurs longs fusils à pierre et leurs gros pistolets à entonnoir.

Les voûtes se croisent indéfiniment et les métiers, comme chez nous au moyen âge, sont groupés ensemble par quartiers; les boutiques des savetiers en jaune sont rangées à la suite les unes des autres, celles des savetiers en rouge sont ailleurs et toutes ensemble aussi; il y a même un marché exprès pour les faiseurs de babouches recourbées en pointe. Le passant compare et choisit, il s'assied longuement chez le marchand d'étoffes qui lui apporte aussitôt, dans un godet de porcelaine, du café arabe odorant mélangé de marc. Tout autour de lui, jusqu'au toit de l'étroite boutique, sont empilées les étoffes. Accroupi sur ses tapis, Mohammed jure qu'on le ruine, qu'il cède tout à perte parce que l'acheteur est de ses amis; il rit, il met la main sur sa poitrine, il proteste, gesticule, se désespère. Attirés par l'odeur de la chair, des indigènes complaisans s'approchent, car rien n'est plus intéressant que de voir acheter, vendre et payer; ils aident le chaland à lutter contre les désespoirs et les découragemens de Mohammed, et le marchand finit par céder, avec de grands gémissemens, un ballot de tapis, de couvertures et de turbans brodés de soie.

Le souk des parfums est le plus riche, mais, là aussi, les boutiques sont très simples : ce sont des ouvertures béantes et carrées,

un peu au-dessus du sol, des cubes dont il manque un côté, celui qui sert de porte, de fenêtre, de devanture de magasin; rien pour orner les murs que les marchandises et le marchand. Devant l'étagère, des vases de bois pleins de feuilles de henné ou de poudre faite avec ces feuilles, qui servent aux femmes à donner à leurs ongles et à la moitié de leurs doigts une couleur jaune tabac qui est jugée fort élégante; derrière ces vases, des fioles de parfums à la rose et au jasmin, célèbres dans tout l'Orient; au haut de la devanture, des rangées de longues bougies couleur crème et, au-dessous, le marchand, immobile, gracieux, au teint mat, paraissant en cire lui-même, à la barbe soignée, quasi-millionnaire quelquefois, qui vient ici par habitude, par tradition, surtout parce que c'est là la meilleure vie, une vie toute de repos, de tranquillité et de douceur. C'est au bazar qu'on cause et qu'on sait les nouvelles. A trois ou quatre, ils forment un petit cercle au seuil de la boutique, et sans remuer, ils échangent leurs idées dans la fumée bleue de leurs cigarettes, au milieu des suaves senteurs.

Sur la gauche, des Arabes recueillis montent les escaliers de la grande mosquée (mosquée de l'Olivier); aucun chrétien n'y est entré jamais depuis que le monument, ancienne basilique, dit-on, a été consacré au dieu du Prophète. Du milieu de l'ombre où l'infidèle s'arrête, il aperçoit par les portes ouvertes la cour pavée et étincelante de soleil d'un cloître pareil à ceux de France. Des galeries couvertes, à colonnes de pierre, courent le long des faces du rectangle, supportant des arcades cintrées. Vers les murs, sous les portiques, de vrais croyans, debout, à genoux, ou accroupis, changeant constamment de posture, murmurent leur prière, et, la chose finie, se lèvent graves et viennent à la porte remettre leurs babouches et sortir. Dressés, dit-on, contre la muraille, les vieux évêques de pierre de la basilique chrétienne regardent vaguement, de leurs yeux presque effacés, les hommes en gandourahs rouges agenouillés sur la place où avaient été leurs tombeaux. Mais, de temps immémorial, personne que les Maures n'a pu les voir. Il y a des mosquées dont l'intérieur ouvre directement sur la rue, et, le soir, on y aperçoit la foule pieuse et on entend ses prières: des chants monotones psalmodiés longuement et interrompus par intervalle. Des lampes de verre terni, de forme singulière, brillent faiblement dans l'obscurité des voûtes, qu'elles n'éclairent pas. Tandis que, dans tout l'Orient, les temples musulmans ont ouvert leurs portes aux chrétiens curieux, l'interdiction, en Tunisie, demeure absolue; personne n'a pénétré encore dans les mosquées de la ville verte, et la force des armes seule a pu nous donner accès aux colonnades saintes de Kairouan.

A la suite des marchands, les notaires, eux aussi accroupis, cha-

cun dans une de ces larges ouvertures toutes pareilles et qui servent à volonté d'échoppes, d'ateliers, de magasins, d'études et d'écoles. La tête soigneusement enturbannée, la barbe grisonnante, l'air réfléchi, les tiges de ses lunettes enfoncées dans son turban, l'homme de loi couvre patiemment de caractères arabes ses longues feuilles de papier étroit. Aucun meuble d'aucune sorte, sauf un petit coffre reposant, comme le notaire lui-même, sur la natte jaune qui sert de tapis. Ces notaires sont très nombreux; on en trouve dans toute la ville et jusque dans les faubourgs, qui attendent, immobiles, les cliens, comme l'araignée au fond de sa toile. C'est le bey qui nomme les notaires sur la proposition des membres du *chara* (tribunal religieux) ou d'autres fonctionnaires importans. A Tunis, on les choisit de préférence parmi les anciens élèves de la grande mosquée, gens instruits à qui on a fait commenter pendant des années le Coran et Aristote. Leur nombre est fixe; ils ne donnent aucune garantie que celle d'une bonne réputation acquise. En province, ils obtiennent leur brevet sur la proposition des cadis; à Béja, pour quatre à cinq mille habitans, il y a une quarantaine de notaires; là ils vivent de peu, ne travaillent pas beaucoup, et quand ils le font, prennent cher, ce qui leur fait une existence agréable et enviée. Beaucoup, au lieu d'offrir leurs services à la foule, se font attacher aux grands établissemens publics comme la Monnaie, le Dar-el-Geld, etc. Quelques-uns enfin gagnent leur vie à fabriquer de faux documens, et il y a des personnes qui prétendent qu'ils ne manquent pas d'ouvrage.

En montant toujours, écartant des coudes comme on peut la foule compacte, se serrant aux murs pour laisser passer les chameaux encombrans qui s'avancent à pas lents d'un air songeur et les ânes chargés d'outres d'huile gluante, achetant de ci de là à l'étalage ou aux enchères les amusans produits de l'industrie tunisienne, on finit par sortir des voûtes et par se trouver au grand soleil sur la place du Dar-el-Bey et de la Casbah, qui couronne la hauteur. La façade de la Casbah a été refaite par Khereddine il y a sept ans, et on la croirait neuve; on enjambe la colonne renversée qui marque le seuil et on s'aperçoit qu'on est dans une ruine; à travers plusieurs étages de voûtes crevées, on voit le ciel; des escaliers croulans vous mènent jusqu'au pied du mât de pavillon et, dans toute cette immense enceinte, on ne voit à hauteurs diverses que des murs qui tombent, des arcades qui ne supportent plus rien, des monceaux de pierres. Il est difficile de rien voir qui ressemble davantage à Pompéi. Des haies de cactus ont poussé là en liberté et des sentiers ont été tracés au milieu de leurs touffes. De vieux canons sont alignés sur le rempart, mais tournés à rebours, par un oubli étrange, la culasse du côté des meurtrières.

Des milliers d'esclaves chrétiens étaient enfermés dans ces murs au temps où Tunis était puissante ; ce sont eux qui, sous le fouet et le bâton, élevèrent les remparts de la ville et fortifièrent cette même casbah ; une foule de marins, de gentilshommes, de soldats anglais, espagnols, français, arrêtés en mer, étaient emmenés à Alger, à Oran ou à Tunis et y menaient une vie auprès de laquelle celle des derniers de nos galériens est douce. Un jour, au mois de juillet 1535, dix mille chrétiens prisonniers dans cette enceinte, que gardent aujourd'hui les sentinelles françaises, entendirent le grondement d'une bataille furieuse. La Golette venait d'être prise, et, sous les murs de Tunis, Charles-Quint livrait un combat terrible à Khereddine, le frère de Baba-Aroudj (dont nous avons fait Barberousse) et le maître tout-puissant des états barbaresques. Dans ce tumulte, dans le trouble où était la ville, les chrétiens, mal gardés, se révoltèrent et précipitèrent la victoire en prenant l'ennemi à revers. Le sang de trente mille musulmans coula, dit-on, dans les ruisseaux de Tunis lorsque l'empereur y entra triomphant ; la citadelle fut occupée par les Espagnols, et la régence, pendant plus d'un demi-siècle, paya tribut au vainqueur.

Sur la pente opposée aux Souks se déroulent les ruelles tranquilles du quartier arabe. Les voitures n'y pourraient passer ; à peine de temps en temps un cavalier fait-il jaillir les étincelles du pavé ; les piétons même sont rares, l'air est muet ; d'innombrables voûtes jetées sur la rue supportent les maisons, et, à leur ombre, les mendiants accroupis reposent. Une quantité de tronçons de colonnes inégales, prises dans toutes les ruines, blanchies, peintes ou nues, presque toujours ébréchées, faites des marbres les plus divers, supportent les voûtes et les arcades jetées, sans utilité apparente, d'une maison à l'autre. Si on retirait tout à coup ce qu'il y a de colonnes romaines à Tunis, la ville entière s'écroulerait. Les Arabes se sont trouvés en face de ruines inépuisables, et ils n'ont même pas su utiliser tout ce qu'ils en ont amené dans leur capitale. Sans compter tous les fûts qui sont couchés à terre abandonnés, on en voit des quantités simplement encastrés dans les murs ou servant de pierres d'angle aux maisons. Toutes les bornes de Tunis sont faites de colonnes ou de vieux canons.

De distance en distance, de grands portails sont percés dans les murailles blanches des maisons et leur cadre est rempli par des portes de bois brut couvertes de dessins formés de clous aux têtes rouillées. Quelquefois, sur les pierres, une main ouverte, peinte en rouge, pour écarter le mauvais œil. Les grands vantaux ne tournent jamais ; une très petite ouverture, étroite et basse, pratiquée dans l'un d'eux, donne accès à la maison, et, dans sa demi-obscurité, on voit miroiter les carreaux émaillés des salles. Les idées, les

modes, la curiosité européenne s'arrêtent sur le seuil. A l'abri de nos regards et de nos conseils, le Tunisien vit derrière ces murs à sa guise, comptant l'argent de ses fermages ou de ses boutiques, insouciant de nos réformes. Les fenêtres à triple grillage glauque, des grillages ouvragés et avançant sur la rue, sont le seul endroit d'où ses femmes puissent prendre l'idée du vaste monde. Elles ne sortent pas pour peu qu'il leur reste une lueur de jeunesse ou de beauté et ne voient que les hommes de leur famille. Quelquefois, à travers tant de barreaux, une tête paraît qu'on distingue à peine de la rue; et la tête, de là, peut voir le même coin du ciel éternellement bleu, le même morceau de la muraille éternellement blanche, en face desquels ses yeux d'enfant se sont ouverts et en face desquels ils s'éteindront.

Les bourdonnemens de la vie recommencent à mesure qu'on redescend et qu'on approche des faubourgs; de nouveau les petites boutiques paraissent, avec leurs étranges habitans, serrées les unes aux autres et formant comme des oasis au milieu des terrains vagues et couverts de ruines qui avoisinent en maint endroit les remparts. Deux Arabes passent, portant sur la tête une sorte de lit de camp qui contient non pas un malade, mais un dîner. C'est une des politesses du pays; quand on n'ose inviter un grand personnage à sa table, on lui envoie un dîner entier et tout cuit, qui lui est porté de cette façon. L'énorme plateau couvert suit les ruelles peuplées et sortant du faubourg qu'habitent les humbles, disparaît dans la direction du quartier tranquille où demeurent les riches.

Aux limites de la ville, des portes en forme de fer à cheval, garnies de canons, encadrent la campagne ou les lacs. Il faut aller jusqu'à celle de la route d'Hammam-Life et voir de là le grand cimetière de Sidi-bel-Hassen, où les tombes toutes pareilles s'éboulent dans l'herbe verte. On a devant soi la colline sainte avec son monastère sur la hauteur et derrière le petit fort de Manouba. Tout ce mamelon sacré est semé de ces petites tombes uniformes composées d'un lit de maçonnerie disposé au ras du sol. Seuls les saints et non pas les riches se distinguent du commun des morts; on leur élève des chapelles carrées avec un petit dôme; ce sont les « marabouts » dont la campagne abonde : on ne les entretient pas, et, pour la plupart, ils sont en ruines, le crépi blanc disparaît, les murs tombent, les coupoles crevées demeurent béantes, et l'on en voit beaucoup qui se sont écroulées en dedans de leurs murailles, dont la porte est toujours restée close. Dans le crépuscule qui commence, les pierres jaunes moussues se confondent avec la terre, et les trous noirs de leurs brèches font dans cette mêlée grisâtre et triste de grandes ombres bien funèbres.

Plus haut, derrière la Casbah, une autre porte, Bab-Sidi-Abdal-

lah, encadre le paysage de collines et la plaine où est le Bardo. Sur la gauche, le second lac de Tunis, la Sebka-Sedjoui, où il n'y a de l'eau qu'en hiver, luit au soleil qui se couche. Les montagnes, déjà indécises, prennent une teinte bleue veloutée, et un large reflet d'or raie l'eau sombre. De ce côté, aucune maison ne paraît, aucun bruit ne monte, et le soleil semble s'éteindre dans le désert.

III.

La population et la société tunisienne sont fort mélangées, comme on pense, et ce ne sera pas pour nous un mince triomphe si nous finissons pour amener l'oubli des anciennes querelles et des anciennes inimitiés de race et de religion. A l'heure qu'il est, chaque consul continue à régner sur ses nationaux et à les gouverner; ils ne connaissent pas d'autre souverain et leur groupe, avec ses lois et ses fêtes et son tribunal particulier, forme une petite principauté jalouse qui observe ses voisines et suit leurs progrès d'un œil inquiet. De même, dans le camp indigène, juifs et musulmans, tout en vivant et faisant le commerce côte et côte, se détestent et se méprisent du fond du cœur.

On croit qu'il y a à Tunis cent ou cent vingt mille habitans, dont vingt ou trente mille seraient israélites et dix à quinze mille Européens.

Tout occupés de leurs affaires et de leurs querelles, les Européens se voient peu. Ils se rencontrent au café ou sur la Marine pour parler politique ou commerce; la nuit venue, chacun s'enferme chez soi, sans qu'il y ait, à une ou deux exceptions près, aucune maison où l'on puisse, comme en Europe, se réunir le soir et chercher l'oubli des ennuis du jour autour de la table à thé. Il n'y a guère d'autres fêtes que les réceptions consulaires, où la curiosité de voir fait oublier pour un moment les jalousies nationales et où tous les camps sont représentés. Mais la fête finie et le jour revenant, chaque commerçant à sa table s'extasie de nouveau sur la grandeur des droits méconnus de ses compatriotes et sur les torts du groupe rival. Car son esprit n'a pas de meilleure récréation; les vains bruits et les anecdotes étranges foisonnent à Tunis; chaque mouvement des principales personnalités du grand village européen épars au-devant des murailles, examiné à loisir et au microscope, est l'objet de commentaires infinis; les fables les plus bizarres, grossissant à chaque heure, prennent en même temps de la consistance et deviennent bientôt des faits avérés.

Outre les cafés, il y a un théâtre, où vient de temps en temps s'arrêter quelque troupe d'Italie, que la mauvaise fortune a poursuivie de province en province. Il n'est jamais arrivé qu'elle

ait trouvé à Tunis le sort moins implacable. Avant l'occupation, une troupe française, venue de Carcassonne, s'établit dans la capitale. Le chancelier du consulat, protecteur officiel de ses nationaux, dut quitter sa loge, le premier soir, pour aller séparer sur la scène la première chanteuse et le ténor qui se battaient. Lorsque j'étais à Tunis, la troupe était italienne, et elle ne rencontra pendant tout son séjour qu'un public rare et peu indulgent.

Quelquefois aussi, Tunis a le bonheur de posséder des amuseurs de passage. Un dimanche de ce printemps, la ville entière était préoccupée d'une « grande solennité aérostatique » organisée par M. A., administrateur de M. B., selon la teneur des cartes qu'il distribuait dans la capitale. B... était le gymnaste qui s'accrochait à la montgolfière et se faisait emporter par elle. Avec son administrateur et son ballon, il va d'escale en escale sur les côtes de la Méditerranée. — La foule est grande sur les terrasses avoisinantes, les vêtemens de fête des juives, bleus, roses et or, couronnent les murs blancs. Les vrais spectateurs, ceux qui veulent voir de près, sont admis dans l'enceinte d'un ancien théâtre qui a brûlé; une corde sépare les places d'honneur, où vingt personnages importans sont assis sur des chaises, de la multitude du populaire debout. Des soldats tunisiens rangés en ligne maintiennent l'ordre; des soldats français retiennent la masse à demi gonflée du ballon. Un foyer maçonné, allumé au milieu de son enveloppe, chauffe l'air qui le fera s'élever. Quand il se dresse enfin tout à fait, les privilégiés sont admis à examiner l'intérieur par un trou rond ménagé exprès dans l'enveloppe, et chacun va voir que dedans il y a beaucoup de fumée. L'administrateur s'agite; B., vêtu de blanc avec un grand col bleu, pareil à un canotier de la Seine, ôte son chapeau et prononce un boniment court et fort solennel, puis, tout à coup s'enlève de terre, lui et son ballon, avec une rapidité vertigineuse. En une seconde, cette masse énorme qui se balançait sous nos yeux et dont le faite touchait le toit des maisons, s'est perdue au fond du ciel; l'homme ne paraît plus que comme une araignée au bout d'un fil, et c'est à peine si l'on voit remuer les pieds d'un pauvre âne à grosse tête, nageant dans le vide, qu'il a attaché au-dessous de lui.

La foule quitte l'enceinte et se répand sur la Marine. C'est l'heure de la musique militaire. Là, Français, Italiens et étrangers divers se coudoient chaque jour pendant une heure; peu d'Arabes y paraissent, surtout peu d'Arabes riches; les voitures montent et descendent patiemment et vont jusqu'aux barrières du port, et le craquement des ressorts, à chaque fondrière dont la route est trouée, se mêle au bruit des clairons.

En somme, peu d'éclat : une population commerçante, active, où

On s'occupe surtout d'affaires, où des quantités de querelles et de discussions intestines divisent et subdivisent à l'infini le petit groupe peu homogène des Européens; une juridiction spéciale pour chaque nationalité; des discussions et des haines interminables. Le grand mal vient précisément de l'existence du régime dit des capitulations, qui sont en Orient la sauvegarde de l'Européen; mais aujourd'hui, au point de vue de l'administration et de la sécurité, Tunis n'est pas plus l'Orient que Chypre, depuis que l'île est aux Anglais. A l'heure qu'il est, un Français est-il blessé dans la rue, c'est le consul de l'assassin qui juge le coupable, et plus d'un jugement partial est venu envenimer les haines déjà si ardentes. Veut-on établir une taxe permettant de faire balayer les rues du quartier européen, il faut le consentement de tous les consuls; que l'un d'eux s'y refuse, et ses nationaux ne paieront pas la taxe, et tous les autres Européens de repousser également l'impôt, pour ne pas être soumis à une plus dure loi que leurs voisins. Il en est de même dans toutes les grandes villes, il y faut quêter, avant de rien faire, l'assentiment unanime des roitelets consulaires, et il s'en trouve toujours quelqu'un dont le bon plaisir ne s'accorde pas avec celui des autres: c'est pourquoi, à Tunis, depuis un an que la ville est occupée, on n'a rien fait encore pour laver la capitale de ses boues fétides.

Mais, à aucun point de vue, on ne saurait défendre les capitulations. C'est un principe admis en fait par les puissances européennes que, lorsque l'une d'elles vient à occuper une contrée d'Orient, le régime des capitulations y disparaît. C'est ainsi que dans deux cas récents et célèbres, le cas de la Bosnie et celui de Chypre, elles ont disparu, et on ne comprendrait guère les objections qui pourraient nous être faites, lorsque de notre côté nous les supprimerons à Tunis. Tous les états ayant de grands intérêts dans la Méditerranée savaient d'avance qu'un jour ou l'autre nous assurerions d'une manière définitive notre influence en Tunisie. L'abolition des capitulations ne saurait les surprendre. Ceux même dont les journaux ont le plus vivement protesté contre notre action devaient prévoir que notre protectorat ne tarderait pas à s'affirmer dans la régence.

Entre les Européens et les musulmans, il y a les Maltais qui marquent la transition. Ces sujets de l'Angleterre, originaires d'une île italienne, ne savent ni l'anglais, ni l'italien. Leur langue à eux, le maltais, est aux trois quarts une langue arabe; c'est en arabe qu'il faut parler aux cochers de Tunis, presque tous Maltais, parce qu'ils vous comprennent infiniment mieux que si vous leur parlez italien. Très actifs, très laborieux, ils fournissent à la régence une quantité d'excellens travailleurs. Ils vivent au milieu des indigènes, en bonne intelligence avec eux. Très fervens catholiques, jetant volontiers des pierres aux juifs pendant la semaine sainte, ils ne s'habituent guère à

considérer les Anglais comme des compatriotes. Pour eux, les vrais compatriotes sont les coreligionnaires. A l'heure qu'il est, leur véritable consul n'est pas M. Reade, mais le cardinal Lavigerie. La présence parmi eux d'un si haut dignitaire de leur religion, qui les écoute et qui les aide, les a remplis de joie.

Le rôle des Maltais dans la régence ne fera probablement que s'accroître; la population surabondante de leur île a besoin de débouchés; on y compte quatre cent quarante-sept habitans par kilomètre carré, et leur terre est peu féconde et ils n'ont aucune industrie. Les Anglais n'ont pas manqué de faire de grands efforts pour diriger sur leurs propres colonies ce flot précieux de population; ils ont embarqué beaucoup de travailleurs maltais pour la Jamaïque; mais tous ceux qui n'y sont pas morts n'ont guère tardé à quitter cette île lointaine; aujourd'hui, le gouvernement britannique pense à la Nouvelle-Zélande; mais ce n'est pas là comme la Tunisie une terre prochaine et fertile, habitée par une race consanguine, et il est peu probable que les descriptions embellies des journaux de La Valette décident les Maltais à partir pour l'Océanie. Ils viendront sans doute, au contraire, par milliers à l'Enfida ou à Sidi-Tabet. On a calculé que, pour cultiver l'Enfida seule, il faudrait y amener, outre ce qu'on y trouve déjà, une population de vingt-cinq mille âmes. A nous de leur faire des conditions assez avantageuses pour qu'ils puissent mieux vivre chez nous que chez eux et qu'ils y prospèrent.

Pas plus que les Maltais, les Arabes de la ville de Tunis ne nous voient d'un mauvais œil. Très tranquilles et à demi civilisés déjà, ils n'ont pas fait à notre occupation la moindre résistance : ils n'inquiètent pas nos soldats; ils admirent les prix que nous payons leurs denrées et rient de leurs dents blanches. C'est en somme une population industrielle et calme dont le plus grand bonheur est de faire de belles ventes à l'ombre de ses boutiques et de dévotes prières sous les porches de ses mosquées. Or, quand nous sommes arrivés, certains n'avaient pas manqué d'annoncer qu'on verrait un beau pillage dans les souks et que tous les vrais croyans seraient obligés de se faire chrétiens. En rentrant chez eux le soir, les marchands enturbannés, assez disposés au fond à ne pas bouger, épouvantaient leurs femmes du récit des horreurs qui se préparaient; je tiens cela de personnes qui ont eu occasion de visiter beaucoup les musulmanes à cette époque. Et ces femmes, dont aucune ne sait lire et dont la plupart n'ont jamais vu qu'à travers les grillages de leur balcon un visage d'Européen, se pâmaient de terreur. Il y eut même une heure où, dans l'incertitude où l'on était de l'avenir, la ville n'étant pas occupée par nous et le bruit de notre approche et des prétendues horreurs dont étaient menacés les croyans gros-

sissant dans les marchés, les plus déterminés s'armèrent et on put craindre un massacre général ; les cuirassés mouillés en rade de La Goulette n'auraient pu débarquer une compagnie que pour venger l'attentat. Si, à ce moment, le représentant de la France, M. Rouston, avait montré la moindre crainte, s'il avait paru seulement inquiet, on ne sait quel incendie et quel déchaînement de fureurs auraient pu éclater. Mais rien dans son attitude ne trahit la moindre émotion ; il sortait en voiture sans se faire accompagner, comme si rien d'anormal ne pouvait se préparer. Il allait seul à cheval dans les quartiers où l'excitation était la plus grande. Si l'on tirait sur lui, comme cela s'est produit un jour, il répétait partout, en haussant les épaules, que le coup était destiné à un chat errant. Et peu à peu les fureurs se calmèrent et les idées de massacre s'évanouirent.

Maintenant on est bien habitué à notre présence ; le franc est aussi connu que la piastre dans les souks, et le marchand indigène, qui ne sait pas lire, a déjà appris à reconnaître la valeur de nos billets de banque. Dans une petite ville de province comme Béja, la monnaie tunisienne a presque disparu, et c'est en francs que se font tous les paiemens dans les courtes galeries de son bazar. Nos soldats traversent les souks le jour et la nuit ; nos officiers, quand il y a représentation au théâtre, viennent de la caserne d'artillerie du Bardo en priant qu'on laisse les portes de la ville ouvertes après minuit, et retournent à pied à la caserne sans plus d'inquiétude que s'ils retournaient dans un faubourg de Paris. D'une manière générale, on peut dire que la police des rues est bien faite ; nos meilleurs juges rendent hommage à ce point de vue à ces pauvres soldats tunisiens qu'on voit charmer les ennuis du poste en tricotant de leurs mains noires. Déjà notre langue commence à se répandre ; les enfans qui courent les rues s'accrochent à nos soldats et apprennent d'eux quelques bribes de français dont ils sont très fiers. Il n'est pas jusqu'au colonel qui garde le Dar-el-Bey qui ne se soit fait un carnet où il inscrit en lettres arabes les mots français qu'il a pu entendre, et il se les récite tout le long du jour, et il s'en sert pour dire des choses aimables aux visiteurs ; c'est un homme de très belles manières.

Pour la population musulmane aussi, les distractions sont peu nombreuses et la vie qu'elle mène est d'une grande monotonie. La femme est chez les Tunisiens tellement abaissée qu'elle ne saurait être une société ; c'est une sorte d'animal domestique qu'on enferme pour être sûr qu'il ne s'en ira pas et qu'il ne lui arrivera pas malheur dans les rues. Ces êtres doux, au regard enfantin, ne savent ni lire ni écrire, même dans la classe riche. Entre les murs émaillés de leurs chambres les Tunisiennes laissent couler leurs journées vides et comme elles n'ont aucune idée de la vraie vie, elles ne

s'ennuient jamais. Leur temps se passe à se mirer, à se frotter de pommades; pour elles, l'embonpoint est l'idéal de la beauté, et cet idéal, elles l'atteignent presque toujours. Leur costume, qui ne rappelle en rien les élégances de Stamboul, est très bizarre, surtout pour des personnes d'une telle corpulence. Elles n'ont ni jupes ni robes, mais seulement une large et courte chemisette de soie claire qui ne descend guère plus bas que les hanches; leurs jambes sont enserrées dans des caleçons collans en velours brodé d'or quand elles sont riches; sur la tête, une coiffure pointue et dorée, moins haute, mais d'une forme analogue à celles qui étaient à la mode chez nous du temps d'Isabeau de Bavière. Elles ont le rire facile et elles bavardent volontiers, elles bavardent indéfiniment : « Notre vie se compose de deux choses, dit un oiseau de Musset : caqueter et nous attifer. Depuis le matin jusqu'à midi, nous nous attifons, et, depuis midi jusqu'au soir, nous caqueton. »

Jamais ces femmes ne sortent, et dans le fait ce ne sont guère que des malheureuses fort vieilles et très misérables qu'on rencontre à pied par la ville, et elles sont sévèrement voilées. Telle femme de Tunis, née dans une maison, mariée dans la famille, est morte dans la même demeure sans avoir jamais mis le pied dans la rue.

Le grand amusement des musulmanes est la visite des bouffonnes qui font métier de les égayer : l'amusement consiste en plaisanteries et en taquineries d'une grossièreté inimaginables, « qu'il est impossible de décrire, dont rien ne peut donner une idée, » disent unanimement les rares Européennes sachant l'arabe, qui ont eu le privilège de prendre part à ces passe-temps. Les Tunisiennes rient et sont fort joyeuses.

Leur chambre de réception est uniformément meublée d'un lit et de divans le long des murs. Le lit est en bois plus ou moins doré, selon la richesse du mari, et plus ou moins orné de glaces. Quand il y a plusieurs femmes, la principale s'assoit sur les divans et les Européennes qui viennent les voir sont admises au même honneur; les autres sont étalées sur des sortes de matelas ou de longs coussins posés à terre. L'été, le pavé de faïence reste nu; en hiver, on y met des tapis; chez les femmes de médiocre fortune, il n'y a rien de tout ce luxe et le mobilier est fort rare. Du reste, pour le Tunisien ordinaire, l'idée d'une chaise ou d'un fauteuil ne correspond qu'à quelque chose d'encombrant dont il n'est pas commode de se servir. En province surtout, ces objets sont rares; les fonctionnaires eux-mêmes n'y montrent pas ces commencemens de luxe européen qu'on trouve dans la capitale. Vêtus à l'arabe, ils vivent à l'arabe; ils prennent le café accroupis sur les nattes ou sur les banquettes maçonnées et attendent; les visites qu'on leur fait sont interminables parce que les affaires et la vie active sont réduites là à un minimum et que,

se trouvant chez eux, il n'y a aucune raison pour qu'on s'en aille. L'Européen le fait pourtant, et son hôte qui le voit partir demeure inquiet et croit qu'il l'a blessé.

Quelques Arabes se hasardent au théâtre, mais ils sont peu nombreux; les spectacles des rues, en revanche, les amusent fort. Des Marocains ambulans, musiciens, charmeurs de serpens ou acrobates en font les frais la plupart du temps. A Tunis, ils rassemblent autour d'eux seulement la foule misérable des faubourgs, mais dans l'intérieur du pays, c'est la ville entière qui vient les voir; et pour nous ils sont particulièrement curieux à étudier, parce que nos pères, au moyen âge, aimaient à s'ébahir devant des merveilles toutes semblables, et que ce rôle des nomades, amuseurs et porteurs de nouvelles à la fois, était le même parmi nous que chez les Arabes d'aujourd'hui.

Un jour, en province, nous trouvons devant le café maure un grand rassemblement. Les burnous et les turbans font cercle autour d'un faiseur de tours athlétiques; sur la terrasse du café, les têtes se penchent et les capuchons pointus, en grosse toile, se dressent en forme d'éteignoir contre le ciel pâli de la soirée. Nous nous glissons parmi les Arabes; la foule s'écarte d'elle-même, et chacun nous fait place poliment, puis le sillon se referme et nous nous trouvons enchâssés dans le groupe épais des spectateurs, entre les grands Arabes encapuchonnés et les gamins roses, bleus et verts, assis par terre au premier rang. Assis aussi, deux musiciens, l'un avec un court flageolet de cuivre, l'autre avec un tambour, qu'il frappe des doigts et du poignet alternativement, s'appêtent à donner la cadence aux mouvemens de l'athlète. Celui-ci, fort brun, bien musclé, souple, a une tunique blanche, courte, sans manches, serrée à la taille par une ceinture; bras, jambes et pieds restent nus; sous sa tunique, une culotte blanche descendant au genou; sur sa tête, un petit bonnet rond, de tricot blanc. Sa barbe est entière et pointue, ses yeux brillent. Il commence par s'agenouiller et par faire dévotement une prière; ensuite, pendant longtemps, il parle à la foule du tour qu'il va exécuter et de la récompense qu'il mérite. « Combien me donnerez-vous? Me promettez-vous une piastre? Alors donnez-la tout de suite. » Il recueille quelques caroubes à force d'éloquence; nous y ajoutons la piastre qu'il réclame, mais cela ne fait que l'encourager à parler davantage; un si gros bénéfice ne lui échoit pas tous les jours, et il veut tirer le plus grand parti possible de la faveur qu'il rencontre. « Saute donc, nous te donnerons ensuite, » crient les Arabes; mais il aime mieux avoir tout de suite, et les supplications recommencent et l'éloge de ce qu'il va faire. Enfin, il faut bien s'exécuter; la foule s'écarte pour qu'il prenne son élan. Deux grands Arabes, à l'autre bout de l'arène improvisée,

tiennent à la hauteur de l'œil une bande d'étoffe roulée en corde. Aux sons aigres du flageolet de cuivre et au grondement sourd du tambour, le Marocain arrive d'un trait au milieu de la distance, fait « la roue » assez lourdement, puis rebondit en faisant le saut périlleux jusqu'au-dessus de l'étoffe roulée qu'il touche de la naque et qu'on abaisse un peu par pitié. Deux fois, il fait son tour et retombe bien loin, de ses pieds nus, sur la terre caillouteuse, et la seconde culbute est à peine terminée que la foule se disperse d'un seul mouvement; les gamins, perdus dans les plis en marche des grands burnous blancs des Arabes, poussent des cris aigus, qui éclatent comme des pétards au milieu de l'impassible gravité des hommes.

Bien au-dessus de ces vulgaires réjouissances, il y a les fêtes religieuses qui ont gardé pour tous les musulmans de Tunisie leur extrême importance. Elles font, comme chez nous, sous l'ancien régime, époque dans l'année; quand elles arrivent, la ville entière est en émoi. Et non-seulement nous n'y mettons aujourd'hui aucun obstacle, mais même ces fêtes nous doivent un éclat qu'elles n'avaient jamais eu. Le *mouled*, cette année (anniversaire de la naissance du Prophète), a été très brillant. La veille, le bey revient du Bardô et s'installe à Tunis; au Dar-el-Bey; à sept heures et de mie du matin, ses sujets commencent à se réunir sur la place; beaucoup vont se masser dans les galeries, à la hauteur du premier étage, qui entourent le square et que Khereddine avait fait construire pour en faire de nouveaux souks. Mais il ne s'est pas trouvé jusqu'ici un seul marchand pour venir habiter ces boutiques neuves et propres. Le long du square est aligné un de nos bataillons sous les armes, prêt à rendre les honneurs au souverain, et en face de la porte, la fanfare des chasseurs à pied qui s'appête à lui faire la surprise du *salut tunisien* exécuté par des Français. Sous la porte, la foule affairée des fonctionnaires des deux nations qui circulent et causent. Les officiers tunisiens ont revêtu leur uniforme; un manteau noir, la plupart du temps troué et rapiécé, montrant les coutures, avec des soutaches noires qui s'en vont. Les tuniques sont à l'avenant et c'est d'abord avec surprise qu'on voit, sur quantité de collets ternis, les étoiles de général de division. Il y a, dans le nombre, deux ou trois généraux énormes qui soufflent et peuvent à peine remuer; un d'eux, tout souriant, tout aimable; est étalé au soleil près de la porte; sous sa grosse chechia de laine rouge épaisse, avec un lourd gland bleu, clignent ses yeux bien rayés, bien fatigués, et s'épanouit sa bonne face colorée. Ses larges mains et ses gros doigts écartés, posés sur ses cuisses, il accueille tout le monde, sourit à tout le monde et ne dit mot. Un caïd arrive dans une superbe calèche à l'européenne très soignée; mais tirée par un méchant attelage dont les harnais usés se composent en majeure partie de

ficelles grises. Un aide-de-camp se promène avec un fusil Lefauchaux pendu à la ceinture, en guise de sabre, la crosse en haut, quelques-uns arrivent sur des chevaux magnifiques, caparaçonnés d'or et de velours, avec des selles arabes, très pittoresques, mais ils sont eux-mêmes bien misérables et font peine à voir. Cependant, au milieu des uniformes brodés, passent de temps en temps les menus fournisseurs du palais, le dos chargé des hottes où l'on voit paraître les provisions de légumes verts et rouges de la journée, et c'est encore un des mille détails de la vie pratique qui viennent se mêler à l'improviste aux apprêts solennels de la fête; on ne sait pas comme chez nous les dissimuler, même dans les grands jours.

Enfin quelques cavaliers arrivent au galop; ils rangent de côté avec peine leurs chevaux qui se cabrent et ruent; les clairons sonnent; le chef de la musique française agite ses mains dans l'air, et la voiture du bey, traînée par six chevaux, avec des postillons à livrée bleue, s'arrête devant la porte, au milieu des accords du salut tunisien, qu'exécute notre fanfare en grande conscience. Son altesse, fourrée d'hermine, descend de voiture avec Moustapha et échange avec beaucoup de monde des poignées de main et des félicitations; puis elle s'avance lentement sous les voûtes, dans la clameur d'un nouveau salut, exécutée par sa musique à elle. Le prince passe devant une haie de ses troupes, à qui on vient de donner des souliers neufs, rares objets que les soldats retirent et se pendent au cou lorsqu'il pleut; l'étendard rouge au croissant blanc s'incline à sa venue et se range peu à peu de côté à mesure qu'il avance. Enfin, à travers les corridors émaillés, le cortège arrive jusqu'aux appartemens privés, où commence la cérémonie d'un interminable baisement de mains.

Les soldats tunisiens, très régulièrement alignés dans le palais, tristes et respectueux, sont touchans à voir. Ce sont ces mêmes soldats qu'Ali-Bey a fait marcher au début de la campagne contre les insurgés et qu'il a habitués à une tactique à lui particulière, qui consiste à faire passer les canons d'abord, en avant de toute l'armée. Ce sont ces mêmes soldats qui gardent le port de La Goulette et qui saluent au passage nos généraux à leur embarquement. Ils se rangent en une file de chaque côté du canal, ils se renvoient le mot de commandement et s'arrêtent raides, immobiles, dans la pose prescrite. Il y a un tel contraste entre la précision de leur mouvement, la gravité de leur pauvre salut et la sordide misère de leurs vêtemens, qu'ils en inspirent pitié. Ils restent là pieds nus, le pantalon en lambeaux, la blouse noire trouée, lâche autour du corps, le visage noir, l'air étrange et malheureux. Un seul, la sentinelle, a son fusil; il le présente de ses mains noires, il le présente avec tout le bon vouloir piteux d'un caniche savant. Le jour où la France

leur donnera des habits, ils en éprouveront un tel bien-être que leurs cœurs nous seront gagnés. Et c'est déjà, grâce à l'organisation des compagnies mixtes, ce qui commence à se produire.

Le lendemain, à la même heure, la foule est encore plus grande; les arbres mêmes du square supportent des grappes de curieux; la place est encombrée; les chevaux enclavés dans la foule ruent et se cabrent, et on y distingue aussi quelques groupes singuliers: un Arabe tient devant lui, sur son cheval, sa femme à califourchon sur la bête; un pauvre âne, pliant sous le poids, porte toute une famille: un homme, une femme, un enfant et deux sacs de provisions. Sous la porte du palais, les généraux affairés sont plus nombreux encore que la veille, et ils ont revêtu leur habit le plus doré, des tuniques bien froissées, il est vrai, parce qu'on les déplie rarement et dont les boutons au croissant ne sont pas tous en place, mais dont les broderies entre-croisées brillent au soleil et enchantent le populaire indigène. C'est à qui baisera la manche des gros potentats superbes, et les potentats laissent faire sans regarder, majestueux et impénétrables comme des idoles. Derrière le bey, le cortège se forme et, passant au milieu des soldats français et tunisiens rangés en ligne, suit les souks et se perd dans leur ombre. Il va à la mosquée de l'Olivier, où le prince doit faire solennellement sa prière; le bey, arrivé à la porte, se fait retirer ses chaussures et pénètre dans le temple. Du haut de la Casbah, on voit le cortège revenir et le carrosse du souverain repartir pour Kasr-Saïd, au milieu des rues brûlées du soleil. Et l'on voit aussi les terrasses et les minarets s'éclairer d'une lumière dure, d'un éclat presque insoutenable, de grandes ombres bleues courir sur les pentes des montagnes lointaines, et pendant que le canon tonne de tous les forts, des flocons doux de fumée sortis de la forteresse de La Goulette s'arrêter au ras du lac, en face de Tunis.

En province, on trouve des mœurs à peu près pareilles. La masse des Arabes s'est soumise aisément à un changement de régime qui lui fait vendre ses blés très cher et qui est par conséquent très profitable. Dans beaucoup de districts, le nom français était déjà connu et respecté, et on nous a vus occuper la régence avec plaisir. A Béja, au centre du pays, notre agent consulaire, le seul Européen de l'endroit, n'a pas eu, au moment de l'entrée de nos troupes, un instant d'inquiétude. La ville a gardé son apparence calme, et lorsque nos régimens ont paru sur la hauteur derrière la ville, les vieux canons de la citadelle sont restés muets. Il en a été de même presque partout; les télégrammes envoyés aux journaux ont par malheur donné à ce sujet bien des idées fausses. On ne se figure pas assez chez nous à quel point, en réalité, l'occupation de cette riche province a

été facile. Le grand obstacle a été les maladies apportées de France et qui se sont développées pendant la campagne, mais qui ont diminué et qui diminueront davantage, à mesure que l'on créera des installations définitives. Quant à la résistance, elle a été insignifiante. Les deux faits marquans, le massacre de l'Oued-Zargua et la révolte de Sfax, sont des accidens qu'on aurait pu éviter et qui ne suffisent pas à marquer que nous ayons affaire à des populations difficiles à conduire. C'est d'ailleurs l'opinion des généraux qui ont pris la part la plus active à la campagne; ils ne font aucune comparaison entre le caractère belliqueux de l'Algérien et celui du Tunisien. On n'a presque jamais pu amener les insurgés à se battre, et il est bien regrettable qu'on ait pris au sérieux leur projet de défendre Kairouan. Une seule fois, dans le cours de ses chevauchées, le général de Saint-Jean a pu rencontrer environ deux mille Tunisiens en position de combat, avec leurs femmes et leurs enfans derrière eux et tout ce qu'ils possédaient. En pareil cas, les Arabes d'Algérie se défendent toujours et très durement, et malgré l'infériorité des armes, ils savent nous faire subir des pertes; mais au premier coup de fusil, ceux de la régence s'étaient rendus sans condition; c'est le combat le plus mémorable que le général se souvienne avoir eu à livrer en Tunisie.

Seules, les tribus échelonnées sur notre frontière et sur la frontière de la Tripolitaine ressemblent un peu à celles de nos provinces et méritent quelque attention; des camps placés au milieu d'elles, à Aïn-Draham, au Keff, à Zarzis, leur ôteront toute velléité de révolte. Les autres fourniront au plus quelques méchans maraudeurs qui n'exigeront jamais la présence de beaucoup de soldats et ne seront jamais bien redoutables.

Tous ces Arabes vivent comme en Algérie. Les nomades habitent des tentes brunes tissées en poils de chameaux, peu élevées et ouvertes d'un côté à la poussière et au soleil. On voit, en traversant l'intérieur du pays, les pointes sombres de ces demeures s'élever faiblement au-dessus des touffes de cactus et de lentisques; les vaches et les chèvres noires broutent au milieu des arbustes; les hommes sortent de la tente, où ils sont obligés, sauf dans le centre, de se tenir accroupis; ils redressent leur haute taille et secouent les grands plis de leurs vêtemens pareils à ceux des patriarches de la Bible. Les femmes, qui ne sont pas voilées comme à Tunis et dans les villes, regardent l'étranger de leurs yeux sauvages et brillans. De grandes boucles d'argent passées aux oreilles paraissent vers leurs tempes; pour tout vêtement, une tunique très simple, en grosse toile bleue ou quelquefois rouge, tombant à plis droits, laissant nus les bras et le col, ouverte un peu au-dessous des hanches, sur le côté, jusqu'en bas. Les femmes des cheiks riches ont une

profusion de lourds ornemens d'or ou d'argent doré finement ciselés, des colliers de piastres et, pour retenir la tunique à l'épaule, de grosses agrafes qui semblent des poignards passés dans des anneaux. Souvent leurs cheveux noirs encadrent très gracieusement un sombre visage, qui est fort agréable dans son étrangeté, et d'une beauté bien supérieure à celui des femmes des villes.

Bergers ou laboureurs, la grande masse des habitans vit des produits du sol. Dans les riches plaines de la côte orientale et dans celle de la Medjerdah qui s'étend de notre frontière au rivage, les Tunisiens cultivent de superbes plants d'oliviers dont parfois, dit-on, le tracé régulier remonte aux Romains. Dans le Sud, du côté de Bou-Hedma et de la baie de Skira, d'immenses espaces sont couverts d'alfa qu'une compagnie franco-anglaise va exploiter sur une vaste échelle ; et dans la même région, le rivage des chotts produit les plus beaux palmiers-dattiers du monde. Tout le reste de la régence, au moins jusqu'à la hauteur de Sfax, donne des blés superbes et en donnera partout où on promènera la charrue. Mais, à l'heure qu'il est, l'Arabe ne défriche guère ; très sobre, n'ayant que peu de besoins, il arrête le soc léger avec lequel il égratigne la terre la plus fertile de la côte africaine, dès qu'il s'est assuré une récolte suffisante. Jamais il n'arrache une broussaille ; il respecte les touffes rondes et mamelonnées des lentisques ; il contourne les têtes étoilées des palmiers nains et les groupes embrouillés des jujubiers sauvages. C'est un spectacle fréquent que celui de la terre brune fraîchement remuée, sur laquelle s'épanouissent, fort près les uns des autres, comme dans un jardin, ces bouquets d'arbustes en fleurs. De ces sillons à peine marqués qui suivent une course aussi irrégulière, sortira à l'été une moisson merveilleuse, car la terre est ici de bonne volonté. C'était la plus riche province des Romains ; les ruines de villes innombrables qu'on découvre de tous côtés attestent l'énorme population qu'elle nourrissait autrefois. Les arcs de triomphe, les amphithéâtres, les aqueducs, les grands pavés de mosaïque, les fragmens de statues et de colonnes rappellent la splendeur de son ancienne civilisation. Les emplacements de villes détruites sont même si nombreux que j'ai souvent entendu rapporter par nos officiers, que lorsqu'ils se trouvaient en pays inconnu et ne savaient où aller camper, ils se faisaient indiquer par les Arabes « la prochaine ruine, » et ils étaient presque sûrs d'y trouver une bonne position stratégique et de l'eau, soit à la surface, soit à une faible profondeur.

Jusqu'ici bien des causes ont contribué à laisser enfouies les richesses du sol ; d'abord le mauvais gouvernement qui, dans un pays moins fécond, aurait amené la misère absolue ; ensuite des taxes énormes (notamment de lourdes taxes à l'exportation) ; puis le manque de bras. Tous les chiffres donnés habituellement de la popu-

lation de la régence sont fort exagérés. D'après les calculs (les seuls approximatifs) qu'on a faits en prenant pour base les listes des imposés avec l'addition d'une proportion raisonnable pour les non inscrits, elle ne compte probablement pas un million d'habitans. Et pourtant, dans les temps anciens, la régence a nourri jusqu'à quinze ou seize millions d'individus. A Sidi-Tabet, à l'Enfida, dans ces immenses domaines aujourd'hui français, on ne songe pas encore, faute de bras, à rien défricher, et cependant la terre est excellente, mais c'est à peine si on trouve assez d'Arabes pour leur louer les parties déjà cultivées. Ajoutez que le Tunisien locataire d'un terrain n'a garde d'améliorer son fonds, crainte d'en voir augmenter la rente, ce que ne manque pas de faire le propriétaire indigène. C'est naturellement par le système inverse, c'est-à-dire par des primes au défrichement, que les propriétaires européens fertiliseront leurs terres, et montreront la supériorité de leur régime sur celui des mosquées et des autres grands détenteurs de biens ruraux.

Bien des progrès pourront être facilement accomplis. En maint endroit, les couches d'eau douce, quelquefois des couches artésiennes, c'est-à-dire jaillissantes, sont à une petite profondeur, et en les utilisant nous augmenterons les facultés productives du sol. Nous les doublerons, mais dans un avenir plus lointain, en prenant dès maintenant des dispositions pour assurer le reboisement des montagnes et la reproduction de ces grandes forêts, qui faisaient de la Tunisie, au temps des Romains, un séjour si agréable. Car il n'y a pas à douter qu'autrefois tout le pays était boisé. Une très ancienne description arabe de la Tunisie vante la merveilleuse fertilité que le sol avait jadis ; mais alors, dit le narrateur, « un homme à cheval allait à l'ombre de Tripoli à Alger. »

Peut-être transformerons-nous le pays en y introduisant la vigne. Elle réussira presque partout ; le peu qu'on en a planté déjà à la Marsa et à l'Oued-Zargua donne de belles espérances. Les environs de Bizerte et la côte orientale produisent des raisins magnifiques, mais dont on n'a pas songé jusqu'ici à faire du vin. Tout cela va changer ; déjà plusieurs Français achètent de vastes espaces incultes pour y planter de la vigne ; les propriétaires de l'Enfida se préparent à y introduire des plants de Marsala, et il est assez probable que, dans quelques années, on commencera à parler sérieusement des crus de Tunisie.

En attendant que ces trésors sortent du sol, que les mines de fer de Tabarque, disputées aujourd'hui par trois compagnies, soient exploitées, que les nombreuses sources minérales du pays soient mises en valeur, que notre chemin de fer qui va de la frontière à Tunis et aujourd'hui jusqu'à Hammam-Life redescende vers le sud, traverse l'Enfida, où il doit avoir trois stations, et aille jusqu'à Sfax

et à Gafsa pour rejoindre ensuite à Tebessa notre réseau algérien, l'Arabe de la province a repris sa vie d'autrefois. Il ne faut pas croire que la timidité de son caractère et un certain respect inné pour les Européens, qui fait que l'assassinat de ceux-ci est fort rare et qui a rendu facile notre occupation, viennent d'un adoucissement complet des mœurs. Entre eux ils ne s'épargnent guère, et la justice boiteuse et lointaine du cadi ou du califat ne suffit aucunement à diminuer le nombre des meurtres. On se défait de son ennemi en l'épiant avec quelques partisans et en l'attaquant par derrière. Si on est découvert, la plupart du temps on n'a qu'à payer à la famille une somme médiocre, qui la satisfait, et il n'y a pas de poursuites : c'est la *dhia* ou prix du sang. L'Arabe est avide d'argent et préfère la somme à la vengeance, qui serait alors la justice. Quand on a de grandes terres, ce n'est pas un phénomène tout à fait extraordinaire que d'y rencontrer quelque cadavre abandonné. Cela ne veut pas dire que l'homme ait été tué là, car lorsqu'un propriétaire trouve ainsi un corps sur son bien, son premier soin est de le faire porter, la nuit, sur la terre de son voisin, qui le porte encore ailleurs jusqu'à ce qu'il finisse par disparaître. En pareille matière, la confiance en soi n'existe pas et ne rassure pas du tout l'Arabe. Quoique innocent, il pense qu'il n'y a qu'un moyen de n'être pas compromis, c'est de faire trouver le déplaisant objet sur une autre terre que la sienne. M. B., un propriétaire européen établi depuis plus de dix ans dans la campagne tunisienne, me citait un grand nombre de faits récents qui montrent l'exactitude de ce tableau. Un jour, ses Arabes trouvent chez lui une jeune fille très belle la gorge coupée; elle était richement vêtue, comme les Tunisiennes de la ville; on ne l'avait pas volée; elle avait encore son mouchoir de soie; ses cheveux étaient magnifiques et auraient pu tomber jusqu'à ses talons. Sa gorge était coupée par une blessure si profonde que la tête était presque détachée. Avant que le magistrat, averti par B., eût commencé aucune enquête, la nuit même, les Arabes avaient transporté le corps chez un autre propriétaire à une dizaine de milles de là, et jamais depuis il n'en a été question.

Un autre fait plus caractéristique encore vient de se produire chez B... Un jour, on vient lui dire qu'il y a dans un ravin un Arabe dangereusement blessé. Il y va et il trouve un malheureux avec un coup de poignard qui lui avait déchiré le bas-ventre. Il avait été attaqué par trois hommes qu'il ne connaissait pas et qui l'avaient laissé dans cet état. Il avait eu le courage de défaire sa ceinture et de l'enrouler à la hauteur de sa blessure pour retenir ses entrailles; il était là depuis vingt heures; tout son burnous était inondé de sang. Eh bien, loin d'avoir aucune pitié, les geus qui avaient accompagné B... lui disaient : « Voilà un crime qui a été commis sur

tes terres; nous serons tous compromis; il faut achever l'homme et le porter ailleurs. » B... s'emporta contre eux, mais ils insistaient, disant que c'était folie, et un d'eux, le tirant par sa manche, lui montrait son bâton ferré, lui faisant signe que, d'un seul coup, il pourrait assommer le moribond.

B... fit venir de chez lui une charrette pour y charger le blessé. Ses Bédouins, voyant qu'il n'y avait plus à songer à terminer sa vie, n'avaient plus qu'une pensée, celle de le voler; un d'eux essaya de lui prendre ses souliers. Le malheureux avait une de ces sortes de flageolets de cuivre qui sont communs ici; on n'était pas arrivé à la maison qu'un homme de l'escorte le lui avait pris.

Le magistrat, averti, envoya un notaire pour recevoir la déposition et un médecin. Le médecin était un vieillard arabe de près de quatre-vingts ans; il regarda la blessure et dit qu'il ne pouvait rien faire; le notaire enregistra les déclarations du blessé; tous deux ensuite s'en allèrent. B..., voyant que le malade n'avait chance d'être soigné que s'il était mené à la ville, le fit placer sur une charrette pour l'y conduire. En route, l'homme fit une remarque bien caractéristique. Les chemins, très mauvais, occasionnaient des secousses qui le fatiguaient. Il dit au cocher: « Tu me secoues trop, tu dois être complice de mes assassins. » On voit qu'aux propositions d'achever le blessé faites par les autres correspond une singulière facilité d'accusation et que la crainte d'être injustement compromis, qui faisait agir les premiers, n'était pas purement imaginaire.

À l'hôpital, le blessé vécut un jour et mourut. On découvrit le principal de ses assassins. Il fit marché avec la famille et paya 2,000 piastres (1,200 francs). Il n'y eut pas de poursuites.

On peut croire que, dans un tel milieu, la vie des femmes n'est pas non plus très raffinée. Il serait facile, pour en donner une idée, de citer une foule de traits analogues à ceux que rapportent nos conteurs du moyen âge et que nous nous plaisons aujourd'hui à considérer comme inventés en dehors de toute vraisemblance. Un exemple sans doute suffira. Il y a quelque temps, le même propriétaire était à lire dans sa chambre assez avant dans la soirée quand un de ses domestiques vint l'avertir qu'il s'élevait un grand vacarme du bâtiment des Arabes et qu'il craignait qu'ils ne se tuassent. Le maître, habitué à ne pas faire grande attention à ces alertes, répond qu'il n'a aucun moyen de les en empêcher, que c'est affaire à eux. Mais le bruit augmente; le domestique revient et insiste. B... va avec lui au lieu du tumulte. C'était une chambre fort étroite qu'habitaient en commun un de ses Arabes marié et le beau-père et la belle-mère de celui-ci. D'abord, dans cette confusion de gens furieux et vociférant, il eut peine à rien reconnaître. Il y avait à terre comme un long paquet, peut-être un cadavre, sur lequel tout

le monde s'acharnait à coups de pieds et de toutes les façons. Enfin on s'aperçut de sa présence, et un peu d'ordre se rétablit. L'Arabe maître du logis cessa de frapper, et lui expliqua, au milieu d'injures qui lui venaient sans cesse à la bouche, qu'il était couché, ainsi que sa femme, comme d'ordinaire; son beau-père et sa belle-mère dormaient à leur place accoutumée, un Arabe de passage était son hôte et dormait par terre dans un coin de la pièce. A un moment, sa femme lui dit : « Le lit est bien étroit, va donc coucher à terre; on est mal. » Lui, sans penser à rien, s'alla coucher sur la natte près de son hôte; la femme resta seule dans le lit, un lit étroit, en effet, composé d'une planche et de couvertures. Au bout de quelque temps, il entendit ouvrir la porte et une voix dit : « Le burnous de ton frère est là. » C'était une phrase convenue; la femme répliqua : « C'est bien. » Le mari vit alors vaguement, de son coin sombre, entrer un homme qu'il ne put reconnaître. Il attend un peu, se lève, surprend sa femme; tout le monde se lève, les voisins accourent, l'amant est saisi, jeté à terre, et du pied et du poing, chacun de le meurtrir au mieux de ses moyens, — le beau-père aussi ardent que personne, — et de lui donner de tels coups qu'aucun Européen n'y aurait résisté. Dans son coin, l'hôte de la nuit, sans prendre part à la bataille, se lamentait à haute voix et déplorait la mauvaise fortune qui l'avait fait s'arrêter dans cette maison maudite.

Les choses en étaient là quand B... était arrivé; l'amant, souillé de poussière et roué de coups, râlait à terre. Il eut toutes les peines du monde à les convaincre qu'il ne fallait pas l'achever, mais le livrer à la justice, et plus de peine encore à le leur faire abandonner pour qu'il l'enfermât provisoirement dans un magasin inoccupé du bâtiment. Comme ils ne voulaient pas, il leur permit de l'attacher eux-mêmes et là encore se produisit un fait qui donnera une idée de la férocité dont ces gens savent user sur les vaincus. Pendant qu'un d'eux liait les mains derrière le dos à l'homme qu'on avait remis debout sur ses jambes, un autre, se baissant, lui tirait brusquement les pieds en arrière et le malheureux tombait d'une pièce, tout de son long, tout de son poids, sur sa figure, qui s'écrasait.

Arrivés au magasin, ils l'attachèrent à une poutre. Le mari disait : « Voilà un visage à vouloir me remplacer près de ma femme! » Avant de le laisser, il voulut le fouiller. Il trouva dans sa poche un petit miroir commun, objet qu'on ne trouve guère sur un Arabe et qui montre le soin que celui-ci prenait de son apparence. « Un miroir pour une face pareille! » dit le mari, et, le mettant au fond de sa main, il en souffleta si rudement le prisonnier que l'objet lui vola en éclats sur la joue.

La femme et son amant furent conduits à la ville et mis en prison; mais huit jours ne s'étaient pas écoulés que le mari réclamait l'in-

fidèle en pleurant beaucoup, payait pour qu'on la fit sortir, et recommençait à vivre avec elle, tranquille comme auparavant.

Si donc les habitans de la Tunisie paraissent et sont certainement plus aptes à recevoir un peu de civilisation que nos Algériens, il ne faut pas croire qu'ils soient déjà très civilisés. A la campagne surtout, s'ils ont perdu les mœurs belliqueuses qu'on voit aux Arabes chez nous, ils ont gardé dans l'âme un fond de férocité et des goûts cruels auxquels ils donnent large satisfaction lorsqu'ils ont affaire à un ennemi écrasé et vaincu. On sait quel a été le martyre de nos compatriotes de l'Oued-Zargua, sur lesquels plusieurs milliers d'Arabes se sont acharnés. Mais ce massacre est un fait unique; les propriétaires européens ont dès maintenant recommencé à vivre sans inquiétude parmi les indigènes, et à de grandes distances souvent de tout secours. C'est sur leurs pareils, en général, que les gens du pays assouvissent leurs fureurs, et peut-être notre présence et notre justice rendront-elles ces excès plus difficiles et plus rares.

Il y a en Tunisie une dernière race qui est fort importante, la race juive. Les israélites y sont banquiers, changeurs, courtiers, orfèvres; ils font aux Arabes de l'intérieur des prêts hypothécaires à des taux extraordinaires; ils ont de plus en plus entre les mains tout le commerce, toutes les sources de richesse du pays. Un agent de notre télégraphe, qui habite l'intérieur, recevait, l'été dernier, la visite d'un juif qui le suppliait de le charger du placement de son argent quand il en aurait. Il lui assurait 50 pour 100 d'intérêt et se contentait pour son compte de ce qu'il pourrait obtenir en sus. Des prêts sur la terre à 100 pour 100 ne sont pas rares, me disait ce même agent. A Tunis, la prépondérance israélite est tellement bien établie que des trois jours de chômage hebdomadaire entre lesquels on pouvait choisir, le vendredi jour des musulmans, le samedi jour des juifs, le dimanche jour des chrétiens, c'est celui des juifs qui a été adopté; c'est le samedi que la vie commerciale s'arrête et que la douane même, qui relève de la commission financière internationale, est fermée.

Les juifs portent le costume tunisien, avec cette différence que les décrets du bey leur prescrivent d'avoir toujours un turban noir; mais beaucoup s'écartent de la règle, et la jeune génération tend même à renoncer au turban et à porter le costume européen. Les femmes sont vêtues comme les musulmanes; seulement elles sortent librement et ne sont pas voilées; elles s'engraissent de même artificiellement.

Les juifs ont salué avec bonheur l'occupation française. Ils n'ignorent pas que leurs coreligionnaires d'Algérie ont été faits citoyens français, ils se flattent d'obtenir la même faveur. Très actifs, très intelligens, ils ont fondé une école pour les enfans pauvres de leur race et ils y

instruisent (et nourrissent en partie) huit cents élèves; une portion des frais est, il est vrai, couverte par l'alliance israélite de Paris. Au moment de notre entrée en campagne, le nombre des élèves s'est accru presque subitement de deux cent cinquante. Les tout jeunes enfans apprennent seulement l'hébreu; réunis par centaines dans une grande salle, ils sont d'un aspect très pittoresque : d'un côté, on voit des rabbins leur montrant les caractères de la Bible; ailleurs un barbier qui coupe ras leurs cheveux embrouillés; il y a même une femme qui débarbouille les plus jeunes. Dès qu'ils commencent à grandir, on les met au français. J'ai pu constater qu'à sept ou huit ans, sans savoir encore faire de phrases, ils connaissent déjà une foule de mots; ceux de dix ans répondent couramment aux questions de géographie et d'arithmétique que le visiteur leur pose. Ce n'est pas sans surprise qu'on voit ceux de la plus haute classe, c'est-à-dire des enfans du pays, qui depuis quatre ans seulement viennent à ce collège gratuit, résoudre couramment au tableau et en français des problèmes comme celui-ci : « Une sphère vide pèse 325 grammes; pleine de mercure, elle pèse 453 kilogrammes. Trouver le rayon. » L'enfant sait la densité du mercure, et un de ses camarades, désigné au hasard par l'étranger, vient continuer la démonstration du problème à demi exposé. On ne saurait trop admirer dans ce collège l'intelligence des élèves et la capacité et le dévouement des maîtres.

Quoiqu'elles sortent davantage, les juives ne sont guère plus instruites que les musulmanes. Une centaine de jeunes filles suivent les cours d'un collège protestant que la société biblique de Londres a fondé et où il ne se trouve guère que des israélites. Pas une n'adopte la foi anglaise, et elles ne retiennent d'ailleurs pas grand'chose du médiocre enseignement qui leur est donné. Le reste ne sait rien et n'a pas d'écoles.

Dans ce milieu aussi, comme dans le milieu musulman, les fêtes religieuses ont une grande importance; les fêtes de famille de même, mais l'étranger peut s'en rendre un compte fort exact, car il y est volontiers admis.

Un jour de pluie et de boue terribles, nous nous trouvons invités à un mariage. Sur le trottoir, devant la maison, on a étendu une couche de sable fin, jaune clair, pour cacher la fange visqueuse, mais le sol est détrempé et chaque arrivant y laisse des traces profondes. L'escalier est étroit et monte tout droit jusqu'au premier étage, entre deux murs blancs; sur les marches, l'hôte vient recevoir ses invités; très vieux et très cassé, il a une belle tête, avec une barbe en pointe et une figure mince. Il porte une longue robe noire, des bas blancs et des babouches vernies, un turban noir et un bonnet noir, selon l'antique règlement tunisien. Les appartements

mens blanchis et garnis, dans le bas, de carreaux émaillés, sont très simples, il y a seulement, au-dessus des portes, des lambrequins de damas rouge, qui sont le principal ornement des salles. On nous fait asseoir dans la deuxième pièce sur un sofa, entre deux fenêtres, parmi beaucoup de dames juives qui portent le costume national. Elles sont dans leurs plus riches toilettes, avec des fourreaux d'or et d'argent pour leurs jambes, de courtes chemisettes en soie rose, bleu tendre ou blanche, de gros bijoux, des rosaces de diamans sur la poitrine, de lourds pendants d'oreilles attachés quelquefois par un fil passé autour de l'oreille; leur pied, fort petit, est posé dans des pantoufles vernies qu'on fait trop courtes par coquetterie et qui laissent tout le talon en dehors; ce qui rend pénible la démarche de ces personnes, presque toutes d'un grand embonpoint. Les doigts sont teints de henné, les sourcils aussi; on les élargit même au moyen de cette teinture et on les réunit au-dessus du nez en forme d'accent circonflexe renversé. Au-dessus de cette bande, sur le front, il y a un petit tatouage de points bleus arrangés avec symétrie; il y en a d'autres en avant de l'oreille, en dessous des cheveux. Le reste du visage est blanchi de poudre.

A part les sofas, il n'y a d'autre meuble qu'une commode à l'euro péenne avec deux flambeaux et une pendule dorée, protégés chacun par un globe contre l'humidité et la poussière. Le bey a de même, sur les deux secrétaires du salon où il vous reçoit à Kasr-Saïd, des pendules et des fleurs en papier sous des globes, et beaucoup de ses grands dignitaires ont aussi dans leurs bureaux du Bardo des fleurs en papier, jaunies sous le verre qui devait les protéger.

Dans cette maison, aucune cérémonie du mariage n'a lieu; on fait seulement de la musique, on est ensemble, on se réjouit. Avec une bonté et un empressement singuliers, l'hôte et ses filles veillent à ce que chacun trouve place, soit bien installé, soit content; il vient à nous et nous demande si nous voulons entendre de la musique chrétienne, et son attention nous paraît touchante, mais nous préférons les airs indigènes; sur un banc, couvert d'un tapis, à côté de la commode, quatre musiciens arabes sont accroupis: ils ont un violon, une sorte de tambourin, une guitare longue, polie, sculptée, superbe, une *darbouka* qui est comme une urne sans anses, en terre grise et non vernie, dont le fond est remplacé par une membrane sur laquelle on frappe avec la main. L'homme à la guitare est au milieu; il est jeune, il joue avec autorité; c'est un artiste fameux; tous quatre font une musique étrange, nerveuse et vibrante dont le bourdonnement vous résonne aux tempes; ils chantent en même temps et le son de leurs voix se fond et disparaît dans celui de leurs instrumens. Ils chantent des chants d'amour célèbres qui plaisent beaucoup dans ce pays, mais qui diffèrent

assez de ceux que nous aimons. Voici mot pour mot ce qu'ils disaient :

« Elle a relevé ses cils et alangui ses yeux, et j'ai senti le feu dévorer mon foie. Ses cils sont provocateurs ; ils ont tracé comme un sillon empoisonné dans mon cœur. Si elle voulait bien, ô mon frère, accepter mes conditions, je paierais de ma tête une seule nuit passée avec elle ; la posséder, c'est là mon ambition, car la vie, je n'y tiens pas.

« Elle m'est apparue comme un vert rameau mollement balancé par la brise, et j'ai senti mon cœur consumé de désirs. Elle a paru, et ses joues étaient des anémones au parfum de jasmin. Sa beauté resplendissait comme la pleine lune dans la pureté du ciel ; ses sourcils se sont fixés comme un trait dans mon cœur, car sa beauté éclipse l'éclat du soleil, et devant elle cet astre a honte de paraître.

« Le soleil prête à ses mains délicates sa blanche lumière ; comment saurait-il attendre en patience, celui qui verrait sa taille et ses yeux, chef-d'œuvre du créateur, les roses épanouies sur ses joues, ses dents de neige dans des lèvres de feu, la naissance de ses seins, la nuit cachée dans la noirceur de sa chevelure ? Gloire à Dieu ! c'est lui qui l'a lancée, la lune, dans l'espace ; c'est aussi lui qui a créé cette femme en la dotant de toutes ses faveurs. »

Pendant que les chants continuent, on allume le plus près possible des visiteurs, par une attention que prescrit l'étiquette, du benjoin et toute sorte d'encens dans des brûle-parfums d'argent ciselé et l'on verse à profusion l'eau de rose sur la tête et les pieds des invités.

L'heure s'avance : tout le monde descend dans la rue et va rejoindre les fiancés dans la maison de l'autre famille ; la pluie a cessé, mais le ciel et la rue sont noirs, l'humidité ruisselle le long des murs tièdes, dont le crépi se détache ; le cortège tout doré suit le trottoir garni de sable et monte l'escalier droit de la deuxième maison, heureusement assez rapprochée de la première. La foule ici est plus grande encore et chaque salle est encombrée. La pièce où se fera la cérémonie est toute garnie en carreaux émaillés, à fond jaune : elle reçoit le jour par de hautes fenêtres percées tout près du plafond, qui est fort élevé. Ces fenêtres donnent sur une terrasse, car on y voit se détacher sur le ciel sombre le profil d'hommes et de femmes arrivés trop tard pour entrer et qui regardent curieusement. Les *iouious* féminins, sorte de gloussement joyeux, partent d'un bout de l'appartement et courent toutes les pièces et les escaliers pour finir sur le toit, où sont juchés les retardataires.

Par honneur pour des étrangers, on nous place près du fiancé, debout dans un coin, en beaux habits brodés à fond blanc. Il demeure là impassible, muet, le regard perdu ; il s'appuie à une table ronde de salle à manger, qui a sa partie convexe rabattue et sur laquelle

on a placé un fauteuil de coton bleu à l'euro péenne. De l'angle opposé nous voyons venir la fiancée en chemisette d'argent, les jambes dans des fourreaux d'argent; sur sa tête, un voile opaque qui retombe par devant et cache son visage; un parent, placé derrière, la guide, en la poussant dans l'étr oit passage que la foule curieuse laisse libre pour elle. Ses mains inertes, brunies de henné, sont réunies un peu au-dessous de la taille, tous ses mouvemens sont automatiques; il semble qu'aucune intelligence et seulement des ressorts les dirigent, comme pour indiquer que son esprit, égaré dans ses contemplations, ne préside plus aux détails vulgaires de l'existence. On la hisse sur une chaise; elle pose le pied sur le dossier et monte de là sur le fauteuil bleu; ses jambes pendent un moment dans le vide, le fauteuil étant tout au bord de la table, mais on lui donne le dossier de la chaise pour appuyer le bout de ses souliers trop courts qui laissent, suivant l'usage, ses talons en dehors. Son voile est enlevé et la foule l'aperçoit, pareille à une statue de cire, rougissante ou rougie, les paupières baissées avec de longs cils faisant ombre sur sa joue, un petit tatouage bleu au milieu du front, les mains encore croisées, immobile, inerte, sans expression. Les parens étendent sur elle et sur le fiancé qui est à côté d'elle au bas de la table, un voile de laine couleur crème, léger et tout brodé, et les futurs époux demeurent ainsi quelque temps insensibles, en apparence, à tous les *iouious* et à toute la musique. Il semble qu'ils aient un rôle de statue à remplir.

Un rabbin à grande barbe carrée s'avance et, tenant à la main un verre rempli, chante en hébreu une longue prière à laquelle les assistans répondent. Le chant fini, il boit dans le verre; on le porte à la fiancée, qu'on fait boire ensuite, sans que pour cela elle remue ni l'œil, ni la main, rien enfin que les lèvres et encore presque pas. Le fiancé boit aussi, je crois. On brise alors le verre par terre; on descend la jeune fille, on la mène dans la pièce voisine, une pièce assez sombre, avec des lits bas, drapés de rouge, qui paraît être la chambre à coucher de la maison. Son impassibilité demeure complète. De nouveau, les abondantes pluies de roses commencent, les bonbons et les liqueurs passent à la ronde; on nous demande de faire boire la fiancée et chacun de nous lui porte aux lèvres un verre où, toujours sans remuer, elle boit un peu.

Nous nous retirons, les poches pleines de gros paquets de bonbons coloriés représentant des personnages et des animaux: les refuser, refuser des liqueurs ou des gâteaux aurait été blesser ses hôtes et ne pas savoir son monde. On accompagne les étrangers jusqu'au bas de l'escalier, on leur recommande de venir encore le lendemain pour se réjouir de la même façon avec la famille; les poignées de main, les souhaits mutuels de bonheur indéfini durent

longtemps et toute cette cordialité expansive fait trouver bons les gâteaux à l'amande amère, les liqueurs, l'eau de rose et les parfums qu'on vous donne, verse ou brûle de si bon cœur.

IV.

Tels sont, à très grands traits, quelques-uns des caractères et des usages du peuple sur lequel notre république règne désormais avec le bey. Nous lui avons déjà fait faire quelques progrès, mais ce n'est pas assez pour une si riche et si belle province, et une quantité d'anomalies subsistent qu'il est urgent de faire disparaître.

D'abord, il y a cette fameuse dette dont on a tant parlé. Poussé par son ancien premier ministre, le célèbre Moustapha Khaznadar, le bey fit, ou plutôt laissa faire, avant 1869, de gros emprunts. La Tunisie n'avait cependant pas besoin de beaucoup d'argent, mais le Khaznadar en manquait toujours. Aussi était-il constamment disposé à en demander au public européen, qui lui en donnait volontiers. Il gardait pour lui ce qu'il pouvait; le reste était dissipé n'importe comment. Une forte somme cependant fut employée à un grand et bel ouvrage, la réparation de l'ancien aqueduc romain qui amenait l'eau du Zaghouan à la côte. Avant ce grand travail, on ne buvait à Tunis que l'eau des citernes, en la ménageant, pendant l'été, comme si on se fût trouvé à bord d'un voilier au long cours. Et quand la citerne d'une maison était vide, on allait emprunter de l'eau à ses voisins. Pendant toute la saison, les légumes frais faisaient défaut et c'était un grand régal que de pouvoir faire une mauvaise salade d'herbages ramassés dans les haies d'aloès ou de cactus.

On sait comment, en 1869, le bey ne payant plus rien des gros intérêts qu'il avait promis, il fut obligé d'en appeler de lui-même à la France d'abord, puis à l'Angleterre et à l'Italie, pour qu'on procédât officiellement au règlement de sa banqueroute. Une commission internationale fut chargée d'administrer les finances beylicales et de veiller au service des coupons de la dette. Les créanciers durent consentir à une réduction considérable dans le montant de leurs créances et dans le taux des intérêts à eux promis. Ainsi réduite, la dette, qui était de 175 millions, ne fut plus que de 125. C'est encore son chiffre aujourd'hui, et c'est la même commission qui l'administre.

De même que les capitulations, cette commission a été utile à son heure; mais de même que pour les capitulations cette heure est passée. D'abord son administration, qui était un progrès sur le chaos auquel elle succédait, nous scandaliserait quelque peu en Europe si nos impôts étaient recueillis de la sorte. Les membres de la commission, comme les percepteurs moindres installés dans les villes de

la côte, bien qu'ils reçoivent des traitemens fort convenables, ont gardé le droit de faire le commerce et en usent largement. Attachés presque tous entre eux par les liens de la parenté ou par les relations d'affaires, ils n'exercent pas les uns sur les autres une surveillance bien étroite, et les collecteurs de la province qui se trouvent si loin d'inspecteurs si indulgens, demeurent soumis à de grandes tentations.

Ensuite, cette commission qui perçoit tous les revenus du pays, non-seulement ceux qui servent à payer le coupon, mais encore ceux qui sont consacrés à l'administration de la régence, à la liste civile du bey, cette commission de laquelle les caïds des tribus et des villes, leurs khalifas, les cheiks, tous les fonctionnaires arabes, relèvent en raison de leur rôle de collecteurs, est, comme on pense, une véritable puissance dans l'état. La régence qui devrait être dans nos mains, puisque nous avons charge de la défendre, se trouve placée en réalité dans les siennes. Aucune décision d'importance ne saurait être prise sans qu'elle puisse, si elle veut y trouver à redire, y mettre son *veto*. C'est elle qui décide si le bey aura une frégate et qui détermine aussi combien il paiera son cuisinier. En réalité, pendant que le bey règne, c'est elle qui gouverne. Or, quelle est notre part d'influence dans la commission? Nous y sommes en minorité. Dans le comité de contrôle qui approuve ou rejette toutes les mesures ayant un caractère financier, il y a deux Français, deux Anglais et deux Italiens; or ces quatre derniers sont quatre israélites de Tunis, qui naturellement votent toujours ensemble et qui, avec l'appui de leurs consuls et l'aide de leurs gouvernemens, pourraient, le jour où bon leur semblerait, sur un mot d'ordre, empêcher n'importe quelle réforme que nous aurions décidée.

Il n'y a qu'un moyen de sortir d'une situation si peu en rapport avec l'état présent de la régence, c'est de racheter la dette à notre compte. On n'a pas assez remarqué chez nous que le rachat de la dette ne serait pas une charge pour l'état. En effet, supposons que, pour rembourser cette dette nous empruntions nous-mêmes. Nous aurons l'argent à 4 pour 100 au plus. Nous serons en revanche substitués à la commission financière en Tunisie, et nous percevrons à sa place les revenus du pays. Or, si l'on prend la moyenne des coupons payés par la commission depuis onze ans qu'elle existe, on verra qu'elle a versé aux créanciers 4.73 pour 100 par an. C'est donc, au pis-aller, en supposant que nous ne parvenions même pas à améliorer le régime de la commission, non pas une perte que l'état aurait à supporter, mais un gain assuré de 73 cent. pour 100 dont il bénéficierait. Et non-seulement les puissances étrangères ne pourraient pas voir cette mesure d'un mauvais œil, mais au contraire ce serait une de celles qui leur rendraient le plus manifestes les avantages de notre occupation. Leurs nationaux en effet seraient, comme

nos compatriotes, remboursés à 500 francs, alors qu'en moyenne ils n'ont guère payé plus de 300 francs les titres dont ils sont porteurs.

Je sais bien que notre premier soin, quand nous nous substituerons à la commission financière devra être de diminuer les impôts écrasants qui pèsent sur les Arabes. Mais la diminution des recettes qui en résultera sera comblée et au-delà par les plus-values qu'amènera forcément, dans toutes les branches, l'augmentation des transactions commerciales et agricoles. Cet accroissement se manifeste déjà et progressera promptement, grâce à l'introduction de l'élément européen dans tout le pays et à l'exploitation des concessions nouvelles (alfa, mines de fer, etc.).

Une réforme très importante aussi est celle de l'instruction publique. Tout ce que les Européens ont fait jusqu'ici, à ce point de vue, en Tunisie, notamment les écoles primaires de Tunis et le beau collège pour l'enseignement secondaire du cardinal Lavignerie à Carthage, a été pour les leurs ; mais aujourd'hui les Tunisiens sont devenus aussi un peu les nôtres, et nous avons le devoir de songer à eux. Ce sera d'ailleurs une tâche profitable : car c'est seulement en apprenant aux indigènes notre langue que nous pouvons espérer les attirer à nous et arracher ce qu'il reste de défiance dans leur cœur. Si ce moyen ne réussit pas, comme nous n'en avons pas d'autre, la cause sera jugée ; mais il faut du moins l'essayer. C'est un fait bien connu que notre religion n'a aucune prise sur eux et que les missionnaires ont toujours échoué dans leurs essais de les convertir. Il est beaucoup plus pratique de leur apprendre le français : en même temps que les mots se gravent dans leur mémoire, une foule d'idées se révèlent à eux qu'ils ne soupçonnaient pas, et leurs âmes fermées s'ouvrent à la fin.

Il ne semble pas que de grands résultats sur ce point doivent être très difficiles à obtenir. La race, on l'a déjà dit, est beaucoup moins batailleuse qu'en Algérie ; elle est plus souple et approchera plus facilement de la civilisation ; de tout temps, il n'y a eu qu'une opinion à cet égard : *The people are more civilised here than in Algiers*, écrivait Bruce sur son carnet de voyage, en 1763. Un haut dignitaire du conseil de gouvernement de l'Algérie, qui connaît bien la régence, faisait devant moi la même remarque, il y a peu de temps. A l'époque actuelle, les musulmans de Tunis, livrés à eux-mêmes, sont déjà arrivés à des résultats surprenants. Lorsque le célèbre Moustapha Khaznadar, après trente années de ministère, fut enfin renversé par le représentant de la France, Khereddine consacra les millions qu'on avait contraint le vaincu de restituer à fonder un collège appelé collège Sadiki. Il est établi dans une des ruelles qui montent de la Marine au Dar-el-Bey et renferme cent cinquante élèves, tous musulmans, qui sont instruits et nourris gra-

tuitement. Le Coran forme la base de l'enseignement; lorsque l'enfant est suffisamment habile en langue arabe, il passe aux cours supérieurs (trois années), où on lui enseigne, en français ou en italien, la géographie, la grammaire et les sciences.

L'étranger se présente à la grande porte en fer à cheval, et à travers les salles aux carreaux peints, le gardien le conduit au sous-directeur du collège qui le lui fait visiter. L'ensemble en est très propre et fort bien tenu. Les salles de travail, les dortoirs et les réfectoires sont disposés autour d'une cour entourée d'un portique et d'une galerie; les murs sont blancs, les arcades sont cintrées à l'arabe avec des rayures blanches et noires. Nous allons d'abord à la troisième classe. Le professeur, Algérien d'origine et musulman, fait en très bon français un cours de géographie auquel il ajoute un peu d'histoire. C'est une addition récente au programme et encore on se contente de simples biographies, parce que l'histoire générale est pour les musulmans quelque chose de fort différent de ce qu'elle est pour nous, et les statuts ne prévoyaient pas qu'on l'enseignerait. La salle est blanche avec un pavé émaillé; le professeur a sa chaire comme en France, et les petits Tunisiens en chechia rouge et en bas blancs sont assis à des tables noires. On leur fait faire devant le visiteur des voyages géographiques en Europe, en Amérique, en Tunisie; ils connaissent jusqu'au détail des caps et des golfes; ils apprennent, comme chez nous, à tourner le cap Passaro et le cap Spartivento et à ne pas les confondre avec le cap Matapan.

Ils ont une bonne tenue et un bon air; ils plaisent par la promptitude de leurs réponses; plusieurs ont la figure fort intelligente; d'autres, des types bizarres où l'œil européen se perd, mais qui n'en sont pas moins de petits êtres fort instruits. Un d'eux se lève et récite l'histoire du sage Solon, mot à mot, sans se tromper, absolument comme chez nous. Leur prononciation du français est très bonne. A la classe voisine, qui est celle des plus habiles, un de nos compatriotes enseigne les mathématiques (algèbre, géométrie, etc.). On éprouve une grande surprise à voir dans ce collège musulman, dû à l'initiative tunisienne et qui il y a six ans n'existait pas, de petits Arabes au visage sombre démontrer au tableau, en français, nos théorèmes, établir nos formules, poser nos équations, en usant sans le moindre embarras de tous ces termes revêches et de cette langue difficile qui nous ont valu au collège tant d'heures de travail amer. Mais ces enfans ne sourcillent pas; ils exposent la théorie du carré de l'hypoténuse, expliquent les équations du second degré, extraient des racines carrées: tout cela est bien curieux. Le professeur parle vite, se fâche même, sans crainte de les effaroucher; ils se troublent comme les élèves de nos lycées, retrouvent le fil de leur démonstration et poursuivent. Déjà, l'année dernière, on a pu en envoyer

quelques-uns à Paris, où ils suivent les cours du collège Saint-Louis, pour se préparer à l'École centrale. On leur enseigne encore le dessin au lavis ; les cartes de géographie qu'ils lavent ne seraient certainement pas égalées dans nos lycées. Ils sont très fiers de terminer une belle carte avec les noms en français ou en arabe et de la porter à leurs parens.

En suivant les galeries du premier étage, on passe devant les nombreuses salles où les plus jeunes étudient le Coran. Chacune est coupée en trois ou quatre compartimens par des séparations de bois plus hautes qu'un homme ; par terre, des nattes ; dans un angle, un vieil Arabe accroupi, le maître à barbe blanche ; le long du passage laissé en dehors des compartimens, entre les nattes et le mur, les souliers du professeur et des élèves. Ceux-ci, accroupis en ligne en face du thaleb, ont chacun sur les genoux une planchette enduite de blanc pour y écrire à l'encre des caractères qu'on efface ensuite en les lavant. Et l'on entend s'élever de toutes ces salles un long bourdonnement monotone fait de toutes ces voix d'enfans qui lisent ou récitent, en se balançant d'avant en arrière, les sentences que le maître leur a tracées.

Plus loin, les deux dortoirs, qui servent aux cinquante internes du collège. Les lits sont fort légers et très propres et se composent d'un seul matelas étroit et mince, porté sur quatre pieds hauts comme des pieds de chaise ; avec cela, un petit oreiller et un seul drap qui couvre juste le matelas ; par-dessus, deux couvertures rouges de Djerbah, repliées sur elles-mêmes en deux, dans le sens de la longueur, laissant ainsi tout du long la moitié du drap à nu.

Je m'en allais, quand au bas de l'escalier les plus grands élèves se présentent et d'un air assez timide demandent à réciter à l'étranger des poésies dans sa langue pour lui faire plaisir. Et c'est bien singulier d'entendre ces petits musulmans débiter, avec assez du ton qui convient, la « description d'une bataille, » par Lamartine, et le « Prends un siège, Cinna, » sans fautes, sauf tout au début, où Cinna fut invité à *prendre une chaise*.

L'exemple du collège Sadiki montre ce qu'on peut tirer des Tunisiens en les instruisant ; mais il ne s'agit pas de multiplier des collèges aussi complets et aussi coûteux, si utile que soit celui-ci. Il faut seulement remarquer que partout l'envie d'apprendre existe ; dans la province même, il y a de petites écoles où vont les jeunes musulmans, et quoique l'enseignement n'y soit pas gratuit, le nombre des élèves y est considérable (deux cent quarante à Monastir, cinq cent soixante-quinze à Souse, sept cents à Sfax, quatre cents à Bizerte, etc.). On leur enseigne seulement à lire et à écrire l'arabe. Comme chez nous autrefois, l'école est une annexe de

l'église; on apprend à lire pour pouvoir lire les textes saints; la religion et l'instruction se confondent à demi. Nous pourrions, si nous voulons, diriger ces tendances et en tirer un parti excellent. Beaucoup de musulmans reçoivent dans nos collèges d'Algérie une solide instruction française et souvent nous avons recruté parmi eux des instituteurs pour notre compte. On trouverait facilement dans leurs rangs vingt ou vingt-cinq jeunes hommes qui apprendraient à la masse des enfans des villes et des gros villages tunisiens à connaître le français. L'enseignement religieux resterait le même, car sans cela ces écoles seraient tenues en défiance; il faudrait laisser aux thalebs du pays le soin d'enseigner les pures doctrines du Prophète; ils y consentiraient pour un salaire minime. Et quant aux instituteurs mêmes, des traitemens de 1,200 francs environ leur suffiraient. Le mobilier scolaire serait insignifiant, les enfans travaillant accroupis sur des nattes; des planchettes de bois, des calames ou roseaux à écrire, un peu de papier, suffisent. De telles institutions prospéreraient; il n'y a guère d'Arabes à l'heure qu'il est dans les villes ou bourgades qui ne désirent savoir le français; leurs enfans sont enchantés d'en apprendre quelques mots à écouter nos soldats. On viendrait volontiers dans ces écoles quand on saurait que la foi y serait respectée et qu'aucun contact d'israélite ou de chrétien ne serait à craindre. « Si on faisait aujourd'hui une pareille école ici, me disait l'agent de France à Béja, elle aurait demain deux cents élèves; tous les notaires y enverraient d'abord leurs enfans; tous les petits commerçans qui vendent leurs denrées à notre armée suivraient l'exemple; en peu d'années la moitié de la ville parlerait français. »

Le nombre des élèves suivant les cours ayant beaucoup plus d'importance que le degré avancé de l'instruction, on pourrait régler la rétribution des instituteurs d'après le système qui donne en Angleterre de si bons résultats, c'est-à-dire leur attribuer annuellement une somme fixe, plus une somme proportionnelle au nombre de leurs élèves. Les vérifications devraient être confiées à l'agent français le plus proche, qui aurait à visiter les écoles de sa circonscription deux ou trois fois par an et à faire sur elles un rapport détaillé. Il n'est pas besoin de montrer que ces tournées, fort utiles au point de vue de l'instruction, ne le seraient pas moins au point de vue politique et qu'une foule de renseignemens précieux pourraient, grâce à elles, être recueillis.

De même que l'instruction, la justice tunisienne demandera des réformes, mais de même aussi, tout n'y est pas à détruire et nous devons utiliser une partie de ce qui existe déjà. Les Européens sont, comme on le sait, jugés par leurs consuls, grâce aux capitulations, qu'il faudra nécessairement supprimer; les indigènes sont

jugés en province par le cadî, si l'affaire a le moindre caractère religieux, et par le caïd ou son khalifa, si c'est une affaire civile. A Tunis, se trouvent les juges suprêmes et bien haut, au-dessus de tous, le bey, qui est le juge souverain. Il a la plénitude de la juridiction et il n'a pas cessé d'en user. Chaque samedi, il vient de Kars-Saïd, le palais ou plutôt la maison blanche aux volets verts, cachée au milieu des arbres, qu'il habite de préférence (et où il signa le traité du 12 mai), pour s'installer pendant quelques heures au Bardo, le lieu de sa résidence officielle. Le Bardo, à trois kilomètres de Tunis, dans la plaine, est un groupe de palais et de ruines qui s'étend et s'écroule chaque jour. Dès qu'une aile menace de s'affaisser, on l'abandonne, et quand le besoin de la remplacer se fait sentir, on ne la répare pas, on construit plus loin à la suite. De là l'immensité de cette enceinte et le mélange de vie active et d'oubli qu'on y rencontre. Dans le quartier des ministères, la foule se presse sous des arcades fouillées avec une richesse qui rappelle Grenade et dans des cours pavées de marbre, au murmure monotone d'un jet d'eau; puis on monte sur les terrasses, et de là on voit que la moitié du palais s'est écroulée; les poutres de grandes salles en ruines se penchent du haut des murs vers le sol; les lignes de construction sans toiture entourent de grands espaces de terrains vagues où l'herbe sauvage verdit et jaunit au gré des saisons; et plus loin, au-delà de tous ces décombres, l'œil suit la file des arcades du vieil aqueduc espagnol qui se détache sur le ciel brillant.

Dans un salon à la voûte tapissée de glaces que cachent à demi des arabesques de bois doré, le bey, craignant la fraîcheur de sa salle de justice ordinaire, vient prendre place sur un trône rouge de style Louis XV. Le souverain a grand air; assez corpulent, les sourcils froncés, le nez descendant un peu sur la moustache, qui est demeurée sombre, pendant que le reste de sa barbe courte devenait blanc, il garde assez de majesté dans son regard et sa physionomie. Il a une lourde et haute chechia rouge, avec une large gland bleu par derrière, un manteau noir ajusté à l'euro péenne, mais garni d'hermine aux revers et sur les bords, un pantalon rouge de militaire. Il reste presque immobile sur son trône, les mains jointes, des mains gantées fort petites. On lui apporte sa pipe allumée, une pipe dont le tuyau en bois de cerisier a sept pieds de long; il en appuie le gros bout d'ambre au bras de son fauteuil et un mince filet de fumée bleue monte du fourneau qui repose sur le tapis, au bas des marches du trône.

Autour de lui, ses neveux et d'autres princes, les grands dignitaires, en costume semi-euro péen, les dignitaires, en costume arabe, infiniment plus beaux à voir, sont alignés sur deux rangs le long des murs. Les hérauts, habillés de rouge, avec des bandes d'or,

quelque chose comme un uniforme anglais, défilent un à un. Un gros héraut, dont le vêtement a dû être taillé dans quelque mauvaise échoppe de Tunis, balance en marchant les plis en jupe de son ample tunique, dont un pan rebelle s'agite par derrière comme une queue : mais son visage est impassible et solennel.

En face du trône, à l'autre bout de la salle, la grande porte sous laquelle paraissent les plaignans; deux officiers les retiennent à l'épaule; derrière eux, la foule arabe, le commun peuple, à qui peu d'espace est laissé. Les plaignans sont de toute sorte, et ils n'ont pas de beaux habits; les pauvres se présentent avec leurs guenilles trouées, pieds nus et la boue des chemins sur la peau. Il y a là des Bédouines tatouées de bleu, des juifs au turban noir, des descendans de la famille du Prophète, au turban vert, des soldats de son altesse à la blouse noire raccommodée de fil jauni. Chacun expose son grief du fond de la salle, de la manière la plus touchante qu'il peut, mais pas en plus de deux minutes. Le général Bachamba (chef des *hambas* ou gendarmes) résume leur petit discours en quelques paroles et les prononce très haut pour que le bey les entende bien. Le bey écoute et prononce sa sentence à l'instant, en quatre mots que les notaires enregistrent et qui sont exécutés sur-le-champ. Cette rapidité plaît aux Arabes; le dernier de leurs mendiens est content de penser qu'il peut être jugé par le prince, et il l'est fréquemment; tous savent aussi qu'ils ont là bonne justice. Le bey, du moins, est inaccessible aux cadeaux, et comme il garde aux yeux de son peuple un caractère sacré, on ne lui ment guère, de sorte qu'il lui est facile de ne pas se tromper dans ses jugemens; ses arrêts sont acceptés par tout le monde sans protestation ni conteste. Et il n'est pas nécessaire, pour comparaître devant lui, qu'il s'agisse d'un assassinat ou du détournement d'une fortune. Voici une Bédouine tout en pleurs qui se plaint de ce que son fils, pour avoir volé deux ânes, est en prison depuis si longtemps! — Ordonné qu'elle paiera les deux ânes et qu'il sera fait grâce à son fils du reste de sa prison. — Un soldat était allé avec le camp d'Ali-Bey combattre les insurgés lors de l'occupation française; il devait recevoir une paie et n'a rien reçu. — Ordonné que, nonobstant, tout le monde dans la régence étant dans le même cas, il continuera de ne rien recevoir.

Les condamnations à mort ne demandent ni plus de préparatifs ni plus de temps. Il y en avait eu une le samedi précédent; un vieillard arabe de plus de soixante ans avait tué deux personnes de sa famille. Le bey l'a écouté deux minutes, en trois mots l'a condamné, en dix minutes l'a fait pendre; la potence a été amenée sous les fenêtres du palais et l'exécution a eu lieu publiquement. Un peu auparavant, une discussion singulière s'était élevée dans un cas

pareil entre le bey et un meurtrier. Le représentant de la famille du mort réclamait la tête de l'assassin ou 20,000 piastres, ce qui était beaucoup. Le coupable, s'adressant au bey, lui dit : « Je suis un misérable : je ne vaux pas cela ; laisse-moi pendre. » Mais le bey s'émut de son courage : « Aie donc confiance ; je t'aiderai à payer ; je te donnerai la moitié de la somme. — Je suis un misérable, je ne mérite pas que tu m'aides ; il vaut mieux que je meure. » Et le bey, voyant que sa résolution était prise, répondit : « Comme tu voudras, » et le laissa pendre.

Ainsi, sans doute, se passaient les choses au temps de saint Louis, sous les chênes de la forêt de Vincennes.

Le grand tribunal de Tunis est le *chara*, ou tribunal religieux. Il ne faudrait pas conclure de cette désignation qu'il a seulement à juger des scrupules de conscience des Tunisiens ; au moyen âge, chez nous, les tribunaux ecclésiastiques connaissaient des affaires de succession et de beaucoup d'autres que nous considérons aujourd'hui comme purement civiles. Dans la régence, où les juridictions ne sont pas très nettement définies, le *chara* juge nécessairement toutes les affaires quelconques qui sont un peu compliquées, où il y a à faire des vérifications de titres et d'écritures. C'est le *chara* qui avait jugé, comme on sait, la grosse question de l'Enfida. Le bey, qui a la plénitude du pouvoir judiciaire, renvoie habituellement à ce tribunal les affaires embrouillées qui lui sont soumises et qui nécessitent l'examen de nombreux documens.

Le *chara* est établi dans la partie haute de la ville, au fond d'une ruelle étroite ; on trouve là une porte cintrée en marbre et une voûte haute et sombre, puis une galerie claire à ciel ouvert dans le milieu, avec quatre ou cinq rangées de colonnes aux arcs en fer à cheval supportant les parties couvertes ; au milieu, une fontaine de marbre où les Arabes viennent boire et dont l'eau tombe avec un bruit constant et doux. Sur le pavé de marbre blanc, des séries de plaideurs, assis à terre dans leurs gros burnous, attendent sans remuer leur tour ; parmi eux, le long des murs, il y a quelques femmes voilées qui sont assises aussi, les bras posés sur leurs genoux, qu'elles ramènent au menton, ce qui est une posture bizarre quand on n'a pas de robe et seulement des sortes de caleçons collans.

La longue galerie est coupée par un transept dont le bras gauche est pour le rite *maleki* et le bras droit pour le rite *hanefi*, deux rites qui diffèrent surtout par la procédure, mais qui ont aussi quelques différences assez remarquables dans l'interprétation de la loi, puisque le premier admet la *cheffa*, ce droit de préemption au moyen duquel on voulait nous enlever les terres de l'Enfida, et que l'autre rite la repousse. Ce fut le *chara*, et non les tribunaux consu-

lares, qui eut à juger ce grand procès, parce que, en matière immobilière, les étrangers eux-mêmes relèvent de lui.

Les juges s'accroupissent sur les petits matelas bleus qui surmontent la banquette maçonnée ménagée au bout de chaque bras du transept, et ils siègent là une fois par semaine, le jeudi, pour décider des grosses affaires. Le tribunal se compose du *cadi* assisté des *mufis* de son rite ; les parties sont défendues par des avocats et ne parlent pas simplement pour elles-mêmes comme chez le *bey*. Les autres jours, les coussins demeurent inoccupés, mais on trouve dans une petite pièce obscure ouvrant sur le transept par une porte étroite le *cadi*, qui rend la justice à lui tout seul : installé, les jambes croisées, sur son divan très bas, avec un Arabe enturbanné qui lui sert d'huissier, et les parties assises, très serrées l'une contre l'autre sur un banc de bois étroit en face de lui, il concilie, tranche les petites affaires, prépare les grandes en recevant les documens à examiner et à vérifier. L'étranger se présente et le *cadi* s'interrompt ; d'un geste fort solennel, il le fait asseoir sur l'unique chaise vacante et l'on procède aux longs complimens usuels. La pièce est nue ; il y a dans un coin une sorte de coffre ou d'armoire peinte en bleu ; devant le *cadi*, une petite table avec deux vieux sièges encombrés de rouleaux couverts d'écriture, qui sont des titres de propriété ; chaque mutation s'ajoute à la suite, et quand on achète un bien, il faut vérifier d'abord toute cette généalogie de possesseurs qui se sont succédé sur l'immeuble.

Le *cadi* est un homme assez gros, avec une expression fine et un regard perçant ; il semble qu'il ait peint sa paupière inférieure, tant la racine de ses cils paraît noire. Il a une haute coiffure qui s'élargit en forme de boule aplatie et d'amples vêtemens en laine fine, de couleur claire. Il parle haut, avec vivacité, beaucoup ; l'huissier, debout, fait taire les plaideurs récalcitrans, qui, dans cette procédure sommaire, se défendent eux-mêmes, sans avocats ; un autre huissier, à la porte, fait entrer les gens à leur tour. Voici une très vieille femme et un très jeune homme qui s'assoient sur le banc ; ils sont mari et femme ; elle a d'abord été celle d'un frère de cet individu et, à sa mort, celui-ci l'a prise comme on recueillerait une ancienne servante parmi les meubles d'une succession. Et, à en juger par l'âge apparent de la pauvre femme, il pouvait y avoir longtemps qu'elle était dans la famille. Ce qui l'amène est une querelle à propos de l'avoir de ses enfans du premier lit ; un document est déposé que le mari prétend faux ; le *cadi* retient la pièce pour l'examiner à loisir. La vieille femme a l'air très malheureux ; elle supplie et se tord les bras, de grands bras maigres et ridés qui sortent des draperies sans manches dont elle est couverte en guise de manteau. Puis viennent deux Arabes, dont l'un a

prêté à l'autre du blé pour ses semailles; à la récolte, celui-ci a rendu un grain de qualité inférieure; le plaignant en apporte un spécimen dans un papier que le cadi examine. Il reconnaît que le blé est, en effet, de mauvaise qualité et qu'il y a lieu d'indemniser le prêteur. Un grand Arabe, à la tête emmaillotée dans ses lourdes draperies blanches, vient réclamer sa femme, qui est en prison; c'est un cas tout pareil à celui dont M. B... me parlait il y a quelques jours. Le plaignant a fait mettre lui-même sa femme en prison après qu'il l'avait surprise en adultère; maintenant il voudrait la ravoir; il donne deux pièces d'or pour cela (50 piastres), et le cadi commande qu'elle lui soit rendue. En peu d'instans, une foule de plaideurs défilent ainsi et une quantité de causes sont jugées.

Le tribunal civil et criminel est celui du *fèrik*, ou gouverneur de la ville, qui siège aussi dans le quartier du *Dar-el-Bey*. On traverse les corridors et les escaliers d'une grande maison pleine de soldats ou de gendarmes tunisiens; toutes les portes sont ouvertes, et même la salle de justice n'en a pas; elle donne sur une cour intérieure pavée qui est à la hauteur du premier étage. Le *fèrik*, son lieutenant près de lui, est assis sur un divan qui court le long des trois côtés d'une large embrasure vitrée avançant sur la rue; c'est un petit vieillard sec à l'air énergique; il porte la *chechia*, et, avec cela, un paletot à l'euro péenne, café au lait clair, en laine moutonnée; il juge, la main gauche dans ce pardessus et en gesticulant de la main droite. Il reprend son audience interrompue par notre arrivée et il se remet à décider, comme le bey lui-même. *de omni re scibili*, avec renvoi au *chara* de ce qui est trop compliqué et important. Les cas les plus usuels sont ceux de vols, de coups et autres infractions commises par la ville; les coupables sont aussitôt saisis, amenés, jugés et bâtonnés. Les soldats qui les ont pris se présentent en même temps qu'eux au tribunal et exposent les faits; la sentence, à peine rendue, est exécutée. Les choses se passent comme au Bardo, les parties exposant elles-mêmes, debout à l'extrémité de la salle, l'objet de leur requête; et les gens, après avoir quelquefois beaucoup gesticulé et fait grand tapage pendant leur temps de parole, s'en vont sans mot dire et sans émotion apparente aussitôt le jugement rendu. C'est ce que font un homme et une femme qui portent plainte au nom de leur enfant. L'enfant jouait dans la rue quand une femme passa et lui vola sa boucle d'or: l'enfant qui est là reconnaît aussitôt l'accusée, mais on la fait sortir et on lui en présente une autre qu'il reconnaît également. Les plaignans sont, en conséquence, renvoyés des fins de leur demande.

A cette justice pittoresque nous serons forcément amenés à substituer en partie la nôtre. Cela est indispensable pour que nous puissions raisonnablement supprimer l'intolérable système des capi-

tulations, en assurant à tous les Européens l'unité de juridiction, qui leur sera plus avantageuse que cette protection consulaire si précaire et qui donnait lieu, quand il s'agissait d'exécuter un jugement, à tant de difficultés. Mais en créant des tribunaux français, il sera sage de ne pas détruire brutalement les anciens. Si, dans la province, la justice du *cadi* est peu estimée, si les Arabes viennent déjà d'eux-mêmes supplier nos officiers de les juger, en revanche, celle qu'exerce personnellement le *bey* est universellement admise et respectée : ce serait un grand tort que d'y porter la moindre atteinte. Le *fèrik*, pour les menues offenses des indigènes, c'est-à-dire de gens qu'il connaît bien ; le *chara*, restreint à une juridiction plus strictement religieuse, peuvent continuer à nous rendre de grands services. Il faut que l'organisation qui sera élaborée et dont le projet de loi déjà voté par la chambre ne fournira qu'un premier élément, soit assez élastique pour comporter, en ce qui regarde les Arabes, le maintien partiel de ces rouages, redressés seulement où il sera besoin, et que l'amour des classifications claires et logiques ne nous fasse pas effacer d'un coup, avant que nous ayons rien pour les remplacer, ces restes utiles de l'organisation indigène.

En somme, trois réformes principales : réorganiser la justice et abolir les capitulations, racheter la dette et percevoir nous-mêmes les impôts, organiser l'instruction, c'est-à-dire donner aux petits Arabes le moyen d'apprendre le français.

Bien d'autres améliorations seraient nécessaires, mais il suffira sans doute de signaler celles-ci parce qu'elles sont les principales et qu'on ne veut donner ici qu'un aperçu général des choses de Tunisie ; les autres réformes viendront peu à peu ou sont même déjà en voie d'exécution. Et quand tout cela sera terminé, le *bey*, que ce serait une folie de vouloir déposséder, se trouvera régner sur des états à moitié français, et les trésors fort divers oubliés dans son royaume seront mis à la lumière pour son profit comme pour le nôtre. Sans doute on ne voit encore cela que dans un avenir un peu obscur, mais il ne saurait être lointain : attendons seulement que le premier trouble occasionné par de si grands changemens soit passé. Mais dès maintenant, prévoyant que la civilisation a bien définitivement poussé en Tunisie ses racines vivaces et qu'un lâche abandon ne serait plus possible, nous serions assez tenté de renvoyer au révolté *Ali ben Khalifa*, campé encore aujourd'hui dans les sables de la Tripolitaine, le beau vers arabe qu'il jetait récemment à la face des vainqueurs : « Quand la poussière du combat sera dissipée, tu sauras si c'est une jument ou un âne que j'ai sous moi ! »

UNE

CAUSE CÉLÈBRE

AU XVI^e SIÈCLE

FRANÇOISE DE ROHAN.

Le 6 janvier 1557, jour de la fête des Rois, il y avait grand banquet au château de Saint-Germain. Suivant l'usage de la cour de France, bon nombre de gentilshommes s'étaient groupés autour de la table royale. Henri II avait à sa droite Catherine de Médicis, à sa gauche Françoise de Rohan. La haute naissance de Françoise lui donnait droit à cette place : son père, René de Rohan, premier du nom, était chef de l'illustre maison qui, descendant des anciens souverains de la Bretagne, avait pris la fière devise : *Roi ne puis, duc ne daigne, Rohan suis*. Sa mère, Isabelle d'Albret, était fille de Jean d'Albret, roi de Navarre. Françoise de Rohan se trouvait ainsi être la cousine germaine d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de Jeanne d'Albret, qui, l'ayant prise jeune auprès d'elle, l'avait souvent battue. C'est à quoi Marguerite d'Angoulême fait allusion dans ces vers qu'elle a mis dans la bouche de Françoise de Rohan :

Plus j'ay de toi souvent esté battue,
Plus mon amour s'efforce et s'évertue
De regretter cette main qui me bat.

Durant le banquet, les yeux de Henri II s'étant par hasard arrêtés sur M^{lle} de Rohan, il lui sembla, chose étrange, que « sa serviette se soulevoit (1). » C'était là un indice tellement significatif qu'au bal qui suivit, voulant éclaircir le doute qui lui tenait au cœur, il invita Françoise à mener avec lui le branle de la torche; elle y déploya, au dire de Brantôme, sa dextérité et sa grâce habituelles. « Elle avoit si bien accommodé sa taille, qui étoit fort belle, » qu'Henri II, ne s'étant aperçu de rien, la remit au bras d'un jeune gentilhomme qui mena avec elle le branle de la gaillarde. Tout le temps qu'elle dansa, le roi ne la perdit pas de vue; mais cette seconde épreuve n'étant pas plus concluante que la première, il ne savait vraiment que croire, lorsque retrouvant dans le bal le connétable de Montmorency, qui était le plus proche voisin de Françoise pendant le repas, il lui fit part de ce qu'il avait vu. Le connétable avait fait la même remarque. Ses soupçons étant ainsi confirmés, Henri II, qui passa cette nuit-là chez la reine, lui redit tout, et l'invita à savoir au plus tôt ce qui en était en réalité.

Le lendemain matin, Françoise de Rohan, couchée dans un de ces grands lits du temps qui s'avançaient jusqu'au milieu de l'appartement, était encore à demi endormie quand, les rideaux s'entr'ouvrant brusquement, elle aperçut, debout à son chevet, Catherine de Medicis, fixant sur elle ses gros yeux au regard profond, ces yeux dont Marguerite de Valois avait tant de peur qu'elle a dit de sa mère : « Non-seulement je ne lui osois parler, mais quand elle me regardoit, je transissois. » De l'autre côté du lit, également debout, se tenaient Diane de Poitiers et M^{me} la connétable de Montmorency. Sur un signe de la reine, la main de Diane se glissa sous les couvertures. Cette main était trop experte pour qu'il pût rester l'ombre d'un doute : « Mademoiselle, dit tout bas Diane à Françoise, vous êtes bien malheureuse d'avoir fait cette faute! » Françoise ne répondant pas : « Quelle honte vous me faites! dit tout haut Catherine; de qui êtes-vous encéinte (2)? » D'une voix étranglée, mais pourtant ferme, Françoise avoua que c'était de M^{sr} le duc de Nemours, et que sa grossesse remontait à six ou sept mois. « Vous a-t-il promis de vous épouser, reprit la reine, et avez-vous des témoins de sa promesse? — Il est trop homme de bien pour ne pas tenir ce qu'il m'a promis, répondit Françoise. — Je crains bien pour vous, mademoiselle, répliqua Catherine, que vous ne vous abusiez. » — La reine fit alors appeler M^{me} de Coué, la gouvernante de Françoise, et la gronda très vertement de ce qu'au mépris de ses défenses, tant de fois réitérées, elle avait laissé M. de Nemours

(1) Bibl. nat., fonds français. Procès de Françoise de Rohan, n° 3513.

(2) Bibl. nat., fonds français, n° 3169. Procès de M^{lle} de Rohan.

pénétrer dans la chambre de M^{le} de Rohan. Pour s'excuser, M^{me} de Coué alléguait qu'il était bien difficile d'en refuser l'entrée au duc. Sans dire un mot de plus, la reine se retira. Dans la journée du lendemain, elle fit venir M^{le} de Rohan dans ses appartemens privés, où se trouvaient déjà réunis le roi, le connétable, le cardinal de Lorraine, M^{me} la connétable, la duchesse de Montpensier et Diane de Poitiers. Prenant le premier la parole, le connétable, « ce grand rabroueur, » se montra bien dur pour la pauvre pécheresse. François tenait dans sa main une liasse de lettres; elle la tendit à la reine, qui en lut une et passa les autres aux dames qui l'entouraient. François espérait que leur lecture suffirait, sinon pour couvrir sa faute, du moins pour l'atténuer. L'illusion ne fut pas longue : pas une lueur d'indulgence ne brilla dans les yeux de Catherine; sans lui adresser une seule parole d'espoir, elle rendit les lettres à la jeune fille et lui fit signe de se retirer.

Jacques de Savoie, duc de Nemours, était fils de Philippe, duc de Savoie et de Charlotte d'Orléans-Longueville. Né le 12 octobre 1534, il avait alors vingt-six ans. Dans son roman de *la Princesse de Clèves*, M^{me} de La Fayette l'a pris pour type de son héros. Brantôme, auquel elle a emprunté le portrait qu'elle en trace, a dit de lui : « Très beau prince, de très bonne grâce, brave, vaillant, bien disant, bien écrivant, s'habillant des mieux. Celui qui ne l'a pas vu en ses années gaies n'a rien vu, et qui l'a vu peut le baptiser la fleur de toute chevalerie; c'est le fort aimé des dames; il en a tiré des faveurs et bonnes fortunes plus qu'il n'en vouloit. »

Nous n'avons pu retrouver du duc de Nemours que deux gravures faites, sans aucun doute, d'après les portraits du temps : l'une en buste, l'autre en pied. Dans la première, la tête, coiffée d'une toque de velours noir posée cavalièrement sur l'oreille, se détache d'une haute fraise tuyautée; les yeux, surmontés de sourcils délicatement dessinés, sont expressifs mais audacieux; la bouche, que laisse entrevoir une moustache relevée, est fine et un peu fuyante; la barbe est taillée en pointe, suivant la mode de l'époque. Le caractère distinctif de ce visage, dont l'ovale est d'une régularité parfaite, serait la grâce, si un nez aquilin fièrement planté n'y ajoutait l'énergie. Dans la gravure en pied, qui rappelle les mêmes traits, la taille est svelte et élancée; c'est bien la distinction, le grand air du gentilhomme de race. L'exquise élégance de cet arbitre souverain de la mode se révèle à la richesse du costume et à la façon princière dont il est porté.

Après l'éloge si pompeux que Brantôme nous a laissé du duc de Nemours, on se demande par quel charme François de Rohan put captiver si longtemps ce brillant coureur d'aventures. A l'exemple de sa mère et de Jeanne d'Albret, elle s'était, l'une des premières,

laissé entraîner aux idées nouvelles. La réforme l'avait marquée de bonne heure de son empreinte. Si l'on veut bien se rappeler les portraits de Marguerite d'Angoulême et de Jeanne d'Albret, au profil austère et ascétique, on voit que Françoise leur avait emprunté leur physionomie sérieuse et méditative, tout en gardant cette grâce féminine qui a manqué à toutes deux. Les femmes à l'aspect grave et imposant exercent une grande séduction sur certaines natures, souvent même sur les plus frivoles, surtout s'il vient une heure où leur regard sévère s'adoucit, où la statue de marbre descend de son piédestal et vient à vous. Par sa réserve et la dignité de son maintien, Françoise de Rohan s'était donc fait une place à part dans ce milieu de femmes affolées dont un contemporain a pu dire avec quelque raison : « Elles recherchent plutôt les hommes que les hommes ne les recherchent. » C'est ce contraste qui peut expliquer la sorte d'attraction qui retint si longtemps le duc de Nemours à la poursuite de Françoise de Rohan. Ce héros de bouidoir trouvait en elle ce qu'il ne rencontrait pas dans les beautés faciles dont les avances l'avaient lassé. L'obstacle, en se prolongeant, avait irrité et surexcité les désirs du séducteur. De son côté, recherchée par le plus beau, le plus accompli cavalier de la cour de France et flattée d'une préférence que les plus belles lui enviaient, Françoise de Rohan s'éprit inconsciemment du duc; se laissant aller à une douce illusion, elle crut avoir trouvé un cœur pareil au sien. La passion avait mis un bandeau si épais sur ses yeux qu'elle ne s'aperçut pas que, sous ces dehors charmans, sous cette enveloppe séduisante, se cachait un féroce égoïsme.

Cette liaison n'avait donné jusqu'alors aucune prise à la médiocrance. En voyant le duc engagé si avant avec une fille d'une si haute naissance et si digne de lui sous tous les rapports, on devait croire qu'il pensait uniquement à l'épouser. Trahie, abandonnée par lui, elle dira plus tard : « Durant sept années, le duc m'avait donné de grands et évidens signes de singulière amitié, non vulgaire et commune. » De part et d'autre, ils recherchaient toutes les occasions de se rencontrer. Le duc excellait dans tous les exercices du corps : si bon cavalier que sur Réal, son cheval, il descendait au galop les degrés de la Sainte-Chapelle; et jouant si bien à la paume que « les plus belles dames quittaient les vêpres pour venir le voir. » Mais dès que M^{lle} de Rohan apparaissait aux fenêtres ou dans la galerie, Henri II, le partenaire du duc, s'écriait : « Puisque M^{lle} de Rohan est venue, M. de Nemours ne frappera plus un bon coup. » Et Brantôme ajoute : « D'aucunes fois où le duc jouoit avec le roi au paille-maille, dès qu'il apercevoit venir Catherine de Médicis, il faussoit la compagnie à son royal adversaire et alloit droit à M^{lle} de Rohan, et si le roi le rappeloit, il ne craignoit

pas de dire qu'il quittoit la partie, et il restoit à deviser avec sa préférée. »

Durant un des séjours de la cour à Saint-Germain, Françoise étant tombée malade, le duc accourut tout aussitôt. Obligé de la quitter avant qu'elle fût complètement rétablie, il lui écrivit : « Je vous obéirai en ce que vous m'avez commandé dans votre lettre; je vous manderai de mes nouvelles, qui ne sont, sinon que je suis en grand peine pour votre mal, car vous me mandez qu'il vous est empiré. Je serai bien aise que vous vous portiez bien, quand j'arriverai à Fontainebleau, car vous ne sauriez être tant en peine de votre mal que moi. » Dès qu'il fut libre, le duc revint donc rejoindre Françoise à Paris; il la suivit à Fontainebleau, à Champ-sur-Marne, lui envoyant chaque soir son propre lit de camp, de crainte qu'elle ne fût mal couchée. Lors des fêtes données à Fontainebleau pour les noces de Jeanne de Savoie, sa sœur, avec le comte de Vaudemont, il se montra de plus en plus attentif et assidu; mais soit défiance, soit respect d'elle-même, Françoise évitait toujours les occasions de se trouver seule avec lui. Le duc lui en faisait de tendres reproches : « Vous ne vous êtes jamais voulu fier tant en moi, écrivait-il, que de me donner la commodité de pouvoir parler à vous en votre chambre, où j'ai eu quelquefois cet honneur de vous faire certaine de l'opinion que j'avois en votre endroit, mais quand vous me ferez ce bien que vouloir souffrir que j'y aille, comme vous pouvez bien faire à cette heure que la reine à qui vous craignez tant de déplaire en choses telles que celles-là n'y est point, je vous ferai connaître que vous êtes la chose de ce monde que j'aime et que j'estime le plus. »

Au lendemain des fêtes de Fontainebleau, Diane de Poitiers invita toute la cour à Anet et, pour complaire à Françoise de Rohan, elle se donna bien garde d'oublier le duc de Nemours. La maîtresse de Henri II approchait alors de la soixantaine; ne se fiant plus autant à ses charmes, elle cherchait par d'autres séductions à retenir son royal amant. Henri II était le plus passionné des veneurs; sa chasse favorite était celle du cerf, il suivait la bête à travers les bois, sans tenir compte ni de la fatigue ni de sa vie. Empruntant la baguette magique de Philibert Delorme, Diane avait transformé Anet en un délicieux rendez-vous de chasse : en face du château, une vaste galerie avec des chenils pour les chiens, des volières pour les faucons; l'horloge rappelait une scène de chasse : un cerf de bronze pressé par les chiens, d'un bout de son pied faisait sonner l'heure. C'était bien le paradis d'Anet, ainsi que l'a nommé le poète Du Bellay. Une fois la semaine, on chassait le cerf. Le duc de Nemours, compagnon inséparable de M^{lle} de Rohan, galopait à ses côtés et veillait sur elle. Une fois entre autres,

ce qui fut très remarqué, il fit descendre Françoise de sa haquenée, qu'il dessella lui-même et dont il mit la selle sur la sienne, d'allures plus douces et de plus de vitesse. Il avait enfin obtenu de venir la visiter le soir dans sa chambre, placée tout au-dessous de la garde-robe de la reine. Il était alors sur le point de partir pour le Piémont. La veille du départ, étant venu faire ses adieux à Françoise, il s'attarda si avant dans la nuit, qu'il eut grand-peine à ne pas être surpris par les archers de la garde qui faisaient le guet autour de la chambre du roi. Ce dernier soir, devenu plus pressant, il fit entendre à Françoise qu'avant d'entreprendre un si long voyage, il voulait s'assurer de la bonne volonté qu'elle avait pour lui, comme il voulait l'assurer de la sienne. Il lui jura qu'il n'épouserait jamais d'autre femme qu'elle et lui remit un miroir de cristal de roche, au revers duquel étaient son portrait et son chiffre. Elle le refusa d'abord, mais comme il insistait, elle ne le prit que sur sa parole que c'était le présent d'un fiancé. De Piémont, le duc lui envoya une bague en émail et une affectueuse lettre. Les dames d'Italie l'ayant trouvé beaucoup trop séduisant et le maréchal de Saint-André en ayant charitablement averti Françoise, elle laissa sans réponse toutes les lettres que le duc continua à lui faire parvenir ; c'est pour se plaindre de ce silence obstiné qu'il lui écrivit : « L'on m'a dit que vous dites à tous ceux qui viennent en ce pays que je ne vous ai point encore écrit. Est-ce pour vous moquer d'eux, ou bien pour me vouloir point faire ce bien que de m'écrire ? Je vous supplie, mandez-le-moi ; car je suis en grand-peine de le savoir. L'on m'a donné une épingle qui vient de vous et que je vous rapporterai pour en attacher votre cœur et le mien, afin qu'il ne puisse plus se défaire. » Au retour de son voyage de Piémont, Nemours vint rejoindre la cour à Blois. Cette absence n'avait semblé diminuer en rien la vivacité de son affection ; de plus en plus il s'occupa uniquement de Françoise de Rohan. Pour un combat à la pique, qui eut lieu dans la grande salle du château, il s'habilla et fit habiller tous ceux de sa compagnie en bleu et violet, les couleurs de sa dame.

Cette poursuite assidue et dont le dénouement se faisait si longtemps attendre, donna des inquiétudes à Catherine de Médicis ; elle interrogea le duc sur ses véritables intentions, et comme, pressé par elle de fixer l'époque de son mariage avec Françoise, il la renvoya à une année, alléguant la nécessité de mettre ordre à ses affaires, Catherine lui défendit de continuer ses visites dans la chambre de Françoise. M^{me} de Rohan, préoccupée également de l'avenir de sa fille et des dangers qu'elle courait, l'invita à revenir en Bretagne. Le duc en fut le premier averti. La veille du jour fixé pour le départ de Françoise, il y avait à la cour comédie suivie d'un grand bal. En la menant danser, il lui dit tout bas : « Ne demandez pas votre congé à la reine

que je ne vous aye vue et recevez-moi ce soir dans votre chambre. » Il lui en arracha la promesse. Françoise et M^{me} de Castres, après avoir reconduit la reine dans ses appartemens, revenant ensemble, le duc, qui les attendait dans la grande galerie, les sépara en se mettant entre elles deux, et, ayant ramené M^{me} de Castres chez elle, il entra dans la chambre de Françoise. Ils s'assirent tous deux devant une grande table près de la cheminée. Prenant le premier la parole : « Ne partez pas, je vous en supplie. dit Nemours, votre mère vous rappelle pour vous marier, ne le faites pas. » Françoise le laissa dire, écouta toutes les promesses, tous les sermens qu'il lui prodigua ; puis, prenant à son tour la parole : « Ma mère me rappelle, il est vrai, dit-elle, je pars demain, mais ma mère ne m'auroit pas écrit que je serois partie tout de même. Vous faites la cour à une autre femme : elle s'est vantée qu'elle seroit rompre notre mariage et qu'elle vous marieroit à une autre. — N'en croyez rien, répliqua le duc ; la femme qui a tenu ce méchant propos me hait, » et, après de longues protestations, il finit par lui dire : « Sur mon honneur, je vous prends pour femme ; dites que vous me prenez pour votre mari. — Je vous prends pour mon mari, » dit-elle, de sa voix la plus tendre. Les femmes de Françoise, qui n'avaient pas quitté la chambre, entendirent ce double serment.

Françoise resta un an en Bretagne, des lettres du duc vinrent souvent l'y trouver. Il lui envoya des bas de soie, des chausses de diverses couleurs, mais ni les lettres ni les présens ne l'arrachèrent à ses préoccupations ; elle passa par toutes les angoisses du doute et de l'attente. Elle avait dans son voisinage un jeune poète nommé Rivaudeau. Elle lui confia le triste état de son âme, comme nous le voyons par quelques vers, d'ailleurs médiocres, où il y fait allusion.

Ce ne fut que le 22 avril 1556 que Françoise revint à Blois, où l'appelait son service auprès de la reine. Le duc l'y rejoignit aussitôt et reprenant ses visites du soir, les fit peu à peu plus fréquentes et les prolongea plus avant dans la nuit. Lorsque M^{me} de Coue, la peu vigilante gouvernante de Françoise, lui faisait observer que de telles assiduités la perdaient de réputation, il répondait invariablement : « Ne suis-je pas un homme d'honneur ? Ne suis-je pas son mari ? N'est-elle pas ma femme ? » Cette année d'absence avait brisé les forces de Françoise ; en dehors du duc, elle voyait son avenir perdu, car elle s'était gravement compromise. L'heure fatale de sa destinée approchait ; elle était au bout de sa résistance et c'est de sa bouche même qu'en est tombé le triste et sincère aveu. « Finalement, dit-elle, étant grandement pressée et me disant le duc que c'étoit le seul moyen qui pouvoit hâter le moment des épousailles, je condescendis à lui accorder ce qu'il vouloit. »

Une femme qui s'est donnée une fois est fatalement condamnée

à se donner encore, c'est la loi inexorable de toutes les chutes. A partir de ce jour-là, des relations suivies s'établirent entre le duc et Françoise. Ses femmes, qui jusqu'alors restaient dans la chambre pendant les visites du duc, furent peu à peu éloignées; le vidame de Chartres et M. Damville s'étant un soir présentés à la porte des appartemens de Françoise, la trouvèrent close. Le duc suivit sa maîtresse à Fontainebleau, et, pour comble d'imprudance, il la suivit aussi à Chatillon-sur-Loing, l'une des demeures habituelles de l'amiral Coligny. Françoise logeait dans un pavillon séparé; sa chambre donnait d'un côté sur la cour intérieure de cette austère maison, de l'autre sur la rue. Le duc y fit de bien fréquentes visites, n'en sortant souvent qu'au matin. C'est peu de jours après avoir quitté Françoise restée chez l'amiral qu'il lui écrivit la lettre suivante, où perce déjà l'idée de l'abandon : « Je vous supplie de ne pas vous découvrir de notre fait à personne, car il pourroit nuire à vous et à moi, et il y a assez de gens qui nous nuisent sans que nous-mêmes en prenions la peine. Je pense que vous l'avez dit à M^{me} de Coué; mais je vous supplie qu'elle n'en dise ni n'en mande rien à personne que je n'aye parlé à vous. Je dis à personne du monde, ni au roi de Navarre ni à madame votre mère; car nous sommes assez jeunes tous deux pour attendre un peu, et si nous nous en découvriions, les choses pourroient aller que nous serions tous deux très malheureux. » Peu de jours après, Henri II exigea que Nemours accompagnât en Italie le duc de Guise, qu'il y envoyait avec un corps d'armée. Ce fut un coup de foudre pour la malheureuse Françoise. La veille du départ, elle eut avec le duc un dernier entretien : « Vous partez, dit-elle, avec M. de Guise; si vous ne m'épousez pas, je serai la plus malheureuse des femmes. — Vous ne vous fiez donc pas à moi? répondit-il; ne suis-je pas votre mari? — Vous me tenez ces propos-là, reprit-elle tristement, mais aux autres vous ne les dites pas. — Je ne les dis qu'à vous seule, répliqua-t-il, car je suis votre époux et cela ne tient plus qu'aux cérémonies de l'église; mais nous les ferons plus tôt que vous ne le pensez. » Sur ces mots, il se sépara d'elle, promettant de revenir le lendemain; mais il partit sans la revoir.

Rien ne peut rendre le désespoir qui s'empara de la pauvre délaissée lorsqu'elle eut acquis la certitude du déshonneur qui l'attendait à une date fixe. En envoyant une bague au duc, elle lui écrivit une lettre où elle fit passer toute la douleur qui l'accablait : « Vous me dites, répondit le duc, que vous priez Dieu que je tienne ma promesse et qu'il vous donne à vous une belle mort. Voilà ce qu'il faut mander à un bien fidèle serviteur, comme je vous suis, pour le faire mourir désespéré. » Puis feignant d'être jaloux, il ajoutait : « Je pense que celui qui vous a trouvée si belle, à ce que

me mande M^{me} la marquise, vous a fait envie de vous défaire de moi. Je vous assure bien d'une chose que, autant d'œillades qu'il vous fera, ce sont autant de coups d'épée que je lui donnerai dans le cœur. Voilà ce que c'est, quand on a perdu les gens de vue, on ne s'en soucie plus. Je vous ai écrit cinq lettres que toutes j'ai adressées à Saint-Léger ; j'ai seulement reçu aujourd'hui vos premières lettres. Je me soucie, ajoute-t-il, autant de toutes les femmes de ce monde comme je me souviens des bottes de la marche, et m'a toujours été avis qu'il n'y avoit femme au monde que vous. »

Les jours, les mois s'écoulaient avec rapidité, et le duc ne répondant aux supplications de Françoise que par les mêmes banales protestations, elle en vint aux plaintes, et c'est à une de ces lettres de reproches qu'il répondit : « Je suis bien étonné de penser que vous avez opinion que je ne suis point homme de bien. Vous me mandez qu'un de vos amis vous a avertie que j'avois dit à M. le maréchal qu'à mon retour, je ne vous abuserois plus et que je vous dirois librement que je ne vous veux point épouser... Celui qui vous l'a dit n'est pas de vos amis ni des miens, car ce qu'il en a fait n'est que pour nous mettre de querelle, et d'autre part il ment par la gorge. Je n'ai jamais parlé comme cela à M. le maréchal, encore moins pensé cela. Il me semble que vous me faites un grand tort d'avoir cette opinion-là de votre fidèle serviteur, car je ne pense ni nuit ni jour à chose du monde, sinon aux moyens que nous pourrions trouver, pour le faire trouver bon au roi, car je n'ai jamais tant désiré chose qui m'advint que d'avoir cet heur que nous voir ensemble une fois pour toute notre vie. Vous ne vous montrez guères ferme, car vous croyez tout ce que l'on vous dit. Je crois qu'il vous souvient bien que je vous ai dit beaucoup de fois que vous êtes toutes frappées en un coin. Je pensois que vous ne ressembliez point aux autres. Vous me mandez que celui que j'appelle mon père veut me faire épouser une de qui je vous ai autrefois parlé (il faisait allusion à Lucrece de Ferrare) ; je n'y ai jamais pensé. Vous dites aussi que vous savez qu'elle est plus belle que vous et plus riche. Quant à la richesse, vous savez combien j'en fais peu de cas, et quant à la beauté, si vous voulez que je sois si sot que de penser qu'il y ait au monde rien si beau que vous, pour vouloir ce que vous voulez, je diray que je le crois, mais je mourray aussitôt que de l'avoir pensé. »

Ces belles phrases ne pouvaient changer la déplorable situation qu'une telle déloyauté avait faite à Françoise ; elle lutta jusqu'au bout, dissimulant avec énergie sa grossesse, espérant toujours jusqu'à la dernière heure que le duc aurait pitié d'elle et viendrait la sauver de cette honte qu'il avait à se reprocher. Il n'en fut rien, elle ne

put montrer à Catherine que les lettres du duc et non cette promesse formelle de mariage dont il la leurrerait depuis des mois. Elle l'avait avoué à la reine, elle était grosse de six à sept mois, le temps pressait. Catherine lui enjoignit de se retirer auprès de sa mère, alors à Pau, et pour empêcher à l'avenir tout nouveau scandale, elle donna les ordres les plus sévères. « La cour est bien changée, écrivait le cardinal de Guise, on ne trouverait plus un seul gentilhomme qui fasse la cour aux dames. Quand le roi va à pied chez la reine, il y va avec quatre ou cinq de nous, avec défense de n'y laisser entrer un seul gentilhomme quel qu'il soit (1). »

Françoise de Rohan ne se rendit pas directement à Pau. Sachant qu'Antoine de Bourbon s'était annoncé à Vendôme, elle alla l'y attendre; elle comptait sur son intercession auprès de Jeanne d'Albret, dont elle redoutait la sévérité. Cet espoir ne fut pas déçu, et c'est Antoine de Bourbon qui va nous dire l'impression qu'elle lui fit : « Je suis arrivé, écrit-il à Jeanne d'Albret, en ce lieu de Vendôme, bien las et bien crotté, là où j'ai trouvé notre cousine, qui m'a fait entendre bien au long le discours de son affaire. Je ne trouve pas que les choses soient si mal que l'on a dit pour son honneur; j'espère que les choses seront mieux que nous n'espérions, et que M. de Nemours ne sera si malheureux que de désavouer la promesse qu'il lui a faite de l'épouser. Nous nous délibérons de la tenir pour femme de M. de Nemours, et ne la méprisons, ni ne l'éloignons de nous jusqu'à ce que nous ayons nouvelles de lui. Je vous en supplie, ma mie, ne vous ennuyez, si vous ne voyez si promptement les choses venir ainsi que vous les désirez, car j'ai espérance que le tout bien considéré de lui qu'il ne peut moins que de passer par là, j'entends de mariage ou de mort, qui sera la fin, ma mie; en vous priant encore un coup de ne vous fâcher; car je vous promets, foi d'homme de bien! que pour vous faire connaître l'amitié que je vous porte, j'y mettrai la vie et les biens pour empêcher la honte. » Jeanne d'Albret lui avait mandé de renvoyer sur-le-champ toutes les femmes de Françoise. « Je ne les ai point chassées, lui répondit-il, il m'a semblé pour meilleur avis les laisser aller avec leur maîtresse pour l'accompagner vers vous, et par après vous en ferez comme il vous plaira; si les eussions chassées, tout le monde eût cru que ma cousine avait été vendue et qu'elle eût fait faute contre son honneur. »

Françoise de Rohan et Antoine de Bourbon quittèrent Vendôme en même temps, elle pour prendre le chemin de Pau, lui pour se rendre à Paris. Henri II le reçut très cordialement. Le jeune Henri

(1);Bibl. nat., fonds Fontanier, n° 287.

de Béarn, alors âgé de trois ans, lui plut par sa vivacité et son esprit de repartie : « Veux-tu estre mon fils? lui dit-il en le prenant dans ses bras, se retournant du côté d'Antoine de Bourbon. — Celui-là est le seigneur père, répondit l'enfant en patois basque. — Alors veux-tu être mon gendre? — Ohé! s'écria le jeune prince. » En flattant ainsi l'orgueil du père, et surtout celui de Jeanne d'Albret, qui, dès ce moment, pensait à Marguerite de Valois pour son fils, Henri II voulait sans doute atténuer l'humiliation que leur avait causée la faute de Françoise.

Le 7 mars 1557, Françoise accoucha d'un fils, qu'elle nomma Henri, en présence de sa mère, de Jeanne d'Albret, et de M^{me} de Miossens. Le duc de Nemours en fut tout aussitôt prévenu, mais « couru, dit Brantôme, par les grandes dames d'Italie, voire même par les courtisanes, » et n'en poursuivant pas moins la pensée d'épouser Lucrece de Ferrare, la jeune sœur de la duchesse de Guise, il ne pensait plus guère à la triste délaissée, et encore moins à en faire sa femme. Une lettre de Henri II le rappela à la réalité. Le roi lui posait certaines questions auxquelles il était bien difficile de répondre directement. Il s'en tira très habilement : « Sire, manda-t-il du camp d'Ancône, le 4^{er} avril 1557 (1), par la lestre qu'il vous a plu m'écrire *du fait de M^{lle} de Rohan*, j'ai vu le commandement qu'il vous plaist en cela me faire, je n'ai point voulu faire faute, trouvant M. de Carnavalet si à propos de vous faire par lui entendre ce qui en est à la vérité, lequel je vous prie de croire comme s'il étoit moi-même. »

Au moment où cette lettre parvint à Henri II, toute l'attention de la France s'était reportée sur la Picardie. A la tête de cinquante mille hommes aguerris, le duc de Savoie avait investi Saint-Quentin, où Coligny s'était enfermé avec une poignée d'hommes. En voulant dégager la place, le connétable de Montmorency avait essuyé la plus sanglante des défaites et était resté aux mains des Espagnols. « Marche-t-on sur Paris? » s'était écrié Charles-Quint en apprenant cette victoire inespérée. La route était ouverte : pas une armée pour couvrir la capitale. A cette heure de panique, Catherine de Médicis, tenue jus qu'alors à l'écart par Diane de Poitiers, fut la seule à ne pas désespérer de la fortune de la France. Elle se trouvait à Paris; de son propre mouvement, elle courut à l'hôtel de ville; heureusement inspirée par son patriotisme, elle arracha des larmes à toute l'assistance, et rendant du cœur à la grande ville, elle en assura la défense.

Au moment où tous les intérêts du pays étaient ainsi en jeu, Françoise de Rohan ne pouvait guère penser à poursuivre le duc de

(1) Bibl. nat., fonds français, n° 3158, page 103.

Nemours; d'ailleurs, elle espérait toujours que, sans avoir recours à la justice, elle obtiendrait de sa loyauté la légitimation de son fils; mais enfin, toutes les illusions tombant une à une, elle cita l'infidèle, le 24 janvier 1558, à comparaître devant l'official de Paris. Nous employons les propres expressions de sa requête : elle se porta demanderesse « pour promesse de présent, et mariage consommé. » Eustache Du Bellay, évêque de Paris, confia l'instruction de la plainte à Jehan Picot, président de la chambre des requêtes, et à Étienne Dugué, conseiller au parlement, en leur adjoignant comme suppléant Florent Regnard, conseiller au parlement. C'est devant eux que comparurent, au mois de mars suivant, les nombreux témoins appelés par Françoise de Rohan.

Dans le premier enivrement d'un amour partagé et si longtemps contenu, Françoise et le duc avaient commis bien des imprudences; bien des oreilles avaient entendu ce qu'elles n'auraient pas dû entendre; bien des yeux avaient vu ce qu'ils n'auraient pas dû voir. Pour forcer le duc à une tardive réparation, Françoise se trouvait ainsi réduite à faire preuve de son propre déshonneur. De nos jours, le huis-clos met une sourdine à certaines révélations trop libres, il en interdit la publicité. Il n'en fut pas de même dans cette cause : un minutieux procès-verbal, venu tout entier jusqu'à nous, relate une à une, avec toute la crudité du langage de l'époque, les dépositions identiques de ces témoins. Tout en dévoilant les fréquentes défaillances de la plaignante, ils affirmaient en même temps avoir entendu les promesses du duc, qui, si elles n'excusaient pas la faute, l'expliquaient au moins et l'atténuaient. Françoise de Rohan, suivant l'expression brutale mais trop vraie de Saint-Simon, « vida donc tout le sac de sa honte. »

Les derniers témoins produits par Françoise ayant été entendus dans le mois de mai, la cause resta en l'état jusqu'au moment où le coup de lance de Montgomery vint déplacer toutes les situations. L'avènement de François II et de Marie Stuart rendait les Guises maîtres absolus de la France. Le duc François s'était fait donner le commandement des armées, le cardinal de Lorraine avait pris les finances : « Il est pape et roi, » écrivait l'ambassadeur toscan Ricasoli. Les Bourbons avaient été écartés du conseil; le roi de Navarre allait accompagner la reine d'Espagne jusqu'à la frontière de France; Condé allait à Gand ratifier le traité de Cateau-Cambrésis, et Charles de Bourbon se retirait de la cour, « ne voulant plus, écrivait-il, se trouver avec ces gens-là. » Le duc de Nemours, le bras droit des Guises, avait donc la partie belle, non-seulement pour se défendre, mais pour reprendre l'offensive. Peu de jours après la mort de Henri II, il demanda à être entendu par les députés de l'évêque de Paris et comparut assisté de M^e Denis Cordonnier,

son conseil. Il affirma effrontément n'avoir jamais dépassé avec Françoise de Rohan les bornes d'une amitié respectueuse et d'une honnête familiarité. Au mois de mars 1556, lors de son départ pour l'Italie, c'est Françoise elle-même qui, pour ne pas écarter d'autres prétendants, « l'avait prié de déclarer au roi son intention de ne pas l'épouser. » Poursuivant son système de défense, Nemours alléguait que Françoise avait, jusqu'à la dernière extrémité, dissimulé sa grossesse et que la reine lui demandant si elle l'en avait prévenu, elle avait fait une réponse négative. C'était s'inscrire en faux contre une lettre écrite par lui d'Italie, que Françoise avait entre ses mains et où il disait : « J'ay bien d'espérance de vous trouver bien *rebon-die*, car il y a deux mois au moins que votre serviteur n'est pas auprès de vous pour vous faire veiller le soir. Je vous supplie, ne vous serrez point, car cela vous feroit mal. Si je pensois que vous eussiez quelque opinion pareille à celle que vous aviez pensé sans raison de moi l'autre jour, je vous supplerois de la perdre. Ne me donnez plus de ces alarmes que vous m'avez données, car vous serez occasion que je perdrois la vie. » Le duc ne se borna pas à ces cruelles dénégations. Opposant des témoins à des témoins, il eut la hardiesse de faire citer Catherine de Médicis, Marguerite de France, le cardinal de Lorraine, le connétable de Montmorency, M^{me} la connétable, Diane de Poitiers et le grand chirurgien Ambroise Paré.

Le mardi 1^{er} août 1559, Étienne Dugué et Florent Regnard se rendirent au château de Saint-Germain; ils furent introduits à onze heures du matin dans les appartemens privés de Catherine de Médicis. Catherine, au lendemain de la mort de Henri II, la tête enveloppée dans un grand voile noir qui lui couvrait tout le visage, avait eu grand'peine à se faire entendre, l'ambassadeur de Venise, reçu par elle, en avait fait la remarque; mais l'énergie lui était revenue; elle entendait prendre sa part du pouvoir. François II avait déclaré tout d'abord que c'était à sa mère à diriger les affaires du royaume, mais, tout en conservant vis-à-vis d'elle une respectueuse déférence, les Guises avaient retenu toute l'autorité. Pour les rendre plus accommodans, Catherine avait donc un intérêt puissant à ménager le duc de Nemours, devenu leur allié par le mariage de sa sœur avec un prince de leur maison et leur plus dévoué partisan. Dictée par les exigences de sa propre situation, sa déposition fut accablante (1). Le feu roi Henri II lui aurait dit, à Blois : « Les propos de mariage entre le duc et Françoise ne sont pas tels qu'on les a rapportés; le duc m'a répété maintes fois qu'il vouloit attendre pour se marier d'être sorti de ses affaires. » Elle ajouta qu'elle avait redit ces paroles

(1) Bibl. nat., fonds français, n° 3169.

du duc à Françoise, qui s'était toujours refusée à les croire. Comme dernier coup de massue, Catherine affirma qu'elle avait défendu à son premier médecin, M. Salon, de saigner Françoise, et qu'il lui avait répondu qu'appelé deux fois par elle il s'y était toujours refusé, prétextant « ne pouvoir trouver la veine. »

Marguerite de France, devenue duchesse de Savoie, ne pouvait être que défavorable à Françoise ; elle dit que le duc de Nemours lui avait avoué qu'il n'épouserait pas M^{lle} de Rohan. Le cardinal de Lorraine était trop habile, trop circonspect pour se montrer hostile à Françoise ; sa déposition fut insignifiante. Quant au connétable de Montmorency, froidement accueilli par le jeune roi qui lui avait conseillé le repos, et jaloux à l'excès de l'autorité prise par les Guises, il soutint ne rien savoir, ne rien se rappeler. La connétable se montra non moins réservée. La déposition qu'allait faire Diane de Poitiers excitait vivement la curiosité. Une première fois, elle fit défaut ; les délégués de l'évêque furent obligés d'aller la trouver, le 8 août, au château de Limoux. Chassée de la cour par Catherine, mise en demeure d'échanger le château de Chenonceaux contre celui de Chaumont, et reparaisant pour la première fois sur la scène depuis la mort de Henri II, qu'allait-elle répondre ? Belle-mère du duc d'Aumale, elle ne pouvait prendre parti contre le duc de Nemours ; d'un autre côté, haïssant Catherine comme elle la haïssait, elle ne pouvait non plus trop charger la pauvre Rohan. A l'exception de la constatation de grossesse que la reine avait exigée, elle prétendit ne se rappeler aucun des propos tenus par Catherine à Françoise, elle affecta de ne rien connaître. Ambroise Paré comparut le dernier ; il avait alors vingt-six ans et demeurait rue des Augustins, à l'hôtel des *Rois Mages*. Voici en quels termes il déposa : « Connaissant Françoise de Rohan depuis de longues années, elle m'avait prié de venir la saigner, et m'étant rencontré à sa porte, le 26 juillet, avec Salon, le médecin de la reine, celui-ci me dit qu'il avait refusé de la saigner, mais sans m'en donner la raison. Entrés tous deux chez Françoise, Salon répéta qu'il ne la saignerait pas ce jour-là, et tous deux nous nous retirâmes. »

Les procès, à cette époque, marchaient à pas comptés ; le 7 mars 1560 seulement, Françoise assigna le duc devant l'official. A cette date, la cour, ne se croyant pas en sûreté à Blois, s'était réfugiée à Amboise. On parlait vaguement d'une conspiration sans en soupçonner encore toute la portée et l'étendue. Lorsque les conjurés « vinrent à la file donner dans le filet, » ce fut le duc de Nemours qui fit prisonnier le baron de Castelnau et les principaux chefs protestans.

Ces graves événemens interrompirent forcément les poursuites commencées ; mais elles avaient eu un tel retentissement que la

reine d'Angleterre, Élisabeth, toujours à l'affût de ce qui se passait à la cour de France, y prêtait une oreille attentive. La réputation si bien établie d'homme à bonnes fortunes, qui entourait d'une sorte d'anréole le nom du duc de Nemours, lui avait donné une envie folle de le connaître. Le comte de Randan, qui se rendait en Écosse, traversant Londres, elle le reçut au passage et mit naturellement l'entretien sur le duc, sa grande préoccupation du moment. Randan, « aussi expert aux bagatelles de la galanterie qu'aux armes, » lui fit avec intention un portrait si séduisant du duc qu'il vit briller dans ses yeux une étincelle d'amour; il n'eut donc pas grand peine à lui faire avouer qu'elle désirait le connaître. A son retour en France, Randan en parla au duc et lui fit entrevoir que, s'il se rendait en Angleterre, il aurait peut-être quelque chance d'épouser la reine. Randan s'en ouvrit également à François II, qui y vit une heureuse diversion à ce fâcheux procès de M^{lle} de Rohan et peut-être un moyen de rapprochement entre la France et l'Angleterre, profondément divisées alors à l'occasion de l'Écosse. Il encouragea donc Nemours à tenter l'aventure; une couronne étant au bout, le duc, par prudence, envoya en éclaireur à Londres Lignerolles, son plus fidèle serviteur. Lignerolles étant revenu avec une réponse encourageante, il n'y avait plus à hésiter. Le duc songea à ses préparatifs. François II l'aidant de sa bourse, il acheta des chevaux, des équipages et commanda les plus riches costumes. Tous les jeunes gentilshommes qui se modelaient sur lui brigèrent d'honneur de l'accompagner, quand tout d'un coup le projet de voyage se rompit. Brantôme nous en dit le motif : « Une dame le serroit trop d'amour. » S'il ne la nomme pas, il la désigne suffisamment pour qu'on ne s'y trompe point. C'était la duchesse de Guise, Anne de Ferrare, si belle, à l'en croire, que, la voyant un jour danser avec Marie Stuart, il ne put dire « qui l'emportoit en beauté. »

C'est bien à la duchesse de Guise que Françoise avait fait allusion lorsqu'elle avait dit au duc qu'une femme le détournait de l'épouser; c'était, sans aucun doute, pour cela que le duc avait renoncé à poursuivre son projet de mariage avec Lucrece de Ferrare; l'inclination de la duchesse pour lui datait de longues années. « J'ai connu deux dames, nous dit en effet Brantôme, qui ont bien aimé le duc de Nemours et qui en ont brûlé à feu couvert et découvert. Pour en aimer trop une, il ne voulut aimer l'autre, qui pourtant l'aimoit toujours. » Françoise de Rohan fut donc sacrifiée à la duchesse de Guise.

Le 7 septembre 1560, reprenant le procès si brusquement interrompu par la conspiration d'Amboise, Françoise déposa les douze

lettres que le duc lui avait écrites. Le moment était mal choisi : en Languedoc, les protestans étaient en armes ; un autre La Renaudie, Maligny, était devenu l'âme d'une nouvelle conspiration dont le prince de Condé passait pour le chef. Prévenus à temps, les Guises firent face résolûment aux dangers qui les menaçaient. Avec cette facilité qu'elle avait de changer de conduite suivant les événemens, Catherine, qui, en appelant L'Hospital, avait paru un instant favorable aux idées de transaction, se retourna du côté des Guises. Endormant les défiances des Bourbons, elle les attira à Orléans. Condé fait prisonnier, mis au secret, se croyait perdu lorsque la mort inattendue de François II vint le sauver du dernier supplice. Des mains des Guises, le pouvoir passa à celles de Catherine et du roi de Navarre, devenu l'arbitre de la situation. Pour la première fois, les chances tournaient en faveur de Françoise de Rohan. Suivis de leurs amis, ses trois frères accoururent à Paris, décidés à forcer le duc, fût-ce même par les armes, à rendre l'honneur à leur sœur. Ainsi menacé, le duc recourut à ses partisans et se fit accompagner par eux. Des deux côtés on était prêt à en venir aux mains. Cette querelle particulière pouvait provoquer une nouvelle guerre. Les Rohan étaient tous protestans ; Catherine intervint ; elle arracha aux deux partis la promesse de renoncer à la voie des armes et de s'en tenir à celle de la justice. De part et d'autre, on y consentit, et l'on se borna à faire entendre de nouveaux témoins. L'affaire reprit régulièrement son cours avec des chances toutefois moins favorables pour le duc, car Catherine, mal alors avec les Guises, qui s'étaient retirés de la cour, cherchait les occasions d'être agréable au roi de Navarre et à Jeanne d'Albret : elle affectait ostensiblement de vouloir désormais rester neutre ; mais, par un brusque et nouveau revirement, elle allait devenir tout à fait hostile au duc de Nemours. En voici la cause : Denise, l'une de ses femmes, sollicitée, à ce que croit Brantôme, par le roi de Navarre, vint la prévenir que le duc de Nemours devait enlever le duc d'Orléans. Interrogé par sa mère, le jeune prince confirma le dire. Catherine crut y voir la main des Guises et l'intention bien arrêtée de faire de son fils le chef des catholiques. Elle se plaignit hautement de l'ingratitude de Nemours après tout ce qu'elle avait fait pour lui, et elle aurait ordonné de l'arrêter si, prudemment, il ne s'était réfugié en Savoie. Il ne fallut rien moins que la prise d'armes des protestans en 1562 et le besoin que Catherine avait du secours amené de Savoie par le duc de Nemours pour lui faire oublier « son lâche tour, » ainsi qu'elle qualifiait sa conduite dans le premier moment de sa colère.

Ainsi le procès de Françoise de Rohan, subissant toutes les phases

de la guerre civile, se traîna de remises en remises jusqu'au mois de septembre 1562. Le siège avait été mis devant Bourges; le duc de Nemours y prit une part active et négocia la capitulation de la place. C'est à ce moment que se produisit un singulier incident qui sembla un instant mettre fin à l'interminable procès. Un gentilhomme nommé Rosé, appartenant à la maison du roi de Navarre, reçut, signée du duc, une promesse « de solenniser son mariage avec Françoise de Rohan » et de reconnaître son fils, à la seule condition qu'elle se rendrait le 15 septembre prochain à Langeais et que, d'ici là, elle s'abstiendrait d'en parler à qui que ce fût au monde, car la faute de trahir ce secret rendrait nulle la promesse. Était-ce l'œuvre d'un faussaire, ou bien la mort du roi de Navarre, survenue deux mois plus tard, enlevant à Françoise son meilleur appui, fit-elle changer le duc brusquement d'avis? Toujours est-il que, manquant une seconde fois à sa parole, il reprit l'instance, demandant à prouver que l'on avait voulu intimider ses témoins et qu'on les avait violentés; il somma le juge de l'official de Paris de se transporter sur les lieux où ceux-ci se trouvaient. C'était demander l'impossible : par ce temps de guerre civile, les routes étaient peu sûres, et les témoins disséminés, les uns en Anjou, les autres au camp du roi. Françoise répondit à cette étrange requête en citant le duc de Nemours devant le parlement. Le 23 février 1563, elle obtenait contre lui un premier jugement par défaut. Mais, par une sorte de fatalité, les événemens se retournèrent encore contre elle. La mort du duc de Guise, assassiné par Poltrot, ayant rendu toute liberté à sa veuve, Nemours, qui en était plus que jamais épris, interjeta sur-le-champ appel de ce jugement.

Les convenances condamnaient la duchesse de Guise à une année au moins de retraite; elle ne reparut à la cour qu'au mois de mars de l'année suivante. On venait de passer par une longue et sanglante guerre civile, on venait de reprendre le Havre sur les Anglais au cri de : « Vive la France ! » Pour fêter ce glorieux fait d'armes, des fêtes splendides furent données à Fontainebleau. La cour, qui en avait été si longtemps privée, eut, comme après toutes les grandes crises, une vraie fièvre de plaisir. Mais, tandis que Condé, en dépit des remontrances sévères de Calvin, ne se contentant point de M^{lle} de Limeuil, s'attaquait à toutes les filles d'honneur, le duc de Nemours n'eut d'yeux à Fontainebleau que pour la duchesse de Guise, qui, de son côté, se montra très accommodante. Brantôme, si bien renseigné, y fait une maligne allusion : « Une très grande et des belles du monde, veuve de frais, faisoit semblant, pour son nouvel habit et estat, n'aller les après soupées voir la cour, ni le bal, ni le coucher de la reine, laissoit aller et renvoyoit un

chacun ou chacune en la danse, et son fils, et tout, et se retiroit dans une ruelle, et là, son amant d'autres fois fort bien traité, aimé et favorisé, étant son mariage, arrivoit ou bien ayant soupé avec elle ne bougeoit, et là traitoit et renouveloit ses anciennes amours et en praiquoit de nouvelles pour secondes nopces. »

En quittant Fontainebleau, Catherine de Médicis prit la route de Troyes, où, le 14 avril, elle signait la paix avec l'Angleterre. Libre de ce côté, elle entreprit son long voyage de deux années à travers la France, voulant tout à la fois montrer le jeune roi aux populations et se rendre compte par ses yeux de l'état des esprits, et surtout de la véritable force du parti protestant. La duchesse de Guise l'accompagna durant le séjour de la cour à Lyon; et son intimité avec le duc de Nemours, qui était devenu le gouverneur de cette ville, s'accrut de plus en plus. Retenu par les devoirs de sa charge dans son gouvernement, dont la population était loin d'être pacifiée, le duc ne suivit pas la cour, mais laissa auprès de la duchesse un autre lui-même, Florimond Robertet. C'est par les mains de ce secrétaire d'état que passa désormais sa correspondance avec la duchesse : « J'ai montré votre lettre à votre dame, lui écrivait le 12 août ce fidèle confident, elle a bien fort ri, et je pense que si je vous montre le chemin, à vous autres amoureux, qu'à la fin vous serez mariés comme on dit que je dois l'être (1). » Le piquant de cette lettre, c'est que Robertet était sur le point d'épouser et épousa cette même année la belle Jeanne de Piennes, dont la destinée était en tout semblable à celle de Françoise de Rohan. Séduite et abandonnée par François de Montmorency, qui s'était laissé marier par son père le connétable à Diane de France, la fille naturelle de Henri II, Jeanne de Piennes s'était contentée de cette dédaigneuse réponse : « Il a le cœur moindre qu'une femme et je vois bien qu'il préfère être riche qu'être homme de bien. »

Mais le plus sérieux obstacle à l'union de Nemours avec la duchesse de Guise, c'était cette promesse de mariage sur laquelle s'appuyait Françoise de Rohan. Un scrupule de conscience, nous dit Hilarion de Coste, l'historien des *Femmes illustres du xvi^e siècle*, arrêtait la duchesse, elle s'était à cet égard nettement prononcée : « Tant que le procès que le duc soutient contre M^{lle} de Rohan ne sera pas jugé en sa faveur, je ne consentirai pas à l'épouser. » Si partiales qu'eussent été les dépositions de ses illustres témoins, Nemours conservait certaines inquiétudes sur la décision qu'étaient appelés à rendre prochainement les délégués de l'évêque de Paris. Il supplia le jeune roi et Catherine de Médicis d'agir auprès du

(1) Bibl. nat., fonds français, n° 3411, page 8.

pape Pie IV, afin d'obtenir que la cause fût enlevée à l'official de Paris et portée devant Antoine d'Albon, archevêque de Lyon. Il résistait trouver là des juges plus complaisans. Pie IV, sans trop se faire prier, céda à cette injuste requête. Citée le 20 mai 1564 devant un tribunal exceptionnel, Françoise fit défaut et en appela comme d'abus au parlement. Le parlement d'alors, se renfermant dans ses attributions judiciaires, environné du respect public, savait au besoin résister aux exigences de la royauté. Dans les circonstances présentes, sa conduite fut digne : il défendit au greffier de l'official de porter les pièces du procès à Lyon. Pour vaincre cette résistance inattendue, le duc de Nemours fut forcé de recourir de nouveau à l'intervention de Catherine de Médicis. Elle n'était plus à Lyon, la peste l'en avait chassée. Elle lui répondit le 13 juin de Crémieu : « J'ai fait faire l'expédition de votre affaire telle que vous verrez par la copie que je vous envoie avec la dépêche à Rome pour en faire par notre ambassadeur la sollicitation et en retirer l'expédition du pape telle que vous la désirez et que je seray très aise que vous ayez pour vous voir tant plus tôt hors de cette affaire (1). » Cette expédition, c'était le pouvoir donné à l'archevêque de Lyon, en s'aidant de dix assesseurs, de juger ce procès en dernier ressort, avec défense à tous juges tant ecclésiastiques que civils d'en connaître. Le parlement ne faiblit pas, il condamna de nouveau par défaut le duc, et Françoise de Rohan avait repris quelque espoir ; son illusion fut bien courte. Le duc de Nemours ayant rejoint la cour à Bayonne, où il était venu prendre sa part des fêtes données en l'honneur de la reine d'Espagne, il arracha à Charles IX le plus arbitraire des actes à force de supplications et chaudement secondé par la duchesse de Guise. Le jeune roi, par lettres patentes datées du 28 juin 1565, évoquait l'affaire devant son conseil privé. Jeanne d'Albret en fut révoltée. Se mettant au lieu et place de Françoise dans une supplique au roi signée de sa main, elle prend à partie tous les membres du conseil privé. Aux maréchaux, amiraux, gouverneurs de provinces, secrétaires d'état, à tous elle dit leur fait. Pas un d'eux, à l'entendre, ne sait le premier mot des formules de la justice et des règles des lois civiles. Tous sont suspects et récusables, étant parens des Guises ou leurs créatures. Elle n'épargne ni le président de Thou, ni le chancelier de L'Hospital même, auquel elle reproche d'avoir eu le premier l'idée de la lettre écrite par Charles IX au pape. Elle affirme que le duc de Nemours ne peut désavouer son fils, « lui étant tout semblable de figure, et, posant Françoise de Rohan non en suppliante, mais en victime, elle supplie le roi de renvoyer la cause devant le parlement, le seul tribunal

(1, Bibl. nat., fonds français, n° 3215.

qui puisse juger équitablement (1). » Sans s'arrêter à cette supplique, Charles IX, par de nouvelles lettres datées de Châteaubriant, le 25 octobre 1565, interdit au parlement de poursuivre. Françoise de Rohan était condamnée à l'avance. Le 6 novembre 1565, l'archevêque de Lyon, assisté des dix assesseurs triés par lui, repoussa les conclusions de la plaignante. Dès qu'elle eut connaissance de cette triste victoire, Catherine s'empressa de l'annoncer à la duchesse de Guise : « Je vous veux bien dire qu'il ne tiendra qu'à vous que soyez mariée, car M. de Nemours a gagné son procès; de quoi je suis bien aise pour le voir hors de la peine qu'il étoit. »

Non-seulement en France, mais en Italie, l'opinion prit fait et cause pour Françoise de Rohan si vivement, que le duc de Nemours se vit presque contraint d'en écrire au duc de Florence: « Mon cousin, lui mande-t-il, j'ai été depuis longtemps calomnié pour raison du procès qui étoit pendant entre la demoiselle de Rohan et moi à cause du mariage qu'elle prétendoit et que vous avez pu être en doute qui avoit tort en cela; depuis, par une sentence définitive donnée par M. l'archevêque de Lyon, j'ai été absous à plein de sa demande inique, dont je vous ai bien voulu avertir pour vous faire certain du repos où je suis aujourd'hui, après avoir été travaillé sept ans au dit procès (2). »

Le duc, en parlant de ce repos qu'il croyait avoir conquis, se trompait étrangement. Loin de se décourager, Françoise sollicita et obtint du parlement, le 4 décembre suivant, un relief d'appel qu'elle fit signifier au duc alors à Moulins, mais la résistance lui devenait de plus en plus difficile. Sous la double pression des Guises et du duc de Nemours, Charles IX, le 20 janvier 1566, réitéra ses défenses au parlement. Soutenue par cette énergie qu'elle puisait dans le sang des d'Albret, Françoise somma le greffier de l'official de Paris d'avoir à déclarer où étaient les pièces du procès. Il répondit qu'elles avaient été portées à Lyon. M^{lle} de Rohan se trouvait ainsi désarmée, lorsqu'elle fut citée à comparaître à Monceaux, le 20 avril 1566, devant le conseil privé. Le résultat était prévu : le jugement de l'archevêque de Lyon fut confirmé, sous la réserve toutefois laissée à Françoise d'en appeler au pape. Dès le lendemain, le contrat de mariage du duc et de la duchesse était préparé et Catherine s'obstinant dans son hostilité contre la pauvre Françoise, écrivait à Renée de France, la mère de la duchesse de Guise : « Le roi mon fils a ce mariage si agréable pour lui être tous deux parens si proches, surtout Madame, qu'il lui donne cent mille livres. »

Le dimanche 5 mai, toute la cour en habits de gala était ras-

(1) Bibl. nat., fonds français, n° 6606.

(2) Archives de Médicis. Florence, filza 4726, page 216.

sémiée au château de Saint-Maur-les-Fossés, et le cardinal de Lorraine allait procéder à la cérémonie, lorsque M^e François Petit, huissier du parlement, qui se présentait au nom de Françoise, fit défense au cardinal de marier le duc et la duchesse. Ce courageux représentant de Françoise, aussitôt appréhendé au corps, fut enfermé dans la maison du lieutenant de la prévôté, et la cérémonie continua.

Ce coup de force fit reporter toutes les sympathies sur Françoise de Rohan. « Les protestans sont tous pour elle, écrivait de Paris sir Hoby, ambassadeur d'Angleterre à lord Burghley, et beaucoup de catholiques la plaignent, » et dans une nouvelle lettre, il ajoutait : « Il y a eu des mots très vifs échangés entre Jeanne d'Albret et Renée de France, belle-mère du duc de Nemours, au sujet de M^{lle} de Rohan (1). »

Le mariage ainsi arbitrairement accompli, la lutte n'en continua pas moins. Le 17 mai suivant, Catherine écrivait à d'Oysel, notre ambassadeur à Rome : « Le roi mon fils a fait vider en son conseil l'appel comme d'abus interjeté par M^{lle} de Rohan de la sentence donnée par l'archevêque de Lyon. Toutefois, M^{lle} de Rohan a envoyé à Rome pour poursuivre et pour ce que vous savez comme j'aime ma cousine, étant mariée de bonne foi, de la voir en peine, accompagnez, je vous prie, les lettres que, tant le roi monsieur mon fils que moi écrivons à notre saint-père, de tout ce que vous connoîtrez pouvoir servir pour faire qu'il décide ce négoce le plus promptement qu'il pourra. » Une lettre de Charles IX du même jour à M. de Tournon n'est pas moins pressante : « La voie d'appel de M^{lle} de Rohan tiendra toujours les personnes en une terrible irrésolution; nous désirons qu'elles soient sorties de la peine où elles sont. Ce fait allant à la longue seroit d'une grande dépense. Vous prierez Sa Sainteté le faire juger par elle-même en consistoire, afin que le jugement qui interviendra soit d'autant plus autorisé (2). »

Le pape Pie IV venait de mourir; c'était le nouveau pape, Pie V, qui allait être appelé à décider du procès. A Théodore de Bèze, qu'elle avait chargé de l'éducation du fils de Françoise, Jeanne d'Albret écrivait : « Les affaires de ma cousine se passent assez bien. Le pape veut que le procès soit revu et n'approuve pas l'inique sentence de l'archevêque de Lyon. Il veut que cela soit jugé selon leurs décrets et par la voie ordinaire de leur justice. » Mais Françoise, ne partageant pas la confiance de Jeanne, demanda à Pie V de déférer la cause au parlement de Paris. Sa Sainteté ne tint compte de cette

(1) *Calendar of state Papers*, année 1566.

(2) Bibl. nat., fonds français, n° 3314.

requête et chargea le doyen des auditeurs de la rote, Jules Oradin, d'instruire l'affaire.

Repoussée ainsi par le saint-père, M^{lle} de Rohan adressa en 1567 une nouvelle supplique au parlement à l'effet de faire retirer le procès de la rote et de le faire juger en France. Sur ces entrefaites éclata la seconde guerre civile. En sa qualité de protestante, Françoise avait tout à redouter : elle eut beau invoquer la protection du duc de Nevers au nom de la grande maison dont elle était sortie, on entra de force dans ses deux villes de la Garnache et de Beauvoir-sur-Mer, on ouvrit ses coffres, on enleva ses papiers, on la violenta elle-même. On ne s'en tint pas là : au mois de novembre 1569, Charles IX de sa main écrivit au duc d'Alençon de faire saisir chez le procureur de Françoise de Rohan, M^e Mocet, tous les papiers qu'il pouvait avoir encore, et le 13 décembre suivant, sur les ordres du duc d'Alençon, cette saisie fut pratiquée. Appelée à comparaître devant l'auditeur de la rote Jules Oradin, Françoise eut beau objecter que toutes ses pièces avaient été prises, la décision de l'archevêque de Lyon n'en fut pas moins maintenue le 5 mars 1571.

Le lendemain d'une défaite, Françoise se relevait plus énergique que la veille. Paraissant après la Saint-Barthélemy devant le conseil privé pour soutenir la plainte qu'elle avait introduite au sujet de l'enlèvement de ses papiers, sa demande fut d'abord écartée ; mais grâce aux ressources si multiples de la procédure d'alors, son avocat, M^e Lalanne, parvint à plaider pour elle, au mois d'avril 1573, contre le grand orateur Versoris, l'avocat du duc. L'arrêt qui fut rendu, loin d'être défavorable à la plaignante, lui accorda deux mois pour préparer ses moyens de défense, et ce premier délai ayant été à plusieurs reprises prolongé, Charles IX vint à mourir avant que le procès fût terminé. Il le légua à Henri III.

M^{lle} de Rohan n'était pas au bout de ses épreuves. Ce fils, pour lequel elle s'était sacrifiée et dont elle n'eut pas toujours à se louer, enrôlé dans l'armée protestante, tomba aux mains du duc du Maine dont il resta le prisonnier jusqu'au moment où sa mère fut en mesure de payer sa rançon. La lassitude avait fini par gagner les deux parties. Six années s'écoulèrent donc sans que, d'un côté ni de l'autre, intervint un nouvel acte d'hostilité. Mais si la procédure faisait trêve, le fils de Françoise n'en affectait pas moins de se faire appeler le marquis de Gênois, l'un des titres de famille du duc de Nemours, et portait ostensiblement ses armes. Irrité par cette persistante usurpation, le duc se décida à y répondre par une protestation dont les termes sont bien durs : « Moy, duc de Nemours, ayant entendu qu'il y avoit à Paris un que je ne connois point, qui se dit fils de M^{lle} de Rohan, lequel se fait appeler par mon nom et

aussi du nom de ma maison, j'ai bien voulu pour éclaircir tout le monde, encore que j'aye eu tous arrêts nécessaires à ce fait, dire, déclarer publiquement et fermer la bouche à chacun qui en voudroit parler que quiconque dira ou voudra dire que j'aye autres enfans que deux qui sont en ce lieu avec moi, de qui l'un a douze ans et l'autre six, que celui qui se dit fils de M^{lle} de Rohan me soit de rien, aura menti et mentira par la gorge, et pour mieux certifier ce que j'ai dit en cette présente d'éclaration, je me suis signé ci-dessous de ma propre main. Fait à Verneuil, le 12 juin 1579 (1). »

En réalité, cette protestation n'avait de prise que sur l'opinion publique; le fils de Françoise continua de s'attribuer le nom et les armes de Nemours; d'un autre côté, la duchesse de Guise, importunée de s'entendre toujours jeter à la tête dans toutes les requêtes de Françoise de Rohan ce vilain mot d'adultère, voulait, dans l'intérêt des deux enfans qu'elle avait eus du duc, sortir à tout prix d'une situation qui lui laissait des doutes et peut-être aussi des remords. Elle eut recours à Henri III. L'indolent monarque négociait alors avec le roi de Navarre, par l'intermédiaire du duc d'Alençon, ce traité qu'on a appelé la paix de Pleix, du nom du château où elle fut signée; il savait que son frère de Navarre avait hérité du bon vouloir de Jeanne d'Albret pour Françoise de Rohan; désirant lui complaire, il chercha un terrain de transaction et, pour en finir, il fit offrir à Françoise l'érection du Lodunois en duché, en y joignant 50,000 livres de rente pour elle et 20,000 livres de rente pour son fils assurées sur de bons bénéfices, à la condition toutefois qu'elle s'engagerait à restituer tous les papiers, toutes les lettres qu'elle avait encore en sa possession et surtout la promesse de mariage signée de la main du duc de Nemours. Françoise consulta les principaux chefs protestans. Tous furent d'avis qu'il y avait là une cause de légitime divorce; mais qu'il fallait que le grand nom de Rohan sortît intact de ce scandaleux procès. Suivant leur avis, Françoise exigea qu'un dernier arrêt rendu par le conseil privé annullât tous les arrêts précédens contre elle et reconnût sa parfaite bonne foi. Henri III ayant accepté les conditions, voici quelle fut la déclaration de Françoise où sa sincérité se montre à découvert et la dignité de la femme se relève : « J'affirme, dit-elle, devant Dieu et devant les hommes et sous peine d'anathème que mon fils Henri de Savoie est procréé du fait du duc de Nemours et en légitime mariage. Ce n'est point notre intention de converser avec le duc, puisqu'il a été si infidèle envers nous que de se divertir à un autre parti et nous semble avoir trouvé, par l'opinion de plusieurs gens

(1) Bibl. nat., fonds français.

de bien, cause légitime de divorce. Nous espérons qu'à la fin Dieu touchera le cœur du duc, et que dès à présent notre innocence est et sera assez connue de la postérité, ainsi que la légitimité de notre fils. » Tout fut réglé de point en point, comme l'exigeait Françoise. Les lettres patentes de Henri III sont formelles à cet égard : » Nous avons pris et prenons en main l'honneur de Françoise de Rohan, nous entendons et ordonnons qu'il ne lui puisse être imputé aucun blâme pour raison de ce qui lui est advenu, et la déclarons libre de contracter mariage. »

Qu'allait-elle faire de cette liberté qui lui était si tardivement rendue? Tant que le duc vécut, elle ne se reconnut pas comme entièrement déliée. Le don Juan de la cour des Valois, l'irrésistible séducteur, avait expié par des maux précoces les brillans succès de sa jeunesse. Goutteux, perclus, il s'était retiré à Annecy. Catherine de Médicis, dans toutes les lettres qu'elle écrit à la duchesse, ne lui parle plus que des infirmités « de son pauvre mari. » — « Vous ferez mieux de venir vous faire soigner ici, écrivait-elle au duc une dernière fois, que de rester ainsi dans vos montagnes. » Ses forces ne le lui permirent sans doute pas. Au mois d'août 1585, il mourut à Annecy. Se considérant toujours devant Dieu comme sa femme légitime, Françoise laissa passer cette année de deuil et de veuvage, et le 5 août 1586 seulement, au château de Beauvoir-sur-Mer, elle signait une promesse de mariage avec François de La Selle, seigneur de Guébriand, sous la réserve de l'avis et du consentement du duc de Mercœur. Déjà, dans ses jeunes années, elle avait pris un pareil engagement au château de Frenois, en Bretagne avec Louis de Rohan, fils aîné de Henri de Rohan, prince de Guéméné, et de Marguerite de Laval. Ce projet, pour son malheur, n'avait pas eu de suites. Cette dernière promesse faite à Guébriand fut-elle tenue? Nous ne pouvons le dire. Elle vivait encore en 1591, c'est tout ce que nous savons d'elle. Son fils mourut en 1596 sans avoir été marié et laissa, lui aussi, un enfant naturel, auquel il donna le nom de Samuel de Villemare.

Jaloux de l'honneur des d'Albret et en haine des Guises, Henri IV persista à appeler Françoise de Rohan M^{me} la duchesse de Nemours.

LE MOZABITE

I.

C'est la *fantasia*. L'oasis est en fête. Les cavaliers de Mettili ont revêtu leurs vêtemens de parade. La poudre parle, les chevaux hennissent, les étendards verts et rouges flottent dans le soleil à travers une poussière pailletée d'or. Aux *you you* des femmes se mêlent les appels belliqueux des cavaliers. Par instans, la derbouka jette, dans ce concert de voix confuses, ses notes bondissantes, que les flûtes aiguës accompagnent bruyamment. Tout est joie, tumulte, enivrement. Couleurs éclatantes, groupes rapides, et le coursier qu'on presse et celui qui se cabre, tout cela passe et repasse dans l'air enflammé, comme les tableaux mobiles d'une gigantesque lanterne magique.

Sur la gauche du terrain choisi pour la *fantasia*, le chef de la *djammah* (1) de Mettili, Kouïder-ben-Atar avait dressé ses tentes. Assis devant la plus belle, attentif à l'action, il se tournait, par momens, derrière lui, comme pour tenir au courant un personnage invisible des mille péripéties de la fête guerrière. Une draperie blanche de fine laine séparait la partie de la tente où se trouvait le chef de celle où s'abritait l'interlocuteur mystérieux. On entendait à travers le tissu léger une voix de femme et cette voix disait :

— Oui, mon père, c'est très beau, l'audace, l'ardeur, la lutte et les jeunes hommes qui courent si hardiment, la flissa aux dents !

— C'est vrai, répondait le vieillard enthousiasmé, et les nôtres sont toujours les plus braves. Voici Belkasssem, le fils du caïd, voici Milhoub, le plus jeune de tes cousins, et Ali, appelé le bras puissant, et Ahmed, dont la monture paraît voler dans l'espace !

(1) Assemblée de notables.

— Ce sont eux qui seront l'honneur de Mettili, mon père, mais sauraient-ils faire le bonheur d'une femme ?

— O mes yeux ! répondit le vieillard, ceux qui sont forts et vaillans sont ceux qui aiment le plus et...

— Et qui seraient capables d'accomplir toutes les impossibilités que dicte le caprice d'une femme ? répliqua tout d'un coup la jeune fille.

— Oui, continua le père, qui ne perdit pas contenance, surtout si la bouche qui commande ressemble au fruit du jujubier et si la main qui ordonne est plus blanche que le lait des chamelles.

La jeune fille ne répondit pas. A ce moment-là, du reste, deux cents cavaliers, en peloton serré, se dirigeaient, au milieu d'un nuage de poussière et de fumée, du côté où se trouvait la tente de Kouïder. D'abord l'allure des montures fut lente, puis, graduellement, passant du petit pas à l'amble et de l'amble au galop, les deux cents chevaux, avec leurs cavaliers rivés à la selle, s'élançèrent sur le groupe formé par le chef de la *djammah* et ses invités. C'était l'élite des jeunes gens des tribus d'Ouargla qui venaient saluer Kouïder, le noble chef de l'oasis amie. Soudain les cavaliers se dressèrent sur leurs chevaux, les fusils tournoyèrent au-dessus de leur tête, les haïcks s'agitèrent, et bientôt hommes et chevaux se mêlèrent dans une pittoresque confusion. Des milliers de coups de feu ébranlèrent les airs. Dans les intervalles où la poudre se taisait, on entendait le bruit sonore des larges étriers de fer et le cliquetis des amulettes d'or qui heurtaient le front des coursiers.

Les femmes, enfermées dans des palanquins établis entre les bosses des dromadaires, battirent des mains lorsque l'escadron passa à côté d'elles. De frénétiques *you you*, saluant les habiles cavaliers, dominèrent un instant tous les bruits. Ces cris persistèrent longtemps, jusqu'à ce que la clameur féminine, aiguë et puissante, après avoir plané sur le théâtre de l'action, fut couverte, à son tour, par les sons des instrumens de musique qui annoncèrent la fin de la fête.

Alors les cavaliers mirent pied à terre et se pressèrent autour du vieux chef. Néfissa ! ce mot montait de leur cœur à leurs lèvres, sans qu'ils osassent le prononcer, mais à les voir entourer si respectueusement le vieillard, on comprenait que leurs hommages s'adressaient autant au vénérable dignitaire qu'à sa fille.

Le vieux Kouïder prodigua ses félicitations aux acteurs de la magnifique scène qui venait de se dérouler devant lui. Toujours cachée, sa fille écoutait. Le soir venu, alors que la lune se levait splendide dans un ciel d'un gris d'opale et que tout dormait dans l'oasis, Néfissa, après avoir parlé avec son père des incidens de la journée, lui tint le langage suivant, qui empruntait aux circonstances présentes une signification qui n'échappa pas au vieillard :

— Mon père, vous m'avez dit que, pour un caprice de femme, les hommes vaillans, c'est-à-dire ceux qui aiment le plus, d'après vous, accompliraient l'impossible?

— Je le répète, répondit le vieillard.

— Eh bien, Néfissa, elle, a un caprice. Meriem, la *czana* (1), m'a dit que sur le pic le plus élevé du Djebel-Amour fleurissait une rose jaune aux senteurs enivrantes et qu'à côté nichaient des tourterelles bleues. Je veux la rose et les oiseaux. Je serai la femme de celui qui me les apportera.

II.

C'était un étrange caprice que celui de Néfissa. Quoique habitué à satisfaire tous ses désirs, à obéir à ses moindres volontés, Kouïder s'était parfois avisé de faire remarquer à sa fille la bizarrerie du prix qu'elle attachait à sa conquête. En vain avait-il essayé de lui faire comprendre qu'on pouvait être un excellent mari sans avoir déniché des tourterelles bleues et qu'il était possible de rendre sa femme heureuse sans qu'il fût nécessaire d'effeuiller à ses pieds les pétales d'une rose inconnue, à tout cela Néfissa répondait en maintenant sa résolution de n'appartenir qu'à l'homme qui lui apporterait d'une main la fleur désirée et de l'autre le volatile ami des nuages bleus.

Les flancs du Djebel-Amour qui regardent le Sahara sont abrupts et presque infranchissables. Cependant cent cinquante jeunes gens de vingt à vingt-six ans en tentèrent l'escalade pour obéir à Néfissa, mais pas un ne put arriver sur les pics derniers où, à côté des neiges, croissait, au dire de la *czana*, la rose jaune et nichaient les jolies tourterelles, couleur d'azur. Leurs pieds laissèrent des empreintes sanglantes sur les roches aiguës, leurs mains se déchirèrent aux aspérités sauvages, non-seulement rien n'apparaissait à leurs regards qui ressemblât à ce que demandait la vierge des ksours, mais encore il arriva un moment où l'ascension ne fut plus possible. Du reste, plus on montait et plus la flore devenait rare; à peine si de pâles centaurées, de maigres romarins végétaient sur ces après cimes. Quant aux oiseaux, on n'en voyait presque plus. Seul, l'aigle ou le faucon habitait ces régions élevées.

Désolés, meurtris, à bout de forces, les prétendans à la main de Néfissa reprirent le chemin de leur tribu. Ah! si la fille de Kouïder eût demandé à chacun d'eux de lui apporter dix peaux de lion pour servir de tapis au gynécée, que de dépouilles sanglantes seraient déjà à ses pieds!

(1) Devineresse.

Si elle eût voulu encore cent têtes de Touaregs pillards, le désert eût été, pour elle, fouillé en tous sens et, à cette heure, les habitans de l'oasis contemplerait, réunis en un tas lugubre, cent bruns visages des fils des sables. Si, désireuse des richesses d'un sultan, elle avait dit : « J'appartiendrai à celui qui brodera la tente nuptiale de perles fines et de corail » tous seraient partis, les uns vers Fez, l'industrielle cité, les autres, vers Alger, la ville fastueuse, et c'est à qui, dévalisant les juifs, achetant aux chrétiens, eût apporté le plus de diamans pour en orner l'asile mystérieux où Néfissa se donnerait à son heureux époux.

Mais non, cette noble fille ne veut rien de ce qu'il est possible de faire. Néfissa ne ressemble pas aux autres femmes ; son esprit est aussi étranger aux choses vulgaires que la gazelle l'est à la servitude à laquelle elle ne peut se plier.

L'expédition tentée dans les montagnes du Djebel-Amour et l'insuccès des cavaliers fut le sujet de toutes les conversations. Les femmes commentèrent très malignement les bizarres idées de Néfissa, les hommes en parlèrent sans qu'aucune critique se mêlât à leur dépit inavoué. Quelques-uns, les sages ou les désillusionnés, prétendirent même qu'ils trouvaient la fille de Kouïder bien modérée en ses désirs, que les femmes étaient généralement bien plus exigeantes, exemple : la fille du grand chef du Touât, qui avait demandé récemment, par l'entremise de son père, que son fiancé lui envoyât, en plus de trente esclaves, douze *guessââ* (1) d'or massif ! Pour eux, c'était s'en tirer à bon marché que d'apporter simplement, pour cadeau de fiançailles, un mauvais oiseau et une fleur commune.

Quelque temps après, alors que le vénérable Kouïder était sollicité plus que jamais au sujet de Néfissa, un étranger, arrivé la veille dans l'oasis, demanda à lui parler. Cet étranger, jeune d'ailleurs, était pauvrement vêtu ; il arrivait du nord et allait dans la direction opposée, sans but, au caprice de sa volonté ; c'est en ces termes qu'il avait répondu aux premières personnes qui l'avaient interrogé. Dès qu'il se trouva en la présence du chef de la djammah, il lui dit brièvement qu'ayant entendu parler du désir de sa fille et de l'insuccès des prétendans, il venait, lui, annoncer à Kouïder et à tous les hommes de Mettili qu'il avait trouvé la fleur inconnue et les oiseaux charmans, objet des convoitises de sa fille.

— Dis-tu vrai ? dit le vieillard.

— Aussi vrai que j'ai escaladé les roches inaccessibles et bravé le bec des aigles. La rose jaune fleurit en pleine neige, et c'est le soleil qui l'a dorée ; la tourterelle bleue se baigne dans les nuages et ses

(1) Plats à couscoussou.

plumes en retiennent la teinte, pareille à ces étoffes d'abord blanches, que les nègres de Tombouctou plongent dans les bassines de cuivre pour les retirer ensuite colorées en bleu (1).

— As-tu les bêtes et les fleurs? répliqua le chef.

— Oui, j'ai caché les unes et les autres dans un massif de palmier-nain, à l'entrée de l'oasis.

— Va les chercher.

L'étranger courut et une demi-heure après rapporta une cage faite de latanier et ombragée par de magnifiques roses jaunes. Dans l'intérieur se trouvait une nichée de tourterelles bleues à pattes de rubis et aux yeux de perles. Tout ce petit monde gazouillait, heureux de vivre, abrité du soleil par le toit odorant que formaient au-dessus de lui les tiges du rosier, disposées artistement par le conquérant de cette nouvelle toison d'or.

Des esclaves portèrent avec des cris de joie la cage à Néfissa. Quant aux hommes, envieux et méchants, ils firent cercle autour de cet inconnu qui, plus habile et plus brave qu'eux, satisfaisait enfin aux vœux de Néfissa.

— Qui es-tu? dirent-ils tous à la fois, et leur bouche s'ouvrait déjà pour lancer l'injure, lorsque Kouïder les arrêta d'un geste.

Ils se turent.

L'étranger les regarda. Son fier regard devisageait chacun d'eux.

— Qui je suis? exclama-t-il, avez-vous besoin de le savoir? Que vous importe? pouvez-vous aussi bien que moi fixer le soleil? vos pieds sont-ils faits pour la marche, et, sans vos chaussures de peau, pourriez-vous, sur les rochers en saillie, marcher seulement l'espace de dix bonds de gazelle?

— Vagabond insolent! s'écrièrent les *djouads* (2).

— Impuissans, restez donc muets, vous qui n'avez su triompher ni du soleil, ni des neiges, ni de la dent des roches, répondit l'insulté.

Cette apostrophe exaspéra ceux des prétendans de Néfissa qui se trouvaient présens. Un cercle menaçant se forma autour de l'étranger, et sans l'intervention de Kouïder, c'en était fait de cet homme dont l'ironie hautaine bravait leur courroux.

— O mes enfans, s'écria le chef de la *djammah*, oubliez-vous que l'hôte que Dieu nous envoie est sacré? Voudriez-vous que Dieu vous punisse, lui qui a dit qu'il ne sera jamais fait de mal à la main qui aura donné?

Il ne fallait rien moins que cet appel aux traditions hospitalières de l'oasis pour calmer soudainement les *djouads*, fidèles observa-

(1) Les tissus du Soudan sont généralement teints avec le *nifa* ou indigo.

(2) Nobles.

teurs des prescriptions religieuses. Ils rougirent d'avoir oublié un moment que la personne d'un hôte était inviolable et qu'ils lui devaient asile et protection. Celui qui s'était montré le plus exaspéré s'approcha de l'inconnu et prenant un pan de son haïck :

— O toi que j'ai pu blesser, viens sous mon toit, tu en seras le maître.

L'étranger ne répondit pas.

Kouïder, à qui deux ou trois esclaves dépêchés auprès de lui venaient d'exprimer de la part de sa fille la satisfaction qu'elle éprouvait, conjura l'inconnu d'accepter l'hospitalité qui lui était offerte, mais lui, relevant le pan de son haïck, répliqua que les cœurs qui ne s'étaient pas ouverts tout de suite se fermeraient trop tôt, que, du reste, il ne lui fallait rien, ni lait ni dattes, et se tournant vers le chef de l'oasis, il lui dit en manière d'adieu :

— Je ne veux pas l'aumône. Dis à ta fille que j'ai l'âme pleine de délices à l'idée que ses yeux contemplant aujourd'hui les tourterelles bleues et qu'elle pourra faire dessécher sur son sein la fleur d'or du soleil.

Il venait à peine d'achever ces mots qu'il s'éloigna. Un quart d'heure après, il était hors de vue, en marche du côté de Ghadamès.

III.

Les jardins de Mettili environnent chaque maison. Celui de la demeure de Kouïder était vaste et planté d'arbres de toute sorte. Sous l'ombrage, et comme protégés par de magnifiques dattiers, croissaient à l'envi le bananier aux larges feuilles, le cédratier aux fruits énormes, le caroubier toujours vert. Çà et là, grim pant le long des robustes troncs des palmiers, les jasmins laissaient tomber tout autour de ces colonnes végétales leurs tiges chargées de fleurs. Contre les murs, parmi les roses éclatantes, couraient, soutenues par des traversés assujetties à des piquets de bois, les branches épineuses du cassier à boutons jaunes.

Autour d'une petite source, charme et fortune de ce coin de terre, les sauges veloutées de Timinoum formaient sous les pieds un tapis odorant. A quelque distance, une haie circulaire de jeunes citronniers protégeait les abords de la fontaine. C'est là qu'au coucher du soleil, Néfissa venait savourer en silence les voluptés tranquilles qu'on rencontre dans la contemplation des nuits sereines, voluptés d'autant plus désirées et nécessaires qu'elles succèdent aux lassitudes énervantes des heures chaudes.

Un soir, comme elle venait de s'arrêter près de la source, à son endroit favori, elle sentit le sommeil envahir soudainement tout son être. Elle était venue seule; la journée avait été particulièrement

accablante et, mal disposée, jalouse d'une solitude complète, elle n'avait pas même amené ses deux *slouguis*, magnifiques lévriers qui la quittaient rarement. Le soleil était couché et, malgré la disparition de ses rayons, une chaleur étouffante persistait encore. Aussitôt qu'elle fut assise, Néfissa enleva son haïck de fine laine brodé de soie et ne garda qu'une chemise de gaze légère, puis, déposant sur le bord de la source ses babouches rouges de Tafilah, elle plongea ses pieds nus dans l'onde glacée. Perdue dans les sauges, accoudée sur l'herbe humide, ses pieds toujours dans l'eau, la belle enfant s'endormit.

Il était deux heures du matin quand la jeune fille se réveilla. La lune était levée. Un silence adorable régnait sur l'oasis. Un vent léger, venant de l'ouest, passait à travers les rameaux des arbres, arrachant des bruissements de bien-être à cette nature alanguie.

Tout à coup un fantôme blanc apparut aux limites de la haie de citronniers, immobile et muet. La première pensée de Néfissa fut de fuir. La peur la cloua sur le sol. Le fantôme, subitement animé, s'approcha et, prenant dans ses mains une poignée de terre qu'il répandit sur sa tête en signe de soumission, il s'exprima ainsi :

— Néfissa, l'homme qui a tout bravé pour toi est à tes pieds; commande-lui comme à ton esclave.

La pauvre fille crut être le jouet d'un songe. Pâle et défaillante, elle ferma les yeux devant l'apparition fantastique de cette nuit troublée.

— Parle, Néfissa! dit encore la voix, et cette voix avait cette intonation douce et suppliante qui éloigne l'effroi.

— Si tu es un esprit favorable, dit la fille de Kouïder, dis-moi quel est ton but en te révélant à moi.

— Je ne suis pas un esprit, dit la personne qui avait franchi l'enclos et qui, se rapprochant peu à peu, se trouvait à deux pas de Néfissa. Vois, mes bras s'étendent vers toi, mes lèvres remuent, je suis ton serviteur et ton esclave, celui qui t'a apporté les tourterelles et qui voit encore dans tes cheveux la rose jaune des montagnes géantes.

— Quoi! tu serais le coureur rapide, l'homme des airs? Tu n'es donc pas une vision?

— Non, je ne suis pas une vision, Mabrouck est mon nom, Mabrouck le Mozabite (1), le fils d'un boucher. Je ne suis pas noble, mais je suis plus brave, plus aimant, plus dévoué que tous ceux qui te recherchent.

— Fuis alors, s'écria Néfissa, fuis, je ne m'appartiens plus, je suis promise à Djilali...

(1) Homme du pays des Beni-Mzab. Les Mozabites émigrent généralement pour exercer au loin différentes industries. Ils sont le plus souvent bouchers.

— Promise!.. soupira, après un instant de silence, le Mozabite. Promise! répéta-t-il avec amertume et reproche. Et ta parole d'appartenir à celui qui aurait rempli tes vœux? Et tes sermens? continua le fils du boucher, ému jusqu'au fond de l'âme.

— Je ne dois à celui qui n'est pas de ma race, interrompit Néfissa, que des remerciemens et l'aumône si tu la veux.

— L'aumône! répliqua Mabrouck, qui bondit sous cette parole comme la gazelle sous le coup de feu, l'aumône! garde-la, car tu la feras à ton mari; il ne t'a pas gagnée, lui!

— Va-t'en, sauve-toi, dit la jeune fille, qui se couvrit précipitamment de son haïck, pars si tu ne veux pas être dévoré par les chiens, vagabond sans nom, étranger sans patrie!

Et Néfissa courut vers la maison de son père.

— Néfissa!.. supplia Mabrouck, qui fit quelques pas vers elle, réfléchis, au nom du Prophète!

— Aux chiens le voleur!.. cria éperdûment la fille de Kouïder.

Et elle précipita sa fuite. A ses cris, ses deux *slouguis* bondirent à ses côtés; mais ils eurent beau s'élaner à la poursuite de l'homme qu'ils aperçurent à côté de la source, le Mozabite avait franchi la muraille du jardin et courait, plus léger que la nuée voyageuse, à travers l'immensité du désert.

IV.

Cinq jours après cet événement, Néfissa recevait en présent de Djilali vingt chevalières d'or, huit peaux de *leroui* (1), cent mesures de blé, vingt esclaves, deux *mehari* et des étoffes merveilleuses venues d'Égypte.

Le soir même, après un simulacre de combat devant la maison de Kouïder, Djilali, le fils de l'agha des Chambas d'Ouargla, enlevait sa fiancée aux sons assourdissans des *gangââ*, au milieu des coups de feu et des nuages de fumée. Comme il faut, d'après la tradition, que la fiancée ne touche pas le sol de la maison de son père à la demeure de son mari, Djilali la reçut dans ses bras descendant d'une mule richement caparaçonnée pour la faire monter dans un splendide *ââtiche*, ces somptueux palanquins suspendus au dos des chameaux. Fier et heureux, il escorta sa femme jusqu'aux extrémités de l'oasis, accompagné par cinquante cavaliers de Mettili qui, à cette limite, devaient le confier avec sa fiancée à cinquante autres cavaliers d'Ouargla, venus exprès pour faire cortège aux jeunes époux.

(1) Mouflons à manchettes.

Après un dernier adieu, où les fusils retentirent encore, Djilali, prenant la tête de la caravane, se mit en marche vers les ksours de l'oasis natale.

On marcha toute la nuit. Le lendemain, au petit jour, on fit halte près de certains puits qui se trouvent à quelques lieues d'Ouargla. Ces puits sont ombragés par une vingtaine de palmiers. Des lentisques et des jujubiers sauvages végétent tout autour.

En quelques minutes, les tentes furent plantées. Les chameaux dociles s'accroupirent pour permettre à leurs conducteurs de décharger les fardeaux. Vite on alluma les fourneaux, sur lesquels les femmes placèrent les ustensiles de cuisine où devaient cuire et le couscoussou et les viandes destinées à en relever le goût.

Le festin commença. La part des femmes fut servie dans d'énormes plateaux de bois et portée sous les tentes où s'abritaient Néfissa et ses suivantes. Quant aux hommes, ils mangèrent en plein air avec un appétit qu'avaient aiguisé la marche et la brise du matin.

Soudain un grand cri suivi immédiatement de clameurs perçantes retentit du côté où se tenaient les femmes. Sous les yeux de l'assistance interdite, à la face du soleil, un homme caché au plus épais des lentisques s'était élancé sur Néfissa, l'avait emportée dans ses bras, puis, plus rapide que l'éclair, se dirigeant vers un cheval tout harnaché, le ravisseur y avait déposé la jeune épouse et s'était enfui avec elle, — lui, presque debout sur la monture affolée, elle, Néfissa, sous ses pieds, évanouie en travers de la selle.

— C'est moi, Mabrouck, qui la prends! cria le Mozabite en passant devant Djilali.

Celui-ci, la rage dans les yeux, le blasphème à la bouche, bondit jusqu'à l'endroit où était sa jument. C'était trop tard. Mabrouck et Néfissa étaient déjà loin. Djilali suivit longtemps leurs traces sans pouvoir les atteindre. Ses compagnons l'accompagnèrent dans cette chasse nouvelle, mais la poursuite fut vaine.

Le soir même, à une lieue en avant d'Ouargla, la caravane rencontra le corps mutilé d'une femme; un coup de flissa lui avait percé le sein, un autre lui avait déchiré le visage. Mabrouck, le prétendant méprisé, s'était vengé de la femme parjure en la tuant.

Depuis cet événement, on n'entendit plus parler du Mozabite. Chose étrange, les tourterelles de Néfissa volèrent longtemps au-dessus de l'endroit du crime, et, encore de nos jours, lorsque les caravanes passent dans ces parages sinistres, le guide ne manque pas de vous dire : « Cherchez dans les nues et regardez si les oiseaux bleus s'y trouvent. »

LE

BARON NOTHOMB

Le 16 septembre de l'an dernier, la Belgique a perdu l'un de ses hommes d'état les plus éminents, M. le baron Nothomb, qui succombait à une attaque d'apoplexie foudroyante, au moment où il allait se rendre à Carlsruhe pour assister au mariage de la princesse Victoria de Bade avec le prince royal de Suède. Né en 1805, dans un village du Luxembourg, il avait, à l'âge où d'autres finissent leurs études, pris une part considérable à la fondation d'un royaume, et depuis 1845 il n'avait pas cessé de représenter son gouvernement comme ministre plénipotentiaire à Berlin. Au lendemain de sa mort, plus d'un journal prussien lui a rendu ce témoignage qu'on aurait peine à remplir le vide qu'il laissait dans le corps diplomatique, où tout le monde faisait le plus grand cas de son caractère, de sa sagacité, de ses connaissances laborieusement amassées. Peu de jours après, M. Rothan, dans son beau livre sur l'affaire du Luxembourg, disait de lui : « C'était un homme de grande valeur, d'une expérience consommée, le type accompli du représentant d'un état neutre, sans passion, sans parti-pris, rond d'ailleurs, toujours prêt à obliger ses collègues, mais de force à les bien juger et à deviner les secrets de leurs portefeuilles. » Il était resté trente-six ans à Berlin, et lui-même expliquait le secret de son inamovibilité à l'un de ses compatriotes, M. Théodore Juste, qui, après avoir écrit sa biographie, vient de la compléter en publiant *les Souvenirs du baron Nothomb*. Il lui écrivait en 1874 : « J'ai pour principe, sans manquer de dignité et sans montrer de morgue, de ne me brouiller et de ne me familiariser avec personne. Ce n'est qu'à cette double condition qu'on peut durer. »

La Belgique a senti ce qu'elle perdait. Mais ce n'est pas seulement à son pays dont il fut l'utile et zélé serviteur, que le baron Nothomb a laissé de durables regrets, c'est à tous ceux qui l'ont connu et pratiqué, à ceux qu'il honorait de son amitié, dont il n'était pas prodigue. Court de taille, rond, replet, vif d'allures, il abritait derrière ses immobiles lunettes des yeux toujours en mouvement, accoutumés à déchiffrer toutes les écritures et tous les visages. Ce qu'il pouvait y avoir de redoutable dans la précision de son regard était corrigé par la bonhomie et le charme du sourire, et il joignait à une certaine rudesse d'écorce cette chaleur d'âme sans laquelle on ne fait rien qui vaille, Il me racontait lui-même que, lorsqu'il fut dépêché comme commissaire auprès de la conférence de Londres pour en obtenir une Belgique que pût agréer le roi Léopold, une Belgique « plus belle que celle de Marie-Thérèse, » il ne vit pas Londres, ni ses brouillards, ni le temps qu'il faisait. « J'étais, me disait-il, comme un amoureux. » Jusqu'à la fin, il conserva la faculté d'être amoureux, s'il est vrai que rien ne ressemble autant à l'amour qu'une curiosité passionnée. De quelque question qu'il s'agit, grande ou petite, il en voulait voir les dessous et le fond, et après avoir vu, il concluait. Aussi logicien que curieux, il démêlait en toute chose le point principal, et à qui ne le démêlait pas il disait : « Permettez, ce n'est pas là l'affaire, laissez-moi vous l'expliquer. » Aussi quel informateur il était ! Que de fois ses collègues ou ses amis se disaient : « Il faudra demander cela à Nothomb ! »

Personne n'eut plus que lui la passion des idées claires et le goût d'éclaircir celles des autres ; on l'obligeait en le questionnant. Personne non plus n'alliait davantage le goût de la règle et de la méthode à cette inquiétude de l'esprit qui fait les conquérans. « Le monde appartient aux inquiets, » dit un proverbe italien. Il avait une mémoire prodigieuse, où tout était merveilleusement classé, et ses tiroirs aussi étaient une merveille. Il en était fier, il se plaisait à les montrer, mais il fallait les admirer de loin, il ne souffrait pas qu'on y touchât. Tous les documens qu'il avait rassemblés s'y trouvaient numérotés, étiquetés, chacun à son rang et dans sa liasse. Il tirait à lui le bouton, il allongeait la main, et lui eût-on bandé les yeux, il était sûr de ramener aussitôt la pièce dont il avait besoin.

Mais il n'était pas de ces hommes qui, à force d'aimer l'ordre, redoutent tout ce qui pourrait déranger leurs habitudes et se tiennent en garde contre l'imprévu. Ses souvenirs lui étaient chers, mais il savait s'en affranchir, il n'était pas le prisonnier de sa mémoire. Il eut toute sa vie l'esprit ouvert aux nouveautés. Toute sa vie il eut l'amour des voyages ; il en faisait un chaque année, on prétendait même dans sa famille que ses malles étaient toujours bouclées. La tête fraîche, le pied léger, il se mettait en route tantôt pour les pays du Nord, tantôt pour le Midi, pour la Corse, pour l'Algérie, pour Tunis, pour l'Égypte,

pour la Palestine, d'où il revint en disant : « Désormais la Bible sera pour moi un livre de voyage. » Il aimait à voir, il aimait à revoir. Au printemps de 1881, peu de mois avant sa mort et déjà profondément atteint, il avait amené à Paris l'un de ses petits-fils et il me disait : « Je le mènerai tout à l'heure de la Bastille à la Madeleine sur une impériale d'omnibus. On peut faire le tour du monde sans y voir rien de pareil. » Quelques années auparavant, il écrivait à M. Juste : « Je ne sais quel est le désœuvré qui a fait insérer dans le *Journal de Bruxelles* que j'aspire au repos et que je désire jouir de ma pension de retraite. Je suis de ceux pour qui le travail, c'est la vie. Quand je me reposerai, c'est que je serai mort. Le grand spectacle du monde m'intéresse d'ailleurs plus que jamais. Le découragement n'entrera jamais dans mon âme, que les épreuves de la vie émeuvent sans l'ébranler. » La mort ne devrait frapper que ceux qui sont blasés sur le plaisir de vivre et sur le grand spectacle du monde. Il est dur de s'intéresser à la pièce et de n'en pas voir la fin ; il est vrai qu'elle ne finit jamais.

Rester jeune jusqu'au bout, jeune en dépit de tout, et avoir été sage dès l'âge de vingt-cinq ans, c'est un sort réservé à peu de mortels, et ce fut le partage de M. Nothomb. Le plus jeune membre du congrès belge de 1830, cet homme d'état presque imberbe, comme le remarquait jadis M. de Loménie, étonna les têtes grises dès les premiers jours par la fermeté de son jugement, par la vigueur de sa parole, par la précoce maturité de sa raison. A l'âge des illusions, des résolutions téméraires, des emportemens de l'esprit et de la volonté, il avait compris que la Belgique ne pouvait exister qu'avec l'agrément de la France et de l'Europe, qu'il fallait s'accommoder avec tout le monde, s'abstenir de tout ce qui pouvait mettre en péril la paix générale, adhérer aux protocoles l'oreille basse, mais sans se plaindre, renoncer à toute conquête sur la Hollande, adopter en dépit des brouillons le système de la monarchie constitutionnelle et, après avoir fait de l'opposition contre le pouvoir, faire du pouvoir contre l'anarchie, en s'arrangeant de telle sorte que la révolution de 1830 fût la dernière, comme l'avait été pour les Anglais celle de 1688. En matière de révolutions, il n'y a que la dernière qui soit bonne.

La sagesse prévalut, et la Belgique s'en est bien trouvée ; sa constitution est aujourd'hui la plus ancienne de l'Europe. C'est une justice que lui rendait M. Nothomb dans la préface qu'il écrivit en 1876 pour une nouvelle édition de son remarquable *Essai historique et politique*. Il y disait qu'en proclamant la neutralité du nouveau royaume, la conférence n'avait pas entendu « donner au monde le spectacle d'un peuple de sourds-muets, consigné au centre du continent ; » on lui avait demandé seulement de n'être ni agressif, ni turbulent, ni hargneux. Il ajoutait que, renfermée dans les frontières étroites qu'on lui avait assignées, la Belgique avait su vivre et que, savoir vivre, c'est

avoir droit à la vie, qu'elle n'avait jamais contristé ses patrons et ses amis par ses déraisons politiques, qu'on ne lui avait jamais surpris la main dans aucune intrigue, qu'elle ne s'était compromise par aucune innovation inconsidérée et qu'elle avait toujours fait honneur à sa signature.

Si la Belgique a vécu et prospéré par sa sagesse, elle en est surtout redevable au roi Léopold et aux habiles conseillers qui l'ont aidé à traverser les années difficiles, alors que l'enfant était occupé à faire ses dents. Il y eut même des cas où M. Nothomb fut encore plus sage que son judicieux et avisé souverain. Les Cobourg sont sujets à des échappées d'imagination; leur bon sens est mêlé d'un peu de romantisme, ils ont des envies de faire grand que leur raison a souvent peine à réprimer. Léopold I^{er} était tenté quelquefois de trouver le pays sur lequel il régnait bien petit et la constitution qui lui était imposée un peu gênante. Quand il allait à Berlin, il traitait volontiers ce thème; certain de trouver de l'écho, il médi-ait « de ces satanées petites constitutions, *diese verfluchten kleinen Constitutionen*, » qui tiennent les rois de court et à l'étroit. Plus d'une fois aussi, il se prit à regretter la couronne de Grèce. Il prétendait que, personnellement, il aurait mené à Athènes une existence moins agréable qu'à Bruxelles, mais qu'il aurait assuré à sa dynastie un plus grand avenir. Il aimait à croire qu'il aurait su profiter des circonstances, habituer les chefs d'état de l'Occident à compter avec lui dans toutes les péripéties de la question d'Orient, et qu'à force d'habileté il serait parvenu à restaurer à son profit l'empire de Byzance.

Malgré ses regrets, ce souverain très constitutionnel finit par renfermer ses ambitions dans le petit royaume confié à sa garde. Mais lorsque, en 1838, le roi de Hollande, qui avait jusqu'alors protesté contre les décisions de la conférence, se résigna mélancoliquement à adhérer au traité des vingt-quatre articles, il fallut se résoudre à lui restituer le Limbourg avec la meilleure partie du Luxembourg et renoncer à une possession provisoire dont on s'était fait une douce habitude. Alors les têtes s'échauffèrent, les bilieux se répandirent en lamentations, les sanguins mirent flamberge au vent; on parlait de déclarer la guerre à toute l'Europe plutôt que de céder un pouce de territoire, et le roi Léopold, en ouvrant la session des chambres, prononça une parole imprudente qui faillit mettre le feu aux poudres. La situation de ses ministres devint fort embarrassante; il leur fut difficile de conjurer cette crise. Rien n'est plus impopulaire que le bon sens, quoiqu'on l'appelle le sens commun. Mais M. Nothomb savait mépriser la popularité; comme il le di-ait, il avait rencontré plus d'une fois sur son passage, au coin d'une rue, « cette grande prostituée qui offre ses faveurs au premier venu, » et il l'avait éconduite. Ce fut lui qui, par sa vigoureuse éloquence, fit entendre raison aux deux chambres : « La guerre!

s'écriait-il, et contre qui? La guerre! et avec quelles chances de succès? La guerre! et par quels moyens? Vous avez contre vous la Hollande, contre vous la Confédération germanique, contre vous les cinq grandes puissances... Entreprendre une guerre agressive de quelque côté que ce soit, c'est vous précipiter dans les aventures et vous mettre au ban de l'Europe. Pour tenter de ces choses comme assemblée nationale, il faut s'appeler la convention; pour faire de ces choses comme prince, il faut s'appeler Napoléon, et quand on ne réussit pas, on s'appelle dans l'histoire le congrès belge de 1789. »

Après avoir été successivement secrétaire-général du département des affaires étrangères et l'orateur du gouvernement dans toutes les questions importantes, puis ministre des travaux publics, puis ministre de l'intérieur, le baron Nothomb quitta Bruxelles pour Berlin, donna en 1848 sa démission de député à la chambre des représentans et résolut de se confiner pour le reste de sa vie dans l'exercice de ses fonctions diplomatiques. Un jour que je lui demandais si cette décision ne lui avait pas coûté, il me répondit qu'il avait regretté pendant longtemps les émotions de la tribune et le délicieux supplice des discussions publiques. Il ajouta en souriant : « Que voulez-vous? J'étais trop raisonnable, et rien n'est plus déraisonnable que de prétendre avoir raison contre tout le monde. » Il appartenait à cette classe de libéraux à qui il répugne beaucoup de mettre leur talent au service des passions d'une secte. Il avait été l'un des chefs de ces *unionistes* qui désiraient qu'on évitât tout conflit avec l'église et qui étaient disposés à ne lui tenir tête que dans les grandes choses, à la satisfaire dans les petites. Or, en Belgique, la question religieuse est devenue le fond de la querelle des partis. M. Nothomb estimait que « lorsqu'un groupe de vainqueurs profite d'un jour de grande fortune pour imposer ses vues à un pays, il court risque de voir son œuvre disparaître avec la conjoncture d'où elle est née. » Il jugeait que le fond de la politique est l'accommodement. Il se flatta longtemps que la lutte pourrait être ajournée, qu'on transigerait de part et d'autre, qu'après avoir fait de l'histoire, on se contenterait de faire de l'administration, que les questions de finances et de travaux publics auraient le pas sur les questions de partis. Il ne tarda pas à se convaincre du contraire; il eut le chagrin de se voir traité de renégat par ses amis les libéraux et défendu contre eux par les cléricaux, ses ennemis. A la longue, une telle situation n'est pas tenable; on prend son portefeuille en dégoût et on est heureux de s'en aller à Berlin.

Si le baron Nothomb n'eut pas à se repentir de la décision qu'il avait prise, s'il se trouva bien de son exil volontaire, la Belgique n'eut aussi qu'à s'en féliciter. Elle a eu d'excellens ministres de l'intérieur, elle n'a guère eu de diplomates qui l'aient aussi bien servie que son ministre plénipotentiaire à Berlin. Comme on l'a dit, le métier de

diplomate comprend trois parties bien distinctes et également importantes : l'information, le conseil et la négociation. Le représentant d'un petit état neutre n'est pas appelé souvent à négocier ; mais quand ce petit état est une Belgique, dont l'existence est étroitement liée au système général de l'Europe et à qui l'isolement serait funeste, il lui importe beaucoup d'être toujours bien informé et toujours bien conseillé. Pendant trente-six ans, on a su exactement à Bruxelles ce qu'on avait à attendre ou à redouter du gouvernement prussien. On avait à Berlin une sentinelle toujours attentive et toujours clairvoyante, un homme d'un jugement sûr et prompt, dont les avis et les conseils inspiraient une confiance absolue.

Ce fut surtout après Sadowa et pendant le sourd conflit qui était le prélude d'une lutte ouverte que M. Nothomb redoubla d'attention ; il ne cessa pas un moment de veiller au grain. Comme l'a si bien dit M. Rothan, « il avait l'ouïe trop fine et la vue trop pénétrante pour ne pas se rendre compte de la partie qui se jouait entre la France et la Prusse aux dépens de son pays. Il lisait dans le jeu du ministre prussien ; il savait que la Belgique était son atout principal et que s'il mettait peu d'empressement à s'en dessaisir, les circonstances pourraient bien un jour ou l'autre être plus fortes que son habileté. » M. Rothan a raconté aussi comment le baron Nothomb, pour couvrir son pays contre de fâcheuses surprises, imagina « de le placer par des liens de famille sous l'égide personnelle du roi de Prusse. » Il partit incontinent pour Bruxelles, et sans prévenir sa cour ni son gouvernement, il dit à brûle-pourpoint au comte de Flandre, qui avait peu de goût pour le mariage : « Il faut vous marier, monseigneur. — Peste ! et avec qui donc, je vous prie ? — Avec la princesse Marie de Hohenzollern ni plus ni moins. — La connaissez-vous ? — Non. — Eh bien, alors ? — Je suis renseigné, je vous la garantis charmante. » En me contant cette histoire, M. Nothomb y ajoutait un détail piquant. Le comte de Flandre, qui soupçonnait que son mariage agréerait médiocrement à l'empereur Napoléon, tenait à le lui annoncer lui-même de Berlin. Craignant de ne pas recevoir de réponse, il désirait qu'on ne sût pas qu'il avait écrit et que sa lettre ne passât point par les mains de l'ambassadeur de France. Il demanda à M. Nothomb s'il se chargeait de la faire tenir au destinataire par une voie sûre et secrète. M. Nothomb lui en donna l'assurance et il jeta la lettre dans la première boîte qu'il rencontra sur son chemin. Peu de jours après, la réponse arrivait, ce qui prouve que les moyens les plus simples sont quelquefois les meilleurs et que, dans certains cas, les princes inquiets pour la sûreté de leur correspondance feront bien de recourir à la boîte.

Toutefois, le ministre de Belgique connaissait trop son monde pour se flatter que le mariage dont il s'était avisé fût une garantie suffisante ; si M. de Bismarck avait jugé qu'il fût de son intérêt de livrer la

Belgique aux convoitises de l'empereur, des considérations de famille ne l'eussent point arrêté. Mais M. Nothomb le savait homme à gagner une partie sans se servir de ses atouts; il se plaît à les considérer comme un fonds de réserve et, certain de les retrouver, il n'a garde d'y toucher tant que ses petites cartes lui suffisent. M. Nothomb jugeait aussi que le danger ne serait sérieux que le jour où il y aurait un pacte écrit, et il n'ignorait pas que M. de Bismarck est très avide de l'écriture des autres, mais très avare de la sienne. Il cherchait à sonder M. Benedetti, il tournait autour de lui, il eût donné beaucoup pour pouvoir fouiller pendant cinq minutes dans son portefeuille et dans ses tiroirs. Il lui disait : « S'il n'y a rien d'écrit, vous n'aurez rien. » Après la déconvenue du Luxembourg, M. Benedetti lui dit : « Êtes-vous convaincu maintenant que je n'avais pas de pacte écrit? — Parfaitement, lui répliqua-t-il, aussi vous avez tiré la courte paille. »

Il était trop bon Belge pour que la conservation de son pays, à l'affranchissement duquel il avait travaillé, ne fût pas son intérêt le plus cher. Quand il aurait eu le cœur moins patriote, il n'eût pas renoncé facilement à croire que les petits pays ont un rôle à jouer, qu'il serait fâcheux de les voir disparaître. Il disait que la Belgique avait le double avantage de n'être pas française, ce qui la préservait des révolutions, et de parler français, ce qui lui permettait d'avoir commerce avec son grand voisin. Les petites nations qui ont leur idiome ou leur dialecte particulier sont en danger de mal comprendre ce qui se dit autour d'elles, de se replier sur elles-mêmes et de sentir un peu le renfermé; un petit peuple qui parle une des grandes langues de l'Europe a des communications avec tout l'univers et l'agrément de pouvoir lui raconter ses affaires de famille. Le baron Nothomb écrivait à M. Juste, le 26 mars 1871 : « Dans ma carrière, déjà longue, je n'ai rencontré que deux Français acceptant l'indépendance de la Belgique : Louis-Philippe et Guizot, aussi n'étaient-ils pas réputés être des Français. On leur trouvait un air étranger : ils respectaient les droits d'autrui. » A vrai dire, il comprenait très bien que son pays fût un objet de convoitise, que beaucoup de Français reprochassent au roi Louis-Philippe d'avoir manqué d'audace alors qu'il tenait dans ses mains l'outre des tempêtes et qu'il pouvait souffler la révolution aux quatre coins de l'Europe. Cette riche et florissante Belgique, aussi fière de son agriculture que de son industrie, ne peut s'étonner qu'on la juge bonne à prendre, et pourquoi s'en fâcherait-elle? Une femme ne se fâche pas de se savoir désirée; si elle est honnête autant que coquette, elle joint au plaisir d'allumer des passions celui de se défendre, cela fait un bonheur complet.

Ce que le baron Nothomb condamnait énergiquement, c'étaient les menées souterraines, qui scandalisaient son honnêteté. D'autre part, il avait trop de franchise et de rigueur dans l'esprit pour pouvoir goû-

ter les demi-mesures qui créent des situations fausses. Nous tenons de lui que, lorsqu'il fut question à Vienne de donner une satisfaction à l'empereur Napoléon en lui laissant toute liberté de conclure avec la Belgique une union douanière, il combattit avec toute la vivacité de son caractère et de sa logique cet arrangement qui ressemblait à une cote mal taillée et que M. de Beust semblait voir de bon œil. Il déclara qu'une union douanière était inconciliable avec l'indépendance politique, que lorsqu'il se fait une revision des tarifs, c'est l'un des contractans qui décide, que si l'on conclut des traités de commerce, un seul peut négocier, que l'union douanière mène fatalement à l'union militaire et à la médiatisation, et que l'unité germanique est sortie du *Zollverein*. Et il s'écriait : « Qu'on nous prenne si on veut nous prendre ! Mais qu'on ne fasse pas de nous un Waldeck ! Nous valons mieux que cela. »

Quand il découvrit en 1870 que s'il n'y avait pas eu de pacte écrit, on en avait du moins griffonné la minute, il se mit en colère, il traita ces négociations de brigandage, et pour la première fois de sa vie la passion obscurcit la netteté de sa vue et faussa son jugement. Après nos premiers revers, il ne pensa point que la France fût morte, il laissa aux imbéciles le plaisir de fêter son enterrement ; mais il la crut trop abattue par ses désastres pour être en état de rien sauver, même son honneur. Le 30 septembre, il écrivait à l'une de ses filles, qui s'est retirée depuis sa jeunesse dans l'un des couvens du faubourg Saint-Germain, que les Allemands ne tarderaient pas à détruire les forts, qu'ensuite ils battraient en brèche le mur de la grande enceinte, qu'au lieu de s'engager dans une guerre de rues, ils s'en prendraient à un quartier, au travers duquel ils s'ouvriraient un large passage jusqu'au cœur de la capitale, que, Paris pris, ils lui donneraient un général pour gouverneur, que si la province continuait de se battre, ils occuperaient quelques grandes villes, même Lyon et Toulon, et que « peut-être verrait-on un lieutenant-général de France de par le roi de Prusse. » Par sa généreuse résistance, Paris a fait mentir ces prophéties. Pendant plusieurs mois il a retenu les Allemands au pied de ses remparts, il les a réduits à le bloquer, aucun de ses forts n'a été emporté d'assaut, et quand la famine l'a contraint d'ouvrir ses portes, son vainqueur était trop fatigué de la guerre, trop désireux d'en finir pour songer à prendre Toulon. — « Si je trouvais un chat qui pût traiter avec moi au nom de la France, avait dit M. de Bismarck, je traiterais dès aujourd'hui, mais il faut trouver le chat. » — On a fini par le trouver, il avait bon œil et bonne griffe, il a réussi à sauver Belfort et tout ce qui pouvait être sauvé, et, le ciel soit loué ! il n'y a pas eu de lieutenant-général de France de par le roi de Prusse.

Malgré ses rancunes, le baron Nothomb se consola bien vite et sans peine d'avoir été mauvais prophète. Ce Belge était un Européen ; il

sentait qu'une France considérée et puissante est nécessaire à l'équilibre du monde. Mais nourri dans le culte de la monarchie constitutionnelle, il n'admettait pas qu'aucun autre régime pût rendre ses forces « à la noble blessée » et la remettre sur pied. « Il n'appartient qu'à M. de Bismarck, nous disait-il, de souhaiter le maintien de la république en France. Toujours contestée, tenue en échec par la coalition des partis monarchiques, incapable de s'asseoir solidement, elle n'aura jamais en Europe ni crédit ni alliances. » Ce qu'il redoutait surtout dans le régime républicain, c'est l'instabilité des hommes et des institutions. Il avait remarqué, dans son *Essai*, « qu'une constitution exposée à être altérée du jour au lendemain dans ses parties essentielles n'est pas une constitution, qu'un peuple toujours à la veille de changer les bases de son gouvernement n'est pas un peuple, que son existence est plus précaire que celle des tribus du désert, qui emportent au moins quelques idées d'ordre, quelques principes en quelque sorte héréditaires dans les plis de leurs tentes, et que la révolution doit user de son pouvoir constituant comme ce législateur de l'antiquité qui, après avoir donné des lois à sa patrie, s'exile dans des régions inconnues. » Aussi se défiait-il infiniment des prétendus apôtres du progrès, qui remettent tout en question. « L'individu, ajoutait-il, peut se faire une existence purement philosophique. Vivant au jour la journée, sondant toutes les questions jusque dans leur source, ne jetant l'ancre dans aucun système, épuisant toutes les hypothèses humaines, il peut se complaire dans cette anarchie intellectuelle. Au milieu du scepticisme le plus absolu, l'homme subsiste ; mais l'existence sociale n'est qu'artificielle : la nation qui doute cesse d'être, l'association se dissout le jour où elle vient à nier les traditions et les principes en vertu desquels elle s'est formée. »

Quand je le revis à Paris quelques années plus tard, il convint que la prospérité financière de la France sous le régime de la république était pour lui un sujet de prodigieux étonnement. « C'est une chose bien étrange, me disait-il, que la prospérité alliée au désordre dans les idées. La France est un fou qui administre supérieurement sa fortune. » Ce mot me rappela ce que me disait peu de mois auparavant M. Canovas del Castillo : « Il est dur de devoir son salut à la tempérance des fous. » Pussions-nous conserver longtemps encore la réputation d'administrer supérieurement notre fortune ! Mais appliquons-nous aussi à prouver que nous ne sommes pas fous, d'autant que les folies ne sont pas toujours généreuses, il en est de fort plates. La république est tenue de démontrer qu'elle est capable et d'être sage et de sauvegarder la dignité de la France. Point de folies au dedans, point de platitudes au dehors, sa gloire et sa durée sont à ce prix.

Le baron Nothomb aurait eu mauvaise grâce à détester, à dénigrer la France ; il était Français par toutes les habitudes comme par toutes

les préférences de son esprit. Il a passé près de la moitié de sa vie en Allemagne, il s'y était acclimaté, il s'y trouvait bien, mais c'était tout, il n'est pas devenu Allemand. Il connaissait admirablement la Prusse et il avait des raisons de l'aimer. Il avait marié l'une de ses filles à un officier prussien de mérite et d'avenir, M. de Zedlitz, aujourd'hui général-major. La terre seigneuriale qu'il avait acquise à Cunnersdorf, près de Gœrlitz, lui plaisait beaucoup. Pendant le trop court séjour que j'y fis en 1869 et qui m'a laissé les plus intéressans souvenirs, il m'expliqua avec une charmante ironie les privilèges dont il jouissait en sa qualité de propriétaire de bien noble. Il avait le droit de surveiller l'école et son mot à dire dans la nomination du pasteur. Il devait entendre les sermons d'épreuve, consulter le sentiment du troupeau. Étant catholique, il s'était déchargé de ce soin sur un délégué, choisi parmi ses voisins. Il avait également le droit de police, qu'il faisait exercer par son fermier. Il était tenu d'arrêter les rôdeurs ou les ivrognes qui troublaient la paix publique. Il me montra sa prison, je puis assurer qu'elle était vide; je n'y aperçus qu'un sac de charbon.

Malgré les attaches qu'il avait en Prusse, M. Nothomb, qui avait été nommé baron en 1857, continua toujours de voir le monde et l'Allemagne par les yeux d'un bourgeois roman, ami des solutions claires, simples et nettes, préférant la ligne droite aux courbes les mieux combinées, ne cherchant pas midi à quatorze heures, n'aimant pas que les poires tombent trop loin du poirier, estimant que toutes les fois qu'il y a conflit entre la logique et l'histoire, c'est la logique qui doit avoir le dernier mot. Il était convaincu qu'on ne trouverait jamais mieux que le code Napoléon et que la monarchie parlementaire; hors de là il ne voyait que confusion et gâchis. Il jugeait bien les Allemands, il appréciait leurs qualités, il leur rendait cette justice que, s'ils s'accommodent facilement du régime du bon plaisir, c'est à la condition que le despotisme ait des allures patriarcales, qu'autrement ils ne le supportent pas longtemps, qu'ils exigent des compensations et qu'ils savent se les procurer. Mais il leur reprochait de vivre dans les contradictions comme le poisson dans l'eau et d'avoir le goût du compliqué. Il leur reprochait aussi de vouloir être originaux en politique, de répudier systématiquement toutes les idées et les institutions françaises ou belges. Un jour que nous avions dirigé notre promenade du côté d'un ancien moulin à vent, qu'on avait essayé de convertir en tour féodale et qui n'était ni tour ni moulin, il me dit : « Les Allemands se piquent de ne rien emprunter aux autres, de tout inventer; on n'invente pas plus en politique qu'en amour. Il n'y a qu'une manière d'être libre de même qu'il n'y aura jamais qu'une façon de faire les enfans. »

La première qualité du diplomate est la liberté de l'esprit et du jugement. Il peut aimer, il peut haïr, mais il faut que le désir et la joie de

comprendre prévalent et sur ses aversions et sur ses sympathies. Pendant les trente-six ans qu'il est resté à Berlin, le baron Nothomb n'a jamais aliéné la liberté de son jugement. Il aimait le séjour de cette ville, dont il avait vu les rapides transformations. Berlin est à la fois une grande capitale politique et un centre de forte vie intellectuelle, ce n'est pas un lieu de plaisir, et la société n'y est que rarement ouverte aux diplomates étrangers. En 1869, on nous montra sous les *Linden* un Italien dont on s'occupait beaucoup. Il était arrivé depuis quelques mois, et quand on lui demandait ce qu'il était venu faire, il répondait : « Je ne suis ici que pour m'amuser. » Les Berlinoises étaient persuadés que cette énorme flatterie couvrait une intrigue diplomatique, que cet homme extraordinaire qui s'amusait à Berlin avait une mission de son gouvernement, désireux de leur faire sa cour, et ils se disaient : « Aussi longtemps qu'il s'amusera, nous pouvons compter sur l'alliance de l'Italie. » M. Nothomb ne s'amusait pas à Berlin, mais il s'y plaisait beaucoup, et il est certain que, pour s'y ennuyer, il faut avoir l'esprit bien vide ou bien frivole.

L'empereur Guillaume, qui le voyait de bon œil, eut plus d'une fois pour lui de gracieuses attentions. Bien venu à la cour, il avait été jadis recherché par M. de Bismarck, dans le temps où le grand ministre, encore contesté, avait besoin de tout le monde. Depuis, il a tenu à distance le corps diplomatique et fait passer en dîners parlementaires tous ses frais de représentation. Un député disposé à voter le monopole du tabac lui paraît un personnage plus important, plus digne d'être soigné qu'un ambassadeur ou un chargé de légation. Le ministre de Belgique avait pressenti dès l'origine les destinées de ce *junker*, qu'on avait pris à ses débuts pour « un homme moquable. » Il avait dit : « Il sera Richelieu ou Alberoni. » Plus tard il comprit mieux que personne en quoi le chancelier de l'empire allemand égalait Richelieu, en quoi il ne le valait pas.

Le 18 avril 1877, à la veille de la guerre d'Orient et peu de jours après que M. de Bismarck venait une fois de plus d'offrir et de retirer sa démission, le baron Nothomb m'écrivait : « Le chancelier a fait un profond calcul, il a gagné la partie. Un autre que lui se serait couvert de ridicule, il apparaît dans sa toute-puissance. Il a constaté que l'on ne peut se passer de lui. Est-il physiquement aussi bas qu'il se plaît à le dire? Bien des personnes en doutent. Il lui suffirait de mieux employer son temps, de mieux distribuer sa journée, de savoir se gouverner lui-même. Il se couche à quatre heures du matin, il résiste au sommeil jusqu'à sept, il quitte le lit après midi. Déjà les affaires se sont accumulées; il les aborde avec répugnance, que dis-je? avec colère. Il est moralement plus malade que physiquement, ce qui ne diminue en rien ses facultés intellectuelles... On prétend qu'un grand rôle lui est réservé dans la question d'Orient. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que la

crainte d'une alliance franco-russe le domine ; il doit donc user de complaisance pour la Russie. S'il s'agissait d'un esprit élevé, d'une âme généreuse, on pourrait se livrer à des conjectures, mais le chancelier n'est pas dominé par les intérêts de l'humanité, de l'Europe même ; ce n'est qu'un homme d'état allemand. La politique n'est pour lui qu'une dynamique ; il méprise les hommes, il n'a que deux objets en vue, le maintien de son œuvre et de sa personne, la grandeur de l'Allemagne et la sienne. La fortune a tout fait pour lui ; il se dit profondément malheureux, et il l'est. Tout équilibre est détruit chez lui. Il a fait semblant de vouloir abandonner le pouvoir ; il ne pourrait vivre sans le pouvoir. Il ne saurait se passer de l'admiration publique ; ce qui le prouve, c'est l'attention qu'il donne à la presse. La moindre piqure l'irrite. Je cherche vainement son pareil dans l'histoire. On ne peut séparer l'homme de son tempérament tel qu'il s'est développé par des succès inouis ; son pouvoir est devenu une sorte de césarisme ministériel. Il lui a plu de tenir le monde en suspens pendant quinze jours ; il sait maintenant ce que vaut sa personne et surtout ce que vaut le reste du monde. »

M. Nothomb admirait autant que personne le génie diplomatique de M. de Bismarck ; il regrettait seulement que l'équilibre lui manquât, et l'équilibre était, selon lui, la grande chose, le secret des santés robustes, des états raisonnablement gouvernés, des vies sagement ordonnées, comme des livres bien composés et des maisons bien construites. Il s'est toujours appliqué à conserver le sien. Il avait des goûts qui ne dégénéraient pas en fureurs, ses curiosités ne se tournaient pas en manies ; il savait concilier ses habitudes avec l'amour des nouveautés, son immuable bon sens était assaisonné de belle humeur, son application minutieuse aux détails ne dérobaient rien à sa passion pour les vues générales, son exactitude d'homme d'affaires ne l'empêchait point de philosopher, son caractère aussi égal que souple s'accommodait et du monde et de la vie de famille et de la solitude. « La vie, disait-il, est la science du possible comme la politique. » Il avait éprouvé de grands chagrins, vivement ressentis par la femme distinguée qu'il avait épousée le 23 mai 1836. Ils avaient perdu leurs deux fils à la fleur de l'âge ; une de leurs filles, cédant à une impérieuse vocation, avait pris le voile ; son père ne la voyait que dans ses courtes visites à Paris. Il sentait d'autant plus le prix de ce qu'il avait sauvé du naufrage, et sa philosophie naturelle faisait le reste. Le baron Nothomb n'a pas été seulement un homme fort remarquable et très utile à son pays, il a été un homme heureux ; il y a toujours quelque mérite à l'être, il y a toujours un peu de vertu dans le bonheur.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *les Corbeaux*, pièce en 4 actes de M. Becque. — Odéon : *le Mariage d'André*, pièce en 4 actes de MM. Lemaire et de Rouvre. — Gymnase : *Héloïse Paranquet* (reprise). — Vaudeville : *Tête de linotte*, comédie en 3 actes de Th. Barrière, achevée par M. Gondinet.

M. Becque, l'auteur des *Corbeaux*, est un terrible homme : il ne veut pas que l'art dramatique soit un art d'agrément. Ce n'est pas un jouvenceau qui s'amuse à fronder les gens sages pour leur ménager dès maintenant la joie de le convertir : il a quarante ans sonnés et ne connaît pas ces roueries. Ce n'est pas un débutant qui se risque plus qu'il ne voudrait et fait, par maladresse, des prodiges de courage : il a donné, voilà douze ans passés, un drame bizarre, mais d'une belle énergie, *Michel Pauper*, qui n'était pas son premier essai ; il a fait jouer, depuis, une comédie en un acte, *la Navette*, qui mérite de rester au même titre que *la Visite de noces* ; c'est un bijou comme *la Visite*, un bijou d'acier noir, un flacon ciselé qui ne tient qu'une goutte, mais d'une essence de misanthropie si pure qu'elle ne perdra pas de longtemps sa force. Au moins *la Navette* pourra demeurer comme document des basses mœurs de l'époque : ainsi de tel conte du XVIII^e siècle, classé de nos jours parmi les petits chefs-d'œuvre. M. Becque n'est donc pas un brouillon ni un naïf. Après quinze années de lutte pour parvenir au grand public, M. Becque fait recevoir une pièce, une comédie en quatre actes, dans la maison de Molière. Qu'est-ce que Molière ?

M. Becque doit le savoir. Molière, passé grand homme depuis deux cents ans qu'il est mort, était, de son vivant, acteur et chef de troupe : il composait des pièces, pour lui-même et pour sa troupe, qui se sont trouvées être des chefs-d'œuvre; il avait fallu d'abord qu'elles fussent des œuvres agréables : — à qui? Au public, d'où dépendaient la troupe et son chef. Parmi ces œuvres, il s'en trouve une, *le Misanthrope*, dont deux personnages, Alceste et Philinte, sont assez connus. L'un « prend tout doucement les hommes comme ils sont » et se garde bien de heurter « les communs usages » du siècle; l'autre, dans un procès, ne veut avoir pour lui que « la raison, le bon droit, l'équité. » — « J'ai tort ou j'ai raison, » dit-il, lorsqu'on le presse de solliciter ses juges, selon la coutume du temps. Et comme on l'assure qu'ayant raison, il fait en sorte qu'on lui donne tort : « Soit!.. s'écrie-t-il; j'aurai le plaisir de perdre mon procès. » Je n'affirme pas que M. Becque perde son procès ni qu'il le perde avec plaisir; mais, s'il le perd, du moins il l'aura perdu à plaisir et pourra s'en vanter. Il n'a pas cette âme de Philinte, qui doit être, pour qu'il s'accommode au public, celle de l'écrivain de théâtre; son théâtre, à lui, c'est le théâtre d'Alceste.

Cette comédie des *Corbeaux* est une œuvre d'art qui, prise en elle-même, force notre estime, — et s'il ne s'agit que de la nôtre, elle n'a pas de peine à la forcer; — considérée selon ses chances de plaire ou de déplaire au public, elle est manifestement d'une probité révoltante et d'une sincérité scandaleuse. Oyez plutôt le sujet.

Un petit bourgeois, M. Vigneron, mari d'une bonne bourgeoise, père de trois filles et d'un fils, est devenu, par son industrie, un assez gros bourgeois. Fort des capitaux de Teissier, un banquier de rang médiocre, il gagne dans sa fabrique de quoi nourrir grassement sa famille. Le fils fait des fredaines, la fille aînée fait des roulades : elle est bonne musicienne et légèrement exaltée; la seconde a les cheveux châtains, elle est raisonnable et gracieuse : c'est l'Henriette de ce Chrysale qui n'a pas de Philaminte; la troisième est blonde, sensible, trop sensible : aussi croit-on bien faire en la mariant de bonne heure; elle est fiancée à M. de Saint-Genis, un tout jeune homme, fils d'une veuve qui a de belles relations et d'un capitaine mort au champ d'honneur après avoir vécu à la cantonade. Le jour même du diner de contrat, M. Vigneron est frappé d'apoplexie. Que laisse-t-il à ses enfans? Ni fortune liquide, — c'est évident, — ni solide, — il y paraît bientôt : d'accord avec Bourdon, un aigrefin du notariat, le vieux Teissier y pourvoit; il réclame la dissolution de la société, pour reprendre tout seul, à bas prix, la fabrique; il déprécie pour les racheter, des terrains où Vigneron voulait bâtir; en un mot, il dépouille légalement la famille. Le fils s'est engagé, pour n'être plus à la charge de sa mère; on ne pouvait lui demander mieux. Les quatre femmes s'agitent en

vain, rabattues vers la misère par Bourdon et Teissier. Pour surcroît de malheur, M^{me} de Saint-Genis rompt le mariage de son fils avec la cadette, et cependant la pauvre fille, presque-une enfant, mal gardée par sa vieille bonne, s'est laissé prendre aux caresses du jeune homme, presque un enfant aussi ; elle est devenue sa femme devant Dieu et ne le sera jamais devant les hommes : les veuves comme M^{me} de Saint-Genis n'élèvent pas leurs jolis garçons de fils pour des filles séduites et sans dot, pas plus qu'elles n'élèvent leurs filles, quand le diable leur en donne, pour faire le bonheur d'un honnête homme, et d'un seul. Blanche, la pauvre petite, devient folle. Sa sœur aînée, Judith, cherche à donner des leçons de chant : elle ne trouvera nulle part à chanter, sinon dans les cours, pendant que Marie fera la quête et que la mère mènera la folle par la main. Et, de fait, n'est-ce pas là que ces femmes seront bientôt réduites ? Leur crédit a péri, leurs fournisseurs au jour le jour deviennent insolens et menaçans ; ils forcent la porte de cette maison, où ils ne trouvent plus d'homme. Mais voici que le vieux Teissier, dans le naufrage même où il a pêché les épaves de cette fortune, a remarqué le sang-froid, le courage modeste et la bonne tenue de Marie ; il lui demande sa main : plutôt que de la tendre aux passans, elle l'ouvre à ce vieillard. L'homme est rentré dans la maison du mort : les corbeaux s'enfuient. Teissier même, devenu par son mariage le patron de ceux qu'il spoliait, dit naïvement à Marie : « Vous êtes entourée de fripons, mon enfant, depuis la mort de votre père... Allons retrouver votre famille. » Ainsi finit cette histoire, qui ne pouvait finir mieux.

Et c'est tout ? — Oui, c'est tout. Mais, peut-être, à ce récit, ne voit-on pas où gît le scandale et n'aperçoit-on pas toutes les raisons décisives pour lesquelles l'ouvrage doit déplaire au public : c'est qu'on ne réfléchit pas sans doute que c'est un ouvrage de théâtre.

Pourquoi, de grâce, va-t-on au théâtre, à Paris du moins, et de nos jours ? Rosemberg, dans *Barberine*, dit au chevalier Uladislas : « Je ne connais rien de plus agréable, après qu'on a bien déjeuné, que de s'asseoir en plein air avec des personnes d'esprit et de causer librement des femmes sur un ton convenable. » Les Parisiens de ce temps, après qu'ils ont bien dîné, ne pensent guère à s'asseoir en plein air, à moins que ce ne soit aux Champs-Élysées, pendant l'été, pour écouter des chansonnettes ; mais volontiers ils consentent, alors qu'il pleut sur les boulevards, à s'enfermer dans un théâtre pour digérer en s'amusant. Sans doute, ils n'y goûtent pas la même liberté d'esprit qu'à l'Hippodrome ou au Cirque, où les yeux se récréent sans que l'intelligence ait de fatigue ; mais en hiver l'Hippodrome et le Cirque (au moins le Cirque à la mode) sont fermés ; d'ailleurs, une émotion modérée ou une gaieté facile ne nuit en aucune façon à la béatitude de l'estomac : on va donc

au théâtre pour mettre nu intervalle agréable entre le dîner et le bal, ou la *partie* au club, ou simplement le sommeil. Ces dispositions, au moins, sont celles du public élégant, qui arrive au théâtre tout frais de son oisiveté. Pour les gens de travail, ils arrivent recrues de fatigue, harcelés jusqu'à la dernière heure par des soucis d'ambition ou de commerce; ils viennent chercher au théâtre un rêve de quelques heures, un divertissement, un délassement dramatique ou comique. Ni les uns ni les autres, en somme, ne viennent chercher un plaisir littéraire, qui serait un exercice d'esprit et n'irait pas sans peine: si le spectacle qui leur convient se trouve d'ailleurs littéraire, si l'auteur qui l'a disposé pour eux a gardé le souci des caractères, des mœurs et du style, et qu'ils s'en aperçoivent, il se peut assurément qu'ils se sachent bon gré de s'y plaire. Mais encore un coup, c'est le superflu; le nécessaire est que ce spectacle émeuve ou divertisse d'une façon agréable, et, pour cela, il n'est besoin ni de mœurs, ni de caractère, ni de style.

De quoi donc est-il besoin, si ce n'est d'abord que ce soit proprement un spectacle, c'est-à-dire un objet préparé pour les yeux? Or qu'est-ce, je vous prie, pour les yeux, qu'une mère et trois filles en habits de deuil depuis le commencement d'un deuxième acte jusqu'à la fin du dernier? M^{me} X., la couturière habituelle des héroïnes de MM. Dumas et Sardou, disait un jour: « Je suis terriblement émue: j'ai trois pièces qui passent cette semaine. » Elle se considère nettement, comme la collaboratrice des auteurs, et n'a pas tort: la toilette de M^{lle} Croizette, au deuxième acte de *la Princesse de Bagdad*, n'avait-elle pas son pathétique? La toilette, en d'autres cas, a pareillement son comique. M. Gondinet, quelques jours après la lecture d'une pièce accueillie froidement par les artistes des Variétés, rencontre le directeur de ce théâtre: « Eh bien, dit celui-ci, cela va mieux: Baron cherche une étoffe pour un pantalon. » La pièce n'a jamais été jouée: sans doute M. Baron n'avait pas trouvé son étoffe. Quel régalest-ce donc, je le répète, pour les yeux de notre public, que ces quatre robes de laine noire qu'il voit pendant trois actes? Elles peuvent être disposées, ces quatre robes, de façon que la monotonie même et la simplicité du tableau touchent un amateur. Ainsi, au commencement du quatrième acte, quand M^{me} Vigneron et ses filles sont assises autour d'une pauvre table pour prendre un pauvre repas, et que le silence n'est rompu que par ce cri de la mère: « O mes enfans! si votre père nous voyait!.. » c'est là une composition d'une force et d'une sobriété presque magistrales. Mais quoi! une toilette de M^{lle} Sarah Bernhardt dans *l'Étrangère* ou de M^{lle} Pierson dans *la Princesse Georges*, est plus avantageuse aux regards du public, comme une peinture de M. Carolus Duran l'est plus qu'un portrait de M. Fantin-Latour.

Ajoutez que, si les robes sont noires, les idées le sont aussi: M^{me} Vi-

gneron et ses filles ont du chagrin pendant trois actes, et le public n'aime pas le chagrin. Si encore il y avait un acte en deuil, un en demi-deuil et, dans le troisième, le deuil rompu par un mariage et des toilettes de sacristie ! Mais non ! c'est toute une pièce en grand deuil, et le public crierait volontiers aux comédiens : Quand on est en deuil, on reste chez soi ! Si d'ailleurs, il n'aime pas le chagrin, il aime encore moins les questions de chicane et moins encore, s'il est possible, les questions d'argent. Il n'est sensible en pareille matière qu'au résultat et le réclame conforme à ses vœux ; il attend la fin et se désintéresse des moyens, mais demande seulement qu'ils soient courts. Peu lui importe qu'on cite l'article 815 du code ou l'article 2007, ou qu'on cite l'un pour l'autre, pourvu qu'on n'en cite qu'un seul, et que celui-là, authentique ou non, soit dans l'intrigue un ressort docile à son désir. Commence-t-on sur la scène un calcul financier, il se distrait de l'opération jusqu'à l'annonce du résultat. Que si d'aventure un spectateur suit avec attention la marche des choses, ce n'est pas, soyez-en sûr, pour goûter un plaisir dramatique, mais pour chercher querelle à l'auteur sur quelque point de jurisprudence et de procédure, ou sur le choix de quelque facteur qui rendrait toute l'opération fautive. Tel ou tel, dans son fauteuil, paraît prendre à ces *Corbeaux* plus d'intérêt que son voisin : c'est pour reprocher à M. Becque d'avoir oublié volontairement que des mineurs sont toujours protégés par un conseil de famille, et que dans la dissolution d'une société ou dans une vente les deux parties ne peuvent être représentées par un même notaire : ainsi, de mauvaise foi, l'auteur néglige et méconnaît les garanties que la loi donne aux faibles ; il calomnie la société ! A quoi M. Becque peut répondre qu'il ne calomnie personne ; que son notaire, au deuxième acte, fait allusion à la réunion nécessaire et prochaine d'un conseil de famille ; qu'il a le droit de faire tenir toute sa pièce entre la mort du père et la désignation de ce conseil ; qu'au jour de la dissolution et de la vente, pour procéder à l'acte, M^e Bourdon serait obligé d'appeler un collègue qui représenterait ou la succession Vigneron ou Teissier, mais qu'il peut attendre, pour le faire appeler, de tenir cette succession dans sa nasse, et que la pièce peut justement finir là.

Mais à quoi bon ces excuses ? Le public s'en moque bien : il se moque des griefs ! Allez voir s'il écoute les jurisconsultes de la critique lorsqu'ils réforment le dénouement d'*Héloïse Paranquet* ! Ce dénouement le satisfait, parce qu'il supprime par un coup de la loi un fripon qui, justement, a failli triompher par la loi. Tant pis si l'on proteste que c'est par un coup d'une loi qui n'existe pas ou qui n'a pas de telles conséquences ! Le public a son plaisir et ne le cède pas pour si peu. M. Dumas le savait bien : il connaît le code comme un critique ! Mais il connaît aussi le public, et le tient tout juste dans l'estime où l'auteur avisé

doit le tenir. Dans le manuscrit primitif d'*Héloïse*, que M. Durantin vient de publier avec son titre, *Mademoiselle de Breuil*, ce coquin de Cavagnol, qui s'appelait alors d'Égrignoux, se faisait payer son consentement au mariage de Camille et son départ pour l'étranger; rien de plus simple et de plus vraisemblable. M. Dumas fils a imaginé cet artifice par lequel l'union de Cavagnol et d'Héloïse est censée nulle; il l'a imaginé sciemment, persuadé que le plaisir du public en serait accru: il ne s'est pas trompé. M. Dumas est homme de théâtre: il a pour le public ce mépris accommodant, qui sert l'agrément du public et l'utilité de l'auteur; chacun y trouve son bien. S'il avait eu connaissance de la pièce de M. Becque, sans doute il l'aurait averti: « Hé quoi! se serait-il écrié, vous faites fond sur le sérieux des gens! Votre comédie en deuil est une comédie d'affaires et vous croyez qu'on va la suivre! Votre deuxième acte, d'un bout à l'autre, semble signé Balzac! C'est honorable. *César Birotteau* est un beau livre à lire à tête reposée, les pieds sur les chenets, et pourvu qu'on le ferme aussitôt qu'on a le cerveau fatigué. Mais *César Birotteau* à la scène!.. On préfère *les Pilules du diable!* C'est parce que l'argent intéresse les hommes tout le jour que vous prétendez, vous, qu'il les intéresse le soir? Mais c'est justement le contraire; une question d'argent, au théâtre, ne touche les gens que traduite en question de sentiment. Que l'héroïne ou le héros soit ruiné ou enrichi, cela importe, et quel effet fera sur l'un la ruine ou la richesse de l'autre; mais comment ruiné? enrichi comment? Cela n'importe. Mieux vous l'expliquerez et plus vous ennuierez le public. Vous invoquez la raison d'art? Vous êtes incorrigible. » — Et M. Becque, en effet, ne se fût pas corrigé! — Alceste peint ce qu'il voit, et non ce que les autres veulent voir; il le peint de son mieux et n'admet que sa conscience pour juge: si le cœur lui dit de faire des pièces, après qu'il aura fui Célimène, Alceste sera, pour son plaisir, auteur dramatique dans le désert.

C'est que cette comédie en deuil, cette comédie d'affaires, est, en effet, l'œuvre d'un misanthrope, ou du moins d'un pessimiste! Ainsi juge le public; or l'ouvrage d'un pessimiste est mauvais pour la digestion. A vrai dire, en y regardant bien, ce n'est peut-être pas l'auteur qui voit tout en pire; c'est le public qui demande à voir tout en mieux: cela revient justement au même. On a payé sa place pour passer une bonne soirée: vainement l'auteur se défendra contre l'optimisme déçu. Vainement, à ceux qui s'étonnent de ne pas voir auprès de ces femmes, pour les défendre, un véritable honnête homme, il répondra que Vigueron, bourgeois parvenu, a pu quitter ses vieilles relations sans en acquérir de nouvelles et que, dans Paris, la grande ville, on trouverait beaucoup de gens qui n'ont pas un ami. On reproche à son notaire, M^e Bourdon, l'être cynique: répondra-t-il qu'il ne l'est pas, sinon peut-être en

tête-à-tête avec son acolyte Teissier, mais que dans ses débats avec M^{me} Vignerou et ses filles, ce qu'on appelle cynisme est la netteté, la brutalité de l'homme d'affaires, qui doit souvent, par profession, avoir la brusquerie du chirurgien? Citera-t-il, pour son excuse, ce notaire de Molière, M^e Bonnefoi, qui, amené auprès d'un malade pour le faire tester en faveur de sa seconde femme, au détriment de ses deux filles, lui dit de ne pas s'adresser à certaines gens « qui sont ignorans des détours de la conscience... Il y a d'autres personnes, ajoute-t-il, qui sont bien plus accommodantes, qui ont des expédiens pour passer doucement par-dessus la loi et rendre juste ce qui n'est pas permis... Sans cela, où en serions-nous? Il faut de la facilité dans les choses; autrement, nous ne ferions rien, et je ne donnerais plus un sol de notre métier... » Je ne sache pas que M^e Bourdon compromette davantage la corporation; bien au contraire; cependant il ne servira de rien à M. Becque de citer M^e Bonnefoi, non plus qu'il ne lui servirait de citer le client de ce Bonnefoi, Argan, lorsqu'on se récrie contre Teissier. Teissier dit à Marie: « Est-ce que vous ne seriez pas bien aise de laisser votre famille dans l'embarras et d'en sortir vous-même? J'aurais ce sentiment-là à votre place. » Et le public de s'indigner contre le personnage et contre l'auteur. Argan dit à Toinette, qui veut le détourner de donner sa fille à Diafoirus: « C'est pour moi que je lui donne ce médecin; » et quelle réponse fait-il au discours du notaire: « Ma femme m'avait bien dit, monsieur, que vous étiez fort habile et fort honnête homme. Comment puis-je faire, s'il vous plaît, pour lui donner mon bien et frustrer mes enfans? » Je ne sache pas que ce personnage soit moins cynique que Teissier. Mais à quoi bon citer Argan? Molière, assurément, servait le plaisir de son public, mais son public avait plaisir à suivre le développement d'un caractère; il n'en voulait pas à l'auteur de ce qu'il faisait parler chaque personnage selon sa nature: aujourd'hui, c'est bien différent. Si l'auteur introduit un vilain personnage et le fait parler comme il doit, on est troublé par cette audace, on a hâte de la punir: « Notre soirée est gâtée; mieux valait rester chez nous. Où l'auteur prend-il de tels sentimens, à moins que ce ne soit en lui-même? Il n'a pas l'âme belle; il calomnie l'humanité. » Et c'est ainsi qu'on venge sa digestion compromise.

On l'a bien fait voir à M. Becque, pendant la grande scène du troisième acte, qu'on ne se soucie plus des caractères et qu'on ne regarde plus qui parle, mais seulement la couleur des paroles; on lui a sifflé aux oreilles les conseils d'une poétique nouvelle. On aurait préféré qu'il l'escamotât, cette scène entre M^{me} de Saint-Genis et Blanche, la mère du séducteur et la jeune fille séduite: il suffisait, pensait-on, que M^{me} de Saint-Genis écrivît à M^{me} Vignerou, et qu'elle arguât avec discrétion

tion, pour rompre le mariage, de cette ruine subite qui modifiait le contrat. On n'avait pas réfléchi qu'à ce compte le plus simple est d'escamoter toute une pièce, c'est-à-dire de n'en pas faire; on n'avait pas réfléchi non plus que si M^{me} de Saint-Genis eût agi de la sorte, Blanche eût sans doute avoué sa faute à sa mère, et que cette mère eût peut-être dérangé le joli petit Saint-Genis dans son projet d'un nouveau mariage: c'est de Blanche elle-même qu'il fallait obtenir son sacrifice; c'est à Blanche seule que M^{me} de Saint-Genis devait s'adresser. Et comment? Est-ce une honnête femme et une femme du monde que cette belle personne mûrissante qui case son fils dans la bourgeoisie? Vignerou, au premier acte, s'étonne qu'elle ait trouvé, pour témoins du mariage, un chef de division et un général; le général et le chef de division ne viendront pas ensemble: ils se sont rencontrés chez M^{me} de Saint-Genis autrefois, mais je ne jurerais pas qu'elle eût préparé la rencontre. Bourdon l'aborde en souriant, sur un renseignement de son collègue Testelin, — qui aime les jolies femmes. Depuis le commencement de la pièce, toutes ses façons de parler et d'agir nous disent assez qui elle est, sans nous le dire trop; car c'est le propre de ces intrigantes de ne pas afficher qu'elles le sont. Elle est de ces beautés agissantes, qui, selon les circonstances et l'âge, sont filles, sœurs ou veuves de capitaines qu'on n'a jamais vus. Qu'au lieu d'un fils elle ait une fille, et qu'elle désespère de la marier, m'est avis qu'elle la présentera au jeune Gaston Vignerou, ce gaillard qui signe si dextrement des lettres de change de 10,000 francs, et cette fois, il ne sera pas besoin de M^r Bourdon dans l'affaire. Voilà qui elle est: une diablesse, comme dit Rosalie, la vieille bonne. Voulez-vous qu'elle ait les sentimens et le langage d'une honnête femme? Eh bien, le public le veut. Pour le public, elle est une mère devant la fiancée de son fils, et lui prêter les paroles qu'une M^{me} de Saint-Genis doit avoir, c'est calomnier en elle toutes les mères, qui sont pareilles étant mères, c'est insulter toutes les femmes. Et les sifflets d'aller bon train. Parfait! Je me souviens d'une certaine Frosine qui, dans *l'Avare*, fait métier « d'entremetteuse d'affaires, » n'ayant reçu du ciel « d'autres rentes que l'intrigue et que l'industrie; » elle vante les beautés des jeunes filles aux vieillards et les mérites des vieillards aux jeunes filles: ô le vilain homme que ce Molière!

Mais ce n'est pas tout, et nous ne sommes pas au bout des impertinences de l'auteur. Sa comédie en deuil, sa comédie d'affaires, sa comédie de caractères et de vilains caractères est, pour comble d'audace, une comédie qui finit mal; et c'est là, comme on sait, un dernier degré d'insolence que le public ne pardonne pas. Mariane, à la fin de *l'Avare*, se trouve fille de don Anselme, qui la donne à Cléante; à la fin des *Corbeaux*, Marie épouse Teissier. Qu'une jeune fille épouse un vieillard pour tirer d'embarras sa famille, c'est un spectacle fâcheux,

à coup sûr, mais qu'à la ville, pourtant, il nous est donné de supporter : il nous cause, au théâtre, une peine au-dessus de nos forces, et nous défendons qu'on nous le montre. Si Teïssier, au dernier acte, se trouvait le père du petit Saint-Genis et le jetait dans les bras de Blanche avec une dot qui nourrisse toute la famille, on rirait peut-être, mais, sûrement, on serait moins furieux. Et encore rirait-on ? Il suffirait, pour prévenir ces rires, de quelque bon tour d'intrigue, et la scène révoltante, pour peu qu'elle préparât ce dénouement, ne révolterait plus personne.

Voyez ce que le public admet dans tel et tel théâtre et si des situations qu'il applaudit sont moins déplaisantes que celle-ci. Au Château-d'Eau, c'est *la Fille-Mère*, à la Gaité *la Criminelle* ; l'une et l'autre héroïne tue son amant d'un coup de pistolet, l'une et l'autre pour se délivrer de ses menaces. Notez que la seconde est presque une honnête femme et la femme d'un honnête homme : elle a cédé, on ne sait comment, à un galant d'assommoir, et le public assiste sans se plaindre aux chantages de ce galant : il faut bien que ce drôle pousse à bout sa maîtresse pour être châtié à la fin ; la fin justifie les moyens. — *La Fille-Mère* a un fils qui naturellement aime une jeune fille ; il a un rival et ce rival n'est autre qu'un frère naturel de la jeune fille, et, quand il provoque son rival, ce personnage, qui fleure l'inceste à plein nez, lui répond qu'on ne se bat pas avec le fils d'un forçat. Comment le public supporte-t-il une telle lâcheté d'un tel homme ? Parce qu'il attend la réplique du capitaine, un vrai capitaine, celui-là, sorti des rangs du peuple exprès pour dénouer le drame, qui frappe sur l'épaule du jeune homme et lui demande : « Et se bat-on avec le fils d'un mécanicien ? » Le capitaine assure le mariage des amoureux et chasse le candidat à l'inceste : joie ! joie ! pleurs de joie ! — Et à l'Odéon ? — A l'Odéon, c'est bien autre chose. Avec *Rotten-Row*, une pièce enfantine, que sauve à peine M. Porel, — avec *l'Écran du roi*, un pastiche où l'on applaudit la verve de soubrette de M^{lle} Chartier, — ou bien avec *le Trésor*, de M. Coppée, que soupire une gentille ingénue, avec ces trois pièces alternativement, l'une mauvaise, l'autre médiocre et la troisième charmante, mais toutes les trois telles que la mère y peut conduire sa fille, on donne, pour relever le ragoût, un drame, *le Mariage d'André*, dont la donnée ferait rougir même un admirateur de M. Becque. André Sirven, enfant naturel, épouse la fille du comte de Reuilly ; après le mariage, aussitôt après, il découvre que le comte est son père. Il a donc épousé sa sœur ; il l'aime, elle l'aime, et le public désire que le mariage se consume. Comment obtenir une dispense ? Comment sortir de cette impasse ? A quelque prix que ce soit, le public trouvera que c'est à peu de frais. A peu de frais, en effet : la comtesse de Reuilly déclare qu'Adrienne n'est pas la fille du comte ; elle en est sûre,

bien sûre, quoique jusqu'ici le comte fût sûr du contraire; elle a trompé son mari jadis, et justement le jour qu'il fallait pour que la pièce aujourd'hui finisse bien. Trouvez-vous que cette comédie traîne l'esprit sur des pensées ragoûtantes? Non, assurément. Personne n'en est choqué pourtant: l'adultère, ici, légitime l'inceste; béni soit l'adultère! Pendant que le public s'écoule, Adrienne devient la femme d'André: le spectateur rentré chez lui, la tête sur l'oreiller, est heureux de leur bonheur.

On a repris, au Gymnase, *Héloïse Paranquet*: cette comédie est taillée cousue, façonnée de main d'ouvrier. A comparer le texte joué avec celui que l'auteur, M. Durantin, vient de publier, on apprécie mieux le savoir-faire de son collaborateur, M. Dumas; on voit à plein combien celui-ci connaît les habiletés de son métier. La pièce est artificielle tout entière; elle l'était avant même que M. Dumas y eût touché: c'est par ce qu'il y a mis de plus artificiel encore qu'elle est devenue meilleure et qu'elle le reste; c'est par là qu'après seize ans elle agréé encore au public. Cette brièveté, cette décision données par M. Dumas à l'ouvrage, qui sont comme les *accens* mis par un maître à l'esquisse d'un élève, cette netteté de l'intrigue et cette rapidité du dialogue surprennent moins aujourd'hui qu'à l'origine; elles plaisent aussi moins vivement: on a vu depuis assez d'autres drames exécutés selon cette formule. En deux points cependant, la joie du spectateur éclate: c'est où deux ressorts se détendent pour pousser la pièce vers un heureux dénouement; ni l'un ni l'autre n'est naturel. Le personnage d'Avertin est inventé tout exprès pour le revirement qu'il opère à la fin du troisième acte; il n'a rien à faire dans les données essentielles de la pièce; il n'existait pas dans la version première; le petit mouvement qu'il fait là décide de tout le succès: on ne l'a imaginé que pour ce petit mouvement. Dans la version première, Héloïse ne se déclarait pas à sa fille; elle se donnait pour une amie et se retirait discrètement, à peu près comme fait la comtesse dans *Odette*, de M. Sardou. C'était déjà beaucoup, n'est-ce pas, et même trop, selon le moindre clerc en sciences sociales et le moindre licencié en psychologie: les mères comme Héloïse Paranquet ne deviennent pas par un coup de la grâce des mères pitoyables et tendres; elles se font racheter leur fille par le père, quand elles ne la vendent pas à un étranger. Mais l'auteur avait besoin de cet artifice pour amener le dénouement souhaité du public: M. Dumas l'a renforcé. La mère et la fille sont en présence: « Mon enfant!.. — Maman!.. Tu vois comme c'est simple!.. Il n'y a plus besoin de tribunaux!.. » C'est fort simple, en effet; il n'y a plus besoin de caractères. Les spectateurs se retirent en ordre: ils remercient l'auteur de cette bonne soirée. Pourquoi Blanche Vigneron, à l'entrée de M^{me} de Saint-Genis, ne s'est-elle pas jetée dans ses

bras en criant : « Ma belle-mère!.. » L'autre aurait répondu : « Ma bru! » Il faut que cette petite fille fût déjà un peu folle pour ne pas s'être avisée de ce dénouement; ou plutôt, je vous le dis tout bas, il faut que M. Becque n'ait pas de cœur. Comme c'était simple pourtant! Il n'y avait plus besoin de sifflets.

Aussi bien ce n'est pas seulement par la noirceur de son dénouement que M. Becque a péché contre la dramaturgie contemporaine. Il s'est contenté, le malheureux! d'imaginer des caractères et de les faire s'exprimer avec une merveilleuse propriété de style; c'est un mérite qui, pour le public, est bien près d'être un tort, — les personnages étant bourgeois, et le style bourgeois, par toute une pièce, n'étant pas avantageux : à la longue, on préférerait quelque impropreté qui réveillât, quelque fantaisie de dialogue, quelques bons mots d'auteur. Mais le pis encore est que l'action, comme le style, est régie par les caractères; leur logique mène le drame, sans aucun agrément d'intrigue; pas de péripétie amusante, pas d'imbroglia pathétique. L'aberration de l'auteur était allée jusque-là qu'après le consentement de Marie au mariage avec Teissier, il avait placé encore une scène entre elle et un fournisseur : le fournisseur était insolent, il élevait la voix et presque la main; Teissier rentrait et le mettait à la porte. Et la toile tombait là-dessus. Le scène était originale, sobre et saisissante. Elle renfermait la conclusion logique de l'ouvrage, et la renfermait en action; elle justifiait sans phrase ce mariage pénible et nécessaire : l'homme rentré dans la maison, les corbeaux en sortaient. Mais cette scène prolongeait la pièce au-delà du dénouement connu, elle la terminait sans que les principaux personnages fussent rassemblés, sans que le public fût averti, comme par trois coups frappés dans la coulisse, qu'elle allait la terminer. On a coupé cette scène après la répétition générale; maintenant, pour la retrouver, il faut la chercher dans la brochure. On n'a pu faire que cette pièce ne fût originale jusqu'à la fin; au moins a-t-on obtenu, par cette coupure *in extremis*, qu'elle finit à peu près comme beaucoup d'autres.

Ai-je passé en revue toutes les chances qu'avait cette comédie de déplaire? Ai-je, au cours de cette revue, indiqué tous ses mérites? Je ne prétends pas que, jugée en conscience, et comme œuvre d'art seulement, elle soit exempte de défauts; je relève au premier acte quelques détails d'un comique un peu lourd, du deuxième au troisième une contradiction dans le caractère de Marie. D'autre part, je crois que l'auteur, sans se manquer à lui-même, aurait pu ménager quelque succès à son œuvre; sans estropier ses caractères, sans les emmailletter d'une intrigue, sans les faire fléchir vers une fin mensongère, il aurait pu donner au public plus de facilités de les apprécier; il aurait pu mettre plus d'air et de lumière dans cette pièce un peu dense, la

distribuer avec plus de netteté, conduire cette scène avec plus de décision, trouver un passage plus heureux de celle-ci à celle-là; il aurait pu abrégé, au troisième acte, une discussion d'affaires, qui paraît renouveler les précédentes; il aurait pu, d'un tour de main plus vif, plus habile et peut-être plus brusque, faire passer la terrible entrevue de M^{me} de Saint-Genis et de Blanche sans rien sacrifier des vérités qu'elle renferme. Il ne l'a pas voulu. Il a pensé qu'à céder un peu on risquait de céder trop; il a pensé que si *l'Avare* a son prix, ce n'est pas parce qu'à la fin Cléante épouse Mariane, et que si le *Tartufe* est un chef-d'œuvre, ce n'est pas parce que l'exempt du roi vient dire au dénoûment, et pour le spectateur aussi bien que pour Orgon :

Remettez-vous, monsieur, d'une alarme si chaude!

A quoi, d'ailleurs, on peut répliquer que, justement, *l'Avare* a son prix malgré cela, et que, malgré cela aussi, *Tartufe* est un chef-d'œuvre. Mais Molière est un Philinte et M. Becque un Alceste. Molière traite le public en enfant et lui dore la pilule. M. Becque pense-t-il que le public soit adulte, il compose la pilule en conscience et refuse de la dorer; il est chimiste plutôt que pharmacien. L'exemple qu'il donne de désintéressement et de courage n'est pas si lucratif qu'il soit dangereux : s'il pouvait seulement être utile! Si quelques ouvrages d'une sincérité aussi crue, aussi grossière, aussi choquante, pouvaient troubler le public dans ses préjugés et le décider à en faire l'examen! Peut-être peu à peu, chacun y mettant du sien, l'art et le public s'accorderaient, sans trop de détriment pour l'un, ni de désagrément pour l'autre. M. Becque aurait contribué à cet heureux succès.

En attendant, il a écrit une pièce d'un rare mérite, où chacun des personnages a son caractère et s'exprime selon ce caractère, selon sa condition et ses mœurs : M^{me} Vigneron, ses trois filles, ou plutôt chacune de ses filles, Teissier, Bourdon, M^{me} de Saint-Genis, l'architecte Lefort et le pianiste Merckens, autant de créatures dont chacune a sa physionomie propre, et de même son langage; toute cette prose, d'ailleurs, est d'une santé, d'une fermeté remarquables; enfin l'action est telle que l'exige la logique des caractères. C'est, j'imagine, assez pour que je salue très bas M. Becque, et que la Comédie-Française, à mon avis, ait bien fait d'accueillir *les Corbeaux*. Que si toutes les chances d'insuccès que j'ai indiquées rendaient la pièce inadmissible ailleurs, c'était une raison de plus pour qu'elle fût admise là. Il ne fallait pas moins que l'autorité de cette maison, le talent de ses acteurs et la perfection de sa mise en scène pour que le public subît jusqu'au bout un ouvrage de cette sorte. Or la Comédie-Française est payée par l'état

pour se risquer dans l'intérêt des lettres où d'autres ne pourraient se risquer. Elle a cet honneur, parmi les théâtres, de pouvoir n'écouter que son courage et mépriser son intérêt : nous regrettons seulement qu'elle n'use pas plus souvent de la licence.

Comparez, de grâce, la troupe des *Corbeaux* et celle d'*Héloïse Paranguet*. Certes, je ne veux pas écraser le Gymnase : M^{lle} Léonide Leblanc, devenue comédienne, succède sans désavantage à M^{me} Pasca ; M^{lle} Galayx est intelligente, M. Barbe est sensible, M. H. Luguët a une belle tenue et M. Marais une belle voix ; M. Saint-Germain, m'assure-t-on, ne laisse pas regretter Arnal. Mais supposez *les Corbeaux* sans M. Thiron, exquis dans le personnage de Teissier, sans M. Febvre, qui joue le notaire, sans M^{me} Pauline Granger surtout, sans M^{lles} Baretta et Reichemberg, qui, toutes les trois, atteignent à la perfection dans les rôles de M^{me} Vignerón, de Marie et de Blanche : la pièce ne finira pas. *Les Corbeaux*, je m'en tiens garant, ne pouvaient être joués au Gymnase.

S'ils n'étaient joués nulle part, beaucoup s'en consoleraient ; j'en serais, pour ma part, fort chagrin et honteux. Je ne blâme pas les optimistes qui craignent de passer une mauvaise soirée aux *Corbeaux* ; chacun est libre assurément de gouverner ses plaisirs. Qu'ils aillent, ceux-là, au Vaudeville : on y joue *Tête de linotte*, une comédie de Barrière, achevée par M. Gondinet. Je n'en ai rien à dire, sinon que je ne connais pas d'imbroglio plus gai, plus ingénieux, plus honnête, plus aimablement spirituel. A Dieu ne plaise que je moleste le spectateur qui l'applaudit, même s'il a eu cette cruauté de siffler *les Corbeaux* ! Mais j'ai sur lui cet avantage d'applaudir sincèrement les deux pièces : qu'il passe une bonne soirée, moi, j'en ai passé deux, — et je crois servir, en le disant, la cause du théâtre et des lettres.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

Les crises qui ont signalé les derniers jours de la session française, qui ont paru pour l'instant dénouées par l'avènement laborieux d'un nouveau ministère et qui ne sont que palliées ou suspendues par les vacances, ces crises ont eu du moins un avantage : elles ont mis à nu une situation sur laquelle on gardait encore des illusions et elles ont fait apparaître un problème qui n'est sans doute pas près d'être résolu, qui ne peut plus cependant être éludé.

Cette situation qui s'est brusquement dévoilée et qui se caractérise par une confusion universelle, par de véritables impossibilités de gouvernement, elle n'a certes rien d'inattendu et de nouveau. Elle n'a pu être une surprise, une désagréable surprise que pour ceux qui s'obstinent à ne rien voir, à ne rien comprendre, qui se sont figuré que, le jour où ils arrivaient à la domination, ils pouvaient impunément tout ce qu'ils voulaient, que tout devait se plier à leurs passions, à leurs calculs et à leurs fantaisies. Elle est le résultat logique et irrésistible des infatuations, des fautes, des excès d'une politique qui, depuis quelques années, a abusé de tout, qui a vécu de concessions aux idées les plus désorganisatrices, qui a livré par degrés les conditions les plus nécessaires de gouvernement, qui a mis la confusion et la mobilité dans la vie publique pour finir par la division de toutes les forces, par une sorte de halte des partis victorieux dans l'impuissance. Voilà le fait qui a été mis à nu tout à coup par les dernières crises : c'est une faillite de politique intérieure ou un commencement de faillite qui, par une complication de plus, a éclaté justement à une heure où les plus sérieuses affaires extérieures s'agitaient en Europe, où la

France aurait eu besoin de toute sa liberté et d'une active vigilance. — Le problème qui s'est dégagé subitement de ces troubles profonds, qui est apparu à tous les yeux, consiste à trouver le remède d'une telle situation, à s'arrêter dans la voie où l'on s'est engagé, à changer de direction en essayant d'abord de se refaire une force de gouvernement, une majorité suffisante par le rapprochement des diverses fractions parlementaires, que les passions, les jalousies, les rivalités personnelles ont divisées. Le mal existe, le problème consiste à le guérir s'il se peut, à l'atténuer tout au moins. M. le président du conseil, — c'est une justice à lui rendre, — ne s'est point dissimulé la vérité en acceptant le pouvoir dans des circonstances difficiles, et après des entretiens plus ou moins privés où il a laissé entrevoir à demi ses préoccupations, il a serré de plus près encore la question dans une lettre qui a fait il y a quelques jours autant de bruit que ses conversations. Qu'a donc dit M. le président du conseil dans cette lettre qu'il a écrite à un député de l'Auvergne et qui reste jusqu'ici l'expression la plus significative de sa pensée? Il a rappelé que la division est la mort des majorités parlementaires comme des nations, que « cela est vrai du parti républicain plus que de tout autre, parce que la seule discipline dont il soit capable est la discipline volontaire. » Il a ajouté que, si on ne sait pas s'imposer à bref délai cette discipline, si on persiste à se diviser, on peut « renoncer à constituer le gouvernement républicain, » que « le parti vainqueur qui ne tire pas de lui-même *l'instrument nécessaire* est condamné à cesser de vivre. » En d'autres termes, tout ce qui se passe depuis quelque temps, ces incohérences accumulées, ces guerres intestines au sein du parti victorieux, ces impossibilités de gouvernement qui s'aggravent à chaque changement de ministère, tout cela, aux yeux de M. Duclerc, c'est l'épreuve décisive pour la république elle-même. Tout dépend aujourd'hui de ce qu'on fera.

C'est assurément une parole grave que M. le président du conseil a prononcée là, qu'il a donnée à méditer aux républicains de toutes les couleurs pendant les quelques semaines de vacances qui vont s'écouler encore avant la session prochaine. A vrai dire, le premier de tous les remèdes serait de commencer par reconnaître qu'on s'est trompé, et malheureusement jusqu'ici personne ne semble guère disposé à confesser ses fautes, à avouer les erreurs de la politique qui a contribué à créer la situation présente. Tout le monde parle de conciliation, c'est convenu, et jamais peut-être les animosités n'ont été plus vives; jamais les luttes n'ont été plus acharnées, plus acerbes entre les partis, entre les diverses fractions républicaines qui s'agitent dans un tourbillon de polémiques. Il resterait toujours à savoir d'ailleurs ce qu'on entend par ce mot de conciliation, ce qu'il peut devenir dans la pratique, quels éléments, quels groupes on compte rallier de façon à

reconstituer une majorité dont un gouvernement ne peut se passer, que M. le président du conseil appelle *l'instrument nécessaire*. Il y a sans doute des républicains sensés, modérés, qui comprennent les conditions de gouvernement, qui sont faits pour être la force et l'appui d'un ministère sérieux. Il y en a d'autres qui entendent bien être, eux aussi, de la majorité, et qui en ce moment même passent leur temps à réclamer plus que jamais les « destructions nécessaires, » la suppression du budget des cultes, la désorganisation de la magistrature et de l'armée, la réforme de la discipline militaire, la démocratisation des finances. Il y en a qui mettent toute la politique républicaine dans la tyrannie exercée sur les consciences, dans la guerre aux traditions et aux sentimens religieux ; il y en a même qui déclarent la guerre à l'histoire. Oui, en vérité, à l'heure qu'il est, en plein XIX^e siècle, dans une ville normande qui passe pour avisée, il s'est trouvé un maire et un conseil municipal qui, sans crainte du ridicule dont ils se couvrent devant le monde, ont entrepris de faire disparaître une statue de Louis XIV. D'autres ont supprimé ou essayé de supprimer la colonne Vendôme, et le conseil municipal de Paris a fait ce qu'il a pu pour effacer de nos rues le nom de Bonaparte. M. le maire de Caen, qui tient à ne pas se laisser éclipser, supprime Louis XIV ! Voilà cependant ce que certains hommes appellent servir la république.

Eh bien, la conciliation dont on parle tant pour refaire une majorité ira-t-elle jusqu'à tenter de conquérir ces fiers républicains ? Sans aller même jusque-là, essaiera-t-on de désarmer ou de rallier ceux des radicaux qui en sont toujours à représenter comme des réformes urgentes de véritables bouleversemens dans l'état ? Si c'est là ce qu'on veut, ce qu'on entend par la conciliation, il faut se préparer à des concessions perpétuelles, à commencer par la mairie centrale de Paris, et c'est tout simplement la continuation du système qui a conduit au désarroi d'aujourd'hui. Si on est décidé à se défendre des concessions dangereuses, on n'aura point évidemment cette intégrité reconstituée du parti républicain sur laquelle on paraît compter pour retrouver une majorité décisive. On aura plus que jamais affaire à toutes les dissidences, à une opposition intestine qui encore une fois rendra tout impossible. La difficulté est partout. Qu'on nous entende bien : il ne s'agit nullement de décourager M. le président du conseil. Cela veut dire qu'il ne faut pas se payer de mots, qu'il y a des transactions, des essais de conciliation parfaitement vains et que l'unique moyen de remédier à une situation aussi profondément altérée est encore une politique résolue à maintenir les garanties essentielles de gouvernement, à tenir en respect l'esprit de subversion sous toutes ses formes, à ne point acheter des appuis plus périlleux qu'efficaces. Cette politique, elle peut échouer sans doute : elle est du moins la seule qui puisse résoudre le problème imposé par les circonstances ; elle est digne d'être tentée,

et, plus que tout autre, dans sa double position de président du conseil et de ministre des affaires étrangères, M. Duclerc a pu déjà sentir que, par cette politique seule, la France peut recouvrer assez d'autorité pour se faire écouter dans les délibérations de l'Europe, notamment à propos de cette question égyptienne qui reste à régler entre les puissances.

Elle a marché assez vite depuis quelques jours, il est vrai, cette question d'Égypte qui pendant quelque temps s'est déroulée avec une certaine lenteur, dans une confusion un peu laborieuse. L'Angleterre, selon son habitude, a procédé méthodiquement. Elle n'a voulu rien risquer sans avoir sous la main toutes ses forces, toutes ses ressources. Le jour où elle s'est sentie en mesure, elle n'a plus hésité; elle a engagé vigoureusement l'action, et le succès aussi prompt que décisif de ses armes a prouvé que le généralissime, sir Garnet Wolseley, avait habilement préparé ses opérations.

Tout s'est accompli point pour point, presque à date fixe, selon le programme que s'était tracé d'avance le chef de l'expédition. A peine l'armée anglaise transportée à Ismaïlia venait-elle de livrer son premier combat à Kassassine, elle se préparait déjà à l'assaut des positions en apparence assez fortes de Tel-el-Kébir, dont Arabi avait fait, disait-on, un autre Plewna. D'un seul coup, en quelques heures d'une matinée, elle a enlevé ces positions, battu, dispersé l'armée égyptienne surprise dans ses retranchemens, et dès ce moment toute résistance sérieuse est tombée. Les avant-gardes de Wolseley ont pu se porter par une marche rapide sur le Caire, où elles sont entrées sans coup férir, conduites par un fils de la reine, par le duc de Connaught. Les soumissions se sont succédé de toutes parts, autour d'Alexandrie, à Aboukir et à Damiette, où il y a eu une dernière velléité de résistance. Arabi lui-même et les principaux chefs de l'insurrection ont été réduits à se rendre ou ont été pris au Caire. Les Anglais en ont fini avec la rébellion égyptienne avant que les Turcs se soient décidés à signer la convention militaire éternellement débattue entre le divan et lord Dufferin pour régler les conditions de l'intervention ou de la coopération ottomane, qui n'a plus désormais de raison d'être. Militairement, la question est donc tranchée par l'Angleterre seule. Reste, maintenant, à la vérité, la question politique ou diplomatique, qui est plus compliquée, qui peut même devenir délicate et qui, dans tous les cas, ne peut être définitivement résolue qu'avec le concours de l'Europe, soit par des négociations directes entre cabinets, soit par la conférence de Constantinople.

Quelle est la situation ? En réalité, s'il faut appeler les choses par leur nom, les Anglais sont maîtres de l'Égypte; ils l'occupent militairement, et ils ont vraisemblablement l'intention de l'occuper, tout au moins de garder quelques postes, — tant que la pacification du pays

ne sera pas complète. Ils semblent déjà avoir pris des mesures, soit pour le licenciement et la réorganisation de l'armée égyptienne, soit pour le rétablissement de l'autorité du khédive, soit même pour la mise en jugement des principaux chefs de la rébellion. Que les Anglais songent à se servir de leur victoire pour créer dans la vallée du Nil un ordre de choses conforme à leurs intérêts, cela n'est pas douteux, et il y aurait de la naïveté à leur en vouloir après les avoir laissés seuls à l'action; mais en même temps il est bien clair que leurs droits ont des limites. Ils sont liés par leurs déclarations, par leur coopération à la conférence de Constantinople, par tout un ensemble d'engagemens internationaux qui intéressent la Porte, la France, l'Europe tout entière. En un mot, la question, en cessant d'être militaire, redevient une question de diplomatie générale, et l'Angleterre, si victorieuse qu'elle soit, n'a sûrement pas la pensée de mettre en péril la paix universelle en faisant violence à tant d'intérêts qui ont le droit de se faire respecter.

Certainement au milieu de cette vie européenne qui se transforme sans cesse, qui se complique de tant de passions, d'antagonismes, de questions qui se renouvellent ou se déplacent, il y a toujours quelque intérêt à voir les choses comme elles sont, sans parti-pris et sans illusion; il est toujours bon de démêler à travers l'artifice des rôles et des discours officiels ce qu'ont été, ce qu'ont pensé réellement des hommes qui à leur manière, selon leur importance, selon la sphère où ils ont été placés, ont passé avec quelque succès sur la scène publique. C'est l'attrait de ces révélations plus ou moins diplomatiques qui se succèdent de temps à autre sur un passé encore peu éloigné. Ces révélations ont parfois le mérite de rectifier ou de préciser bien des jugemens sur des choses et des hommes qu'on croyait connaître; elles ne sont pas non plus toujours sans danger pour ceux dont elles ont la prétention de dévoiler les pensées les plus intimes. Voici un petit livre qui a paru récemment en Belgique, qui n'a pas, si l'on veut, une importance démesurée pour l'histoire et qui ne laisse pas cependant d'avoir été l'objet de quelques commentaires: c'est cet opuscule des *Souvenirs du baron Nothomb*. L'auteur, qui est connu par des études sur les fondateurs de la jeune monarchie belge, M. Théodore Juste, a certes recueilli ces *Souvenirs* à bonne intention. Il a cru assez naïvement ne pouvoir mieux faire pour un homme distingué de son pays que d'essayer de le peindre par ses conversations, par quelques fragmens de lettres familières, par la divulgation des détails intimes de sa carrière; il n'a peut-être pas servi autant qu'il l'a cru la mémoire de celui dont il s'est fait le Plutarque.

Ce n'est point assurément que le héros de ces *Souvenirs*, M. le baron Nothomb, n'ait été et ne reste une des plus éminentes notabilités de la Belgique. Au début de sa carrière publique, il s'était trouvé mêlé à

la révolution de 1830, à la fondation de la monarchie belge, à l'élection du prince sage et avisé qui fut le roi Léopold 1^{er}. Il avait été plusieurs fois le ministre de la jeune royauté dont il a raconté l'avènement dans un *Essai historique sur la révolution belge de 1830*. Depuis 1845, il a représenté à peu près sans interruption la Belgique à Berlin, où il est mort au mois de septembre 1881. Pendant trente-six ans, il est resté le diplomate invariable de la monarchie belge à ce poste fixe de Berlin, au milieu des révolutions, des guerres, des bouleversements d'où est sorti l'empire d'Allemagne. C'est là sa vraie carrière, c'est ce qu'on peut appeler son originalité. Comme personnage parlementaire, M. Nothomb avait sans doute montré des dons brillants. Comme diplomate, c'était un homme d'esprit, prodiguant aisément les souvenirs et les anecdotes, aimant les conversations ingénieuses, alliant le goût des lettres à l'expérience des affaires. Il a pu passer pour un de ces diplomates de pays neutres placés par les circonstances dans un poste d'observation d'où ils peuvent suivre en curieux, en amateurs, tous les mouvemens de la politique sans se trouver compromis dans l'action. M. le baron Nothomb peut donc mériter tout ce qu'on dit de la vivacité de son intelligence, de l'aménité de son caractère et de l'attrait de sa conversation. Malheureusement, ce que M. Juste cite de lui ne prouve assez ni la clairvoyance indépendante d'un esprit supérieur ni le sentiment élevé des conditions générales de la politique européenne, et, de plus, il est trop clair qu'un long séjour en Allemagne avait eu son influence sur le représentant d'un pays neutre.

Le mal, il est vrai, datait de loin chez M. Nothomb, et c'est tout au plus à ses yeux si la France de 1830 n'avait pas employé ses armes et sa diplomatie à empêcher la Belgique de naître. C'est bien la peine que, depuis un demi-siècle, tous les libéraux de France se soient fait un devoir de défendre l'indépendance de la Belgique pour qu'un représentant officiel de cette Belgique même se plaise à travestir tout ce que la France libérale a fait, tout ce qu'elle a pensé ! L'auteur des *Souvenirs* considère comme des « documens historiques » du plus haut intérêt quelques lettres tout intimes que M. le ministre de Belgique à Berlin écrivait aux jours de 1870-1871 à une personne qui lui était chère et qui se trouvait dans une maison religieuse à Paris. Soit. Ces lettres sont, dans tous les cas, l'expression du plus impitoyable ou du plus frivole sentiment d'antipathie, et pour un homme d'esprit, M. le baron Nothomb a vraiment des aperçus singuliers assez naïfs. Il découvre que, si les Allemands sont réduits à procéder par le fer et le feu contre la capitale française, « à s'ouvrir un large passage jusqu'au cœur de Paris au moyen du canon, » la faute en est « à ceux qui ont fait de Paris une ville fortifiée. » Si Paris était resté une ville ouverte il n'aurait pas été assiégé ; il aurait été occupé sans plus de difficulté par les Allemands, et tout aurait été dit. Qu'on se rassure

d'ailleurs, qu'on n'ait pas la moindre inquiétude sur les dispositions éventuelles du vainqueur. « Paris occupé par les Allemands, — s'il devait être occupé, — n'aurait jamais joui de plus de sécurité. Cette occupation ne serait pas un danger pour les habitans; ce ne serait qu'une honte pour la France. » Peu de chose vraiment! Quant à la France ainsi traitée, elle s'en tirera comme elle pourra. Elle se donnera, si elle peut, un gouvernement avec « un général, un prince ou avec les anciennes chambres. Peut-être aura-t-elle un lieutenant-général de par le roi de Prusse. » Le plus clair pour elle est qu'il faudra se résigner « à une paix qui détruira l'histoire de France à partir de Richelieu. »

Qui croirait cependant que, même dans l'extrémité de nos désastres, il n'y a pas de quoi rassurer et désarmer M. le ministre de Belgique à Berlin? Pour lui, le malheur n'a point encore assez rectifié les notions des Français. Plus que jamais l'Allemagne doit rester la grande protectrice de la neutralité belge qui restreint aux Vosges la ligne attaquant par la France. « De passive qu'elle était, ajoute-t-il gravement, l'Allemagne deviendra active pour nous défendre... La Belgique n'a toujours qu'un adversaire, la France! » Oui, vraiment, pour M. Nothomb, le seul danger que court l'indépendance de la Belgique vient de la France. Et voilà cependant ce qu'a pu écrire un Belge qui a passé pour un homme d'esprit et un habile diplomate, ce qu'on peut reproduire aujourd'hui dans des *Souvenirs* mal venus, pour illustrer ou recommander cette mémoire! Après cela, M. Nothomb avait certes toute sorte de titres à recevoir la lettre que le roi Guillaume lui écrivait de son « quartier-général de Reims, » pour le féliciter à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son entrée en fonctions comme représentant de la Belgique à Berlin et pour lui envoyer son « portrait peint sur un vase en porcelaine, » en signe de satisfaction. « Le roi, dit-il, m'a complimenté de sa glorieuse main. » Voilà qui est au mieux pour un diplomate chargé d'être le représentant impartial d'une neutralité entre des belligérans! Où donc était la nécessité de publier ces *Souvenirs*, d'exhumer des archives les plus intimes ces boutades, après tout assez médiocres? Si c'est pour faire honneur à un homme qui a eu un assez grand rôle dans son pays, on s'est exposé, au contraire, à compromettre étrangement la réputation que s'était faite ce Nestor de la diplomatie. Si c'est pour montrer à la nation belge l'inspiration qu'elle doit suivre, on réussira encore moins, il faut le croire. La Belgique sait bien que la France libérale, après l'avoir aidée à naître, n'a eu jamais que des sympathies pour l'indépendance belge et qu'elle trouve dans cette indépendance sa propre garantie.

La politique se fait avec du bon sens, avec de la clairvoyance, avec de la mesure, et plus que jamais tous les pays ont besoin de s'en tenir aux sages inspirations dans leurs affaires extérieures ou intérieures. L'Italie, comme bien d'autres pays, a besoin, elle aussi, de raison et

de prévoyance au moment d'aborder les élections générales qui se préparent, qui vont lui donner un parlement tout nouveau. Avant un mois, les élections se feront sans doute. Déjà le mouvement se dessine de toutes parts au-delà des Alpes. Les partis sont en campagne. Les principaux chefs parlementaires s'adressent à leurs électeurs, au pays tout entier. M. Minghetti, M. Visconti-Venosta ont prononcé des discours qui sont des manifestes. Un homme d'esprit, M. Ruggiero Bonghi, a tracé un vrai programme d'action électorale. M. Nicotera, M. Crispi, sont allés dans le Midi haranguer leurs électeurs, à Salerne et à Palerme. Les ministres, à leur tour, M. Depretis en tête, ne tarderont pas, sans doute, à s'expliquer devant l'opinion, à exposer leurs actes, leurs projets, leur politique. D'un autre côté, les partis extrêmes, radicaux, républicains, socialistes, se remuent, tiennent des meetings partout où ils croient avoir des chances, dans la Romagne, dans le Midi, et les réactionnaires, les cléricaux, fatigués de s'abstenir comme ils l'ont fait jusqu'ici, se disposent peut-être à prendre un rôle qui n'est pas encore bien défini. En un mot, l'agitation, sans être désordonnée et tumultueuse, commence à se manifester sur tous les points, et cette lutte nouvelle, on ne peut se le dissimuler, s'engage dans une confusion où il y a beaucoup d'inconnu.

Les élections italiennes, désormais si prochaines, ont par le fait une gravité particulière aujourd'hui, et parce qu'elles vont se faire sous un nouveau régime électoral, et parce qu'elles se produisent dans des circonstances qui ne laissent pas d'être critiques pour les partis, pour le gouvernement, pour le système parlementaire tout entier. D'un côté, elles sont la première application de la loi de réforme qui a été récemment votée, qui substitue le scrutin de liste au scrutin d'arrondissement et qui étend le droit de suffrage jusqu'à la limite au-delà de laquelle il n'y a plus que le suffrage universel. Le nombre des électeurs est singulièrement accru, le système de votation est changé, le champ de bataille électoral est étendu et déplacé. Tout est nouveau dans la phase où est entrée l'Italie, et la question est de savoir ce qui résultera de cette expérience, de cette introduction d'éléments inconnus dans les cadres électoraux, quelle sera en définitive l'influence de la dernière réforme sur la composition du parlement. C'est là un point obscur. D'un autre côté, cette crise d'élections coïncide avec une situation qui est assez sérieuse pour être un objet de préoccupation au-delà des Alpes, qui, d'ailleurs, ne s'est pas créée toute seule. Depuis six ans, l'Italie a ce qu'on peut appeler le règne de la gauche. Les ministères ont été modifiés, remaniés; le président du conseil s'est appelé tantôt Depretis, tantôt Cairoli. C'est toujours, en définitive, la gauche qui a régné sous des noms différens, et on ne peut pas dire que ces six années de gouvernement aient été des plus favorables pour l'Italie.

Non, en vérité, la gauche italienne n'a été heureuse ni dans la poli-

tique extérieure ni dans la politique intérieure. Un moment, il y a quelques mois, le ministre des affaires étrangères, M. Mancini, a été presque populaire pour avoir flatté l'amour-propre national en annonçant un peu solennellement l'entrée de l'Italie dans la grande alliance de tous les empires européens. M. Mancini avait promis plus qu'il ne pouvait tenir. Ce n'était qu'une illusion; il a bien fallu revenir à la réalité, s'avouer qu'on n'était pas de la grande alliance, et comme en même temps le cabinet de Rome, dans l'intérêt de ses combinaisons un peu ambitieuses avec les cours du Nord, n'a rien fait pour se rapprocher des puissances occidentales, de la France et de l'Angleterre, il se trouve aujourd'hui dans un certain isolement. C'est toujours par là que la gauche finit dans tous les pays. Le ministère, pour couvrir des mécomptes qui sont assez vivement ressentis dans le pays, n'a plus guère d'autre ressource que de tâcher encore de négocier la visite toujours promise, toujours fuyante, de l'empereur d'Autriche à Turin ou à Florence. C'est peu pour déguiser un insuccès diplomatique assez visible. La gauche italienne n'a guère été plus heureuse dans les affaires intérieures. Elle a promis beaucoup de réformes qu'elle n'a pu réaliser. Elle n'est arrivée qu'à se diviser, à se fractionner, à se perdre en rivalités personnelles pour finir par former une majorité aussi incohérente que la majorité de notre chambre française. Les ministères ont parlé beaucoup de principes, ils n'ont vécu que d'expédients, multipliant les concessions, favorisant contre leur volonté, par une sorte de logique irrésistible, le travail des sectes radicales et révolutionnaires. Ils ne se sont soutenus, en réalité, que parce que les anciens modérés n'étaient pas en mesure de reprendre le pouvoir. On en est là : de sorte que la première application de la nouvelle loi électorale va se faire dans ces conditions où la gauche a manifesté son impuissance, où la droite n'est pas encore relevée de sa défaite d'il y a six ans, et où les révolutionnaires de toutes nuances peuvent essayer de profiter de cette incohérence des anciens partis pour se frayer un chemin, pour ajouter à la confusion.

C'est de tout cela que peut sortir un inconnu assez inquiétant, à moins que la raison nationale ne suffise pour écarter le danger au jour du scrutin. Ce danger, il est bien senti au-delà des Alpes, et on a déjà cherché plus d'un moyen pour le conjurer ou l'atténuer, pour venir justement en aide à cette raison nationale qui doit avoir le dernier mot. M. Ruggiero Bonghi, préoccupé du périlleux et croissant travail des sectes révolutionnaires, proposait récemment une sorte de ligue entre les libéraux modérés de la droite et de la gauche également attachés à la monarchie de Savoie. Former une majorité nouvelle avec les hommes éclairés des deux camps qui commencent à s'effrayer des progrès ou des menées agitatrices des républicains et des irrédentistes, c'est là le but. La tentative est généreuse; seulement elle risque

de rester dans la pratique un simple expédient électoral ou parlementaire qui ne résoudra rien, et le meilleur remède serait encore d'en revenir à une politique moins livrée aux passions des partis, à toutes les ardeurs des rivalités personnelles, plus conforme aux traditions et aux intérêts permanens de l'Italie.

La difficulté en politique est toujours de trouver un point d'appui, de savoir où l'on va, jusqu'où l'on veut aller, de se fixer en un mot au milieu de toutes les mobilités des partis, et l'Espagne, autant que l'Italie, quoique dans d'autres conditions et sous d'autres formes, en fait peut-être aujourd'hui l'expérience. L'Espagne, il est vrai, n'a point en perspective des élections prochaines; elle n'a pas moins sa question de gouvernement qui s'agite bruyamment, assez confusément depuis quelques semaines, qui au fond se résume toujours dans le choix d'une politique, d'une direction. Cette question, elle a même cela d'original qu'elle ne s'explique par aucun incident de parlement, par aucune circonstance précise, qu'elle est née, sinon tout à fait à l'improviste, du moins d'une manière assez arbitraire dans l'intervalle de deux sessions, dans les loisirs dont jouissent quelques chefs de parti à Madrid et à Biarritz. Expliquons le fait.

Depuis que le ministère Sagasta est entré aux affaires, il a vécu comme il était né, à la faveur d'une transaction incessante entre la fraction conservatrice représentée au pouvoir par le ministre de la guerre, le général Martinez Campos, et la fraction libérale représentée par le président du conseil, M. Sagasta lui-même. Le général Martinez Campos et quelques-uns de ses amis, conservateurs comme lui, s'étaient détachés de la précédente administration présidée par M. Canovas del Castillo et s'étaient alliés avec une certaine opposition conduite par M. Sagasta pour former une combinaison nouvelle. Ce nouveau cabinet avait pour le roi Alphonse XII l'avantage de détendre pour ainsi dire la situation, de montrer que, dans ce cadre flexible de la monarchie constitutionnelle, tous les partis légaux pouvaient passer régulièrement au pouvoir, et comme il était ou semblait être plus libéral que le ministère de M. Canovas del Castillo, il avait d'abord l'appui des libéraux, même de quelques fractions plus avancées du parlement. Il a vécu ainsi quelque temps, offrant des garanties aux conservateurs par le général Martinez Campos, tendant la main aux libéraux par M. Sagasta, s'étudiant à prolonger le plus possible la coalition qui lui avait donné naissance. Bientôt cependant s'est formé dans le congrès un petit groupe de démocrates dynastiques qui a paru recommencer vis-à-vis de M. Sagasta le rôle que celui-ci avait joué vis-à-vis de M. Canovas del Castillo. Il n'a plus appuyé le ministère, il n'a pas tardé à le harceler, à le presser d'accentuer son libéralisme, surtout de se séparer plus nettement des conservateurs, du général Martinez Campos; c'était un nouveau déplacement de pouvoir qu'il réclamait. Par le fait, ce groupe restait une minorité peu

menaçante, lorsque tout s'est compliqué récemment par une sorte de coup de théâtre, par l'intervention imprévue d'un homme qui a été mêlé à toutes les révolutions de l'Espagne, le maréchal Serrano en personne. Après avoir été le chef de l'insurrection de 1868, président d'un gouvernement provisoire, régent, candidat à tous les genres de pouvoir, le maréchal Serrano semblait être rentré dans la retraite. Il n'était pas un ennemi pour la monarchie restaurée; il a, au contraire, dans ces dernières années, fait publiquement adhésion à la royauté d'Alphonse XII. Il n'était pas non plus un ami très décidé. Il faisait peu parler de lui et paraissait rester volontiers en dehors de la politique active. Depuis peu de temps, cédant sans doute aux conseils ambitieux de son entourage, il a rompu le silence; il a fait des manifestes et des programmes. Il a déclaré la guerre au ministère Sagasta, qu'il ne trouve pas assez libéral, qu'il menace de son opposition. Ce qu'il voudrait probablement, ce serait commencer par contraindre M. Sagasta à se séparer du général Martinez Campos, dans lequel il voit un ennemi. La crise une fois décidée, il serait naturellement candidat désigné à la présidence du conseil dans un nouveau ministère.

La campagne est visiblement engagée pour être continuée devant les chambres ou au palais du souverain. Qu'en sortira-t-il? A vrai dire, le maréchal Serrano n'a jamais été une forte tête, et il n'a plus, comme au beau temps de ses succès, l'éclat de la jeunesse pour briguer tous les rôles. Qu'a-t-il d'ailleurs à offrir? Il en est réduit à promettre ou à réclamer, pour le premier article de son programme, le rétablissement de la constitution de 1869, de cette constitution démocratique avec laquelle le roi Amédée lui-même n'a pu vivre. Si c'est avec cette promesse et ces perspectives que le maréchal Serrano espère gagner l'esprit du roi Alphonse XII, il pourrait se tromper dans ses calculs, et le plus curieux serait qu'après avoir prêté son nom pour aider au renversement de M. Sagasta, il ne réussît en fin de compte qu'à préparer le retour au pouvoir de M. Canovas del Castillo et des conservateurs, qui seuls aujourd'hui peuvent recueillir les fruits de cette singulière campagne.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché financier n'a pas salué par un mouvement général de hausse le rapide et brillant succès obtenu par les Anglais en Égypte. Il y a quinze jours, le 5 pour 100 était à 116.45. Non-seulement le

cours de 117 francs n'a pas été conquis, mais celui de 116 francs a été à deux reprises perdu et n'a pu se maintenir hier sur la cote. Une lutte très vive est engagée entre haussiers et baissiers, lutte qui trouvera son dénouement aujourd'hui dans le sort que la réponse des primes aura fait aux vendeurs. Les cours de nos fonds publics étaient au commencement du mois très élevés, puisque les deux 3 pour 100 ont pu être compensés à 83 et 83.15, et le 5 pour 100 à 116.25. La hausse avait été l'œuvre exclusive de la haute banque, qui pensait avec raison que le plus sûr moyen de soutenir les valeurs compromises par la guerre d'Égypte était d'imprimer une impulsion vigoureuse au marché des fonds d'état. La guerre finie, il n'y avait plus de raison de pousser le 5 pour 100 à de plus hauts prix, et les réalisations qui suivent habituellement le fait accompli se sont produites.

Tel a été le principal motif de la réaction, assez légère en fait, mais inattendue, qui a frappé les rentes françaises, aussi bien le 3 pour 100 ancien et l'amortissable que le 5 pour 100, sur lequel la spéculation était surtout engagée. D'autres causes ont contribué à faire prendre à notre place une attitude calme et réservée, en ce qui concerne tout au moins les rentes et la plupart des valeurs françaises.

Nous ne parlerons pas des bruits politiques mis tour à tour en circulation, complications possibles à l'extérieur, et au dedans éventualité de la démission du président ou de la dissolution de la chambre. Ces rumeurs n'ont affecté que dans une faible mesure les dispositions du marché. Il n'en a pas été de même des commentaires dont la prochaine discussion du budget a été l'objet et surtout des appréhensions relatives au resserrement de l'argent et aux difficultés monétaires.

Toutes les graves questions qui se rattachent à l'établissement du budget de 1883 ont été soulevées au moment où les affaires d'Égypte cessaient d'absorber l'attention publique. Ce budget est en l'air. Préparé à l'origine par M. Allain-Targé, il a été remanié de fond en comble par M. Léon Say. M. Tirard le soumet en ce moment à une revision. Sous sa dernière forme, ce document se présentait comme un budget de réparation. Il s'agissait de dissiper des illusions trop complaisamment entretenues sur l'élasticité des ressources du pays, de faire connaître toute la vérité sur l'état de nos finances et de démontrer à la chambre la nécessité d'enrayer le développement des crédits supplémentaires sous peine de marcher tout droit au déficit. C'est ce qu'avait voulu le dernier ministre des finances. Cette politique sera-t-elle également celle de son successeur? On prête à celui-ci l'intention de renoncer à telle ou telle combinaison très importante qui avait été reconnue indispensable pour assurer l'équilibre. En fait, rien ne prouve que ces craintes aient quelque fondement, et il est à peine supposable, malgré tout ce qui a été écrit cette semaine sur le déficit probable de l'exercice 1883, sans parler du déficit possible de 1882, que les ventes

de rentes à découvert aient été inspirées par une appréciation morose sur l'état de nos finances.

On a craint avec plus de raison le renchérissement de l'argent et l'élévation progressive du taux de l'escompte. Déjà les taux de report ont paru plus élevés à la liquidation du 15 sur les valeurs. A Londres, où la liquidation mensuelle vient de s'effectuer, la spéculation a dû payer 6 et 7 pour 100 pour se faire reporter. Tandis que, le 1^{er} septembre, les acheteurs de 5 pour 100 n'ont eu à payer que 14 à 15 centimes, il est déjà question de 23 à 25. Il est vrai que, dans l'intervalle, la Banque d'Angleterre a porté le taux de son escompte à 5 pour 100 et que les banques d'Amsterdam et de Berlin ont suivi l'exemple. Mais il ne pouvait surgir un sérieux danger d'embarras monétaires que si la Banque de France procédait à son tour à une mesure analogue. Or le taux d'escompte de cet établissement est resté immobile, et rien n'annonce que cette situation doive se modifier dans un délai rapproché. Depuis quinze jours, l'écart de 1 1/2 pour 100 entre le taux de Londres et celui de Paris n'a fait perdre qu'une dizaine de millions en or à la Banque de France sur le milliard qu'elle détenait dans ses caisses. Le montant de sa circulation ne s'est accru que dans de minimes proportions, et si le portefeuille, dans le bilan d'hier, accuse une augmentation de 70 millions, il ne s'agit là que d'un gonflement passager qui se produit à la fin de chaque mois et dont il ne reste pas de traces au bilan suivant.

La Banque de France ne pourrait donc être amenée à élever le taux de l'escompte que si la Banque d'Angleterre se voyait contrainte, par suite d'assauts redoutables portés à sa réserve, de recourir à un taux de 6 ou même de 7 pour 100, ce qui pour l'instant ne paraît nullement probable.

Malgré les préoccupations, peu vives au surplus, que cause l'état du marché monétaire, le parti de la hausse aurait peut-être eu gain de cause pendant la dernière semaine du mois, si une baisse importante des valeurs de la compagnie de Suez n'avait étouffé toute velléité de progression, en causant au marché une véritable surprise. On assure que plusieurs milliers d'actions ont été vendues dans l'espace d'une seule bourse sans que l'on pût décider si cette vente n'avait d'autre objet que de forcer l'abandon de nombreuses primes ou si elle devait avoir pour épilogue une livraison de titres. La vente a été d'ailleurs expliquée par un article du *Times* menaçant la compagnie actuelle de la concurrence d'un second canal que les Anglais creuseraient parallèlement au premier et par lequel passeraient tous les bâtimens de nationalité britannique. Les porteurs de titres ont surtout vu derrière cette menace l'éventualité de négociations pouvant aboutir à une réduction des tarifs actuels et, par conséquent, à une diminution des recettes. D'ailleurs, les actions de Suez ont toujours été cotées à des

prix bien supérieurs à ceux qu'auraient justifiés les prévisions les plus optimistes sur la rapidité de la progression du rendement. Même à 2,590, ces titres paraîtront bien payés si l'on tient compte du revenu probable de 1882. Ce mouvement de recul n'en a pas moins rendu plus circonspects les spéculateurs qui auraient été tentés de s'engager sur d'autres valeurs.

Les titres les plus favorisés depuis le 15 courant ont été les obligations de la dette égyptienne, la rente turque et la Banque ottomane. La première a gagné près de 15 francs, le Turc s'est élevé de 12,45 à 12.80, la Banque de 772 à 795 francs. Les achats sur l'obligation unifiée paraissent d'excellente qualité; on ne doute pas à Londres que le prochain coupon ne soit intégralement payé. Les acheteurs de Banque ottomane pensent que cet établissement ne tardera pas à procéder, avec le concours des principaux établissemens de crédit de Paris et de grandes maisons de Londres, de Vienne et de Berlin, à l'émission des titres représentatifs de l'annuité privilégiée, réservée sur les produits de l'administration des six contributions indirectes à Constantinople, et servant de garanties aux créances de la Banque ottomane sur le Trésor turc. Il est en outre question d'une solution imminente de l'affaire de la régie des tabacs, et d'une très importante combinaison relative aux titres spéciaux connus sous le nom d'obligations des Chemins ottomans. Si ces projets voient le jour, et il faut pour cela que le marché financier soit bon en octobre, une hausse générale des valeurs turques en sera le prélude naturel.

Le marché des titres des institutions de crédit a été peu animé pendant les deux dernières semaines. La Banque de France ne dépasse pas 5,410 à 5,430 francs, parce qu'on ne sait plus quand le taux de l'escompte pourra être élevé. Le Crédit Foncier se tient immobile à 1,525; le conflit avec la Banque hypothécaire n'a pas avancé vers sa solution: celle-ci prétend que les actionnaires ne doivent verser que 85 francs par titre; celui-là persiste à réclamer 117 francs. On ne sait encore s'il y aura procès ou arbitrage. Le Crédit lyonnais se tient à 635 environ; la Société générale est ferme à 655, ainsi que la Banque d'escompte à 600 et la Banque franco-égyptienne à 680. La Banque des pays autrichiens a retrouvé la faveur du public grâce aux relations qu'elle a nouées avec le Comptoir d'escompte pour diverses opérations en Serbie; la Banque des pays hongrois s'est avancée dans le sillon tracé par la première. Le Crédit mobilier espagnol a baissé de près de 60 francs en quelques jours. Les beaux temps de cette valeur de jeu par excellence sont passés. Il s'est produit pendant la quinzaine une certaine réaction sur les titres des Chemins français, que la spéculation délaisse de plus en plus. La hausse a été arrêtée sur les Chemins autrichiens et sur les Lombards. Le Nord de l'Espagne a fléchi de 25 francs.

AUGUSTE BARBIER

SA VIE, SON TEMPS, SES ŒUVRES

I.

Au nombre des plus grands succès du siècle qui s'achève il en est trois dont le retentissement aura dépassé tout : en 1819, le *Nauffrage de la Méduse* ; en 1820, *les Méditations* ; en 1830, *les Iambes*, ou, pour parler plus exactement, *la Curée*. Réussir ainsi d'un premier coup et par explosion, danger terrible ! Il y a cependant manière de s'en tirer, soit comme Géricault, en mourant jeune, soit comme l'auteur des *Harmonies* et de *Jocelyn*, en prenant pour devise : *Excelsior*. Barbier ne fit ni l'un ni l'autre, et c'est pourquoi, vue à distance des événemens, sa destinée de poète a presque l'air aujourd'hui d'une ironie : « Vous ici, monsieur ? disait brutalement, au retour de la campagne de Russie, Napoléon apercevant dans la foue de ses courtisans un général disgracié ; vous ici, monsieur ! je vous croyais mort. » Les générations pensaient de même à l'égard du poète de 1830, avec cette différence que, cette fois, l'étonnement n'avait rien que de très sympathique. Le public, sans l'avoir oublié, le tenait pour absent de ce monde ; les vers continuaient à vivre ; quant à l'homme, il était bien mort, sinon décédé. Sainte-Beuve eût vécu cent ans que sa littérature eût toujours gardé le haut du pavé ; humeur chagrine ou défaillance, Barbier se laissa distancer ; il était, comme on dit, resté en gare et ne rejoignit plus jamais le train. C'est donc comme un ancien qu'il faut le lire, car à vouloir

l'examiner comme un moderne, nous risquerions d'éprouver maint désappointement. Que de choses conquises pendant ces trente dernières années, que de raretés, de découvertes dans la technique du vers et qui ne sont point dans ces *Iambes* forgés à tour de bras sur l'enclume de Vulcain, mais que nul fin ciseau d'artiste n'a dégagés de leurs bavures ! Une langue vigoureuse, puissante et fière, mais fouettée, surmenée, trop haut montée à l'effet pour s'y établir à demeure et s'affaissant par momens, se dégonflant comme un ballon qui crève, un style fourmillant de répétitions, d'inversions, de mauvaises rimes, une monotonie accablante dans l'expression, les mêmes images, les mêmes tours imperturbablement reproduits :

C'est que la liberté n'est pas une comtesse...

La popularité, c'est la grande impudique...

Le peuple de Paris, c'est le pâle voyou...

Passez ! le peuple c'est la fille de taverne...

C'est la mer, c'est la mer aux premiers feux du jour.

Des tendances de l'heure présente et de ses ressources, des curiosités de la muse nouvelle et de ses trouvailles, aucune trace, rien de ces frissonnemens d'aurore, de ces pollens sonores et scintillans dont l'atmosphère poétique était alors si universellement saturée. Aurions-nous affaire à un classique ? Oui et non : la poétique de Barbier est d'un romantique, mais sa poésie est d'un classique. Voltaire a dit : « Notre langue est une gueuse fière, il faut lui faire l'aumône malgré elle. » Barbier abuse du précepte, sa prodigalité dans ce genre ne connaît pas de bornes ; de là ces trivialités voulues, ces mots cyniques semés de parti-pris dans un discours d'ailleurs plein de sagesse et de bon sens bourgeois, et qui souvent font tache au lieu de s'y mêler et de le teindre de leur pourpre fangeuse. C'est que, probablement aussi, *les Marseillaises* ne s'exécutent pas simplement avec de l'art. L'auteur de *la Curée* n'est ni un classique, ni un romantique ; c'est l'homme d'un premier mouvement, d'un seul peut-être, mais sublime ; là sera sa force et son néant, car cet homme, hier ignoré encore de tous et que demain tous oublieront, aura, pendant une heure prédestinée, senti battre dans sa poitrine le cœur d'un peuple, et le cri de ce moment d'insolation vivra, lui survivra dans toutes les mémoires, même les plus étrangères et les plus réfractaires aux choses de littérature et d'art. Auguste Barbier nous explique Rouget de l'Isle, et tous les deux nous font comprendre les grands anonymes des chansons de gestes.

La désillusion qui déjà gagnait tous les cœurs avait trouvé son interprète, le succès fut immédiat, énorme, une trainée de poudre. Cette pièce de vers n'eut pas seulement la vogue, elle eut l'hon-

neur. Delacroix la mit en peinture, et *la Liberté sur les barricades de juillet*, qui parut au salon de 1831, consacra son apothéose. *La Popularité*, *l'Idole*, suivirent de près *la Curée*. Je range à part ces trois poèmes, dont l'esprit et la forme se ressemblent d'ailleurs singulièrement. Placez-vous devant le triptyque, vous avez en substance tout Barbier.

L'Idole, pour l'audace et la nouveauté du point de vue, mérite que l'on s'y arrête : s'attaquer à la légende napoléonienne en dépit de la note dominante, songez donc un peu quel scandale ! Mais Barbier, avec son tempérament de patriote, n'était pas homme à s'effrayer du paradoxe, et ni les chansons de Béranger, ni les *Messéniennes* de Casimir Delavigne, ni les jeunes odes de Victor Hugo écrites sur le vieux poncif ne prévalurent. Le Corse à cheveux plats reçut à son tour la volée de bois vert, et le public trouva la sentence bien appliquée. Barbier n'était pourtant pas le premier en date ; avant lui, deux génies de nature fort diverse, Paul-Louis Courier d'abord, puis Lamartine, avaient entrepris l'exécution.

Et toujours en passant la vague vengeresse
Lui jetait le nom de Condé,

avait dit le chantre des *Méditations* succédant au vigneron tourangeau, de qui la prose rude et solide, avoisinant le vers de Barbier, pourrait bien avoir donné la réplique à *l'Idole* : « Cette nation est lâche ; ce ne sont plus des Français, la terreur de l'Europe, l'admiration du monde ; ils furent grands, fiers, généreux, mais domptés aujourd'hui, abattus, mutilés, *bistournés* par Napoléon, ils se laissent *ferrer et monter à tout venant*. » Paul-Louis Courier, Lamartine, est-ce le seul hasard qui rapproche ces noms sous ma plume, et Barbier ne procéderait-il pas à la fois des deux ? Considérez ce talent qui, d'un côté, par son âpre loyauté, son grand bon sens, sa rectitude et son ferme propos, touche à la prose, et de l'autre, tend au lyrisme ; fondez ses qualités et ses aspirations dans une atmosphère où gronde encore la canonnade de juillet, où l'océan de Géricault mêle ses tempêtes aux rugissemens des fauves de Barye, et dites si de cet amalgame de réalisme et d'idéalisme, de républicanisme et de christianisme, ne sortira pas quelque chose de pareil à cette couronne royale émergeant de la chaudière des sorcières de *Macbeth*, quelque chose d'horrible dans le beau, de beau dans l'horrible, qui vous fera penser à *la Curée*, à *la Popularité*, à *l'Idole* ?

On sait comment, grâce à l'entremise amicale d'Alphonse Royer, la publication de *la Curée* échut à la *Revue de Paris*. Véron, alors directeur, hésitait, et ce fut Henri de Latouche qui le décida

« Hâtez-vous d'imprimer cela, c'est un chef-d'œuvre, » répondit-il sitôt après avoir lu. Le chef-d'œuvre parut, mais avec une note de la rédaction dégageant sa responsabilité et s'excusant d'avance des fautes de l'auteur. On était en plein romantisme et les vieux préjugés régnaient encore ; le *Journal des Débats* louait Lebrun d'avoir, dans sa *Marie Stuart*, « séparé assez habilement l'or pur du plomb vil, » d'avoir « su éviter les fautes nombreuses qui déshonorent l'œuvre de Schiller. » Les prosélytes eux-mêmes avaient des scrupules ; on n'osait oser. Ménageons Boileau ! que dira Baour ? le terrible Baour-Lormian, alors partout sur la brèche et jetant aux quatre vents de l'esprit cette lamentation inoubliable :

Avec impunité les Hugo font des vers !

Quoi qu'il en soit, l'extrême audace de la forme entra pour beaucoup dans le succès, car il faut bien pourtant admettre que la crise politique ne demandait pas ce dithyrambe à la Juvénal et que la flagellation n'est point en proportion des circonstances. Ces quémandeurs de sous-préfectures et de distinctions plus ou moins puériles ne méritaient guère sans doute un pareil châtement, mais c'était la première fois que l'iambe d'André Chénier, frappant l'air de ses résonances, s'adaptait aux questions du jour ; négligeons le détail et disons que le sens moral de la foule était du moins d'accord avec le poète. Remarquons aussi, pendant que nous y sommes, le rôle qu'en cette histoire des préliminaires de *la Curée* joue Henri de Latouche, rôle tout bienveillant et fait pour vous surprendre chez cette nature problématique ayant des goûts malsains d'intrigue, et, comme Beyle, aimant à nuire sans but personnel.

Auguste Barbier était la précision en personne ; fils d'avoué, il tenait registre des moindres actes et ponctuait méthodiquement sa vie. Je retrouve dans une de ses lettres un paragraphe propre à nous renseigner sur la suite de ces débuts. Buloz fondait alors la *Revue*. Il avait son idée : créer une sorte d'exposition permanente de littérature, maintenir les traditions, élever les niveaux, centraliser et fomentier, être en nos temps de dispersion un foyer de culture entre la production et la consommation intellectuelles, grouper les vétérans, supprimer pour les jeunes les épreuves de l'apprentissage et procurer du soir au lendemain cent mille lecteurs au talent qui cherche sa voie. Barbier fut un des plus zélés collaborateurs de la première heure ; il donna d'abord *l'Idole* et divers iambes, puis ses poèmes, le *Pianto*, *Lazare*, puis une nouvelle : *Béatrice*, et jusqu'à des travaux de critique, toute sa lyre et tout son portefeuille. A partir de cette date s'établirent les meilleurs rapports ; même

quand il n'écrivit plus, il se considéra toujours comme de la maison. Naguère encore, quelques semaines avant de s'en aller mourir à Nice, il quittait le chapitre de ses souffrances pour nous parler de ses travaux. Avec quelle courageuse obstination il luttait contre une difficulté d'être qui, chaque jour, se faisait sentir davantage ! « Croiriez-vous, mon cher, me disait-il, que je rime encore ? Il faudra que nous revoyions cela ensemble. Peut-être tout n'est il point à mettre au cabinet ; mais en voudra-t-on à la *Revue* ? J'y dois être terriblement oublié depuis la mort de ce pauvre Buloz, que j'ai toujours beaucoup aimé, vous le savez. » Là-dessus, il se leva en tâtonnant et je m'aperçus qu'il n'y voyait presque plus à son empressement à saisir mon bras. Je le conduisis ainsi ju-qu'à la grille de mon jardin, où sa voiture l'attendait ; lui, brisé par l'âge, moi, de quinze ans plus jeune et le soutenant, quoique remis à peine de mon accident. O mélancolie des choses humaines !

Quis custodiet ipsos

Custodes ?

Assez ruminé d'idées sombres ; essayons plutôt de remonter aux jours heureux des premières rencontres.

II.

Un neveu des Bertin, riche et dilettante, homme d'esprit et de *fashion*, était, à cette époque, très répandu parmi les romantiques ; il avait, comme les fermiers-généraux d'autrefois, maison de ville et de campagne, adorait les vers et la musique et se plaisait aux belles discussions. C'est chez lui que je connus Barbier, à ses dîners du jeudi où se donnaient aussi rendez-vous Eugène Delacroix, Berlioz, Vigny, Musset, Brizeux, les deux Deschamps et Léon de Wailly. Ce dernier, dont le nom n'a pourtant pas survécu, s'imposait à tout notre groupe par le calme et le judicieux du raisonnement. Qualité fort rare en cette époque de lyrisme à outrance, il savait ramener les choses à leurs proportions, et quand il se croyait sur la piste d'une vérité, les fusées que vous tiriez ne le détournaient pas de son chemin. Avec cela, une de ces éruditions toute en profondeur, comme l'eau des sources, et qu'il vous faut provoquer de la sonde sous peine de n'en point jouir. Je ris lorsque je vois aujourd'hui tant de médiocrités se faire de Shakspeare un escabeau pour se hisser aux distinctions et que je songe à l'ingrat oubli qui recouvre cette mémoire. Barbier du moins en conserva le culte jusqu'à la fin. Dans les longues heures que nous revivions ensemble à causer du

passé, il y revenait toujours, s'informait de ce que pouvait être devenue une traduction d'*Hamlet* dont il me récitait des scènes entières, m'invitant à suivre sur le texte anglais pour mieux apprécier l'exactitude. Le souvenir de cet ami l'occupait sans cesse. Après en avoir discoursu avec vous la veille, il vous en écrivait le lendemain : « Vous devriez bien remettre en lumière, dans *la Revue*, la figure et le talent de Léon de Wailly ; nous parlions hier de sa traduction d'*Hamlet*, de celle des poésies de Burns ; il y aurait également beaucoup à dire de ses livres si remarquables d'analyse et d'observation. Relisez donc *Angelica Kauffmann*, peinture achevée de la société en Angleterre au dernier siècle, *Stella et Vanessa*, vrai type du roman biographique, et *les Deux Filles de M. Dubreuil*, admirable satire de l'éducation féminine de nos jours sous une forme dramatique et peut-être même trop poussée au noir. Toutes ces productions élevées, réfléchies, hors ligne ; quel spirituel et charmant volume on pourrait tirer aussi de cette série d'articles qu'il publiait chaque semaine dans *l'Athénæum* ou dans *l'Illustration* ! Si j'avais quelques années de moins, je le ferais et j'aimerais vous voir rompre une lance en faveur de ce cher camarade que vous avez connu. »

L'Italie était la terre promise des poètes de cette génération, l'Espagne ne figurait qu'au second rang : on la mettait en musique, en peinture, en rimes plus ou moins extravagantes, mais généralement on s'abstenait d'y aller voir. L'Italie avait cet avantage d'offrir aux pèlerins de l'idéal un sol édenique plus rapproché de nous et des noms d'une résonance incomparable ; Raphaël, Michel-Ange, Dante Alighieri, des noms à placer dans un sonnet comme un lumignon dans une lanterne. Scribe lui-même cédait à l'influence et rapportait de Naples *la Muette* et *Fra Diavolo* à son collaborateur Auber, qui, sans avoir bougé de son fauteuil, profita l'on sait comment de cette excursion esthétique, et Casimir Delavigne écrivait des dithyrambes que Musset apprenait par cœur et récitait d'enthousiasme pour *ennuyer* Victor Hugo :

Non, tu ne connais pas encor
Ce sentiment d'ivresse et de mélancolie
Qu'inspire d'un beau jour la splendeur affaiblie,
Toi qui n'as pas vu les flots d'or
Où nage à son couchant un soleil d'Italie !

Barbier comme les autres projetait cette escapade ; Lamartine et Stendhal dans le présent, Goethe dans le passé, nous montraient l'exemple : sans l'Italie rien de complet ; qui n'a point aimé ne sait rien de l'amour, qui n'a point vécu à Rome et lié commerce avec Sienna et Florence n'en saurait avoir une idée. Là-dessus, ni la parole,

ni la gravure, ni la photographie ne vous renseignent; quand vous y êtes, vous découvrez que c'est absolument la même chose que ce que vous vous attendiez à voir, excepté que c'est tout différent : souvent plus grandiose, quelquefois moindre, comme il nous arrive pour une femme que nous avons admirée dans ses portraits et dont la présence nous déconcerte par tout un imprévu de beautés et d'imperfections. Le voyage de Barbier en Italie ne devait amener d'ailleurs aucune modification de son talent; il s'agissait bien plutôt d'une promenade au pays de l'art que d'une crise de transformation : c'est tout simplement le virtuose qui se déplace et s'en va poursuivre son concerto sous d'autres cieux; l'évolution et le perpétuel devenir n'ont ici que faire. Nulle perturbation dans l'organisme. Le voilà tout de suite acclimaté, et de bourgeois de Paris qu'il était la veille, devenant, du soir au lendemain, bourgeois de Rome, de Florence, de Venise ou de Pise *ad libitum*. Tant de siècles dont il foule sous ses pieds les ruines, au lieu de provoquer chez lui une de ces commotions sacrées qui vous renversent sur le moment et ne sortissent leurs pleins avantages que plus tard, tant de grandeurs et de vicissitudes, tant de races et tant de cultes le laissent calme, et toutes ces merveilles enfouies dans l'humus historique ou se dressant là devant lui dans l'atmosphère ensoleillée, il les contemplerait dans un musée à l'état d'objets d'art que ce serait absolument la même ritournelle. Des vers pour des vers, de la satire pour de la satire. D'autres se contentent de vivre et d'emmagasiner des impressions dont la semence fructifiera plus ou moins selon la circonstance : Barbier prétend que la récolte soit immédiate. Une statue, un tableau, tout lui sert de prétexte, ce qui le fait ressembler à Delille (au Delille des *Catacombes*), dont son vers a parfois les décevantes qualités de nombre et de *sonorisme*; le pire est que ces tableaux, ces fresques, ces statues ne sont jamais que des sujets que le poète se borne à décrire sans que sa propre inspiration, après les avoir frappés du pied, rebondisse vers les étoiles. L'effort synthétique n'aboutit pas. Vous le croyez parti pour les hauts sommets où planent les idées générales, et c'est contre des lieux-communs qu'il se heurte à mi-chemin. Ainsi, dans *il Pianto*, la pièce capitale du volume, le grand poème intitulé *le Campo-Santo*, ne sera que la paraphrase des fameuses peintures d'Orcagna. Quant au style, rien de changé, cela va sans dire, puisqu'il débarque à peine du *vetturino* : toujours le procédé des *Iambes*, une forme classique avec des paquets de couleur, une lubricité d'expression, un cynisme

Où l'on voit qu'un monsieur fort sage
S'est appliqué.

Il décrit à perte d'haleine ; vous croiriez lire un feuilleton d'art comme on les rédige à présent, du Gautier, moins le pittoresque et l'originalité du point de vue, car Gautier, comme Henri Heine, a ses velléités philosophiques et tient compte de tout. Supposons que l'un ou l'autre se trouve en présence de l'œuvre d'Orcagna, il nous la racontera certainement, mais en ayant soin de se placer dans le milieu social où vécut l'artiste et de mêler au prestige de sa description l'intérêt du fait historique. Tout le monde a lu dans Boccace le récit de la peste de Florence, en 1348. On sait que *le Décaméron* tira son origine de la circonstance : « La mort noire, la grande mort, dépeuplait la cité et s'étendait de l'un à l'autre comme une flamme s'attaquant à des corps secs ou imbibés d'huile. » Mourir pour mourir, autant valait prendre gaîment la chose et sauter le pas en belle et spirituelle compagnie, au cliquetis des verres, au doux gazouillement de la cascade, sous les arbres frais et la tête pleine de chansons et de galantes anecdotes. Reste à se demander ce qu'il y avait de sincère au fond de ces bravades. M'est avis, au contraire, que ces beaux messieurs et ces belles dames, en narguant la mort, se mouraient de peur et Messer Boccaccio tout le premier, qui bientôt se tourna du côté de la science, commenta Dante, et, retiré à Castaldo, y fit dans le recueillement et la solitude une longue cure de pénitence rendue indispensable par l'intempérance de ses *Nouvelles*. N'en déplaise aux diversions badines, l'impression du moment fut terrible et le titre de cette tragédie se lit en caractères formidables sur les murs du Campo-Santo de Pise.

Elle s'appelle *le Triomphe de la Mort*. Une partie de la fresque d'Orcagna, — celle de droite, — semble inspirée par le livre de Boccace : vous diriez une *illustration*. Une compagnie de gens du monde se prélassait à l'ombre des orangers ; de riches tapis jonchent le sol ; une chanteuse, un joueur de viole, d'élégans seigneurs, le faucon au poing, de nobles dames avec de jolis petits chiens dans leur giron, ils écoutent la musique en devisant et se disent au xiv^e siècle ce que les bergers et les bergères de Watteau se disaient au xviii^e. Nous savons l'air et la chanson, et pas n'était besoin de faire planer là ces deux amours secouant leurs torches ; mais déjà le spectre d'épouvante se manifeste : la Mort en vieille femme, aux ailes de chauve-souris, cuirassée d'une cotte de mailles impénétrable et ses longs cheveux gris flottants, livide, horrible, impassible, sans haine et sans colère, fauchant partout, âpre au métier, indifférente ! Ces damoiseaux et leurs princesses du joli bois des orangers, sa prochaine rasle sera pour eux. En attendant, des piles de cadavres nous racontent ses récents exploits, — tous revêtus encore des costumes qu'ils portèrent pendant la vie, leurs faces blêmes empreintes des suprêmes stigmates : anxieuse

rigidité, calme ineffable, mélancolie, frénésie, douleur atroce, — lassitude. La Mort dicte le thème et l'artiste s'ingénie en variations plus effroyables les unes que les autres, sombres détails où l'ironie se mêle. La faux, si prompt à coucher bas les hauts épis, épargne les infimes; de la moisson seront exclus les misérables. O désespoir! le tranchant les a dédaignés. Aussi comme ils tendent leurs mains vers le fantôme qui les oublie, tous ces pauvres diables d'aveugles, de besaciers, de béquillards et de paralytiques! Comme ils l'assourdissent de leurs regrets, et de leurs appels, comme ils l'importunent de leurs naïves et touchantes supplications! Les corps sont à peine abattus que les âmes s'en échappent sous forme d'enfants nouveau-nés, et que les anges et les démons s'empressent pour les recevoir. Une religieuse que Satan capture trahit son étonnement; la pauvrete évidemment s'attendait à meilleur accueil. Les anges s'envolent vers l'azur céleste emportant les âmes des bienheureux, tandis que les diables à figures de lions, de boucs et de sauterelles fantastiques précipitent les damnés dans un gouffre. Ici nous retrouvons le symbolisme dantesque aidant à la peinture des péchés capitaux. Un gros moine, dont la dépouille gît parmi les cadavres, s'est dédoublé et son âme flotte dans l'air également pansue, repue et même tonsurée, un Gorenflot sans pesanteur, un ressuscité en baudruche, et dire qu'un ange et qu'un démon se disputent cette conquête! L'un a saisi la tête, l'autre se cramponne aux pieds, l'infortuné moine tourne vers l'ange des regards pleins d'angoisse : faisons des vœux pour que l'ange ait le de-sus. Disputes et protestations humoristiques qui vous rappellent maints épisodes grotesques de *la Divine Comédie* : tantôt un ange remontant à vide, et, du bout de son bâton en croix fouaillant un démon qui s'en retourne également bredouille, tantôt un démon, qui, plus heureux, s'enfuit, une belle femme dans ses griffes, et lance un regard de haine triomphante sur l'ange auquel il vient de la ravir. — Cependant, de l'autre côté de la montagne de feu, se déroule à votre gauche le second acte, et le vieil Orcagna vous montre à sa manière comment trois grands rois qui s'en allaient joyeusement par la vie rencontrèrent sur leur chemin trois grands monarques trépassés, dont l'aspect leur inspira de bien formidables réflexions sur le néant de la puissance et de la gloire humaines. En quoi le maître a fait œuvre de génie, c'est dans sa mise en scène de l'idée. Les trois rois sont en chasse avec leur cour : dames, seigneurs, pages, varlets, faucons et meute, une splendide et tapageuse cavalcade; mais ne leur envions point leur journée, car les voilà qui buttent au creux d'un vallon contre trois cercueils béants et se heurtent nez à nez avec trois cadavres en divers états de décomposition et dont l'un est

déjà squelette; quant aux deux autres, l'œil s'en détourne plus encore par dégoût que par épouvante : on n'a jamais poussé plus loin le *rendu* dans l'horrible. Zurbaran lui-même n'atteint pas à ces excès de vilenie; il est sinistre et lugubre, mais sans puanteur, et, du moins, sa prédication n'a rien d'infect. Les trois rois, spectateurs vivans de ces immondices, représentent dans la pensée d'Orcagna les trois types de tyrans qui pesaient alors sur l'Italie : le premier figure le sanguinaire Ezzelino; pâle et suant la peur, il n'en fait pas moins bonne contenance et se penche en avant, ayant soin de se boucher le nez, tandis que son cheval, qu'une pareille répulsion travaille, dresse le col, s'inquiète et, l'œil farouche, hennit à l'horreur qu'il renifle. Le deuxième des potentats est un simple débauché : gros, gras, il écarquille ses yeux d'étonnement et semble dire comme ce héros de Corneille : « Je demeure stupide. » Le troisième est le glorieux, rassuré d'avance, affermi par l'idée du monument qui perpétuera sa mémoire. Pour les jeunes gens qui chevauchent en compagnie des princes, peu d'émotion se laisse lire sur leurs traits : une dame de la cour d'Ezzelino contemple avec douleur ce spectacle; une autre, la main sur son cœur, semble à ce moment faire un vœu :

Mais tandis que la fièvre et la crainte féconde
Assiègent les côtés des puissans de ce monde,
Que l'éternel regret des douceurs d'ici-bas
Leur tire des soupirs à chacun de leurs pas...

.
Tandis que sur leurs fronts comme sur leurs visages,
Habitent les brouillards et les sombres nuages,
Le ciel au-dessus d'eux, éblouissant d'azur,
Épand sur la montagne un rayon toujours pur.
Là, dans les genêts verts et sur l'aride pierre,
Les hommes du Seigneur vivent dans la prière;
Là, toujours prosternés dans leurs élans pieux,
Ils ne voient point blanchir les fils de leurs cheveux!
Leur vie est innocente et sans inquiétude,
L'inaltérable paix dort en leur solitude,
Et, sans peur pour leurs jours, en tout lieu menacés,
Les pauvres animaux, par les hommes chassés,
Mettant le nez dehors et, quittant leurs retraites,
Viennent manger aux mains des blancs anachorètes;
La biche à leur côté saute et se fait du lait,
Et le lapin joyeux broute son serpolet.

Barbier qui, tout le temps, a suivi pas à pas Orcagna, ne pouvait manquer d'emprunter à la fresque du Campo-Santo son ermite et son ermitage. Qui ne se souvient de ce vieillard archicentenaire en costume de moine, debout près de la fosse aux pourritures et

comme placé là pour *documenter* la sinistre fantasmagorie? Il enseigne et médite: *Et nunc erudimini!* Regardez du côté de la montagne, vous saurez d'où il vient. Là haut, en effet, au sein d'une atmosphère de pureté où la peste n'atteint pas, des religieux vivent en communauté dans la paix du ciel et la contemplation de la nature. Familièrement les bêtes du bon Dieu, gazelles, écureuils et lapins, les environnent: un d'eux trait une biche; un autre, que son grand âge a rendu presque aveugle, lit dans un livre de cantiques; un plus jeune se faisant de la main un garde-vue, observe la vallée où le train de la chasse attire son attention: ingénieux détail qui relie avec une simplicité charmante la partie haute de la composition à la partie basse. Sous les arbres s'élève la chapelle, refuge des saints vieillards; eux aussi sont des mendiants, mais volontaires, et méprisant les jouissances décevantes de ce monde; eux aussi, la Mort les oublie, mais ils ne la harcèlent point; calmes et recueillis, ils attendent que Dieu les rappelle et leur envoie un de ces beaux anges pour les prendre. C'est ainsi que dans un accord parfait, Orcagna résout sa dissonance, et qu'après nous avoir terrifiés jusqu'aux moelles, il nous console et nous dirige vers les régions éternelles que la mort n'emplit pas de ses triomphes... Le poème de Barbier n'a rien de cette conception harmonique. Il ignore les modulations, pousse en avant à travers des flots d'hémistiches, nage en pleine eau de descriptions, et quand il s'agit de conclure, une invocation au vieux maître pisan lui sert de *Claudite rivos*.

Dors, oh! dors, Orcagna, dans ta couche de pierre,
 Et ne rouvre jamais ta pesante paupière;
 Reste les bras croisés dans ton linceul étroit,
 Car si des flancs obscurs de ton sépulchre froid,
 Comme un vieux prisonnier, il te prenait envie
 De contempler encor ce qu'on fait dans la vie,
 Si tu levais ton marbre et contempiais de près,
 Ta douleur serait grande et les sombres regrets
 Reviendraient habiter sur ta face amaigrie.
 Tu verrais, Orcagna, ta Pise tant chérie (1),
 Comme une veuve assise aux rives de l'Arno...

.
 Tu verrais que la Mort, dans les lieux où nous sommes,
 N'a pas plus respecté les choses que les hommes,
 Et reposant tes bras sous ton cintre étouffé,
 Tu dirais plein d'horreur: la Mort a triomphé.

(1) Se rappeler, dans *la Divine Comédie*, la fameuse apostrophe:

Ahi, Pisa, vituperio delle genti, etc.

et n'oublier jamais que le poète de *la Curée* et du *Pianto* vécut et chanta sous une triple obsession: Dante, Béranger, Paul-Louis Courier.

L'invocation était, nous l'avons dit, le grand cheval de bataille des poètes de cette époque. Barbier en abuse à cœur-joie : toujours l'histoire de la poutre et du brin de paille ! Lui qui s'amusait tant à les compter chez le voisin et voulait en avoir découvert dans *Rolla* jusqu'à trente-neuf, se portait, de ce côté, Dieu seul sait à quels excès ! Les divers sonnets qui semblent avoir pour objet de relier entre elles les grandes pièces du volume sur l'Italie, ne sont tous faits que d'invocations ; c'est l'invocation perpétuelle :

O nourrice de l'art, ô mère de l'étude,
Tu reçus dans tes bras le grand Dominiquin !

Ailleurs :

Salut, grand Florentin adoré du Lombard,
Au front majestueux, à la barbe luisante !
Devant toi je m'incline, ô noble Léonard,
Plus que devant un prince à l'armure éclatante...

Et ainsi de suite pour les uns et les autres, sans que le poète ait l'air de s'apercevoir de ce que sa ritournelle a de comique :

O Masaccio, c'est toi, jeune homme aux blonds cheveux,
De la bonne Florence enfant cher et sublime...
.
O bon Cimarosa, nul poète immortel...
.
Sublime Michel-Ange, ô vieux tailleur de pierre...
.
Et ce fut là ton sort, bienheureux Raphaël, etc.

Inutile d'insister sur la monotonie résultant de cette éternelle répétition de la même formule, et puisque nous touchons à la critique des détails, soyons sans pitié pour ces négligences de facture décidément inadmissibles qui ne passent chez Musset que parce qu'elles sont *roulées* et même très souvent proposées comme effets, mais qui, chez Barbier, ne font que trahir l'artiste incorrect, empêtré dans sa besogne comme le corbeau dans la toison de la brebis : *Saint* qui rime avec *main*, *jointes* avec *étreintes*, *passer* avec *désert* :

Le champ de poésie est un vaste désert
Où l'on voit à grand'peine un noble oiseau passer.

Détestons également ces alexandrins composés et chevillés de deux substantifs pourvus chacun de son adjectif, où le soleil

de ses rayons cuisans
Brûle le front doré des *superbes* Pisans,

où, parlant de Venise, on vous dira que la mer :

Ne la respecte plus et chaque jour dérobe
Un des pans *dégradés* de sa *superbe* robe.

Il faut reconnaître néanmoins que cette invocation dantesque a par momens de fiers coups d'aile. Parcourez le *Campo Vaccino*, qui dans l'architecture du volume forme pendant au *Campo Santo*, dont quelques sonnets le séparent, et les occasions d'admirer ne vous manqueront pas. Comme composition, tous ces poèmes se ressemblent, ou, pour mieux dire, il n'y a point de composition. Ce sont des cadres où les visions du poète se déroulent et qu'il anime et peuple au hasard de sa pensée sur l'accident du jour et de la veille. Ainsi, par exemple, la nouvelle se répand que Goethe vient de mourir et là, brusquement, tout de suite, par la seule puissance de l'invocation, vous voyez surgir dans la perspective la grande figure du Jupiter de Weimar :

O Goethe, ô grand vieillard, prince de Germanie,
Penché sur Rome antique et son mâle génie,
Je ne puis m'empêcher, dans mon chant éploré,
A ce grand nom croulé d'unir ton nom sacré,
Tant ils ont tous les deux haut sonné dans l'espace,
Tant ils ont au soleil tous deux tenu de place,
Et dans les cœurs amis de la forme et des dieux,
Imprimé pour toujours un sillon glorieux !

Puis, l'essor se continuant, une nouvelle invocation l'aide à rentrer dans son sujet, et c'est alors de Léopold Robert et de son tableau des *Moissonneurs*, — le grand succès de l'heure présente, — qu'il s'inspire en des vers dont la magnificence vous force à vous écrier avec Horace : *Ut pictura poesis!*

O vieille Rome, ô Goethe, ô puissances du monde !
Ainsi donc votre empire a passé comme l'onde,
Comme un sable léger qui coule dans les doigts,
Comme un souffle dans l'air, comme un écho des bois !
Adieu, vastes débris ! dans votre belle tombe
Dormez, dormez en paix, voici le jour qui tombe.
Au faite des toits plats, au front des chapiteaux,
L'ombre pend à longs plis comme de noirs manteaux,
Le soi devient plus rouge et les arbres plus sombres,
Derrière les grands arcs, à travers les décombres,
Le long des chemins creux mes regards entraînés,
Suivent des buffes noirs deux à deux enchainés ;
Les superbes troupeaux à la gorge pendante,
Reviennent à pas lents de la campagne ardente,
Et les pâtres velus, bruns, et la lance au poing,
Ramènent à cheval des chariots de foin.

Le poème de *Lazare* nous raconte les misères de la vie de travail en Angleterre, mais sans aucune vérité d'impressionnisme. Et comment observerait-il, quand il ne s'en donne même pas le temps! Déjà sur le paquebot, les vers débordent; tout ce qu'il rencontre, aperçoit, tâte ou renifle, il le met en rimes à l'instant avec cette fougue hâtive du Parisien farci d'idées préconçues et débalant sur l'heure toute sorte de préjugés qui font partie de son bagage comme ses chemises et ses chaussettes. D'autres voyageront pour leur agrément ou leur instruction, il semblerait que Barbier ne voyage que pour placer ses colères, dût-il même y avoir quelque ridicule dans ce personnage de Jérémie cosmopolite. Il est possible que, soixante-dix ans plutôt, — de 1808 à 1812, — au moment où le travail humain commençait à céder la place au travail des machines, quelques-unes de ces haines décidément trop vigoureuses eussent trouvé leur raison d'être; mais alors que Barbier proférait ses anathèmes, un quart de siècle s'était écoulé et une nouvelle génération s'était levée, la grande génération du *reform-bill*, qu'il passe sous silence pour ne s'occuper que de cette population misérable qui grouille nuit et jour dans certains quartiers de Londres, comme si par ces côtés de la prostitution et de l'ivrognerie toutes les capitales ne se ressemblaient pas. Il faisait aussi la part trop belle à la réplique. Car on pouvait lui répondre que sur ce point-là Paris et Londres étaient à deux de jeu. Les Anglais ont le gin, nous avons l'absinthe; pour la pitié des choses humaines notre Charenton vaut leur Bedlam, et quant à la prostitution errante sur les bords de la Tamise, il ne convient pas aux nymphes de la Seine de jeter les hauts cris à son sujet. Ces hétaïres ivrognesses représenteraient, à l'en croire, la majeure partie de la population; on dirait qu'il voit en elles le type national, oubliant ou négligeant de gaieté de cœur Clarisse Harlowe et Kitty Bell. Cette rage de tout invectiver à rebours éclate à chaque vers et souvent même en très beaux vers dans *la Lyre d'airain, les Mineurs, les Belles Collines d'Irlande*; mais où pareil excès ne se comprend plus, c'est lorsque Barbier maudit l'Angleterre pour ce qu'il appelle ses profanations et ses sacrilèges envers la nature. Que l'on reproche à l'Angleterre son mépris de la vie humaine, passe encore, mais accuser de tels méfaits la terre du pittoresque et du *sport*, méconnaître à ce point sa religion des bois, de la montagne et de la lande qu'elle tient des Germains de Tacite ses ancêtres, il faut en vérité n'avoir jamais ni visité ses parcs ni parcouru ses grands lacs, ni s'être rendu le moindre compte de ses goûts aristocratiques. Même torrent déclamatoire dans la pièce intitulée : *Westminster*, mêmes apostrophes imméritées. Il cherche Byron sous les voûtes de la nécropole, et ne l'y trouvant pas, brandit ses étrivières :

Byron, tu n'as pas craint, jeune dieu sans cuirasse,
D'attaquer corps à corps les défauts de ta race...

Un touriste ordinaire s'informerait des motifs réels de cette absence : Barbier part de là pour se monter la tête ; il opte *ab irato* pour l'exclusion, thème plus commode aux belles tirades, et dédaigne toute cette fameuse procédure si longtemps débattue au parlement et dans le *Times*. Si Byron est absent de Westminster, la faute en revient à sa propre famille et nullement à son pays. Un vote des deux chambres, poursuivi d'abord par lord Brougham et finalement obtenu par Disraëli, disposait qu'un monument serait élevé à lord Byron dans l'illustre abbaye, lorsqu'au moment de la translation des restes du grand poète, les derniers survivans de sa famille firent mine de s'abstenir et qu'une polémique s'établit dans les journaux, nombre de lettres déclarant de tous côtés que Byron avait trop profondément haï l'Angleterre pour ne pas renier d'avance toute espèce d'honneurs décernés par elle. Cela se passait en 1875, et je me souviens d'un très beau discours que Disraëli prononça dans un banquet à cette occasion. Il y soutenait cette thèse que, dans tout l'œuvre de Byron ne se trouvait aucune preuve de cette prétendue haine, bien qu'à vrai dire, ajoutait-il, on n'y trouvât aucune preuve du contraire. J'assistais à cette séance, et rentré chez moi j'écrivis à l'homme d'état en lui rappelant ces vers du iv^e chant de *Childe Harold* : « Non, quand pour me choisir au loin un autre asile, je t'ai laissée, ô terre de sagesse et de liberté, tu ne m'en étais pas moins chère ; et s'il arrive qu'un jour mes restes reposent en un sol qui n'est pas le mien, mon âme, en tant qu'il nous soit permis d'élire notre sanctuaire immatériel, mon âme assurément te reviendra. » Cette apostrophe où Byron semble avoir prévu le cas et s'en expliquer, était-elle donc sortie de toutes les mémoires, que Disraëli lui-même n'y avait pas songé ? Sa réponse fut, comme toujours, empressée et courtoise : « Vous avez raison, disait-il, j'avais oublié ; et malgré mon culte pour Byron, vous êtes meilleur byronien que moi. Hélas ! la politique m'a trop absorbé ; j'ai trop pensé aux élections et trop peu à *Childe Harold*. Merci de m'y avoir rappelé ! »

III.

Un volume qui certainement répond à son titre est celui des *Études dramatiques*. Il s'ouvre par la traduction du *Jules César* de Shakspeare, une Étude au vrai sens du mot. Ce que l'auteur a voulu

faire, il nous le dit lui-même dans l'avant-propos : « La tragédie de Shakspeare est écrite en vers blancs mêlés de prose ; j'ai rendu le vers par le vers, la prose par la prose. Le vers à enjambement et césure mobile, tel que la nouvelle école poétique l'emploie, est celui qui m'a semblé exprimer le mieux la liberté du vers anglais, tantôt rimé, tantôt sans rime et non terminé. »

Vers cette époque de 1847 où Barbier entreprit sa traduction, le mouvement romantique commençait à se ralentir. On avait moins de fougue et plus de sagesse ; l'*Othello* d'Alfred de Vigny, le *Roméo et Juliette* et le *Macbeth* d'Émile Deschamps sont des traductions de combat ; le *Jules César* est l'œuvre d'un esprit en train de se rasseoir, besogne estimable de lettré, où le ton familier du dialogue tourne trop souvent au prudhommesque :

Brutus, depuis un temps, je pense fort à vous,
J'observe vos façons et trouve avec tristesse
Que vos regards n'ont plus ces éclairs de tendresse
Qui sur moi rayonnaient habituellement.

Autre part, il emprunte à la langue de Corneille des tournures qu'il a l'air de croire « plus énergiques et plus pittoresques » et qui ne sont au demeurant que des chevilles :

Si vous m'aimez vraiment, ah ! serais-je à vos pieds,
Brutus ? Lorsque l'amour eut nos deux cœurs liés,
Mit-on dans le contrat que jamais votre femme
Ne participerait aux secrets de votre âme ?

Et plus loin César, emperruqué du même archaïsme, s'écriera :

Ai-je donc tant de terres conquises
Pour n'oser parler vrai devant ces barbes grises ?

Des grands poètes de notre temps, Barbier fut peut-être le moins artiste : artiste, expliquons-nous, en tant qu'initié au secret de l'art des vers. Il n'avait rien de ce talent qui rend l'homme impeccable et fait qu'un André Chénier vous intéresse même pendant les silences de l'imagination : *amica silentia*, dirait-on volontiers, car ils vous occupent encore par le charme et la curiosité du détail. Chez l'auteur des *Iambes* aucune compensation de ce genre ; dès qu'un certain *magnum spirare* cesse de le soutenir, il tombe au-dessous du médiocre. Ainsi de ce *Jules César*, où se rencontrent parmi des platitudes innombrables des vers d'une belle venue tels que ceux-ci :

Quand fut-il jamais dit, même en parlant de Rome,
 Que ses immenses murs ne renfermaient qu'un homme ?
 Ah ! César a tant fait qu'on le dit aujourd'hui,
 Puisqu'il n'est, dans ces murs, de place que pour lui.
 Et pourtant, tous les deux nous tenons de nos pères
 Que dans ces lieux jadis un homme aux yeux sévères,
 Un Brutus exista, lequel eût aimé mieux
 Voir dans Rome trôner l'enfer victorieux
 Que d'y souffrir un roi.

Quoi qu'il en soit d'un pareil amalgame de bon, de médiocre et de mauvais, je recommande aux shakspeariens l'étude de Barbier; ils y trouveront matière à comparaison avec ce qui se fait aujourd'hui et probablement c'est encore la traduction de 1846 qui, malgré ses défaillances, l'emportera. Il y a bien des lacunes, j'en conviens, mais sous ce style monotone et lourd vous sentez vivre l'âme de Shakspeare. Le drame est suivi pas à pas, les caractères se laissent mesurer dans leur grandeur, jusqu'aux scènes accessoires, aux personnages secondaires qui vous étonnent par une puissance de relief que le vernissage des habiles ouvriers contemporains ne manquerait pas de leur ôter. Voyez les figures épisodiques, le devin Artémidore, Lucius le jeune esclave endormi dont le sommeil tranquille sert de repoussoir à la fiévreuse agitation de Brutus, le conjuré Ligarius, ce fanatique égroting, que la seule perspective d'immoler César rend valide : comme tout ce monde de second plan vit à l'aise et, la couleur en moins, forme tableau ! Comme, en définitive, cette honnête copie, peinte à la colle, réussit à vous mettre devant les yeux l'original bien autrement que ne le font les prétentieuses enluminures des impressionnistes de l'heure actuelle ! Je citerais au besoin tel passage où le vers terre à terre, ce vers bonhomme, suffit à la situation : l'arrivée de César et de toute sa compagnie au moment de la course des Lupercales et ce colloque si bourgeoisement familier entre le dictateur et sa femme :

CÉSAR.

Calphurnia, venez.

CALPHURNIE.

Me voici, cher époux.

CÉSAR.

Antoine !

ANTOINE.

Monseigneur ?

CÉSAR.

Voici Calphurnia.

Souvenez-vous bien d'elle en courant, touchez-la ;
 Car nos pères l'ont dit : Toute femme stérile
 Qu'à la main, en ce jour, frappe un coureur agile,
 Voit le charme fatal fuir son flanc désolé.

ANTOINE.

César est obéi quand César a parlé.
 Je ne manquerai pas de toucher Calphurnie.

CÉSAR.

Allez, n'omettez rien de la cérémonie.

UN DEVIN, dans la foule.

César !

CÉSAR.

Qui m'a nommé ?

LE DEVIN.

Crains les ides de mars,

César !

C'est une grande question dans notre littérature dramatique et qui de jour en jour va son chemin que celle de traduire Shakspeare au théâtre. Comment s'y prendre et nous y prendre pour l'y amener ? car il y viendra quoi qu'on dise et malgré la résistance des administrateurs ; ainsi le veut cette loi du progrès qui, de 1717 à 1882, s'impose à nous. Les imitations de Shakspeare que l'on croyait avoir retrouvées en plein XVII^e siècle dans l'*Agrippine* de Cyrano de Bergerac, sont en réalité des imitations de Sénèque. C'est Voltaire qui, le premier, engagea la querelle timidement et sans le comprendre de front. Vient alors Ducis, qui fait applaudir *Hamlet* par « les petits marquis et les grands flandrins de vicomtes. » En 1776, la traduction de Letourneur paraît sous les auspices du roi de France et de la cour et comme un hommage international au génie. Voltaire s'effraie de ce mouvement qu'il a créé et qui le déborde. Il craint pour Corneille, pour Racine, et surtout pour lui-même, car il comptait bien être seul à exploiter sa découverte, et du moment que le public s'en mêle, Shakspeare n'est plus qu'un sauvage et qu'un saltimbanque « qui a des saillies heureuses. » Il le dénonce à l'Académie française (25 août 1776), et l'Académie, à sa mort, lui donne Ducis pour successeur (4 mars 1779). « Mais le Shakspeare qu'on applaudit est encore plus loin du vrai que celui de Davenant et de Dryden ; c'est un Shakspeare qui a fréquenté les salons, qui

a lu l'Encyclopédie, nourri de Rousseau, élégant, comme il faut et *sensible* ! La révolution survient ; le drame shakspearien court les rues et l'Europe, et quand la littérature renaît, il se trouve que la terreur, Marengo et Waterloo ont mieux plaidé la cause de Shakspeare que vingt professeurs d'esthétique. C'est autour de son nom que se livre la grande bataille entre classiques et romantiques ; à présent, il a contre lui Hoffmann, le librettiste de Feydeau, et Geoffroy, le feuilletoniste des *Débats*, et pour lui, au lieu de Letourneur et de Ducis, Hugo, Vigny et tous les rédacteurs du *Globe*. » J'extrais ces lignes d'un petit livre scolaire qui, sous une forme discrète et concentrée, contient sur le sujet un trésor d'érudition (1). Barbier, jaloux de reproduire le plus possible l'effet du texte et s'efforçant de rendre le vers par le vers, la prose par la prose, est déjà plus près de la vérité, mais il ne la possède pas tout entière. Un pareil travail exigeait des facultés de linguistique dont aucun des traducteurs de Shakspeare ne semble jusqu'alors s'être préoccupé ; il faudrait s'être longtemps d'avance renseigné sur la forme du poète, forme essentiellement progressive et qui varie d'une pièce à l'autre. Qui ne connaîtrait point la date des œuvres de Victor Hugo, il lui suffirait d'un coup d'œil pour se convaincre à la seule structure du vers que les *Odes et Ballades* et la *Légende des siècles* n'appartiennent pas à la même période, et que la *Légende* est de beaucoup postérieure aux *Ballades*. Le vers de Shakspeare offre un critérium du même ordre. Le rythme de la tragédie était primitivement le couplet rimé (deux vers de dix syllabes rimant ensemble comme nos alexandrins). Le progrès de la langue poétique dans Shakspeare consiste à transformer le vers qui est encore le vers musical en un vers absolument dramatique ; il y arrive en fondant les vers par l'enjambement, en les prolongeant par une syllabe non accentuée : double innovation qui donne à sa langue poétique toute la variété de la parole vivante. De la symétrie artificielle de l'ancien rythme il ne reste qu'une habitude d'harmonie qui n'a plus de sacrifice à imposer à la vérité et à la nature. Dans les premières pièces de Shakspeare, le rythme dominant et presque exclusif est celui du vers à pause finale ; le nombre des vers qui enjambent est infiniment restreint. Cette proportion va sans cesse en diminuant au profit de l'enjambement. Dans les premières pièces, il n'y a qu'un

(1) *Shakspeare : Macbeth*, édition classique par James Darmesteter, docteur ès-lettres, directeur-adjoint à l'école des Hautes-Études ; Paris, 1881. De ce petit livre, il faudrait tout citer, car tout y est excellent et frappé de la double empreinte du savoir et de l'enthousiasme. L'auteur, du reste, écrit indifféremment les deux langues, ce qui vous explique cette connaissance approfondie d'un style poétique très spécial dont sa main d'artiste et d'érudit démonte et remonte à volonté le mécanisme.

enjambement pour dix vers réguliers ; dans les dernières, il y en a en moyenne un sur trois. Changement analogue dans la structure du vers isolé : le vers rythmé se compose régulièrement de dix syllabes en cinq iambes, le vers s'arrêtant régulièrement à l'accent final ; mais le vers gagnera en liberté et en variété par l'addition d'une syllabe atone qui ne change pas sa structure, puisque le nombre des accens reste le même, mais en modifie l'harmonie et le rythme. Les premières pièces de Shakspeare n'offrent presque pas d'exemple de ces terminaisons doubles ; elles deviennent plus fréquentes à mesure qu'on avance, et dans les dernières pièces sont à profusion. Ces découvertes de la critique moderne devaient naturellement enlever beaucoup de leur intérêt aux essais du passé. Les tentatives du romantisme ne répondent sans doute plus à l'esprit de notre temps ; mais ce qui nous semble bien autrement vieilli et démodé que les traductions des Alfred de Vigny, des Émile Deschamps, des Dumas père, des Léon de Wailly et des Auguste Barbier, c'est ce genre de fantaisies au clair de lune que l'on s'amuse à nous donner aujourd'hui sous couleur de *pénétrations*. Passe encore pour l'impressionnisme quand il s'agit de reproduire un paysage ; mais pénétration, que signifie ce mot, s'il ne veut dire que l'on est entré à fond dans le texte du maître, qu'on l'a étudié, creusé, fouillé, en un mot, qu'on l'a pénétré comme a fait M. James Darmesteter, ce jeune shakspearien de l'avenir, et vous nous laissez entendre, vous, que vous ne savez pas même l'anglais, comme si c'était un avantage à réclamer si bruyamment dans une œuvre de pénétration, — puisque pénétration il y a, — que d'ignorer jusqu'à la langue du poète ! L'honnête Barbier avait ses périphrases, mais si modestes, si humbles, tandis que les vôtres, panache en tête, plus fières que Bragance,

Drapent leur gueuserie avec leur arrogance,

et, quant au sens, il compulsait toutes les traductions connues, interrogeait « les personnes compétentes ; » puis, lorsqu'il se croyait armé de toutes pièces pour la lutte, il adressait à son lecteur des excuses presque touchantes : « Il en est d'un auteur qu'on traduit comme de la vertu, on peut toujours s'en approcher de plus en plus sans jamais parvenir à l'embrasser entièrement ; heureux celui qui dans ses efforts ne reste pas trop loin ! Si, lorsqu'on s'occupe d'un poète, la prose rend mieux la lettre de son œuvre, le vers peut-être en donne mieux l'esprit ; chacun, au reste, agit avec son instrument. Il est bien difficile à qui fait des vers de traduire un poète autrement qu'en vers. » Le savant éditeur du texte classique de *Macbeth*, M. Darmesteter, se prononce contre les traductions en

vers ; il admettrait toutefois un mode particulier d'interprétation poétique : « Quelques vers bien venus qui, çà et là, rendent le vers de Shakspeare tout entier ne suffisent point à effacer l'impression de souffrance que produit le spectacle de la pensée du maître tour à tour délayée et décolorée ou étranglée et mutilée dans les hémistiches d'une versification facile et traînante, ou obscure et pénible. » Notre alexandrin usuel mis à l'écart comme atteint et convaincu d'impuissance, il faudrait essayer d'un rythme nouveau, celui-là même que Shakspeare emploie : une langue cadencée et sans rimes, audacieuse et correcte, claire et précipitée, la ligne commençant une idée et en achevant une autre, un style dégagé de préoccupations métriques et pourtant capable de servir de cadre aux idées, aux images. Shakspeare, à mesure qu'il avance, change son mode d'expression ; la rime qui, dans ses premières pièces, est encore un procédé normal de métrique, dans les dernières, n'est plus qu'un procédé exceptionnel commandé par des circonstances exceptionnelles et destiné à produire des effets voulus ; il faudrait, en cela, pouvoir l'imiter, le suivre, et de la pensée et de la forme, en ses chronologiques métamorphoses ; il y a aussi loin du style de *Roméo* ou de *Richard III* à celui de *Cymbeline* ou de *Macbeth* que des vers ou des caractères des uns aux vers ou aux caractères des autres.

L'histoire du génie dramatique de Shakspeare formerait elle-même un drame en trois actes avec prologue. De 1588 à 1593, Shakspeare débute et s'essaie ; il fait son apprentissage d'abord comme *adaptateur*, puis comme auteur. Il retouche les pièces anciennes, toutes de meurtre et de sang, toutes pleines de l'horreur du drame pré-shakspearien, il jette dans des comédies de haute fantaisie et d'aimable invraisemblance des flots de verve juvénile, d'esprit raffiné de *concetti* italiens ; il prétend à la peinture de la passion dans *les Deux Gentilshommes de Vérone*, s'amuse au royaume des fées dans *le Rêve d'une nuit d'été*, il prend enfin conscience de lui-même dans *Richard III*, fin du prologue. — Avec *Roméo et Juliette* (1593-1601) commence le premier acte. C'est dans cette période que Shakspeare fonde sa réputation et sa fortune. Il fait vibrer les deux sentimens généreux et les plus puissans à ébranler les masses : l'amour et le patriotisme. Jeunesse, entrain, fougue printanière, qui ne se retrouveront plus dans le reste de sa carrière. La verve et la gaieté débordent. la comédie pénètre sans cesse la tragédie, et la farce pénètre la comédie. Il est en plein dans le courant de la vie, il croit en elle et la croit bonne. Si la réflexion se fait jour par instans, c'est la réflexion morale, non la réflexion philosophique, il ne s'est pas détaché de la scène et fait corps avec ses personnages. Il est optimiste, il sait sans doute que le mal existe et il le peint, mais sous une seule forme, le mal historique, les crimes de l'am-

bition. Dans les œuvres non historiques et où se reflète plus librement sa pensée personnelle, le mal ne paraît pas ou paraît peu, rien dans la catastrophe de Roméo qui accuse le fond de la nature humaine. Dans *le Marchand de Venise*, où la tradition dramatique lui fournit un type sinistre, Barabbas, il le transforme si complètement que la sympathie du lecteur moderne hésite entre Shylock et sa victime; il a plongé au fond de ce paria méprisé de tous, en guerre avec tous, et il y a trouvé un cœur de père, un cœur d'homme, *more sinned against than sinning*. Il y a quelque chose de faux dans le monde, quelque chose de trouble dans l'ordre des choses. *As you like it* ouvre, avec un sourire mêlé de larmes, la période sombre de Shakspeare, l'ère d'angoisse. — De 1601 à 1608 se joue le second acte. Le monde n'a pas tenu ses promesses, un voile sombre plane désormais sur les créations du poète : *Jules César, Hamlet, Othello, le roi Lear, Antoine, Coriolan, Timon*. Le bien existe, mais c'est le mal qui triomphe. Trois ivrognes maîtres du monde et Brutus mourant désespéré; les Desdemona périssant victimes des Iago et les Cordelia des Goneril, des vertus vides et incertaines qui croulent au premier choc de la passion, le patriotisme s'évaporant à la première piqûre de la vanité, l'amour trompeur, comme le reste, et devenant une école de mépris. — « Fragilité, ton nom est femme ! » Dans les cinq ou six années de cette période, Shakspeare lâche sur la scène une ménagerie de bêtes fauves ou de monstres splendides tels que nulle imagination humaine n'en avait entrevu avant lui : Iago, Macbeth, Cressida, Cléopâtre. Un souffle de folie court à travers toutes ces visions, folie furieuse ou folie voilée, celle du roi Lear, de Macbeth, de lady Macbeth, de Hamlet, d'Othello, de Timon, d'Antoine; le clown des pièces de jeunesse, le bouffon amusant et grotesque cède la place au fou amer et douloureux qui, dans *le Roi Lear*, reste le seul et suprême représentant de la raison humaine naufragée. Ce que le crime ou la folie n'a pas saisi tombe sous un vent glacial d'ironie; ce que la gaminerie moderne a fait de l'épopée d'Ilion, Shakspeare l'a fait il y a trois siècles avec une profondeur d'ironie et de désenchantement qui ne laisse plus rien à ruiner. Ça et là, une figure idéale, Ophélie, Desdemona, Cordelia, qui passe et meurt. Tous les héros ont à lutter contre une force trop haute pour eux, partout les accès et les prostrations d'une volonté infirme, trop faible contre le monde, contre le malheur, contre la tentation, contre le mal qui vient des hommes, qui vient des choses ou qu'elle crée elle-même : le découragement d'Hamlet, la rage de Timon, jetant au front de la société son cri de désespoir et de malédiction : tout est oblique, rien de droit dans nos natures maudites, rien que scélératesse franche !

L'acte trois (1608-1613) va nous montrer l'apaisement. Déjà,

dans *Antoine et Cléopâtre*, on entrevoit je ne sais quels signes précurseurs d'une période moins tourmentée. Des passions violentes et point de haine : les deux héros sont tellement livrés à l'inconscient, si bien en proie, sans défense, à tous les troubles du hasard moral, que l'irresponsabilité du destin les protège et un vague sentiment de pitié s'éveille et les enveloppe. Le poète, pour la première fois, se dégage de ses créations et domine du dehors ce monde qu'il met au monde. *Cymbeline* et le *Conte d'hiver*, c'est encore le sujet d'*Othello*, mais Desdemona triomphe. Dans *la Tempête*, c'est *As you like it* qui revient, mais combien changé ! Quelle distance entre le bon duc de la forêt des Ardennes, qui oublie les injustices du monde à la chasse et dans les chansons, et le duc de l'île enchantée, le grand magicien détrôné, se consolant par la science qui lui donnera l'empire de la nature et l'empire des âmes ! La fantaisie revient dorer le crépuscule du poète comme elle a doré son aurore, mais ce n'est plus la fantaisie du jeune homme qui s'amuse des tours d'Oberon et de l'attelage minuscule de la reine Mab, c'est la fantaisie d'une imagination qui a donné asile sous ses ailes « à toutes les fatigues de la pensée » et qui ne se repose dans son ciel idéal qu'après avoir fait le tour du monde et de la conscience. Ce n'est plus le rêve d'une nuit d'été, c'est le rêve des temps et de l'humanité. A l'angoisse de la destinée humaine, qui hante Hamlet et par la voix de Macbeth éclate en cris d'horreur, a succédé une sérénité mélancolique, une certitude résignée et tranquille, d'où s'épanchent sur le monde et l'homme des flots d'indulgence et de pitié : « Nous sommes de la matière dont on fait les rêves et nos petites vies sont les îles du sommeil :

We are such stuff

As dreams are made on, and our little life

Is rounded with a sleep...

Telle fut, dans ses traits généraux, la marche du génie de Shakspeare : de la fougue à l'angoisse, à l'apaisement ; d'abord la terre, puis l'enfer, puis un coin du ciel, un grand et dernier coup d'aile *in excelsis*. Et maintenant, comment traduire un tel poète, sinon après être allé jusques au fond de sa pensée et de son style, qui varie autant que sa pensée : non-seulement dans son moule extérieur et sensible, la coupe du vers, mais dans son intime essence, dans le mouvement où il pousse la pensée ?

Quand Barbier traduisait *Jules César*, quand il parcourait les carrefours de Londres en vue de son poème de *Lazare*, le culte de Shakspeare n'existait pas de l'autre côté du détroit, et c'est avec

raison que l'auteur des *Iambes* se plaint de l'abandon où l'Angleterre laisse son poète national :

Les vers du fier Breton ne trouvent plus d'oreilles,
Ses temples sont déserts et vides de clameurs.

Cela se pouvait dire, en effet, aux environs de 1830, alors que régnaient encore les traditions des Stuarts continuées sous la reine Anne, traditions françaises et classiques en vertu desquelles on mutilait Shakspeare dans son pays presque autant que chez nous. Garrick jouait un Shakspeare amendé, corrigé, *ad usum Delphini*, et ce sont les arrangemens de Cibber qui, pour la plupart, ont valu leur gloire théâtrale aux Kemble, à M^{is} Siddons. Kean lui-même, le génie primesautier par excellence, s'en réérait à la leçon du *Prompter's Book*. Seulement avec Macready commencera le mouvement auquel nous assistons depuis vingt ans et qui, grâce aux efforts redoublés de M. Irving, semble aujourd'hui battre son plein. L'idée de joindre au respect du texte littéraire la fidélité archéologique dans la mise en scène vint de Charles Kean, le fils du grand Edmund. Nous avons vu représenter ainsi un *Macbeth* absolument préhistorique et dépassant même cette vérité relative qu'on admire à Vienne dans l'interprétation de la tragédie des *Nibelungen*. Quant à la reconstitution des drames-chroniques, on n'imagine rien de plus complet; c'était le vivant spectacle de l'histoire. Depuis, le mouvement n'a fait que croître; tout le monde s'y est mis, les princes et les princesses de la famille royale, les artistes, les critiques et les hommes d'état, M. Gladstone en tête. Quiconque aimerait à se rendre compte de cette popularité dont aujourd'hui Shakspeare jouit en Angleterre n'aurait qu'à suivre au *Lyceum* les représentations d'Irving. De celui-là, par exemple, on peut affirmer qu'il traduit Shakspeare sans le trahir; on discutera sa conception de tel ou tel rôle, sa manière de dire certains passages, mais ce qu'il faut reconnaître, c'est la sincérité, la profondeur de ses recherches, son ardent vouloir de tout pénétrer. Je l'ai vu plusieurs fois dans Hamlet et mon impression en demeure ineffaçable, non que je sois bien d'accord avec lui sur le type, son personnage n'est peut-être pas celui que je me figure, mais il est d'ensemble et ne se dément plus. Irving joue *vrai*, même quand il se trompe, en quoi il me rappelle beaucoup notre Frédérick-Lemaître.

IV.

Le volume dont cette vigoureuse étude d'après le *Jules César* compose plus de la moitié, renferme aussi un libretto d'opéra,

singulier contraste, ; les poètes sont ainsi faits que tout leur semble précieux de ce qu'ils écrivent; Victor Hugo n'a-t-il pas recueilli dans son théâtre le scénario d'*Esméralda*? Barbier imitait cet exemple en nous donnant son *Benvenuto Cellini* rimé jadis pour Berlioz. Tout cela ne valait certes point la peine d'être conservé et ne s'excuse que par l'anecdote. Berlioz, à force de démarches et grâce à l'influence du *Journal des Débats*, venait d'obtenir promesse du directeur de l'Opéra. On discutait la question du poème et l'impétueux musicien proposait de prendre pour sujet la vie du sculpteur florentin dont sa vie à lui paraissait déjà devoir reproduire l'agitation. Il avait même commencé à se tailler dans les *Mémoires* une vaste composition en quatre actes et sur mesure où figuraient les luttes de l'artiste avec ses rivaux, le siège de Rome et la mort du connétable de Bourbon. Le drame ainsi conçu prêtait aux développemens, au spectacle, et ce fut là son côté critique aux yeux de l'administration qui, — faut-il le dire? — n'avait pas confiance. On admit donc en principe le sujet, mais réduit à deux actes et sous condition qu'il serait remanié. Alfred de Vigny, ne pouvant alors ou ne voulant se charger de la besogne, désigna Léon de Wailly, qui vint à son tour trouver Barbier et lui demander sa collaboration; du premier drame il ne resta qu'un épisode : la fonte de la statue de Persée et les obstacles matériels et moraux que l'artiste eut à vaincre pour l'amener à bien. L'histoire de Benvenuto n'était pas, je le répète, un événement pris au hasard, le personnage et ses actes avaient plus d'un rapport avec le caractère et la situation du musicien contemporain. Ce drame était en quelque sorte l'image de sa vie de labeur et de combat; ajoutons, hélas! qu'il ne fut pas celle de son triomphe. Berlioz, quoique jeune encore, avait déjà trouvé moyen de lasser la patience du public. De nos jours, les incartades de ce genre ne scandalisent plus personne; il nous paraît tout naturel qu'on soit en même temps partitionnaire et feuilletoniste, et, dans la médiocrité relative de la période actuelle, nombre d'excès passent inaperçus qui, dans la pleine lumière du siècle, exaspéraient la conscience des honnêtes gens. Représentez-vous ces incessans défis portés à toutes les admirations consacrées, cette guerre de sagittaire Turlupin contre les renommées les plus françaises. Il est vrai que, depuis, nous en avons vu bien d'autres; mais ceux-là même qui par la suite ont eu maille à partir avec l'orageux iconoclaste, ne se doutent pas de ce qu'était le Berlioz de cette période préwagnérienne. Il mécontentait, agaçait tout le monde, et ses meilleurs amis lui en voulaient de ses gamineries, qui ne servaient qu'à donner la réplique aux antagonistes du romantisme.

Aussi l'accueil fut-il des plus ingrats lorsqu'il voulut à son tour

aborder la scène. Un public hostile et goguenard l'attendait au défilé et l'auteur dramatique allait avoir cette fois à payer rudement pour les sottises du théoricien. Somme toute, ce *Benvenuto Cellini* fut un désastre. Dès la troisième soirée, Duprez abandonnait son rôle, et la pièce, au bout de huit représentations, quittait l'affiche. « Il y a quatorze ans que j'ai été traîné sur la claie à l'Opéra, je viens de relire, avec le plus grand soin et la plus froide impartialité, ma pauvre partition, et je ne puis m'empêcher d'y rencontrer une variété d'idées, une verve impétueuse et un éclat de coloris musical que je ne retrouverai peut-être jamais et qui méritaient un meilleur sort. » Ainsi s'exprime Berlioz dans ses *Mémoires* écrits en 1850. Et j'ai moi-même constaté la vérité de son jugement chaque fois qu'il m'a été donné d'entendre exécuter sa partition en Allemagne. Mais si la musique de *Benvenuto Cellini* vaut mieux, en effet, et beaucoup mieux que sa réputation, s'il y eut dans la chute de cet opéra un peu de ces combinaisons atmosphériques qui, vers la même époque, amenèrent la catastrophe du *Roi s'amuse*, il faut reconnaître que la circonstance ne doit pas s'étendre jusqu'au poème tombé également sous les sifflets et celui-là sans chance de se relever.

Une autre étude dramatique, insérée au volume des *Satires et Chants*, son *César Borgia*, nous montre à quel point Barbier se préoccupait de cette importation au théâtre d'une langue ayant pour objet de remplacer l'alexandrin. Voltaire, et Musset après, lui s'étaient servis du vers croisé, Barbier emploie le vers sans rime :

Vous êtes de ce temps le premier capitaine,
Mais ils ont devers eux ce que vous n'avez pas,
Des soldats, des écus, et si chétif, si mince
Qu'un talent soit, s'il a de nombreux bataillons,
On voit que Dieu souvent de son côté se range.

L'effet d'abord est assez bizarre, puis on s'y accoutume, et alors vous n'avez plus à redouter ni les périphrases ni les chevilles. Ce vers dégagé d'impédiments s'avance libre, aisé, soutenu par le seul nerf du nombre et de la mesure. Évidemment, si Shakspeare, Goethe et Schiller doivent être jamais introduits sur notre scène d'une façon définitive, ce sera par ce style ou quelque chose d'approchant. Je m'étonne que personne encore n'ait relevé chez Barbier cet esprit de réforme, c'était un chercheur ; s'il manquait d'habileté dans l'exécution, il avait de tous les côtés des tendances d'artiste. On lit, on relit les *Iambes*, sans le moindre égard pour ses autres volumes de vers. Sait-on seulement qu'ils existent? et pourtant, dans ce fumier d'Ennius, que de perles! Son poème d'*Érostrate*, par exemple,

conception superbe où les détails charmans abondent : de l'André Chénier avec une teinture du second *Faust*.

L'exposition nous offre tout de suite un bas-relief antique : la scène du satyre et de la nymphe. Nous sommes à Lemnos ; Érostrate, en proie à ses rêves malsains d'immortalité, est couché près d'une source ; arrive une jeune fille portant son amphore, et la vue de ce jeune corps plein de beauté éveille aux sens du maudit un désir de brutale convoitise où vient se mêler son effroyable sophisme :

Immortalité sainte, ô mon noble délire !
 But suprême où mon âme incessamment aspire,
 Ah ! la gloire n'est pas le seul vaste chemin
 Qui nous mène à jouir de tes splendeurs sans fin.
 L'amour, l'amour aussi prolonge sur la terre
 Des fragiles humains l'existence éphémère,
 Et grâce au feu toujours ardent de son flambeau,
 La brute même échappe aux horreurs du tombeau ;
 Tous les actes d'amour épars dans la nature
 Sont les rébellions de chaque créature
 Contre l'affreux néant ! L'hymne de volupté,
 N'est qu'un large soupir vers l'immortalité.

 O toi qui viens puiser dans ce vallon désert
 Quelques gouttes d'eau fraîche au ruisseau qui s'y perd,
 Ah ! puisses-tu calmer la soif qui me dévore !

LA JEUNE FILLE.

J'ai peur et je m'en vais sans remplir mon amphore.

ÉROSTRATE.

O superbe naïade, arrête, ne fuis pas.

(Il s'élançe vers elle.)

Aux cris de la jeune fille les bergers accourent, menaçant le ravisseur de leurs bâtons et de leurs molosses, quand apparaît le vieillard homérique si bien accueilli partout dans les idylles d'André Chénier. On le consulte, on s'en remet à sa justice, et lui, calme et vénérable, après avoir de sa bouche d'or longtemps disserté sur la sagesse et la chasteté, conclut en ces termes au nom de Minerve :

La pudeur et la paix veulent que de ces lieux
 Tu partes à l'instant, ô jeune audacieux,
 Et la première voile abordée à la plage
 T'emportera soudain sur quelque autre rivage.

La barque nage en pleine mer, un alcyon fuyant prédit la tempête, elle éclate, la foudre tombe, attirée par les blasphèmes d'Érostrate, et l'équipage échoue sur la côte d'Ionie :

En vain, l'énorme bras de Neptune vainqueur,
Comme un dauphin béant, m'a roulé sur la plage,
En vain, les immortels m'ont sauvé du naufrage,
Mon sang toujours bouillonne et s'élève contre eux ;
Ils ne m'ont accordé la jeunesse et la vie
Que pour mieux étouffer mon éternelle envie
D'égaliser ici bas leurs destins glorieux.

Cependant les Telchines souterrains ont entendu sa plainte et du sein de la profondeur lui conseillent de brûler le temple d'Éphèse. Il s'éloigne d'abord sous l'épouvante d'un pareil crime, mais l'obsession est plus forte que sa volonté, et nous le retrouvons bientôt devant le temple, une torche à la main ; la Piété se dresse en suppliante, la Beauté demande grâce pour un de ses plus merveilleux enfans : peines perdues ! Le scélérat marche à son œuvre, donnant l'exemple aux pétroleurs des siècles futurs, et lorsque Mnémosyne le menace de l'exécration du genre humain : « Eh bien ! soit, » lui répond le révolté :

O flamme, élargis-toi, monte au fronton doré
Et là sculpte à grands traits mon nom sombre et sacré.

Toute la mise en scène de ce morceau final est d'un mouvement splendide : chœur des esprits du feu, chœur des vents :

Dragons, esprits du feu, déroulez vos spirales,
Nous venons à votre aide avec nos sifflemens.
Voici le temple ouvert à vos enlacements,
Ouvrez vos gueules infernales.

Branle-bas souterrain des Telchines, hurlemens du peuple, gémissemens des femmes, anathèmes des prêtres, cris des guerriers, vous pensez à quelque symphonie grandiose avec récits et voix dans la nuée :

O mon nom, lève-toi, monte au plus haut des airs
Et remplis à jamais de ton bruit l'univers.
Et toi, peuple stupide, ô peuple lamentable,
Hâte-toi de saisir le fortuné coupable ;
Il s'appelle Érostrate, il a vaincu la mort ;
Le crime est immortel...

UNE VOIX CÉLESTE.

Ainsi que le remord !

V.

La plupart des poètes de notre temps sont aussi des prosateurs et parfois très grands, comme Lamartine. Si Barbier fait une exception, cette exception-là prouve la règle en ce sens qu'elle classe son homme au second rang. Il se peut qu'appliqué à une autre époque, ce que j'avance fût un paradoxe, mais plus je vois mon temps et plus je reste convaincu que c'est aujourd'hui le prosateur qui juge le poète. A lire les vers de Barbier, même ses plus beaux, on pressent à quel degré de platitude tombera ce style quand il n'aura plus la cadence et la rime pour se soutenir. Je recommande aux curieux le recueil de souvenirs intitulé : *Mes Voyages*. Ce sont toute sorte d'historiettes cousues à la file : légendes, contes moraux, récits de table d'hôte. Tant de naïf vous épouvante ; vous rêvez, non plus de Juvénal ou d'André Chénier, mais de Berquin, de Bouilly, de Joseph Prudhomme. « Nous nous logeâmes dans une maison de la grande rue le plus commodément possible ; nous n'y primes que le coucher ; quant aux repas, nous allions les chercher à une table située près de l'établissement des bains. » C'est à cette table d'une *locanda* quelconque des Eaux-Bonnes que l'auteur des *Iambes* rencontre M. Beugnot, qui lui raconte l'entrée à Paris du comte d'Artois, en 1814, ainsi que les origines d'un mot dont vous n'avez sans doute jamais eu connaissance : « Il n'y a rien de changé en France ; il n'y a qu'un Français de plus. » Barbier, attentivement, prête l'oreille à cette révélation et, rentré chez lui, l'enregistre afin qu'on n'en ignore. Une autre fois, de passage au Mont-Dore et gravissant le pic du Sancy, il assistera au lever du soleil et s'écriera : « C'est toujours un spectacle magnifique que la réapparition de ce globe de feu qui nous donne la lumière et la vie ! etc. » Mais, en même temps, voyez le triomphe de la vocation : qu'un vent de poésie souffle au hasard ; qu'une réplique lui soit transmise, et, soudain, au milieu de cette littérature d'almanach, voilà votre intérêt qui se réveille. On fera bien de lire à ce propos quelques pages ayant pour titre : *la Chasse aux chansons*. Venu à Plombières pendant la saison des eaux et grand promeneur de sa nature, le poète imagine, par manière de passe-temps, d'organiser une battue à la recherche des vieilles ballades et plaintes du pays des Vosges. « Si tous les amis des lettres avaient cette pensée dans leurs moments de loisir et de voyage à travers la France, on sauverait de l'oubli bien des chefs-d'œuvre de sentiment. » Ce qu'il y a de certain, c'est que la chasse ne fut pas improductive. Presque toutes les

pièces ainsi ramassées ont un accent de vérité. Rien qui ressemble à ces élégies lamartiniennes qu'on nous donne sous costume d'ouvrier, beaucoup de franchise et d'honnêteté, mais aussi de la violence, quelque chose comme un écho du romantisme du moyen âge qui se répercute dans ces lieux voisins de l'Alsace et de l'Allemagne, jadis couverts de monastères et partout encore semés de croix. Tantôt c'est la complainte d'une pauvre enfant morte avant le temps et qui laconiquement dialogue avec sa mère de dessous la pierre du tombeau, tantôt c'est le récit non moins lugubre d'un infanticide commis par une malheureuse fille de la campagne. Le catholicisme, avec ses données populaires, reparait dans ce dernier petit drame : invention terrible et presque sublime. L'enfant, à peine au monde, se met à parler miraculeusement pour sauver sa mère. La mère doute de sa parole et l'enfant la certifie au nom de Jésus, de Marie et des saints anges, parrains et marraines des nouveau-nés qui n'ont pas reçu le baptême. La femme, sans tenir compte des avertissemens, noie le petit être, et l'enfant, avant de s'engloutir, prédit la damnation de sa mère. Le refrain, qui semble étranger à la ballade, y tient par le fond et l'encadre même avec un art très connu des rimeurs du vieux temps : « Trois garçons s'en vont moissonner, trois filles aussi pour javeler, » et que Victor Hugo a maintes fois reproduit dans ses ballades :

Enfans, voici les bœufs qui passent,
Cachez vos rouges tabliers, etc.

Arrivé à ce chapitre de la prose, j'ai pris plaisir à tout examiner, même l'inédit. Barbier écrivait constamment; il fut jusqu'à la fin l'homme du *nulla dies sine linea*. Rédigeant, compulsant et verbalisant, il prenait minutieusement note et notice de ce qui se rapportait à sa personne et de ce qui regardait ses amis. Dans les nombreux papiers qu'il a laissés figure, sous le titre de *Varia*, un recueil de curiosités de toute sorte : pensées sur les lettres et le monde, idées de compositions, souvenirs de voyages, où je retrouve comme en des Mémoires l'honnête bourgeois de Paris que nous avons connu. Singulière prédestination des noms! On songe involontairement au journal de l'autre Barbier, celui du XVIII^e siècle. Un fragment sur les journées de juillet semble à mes yeux le meilleur spécimen qui se puisse donner de cette manière d'instruire et de documenter un procès historique. « Au moment que la révolution de juillet éclata, je n'étais pas à Paris; je me trouvais depuis un mois dans ma propriété, située à douze lieues de la capitale, dans le département de Seine-et-Marne. Aussitôt que la nouvelle de l'insurrection me par-

vint et lorsqu'il y eut possibilité de se rendre à Paris, — car tous les services de voiture avaient été interrompus, — je quittai mes hôtes en la compagnie du général Jouarez. Quand nous arrivâmes, la lutte avait cessé depuis quatre jours, mais Paris était encore dans le chaos de la guerre civile. Nous ne pûmes point passer par la barrière de Charenton; il nous fallut aller rejoindre le faubourg Saint-Antoine, dont la voie était plus large et plus dégagée. Nous vîmes des monceaux de pavés qui avaient servi à la formation des barricades, et plusieurs fois, sur notre chemin, nous rencontrâmes des troupes d'hommes mal vêtus et armés de toutes les manières. » Et dire que de ce vulgaire procès-verbal devait sortir *la Curée!* N'importe, comme simple inventaire des lieux et nonobstant son style d'huissier priseur, la relation a son intérêt; poursuivons-la : « Une de ces troupes était commandée par un individu en chemise et bras nus qui, d'une main, tenait un sabre et, de l'autre, un quartier de viande toute saignante. Ce singulier commandant arracha quelques paroles d'indignation à mon compagnon de voyage, qui, en sa qualité d'ancien officier de l'empire, n'était pas partisan des insurrections. Arrivés à la place Baudoyer, un jeune homme en moustaches et en habit bourgeois s'élança au cou du général et s'écria en le serrant dans ses bras : « Ah! mon général, que je suis content de vous revoir! — Et moi aussi, mon ami, ajouta mon compagnon, surtout après un pareil événement! — Ah! mon général, nous avons fait de bien belles choses! — Comment! de belles choses! Vous vous êtes fait battre par la canaille! — Mon général! mon général! le peuple a été sublime. » Et, en disant cela, le jeune homme avait un air d'enthousiasme qui m'impressionna vivement. C'était un jeune officier qui avait servi quelque temps d'aide de camp au général Jouarez. Je pris congé de ces deux messieurs et je les laissai seul à seul s'expliquer sur les événemens. Je descendis jusqu'au commencement de la rue Saint-Antoine et j'arrivai par l'arcade Saint-Jean à la place de l'Hôtel-de-Ville. Tous les murs de la façade étaient criblés de coups de feu; des canons dont le bronze luisait au soleil s'allongeaient au bas du perron, gardés par une foule d'hommes en blouse et armés de sabres, de fusils et de pistolets. Aux fenêtres flottaient des drapeaux tricolores. Les maisons qui faisaient face à l'Hôtel se trouvaient aussi entamées par les balles. Bon nombre de pavés non encore remplacés s'élevaient au débouché des rues. Puis une quantité de gens entraient dans l'Hôtel et en sortaient comme des abeilles d'une ruche en rumeur. Cette vue du lieu où le combat avait été des plus acharnés et qui en portait les glorieux stigmates me fit penser à l'exclamation du jeune officier. Je restai quelque temps à contempler ce tableau si beau

et si nouveau pour moi; puis je repris ma route le long des quais. Quelques jours plus tard, lorsque l'assaut scandaleux des places m'inspira *la Curée*, toutes ces images guerrières étaient dans ma tête comme si j'avais assisté à la bataille. L'ancien aide-de-camp du général Jouarez, que je n'ai jamais revu et dont j'ignore le nom, a été le premier moteur de mon enthousiasme, et il ne se doute guère, s'il vit encore, de ce que je lui suis redevable dans la composition de cette pièce, qui a commencé à me faire connaître. Ses paroles, du reste, furent confirmées par tout ce que j'entendis à propos des événements. Pas un journal qui ne vantât l'héroïsme du peuple et qui ne rapportât à son initiative spontanée et courageuse la gloire des trois journées. *Le Constitutionnel* du 30 juillet disait : « Quand de toutes parts on demandait des chefs, le peuple, qui a tout fait, il faut le proclamer hautement, se battait sur tous les points. » Quel mauvais français! et que tout cela est vu, jugé bourgeoisement. La citation du *Constitutionnel* venant à la fin complète le morceau. On avait jadis une expression pour ce genre de style; on disait : « C'est écrit à la papa. » Chez Barbier, ce style est à l'état de nature; il prend au sérieux *le Constitutionnel*, et le plus honnêtement du monde, il s'en inspire, ce qui fait que sa pièce, en donnant tout au peuple, est un contre-sens. Non, la « sainte canaille » ne fut point seule cette fois à « se ruer à l'immortalité; » elle eut des chefs, et très brillants, pour la conduire aux barricades, des chefs sortis de cette jeunesse dorée sur laquelle il daube à bras raccourcis et qui se battit fièrement ce jour-là, quoi qu'il en glose. Fuir le danger, s'y dérober, « trembler pour sa peau » n'était point dans les mœurs de cette époque toute d'élan, de fougue et d'exaltation. Accusez-la de turbulence et d'intempérance, mais nous venir parler de couardise, c'est méconnaître absolument le caractère particulier de cette société, qui fut comme une dernière lueur du XVIII^e siècle, comme un été de la Saint-Martin de notre ancienne société française, — élégante, brave, entraînée, jeune surtout et se passionnant pour les idées, jeune à tous les âges, tandis que maintenant on est vieux.

Barbier a le coup d'aile, mais par intervalles; il monte et ne plane pas. Sa muse, après l'avoir ravi jusqu'aux astres, le laisse retomber en platitude. Alors l'atavisme reprend ses droits, le fils de l'avoué retourne à l'étude paternelle et les grosses de littérature naissent sous sa main. Non que tout soit mauvais dans cet ordre de productions; le fatras des *Reliquie* contient même des choses à ne point rejeter; nommément, une vie d'Auguste Brizeux, dont peut-être nos lecteurs nous sauront gré de leur offrir l'étenne. C'est écrit d'un trait, et dans la rareté des documens sur le sujet, nous n'hé-

sitons pas à donner celui-ci comme une page intéressante à joindre à ces mémoires de la période que nous étudions :

« Je m'honorerai toujours d'avoir eu pour camarade et ami cet excellent poète en la compagnie duquel se sont écoulées mes meilleures années, celles de ma verve poétique et de ma jeunesse.

« C'est dans l'atelier du peintre Ziegler, en 1828, que je fis sa connaissance, et depuis ce jour jusqu'à sa mort, arrivée en 1863, il n'y a pas eu ombre de désaffection entre nous. Brizeux, né à Lorient en 1803, était d'origine irlandaise ; ses aïeux vinrent s'établir en Bretagne à la suite de Jacques II et changèrent leur nom de Morgan en celui de Brizeux, qui veut dire Breton ; avec sa taille élancée, son teint frais et ses cheveux blonds, il avait l'air d'un jeune Anglais. Il fit ses premières études dans le voisinage de Quimper, chez le curé d'Azenas. C'est là qu'il connut la jeune enfant qu'il immortalisa sous le nom de Marie. Elle s'appelait Marianne Pelann (Marie Fleur de blé mûr) ; rien n'était plus charmant que ces deux enfans, toujours ensemble, courant dans les bois et allant à l'école. Marie, devenue grande, épousa un jeune fermier du canton, et Brizeux, ses études terminées au collège d'Arras, vint à Paris faire son droit. Il travailla quelque temps chez un avoué, et c'est dans un bureau de chicane que la muse, sous forme des souvenirs du pays, vint le trouver. Il fréquentait de temps à autre des ateliers de peintres, ceux des Johannot et des Devéria principalement. Il se lia aussi avec quelques littérateurs, MM. Rolle et Busoni ; c'est en compagnie de ce dernier qu'il écrivit pour le Théâtre-Français un à-propos en vers : *la Fête de Racine*, et une espèce de roman en deux volumes intitulé : *Mémoires de M^{lle} de La Vallière* ; malgré les distractions de la grande ville et au milieu de ses travaux et de ses études, le pays apparaissait toujours à ses yeux, et, la jeune Bretonne s'identifiant en lui avec l'amour du pays, il produisait les ravissantes idylles qui ont composé le livre de *Marie*. Ce volume parut sans nom d'auteur et avec le titre de roman. L'auteur, plus tard, en dévoilant sa paternité, l'appela poème. La première dénomination était peut-être la plus vraie, car ce petit livre était un roman de cœur qui, bien que raconté en vers, n'en avait pas moins pour fondement des sentimens très réels. L'ouvrage eut un grand succès et révéla à la France un nouveau poète, un Théocrite vrai et sans convention. En 1830, Brizeux, libéral et de l'école du *Globe*, prit le fusil ; en 1831, sa grand'mère lui ayant fait un cadeau d'argent, il partit pour l'Italie. Je l'y accompagnai ; nous y demeurâmes huit à dix mois. Brizeux, revenu avant moi en France, se livra tout entier à la littérature, il fit des articles de critique dans

plusieurs journaux et revues : *le Mercure de France*, la *Revue des Deux Mondes* et les *Débats*. M. Ampère lui offrit alors, pour un hiver, la place de professeur à l'Athénée de Marseille. Il accepta cette situation et fit avec succès un cours de poésie contemporaine. J'ai lu quelques morceaux écrits de ce cours; ils étaient d'une grande élévation et d'une grande nouveauté de vues; il y avait surtout un chapitre très remarquable sur l'épopée moderne. De Marseille, le poète retourna une seconde fois en Italie. Il se confina à Pise auprès de quelques amis et là travailla à son grand poème géorgique : *les Bretons*. Quand il revint à Paris, il obtint, je crois, sous le ministère Villemain et grâce aux bons offices de MM. Alfred de Vigny et Dittmer, une pension de 2,400 francs (1). Il publia son nouvel ouvrage qui le classa définitivement parmi les meilleurs poètes contemporains. Après ce grand effort récompensé par une couronne académique, il fit un troisième voyage en Italie. Il se trouva à Rome au moment de la révolution de 1848; il présenta un exemplaire de son poème au pape et reçut sa bénédiction, puis, le mouvement révolutionnaire augmentant, il passa à Naples et revint en France vers 1850, rapportant une charmante idylle en pendant à son poème de *Marie, Primel et Rosa*. »

Ici nous ouvrons une parenthèse. Barbier, le plus correct et le plus solide des hommes en fait de relations, n'admit jamais que l'on s'attaquât à ses amis, et Sainte-Beuve s'étant permis de fort maltraiter l'églogue en question, l'auteur des *Iambes* sent tout à coup sa bile s'échauffer, le coq se redresse sur ses ergots et lance au critique son défi : « Ce nouvel ouvrage, très fin de sentiment et de style et d'une grâce parfaite, valut à Brizeux des critiques injustes et du plus mauvais goût de la part de M. Sainte-Beuve. Ce critique n'avait-il pas osé

(1) Lamartine, qu'à cette époque on retrouve partout où il y avait à faire une bonne action, fut cause que cette pension s'accrut bientôt de quinze cents francs. Le poète de *Jocelyn* goûtait infiniment *Marie*. « Vous connaissez M. Brizeux, nous dit-il un jour, quel homme est-ce? il doit avoir de la fortune; les vers ne sont jamais un gagne-pain. — De la fortune! pauvre Brizeux, il a pour vivre une pension de deux mille quatre cents francs qu'il touche, je crois, moitié sur les fonds de l'instruction publique et moitié sur la caisse de l'intérieur. » A cette révélation inouïe, Lamartine eut un sursaut. Je le vois encore se levant de son fauteuil et arpentant la chambre en s'écriant les bras en l'air : Deux mille quatre cents francs! un pareil poète! Il réfléchit un moment, puis reprit : « Pensez-vous qu'il me soit permis d'intervenir pour améliorer cette situation? » J'allai en causer avec Barbier et trois jours après nous vîmes ensemble, mais le cher grand homme n'avait pas attendu si longtemps, et lorsque Barbier lui tendit la main en le remerciant de sa bonne volonté : « J'ai vu les ministres, nous dit-il de sa belle voix résonnante et de son bon sourire. Il est convenu qu'à dater du mois prochain, la pension de M. Brizeux sera augmentée de quinze cents francs. »

dire que les titres de chapitre de cette jolie idylle étaient plus longs que l'ouvrage! D'où venait ce changement d'opinion? car M. Sainte-Beuve avait fait six fois l'éloge du poème de *Marie*. Ce changement venait de ce que Brizeux, en publiant *les Bretons* et en entrant franchement dans sa nationalité, s'était éloigné de l'idée que M. Sainte-Beuve avait conçue de sa personne et de son talent. Il prétendait que M. Brizeux était sorti des *Consolations* et qu'il voulait renier son origine. Sa *Marie* n'était « qu'une petite fille en l'air qui n'avait été qu'un prétexte à ses langueurs d'étudiant, très épris d'ailleurs de Paris, de ses plaisirs et de son mouvement artistique et littéraire. » C'était là un point de vue absolument faux. Brizeux ne fut jamais un Joseph Delorme. Son sentiment et ses regrets du pays étaient vrais, et quant au style, il n'avait aucun rapport avec la manière de M. Sainte-Beuve. La Fontaine, Racine, André Chénier, voilà les véritables ancêtres de Brizeux et les poètes qu'il relisait sans cesse; il a donné seulement à leur idiome si naturel une saveur plus agreste. Quel que soit le jugement que l'avenir puisse porter sur l'œuvre de ce barde éminent, écrivant en français des idylles bretonnes, il n'en restera pas moins, à mon sens, le premier de nos poètes bucoliques : la figure de *Marie*, cette Laure mystique des pays de l'Ouest, est une trouvaille du plus rare bonheur et ce sera certainement son plus beau titre de gloire. Elle est, avec la *Mireille* de Mistral, le type le plus charmant de l'amour chaste et pur dans un cœur de vierge à peine adolescent. C'est une nouvelle sœur de Virginie, mais plus contenue et plus délicate et elle a le mérite d'incarner en elle tous les sentimens naïfs et chrétiens d'une vieille et antique nationalité qui s'efface devant le *dragon rouge*, comme disait le poète de la civilisation moderne. M. Brizeux se présenta une fois aux suffrages de l'Académie française, et il n'eut pas l'heur de les obtenir. Des dires méchants et calomnieux lui barrèrent les portes de ce cénacle. « Nous avons bien assez de M. de Musset, » tel fut le mot prononcé à cette occasion : la vérité est que la noble pauvreté du poète fut le véritable motif de ce mauvais vouloir. »

Barbier conçut de cette affaire une rancune soi-disant inextinguible contre l'Académie. Blessé personnellement de l'affront infligé à son ami, sa mauvaise humeur ne se contenait pas. Il en voulait à Brizeux de s'être présenté : « Que diable allait-il faire dans cette galère? » se moquait d'Alfred de Vigny, donnait raison à Béranger. Bref, il était alors de nous tous le plus résolument intransigeant. Mais, hélas! souvent l'homme varie et comme prêche la chanson, il ne faut jamais dire à la fontaine de l'Institut : « Je ne boirai pas de ton eau! » Barbier plus tard se ravisa; il est vrai qu'on vint le chercher, car on avait besoin de lui pour empêcher Gautier de passer. Il

se laissa faire, et ce n'est certainement pas ce qu'il a fait de mieux : la mercuriale offensante de M. de Sacy le lui prouva de reste. Triste séance que celle où tout un nouveau public qui ne le connaissait que par les *Iambes* vit apparaître ce petit vieillard cassé, penaud, étroit de forme, maigre de corps, courbé et vacillant d'attitude ! Barbier avait une de ces figures qu'on ne regarde pas avant de savoir qu'elles ont un nom, et la mine, ce jour-là, faillit au nom. L'homme n'est vraiment de son temps que dans la jeunesse ; plus tard viennent les intérêts, les ambitions et les démentis qu'il s'inflige à lui-même. Je n'ai point à m'expliquer ici sur l'Académie ; je trouve, en somme, très naturel qu'on en soit et très naturel aussi qu'on n'en soit pas ; ce que j'en dis ne se rapporte qu'à mes relations avec Barbier. Dans le groupe dont j'ai parlé régnait un absolu détachement ; nous vivions sous la pure et sainte invocation de l'art, pleins de foi, de prosélytisme, mais sans fracas, ni clameurs vaines : chacun de nous à sa pensée, à ses études, et ne nous retrouvant que pour en discourir librement. On conçoit qu'avec un pareil programme les distinctions académiques et les emplois bien rétribués sous n'importe quel régime devaient compter pour peu de chose ; le sentiment de notre dignité, que nous placions très haut, nous prémunissait d'avance contre certaines démarches médiocrement en harmonie avec les mœurs d'une société démocratique comme la nôtre, où le public a seul mandat de prononcer, de classer et de qualifier. Retournons à ma citation : « En 1851, Brizeux fut attaqué d'une maladie de poitrine, il languit encore quelques années et alla s'éteindre à Montpellier. C'était dans toute l'étendue du mot une exquise nature de poète, unie à l'âme d'un véritable philosophe chrétien. » Quant au christianisme de Brizeux, on en pourrait parler avec moins de complaisance. Sans être aucunement un hérétique, le chantre de *Marié* et des *Bretons* partageait là-dessus les idées de sa génération ; il croyait au Dieu de Lamartine et de Beethoven, d'Eugène Delacroix et de George Sand, allait à confesse chez Cousin et communiait avec Jouffroy.

Tout autre était Barbier, catholique fervent et convaincu. C'est naturellement dans sa prose qu'il nous faudra rechercher la trace de ce sentiment religieux ; le vers avec son éclat et ses résonances est toujours, en pareil cas, un témoin peu sincère. Tel qui, pour chanter se monte la tête, vous livrera mieux l'état vrai de son âme en devisant pédestrement ; à ce compte, une simple lecture des poèmes de Barbier risquerait de ne pas nous apprendre grand'chose sur son état moral, et ceux qui ne l'ont point connu ne sauront ce qu'était l'homme et ce qu'il valait qu'en s'adressant à ses livres de prose. Dure nécessité ; mais, je le répète, on ne connaîtra qu'à ce prix les scrupules orthodoxes de Barbier. Les *Iambes* sont un cri

sublime et inconscient. D'aucuns ont prétendu que *la Curée* se retrouve tout entière dans un article de M. Saint-Marc Girardin, publié quelques jours auparavant par les *Débats*. Pure illusion ! ces choses là sont dans l'air, il s'agit simplement d'être le passant qui les formule. Vous vous appelez Rouget de l'Isle et vous composez *la Marseillaise*, vous avez nom Barbier et vous écrivez *la Curée*. Vous ou un autre, peu importe ; cela est parce que cela devait être. La plupart du temps, ces gens-là ne se doutent pas eux-mêmes de ce qu'ils font, leur mérite est celui du paratonnerre. Ils attirent, condensent en eux l'électricité ambiante et pour un instant la gouvernent. Cet instant suffit à leur gloire. Poètes et musiciens de hasard, ils ne dépasseront jamais leur coup d'essai et de ce qu'ils s'efforceront de produire ensuite dans leur libre conscience d'artistes, rien ne comptera. Je me trompe, leurs vertus compteront à défaut des belles œuvres, les bonnes parleront pour eux. On reproche à Barbier sa longévité laborieusement stérile. On lui en veut presque de n'être pas mort après *la Curée*, après *l'Idole*, et l'imagination éprouve une certaine déconvenue à voir le brillant poète des journées de juillet continuer à trotter avec des lunettes et son parapluie sur le théâtre de la vie, ni plus ni moins que tel petit vieux du répertoire de Bouffé. Comme s'il dépendait de chacun de nous de composer sa destinée à souhait pour le meilleur effet du paysage ! « Les gens de génie, écrivait Diderot, ne sont bons qu'à une chose, passé cela, rien ! » A cette chose dont parle l'auteur du *Neveu de Rameau*, Barbier fut bon et même excellent pendant une heure de sa vie, et « passé cela, » si le poète eut le tort peut-être de ne point abdiquer, l'homme au moins vécut sans reproche, et c'est bien de celui-là qu'on peut dire que rien d'humain ne lui fut étranger. Sa sympathie n'excluait personne que les faiseurs de conquêtes et s'adressait plutôt aux masses qu'aux individus. Citoyen éprouvé, noble cœur, esprit libéral, clairvoyant, ayant ses doutes que l'âme voulait ignorer et qui vous répondait parlant du mystère de la transsubstantiation : « J'y crois comme une bonne femme ! » Les hommes de cette probité, — tranchons le mot, de cette vertu, — sont rares de tout temps à ce point que, même en laissant à part l'éclair fugitif du génie, il faudrait encore tâcher de leur ressembler et désirer que la graine en soit commune.

LA

COLONISATION DE L'ALGÉRIE

EUROPÉENS ET INDIGÈNES.

Notre grande colonie d'Afrique a aujourd'hui cinquante-deux ans d'âge ; elle sort de l'enfance proprement dite ; la voilà, selon nous, entrée dans l'adolescence. Elle est dans une de ces époques critiques où les fautes ont une gravité singulière et se répercutent sur toute la durée de l'existence d'une nation. Depuis qu'un événement imprévu amena l'armée française sur le territoire d'Alger, nous avons suivi en Afrique bien des politiques diverses. Il nous a fallu conquérir laborieusement le pays, ce qui n'a guère pris moins de trente ans, si l'on considère l'occupation de la Kabylie comme la fin de la conquête. Nous avons souvent varié et de desseins et de moyens, ne sachant pas au juste quelle devait être notre œuvre africaine. Tour à tour nous semblions vouloir nous contenter de la simple prise de possession, ou de la colonisation restreinte ; un moment après, il semblait que nous voulussions refouler complètement les indigènes ; nous revenions ensuite de cette idée et parlions de constituer un royaume arabe ; puis nous nous rangions au système de la colonisation complète de tout le territoire par l'élément européen, et de la pénétration même du Sahara jusqu'au Soudan. Nos rapports avec les indigènes ont été aussi variables, sous l'influence des sentimens les plus contraires ; tantôt bienveillans et

favorables, tantôt indifférens, parfois complètement hostiles. Nous excusons tous ces tâtonnemens. Jamais une entreprise coloniale n'a offert à un peuple civilisé d'aussi grandes difficultés que notre entreprise algérienne : l'Algérie n'est pas une terre quasi vacante, comme l'étaient à l'origine l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis ; elle ne peut donc, comme ces dernières contrées, être simplement une colonie de peuplement, servant de déversoir à l'exubérance de la population de l'Europe. L'Algérie n'est pas davantage une terre où tout le sol soit occupé et cultivé par une population dense, de mœurs douces, comme les Indes ou l'île de Java, et ne peut être, comme ces dernières, une pure colonie d'exploitation. La colonisation de l'Algérie est sans précédens et sans analogies dans l'histoire ou dans les temps présents : les difficultés que rencontre l'Angleterre dans l'Afrique australe ne sont rien à côté de celles que nous devons surmonter dans l'Afrique du Nord, car les Arabes sont plus nombreux, plus intelligens et plus guerriers que les Cafres ou les Zoulous. Pour un observateur impartial, ce que nous avons fait jusqu'ici en Afrique est digne d'éloges : nulle autre puissance européenne, sans en excepter l'Angleterre ni la Hollande, n'eût obtenu dans ce pays, en un temps aussi bref, un aussi grand succès. On s'en convaincra par l'esquisse rapide que nous allons tracer de la situation actuelle de notre colonie. Mais, d'autre part, le temps des expériences et des irrésolutions est passé. Le moment est venu d'adopter un plan de colonisation qui soit définitif, de choisir une politique nette, que nous suivions avec fermeté. La question grave, capitale, celle dont la solution décidera de l'avenir de toutes nos possessions africaines, c'est la question du traitement que nous voulons faire aux indigènes. Devons-nous envers eux nous inspirer des principes de justice, tâcher de faire des Arabes des sujets loyaux et dévoués, des collaborateurs utiles ? Au contraire, voulons-nous, plus de cinquante ans après la conquête, nous montrer plus rigoureux que jamais et, dans notre conduite envers les vaincus nous inspirer des principes impitoyables de l'ancien droit païen ou du droit oriental ? Il faut que la conscience nationale réfléchisse à ce grave problème et qu'elle se prononce avec décision.

I.

L'Algérie, qui fut longtemps si décriée à l'étranger et qui, sous la monarchie de juillet, eut en France également bien des détracteurs, a prouvé, pendant les cinquante années qui viennent de s'écouler, qu'elle peut devenir une colonie européenne très florissante. Les préjugés nombreux qui pesaient sur elle à l'origine ont

pour la plupart disparu. Terre malsaine, disait-on, inhabitable aux Européens; terre ingrate, presque stérile, sans ressources, qui absorberait d'énormes capitaux sans rien restituer en retour. L'expérience a d'une façon décisive écarté tous ces griefs.

L'Européen vit en Algérie et y multiplie. Le recensement de 1876 y constatait la présence de 320,300 habitans d'origine européenne, dont 155,700 Français, 92,500 Espagnols, 25,800 Italiens, 14,200 Maltais, 5,700 Allemands, 17,500 âmes d'autres nationalités et 8,900 de la population dite en bloc, c'est-à-dire des prisons, hôpitaux, etc. Au moment où nous écrivons, le recensement de 1881 est terminé, mais les chiffres détaillés n'en ont pas encore été publiés. On peut dire, cependant, sans risque d'erreur, qu'il se trouve en 1882 au moins 400,000 habitans d'origine européenne dans notre ancienne province d'Afrique, et que sur ce chiffre la moitié environ sont des Français. Cette population a deux sources d'accroissement : d'abord l'excédent des naissances sur les décès, puis l'immigration. Tour à tour favorisée par les passages gratuits et découragée par les réglemens administratifs, l'immigration en Algérie est devenue spontanée, régulière, considérable. Elle a d'autres caractères que dans les pays lointains. Ce ne sont pas seulement ni surtout des agriculteurs ou de pauvres hères, en quête d'une existence meilleure, de terres vacantes et d'un travail plus sûr, qui débarquent en Afrique : à côté d'eux et en bien plus grand nombre on trouve des ouvriers habiles, des commerçans, des gens d'affaires, des capitalistes, des oisifs même ou des touristes, dont un grand nombre est retenu par l'attrait des lieux et le charme du climat. Chaque année les paquebots apportent en Algérie un bien plus grand nombre d'Européens qu'ils n'en ramènent en Europe. En 1879, par exemple, les arrivées étaient de 102,828 personnes, et les départs de 79,524, soit un excédent de 23,304 immigrans. Il en est à peu près de même en 1880 : les arrivées s'élèvent à 120,397 et les départs à 102,961, ce qui laisse pour les premières un excédent de 17,436. Il est bien entendu que les troupes ne figurent pas dans ces chiffres. Ce sont les passagers voyageant à leurs frais qui en forment la masse, les colons proprement dits ou immigrans subventionnés n'entrent guère dans ces nombres que pour la centième partie. Ainsi, dans les deux dernières années, l'Algérie paraît s'être enrichie de 40,740 Européens, et la colonisation officielle n'a coopéré à ce résultat que dans une proportion insignifiante.

Quand nous estimons à 400,000 le nombre des habitans ou résidens d'origine européenne, nous nous tenons à l'abri de toute exagération. Doit-on regarder comme un échec une entreprise de colonisation qui, après cinquante années dont les deux tiers étaient des années de guerre, est parvenue à fixer en Afrique une population

civilisée aussi considérable? Bien ignorans et bien légers seraient ceux qui porteraient un semblable jugement. A l'exception de la Nouvelle-Zélande, qui s'offrait aux colons européens dans des conditions bien plus favorables que l'Algérie, il n'est pas de colonie qui ait eu un essor aussi rapide. Le Canada, quand il nous fut arraché en 1763, ne contenait que 60,000 Français, quoique nous en fussions maîtres depuis plus de deux siècles. La colonie anglaise qui se rapproche le plus de l'Algérie, l'Afrique australe, comprenant le Cap et Natal, ne compte pas aujourd'hui 300,000 habitans d'origine européenne, et cependant le peuplement y a commencé il y a trois siècles environ. L'Australie, et sa dépendance la Tasmanie, où le premier convoi de détenus britanniques débarqua en 1787, ne possédait en 1850, à la veille de la découverte des mines d'or, que 480,000 colons (1), et cependant elle était alors beaucoup plus vieille que notre Algérie. Bien loin de rougir de ce que nous avons fait en Afrique, nous devrions donc en être fiers, car il n'a été donné à aucun peuple de constituer en aussi peu de temps, sur une terre étrangère, un noyau aussi considérable de population européenne. Si l'excédent des arrivées sur les départs était aussi important que dans la dernière année, vers la fin du siècle, le nombre des habitans de race européenne en Algérie atteindrait un million, et probablement, quand notre colonie célébrerait son centenaire, bref intervalle dans la vie d'un peuple, — deux millions.

Si les immigrans de toutes catégories affluent depuis quelque temps dans notre Afrique, c'est que la terre et le climat y sont hospitaliers et qu'on y trouve du travail. Pendant trente ans, on put croire que l'Européen ne pourrait pas s'acclimater en Algérie. Jamais un homme réfléchi n'a partagé ce préjugé, car le colon anglais a trouvé le moyen de prospérer et de multiplier presque sous toutes les latitudes, aux Carolines, en Georgie, aux Antilles, aussi bien que dans l'Australie du Nord. On ne pourrait comprendre pourquoi l'Algérie serait plus inhabitable. Néanmoins, pendant vingt-cinq ans environ, il y eut dans la population civile d'origine européenne beaucoup plus de décès que de naissances. Différentes causes y contribuaient ; un grand nombre de colons étaient célibataires, les hommes dépassaient de beaucoup le nombre des femmes, ce qui est le cas de toutes les colonies jeunes, et, par conséquent, les familles ne pouvaient s'y fonder. Le sol n'était pas encore assaini, et les défrichemens ne pouvaient qu'ajouter à l'insalubrité ; le régime hygiénique était mauvais. A partir de 1853, ces conditions changèrent : les naissances vinrent à excéder les décès ; la population européenne

(1) Voir notre livre : *de la Colonisation chez les peuples modernes*, 2^e édition ; 1882, Guillaumin, éditeur.

d'Algérie croît de son propre mouvement, en supposant même arrêté tout afflux du dehors. Les statistiques du docteur Ricoux et celles de l'état civil sont décisives sur ce point capital. L'Européen vit parfaitement et se multiplie dans l'Afrique du Nord. Chose curieuse même, le Français, qui a perdu sa fécondité en France, semble la retrouver en Algérie. En 1880, les naissances dans la population européenne s'élevaient à 13,123 et les décès à 12,185; c'est un excédent de 1,000 environ pour les premières; mais parmi les décès figurent 536 militaires; si l'on ne tient compte que de la population européenne civile, l'excédent des naissances est de 1,475 supérieur, comme proportion, à l'excédent habituel en France. Toutes les nationalités, il est vrai, ne sont pas également prolifiques en Algérie: ce sont les Espagnols qui tiennent la tête avec 4,636 naissances contre 3,864 décès, puis les Italiens avec 1,089 naissances contre 905 décès, ou plutôt, comme rapport des naissances à la mortalité, les Italiens priment même les Espagnols; les Anglo-Maltaïses sont dans le même cas, offrant 500 naissances contre 412 décès; quoique un peu moins bien partagés, les Français sont encore dans des conditions satisfaisantes; ils comptent 6,523 naissances contre 6,088 décès, ce qui est un excédent de 435. En définitive, les Français, qui forment près de la moitié de la population, figurent aussi presque exactement pour la moitié dans le nombre des naissances et ne fournissent qu'un peu plus de la moitié des décès. Leur résistance au climat est donc bien démontrée. Si les Européens vivent et multiplient dans notre Afrique, ce n'est pas qu'ils s'enferment tous dans les villes, fuyant le travail et la chaleur du jour; le plus grand nombre est occupé dans les chantiers ou à la culture. Au 1^{er} septembre 1878, le nombre des colons ruraux était évalué à 138,510; il est vraisemblable qu'au moment où nous écrivons, il a atteint 160,000 ou même 180,000. En y joignant tous les Européens qui sont employés à la récolte de l'alfa et aux travaux publics divers, on doit dépasser 200,000.

Que l'Algérie puisse devenir une colonie européenne florissante, les chiffres officiels qui précèdent en fournissent la preuve irréfutable. Mais n'est-ce pas une colonie étrangère que nous irions fonder à notre insu? N'est-ce pas un œuf espagnol ou italien que la grande patrie française couvrirait et ferait éclore avec tant de sollicitude et de souci? Dans ce siècle de la vapeur et des rapides déplacements d'hommes, une colonie est ouverte à tous et reçoit les éléments les plus variés. Aucune ne peut être complètement nationale. La Nouvelle-Zélande et l'Australie, par leur éloignement, sont jusqu'ici exception. Le Canada est à moitié français, les États-Unis sont en train de se germaniser, la république Argentine et l'Uruguay de s'italianiser. L'Algérie offre le même caractère à un degré peut-

être plus accentué, mais c'est le même phénomène, et nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de s'en trop alarmer. Il est exact qu'en 1876 les Français ne formaient guère que la moitié des 320,300 Européens recensés en Algérie; il l'est encore qu'à nos 160,000 colons nationaux on pouvait opposer 92,500 Espagnols et 25,800 Italiens, sans compter les 14,200 Maltais, les 5,700 Allemands et les nationalités diverses. Le recensement de 1881 aura constaté peut-être une plus forte proportion encore d'Espagnols et d'Italiens; au moment où nous écrivons, les Français ne constituent sans doute que 45 pour 100 de la population européenne totale. On peut le regretter sans doute, mais ce n'est pas une raison d'excessives inquiétudes. Dans la province d'Oran, il est vrai, les étrangers dépassent les Français (69,131 contre 43,516 en 1876); la prédominance des étrangers, notamment des Espagnols, est surtout forte dans l'arrondissement même d'Oran et dans celui de Sidi-bel-Abbès. On peut regretter qu'il en soit ainsi, mais il n'en résulte pour notre colonie aucun danger prochain ni même lointain. Nous avons su, durant les deux derniers siècles, faire de l'Alsace la province la plus française qui fût, quoique la population en fût de race allemande. Nous gouvernons encore à Nice et dans les districts environnans une population italienne. Il n'y a pas de motif pour que les 100 ou 120,000 Espagnols et les 30 ou 35,000 Italiens fixés en Algérie nous effraient. Les Anglo-Maltais nous sont tout dévoués, les Suisses également; les Allemands fournissent le plus grand nombre des naturalisations. Les Espagnols et les Italiens finiront par se fondre avec notre population : l'école travaillera à nous les assimiler, les mariages mixtes auront le même effet.

Si l'Espagne devait très prochainement conquérir le Maroc, si l'Italie s'était établie en Tunisie, le nombre des Espagnols dans la province d'Oran et celui des Italiens dans celle de Constantine eût pu avoir des inconvéniens pour nous. Mais la Tunisie nous est définitivement acquise, et sans rien préjuger des destinées à venir du Maroc et de la Tripolitaine, il paraît médiocrement vraisemblable que le premier vienne échoir bientôt à l'Espagne et la seconde à l'Italie. Il faudrait que ces deux puissances européennes, dont les ressources financières sont limitées et dont les armées, si bonnes qu'on les veuille estimer, sont restreintes en nombre, tinsent bien peu de compte de l'expérience des autres pour vouloir s'emparer maintenant d'un grand empire comme le Maroc ou d'une solitude immense comme la Tripolitaine. Les difficultés que nous avons rencontrées en Algérie et même en Tunisie, celles que les Anglais ont eu quelque peine à surmonter en Égypte, les sacrifices en hommes et en argent qu'une province africaine exige de ses conquérans, ce sont là des matières à réflexion; il se passera sans doute

beaucoup de temps avant que nous ayons en Afrique, soit à l'est, soit à l'ouest, un voisin européen solidement établi. D'ici là, si nous savons bien gouverner les territoires que nous avons occupés, la population de race espagnole ou italienne qui résidera dans notre Algérie n'éprouvera plus aucune attraction pour une autre nationalité que la nôtre.

Les mariages mixtes, les naturalisations et l'école, tels sont les instrumens divers dont nous disposons pour nous assimiler peu à peu les colons étrangers. Jusqu'ici aucun de ces instrumens n'a été aussi efficace qu'il aurait pu l'être; ils ne laissent pas cependant que d'exercer quelque action. Sur 2,988 mariages contractés en Algérie dans la population européenne en 1880, on en compte 1,378 entre Français et Françaises, 1,147 entre étrangers européens et étrangères, 329 entre Français et étrangères, 123 entre étrangers et Françaises, 5 seulement entre Européens et musulmans et 6 entre musulmans et Européennes. Quoiqu'elle pût être plus favorable, cette situation est cependant satisfaisante. Le nombre des mariages mixtes entre Français et étrangers s'élève à 452, soit plus du tiers du chiffre des mariages entre étrangers. Que le père seul soit Français ou que la mère seule soit Française, les enfans deviennent Français soit par la loi, soit par la langue, soit par les mœurs. Ainsi se forme une génération de créoles qui réunit les divers élémens européens et qui, le temps aidant, finira par faire le bloc principal de la population coloniale. Les naturalisations contribuent au même résultat avec une moindre énergie; il semble cependant qu'elles aient une tendance à s'accroître. De 1863 à 1874, elles n'avaient été qu'au nombre de 2,612, soit une moyenne annuelle de 261; en 1875, on en compte 582; en 1876, 314; 294 en 1877, 227 en 1878, 417 en 1879 et 525 en 1880. Les musulmans indigènes ne figurent dans ces nombres que pour un chiffre bien faible: 18 seulement en 1880. Ce sont les Allemands et les Italiens qui fournissent la part la plus considérable. En 1880, on a naturalisé 218 Allemands, 101 Italiens, 99 Espagnols seulement, 26 Suisses, 17 Anglais ou Anglo-Malais, 10 Belges et 9 Luxembourgeois. Parmi ces 525 étrangers naturalisés dans le courant de cette année, il s'en rencontre 209 qui ont acquis la naturalisation sans passer par les formalités que prescrit le sénatus-consulte de 1865, notamment 131 individus nés en Algérie d'un étranger et 73 Espagnols ayant opté pour le service militaire en Algérie. Il conviendrait de rendre la naturalisation de plus en plus facile; on pourrait aussi multiplier les cas [de naturalisation de plein droit; imitant certaines puissances, comme l'Angleterre, on devrait déclarer Français tout individu né d'un étranger en Algérie et ayant habité notre colonie usqu'à sa majorité. Les contrées nouvelles ne sauraient, pour les

naturalisations, être aussi méticuleuses et aussi difficiles que les vieilles contrées qui ont un excédent de population. L'école primaire, en répandant notre langue, tiendra aussi une grande place dans le travail d'assimilation des élémens étrangers. Nous avons accordé aux colons de nationalité étrangère qui résident en Algérie des droits considérables; on les admet, par exemple, à se faire représenter pour une certaine quote-part dans les corps municipaux; en 1880, on recensait ainsi 7,071 électeurs municipaux étrangers. Cette faveur, qui est exceptionnelle, qu'aucune autre nation n'octroie, ne nous paraît pas avoir aujourd'hui de raison d'être. Les étrangers sont venus librement sur notre sol; il dépend d'eux de se faire naturaliser; on ne saurait justifier par aucune bonne raison l'octroi gracieux de droits électoraux à des gens qui, arrivés spontanément du dehors et pouvant être Français sans renoncer à aucune de leurs habitudes, ne jugent pas à propos de le devenir. Nous devons tendre à naturaliser les colons étrangers algériens et non à les maintenir dans leur nationalité en leur conférant certains droits d'électorat.

Il n'en est pas de même de la population indigène; nous l'avons trouvée dans le pays; elle a des mœurs dont on ne doit pas demander l'entier sacrifice à la génération actuelle. On ne peut exiger qu'elle renonce à son statut personnel pour prendre immédiatement le nôtre. Elle forme la grande masse de la population, deux millions huit cent mille habitans qui sont en voie d'accroissement. Les listes, peut-être médiocrement exactes, de l'état civil inscrivent, en 1880, 68,407 naissances de musulmans contre 61,434 décès. Cette population indigène a des droits naturels; nous avons vis-à-vis d'elle des devoirs qui sont plus stricts que vis-à-vis les immigrans étrangers. Notre intérêt, conforme à notre obligation morale, est de ménager et de nous concilier ces 2 millions 1/2 à 3 millions d'indigènes, sans lesquels nous ne saurions avoir en Afrique ni paix assurée ni prospérité économique.

II.

Si l'on peut se féliciter du développement rapide de la population européenne en Algérie, beaucoup d'autres faits témoignent que notre œuvre dans cette contrée est loin d'avoir été stérile, comme le croient les esprits superficiels. Qu'on étudie soit le mouvement commercial extérieur, soit la production minière, soit la production agricole, soit même les finances générales de la colonie, on se convainc que le génie français, secondé par l'abondance de nos capitaux, a produit sur cette terre ce que nous n'hésitons pas à appeler des merveilles.

Avant que les Français missent le pied dans la régence, le commerce extérieur de cette contrée barbare était nul. Alger était encore un nid de forbans qui déshonorait et infestait la Méditerranée. Dans la période de 1830 à 1840, les importations totales s'élevèrent à 150 millions 1/2 de francs, et les exportations totales à moins de 21 millions seulement, ce qui représente l'insignifiante moyenne annuelle de 45 millions pour les premières et de 2,100,000 francs pour les secondes. Encore n'est-ce pas là le véritable point de départ, puisque l'action civilisatrice de la France se faisait déjà sentir dans cette période décennale. Vingt et trente ans après la conquête, dans la décade qui s'écoule de 1850 à 1860, les importations moyennes annuelles montent à 125 millions 1/2 et les exportations à 29 millions 1/4 : c'est encore bien peu de chose. La lenteur des débuts est une loi de nature; nos contemporains pressés et exigeans sont toujours sur le point de l'oublier. Les anciens, qui étaient plus près des temps héroïques où se peuplèrent les contrées de l'Europe, avaient la mémoire plus sûre et le jugement plus sobre. Poètes ou historiens, Virgile ou Tite Live, ils savaient ce qu'il en coûte de temps et de labeurs pour fonder une nation. *Tanta molis erat Romanam condere gentem!* dit l'un; *Urbes quoque, ut cetera, ex infimo nasci*, écrit l'autre. Si Rome ne s'est pas bâtie en un jour, en un de ces longs jours qui embrassent des dizaines d'années, on ne doit pas s'étonner que la colonisation algérienne n'ait pas échappé à la loi universelle. Depuis 1860, le progrès est remarquable, il l'est surtout depuis dix ans. Les importations en Algérie atteignent 216 millions en 1877, puis s'élevant par degrés ininterrompus montent à 303 millions 1/2 en 1880; les exportations, de leur côté, s'élèvent à 133 millions en 1877 et à 168 en 1880. Le commerce algérien, pris en bloc, représente à peu près le quinzième du commerce extérieur total de la France : beaucoup de nos contemporains, cependant, ont vécu du temps où cette contrée était aride et presque sans culture. Il y a encore des survivans de l'armée qui débarqua à Sidi Ferruch. Tant de changemens n'ont pas épuisé, pour s'accomplir, le cours d'une vie d'homme.

Que les importations dépassent les exportations, ce n'est pas un fait extraordinaire ni regrettable. La France continentale est dans le même cas, sans s'appauvrir. Il est des raisons spéciales pour que toutes les colonies, dans la période de l'enfance et de l'adolescence, reçoivent plus de l'étranger qu'elle ne lui rendent. Elles attirent les capitaux, et c'est le plus souvent sous la forme de marchandises, d'approvisionnemens, de machines que les capitaux s'y introduisent. La métropole entretient en Algérie une armée considérable, c'est encore une source de dépenses qui permet, qui nécessite même un excédent d'importation. Il se passera vingt ou trente ans, et

peut-être davantage, avant que les exportations algériennes s'élèvent au chiffre des importations, mais on ne saurait ni s'en plaindre ni même le regretter. Un propriétaire qui crée une ferme dans une contrée inculte y apporte pendant longtemps beaucoup plus d'argent qu'il n'en tire : ce n'est pas une cause d'appauvrissement, si la ferme gagne en valeur, si elle donne des récoltes croissantes. Une nation qui colonise est comme ce propriétaire, avec cette seule différence que ce qui dure pour l'un sept ou huit années se prolonge pour l'autre pendant un espace dix ou douze fois plus grand. L'Algérie démontre chaque année que les sacrifices qu'on fait pour elle ne sont pas perdus. Son commerce extérieur, qui s'est élevé en 1880 à 472 millions, dépassera probablement un milliard dans dix ans et atteindra peut-être 2 milliards au commencement du xx^e siècle. A cette époque, elle sera encore une toute jeune colonie, analogue à ce qu'étaient les États-Unis vers la fin du xvii^e siècle. Le commerce colonial a cette particularité qu'il est plus profitable et plus sûr que le commerce étranger : la conformité de la langue et de l'éducation, l'analogie des goûts et des mœurs font que le peuple colonisateur, pourvu qu'il soit actif et industriel, conserve facilement la prépondérance dans les affaires aux colonies, même lorsqu'elles se sont émancipées. La plus grande partie du commerce extérieur de l'Algérie se fait avec la France ou par son intermédiaire. Il en est ainsi surtout de la navigation. Sur les 1,729,000 tonnes de jauge qui sont entrées, en 1880, dans les ports algériens, 1,101,000 portaient le pavillon français. Si Marseille s'est rapidement développée depuis trente ans, si sa population s'est accrue, l'Algérie en est une des principales causes. Un jour prochain, la vieille cité phocéenne aura peut-être 500,000 habitans, c'est à l'Algérie qu'elle les devra. Cette, Port-Vendres et les ports de notre littoral ont dans la croissance continue de l'Algérie leurs plus belles espérances d'avenir. Ce fut sans doute un rêve plein d'illusions que de supposer que la Méditerranée deviendrait un jour un lac français ; mais si la marine française fait encore bonne figure dans cette mer intérieure, le berceau de notre civilisation, c'est à nos provinces d'Afrique que nous le devons.

Les ressources de l'Algérie sont, en effet, considérables et ce n'est que depuis une quinzaine d'années qu'elles commencent à être sérieusement exploitées. Agriculture, mines, promettent à ce pays une prospérité dont on ne fait encore que recueillir les prémices. Au point de vue agricole, l'Algérie a des désavantages, elle manque d'humidité ; depuis deux ans surtout la sécheresse y a sévi et fait des ruines. Mais beaucoup de contrées florissantes souffrent du même fléau. Nos départemens méditerranéens y sont exposés, et ils ne laissaient pas que de jouir, avant le phylloxera, d'une merveilleuse richesse. L'Aus-

tralie aussi est souvent désolée par des sécheresses dont nous n'avons pas l'idée, et cependant c'est un des pays les plus florissans du globe. On fut longtemps avant de bien apprécier le caractère du climat algérien; pendant les premières années, on voulut cultiver cette terre à la façon de celles des tropiques : on rêvait de grandes fortunes avec la plantation du coton, et l'on ne s'avisait pas que la vigne donnerait dix ou vingt fois le revenu du cotonnier. C'est à peine si, depuis sept ou huit ans, on a reconnu combien il serait profitable d'implanter en Algérie la vigne qui est cependant pour nous presque un arbuste national. L'implacable phylloxera, chassant devant lui nos vigneronns du Sud-Est, a révélé à nos colons l'importance de la viticulture et a fourni à l'Algérie en abondance les premiers viticulteurs du monde, les émigrans de l'Hérault, du Var et des départemens voisins.

On ne peut guère compter qu'il y ait en Algérie plus de 11 à 12 millions d'hectares de terres cultivables; c'est à peu près le tiers de celles qui sont en culture dans la France continentale. Sur ces 11 ou 12 millions d'hectares, les Européens possèdent plus du dixième et probablement les meilleures. En 1879, ils en détenaient 1,012,333 hectares; depuis lors, cette superficie a dû s'accroître de 150 à 200,000. Ce sont les pâturages d'abord, puis les céréales qui occupent la plus grande partie de ces espaces. Le nombre des têtes de bétail est évalué, pour 1880, à 12,201,000, dont 7 millions environ de moutons, 3,300,000 chèvres, 1,163,000 bêtes de race bovine; le reste se composerait de chevaux, de mulets, d'ânes, de chameaux (212,289) et de porcs. On sait tout ce que ces statistiques agricoles ont d'incertain; aussi ne prenons-nous ces chiffres que comme des évaluations. Ils n'indiquent pas, à coup sûr, une culture bien avancée. Le nombre extraordinaire des chèvres, la rareté des chevaux (155,000) et des mulets (136,000) montrent tous les progrès qu'il reste encore à effectuer; mais il s'agit ici d'une contrée hier complètement barbare et aujourd'hui même aux trois quarts inculte. Avec le temps et le développement des bonnes méthodes agricoles, les chèvres devront diminuer et céder la place soit aux brebis, soit aux bœufs. Quand on voit combien la culture est encore défectueuse sur certains plateaux de la France méridionale ou centrale, on n'a pas le droit d'adresser aux Algériens des reproches trop vifs.

Dans la campagne de 1879-80, on aensemencé en céréales 2,878,000 hectares: c'est une superficie qui reste à peu près toujours la même; elle est très légèrement inférieure à celle de 1876 et de 1877; la sécheresse a singulièrement réduit le rendement, qui ne s'est élevé qu'à 16 millions de quintaux métriques, 21 ou 22 millions d'hectolitres environ, soit, en moyenne, 5 quin-

taux 1/2 ou 7 hectolitres 1/2 environ par hectare : cette moyenne est moitié moindre que celle de la France ; mais il faut considérer que la récolte était réputée mauvaise ; on la tient pour bonne quand elle fournit une moyenne de 9 quintaux métriques ou de 12 à 13 hectolitres par hectare ; ce chiffre n'a jamais été atteint dans les cinq dernières années. Sur les terres des Européens, la récolte est relativement d'un tiers plus élevée que sur celles des indigènes. Ce n'est pas que tous les indigènes soient de mauvais cultivateurs ; il s'en trouve parmi eux d'excellens ; plusieurs ont eu des récompenses dans les concours. Si nous ajoutons que 64,000 hectares sont cultivés en plantes potagères et légumineuses, 8 à 9,000 en tabac, 4 à 5,000 en lin, nous n'aurons plus guère à parler que de la vigne.

Il est étrange combien l'homme met de temps à découvrir les vraies richesses. La vigne, les mines de fer et l'alfa sont parmi les ressources principales de l'Algérie ; nos premiers colons leur préférèrent le coton et les mines d'or. On parle beaucoup, depuis sept ou huit ans, des vignes d'Algérie. Il se fonde des sociétés financières pour planter cet arbuste en Afrique. Jusqu'ici, il occupe bien peu de place. On recense 16,966 planteurs pour 23,724 hectares en vignobles ; c'est dire combien la petite propriété prévaut dans cette culture. On doit désormais se préoccuper de la faire en grand. Sur ces 16,966 propriétaires de vignes, il y a, — chose curieuse, — un peu plus d'indigènes que d'Européens, 8,916 contre 8,050. Mais ces indigènes semblent ne faire que des essais et n'ont que des parcelles infimes en vignes ; les neuf dixièmes des vignobles appartiennent à des colons. La production de 1880 est évaluée à 432,000 hectolitres, un peu moins de 20 par hectare. Ce n'est encore qu'un embryon. Quand on se rappelle que le seul département de l'Hérault, avant le phylloxera, comprenait une étendue de 200,000 hectares de vignes, produisant 12 à 15 millions d'hectolitres de vin, d'une valeur de 200 millions de francs, on se rend compte que l'Algérie ne fait que d'entrer dans la voie. De 1879 à 1880, le vignoble algérien s'est accru de 3,729 hectares. L'impulsion, toutefois, est donnée ; les vigneronns de nos départemens du Midi abondent aujourd'hui en Afrique ; les capitaux n'y sont plus rares. Avant dix ans, il y aura sans doute plus de 100,000 hectares de vignes, et, dans un quart de siècle, il se pourrait que le vignoble algérien représentât le cinquième du vignoble français.

Si l'agriculture est aujourd'hui la première richesse de notre colonie, le fonds sur lequel elle vit et épargne, les ressources industrielles, commencent à avoir de l'importance. Parmi ces dernières on peut citer l'alfa, qui se rattacherait à l'agriculture si c'était une plante demandant d'autres soins qu'une exploitation soigneuse. On sait que

l'alfa, avec lequel on fait notamment la pâte du papier, est excessivement répandu dans l'Afrique du Nord. L'alfa couvre, dit-on, les sept dixièmes du plateau de l'Algérie et n'est pas rare non plus en Tunisie. L'usage en est récent. De 1867 à 1877, en dix ans, on a exporté d'Algérie 400,000 tonnes de cette graminée, représentant une valeur de 50 millions de francs; c'est là un fret de sortie excellent pour notre marine; malheureusement, ce n'est pas la France qui emploie l'alfa, ce sont l'Angleterre et l'Espagne. De 1877 à 1880, en quatre ans, on a expédié d'Afrique en Europe 273,000 tonnes de cette précieuse plante, soit environ 70,000 tonnes par an; mais 200,000 se sont dirigées vers l'Angleterre, 57,000 vers l'Espagne, 7,817 seulement vers la France, 5,057 vers le Portugal et 2,792 vers la Belgique. Singulier pays que le nôtre : les richesses que nous découvrons, nous sommes les derniers à les mettre en œuvre. L'alfa croît chez nous, et nous ne nous en servons guère plus que le Portugal : cependant, nous avons d'importantes fabriques de papier.

Ce n'est pas le fret de sortie qui manque à l'Algérie; il y abonde. Elle a l'alfa, elle aura bientôt le vin commun, elle possède le fer, eu du meilleur. A la fin de 1880, il n'y avait pas moins de trente-six mines concédées : quatre l'avaient été dans l'année même : on avait accordé en outre six autorisations de recherches et cinq prorogations de permis de recherches. La production des minerais de toute nature avait été de 644,000 tonnes, le nombre des ouvriers occupés s'élevait à 2,414. Qui ne connaît de nom la mine de Mokta-el-Hadid, située près de Bône? Sa prospérité ne date que de dix ou douze ans, tellement il faut de travaux pour mettre en exploitation les gisemens les plus riches. Mokta-el-Hadid a maintenant une rivale dans la mine de la Tafna. Ce n'est pas malheureusement en France qu'affluent ces splendides minerais de fer algérien. La plus grande partie prend la route de l'Angleterre ou même des États-Unis. Des métallurgistes américains ont conclu, en 1881, avec la compagnie fusionnée de Mokta-el-Hadid et de la Tafna, un marché de 650,000 tonnes de minerai à fournir aux États-Unis en trois ans, 150,000 tonnes de Mokta et 500,000 de la Tafna. Cette prospérité minière ne paraît être qu'au début. Outre le fer, qui semble être singulièrement commun dans notre province d'Afrique, on croit avoir découvert du cuivre, du zinc et du plomb. On parlait même ces jours-ci de mines de houille.

Pour mettre à profit toutes ces ressources de la nature, négligées pendant des siècles, les voies de communication sont indispensables. Les travaux publics en Algérie ont été conduits, surtout depuis quelques années, avec une intelligente activité. Ce n'est pas prochainement, à coup sûr, ce ne sera pas même dans cinquante ans, que sera achevé le réseau algérien de routes de terre ou de fer. Notre

France continentale, qui jouit depuis plus de vingt siècles du bénéfice de la civilisation, travaille encore à ses chemins et à ses voies ferrées. Née d'hier, l'Afrique française ne peut avoir fait que les premiers pas ; mais elle a bien employé les cinquante années de sa laborieuse et difficile enfance. Jusqu'en 1879, on ne comptait en Algérie que cinq routes nationales : une loi de cette année en porte le nombre à dix, dont l'une doit aller d'Oran à Géryville, par Maskara et Saïda, une autre de Relizane à la frontière du Maroc, par Maskara, Sidi-bel-Abbès et Tlemcen. Quand elles seront toutes achevées, elles auront une étendue de 2,985 kilomètres ; il faut y joindre 1,316 kilomètres de routes départementales et près de 6,400 kilomètres de chemins de grande communication et d'intérêt commun. Ce sera, sans compter les chemins vicinaux ordinaires, un ensemble de 10,500 kilomètres, dont les deux tiers à peu près sont actuellement exécutés. La loi de 1879, qui a accordé une subvention nouvelle de 300 millions à la caisse des chemins vicinaux, a affecté sur cette somme 40 millions à l'Algérie. Bien employée et combinée avec les prestations en nature, cette ressource serait suffisante pour ouvrir, en sept ou huit ans, de 8 à 10,000 kilomètres de chemins de petite vicinalité. C'est depuis dix ans surtout que l'on s'est mis à l'œuvre avec énergie. En 1871, la route de terre d'Alger à Constantine n'était pas encore achevée. Aujourd'hui, les efforts se portent principalement sur les routes excentriques : Alger à Laghouat, Oran à Tlemcen, Stora à Biskra, Maskara à Géryville, Relizane au Maroc, Bougie à Sétif, Constantine à Tébessa. Les ports aussi sont l'objet de travaux importants. Parfois des compagnies privées, concessionnaires de mines ou de chemins de fer, en font les frais, comme pour le port d'Arzew : le plus souvent c'est l'état qui doit se charger de toutes les dépenses. Depuis un certain nombre d'années, le budget fournit annuellement de 12 à 13 millions aux travaux publics autres que les chemins de fer.

Les voies de communication perfectionnées commencent à être étendues en Algérie. En 1870, il ne s'y trouvait que la ligne parallèle à la mer d'Oran à Alger et une autre très courte, perpendiculaire à la Méditerranée, de Philippeville à Constantine. Ce n'était qu'un réseau de 513 kilomètres. Aujourd'hui les chemins de fer algériens en exploitation n'ont pas moins de 1,200 kilomètres, sans compter les 189 kilomètres de la ligne de la Medjerdah en Tunisie. Aux deux premières lignes se sont jointes celles de Constantine à Sétif, de la Maison-Carrée à l'Alma, de Bône à Guelma, de Guelma au Kroub, c'est-à-dire à Constantine, de Duvivier à Soukharras, du Tlélat à Sidi-bel-Abbès, d'Arzew à Saïda ou plutôt à Mecheria. Ce ne sont encore que des tronçons épars qui ne se relient pas entre eux : il y a une lacune entre le réseau occidental et le réseau oriental. Elle

sera comblée dans deux ou trois ans, quand sera achevée la ligne de l'Alma à Sétif. Il est probable qu'on pourra se rendre alors en chemin de fer de Tunis à la frontière du Maroc. Voilà le résultat qu'on aura obtenu cinquante-cinq ans après que le premier soldat français aura débarqué sur les côtes de Barbarie. Quand on pense que les Anglais se montrent fiers des 13 ou 14,000 kilomètres de chemins de fer qu'ils ont aux Indes, pays qu'ils possèdent en maîtres incontestés depuis près d'un siècle et demi et qui contient une population quatre-vingts fois plus nombreuse que celle de l'Algérie, nous ne pouvons vraiment être humiliés de ce que le réseau algérien atteint ou dépasse même le dixième du réseau indien. Notre colonie si jeune a relativement plus de chemins de fer que l'Hindoustan. Les voies ferrées nouvelles, sauf celle d'Alger à Constantine, qui n'est pas encore achevée, ont une direction autre que les premières. Elles ne sont plus parallèles à la mer; elles lui sont perpendiculaires. La ligne d'Arzew à Saïda, prolongée jusqu'à Méchéria, en passant par le Kreider, pénètre à 352 kilomètres de la Méditerranée et non-seulement gravit les hauts plateaux, mais s'enfoncé même dans le Sahara. Le rameau d'El-Guerrah à Batna, qui a 80 kilomètres de longueur, sera livré à l'exploitation dans le courant même de cette année ou dans les premiers mois de l'an prochain. La compagnie de l'Ouest algérien, concessionnaire de la ligne du Tlélat à Sidi-bel-Abbès, en construit une autre de 100 kilomètres qui, s'avancant jusqu'à Raz-el-Mah, formera un second chemin d'accès sur les hauts plateaux de la province d'Oran. Plusieurs lignes qui n'avaient été concédées qu'éventuellement vont l'être à titre définitif. Deux compagnies montrent une particulière et louable activité dans ces entreprises: ce sont les sociétés de Bône à Guelma et de l'Est algérien; elles n'hésitent pas à se charger de voies nouvelles; elles construisent avec rapidité et exploitent, autant qu'on en peut juger, avec économie. La compagnie de Bône

Guelma, qui est la plus ancienne et qui a modestement débuté par un petit chemin de fer d'intérêt local, termine le tronçon de Soukharras à Sidi-el-Hemeci et va relier son réseau algérien à ses lignes tunisiennes. C'est en Tunisie surtout qu'elle semble maintenant devoir porter ses efforts. L'Est algérien, outre la grande ligne de Constantine à Alger, aujourd'hui ouverte seulement jusqu'à Sétif, va construire un embranchement sur Bougie et d'autre part pousser jusqu'à Biskra sa ligne du sud, qui primitivement devait s'arrêter à Batna. Dans quatre ou cinq ans, l'Algérie possédera trois lignes ferrées de pénétration, gravissant les hauts plateaux, et pour deux au moins, s'enfonçant jusque dans le Sahara: Oran à Raz-el-Mah par Sidi-bel-Abbès, Arzew à Kralfalla et à Méchéria, enfin Philippeville et Bône à Biskra par le Kroub et Batna.

Bien d'autres tracés encore ont été ou concédés ou demandés. La compagnie française de Fives-Lille sollicite la ligne d'Orléanville à Ténès. Le Bône-à-Guelma demande la concession de Soukharras à Tébessa, ce qui ouvrirait encore le sud et la Tunisie. Trois compagnies se disputent les 180 kilomètres de voie ferrée projetée entre Mostaganem et Tiaret. Il se trouve aussi deux sociétés pour se charger de la concession de la ligne de Médéah à Laghouat qui pourrait être le point d'attache du chemin de fer transsaharien. Nous espérons que ce dernier n'est pas définitivement abandonné et qu'un jour viendra où, dans des circonstances plus favorables, on voudra reprendre cette grande entreprise. Dès maintenant, sans tenir compte de tous ces compléments et prolongemens, le réseau ferré de l'Algérie est égal en étendue à celui du Portugal. Le réseau des routes algériennes n'est sans doute pas inférieur à celui de ce royaume. Ce n'est pas un mince succès que d'avoir élevé en cinquante ans l'Algérie, sous le rapport de la viabilité, au-dessus de plusieurs pays d'Europe, la Roumanie, la Grèce, et de l'avoir rendue l'égale d'autres comme le Portugal.

Les chemins de fer algériens, quoique construits par l'initiative privée, ont dû recevoir une aide de l'état ou des départemens; ce n'était que justice dans un pays aussi neuf, où le commerce et l'industrie n'avaient pas eu le temps de se développer. Certaines compagnies n'ont demandé d'autre secours que des concessions d'alfa, comme la Société franco-algérienne qui a construit la ligne d'Arzew à Saïda. La plupart des autres ont recouru au système de la garantie d'intérêts, c'est-à-dire à des avances de l'état qui seront remboursables quand le trafic se sera élevé au-dessus d'un niveau déterminé. C'est sous ce régime qu'ont été construites par la compagnie de Lyon-Méditerranée les premières lignes, celles d'Oran à Alger et de Philippeville à Constantine; c'est dans des conditions analogues aussi, quoique un peu différentes pour certains détails, qu'ont été concédées et que sont exploitées les lignes des deux grandes compagnies de Bône à Guelma et de l'Est algérien. Il en résulte pour l'état français un fardeau de quelque importance. Le service de la garantie d'intérêts pour les lignes algériennes et tunisiennes figure au budget de 1883 pour la somme de 9 millions $\frac{1}{2}$ de francs. Si l'on songe qu'en 1883 il y aura bien 1,500 kilomètres au moins en exploitation, la charge annuelle pour l'état revient en moyenne à 6,000 francs par kilomètre. On ne peut espérer qu'elle diminue avant dix ou douze ans, parce que des lignes nouvelles d'une étendue de 150 à 200 kilomètres par année viendront sans cesse s'ajouter au réseau actuel. Mais les sacrifices de l'état ne doivent pas être considérés comme définitifs. On sait qu'en France plusieurs compagnies, celles d'Orléans, du Midi et de l'Est, commencent à rembour-

ser à l'état les sommes qu'il leur a avancées depuis 1865 à titre de garanties d'intérêt. Les lignes algériennes ne sauraient faire de même dans un temps prochain, parce que leur réseau est trop neuf et qu'elles manquent des puissantes artères qui sont si productives pour les compagnies françaises. Néanmoins, nous croyons assez connaître les phénomènes économiques pour affirmer qu'un jour, dans dix ou douze ans, la plupart des lignes algériennes aujourd'hui exploitées n'auront plus à recourir à la garantie de l'état et que plusieurs même peut-être dans ce laps de temps ou peu après pourront lui faire quelques remboursements. Les sacrifices de l'état doivent donc être considérés comme temporaires. Si le régime de la garantie d'intérêt est pour lui moins rapidement fructueux en Algérie qu'il ne l'a été sur le continent, il ne sera pas la source de dépenses indéfinies. Déjà le rendement des lignes est assez satisfaisant. En laissant de côté les 189 kilomètres de la ligne tunisienne de la Medjerdah, nos 4,122 kilomètres de chemins de fer algériens exploités en 1880 ont produit une recette totale de 41,777,000 francs, soit plus de 10,000 francs par kilomètre. Parmi les chemins de fer que nous construisons aujourd'hui en France combien s'en trouve-t-il qui donnent cette recette brute? Pas un sur dix; la plupart n'arrivent pas aux deux tiers de ce rendement. Ainsi les chemins de fer algériens ont une productivité supérieure à celle de la généralité des voies ferrées que l'on construit depuis plusieurs années dans la France continentale. Plusieurs de ces lignes feraient honneur à notre second réseau d'ancienne création: le tronçon de Philippeville à Constantine, par exemple, qui produit 22,000 francs par kilomètre, le Tiélat à Sidi-bel-Abbès qui atteint 18,000 francs; Alger à Oran arrive à 13,000 francs et Bône à Guelma sur son ancienne ligne à près de 10,000. Dans sept ou huit ans, quand les chemins aujourd'hui projetés auront été exécutés, il est assez vraisemblable que la recette brute des chemins actuels, mieux reliés les uns aux autres et pourvus des prolongemens nécessaires, atteindra 14 ou 15,000 francs en moyenne par kilomètre. Le réseau des chemins de fer méridionaux de l'Italie ne fournit pas davantage, et les 1,350 kilomètres du réseau calabro-sicilien sont aujourd'hui même moins productifs que les chemins de fer d'Algérie.

Cette étude rapide des progrès de notre colonie nous entraînerait trop loin si nous voulions tout énumérer. Les communications intellectuelles n'ont pas été plus négligées que les voies de transport. On y compte 290 bureaux de poste ou de télégraphe: les localités qui jouissent de l'un et de l'autre services sont au nombre de 227. Cependant, c'est encore de ce côté qu'il est le plus nécessaire d'effectuer de prompts améliorations. Les colons et surtout les résidens étrangers se plaignent de ce que les

relations avec l'Europe ne sont ni assez régulières ni assez fréquentes. On ne reçoit pas en Algérie chaque jour un courrier européen : on conçoit quelle gêne, quelle privation même en éprouvent ceux qui sont habitués à la fréquence des distributions de lettres. Depuis trois ou quatre ans, les nouveaux traités avec la Compagnie transatlantique ont rendu moins rares les départs de bateaux de France pour l'Algérie, sans cependant assurer un courrier quotidien. Il importe que, sans plus tarder, on prenne des mesures pour que les lettres d'Europe arrivent chaque jour en Algérie. C'est chose facile ; il s'agit d'amener une entente entre les diverses compagnies de paquebots. Le mouvement des passagers ayant atteint en 1879 le nombre considérable de 222,000, soit environ 600 par jour, un paquebot pourrait régulièrement aborder chaque matin dans notre colonie. Bientôt même, au lieu d'un courrier quotidien, il en faudra deux ; le nombre des étrangers qui viennent passer l'hiver dans notre colonie ou s'y fixer ne pourra que s'en accroître.

De tous les services, l'un des mieux dotés et des plus complètement organisés, en ce qui concerne les colons, c'est celui de l'instruction. La France en est fière et a raison de l'être. Les Européens d'Algérie sont parmi les groupes de population du monde qui offrent le moins d'illettrés. L'enseignement primaire, comme cela doit être dans une colonie, est surtout abondamment répandu. Il s'y trouve 710 écoles, en dehors des institutions spécialement destinées aux musulmans. Le nombre des maîtres et des maîtresses est de 1,396 et celui des élèves dépasse 49,000. En outre, 179 salles d'asile reçoivent 20,252 enfans. On ne saurait guère demander mieux : ni le Canada ni l'Australie n'offrent un plus brillant tableau. Ce sont les moyens d'instruction pour les indigènes qui sont insuffisans et défectueux, comme on le verra tout à l'heure. L'enseignement secondaire est plus rudimentaire, trop même, quoique nous ne soyons guère partisan de trop répandre les études classiques dans un pays neuf. Un lycée, dix collèges communaux, un établissement libre, voilà tout ce qu'on rencontre de ce genre en Algérie. Avec trois lycées et une vingtaine de collèges communaux, on ne tomberait pas dans l'excès, et l'on aurait des sujets en assez grand nombre puisque le lycée d'Alger compte 1,048 élèves, le collège de Constantine 433, celui de Mostaganem 313, et les douze établissemens ensemble 3,404, ce qui fait presque la très belle moyenne de 300. L'enseignement supérieur est relativement mieux organisé que l'enseignement secondaire : une école de médecine et de pharmacie qui est jusqu'ici peu fréquentée, une école de droit qui l'est bien davantage, une école des lettres qui l'est beaucoup et une école de sciences qui l'est moins forment à peu près une université complète. Qui se serait imaginé, quand le xix^e siècle s'est

ouvert, qu'il ne se clôrait pas sans qu'Alger, ce nid de pirates, possédât une université? Et qui peut aujourd'hui douter que, le temps aidant, la première université africaine n'atteigne une grande prospérité? Il faudrait seulement lui donner un caractère un peu original en y développant, ce qui existe déjà en embryon, les cours concernant la langue, la littérature, l'histoire, le droit arabes. Il ne nous paraît pas que l'enseignement dit spécial, les écoles d'arts et métiers et les écoles professionnelles, tiennent jusqu'ici en Algérie une place importante. Il conviendrait d'y pourvoir : c'est la branche d'enseignement la plus productive dans un pays neuf.

Tant de progrès accomplis ont dû exiger bien des sacrifices. La France ne se les est pas épargnés, et elle ne les ménage pas encore. Cependant, sa colonie commence à lui revenir moins cher. Sans être exceptionnellement brillantes, les finances algériennes sont assez satisfaisantes. On sait que le budget de l'Algérie est mêlé au budget métropolitain, ce qui nous paraît une organisation vicieuse. On enfle ainsi, d'une manière apparente, les dépenses de la France continentale et l'on rend fautives les comparaisons de notre budget actuel avec le budget d'il y a trente ou cinquante ans. Depuis surtout que l'on a rattaché les divers services algériens aux différents ministères métropolitains, on est tombé dans la confusion. On a eu néanmoins l'heureuse idée, pour sortir des ténèbres, de grouper dans un tableau annexe, après les avoir antérieurement dispersées, toutes les recettes et les dépenses du gouvernement général de l'Algérie. Les dépenses ordinaires sont prévues au budget de 1883 pour un chiffre de 31,189,000 francs; les dépenses sur ressources extraordinaires pour 3,879,000, et le budget sur ressources spéciales monte à 3,199,000 francs : c'est un ensemble de 38,267,000 fr., non compris les dépenses des localités. Ce petit budget d'une quarantaine de millions de francs pour un pays de 3,300,000 habitans, dont les quatre cinquièmes vivent encore dans un état barbare, pays d'ailleurs qui n'entretient pas d'armée ni de marine, puisque la France se charge de ce soin et qui en outre n'a pas de dette publique, puisque c'est la France qui jusqu'ici a payé les insuffisances du bilan de l'Algérie, ce petit budget ne laisse pas que d'être assez important. Sauf les dépenses sur ressources extraordinaires évaluées à 3 millions 800,000 fr. en chiffres ronds pour 1883, ce sont des ressources purement algériennes qui défraient tous les services. Les revenus généraux produisent en effet 31,451,000 francs, dont 6,317,000 francs de contributions directes sur les Arabes, 3 millions de produits domaniaux, 7 millions de droits de timbre et d'enregistrement, 7 millions 1/2 de droits de douane, 2 millions 1/2 de contributions diverses, près de 3 millions de recettes postales et télégraphiques, et quelques autres ressources de moindre importance, parmi les-

quelles les patentes, le seul impôt direct général sur les Européens, qui produisent 1,100,000 francs. Le budget des ressources spéciales est aussi alimenté par des ressources purement algériennes. Tous les travaux publics ordinaires sont défrayés par des ressources propres au pays : il en est de même des garanties d'intérêt aux chemins de fer algériens, c'est l'Algérie qui les paie.

On ne saurait trop mettre en relief cette situation remarquable. L'Algérie suffit aujourd'hui par ses propres ressources à la généralité de ses dépenses ordinaires et civiles : la France n'intervient que pour quelques travaux extraordinaires de routes, de ponts, de ports auxquels elle concède environ 4 millions chaque année. Elle se charge aussi de toute la dépense de l'entretien de l'armée, tandis que l'Angleterre met ce fardeau à la charge de l'Inde. L'Algérie coûte donc actuellement à la France beaucoup moins qu'on ne le croit : l'armée, soit une cinquantaine de millions de francs, et de 5 à 10 millions de dépenses civiles, y compris la subvention aux chemins vicinaux, voilà ce que la France paie aujourd'hui pour sa grande possession africaine.

Si la situation financière générale de la colonie, telle qu'elle résulte de son budget, doit être regardée comme satisfaisante, celle des trois départemens algériens et des communes l'est également. Les recettes départementales en Algérie atteignent une dizaine de millions à l'ordinaire et 3 millions $\frac{1}{2}$ à l'extraordinaire et laissent sur les dépenses correspondantes un certain excédent. Le crédit des départemens est bon ; ils peuvent emprunter aujourd'hui à 5 pour 100 ou même à moins. Le budget ordinaire des communes monte à une quinzaine de millions, leurs recettes extraordinaires à une dizaine et couvrent assez facilement les dépenses. Il y a quelques années, les communes étaient fort gênées, elles n'ont d'impôt direct que la taxe sur les loyers et un léger prélèvement sur les patentes ; l'une de leurs principales ressources est l'octroi de mer, sorte de droit de douane perçu sur les principales denrées et dont le produit est réparti entre les municipalités. Les tarifs de cet octroi général ont été relevés en 1880 de façon que le rendement a augmenté d'environ 50 pour 100 et approche de 7 millions ; les communes y ont trouvé le moyen d'avoir une situation financière assez large. En définitive, l'ensemble des dépenses générales, départementales et communales ordinaires en Algérie approche de 60 millions, et ce sont des ressources purement algériennes, fait remarquable, qui y pourvoient. Ce sont aussi les localités algériennes qui, par leur crédit, font face à leurs dépenses extraordinaires, sauf 8 ou 10 millions que peut fournir l'état, comme on l'a vu plus haut.

Les institutions de crédit sont assez nombreuses dans notre colonie ; depuis quelque temps même il s'en fonde de nouvelles, peut-

être à l'excès ou prématurément : Banque de l'Algérie, Compagnie algérienne, Crédit foncier et agricole d'Algérie, Crédit algérien, sans parler des succursales des grands établissemens français, comme le Crédit lyonnais, ni des sociétés ayant un objet limité, comme les Magasins généraux ou les sociétés financières et agricoles. Sur certains points, la législation propre à l'Algérie, grâce à des lois récentes, est plus avancée que pour la métropole, pour les prêts à la propriété foncière ou à l'agriculture par exemple. Le taux de l'intérêt a singulièrement baissé : l'intérêt légal, maintenu longtemps abusivement à 10 pour 100, vient d'être réduit à 6. Tout cet ensemble de conditions que nous avons tenu rapidement à énumérer démontre combien la France a bien employé les cinquante-deux années qu'ont exigées la conquête et l'organisation de cette colonie.

III.

S'il est prouvé que l'Algérie est sortie de l'enfance, qu'elle se peuple, qu'elle s'enrichit, qu'elle se couvre de voies de communication, qu'elle égale ou dépasse, sous plusieurs des aspects de la civilisation, certaines petites nations secondaires de l'Europe, à quoi devons-nous nous appliquer désormais dans notre œuvre algérienne? Nos efforts doivent se concentrer sur un point : ne pas compromettre, par des mesures iniques ou maladroitement, cette prospérité naissante, encore frêle et mal assurée. A vrai dire, nous craignons fort que plusieurs des projets qui sont aujourd'hui devant le parlement n'aient, si par malheur ils étaient adoptés, l'effet de détruire l'œuvre patiente des cinquante-deux dernières années.

Ce qui nous préoccupe au premier chef, nous le disons sans ambages, ce sont les indigènes. En Algérie, la France a bien près de 3 millions de sujets musulmans. Le protectorat de la Tunisie lui a confié la direction et la responsabilité des destinées de 1,500,000 autres. Jusqu'à une époque récente, jusque vers 1875 ou 1876, nous avons usé envers les vaincus d'une politique généralement droite et judicieuse; nous avons ménagé leurs biens, respecté leurs droits, nous les avons appelés dans nos armées; à leurs chefs nous avons conféré des fonctions publiques et des honneurs. Depuis cette époque, trois faits d'une importance considérable ont créé un ordre de choses tout à fait nouveau, où abondent les écueils et les dangers : l'épuisement de l'ancien domaine du dey et la persistance néanmoins de la colonisation officielle; l'extension du territoire civil sans qu'on se soit occupé d'instituer un corps administratif régulier, compétent, impartial, et de supprimer ce que l'on appelle les « délits spéciaux à l'indigénat » en faisant rentrer les Arabes dans le droit commun; enfin le droit de représentation au sénat et à la

chambre des députés, conféré aux seuls colons français de l'Algérie, c'est-à-dire à 200,000 habitans sur près de 3 millions 1/2 : si jamais suffrage a été restreint, c'est bien celui-là.

Nous allons examiner la situation nouvelle qui ressort de ces trois faits combinés. Il nous paraît qu'en France on ne la connaît pas, et que par ignorance on est sur le point de risquer, sinon la possession, du moins pendant des siècles la sécurité de notre colonie. L'Irlande est là pour nous instruire; l'hostilité que les six millions d'Irlandais témoignent aux descendans des soldats spoliateurs de Cromwell et de Guillaume III est un terrible enseignement qu'une nation quelque peu judicieuse ne saurait dédaigner. Jusqu'ici les fautes que nous avons commises en Algérie sont vénielles et réparables, mais celles que les députés algériens et que le gouvernement lui-même nous proposent de commettre pourraient bien être mortelles et entraîner de terribles expiations. L'état actuel du monde musulman, les difficultés qu'ont éprouvées les Anglais à triompher d'Arabi, sont des leçons d'une saisissante actualité.

Un premier problème général et de principe se pose devant nous : Que veut-on faire des Arabes en Algérie? Dans les premiers temps de la conquête, sous le règne de Louis-Philippe, quelques écrivains ou quelques militaires parlaient de les exterminer ou de les refouler dans le désert. Personne, je pense, ne songe plus à l'extermination, qui serait aussi impossible que criminelle; mais il se rencontre encore des gens qui sont partisans de la politique de refoulement. Je ne saurais trouver de mot pour peindre l'état mental et l'état moral de ceux qui se complaisent en d'aussi sinistres rêveries. Dire qu'il y aurait là une iniquité flagrante, que, à tout considérer, les Arabes sont chez eux, qu'ils ont des droits, qu'il convient mal à un peuple invoquant sans cesse les principes de 1789 de vouloir en rejeter un autre en dehors des terres fertiles qu'il occupe depuis plusieurs siècles, ce seraient là des discours inutiles. Le cri de la conscience est assez fort pour épargner beaucoup de paroles. Ce que nous voulons seulement démontrer, — et peut-être est-ce encore superflu, — c'est l'absurdité inouïe de semblables pensées. Jamais un peuple conquérant n'a réussi à exterminer ou à refouler un peuple conquis. Il s'est juxtaposé, superposé, fondu avec lui; jamais il n'a pu le faire disparaître. Ni les Francs, ni les Goths, ni les Vandales, ni les Saxons, ni les Normands, ni, dans un temps plus récent, les Turcs en Europe, les Russes en Pologne, n'ont pu extirper les populations qu'ils se sont assujetties. Ils ont fait avec elles bon ou mauvais ménage; ils ont avec le temps fondé une nation compacte, ou bien, au contraire, comme en Irlande, comme en Turquie, ils ont suscité des haines séculaires qui, après dix ou vingt générations, faisaient explosion et châtaient les descendans des

conquérans des fautes ou des crimes de leurs ancêtres. La raison, d'ailleurs, se figure-t-elle ce que serait le refoulement des Arabes dans le désert, pour employer l'expression qui a cours? Quand aujourd'hui quelques milliers de cavaliers turbulens sur les frontières de la Tripolitaine ou dans le sud de la frontière d'Oran imposent à nos troupes tant de fatigues, que serait-ce si, au lieu des tribus du désert qui ne comptent aujourd'hui que deux ou trois cent mille âmes, nous avions réussi à rejeter dans le Sahara les deux millions et demi d'Arabes du Tell? Se représente-t-on les luttes incessantes, les pillages, les massacres, les combats sans merci ni repos qui résulteraient d'une pareille folie? Ce ne serait pas la guerre de cent ans, ce serait une guerre de dix siècles. Au lieu des cinquante mille soldats que nous entretenons en Afrique, il en faudrait deux ou trois cent mille. Une population chétive et dispersée de 150,000 Indiens, errant inquiète sur les confins des territoires habités de la grande république américaine, réussit à alarmer de temps à autre une population de 52 millions d'âmes; que serait-ce si 2 millions 1/2 d'Arabes étaient rejetés en dehors des territoires fertiles d'une colonie qui ne compte que 400,000 Européens, dont 200,000 Français seulement? L'Afrique deviendrait une terre de pillage, ce qu'étaient autrefois les marches dans les temps les plus agités du moyen âge. Ceux qui parlent du refoulement des Arabes semblent avoir reculé les limites du cynisme et de l'absurdité politique. Il n'échappera à aucun homme judicieux que cette politique impitoyable et odieuse convient moins qu'à tout autre à un peuple comme le peuple français qui, placé au centre de l'Europe, ayant sur ses frontières des voisins puissans et jaloux, excite par sa richesse tant de convoitises. Sans avoir la prétention trop ambitieuse de se faire dans le monde entier le soldat du droit, la France doit du moins, dans sa sphère légitime d'action, respecter le droit d'autrui.

Puisque l'on ne saurait songer à refouler les Arabes, qu'il faut vivre avec eux, que leur race est loin de tendre à s'éteindre, qu'elle paraît, au contraire, prolifique, car, d'après les statistiques de l'état civil en 1880, il y aurait eu parmi les musulmans d'Algérie 68,407 naissances contre 61,434 décès (1), il convient d'avoir vis-à-vis d'eux une conduite prudente et équitable qui épargne à nos descendans les embarras qu'éprouvent les Anglais en Irlande. Or, c'est bien une Irlande africaine que les députés, les sénateurs et le gouvernement général de l'Algérie, par aveuglement, par partialité ou par faiblesse,

(1) Le recensement de 1881, dont on ne connaît encore que les chiffres généraux, montre que les Arabes d'Algérie sont très prolifiques. Avec le temps et les progrès de la civilisation, les 4 millions et demi d'Arabes algériens et tunisiens deviendront 7 ou 8 millions.

proposent de constituer. Un projet est actuellement déposé devant les chambres qui a pour objet d'employer un crédit de 50 millions de francs à l'achat, par voie d'expropriation, de 400,000 à 500,000 hectares de terres aux Arabes et à la constitution sur les terres ainsi acquises de centres européens. L'exécution de ce projet nous paraîtrait l'acte le plus préjudiciable à notre colonie. Si quelque ennemi de la France se proposait de nous affaiblir, de compromettre notre puissance en Afrique, il n'eût pu mieux faire que d'inventer et de faire appliquer un plan de ce genre. Ce procédé est aussi brutal et violent qu'inutile; la colonisation n'en éprouverait aucun avantage sérieux et la paix de l'Algérie en serait compromise pour toute une série de générations.

L'élément européen agricole est déjà considérable dans notre province d'Afrique. Les colons possédaient en 1879, d'après les statistiques officielles, 4,012,333 hectares; c'est une superficie à peu près égale à deux de nos départemens moyens de la France continentale; c'est bien là un territoire de quelque importance si on sait convenablement le mettre en valeur. Depuis 1879, il a dû s'accroître de 150,000 à 200,000 hectares. Le domaine, en effet, a accordé annuellement des concessions de terres pour 40,000 à 50,000 hectares, et, en outre, les colons ne cessent pas d'acheter des terres aux indigènes par des transactions amiables. On peut ainsi estimer que les Européens possèdent en Algérie 4,200,000 hectares aujourd'hui. Si la culture était dans ce pays aussi perfectionnée que dans la France continentale, la population agricole européenne pourrait s'élever à 400,000 âmes environ, à raison de 2 hectares $\frac{1}{2}$ par tête, ce qui est la proportion dans nos campagnes, qui ont plus de 20 millions d'habitans pour 52 millions d'hectares, dont un bon tiers sont des forêts et des terrains de montagnes. Rien ne s'oppose à ce que la culture soit aussi intensive en Algérie qu'en France; le sol algérien, si on sait y ménager et utiliser les cours d'eau, se prête mieux que le sol de la France continentale aux productions potagères, et sur presque toute l'étendue du Tell il est susceptible d'être planté en vigne, la culture intensive et rémunératrice par excellence. Ainsi les 4,200,000 hectares de terres que possèdent les Européens pourraient, un jour prochain, si ce n'est maintenant, suffire à une population agricole européenne de 400,000 âmes environ, tandis que, au 1^{er} septembre 1878, les colons ruraux, y compris leurs familles, n'atteignaient que le nombre de 138,510; à l'heure actuelle, il doit s'élever à 170,000 environ. Par un progrès dans la culture, il pourrait aisément doubler. Mais, en dehors de toute espèce d'expropriation, les terres des Européens augmentent chaque année par les achats amiables aux indigènes.

Quand les Français descendirent en Afrique et que, après quel-

ques hésitations, ils se décidèrent à y rester, la terre n'y était pas vacante. Elle appartenait en général aux tribus, et cependant, comme aujourd'hui en Tunisie, il s'y rencontrait, à l'état d'exceptions assez fréquentes, des propriétés individuelles. Le domaine du dey, ou plutôt de l'état, car le dey n'était que la personnification de l'état, échut à la France, suivant le droit des gens. C'est avec ce domaine que furent faites les premières concessions de terres aux Européens. Vers 1870, cette réserve commençait à s'épuiser. L'insurrection de 1871 permit au gouvernement français de mettre le séquestre sur les terres des révoltés et de confisquer, en définitive, à leurs dépens, par la liquidation du séquestre, 300,000 hectares de terres environ. Ce fut la dotation principale de la colonisation officielle dans la période de 1872 à 1882. Cette prise de possession d'une forte partie des terres des rebelles était rigoureuse; mais elle était excusable, peut-être même nécessaire, pour imposer aux Arabes le respect de notre domination. On ne dépouillait pas complètement, d'ailleurs, les insurgés, on ne les privait que du tiers des terres qu'ils possédaient. Aujourd'hui, après que l'on a disposé en dix ans de 450,000 hectares environ pour la colonisation, les réserves du domaine sont de nouveau presque épuisées; voilà pourquoi l'on demande un crédit de 50 millions pour exproprier aux Arabes 400,000 ou 500,000 hectares encore afin de continuer la colonisation officielle.

On n'a pas attendu ce crédit pour recourir, dans de moindres proportions, avec les ressources plus limitées du budget normal, aux expropriations. La plupart des centres exécutés depuis 1880 l'ont été par ce procédé. Nous en trouvons la preuve dans les aveux très ingénus que contient l'*Exposé de la situation générale de l'Algérie présenté par M. Émile Martin, secrétaire-général du gouvernement*, à la session du conseil supérieur de 1881. Il s'agit, par exemple, d'un centre appelé le Zaccar, dans la province d'Alger: « Les retards apportés à la création, dit le rapport, proviennent de ce que les indigènes installés sur ce point n'ont pas d'autres terres. L'administration a dû entrer en arrangement avec eux pour leur faire accepter une compensation sur des terres domaniales non susceptibles d'être utilisées pour la colonisation. » Ainsi l'on a la prétention de prendre à ces pauvres gens le sol où ils sont établis depuis des générations, et on leur offre à la place, en général, des rochers, des lieux arides, éloignés de toute voie de communication. Si ces échanges encore étaient libres, mais ils ne le sont pas. On a le cœur navré en lisant ces aveux, qui sont faits avec une naïveté inconsciente. « L'expropriation se poursuit, dit-on à propos du centre de Bled-Bakhora. Le centre du Maillot ne pourra être peuplé qu'en 1882. Il a fallu d'abord dégager ce périmètre des nombreuses

enclaves appartenant à des exemptés du séquestre ; poursuivre l'expropriation de 40 hectares destinés à l'assiette du village et qui ne comprenaient pas moins de neuf cents parcelles. » L'on s'étonnera ensuite que les Arabes n'aient pas pour nous une ardente affection. Supposez que l'on vienne en pays normand ou languedocien exproprier les petits propriétaires de neuf cents parcelles pour donner leurs terres à d'autres, pouvez-vous penser que l'ordre de choses qui commettrait des actes aussi impolitiques et aussi violens ne susciterait pas contre lui une haine éternelle ? D'autres fois, c'est à de grands propriétaires que l'on s'adresse et auxquels on voudrait prendre tout leur patrimoine. Un indigène des plus notables, Sidi-Braham-ben-Mohamed-el-Ghobrini, chevalier de la Légion d'honneur et dont le père et l'oncle ont été, l'un chevalier, l'autre officier du même ordre, vient d'adresser aux chambres une pétition où il expose qu'il possède aux environs de Cherchell 800 hectares de terres, que l'administration veut les lui enlever complètement pour y installer un centre européen, en lui offrant ou lui imposant une indemnité qu'il juge dérisoire. Il ajoute qu'il offre de céder gratuitement 60 ou 80 hectares, pourvu qu'on lui laisse le reste. Le rapport du secrétaire-général est rempli de détails topiques sur l'œuvre systématique que nous poursuivons si maladroitement depuis deux ou trois ans en Algérie. « Par suite des nombreuses formalités qu'entraîne la procédure d'expropriation, lit-on à la page 12, les centres de Tizirt, Dra-ben-Khedda, etc. (on en cite cinq) ne pourront être livrés au peuplement que vers la fin de l'année. » Comment sont composés en Algérie les jurys d'expropriation ? Nous l'ignorons, mais à coup sûr les indigènes n'y figurent pas ou n'y forment pas la majorité. Comme les droits sur la terre sont en général chez les Arabes très obscurs ou enchevêtrés, il en résulte que l'indemnité d'expropriation est d'ordinaire déposée à la Caisse des dépôts et consignations, où elle reste pendant plusieurs années. L'Arabe ou le Kabyle perd à la fois son bien et son argent. Il est obligé souvent de travailler sa propre terre à titre de serviteur à gages ou de la prendre comme fermier, payant un loyer pour ce qui lui appartenait en propre. Quand elle est payée, l'indemnité, qui est fixée par un jury administratif dont l'impartialité et la compétence sont douteuses, est généralement inférieure à la valeur de la terre. Elle ne s'élève guère à plus de 50, 100 francs ou 150 francs par hectare en culture. Les documens officiels fournissent la preuve de la disproportion entre la valeur vénale et l'indemnité. « L'agrandissement du centre de Mondovi, dit le secrétaire-général du gouvernement, ne pourra être exécuté dans les conditions où il avait été projeté : l'acquisition par un Européen de la propriété Ben-Larguach à un prix bien supérieur aux évaluations de la commission des centres

rend nécessaire une nouvelle instruction de l'affaire. » Voilà l'aveu très explicite que les évaluations de la commission des centres, qui se compose de fonctionnaires ou de colons, sont très au-dessous de la valeur vénale.

Doit-on continuer, généraliser et étendre ce singulier système d'expropriation? doit-on, au contraire, y renoncer complètement et immédiatement? L'équité, le bon sens, la politique sont en faveur du dernier parti. Si nous voulons que nos 200,000 colons soient perdus au milieu d'une masse irréconciliable de 3 millions d'Arabes, si nous acceptons qu'à la première circonstance critique pour nous, tous les indigènes se soulèvent, nous n'avons qu'à persévérer : nous sommes dans la bonne voie. Si, au contraire, nous pensons qu'il est superflu d'augmenter notre armée d'Afrique, qu'il serait dangereux d'avoir un soulèvement unanime des Arabes dans une circonstance où nos forces seraient occupées en Europe, il faut mettre fin sans le moindre retard à ces tristes procédés. Il convient d'autant plus de le faire que cette méthode d'expropriation, à supposer qu'elle fût inoffensive au point de vue de la morale et de la sécurité publique, n'a plus aucune utilité pour le développement régulier de la colonisation. Dans les premiers temps de notre occupation, on comprend qu'il y eût quelque avantage à grouper les colons en centres. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. L'administration prend de grandes responsabilités, fait des dépenses considérables, parfois pour créer un village qui se trouve sans eau, exposé à des fièvres, et que les colons abandonnent le lendemain. Il n'est pas une contrée du monde où l'on colonise ainsi. Les centres qui prospèrent sont en général ceux qui sont fondés et entretenus par des compagnies privées, comme les villages de Boukhalfa et d'Haussonviller, qu'a créés la société présidée par M. le comte d'Haussonville; mais, parmi les centres officiels, la plupart languissent et manquent de tout. Si le gouvernement tient à continuer ce défectueux système de peuplement, il a encore quelques ressources en terres sans prendre celles des indigènes. Le domaine n'est pas complètement épuisé. Au 31 décembre 1880, les immeubles consignés sur les sommiers de consistance des biens de l'état comprenaient, en laissant de côté ceux qui sont affectés à des services d'utilité publique, 1,159,000 hectares de bois et forêts, et 839,000 hectares de terres disponibles, divisés en 9,624 parcelles. Sans doute, une partie de ces espaces sont éloignés des routes et se trouvent peut-être d'une fertilité médiocre; l'état pourrait encore s'entendre avec certaines compagnies foncières européennes, comme la Société algérienne, qui toutes réunies détiennent ensemble de 150,000 à 200,000 hectares de terres. En leur en achetant une partie, il pourrait avoir des territoires où créer des centres.

La meilleure solution serait cependant de renoncer absolument à la colonisation officielle : celle-ci n'est plus en Afrique qu'un élément de désordre, de gaspillage et d'insécurité. Le mouvement des passagers dans les ports d'Algérie a témoigné d'un excédent de 23,304 arrivées sur les départs en 1879 et de 17,436 en 1880. Sur ces 40,000 personnes qui se sont fixées dans notre colonie en ces deux années, les colons officiels, d'après la statistique administrative, ne sont qu'au nombre de 2,243, le vingtième seulement. La colonisation officielle n'est plus qu'une goutte d'eau, et une goutte d'eau impure, qui risque de corrompre et de mettre en danger toute la colonie. C'est par d'autres moyens que la population rurale européenne peut et doit s'accroître : par l'achat à l'amiable de terres aux indigènes et par le morcellement, la culture plus intensive des vastes espaces que possèdent déjà les Européens. C'est une grande erreur de croire que l'on ne puisse pas, sans recourir à l'expropriation, acheter des terres aux Arabes et aux Kabyles. Les transactions de cette nature sont nombreuses. De 1875 à 1878, l'état a concédé 95,000 hectares de terres; dans la même période, les colons ont acheté aux indigènes 84,640 hectares. Ce dernier chiffre tend à grossir. En 1879, les Européens ont acheté aux musulmans 18,129 hectares de terres et 40,143 en 1880. Comme les ventes faites par les Européens aux musulmans ou aux juifs sont beaucoup moindres, il en résulte que, dans ces deux années, le domaine des colons s'est accru de 45,000 hectares acquis librement aux indigènes.

Le morcellement s'opère en même temps de plus en plus. Les premiers colons ont créé des propriétés de plusieurs centaines ou de plusieurs milliers d'hectares qu'ils mettaient en céréales ou en pâtures; aujourd'hui, la vigne, l'oranger, les cultures fourragères ou industrielles, permettent une exploitation plus intensive, demandant plus de main-d'œuvre. Les statistiques de l'enregistrement en éprouvent l'influence : non-seulement le produit de cet impôt va toujours en croissant, tandis qu'il commence à faiblir en France, mais encore les mutations sont de plus en plus nombreuses. En 1880, elles ont porté sur 23,348 parcelles au lieu de 19,051 en 1879. « C'est le résultat du morcellement de la propriété, » dit le rapport du secrétaire-général. On calculait jusqu'à ces derniers temps qu'une famille de colons avait besoin pour vivre de 40 hectares environ, cela n'est vrai que dans la première époque de mise en culture; un peu plus tard, surtout avec la culture de la vigne, une superficie quatre ou cinq fois moindre suffit à occuper une famille.

Quand l'œuvre de la constitution de la propriété chez les indigènes sera un peu plus avancée, les transactions libres entre Arabes et

Européens se multiplieront. Depuis le commencement de l'opération, es titres de propriété ont été délivrés pour 195,000 hectares; ils sont en préparation et à un certain degré d'avancement sur 1,232,000 autres. Si ce travail est poursuivi avec intelligence et avec un soin scrupuleux dans les régions les plus favorables du Tell, la colonisation y trouvera de grandes facilités. Ce n'est pas qu'il soit le moins du monde désirable que les indigènes cèdent aux Européens la plus grande partie de leurs terres. Ils ne sont pas eux-mêmes nécessairement, comme on pourrait le croire, de mauvais cultivateurs. A diverses reprises, le rapport du secrétaire-général du gouvernement dissipe à ce sujet des préjugés très répandus : « Les terres sont mieux amendées; les méthodes de culture sont perfectionnées; chez la population rurale indigène même, il se produit une révolution culturelle qui promet beaucoup pour l'avenir... Un grand nombre d'indigènes, reconnaissant la supériorité de nos méthodes culturelles, les ont adoptées. Plusieurs même font aujourd'hui partie de nos associations agricoles et obtiennent des récompenses dans les concours. » On voit, en effet, dans les statistiques de l'Algérie qu'il se rencontre des propriétaires arabes qui ont des faucheuses, des moissonneuses, des râtaux à cheval et des machines à battre. Ce sont ces hommes que l'on prétend exproprier! Qu'on les laisse paisibles possesseurs de leurs domaines et, le temps aidant, ils en vendront des parcelles aux Européens quand ils s'apercevront qu'ils ont des étendues excessives, dépassant leurs propres moyens de culture. Par la seule action des transactions amiables entre indigènes et Européens et du morcellement, la population rurale agricole européenne pourrait aisément quintupler ou sextupler avant la fin du siècle et atteindre alors un million d'âmes, auquel viendrait s'ajouter un nombre non moins grand d'ouvriers, d'artisans et de colons urbains. Dans la situation où se trouve aujourd'hui l'Algérie, la colonisation officielle par la création de centres est un anachronisme. Que l'état emploie en voies ferrées, en chemins, en canaux, en irrigations, en aménagement des eaux, en dessèchement, les 4 ou 5 millions qui figurent annuellement au budget pour la fondation de villages et les 50 millions qu'on demande à la chambre, on aura rendu à la colonie, sans l'exposer à aucun risque, un service beaucoup plus réel.

Si l'abandon immédiat du système d'expropriation des Arabes est une nécessité de justice et de prévoyance politique, il est, d'autre part, indispensable de soumettre les Arabes à un régime administratif et politique qui soit plus empreint de bienveillance. On a substitué en Algérie le régime civil au régime militaire : le territoire dit de commandement, quoique encore vaste, ne renferme

plus que la moindre partie des indigènes ; s'il s'étend sur une vingtaine de millions d'hectares de déserts ou de steppes, il ne contient plus que 400,000 à 500,000 âmes. Le territoire civil a une superficie de 11,184 hectares, soit la surface de près de vingt de nos départemens français, avec une population de 2,800,000 habitans en chiffres ronds. Ce territoire est subdivisé en communes de plein exercice qui sont assimilées aux communes de France et ont les mêmes droits municipaux, en communes mixtes qui n'ont qu'une vie municipale embryonnaire, et en communes indigènes qui sont gérées avec une autorité presque absolue par des agens de l'autorité française. Cette diversité de constitutions communales s'explique par l'inégalité de densité de l'élément européen sur toute cette vaste surface. Les Kabyles, avec leurs *djemmas* ou conseils électifs, ont une organisation un peu à part. Une commune algérienne, surtout une commune mixte ou une commune indigène, diffère singulièrement par l'étendue des petites circonscriptions communales françaises ; il n'est pas rare qu'une commune mixte soit grande comme plusieurs de nos cantons, presque comme un arrondissement. Quand on a agrandi dans ces proportions le territoire civil, au point d'y faire entrer la plus grande partie de la population arabe, c'était sans doute dans la pensée que la colonisation de l'Algérie était assez ancienne pour que les divers élémens de la population y fussent pacifiés et se prêtassent à un régime administratif libéral. On a cependant laissé subsister sous le régime civil beaucoup de l'arbitraire que l'on reprochait aux bureaux arabes. Les indigènes, même les plus notables, les plus connus par les services qu'ils ont rendus à la France, sont encore soumis, même près des villes et sur les côtes, à un droit exceptionnel qui est d'une grande rigueur. Il s'est fondé à Paris, l'an dernier, une association qui a pris le nom de *Société française pour la protection des indigènes des colonies* et qui publie un bulletin où sont relatées les vexations ou les avanies dont les indigènes peuvent être victimes (1). Cette société s'inspire des sentimens les plus nationaux, les plus patriotiques et les plus politiques. Elle dénonçait dernièrement les « délits spéciaux à l'indigénat » qui motivent de la part des agens de l'autorité des peines arbitraires et fantaisistes. Parmi ces délits spéciaux figurent les faits les plus vagues, les moins susceptibles de preuves précises et aussi les plus inoffensifs ; il s'y glisse même des clauses ridicules. Répandre des bruits de nature à nuire à l'autorité, réclamer au sujet d'une solution définitive, voilà des délits spéciaux à l'indigénat. Le pauvre diable que l'on aura exproprié de ses terres et qui réclamera ou

(1) Cette société a son siège, 18, rue Daunou.

implorera l'autorité contre cette solution définitive aura commis un délit et pourra être châtié pour manque de résignation. Un indigène, quelque qualifié qu'il soit, n'a pas la liberté de ses mouvements; il est à peu près dans la position où se trouvent les condamnés qui ont fini leur peine et qui sont placés sous la surveillance de la haute police. Un Arabe, chevalier de la Légion d'honneur, dont tous les parens ont été pendant quarante ans au service de la France, ne peut, par exemple, s'absenter de Cherchell, où il réside, pour aller faire sa récolte dans une propriété qui en est à 8 ou 10 lieues, sans solliciter un permis du maire, et ce fonctionnaire, par mauvaise humeur, peut le lui faire attendre et même le lui refuser. Ce n'est pas par ces procédés humilians et soupçonneux que l'on gouverne les hommes. Si l'on devait maintenir un semblable régime vis-à-vis les Arabes, il était superflu d'étendre autant le territoire civil.

La substitution du régime civil au régime militaire a eu pour principal effet, non de changer le fond des choses, mais de modifier uniquement le personnel des agens. Au lieu des officiers des bureaux arabes, les peines arbitraires sont appliquées par les commissaires civils. Sur bien des points la situation des indigènes s'en est aggravée. Quelque mal que l'on puisse penser des bureaux arabes, il est certain que les officiers, dans leurs rapports avec les indigènes, se laissaient le plus souvent guider par certains sentimens de générosité professionnelle et de bienveillance militaire. Les agens civils n'ont pas au même degré ces qualités et ils ne pourraient y suppléer que par un grand respect de l'équité, un tact délicat, une aptitude naturelle ou une préparation sérieuse à la difficile mission qu'ils doivent remplir. Or, depuis cinquante ans que nous sommes en Algérie, nous n'avons rien fait pour créer un personnel administratif spécial. Les seules règles qui président au recrutement de nos agens, ce sont l'instabilité et la fantaisie. Un étranger qui a étudié avec la plus grande sympathie et sur certains points avec admiration notre œuvre africaine, M. de Tchihatchef, faisait remarquer que, de 1830 à 1877, l'Algérie avait possédé vingt-deux gouverneurs-généraux, ce qui ne donne pas deux ans de durée à chacun d'eux (1). Depuis 1877, le poste de gouverneur-général a été aussi mobile. Il s'en faut qu'il en soit ainsi des vice-rois de l'Inde, des gouverneurs-généraux du Turkestan ou de ceux des îles hollandaises de la Sonde. Les préfets et les sous-préfets ne sont pas moins fragiles. C'est une remarque du secrétaire-général du gouvernement

(1) *Espagne, Algérie et Tunisie*, lettres à Michel Chevalier par M. de Tchihatchef. Paris, 1880.

dans son dernier rapport que l'Algérie ne fournit pas de candidats pour les fonctions publiques : on l'en doit louer ; les colons ont mieux à faire. Le personnel administratif se compose donc à peu près exclusivement, du haut en bas, d'agens empruntés aux services de la France continentale. Un préfet quitte Évreux ou Quimper pour devenir préfet d'Alger ; un administrateur laisse Dunkerque ou Sainte-Menehould pour monter en grade et être élevé à la préfecture d'Oran et de Constantine. Après être restés un an ou deux, quelquefois moins, en Afrique, ils reviennent dans la métropole avec de l'avancement. L'an dernier, quand la situation de notre colonie était assez grave, elle manquait au même instant et de gouverneur-général et de deux au moins de ses préfets sur trois, tous ces personnages venant d'être changés et arrivant des extrémités de la France pour faire leur apprentissage de hauts fonctionnaires algériens. S'il en est ainsi au sommet de l'administration, on peut juger des échelons moins élevés. Les fonctions de commissaires civils, qui confèrent tant de responsabilité morale unie à tant d'irresponsabilité réelle, échoient à des gens dont les antécédens sont les plus variés et ont le moins de relations avec l'administration publique.

On raconte à ce sujet des anecdotes que nous voudrions croire fausses, quoiqu'elles aient été publiquement répétées et jamais démenties. Un ténor, faisant ses débuts sur le théâtre d'Alger et n'ayant pas eu l'agrément du public, aurait quitté la scène et serait devenu commissaire civil. Des maîtres d'études, impuissans à tenir une classe de 25 ou 30 bambins, seraient allés administrer 10 ou 15,000 Arabes. Il est temps de faire comme les Anglais aux Indes, comme les Hollandais à Java. Il est temps de constituer un personnel administratif colonial, instruit, bien préparé, connaissant l'arabe. Nous félicitons le gouverneur-général actuel, M. Tirman, et l'ancien ministre de l'intérieur, M. Goblet, d'avoir pris, en date du 12 juin dernier, un arrêté concernant le personnel administratif des communes mixtes, où l'on met certaines conditions de recrutement. C'est un premier effort dont nous tenons compte au gouvernement ; il importe que cet arrêté n'ait pas le sort de beaucoup d'autres, d'être inexécuté. Il importe encore de fixer des conditions au recrutement du haut personnel colonial et de lui donner plus de fixité. Il y a une mesure plus générale encore : c'est la suppression des « prétendus délits spéciaux de l'indigénat, » c'est l'abolition de toutes les formalités administratives humiliantes, auxquelles on assujettit encore les Arabes. Le régime civil doit être, vis-à-vis les indigènes qui se trouvent dans le territoire civil, un régime libéral et de droit commun. Ces réformes peuvent être d'autant mieux appliquées que la généralité de la population arabe ou kabyle dans la

région qui avoisine la côte est pacifique et inoffensive. Le secrétaire-général du gouvernement, M. Martin, s'exprime ainsi dans son rapport de 1881 : « Loin d'être en augmentation, les attentats dirigés contre les Européens ont été plus rares, car il ne faut pas oublier, dans la comparaison des chiffres, de tenir compte de l'agrandissement du territoire civil. » Que l'on renonce aux rigueurs superflues, à la responsabilité collective des tribus dans le Tell, au séquestre de leurs biens, aux peines de confiscation qui exigent des indigènes présumés délinquans le cinquième ou même la moitié de leurs biens. Puisque la république a, dans la France continentale, une si grande confiance dans l'instruction, qu'elle s'occupe de l'œuvre, jusqu'ici déplorablement délaissée, de l'éducation des Arabes. Croirait-on que le budget de l'Algérie, sur un chiffre de dépenses de 31 millions, n'affecte pas 100,000 francs à l'instruction chez les indigènes ? Il y avait autrefois un collège arabe français, on l'a supprimé. On ne comptait, en 1880, dans toute l'étendue du territoire civil, que vingt-deux écoles arabes françaises, au lieu de plusieurs centaines qu'il eût fallu. Aussi se produisait-il parfois des incidens qui jettent le ridicule sur notre colonisation : on a institué une prime aux cadis qui connaîtraient la langue française ; or, depuis un grand nombre d'années, trois cadis seulement ont réussi à passer heureusement l'examen qui pouvait leur valoir cette récompense. Soyons conséquens ; puisque nous répétons à tout propos, de manière à en fatiguer les oreilles, que l'instruction moralise, pacifie, instruisons les Arabes.

Il est un problème plus compliqué, dont on doit, aujourd'hui que l'Algérie est vieille de plus de cinquante ans, aborder résolument la solution ou les solutions. Ce problème, c'est la représentation des indigènes dans les assemblées locales et même, nous n'hésitons pas à l'écrire, dans notre parlement national. Les Kabyles ont leurs *djemmas* ou conseils électifs. Les tribus sont administrées, conformément à leurs traditions et à leurs usages, par leurs chefs, sous la surveillance de l'autorité française. Dans les communes de plein exercice du territoire civil, les indigènes nomment une certaine fraction du conseil municipal. L'autorité administrative choisit des assesseurs musulmans qui siègent dans les conseils-généraux et au sein du conseil supérieur de gouvernement. La question de ces assesseurs a souvent été l'objet de controverses. Beaucoup d'Algériens voulaient qu'on les supprimât. Un conseil-général mieux inspiré a demandé qu'au lieu d'être choisis par l'autorité, ils fussent élus par leurs coréligionnaires ; cette solution est la bonne. Nous la trouvons cependant insuffisante. Sans nous arrêter à l'examen de la représentation locale, nous allons brièvement exposer les raisons qui doivent déterminer à octroyer à certaines catégories d'indigènes

le droit de représentation au parlement français. Les temps modernes ont inventé un merveilleux et délicat instrument de gouvernement, ce sont les chambres. Elles peuvent et elles doivent être un organe de liberté ; dans certaines circonstances, elles tendent à devenir un organe d'oppression. La prépondérance qu'acquière les députés, l'importance de plus en plus grande qu'ils prennent, l'influence décisive qu'ils exercent sur les lois d'abord et ensuite sur la manière dont les lois sont appliquées, toutes ces circonstances font qu'une population qui n'a pas le droit de suffrage dans un pays parlementaire est dépourvue de toutes garanties ; si, en outre, il se rencontre certaines catégories d'élus qui aient naturellement des intérêts opposés à cette population sans droits de représentation, il y a bien des chances pour qu'elle soit opprimée. Nous avons, certes, des sympathies et de l'estime pour les sénateurs et les députés qui représentent les 200,000 Français de l'Algérie, mais ces députés et ces sénateurs ont souvent des préjugés à l'endroit des 3 millions d'autres habitans de notre colonie ; ils ont parfois des passions, des rancunes, des préventions de nationalité, et ils mettent leur talent et leur influence à faire triompher ces rancunes, ces passions ou ces préjugés. Quand il s'agit du traitement des indigènes, qui pourrait prétendre que les députés et les sénateurs algériens soient froids et impartiaux ? Ils représentent une minorité d'habitans qui veut dominer, qui veut posséder la terre, qui agit avec toute l'énergie et aussi l'irréflexion auxquelles ne sont que trop enclins les colons de tous les pays. Quand on les entend, il est certain qu'on n'entend qu'un son. Je suppose que les députés algériens se lèvent dans nos chambres pour soutenir le projet de loi ayant pour but d'exproprier les Arabes de 4 ou 500,000 hectares de terres, ne serait-il pas bon qu'après eux un représentant des indigènes pût prendre la parole et, dans sa rude franchise, tenir à notre parlement un langage analogue à celui que notre grand poète met dans la bouche du paysan du Danube devant le sénat romain ? Toutes les objections à la représentation des Arabes sont frivoles. Ils n'ont pas, dit-on, notre statut personnel ; mais les Hindous de Pondichéry ou de Chandernagor, qui nous envoient un sénateur et un député ne l'ont pas non plus ; nous ne sachions pas que tous les électeurs du Sénégal l'aient davantage ; ils ne sont pas de même race que nous : il ne nous paraît pas que les noirs de la Martinique ou de la Guadeloupe soient plus de notre famille.

Les Arabes ont, sur toutes les populations que nous venons de nommer, cet avantage que beaucoup ont combattu sous nos drapeaux, qu'un certain nombre sont dignitaires de notre ordre national. Prenons-y garde : il se rencontre aujourd'hui dans la jeunesse

arabe bien des hommes qui ont été élevés en France dans nos collèges, qui ont même fréquenté nos écoles supérieures ; nous ne pouvons éternellement les traiter comme des sujets sans droits, ni mettre à l'octroi de ces droits cette condition qu'ils abandonneront leur religion. La représentation des Arabes à notre parlement national est devenue une nécessité. On ne peut discuter que sur le mode d'application. Donnera-t-on simplement à certaines catégories d'Arabes, à ceux par exemple qui ont servi dans l'armée française ou qui ont rempli des fonctions publiques quelconques, ou bien encore à ceux (au nombre de 38,466 en 1880) qui sont déjà électeurs municipaux, leur donnera-t-on simplement le droit de participer *pro parte virili* à l'élection des députés et des sénateurs algériens ? Préférera-t-on octroyer à ces catégories et à quelques autres d'indigènes le droit de nommer un député et un sénateur ? On peut hésiter entre les systèmes, mais on ne peut repousser le principe. Dans l'intérêt de la sécurité à venir, du développement régulier de notre colonie algérienne, dans l'intérêt suprême de la France, qui ne peut se résigner à la perspective d'insurrections africaines indéfinies, on doit, cinquante-deux ans après notre débarquement en Afrique, inaugurer à l'égard des indigènes, au moins de ceux du territoire civil, un régime plus libéral. Les réformes indispensables consistent en quatre mesures : abandon immédiat du système d'expropriation des Arabes pour donner leurs terres aux colons ; abolition en territoire civil des prétendus délits spéciaux à l'indigénat et des formalités qui s'y rattachent ; recrutement meilleur et surveillance sévère des agens de l'autorité ; enfin octroi de droits électifs à certaines catégories d'indigènes pour la représentation à notre parlement national. Nous sommes, quant à nous, passionnément épris de la colonisation ; nous en avons fourni souvent la preuve ; nous convions chaque jour nos concitoyens à sortir des mesquines querelles et des discussions sans issue où ils se complaisent pour s'occuper sérieusement des grands intérêts français à l'extérieur. Nous avons la conviction que, si l'on ne renonçait pas aux procédés suivis depuis quelques années, on finirait par créer une Irlande en Algérie, par compromettre le présent et l'avenir de notre colonie et par exposer la métropole même à des dangers sérieux.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

QUINZIÈME ET DERNIÈRE PARTIE (1).

XXIX. — LE DÉSASTRE.

Depuis que je suis né, — 1822, — j'ai vu, en France, bien des gouvernemens, et je serai taxé d'impudeur si je dis que le régime le plus libre que j'aie connu est celui qui fut inauguré, sous le second empire, en juillet 1869, lorsque le marquis de Chasseloup-Laubat devint chef du ministère, c'est-à-dire ministre dirigeant. Ce n'est cependant que la vérité. Le 15 août, l'amnistie fut proclamée, nulle poursuite ne fut dirigée, ni contre les journaux, ni contre les orateurs des réunions publiques, et cependant leurs violences furent excessives. Chasseloup-Laubat lutta contre les sénateurs, contre les membres de la majorité législative, contre le conseil des ministres, et maintint le droit absolu de discussion, jusqu'à l'injure, jusqu'à la calomnie, jusqu'à la provocation à l'assassinat. Le départ de Chasseloup-Laubat fut un irréparable malheur pour la France; s'il avait été appelé à faire partie du ministère du 2 janvier, s'il eût reçu le portefeuille des affaires étrangères, jamais les machinations de l'incident Hohenzollern n'eussent produit autre chose qu'un échange de notes diplomatiques, et la liberté parlementaire se fût pacifiquement développée. Au temps de ma première jeunesse, j'avais côtoyé le marquis de Chasseloup-Laubat dans le salon

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} juin, 1^{er} juillet, 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre 1881, 15 janvier, 15 avril, 15 mai, 15 juin, 15 juillet, 15 août et 15 septembre 1882.

de la veuve du contre-amiral L'Hermitte, où je le rencontrais; il avait une rare intelligence, des facultés d'application exceptionnelles, une habileté d'administration dont il a souvent donné la preuve, et une aptitude au travail que rien ne lassait; en outre, fait rare en France pour un homme politique, il avait étudié la politique et la pratiquait avec art. C'était l'homme des combinaisons ingénieuses; mais, comme ceux dont le patriotisme est ardent et dont les prévisions ont une longue portée, il était dédaigneux des petits moyens et imprimait à ses conceptions une grandeur qui rejaillissait sur le pays même.

Le ministère du 2 janvier fut formé; se rappelle-t-on l'applaudissement qui l'accueillit? Les vieux chefs du parlementarisme que la révolution de février avait renversés, que le coup d'état du 2 décembre avait forclos de la politique militante, reparaissaient et venaient, comme des ombres initiées au secret des choses humaines, murmurer des conseils et des encouragemens à l'oreille de ceux qui relevaient les libertés publiques. Si l'on nommait aujourd'hui les hommes qui se pressèrent dans les salons de la chancellerie, à la première réception d'Émile Ollivier, on étonnerait peut-être bien du monde. Dès le 17 janvier 1870, il y eut des nuages sur la lune de miel: on demanda au corps législatif et on obtint l'autorisation de poursuivre Rochefort, député de Paris; ce fut maladroit et contradictoire aux principes proclamés; il fallait laisser toute liberté aux attaques et ne riposter que par la liberté de la défense. Au cours de la discussion, Jules Simon put dire aux ministres du 2 janvier: « Vous étiez libres d'imiter le gouvernement non parlementaire, le gouvernement non libéral qui vous a précédés et qui, pendant six mois, n'a jamais voulu se souvenir de la loi sur la presse. Ce n'était pas faute de provocations; tous les jours paraissaient des articles d'une violence égale à celle de l'article de M. Rochefort. » Le marquis de Chasseloup-Laubat, auquel Jules Simon faisait allusion, avait été conséquent à lui-même; au cours de l'année 1854, il avait, en qualité de député, combattu l'autorisation de poursuivre le comte de Montalembert pour délit de presse; en 1869, en qualité de ministre, il avait, malgré ses collègues, appliqué le principe de l'impunité absolue. Les précédens invoqués ne convertirent point le nouveau ministère et la faute fut commise. La liberté néanmoins était considérable et chacun pouvait s'y mouvoir. J'étais, je suis encore un naïf en politique. Mon rêve, qui n'a point varié, serait de voir s'établir un état politique assez large pour que chaque opinion pût s'y manifester à l'aise en servant le pays. J'avais donc pensé que les hommes qui, pendant la durée de l'empire autoritaire, avaient réclamé la liberté, accepteraient sans contradiction celle qui leur était offerte et qui s'ouvrait à toutes les aspirations.

Qu'importaient les blessures, les affronts reçus pendant le combat? n'avions-nous pas enfin victoire gagnée? Il me semblait généreux, il me semblait patriotique de ne contrarier en rien les destinées nouvelles où la France s'engageait. Bien des gens ont pensé alors ce que je pense encore aujourd'hui, mais les écroulemens sont survenus, on ne voit plus que le désastre et l'on feint d'oublier les jours d'espérance qui l'ont précédé. A l'heure dont je parle, le pays paraissait s'acheminer vers une prospérité où il eût trouvé la sécurité et la gloire. La liberté est expansive, elle eût attiré, elle eût retenu les plus récalcitrons; le suffrage universel, par le seul fait de son fonctionnement, eût produit les réformes nécessaires, réformes lentes et pacifiques, comme celles qui doivent être durables; les intransigeans eux-mêmes, réduits à un groupe plus turbulent que nombreux, auraient fini par subir, sinon par accepter un système qu'ils ne pouvaient détruire, et la paix intérieure eût enfin régné en France. Lorsque l'on se reporte aux premiers mois de l'année 1870, ces prévisions n'ont rien d'excessif, et l'on pouvait s'imaginer que l'on entrerait dans une existence politique analogue à celle où la Belgique et l'Angleterre ont trouvé la stabilité et la force. On sait comment ce rêve s'est évanoui.

Les ministres semblaient vouloir consulter l'opinion publique sur plus d'un point; on formait des commissions extra-parlementaires auxquelles on soumettait des problèmes à résoudre. Une commission de décentralisation fut instituée par décret impérial; j'en fis partie; j'ai su comment, mais je n'ai jamais su pourquoi. A ma grande surprise, l'empereur me désigna lui-même, comme plus tard il devait me nommer sénateur; il avait lu mes études sur Paris et s'imaginait que je pourrais être de quelque utilité dans une réunion où les questions administratives auraient dû primer toutes les autres. Il se trompait. Je suis de tempérament centralisateur et je me doutais que, dans la commission, on s'occuperait surtout de politique, à quoi j'étais impropre. En effet, cette commission, à laquelle le président Odilon Barrot recommandait « d'éloigner de ses lèvres la coupe décevante de la popularité, » était composée, en grande partie, de victimes du suffrage universel et de futurs candidats officiels; la politique les agitait beaucoup; il semblait, sans qu'on l'avouât, que toute discussion tournait autour des prochaines élections législatives et que l'administration, qui, en réalité, aurait seule dû être en cause, était singulièrement négligée. Sans me permettre de prendre la parole sur une question qui m'était indifférente, j'avais fait remarquer, en causant avec quelques-uns de mes collègues, que la centralisation politique n'était que la résultante de la centralisation administrative et que, si l'on voulait affaiblir l'une, il fallait nécessairement commencer par dimi-

nuer l'autre. Un seul homme, M. de Freycinet, fut de mon avis. Pour la première fois et sans y être préparé, j'assistais à des discussions en quelque sorte parlementaires, et j'estimais que bien des paroles inutiles étaient dépensées. Je me contentais d'écouter et de me taire. Un de nos collègues m'attirait, et, lorsque je le pouvais, je prenais place à ses côtés. Malgré un œil fermé, il avait le visage fin et l'expression à la fois douce et spirituelle; il parlait peu, d'une voix assez faible, mais ce qu'il disait était d'un sens pratique et élevé qui faisait dresser l'oreille aux plus indifférens; c'était le président Bonjean, qui devait tomber, frappé de dix-neuf coups de fusil, devant le mur de ronde de la grande Roquette, entre l'archevêque de Paris et le curé de la Madeleine.

Cette commission de décentralisation ne m'a pas laissé des souvenirs bien vifs; je crois qu'un jour les trois sous-commissions, — commune, canton et arrondissement, — se sont réunies en assemblée plénière, que nous avons voté différens articles dont plus tard on pourrait faire une loi, qu'Odilon Barrot, qui avait une rose rouge à la boutonnière, a prononcé un discours qu'il composa le lendemain pour les journaux, et que nous nous séparâmes sans trop savoir ce que nous avons fait. Du moins, pour ma part, je ne m'en doute guère. On me désigna pour faire partie de deux ou trois autres commissions; je refusai énergiquement le nouvel honneur que l'on voulait m'imposer et qui me prenait un temps que je préférerais employer à travailler. Flaubert ne m'appelait plus que le décentralisateur. Le mouvement de rénovation politique qui alors passionnait le pays n'était point de son goût. Parfois il s'en montrait irrité et trouvait que la liberté de la presse ne faisait que favoriser la diffusion du mauvais langage. Il disait que tout ce qui émeut l'opinion publique est au détriment de la littérature, que l'on abandonne pour des intérêts éphémères. La publication d'un poème ou d'un roman, la première représentation d'une pièce de théâtre lui semblaient plus importantes que toute action politique. Volontiers il eût remplacé les discussions législatives par des conférences sur Goethe, Michel-Ange ou Ronsard. Hors des lettres, hors de l'art, il ne voyait rien; c'est ce qui lui constitue une physionomie à part et une grandeur étroite, mais forte, au milieu des hommes de son temps. S'il eut une préférence pour une forme de gouvernement, il a peu varié et toujours je l'ai entendu exprimer deux opinions qui, pour être différentes, n'en visent pas moins le même résultat. Il eût voulu une sorte de mandarinat qui eût appelé à la direction du pays les hommes reconnus les plus intelligens après études préalables, examens et concours. Dans ce cas, il ne doutait pas, — et il se trompait, — que les écrivains et les artistes ne devinssent les maîtres des destinées de la nation, ce qui eût produit

une floraison intellectuelle dont l'humanité entière aurait profité. Lorsqu'on lui démontrait les difficultés pratiques d'un tel système, il s'écriait : « Eh bien ! donnez-moi un tyran de génie qui protégera les lettres, protégera les arts et nous sortira de la médiocrité où nous croupons. » Je ne saurais dire si cette opinion était bien à lui ou s'il l'avait empruntée à Théophile Gautier, qui, toute sa vie, a appelé le règne d'un Médicis ou d'un François I^{er}. Flaubert proposait un singulier mode de protection pour les arts ; il disait : « Le seul moyen d'avoir de bonnes pièces de théâtre est de décréter la peine de mort contre tout auteur dramatique qui n'aura pas un succès éclatant ; alors seuls les gens de génie oseront aborder la scène. » Le procédé eût été vif et eût entraîné bien des exécutions, car on croit toujours avoir fait un chef-d'œuvre jusqu'à ce que le jugement du public se hâte de démontrer le contraire.

Ces préoccupations pour les choses de la littérature et de l'art me semblent aujourd'hui avoir provoqué les derniers incidens heureux de notre vie. Nous avons toujours traversé avec insouciance les aventures politiques où la France se laisse volontiers entraîner ; en juillet 1830, nous étions des enfans ; en février 1848, nous étions indifférens, ironiques devant les billevesées, curieux du brouhaha des foules. Les guerres dont nous étions les contemporains, en Algérie, en Crimée, en Italie avaient été glorieuses ; l'aventure du Mexique avait mal tourné, mais c'était si loin ! Nous estimions que nous étions fermés à certaines émotions et nous ne nous apercevions pas que jamais nous n'avions eu à les subir. L'Alma, Inkermann, Traktir, Sébastopol, Palestro, Magenta, Solférino sonnaient à notre oreille le clairon des victoires et nous vivions sans inquiétude. Quel réveil d'un tel songe et comme on souffre à l'endroit mystérieux où gît le sentiment de la patrie ! M. de Bismarck fut habile, il agit envers nous comme en 1866 il avait agi à l'égard de l'Autriche. Quand il eut machiné son plan et préparé ses pièges, il se fit déclarer la guerre et prit l'attitude d'un pauvre homme réduit à la défensive ; il mit tous les torts d'apparence de notre côté. Comme un pêcheur consommé, il conduisit le poisson dans la nasse sans que celui-ci s'en aperçût. La spontanéité du mouvement français lui fit croire que nous étions prêts de longue main et il eut un instant d'inquiétude. Il avait pris pour une démonstration de notre force ce qui n'était qu'une preuve de l'inconséquence de notre caractère.

Au moment de la déclaration de guerre, j'étais en Allemagne. Des affaires à régler, des précautions à prendre, une assez nombreuse « smalah » à ramener, ne me permirent pas de rentrer immédiatement en France. Lorsque je pus me mettre en route, les chemins de fer ne transportaient plus que des soldats. Je fus obligé

de partir en voiture et de gagner le Wurtemberg pour trouver des voies ferrées encore libres. Un accident sans importance arrêta notre train à Ulm pendant près d'une demi-heure. A ce moment, l'Allemagne, craignant d'être attaquée par la vallée du Danube, qui si souvent a été le chemin par où nous avons saisi la victoire, réunissait des troupes entre le Michelsberg et Ravensbourg. J'avais quitté mon wagon, où la chaleur était intense, et je me tenais à l'ombre sur la place qui s'étend devant la gare. J'entendis de loin une mélodie lente et grandiose, qui montait dans les airs comme la voix d'un chœur invisible. Des enfans couraient dans la direction du bruit; le chant se rapprochait, s'accroissait, vibrail avec un accent religieux et profond dont je me sentis remué. Je reconnus le choral de Luther, que psalmodiait un régiment en venant prendre garnison dans la citadelle que ce pauvre général Mack nous a jadis si facilement abandonnée. Je fus très ému, je l'avoue, et je me demandai quel caractère allait revêtir cette guerre pour laquelle les hommes marchaient en chantant des psaumes. Après avoir rapidement traversé la Suisse, j'arrivai à Paris, que l'empereur avait quitté deux jours auparavant. Là le spectacle était autre; le soir, sur les boulevards, on buvait de l'absinthe en agaçant les filles; des hommes en blouse, vautrés dans des voitures découvertes, braillaient *la Marseillaise*. Qui donc avait vieilli, le chant national ou moi? Je ne sais. Il me déplut et je lui trouvai un air provocant qui ne s'adressait pas à l'ennemi. Le lendemain de mon retour, j'allai voir un assez haut personnage que je n'ai pas à nommer; la conversation fut longue et m'affligea, car j'avais affaire à un homme qui ne soupçonnait rien des armées allemandes, ni de leur discipline, ni de leur esprit. Au moment où je prenais congé, mon interlocuteur me dit: « Revenez donc me voir dans deux ou trois jours, il y a une question dont je voudrais m'entretenir avec vous. » Désirant n'être pas pris au dépourvu, je demandai: « Laquelle? » Il répondit: « La question des frontières; la Saar, la Meuse, le Rhin, la Moselle, je vous avoue que tout cela est un peu confus dans ma tête. » Je rentrai chez moi; on me dit: « Comme vous avez l'air triste! » Se souvient-on aujourd'hui de la frénésie dont la population fut atteinte? On se croyait tellement certain de la victoire que les adversaires systématiques de l'empire, — les irréconciliables, — demandaient la paix. Se rappelle-t-on les défilés de la foule sur le boulevard, et les cris: « A Berlin! » Les têtes des plus solides avaient le vertige. Le mercredi qui précéda la déclaration de guerre, à l'Opéra, on demanda *la Marseillaise*; l'orchestre se préparait à la jouer, lorsqu'on réclama *le Rhin allemand*. Les musiciens semblèrent hésiter et le régisseur s'avançant près de la rampe déclara qu'on ne pouvait chanter la poésie de Musset,

parce qu'on n'avait pas eu le temps de l'apprendre. Alors Émile de Girardin se leva dans sa loge et s'écria : « Il est donc plus long à apprendre qu'à prendre ! » Toute la salle applaudit. Deux jours après un acteur revêtu d'un uniforme de capitaine de la garde nationale mobile chantait *le Rhin allemand* et recevait une ovation. Tant d'illusion pour en arriver à ce que nous avons subi !

Ah ! les heures maudites ! comme elles pèsent dans le souvenir ! Je me rappelle, deux jours après avoir vu afficher sur les murs de Paris la dépêche qui disait : « Mac-Mahon a perdu une bataille, » avoir rencontré deux de mes amis, l'un conseiller à la cour des comptes, l'autre directeur dans un ministère. Nous nous sommes serré les mains sans mot dire, nous avons marché côte à côte ; en traversant les Tuileries, nous nous sommes assis sous les marronniers, les pieds sur la terre humide, oppressés, silencieux, ne trouvant pas une parole pour exprimer l'angoisse dont nous avions le cœur écrasé. Nous sommes restés là plus d'une heure, noyés dans le Styx, comprenant instinctivement que tout allait sombrer et cherchant un espoir auquel on pût se raccrocher. Un de nous dit : « Allons voir, il y a peut-être une bonne nouvelle. » Cela nous réveilla de notre torpeur et, tout le long de la rue Castiglione, nous allâmes regarder les piliers des arcades où l'on placardait les dépêches du quartier-général, relisant vingt fois les mêmes annonces d'adjudication et cherchant toujours « la bonne nouvelle. » Ah ! la bonne nouvelle, elle fut si lente à venir qu'elle n'est pas encore arrivée. Le 4 septembre, j'étais au *Journal des Débats* ; cette fois c'était bien fini ; la révolution tendait la main à l'invasion et complétait son œuvre. La plupart de ceux qui se trouvaient dans le bureau de rédaction étaient accablés. Quelqu'un entra et dit : « C'est égal, nous voilà débarrassés des Bonaparte ! » Oui, débarrassés des Bonaparte, mais débarrassés aussi de l'Alsace, de la Lorraine, débarrassés de cinq milliards, de beaucoup de monumens de Paris que l'on a brûlés et de quelques honnêtes gens que l'on a massacrés. En revenant dans mon quartier, j'avisai au coin de la rue du Dauphin et de la rue Saint-Honoré un cordonnier qui disait à un autre cordonnier : « Ma foi ! je vais illuminer ce soir. » J'eus un haut-le-cœur et je lui criai : « Tant qu'il y aura des Prussiens en France, gardez vos lampions sous clé. » Il me répondit : « Citoyen, cette grande victoire intérieure va les forcer à repasser la frontière. » Je m'assis sur une des marches de l'église Saint-Roch et je me mis à pleurer. Le comte de Montrond disait : « Ce qu'il y a de plus criminel au monde, c'est la bêtise ! »

La France était comme ces hommes frappés de la foudre qui gardent l'apparence de la vie et tombent en poussière dès qu'on les touche. Elle venait de s'effondrer au premier choc. « Une armée

française qui capitule, un empereur qui se laisse prendre; tout tombe à la fois, » écrivait Mérimée à Panizzi. Ce qu'on allait faire, ce qu'on allait tenter ne pouvait que rendre plus profond l'abîme où nous nous engloutissions. A-t-on manqué à ce point de clairvoyance qu'on ne l'ait pas compris? La libre pensée a-t-elle compté sur un miracle, comme la naïveté a cru à sainte Geneviève? La faute, le crime furent rejetés sur l'empereur, c'est naturel. Après Novare, les Italiens ont fusillé le général Ramorino et ont dit : « Lui seul était coupable et non pas nous. » Il ne faut pas demander à un peuple blessé jusque dans ses moelles d'être impartial. Dans le conseil des ministres où la guerre fut résolue, deux hommes s'y sont opposés, M. Segrès et Napoléon III. Qu'importe? Victorieux, il eût récolté la gloire; vaincu il a ramassé la honte, c'est justice; ainsi l'exige la responsabilité du pouvoir : on n'est souverain, — souverain élu, — qu'à la condition tacite de disparaître en cas de défaite. Après Sedan, après la capitulation que l'on sait, l'empereur ne pouvait plus s'asseoir sur le trône de France; pour le faire rentrer au palais des Tuileries, il eût fallu une nouvelle révolution.

J'ai entendu dire souvent que la politique de Napoléon III avait été une politique d'aventure, incohérente, sans but déterminé, s'inspirant de la mauvaise devise *Carpe diem*. Pour la politique intérieure, cela est possible et je n'ai rien à en dire, car je n'y ai jamais regardé de bien près; je l'ai trouvée souvent oppressive et lourde, mais je l'ai trop ignorée pour en parler. Quant à la politique extérieure, il me paraît que l'on s'abuse; les démonstrations ont été trop éclatantes pour ne pas frapper les yeux, et cette politique me semble n'avoir jamais poursuivi qu'un seul résultat, la grandeur et la sécurité de la race latine. La question d'Orient se réveille à Bethléem par un fait qui intéresse exclusivement la religion latine, toujours menacée, toujours dominée dans ces pays-là par la religion grecque; il en advint la guerre de Crimée, une des plus glorieuses par ses difficultés mêmes pour les armées françaises. Napoléon III profite immédiatement de la prépondérance que lui mérite le traité de Paris signé après la prise de Sébastopol, pour faire défoncer le lac latin, la Méditerranée, percer l'isthme de Suez et ouvrir aux marines latines la route directe de l'Océan indien. En Italie, il repousse l'élément germanique qui opprime une famille de la race latine, et prépare la libération définitive qui rejettera l'étranger dans ses limites. En Cochinchine, il essaie de fonder une colonie où le latinisme pourra se développer à côté des possessions anglaises. Au Mexique, il cherche à rétablir l'empire latin que l'Espagne a perdu et qui pourrait servir de contrepoids à l'agglomération anglo-saxonne de l'Amérique du Nord. Enfin, où tombe-t-il? où vient-il briser sa couronne et détrôner sa dynastie? Au Rhin, au fossé même de la race latine. Pen-

dant qu'il succombe pour assurer la pérennité de la grande tribu, l'Espagne le raille, l'Italie profite de l'occurrence pour se compléter, elle arme en hâte et va dépouiller le vieillard des sept collines. Il me semble évident que Napoléon III s'est regardé comme le chef, comme le porte-glaive de la race latine, et que toute sa politique extérieure a été mue par cette pensée. Ceux d'au-delà des Alpes ne l'ont pas compris; plaise à Dieu qu'ils n'aient point à s'en repentir!

A travers le désastre général, un désastre particulier fondit sur moi, — « domestique et terrible, » aurait dit Montesquieu; — la tempête m'emporta. Passons, je n'ai pas à raconter mes angoisses. Un jour peut-être, si j'en trouve l'énergie, j'écrirai le récit du cauchemar dans lequel je me suis débattu pendant dix-neuf mois et dont j'ai triomphé; s'il me fallait subir encore une des heures que j'ai vécues à cette époque ou mourir, j'embrasserais la mort avec reconnaissance. Je n'étais plus à Paris. Flaubert m'écrivait : « Où es-tu? que fais-tu? Ah! quel malheur sur toi! que vas-tu devenir? » Je répondais : « J'ai bon courage, et jusqu'au-delà des forces humaines, je lutterai. » Et tous deux nous nous écrivions : « Ah! comme ils sont heureux ceux des nôtres qui sont morts! » Flaubert, tout assommé qu'il fût par la défaite de la France, avait non-seulement gardé de l'espoir, mais il se nourrissait, il se gorgeait d'illusions, prêtait l'oreille et croyait toujours entendre les salves annonçant une victoire. Dans son besoin de croire au salut, dans son désir passionné d'échapper au désastre, il vécut de rêves. Rien ne l'éclaira : son amour pour le pays l'avait aveuglé. Il crut aux francs-tireurs, aux vengeurs de la mort; il crut que les hommes sont des soldats et que les foules sont des armées; il crut à Glais-Bizoin, à Crémieux; il crut aux proclamations, il crut au ballon libérateur, il crut au « pacte avec la victoire ou avec la mort, » il crut que le recul de nos armées n'était qu'une manœuvre stratégique, il crut que Rouen se ferait sauter plutôt que de recevoir l'ennemi, il crut que Paris ne capitulerait jamais, il crut aux sorties torrentielles, il crut à l'intervention européenne, à l'arrivée des Américains, il crut à la lassitude allemande, — il crut à tout, excepté à la défaite. En cela il fut inébranlable; l'armistice était conclu, Paris était ouvert, la paix était signée qu'il ne l'admettait pas encore.

J'enviais sa foi profonde, car nulle espérance ne survivait en moi. J'avais suivi des armées en campagne et je savais que la démoralisation causée par une déroute équivalait à la perte de la moitié de l'effectif. Les hasards de mon existence m'avaient fait vivre près d'une ville forte d'Allemagne, et sans être un bien grand capitaine,

il ne m'avait pas fallu longtemps pour reconnaître de quelle implacable discipline les soldats sont forgés. Je connaissais la contrée où les premières batailles avaient été livrées, je savais qu'entre la Lorraine et l'Alsace un mur de fer s'était élevé; je n'ignorais pas que Mac-Mahon était désormais séparé de Bazaine et que pour le rejoindre il lui faudrait exécuter une marche des plus aventureuses, sans point de refuge en arrière, sans porte de salut en avant. Après Wœrth je fus désespéré, et quand je vis l'armée, — l'admirable armée, — de Bazaine se pelotonner sous Metz au lieu d'arriver à Paris, dont elle eût été la troupe volante, il fut facile de comprendre qu'il n'y avait plus qu'à traiter ou à se faire tuer. Un de mes très proches parens, général de division, occupait alors une haute situation à Paris. Entre Wœrth et le 4 septembre, j'allais le voir souvent. Il était harassé de fatigue, car son labeur ne cessait ni jour ni nuit; de toutes mains, il ramassait des hommes et les expédiait à Châlons, où l'on essayait de se refaire. Je lui dis : « Où Mac-Mahon pourra-t-il livrer bataille? » En signant des paperasses et avec ce flegme du soldat qui a traversé les événemens où le fer et le feu sont les acteurs principaux, il me répondit : « Je ne vois guère que Sedan, et comme c'est une cuvette, nous y serons écrasés. » Ce mot prononcé par un général éminent, organisateur et stratège, m'avait singulièrement ému. J'ajoutai : « Et après? — Après? » avait-il répliqué, il faudra faire la paix aux moins mauvaises conditions possibles ou se résigner à se battre, avec la certitude de voir ravager le pays, à moins d'un miracle; mais je ne crois pas aux miracles, ni toi non plus, j'imagine. »

Ce que je savais de l'Allemagne et cette conversation avaient déterminé mon opinion, qui malheureusement ne fut pas vaine; aussi il m'était impossible de partager les illusions de Flaubert et de ne pas tenter de l'éclairer pour lui éviter la cruauté du déboire. Je retrouve deux lettres que nous avons échangées au moment où les Allemands se massaient sous Paris; elles sont curieuses, car elles peignent au vif le double sentiment, les sentimens opposés qui alors partagèrent la France. Flaubert m'avait écrit : « Dis-moi franchement ce que tu penses, » et je lui répondis la lettre suivante (1) :

« 19 septembre 1870.

« Tu veux savoir ce que je pense de tout ceci? C'est bien simple, je ne pense plus rien, car jamais pareil effondrement ne s'est vu.

(1) En 1875, Flaubert me parla de cette lettre que j'avais oubliée, en termes qui me firent désirer de la lire; il me l'envoya, je l'ai gardée et c'est ainsi que je puis la reproduire.

Dès le principe, cette guerre m'a fait horreur et m'a causé plus que de l'inquiétude, car je savais à quelle puissance formidable nous allions avoir affaire; je croyais à des combats douteux qui pourraient se terminer par notre défaite, mais je n'imaginai pas que nous allions entrer en dissolution. Jamais du reste on m'a fait la partie plus belle à un adversaire. La journée du 4 septembre est plus qu'un crime, c'est une bêtise sans nom; la république endossera la honte de la paix, — qui sera onéreuse, — qu'il fallait laisser à l'empire, que l'on eût balayé tout de suite après sans difficulté, car il était devenu impossible. La situation qui devait sortir de ce coup de violence n'était cependant point malaisée à prévoir; au point de vue de l'intérieur, en brisant la légalité, on affaiblissait l'organisation morale; en bouleversant les administrations, on détraquait l'organisation civile; quant à l'organisation militaire, tu vois ce qu'elle est devenue. C'est dans cette situation, qui serait grotesque si elle n'était terrible, que l'on s'est placé pour lutter contre un ennemi très fort, très nombreux, très discipliné, très instruit, ambitieux et vainqueur. Au point de vue de l'extérieur, de l'assistance que l'on pouvait demander aux neutres, des propositions de paix que l'on pouvait faire agréer à Bismarck, nous avons à Paris un gouvernement de fait dont la délégation est à Tours; la déchéance n'ayant pas été régulièrement proclamée, la régence est le gouvernement de droit, l'empereur prisonnier est le seul gouvernement reconnu; le drapeau rouge est à Lyon et à Toulouse. Avec qui donc les puissances étrangères peuvent-elles traiter? Bismarck peut ne vouloir s'aboucher qu'avec l'empire, que la France ne reconnaît plus et refuser de traiter avec la république, qu'il n'a pas reconnue. C'est la nuit et c'est le chaos. Cette guerre, entreprise par un fantôme, est continuée par des ombres. Crémieux succède à Napoléon III; un vieillard tombé en enfance se substitue à un somnambule. La nation crie, pleure, se désespère, déclare qu'elle est innocente et que l'empire seul est coupable. La nation a tort; elle a eu ses destinées entre les mains, qu'en a-t-elle fait? Nous mourrons par hypertrophie d'ignorance et de présomption. La France a cherché les réformes politiques: néant; elle a cherché les réformes sociales: néant; mais les réformes morales qui seules peuvent la sauver, elle n'y pense même pas. Si j'étais le maître, je traiterais tout de suite, quitte à subir des conditions léonines, car l'issue de la guerre ne peut actuellement être douteuse, et plus nous prolongerons la lutte, plus les conditions seront dures; puis je ferais des lois draconiennes pour organiser le service militaire et l'enseignement, l'enseignement surtout, non-seulement scientifique, mais moral. C'est la morale qui forge les caractères et ce sont les caractères qui font les nations. On ne fera pas cela, sois-en certain; on va expliquer au peuple français qu'il est

le premier peuple du monde, qu'il a été trahi, qu'il a été livré, en un mot, qu'il est indemne, et le peuple français continuera à croupir dans l'ignorance, à avoir le moins d'enfans possible, à boire de l'absinthe et à courir les donzelles : *finis Galliæ*. Nous mourrons parce que nous sommes agités sans but et que la danse de Saint-Guy n'est pas le mouvement; nous n'avons pas d'hommes parce que nous n'avons pas d'idées; nous n'avons pas de principes parce que nous n'avons pas de mœurs. Nous sommes saturés de rhétorique; nous avons des façades de croyance, d'opinion, de dévoûment; derrière il n'y a rien. Tout est faux, tout est théâtral; nous sommes des Latins; chez nous, comme pour le baron de Fœneste, tout est « pour paraître. » C'est la fin d'un monde; la papauté, en décrétant sa propre infaillibilité, a coupé la gorge au catholicisme à l'heure même où la puissance continentale protestante par excellence entrait en guerre contre la nation qui si longtemps s'est appelée la fille aînée de l'église : *Gesta Dei per Francos*. La France et sa vieille idole meurent en même temps, du même mal : le non-savoir et le non-réfléchir. Il y a une phrase des *Mémoires d'outre-tombe* qui m'obsède et sonne en moi comme un glas funèbre : « Il ne serait pas étonnant qu'un peuple âgé de quatorze siècles, qui a terminé cette longue carrière par une explosion de miracles, fût arrivé à son terme. »

« Je ne crois pas au siège de Paris. Les Prussiens n'ont pas encore commis une faute militaire; ils ne feront pas celle d'attaquer de vive force une ville immense qui patriotiquement a laissé proclamer par tous les journaux qu'elle avait trois mois de vivres. Avec des corps d'armée, ils occuperont les routes de ravitaillement; avec des partis de cavalerie et des batteries habilement placées, ils se relieront si bien que les maillons de la chaîne tendue autour de Paris seront soudés les uns aux autres. Combien de temps cela durera-t-il? Question d'approvisionnement. Lorsque la ville aura mangé son dernier morceau de pain, lorsque le dernier ouvrier aura tué le dernier bourgeois ou que le dernier bourgeois aura tué le dernier ouvrier, on battra la chamade et l'on capitulera. Perdrons-nous l'Alsace et la Lorraine? Oui, si nous n'avons pas un homme d'état sérieux; non, si un homme connaissant bien l'Allemagne prend la négociation en mains. Démanteler Metz, Strasbourg et le chapelet de forteresses que nous avons sur la frontière et sauver les provinces, c'est là le résultat que l'on doit poursuivre. Au lieu de ces territoires, offrir nos colonies en vertu de ce principe qu'il vaut mieux se faire couper les cheveux que de se laisser couper la tête. Malgré sa richesse, l'Allemagne étouffe parce qu'elle n'a pas la vraie mer, qui est l'Océan; elle est insuffisante à consommer ses produits, qu'elle n'écoule que difficilement; elle est trop restreinte pour sa population, qui est

forcée d'émigrer en Amérique. On peut donc la tenter sérieusement en lui proposant nos colonies des Antilles et nos stations dans l'Hindoustan. Si elle consent à cet échange (et je crois qu'on peut l'y amener), elle voudra devenir une puissance maritime de premier ordre et elle aura alors à s'entendre avec l'Angleterre.

« En voilà bien long, et je ne sais trop si j'ai répondu à ta question. Le général X., qui se souvient de toi, t'envoie une cordiale poignée de main; avant que nos communications soient interrompues, écris-moi et dis-moi comment tu vas. Je ne te dis rien de l'enfer où je suis; dans un tel moment, on ne peut guère parler de soi. »

Flaubert me répondit :

« 27 septembre 1870.

« En réponse à ta lettre du 19, reçue ce matin; procédons par ordre. D'abord je t'embrasse et te plains de tout mon cœur; après quoi, causons. Depuis dimanche dernier, il y a un revirement général, nous savons que c'est *un duel à mort*. Tout espoir de paix est perdu; les gens les plus capons sont devenus braves; en voici une preuve: le premier bataillon de la garde nationale de Rouen est parti hier, le second part demain. Le conseil municipal a voté un million pour acheter des chassepots et des canons. Les paysans sont furieux. Je te réponds que, d'ici à quinze jours, la France *entière* se soulèvera. Un paysan des environs de Mantes a étranglé un Prussien et l'a déchiré avec ses dents. Bref, l'enthousiasme est maintenant réel. Quant à Paris, il peut tenir et il tiendra. « La plus franche cordialité » règne, quoi qu'en disent les feuilles anglaises. Il n'y aura pas de guerre civile; les bourgeois sont devenus sincèrement républicains: 1° par venette; 2° par nécessité. On n'a pas le temps de se disputer; je crois *la sociale* ajournée pour bien longtemps. Nos renseignemens nous arrivent par ballons et par pigeons. Les quelques lettres de particuliers parvenues à Rouen s'accordent à affirmer que, depuis dix jours, nous avons eu l'avantage dans tous les engagements livrés aux environs de Paris; celui du 23 a été sérieux. Le *Times* actuellement ment impudemment. L'armée de la Loire et celle de Lyon ne sont pas des mythes. Depuis douze jours, il a passé à Rouen cinquante-cinq mille hommes. Quant à des canons, on en fait énormément à Bourges et dans le centre de la France. Si l'on peut dégager Bazaine et couper les communications avec l'Allemagne, nous sommes sauvés. Nos ressources militaires sont bien peu de chose en rase campagne, mais nos tirailleurs embêtent singulièrement MM. les Prussiens, qui trouvent que nous leur faisons une guerre infâme; du moins, ils l'ont dit à Mantes. Ce qui

nous manque surtout, ce sont des généraux et des officiers. N'importe, on a bonne espérance. Quant à moi, après avoir « côtoyé » ou « frisé » la folie et le suicide, je suis complètement remonté. J'ai acheté un sac de soldat et je suis prêt à tout.

« Je t'assure que cela commence à devenir beau. Ce soir, il nous est arrivé à Croisset 400 mobiles venant des Pyrénées. J'en ai deux chez moi, sans compter deux à Paris; ma mère en a deux à Rouen; C... cinq à Paris et deux à Dieppe. Je passe mon temps à faire faire l'exercice et à patrouiller la nuit. Depuis dimanche dernier, je retravaille et ne suis plus triste. Au milieu de tout cela il y a, ou plutôt il y a eu des scènes d'un grotesque exquis, l'humanité se voit à cru dans ces momens-là. Ce qui me désole, c'est l'immense bêtise dont nous serons accablés ensuite. Toute gentillesse, comme eût dit Montaigne, est perdue pour longtemps, un monde nouveau va commencer; on élèvera les enfans dans la haine des Prussiens! Le militarisme et le positivisme le plus abject, voilà notre lot désormais; à moins que la poudre ne purifiant l'air, nous ne sortions de là, au contraire, plus forts et plus sains. Je crois que nous serons vengés prochainement par un bouleversement général. Quand la Prusse aura les ports de la Hollande, la Courlande et Trieste, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie pourront se repentir. Guillaume a eu tort de ne pas faire la paix après Sedan; notre honte eût été ineffaçable; nous allons commencer à devenir intéressans. Quant à notre succès immédiat, qui sait? L'armée prussienne est une merveilleuse machine de précision, mais toutes les machines se détraquent par l'imprévu; un fêtu peut casser un ressort. Notre ennemi a pour lui la science; mais le sentiment, l'inspiration, le désespoir sont des élémens dont il faut tenir compte. La victoire doit rester au droit, et maintenant nous sommes dans le droit. Oui, tu as raison; nous payons maintenant le long mensonge où nous avons vécu, car tout était faux: fausse armée, fausse politique, fausse littérature, faux crédit et même fausses courtisanes. Dire la vérité, c'était être immoral. Persigny m'a reproché tout l'hiver dernier « de manquer d'idéal! » et il était peut-être de bonne foi. Nous allons en découvrir de belles; ce sera une jolie histoire à écrire. Ah! comme je suis humilié d'être devenu un sauvage, car j'ai le cœur sec comme un caillou! Sur ce, je vais me réaffubler de mon costume et aller faire une petite promenade militaire dans les bois de Canteleu. Penses-tu à la quantité de pauvres que nous devons avoir? Toutes les fabriques sont fermées et les ouvriers sans ouvrage ni pain, ce sera joli cet hiver. Malgré tout cela, je suis peut-être fou, *quelque chose me dit* que nous en sortirons. Mes respects au général, et à toi toutes mes tendresses. »

Cette lettre m'affligea, car elle accusait des illusions persistantes

dont le réveil serait dur. Je pus répondre encore; ce que j'écrivis, je l'ai oublié, je sais seulement que je citais à Flaubert une parole de Bossuet : « Le plus grand dérèglement de l'esprit, c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient. » Rien de ce que Flaubert avait rêvé ne se réalisa, le *quelque chose* qui lui avait promis la victoire s'était trompé; de défaite en défaite on descendit jusqu'à l'endroit où la terre manque sous les pieds. Après s'être emparés d'Amiens, les Allemands marchèrent vers la Normandie pour s'assurer du cours inférieur de la Seine. A Buchy, il y eut un combat; la retraite put s'appeler une déroute; je la vis passer par quatorze degrés de froid, par une nuit claire et mortelle pour de pauvres enfans mal vêtus, mal chaussés, affamés et harassés d'une étape qui semblait ne devoir jamais finir. A Pont-Audemer où nous étions, où les Allemands arrivèrent deux jours après, nous pûmes recevoir, héberger et nourrir ces débris de bataillons mêlés les uns aux autres, s'appelant, se cherchant, ne se reconnaissant pas. La ligne de la Risle ne fut point défendue. La route d'Honfleur qui mène à Caen était ouverte; les Allemands la tâtèrent et ne s'y engagèrent pas; à quoi bon? C'était à Paris que le dénouement se préparait, à Paris, ville forte de deux millions d'habitans, où la seule difficulté de l'alimentation est une cause de défaite presque certaine: simple question de temps; bien abrités, bien vêtus, bien nourris, les Allemands n'étaient point pressés. A Pont-Audemer, j'étais bien près de Gustave Flaubert; il avait ses devoirs, j'avais les miens plus impérieux de jour en jour, nous ne pûmes même pas nous rencontrer pour nous embrasser.

Après le combat de Buchy, la ville de Rouen se désarma d'elle-même et reçut le vainqueur. Qu'aurait-elle pu faire? Ouverte, tassée au bord de la Seine, entourée de collines qui la surplombent, où nulle fortification ne permet la résistance, abandonnée par nos soldats, elle ne voulut pas s'exposer à une exécution militaire en essayant une défense impossible; elle céda et sauva sa vie; on ne peut l'en blâmer, car, eût-elle arrêté les Allemands, elle ne modifiait en rien les conditions d'incohérence où nous nous débattions. Quand Flaubert apprit que Rouen était occupé et qu'il vit les vedettes prussiennes s'avancer jusqu'à Croisset, il fut saisi de stupeur. Il y a des hypothèses qui semblent inadmissibles, et celle de voir un jour le soldat étranger camper sous ses fenêtres, dans son jardin, dans sa maison, n'avait jamais effleuré sa pensée. Il crut que tout ce qui était chez lui allait être pris, saccagé, détruit; il eut, m'a-t-il dit, un vertige auquel il ne sut pas résister et prenant ses papiers, ses lettres, ses notes, ses livres par brassée, il les jeta au feu. Il ne savait guère lui-même ce qu'il avait anéanti dans cette heure d'effarement; nous avons recherché ensemble un document que je lui avais prêté et dont j'avais besoin; il nous

fut impossible de le retrouver, il me disait : « Je l'ai sans doute brûlé, j'ai brûlé tant de choses ! » Les manuscrits de *Novembre*, de la première *Éducation sentimentale*, des deux premiers *Saint Antoine*, de son *Voyage en Corse* ont-ils été réduits en cendres ? Je n'en sais rien ; je le regretterais, car ces œuvres incomplètes, juvéniles, méritaient d'être conservées. Il est toujours curieux de pouvoir constater comment les esprits d'élite se sont développés et quelle route ils ont prise pour parvenir au sommet où chacun les a applaudis. Nous avons projeté, depuis longtemps, de faire ensemble l'examen de tous nos papiers, afin de voir quels étaient ceux qu'il fallait mettre à néant et ceux qu'il convenait de réserver. C'était une besogne longue et triste ; nous l'avons ajournée. La mort n'a pas donné caution à l'ajournement et elle est intervenue avant que notre dessein fût exécuté. Je sais qu'un jour Flaubert voulut faire un choix parmi les lettres qu'il gardait ; il se mit à les parcourir, les larmes le gagnèrent ; il rejeta tous ces souvenirs, toutes ces émotions au fond du coffre qui leur servait de tombeau et n'y toucha plus.

Le séjour des soldats allemands dans sa maison lui fut très douloureux. A la souffrance, à l'humiliation de la défaite s'ajoutait une irritation dont il n'était pas le maître et qu'il dissimulait de son mieux sans pouvoir y parvenir. Pour sa nature primesautière et exubérante la contrainte fut excessive et elle eut un résultat lamentable. La maladie nerveuse qui était en rémission depuis sept années le reprit et lui rapporta les angoisses dont il était désaccoutumé. Il en avait contracté quelque chose d'inquiet et d'impatient qu'il garda jusqu'à son dernier jour. L'invasion qui avait été pour lui immédiate et tangible, le retour de son mal, semblaient se mêler dans sa pensée et formaient contre les Allemands un seul et même grief dont il souffrit parfois jusqu'à en crier. Il combattait ce sentiment, et quoique les idées ambiantes aient toujours eu beaucoup d'influence sur lui, il essayait de se calmer et de réagir contre une impression qu'il trouvait indigne d'un esprit élevé, familiarisé avec l'histoire, équitable et qui sait que, jusqu'à présent du moins, la guerre paraît être une nécessité de l'existence même des peuples. Un jour, chez moi, à Paris, trois ou quatre ans après la guerre, notre causerie nous avait ramenés à cette époque, et il me racontait, pour la vingtième fois peut-être, l'émotion poignante qu'il avait éprouvée en apercevant, sur le chemin de halage de Croisset, briller au soleil la pointe d'un casque prussien. Il avisa sur ma table le second volume des *Conversations de Goethe*, il le saisit avec empressement, l'ouvrit, le feuilleta comme s'il y eût cherché une phrase restée dans sa mémoire et me dit : « Ah ! que je voudrais être dans l'état de cet olympien ! c'était un homme,

celui-là, et ses nerfs obéissaient à son cerveau. Écoute ceci : « La haine nationale est une haine particulière. C'est toujours dans les régions inférieures qu'elle est la plus énergique, la plus ardente, mais il y a une hauteur à laquelle elle s'évanouit; on est là, pour ainsi dire, au-dessus des nationalités et on ressent le bonheur ou le malheur d'un peuple voisin comme le sien propre. Cette hauteur convenait à ma nature, et longtemps avant d'avoir atteint ma soixantième année, je m'y étais fortement attaché. » Il rejeta le livre et dit : « Il paraît que cette hauteur ne convenait pas à ma nature, car je n'y suis pas encore arrivé. Bah! j'y parviendrai peut-être. »

La littérature, au milieu même des tourmens qui l'assaillirent pendant la guerre, ne cessait de le préoccuper et les événemens se concrétiaient en lui sous forme de romans ou de scènes de théâtre. Il regrettait d'avoir terminé trop tôt *l'Éducation sentimentale*; la guerre, l'invasion, la capitulation de Sedan lui eussent apporté un dénoûment, un dernier tableau comme il disait, qu'il se désolait de n'avoir pas eu à utiliser. Il me disait : « Te figures-tu le parti que l'on pourrait tirer de certains incidens? Tiens, en voilà un qui est d'un joli calibre, — c'était un de ses mots favoris. — La capitulation est signée, l'armée est prisonnière à Sedan : l'empereur, — il l'appelait par son surnom, — l'empereur, écroulé dans un coin de sa grande calèche, morne, les yeux ternes, fumant une cigarette par contenance, impassible avec une tempête qui se déchaîne en lui; à ses côtés, ses aides-de-camp et un général prussien. Tout le monde est silencieux, les regards sont baissés, chacun souffre. A la bifurcation d'une route, on est coupé par une colonne de prisonniers qui défile, sous la conduite des uhlands, le chapska sur le coin de l'oreille, la lance en arrêt. La voiture est obligée de s'arrêter devant le flot humain qui s'avance au milieu d'un nuage de poussière que le soleil rend tout rouge. Les hommes passent, traînant les pieds, les épaules ramenées en avant. De son regard atone l'empereur contemple cette foule; quelle revue! Il songe aux tambours qui battaient, aux étendards qui s'inclinaient, aux généraux chamarrés qui le saluaient de l'épée, à sa garde qui criait : « Vive l'empereur! » Un prisonnier le reconnaît et le salue, puis un autre, puis encore un autre. Tout à coup, un zouave sort des rangs, lève le poing et crie : « Ah! te voilà, misérable! c'est toi qui nous as perdus! » et dix mille hommes hurlant des insultes, agitant les bras, crachant sur la voiture, passent comme un ouragan de malédictions. Lui, cependant, toujours immobile, ne disant pas un mot, ne faisant pas un geste, pense : « Et voilà ceux que l'on appelait mes prétoriens! » Hein! que dis-tu de la scène, elle est corsée, n'est-ce pas? C'eût été un rude tableau final pour *l'Éducation*; je ne me console pas de l'avoir manquée; mais je la placerais quelque part, dans un roman que je ferai sur l'empire avec les soirées de

Compiègne, où les maréchaux, les sénateurs, les ambassadeurs faisaient cliqueter leurs décorations en se penchant jusqu'à terre pour baiser la main du prince impérial. Ah ! il y a de fameux livres à faire sur cette époque, et peut-être, après tout, le coup d'état et ce qui s'en est suivi n'aura d'autre résultat, dans l'harmonie universelle, que de fournir des scénarios intéressans à quelques bons manieurs de plume. » Lorsqu'il entamait ce sujet, il était intarissable.

Bien souvent il m'a dit que c'étaient les combinaisons littéraires qui l'avaient sauvé du désespoir pendant que les soldats allemands rôdaient dans son jardin et dormaient sous son toit. J'avais espéré pouvoir rentrer à Paris en passant par Rouen, courir à Croisset, embrasser Flaubert et reprendre ma route. Cela fut impossible et il me fallut revenir sans l'avoir vu, sans m'assurer par moi-même de son état physique et surtout de son état moral. Les chemins de fer avaient interrompu leur service, les diligences n'existaient plus, je voyageais à petites journées, par la neige et le froid, traversant les pays occupés et écoutant avec ahurissement les gens des villages et des villes me dire : « Paris est sorti en masse, a écrasé les Prussiens et marche pour protéger Le Havre. » Paris avait capitulé à son dernier morceau de pain et j'étais parti dès que j'en avais appris la nouvelle. Des troupes allemandes se massaient autour de Saint-Germain, le ravitaillement était interrompu, car on venait d'avoir connaissance d'un télégramme de Léon Gambetta qui repoussait l'armistice et recommandait la continuation des hostilités. 150,000 kilogrammes de farine, près d'être expédiés à la ville affamée, étaient retenus à Saint-Germain; les camions envoyés par les administrations de chemins de fer allaient rentrer à vide. Je n'avais point de laisser-passer et nul ne pouvait pénétrer dans Paris sans cette paperasse. Je pus m'arranger avec un surveillant de camions; les miens et moi nous fûmes « ramassés » en route; nous passâmes la nuit au rond-point de Courbevoie, secoués par un cheval qui essayait de briser son entrave, cachés sous des bâches pour éviter le regard des patrouilles de cavaliers ennemis et, le lendemain, vers onze heures du matin, nous avons franchi le pont de Neuilly. Dès que j'eus pris pied chez moi, je sortis et j'allai sur le boulevard des Batignolles voir l'aspect de Paris. Dans un grand terrain vague qui est tout ce qui reste du cimetière des Errancis, j'entendis un bruit de voix, j'approchai. Une centaine de gardes nationaux étaient réunis; faisaient-ils l'exercice et se préparaient-ils aux jeux de la guerre? Non : ils se préparaient au jeu du bouchon. Un d'eux parcourait les rangs et disait : « Voyons, dépêchons-nous, la partie ne pourra commencer que lorsqu'il y aura 100 francs de paris; il manque 15 francs. » Trois de ces héros remirent chacun cent sous et la partie commença.

Je me sauvai. Je venais de comprendre pourquoi la défaite était si profonde. Cela ne rappelle-t-il pas le siège de Paris et la retraite de Marphise racontés par l'Arioste : « Pour la timide populace peu disposée à s'exposer au danger, elle se contentait de crier de loin : « Courage, amis ! courage ! » »

XXX. — LES DERNIÈRES TOMBES.

Je n'ai point quitté Paris pendant la durée de la commune; j'ai raconté une partie de ce que j'en sais. Flaubert m'écrivait : « Es-tu arrêté ? » Je lui répondais : « Pas encore. » Il s'en fallut de peu; mais le comité de salut public y mit de la négligence. L'ordre de m'écrouer à Mazas, signé de Gabriel Ranvier et de Gambon, fut expédié le 22 mai. A ce moment, « les Versaillais » étaient chez moi; les communards s'y sont pris trop tard. Contrairement à mes habitudes sédentaires, je sortais beaucoup pendant ces jours de folie furieuse et je rencontrais peu de personnes de connaissance, car tout le monde s'était évadé de la ville impie qui se préparait à se brûler sous les yeux des Allemands. Un jour, cependant, vers le commencement du mois de mai, passant au coin de la rue du 4 septembre et de la place de la Bourse, je me trouvai face à face avec Auber, que j'avais connu chez Pradier. Il avait alors quatre-vingt-six ans. La dernière fois que je l'avais aperçu, il était au milieu d'un froufrou de robes de soie parmi lesquelles il ne semblait pas se déplaire. C'était toujours cet homme correct, propre, élégant, malgré son grand âge; mais l'expression de son visage avait une sorte de résignation désespérée; il était comme tassé sur lui-même et nul sourire n'effleura ses lèvres lorsque nous nous serâmes la main. Nous parlâmes de l'heure présente; il levait les épaules avec un geste où il y avait plus encore de dégoût que de découragement; il me disait : « J'avais neuf ans, je m'étais sauvé du magasin de mon père, qui était marchand d'estampes, et j'ai vu passer la voiture dans laquelle était enfermé Louis XVI, le 21 janvier 1793. Je me rappelle bien la révolution; nous ne mangions pas tous les jours à notre appétit; le pain manquait souvent à la maison, c'était sinistre, mais c'était moins criminel, c'était moins bête que ce que l'on fait aujourd'hui. » Longtemps nous causâmes; en le quittant, je lui dis : « Au revoir ! » Il secoua la tête : « Non, adieu; je suis sur mes fins; le vieux cerf est forcé; je mourrai mercredi ou jeudi prochain. » Il se tint parole; le jeudi 11 mai, il était mort doucement, comme un homme qui s'endort de fatigue. « La tâche de la longue journée est finie, il est temps d'aller dormir, » a dit Shakspeare. Ce fut un maître charmant, d'une inépuisable fécondité, vers lequel les compositeurs d'aujourd'hui regar-

dent avec dédain ; *la Muette* leur semble « démodée ; » *le Domino noir* leur paraît un ramassis d'ariettes vieillotes. Pour eux, Auber n'est pas assez savant ; à cette heure, la musique n'est plus un art, c'est une science. Euterpe ne tient plus la viole qui chante ; elle remue la machine à calculer ; écouter un opéra nouveau ou entendre la lecture des tables de logarithmes, c'est tout un. La mélodie a été conspuée ; c'est une personne susceptible et pudique, elle s'est enfuie ; quand on l'appelle, elle ne vient plus, elle laisse les gens plongés dans leurs équations et le bruit qu'ils font est couvert par la sonorité des bâillemens publics.

Lorsque l'armée française eut mis fin à la commune et que la ville à demi détruite se réveilla du cauchemar qui l'avait oppressée, on vint de l'étranger, on vint de la province pour regarder les blessures que Paris s'était faites à lui-même. Flaubert accourut moins pour voir des ruines que pour embrasser ceux qu'il aimait. Il croyait avoir souffert de la guerre plus que nul autre. Je n'essayai pas de lui retirer cette illusion. En contemplant les monumens incendiés, en écoutant le récit des crimes de la commune, il répétait : « Quelles brutes ! quelles brutes ! » Puis il retourna promptement à Croisset, car le dégoût le débordait à la vue de tant d'inepties. Un jour que j'étais dans la rue de Lille, debout devant les décombres noircis, je vis venir Théophile Gautier, appuyé sur le bras d'un de nos amis communs. Ah ! le pauvre Théo ! Comme il était changé ; tirant la jambe, appesanti, la joue pendante, les paupières bouffies, la pâleur du visage plus profonde encore que de coutume, les lèvres entr'ouvertes comme pour un cri d'indignation, il leva les bras en me voyant et me cria : « Et c'est ce troupeau de malandrins, de cagous, d'incendiaires et de meurtriers qui s'appelle le peuple souverain ! » Il marcha jusqu'au palais du conseil d'état ; il gravit péniblement l'escalier rompu par les flammes, encombré par les débris tombés des voûtes et, regardant les restes des peintures de Chasseriau, il y chercha une image qui lui était chère ; il la découvrit presque intacte, par miracle protégée contre le pétrole, et il eut un mouvement de joie. Longtemps il resta à la contempler, comme si toute sa jeunesse évoquée du milieu de ces pans de murs écroulés lui eût apparu et lui eût parlé des choses d'autrefois. Il me disait : « Je suis saturé d'horreur ; je n'ai plus qu'un besoin, me coucher sur le dos et dormir ; et il faut faire de « la copie » pour ne pas crever de faim. Si je connaissais un bon Turc qui aimât les vers français, j'irais m'établir chez lui à Constantinople ; en échange de quelques sonnets à la gloire du Prophète, je lui demanderais un plat de pilaw pour manger, un tchibouck pour fumer, un tapis pour m'étendre et je tâcherais d'oublier que j'appartiens aux races d'Occident, à ces races qui tuent, qui brûlent, qui volent et qui disent :

Je suis la civilisation, tandis qu'elles ne sont que la bêtise et la férocité. » Il était ému : « Je ne voudrais pas mourir, reprenait-il, mais je voudrais être mort. Ah! que notre pauvre Louis a eu d'esprit de s'en aller et de ne pas assister à ces misères! Nous avons de l'imagination au temps des beaux jours de *Hernani* et du *Roi s'amuse*, mais moins que ces gorilles qui se croient des Sardanapales parce qu'ils ont brûlé la maison du voisin et se sont sauvés. » Nous restâmes longtemps à causer sur le quai d'Orsay; il s'ouvrait tout entier et me racontait sa vie, c'était lamentable. Encore une fois et à un âge où l'on ne remonte plus les pentes, il était redescendu au plus bas. La révolution de 1848 l'avait frappé au moment où une certaine aisance acquise par le travail lui permettait d'établir sa vie dans des conditions supportables; il s'était remis à l'œuvre patiemment, courageusement; pierre à pierre il avait reconstruit son édifice et lorsqu'il était parvenu à lui donner quelque ampleur et quelque solidité, la révolution du 4 septembre détruisait le refuge où il comptait abriter sa vieillesse. Il était triste, sans amertume; ses chagrins se doublaient d'irritation domestique, d'humiliations, de fréquentations forcées dont il me parla longuement et que je n'ai point à raconter. Puis revenant aux difficultés de son existence, à la malchance qui semblait le poursuivre, il ajoutait : « J'étais un poète, les gouvernements ne l'ont pas su et, du reste, ils ne s'en souciaient guère; si je n'avais pas eu mon feuilleton de théâtre, comment aurais-je pu vivre? » Ceci est strictement vrai et n'est point à l'honneur des nombreux régimes dont Gautier a vu la naissance et la chute. Képler faisait des livres d'astrologie pour gagner de quoi manger et poursuivre ses travaux d'astronomie; il disait : « La fille bâtarde nourrit la fille légitime. » Théophile Gautier aurait pu en dire autant; pour lui, c'est la critique dramatique qui a nourri la poésie. Or cette critique dramatique, inutile, sans portée d'avenir, sans autre intérêt qu'un intérêt éphémère, a pris son temps et l'a détourné d'œuvres plus sérieuses. Si, au lieu des douze ou quinze cents feuilletons qu'il a brochés dans *la Presse*, dans *le Moniteur universel*, dans le *Journal officiel*, il eût composé cinq ou six mille vers de plus, la France y eût gagné et la besogne dramatique n'y eût rien perdu. Napoléon III s'était rendu compte de cette situation précaire des poètes, qui ne peuvent guère s'abandonner à la poésie qu'à la condition de demander des moyens d'existence à la prose et il avait résolu d'en choisir six auxquels une pension de 6,000 francs serait accordée sur sa cassette; Théophile Gautier était du nombre, il le savait et s'estimait heureux d'être débarrassé de quelques soucis dont la persistance interrompait souvent ses entretiens avec la muse. Malheureusement on dressa par ordre alphabétique la liste des

futurs pensionnés. Les deux premiers qui furent consultés étaient riches ou hautains; ils repoussèrent les présens d'Artaxercès. On craignit que l'exemple ne fût contagieux; le projet fut abandonné et Gautier eut un déboire de plus dans une existence qui n'en manqua jamais. Dans les dernières années de l'empire, grâce à certaines combinaisons bienveillantes, on était arrivé à lui créer une situation convenable qui lui permettait de vivre sans trop de peine et qui, — il me le disait lui-même, — lui donnait la faculté d'être malade pendant huit jours sans se voir affamé.

Sauf certaines exceptions, tellement rares que, de notre temps, deux noms les résumeraient, — Lamartine et Hugo, — les poètes ne peuvent gagner le pain quotidien: ou ils sont réduits à brocher des traductions, des articles *variétés*, ou l'on en fait des bibliothécaires, au service du public et à 3,000 francs d'appointemens par an. Et qu'on ne dise pas que j'exagère! Dans la semaine qui précéda sa mort, c'est-à-dire à l'heure où sa célébrité était devenue universelle, Alfred de Musset reçut une offre de son éditeur; il faut écouter ce qu'en dit son frère: « Il regretta de n'avoir point accepté la proposition de son libraire, qui lui demandait la cession complète et à perpétuité de la propriété de tous ses ouvrages moyennant une pension viagère de 2,400 francs (1). » Il serait superflu d'insister; il s'agit d'Alfred de Musset. On peut deviner ce que Théophile Gautier aurait eu en partage si, comme son tempérament l'y portait, il eût abandonné la prose pour les vers. Ernest Renan a dit: « Les choses de l'âme n'ont pas de prix; au savant qui l'éclaire, au prêtre qui la moralise, au poète et à l'artiste qui la charme, l'humanité ne donnera jamais qu'une aumône totalement disproportionnée avec ce qu'elle reçoit. »

Comment se peut-il qu'un pays comme la France, qui a la prétention d'être assez riche pour payer sa gloire, n'ait pas encore compris qu'il y va de son honneur de ne pas laisser tomber dans l'obligation des œuvres infimes les hommes qui peuvent créer des œuvres supérieures? Je suis désintéressé de toute manière dans cette question, et c'est pourquoi je me permets d'y toucher. Si une dizaine de poètes recevaient, chaque année, une douzaine de mille francs, notre budget ne serait pas trop surchargé pour avoir 120,000 francs de plus à la dépense, et on ferait une action à la fois généreuse et utile. Seulement il faudrait obtenir, — et ce ne serait pas facile, — que l'on appréciât le mérite de l'écrivain en dehors de ses opinions politiques. Si Alfred de Musset, si Théophile Gautier, si Gustave Flaubert, lorsqu'il fut ruiné, avaient reçu chacun une pension suffi-

(1) Paul de Musset, *Biographie d'Alfred de Musset; sa vie et ses œuvres*; Paris, 1877, p. 333.

sante, c'eût été pour le plus grand bénéfice de la littérature française. Je ne les classe pas, je les nomme; il est indiscutable que chacun d'eux a fait preuve d'un talent dont une nation a le droit d'être fière. Que l'on n'imagine pas que, s'ils avaient eu des « rentes, » ils eussent cessé de travailler; ils n'étaient pas plus maîtres de ne pas produire que le prunier n'est maître de ne pas porter de prunes; la production, pour certains cerveaux, est une nécessité à laquelle il est impossible de se soustraire.

En causant avec moi, Gautier revenait sur les événemens de son existence; c'était comme un *miserere*. Il n'avait que deux souvenirs vraiment doux, souvenirs de liberté, d'expansion, d'affranchissement, disait-il; c'était celui qui se rapportait à son voyage d'Espagne, en 1842, et celui qui lui rappelait son séjour à Venise, en 1850, avec Louis de Cormenin; hors de là, il ne trouvait que de la tristesse; même dans ses heures de folie ou de passion pendant lesquelles il prétendait avoir forcé les portes du paradis de Mahomet, il constatait des minutes d'amertume qui troublaient sa quiétude. Gautier, malgré sa force extraordinaire et l'ampleur de ses désirs, était un rêveur égaré au milieu d'une civilisation agitée, implacable, qui passait à côté de lui, sur lui, le foulant aux pieds sans même s'en apercevoir et sans qu'il s'en plaignît. Il se sentait, non pas incompris, mais en dehors du monde où le hasard l'avait jeté; aussi, par une sorte de pudeur farouche, qui, souvent, dégénérait en timidité, il ne se lamentait pas. A quoi bon? On ne l'eût pas entendu, et il le savait. Parfois il s'écriait: « Pauvre Théo! » et nous, qui le connaissions, nous savions ce que cette exclamation contenait de douleurs comprimées. Ses rêves allaient loin, si loin que, sachant bien que la vie fantastique qu'il avait entrevue dans ses songes n'était point de ce monde, il se contentait de l'existence médiocre à laquelle il était condamné. Ses aspirations vers la richesse, vers la puissance étaient nulles ou à peu près. Un jour, je lui demandai: « Quel don aurais-tu voulu posséder? » Il me dit: « La beauté. » Cela est singulier, car il fut très beau, quoique un peu engorgé dès sa jeunesse. En vieillissant, il s'épaissit et se déforma, et puis trop de soucis pesaient sur lui et lui modelaient le visage d'une main rude. Sa crainte de la mort, qui fut réelle et dont il ne se cachait guère, était surtout faite de l'horreur que lui inspirait la dissolution de l'être humain. Jamais il n'était entré à la Morgue; la vue d'un malade amaigri lui était plastiquement désagréable, les cheveux blancs lui semblaient un commencement de décomposition; tout ce qui lui rappelait que « la poudre retourne à la poudre » lui causait une impression désagréable.

La guerre, la révolution du 4 septembre, la commune ont porté à Théophile Gautier un coup dont il a toujours souffert; il a traîné

ou plutôt il s'est traîné jusqu'à la tombe, languissant, enveloppé d'ombre, parlant peu et n'ayant plus guère que des regrets. Un billet, qu'il m'écrivit cinq ou six mois avant sa mort pour me charger d'une mission confidentielle, se terminait par ces mots : *Delenda spes* (Il faut détruire l'espérance). Les chagrins, l'incertitude du lendemain, l'absence de halte dans sa vie d'un labeur incessant le poignaient et lui causaient plus d'angoisses qu'il ne convenait à sa sérénité voulue d'en laisser paraître. L'anémie s'empara de lui ; il devint faible : physiologiquement tout indique qu'il eut pendant son sommeil un choc congestif dont il ne s'aperçut pas, mais dont les effets ne furent que trop réels. Il fut frappé de paralysie partielle ; certains mots lui échappaient ; il les cherchait et ne les trouvait plus. La poitrine commença à mal fonctionner, le cœur, trop gras, se soulevait avec peine ; une phtisie rénale, — la maladie des moribonds, — se déclara et, le 23 octobre 1872, le pauvre Théo s'endormit pour ne plus s'éveiller, sans affres, sans angoisses, sans agonie. Je voyageais loin de la France à ce moment ; c'est dans une gare de chemin de fer, en achetant un journal étranger, que j'appris la mort du poète que j'aimais et avec lequel j'avais jadis vécu dans une étroite intimité. Ma douleur fut d'autant plus vive que j'en fus inopinément saisi et que rien ne m'avait préparé à une fin que la force colossale de Gautier ne faisait point présager. Les souvenirs affluèrent en moi ; je revis le petit hôtel de la rue Lord-Byron, où je l'avais rencontré pour la première fois, et l'appartement de la rue Rougemont, où l'état-major de la garde nationale le fit arrêter, et l'appartement de la rue Grange-Batelière, où les violonistes hongrois venaient jouer des marches héroïques, et la maison de Neuilly, la dernière étape, que la commune ne respecta guère et où il devait mourir. Je me rappelai nos promenades à Genève en regardant les eaux bleues du lac et les longues causeries sur le boulevard en revenant du théâtre, et nos bavardages, et nos projets, et nos amitiés communes, et nos discussions esthétiques. Je trouvais qu'il est dur de ne plus se retourner sur sa route sans y voir la profusion des croix funèbres qui marquent la place où dorment ceux dont on a été le compagnon ; je pensai qu'il était lamentable de vieillir à travers des regrets et que ceux qui sont délivrés ne sont pas à plaindre.

Elle est permanente et active cette délivrance qui enlève l'homme à la terre, tout en le laissant dans le cœur de ses amis ; c'est là qu'est le véritable cimetière et nous finissons par n'être plus que des nécropoles où nous nous entretenons avec ceux que l'on n'aperçoit plus. Les morts s'y pressent, mais il y a toujours de la place ; le souvenir est hospitalier, il ne repousse personne. Il n'y a pas de fosse commune, chacun a sa tombe particulière, les chers morts en sortent souvent, ils secouent leur linceul et nous parlent.

Qui es-tu, toi qui m'appelles? — C'est toi, pauvre petit, as-tu peur que je ne t'oublie, toi le fils de mon vieux camarade, toi, Henri-Charles Read, qui es parti sur l'aile de ta dix-huitième année? Te souviens-tu quand tu vins passer trois semaines auprès de moi à la campagne, comme tu avais de beaux airs étonnés et de grands éclats de rire aux histoires que je te racontais! comme tu étais jeune, déjà réfléchi, regardant avec admiration les arbres verts qui ondulent sur la montagne, t'éprenant de tout et aspirant la vie avec une ardeur contenue? On eût dit que la pudeur de la mort t'avait déjà touché. Ta pâleur et la dilatation de tes pupilles m'inquiétaient, mais toute prévision sinistre s'envolait quand je te regardais vivre. Comme tu étais doux et comme ta naïveté était sincère! Tu avais des curiosités qui te tenaient en éveil, et tout ce que tu aurais bien voulu savoir se formulait en vers que tu n'osais montrer, parce que tu avais défiance de toi-même, et tu te défiais de toi parce que tu avais une valeur sérieuse. Te rappelles-tu que tu m'accompagnais à la chasse, que tu étais l'ami de Galba et de Falco? te rappelles-tu que je t'ai fait tirer ton premier coup de fusil et que je ne l'ai pas reçu, — ce qui t'a étonné, et moi aussi? Tu courais dans les hautes herbes avec la rapidité de ton adolescence; quand le sol-il descendait à l'horizon et que la fumée des chaumières montait vers le ciel, tu me récitais les vers de Virgile. Dans ce souvenir des lettres immortelles qui s'élevait en toi, semblable au parfum des fleurs nouvellement cueillies, ne m'as-tu pas dit : *Et si fata aspera rumpas!* c'est de toi que tu parlais. Tu es venu et tu t'en es allé. Tu es resté juste le temps de faire quelques vers, comme ces oiseaux de passage que l'on entend dans une matinée du mois de mai, dont le chant nous émeut, qui partent et que jamais l'on ne revoit. Quand ton âme charmante s'est envolée vers les hauteurs, quand tu as quitté la maison où, depuis ton départ, chacun est resté orphelin, ceux qui t'adoraient ont rassemblé les objets que tes mains avaient touchés pour en faire des reliques; ils ont découvert les papiers que tu cachais avec tant de soin et ils ont vu que leur fils, que leur frère, était un poète. Le savais-tu, cher enfant? savais-tu que dans ce petit volume de poésies posthumes il y a des pièces exquises et que l'une d'elles doit être citée (1), car elle exprime avec force les sentimens confus dont les jeunes cœurs sont tourmentés :

Je crois que Dieu, quand je suis né,
 Pour moi n'a pas fait de dépense
 Et que le cœur qu'il m'a donné
 Était bien vieux, dès mon enfance.

(1) Henri-Charles Read, *Poésies posthumes*, 1874-1876; Paris, A. Lemerre, 1879.

Par économie il logea
 Dans ma juvénile poitrine,
 Un cœur ayant servi déjà,
 Un cœur flétri, tout en ruine.

Il a subi mille combats,
 Il est couvert de meurtrissures,
 Et cependant je ne sais pas
 D'où lui viennent tant de blessures.

Il a les souvenirs lointains
 De cent passions que j'ignore,
 Flamme mortes, rêves éteints,
 Soleils disparus dès l'aurore.

Il brûle de feux dévorans
 Pour de superbes inconnues,
 Et sent les parfums délirans
 D'amours que je n'ai jamais eues!

O le plus terrible tourment !
 Mal sans pareil, douleur suprême !
 Sort sinistre ! aimer follement,
 Et ne pas savoir ce qu'on aime !

L'enfant qui a fait de tels vers, à l'âge de dix-sept ans, était un poète. Ernest Renan a écrit : « La nature est d'une insensibilité absolue, d'une immoralité transcendante. » Oui, et cette immoralité s'étale dans toute son horreur lorsque l'on voit disparaître des créatures à peine écloses à la vie et si particulièrement douées. On reste confondu et indigné de comprendre qu'une défaillance de la matière suffit à détruire les facultés les plus belles et anéantit des espérances qui déjà devenaient des réalités. Les lettrés peuvent pleurer la mort de Charles Read, il eût été un des leurs et non l'un des moins vaillans.

J'avais envoyé ce petit volume posthume à Flaubert, qui m'avait écrit : « Si les conscrits partent les premiers, la place va donc rester vide, car les capitaines vieillissent et ne vont pas tarder à plier bagage. » Il ne croyait pas si bien dire ; son heure était marquée. Pour lui, comme pour tant d'autres, tout s'était rembruni depuis la guerre. L'ennui le dévorait ; de plus en plus, le labeur devenait difficile ; rien ne le contentait plus, il s'épuisait en ratures, il me l'avait dit, et rien n'était plus vrai. En septembre 1871, il m'écrivait : « Le travail auquel je me livre, outre qu'il est fort difficile en soi, me donne de telles saouleurs que j'ai perpétuellement comme un sanglot dans la gorge ; sans compter les maux de tête qui ne me quittent plus. J'ai peur de tourner à l'hypochondriaque. Quand je sors de mon cabinet, c'est pour manger avec

ma mère, qui n'entend plus du tout et qui ne s'intéresse absolument qu'à sa santé; voilà l'aimable existence que je mène. » Son existence était dure, en effet, et il la rendait plus pénible encore par son mode de vivre. Sa claustration était complète et le seul exercice qu'il faisait était de descendre à la salle à manger et d'en remonter. Dans son cabinet, où brûlait un feu énorme dès que la température se refroidissait, vêtu d'immenses pantalons, retenus par une mince cordelette en soie et d'un peignoir toujours ouvert, il restait incliné sur sa table, maugréant contre les substantifs rebelles, contre les répétitions de mots, contre les assonances, jetant sa plume de colère, s'étendant sur son divan, y dormant une demi-heure, se relevant, fumant pendant cinq minutes, reprenant sa phrase interrompue, tirant machinalement sa longue moustache et se désespérant de la difficulté d'un art qu'il eût voulu pousser au-delà de la perfection. La journée, la soirée, une partie de la nuit s'écoulaient ainsi dans une irritation perpétuelle; vers trois heures, quatre heures du matin, il ouvrait sa fenêtre pendant quelques instans, regardait couler la Seine, aspirait une bouffée d'air et s'en allait au lit, où son sommeil agité ne le reposait guère. Son travail l'y poursuivait. Dans ses rêves il dictait, il criait des phrases et se réveillait avec un battement de cœur. Le lendemain, il recommençait, et toujours ainsi; il s'épuisait; il a fallu sa vigueur extraordinaire pour résister à cette existence sans repos; c'est celle que nous menions quand nous étions jeunes et que nous étions réunis à Croisset ou à Rouen, c'est celle qu'il a menée jusqu'à la fin de sa vie et à laquelle j'ai renoncé depuis longtemps déjà. La nuit, le travail s'emporte de lui-même et devient fiévreux; le cerveau a besoin d'être clarifié par la lumière du jour.

Flaubert, qui se plaignait des infirmités de sa mère, n'allait pas tarder à regretter de n'avoir plus à les soulager. Le 6 avril 1872, il m'écrivit : « Ma mère vient de mourir. Depuis lundi dernier, je n'ai pas fermé l'œil; je suis brisé. Comme j'ai pensé à toi et à tout le passé cette semaine! Je t'embrasse, mon cher Maxime, mon vieux compagnon. » Gustave adorait sa mère et ne la quittait pas, vivait près d'elle et pour elle. Ce qu'il avait considéré comme un devoir après la mort de son père était devenu un besoin impérieux; il se sentait inquiet, presque malheureux loin d'elle; seul, je sais les sacrifices qu'il lui a faits et qu'il n'a jamais regrettés. Ce géant impétueux, impérieux, bondissant à la moindre contradiction, fut le fils le plus respectueux, le plus doux, le plus attentif qu'une mère ait pu rêver. Il se révoltait parfois, dans notre intimité, de ce qu'il appelait sa servitude; lorsque cette servitude lui manqua, il ne se consola pas de l'avoir perdue. Il écrivait à un de nos amis : « Ma vie est complètement bouleversée; il va falloir m'en refaire une autre,

et c'est dur à cinquante ans. » Du reste, le sentiment de la famille était très développé chez lui ; il y trouva la ruine. A partir de ce moment, son existence flotta, le point central qui toujours l'avait retenu lui faisait défaut ; sa solitude devint plus profonde, — il disait : « plus âpre ; » il ne quittait guère Croisset que pour deux ou trois mois qu'il passait à Paris, se lamentant des visites qu'il était obligé de faire ou de recevoir, et venant souvent me voir le lundi, dans la journée, afin de « vider son sac, » comme il disait, c'est-à-dire se plaindre des sonnettes qu'il avait été forcé d'entendre et qui l'exaspéraient d'autant plus qu'il les supportait sans y répondre. Il se hâtait de retourner à la campagne et d'y chercher le repos ; il y trouvait l'ennui et les rêveries qui le reprenaient. Il m'écrivait : « Ah ! pauvre cher ami, si tu savais comme dans ma solitude, je pense au vieux temps et par conséquent à toi ! l'océan des souvenirs me submerge, je m'y noie. » A une femme de ses amies il disait dans une lettre : « Ma vie est d'une platitude continue. Je ne vois personne et je m'en trouve bien, étant devenu complètement insociable. Je converse avec mon chien et tous les jours je tire ma coupe dans la rivière ; telles sont mes distractions. » Il avait publié *la Tentation de saint Antoine*, troisième manière : long dialogue à la fois lyrique et savant qui, disait-il, devait être si rapide qu'il produirait l'effet d'une vision. Depuis longtemps, depuis les jours de sa vingtième année le théâtre le tentait ; il voulait parler directement à la foule par l'intermédiaire des acteurs et être témoin des émotions qu'il pouvait soulever. Il fit une pièce en trois actes : *le Candidat*, mœurs modernes, mœurs électorales, effet de comique cherché dans des situations analogues et contradictoires. J'étais au Vaudeville pendant la première représentation ; le cœur me battait haut, car j'avais vu la répétition générale et je n'étais pas rassuré. Le premier acte fut bien accueilli ; le nom de l'auteur, qui était connu, ce que l'on disait de son talent, de son caractère, de sa bonté disposaient favorablement le public. Le second acte eut des oscillations inquiétantes ; au troisième acte, tout s'éroula. Flaubert avait transporté une étude psychologique faite de nuances et de détails sur le théâtre, où les situations les plus grosses doivent être grossies encore pour être comprises. L'échec fut complet. Je redoutais qu'il ne fût pénible à Flaubert et qu'il n'augmentât l'amertume où il plongeait souvent jusqu'au cœur ; je m'étais trompé. Il supporta vaillamment sa déconvenue. Il dînait chez moi avec quelques amis, le jour de la seconde représentation ; il fut d'une gaieté un peu forcée, mais de bon aloi et quand, pour pallier sa défaite, on lui disait : « La pièce se relèvera d'elle-même et aura du succès ; » il répondait : « La pièce sera outrageusement sifflée ce soir, je la retirerai et elle ne paraîtra plus sur l'affiche. » Il le fit

simplement comme il l'avait dit, et le lendemain *le Candidat* n'était plus au répertoire (1). Cette comédie qu'il avait faite avec une rapidité extraordinaire pour lui, — en moins de six semaines, — avait été une sorte de distraction à un travail qui l'occupait depuis longtemps déjà et auquel il se reprit avec ardeur. Il mettait à exécution un ancien projet de sa jeunesse et il écrivait cette histoire de deux commis dont il m'avait déjà parlé en 1843. Je la rappelle en un mot. Deux expéditionnaires héritent d'une petite fortune, réalisent leur rêve qui était de vivre ensemble à la campagne, et finissent par s'ennuyer tellement de leur oisiveté qu'ils ne trouvent d'autres moyens de se distraire que de copier à tort et à travers tout ce qui leur tombe sous la main. C'était un sujet de nouvelle. Mais par sa longue gestation ce sujet s'était développé dans des proportions démesurées, ajoutant chaque jour quelque nouvel épisode au projet primitif. Flaubert se résolut à écrire un livre qui, dans sa pensée, eût été l'encyclopédie de la bêtise humaine. Lorsque je lui disais : « Je ne vois pas nettement ce que tu veux faire, » il me répondait : « Je veux produire une telle impression de lassitude et d'ennui qu'en lisant ce livre, on puisse croire qu'il a été fait par un crétin. » Singulière ambition, qui était sincère. Il se mit à l'œuvre et éprouva lui-même un ennui si tenace à raconter les actes des deux imbéciles dont il s'était constitué l'historien, qu'il ne put continuer et abandonna son travail. Comme un homme qui prend un bain parce qu'il s'est laissé choir dans la poussière, il se rejeta vers les expansions lyriques, où il trouvait à déployer toutes ses facultés, et il écrivit *Hérodias*, puis *Saint Julien l'Hospitalier* et enfin un *Cœur simple*, où il ressaisissait en partie la force analytique qui avait assuré le succès de *Madame Bovary*. Le volume des *Trois Contes* est une des œuvres excellentes de Flaubert. Là il se possède tout entier, se répand à sa guise et donne à ce qu'il appelait familièrement « ses gueulades » toute l'ampleur qu'elles pouvaient comporter. Il y avait longtemps que ces trois histoires hantaient sa cervelle. *Saint Julien l'Hospitalier* a été conçu à la vue d'un vitrail d'une église normande; *Hérodias* a été inspiré par les sculptures d'un des portails latéraux de la cathédrale de Rouen, et un *Cœur simple* est le développement d'un récit qu'il a entendu à Honfleur. A propos de ce livre, il se produisit chez Flaubert un phénomène qui m'inquiéta, car c'était l'indice d'un trouble singulier. Le volume fut publié au mois d'avril 1877; le succès s'accusait d'une façon sérieuse, lorsque survint l'incident politique du 16 mai, qui accapara l'attention publique. Les destinées de la France pesaient plus sur l'opinion qu'un trio de nouvelles.

(1) *Le Candidat*, comédie en 4 actes, par Gustave Flaubert, représentée sur le théâtre du Vaudeville les 11, 12, 13 et 14 mars 1874; Paris, Charpentier, 1874.

Flaubert en fut outré; il m'écrivit : « La guerre de 1870 a tué *l'Éducation sentimentale*, et voilà un coup d'état intérieur qui paralyse les *Trois Contes*; c'est vraiment pousser loin la haine de la littérature. » Cette pensée ne persista pas en lui, mais elle traversa son esprit et il crut, pendant un instant, que le monde politique voulait étouffer toute manifestation littéraire, eût-elle pour objet la légende de deux saints et l'histoire d'une servante. Quand un fait politique pouvait nuire à un roman ou à une œuvre dramatique, il disait avec une colère qui n'avait rien de joué : « Ils ne savent qu'imaginer pour nous tourmenter; ils ne seront heureux que lorsqu'il n'y aura plus ni écrivains, ni dramaturges, ni livres, ni théâtre. » Ceci était dit de bonne foi et prouve à quel degré il était imprégné de littérature; hors d'elle, il ne regardait, il n'apercevait rien.

Délassé par ce travail incident, ayant versé son trop plein de lyrisme, il se remit à écrire l'histoire de ses deux bonshommes, ainsi qu'il disait. La besogne n'avancait guère; il voulait ridiculiser non-seulement ses personnages, mais les connaissances qu'ils cherchaient à acquérir; or, ces connaissances, Flaubert n'en avait que des notions imparfaites et il lui fallait les étudier, ne fût-ce que sommairement, afin d'en pouvoir parler. Il se mit donc à lire toute sorte de livres d'agriculture, de botanique, de géologie, d'économie politique, de magnétisme, d'éducation, qu'il feuilletait fiévreusement et dans lesquels il récoltait les opinions et même les phrases qui lui semblaient les plus bêtes. Il m'écrivait : « Envoie-moi tout ce que tu as dans ta bibliothèque sur l'enseignement primaire; découvre-moi un bouquin de physiologie imbécile; où pourrai-je trouver *le Naturaliste du premier âge*? as-tu l'ouvrage du baron Dupotet et quelque chose sur le spiritisme? J'ai vu chez toi autrefois un petit volume : *la Fin du monde par la science*, expédie-le-moi; — enfin, mets en fiacre avec ton domestique tous les livres idiots que tu possèdes et fais-les apporter chez moi : n'oublie pas *la Luciniade* du docteur Sacombe, dont nous avons tant ri avec ce pauvre Bouilhet. » Je lui envoyais vingt ou trente volumes à la fois; huit jours après, il en avait extrait les notes dont il avait besoin pour mener son *Bouvard* et son *Pécuchet* à travers les tentatives les plus saugrenues. Ce roman l'occupait exclusivement; il disait : « Ça, ce sera le livre des vengeances! » Vengeance de quoi? Je ne l'ai jamais deviné et ses explications à ce sujet ont toujours été confuses. Je connais la vie de Flaubert, comme je connais la mienne, et il m'est impossible d'y découvrir un fait, un incident dont il ait pu avoir à se venger. Il a été célèbre du jour au lendemain, et ce n'était que justice; il a été l'enfant gâté dans plus d'une intimité; il a eu des amis dévoués et des amitiés de femme qui étaient enviabiles. Vengeance de quoi? j'y reviens sans pouvoir me répondre. De la bêtise

humaine, sans doute, qui l'offusquait et qui le faisait rugir de fureur quand elle ne le faisait pâmer de rire. Ce livre, que la mort ne lui a pas laissé le temps d'achever et qui a été publié sous le titre de *Bouvard et Pécuchet*, n'a qu'un volume. Dans la pensée de Flaubert, il devait en avoir deux. Ce tome second, il l'avait commencé, car au mois de mars 1878, il m'écrivait : « J'entame mon huitième chapitre; après celui-là, encore deux, et puis le second volume, qui est fort avancé. » Or ce second volume était sans doute ce qu'il appelait le livre des vengeances. Ses deux commis, lorsqu'ils ont pris le parti de se remettre à copier, veulent copier avec intelligence « pour eux-mêmes, » pour s'instruire, et non plus à l'état de machines qu'ils étaient autrefois. Ils font un recueil de « grandes pensées; » ils lisent tous les ouvrages modernes, œuvres de science, de poésie, d'imagination ou d'histoire, en font des extraits, c'est-à-dire, entraînés par leur médiocrité naturelle, y recueillent le plus grand nombre de bêtises et d'erreurs possibles. Toutes les fois que, dans ses lectures ou dans ses souvenirs, Flaubert découvrait un vers baroque, une phrase mal faite, une idée sottie, une bourde en un mot, il la notait et disait : « Ça, c'est pour mes deux bonshommes. » Le second volume n'était fait que de citations empruntées aux lieux-communs, aux phrases toutes faites qu'il avait récoltées dans la littérature de nos jours. Il n'avait ménagé personne; les plus grands noms eussent figuré dans ce panthéon du prudhomisme; ses amis n'étaient point épargnés; il m'avait dit : « J'ai une quinzaine de phrases de toi qui sont d'une belle niaiserie; » — ce n'est pas beaucoup. Si l'on a retrouvé le manuscrit de ce second volume, réunion de pièces justificatives expliquant le premier, on ne l'a pas publié, et j'estime que l'on a sagement agi.

C'est pendant qu'il écrivait *les Aventures de Bouvard et de Pécuchet* que se produisit un épisode qui assombrît les dernières années de son existence et les lui rendit insupportables. On peut juger de son état moral par ce fragment d'une lettre datée du 15 août 1878 : « Il fallait que mon fourreau fût robuste, car le sort a cruellement ébréché la lame. Comment, depuis deux ans surtout, ne suis-je pas crevé de rage et de chagrin? Voilà ce qui me surpasse moi-même. Eh bien, non; je me porte comme un chêne et je travaille comme un bœuf. » Sa mère, en mourant, lui avait laissé, non pas de la fortune, comme on l'a dit, mais une aisance suffisante et qui lui enlevait toute inquiétude pour l'avenir; en outre, il était stipulé qu'il aurait toujours le droit d'habiter la maison de Croisset, qui était léguée à un autre héritier. Sa situation matérielle était donc assurée dans des conditions convenables et dont il se montra satisfait. Il savait qu'avec son mode de travailler qui l'entraînait à dépenser quatre ou cinq ans à la confection d'un volume, ce n'est pas de

ses livres qu'il pourrait jamais retirer de quoi vivre. Cela ne l'empêcha pas de se ruiner avec une étourderie généreuse que nulle intervention, nul conseil, nulle supplication ne put arrêter. Cet homme, ce terrible ennemi des bourgeois, qui avait passé sa vie à se moquer des préjugés d'autrui, avait toutes les vertus bourgeoises, et, pour y rester fidèle, il aliéna la sécurité de sa vieillesse.

Sa vie devint difficile; il me disait : « J'hésite souvent à prendre une voiture. » Il connut la gêne, et, dans un lointain qui se rapprochait rapidement, il vit approcher la pauvreté. Il en eut peur. Sa préoccupation était visible, il ne réussissait pas à la dissimuler; ses amis s'en aperçurent, en cherchèrent la cause et ne tardèrent pas à la découvrir, car il n'y avait pas un habitant de Rouen qui ne la connût. C'est alors que l'on essaya de lui faire donner une place dans quelque musée ou dans quelque bibliothèque. Il comptait parmi les députés des camarades qui lui étaient dévoués. A ce moment, Sylvestre de Sacy, qui était conservateur de la bibliothèque Mazarine, mourut. C'était une vacance; on voulut en pourvoir Flaubert. Il fut averti des démarches que l'on faisait en sa faveur; il ne s'y opposa ni ne les appuya. Il resta neutre. Des droits acquis lui barraient la route; le poste de conservateur était réservé; on lui offrit celui de bibliothécaire; il refusa.

Le combat qu'il se livra à lui-même fut très dur; j'en suis la trace dans une correspondance échangée avec l'un des hommes que cette question intéressait le plus. Le 1^{er} mars 1879, il écrit : « Je ne veux pas d'une aumône pareille, que je ne mérite pas d'ailleurs. Ceux qui m'ont ruiné (il les nomme) ont le devoir de me nourrir et non pas le gouvernement. Stupide, oui; intéressant, non. Je suis si énervé que je n'espère plus qu'une chose : la peste russe. Ah! si elle pouvait venir et m'emporter! » Trois mois après, il écrivait à la même personne : « C'est fait, j'ai cédé. Mon intraitable orgueil avait résisté jusqu'ici; mais, hélas! je suis à la veille de crever de faim ou à peu près. Donc j'accepte la place en question : 3,000 francs par an, la promesse de ne me faire servir à quoi que ce soit, car vous comprenez que le séjour forcé de Paris me rendrait plus pauvre encore qu'auparavant. » Il eut donc une fonction hors cadre à la bibliothèque Mazarine, où il ne parut jamais. Dans cette circonstance, en venant délicatement au secours d'un écrivain auquel on doit des chefs-d'œuvre, M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, a pris une initiative qui lui fait le plus grand honneur et dont tous les lettrés lui ont été reconnaissans (1).

Flaubert ne devait pas jouir longtemps de la maigre sinécure qui lui avait été accordée. Trop de secousses morales, trop d'angoisses

(1) L'arrêté ministériel est du 27 mai 1879.

l'avaient agité. Il avait cinquante-huit ans passés ; l'âge l'avait alourdi ; il avait beau redoubler de travail, il ne s'échappait pas à lui-même et s'affaissait sous l'ennui. Sa solitude le fatiguait ; loin de redouter les visites, comme autrefois, il les sollicitait, et ses amis de Rouen prenaient souvent le chemin de Croisset. Aux inquiétudes qui l'avaient assailli s'ajoutèrent des déceptions profondes. Un incident, bien futile en apparence, — il s'agissait d'un cigare, — éclaira des obscurités qu'il s'était toujours refusé à pénétrer. Il écrivit alors une longue lettre qui a les allures d'un réquisitoire et il y versa toute l'amertume dont il était abreuvé (1). Les tourmens dont il était harcelé avaient rendu une intensité redoutable à la maladie de sa jeunesse. Les crises étaient devenues fréquentes, et elles se produisaient à un âge où, trop souvent, elles sont suivies de congestion. Il travaillait néanmoins ; ce fort ouvrier devait jusqu'à la dernière heure manier l'outil qu'il adorait. Son livre n'était pas terminé, mais, comme il disait, « il y voyait clair, » c'est-à-dire que les dernières pages à écrire étaient préparées dans son esprit et ne l'inquiétaient plus. Il se disposait à venir passer deux mois à Paris et se promettait de faire de longues séances à la Bibliothèque nationale auprès de Chéron, actuellement mort, et qui était le plus savant et le plus complaisant bibliophile dont on pût réclamer les services. Ses malles étaient faites ; le manuscrit de *Bouvard et Pécuchet*, les notes destinées au dernier chapitre, étaient réunis pour le voyage. Le samedi 8 mai 1880, dans la matinée, il eut une crise nerveuse qu'il essaya vainement de conjurer en aspirant de l'éther. Lorsqu'il revint à lui, la vision jaune, ce qu'il appelait la vision d'or, persista. La tête était troublée, un flot de sang envahit la face. Presque à tâtons il se dirigea vers son divan et se coucha sur le dos. Des rumeurs bruissaient dans sa poitrine. Il soufflait avec force et essayait de parler. Au milieu des ténèbres qui l'enveloppaient, il comprit sans doute que sa minute suprême allait sonner ; il appela deux fois son médecin, son ami : « Hallot ! Hallot ! » La bouche eut une convulsion, il tourna la tête et mourut (2).

Lorsque l'on apprit, brutalement, par une dépêche insérée dans les journaux, que Gustave Flaubert, l'auteur des *Trois Contes*, de *Salammô*, de *Madame Bovary*, avait été subitement terrassé, le monde des lettres s'émut et poussa un cri de douleur. Lui qui avait été tant critiqué, tant discuté, lui contre lequel les avocats impériaux avaient lancé de si belles périodes, lui dont la célébrité instan-

(1) Cette lettre, qui est une sorte de mémoire avec pièces à l'appui, ne doit être rendue publique que dans certaines circonstances que Gustave Flaubert a déterminées lui-même.

(2) Ce nom de Hallot a fait croire à quelques chroniqueurs que Flaubert avait parlé de l'avenue d'Eylau et pensé à Victor Hugo au moment de mourir.

tanée avait offusqué tant d'impuissans, devint un grand homme dès qu'il fut mort. Nulle protestation : le concert fut unanime. Enfin l'on reconnaissait qu'il était un écrivain de premier ordre, un styliste incomparable, un chef d'école, un maître : je le savais depuis trente ans. Dans l'interprétation des sentimens humains, il a donné une note nouvelle qui vibre avec une puissance extraordinaire. Tout son talent était fait de conscience professionnelle. Il était homme, donc il a pu se tromper, mais j'affirme que jamais il n'a abandonné une phrase sans avoir fait le dernier effort pour la rendre parfaite. Plus il a avancé en âge, plus il a été difficile pour lui-même, moins il en a été satisfait. Malgré son orgueil, — son très légitime orgueil, — il avait des heures d'humilité où il doutait même de son talent. Jamais artiste ne fut plus convaincu, plus fervent, plus respectueux de son œuvre. Il ne laissa rien à l'improvisation, rien au hasard; tout ce qu'il a produit est le fruit d'un labeur prodigieux. Son existence fut la plus honorable que je connaisse et son talent un des plus sérieux de la littérature moderne. Malgré ses invectives et ses boutades contre l'existence, il aimait la vie. L'agonie lui a été épargnée; Dieu en soit loué! Il repose près de son père, de sa mère et de sa sœur, non loin de Louis Bouilhet, qu'il a tant aimé (1).

En lui l'artiste fut sans défaut; l'homme en eut; qui n'en a pas? mais ses défauts étaient de surface et en rien ne touchaient au fond même; ils étaient le résultat de sa nature à la fois exubérante et concentrée, de son tempérament exclusif, pour lequel tout effort d'action était une tâche presque douloureuse; ils étaient surtout le résultat de sa maladie nerveuse, sans la révélation de laquelle son talent, ses habitudes, son caractère restent inexplicables. Il le savait bien et me disait : « Je suis une victime de la physiologie. » S'il eût eu à parler de lui, il ne l'aurait point caché. Défier les morts, ce n'est point les honorer, et le respect que l'on doit à leur mémoire serait de faible aloi s'il autorisait à dissimuler la vérité. La névrose dont Gustave a souffert pendant presque toute sa vie et dont il est mort n'a rien de honteux; c'est un accident pathologique comme le cancer ou la chorée; celui qui l'a subi n'en est point responsable. A l'existence de Flaubert cette maladie a ajouté des difficultés sans nombre contre lesquelles il a lutté, dont il a triomphé par son amour de l'art et sa volonté de bien faire. Ce combat qui fut incessant sera son éternel honneur; ses œuvres prouvent à quel point il en sortit victorieux, et c'est grandir son mérite, le mettre en pleine lumière

(1) Peu de temps après la mort de Flaubert, la maison de Croisset a été vendue 180.000 francs. A l'endroit où il a vécu, on a établi une fabrique qui extrait l'alcool des grains avariés. De tout ce qui fut là jadis il ne reste qu'un tulipier.

que de raconter contre quelles défaillances physiques, contre quelles révoltes de la matière il eut à se défendre. Sous le fardeau d'un tel mal, être l'écrivain qu'il a été dénote une force d'âme peu commune et une intelligence exceptionnelle. Sain de corps, il est diminué; malade comme il l'a été, il devient et reste extraordinaire. Faire à ses mânes l'injure de ne pas le montrer tel qu'il était eût été une niaiserie sentimentale dont mon affection pour lui ne pouvait se rendre coupable. Il faut plus que de l'énergie à un boiteux pour gagner le prix de la course.

J'étais malade lorsqu'il mourut et l'émotion que m'a causée sa mort n'a point hâté ma guérison. Je n'ai pu prendre place derrière son cercueil et l'accompagner jusqu'à « l'endroit où l'on dort. » Je ne le regrette pas; si j'avais marché auprès de sa dépouille, j'aurais porté toute notre jeunesse, notre vie en commun, nos illusions, nos espérances, notre inaltérable affection, et le poids eût été si lourd que j'aurais peut-être fléchi avant d'arriver au bout.

C'est fini; la dernière tombe est fermée : vieux fossoyeur, tu peux déposer ta bêche.

A tout livre il faut une conclusion : celle que j'ajouterai à ces tristes pages sera courte. On prétend que Villemain a dit : « Les lectures mènent à tout, à la condition que l'on en sorte. » Je dirai : Les lettres consolent de tout à la condition que l'on y reste, que l'on se donne à elles sans esprit de retour et qu'on les respecte absolument. Elles sont la compagne des bonnes heures et l'amie des heures douloureuses; autour de celui qui les aime, elles forment un rempart contre les choses éphémères; elles l'enferment dans un cercle dont nulle joie n'est exclue et où les satisfactions médiocres ne peuvent trouver place. Je ne connais pas de fonction plus belle que celle de l'écrivain indépendant et désintéressé. Si à l'amour du travail et de la vérité, il joint un peu de modestie; s'il a assez étudié l'histoire des nations pour savoir que nulle défaite n'efface la gloire passée, que nul triomphe n'assure la gloire à venir; si, dédaigneux des formes transitoires de la politique, il ne regarde que vers la justice et vers la liberté; s'il n'a d'autre ambition que de faire de son mieux; si, malgré les déceptions de la vie individuelle et les amertumes de la vie collective, il a reconnu, compris, admiré la grandeur de son temps; s'il a cette fortune d'avoir des amis comme ceux que j'ai perdus, comme ceux qui m'entourent encore, il devra rendre grâce à la destinée, car il aura été heureux.

DANS LE MONDE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Une matinée de novembre, à Versailles. C'est dimanche ; il est près de dix heures, et la brume des matins d'hiver, à peine déchirée par de rares passans, flotte encore attardée dans les grandes voies désertes. Quelques soldats, avec les gants blancs du dimanche, allant à la gare ; quelques femmes, en général vêtues de noir, se rendant à l'église ou en sortant ; de temps à autre, tiré par un cheval blanc qui trotte tout endormi sur le pavé inégal et glorieux de la ville morte, passe un tramway silencieux dans les rues larges.

Sur le seuil du quartier de cavalerie de l'avenue de Sceaux, quatre officiers de dragons en tenue de cheval, sans épée ni sabre, causent, jouant avec leurs gants ou cinglant leurs bottes de leurs baguettes noueuses de bambou, pendant que, derrière eux, dans la grande cour où s'agitent, à travers le brouillard, des ombres militaires traînant après elles des chevaux en couverte, quatre bêtes sellées et fumantes s'en vont, l'encolure allongée, remorquées vers le bâtiment du fond par deux hommes en veste d'écurie. — Trois de ces officiers sont jeunes ; le quatrième est un de ces gradés tardifs sortant de la troupe, qui ont plus de passé que d'avenir : grand, gros, presque ventru, ayant sous le nez deux broussailles divergentes de poils rouges à la racine et vers le bout grisonnans. Deux des jeunes sont insignifiants : un uniforme, des bottes, des moustaches, et c'est tout. Mais l'autre est charmant : de taille élevée sans excès, mince de cette gracieuse minceur de jeunesse qui n'exclut pas la solidité de la charpente, des traits corrects, un regard doux,

une jolie moustache brune ignorant la torture du fer et les souillures du cosmétique, vingt-trois ans à peine. — D'ailleurs, tous le même grade, tous sous-lieutenans, un seul galon sur toutes les manches, sans excepter celles du Porthos de la bande, lequel est bien d'âge à en porter quatre ou cinq.

— Comment ! tu déjeunes encore en ville ce matin, Trémont ?

— Oui, répondit le joli garçon sans regarder son interlocuteur.

— Viens-tu du moins au café ?

— Non, je suis pressé, il faut que je m'habille.

— Toujours lâcheur !

Le jeune homme ainsi qualifié fit un geste qui signifiait tout ce qu'on voulait : indifférence, protestation polie ou hâte de s'en aller, et, après avoir serré la main à ses camarades, il traversa l'avenue d'un pas pressé, se dirigeant vers la rue Royale.

— Est-il mystérieux, ce Trémont ! dit un des jeunes gens. Et, avec cela, on ne lui connaît pas de femme. Il va toujours à Paris tout seul. Personne ne sait ce qu'il fait. Ce n'est pas clair ; ça doit cacher un pot aux roses : une petite femme qui est peut-être une grande dame.

— Bah ! cela ne cache probablement rien du tout qu'un peu de pose, dit l'autre jeune homme. Il n'a pas l'air d'aimer les femmes, Trémont ; il ne les regarde même pas.

— Dites donc qu'il ne mange pas de notre ordinaire, mon cher, fit le gros officier. Mais c'est un trop joli mâle pour ne pas aimer les femmes. Quand on est fait comme lui, sacredieu ! on les aime toujours, parce qu'on peut choisir. Et, avec ça, de l'argent, un nom, tout ce qu'il faut enfin pour voir lever l'aurore du fond du lit d'une femme vertueuse. Vous êtes toujours à lui reprocher sa pose, vous autres, et ce n'est pas juste, vu qu'il est simple et vraiment bon enfant. J'ai été chez lui, le mois dernier, aux Ailettes, en Touraine ; je suis du pays, j'ai fait une visite, me trouvant par là en permission de quinze jours : eh bien ! on m'a invité à une grande chasse, puis retenu toute la semaine, et on m'a reçu à la bonne franquette, tout en me faisant une vie de coq en pâte. Notez qu'il y avait là la mère, une belle femme de quarante à quarante-cinq ans, qui a l'air d'une reine en retrait d'emploi, avec la sœur, M^{lle} Marie-Antoinette de Trémont, une jeune personne agrémentée d'une paire d'yeux noirs à faire brûler le quartier. Tout ça grand genre, grand ton, et sentant bon la vieille noblesse. Moi, je dis que c'est un joli officier, cet enfant-là. Et ça sait déjà son métier mieux que papa ; non-seulement c'est en selle comme feu Centaure, mais ça vous dégoise des théories d'avant le déluge sur les manœuvres des troupes à cheval. Enfin, vous savez, moi, je ne suis pas suspect ; je n'aime guère les officiers qui font du chic ; mais, ma foi ! des garçons comme ça... dommage que toute l'armée n'ait pas des cadres sur ce patron-là !

— Là! là! mon vieux Barbou, on ne l'attaque pas, votre chou-chou. Trémont est un bon camarade. Nous disons seulement qu'il est trop cachottier. Allons! venez prendre votre sirop de dix heures.

— Pour sûr, — murmura le jeune homme qui venait de parler, en prenant le bras de son contemporain, — Trémont lui a prêté de l'argent hier au soir ou ce matin.

Pendant ce temps-là, Trémont filait le long des maisons de la rue Satory, marchant vite, de son pas d'homme botté qui descend de cheval, les jambes un peu écartées, avec un léger dandinement du haut du corps. — Très bien, ce sous-lieutenant de deux ans. Bonne structure : épaules suffisamment larges, poitrine développée, tournure svelte, allure légère, et, pour couronner tout cela, une tête de jeune dieu qui aurait laissé pousser ses moustaches. Enfin, un *joli mâle*, comme disait le lieutenant Barbou. L'uniforme assez laid des dragons, avec la tunique sombre, maigrement égayée en haut par un étroit collet blanc, prenait, porté par lui, un aspect cavalier qui charmait. L'étoffe triste faisait valoir la distinction d'une taille jeune, qui s'étranglait au-dessus des hanches, un peu saillantes; les manches larges laissaient voir, à chaque mouvement du bras, leur doublure de soie bleue; la culotte rouge bouffait, drapant avec ampleur des cuisses sans doute un peu maigres, et la botte de cheval à l'anglaise, un peu lâche, pointue, sans talon, chaussée d'un éperon courbe, montait droit sur le mollet pour s'arrêter au jarret, accusant un pied pas trop long et très étroit. Sur les cheveux bruns coupés court, le haut képi à visière arrondie et bombée s'enfonçait tout droit, en coiffure sérieuse. — Le jeune homme prit à gauche, puis tourna à droite, le long de l'église Saint-Louis. On sortait de la grand'messe. Les femmes, jeunes et vieilles, coulaient des regards discrets vers l'officier, qui, lui, regardait droit en avant, comme un homme qui suit une femme ou pourchasse une idée. La brume se dissipait, fondue à la longue par les rayons blêmes d'un soleil couleur de lune, qui commençait à se montrer dans le bleu voilé du ciel. Les vitres vertes des croisées à compartimens, s'éclairant d'un reflet soudain, semblaient mettre une grimace de gaité sur les vieilles façades grises; on y passait presque, en ce jour de dimanche et à cette heure voisine de celle du déjeuner, dans ces rues du vieux quartier, herbues et vides, où règne à l'ordinaire la paix des cimetières abandonnés.

L'officier venait de s'engager dans une des voies assez étroites qui avoisinent la cathédrale. Des maisons propres, antiques, mais restaurées, bordent cette rue, l'une des plus aristocratiques de la noble nécropole: la plupart des enterrés qui dorment là ont des noms que Versailles a connus bien avant de les connaître eux-mêmes. Le jeune homme s'arrêta devant une maison toute petite et recrépie à

neuf, qui regardait dans la rue par six ouvertures, — ce qui était beaucoup de curiosité pour une façade de sept mètres, élevée d'un seul étage sur une rue où il ne passait personne et où il ne se passait rien. Sous la main de l'officier, une griffe de bronze, armée d'une boule, résonna deux fois sur son coussin de métal, et la porte s'ouvrit, laissant voir une bonne figure de soldat surmontant un corps moitié civil, moitié militaire, le corps d'un valet de chambre qui mettrait un pantalon rouge à fausses bottes et des éperons pour faire son ménage.

— Quoi de neuf, Caveçon ? Pas de lettres ?

— Pardon, mon lieutenant, une. Je vais la chercher.

L'officier entra, à droite de l'allée, dans une pièce assez grande, où le mélange de vieux meubles en acajou, recouverts en velours d'Utrecht jaune, et d'une foule de jolis bibelots faisait une disparate originale. Il ne fit que traverser cette pièce, sorte de cabinet de travail, pour aller dans sa chambre à coucher, située au fond. Là, pas un meuble du cru : tout avait été apporté par le locataire, et c'était vraiment un étrange mobilier. Un lit de camp, sur lequel était jetée une étoffe algérienne ; une table à pieds de bambou et des plians à dossier ; une toilette portative à plusieurs étages ; par terre, une malle en cuir fauve, sur laquelle reposait avec majesté un superbe nécessaire en cuir de Russie, grand ouvert, montrant dans ses flancs profonds des blancheurs d'ivoire, des reflets de cristaux et des lueurs argentées. Au mur, les armes d'ordonnance. Rien de plus. Tout ce qui était là pouvait s'emporter en un tour de main, et il n'y en avait pas de quoi charger un cheval. On voyait que l'habitant du lieu préférait l'austère simplicité du campement à la banalité malpropre des gîtes meublés.

L'officier allait se mettre à sa toilette, lorsque parut Cavaisson, — par corruption *Caveçon*, — portant sur un plateau la lettre annoncée. Trémont le regarda avec un sourire étonné.

— Pourquoi ce plateau, monsieur Caveçon ?

— Mon lieutenant, M. Auguste, le vieux domestique de notre voisine, m'a vu vous remettre une lettre, l'autre jour, et il m'a dit que ça ne se faisait pas comme ça, de la main à la main, et que les plateaux n'avaient pas été inventés pour les chiens, mais pour les domestiques.

— M. Auguste est un domestique et vous êtes un soldat, Caveçon, même lorsque vous me servez, — dit le jeune homme avec une certaine gravité, — voilà pourquoi je vous ai toujours permis de me remettre mes lettres sans le secours d'un plateau, et vous me ferez le plaisir de continuer comme par le passé.

Il prit la lettre et repoussa le plateau avec une brusquerie affectée, en murmurant entre ses dents : « Ils ne sont pas déjà si fiers de l'être, soldats, par le temps qui court ! Cela ne fait pas de mal de leur rappeler que leur uniforme reste toujours au-dessus d'une livrée. »

Il jeta alors les yeux sur l'enveloppe qu'il tenait à la main :

— De Touraine, dit-il.

Et il ouvrit la lettre, qu'il parcourut rapidement.

— Tout le monde va bien ; je lirai cela plus tard.

C'était sa mère qui lui écrivait. Il l'aimait bien, mais c'était sa mère : sachant qu'elle se portait bien et sa sœur aussi, il n'était pas pressé d'en savoir davantage.

Il eut vite achevé sa toilette, et, vêtu d'un costume de chambre de cachemire bleu, relevé d'un liséré rouge, il passa dans la pièce attenante, prenant la lettre de Touraine, une enveloppe grise qui flânait sur la malle et un journal que Caveçon venait d'apporter.

— Mon déjeuner est-il prêt? Dépêchez-vous de le servir. Quand j'aurai fini, vous serez libre comme l'air jusqu'à demain... Ah ! vous préparerez mon habit et vous vernirez mes souliers... Ah çà ! soyez toujours discret ; pour tout le régiment, quand je déjeune ici, je déjeune en ville. Cette pension m'écœure avec ses conversations idiotes et ses ratatouilles empoisonnées ; j'aime encore mieux votre cuisine, Caveçon, et surtout votre silence. Mais si jamais quelqu'un du régiment était informé de la chose, je vous flanquerais dehors sans la moindre hésitation, et vous rentreriez dans le rang.

— Oh ! mon lieutenant !..

Caveçon n'en dit pas davantage, mais c'était assez. — Le jeune homme lut enfin la lettre de sa mère, s'arrêtant à ce passage, qu'il reprit à mi-voix : « ... Madeleine est déjà rentrée à Paris ; elle n'a fait que passer à Altenay et à Rochegarde, d'où elle est venue très gentiment nous embrasser. Tu l'as peut-être déjà vue. Elle a été très affectueuse, parlant de mes *bontés* pour elle, de son enfance, qui, sans notre voisinage, eût été si triste, et elle m'a beaucoup demandé de tes nouvelles... » Il acheva la lettre d'un coup d'œil, puis tira de l'enveloppe grise qu'il avait ramassée sur la malle une de ces cartes en forme de rectangle allongé qu'ont adoptées les élégantes pour leur correspondance, et la considéra, songeur. Ce n'était pas une épître, mais une invitation ayant dédaigné le banal carton blanc consacré. En haut, dans le coin gauche, un blason microscopique, fait de deux écus accolés, que timbraient une couronne à fleurs d'ache, mettait ses couleurs héraldiques sur le gris du papier. En tout, deux lignes, dont six mots et deux chiffres d'une écriture de femme, le reste lithographié : *La duchesse d'Altenay prie le marquis de Trémont de venir dîner chez elle, le dimanche 21 novembre, 7 h. 1/2.*

— La voilà à Paris ! fit-il avec un soupir. J'ai vingt-trois ans, il y en a peut-être huit que je l'aime... En tous cas, il y en a quatre que je ne l'ai vue et deux qu'elle est veuve... Veuve ! répéta-t-il, de plus en plus rêveur.

Et il s'abîma dans l'examen machinal du joli papier gris. Il y resta

plongé jusqu'au moment où Caveçon vint lui dire que le déjeuner était enfin sur la table. Il traversa alors la petite allée de la maison et entra dans une salle à manger de très modeste apparence, où un repas fort simple l'attendait sur une nappe toute blanche. Il mangea de tout l'appétit de ses trente-deux dents bien solides à leur poste. Puis, il alluma une cigarette, jeta les yeux sur le journal, qu'il ne tarda pas à repousser avec un dédaigneux haussement d'épaules, en homme médiocrement épris de ce genre de littérature (peut-être de tous les genres), et rentra dans son cabinet. Il rencontra au passage une vieille dame, à la figure triste et assez distinguée, mise avec cette simplicité trop nue qui trahit la grande gêne : c'était M^{lle} de Salve, sa propriétaire, qui, confinée au premier étage de sa maison, tirait revenu du rez-de-chaussée en le louant à des officiers ou à des fonctionnaires qu'elle supposait de mœurs paisibles. Il salua très poliment.

— Le temps se décide à être superbe, dit la vieille demoiselle. J'en profite pour aller à Paris, quoique je n'aime pas à laisser la maison vide, le dimanche.

— Rassurez-vous, mademoiselle, j'y vais rester jusqu'à ce soir.

— Ah! tant mieux!.. Le fait est que vous ne sortez guère, monsieur de Trémout. Sans flatterie, de tous les locataires que j'ai eus, — et je les choisis, — vous êtes le plus tranquille.

— N'est-ce pas? fit le jeune homme en souriant.

Et il entra dans son cabinet, après avoir salué de nouveau.

— Oh! oui, tranquille! murmura-t-il en fermant sa porte. Trop tranquille!.. Mais bah! j'ai essayé de secouer ça. Pas moyen. Ça me tient par tous les bouts... Et, ce soir, je vais la revoir!..

Il dit cela lentement, tristement, comme recueilli, et un é jolig rougeur printanière, une montée de sang tiède colora soudain son fier et doux visage au teint mat. La jeunesse qui avait amené sous la peau de ses joues cette fugitive lueur rose était une vraie jeunesse que rien n'avait hâtée : on sentait la fraîcheur de l'âme à travers cette beauté mâle en train de s'épanouir, qu'aucune ride précoce, aucune pâleur souffrante, ramassée dans les mauvais lieux, n'avait encore ternie. — Un bon feu flambait dans la cheminée. Le jeune mélancolique se laissa tomber au fond d'un vieux fauteuil, lequel, dans ses bras maigres, avait reçu bien des lassitudes et étreint bien des ennuis; puis, il se résigna à subir la torpeur qui l'envahissait, torpeur, au reste, qui lui était familière aux heures nombreuses de solitude qu'il se ménageait.

Il chercha alors, dans la flamme large et hospitalière des trois bûches de son foyer, les figures et les silhouettes qui avaient traversé sa vie encore si courte; c'était toujours la même ombre gracieuse qui passait en salamandre à travers les élans capricieux des gerbes d'étein-

celles que le bois crépitant lançait au milieu du grand jet de feu. Bientôt pourtant l'ombre ne fut plus seule à s'agiter dans les clartés de l'âtre. Tout un décor se montra pour l'encadrer, et d'autres figures, personnages secondaires de cette fantasmagorie qui dansait au fond d'une cheminée, firent leur apparition pour occuper la scène avec elle. C'était maintenant toute une féerie connue qui se jouait, ou plutôt se déroulait de nouveau sous les yeux du rêveur, avec la succession rapide de ses décors, jolie féerie, pleine de paysages ensoleillés, de frais visages, d'enfantines amours.

Au charmant pays de Touraine, un château à pignons blancs coiffés d'ardoise, sur un coteau boisé, semblant dormir en haut des arbres, comme un ramier qui se repose. *Les Ailettes!* — un nom délicieux. La Loire et le Cher arrosent les deux vallées que domine le gai manoir ; de tous côtés on voit l'eau, l'eau qui donne à la terre les promesses de verdure que le soleil fait éclore. Un coin béni de campagne fertile et riante, où tout est joie, richesse, harmonie, parure, où toutes les séductions agrestes s'accordent et se fondent dans une muette symphonie, qui verse à l'âme la paix de la nature et la poésie des champs. Dans ce château, Roger de Trémont grandit entre deux figures graves : la marquise, sa mère, et un abbé, son précepteur. A ses jeux bientôt se mêle sa sœur, plus jeune de quelques années. Bientôt aussi prend pied dans sa vie une grande jeune fille, de quatre ans plus âgée que lui, Madeleine de Rochegarde, — une orpheline qui vit avec son frère et une tante dans un petit castel prêt à tomber de vétusté, pauvre maison, vieux nid de gentillâtres militaires sans sou ni maille. — Qu'elle est belle dans ce lointain vermeil de l'enfance ! Elle est grande et sa taille ondule ; ses cheveux et ses yeux d'un brun clair, tirant sur le noisette, puisent dans cette harmonie singulière de couleur un charme plus despotique que celui qui naît d'un contraste ; sa voix sonne caressante comme une harpe bien accordée ; ses mains ont des grâces de lis balancés. Elle vient souvent : elle est pauvre, la marquise l'attire au château ; elle surveille les enfans, pendant que l'abbé lit son bréviaire ou travaille à son grand ouvrage sur *l'Avenir de la religion*, — réponse anticipée à *la Religion de l'avenir* du brumeux Hartmann. Roger souvent quitte ses jeux pour se faire conter une histoire par cette voix berceuse qui jette sa musique, comme une gaze d'argent brodée de perles sur la pauvreté des fictions dont s'amuse l'enfance. Mais voici qu'elle a dix-huit ans, Roger quatorze. Roger ne joue presque plus quand elle est là. Il lui prend la main et la force à se promener sur la terrasse, tantôt lui parlant avec une abondance extraordinaire de toutes ces choses insignifiantes qui peuplent la vie des enfans, tantôt silencieux, l'œil à terre, heureux, sans savoir pourquoi, de sentir la peau fraîche de la jeune fille sur

sa main brune de garçonnet de plein vent. Elle a vingt ans, lui seize. Elle le tutoie toujours ; il ne la tutoie plus. Elle ne conte plus d'histoires, il ne prend plus sa main, et surtout, ô chagrin ! il ne lui offre plus sa joue à baiser quand elle arrive. Mais, en revanche, la poignée de main qu'elle lui donne le secoue tout entier, lorsqu'elle serre à peine les doigts. Il la voit moins qu'autrefois, le jour, car elle se fait plus rare ; mais il la voit davantage, la nuit, dans ses rêves d'adoléscent.

La paix de son jeune sommeil se trouble. Il a d'étranges visions, où passent des désirs vagues, et que traversent de singuliers tourmens, dont un souffle de volupté ignorante et curieuse attise la décevante ardeur. De petits incidens de la vie de chaque jour, des souvenirs tout neufs, des impressions toutes fraîches servent d'aliment à ces rêves déjà brûlans ; tantôt c'est une jambe svelte et ronde qui apparaît toute blanche au passage d'un gué où l'on s'est déchaussé, tantôt c'est l'éclat satiné d'inoubliables épaules, le charme enlaçant de deux bras nus merveilleux et la sinuosité troublante d'une gorge à demi voilée qui se révèlent dans la lumière d'un bal au château. Deux ans passent ainsi ; pour lui, deux ans de petites souffrances et de petits plaisirs, de passion puérile, fière de vivre, attentive à se cacher ; pour elle, deux années de tristesse, sans doute, car ses yeux, ses beaux yeux marron clair s'assombrissent. Le frère, qui est allé à Paris, a mangé le peu d'argent qu'il avait emporté, et comme ce peu était le tout de la famille, la vie, jusque-là difficile, devient impossible. Mais la marquise s'agite ; elle reçoit, invitant tous les châtelains à vingt lieues à la ronde, surtout les célibataires, et toujours Madeleine est de la fête. Un beau jour, le duc d'Altenay, sexagénaire superbe, veuf sans le moindre enfant et possesseur d'un quarteron de millions, prend feu comme un fagot trop sec au grand soleil d'été, et voilà Madeleine duchesse. Une grande jalousie, une fièvre ignorée allume le sang de Roger dans ses veines : c'est que le petit garçon est en train de passer homme. Il ne le sera tout à fait que dans quelques années, mais on est souvent en avance ou en retard pour souffrir ; le premier âge vole à la maturité ses douleurs, et celle-ci oublie de les reprendre à la vieillesse, qui ne peut plus les porter. Deux hommes, en effet, avaient aimé Madeleine, l'un trop jeune, l'autre trop vieux : le premier en souffrait encore, le second en était mort. Car le duc, se brûlant à ce feu de jeunesse, qu'il avait imprudemment transporté dans son vieux foyer, le duc, surchauffé par cet amour tard venu et trop intense, inquiet, jaloux, pressé, avait eu une belle flambée, puis brusquement s'était éteint. Roger, lui, était alors à Saint-Cyr. Il ne revit pas une fois la duchesse, car elle resta deux ans encore en Italie, aux environs de Florence, dans la propriété où était mort son mari et que lui avait laissée

celui-ci, entre autres choses. — Après Saint-Cyr, Saumur; en tout trois ans d'une vraie vie de cheval, où l'on s'éreinte le corps de si belle façon que le plus clair de la sève s'y dépense à faire des plantes solides qui iront ensuite se dessécher dans l'atmosphère stupéfiante des garnisons. Après Saumur, Versailles. Il en était là. Et toujours la même image de femme sous les yeux.

Élevé à la campagne, ne venant à Paris que quelques semaines chaque année, avec sa mère et sa sœur, la curiosité du plaisir n'avait pu faire tort en lui à la curiosité de l'amour. Quand on commence par l'amour, on finit par le plaisir, et réciproquement, mais on ne passe guère de l'un à l'autre avant d'avoir usé le premier essayé. Or, il n'avait rien usé, ni même usé de rien. A peine deux ou trois aventures, nouées et dénouées entre deux soleils, et d'où il n'avait rapporté que des haut-le-cœur. Une existence physiquement très active l'avait préservé de ces impétueuses et brusques détentes du ressort vital qui vous jettent, bon gré, mal gré, dans la danse du vice, quand on ne se dépense pas ailleurs. Pourtant, depuis qu'il était à Versailles, depuis des mois que sa vie extérieure était devenue beaucoup plus calme, il avait eu des élans, des révoltes, des appétits qui l'eussent infailliblement lancé dans le cloaque tourbillonnant, s'il n'eût été élevé par une femme remarquable dont l'empreinte était encore visible sur sa personne. Sa distinction absolue, sa politesse caressante, quoique toujours digne, sa douceur tranquille étaient évidemment l'œuvre d'une femme, — mère ou maîtresse. Il était encore dans l'âge où les impressions d'enfance agissent comme des préservatifs à l'égard de tout ce qui y contredit brutalement, — ou, du moins, sa vie spéciale avait prolongé pour lui cet âge; toutes les vulgarités, surtout les vulgarités féminines, devaient lui répugner : c'était ce qui le gardait, — cela et le radieux souvenir d'une beauté parfaite dont il avait emporté la vision.

La flamme mourait dans la cheminée, la nuit était venue, les rêves allaient s'éteindre, quand sonnèrent cinq heures. Trémont se leva, passa dans sa chambre et s'habilla. Trois quarts d'heure après, il était en tenue de *gommeux* nocturne. — Il tortilla une dernière fois sa moustache entre ses doigts, se regarda dans la glace sans satisfaction bête, mais sans contrariété visible, enfila sa pelisse de drap bleu, garnie de loutre, prit une canne sérieuse et sortit, se dirigeant vers la gare.

II.

Roger fit à pied le trajet de la gare Montparnasse à la rue de Varenne. Les rues de l'arrière-faubourg Saint-Germain dormaient dans la paix mortuaire du dimanche soir, plus imposante et plus

lugubre que partout ailleurs à travers ce quartier triste et suranné. C'était toujours Versailles : personne dans les rues ; le gaz tout jaune et tremblotant derrière un voile de brume qui s'abattait sur la ville ; à chaque carrefour, deux ou trois ombres, un omnibus, une voiture, se mouvant dans le brouillard avec des apparences spectrales. Il y avait de quoi vous teinter de gris pour une soirée. Lui, pourtant, marchait sans ennui ; il se regardait en dedans avec une certaine curiosité. Était-il content, craintif, pressé, timide ? Un peu de tout cela et encore autre chose. Ce jeune dragon était poétique. Il ne trouvait pas sans charme d'aimer en secret, à la manière de Fortunio, et il goûtait par avance la joie de repaître ses yeux d'une Madeleine en chair et en os, d'une Madeleine qui ne serait plus un fantôme, un vain spectre railleur et cruel, d'une Madeleine qui lui sourirait. Comment l'appellerait-elle ? Roger ? M. de Trémont ? — Peut-être Roger. Cela lui ferait plaisir d'entendre son nom dit par elle comme autrefois. En tout cas, lui l'appellerait *Madame*. Il serait, sans doute, le plus jeune des convives, et, le silence seyant merveilleusement à la jeunesse, il pourrait contempler à son aise la maîtresse de la maison entre deux corbeilles de fleurs, à moins qu'on ne le mît du même côté de la table, ce qui serait un lamentable contre-temps. Elle devait avoir changé. Quatre ans, dans l'histoire d'une femme, c'est tout un chapitre, surtout lorsqu'il y a eu mariage et veuvage en ces quatre années... Elle était peut-être moins belle... ou plus belle...

Il en était à cette alternative, quand il arriva devant la baie lumineuse que faisait une grande porte ouverte. C'était l'hôtel d'Altenay. La duchesse avait été instituée par le duc légataire universelle. — L'amoureux mari, n'ayant ni enfans ni frères, avait tout laissé à celle dont la beauté avait brûlé ses ailes de vieux papillon. Le vieil arbre n'ayant pas poussé de rejetons, le nom étant condamné à mort, qu'importaient les collatéraux parasites ? Et voilà comment Madeleine, veuve, était installée dans ce majestueux hôtel, un des derniers au front desquels reste gravé le nom de la famille à laquelle ils appartiennent.

Une grande cour avec quatre grands arbres ; près du seuil, un suisse en casquette, à large carrure, tout de noir vêtu, un suisse ayant survécu à sa flamboyante livrée. Au fond, l'hôtel en pierres grises, d'aspect maussade, mais altier ; un grand bâtiment n'ayant pas de style bien accusé, mais imposant tout de même, sans qu'on sache pourquoi : — il en est des vieux bâtimens comme des hommes âgés ; beaucoup inspirent le respect et une sorte de vénération superstitieuse qui n'ont que leurs ans pour mérite. Une galerie vitrée, sans doute ajoutée en vue des bals et des dîners de gala, forme un premier vestibule. Derrière les vitres, on voit des

silhouettes de laquais qui attendent. En entrant, on est tout de suite enveloppé par la molle tiédeur que répand partout un calomifère discret. Aucun meuble, des plantes. C'est là que se tiennent les valets, — valets incritiquables : visage glabre, habit noir à la française, culotte courte et bas de soie, pas de poudre. Le vrai vestibule vient ensuite, donnant sur la galerie par une large baie qu'encadrent des draperies modernes; les quelques meubles qui le garnissent sont absolument modernes aussi. Ni vieux sièges sculptés, ni tapisseries antiques, ni reliques féodales; des tentures rouges, des banquettes et des chaises bourgeoisement, mais confortablement rembourrées, des gaines drapées supportant des lampes de bronze, et encore des plantes, partout des plantes : tiges élancées ou trapues, feuillages éplorés ou superbes, fusées de verdure s'épanouissant en ombelles ou rameaux touffus terminés en panaches, hauts palmiers de serre et arbustes nains de nom barbare, le tout émergeant, jaillissant de grands bacs d'ébène à ceinture et à poignées d'argent oxydé.

Une porte s'ouvre, et l'on voit un grand salon vide très éclairé, qu'il faut traverser pour arriver à un autre, où causent deux ou trois personnes, et à un troisième, plus petit, où l'on aperçoit la maîtresse de la maison présentant à deux messieurs qui ont l'air aimable un jeune homme qui s'incline très profondément. — Décidément, c'est un parti-pris de modernité dans l'ameublement; tout est recherché et de goût irréprochable, mais signé de la veille par le tapissier à la mode, sans aucune trace de pastiche, sans aucune velléité de copie. — Roger, en reconnaissant dans ce lointain lumineux le visage aimé de Madeleine, devint extraordinairement pâle, mais sa démarche fut aussi ferme que si son cœur de vingt-trois ans n'avait pas eu trois ou quatre battemens par seconde. Il traversa d'un pas tranquille les deux premiers salons, hâtant seulement son allure sur le seuil du troisième, où Madeleine, restée debout pour ses présentations, venait presque au-devant de lui avec un sourire de bienvenue. La voix dont il lui dit son bonheur de la revoir ne tremblait pas, non plus que sa main en effleurant les doigts charmans qu'on lui tendait. Ce petit garçon était déjà un homme du monde consommé. Il le prouva même deux fois de suite, car, à peine les premières paroles échangées, Madeleine le présenta aux deux messieurs aimables, lesquels étaient tout bonnement deux altesses étrangères douées de cette bienveillance princière, désespoir des débutans, qui oblige à des réponses détaillées; or, Roger donna sa réplique sans la moindre nuance d'embarras. Les deux princes ayant, d'ailleurs, un goût marqué pour les choses militaires et n'appréciant rien tant, après une jolie femme, qu'un beau régiment, la conversation suivit une marche tout indiquée. Quand Roger en fut

quitte, il tomba dans la poignée de main de son ami le vicomte de Rohannet, dit *le plus charmant des vicomtes*, — et non sans raison. De taille moyenne, sans aucune originalité physique, le nez et la bouche en place, des yeux comme le premier venu, Armand de Rohannet était un fort gentil garçon, grâce à son élégance de bon aloi et à ses manières affables, plaisant aux femmes de tous les mondes. Sa vraie originalité, c'était même de plaire partout : rue de Varenne, faubourg Saint-Honoré, et ailleurs encore.

— Eh bien ! jeune Caton, comment va ta jument ? On ne peut pas te demander des nouvelles de ta femme, puisque tu n'en avoues pas.

— Toi qui les avoues toutes, pourrais-tu me dire avec quelle amazone tu étais, l'autre matin, en reconnaissance vers le pont de Saint-Cloud ? Quelqu'un de mon régiment t'a rencontré. Jolie personne, à ce qu'il paraît.

— Jane Spring, la maîtresse de Ravenot, le baron Ravenot, tu sais... A ton service, car je n'y touche pas ; Ravenot est de mes amis.

— Merci.

— Dis donc, tu es l'ami d'enfance de M^{me} d'Altenay, ou quelque chose comme cela ? C'est dommage que tu n'aies pas quelques années de plus ; elle aurait peut-être permuté dans le marquisat pour tes beaux yeux.

Roger, qui regardait justement la duchesse, devint rouge comme on peut le devenir quand on est jeune et qu'on a du sang sous la peau. Il éprouva le besoin de détourner la conversation :

— Parle-moi un peu des gens qui sont ici. Je ne connais presque personne.

— Là, causant avec les princes, le duc de Saveuse...

— Connu, celui-là. Pas de chance avec les femmes dans sa famille. La séparation de corps y est héréditaire, et, quand on attend trop avant de s'y résoudre, on s'expose à manger, un beau soir, un mauvais bonbon comme celui auquel il dut jadis une si forte colique et un si bon grief... Mais, près de la porte, en conférence avec M^{me} Beauvard, cet élégant personnage qui doit être un peu plus vieux qu'il ne lui plaît de le paraître ?

— Le marquis du Gasc, l'homme de goût assermenté, surnommé *Bric-à-brac* ; donne des consultations sur les ameublements et les toilettes, fait tout ce qui concerne son état et va-t-en ville. Fort aimable homme, d'ailleurs, avec lequel je suis au mieux.

— Et, là-bas, dans le coin, cette personne un peu maigre, endiamantée comme une reine de féerie, qui est-ce ?

— La princesse Riva. Comment ! tu ne la connais pas ?

— De nom, si, bien entendu ; mais je ne l'avais jamais vue. On en conte de droles sur elle. On doit légèrement amplifier.

— Laisse donc ! on n'en dira jamais autant qu'il y en a, ni sur elle,

ni sur son mari. D'ailleurs, après l'histoire du secrétaire-général, épilogue compris, on ne peut plus rien inventer que de pâle et de doucereux.

— Qu'est-ce que l'épilogue de l'histoire du secrétaire-général ?

— Eh bien ! après avoir surpris sa femme entre les bras de ce fonctionnaire aimable, quoique républicain, le prince, qui avait d'abord montré des griffes terribles, fit subitement patte de velours, quand la princesse, dont il est séparé de biens, lui eut compté un million pour remettre à neuf son honneur endommagé. L'aventure a fait le tour des journaux, tantôt sous forme de récit sérieux où l'on ne changeait que les initiales et la qualité du fonctionnaire pigé au nid, tantôt sous forme d'anecdote fantaisiste. Tu comprends qu'il n'y a plus rien à inventer, et que même on oserait à peine risquer aujourd'hui le récit des aventures courantes de ce couple prodigieux, car on s'exposerait au reproche d'attribuer des berquinades à des héros de feuilletons pour le peuple.

— Comment ces gens-là ont-ils gardé leur place dans le monde ? comment se fait-il qu'on les reçoive ?

— Eh ! on les reçoit, d'abord parce qu'ils reçoivent, du moins la princesse, car le prince n'est jamais avec sa femme. Et puis, d'une certaine hauteur, on ne tombe pas sans rebondir : c'est une loi universelle qui se vérifie tous les jours dans le monde. Un grand nom et des millions vous empêcheront longtemps encore, sinon d'aller au ruisseau, du moins d'y rester. Enfin, on a des trésors d'indulgence, à Paris, pour les étrangers, même lorsque ces étrangers, comme le prince et la princesse Riva, doivent à un séjour prolongé d'avoir acquis, droit de cité parmi nous. Mais la vraie raison de l'accueil qu'on continue de faire partout à la princesse Riva ce sont ses fêtes, les plus belles de Paris. Et, tiens, dans huit jours, elle en donne une en l'honneur du roi de Crète. Je t'engage à te faire présenter avant, non que ce doive être amusant, mais parce qu'il sera bien de s'y montrer.

— Je le ferai ce soir même, dit Trémont.

— Une fois présenté, reprit Rohannet, tu sais, si le cœur t'en dit... Mais alors rappelle-toi cet aphorisme aimable émis par la princesse elle-même, un jour qu'elle causait intimement avec je ne sais qui : « Si tous les hommes savaient la valeur de certains gestes, il s'épargnerait de par le monde bien des discours inutiles. »

Vers huit heures, on se mit à table. La salle à manger était, comme tout le reste de l'hôtel, meublée dans un goût qui n'avait rien d'antique, mais qui n'en était pas moins extrêmement recherché. La duchesse s'était ingéniee à donner un cachet artistique à un mobilier tout moderne, ce qui lui avait paru infiniment plus méritoire que d'acheter de l'art tout fait avec de vieux meubles ou des meubles copiés. L'hôtel avait toujours été assez misérable-

ment meublé, le duc ne l'ayant presque pas habité et ayant réservé toute sa magnificence et toutes ses recherches pour son château d'Altenay, l'une des merveilles de la Touraine. La duchesse avait pieusement respecté tout ce qu'avait fait son mari à Altenay, mais elle ne s'était pas crue obligée d'en user de même à l'égard d'un hôtel dont le duc n'avait eu cure de son vivant. Elle avait donc fait disparaître toutes les pauvres vieilleries qui déshonoraient les grandes pièces, un peu délabrées, mais toujours imposantes, et avait donné carrière à ses fantaisies de luxe contemporain. Il lui plaisait d'encadrer sa jeune beauté dans de jeunes richesses, et aussi de rompre en visière à la tyrannie du vieux-neuf. Secondée par un goût très sûr et par une fortune énorme, elle avait réussi à s'entourer de splendeurs toutes fraîches écloses, qui ne cachaient pas leur âge, sans verser dans la somptuosité banale, qui est l'écueil habituel des riches mobiliers trop jeunes. Les soies, les satins, les peluches, les draps, les ors, les peintures décoratives, les revêtements sculptés, les boiseries lisses, tout était à sa place, sans aucune affectation de richesse ni de simplicité.

La salle à manger était ornée de panneaux remarquables, où le pinceau d'un jeune maître contemporain avait peint en grisaille des allégories des Quatre Saisons. Le mobilier de la pièce était d'ébène et de drap bleu blasonné. L'argenterie seule était vieille; elle s'étalait avec une sorte de profusion, que son grand âge et sa valeur artistique faisaient excuser, sur la table et sur les dressoirs. La nappe damassée était, suivant une mode nouvelle, sillonnée de guirlandes de fleurs, dont les arabesques et les courbes enlaçaient les convives de leur gaité toute suave et parfumée.

La duchesse portait une robe de satin noir, brodée de jais, à peine ouverte sur le devant, mais laissant voir, sous le chantilly des manches, les bras les plus purs de dessin et de ton que puisse rêver un peintre en quête d'idéal plastique et de carnation parfaite. Les mains étaient dignes des bras; la vénérable tradition des *mains de duchesse* triomphait là avec un éclat capable de la rajeunir pour longtemps : fines, mais suffisamment habillées de chair pour se montrer vivantes tout en restant divines, elles avaient la majesté, la grâce de deux mains régnantes, avec la poésie sensuelle de deux mains aimées. La tête, — Roger finissait par là dans son extase ascendante, — la tête se dressait étrange et vraiment souveraine au-dessus de la haute collerette de dentelle noire à la Médicis : un nez de statue grecque; une bouche empourprée s'ouvrant sur des dents de jeune épagneul, qui semblaient des gouttes de lait symétriquement rangées dans un écrin de chair vive; des yeux veloutés d'une nuance fauve adoucie, — la même nuance qu'avaient les

longs sourcils courbés et la chevelure épaisse, — quelque chose comme le blond jadis aimé des Vénitiennes, vu sous le nuage diaphane d'une poudre impalpable; une petite conque de corail rose en guise d'oreille. Et, planant sur tout cela, l'attrait composite d'un charme tout-puissant allié à des grâces enfantines, la séduction troublante d'un mélange de rêve et de vie, d'un amalgame d'idéal et de chair, de poésie radieuse et de sensualité brûlante. Heureux duc d'avoir été consumé par cette flamme de beauté! d'avoir été la première victime de ce triomphant sourire de jeunesse posé sur la splendeur d'un beau marbre!

Roger, qui avait d'abord regardé Madeleine avec une adoration mystique, se sentait pris d'irrévérencieux désirs, — comme de baisser ces lèvres rouges, comme de plonger sa main dans les flots répandus de cette magnifique chevelure crépelée, dont il sentait l'attrait magnétique, — cette puissance étrange des beaux cheveux, — s'exercer à distance sur le bout de ses doigts, comme de mordiller le petit lobe rosé de cette oreille délicate, comme enfin de faire en réalité tout ce que son imagination se plaisait à rêver, avec ce luxe de détails agréables et mignards que peut enfanter un cerveau de vingt-trois ans, stimulé par une passion pleine de vie, de jeunesse et de santé. Il n'était pas grand clerc en fait de poésie; mais, à son âge, on en sait toujours assez long pour écrire en pensée de merveilleux poèmes que personne ne lit et que, plus tard, on voudrait bien relire. Placé à l'un des bouts de la longue table rectangulaire, il eût été à merveille pour se livrer sans danger à sa muette et ardente contemplation, s'il n'eût eu pour voisine la comtesse Beuvrard, une petite femme maigre et noireaud avec des yeux énormes qu'elle n'avait point coutume de porter dans sa poche. Mariée au petit-fils d'un ministre du premier empire, elle n'avait pas quitté sans regret son nom de vieille roche pour celui de Beuvrard, tout bourgeois encore, malgré le titre qui le précédait gauchement. Fort bien apparentée et son mari étant, après tout, le descendant d'un personnage historique, elle n'avait pas eu de peine à se faire reconnaître un rang avouable dans ce que les reporters appellent tantôt le *grand monde*, tantôt le *high life*, et qui est simplement le *monde*. Mais elle était toujours en défiance et sur ses gardes; personnage de second plan, elle craignait sans cesse qu'on ne la reléguât au troisième. Quoiqu'elle ne fût pas laide, se sachant trop maigre et pas assez blanche pour être trouvée jolie, elle souffrait encore par là et prenait volontiers l'indifférence pour une insulte. Trémont, quelque homme du monde qu'il fût déjà, était trop jeune pour mettre constamment, sans distraction ni défaillance, le souci du savoir-vivre au-dessus des préoccupations d'un

amour absorbant. Quand il revint à lui et songea à ses voisines, la comtesse Beauvrand avait formulé *in petto* la sentence de l'imprudent : « Un petit bêta amoureux de la duchesse. »

Le dîner se passa au milieu d'apartés que faisaient les convives par groupes de trois ou quatre, ne s'interrompant que quand l'une des altesses élevait la voix, ce qui arrivait rarement, toutes deux paraissant trouver un grand charme à une causerie intime que présidait la duchesse. Le ton des conversations avait moins de vulgarité qu'on n'est habitué à en rencontrer dans le monde d'aujourd'hui. D'abord, les convives avaient été choisis par une femme de goût ; ensuite, la maison était pour eux nouvelle, les échos ne leur en étaient pas familiers, et rien n'invite à s'observer dans son langage comme des murs inconnus ; enfin, il y avait là deux princes, et, quoique le culte des princes soit bien mort, une sorte de superstition y a survécu. Dieu sait pourtant que ceux-là n'étaient pas gênés ! N'ayant d'autre préoccupation que de dépouiller leur grandeur, s'étudiant même, un peu lourdement, à remplacer leur flegme d'hommes du Nord par une désinvolture française.

En fait de majesté et de port de tête, le baron de Rochegarde, frère de la duchesse, leur eût rendu des points. Celui-là était, par excellence, l'homme de la surface, du poli, du brillant. Gueux comme Job, il avait, pendant des années, avant le mariage de sa sœur, mené l'existence misérable et terrible de l'homme du monde qui vit d'expédients. Il ne s'était sauvé qu'à force de tenue, de dignité extérieure, de noblesse d'attitude. Porteur d'un vieux nom militaire, connu noblement depuis Louis XIII seulement, mais de mémoire d'homme inattaqué, on respectait en lui une des choses les plus respectables de la vieille France : la pauvreté héréditaire des familles de soldats, et, sachant que s'il y avait des taches sur ce blason guerrier, elles étaient toutes fraîches, on faisait semblant de ne pas se douter qu'il en eût fait. D'ailleurs, pour tout dire, il cultivait l'escrime et le tir au pistolet avec un zèle et un succès capables de rendre silencieuses les susceptibilités d'hermine des délicats et des dégoûtés, — car les gens du monde, malgré leurs prétentions contraires, sont encore moins chatouilleux sur l'honneur que sur la peau. Assis en face de sa sœur, le baron, restauré de fond en comble, semblait avoir toujours nagé dans cette opulence de bon ton. Il était là chez lui, et, si le luxe flattait ses goûts, il ne déparait pas le luxe, avec sa figure fine et flétrie, où les veilles du jeu s'étaient écrites en rides sur un front de trente ans, sa bouche hautaine qui avait si souvent défié la chance et ses mains de patricien, restées toutes blanches, après s'être si longtemps salies à remuer les cartes sur des tapis de cercles ou de tripots.

Au bout d'une heure et demie de séance, le menu, peu chargé du

reste, quoique savamment conçu et plus savamment exécuté, fut épuisé. On retourna dans le petit salon, où la duchesse elle-même versa dans des tasses de vermeil l'indispensable café (il y avait bien des tasses de Sèvres à l'hôtel, mais le marquis Bric-à-Brac, qui avait été chargé de les appareiller, eût trouvé scandaleux qu'on s'en servît).

M^{me} d'Altenay, allant et venant parmi ses hôtes, dans ses libres allures, leur parlant sur un ton simple, avec de beaux gestes tranquilles qui seyaient à sa grâce à la fois ondoyante et fière, semblait une reine occupée à bannir de sa cour un cérémonial importun. Tous les hommes avaient les yeux sur elle; leurs regards restaient attachés à sa personne, comme si elle eût été frottée d'aimant. Mais Trémont et le marquis du Gasc se distinguaient par le recueillement de leur attitude contemplative. — Le marquis, homme élégant, de taille médiocre, mais non de tournure vulgaire, avait un assez beau visage qui avait valu à sa jeunesse et valait peut-être encore à ses quarante ans de brillans succès, dans la carrière de galanterie mondaine où il avait illustré sa personne et son nom. — Si donc Roger eût pour un instant détourné sa vue de la commune idole, il se fût aperçu d'une rivalité dans l'extase qui était de nature à l'inquiéter. Mais il songeait d'autant moins à regarder autour de lui que la duchesse se rapprochait du coin où il se trouvait. Elle y fut bientôt et lui parla fort amicalement de lui et de sa famille. Comme elle venait d'être interpellée par la princesse Riva, Roger se rappela qu'il voulait se faire présenter, et il exprima son désir à M^{me} d'Altenay, qui ne pouvait qu'y accéder avec empressement.

Une fois assis auprès de la princesse, le jeune homme recouvra tous ses moyens de séduction et séduisit, en effet, cette femme célèbre, qui avait une manière à elle de dévisager les hommes et de prendre leur mesure. Se sentant tout permis et ayant déjà tout osé, elle ne se gênait pas, s'affranchissant gaillardement de toutes les mièvreries pudiques dont son sexe a coutume de s'envelopper. Elle avait le parler haut, le geste franc des grandes dames mal élevées du second empire, — parmi lesquelles elle avait pris rang jadis, grâce à une auguste parenté, — sachant néanmoins rester ou plutôt redevenir femme pour plaire et se faire courtiser, quand on lui agréait. Roger fut aimable, et comme il était beau, très beau, il n'était pas surprenant que le regard dont la princesse l'accompagnait, lorsqu'il céda la place à un autre, fût des plus encourageans. — Décidément, il n'était pas indispensable d'être fonctionnaire républicain pour pénétrer dans l'intimité de cette grande dame étrangère. Mais le jeune officier ne parut pas soupçonner toute l'étendue de son bonheur, et il s'en tint à la satisfaction d'avoir obtenu une invitation à laquelle il avait attaché un prix énorme, dès que la pensée lui était venue que M^{me} d'Altenay irait à cette fête de la princesse Riva.

Rendu à lui-même, car il connaissait peu de monde parmi les invités de la duchesse, il reprit son occupation favorite et ramena son regard vers l'objectif préféré. Il fut assez surpris en constatant que la duchesse, qui causait, à ce moment-là, avec la comtesse Beuvrard, avait l'air de parler de lui. Les deux femmes le regardaient, la petite noirette avec des yeux malins, Madeleine avec un étonnement qui voulait être comique et n'était qu'embarrassé. — Il n'y a pas que les sourds qui comprennent, d'après le mouvement des lèvres, ce qu'ils ne peuvent entendre : tout homme vraiment curieux en fait très aisément autant, et l'on ne sera pas surpris que Roger fût curieux. Bien que le manège eût cessé, dès que ses regards avaient croisé ceux des deux moqueuses, il avait eu le temps de saisir au passage, sur les lèvres de la duchesse, une phrase qui était assurément fort proche parente de celle-ci : Quelle idée ! Que vous êtes méchante ! — Cela lui donna à réfléchir, et le résultat de ses réflexions fut qu'on avait surpris certains coups d'œil trop éloquents à l'adresse de la duchesse, qu'on avait méchamment informé celle-ci de sa passion juvénile et transparente, et qu'il était tout bonnement en train de devenir ridicule aux yeux de sa déité, comme l'est un adolescent visiblement amouraché d'une femme qui le traite en gamin. Cette pensée désobligeante ne tarda pas à lui devenir insupportable. Il n'était pas du bois dont on fait les hommes ridicules, et, tandis que sa bile s'échauffait contre la délatrice, qu'il traitait, à part lui, dans un langage un peu libre, de *vilain pruneau*, il se jurait de sortir à son honneur de ce mauvais pas et même, à la manière des grands tacticiens, de faire tourner à son profit un contre-temps inattendu.

Il y avait du monde dans les trois salons. Aux convives masculins que le baron de Rochegarde, sur un mot de sa sœur, avait emmenés fumer, et qui venaient de rentrer, s'étaient ajoutés quelques visiteurs du soir, entre autres le général de Torné, commandant la brigade de Roger.

— Tiens, Trémont ! — fit-il en apercevant le sous-lieutenant. — Vous connaissez donc la duchesse ?

— Mais oui, mon général, et depuis fort longtemps : nous étions voisins en Touraine ; c'est une amitié d'enfance.

— Et vous avez dîné ici, mon gaillard ? Plus heureux que votre général. Quelle femme ! hein ?

Et le général fit claquer sa langue en gourmet, pendant que ses yeux injectés cherchaient celle qu'il paraissait apprécier à sa valeur. Son regard n'eut pas à se promener bien loin : la duchesse venait de s'asseoir à deux pas de lui, sur un de ces poufs gracieux faits de deux ou trois coussins superposés, causant avec une grande femme sèche et désagréable, tout esseulée sur un canapé, — et digne de

l'être, — qu'elle était venue repêcher au fond de sa mélancolie, en maîtresse de maison attentive et scrupuleuse.

— Elle est positivement unique, — continua le général, dont le teint sanglant était en train de passer au bleu violet sous l'influence de la chaleur et de l'admiration. — Quel port de tête, quelle tournure! sans parler de la figure. J'ai vu, de plus ou moins près, bien des jolies femmes, mais avant de connaître celle-là, je ne savais pas ce qu'est une femme qui a toutes les beautés réunies. Vous pourrez dire, mon petit Trémont, que, tout enfant, vous en saviez plus long que moi, à une époque où mes épauettes étaient déjà montées en graine, puisque vous connaissiez la duchesse...

M^{me} d'Altenay, à qui un homme courageux ou bien épris venait d'enlever sa vieille dame ennuyée, se retourna, comme se sentant regardée. Son mouvement coupa la parole au général, qui, alors, s'avança vers elle. Roger suivit.

— Je n'ai pas encore pu, général, vous recommander M. de Trémont, que je pourrais bien appeler Roger, car je lui ai narré des contes de fées et construit des cerfs-volans. Mais il n'y a pas de temps perdu. Je compte vous voir souvent ici; l'affection que le duc d'Altenay vous portait vous y assure un accueil tout amical. Je n'ai pas de jour, vu qu'il est honteux d'être officiellement à Paris avant le mois de janvier; mais, après cinq heures, on a chance de me trouver au gîte... Je dis cela pour vous aussi, Roger; j'espère que vous viendrez de temps en temps. D'ailleurs, le mois prochain, votre mère et votre sœur seront rue de Lille, et l'on m'y verra souvent.

Elle causa avec le général sur ce ton charmant de souveraine en vacances, qui jetait à ses pieds tous les hommes qu'avait épargnés sa beauté, lui disant son désir de peupler de vieux amis ce vieil hôtel rajeuni, et excusant à mots couverts sa prompte rentrée dans le monde, en invoquant sa solitude et son besoin presque religieux de rappeler au sein des demeures dont la mort l'avait faite la maîtresse ceux que la mort en avait écartés. Ses sortilèges de langage, qui eussent mis à merci les plus forts et les mieux armés, étaient très inutiles avec le général, lequel n'était pas aussi occupé des paroles, ni même de la voix, que des lèvres qui les laissaient passer. Il ne fallut rien de moins qu'une auguste apostrophe pour lui faire tourner la tête, et il n'eut que le temps de se courber pour répondre, laissant voir, dans une attitude de respect, sa nuque militaire dépouillée par le rude faux col. L'altesse qui l'avait interpellé, le voyant de dos à côté de Trémont, s'excusa fort gracieusement, lorsqu'elle s'aperçut que le principal interlocuteur du général n'était pas le sous-lieutenant, ni un autre homme, mais la duchesse elle-même. Cependant la conversation, une fois engagée, se continua, et Roger resta seul en face de Madeleine. Alors, les réflexions

qu'avait interrompues le général de Torné reprirent leur cours, que précipitait le besoin de trouver incontinent la solution cherchée.

— J'ai été fort maussade pour ma voisine, M^{lle} Beuvrard, — dit-il, après quelques secondes de silence, — et j'en serais confus, si je n'avais lieu de croire qu'elle s'est déjà vengée par quelque méchanceté.

Il avait prononcé *Madame Beuvrard*, d'un ton qui eût donné la jaunisse à la vilaine peau de la comtesse. Sa façon d'accentuer les deux syllabes de ce nom plébéien, empanaché par l'empire, équivalait à une dégradation. Un grand seigneur loustic, raillant les oripeaux de carnaval d'une princesse de bal masqué, n'eût rien trouvé de plus sarcastique ni de plus méprisant.

— Bah ! fit en riant la duchesse, vous croyez que *Madame Beuvrard*, comme vous dites, s'est vengée de votre silence en vous décochant par derrière tous les traits malins de son carquois ?

— J'en suis sûr. Mais, par exemple, je voudrais bien savoir ce qu'elle a pu vous dire.

En disant cela, il regarda si fixement la duchesse que celle-ci fut positivement gênée.

— Dame ! cherchez, fit-elle.

Un tabouret en X se trouvait tout près du pouf sur lequel était assise la duchesse. Un petit cercle attentif s'était formé autour des princes, qui s'essayaient à causer *avec entrain*, selon la formule invariablement appliquée, chez nous, aux altesses en belle humeur. Tous ceux que cette petite débauche princière de politique et d'esprit n'attirait pas étaient dans les deux autres salons, échoués sur des meubles confortables ou gagnant insensiblement la porte. C'était presque la solitude. — Roger s'empara du tabouret et s'y campa d'un air résolu ; puis, se faisant une mine très douce :

— Si cette bonne personne, ayant à vous dire une méchanceté sur mon compte, n'est pas une sotte, elle n'a pas manqué de vous raconter que j'étais, à table, fort distrait et comme absorbé dans une contemplation dévote.

— Une contemplation dévote ! — fit la duchesse en rougissant passablement. — Et quel en était l'objet, grand Dieu ?

— C'est une chose étrange, — poursuivit Roger sans répondre directement, — que l'intensité des souvenirs d'enfance. On vit des années loin d'une figure aimée. On l'évoque sans cesse, elle ne quitte pour ainsi dire pas votre cerveau ; un beau jour, vous la retrouvez vivante sur votre route, et la réalité est à peine plus parlante que le rêve. Voilà ce que je me disais à table, voilà pourquoi j'étais distrait.

— Il y a donc une personne que vous avez connue jadis et continué d'aimer pendant son absence, que vous aviez perdue de vue et que vous retrouvez ici telle que vos souvenirs vous l'avaient gardée ?

— Oui, dit simplement Roger, en se levant et en saluant pour prendre congé.

Le temps était toujours embrumé; on ne voyait pas clair, et le brouillard épaissi vous prenait à la gorge. N'importe! Roger peuplait le ciel d'étoiles, substituait à la buée dense et âcre de cette désagréable soirée d'arrière-automne l'air subtil et parfumé des belles nuits italiennes, mettait tout le long de son chemin les paysages nocturnes les plus enchanteurs qu'il pût trouver dans les magasins de sa mémoire, et, dans ce décor évoqué, marchait fier, joyeux, léger, triomphant, parce qu'il se sentait presque aimé. En effet, lorsqu'il avait relevé la tête, après être resté courbé devant la duchesse un peu plus de temps qu'il n'était strictement nécessaire, il n'avait vu sur le visage de celle-ci qu'une rougeur émue, sans la moindre trace de mécontentement ni de rigueur, sans aucune moue dédaigneuse ou choquée.

Les passans, plus nombreux depuis que Roger avait atteint la rue de Rennes, fuyaient vers leurs demeures en toussant dans le brouillard, la main devant la bouche ou le nez enfoui dans un collet relevé. Au bout de la rue, la gare dressait lourdement sa façade à grands vitrages en plein cintre et semblait quelque énorme monument funèbre surgissant dans la nuit brumeuse. — Dans le grand hall du bas, envahi par le brouillard du dehors, des groupes de soldats causaient avec la voix éraillée des jours de cabaret, traînant sur l'asphalte bossué leurs gros souliers à clous ou leurs lourdes bottes éperonnées. Les salles d'attente étaient vides. Tout était lugubre. N'importe! l'avant-dernier train de Versailles emporta ce soir-là vers la ville morte un vivant heureux.

III.

Sur le quai d'Orsay, un des plus beaux hôtels de Paris est en fête. Leurs Majestés le roi et la reine de Crète, qui voyagent inognito, à la manière des souverains d'aujourd'hui, c'est-à-dire sans le moindre mystère, mais avec faculté d'aller partout et de s'amuser à l'occasion, honorent de leur gracieuse présence les salons fameux de la princesse Riva, à laquelle s'est joint, pour la circonstance, le prince lui-même, qui sait, du reste, reprendre de temps à autre une attitude conjugale. Leurs majestés ont diné là, occupant les places du milieu, celles du maître et de la maîtresse de la maison, d'après la règle qui veut qu'un souverain soit partout chez lui et que son amphitryon ne se considère jamais que comme son premier invité. Pour faire honneur aux royaux convives, la princesse a réuni à sa table dix duchesses, — à peu près tout ce qu'il y en a d'authentiques en France, — venues de tous les coins

de la province, car novembre est, par excellence, le mois que l'on consacre à ses terres. En dehors des dix duchesses et des ducs qu'elles comportent, quelques illustrations étrangères, rien de plus. Après le dîner, concert de gala.

Vers dix heures, on arrive. Pas de foule ; les invités ont été triés sur le volet, — triés quant au nom, quant à la réputation, quant à la fortune, car, pour le reste, pour la distinction véritable, pour le charme ou le mérite personnel, pour les séductions non officielles...

— On voit là des princes de sang royal, qui, faute d'une couronne à se mettre sur la tête ou d'une marche de trône où se jucher, semblent plus petits que la foule, parce qu'ils ne paraissent pas plus grands. On voit aussi bon nombre de descendants de preux se faisant, selon la coutume actuelle, porter par leurs noms, au lieu de les porter. On voit encore des financiers heureux, comme on en voit partout. On voit enfin un ménage d'aristocrates, moralement digne de figurer dans une galerie de types faubouriens, la femme achetant le silence du mari sur ses frasques, et tous deux recevant des rois en voyage, distribuant des invitations que l'on mendie et qu'au besoin l'on paierait.

— Du reste, salons splendides, toilettes merveilleuses, bijoux aveuglans, et surtout grand étalage de chair poudrée. Plus on est en gala, plus on montre de peau, c'est la règle ; règle parfois aimable pour les spectateurs, mais bien souvent sévère pour tout le monde, — pour ceux qui regardent et pour celles qui montrent. Dans ce remous d'épaules et de poitrines trop épaisses ou insuffisamment étoffées, parmi ces ondulations de blancheurs molles et d'épidermes bistrés, les rares nudités agréables se noient et disparaissent presque sous le flot submergeant des laideurs déshabillées. La théorie des contrastes et des repoussoirs se trouve en défaut pour être trop largement appliquée : les majorités et les gros bataillons finissent toujours par avoir raison. — Et ils avaient tellement raison, ce soir-là, les gros bataillons de l'armée des laides, combattant, hélas ! la poitrine découverte, que ce pauvre marquis du Gasc, qui essayait de se frayer tout doucement un passage à travers les rangs serrés de ces audacieuses dévêtues, promenait avec un évident désespoir, depuis une grande demi-heure, son monocle impertinent et connaisseur sur les « trésors » répandus que frôlait sa manche d'habit, laquelle se teintait de blanc à ce contact inévitable. Il n'y avait de presse qu'à l'endroit où se trouvait le marquis, chacun voulant gagner les premiers rangs de fauteuils du grand salon vert, disposé en salle de concert. L'infortuné n'avancait guère, et, chaque fois qu'un pied de terrain gagné lui valait une nouvelle voisine, son regard, sans mouvement de tête trop avide, sans curiosité brutale, plongeant de son mieux dans l'entre-bâillement du corsage, explorait anxieux les accidens de ce

nouveau paysage humain, mais se relevait toujours sans s'être allumé d'aucun éclair d'enthousiasme, d'aucun reflet de satisfaction gourmande. Il arriva ainsi au niveau du vicomte de Rohannet.

— Pas réjouissans les décolletages de ce soir, dit le marquis dans l'oreille de Rohannet.

— Peuh ! c'est toujours comme ça, répondit le gentil vicomte, en passant sa main dégantée sur sa jolie moustache d'un châtain ardent.

Une des caractéristiques de la jeunesse contemporaine, c'est de ne pas tenir énormément à la *femme du monde*, rêve de toutes les jeunes imaginations masculines d'autrefois. Armand de Rohannet était absolument de son temps à cet égard. Fort apprécié partout, il avait peut-être donné quelques crocs-en-jambe à ses principes, tenté par l'occasion, ou tourmenté par la vanité ; mais ç'avaient été là des accidens, des trous dans l'unité de sa vie, comme les amours de rencontre et les bonnes fortunes impromptu. Il en tenait pour la vraie grande cocotte, ou mieux pour la femme entretenue sérieuse, qui a de la dignité ou du laisser-aller à volonté, une orthographe approximative, quelquefois même une instruction complète, — quand elle sort de Saint-Denis, — variété rare, éminemment intéressante, peu connue du public et, d'après lui, véritablement exquise.

— On a beau dire, mon cher, — murmurait-il derrière son claque, reprenant en sourdine sa thèse favorite, au milieu du lent va-et-vient et des conversations bourdonnantes des gens qui cherchaient à se caser ou à se rapprocher d'une personne amie, — il n'y a plus rien d'intéressant dans le monde. Non-seulement les jolies femmes y sont en minorité, aujourd'hui comme dans tous les temps, puisqu'on ne recrute pas plus que jadis les femmes du monde sur la mine, mais tous les caractères sont tranchés ; il y a les femmes qui sont honnêtes et les femmes qui ne le sont pas : aucune transition, aucun moyen terme, aucune demi-teinte. Or, c'était le grand charme de la société d'autrefois d'être riche en femmes douteuses, en vertus incertaines, qu'on poussait au petit bonheur, sans être sûr de les faire tomber. Maintenant, d'un côté, vous avez les matrones, les femmes de foyer, comme dit M. Dumas, et, de l'autre, non pas les femmes de rue, mais les femmes d'alcôve, qui ne sont d'ailleurs séparées de la rue que par l'épaisseur de leur fortune. Eh bien ! c'est désolant. Les matrones, on les salue ; les autres, on les dédaigne, parce que, dans ce genre-là, on trouve mieux ailleurs. Oui, pardieu ! l'on trouve mieux. Je ne parle pas de Clémence Holler ; je suis payé, ou plutôt je paie pour la trouver bien. Mais Jane Spring, par exemple, la maîtresse de Ravenot, voyons, y a-t-il ici quelque chose qui puisse lui être comparé ?.. Ah ! oui, là-bas, M^{me} d'Altenay.

Le marquis tourna vivement la tête.

— Mais, bah ! poursuivit Rohannet, trop jeune, trop riche, trop née,

trop veuve. Rien à faire. Elle se remariera avant qu'il soit longtemps.

— Vous en parlez à votre aise, mon bon ! On ne se remarie pas si facilement que cela sans déchoir, quand on est duchesse, avec un vieux nom et deux fois plus de millions dans son aumônière que de fleurons à sa couronne. Et puis, entre nous, elle est trop vivante, et depuis trop peu de temps libérée, pour se presser beaucoup de retomber dans l'ornière du mariage. Belle et riche comme elle l'est, portant le nom qu'elle porte, qui n'est pas le plus vilain cadeau que lui ait fait son mari, c'est bien d'elle qu'on peut dire : Elle est plus que reine, elle est libre. N'est-ce pas M. de Trémont qui la salue ?

— Oui.

— Un ami à vous ?

— Charmant garçon, quoique un peu vertueux.

— Tempérament rêveur ?

— Je ne crois pas.

— Alors, amoureux ?

— Possible, mais de qui ?

— Regardez.

Et, en effet, il n'y avait qu'à regarder. Roger, à la suite de manœuvres infiniment savantes, quoique étrangères à la tactique de la cavalerie, était parvenu jusqu'au dossier du fauteuil de la duchesse, où il s'accoudait de côté, présentant à la curiosité du marquis et du vicomte son profil de jeune amoureux. La pose était un peu familière, mais acceptable, grâce à la distinction de celui qui la risquait.

— On peut fort bien, au reste, mettre son coude, non-seulement sur le dossier d'un fauteuil, mais sur une table (n'en déplaise à *a Civilité puérile et honnête*) : le tout est de savoir l'y poser. — Ce qui était vraiment trop parlant, c'étaient les yeux, ces diables d'yeux de vingt ans, dont il est si malaisé de modérer la flamme.

Donc, Roger causait avec la duchesse, accoudé au coin du dossier du fauteuil, de manière à voir de face sa belle interlocutrice, qui, vêtue de satin mauve et de point d'Angleterre, sans autres bijoux que ses deux bracelets habituels, l'un d'or, l'autre de platine, enserrant ses longs gants blancs sans boutons, éteignait de sa beauté les diamans de ses voisines. Bien entendu, pas un mot d'amour ; mais l'amour circulait dans le dialogue, tombant des yeux dans le langage, où il s'affirmait par des intonations familières, vibrantes de joie contenue ou caressantes de passion voilée. C'était un joli duo de jeunesse, un de ces rares morceaux où l'on chante tout le temps ensemble de deux voix qui s'unissent et se mêlent dans une constante harmonie.

— Que vous êtes vraiment jeune ! dit Roger, à un moment où Madeleine lui montrait toutes ses dents en un rire qui valait un concert.

— Oh ! que vous êtes parfait, petit garçon, lorsque vous me trouvez jeune !

Et elle lui rappela toutes sortes de vieux souvenirs, s'amusant à le rajeunir jusqu'à l'enfance et prenant plaisir à lui redire qu'elle l'avait connu tout petit, qu'elle l'avait amusé, promené, sermonné, choyé. — Chacun sait que les femmes, qui ont un si réel besoin de s'appuyer sur les hommes, n'aiment rien tant que de les protéger ou de rappeler qu'elles ont été leurs protectrices ; cette démangeaison leur prend surtout au moment de se montrer faibles, — excuse et consolation anticipées.

— Eh bien ! vous avez raison, je suis jeune, très jeune. Quoi d'étonnant, d'ailleurs ? Ne suis-je pas née d'hier à la vie ? Jusqu'à vingt-deux ans, j'ai été pauvre et j'ai habité la campagne ; puis, j'ai été mariée... à un ami qui avait trois fois mon âge...

Le concert commençait. Roger se retira. Ne pouvant rester entre deux rangs de fauteuils, il alla s'appuyer au chambranle d'une fenêtre, sans pouvoir détacher ses yeux de Madeleine. Elle causait maintenant à voix basse avec une amie qui était au rang suivant, ce qui l'obligeait à se pencher un peu en arrière. Son cou, légèrement gonflé par le mouvement de retraite de sa tête, émergeait des rondeurs de la poitrine et des épaules, sans collier, éblouissant et plein de grâce. La belle chevelure, massée sans excès d'art sur le haut de la tête, avec un piquet de roses thé pour tout ornement, semblait trop lourde ; on eût dit que c'était elle qui tirât en arrière cette tête renversée. Les épaules avaient une courbe exquise ; un poète les eût trouvées dignes de la pourpre. Roger, qui n'était poète que parce qu'il était amoureux, les trouvait simplement dignes de la nudité où il les voyait, et c'était là une poésie raisonnable, pratique et sensée, — car il est aussi bête de souhaiter la pourpre à de belles épaules qu'un riche éteignoir au soleil. La petite oreille, vierge de toute perforation sacrilège et de toute souillure de bijouterie, était traversée par les rayons d'un lustre, ce qui lui donnait l'aspect d'un coquillage transparent vu dans le jeu de la lumière. La main, qui restait fine dans le grand gant lâche qui la couvrait, maniait doucement l'éventail, et le coude, aussi lisse que l'épaule, se montrait à la limite du gant, poli et rond comme s'il eût été de marbre. Certes, Roger était excusable de regarder tout cela avec persistance, mais ses yeux disaient vraiment trop son admiration. — La diplomatie du regard est la plus difficile à apprendre, celle qu'on possède en dernier lieu.

— Peste ! il n'y va pas d'œil mort, votre ami, disait le marquis, toujours auprès du vicomte ; si M^{me} d'Altenay avait été de cire, il y a beau temps qu'elle serait fondue.

— Le bêta ! fit Rohannet avec une moue charmante, où le dédain se mêlait à la compassion, c'est que c'est vrai qu'il la regarde à la

faire fondre ! Allons, je vais chez Jane, où je dois retrouver Clémence ; ça me fait mal de voir ces choses-là. Au revoir !

— Il ne peut pourtant pas l'épouser, dit le marquis en serrant la main du vicomte, il est plus jeune qu'elle.

Rohannet s'en alla, après avoir haussé les épaules d'un air de pitié supérieur, sans qu'il fût possible de démêler ce qu'il méprisait le plus, du mariage ou des liaisons mondaines.

Le marquis évolua alors de manière à se rapprocher de la duchesse ; mais il dut, avant d'arriver dans ses parages, avaler, toujours debout, deux grands airs et un de ces stupides monologues que débitent des acteurs spécialistes et qui constituent l'une des distractions les plus horripilantes que l'on puisse offrir à des hôtes victimés. Après le premier grand air, il y eut des « bravo ! » complaisans ; après le second, des « brava ! » galans ; après le monologue, des trépignemens de joie, auxquels se mêlèrent, il est vrai, bon nombre d'appréciations résumées d'un mot par des *gommeux* pleins de bon sens : « Idiot ! » « Infect ! » « Crevant ! » Tout le monde s'ennuyait à fond et presque franchement. — La franchise et le besoin de vérité, qui sont l'honneur et font l'ennui de notre époque, condamnent à une mort prochaine les débris à peine vivans de la société. Le mensonge et le convenu la soutenaient ; le triomphe du vrai la tue. Il y a une image parfaitement exacte de ce qu'est devenu le monde : c'est ce qu'est devenu le bal de l'Opéra. Plus de dominos, presque plus de masques ; on apporte là son ennui pour le promener, sans même le déguiser ; autant aller dans une gare, un jour de courses ou de grandes eaux : il y a plus de foule, et c'est plus gai. — Ainsi réfléchissait, non sans mélancolie, le marquis du Gasc, quadragénaire aimable, quoique désenchanté, qui avait connu le monde et l'Opéra, non dans leur âge d'or, hélas ! lointain, mais à la fin de leur renaissance, regain trop tôt fauché. Et il se disait que, pour peu que les choses continuassent ainsi, on en viendrait vite à ne plus cacher dans le monde ses plaies et maux domestiques, non plus que ses menus défauts d'intérieur, ce qui ferait de chaque salon une petite cour des Miracles. Ils arrivèrent, lui, ses souvenirs et ses regrets, jusqu'au rang où était assise M^{me} d'Altenay. Mais, au premier fauteuil de ce rang, si longuement visé, se trouvait la comtesse Beuvrard, sur les charmes austères de laquelle le vert-galant marquis dut s'incliner pieusement, car cette beauté de carême lui barrait le chemin. Il fallut même échanger quelques mots sur le caractère ennuyeux des soirées de gala accidentées de monologues.

— Il paraît que le roi et la reine ont manifesté le désir de s'initier à ce nouveau genre de réjouissances, qui a fait du bruit jusque vers l'Archipel.

— Initiation mortelle, dit la comtesse en étouffant un bâillement.

Pendant ce temps, profitant d'un entr'acte, un groupe s'était formé autour de M^{me} d'Altenay ; elle avait auprès d'elle la comtesse de Rhèges et sa fille, Roger et le général de Torné. Du Gasc, qui s'était donné un mal énorme pour joindre la duchesse, dans l'espoir de causer quelques instans avec elle, ne poussa pas plus loin, lorsqu'il la vit entourée de la sorte. Il se reprit à observer, et voici ce qu'il vit. Dans ce groupe de cinq personnes, trois seulement parlaient : la duchesse, M^{me} de Rhèges et le général ; quant aux deux autres, elles regardaient, c'est-à-dire que Roger regardait la duchesse et que M^{lle} de Rhèges regardait Roger, lequel ne paraissait pas se douter qu'elle fût là, ni qu'il y eût au monde une autre femme que Madeleine. Décidément, tout bien élevé qu'il était, l'amour le gâtait. Geneviève de Rhèges méritait pourtant aussi qu'on la regardât. Assez grande et un peu maigre, comme il sied à une jolie personne de dix-huit ans, qui a devant elle l'avenir et le mariage pour engraisser, avec de grands yeux pers, — des yeux de déesse classique, — de beaux cheveux châtain foncé semés de mèches d'or, elle était vraiment séduisante. Moins belle, à coup sûr, que la duchesse et d'un charme moins troublant, moins capiteux, mais, par cela même, d'un attrait plus doux, on pouvait ne pas la désirer, tout en l'appréciant, mais on devait l'aimer vite, quand on l'avait remarquée. — Toutes deux d'ailleurs, à ce moment-là côte à côte, se faisaient mutuellement valoir par le contraste de deux types très accentués en sens inverse : la maîtresse et l'épouse idéales.

— Ah çà ! se disait le marquis, ce béjaune de Trémont ne sent-il pas que cette charmante enfant le caresse de son regard virginal ? Que diable ! il pourrait bien me laisser l'autre, qui n'est pas de son âge, et se consoler avec celle-ci, qui est tout à fait gentille... quoique un peu maigre ; c'est un assez joli os à ronger...

Ici, le marquis sourit sous sa moustache soigneusement frisée, sans doute égayé par cette méchanceté, d'autant plus anodine qu'elle devait rester à jamais ignorée. — Cependant, Trémont ne paraissait pas entrer dans les vues du marquis. Le concert venait de reprendre. M^{me} de Rhèges, sa fille et le général s'étaient éloignés. La duchesse venait de changer de place et occupait maintenant le dernier fauteuil du rang, vacant, comme quelques autres, depuis un instant, car bon nombre de gens, qui s'étaient suffisamment montrés pour qu'on n'ignorât pas leur présence à l'hôtel Riva et qu'on pût les citer dans les journaux, avaient déjà battu en retraite, ayant absorbé d'ennui tout ce qu'ils en pouvaient contenir sans le laisser filtrer. Et, si ce n'étaient pas les plus courageux, ce n'étaient assurément pas les moins bien élevés, car il y avait des hommes qui restaient là les yeux au plafond, dans ces attitudes déjetées

que l'on contracte au club. Roger se tint debout, dans le passage, à côté de Madeleine.

— Voulez-vous que je vous marie? dit-elle en levant vers le jeune homme ses yeux câlins, vrais yeux de velours, s'il y a du velours couleur noisette.

— Vous voulez vous débarrasser de moi?

— Vous ai-je donc sur les bras?

— Hélas! non.

— Hein?.. Enfin, c'est dit avec tant de sentiment que je passe condamnation sur le fond, en faveur de la forme, c'est-à-dire de l'intonation... Mais je tiens à mon idée, et j'y reviens. Vous connaissez M^{lle} de Rhèges? C'est une amie de votre sœur.

— Oui, elle était là tout à l'heure.

— Je le sais bien; c'est vous qui n'aviez pas l'air de le savoir. Eh bien! qu'est-ce que vous en dites?

— Que vous a-t-elle fait?

— Vous êtes insupportable; vous causez comme une femme, interrogeant toujours quand on vous interroge, ce qui est, en effet, très commode pour ne pas répondre.

— Je vous demande ce qu'elle vous a fait, parce qu'il n'est pas naturel de vouloir marier une jeune fille, charmante, d'ailleurs, et digne de tous les bonheurs, à un jeune homme que l'on sait amoureux bête autre part.

— Je ne vous savais ni si amoureux ni si bête, mon pauvre Roger, dit-elle avec un sourire qui rendait sa phrase aimable. Mais j'ai une peur bleue des confidences; à moins d'être investie du pouvoir du prêtre et d'avoir qualité pour remettre les péchés, il m'a toujours semblé que le fait d'accueillir des aveux vous rendait à moitié complice des crimes épanchés. Aussi, je vais me sauver. J'aperçois là-bas M. du Gasc, mon ami Bric-à-Brac, je vais lui demander son bras pour gagner ma voiture. Je ne veux pas de vous; d'abord, vous êtes trop jeune, et puis vous avez quelque chose dans le cœur, vous trouveriez moyen de répandre sur moi une partie de votre secret d'ici au vestibule. Bonsoir!

Elle lui donna une poignée de main qu'elle sut accompagner d'un regard compensateur, et il laissa la place au marquis du Gasc, lequel, répondant à un signe d'éventail, se précipitait vers la duchesse. — Trémont ne fut pas mécontent de la façon dont la jeune femme avait fui les dangers d'un entretien qui s'en allait grand train vers les confidences catégoriques. Quoique sans expérience en amour, il avait assez de science militaire pour comprendre que, quand celle qu'on attaque commence à fuir, la victoire est prochaine.

Le roi et la reine venaient de se retirer le moins bruyamment qu'ils avaient pu. On pouvait désormais s'en aller sans se gêner.

Trémont se sauva. Bientôt le marquis et la duchesse traversèrent l'enfilade des salons qui se vidaient. Le départ ressemblait à une déroute. Cela fit beaucoup rire la duchesse.

— On voit bien qu'on n'est pas venu pour s'amuser, dit-elle.

L'immense vestibule était encombré de valets de pied, et le premier salon, d'hommes et de femmes enfouis sous les pelisses, qui attendaient avec impatience, tandis qu'on hélait les gens dans la cour et que les roues des voitures, avançant et tournant, criaient sur le gravier. Après dix minutes d'attente, pendant lesquelles le marquis et la duchesse échangèrent quelques-unes de ces phrases qui occupent la langue qui les articule beaucoup plus que l'oreille qui les recueille, M^{me} d'Altenay eut enfin la satisfaction de voir son valet de pied, — un homme superbe à grands favoris blonds, digne de faire l'ornement de n'importe quelle chancellerie d'Europe, — ouvrir la portière de son landau. Elle s'y engouffra avec ses jupes, pendant que le marquis, tête nue sous la bise, à la vieille mode, qui était positivement la bonne, sentait sur son crâne un peu dégarai les picotemens glacés d'une espèce de grésil qui commençait à tomber. L'homme distingué qui avait l'honneur de servir de valet de pied à la jeune duchesse releva les pans de sa longue redingote noire de livrée et sauta sur le siège. Il n'y était pas encore assis que le cocher, homme corpulent, de teint violet, touchant à peine le cheval qui était sous le fouet et baissant un peu les mains en les écartant, prenait un *tournant* géométrique sur le sable caillouteux de la cour, tout sillonné de traits de roues. — Le marquis, lui, alla bourgeoisement prendre un fiacre sur le quai, et, éprouvant le besoin de rêver, il se fit conduire chez lui sans passer par le club. Le résumé de ses réflexions peut se formuler ainsi : à quarante ans sonnés, il ne serait pas très sage, à supposer qu'on pût se faire agréer, de prendre pour femme une personne aussi *allante* que la duchesse; cependant, s'il était bien démontré... Enfin, l'on verrait, et, soit dans le sens du mariage, soit dans le sens opposé, il y avait peut-être quelque chose à faire.

IV.

— Au revoir! ma belle Madeleine, nous vous laissons. Venez nous voir. Paris est un désert, à cette époque, et l'on éprouve le besoin de se rapprocher. Sans cette maudite chambre, où M. de Rhèges s'obstine à rentrer jusqu'à ce qu'on le mette carrément à la porte, nous serions en Champagne.

— Bah! plaignez-vous! Je suis sûre que Geneviève aime autant être à Paris?

— Oui; comme vous, j'ai le courage de mon opinion : j'aime

Paris en toute saison, mais surtout aux époques où il n'est pas de mode d'y être...

La charmante Geneviève s'arrêta, la parole coupée par l'entrée d'un arrivant.

— Tiens, Roger! C'est très gentil de venir me voir.

— Avez-vous des nouvelles de votre mère et de votre sœur, monsieur de Trémont? dit M^{me} de Rhèges.

— Oui, madame, toutes fraîches et très bonnes. Elles seront à Paris avant un mois.

— Ah! tant mieux!.. Allons, viens, Geneviève.

Lorsque Roger, qui s'était incliné devant M^{me} de Rhèges et sa fille, releva la tête, la taille élancée de Geneviève, prise dans une de ces jolies jaquettes anglaises qui vont si bien aux jeunes filles et aux femmes minces, s'encadrait dans les draperies de la porte, pendant que la comtesse descendait les premières marches du grand escalier de pierre à rampe de fer forgé, que modernisait un tapis rouge éclatant.

— Hé bien? fit la duchesse en désignant du regard la porte par où venait de sortir Geneviève et que Roger venait de fermer, vous ne vous convertissez pas à mes vues? Espérez-vous trouver mieux?

Le jeune homme ne répondit rien et vint s'asseoir sur une chauffeuse, voisine assez proche du vaste fauteuil bas, en satin capitonné garni de peluche, où s'était replongée Madeleine. Il regarda autour de lui, comme pour faire connaissance avec la pièce, où il se trouvait pour la première fois. C'était un petit salon, sorte de boudoir précédant les appartemens de la duchesse, où elle recevait ses intimes, le soir, entre cinq et sept. Un joli nid, doublé de satin et de peluche, avec des meubles de toutes les formes connues, hormis les formes disgracieuses ou ennemies du confortable. Un effet cherché de pêle-mêle, de capharnaüm élégant. Rien de symétrique, mais pas une disparate. Les tentures, les rideaux et les portières étaient gris de lin, le reste un peu de toutes les nuances, — à l'exclusion des couleurs criardes et détonnantes. Une profusion de coussins, tous sortant des mains de la duchesse, qui brodait à ravir et avait toujours à sa portée, quand il n'était pas entre ses doigts, quelque ouvrage en train. Il était six heures. Deux belles bûches à demi consumées et une lampe posée dans un coin éclairaient la pièce, assez pour ne pas provoquer les idées de mystère et d'amour, pas assez pour les faire fuir. Un parfum compliqué flottait dans cette tiède atmosphère; l'iris et la violette en formaient les bases essentielles, mais il s'y mêlait ce quelque chose de personnel que les femmes vraiment femmes savent toujours ajouter aux odeurs dont elles s'environnent, de telle sorte qu'avec les ressources, après tout peu variées de la parfumerie de bon goût, chacune trouve

moyen de se composer un parfum bien à elle, qui semble une émanation d'elle-même. — Roger n'entra pas très avant dans l'analyse des senteurs caressantes qui lui montaient aux narines et au cerveau. Des pensées plus sérieuses l'occupaient.

Quant à Madeleine, respectant le silence de son visiteur, se faisant peut-être un malin plaisir de le prolonger pour le rendre embarrassant, elle semblait attendre sans impatience un commencement de conversation qui n'était pas plus pressé qu'elle. Enfoncée dans son fauteuil, les deux coudes appuyés et les mains se joignant par le bout des doigts, elle contemplait son muet adorateur, sans qu'il fût possible de démêler, dans le vague de son doux et mystérieux regard, un reflet de ses impressions intimes. — On dit souvent que la beauté ne sert de rien aux hommes. C'est une double bêtise. D'abord, il est très agréable d'être beau ; par conséquent, cela sert à quelque chose. Indépendamment du plaisir assez niais que l'on peut éprouver à se mirer de face ou de profil, — lequel plaisir n'est pas, du reste, le partage exclusif des Antinoüs patentés, — n'y a-t-il pas une légitime satisfaction à se sentir constamment enveloppé d'une atmosphère d'amour, qu'échauffent ou qu'illuminent de furtifs regards de femme, interprètes plus ou moins consciens d'un désir passager ou d'une involontaire sympathie ? Ensuite, la beauté sauve souvent un homme du ridicule. Ainsi, un jeune amoureux moins séduisant que ne l'était Roger de Trémont n'eût jamais victorieusement résisté à cette rude épreuve d'une paralysie de la langue venant vous atteindre au seuil même d'un entretien décisif. Lui, sortit intact de cette effroyable conjoncture. Il faut dire qu'il comprit encore à temps, quoique un peu tard, que, si le silence est précieux, il est lourd pareillement et ne saurait indéfiniment peser sur deux personnes réunies en tête-à-tête. Dès que cette vérité fut devenue pour lui bien limpide, il retrouva l'usage de sa langue et songea à s'en servir de son mieux. D'abord, il rapprocha sa chaise du fauteuil de sa future interlocutrice, ce qui, de toutes les manœuvres oratoires, est assurément la plus insinuante ; puis, il s'empara d'une main qui, depuis un instant, jouait avec la passanterie du fauteuil, — et il faut convenir que le fait constituait un début *ex abrupto* des plus hardis et des plus significatifs. Avant d'avoir ouvert la bouche, cet orateur peu bruyant se trouvait, de la sorte, en plein cœur de son sujet, et le temps perdu était rattrapé. Alors, il prit une voix douce et grave, au timbre légèrement altéré par une émotion qui ne tenait pas à se cacher, — la voix des confidences où la mélancolie doit s'allier à la tendresse, et il dit :

— Madeleine, laissez-moi vous conter une histoire, une histoire presque aussi belle et beaucoup plus touchante que celles que vous me contiez jadis de votre voix aimée. Il y avait une fois, dans un

château de Touraine, un petit garçon qui voyait souvent une belle jeune fille, une jeune fille si belle que, pour peindre sa beauté, il faudrait voler à Dieu ses pinceaux, et, pour la décrire, forger des mots magiques. Le petit garçon voua à la jeune fille une sorte de culte naïf, qui devint bientôt un amour caractérisé. La jeune fille, hélas! se maria; le petit garçon se fit militaire. Ils furent longtemps séparés. La jeune fille, devenue femme, vécut au loin, sans penser beaucoup au petit garçon, qui, lui, devenu homme, aimait cette fée de ses rêves d'enfant comme on n'aime que les fées, quand on a l'âge d'y croire, et les madones, quand on est pieux. Pour l'amour d'elle il restait enfant et se faisait dévot. Il ne souriait point aux femmes, qui, parfois, lui souriaient; il fuyait le bruit, vers lequel ses vingt ans essayaient souvent de l'entraîner; ses jours étaient silencieux et ses nuits solitaires: la fée, la madone était toujours là, dans sa mémoire et dans son cœur; c'était avec son image qu'il vivait sa vie mélancolique d'ermite en prière. Un beau jour, elle revint; elle était veuve. En songeant qu'il allait la revoir, il fut heureux et triste: heureux d'une apparition désirée, triste d'un bonheur sans avenir. La première fois qu'il lui parla, d'un mot il lui fit comprendre qu'il l'aimait; la seconde fois, ce fut toute une phrase amoureuse qu'il laissa tomber; la troisième, il déroula tout au long le poème de son cœur, et, mettant un genou en terre, il finit par lui dire d'une voix très humble et très troublée: Aimez-moi ou chassez-moi.

La main, la belle main blanche et satinée était restée captive, sans défense pudibonde, sans révolte méchante, sans apparente horreur. La tête s'était légèrement inclinée, comme attirée par les mots aimantes qu'on murmurait près d'elle; les yeux étaient baissés, et un souflet fréquent agitait la poitrine. — Si Roger avait vu transparaître derrière le front de Madeleine les pensées qui naissaient et se développaient à l'ombre de ce *mur d'ivoire*, il eût pu composer sur le mode satirique, puis réciter intérieurement, en l'honneur de la Vieillesse, cet hymne reconnaissant et sarcastique, tout à fait de circonstance:

« O vieillards, vieillards imprudens et grotesques qui ne craignez pas, tout trébuchans déjà sous le vent froid de vos tombes aux ouvertures, d'offrir aux baisers prostitués de la Jeunesse et de la Beauté vos affreux museaux parcheminés dont la Mort seule peut décemment s'éprendre, vieillards enamourés, soyez bénis! Sans vous, que de chutes aimables n'auraient pas lieu! que de jeunes poitrines fuiraient de jeunes étreintes! que de gracieuses amours seraient empêchées d'éclorre! Mais vous avez passé par là. On vous a vus, ridicules et impuissans, tenter vainement d'assouplir les articulations rouillées de votre vieux squelette, pour le plier aux galantes

postures ; on a vu vos bouches édentées ou suspectes grimacer des tendresses où les dernières flammes de votre être en voie de s'éteindre s'exhalaient en un vœu de luxure ; on a senti le contact horrible de vos mains décharnées et tremblantes, remuées par un désir stérile et fou... Et maintenant, voici la Jeunesse!.. Comment ne pas goûter à ce beau fruit qui vient s'offrir après vos répugnantes agapes? Comment ne pas chercher à se convaincre que l'amour n'est pas si laid que le reflétaient vos faces de momies? Et l'on se penche vers un jeune amant qui poétise tout ce que vous avez défiguré, qui purifie tout ce que vous avez souillé, qui divinise tout ce que vous avez avili. »

Ainsi faisait Madeleine, entendant pour la première fois sans dégoût et sans crainte les mots brûlans qui portent l'écho de nos désirs à celles qui ont pouvoir de les satisfaire. — Madeleine n'était pas une femme vertueuse par vocation ; elle n'était vertueuse que par situation, c'est-à-dire que, comme beaucoup d'autres, elle n'éprouvait pas le besoin, belle, riche et bien née, de se jeter dans les bras du premier venu, ce qui n'excluait évidemment pas la possibilité de se laisser choir dans des bras agréables, si, d'aventure, il s'en ouvrait sur son passage. Or, il y en avait là de jeunes, de vigoureux, tout prêts à la recevoir et appartenant à un Adonis martial : elle n'y tomba pas du premier coup, à la première invite, ce qui eût été déplorable et vraiment choquant ; mais elle s'occupa fort, dès le moment où elle les vit s'ouvrir, de la façon dont elle y pourrait tomber avec grâce. — C'était une femme de beaucoup d'esprit, de tact, de goût et de mesure. Elle dédaigna donc de jouer cette stupide comédie de l'indignation et des scrupules, la plus vieille et la plus ennuyeuse du répertoire féminin. Quand on ne veut pas d'un homme, il est bien simple de le lui dire et de le prier, poliment d'abord, puis, s'il le faut, sans mitaines, de déguerpir au plus vite : point n'est besoin d'avoir l'air irrité d'une distinction toujours flatteuse. Et quand, par hasard, on se trouve tout à fait aise qu'un homme aimable ait songé à vous aimer, il est superlativement ridicule de faire intervenir sa conscience dans un débat galant où elle ne peut jouer, en tout état de cause, qu'un assez piteux personnage.

La duchesse se borna à fermer avec sa main la bouche de Roger, en l'appelant : Fou ! Elle ne l'appela pas : Enfant ! trouvant, sans doute, qu'il était décidément hors de pages. Puis, elle le mit à la porte, après qu'il lui eut embrassé les mains et tout ce qu'il pouvait attraper des bras avec une ferveur et un entrain auprès desquels la dévotion malpropre des pèlerins baiseurs de reliques n'est positivement qu'un rut sans conviction. Comme il mit tout juste un quart d'heure à faire le trajet du fauteuil à la porte, il eut le temps d'expliquer

à la duchesse, qui s'était levée, d'ailleurs, pour repousser son agresseur et le reconduire jusqu'au seuil de la place, que Versailles était une ville éminemment propice à la perpétration de tous les crimes et, en particulier, de celui pour lequel il lui offrait une complicité dévouée; que lui personnellement était logé de telle sorte qu'il pouvait conspirer en paix contre tous les gouvernemens, faculté dont il n'avait jamais usé jusqu'à ce jour, mais dont il se sentait prêt à tirer parti, pour peu que sa duchesse fût tentée de jouer les Chevreuse ou les Longueville. Il arriva enfin à la porte, de l'autre côté de laquelle Madeleine le poussa, en mettant, pour l'inviter au silence, sur sa bouche toute rouge, un doigt fin et pâle, que terminait un amour d'ongle, fait comme une petite feuille de rose.

Retée seule, la jeune femme se regarda dans la glace. Son teint était un peu plus animé que de coutume; ses yeux, moins doux, étaient plus brillans : un abbé du siècle aimable n'eût pas manqué de les trouver *d'un lumineux particulier*. Sa beauté, toujours souveraine, avait quelque chose de plus humain, de plus vibrant qu'à l'ordinaire. Il lui sembla qu'elle venait de se compléter, ou plutôt d'ajouter quelque chose à sa perfection (car elle n'ignorait pas ce qu'elle valait), et elle se redressa avec un mouvement de joie orgueilleuse et hardie, en murmurant :

— Franchement, ce serait dommage !

Qu'est-ce qui serait dommage? De se donner ou de se garder? — Plus probablement ceci que cela, car une charmante figure mâle, ornée de fines moustaches et de grands yeux noirs à cils ombreux, couronnée de cheveux bruns coupés ras et poussant dru, passait dans la glace à chaque instant, montrant, dans un sourire très doux, des dents juvéniles, toutes blanches et au grand complet. — Les dents! chose fort importante en amour et par où Roger brillait tout particulièrement : l'amour a trente-deux dents, — ou au moins vingt-huit (on ne peut pas exiger de lui les dents de sagesse).

V.

M^{lle} de Salve, la propriétaire de Roger, fut priée par son locataire de transporter ailleurs ses dieux pénates, ses meubles et ses bibelots, moyennant quoi un respectable excédent de loyer lui serait octroyé. Trémont fit bien les choses, et la brave demoiselle reçut, à l'occasion de cette expropriation pour cause d'utilité privée, une indemnité qui lui assurait, pour quelque temps, une somme de bien-être très supérieure à celle que comportait son train de vie normal, étroitement limité. Aussi fut-elle enchantée de la combinaison nouvelle qui la mettait hors de chez elle, — quoique cette combinaison lui donnât fort à penser sur les mœurs de son locataire et lui fit

craindre que ses chastes murs ne fussent appelés à voir et à entendre une foule de choses auxquelles on ne les avait point accoutumés.

Roger ne voulait rien risquer, mais ne voulait pas davantage se trouver pris au dépourvu. Aussi fit-il meubler le premier étage de sa maisonnette, sans être encore absolument certain que la duchesse persévérerait dans la voie où il l'avait vue, tout heureux, s'engager très vite, et qui semblait bien devoir la conduire à sa porte. D'ailleurs, il était riche, ayant recueilli, pour sa part, dans l'héritage paternel, cinq à six cent mille francs, — une grosse fortune pour un sous-lieutenant chaste; il n'avait donc pas à se préoccuper d'une dépense qui eût pu effrayer beaucoup de jeunes gens de son âge. — Il faut lui rendre cette justice qu'il ne lui vint même pas à l'idée que, si ses frais d'ameublement devaient être perdus quant à la duchesse, ils serviraient pour une autre; — quelques années plus tard, cette réflexion pratique se fût fait jour dans son esprit le plus naturellement du monde. — Il disposa toutes choses avec le soin amoureux que l'on apporte à ces sortes d'installations, quand on est bien épris et qu'on a du goût. Les quatre pièces du premier étage, qui avaient renfermé l'existence morose et solitaire d'une vieille fille pauvre, c'est-à-dire d'une créature appartenant à l'espèce la plus déshéritée d'ici-bas, se parèrent à l'envi de meubles et de tentures dans le meilleur goût du jour, sans déploiement intempesitif de luxe trop riche ni de recherche ruineuse. L'escalier lui-même qui menait à ce réduit, naguère encore vraie geôle de tristesse où pleurait une vie manquée, déguisait maintenant sa nudité et sa mesquinerie sous des tapisseries qui avaient le double mérite d'être vieilles et d'être fraîches, et que Roger avait été dénicher dans un grenier de l'hôtel de la rue de Lille, où sa mère et sa sœur n'avaient pas encore pris leurs quartiers d'hiver. Il ne manquait plus que des plantes et des fleurs pour que le temple fût au goût de la divinité qu'on y attendait. Roger fit apporter ces accessoires verdoyans ou parfumés le lendemain du jour où il put mettre à la poste une petite lettre fort laconique, qui disait juste ce qu'il fallait dire, à savoir que le signataire de l'épître, prenant son rêve pour la réalité, avait tout préparé en vue d'une visite que rien ne l'autorisait à attendre, mais que la pente habituelle de ses désirs et de ses songeries l'amenait quand même à espérer. Noël allait venir, était-il dit, en *post-scriptum*, Noël, la fête des enfans et des amoureux; on la passerait au coin du feu, seul, rêvassant, comme à l'ordinaire, et regrettant bien de ne plus croire au petit dieu remplisseur de souliers et exauceur de vœux. — Cet apprenti, qui était en train de passer maître, n'avait eu garde de revoir la duchesse. Il avait été une seule fois rue de Varenne, un jour qu'il savait Madeleine absente. C'est qu'il comprenait l'éloquence de la solitude et du

silence pour une femme qui s'est avancée au point de ne pouvoir guère reculer sans qu'on lui fournisse un prétexte ; c'est qu'il devinait le danger des entrevues et des colloques où les actes ne sont pas encore de mise et où les paroles n'ont plus rien à dire. Il était, d'ailleurs, presque tranquille quant au résultat final, ayant conservé toute vive et toute chaude sur son visage l'impression d'un de ces regards chargés de langueur, de faiblesse et d'amour par lesquels les femmes éprises de tendresse ou lasses de vertu se promettent tout entières à qui sait leur plaire et saura les prendre. Il attendit donc.

Il n'attendit pas au-delà du terme qu'il avait prévu, et, pour ainsi dire, fixé. — Le 24 décembre 1880, vers dix heures du soir, il était seul dans sa maison, dormant à moitié, avec une cigarette éteinte entre les doigts, auprès d'un feu en train de mourir, dans l'ex-chambre de M^{lle} de Salve, transformée en une sorte de fumoir où le cuir gaufré se mêlait au velours frappé, lorsque le bruit d'une voiture, suivi d'un coup de sonnette, le fit sauter de dessus son fauteuil jusqu'à moitié chemin du plafond. Il saisit la lampe, qui, sous son abat-jour d'albâtre garni d'une dentelle de papier rose, brûlait doucement sur le coin d'un bahut, et il se rua dans l'escalier. Ce ne fut que sur la dernière marche qu'il songea à se composer un maintien à peu près digne. Il modéra alors sa fougue et alla ouvrir sa porte de l'air tranquille d'un homme qui n'attend ni femme ni créanciers. Il trouva sur ce seuil, jusque-là chaste ou à peu près, une silhouette féminine, que drapait une longue pelisse de velours noir bordée de martre zibeline. La tête se dissimulait frileusement sous un voile épais de dentelle espagnole, roulé par-dessus le chapeau. La visiteuse tenait à la main un petit sac de voyage fort élégant. Roger referma vite la porte.

— Qui vive ? dit-il en se penchant vers le voile noir.

— Amie ! lui fut-il répondu d'une voix dont la gaiété tremblait un peu.

— Alors, suivez-moi, répartit le jeune homme en escaladant l'échelle de son perchoir.

Lorsque tous deux furent arrivés dans la pièce où, un instant auparavant, l'officier sommeillait parmi les nuages de sa cigarette et de ses rêves, la visiteuse, sans ôter son voile, regarda autour d'elle avec un vif mouvement de curiosité. Le parfum qu'elle apportait se mêlait en vain jeteur à ces senteurs fades et écœurant-s du tabac consumé dont la fumée se refroidit. Roger la contemplait, les narines un peu dilatées pour aspirer cette douce odeur de femme aimée, — promesse de volupté avant d'être souvenir amer, — qui monte si vite à la tête, en attendant qu'elle s'attache si fort aux doigts.

— Eh quoi ! c'est vous, Madeleine ?

— Vous savez mon nom ?

En disant cela sur un ton plaisant, elle défit son voile et, raffermie, montra, fière et mutine, ses traits radieux et son œil charmeur. Roger se jeta sur les mains deux fois ducales qui, gantées de saxe, émergeaient des fourrures blondes ; il les baisa avec une ferveur touchante en se laissant tomber à genoux. Puis, il entraîna Madeleine dans la pièce voisine, dont il avait fait un véritable jardin d'hiver en miniature.

— Vous voyez, vous étiez attendue. Vos amies les plantes et vos sœurs les fleurs se sont réunies en aussi grand nombre que le permettait l'exiguïté du local pour vous recevoir et vous fêter.

— C'est charmant!.. Mais, dites-moi, est-ce vraiment un réduit orné pour moi? Ne serait-ce pas plutôt un temple banal où les divinités et les cultes se succèdent, au hasard des croyances changeantes de vos vingt-trois ans?

Elle le regardait d'un air où l'enjouement ne déguisait pas tout à fait une sorte d'inquiétude attristée.

— Ingrate! murmura Roger, en faisant asseoir Madeleine dans un fauteuil au bras duquel il s'accouda, un genou en terre, ne vous ai-je pas dit que je vous ai gardé ma jeune sœur?

Et, ce disant, le jeune homme retira doucement un des gants de Madeleine, et mit à nu la belle main qu'il aimait ; puis, il baisa longuement et doucement cette main que la bise du soir avait rendue froide, après avoir non moins longuement et doucement regardé dans les yeux celle qui venait lui apporter ainsi, après des années d'attente, le trésor et le rayonnement de sa lumineuse beauté. Il y avait tant de passion contenue, tant d'amour jeune et pourtant discret dans cette caresse, à peu de chose près respectueuse, qui suivait ce regard ému et cet aveu de chasteté voulue, que Madeleine, déjà fort troublée, se sentit frémir ; il lui sembla que l'amour la pénétrait tout à coup de sa chaleur voluptueuse et secouait pour la première fois sa chair, jusque-là presque inerte.

Certes, elle était venue, aimant déjà Roger ; mais il y a une foule de manières d'aimer, qui toutes sont vraies, puisqu'elles sont, et pourtant ne se ressemblent guère. — Elle avait aimé Roger très vite, parce qu'il était beau, parce qu'il était jeune, et qu'elle avait encore aux lèvres le dégoût des baisers de vieillard. Elle l'avait aimé, parce qu'il faut bien aimer quelqu'un, sous peine de s'enluyer mortellement et de passer à ses propres yeux pour insensible, — ce qui est humiliant. Elle l'avait aimé, parce qu'il était là tout près d'elle, ayant déjà une place dans ses souvenirs et dans ses affections, de sorte que son cœur et son imagination n'avaient que très peu de chemin à faire pour arriver à l'amour, — ce qui est toujours un grand avantage pour les femmes peu romanesques qui ne tiennent pas à tomber de haut et veulent savoir sur qui elles

tombent. Elle l'avait aimé encore, parce que, plus âgée que lui, et l'ayant connu enfant, elle éprouvait une jouissance singulière à accommoder les reliefs de sa bienveillance passée à une sauce de tendresse véritable. Elle l'avait aimé enfin, parce que, peu désireuse de se remarier, toute à la joie de se sentir libre, elle éprouvait pourtant comme une espèce de remords à la pensée que sa beauté ne servirait à rien ni à personne, si ce n'est à elle, et encore à peine, que ce serait de la beauté perdue, inutilisée, gâchée par un égoïsme de thésauriseur, par une de ces avarices meurtrières à l'avare même. Mais, dans toutes ces impressions, dans tous ces sentimens dont était fait l'amour complexe qu'elle avait voué à Roger, il n'était entré que fort peu de désir, d'appétit sensuel. Les sens de Madeleine, bien loin d'avoir reçu cette initiation nécessaire à la plupart des organisations féminines pour comprendre, surtout pour apprécier le caractère vraiment brutal de l'amour, avaient été éteints sous d'atroces répulsions. Brusquement ils venaient de s'éveiller, avides et curieux. — Voilà pourquoi tout son être tressaillait à cette heure d'un frisson de volupté, voilà pourquoi elle prit dans ses mains la tête charmante de Roger et appuya sur le front pur du jeune amoureux ses lèvres, naguère toutes fraîches et maintenant brûlantes. Roger ferma les yeux et sentit sa tête se prendre. Il lui parut que, vingt ans plus tard, il se souviendrait de cette brûlure faite à son front par une bouche ardente, comme de la fraîcheur de cette main dégantée qui s'appuyait sur sa joue et son oreille, qu'une montée de sang avait surchauffées. Il lui parut aussi qu'il retiendrait indéfiniment prisonnière dans sa mémoire cette vapeur légère faite de parfums mêlés, au sein de laquelle la peau de Saxe des gants, l'iris et la violette de la fourrure et du linge longtemps couchés parmi les sachets, et peut-être le corps aimé de Madeleine, tiédi par la molle température du lieu et par des vêtemens trop chauds, luttaient d'enivrantes provocations. Il eût été difficile de dire lequel avait eu le plus de grâce, de la caresse attendrie et soumise de ce jeune homme qui, pouvant tout oser, ne prenait d'abord qu'un baiser sur la main, ou du geste hardi de cette femme qui, la tête ceinte de toutes les couronnes enviabiles que le sort bienveillant peut rassembler au front d'une privilégiée, se penchait d'elle-même sur l'amant de son choix pour lui donner les arrhes de son amour. N'est-ce pas à peu près ce que font les femmes de sang royal, — lorsqu'elles veulent à linette un simple mortel à l'honneur de leur servir de cavalier, et ne doivent-elles pas alors prendre l'initiative et se charger de l'invitation ?

— Avez-vous froid, que vous restez ainsi vêtue comme une Allégorie de l'hiver ?

— C'est vrai ! j'oublie que je suis dans une serre.

Et elle rejeta la lourde pelisse sur le dossier du fauteuil, montrant une toilette très simple, une sorte de costume de voyage en cheviot sombre, dont la casaque collante moulait une gorge ronde et haut plantée, qui trouvait moyen d'être éloquente, voire même troublante, sous l'étoffe épaisse et rêche qui l'enveloppait.

— Vous voyez, je suis en costume de voyage, dit-elle. C'est que je suis en route pour la Bretagne, où une grande terre fort négligée me réclame. Je passe par Versailles... et par chez vous, et, à minuit, je prends, à la gare des Chantiers, un train de Bretagne, qui me mène aux environs de mes bruyères abandonnées. On m'attend là-bas, j'y reste trois jours, quatre au plus, et, à la fin de la semaine, je suis de retour à Paris. Voilà !

— Bien conçu, mais difficile à exécuter, dit Roger, qui, cette fois, n'hésita pas et, mettant de côté toute discrétion, haussa sa bouche jusqu'à celle de Madeleine, sans quitter sa posture agenouillée, pour lui donner le premier baiser, — une jolie préface, un peu longue, mais qui ne parut pas déplaisante.

— Voyons... laissez-moi ! Mon fiacre m'attend à la porte.

— Si je le renvoyais tout de suite ? Ce serait une économie.

— Hé bien ?.. qui me conduirait à la gare ?

— Vous partirez demain, ou plutôt... vous partirez samedi... pour Paris. Envoyez une dépêche en Bretagne ; une terre négligée, qui a besoin de votre présence depuis quelques mois, est infiniment moins digne d'intérêt que votre serviteur, qui a besoin de vous depuis des années, et qui a su vous attendre.

Sans prendre souci de la réponse, laquelle d'ailleurs n'était pas fort intéressante à connaître, Roger descendit en hâte. Sur le siège de la guimbarde versaillaise, arrêtée dans la rue déserte, silencieuse et sombre, un vieux cocher dormait. Trémont le réveilla, le paya et le congédia. Il se sentit heureux du coup de fouet qui tirait de sa torpeur la rosse engourdie et du bruit de ferraille remuée que fit, en s'éloignant, le triste carrosse, cahoté sur le pavé montueux : il lui semblait qu'il demeurerait seul pour l'éternité, dans une ville abandonnée, avec le diamant de beauté auquel sa maisonnette servait maintenant d'écrin.

Quand il remonta, Madeleine était debout devant une grande glace inclinée, où elle pouvait se mirer du haut en bas. Ayant ôté son chapeau, les bras en l'air, une main toujours gantée, elle rajustait sa coiffure, et sa taille charmante se développait dans sa grâce élancée, ayant toute la rondeur d'une taille de femme épanouie, avec quelque chose de juvénile qui ne se rencontre pas d'ordinaire aux approches de la trentaine. Au vrai, Madeleine avait vingt-sept ans, — un bien bel âge de maturité ; mais on lui eût donné vingt-quatre ans à

peine, — un plus bel âge encore, car il semble que tous les charmes de celle qui en est parée soient toujours des promesses et non encore des floraisons définitives, déjà voisines du déclin, — puisque tout ce qui a fleuri est près de se flétrir, et que le dernier pétale qui s'ouvre fait songer au premier qui va tomber. La chevelure, trop abondante pour rester en ordre parfait, avait pris, sous le froissement du voile, des allures d'indépendance et des ébouriflemens choquans; c'était à remettre en place toutes ces mèches batailleuses, toutes ces ondulations discordantes, que travaillait Madeleine, à grand renfort d'épingles déplacées, que sa main droite restée nue repiquait vivement au bon endroit. Roger vint par derrière, passa son bras autour de la taille de la jeune femme, assez haut pour enfermer le bas de la gorge dans une étreinte passablement savante, et, de la main qu'il avait libre, défit rapidement l'échafaudage à peine consolidé de la coiffure, noyant les épaules de Madeleine sous un flot de cheveux dénoués et recevant en plein visage les éclaboussures chatouillantes de cette cascade embaumée.

— Que vous êtes belle ainsi! dit-il vivement en se penchant par-dessus l'épaule de Madeleine pour la regarder dans la glace.

Elle n'eut pas le temps de se fâcher, et probablement elle en fut bien aise, car elle céda, sans trop de résistance, à la pression qui la poussait doucement vers la pièce voisine, éclairée seulement par un feu que la prévoyance de Roger avait allumé et convenablement entretenu. — C'était la nouvelle chambre à coucher du jeune homme. Il avait eu le tact de n'en pas faire un boudoir et d'y placer un lit suffisamment étroit pour ne pas provoquer des idées nécessairement grivoises : un lit trop large, chez un célibataire, paraît toujours avoir une signification brutale.

Arrivée près de ce lit, qui semblait l'attendre comme un autel attend la victime, — bien qu'il fût pudiquement couvert de son dessus de cretonne à ramages, — Madeleine rougit sans le moindre effort, et, lorsque Roger, qui, paraît-il, aimait la lumière, eut allumé les flambeaux, elle cacha son visage dans ses mains, très sérieusement embarrassée de sa contenance. Elle sentit alors que les doigts du jeune homme, depuis un instant fort nerveux et s'escrimant à la diable sur les boutons de son corsage, faisaient trêve tout à coup à leur impatience. Elle regarda et vit Roger, à deux pas d'elle, la contemplant avec un regard si rempli d'adoration, d'attendrissement et d'obéissance, que son trouble et sa pudeur s'envolèrent soudain. Elle alla à lui, jeta les bras autour de son cou, puis, sous le voile soyeux et parfumé de ses cheveux épandus, comme sous le rideau retombant d'un confessionnal discret, elle lui jeta ces mots dans l'oreille avec un soufuffle chaud :

— Roger, je vous aime! je suis à vous...

Elle permit alors à l'amoureux, tout près de passer amant, de finir la besogne indiscreète qu'il avait si maladroitement commencée. Elle l'aida même un peu, car, en pareille circonstance, un homme pressé est incroyablement lent. Puis, elle se livra tout entière, sans marchandage, sans discussion, sans affectation de scrupules, sans restrictions mentales ou autres, avec une générosité de grande dame, avec toute l'impudeur de l'ignorance et de la beauté.

Cinq jours durant, ce fut une orgie d'amour, car, pour les gens bien portans et, par suite, médiocrement enclins à la métaphysique, l'amour est un festin bien plutôt qu'une idylle. Madeleine oublia la Bretagne, ses terres en souffrance, ses fermiers qui l'attendaient; elle oublia encore une foule de choses, mais aussi en apprit tant d'autres qu'il y eut compensation. Elle vécut là, tout ce temps si court, sans voir d'autre visage que celui de son amant. C'était lui qui la servait. Le lendemain du soir fortuné où il avait enfin pris possession, il avait été lui-même à la gare des Chantiers chercher la haute malle à couvercle en forme de dôme qu'on y avait laissée, en partance pour la Bretagne. Il se fit femme de chambre, valet, maître d'hôtel, descendant prendre les plats des mains de Caveçon, cuisinier pitoyable, mais admirable laquais militaire, dressé à l'instar de l'illustre Grimaud, laquais d'Athos, de muette et charmante mémoire. Pour tout le monde, M. de Trémont, sous-lieutenant au 35^e dragons, fut, pendant cinq jours, condamné par ordonnance de la Faculté de Paris à une absolue claustration, avec défense de communiquer avec qui que ce fût, par suite du danger que les conversations au tabac pouvaient faire courir à un larynx étonnamment endommagé. Comme il n'était pas de service, la chose alla toute seule, et il n'y eut pas d'autres explications à fournir. — Caveçon lui-même n'entrevit pas une fois la duchesse, qui, sincèrement heureuse, très simple, d'ailleurs, comme il est convenu que doivent l'être toutes les vraies grandes dames, comme le sont, en effet, toutes les femmes de goût, et, en outre, très amusée de ce campement un peu bohémien, compliqué de mystère, eût volontiers prolongé son séjour. Elle aidait Roger à mettre et à enlever le couvert, et, quand Caveçon faisait le ménage, elle se réfugiait d'une pièce dans l'autre, rangeant et époussetant après le brave dragon.

Le soir du cinquième jour pourtant, il fallut partir. Elle sortit de là tout à fait grisée, emportant dans son âme l'écho d'une inoubliable fête. L'initiation avait été complète, et comme l'initiateur était plein de jeunesse et rayonnant de beauté, encore exempt de vice, quoique très avisé et très ardent, il n'y avait eu ni déception, ni désenchantement, ni dégoût; les baisers du matin, que Roger apportait, l'haleine fraîche, à la bouche de sa maîtresse, n'avaient pas paru à celle-ci moins doux ni moins engageans que ceux du soir;

les caresses du départ ne furent pas plus hypocrites ni plus distraites, mais furent, au contraire, plus franches et plus convaincues encore que celles de l'arrivée.

Madeleine s'en alla donc amoureuse dans l'âme, le cœur joyeux comme il sait l'être en ses premiers élans, et gardant, par-dessus le marché, sa conscience libre, car elle ne trompait personne et, s'appartenant bien à elle-même, croyait pouvoir se donner sans remords. Heureuse Madeleine !

Oui ! heureuse Madeleine ! mais plus heureux Roger ! Il avait attendu, c'est vrai, dans une continence dont son sexe n'est pas coutumier ; mais il pouvait s'appliquer le proverbe, si souvent menteur, d'après lequel : *Tout vient à point à qui sait attendre*. A part deux ou trois épreuves d'amour malpropre, qui lui avaient rendu le service de le préserver du reste, il arrivait à Madeleine, cette maîtresse rêvée, bien digne d'éclairer et de réjouir toute une existence d'homme, sans avoir égrené le chapelet honteux des voluptés salissantes. Il n'avait pas, le jeune privilégié, passé en revue tout le cortège de maritornes et de femmes de chambre, de courtisanes et de filles publiques, de matrones adultères et de demoiselles déflorées, où la plupart de ses congénères sont habituellement contraints de chercher les dispensatrices de leurs joies intimes. Dès que ses yeux s'étaient ouverts à la lumière, ses sens à la beauté et son cœur à l'amour, il avait vu, connu, aimé la créature la plus admirable qu'il eût chance de rencontrer jamais. Ces premières effusions d'une nature vierge qui s'éveille, ces premiers rêves d'une âme juvénile que l'illusion berce encore, au lieu de les jeter en tribut, ou mieux en holocauste, aux pieds de femmes vulgaires ou souillées, il avait pu les réunir en faisceau et les offrir, offrande printanière, gerbe gracieuse, à celle dont le regard les avait fait germer et fleurir. Heureux Roger ! — Au reste, il avait, à cette heure, une conscience entière de son bonheur.

Pendant trois jours, après le départ de Madeleine, il parcourut les bois qui avoisinent Versailles, fatiguant ses trois chevaux qu'il montait en casse-cou, lui, d'ordinaire si correct et si posé. — *Faquin*, *Miss Coqueluche* et *Cabochard* n'y devaient rien comprendre, *Faquin*, le cheval d'armes, surtout ; jamais on ne l'avait galopé de la sorte, l'étrier chaussé et les mains basses pour le plaisir d'aller vite. Quant à *Miss Coqueluche*, jolie jument de pur sang que Roger avait eue en prix à Saumur, comme elle avait subi un commencement d'entraînement, elle ne devait plus s'étonner de rien. Pour ce qui est enfin de *Cabochard*, grand carcan à nez busqué qui sautait comme un daim, étant toujours emballé, il ne songeait guère probablement à se plaindre, et, s'il pouvait s'étonner, c'était seulement d'être moins souvent mis sur les jarrets par

un certain coup de main, appuyé d'un renversement du corps en arrière, qui était particulier à son maître et qui avait le don de couper court à ses velléités de course folle, alors qu'il s'en allait le nez en l'air, la bouche de travers et l'œil furibond, en vrai *cabocharde* qu'il était. — Dans le clappement des feuilles pourries que hachaient les sabots du cheval, dans le cri du bois mort cassé net au passage, dans les navrantes chansons du vent caressant les branches nues, et surtout dans le bruit lointain de Paris, deviné plutôt qu'entendu parmi le sobre concert de ces voix sylvestres attristées par l'hiver, Roger percevait le nom de Madeleine. Il lui semblait l'entendre, murmuré avec envie sur sa route, même par les choses endormies ou mortes que réveillait sa course rapide. Puis, quand il passait à pied dans ces rues mornes de Versailles, il peuplait, lui médiocre poète, cette solitude altière de plus de fantômes brillans que n'en trouvèrent jamais sous leur plume magique les évocateurs les plus fameux de spectres enrubannés et poudrés. La poésie de la mort même, la seule dont soit presque toujours ignorante la jeunesse en fleur, lui devenait accessible, tant il y avait en lui de sève débordante, avide de créer, de faire vivre ou, faute de mieux, de ressusciter.

Le surlendemain du jour de l'an, il rencontra Madeleine rue de Lille, où sa mère et sa sœur venaient d'arriver. Il lui sembla qu'elle était un peu contrainte, et lui-même, resté plus jeune que son âge, ne se sentit pas fort à l'aise en face de sa maîtresse, sous le regard de sa mère. — La marquise de Trémont était une femme de quarante-trois ans, fort belle encore, aux cheveux noirs, aux traits réguliers, au regard aimable, quoique souvent fixe et volontiers enquêteur. Elle aimait son fils passionnément, — cela va sans dire.

Madeleine était là quand arriva Roger, et il y avait quelque chose de gênant pour les deux amans aux questions maternelles dont M^{me} de Trémont assassina le jeune homme, s'informant de l'emploi de son temps, de ses distractions, de ses plaisirs, de tout enfin, car, pour la marquise, Madeleine ne comptait pas, ou plutôt comptait comme un enfant de plus. Elle insista surtout sur la mine un peu défaite de son fils. — Marie-Antoinette, la sœur de Roger, était dans sa chambre avec son amie Geneviève, que M^{me} de Rhèges lui avait envoyée au débarqué, car c'était une de ces amitiés de jeunes filles où l'on dépense en tendresse licite tout ce qui bouillonne confusément dans un cœur de vierge et resterait sans emploi, faute de cet exutoire légitime. Bientôt les deux amies entrèrent, riant de ce rire éclatant et sans cause de la première jeunesse, si agaçant chez les garçons, si musical chez les filles. Le rire de Geneviève s'arrêta net à la vue de Roger, comme si les cascades sonores de notes joyeuses que roulait son gosier se fussent cristallisées soudain. Roger, bien entendu, ne le remarqua pas : il avait affaire ailleurs.

Marie-Antoinette, elle, ne pouvait rien soupçonner d'un secret que son amie ne lui avait pas confié. Mais M^{me} de Trémont et M^{me} d'Altenay, toutes deux observatrices d'expérience et toutes deux payées, à des titres différens, pour bien observer, furent très frappées de cette dislocation subite d'une gaité en forme de duo, qui s'était annoncée de loin bruyamment, dans un bel unisson, et devenait tout à coup boitense, ne sonnant plus que d'une seule voix. Marie-Antoinette, en effet, jolie brune turbulente, continuait de se montrer joyeuse et se pendait au cou de son frère, en jacassant comme une pie, après avoir embrasé Madeleine avec beaucoup de tendresse, tandis que Geneviève, qui avait présenté son front à la duchesse et donné une poignée de main timide à Roger, était allée s'asseoir auprès de la lampe, jouant avec la frange du tapis de table et ne soufflant mot.

On était dans le grand salon, encore en tenue d'été avec ses housses grises à lisérés bleus et son lustre enveloppé. Madeleine et la marquise étaient aux deux coins de la cheminée, Roger debout au milieu de la pièce avec sa sœur; Geneviève, derrière la table où elle s'était réfugiée, semblait isolée. La lumière de la lampe transformait en flèches d'or les mèches blondes dont était parsemée la chevelure châtain sombre de la jeune fille. Ses traits fins, un peu tristes, en dépit d'un récent accès de gaité, et l'ovale un peu maigre de son visage au teint mat légèrement ambré, prenaient un relief étrange dans ce clair-obscur lointain; les beaux yeux pers semblaient plus foncés et plus brillans que de coutume, au-dessus du bistre délicatement estompé de la paupière inférieure. Madeleine regardait et admirait, se demandant si elle n'avait pas commis une imprudence en attirant l'attention de son amant sur cette gracieuse enfant, qui serait peut-être un jour belle entre les belles. Elle se mit alors à examiner Roger, lequel causait avec sa mère et sa sœur, tout en jetant, de temps à autre, un coup d'œil à Madeleine, sans que jamais sa vue s'égarât dans la direction de Geneviève. — Le résultat de l'enquête fut satisfaisant pour Madeleine, et M^{me} de Trémont, occupée de son côté à un petit travail analogue, put se faire, en même temps que la duchesse, cette réflexion, que, s'il y avait anguille sous roche, Roger n'y était pour rien. Les regards des deux femmes, ayant même objectif, finirent par se rencontrer.

Comme il y avait justement au-dessus du canapé où était assise Geneviève un portrait en pied du père de Roger, Madeleine, pour expliquer les allées et venues de son regard, fit remarquer la ressemblance, très frappante, au reste, qui existait entre le fils et le portrait du père. — Le feu marquis était représenté dans le charmant uniforme d'un régiment de hussards dont les officiers étaient bleu et or, régiment qu'il commandait en 1870 et à la tête duquel il avait été tué. A l'époque du portrait, on n'avait pas encore inventé les

vilains sacs à tous grains dont on se sert pour habiller la cavalerie légère d'aujourd'hui ; le régiment du marquis était un des plus brillans de l'armée impériale, et les somptuosités dorées de ce bel uniforme à brandebourgs fulgurans rehaussaient encore la fière mine de ce colonel de quarante-deux ans. — La beauté semblait, d'ailleurs, héréditaire dans la famille, car, non-seulement on retrouvait chez le fils tous les traits du père, mais une délicieuse miniature de Saint, accrochée non loin de là et qui reproduisait, avec la recherche de son dessin subtil et de son merveilleux coloris, le visage de l'aïeul, révélait un troisième quartier de cette noblesse physique.

Pendant que Madeleine faisait part à la marquise des remarques que lui suggérait la ressemblance qui venait, disait-elle, de la frapper pour la première fois, trouvant un plaisir singulier à parler librement de la beauté de son amant en vantant celle du père, Geneviève continuait de lisser, de ses doigts frêles et charmans, la longue frange du lourd tapis. Du coup, l'opinion de la marquise et celle de la duchesse furent faites : le soin que mettait la jeune fille à ne pas lever les yeux vers celui dont on parlait, à ne pas même se retourner pour voir le portrait auquel on le comparait, — ce qui eût été, chez toute autre, un mouvement machinal, — cette préoccupation de n'avoir pas l'air d'entendre, c'était une confession muette. Le visage de M^{me} de Trémont s'éclaira, pendant que son regard se posait avec bienveillance sur Geneviève. Madeleine, au contraire, eut un petit froncement de sourcil, qui mit presque de la dureté dans ses yeux doux. Elle ne tarda pas à se lever. Roger, ayant pris son chapeau, l'accompagna jusqu'à sa voiture, qu'elle n'avait pas fait entrer, et, pendant que le valet de pied de la duchesse, qui s'était levé en la voyant paraître dans le vestibule, allait s'assurer que le cocher ne promenait pas ses chevaux pour les faire patienter, les deux amans traversèrent lentement, en causant, la cour assez petite du vieil hôtel. Ils arrivèrent ainsi dans la rue, où attendait, valet au marchepied, un grand coupé à caisse noire, attelé de deux chevaux sobrement harnachés, presque nus, mais d'un splendide modèle, l'un blanc, l'autre alezan brûlé. Quand la portière se referma, Madeleine se pencha et, avec un signe de main intraduisible pour tout autre que Roger, jeta ces simples mots :

— Convenu pour après-demain !

Ce rendez-vous fut suivi de beaucoup d'autres. — Malheureusement, la duchesse ne pouvait inventer sans cesse des prétextes à fugue et à disparition, les femmes comme elle n'ayant point coutume de courir les grandes routes sans caméristes ni valets. Ce qui avait été fait une fois ne pouvait se refaire. On dut donc se contenter de se voir dans la journée. Madeleine prenait le chemin de fer à la rive droite. — C'était un procédé d'autruche pour ne pas se compro-

mettre; elle s'imaginait qu'en allant s'embarquer très loin de chez elle, personne ne la verrait. — Elle descendait à Viroflay, où un coupé de louage, revu et corrigé par Trémont, par conséquent bien attelé, l'attendait à l'arrivée du train et la conduisait à Versailles. Ces amoureuses escapades, d'abord peu fréquentes, devinrent fort nombreuses, — un philosophe aurait dit : trop nombreuses. Cédant aux prières brûlantes et câlines de l'insatiable Roger, comme aussi à l'intime penchant de son propre cœur et aux injonctions de plus en plus exigeantes de ses sens mis en appétit, Madeleine finit par venir trois fois par semaine, puis quatre, puis cinq, de sorte que, si son amant avait eu la fantaisie de marquer ses jours heureux et ses jours malheureux selon le mode antique, il se fût, à la fin, livré à une consommation désordonnée de cailloux blancs.

Il y eut là, pour les deux amans, trois mois d'un bonheur inestimable, mais qu'ils parurent estimer pourtant à sa valeur, c'est une justice à leur rendre. Le coupé sombre, qui arrivait ponctuellement à deux heures dix minutes à la gare de Viroflay, filait à deux heures vingt sur la route de Versailles, au trot très allongé d'un grand cheval bai qui avait de beaux restes. Madeleine, chaudement enveloppée, les pieds sur la bouillotte recouverte de drap, jouissait de cette course rapide qui la portait vers celui que, bien décidément, elle aimait de tout son cœur et de tout son corps. Elle retrouvait, chaque jour, sur cette route connue, parmi les accidens pittoresques ou insignifiants de ce paysage familier, les impressions, les pensées, les espérances et les désirs qu'elle avait semés la veille à son passage. Au roulement de la voiture sur le pavé de la rue, la porte de la petite maison blanche s'ouvrait toute grande. Madeleine descendait, hermétiquement voilée, ce que la rigueur de la saison pouvait suffire à expliquer, et, s'il y avait des curieux derrière les carreaux dormant aux façades muettes des maisons voisines, s'il se trouvait là, pour ouvrir un œil, quelques léthargiques, ensevelis vivans, qu'avait réveillés ce bruit de roues insolite venant ébranler leurs catafalques, ils en étaient pour leurs frais. — Une femme qui entre chez un sous-lieutenant, même dans une ville hypnotisée par l'ennui, ce n'est pas, à coup sûr, un événement à consigner aux *Faits divers* de la chronique locale.

À l'intérieur de la petite maison, les jours ressemblaient fort à des nuits où l'on néglige de dormir. Les rideaux, soigneusement croisés, faisaient l'ombre; puis, les candélabres de la cheminée substituaient au jour veule et gris des mornes après-midi d'hiver la lumière gaie de leurs faisceaux de bougies allumées. — Roger trouvait que l'obscurité était criminelle lorsque l'amour n'avait rien à cacher et pouvait, au contraire, montrer beaucoup de choses agréables ou resplendissantes. Madeleine, avec cette sécurité souvent

excessive des femmes exceptionnellement belles, se prêtait complaisamment à la dévotion que le jeune homme affichait pour son corps. Elle le laissait se repaître et se soûler de sa beauté, insouciense ou plutôt ignorante du danger, toute à cette ivresse qu'une femme éprouve à donner un bonheur qu'elle sent fait vraiment de sa chair. Elle ne se doutait pas qu'elle réchauffât littéralement un serpent dans son sein et que, tôt ou tard, elle dût être piquée. — Si elle avait eu plus d'expérience, elle n'aurait peut-être pas été si vite en besogne, et elle aurait eu tort : elle eût ainsi sensiblement diminué le plaisir de Roger et le sien pour ne réussir qu'à prolonger un peu la fête, car, pour les hommes, l'amour finit toujours en indigestion. Mais, comme elle ne savait pas cela, n'ayant même pas lu *Pâté d'anguilles*, et que Roger n'était guère plus avancé, ils ne se mettaient ni l'un ni l'autre martel en tête et vivaient en joie.

Les deux ou trois heures de leur tête-à-tête s'évanouissaient en minutes : le glas de leur pendule et des horloges foisonnantes de Versailles, — la ville du monde où l'on entend le plus sonner les heures et où on les écoute le mieux passer, — mourait étouffé sous un bruit de baisers.

Vers cinq heures, la voiture venait reprendre Madeleine, qui y montait en compagnie de Roger. La nuit était tombée, apportant sous son manteau noir toutes les complaisances et toutes les libertés. On allait rejoindre le chemin de fer à une station quelconque, plus ou moins éloignée, selon les exigences de l'heure. Parfois, on poussait jusqu'à Saint-Cloud. Serrés l'un contre l'autre, les amans regardaient, à travers les glaces ternies par l'humidité du soir, les bois noyés dans la brume ou dressant leur crête argentée, lorsque, poudrés de neige, ils marquaient d'un contour blanc les ondulations des coteaux. De temps à autre, on allait jusqu'à Paris, mais rarement, parce qu'il fallait partir plus tôt.

Pendant trois mois, ce fut ainsi, et aucun incident notable ne signala cette période heureuse. Plusieurs fois pourtant Roger dina chez sa mère en compagnie de Geneviève, mais c'est tout juste s'il s'en aperçut. Il vivait dans cet enivrement nuageux des amans satisfaits ou en voie de se satisfaire, qui, grâce à la combinaison d'une fatigue agréable et de souvenirs enchantés, obscurcit la vue et oblitère l'entendement, pour ne laisser vivaces que des parcelles d'imagination et de mémoire.

Pendant trois mois donc, rien ne survint, ou presque rien. Il arriva seulement que le marquis du Gasc, traversant un jour, vers une heure et demie, la gare Saint-Lazare, aperçut de loin la duchesse d'Altenay, au moment où elle entrait dans la salle d'attente de Versailles. Naturellement, il se demanda ce qu'elle allait faire : mais, comme Versailles et ses environs sont très convenablement habités,

il n'y avait pas lieu de méditer bien longuement sur ce sujet : la duchesse allait voir quelqu'un de ses proches ou de ses amis égaré par là, cela ne le regardait pas, et il ne s'en inquiétait guère. Mais il advint encore que, huit jours plus tard, à la même heure, le même marquis du Gasc, qui avait, à ce moment-là, des intérêts de cœur, étayés solidement par de fortes dépenses, dans le haut de la rue de Rome, traversant, comme la première fois, la grande salle des Pas-Perdus de la gare Saint-Lazare, eut la même vision de la duchesse pénétrant seule dans la salle d'attente de Versailles. Cette fois-là, le marquis se demanda tout de bon ce que la jeune femme allait faire si souvent sur cette ligne de banlieue, — d'autant que, la réflexion aidant, il se dit que, si la duchesse allait à Versailles, elle ne prenait pas le chemin le plus court, vu qu'il y a moins loin de la rue de Varenne à la gare Montparnasse qu'à la gare Saint-Lazare. Là-dessus, le souvenir de Trémont en garnison à Versailles (il le savait), de Trémont, dont la bonne mine, en homme de goût qu'il était, l'avait frappé, de Trémont enfin, dont il se rappelait les regards parlans, ce souvenir lui traversa l'esprit, traînant après soi tout un cortège de suppositions malveillantes pour la duchesse et pour lui contrariantes. L'intérêt qu'il portait à Madeleine fut plus fort que ses intérêts de la rue de Rome ; il prit, à tout hasard, un billet pour Versailles, ayant soin de monter dans le dernier compartiment de premières, pour ne pas risquer d'être vu. A Viroslay, il vit descendre la duchesse, attendit qu'elle eût pris une avance raisonnable et la suivit. Il arriva en vue du coupé, juste au moment où Madeleine ouvrait la portière sans même regarder le cocher. — Cela, c'était un indice grave, le signe d'une habitude. Le marquis contempla avec une philosophie non exempte de tristesse la voiture qui fuyait, emportée par l'allure cadencée et longue du grand cheval bai, puis, haussant les épaules, il murmura :

— Rien à faire quant à présent, mais plus tard... Chacun son tour ; il faut bien que quelqu'un commence. Ma foi, tant mieux ! Les chemins sont ouverts.

Le « tant mieux ! » n'était peut-être pas d'une sincérité absolue, mais le reste était assez sagement pensé.

HENRY RABUSSON.

LES

MARINES DE GUERRE

II¹.

LES INSTRUMENS DE COMBAT.

Prévoir, comme une précédente étude l'a tenté, les opérations dont les mers peuvent devenir le théâtre, c'est proposer aux nations maritimes un but. Un but suppose des moyens et, quand il est la guerre, des armes. Quelles seront les armes des luttes navales?

Toute nouveauté, qu'elle soit vraiment nouvelle ou qu'elle renaisse d'un assez long oubli pour paraître telle, éveille notre passion avant notre jugement; et l'injustice tantôt des dédains, tantôt des enthousiasmes qu'elle soulève, impose d'abord silence à la vérité. On ne saurait expliquer autrement la confiance subite et contradictoire qui, dans les dernières années, a tour à tour attribué une prépondérance décisive à la torpille et à l'éperon. Sans doute le choc de l'un et de l'autre est destructeur; de même, dans la guerre terrestre, « la balle est folle, la baïonnette est sage, » et une mine éclatant sous un ouvrage y ouvre mieux une brèche que le canon. Mais le combat corps à corps, dernier acte dans les tragédies de la force, n'est pas possible dans toutes les actions, et dans aucune

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

n'est possible s'il n'a été préparé : il suffit, pour rendre tout le travail d'une mine inutile, que la vigilance de l'ennemi la découvre, qu'une erreur de calcul l'ait mal dirigée, qu'elle éclate à un mauvais moment ou sans une force suffisante. Aussi l'arme blanche n'est-elle pas plus l'arme principale des batailles que la mine n'est l'arme principale des sièges. L'éperon et la torpille ont, dans la guerre maritime, une importance et une sûreté moins grandes. Leur force, à la fois nulle contre le littoral et excessive contre les bâtimens de commerce, qu'il faut capturer et non détruire, est sans emploi dans les actes les plus importans de la guerre maritime; elle sert uniquement aux luttes entre navires : encore faut-il que les adversaires attaquent de près pour agir par les torpilles, et, pour s'atteindre par l'éperon, se touchent. Est-ce ce genre de lutte que d'ordinaire le plus fort imposera à l'autre?

Après l'invention des blindages et avant l'emploi des torpilles, l'éperon fut un instant la seule arme efficace contre des navires que n'entamait plus le canon. Brusquer l'action par le choc offrait une chance à ceux qui n'en espéraient aucune d'un duel prolongé d'artillerie. A Lissa, Tegethof eut raison de se précipiter sur les vaisseaux ennemis, parce que son armement ne lui permettait pas de soutenir la lutte à distance. La flotte italienne fut imprudente d'accepter une mêlée où disparaissaient ses avantages d'invulnérabilité et de tir; en maintenant à bonne portée ses cuirassés, elle aurait, sans courir aucun risque, mis hors de combat les navires en bois. Le combat par le choc a perdu ses derniers avantages le jour où les bâtimens ont su lancer la torpille. Avec cette arme, si incertaine dès qu'elle a à parcourir dans la mer une longue route, si redoutable quand le trajet est court, la difficulté n'est pas de détruire, c'est d'atteindre. Or la distance diminue jusqu'à disparaître entre des navires qui manœuvrent pour se heurter et, dans les derniers instans de leur course, les torpilles jetées de leurs bords éclateront à bout portant et, par suite, à coup sûr. Avant qu'ils se heurtent, l'explosion aura entr'ouvert l'un ou l'autre et, comme il n'y a aucune raison pour que leur promptitude et leur adresse soient inégales, selon toute apparence, ils se frapperont ensemble. Aborder l'ennemi n'est plus porter la mort, c'est la chercher. Des circonstances peuvent ne laisser ouverte que cette voie, comme elles ont parfois commandé à des capitaines de se faire sauter. Mais les désespoirs du courage ne sont pas des modes réguliers de combat.

La torpille fait obstacle non-seulement aux actions par le choc, mais encore aux luttes à petite portée. Sortie du flanc des navires à hauteur ou au-dessous de leur flottaison et capable de fournir entre deux eaux une course de près de 1,000 mètres, elle étend jusque-là, dans toutes les directions, la menace d'une foudre invisible. Si,

pour s'atteindre, ils pénétraient dans cette zone, les vaisseaux s'exposeraient, non-seulement au danger que le courage accepte, mais au hasard dont a peur le courage éclairé. Là, ni la solidité des assemblages, ni l'épaisseur des cuirasses, ni la puissance des pièces ne donneraient de sauvegarde, et, comme l'embarcation la plus mal construite et la plus mal armée n'est pas moins apte à lancer la torpille, les bonnes chances seraient aux bâtimens médiocres, les mauvaises aux bâtimens forts. Plus ils représenteront de puissance et de riches-es, plus ils éviteront un genre de lutte où ils les joueraient sans les employer, et qui ramènerait le métier des armes à la barbarie. S'ils veulent se tenir hors de l'action des engins sous-marins, à plus de 1,000 mètres, il leur reste un seul moyen d'attaque, l'artillerie. Or dans les combats d'artillerie, toutes les supériorités reprennent leur importance ; aucun effort fait pour les accroître n'est perdu et les chances de succès se mesurent à la perfection de l'ensemble. Un navire l'emporte-t-il par la vitesse, il se maintient à la distance la plus favorable de l'ennemi. Par la portée des pièces, il atteint sans être touché. Par leur nombre, il fait plus de mal qu'il n'en reçoit. Par la solidité de sa structure, il résiste à plus de coups. Par l'épaisseur de sa cuirasse, il devient invulnérable. Plus une marine sera puissante, plus elle luttera par le canon. Si nul instrument de guerre n'est aussi parfait, nul n'est utile en tant de circonstances. De même qu'il décide des batailles navales, il peut seul agir contre les côtes, contre les troupes ou les ouvrages du littoral et même contre les navires de commerce, car sa violence a des degrés ; il sait menacer sans atteindre et atteindre sans détruire ceux qu'il suffit d'arrêter. En résumé, toute arme qui agit seulement de près, si puissante soit-elle, est secondaire : la principale est l'arme efficace à toute distance, dans toutes les sortes de guerre, dans tous les périodes de combat.

Il était naturel que chaque peuple, pour s'assurer la prépondérance, songeât à accroître la portée et la justesse de cette arme. Dès qu'ils le voulurent, ils se divisèrent : les uns se proposant de disjoindre par écrasement les surfaces attaquées plutôt que d'y faire trou, les autres de pénétrer les murailles en certaines places plutôt que d'ébranler l'ensemble. L'artillerie contondante maintint les pièces lisses, les boulets ronds, et chercha son progrès dans l'augmentation des volumes ; mais la plus gigantesque création des Américains qui s'obstinèrent dans cette erreur, le fameux canon de 20 pouces, ne portait pas à plus de 5,000 mètres, malgré ses 0^m,50 de calibre. Pendant ce temps, l'artillerie perforante, inventée par le génie français avec la rayure et perfectionnée par des progrès successifs en Angleterre et en Allemagne, atteignait une justesse dix fois plus grande et une portée de 12,000 mètres. Dès ses

débuts adoptée par presque tous les peuples, elle recevait vers 1870, par l'adhésion des États-Unis eux-mêmes, sa consécration dernière, celle que donne à une vérité le témoignage de ses plus constans ennemis.

Pareille entente ne s'est pas faite sur les dimensions qui lui conviennent. L'artillerie agit tantôt par le nombre, tantôt par la puissance de ses coups. Quand le but présente un front étendu, n'offre pas d'obstacle à la pénétration des projectiles, comme une troupe sur un champ de bataille, et quand l'arme, pour rester transportable, ne doit pas dépasser un faible poids, comme le fusil ou la pièce de campagne, le calibre est limité, c'est le nombre qui crée la force. A mesure que l'arme a de moindres déplacements à subir et le projectile plus de résistance à vaincre, le calibre augmente aux dépens du nombre. Voilà pourquoi, contre les fortifications, l'artillerie de campagne fait place aux pièces de siège : encore faut-il les multiplier pour battre le périmètre étendu d'une place et restreindre leur dimension si l'on veut les transporter jusqu'à la position assiégée et les mouvoir à mesure que se resserre l'investissement. Ces difficultés ne se présentent pas pour l'armement placé à demeure sur les navires ou sur les côtes. Ce n'est pourtant pas sans motif qu'à bord on a longtemps accumulé des pièces de médiocre puissance. D'une part, leur objectif principal, le navire, offrait dans toute sa masse prise à des coups partout utiles : briser sa mâture, c'était arrêter sa marche et, par le désordre qu'entraînait la chute, paralyser d'ordinaire le service des batteries ; tirer à hauteur des ponts, c'était porter la mort dans les équipages qui les garnissaient en groupes compacts ; toucher la coque, c'était ouvrir passage à l'incendie ou à la mer. D'autre part, nul coup, où qu'il frappât, ne suffisait à perdre un bâtiment ; les plus dangereux à la flottaison n'y perçaient que des trous presque refermés aussitôt par l'élasticité du bois, et que des voies d'eau faciles à aveugler. Il fallait, pour tuer, multiplier les blessures dont aucune n'était mortelle, et, pour blesser, lancer d'autant plus de projectiles que le tir alors était moins sûr. Les vaisseaux actuels n'ont plus à craindre les mêmes périls. Les mâtures sont devenues dans la navigation un accessoire et dans le combat une gêne qu'on fait à peu près disparaître ; leur chute pas plus que le passage des obus ne causerait de grands ravages sur les ponts presque déserts ; la plus grande partie des organes et de l'équipage agissent invisibles dans les profondeurs de la carène ; celle-ci, grâce au fer et à l'acier dont elle est faite, n'offre pas d'alimens au feu. Par contre, si elle se troue au choc d'un projectile, la déchirure reste béante et l'avarie sérieuse. La machine est plus délicate encore : pour peu qu'un obus y éclate ou atteigne un de ses organes, le navire est

hors de combat. Ainsi apparaît une des conséquences des transformations accomplies : il y a dans les navires des parties vitales qu'il suffit d'atteindre pour tout réduire. Il s'agit donc moins de tirer beaucoup que de frapper juste et fort. La précision croissante des pièces a permis de restreindre leur nombre, la volonté d'obtenir des résultats efficaces a conduit à l'accroissement des calibres, l'accroissement des calibres a rendu le tir si dangereux pour les navires qu'il a fallu les protéger.

II.

Dès lors commence entre le canon et la cuirasse cette lutte où, l'effort de chacun obligeant l'autre à un plus grand effort, en moins de vingt ans, le calibre des pièces est passé de 14 à 45 tonnes, leurs poids de 4 à 100, les épaisseurs de plaques de 0^m,10 à 0^m,75 ; et ce progrès parallèle où les peuples rivaux cherchait une suprématie définitive n'aboutit qu'à balancer entre eux une égalité toujours menacée.

Rien ne dispose à la critique comme l'insuccès. Certains inconvénients du blindage avaient apparu dès l'abord : surchargés de son poids, les navires étaient moins rapides, moins manœuvriers, moins stables. Aussi la première opposition au blindage vint-elle des hommes de mer. Les hommes de calcul, qui excellent à peser les intérêts dans la balance d'équations savantes, avaient répondu qu'il n'était pas trop cher de sacrifier quelques avantages nautiques à de plus grands avantages militaires. Mais quand eux-mêmes virent croître les charges budgétaires et diminuer le nombre des navires sans que le but fût atteint, ils en arrivèrent à se demander si ces tentatives pour rendre les flottes invulnérables n'avaient pas pour résultat d'affaiblir la force maritime. Cette crainte, à l'heure présente, envahit les plus confians et, tour à tour, ils repentent publiques leurs incertitudes, comme des voyageurs jouets d'un long mirage s'arrêtent sur une route dont ils n'aperçoivent plus le terme, chacun au point précis où finit son illusion. Le dernier par la date, mais non par l'importance, est l'un des hommes qui ont contribué davantage à développer les instrumens d'attaque et de défense. Sir William Armstrong, il y a quelques mois à peine, résumait, en leur donnant l'autorité de son assentiment, les principales objections contre la marine cuirassée :

« Nous n'exagérons rien en affirmant qu'un seul cuirassé coûte aussi cher que trois vaisseaux non blindés, bien meilleurs marcheurs, et susceptibles de porter ensemble trois armemens égaux chacun à celui du cuirassé. Si donc on dispose des fonds nécessaires pour créer une flotte, quel en sera le meilleur emploi ? »

« Que l'on se figure par la pensée ces trois vaisseaux se battant contre le seul cuirassé ; on verra qu'indépendamment de leur supériorité numérique, ils possèdent encore bien d'autres avantages. Leur surface apparente étant plus faible, ils sont plus difficiles à atteindre. Leur vitesse étant plus considérable, ils peuvent choisir leurs positions pour attaquer ou se retirer à leur gré. Comme ils virent de bord plus rapidement, il leur sera plus facile de fondre à l'éperon sur l'ennemi ou d'éviter celui de l'adversaire. Enfin, leur vitesse plus grande, leur légèreté même, les rendent éminemment propres à utiliser des torpilles et des projectiles sous-marins. Même si l'on admet que le cuirassé possède le plus considérable de tous les avantages, celui d'être impénétrable aux projectiles de son adversaire, il succombera dans une lutte de trois contre un, à moins que, grâce à son artillerie bien couverte et en sûreté, il ne puisse tenir ses assaillans en respect et ne réussisse à les détruire par son feu l'un après l'autre s'ils persistent à l'attaquer. Telle pourrait être l'issue du combat si les vaisseaux alliés n'avaient que des canons à opposer aux canons ; mais, en pareille circonstance, ils attaqueraient avec l'éperon et les torpilles. »

Est-il vrai que la cuirasse soit inutile ? Est-il vrai, comme on l'admet communément, que la suppression de la cuirasse ait pour conséquence la suppression de la grosse artillerie ? Tous ceux qui poussent à la première solution n'admettent pas la seconde, et sir William Armstrong prévoit pour les navires non défendus un armement égal à celui des cuirassés. La moindre réflexion suffit, en effet, à indiquer que l'accroissement des calibres n'est pas lié à l'accroissement des blindages. Quand les nations s'accorderaient à ne pas protéger leurs bâtimens, elles ne s'interdiront pas de défendre à terre certaines positions. A moins que la marine ne renonce aux attaques contre le littoral, elle aura besoin de pièces d'autant plus fortes qu'elle agira contre des masses couvrantes d'une plus grande épaisseur. Même elle ne saurait entrer en lutte contre des ouvrages fortifiés si elle n'a, faute d'une égalité dans la protection, une écrasante supériorité dans la force offensive. Loin donc que la grosse artillerie et les cuirasses doivent finir ensemble, la suppression de la cuirasse rendrait plus nécessaire l'accroissement des calibres. Pour condamner le blindage comme inutile, l'école de sir W. Armstrong attribue dans les batailles navales une importance prépondérante à l'éperon et à la torpille. Contre l'un et l'autre, en effet, la cuirasse est impuissante ; mais si l'arme principale des combats est l'artillerie, les détracteurs du blindage protestent par leur aveu même contre leurs conclusions.

S'abriter du feu est aujourd'hui une partie importante de l'art

militaire. Les troupes elles-mêmes que protègent sur un champ de bataille leur tactique de dispersion et le relief du terrain combattent en se retranchant, et le général le plus incapable de précautions vaines, et par nature le moins disposé même aux précautions nécessaires, Skobelef, en qui la Russie pleure de grandes espérances, cherchant après Plewna la leçon contenue dans la « bataille des sept jours, » la formulait en ces termes : « Se couvrir contre les feux de l'adversaire comme l'infanterie l'a fait constamment : 1^o dans la guerre de sécession ; 2^o dans les quatre années meurtrières de la guerre carliste, et 3^o dans la guerre actuelle, où c'est pour les Turcs un principe. » Les navires qui flottent sur la plane immensité des mers n'ont pas d'abri, et chaque coup les menace d'une triple blessure : qu'il brise leur artillerie, il les désarme ; qu'il ouvre leur coque, il les livre à la mer ; qu'il pénètre dans leurs machines ou à leurs poudres, il les paralyse ou les détruit. Si la protection est de droit commun dans la guerre, elle est de nécessité absolue dans la guerre maritime.

Ce qui est nécessaire se trouverait-il impossible ? L'insoluble problème ne serait-il pas en partie résolu ? Il semble qu'il y ait encore à choisir entre une marine protégée et une marine sans protection. Les mots ici n'expriment pas les choses, ils servent à les cacher. Sans doute, tous les navires ne portent pas de plaques métalliques, mais ce n'est pas qu'on ait désespéré de les défendre, c'est qu'on avait trouvé pour eux d'autres sauvegardes aussi efficaces, et l'inexactitude est double quand on nomme non protégés des navires dont presque toutes les parties sont abritées, et cuirassés, des navires dont l'armure couvre une minime partie. Les premiers blindages, appliqués sur toute la muraille du cuirassé, enveloppant à la fois son artillerie, sa machine et sa coque, protégeaient par une seule défense ses armes, ses mouvemens, sa vie. Mais l'épaisseur devint bientôt telle qu'il fallut renoncer à ceindre les navires de ce rempart trop lourd. On reconnut alors que rien n'obligeait à protéger par le même moyen les coques, les organes intérieurs, les pièces. Dès qu'on divisa la défense, celle des coques fut trouvée. Les navires sont séparés par leurs ponts en étages, et chaque étage est partagé par des cloisons verticales en divers compartimens. Cette disposition, créée pour le service du navire, fut utilisée pour sa sûreté. On isola les compartimens par des fermetures hermétiques. Dès lors, qu'une voie d'eau s'ouvrit dans la coque, la mer, au lieu de se répandre dans tout le navire, s'arrêtait contre les clôtures du « compartiment étanche » où elle avait pénétré. Cependant, comme sous peine de paralyser la vie à bord, on ne pouvait multiplier les compartimens, chacun d'eux était considérable ; si plusieurs venaient à se remplir, le navire était menacé de couler à pic ; si le bâtiment roulait, l'eau, portée du côté

où il penchait et déplaçant son centre de gravité, pouvait le faire chavirer. De là la construction « cellulaire » aujourd'hui en usage. Le navire a deux coques, l'une intérieure à l'autre, et, entre elles, un croisement de cloisons horizontales et verticales forme un réseau de cellules closes de toutes parts : tantôt elles sont vides, tantôt pleines de substances à la fois spongieuses et comprimées. Si le choc qui brise la coque extérieure laisse intacte la seconde, un alvéole seul est rempli, le navire n'a pas à souffrir. Quand on n'aurait pas obtenu d'autre résultat, il le faudrait estimer très haut. Nombre d'avaries qui ont ouvert la coque unique d'un navire et causé sa perte auraient respecté une coque intérieure. Quand s'échoua, à Lorient, le cuirassé de premier rang, la *Dévastation*, il talonna cinq jours sur un récif à pointes aiguës. Son bordage extérieur subit des déformations énormes : sa coque intérieure ne fut pas disjointe. L'utilité de ce système n'est pas moindre au cas où les deux coques seraient percées. Si la cellule ouverte contient une substance que gonfle l'humidité, le trou fait par un projectile se trouvera aussitôt bouché, et l'eau servira ainsi à obstruer le passage de l'eau. Si, les cellules étant vides, un choc en crève une ou plusieurs, la mer peut envahir par cette voie un compartiment étanche, mais, autour de la portion conquise par elle, les cellules intactes forment une cuirasse d'air qui maintient droit et à flot le navire. Dès lors le blindage a cessé d'entourer les coques insubmersibles; elles n'ont plus besoin d'être impénétrables.

Dans les machines et les soutes, au contraire, rien ne doit pénétrer; mais de même qu'on avait su défendre la muraille du navire, on chercha à en protéger les parties vitales sans les alourdir d'un poids superflu. Au temps où l'on cuirassait les coques, il n'avait pas échappé aux ingénieurs qu'une faible épaisseur d'eau suffit à amortir la force et à détourner la marche des projectiles, aussi le blindage ne descendait-il pas à 1^m,50 au-dessous de la flottaison. Les machines et les soutes furent placées dans les fonds du navire; c'était, partout où elles touchent la coque, les défendre par une cuirasse d'eau. Elles demeuraient en butte aux coups dirigés contre les œuvres mortes, mais là les parties vitales ne sont plus en contact avec les murailles extérieures et l'espace intermédiaire, ne fût-il rempli que des approvisionnement nécessaires à la navigation, fait obstacle à la marche des projectiles: or les besoins de la navigation placent près des machines, en quantités considérables, une substance résistante et compacte, le charbon. Des expériences ont établi qu'avec une épaisseur quinze fois plus forte, il oppose à l'obus la résistance d'une plaque métallique. Il est vrai qu'avec une épaisseur huit fois plus grande, il atteint le même poids. Sa pesanteur augmente donc de deux quand sa protection augmente de un, et à

comparer leur valeur absolue de masses couvrantes, l'avantage n'appartiendrait pas au charbon. Sa supériorité est de former à la fois une défense et un approvisionnement. Il est vrai, à mesure que l'approvisionnement se consomme, la défense s'amoindrit, mais soit que les bâtimens aillent chercher la lutte sur la côte ennemie, soit qu'ils l'attendent immobiles en un point des mers, leurs soutes protectrices ne seront pas vides durant les premières et décisives opérations : c'est seulement dans la suite des campagnes et si les ports de ravitaillement sont interdits, que les navires consommeront leur réserve, et contre des adversaires supérieurs en force, cet approvisionnement leur fournira le meilleur secours en leur donnant la supériorité de vitesse. Or il n'est pas impossible de ménager 3 mètres entre les machines et les murailles extérieures des grands navires. Un matelas de charbon de cette épaisseur autour des appareils moteurs les protège comme une plaque de 20 à 25 centimètres ; il les rend impénétrables au canon de 24 et à ses analogues. Contre une artillerie de ce calibre ou de calibres inférieurs, le blindage a donc pu disparaître, mais encore ce n'est pas qu'il fût inutile, c'est qu'il était remplacé par une cuirasse de charbon. Ce progrès mettait à découvert les batteries : mais les navires destinés à lutter contre une artillerie moyenne ne possèdent qu'une artillerie d'égales proportions. Or les pièces, jusqu'au calibre de 24, peuvent être servies par la main de l'homme. L'affût et le canon forment un ensemble assez solide pour que les éclats d'obus ne fassent pas grand mal à ces blocs métalliques ; il faut, pour les mettre en péril, des coups directs, et ces coups sont rares ; enfin, les pièces moyennes sont toujours en nombre suffisant pour que la perte de l'une d'elles n'affaiblisse pas à l'excès l'armement du navire. Ainsi s'est dégagée du blindage une flotte dans laquelle, sauf les pièces, tout est protégé : la coque contre la mer, les machines contre le canon.

Mais il y a en service des pièces de 70, de 80 et de 100 tonnes. Pour abriter contre elles les machines par du charbon, il faudrait le disposer sur une épaisseur d'au moins 10 mètres. Quand on parviendrait à restreindre ainsi les appareils évaporatoires pour faire place autour d'eux à des soutes de capacité suffisante, on laisserait les armes hors de protection. Les navires exposés à la grosse artillerie en portent une semblable : non-seulement le maniement de ces canons, mais le transport de la charge et des projectiles exigent des moyens mécaniques, et les mécanismes font de la pièce un organe aussi délicat que l'appareil à vapeur. Qu'un projectile, sans la toucher, éclate à sa portée, que le moindre fragment fausse une tige ou crève un tuyau, c'est assez pour éteindre le feu du plus gros canon, et comme un navire ne porte qu'un fort petit nombre de pareils engins, il suffira d'un hasard probable pour le

réduire au silence. Plus une pièce est puissante, plus elle a besoin d'une protection qui doit mettre à l'abri non-seulement la pièce, mais l'espace nécessaire aux communications avec les soutes et à la manœuvre : cet espace, pour ne pas restreindre le champ de tir, doit égaler au moins, en tous sens, la longueur de l'arme qui s'y meut, et cette longueur atteint 8 à 10 mètres. Si le charbon était employé comme masse couvrante, l'ensemble du moindre ouvrage, même destiné à un seul canon, aurait 30 mètres de diamètre et plusieurs mille tonnes de poids. D'ailleurs, comment le disposer? En tourelles mobiles? Mais où accumuler la force nécessaire au mouvement d'une pareille masse? En tourelles barbottes et fixes. Mais l'ébranlement de la muraille et sa destruction facile à la crête joncheraient l'intérieur de débris qui pénétreraient dans les mécanismes et empêcheraient la pièce de tourner. En forts ou réduits? Mais une substance qui résiste seulement par masse profonde ne se prête pas à la formation d'embrasures. Celles-ci réduiraient autour de la pièce les épaisseurs nécessaires, et, dès les premiers coups, la muraille s'y effondrerait, obstruant le champ de tir. La cuirasse qui laisse libres les emplacements les plus considérables et se prête le mieux à des augmentations de volume est celle qui, sous la moindre épaisseur, offre la plus grande résistance. Aucune ne réalise ces conditions à l'égal d'une cuirasse métallique.

Ceux qui semblent borner les guerres maritimes aux combats entre navires et auxquels suffisent des croiseurs, même en face des cuirassés, n'osent pas affirmer que les premiers soient de taille à tenir devant les seconds. Leur vue est différente. Ayant à opter entre le nombre et la force, ils choisissent le nombre. Quand chaque cuirassé protégerait autour de lui tout l'espace que franchit un boulet lancé de son bord avant de faire jaillir l'écume des flots où s'engloutit son dernier effort, que sont les enclaves dans l'immensité des mers? Le reste n'offre-t-il pas d'assez vastes conquêtes et serait-ce prendre la mauvaise part que d'abandonner sans lutte la suprématie dans les rares parages où dominent les cuirassés, pour être maître partout où ils ne seront pas? Précaire souveraineté faite par l'absence du plus fort, trop semblable au domaine fugitif de l'Indien dans les steppes, qui recule partout où s'avance l'homme armé. Est-ce assez d'avoir l'espace? Est-il indifférent de dominer sur telles ou telles mers? N'y a-t-il pas sur l'océan comme sur terre des routes stratégiques, des positions dominantes et, pour certaines opérations, des théâtres nécessaires? Et si le théâtre principal doit être dans l'avenir la mer territoriale, les navires n'auront-ils pas pour objectif des régions limitées d'avance et sur ces régions des points fixes? Au cas de blocus, de bombardement, d'attaque de vive force, que vaut la ressource de se retirer devant un ennemi plus fort? Aban-

donner la place, c'est abandonner la victoire; s'y résigner d'avance, c'est renoncer dans la guerre navale à l'exécution d'un plan, c'est-à-dire au plus grand avantage qu'ait apporté la vapeur. Il faut soutenir la lutte. Mais y a-t-il lutte si l'un des adversaires ne peut être mis hors de combat? Quelque intérieur qu'il soit par la puissance offensive, il l'emporte si le combat dure, et le combat dure si chacun veut garder la place. En cas pareil, même contre des navires non défendus, le cuirassement n'est pas superflu. Que les nations y renoncent ensemble qui sont sûres de se trouver partout égales en nombre et semblables en force, soit! Mais le jour où un navire sera seul pour résister à plusieurs, chacun aussi armé que lui, son infériorité le voue à la destruction. Comment rétablir l'équilibre, sinon rendre les coups moins dangereux à qui est exposé davantage? Qu'on suppose ce navire, avec l'armement le plus formidable, menacé par la faible artillerie d'une flottille. Chacune des embarcations a chance de mettre hors de combat un vaisseau de premier rang. Celui-ci, par chacun de ses coups, ne saurait détruire qu'une force médiocre. Sa puissance dépasse ce qui est nécessaire : il ne l'emploie pas, il la compromet, et l'enjeu des adversaires dans la bataille est si inégal que le plus fort se trouve le plus menacé. Quel moyen encore de rétablir l'équilibre, sinon de préserver des machines de guerre si précieuses contre des hasards d'une fin sans gloire et sans utilité? Enfin, que ce bâtiment ait en face de lui non des navires, mais un littoral : exposé sans protection sur la surface unie de la mer, luttera-t-il avec avantage contre des batteries de campagne qu'abritent les accidens de terrain? Que fera-t-il surtout contre des ouvrages régulièrement construits? Les marins fédéraux qui forcèrent les passes des fleuves du Sud étaient certes de vaillans hommes; jamais ils n'exposèrent leurs navires à une lutte contre les fortifications sans avoir protégé leurs bordages et leurs ponts par des madriers, des chaînes ou des balles de coton. Des gouvernemens ne doivent pas laisser à l'initiative des capitaines l'invention de ces défenses : elles ne suffiraient plus. Moins que jamais il est permis de se fier sur la supériorité même écrasante de son artillerie, car cette artillerie, mue par des moyens mécaniques, croît en fragilité plus encore qu'en puissance. Le bombardement d'Alexandrie vient de donner à ces vérités un singulier relief. Les pièces les plus efficaces que l'on connaisse, les canons de 80 tonnes de l'*Inflexible*, agissaient contre des fortifications médiocres et une artillerie de faible calibre; pourtant les navires anglais ont été touchés en maints endroits et à des endroits dangereux, et s'ils n'avaient pas été cuirassés, la plupart, réduits au silence, auraient dû regagner Malte pour s'y réparer, heureux si leurs machines, intactes, avaient pu les y conduire! Permettre à des

navires d'opérer sur un point fixe, de faire tête à tout adversaire, telle est la grande utilité du blindage, mais non la seule, et le navire qu'il protège y trouve un secours, quels que soient les adversaires, contre les forts pour compenser sa faiblesse, contre les faibles pour sauvegarder sa force.

Admettre le blindage, c'est se résigner à l'augmentation des cuirasses et à l'accroissement des calibres. L'un et l'autre subissent, depuis quelque temps, un arrêt, et les deux nations qui les avaient développés davantage prennent aujourd'hui pour tâche, l'Angleterre d'obtenir d'égales résistances avec des plaques moins épaisses, l'Allemagne d'obtenir d'égales perforations avec des pièces moins pesantes. Des résultats précieux ont été obtenus, mais ne serait-ce pas une erreur de conclure que la grandeur des dimensions a atteint son terme? Le mouvement du progrès semble l'oscillation d'un pendule : il va, sans jamais se fixer, de l'un à l'autre élément de la force. Quand les poids et les volumes paraissent à leur limite, la supériorité est cherchée dans des combinaisons plus parfaites de formes et de matières. Mais quand la perfection des produits touche à son tour le terme où la science s'arrête, la volonté de l'emporter anime encore les nations rivales; les poids et les volumes recommencent à croître. Avant ses tentatives actuelles, le génie anglais avait fait étudier des canons de 160 et de 200 tonnes. Il n'y a guère d'incertain que la date où il les exécutera, et la raison n'assigne à ce mouvement qu'une fin : une pesanteur d'artillerie et de cuirasse telles que fassent défaut des coques capables de naviguer en la supportant. Ce serait, dit-on, la victoire des canons sur la cuirasse, conséquence vraisemblable, et une conséquence plus importante encore suivrait : la victoire de la fortification terrestre. Comme elle n'a pas à craindre que le sol s'engloutisse sous elle, elle continuerait à se développer, et la marine, déjà incapable de participer aux guerres sur le continent, devrait s'interdire la guerre de siège sur le littoral. Mais cette déchéance n'est pas proche, et sur terre comme sur mer de grands résultats se préparent pour les flottes les mieux armées.

Pourtant il se trouve tantôt des circonstances où les navires ne peuvent se servir de leur force, tantôt des circonstances où leur force ne peut leur servir. On a vu combien elle leur est superflue dans les combats de torpilles, et que la prudence commande de ne pas les y exposer. « Comme les brûlots, disaient nos anciennes instructions, sont destinés à être sacrifiés, ce sont ou de vieux navires, ou des navires faits légèrement et de bois de rebut. » De même, pour se glisser par surprise à petite portée de l'ennemi, lancer la torpille, arrêter les embarcations que cet ennemi dirigerait contre les vaisseaux de combat, se hasarder dans les parages garnis de défenses

sous-marines et ouvrir une route aux forces navales; une grande puissance est superflue et de grandes dimensions seraient nuisibles. Des navires de faible valeur doivent jouer ici le principal rôle, et ils ne sont pas moins nécessaires dans la grande guerre. Durant ses principales opérations, les navires de combat demeurent immobiles. Cela est évident au cas de blocus : il n'en est pas autrement, malgré le terme, dans la guerre de course. Au temps où l'ignorance des hommes, appelant caprice de la nature des lois encore inconnues, accusait la mer et le ciel au lieu de les observer, il fallait chercher les navires de commerce sur toute l'étendue des mers où ils se laissaient pousser. Mais chaque jour une expérience plus attentive découvre dans les mouvemens de l'air et de l'océan des courans dont la direction est constatée pour un grand nombre, dont se sert la marine à voile, et dont s'aide la marine à vapeur. Les paquebots rapides qui vont au plus court ne suivent pas des routes moins régulières : ainsi se sont tracées sur les océans les grandes voies commerciales du monde. A certains points, ces routes se croisent et forment les « carrefours de la mer. » Ainsi, pour citer un exemple, les navires partant d'Europe à destination des Antilles ou des États-Unis, tous ceux qui partent des États-Unis ou du Canada à destination des mers de l'extrême Orient en doublant le cap de Bonne-Espérance ou qui se rendent dans l'ouest en doublant le cap Horn, comme ceux qui font les routes inverses, passent tous également dans l'Atlantique au nord de la ligne par un point que l'on peut approximativement fixer au 23° degré de latitude septentrionale et au 40° degré de longitude ouest. De même tout navire parti d'Europe ou de l'Amérique du Nord pour passer l'équateur, le coupe aux environs du 26° degré de longitude ouest. Il est encore sur l'Océan beaucoup de points qui s'imposent à la navigation du commerce (1). Par suite, pour atteindre les bâtimens, il y a quelque chose de plus sûr que de les poursuivre, c'est de les attendre. Les « carrefours » sont des postes d'observation dont les croiseurs ne s'éloignent guère. Cette immobilité est parfois pour eux plus qu'une tactique, une obligation. Les mieux approvisionnés de combustible n'en ont pas pour plus de quelques jours aux allures rapides. Cette pénurie est une des grandes difficultés de la guerre. Dès la première opération accomplie par la marine à vapeur, le blocus de Venise en 1859, le commandant de la division française annonçait dans les dépêches comme affaire de grande importance la capture de cinq charbonniers autrichiens, et il ajoutait après la campagne : « Sans cette manne du désert offerte à nos fourneaux, nous n'aurions jamais

(1) *Edinburgh Review*, article reproduit par la *Revue britannique*, juin 1882.

pu réussir à maintenir efficacement le blocus dont nous avons été chargés (1). » Aussi les navires réservent-ils leur combustible pour les momens où ils auront à déployer toute leur vitesse, et, pour ne pas le consommer sans profit, se contentent de tenir les feux assez allumés pour faire rapidement de la vapeur; parfois même ils sont forcés de les éteindre lorsqu'une avarie ou l'entretien des appareils exige qu'on les démonte ou qu'on les lubrifie. Or, sans parler de l'hypothèse où des pièces seraient démontées, un certain temps est indispensable aux navires pour passer du repos à leur maximum de vitesse. Pour produire de la vapeur à une pression suffisante, si les feux étaient allumés, il faudrait une heure; si les feux étaient éteints, trois. D'autre part, les bâtimens en mer ne s'aperçoivent pas, même par un temps clair, au-delà de 12 milles, distance qu'il ne faut pas une heure pour franchir. Si un navire au repos connaît seulement à cette distance l'approche de bâtimens plus faibles qui, à sa vue, disparaîtront aussitôt, ou la marche de bâtimens plus forts qui à sa vue lui donneront la chasse, il ne lui reste aucune chance, soit de retrouver sur l'étendue des mers les traces des navires qui se seront enfuis, soit d'échapper à des navires qui seront sur lui avant qu'il ait pris du champ. Que faut-il pour mettre les vaisseaux à l'abri de ces surprises? Établir autour d'eux, comme on établit autour de toute force militaire, des grand'gardes, des sentinelles. Pour que les bâtimens chargés de cette fonction la remplissent, il les faut assez près du navire qu'ils couvrent, pour correspondre avec lui, assez éloignés pour qu'à leur signal il ait le loisir de se préparer, assez près les uns des autres pour ne laisser rien passer entre eux qui se dérobe à leur surveillance. Couvert à 12 milles par des bâtimens qui eux-mêmes découvrent à 12 milles plus loin, un navire peut être prévenu à tout instant de ce qui se passe dans un rayon de dix lieues. Le délai qui lui reste avant l'action ne suffirait pas sans doute en cas d'avaries : il n'y a aucune disposition militaire qui puisse rendre les blessés aptes au combat, mais, dans les circonstances ordinaires, un navire a le temps de se préparer soit à la lutte, soit à la retraite.

Pour que cette surveillance soit efficace, il faut qu'elle s'exerce sur toutes les routes ouvertes à l'imprévu. Quand un navire est garanti sur ses derrières et sur ses flancs, soit par le voisinage des terres, soit par la présence d'autres navires, le péril ne le menace que d'un côté; il suffit pour le couvrir d'un seul bâtiment. Le nombre des bâtimens de garde doit croître à mesure que le navire est exposé dans plus de directions, et celui qui en a le plus besoin est le navire isolé en pleine mer. Pour le préserver des surprises, il ne faudrait pas

(1) *Le Blocus de Venise*, par M. le vice-amiral Jurien de la Gravière.

moins de quatre à six embarcations se partageant la surveillance de l'horizon. De là une marine annexe, et considérable. Mais qu'on se garde des économies faites sur la sécurité des navires. Les bâtimens de garde sont une assurance contre la perte des bâtimens de combat et il est à penser que les frais de cette assurance augmenteront. La configuration du globe ne permettra jamais à des navires de se voir à plus grande distance qu'aujourd'hui, la perfection de leurs organes leur permettra de franchir cette distance plus vite. Un avertissement donné au navire ne lui laissera plus alors le même temps pour se mettre en défense, et à moins que les moyens de chauffe et de mise en pression ne s'accroissent dans la même proportion, un jour ce ne sera pas un, mais deux rangs peut-être de sentinelles, qu'il faudra étendre autour des bâtimens.

Ainsi se dégagent les élémens essentiels d'une marine de guerre.

Pour porter l'agression là où l'ennemi a concentré sa résistance, affronter les grosses pièces, réduire les places fortes ou défendre contre toute attaque les positions essentielles à garder, il faut des navires égaux pour la puissance offensive et défensive aux plus puissans adversaires : les cuirassés sont à la fois une artillerie de siège et sa fortification. Pour parcourir en tous temps les mers, les rendre sûres durant la paix, être présent partout où il y a des nationaux à protéger durant la guerre, chasser le commerce ennemi, disputer, partout où on le rencontre, l'avantage à son pavillon, il suffit de bâtimens moins armés et moins défendus : les croiseurs sont la force destinée à tenir garnison et à faire campagne. Pour accomplir les petites opérations de la guerre, mais non les moins importantes, veiller sur les forces navales, s'exposer même à leur place, il faut enfin des navires capables de remplir le rôle de sentinelles et parfois d'enfans perdus.

III.

Employer ses forces, c'est les mouvoir. La marche des navires a une double mesure : la rapidité avec laquelle ils suivent une direction et la rapidité avec laquelle ils en changent. L'une et l'autre varient selon la puissance des moteurs, et, à moteur égal, suivant les formes des carènes. La vitesse rectiligne importe davantage aux navires de commerce faits pour unir les ports par les routes les plus courtes. En effet, dès l'avènement des paquebots, en même temps que le tonnage augmente, les flancs se creusent, les extrémités s'étendent sur l'eau, et le *Great Eastern*, dont la longueur atteint dix fois la largeur, semble le gigantesque modèle des proportions désormais nécessaires.

Destinés à naviguer en escadres, obligés à des manœuvres, soit pour offrir moins de prise, soit pour tirer parti de tous leurs canons, les navires de guerre ne pouvaient tout sacrifier à la rapidité de marche, ni adopter complètement ces formes. Cependant leur longueur double à peu près, leur largeur demeurant stationnaire. Dès 1865, le poids de l'artillerie et des blindages était tel que les navires déplaçaient 7,000 tonnes et, mesurant 98 mètres, dépassaient 9 mètres de tirant d'eau. Ce dernier chiffre était déjà excessif; d'autre part, la charge croissante de l'armement obligeait à donner au navire des déplacements plus considérables. Or, même le jour où les plus grands cuirassés eurent atteint 124 mètres, leur longueur n'égalait pas six fois leur largeur et il semblait naturel de l'augmenter encore, quand d'autres idées prirent faveur.

La ressource la plus ingénieuse de la science est de trouver les avantages des maux qu'elle ne sait pas détruire. Témoin des destructions causées par les rencontres fortuites des navires, impuissante à les prévenir, elle proclama le navire le plus puissant des projectiles. Le choc était un accident, elle en fit une arme. Une arme nouvelle amène une tactique nouvelle. Soit que les adversaires s'avancent pointe contre pointe et dérobent leurs flancs, soit que, s'étant dépassés sans s'atteindre, chacun d'eux tente, plus rapide en vitesse, d'arriver droit sur son ennemi encore occupé à son évolution et présentant le travers, soit surtout que dans les mêlées d'escadre ils aient à se défendre de toutes parts et à suivre une voie imprévue à travers des périls mouvans, la qualité la plus nécessaire devient dès lors la promptitude à changer de route, c'est-à-dire la faculté de giration.

Or les bâtimens en usage se trouvaient impropres à ces manœuvres et par leur longueur et par leur tirant d'eau; un seul moyen s'offrait de réduire ces deux dimensions : augmenter la troisième, la largeur. Ce système a triomphé dans les constructions les plus récentes et donné naissance à des types courts, larges, plats de quille. Assis plutôt que plongés dans la mer, ils ont le même tonnage que leurs aînés avec 20 ou 30 mètres de longueur et 1 à 2 mètres de profondeur en moins. Avec un tirant d'eau moindre, ils atteignent un tonnage double, et tandis que l'évolution de ceux-là exigeait un cercle de 800 mètres de diamètre et de 7 à 10 minutes, elle s'accomplit dans un cercle et dans un temps d'autant plus réduits que la coque est moins profonde et moins longue. Ces avantages ont été poussés jusqu'à leurs limites dans les bâtimens construits en Russie et appelés du nom de leur inventeur *popofka*. Les uns, aussi larges que longs, comme l'*Amiral-Popof*, ont 36^m,60 sur 36^m,57; d'autres même comme le *Novogorod* comptent 29^m,55 de l'avant à l'arrière et 30^m,40 de bâbord à tribord; ils portent des cuirasses de

0^m,30 et des canons de 30 tonnes sans caler plus de 4 mètres, et tournent sur eux-mêmes comme une toupie dont ils ont la forme. Mais tout avantage se paie. A mesure qu'un avant moins effilé frayait dans la mer passage à une masse plus épaisse, la route faite par les navires a été plus lente. Le plus mince des navires cuirassés, l'*Azincourt*, est aussi le plus rapide. Une machine de 6,867 chevaux a pu imprimer à ses 10,627 tonneaux une vitesse de 15 nœuds 43. Le *Duilio*, qui a le même tonnage, ne reçoit d'une machine de 7,500 chevaux qu'une impulsion de 14 nœuds. Il est long de 103 mètres, a 18^m,33 de large et moins de 8 de profondeur. Le dernier terme de cette décroissance est la *popofka*; comme elle n'est pas plus longue que large, elle marche par le flanc ou en avant avec une égale facilité; mais comme elle fend l'eau avec une largeur de 36 mètres, une machine de 3,600 chevaux ne peut imprimer à ses 4,800 tonneaux une vitesse de plus de 7 nœuds. La loi de ces constructions peut se formuler ainsi : ce qu'un navire gagne en faculté giratoire, il le perd en faculté de marche directe.

Laquelle est la plus nécessaire ?

Il y a un art plus grand que de livrer des luttes heureuses, c'est de vaincre sans avoir besoin de combattre. Décider la nature des opérations et leurs théâtres, occuper le premier les positions dominantes, déconcerter par une attaque maîtresse de tous ses moyens une défense encore en formation, c'est devancer les batailles, et par la perfection des plans atteindre son but sans traverser le hasard la prépondérance des forces, les surprises? La rapidité de marche en avant. Sur mer comme sur terre, elle est maîtresse de toute stratégie. La subordonner à la facilité d'évolution n'est pas subordonner la stratégie à la tactique, mais compromettre l'une et l'autre. Si aptes que soient des navires aux manœuvres du champ de bataille, l'ennemi plus rapide est maître de commencer la lutte, maître de la finir, assuré de sa retraite. Moins les navires se porteront avec promptitude d'un des mêlées. Or qui permet l'offensive, le choix des champs d'action, point à un autre, plus il en faudra pour suffire au même service; encore courront-ils risque d'être battus en détail par des forces au total moins considérables, mais plus faciles à concentrer, et grâce à la rapidité de sa course, la marine la moins nombreuse peut l'emporter même par le nombre, chacune de ses unités se trouvât-elle inférieure. D'ailleurs, où apparaît cette infériorité? Dans les combats par le choc? On sait quelle importance leur reste. Préparer les navires pour ces passes d'armes, c'est sacrifier des qualités d'une importance constante et capitale à des qualités sans emploi. Dans les joutes d'éperon même, si elles ne disparaissaient pas, l'avantage appartiendrait-il aux manœuvriers ou aux marcheurs? Dans le premier élan qui les porte l'un sur l'autre, la supériorité est faite par

la vitesse. Sans doute, s'ils se manquent et que le navire long tente de revenir par un cercle restreint face à l'ennemi, ralenti dans son allure et paralysé dans ses mouvemens, il offrira une prise facile à des rivaux que leurs dimensions aident à virer court. Mais pourquoi cette manœuvre où disparaissent ses qualités? Qu'il continue sa route et décrive au loin un cercle assez étendu pour rendre insensible le changement de direction. Les facultés giratoires deviennent inutiles contre un navire que sa marche supérieure ne permet ni de cerner ni d'atteindre, et tous les avantages lui demeurent dans un combat qui se poursuit par des pointes rapides sur les adversaires et par de grandes courbes hors de leur portée. Cette situation change dans un seul cas, lorsque l'espace manque pour ces mouvemens à grands rayons; il faut supposer pour cela que le navire s'est laissé pousser près de terre ou enfermer entre des hauts-fonds. Mais de telles éventualités sont des fautes. C'est le devoir des officiers de ne pas être entraînés dans les parages où les qualités de leurs bâtimens deviennent inutiles. Ce n'est pas le devoir des ingénieurs de tracer leur plan en prévision de ces erreurs. Avec de mauvais capitaines, il n'y a pas de bons vaisseaux.

Puisque la vitesse de marche directe est la plus importante, les navires de guerre se rapprocheront des formes usitées pour les bâtimens de commerce. Ceux-ci tendent vers cette uniformité par une réforme inverse. L'expérience a prouvé qu'on avait dans les derniers temps exagéré leur affinement au point de les rendre inaptes à manœuvrer dans les ports et par les gros temps : on avait construit des navires ayant en longueur jusqu'à quinze fois leur largeur. Aujourd'hui il semble établi que l'une des dimensions ne doit pas dépasser douze fois l'autre. Encore de pareilles formes ne conviendraient-elles pas à la marine de guerre. Les cuirassés surtout, avec des flancs si étroits, auraient leur centre de gravité trop facilement déplacé par les mouvemens de la mer. Il sera nécessaire de leur maintenir une largeur plus grande, mais fort inférieure à celle qu'on leur donne aujourd'hui, et moins les bâtimens seront chargés de cuirasse et d'artillerie, plus ils devront se rapprocher des proportions en usage dans le commerce. L'obstacle que l'inertie du vaisseau oppose à sa marche étant réduit au minimum, tout progrès dans le moteur augmentera avec la vitesse, la valeur de l'arme : la vitesse, en effet, ne se confond-elle pas avec la force puisqu'elle la porte, la protège et la supplée ?

Si inséparables qu'elles semblent pourtant, la difficulté est de les unir. La puissance de l'armement se traduit en poids, la puissance du moteur en poids. Ces deux pesanteurs se disputent en s'augmentant la capacité que le navire a de les supporter. Cette capacité est restreinte ; moins est lourde la machine, plus il reste

de poids à consacrer à l'armement; plus l'armement est léger, plus il laisse de développement aux machines. Faute de pouvoir réunir sur les mêmes bâtimens des qualités également nécessaires, on a été contraint de créer dans la marine deux flottes distinctes : la flotte de course et la flotte de combat. Ce n'est pas que la première, la flotte cuirassée, doive négliger la vitesse comme un superflu. Pénétrer dans les rades avant que leur défense soit complète, bloquer les ports de guerre avant que l'ennemi en soit sorti, attaquer une fortification qui ne peut tenir sans secours extérieur avant que ce secours soit prêt sont des intérêts considérables, et il importe de donner aux cuirassés toute la vitesse compatible avec un fort armement.

Mais il faut se garder, en rendant les navires aptes à trop de services, de les faire médiocres en tout. La nature même des obstacles contre lesquels le cuirassé doit lutter laisse peu de place aux surprises; les ouvrages permanens, les centres de marine militaire ont leurs défenses organisées et prêtes durant la paix même; c'est pour les batailles inévitables que sont faits les « hommes de guerre, » comme les Anglais appellent ces bâtimens. Puisque la célérité de leur marche ne leur épargnerait pas une lutte, l'essentiel n'est pas qu'ils la livrent plus ou moins vite, mais qu'au moment où ils la commencent, ils soient armés pour la soutenir; s'il faut sacrifier quelque chose, ce ne peut être ni l'artillerie, ni la défense, c'est la marche. Au contraire, dans les opérations accomplies par les croiseurs, soit qu'en mer ils poursuivent le commerce, soit que sur les côtes ils interdisent les ports et rançonnent les villes ouvertes, soit que sur le littoral ils débarquent ou détruisent des voies de communication, la puissance des armes joue un rôle secondaire, la promptitude des mouvemens est l'intérêt principal. Enfin c'est l'intérêt unique pour les bâtimens de garde, qui ne sont pas destinés à soutenir une lutte; s'ils ne surprennent pas l'adversaire ou s'ils ne le devançant pas pour signaler son approche, ils perdent toute utilité.

Quelles que soient les difficultés d'exécution, les données du problème sont simples : tout ce qu'un navire perd en vitesse, il le doit gagner en force; tout ce qu'il perd en force il le doit gagner en vitesse. S'il est contraint par sa lenteur d'accepter le combat, il faut qu'il soit capable d'y garder l'avantage; s'il est menacé par sa faiblesse d'une défaite, il faut qu'il soit maître de la fuir. Cette vitesse a une mesure : la marche des meilleurs navires de commerce. Puisque les croiseurs ont pour mission principale d'arrêter le commerce maritime, il leur faut une allure égale à celle des navires les plus rapides qu'ils aient à poursuivre. C'est par suite la rapidité que doivent dépasser les bâtimens de garde et de laquelle doivent approcher les bâtimens de combat. Or si le rapport de vitesse entre les divers navires doit demeurer constant, la vitesse elle-même ne cesse

de croître. Ici apparaît bien l'ingratitude de la tâche qui incombe aux états maritimes : leur œuvre de chaque jour s'évanouit avec le jour qui en est témoin, et l'effort accompli sans relâche reste à recommencer sans fin. Mais plus leurs difficultés s'accroissent, moins il convient de se plaindre ; ils ne sont victimes que des victoires gagnées par le génie humain, et l'on mesure sa marche en comparant ce qu'est aujourd'hui la navigation à vapeur et ce qu'elle était naguère. Quand, il y a près d'un siècle, un Français, de Joffroy, fit naviguer sur la Saône à Lyon le premier bateau à vapeur, il lui imprima une vitesse de 3 nœuds. En Angleterre, l'exemple fut suivi plus tard, avec une confiance moins grande et un succès inférieur encore. Un particulier, pour obtenir que le gouvernement appliquât le nouveau moteur au vaisseau le *Kent*, avait dû signer le 30 juin 1794, l'engagement de payer 9,000 liv. sterling d'indemnité au cas d'insuccès, et l'un des lords de l'amirauté exprimait en ces termes la pensée de tous : « Je ne vois point de raisons pour modifier l'opinion que j'ai déjà exprimée, à savoir que le moyen que vous avez imaginé pour faire mouvoir les vaisseaux indépendamment du vent et de la marée ne justifie pas les grandes espérances que Votre Seigneurie paraît en avoir conçues. » Il fallut l'audace du Nouveau-Monde pour adopter ce que refusait le monde ancien, et quand après cinquante années, l'Europe recevait des mains de l'Amérique cette invention qu'elle n'avait pas voulu reconnaître après l'avoir conçue, les navires filaient à peine 7 nœuds. Mais depuis cette époque, quel progrès ! La régularité et la promptitude des communications ont une telle importance pour les affaires, et sont devenues un besoin si impérieux pour la vie moderne, que de nation à nation, de compagnie à compagnie, se poursuit une lutte de vitesse, et les plus grandes voies commerciales du monde, d'Angleterre aux États-Unis et d'Angleterre dans l'extrême Orient, sont devenues comme une gigantesque mesure sur laquelle les divers navires éprouvent la rapidité croissante de leur navigation. Or sur ces deux routes les derniers progrès accomplis par la marine à vapeur viennent d'être constatés avec éclat.

Le paquebot le plus récemment construit par la compagnie Cunard pour la traversée de l'Atlantique a accompli en sept jours avec une vitesse moyenne de 18 nœuds la navigation entre New-York et Liverpool. En même temps, arrivait de Chine en Angleterre le premier navire apportant le thé nouveau. Chaque année, on le sait, les compagnies se disputent l'honneur de débarquer sur les quais de Londres la primeur de la récolte, et dans un pays qui a fait du thé son breuvage national et qui trouve dans tous ses goûts matière à paris et prétexte à courses, c'est une préoccupation publique de savoir quel sera le vainqueur de l'*Ocean tea race*. Or, cette année,

le *Sterling* de la *Castle line*, « parti, disent ses livres de bord, de l'embouchure du fleuve Yantsée, à 42 milles de Shanghai, le 23 mai, à quatre heures quarante-cinq du matin, est entré dans les docks de Londres le 22 juin, à quatre heures du soir. » Il a donc accompli une traversée d'environ 12,000 milles en vingt-neuf jours vingt-deux heures quinze minutes, c'est-à-dire avec une vitesse moyenne de 17 nœuds en comptant les arrêts, avec une vitesse réelle de 18, et avec une économie de dix jours sur le temps exigé jusque-là.

Dix-huit nœuds, telle est donc à l'heure présente la vitesse que les croiseurs mis aujourd'hui en chantier doivent atteindre et les bâtimens de garde dépasser. Ce chiffre est d'autant moins exagéré que des bâtimens cuirassés en service filent plus de 15 et qu'on attend des cuirassés en construction une vitesse de 17.

IV.

Pas de forte artillerie, pas de cuirasses solides, pas de machines puissantes sans poids et sans espace : à mesure que croissaient les exigences de l'attaque et de la défense, le tonnage des navires devait donc augmenter. Mais il y a deux manières d'être hors de la vérité : ne pas l'atteindre ou la dépasser. En portant jusqu'à 6,000 et 7,000 tonnes la dimension des croiseurs et jusqu'à 12 et 14,000 celle des cuirassés, n'est-on pas sorti des justes limites ? Engloutir dans une seule construction des sommes qui atteignent 25 millions, n'est-ce pas se condamner à réduire de plus en plus l'effectif de ses vaisseaux, et exposer par la perte d'un seul à une diminution trop forte de puissance et de richesse la marine ainsi formée ? Restreindre leurs dimensions, n'est-ce pas multiplier leur nombre sans surcroît de dépense et constituer la force navale de telle sorte qu'elle agisse aussi efficacement si elle se concentre, sur plus de points si elle se disperse, et qu'un événement malheureux de navigation ou de guerre enlève au pays frappé une partie moins grande de sa flotte ? Parmi les plus intéressés à bien juger les navires, ceux qui les montent, beaucoup pensent ainsi : ce qui leur rend suspects les grands navires est le sentiment de la responsabilité. Devant leurs yeux apparaissent tous les devoirs dont est faite l'unité terrible du combat. Gouverner sur l'ennemi, deviner ses projets, éviter son choc, le frapper, saisir dans ces évolutions l'instant propice à l'artillerie, soutenir en même temps que la grande lutte les combats de torpilleurs, mettre à la mer et recueillir les uns, couler les autres à coups de mitraille, être tout entier à toutes ces tâches, diriger le personnel appliqué à chacune d'elles, à travers le déchaînement de tous les périls garder la vision nette du

champ de bataille et conduire une action furieuse avec une âme immobile : quelle tâche ! Quand ils calculent ce qu'il faut faire pour tirer de ces machines de guerre tout l'effet utile, ce qu'elles coûtent d'argent, ce qu'elles représentent de force, ce que peuvent perdre non-seulement une défaillance, mais un retard de la volonté, même sans aucune faute un hasard, leur courage se trouble et ils connaissent la seule crainte à laquelle reste ouvert leur cœur. C'est alors que leurs regrets évoquent ces navires d'autrefois où un regard suffisait à tout enchaîner, comme une pensée à tout conduire, et ils rêvent, en ramenant à leurs dimensions les bâtimens modernes, de ramener les devoirs eux-mêmes à des proportions plus humaines. Mais ont-ils discerné le remède aussi bien que le mal ?

Ce qui faisait le commandement facile dans l'ancienne marine, ce n'était pas la petitesse des navires, c'était la simplicité des services. Réduits à la manœuvre des voiles et à la canonnade par bordées, groupant en deux grandes masses l'équipage, ils pouvaient être dirigés par un seul chef. Aussi faisait-on mouvoir sans désordre trois fois plus de combattans sur un vaisseau de ligne que n'en comptent les plus forts cuirassés. Au contraire, ce personnel restreint est aujourd'hui voué à des fonctions indépendantes, multiples. Si les actions navales, comme on semble le croire, deviennent des mêlées où les flottes se heurteront, sur le plus petit bâtiment, avec le plus faible équipage, ne voit-on pas surgir pour les hommes les obligations simultanées, pour le chef la nécessité d'être présent partout à la fois ? Ce n'est pas le navire qui est démesuré, c'est la tâche. Sur quelque bâtiment qu'il faille manier en les combinant les différentes armes, l'unité d'action se brise. Au capitaine la direction générale du combat ; il l'engage, le poursuit ou l'arrête ; son regard interroge les dangers qui l'entourent de toutes parts, sa voix commande à la machine, sa main au gouvernail, mais il suffit à peine à cet effort qui l'absorbe. A d'autres officiers les pièces, les torpilles, les embarcations ; leur rôle est de prévoir l'instant où leur arme peut produire l'effet le plus utile, et de se mouvoir librement sur le champ d'action où les place la volonté de leur chef. Mais si cette division du travail est inévitable, que produira-t-elle ? Toute la puissance militaire que porte le navire ne fait-elle pas corps avec lui, et quelle efficacité resterait aux actions qui ne seraient pas liées à sa marche et conscientes de ses desseins ? Ses torpilleurs surpris par ses changemens de route courent risque de l'aborder, ou, réduisant leur vitesse et leur champ de combat, deviendront inoffensifs pour l'adversaire par crainte d'être dangereux pour lui ; son tir, dévié par l'imprévu de ses mouvemens, manquera de justesse, et tandis que la dispersion de l'autorité déshabitue de l'obéissance, la responsa-

bilité ne pesant sur personne, les fautes fourniront à tous des motifs non de s'instruire, mais de s'accuser. Il est également impossible, soit de confier à un chef unique des opérations simultanées et multiples, soit de partager entre plusieurs chefs des opérations dont toutes les parties doivent être coordonnées. Ainsi les difficultés du commandement ajoutent un obstacle moral aux obstacles déjà indiqués et décisifs contre le combat par le choc.

Dans les combats à distance tout se simplifie. Mouvoir le navire sur une mer libre n'est pas une tâche faite pour occuper toutes les facultés d'un capitaine : il lui reste toute la liberté d'esprit nécessaire à sa tâche principale, l'emploi de son artillerie; et ainsi le tir des pièces principales, combiné avec les mouvemens du navire qui les porte, acquiert toute sa justesse. S'il faut joindre à ce combat une attaque par les torpilles, un ordre fait mettre à la mer les embarcations qui les portent et dont l'action se poursuit dès lors indépendante sur un théâtre plus proche de l'adversaire. Si enfin cet adversaire force la ligne qu'elles lui opposent et menace le bâtiment d'une agression plus immédiate, le péril n'éclate pas si soudain que le capitaine attaqué n'ait le temps de le voir et de prendre ses mesures. Ainsi les fonctions du chef, malgré leur multiplicité, ne se présentent pas à accomplir toutes ensemble, leur succession donne à l'esprit le temps de réfléchir : voilà pourquoi reste intacte l'unité du commandement. Il s'exerce de même, quelle que soit la dimension du navire; hors des côtes, les plus grands bâtimens ne sont pas plus malaisés à diriger que les autres, et comme le petit nombre des grosses pièces et la lenteur de leur chargement permettent à un seul chef d'ordonner leur feu, l'importance des navires n'est pas un obstacle à l'exercice de l'autorité; elle donne, au contraire, à cette autorité des moyens d'action plus décisifs.

Et il ne faut pas dire : un bâtiment moindre de moitié a une force militaire moitié moindre, mais il suffit de construire deux navires pour créer une force égale à celle d'un vaisseau double de dimensions. C'est un axiome d'architecture navale que le tonneau de coque d'une petite ou d'une grande construction coûte un prix fort différent. Le prix est d'autant plus élevé qu'il s'applique à des constructions de dimensions moindres. Par suite, avec le même budget, un pays produira un tonnage d'autant plus considérable qu'il l'appliquera à des bâtimens plus grands. Et quand une marine atteindrait, avec des navires moindres, le tonnage obtenu par une autre marine avec des navires plus grands, elle ne toucherait pas à l'égalité de puissance. Plus le bâtiment est petit, plus son poids est considérable relativement à son volume, moins il lui reste par suite de poids utile à porter. Un armement partagé entre deux navires sera

donc inférieur à l'armement réuni sur un vaisseau de grandeur double; c'est cette différence entre la capacité utilisable des uns et des autres qui constitue la supériorité intrinsèque des seconds. Ils l'emploieront à porter des canons plus forts, une cuirasse plus épaisse ou des machines plus puissantes, et cette supériorité sera d'autant plus grande que le même tonnage sera ici concentré en un moins grand nombre de coques et là divisé en un plus grand nombre de bâtimens. Et si d'autres avantages s'ajoutent à celui-là, s'il est évident que l'artillerie des grands navires domine de plusieurs mètres l'artillerie des bâtimens inférieurs, s'il est reconnu que ces navires ont une marche plus régulière, fatiguent moins, résistent mieux aux coups de mer, quel argument reste en faveur des types restreints? Il est vrai, les bâtimens considérables offrent à la tempête ou à l'ennemi une riche proie. Serait-il donc plus sage de livrer à l'une et à l'autre des instrumens moins capables de leur résister? Ce qu'il faut calculer, ce n'est pas la valeur de ce qu'on peut perdre, ce sont les chances qu'on se donne de le conserver. Quand des armateurs, pressentant les conditions nouvelles de la marine marchande, ont abandonné leurs navires de faible tonnage et créé des paquebots capables de porter chacun la cargaison de trois ou quatre navires d'autrefois, beaucoup d'hommes se sont rencontrés qui ne voulaient pas exposer tant de richesses au hasard de la mer et croyaient prudent, pour diviser leurs risques, de garder les faibles navires en usage jusque-là. Les faits ont prouvé lesquels étaient les plus sages : la mer a surtout détruit les navires qui lui offraient moins de résistance, c'est-à-dire les plus petits. Il n'en est pas autrement des chances de la guerre. Qu'importe à un bâtiment d'être attaqué par plusieurs? Si la protection qui le couvre est à l'épreuve, ce n'est pas la multiplication de coups inoffensifs qui le mettra en danger; s'il a une artillerie plus puissante, la quantité de ses adversaires ne fera pas taire son artillerie, elle augmentera l'étendue de ses objectifs; s'il possède plus de vitesse, il peut joindre ses ennemis ou leur échapper, comme il lui plaît; enfin, s'il réunit l'avantage du cuirassement, du canon et de la marche, comme il peut se maintenir à une distance où il frappe l'ennemi sans être atteint lui-même, un bâtiment seul est plus fort qu'une escadre. Aussi, dans un temps où la marine doit agir de loin et surtout par l'artillerie, ceux qui décident de la composition des flottes doivent-ils porter attention à la grandeur des navires plus encore qu'à leur quantité : la force, dans les luttes corps à corps, est le nombre des combattans; dans les luttes à distance, c'est la supériorité des armes.

Cette règle est absolue quand il s'agit de cuirassés. Sous peine

d'être impuissans ou vulnérables, ou de ne jeter dans la balance que des interventions tardives, ils ont besoin à la fois de tous leurs élémens de puissance. Puisqu'ils n'en peuvent sacrifier aucun, ils doivent trouver place pour les contenir tous, en porter le poids accumulé, et mesurer sur les plus grands périls là réserve suprême de la force navale. L'accroissement continu de tonnage qui se produit dans les navires de combat est donc la forme rationnelle de leur progrès ; il ne s'arrêtera que le jour où une nouvelle augmentation les rendrait incapables de naviguer. Les profondeurs, dans la plupart des ports, et dans la zone maritime qui avoisine les terres, ne dépasse pas 10 et même 9 mètres. Les navires ne caleront pas plus de 9 mètres ; ainsi se trouve fixée une des dimensions. Si les autres n'ont pas avec celle-là des rapports constans, elles continueront à croître, et les navires tendant à devenir des tours à hauteur constante et à diamètre de plus en plus considérable, il n'apparaît pas de limites à l'accroissement des canons, des machines et des blindages. Mais s'il y a pour les navires des formes nécessaires et entre leurs diverses mesures des proportions constantes, la profondeur, limitée à 9 mètres, limitera à son tour la longueur à peu près à 150, la largeur à 20. Ce n'est pas la moindre importance du retour aux formes rationnelles. Il donne à la marine à vapeur l'unité de type qui a existé dans la marine à voiles. Il assigne une limite à l'extension des navires. Dès que les navires cessent de croître, le matériel qu'ils contiennent ne peut plus grandir. Ce n'est pas à dire qu'à dater du jour où les formes du bâtiment de combat seront fixées, le génie humain retombe dans le sommeil, comme il fit à l'avènement de la marine à voiles. C'est alors que son activité sera le plus féconde ; quand sera épuisée la ressource barbare d'augmenter la force de l'instrument de guerre en augmentant les calibres des pièces, l'épaisseur des blindages, le nombre des chaudières, alors se produira le seul effort qui mérite le nom de scientifique, celui qui cherchera dans un emploi meilleur des matières et des espaces où il sera circonscrit un agrandissement de puissance. Déjà ce mouvement a commencé : on sait que les perfectionnemens réalisés en Angleterre sur les plaques, en Allemagne sur les pièces, ont abouti à produire, avec des dimensions moindres, des canons et des cuirasses d'une égale efficacité. La France n'est pas restée en arrière. Grâce à M. de Bussy, la substitution de l'acier au fer dans les constructions, — l'initiative la plus hardie et la plus heureuse qui ait transformé de notre temps l'art des constructions, — a déjà réduit de plus du dixième le poids des navires. Or, tantôt en obtenant la même puissance sous une masse moindre, tantôt en obtenant plus de force sous une masse égale, on économisera des

poinds qui, portés des parties plus parfaites sur les plus faibles, permettraient de donner au navire, sans accroître son tonnage, une force toujours croissante.

A en juger par les flottes de certaines nations, il ne serait pas nécessaire de réunir sur tous les navires de combat ce maximum de puissance et il y aurait place pour deux sortes de cuirassés. On construit, en effet, sous le nom de « cuirassés de station, » des navires inférieurs par le tonnage comme par les qualités militaires et nautiques, et qu'on ne destine à naviguer que dans les mers lointaines. Les navires les plus puissans de cette catégorie, ceux qui sont maintenant en chantier, ont 0^m,20 de cuirasse et des canons de 24; la plupart portent des plaques de 0^m,22 et des pièces de 0^m,16 à 0^m,21.

Il est sage de ne pas disperser dans des missions lointaines et permanentes les cuirassés de combat. Une guerre peut éclater si vite que le temps manque pour les réunir; d'ailleurs, les rappeler serait priver de leur protection, quand elle serait le plus nécessaire, les postes qu'ils surveillaient durant la paix. Aussi toutes les nations les tiennent-elles rassemblés dans les eaux territoriales comme un instrument toujours à portée de la main. Il est certain aussi que les puissances navales ne doivent pas seulement se préparer aux jours terribles et passagers de la guerre. Toutes ont hors de leurs frontières des devoirs permanens: ici des colonies; là des intérêts égaux en importance à ceux de la souveraineté, comme est la liberté du canal de Suez pour l'Angleterre ou du Bosphore pour la Russie; ailleurs la présence et le commerce des nationaux chez des peuples de race et de civilisation différentes et souvent barbares sollicitent une protection. La meilleure et d'ordinaire la seule possible est l'envoi de vaisseaux. C'est dans cette prévision que les nations maritimes entretiennent une partie de leurs armemens; les unes promènent leurs navires à travers le monde et les font paraître tour à tour sur les points où il est besoin; les autres y entretiennent des stations permanentes. Mais quel rôle y jouent des cuirassés armés de pièces de 24 et protégés à 0^m,20? Une force offensive et une invulnérabilité semblables se trouveraient dans tout croiseur protégé par un matelas de charbon, et il joint à ces qualités la vitesse. Ni leur artillerie ni leur blindage ne pourraient être employés contre les bâtimens de combat d'une grande puissance. Les créer, c'est donc constituer une flotte impropre aux opérations de la grande guerre et attachée par sa faiblesse à des opérations limitées sur quelques points du monde.

Si l'on tient à mettre en ligne des cuirassés inférieurs, il y a quelque chose de plus simple, de plus économique et de plus rapide que les créer: c'est de se servir de ceux qu'on a. Toute puissance

possède dans ses arsenaux des navires, encore récents de date, n'ayant rien perdu de leurs qualités nautiques, mais devenus sans emploi parce que leur valeur militaire est dépassée par des types plus nouveaux. Tant que le mouvement de progrès qui met si vite hors d'usage les instrumens de guerre ne sera pas arrêté, il y aura trop de cuirassés de second rang : ceux qui seront tombés du premier. Qu'on les envoie dans les stations lointaines ; ainsi tout le matériel trouvera emploi, aucune partie du budget ne sera perdue à produire des types sans valeur militaire, et l'argent qui était consacré à ce stérile usage augmentera la rapidité et la puissance des constructions nouvelles. Mais encore pourquoi ne pas épargner la dépense de tels armemens ? Ou la force navale sert à prévenir, ou elle sert à réprimer. D'ordinaire elle agit par sa seule présence, parce que, tout mauvais procédé devenant une insulte au pavillon, la gravité des conséquences suffit à arrêter le mal. Dans les conditions les plus habituelles, la grande valeur des bâtimens est une valeur d'opinion ; ce qui inspire le respect, ce n'est pas la force qu'ils possèdent, c'est celle qu'ils annoncent et précèdent, et peu importe sur quelle épaisseur de fer flottent les couleurs ; si ce symbole n'est pas respecté, un cuirassé de station est trop ou trop peu. S'agit-il d'une représaille à exercer contre une ville ouverte, il est superflu. S'agit-il d'hostilités sérieuses contre des points fortifiés ? il ne suffit pas. Les puissances moindres d'Europe ou d'Amérique comptent des vaisseaux égaux en force et supérieurs en nombre aux cuirassés qui stationnent sur leurs côtes. Au temps où elles étaient moins armées, il a fallu pour réduire Saint-Jean-d'Ulloa et Vera-Cruz une escadre envoyée de France. Les conflits avec la Chine, l'Annam, l'Abyssinie, les sauvages du Zouloulouland ont coûté de sérieux déploiement de forces aux plus grandes nations. Le monde était hier témoin des préparatifs faits par l'Angleterre contre l'Égypte ; elle n'a pas bombardé Alexandrie avec des bâtimens hors d'âge ou sans force ; elle a envoyé devant la ville les types les plus puissans de sa marine. En effet, les peuples qu'on appelle encore barbares sont déjà entrés dans la civilisation en lui empruntant ses armes, dont ils ont éprouvé la force, et l'Europe, à force de les avoir vaincus, est près de les avoir instruits. Le plus sage est donc de ne pas compromettre son prestige en des comparaisons fâcheuses ni surtout en des luttes inégales et de ne pas s'exposer à des insuccès partiels qui donnent le signal des grandes révoltes. Au cas de rupture, qu'on envoie sur le théâtre de la lutte des cuirassés à grande puissance, et en tel nombre qu'il faudra pour rendre visible à tous l'inanité de toute résistance et la certitude du châtement. Dans les temps ordinaires, ce qui importe, c'est de disperser sur le monde

des bâtimens qui résolvent les petits conflits, soient partout une protection présente et la menace d'une plus redoutable si celle-ci ne suffit pas. Ce rôle appartient aux croiseurs.

Comme ils sont faits pour attaquer et protéger le commerce tous les points du globe, ils ne sont à leur place ni dans les ports ni en escadre dans les mers territoriales; les campagnes et les stations les appellent; les y destiner, c'est les placer d'avance à leur poste de combat. La puissance du type n'est pas ici, comme lorsqu'il s'agit de cuirassé, l'unique but à atteindre. En guerre, à cause du délai très court pendant lequel peut être capturé le commerce ennemi; en paix, à cause de la multiplicité des points où les nationaux ont des intérêts, le nombre des croiseurs est un élément nécessaire à l'efficacité de leur action. Le nombre n'est pas compatible avec la grandeur des vaisseaux: sous peine de ruiner les finances, la grandeur elle-même n'est pas partout indispensable et parfois peut devenir un embarras. Il y a des plages basses dont les grands navires ne peuvent approcher, des fleuves où il leur est imprudent de s'engager, des côtes où l'importance des intérêts ne justifierait pas la présence de forces imposantes, des occasions enfin où il est moins nécessaire d'être fort sur un point que présent sur tous. De moindres bâtimens ont un rôle et auront une valeur militaire à la condition que, renonçant à poursuivre à la fois plusieurs avantages et se gardant de telles armes, on place leur principale supériorité dans leurs machines. Toujours assez forts contre les bâtimens de commerce, ils peuvent, s'ils sont rapides, leur faire une chasse fructueuse, et quand cette mission s'achèvera, maîtres, grâce à leur vitesse, d'échapper aux croiseurs ennemis, ils rejoindront le théâtre principal de la guerre et là, unis aux forces nationales, servant d'intermédiaires entre les escadres et le littoral, chargés des reconnaissances à rayon étendu dans la haute mer ou le long des côtes, ils deviendront les plus utiles auxiliaires des grands navires et leur apporteront ce qu'ajoute à la puissance des armes la rapidité des informations. Cette puissance navale d'ailleurs n'est pas seulement faite par la valeur des navires, mais par la valeur des hommes qui les dirigent. Or dans une marine où manqueraient les navires de dimensions moyennes, une chose aussi pourrait manquer, les officiers. A quels indices discerner, parmi des hommes qui ont dirigé des embarcations ou qui ont obéi sur les vaisseaux, le don du commandement? Quels moyens seraient offerts aux plus brillamment doués de se connaître et de s'éprouver eux-mêmes? Quelle autorité apporteraient-ils passant d'un torpilleur ou d'une chaloupe au banc de quart d'un cuirassé ou d'un croiseur de premier rang? Quelle apparence que l'état ne paierait pas chèrement en paix et

en guerre les expériences tardives de ces capitaines improvisés? Voilà l'intérêt supérieur qui exige entre les embarcations et les vaisseaux de premier rang des navires intermédiaires, et ils ne seraient pas les moins utiles, n'eussent-ils pas d'autre rôle que de créer des chefs.

Enfin il y a des bâtimens d'autant meilleurs que leurs dimensions sont plus réduites.

Quand l'Italie affirma la prépondérance des grands navires en créant des types de dimensions jusque-là inconnues, le premier en date, le *Duilio*, ne parut pas à ses architectes un instrument de guerre complet par lui-même : ils ménagèrent à son arrière une cavité en communication avec la mer destinée à recevoir un bâtiment torpilleur et ménagée de telle sorte qu'il pût en sortir et y rentrer à son gré. L'exécution ne répondit pas au dessein parce que l'agitation de la mer rendait trop difficile au torpilleur de quitter ce refuge ou d'y reprendre sa place. Mais la nécessité avait apparu d'unir l'action des petits et des grands navires pour porter à son maximum la puissance navale, de fondre les uns et les autres dans une même unité. C'était l'expression imparfaite d'une idée juste.

Il n'est pas besoin de beaucoup de bras pour lancer une torpille, d'un grand appareil pour détruire des défenses sous-marines, et il ne faut pas beaucoup d'yeux pour voir : l'embarcation, destinée à surprendre ou à veiller, n'a guère à contenir que sa machine, et le plus lourd poids que cette machine ait à traîner est elle-même. Rien donc n'exige ici les grandes dimensions, tout commande les petites. Elles sont un gage du succès parce qu'elles favorisent le secret des opérations, une cause d'invulnérabilité parce qu'elles offrent peu de prise et, si le péril ne peut être conjuré, une garantie contre l'excès du mal, parce que la destruction frappe seulement de moindres victimes; enfin elles permettent sans dépenses onéreuses de donner à la flotte ce qui partout dans la nature fait la force des infiniment petits, le nombre.

Mais qu'on tente de créer ces navires avec des moyens d'action indépendans, il leur faut les approvisionnementnemens qu'exige la navigation en haute mer et proportionnés à la durée des campagnes et calculés sur la route des bâtimens à escorter; les machines destinées à un service constant doivent être solides et, par conséquent, lourdes; c'est une embarcation dont on avait besoin, c'est un navire qu'on est conduit à faire. Veut-on réaliser le problème? Qu'on lie l'existence de ces bâtimens de flottille à l'existence du bâtiment qu'ils complètent. Il les embarque, les porte et ne les met à la mer que lorsque leur action lui semble nécessaire. A ce moment, il leur fournit le personnel et les approvisionnementnemens mesurés sur la mission à remplir;

il leur sert de port et d'arsenal; l'embarcation n'est jamais inutilement à la mer, n'a pas de chargement superflu, et ses machines, pour résister à un travail intermittent et court, restent assez solides, malgré la délicatesse de leur construction et la légèreté de leur poids. Voilà comment on a pu armer de torpilles et douer d'une vitesse supérieure à 20 nœuds des canots que montent dix-sept et quelques hommes, qui pèsent de 12 à 30 tonnes et ne coûtent pas en moyenne plus de 100,000 francs. Les flottes de combat doivent porter leurs flottilles de garde. Mais loin que les faibles navires soient destinés à remplacer les navires puissans, c'est l'existence de ceux-ci qui rend ceux-là nécessaires, les ressources de ceux-ci qui rendent ceux-là possibles, et la petitesse des uns vit de la grandeur des autres.

V.

La constance des règles qui président à la composition des flottes, une égalité de science et une rapidité d'informations, grâce auxquelles les découvertes se répandent comme les nouvelles et forment dans le monde une atmosphère commune de progrès, enfin des moyens d'action partout analogues tendraient à créer entre les armes des divers peuples l'égalité. Ce qui fait entre eux la différence, c'est la différence de leurs vues politiques; selon ce qu'ils méditent varie l'état de leur marine et la proportion de ses divers élémens. Pour une lutte commerciale, les croiseurs l'emportent; pour une lutte militaire, les cuirassés. D'ailleurs aucune de ces guerres ne donne de résultats complets, si l'on ne tient sur un pied respectable l'une et l'autre flottes. Le nombre des bâtimens de combat fixe à son tour celui des bâtimens de garde, et comme la force n'est pas chose absolue, mais relative, chaque état, se comparant à ceux qu'il craint, s'efforce de les dépasser. A produire des vaisseaux dont le prix va croissant, les plus riches budgets s'épuisent vite; nulle part donc il n'importe davantage de bien ménager ses ressources. Toutes ne sont pas renfermées dans le trésor: un peuple maritime, par sa vie quotidienne et ses travaux naturels, prépare un autre trésor à la marine nationale. La prodigalité la plus stérile pour un état serait de produire les élémens de force déjà créés; la meilleure économie est de les emprunter partout où ils existent, et ainsi de réserver son effort pour les œuvres que la puissance publique est seule capable d'accomplir.

Voilà pourquoi le présent travail n'a pas énuméré dans les flottes de guerre toute une catégorie de navires pourtant indispensables à un état maritime: les bâtimens de transport.

L'administration, la garde, l'approvisionnement ordinaire des colonies ou des postes ne peuvent être assurés que par un va-et-vient de fonctionnaires, de troupes et de cargaisons; la guerre commande parfois de transporter des corps d'armée sur le sol où ils ont à agir. Une flotte apte à ce service est indispensable à l'état. Est-il nécessaire qu'elle soit à l'état? Les transports de matériel et d'hommes paraissent à nos pères la fonction même de la marine marchande et c'est à elle que d'ordinaire ils affrétaient leurs « flottes de charge. » Ils avaient raison. Quand l'état, soit en construisant des navires spéciaux, soit en utilisant ses navires de guerre, serait certain d'accomplir ce service à moindre prix, il le devrait laisser au commerce par des raisons plus hautes encore que des questions d'économie. Le jour où il sera admis que, dans un navire de guerre, il y a place pour une cargaison et des passagers, on aura considéré que la plupart des navires construits pour la guerre achèvent leur carrière sans avoir rendu aucun service s'ils ne sont utilisés pendant la paix; ce jour-là on ne sera pas loin de conclure que le service le plus habituel est le plus important, et de sacrifier à la commodité des installations l'aménagement de combat. Introduire dans la vie de bord des éléments étrangers aux habitudes, aux devoirs, à l'esprit maritimes, n'est pas moins redoutable pour la discipline et l'homogénéité des équipages. La répugnance visible qu'ils manifestent pour ce genre de jonctions n'est pas, comme se plaisent à le dire des observateurs superficiels, un dernier reste de morgue aristocratique; elle témoigne d'un instinct juste et d'un respect élevé pour le caractère militaire. Sans doute rien de ce qui est utile au pays ne mérite le dédain, et peu d'entreprises jouent dans le monde un plus grand rôle que les entreprises de transports; elles sont dignes d'occuper et d'honorer quand elles sont une industrie, quand elles exigent la connaissance des intérêts économiques, la divination des courans commerciaux qui se préparent, quand le gain est la récompense et la preuve des calculs justes et des organisations bonnes. Mais usurper ce métier sur ceux qui s'y consacrent, enlever les hommes de guerre à leur art et, sans faire appel ni à leur intelligence ni à leur intérêt, transformer les officiers en convoyeurs et les matelots en portefaix, c'est oublier que les corps militaires s'amoindrissent s'ils ne conservent pas aux yeux de tous et à leurs propres yeux leur prestige et que ce prestige n'est pas compatible avec toute besogne; c'est les réduire à une de ces fonctions serviles qui, aujourd'hui comme autrefois, dérogent à la noblesse des armes.

L'erreur économique ne serait pas moindre. Pour le service de ses possessions l'administration n'a même plus à fréter de navires. Des lignes régulières de paquebots unissent tous les points importants du

globe. Quelle marine de guerre, consacrerait-elle à ce service tous ses navires, assemblerait une flotte comparable? Comment, avec un moindre nombre, satisfaire à cette fréquence de communications qui, pour les intérêts publics et privés, devient chaque jour plus nécessaire? Quelle proportion entre les dépenses, suivant que l'état paie à des paquebots une somme fixée par le poids des marchandises et le nombre des passagers, ou, pour le moindre transport de matériel et d'hommes, supporte seul tous les frais d'un armement? Lors même que le commerce n'aurait pas établi de communications régulières entre la mère patrie et telle colonie trop pauvre, l'état, pour les créer, a mieux à faire que s'en charger lui-même. Sans être suffisant pour couvrir les frais d'un service de messageries maritimes, un mouvement commercial peut exister. Si le gouvernement exploite lui-même, il transporterait uniquement ce qui lui est nécessaire : les autres besoins locaux ne recevraient pas satisfaction, la prospérité n'aurait pas chance de grandir ni la charge assumée par lui de cesser; tout le monde y perdrait. S'il subventionne une compagnie, les éléments de trafic viennent en déduction de la somme qu'il aura à payer, et cette somme n'est-elle égale à ce que coûterait à lui-même l'exécution, il y gagne. L'esprit mercantile découvre, si misérables soient-elles, des sources de fret, il multiplie ses escales, il allonge ses parcours, il étudie les contrées, en voit les avantages, les annonce pour y attirer les capitaux, les hommes, il augmente ainsi le trafic dont il vit, et de toutes les stérilités qu'il explore fait sortir la richesse. Or, à mesure qu'elle grandit, non-seulement elle fait en partie retour à l'état par ses canaux ordinaires, mais il obtient une diminution dans les sommes qu'il payait, et un jour peut venir où elles décroissent jusqu'à disparaître. C'est ainsi que les gouvernements ont agi pour assurer sur tant de lignes aujourd'hui prospères les communications postales. Le développement des relations a amené la concurrence des compagnies et chaque fois que les traités pour le transport des dépêches expirent, ils sont renouvelés à des prix moins élevés.

A plus forte raison, un pays sage ne prendra-t-il pas la charge d'une flotte destinée à transporter des troupes en cas d'expédition. Inutile à créer et à entretenir, la plupart du temps inutile, elle ne peut servir, s'il fallait agir, mal préparée par la fixité d'effectif et de dimensions aux nécessités si variables de chaque guerre. Il a par ses contrats avec les compagnies postales le droit de requérir pour un prix déterminé les navires qu'il veut. Si ce concours ne lui suffit pas, la multitude des navires marchands lui permet de choisir les meilleurs instrumens de transport dans une flotte toujours à sa disposition et qu'il paie seulement s'il s'en sert.

Ce n'est pas assez que la marine de commerce fournisse à l'état une flotte de charge, elle peut lui fournir une flotte de guerre.

L'avènement d'une marine où les navires coûtent plus cher et exigent un équipage moins nombreux a eu une conséquence manifeste aujourd'hui. Il y a disproportion entre le nombre de bâtimens que le trésor permet d'entretenir et le nombre de matelots que la population permettrait d'employer. L'effectif des vaisseaux de guerre se réduit sans cesse; l'effectif des matelots disponibles au moment des hostilités augmentera d'autant plus que la lutte désormais arrêtera la navigation de commerce. De là un écart d'autant plus considérable que les finances d'un pays sont plus pauvres, écart que ne comblent pas les plus énormes budgets. L'Angleterre n'a pas place sur ses vaisseaux pour la moitié de ses matelots, la France pour le quart, l'Allemagne pour le cinquième, l'Italie pour le dixième. Ce chiffre mesure la déperdition de puissance, et la marine n'atteindrait son développement normal que le jour où un peuple aurait assez de navires pour tous les hommes capables de les monter.

On ne peut les construire : est-il nécessaire de les construire pour les trouver? Il y a des bâtimens de guerre et des bâtimens de commerce semblables de formes, de dimensions et de vitesse, les paquebots et les croiseurs. Leurs différences se résument à trois : le croiseur a une double coque, des parties protégées, et un pont assez fort pour porter l'artillerie. La double coque réduirait la capacité intérieure des paquebots, mais aussi leurs chances de naufrage, et leur permettrait à la fois de payer des assurances moins lourdes et d'élever le prix de leur fret. Les soutes et les machines sont protégées si les cales peuvent en cas de guerre contenir une épaisseur suffisante de charbon; c'est affaire de plan. Enfin, une solidité particulière des assemblages, fût-elle superflue pour la navigation ordinaire, ne la compromet pas. Adaptées aux navires de commerce, ces installations seraient la première utile, la seconde indifférente, la troisième seule coûteuse; mais au total la dépense ne s'élèverait guère. Les bâtimens les plus parfaits sont ceux des lignes subventionnées. Par cela même qu'il les dote, le ministre dans une large mesure en est maître. C'est lui qui fixe leur mode de construction, leurs formes, leur vitesse; il suffit qu'il ajoute une clause relative aux dispositions militaires, la flotte des paquebots-postes deviendra une flotte de croiseurs rapides. Et c'est une faible partie des forces à trouver dans la marine marchande. Elle est dans maints pays protégée par des primes à la construction et à la navigation. Établies dans l'intérêt d'industries particulières, ces protections se justifient mal. On les a couvertes du prétexte que l'on formait ainsi des hommes de mer, raison mauvaise à une époque où le nombre des matelots excède les besoins. Elles seraient inattaquables, au contraire, si elles avaient pour résultat d'assurer à ces équipages les navires de guerre qui leur manquent. Quoi de plus naturel alors que de proposer des

avantages aux armateurs qui exécutent leurs navires selon des types fixés et s'engagent à les tenir prêts à toute réquisition? Si les charges et les avantages justement équilibrés offrent aux armateurs une prime en temps de paix et, en temps de guerre, la chance d'affréter des navires condamnés sans cela à l'immobilité, quoi de plus certain que le succès? Dans un peuple maritime, l'extension de la flotte de course n'a guère d'autres limites que la volonté de l'état.

Pour les bâtimens de garde, il n'en va pas de même. La navigation de plaisance seule associe les petites coques aux machines puissantes, et avec une irrégularité de formes qui ne les rendent pas utilisables. Mais dans toutes les mers territoriales, il y a deux intérêts : surveiller la pêche, empêcher la contrebande. Ce sont des intérêts publics. Pour les servir partout, il faut des bâtimens nombreux ; pour poursuivre et atteindre les embarcations suspectes, il faut des bâtimens rapides ; pour accomplir tout cela sans trop de dépenses, il faut des bâtimens de faible échantillon. Toutes les qualités nécessaires aux bâtimens dans ce double service sont celles qui conviennent en guerre au service de sûreté, et comme ils sont créés par l'administration, il dépend d'elle seule de les construire de sorte qu'ils servent en temps d'hostilités à la flotte de garde. Quelles ressources et quelles économies ! Pour le service de sûreté, une flottille dont le trésor supporte en tous les cas la charge et qui, bien constituée, lui épargne de construire un nombre égal de bâtimens ; pour le service de croisière, une flotte ne lui coûtant que le prix des installations militaires ; pour le service de transports, une flotte plus grande encore dont il n'a rien à payer : toute cette force à sa disposition quand il veut, sans qu'il en supporte en temps ordinaire, ni l'entretien, ni les avaries, ni les pertes, tandis que le progrès continu du matériel, éliminant ce qui est vieux ou médiocre, renouvelle sans cesse ce don gratuit d'une marine toujours jeune et parfaite ! Si chers que soient les instrumens de guerre, là est le secret de fournir des flottes assez vastes pour la population maritime, secret également précieux aux nations riches ou pauvres. Celles-ci n'auront qu'à entretenir en temps de paix le nombre de bâtimens nécessaires pour exercer les hommes et desservir les stations ; celles-là pourront consacrer la majeure partie de leurs ressources à la construction de cette flotte la plus coûteuse, la moins durable, la seule que l'état doive créer sans secours : la flotte cuirassée.

Il n'y a là d'ailleurs que l'application d'une loi générale en notre siècle. Longtemps la force militaire s'est suffi à elle-même, et semblable aux citadelles qui s'élevaient isolées dans leurs remparts du

sein des cités, elle a veillé sur les peuples sans se confondre avec eux. Aujourd'hui les guerres ramènent les jours que l'invasion de nos pères fit connaître à Rome elle-même; elles sont un *tumultus gallicus*, où il ne suffit plus de donner à quelques-uns mandat de combattre, où pour défendre un peuple ce n'est pas trop du peuple tout entier. En de telles mêlées ne serait rien la force militaire qui ne forgerait pas en armes toutes les énergies vivantes dans la nature. Les troupes permanentes semblent se fondre dans les rangs improvisés de tous ceux qui vivent sur le sol et qui accourent autour des drapeaux; animaux de trait, voitures, chemins de fer, télégraphes, approvisionnement sont partout requis et partout nécessaires : l'industrie, l'agriculture du pays entier fournissent ce matériel que nul budget ne saurait donner. La marine a la première usé de ces ressources. Quand sur terre les armées se suffisaient encore à elles-mêmes, elle sut former ses équipages et parfois ses convois avec des hommes et des navires qu'elle prenait et restituait au commerce national. Au moment où les armées adoptaient son système, on s'est demandé si elle-même n'allait pas l'abandonner. L'éblouissement des transformations récentes a troublé beaucoup d'yeux et le préjugé s'est répandu qu'entre le vaisseau de guerre et le navire de commerce plus rien ne restant de commun, leur antique alliance avait vécu. Elle est devenue plus nécessaire, les changemens accomplis et qui ont rapproché le principal instrument de guerre et le principal instrument de commerce, le paquebot et le croiseur, l'ont rendu plus intime. Grâce à eux, la marine marchande peut donner à la flotte plus que toutes les industries territoriales à l'armée; elle n'est pas seulement un auxiliaire pour les instrumens de combat, elle est l'instrument de combat lui-même. Les hommes responsables de la puissance navale veulent-ils connaître leur tâche? Qu'ils étudient la marine marchande. Veulent-ils diminuer leur tâche? Qu'ils développent la marine marchande. Ils auront trouvé à la fois le secret de faire de grandes choses avec peu de dépenses, l'avantage d'augmenter la richesse générale en épargnant le trésor, et la gloire, en préparant la guerre, de travailler à la paix.

ÉTIENNE LAMY.

UNE

CRISE LATENTE

On l'a dit souvent, la nature ne chôme jamais ; les forces qui l'animent accomplissent sans cesse le mystérieux travail qui transforme toutes choses, et nous n'en apercevons l'action qu'en constatant les effets. Rarement il nous est donné de jeter un coup d'œil dans l'intérieur de ce merveilleux laboratoire et de surprendre l'un de ses secrets, mais chaque découverte devient aussitôt un agent de progrès. Or la société, elle aussi, est un laboratoire mystérieux ; il s'y opère incessamment des transformations sans qu'on puisse toujours suivre le travail des forces qui s'y agitent, ni faire la part de chacune d'elles. Pourtant on conçoit combien la constatation d'une loi sociale peut contribuer à assurer notre conservation. Les éléments sociaux sont toujours en mouvement ; abandonné à lui-même, le courant nous entraînerait vers l'inconnu, dont l'obscurité cache tant de périls. La prudence commande de chercher à en sonder les profondeurs, afin de pénétrer jusqu'aux causes des phénomènes qui se développent devant nous.

Dans les pages qui suivent, nous tâchons de saisir sur le fait l'une des causes les plus actives du mouvement social actuel, la densité croissante de la population. C'est une cause qu'on a trop négligée jusqu'à présent. On s'évertue en vain à expliquer les évolutions et les révolutions dont nous sommes témoins, en donnant une part trop grande au hasard, au caprice ou à l'arbitraire. D'aussi faibles impulsions n'ont pu faire naître le puissant élan qui emporte notre époque ; pour produire des effets aussi grands, aussi variés et d'une

pareille durée, il faut une cause qui agisse d'une manière universelle et continue, qui, soumise elle-même aux lois de la nature, exerce son action en vertu de ces mêmes lois, et soit aussi irrésistible qu'elles. Cette cause, c'est l'accroissement de la population; les faits politiques, économiques et sociaux sont, pour chaque pays, dans un rapport étroit avec le nombre des habitans. L'existence de ce rapport est généralement admise, mais on n'a peut-être pas encore tiré de ce fait toutes les conséquences qu'il renferme.

I.

Il y a une trentaine d'années, à l'époque où la grande propriété était si fortement représentée dans les chambres, il se passait rarement une session sans qu'un orateur lançât de la tribune cet aphorisme : « La France est un pays essentiellement agricole. » C'était un argument qu'on croyait sans réplique, que personne, du moins, n'osait attaquer de front. On voulait honorer l'agriculture, en faveur de laquelle on avait si souvent cité la charrue d'or de l'empereur de Chine, et le mot célèbre de Sully sur le « labourage et le pâturage. » Nous ne sommes pas moins disposé que ces orateurs à honorer l'agriculture, « notre mère nourricière, » mais nous tenons aussi à présenter les faits avec une rigueur scientifique. Nous dirons donc : Non, la France n'est pas un pays « essentiellement agricole, » et c'est son bonheur et son honneur d'être à la fois un pays agriculteur et manufacturier. Sans le savoir et sans le vouloir, ces membres des anciennes chambres calomniaient la France; ils en faisaient une contrée pauvre et arriérée, tandis que, de tout temps, même lorsqu'elle était loin de la prospérité dont elle jouit aujourd'hui, elle comptait parmi les plus riches de l'Europe. Nous disons qu'un pays agricole est pauvre, et il serait facile de le prouver par des faits et des chiffres; nous nous bornerons à quelques courtes réflexions qui suffiront à convaincre le lecteur.

Si nous étions hostile à l'agriculture, nous userions ici de perfidie : nous extrairions d'un certain nombre de publications agricoles des propositions défavorables à l'économie rurale. Nous citerions l'éminent agronome Moll, qui dans un rapport officiel expose que « le bétail est un mal nécessaire, » — c'était avant 1860 l'opinion générale; — nous citerions toute une série de tableaux plus ou moins rigoureusement exacts, tendant à démontrer que la culture des céréales est « désastreuse, » ou du moins qu'elle se fait généralement à perte, et si nous voulions recourir aux récentes discussions parlementaires sur le tarif des douanes, nous aurions l'embarras du

choix entre de nombreuses assertions sur le peu de productivité de l'industrie agricole. Nous pourrions aussi nous appuyer sur ce fait bien connu que la propriété rurale ne rapporte que 2 1/2 à 3 0/0 du capital. Nous ne nous servons pas de ces armes rouillées; nous supposons que l'agriculture est productive et que les cultivateurs sont trop intelligens pour travailler habituellement à perte. Mais ce qui est vrai, c'est que l'économie rurale n'est pas la plus avantageuse des industries : elle ne comporte pas l'emploi de la totalité du travail de l'homme, puisque souvent les bras chôment en hiver, et le cultivateur n'est pas sûr de sa récolte, puisqu'elle dépend de la bienveillance des saisons; nous n'ajouterons pas qu'il ne peut étendre sa production à volonté, car chacun sait que les champs « manquent d'élasticité. » Mais il est bien permis de rappeler qu'il ne peut faire qu'un usage restreint des machines, ces instrumens si puissans et dont l'aide est relativement si peu coûteuse. Ce n'est pas tout. La production est rémunératrice, mais elle l'est à un faible degré; le produit net est peu élevé, et si l'on veut forcer la culture en lui prodiguant les capitaux, chaque dépense subséquente obtient un intérêt moindre que la précédente. Enfin, *last not least*, quelque écrasans que soient devenus les salaires agricoles pour ceux qui les paient, ils resteront toujours faibles pour ceux qui les reçoivent, et leur nombre est bien considérable, car le travail du sol est le plus souvent une œuvre sans art, dont la rémunération est naturellement réduite au minimum.

L'industrie manufacturière a toujours été considérée comme une abondante source de richesse. Les gouvernemens lui ont rarement ménagé les encouragemens qui, plus d'une fois prirent simultanément la triple forme de privilèges, de subventions, de « protection douanière. » Nous ne prétendons pas que ces faveurs aient toujours été réparties avec intelligence, nous ne voulons ici que signaler la tendance persistante des états à introduire de nouvelles industries, et si parfois les efforts qu'on faisait dans ce sens n'étaient pas très bien motivés, ils étaient néanmoins le résultat d'un instinct, d'un sentiment presque inconscient inspiré par la nature des choses. On n'avait souvent eu que l'intention d'attirer dans le pays une industrie de luxe, pour l'avoir sous la main, ou parce que ses produits se vendent cher et font affluer l'or et l'argent. C'était une petite raison, cela. L'industrie manufacturière, expression que nous prenons ici dans un sens assez large pour comprendre l'atelier de l'artisan, ne travaille cependant pas seulement pour le luxe, elle satisfait à de nombreux et universels besoins et jouit de l'avantage de pouvoir marcher toute l'année, sans être arrêtée par la défaveur des saisons. On ne voit ici aucune déperdition de forces. Loin d'être limitée par

des obstacles matériels, comme l'est l'agriculture, pratiquement l'industrie aura souvent l'infini devant elle. La demande aura beau se développer, se décupler, se centupler, l'usine ou la manufacture s'arrangera pour la satisfaire. Et plus la demande sera forte et plus les prix pourront baisser; l'agriculture, en pareil cas, verrait hausser les siens, car elle ne peut pas multiplier ses produits à volonté.

Au point de vue économique, l'industrie a encore un autre avantage; son produit est plus élevé, il lui est plus facile d'accumuler des épargnes, de former de nouveaux capitaux. Les fonds de l'industrie sont bien autrement élastiques que les champs de l'agriculture. L'ouvrier obtient un salaire plus élevé dans l'industrie pour deux raisons : d'une part, l'ouvrier a besoin d'une certaine habileté qu'on n'acquiert que par l'apprentissage, il lui faut souvent du goût, un tour artistique, qualités relativement rares, qu'on prise et qu'on paie; d'autre part, les bénéfices du manufacturier étant plus élevés, il est en état de mieux rétribuer ses collaborateurs. Qu'on veuille bien noter ceci, nous l'avons souvent constaté : le travail qui rapporte beaucoup au patron rapportera beaucoup à l'ouvrier; dans l'ensemble, le bénéfice et le salaire se tiennent plus étroitement qu'on ne le croit.

Nous devons mentionner encore un autre et très grand avantage de l'industrie manufacturière; la plupart de ses produits sont d'un facile transport, supportent de longs voyages et renferment souvent une valeur relativement forte dans un espace ou sous un poids restreint. La valeur est ici le résultat du travail accumulé, condensé : telle marchandise a passé par plusieurs mains; c'était d'abord du lin teillé, c'était ensuite du fil; d'autres mains en ont fait des tissus, d'autres encore ont blanchi, apprêté, peut-être teint les toiles ou les ont brodées et en ont confectionné du linge. Ces sortes de marchandises sont les meilleures pour alimenter le commerce, elles vont toute l'année presque sans intermittence, permettent les combinaisons les plus compliquées et fournissent le moyen de payer les produits d'un pays avec le travail de l'autre. Cette possibilité de se procurer les produits d'autres contrées, sans avoir à donner en échange les produits de son propre sol, est d'une importance de premier ordre, d'une importance telle que, si elle cessait tout à coup, plusieurs pays seraient en proie à toutes les calamités qu'une disette peut produire; l'Angleterre serait exposée à voir périr en une année le tiers de ses habitans.

On se tromperait fort si des comparaisons que nous venons de faire on concluait que nous mettons l'industrie au-dessus de l'agriculture : nous voulions seulement ramener à de plus justes proportions la part à faire à l'une et à l'autre. Nous n'avons pas oublié la

morale de cette antique et célèbre fable des *Membres et l'Estomac*, il ne s'agit ni de diminuer l'économie rurale ni d'exalter l'industrie manufacturière; nous avons déjà démontré ici même combien il importe qu'un certain équilibre règne entre ces deux grandes branches de l'industrie humaine. Cet équilibre, malheureusement, ne peut pas être décrété. Il est très difficile, sinon impossible, de tracer à chacune d'elles les limites qu'elle ne doit pas dépasser, et en supposant qu'on eût la présomption d'indiquer des dimensions, quel pouvoir pourrait forcer les hommes à se laisser parquer les uns dans l'agriculture, les autres dans l'industrie et le commerce, chacun peut-être contre son goût ou son intérêt? Le choix d'une carrière est influencé, pour chaque individu, par un ensemble de circonstances données, dont la plupart ne sont pas visibles et tangibles, car à côté des faits il y a les sentimens bons, mauvais, raisonnables, insensés, exerçant simultanément leur influence et formant ce qu'on appelle les forces naturelles. Plus ces forces sont actives, moins le gouvernement doit intervenir, sous peine d'être arbitraire d'abord, tyrannique bientôt. Il vaut mieux laisser agir la liberté. L'homme n'est pas toujours conduit par les circonstances; il lui est souvent possible, quelquefois aisé de résister, car les influences ou forces naturelles sont multiples; parfois elles se combattent et l'on peut neutraliser l'une par l'autre et conserver sa liberté. Eh bien! ce que nous voudrions, c'est que chacun fit de cette liberté l'emploi le plus intelligent pour le choix de sa profession, qu'il se préoccupât des indices, des signes des temps pour aider au maintien ou au rétablissement de l'équilibre entre les industries qui créent la matière première et celles qui l'élaborent, ou, si l'on aime mieux, entre les produits alimentaires et les autres.

Il semble qu'un rapport proportionnel devrait s'établir tout naturellement entre les diverses productions. Pour nous en rendre compte, voyons comment les choses se passent et ne craignons pas de remonter à la source. Quand une tribu devient sédentaire, elle s'adonne à l'agriculture; c'est sa seule industrie; les besoins sont simples: chacun produit avec l'aide de sa famille tout ce qu'il lui faut. Le premier effet de l'accroissement de la population, c'est la division du travail. Personne n'a noté comment les occupations se sont spécialisées; les contemporains n'ont pas jugé à propos d'inscrire dans leurs annales les obscurs commencemens d'un fait dont ils ne pouvaient prévoir la portée; mais, une fois née, la division du travail ne put que se développer. C'est la fondation des villes qui la consacra; l'industrie alla habiter les villes, l'agriculture resta naturellement à la campagne; la séparation des occupations était consommée. Cette importante étape dans l'histoire économique devait

être le point de départ d'un nouveau mouvement. Sans doute, les événemens de l'histoire générale l'influencèrent de différentes manières, tantôt en le retardant, tantôt en l'accéléralant, mais toujours aux époques normales la population s'accrut; peu à peu elle remplit les campagnes, puis se mit à envahir les villes, où les professions se spécialisèrent de plus en plus. Plusieurs circonstances devaient d'ailleurs contribuer à rendre ce mouvement d'émigration plus rapide.

Parmi ces circonstances, laissons de côté celles qui auraient pu être évitées, comme la guerre, l'oppression et les innombrables abus que l'on sait; bornons-nous à rappeler celles qui sont dans la nature des choses. Il est tout d'abord évident que la population, en augmentant, disposait de moins en moins de terres à cultiver; on opérail des défrichemens, mais cette opération si coûteuse n'offre que des ressources limitées, et quant aux propriétés cultivées, on ne les divise pas à volonté. On pouvait encore songer à améliorer la culture, à la rendre plus intense; mais cette ressource aussi est bornée; elle est d'ailleurs amoindrie encore par la force d'inertie qu'oppose à tout progrès la routine, et par le manque de capitaux. D'un autre côté, les villes ont toujours exercé un grand attrait sur certains esprits; le travail y paraît plus doux que le rude labeur des champs, et on vante aux laboureurs les mille agrémens de la vie urbaine, les salaires élevés, les plaisirs, les chances de faire fortune. L'attraction devient plus forte à mesure que l'industrie se développe et va chercher ses ouvriers jusque dans les villages. Que dis-je? les usines et manufactures elles-mêmes débordent dans les campagnes, le capital va trouver le travail, il arrache l'homme de la charrue et de la pioche pour l'attacher à ses machines et à ses fourneaux. Pendant un temps, cette concurrence agit sur l'agriculture comme un stimulant en augmentant et en rapprochant ses débouchés. Ses produits se vendent plus cher; le cultivateur, aidé d'ailleurs par la science, devient plus entreprenant, il obtient des rendemens croissans, il défriche tant qu'il peut; mais un moment vient où le flot montant de la population industrielle le déborde, l'équilibre est rompu.

On demandera ce qu'il faut entendre par équilibre. Dans un état tout à fait isolé, la réponse serait facile: l'équilibre consisterait alors dans la production, par l'agriculture, des matières alimentaires nécessaires au pays, tandis que les populations non agricoles en produiraient la valeur sous une autre forme. Mais, comme aucun état n'est isolé maintenant, on peut encore considérer comme un équilibre satisfaisant celui qui permet à l'industrie d'acheter à l'étranger, avec le surplus de ses produits, de quoi suppléer au

déficit de la production agricole intérieure. C'est une situation moins solide, surtout en temps de guerre, mais jusqu'à présent on n'en a pas trop senti les inconvénients. En France, le danger est relativement faible, car nous n'avons besoin que d'un supplément modéré de blé et de viande ; mais l'Angleterre est obligée d'importer bien au-delà de la moitié de sa nourriture ; c'est une situation qui n'est pas sans péril.

II.

Nous prévoyons ici une double objection : est-il permis de parler du flot montant de la population dans un pays où elle s'accroît aussi lentement qu'en France, et puis, si réellement le nombre des habitants augmente et que les nouveau-venus s'adonnent de préférence aux arts industriels, est-ce à l'agriculture de s'en plaindre ? Au lieu des concurrents, ce sont les clients qui se multiplient ; sa prospérité ne peut donc que s'accroître. A double question double réponse. Et d'abord, lorsque nous nous demandons si l'accroissement de la population ne dépasse pas un peu la mesure, c'est moins à la France qu'à d'autres grands pays européens que nous pensons. Mais l'Europe est solidaire ; les barrières internationales n'arrêtent ni les idées politiques, ni les influences économiques. On a vu plus d'une fois la révolution ou la réaction faire le tour de l'Europe, et en matière économique, chaque marché important exerce, on pourrait dire automatiquement, une action sur tous les autres. Tous les jours, quand la Bourse s'ouvre à Paris, la première chose dont on s'informe, c'est la cote de Londres, de Berlin, de Vienne. Puisque les relations entre les divers pays sont si intimes, jetons un rapide coup d'œil sur la situation de deux ou trois d'entre eux.

L'Angleterre est peut-être la contrée où le mouvement en question a été le plus prononcé : au fur et à mesure que la population a augmenté, l'insuffisance de la production agricole, « du blé qui a poussé dans le pays, » *home-grown*, disent les Anglais, s'est accrue. Jusqu'à la fin du siècle dernier l'exportation des céréales dépasse presque toujours, et très sensiblement, l'importation ; en 1750, l'exportation atteint le chiffre de 947,606 quarters (2,755,625 hectolitres), l'importation 279 (811 hectolitres) ; à partir de 1790, les entrées tendent à l'emporter sur les sorties ; bientôt la Grande-Bretagne ne peut plus se passer du froment qui a mûri dans les pays étrangers, et la quantité s'en accroît constamment, malgré les obstacles législatifs que pendant bien des années l'intérêt de la grande propriété (*the landed interest*) lui oppose. En

1849, dernière année du règne des *cornlaws*, l'importation du froment (grains et farines) avait déjà notablement dépassé 20 millions de quintaux anglais (50 kil. 8), la moyenne de la période décennale avait été de 10 millions ; pendant une vingtaine d'années, jusqu'en 1869, le droit d'entrée est de 1 shilling, droit relativement insignifiant, la moyenne est de 29 millions de quintaux ; de 1870 à 1880, la taxe est complètement supprimée et la moyenne dépasse légèrement 51 millions, non sans maintenir sa tendance à l'accroissement : en 1879, le chiffre de 73 millions est atteint. Que le lecteur veuille bien avoir ces chiffres présents à l'esprit, en lisant ceux que nous allons donner sur la population. On estime, — car on ne possède pas de renseignemens authentiques sur cette importante matière, — que durant le siècle dernier le nombre des habitans de l'Angleterre proprement dite s'est à peine accru de 2 millions ; en 1801, nous le trouvons à 8,800,000 ; en 1821, il est presque de 12 millions ; en 1841, de 16 millions ; en 1861, de 20 millions, et le dernier recensement, celui de 1881, accuse un total de 26,968,000, soit bien près de 27 millions. La population a plus que triplé en quatre-vingts ans. Or on se rappelle que, dès 1801, le sol anglais ne fournissait plus tout le blé nécessaire à la consommation, il n'y avait pas donc à lui demander de nourrir les millions d'hommes qui sont venus en surcroît.

S'il s'agit d'expliquer cette rapide multiplication des habitans des Iles-Britanniques, nous sommes obligé de dire que le sol y est cependant pour beaucoup, non par le blé qu'il produit, mais par le charbon, le fer et les autres minéraux qu'il recèle. La véritable cause du progrès de la population anglaise a été la machine à vapeur, invention qui a valu aux nations civilisées un accroissement d'au moins cent millions d'âmes et qui n'a pas encore épuisé sa force d'impulsion. C'est bien évidemment son industrie florissante qui a permis à l'Angleterre d'attirer de partout le blé nécessaire à sa consommation, et tant qu'elle sera riche, elle n'aura pas à craindre de mourir de faim ; mais des momens difficiles peuvent survenir : qu'on pense seulement à la guerre, et alors elle en sera réduite aux produits de son propre sol. Devra-t-elle désespérer d'en tirer l'indispensable ? La Grande-Bretagne est pourtant un pays qui sait cultiver, qui possède de grandes ressources en capitaux et qui, le cas échéant, ne reculerait devant aucune dépense. On n'a qu'à comparer quelques passages de l'ouvrage de Tooke et Newmarch sur *l'Histoire des prix*, avec un petit tableau extrait d'un récent livre de M. James Caird sur *l'Agriculture et la Production des matières alimentaires*, pour que toute illusion se dissipe. On verra que les plus grandes autorités en ces matières, quelque prononcé

que soit leur optimisme, admettent une limite à la productivité du sol, et cette limite paraît atteinte. En 1780, le rendement par hectare était évalué à 18 hectol. 40; en 1850, à 23 hectol. 62; en 1878, à 25 hectol. 42. Ces chiffres témoignent en faveur des efforts de l'agriculture, mais jetez les yeux sur le tableau de M. Caird. Selon ce tableau, qui s'étend sur trente années, la période décennale 1859-1868 a moins produit que la précédente, et la suivante, celle de 1869-1878, a été encore moins productive. La défaveur des saisons n'a pas été étrangère à cette décroissance persistante, mais la cause est ici moins importante que le fait en lui-même, qui montre bien qu'on ne peut pas multiplier les produits à volonté. Cette faible élasticité explique aussi ce qu'on a appelé à tort la « désertion » des campagnes. C'est seulement l'excédent de l'accroissement utile à la culture qui la délaisse, c'est le superflu de la population rurale qui va grossir les villes, qui abandonne l'agriculture pour s'enrôler sous les drapeaux de l'industrie; mais, que ces transmigrations soient volontaires ou forcées, l'équilibre n'en est pas moins rompu.

Nous serons plus court sur l'Allemagne. Pendant la première moitié de ce siècle, ce pays a constamment un excédent de blé. Dans la période décennale 1835-1845, la moyenne annuelle de l'exportation dépasse encore l'importation de près de 2,400,000 quintaux métriques; à partir de 1860 jusqu'en 1870, les entrées et les sorties se balancent à peu près, mais depuis lors l'Allemagne se range définitivement parmi les pays importateurs. Il ne lui faut encore que 2 ou 3 millions de quintaux; mais ce n'est là qu'un commencement, car, malgré l'émigration qui lui enlève tant de forces vives, la population, qui était, en 1840, de 32,750,000 âmes, a atteint, en 1860, 37,745,000 âmes et, en 1880, 45,194,000 âmes. On fait de grands efforts pour améliorer la culture, les progrès agricoles sont manifestes, mais le sol se refuse à suivre le mouvement rapide de la population. En Allemagne aussi bien qu'en Angleterre, l'agriculture ne fournit plus assez d'occupation aux nouveau-venus, les campagnes essaient vers les villes, qui grandissent si vite que, par moment, la disette des logements y devient une véritable calamité. Sous l'aiguillon de la nécessité, et avec le concours de quelques circonstances favorables, l'industrie manufacturière avait pris un vigoureux élan, mais elle dépassa bientôt la mesure, les débouchés ne s'ouvrirent pas au gré de ses désirs et maintenant elle languit, écrasée par la masse disproportionnée de ses instruments de production.

Si maintenant nous mentionnons l'Autriche, c'est que nous avons précisément sous les yeux le discours d'un publiciste autrichien distingué dont la péroration nous frappe : « L'Autriche est et restera un

pays agricole, » s'écrie triomphalement l'orateur. Son principal argument est celui-ci : « Dans ces dernières vingt années, la valeur des produits du sol s'est accrue de 236 pour 100; tandis que l'industrie n'a gagné que 20 pour 100. » Si ces chiffres étaient exacts, ce dont nous ne sommes nullement convaincu, ils ne pourraient que confirmer une fois de plus ce fait bien connu que le prix des denrées alimentaires s'est fortement élevé et que le prix des objets manufacturés a baissé. En effet, les tableaux des douanes de l'Autriche-Hongrie ne témoignent pas en faveur d'une exportation régulièrement croissante; ici aussi nous constatons de fâcheuses alternatives, et nous pouvons nous demander si une industrie prétendue si faible serait en état de combler par ses excédens les déficits des mauvaises récoltes. Du reste, ni l'Autriche, ni la Hongrie ne se consolent de l'infériorité relative de leur industrie et font l'une et l'autre de grands efforts pour se mettre au niveau des pays plus avancés.

La Russie ne déploie pas moins d'activité dans ce sens, elle apprécie parfaitement les avantages d'une industrie florissante. En attendant, la culture du froment y supplée en partie; cette céréale est presque entièrement produite pour l'exportation; le peuple se contente de grains inférieurs; dans une partie étendue de la Russie, ni le sol, ni le climat ne sont propices au froment. Ces vastes et généralement peu fertiles territoires causent bien des préoccupations au gouvernement russe, qui s'évertue à trouver, pour les populations qui les habitent, des industries domestiques susceptibles de leur fournir des ressources, dans les années où les récoltes viennent à manquer. Ce pays-là non plus ne jouit pas encore d'un équilibre économique bien stable.

Revenons à la France. Nous avons à nous justifier d'avoir parlé du « flot montant de la population, » car pour les 766,000 âmes que nous avons gagnées en cinq ans, — d'un recensement à l'autre, — l'expression paraîtra trop ambitieuse. Tout dépend du point de vue auquel on se place. Au nôtre, nous voyons moins ce total de 766,000 que le chiffre de 562,000, qui indique le montant de l'accroissement des villes ou plutôt des quarante-sept villes les plus importantes seulement. Ce résultat nous montre que la population rurale, loin d'avoir proportionnellement augmenté dans la période quinquennale que nous venons de traverser, a plutôt diminué : un fait qui, à notre point de vue, ne trouve pas sa compensation complète dans l'accroissement des villes. Dans le corps social aussi, la beauté dépend de la justesse des proportions, de la symétrie des membres, et ce n'est pas un symptôme de santé quand l'un d'eux grossit au préjudice de l'autre. Sans doute, il n'y a pas de règle absolue pour les rapports numériques qui doivent régner entre les

diverses professions, mais, s'il est désirable qu'un grand pays se suffise pour la production de l'aliment principal, tout ce qui aggravera la rupture de l'équilibre entre la population et les subsistances sera fâcheux.

On pensera sans doute qu'aussi longtemps qu'il sera possible de combler le déficit par l'importation, il n'y aura pas lieu de s'inquiéter; nous sommes complètement de cet avis. Il n'y a pas péril en la demeure : la crise est latente, et notre génération ne la verra pas éclater. La seule chose nécessaire aujourd'hui est de voir clair et juste en cette matière, ou plutôt de ne pas fermer volontairement les yeux devant une vérité aussi évidente, et d'en tenir compte, le cas échéant. Le législateur n'a guère d'influence sur le mouvement de la population, et c'est très heureux, car s'il en avait, de même qu'on multiplie à l'envi les armées, il y aurait entre les pays émulation pour le nombre des enfans et chacun voudrait dépasser son voisin sans trop s'inquiéter des moyens de nourrir les nouveau-venus. Ceux qui avancent avec une sage lenteur vont quelquefois plus loin que ceux qui courent; en tout cas, il serait facile de démontrer que l'accroissement si rapide des populations anglaise et allemande n'ajoute rien à la prospérité, ni à la puissance de ces pays.

Tant que la limite où commence l'excès n'a pas été atteinte, l'accroissement de la population reste bienfaisant : le travail, devenu abondant, fertilise le sol, les produits augmentent, les prix s'élèvent devant la concurrence des consommateurs. Comme conséquence de cette prospérité, dont le cultivateur est le premier à profiter, la hausse des salaires s'accuse et la propriété a sa part du progrès. A un moment donné, le point culminant, ou à peu près, est atteint, et alors, quand les conjonctures deviennent défavorables, quand la récolte manque et que la concurrence étrangère s'ajoute à cette calamité, l'agriculture souffre. L'agriculture, cependant, n'est qu'une abstraction; en fait, le monde agricole comprend des situations très diverses qui peuvent ne pas être également affectées par les événemens. Il y a la grande et la petite propriété, il y a les fermiers et les ouvriers. Ces derniers sont, de nos jours, relativement les plus favorisés : les salaires se sont élevés, la nourriture s'est améliorée et la sécurité, c'est-à-dire la chance d'avoir du travail, n'a pas diminué, loin de là. Selon le cas, le fermier peut espérer obtenir des concessions du propriétaire, car il est sage d'en faire à propos, et tout homme intelligent s'y résigne; mais alors c'est la propriété qui souffre, surtout la grande, et elle souffre sans compensation, sans allègement. La petite, celle que cultive le propriétaire lui-même, est moins atteinte, car elle a peu ou point de salaires à payer et elle

consomme en nature une notable partie, parfois la totalité de ses produits. La baisse des prix lui est donc moins sensible. Elle n'en est affectée que si elle a des dettes.

C'est sous la forme de dettes que se présente la plus grande, la plus profonde, la plus durable des calamités agricoles. Les dettes enlèvent aux cultivateurs qui en sont chargés une partie notable de leur revenu, et cette partie est d'autant plus grande que les prix sont plus bas; c'est là une cause de souffrance morale et économique dont il est difficile d'exagérer la portée. On a soutenu que ce mal porte en lui-même son remède: le cultivateur accablé de dettes vendra sa propriété et sera remplacé par un autre; la terre ne restera pas en friche, et c'est là l'essentiel pour la société, pour l'état. Ce remède sera quelquefois efficace, mais le plus souvent il arrivera de deux choses l'une: ou la propriété sera achetée par un capitaliste, et alors l'exploitation passera des mains d'un propriétaire dans celles d'un fermier, ce qui serait une chute; ou elle sera achetée par un cultivateur hors d'état de payer comptant son acquisition, et l'on pourra s'attendre à une nouvelle expropriation et la propriété perdra ainsi ce caractère de fixité qui fait en grande partie sa force. D'autres ont cherché des remèdes radicaux, recommandant, par exemple, la suppression pure et simple du système hypothécaire; avec la faculté de constituer un gage immobilier disparaît, en effet, celle d'emprunter sur immeuble. On a aussi proposé de rendre les communes solidaires des dettes foncières, ce qui obligerait chaque habitant à demander au conseil municipal l'autorisation d'emprunter, naturellement en justifiant sa demande par l'exposé sincère et complet de sa situation. L'auteur de cette proposition s'appuie sur une analogie lointaine avec une coutume des anciens Germains!

Supposons qu'on soit décidé « en principe » à supprimer les dettes hypothécaires, comment résoudre-t-on les difficultés que nous allons indiquer? Tout le monde sait que ces dettes ont trois sources: le partage des successions, les restes à payer sur le prix d'acquisition d'un immeuble, enfin les emprunts et consolidations de dettes diverses; passons-les rapidement en revue. Si l'on supprime l'hypothèque, il n'y aura plus de crédit foncier; cette perte serait regrettable, mais enfin on peut en concevoir l'idée. Il serait plus difficile de se passer de l'inscription du reliquat de prix de vente; après avoir essayé de toute sorte d'expédients, on sera forcé de revenir à un mode d'inscription quelconque, il n'y aura de changé que le nom. Ce sont les partages de succession qui présenteraient la difficulté la plus grande, et c'est là précisément la source la plus abondante des dettes hypothécaires, source intarissable, puisqu'elle est alimentée par le mouvement de la population. Quand plusieurs héri-

tiers ont à se partager un immeuble, comme il est presque toujours pratiquement indivisible, on procède sous une forme ou une autre à l'évaluation ou à la vente, et si l'on ne trouve pas un acquéreur qui paie comptant, que faire? En fait, c'est généralement l'un des héritiers qui prend la ferme en se chargeant de payer provisoirement une rente aux cohéritiers, et cette rente il sera rarement en état de la racheter. C'est ainsi obérée que la propriété passera à un de ses fils, qui devra de la même façon se libérer envers ses frères et sœurs. C'est là un boulet que traînent beaucoup de propriétés en France, en Allemagne, en Angleterre et ailleurs, et le mal va naturellement en s'aggravant. Il semble pourtant qu'il s'offre ici un remède et un remède radical : supprimer les partages et instituer un héritier unique. Cette solution trouve de nombreux partisans en Allemagne, elle en a même en France, mais nous ne sommes pas du nombre, d'abord, parce qu'elle nous paraît inique, ensuite, parce qu'elle n'empêche rien, car la loi de primogéniture règne en Angleterre, et pourtant les propriétés y sont surchargées de dettes familiales comme nulle part ailleurs.

Le but qu'on voudrait atteindre par ces moyens radicaux ou excen- triques, c'est de maintenir la terre entre les mains du cultivateur, libre de toute charge. Cette tendance ne peut être que hautement approuvée, c'est seulement le moyen d'arriver au but qu'il faudrait connaître. Dans quelques pays, et non uniquement en France, certains propriétaires s'abstiennent d'avoir plus d'un ou deux enfants ; on évite bien ainsi le morcellement des successions, mais il est permis de se demander si ce moyen n'est pas pire que le privilège donné à la primogéniture. Et si vous vous décidez de préférence à favoriser un enfant, « à faire un aîné, » que deviendront les autres? Ils encombreront encore davantage les carrières ou émigreront. Ils iront en Amérique faire concurrence à leur ancienne patrie, et leurs fils compteront peut-être parmi les ennemis de leur pays d'origine.

La concurrence américaine est certainement un effet de l'excès de la population européenne. Ceux qui se sentent à l'étroit dans notre vieux continent vont peupler les vastes solitudes du nouveau. Nous avons longtemps accompagné de nos sympathies les émigrants, mais depuis qu'ils nous font concurrence sur notre propre marché, nous sommes disposés à changer de point de vue. C'est que la chose a une certaine gravité. Cette concurrence est utile à tous ceux qui ne vivent pas de l'agriculture, parce qu'elle maintient les prix à un niveau modéré ; en revanche, elle lèse les intérêts des cultivateurs, qui ne peuvent plus élever leurs prix de manière à compenser le déficit de la récolte. Le blé américain, le bétail américain, sont donc venus augmenter le nombre de nos « questions. » Heureusement, ou

reconnaît de toute part que cette question-là est passagère : l'Amérique se remplit et la terre cultivée sans prévoyance s'épuise, c'est une période difficile à passer, personne n'en saurait fixer exactement la durée, mais les hommes d'âge moyen en verront la fin. On ne trouve pas très consolante cette perspective, on nous reprochera peut-être de ne pas présenter un moyen de lutter victorieusement contre cette concurrence. Mais personne n'a su en offrir jusqu'à présent ; y a-t-il donc des remèdes pour tous les maux ?

Des remèdes, non ; mais la plupart des maux peuvent être atténués. Commençons par ne pas les exagérer. A entendre les uns ou les autres, on croirait que la concurrence américaine nous cause des privations ; elle ne nous retire cependant ni un grain de blé ni un gramme de viande ; elle empêche seulement les prix de s'élever. Le consommateur est satisfait ; le producteur seul aurait à se plaindre. Mais le producteur ne pourra-t-il donc pas améliorer ses procédés ? A cette question personne n'a encore répondu négativement. On est même quelque peu optimiste relativement aux progrès possibles. Seulement il semble difficile d'accorder ce sentiment avec le découragement qui se manifeste dans le monde agricole. On n'y parle que de restreindre la culture des céréales, ce qui est jeter le manche après la cognée. Nous préférerions voir redoubler d'efforts, car ce n'est qu'après avoir augmenté notre propre production de manière à fournir aux populations tout le blé nécessaire à leur consommation qu'on sera en droit de se plaindre des approvisionnement qui nous viennent du dehors. Que pourrait répondre l'agriculture si on lui reprochait d'avoir dormi pendant que la population progressait, et si lentement encore ? Qu'elle hâte donc le pas maintenant pour regagner le terrain perdu, qu'elle multiplie ses produits, et quand ils seront au niveau des besoins de la consommation, la concurrence étrangère tombera d'elle-même.

III.

Les pays qui ne produisent pas la totalité des subsistances nécessaires à leurs habitans ont généralement la ressource de tirer un complément de l'étranger et de le payer avec les produits de leur industrie. C'est précisément l'état florissant des mines, usines et manufactures, qui a permis à ces populations de dépasser le niveau, nous ne disons pas des subsistances, mais de la production agricole du pays. Les publicistes ne sont d'ailleurs pas d'accord sur la gravité de cette situation. Pendant que les uns voudraient que chaque état produisit sur son propre territoire le pain et la viande qu'il consomme, abandonnant le reste aux chances des rapports interna-

tionaux, les autres, abandonnant cette réserve, ne posent aucune limite à la division internationale du travail. Chaque contrée produira ce qu'elle pourra et, de préférence, les objets qu'elle établit aux conditions les plus avantageuses ; de cette façon, les échanges seront aisés, car ils seront profitables aux uns comme aux autres. Plaçons-nous pour un moment à ce point de vue et disons : Peu importe où le blé a poussé, où les bestiaux ont été élevés, engraisés ; l'essentiel pour un pays est de pouvoir les acheter par ses propres produits, qu'ils consistent en houille, en fer, en soie, laine, coton ou en objets d'art. Et c'est précisément parce qu'on a généralement eu le moyen de payer les subsistances importées qu'on s'est si peu inquiété de la nécessité de leur importation.

Voici cependant une clameur qui s'élève, et c'est de l'Angleterre qu'elle part : « Notre exportation diminue, bientôt nous ne pourrons plus payer les matières alimentaires dont nous avons besoin ! » Ce cri d'alarme a ému les Anglais ; les faits ont été étudiés de près et l'on s'est rassuré en voyant qu'il y avait eu de l'exagération ; l'optimisme patriotique s'en est mêlé et certains publicistes ont déclaré que c'était une fausse alerte, de la fumée sans feu. Comme toujours, c'est entre les extrêmes qu'il faut chercher la vérité ; elle est assez sérieuse, et le danger dont on a relevé les symptômes assez graves pour qu'il y ait intérêt à entrer plus avant dans la question.

On sait dans quel sens on parle aujourd'hui de la balance du commerce ; cette expression, dont la signification était autrefois si vaste, n'est plus pour nous que l'équilibre entre les importations et les exportations. Il est évident que cet équilibre doit nécessairement exister, puisque personne ne donne ses marchandises pour rien ; seulement, si l'on conçoit qu'un particulier paie avec du numéraire, dans les rapports de nation à nation, on veut que les produits s'échangent contre des produits. C'est sur cette base seulement, croit-on, que les relations internationales peuvent s'établir d'une manière durable et même fructueuse. Nous ne voyons pas trop comment on pourrait attaquer cette règle, que J.-B. Say a été le premier à formuler. Mais si nous avons tous l'intime conviction qu'elle est vraie, il est difficile, sinon impossible, d'en faire la preuve. Les chiffres relevés par les douanes des différens pays semblent à chaque instant contredire la théorie. Tantôt c'est l'importation, tantôt l'exportation qui présente un excédent. Quand la valeur des sorties l'emporte, on dit que la balance nous est favorable ; c'est une reminiscence des temps passés, où l'or et l'argent étaient seuls considérés comme des « richesses ; » on croyait alors que, nos produits ayant dans leur ensemble une valeur supérieure aux marchandises que nous avions reçues en échange, l'étranger avait dû parfaire la

différence en métaux précieux. Quand la valeur des entrées est la plus forte, on dit encore que la balance nous est défavorable, bien que les métaux précieux ne passent plus pour les seules richesses et qu'on comprenne que, normalement, la valeur des importations doit dépasser celle des exportations. Si vous envoyez à Rio Janeiro pour 1,000 francs de soieries, celles-ci vaudront 1,200 francs dans la capitale du Brésil, et le café que vous y achèterez pour cette somme sera peut-être coté 1,400 francs au Havre. Ainsi, contre 1,000 francs qui sortent, 1,400 francs devront entrer. Nous avons un peu enflé les différences pour les rendre plus visibles.

On a d'ailleurs rendu compte de plus d'une manière des différences que l'on constate entre les entrées et les sorties. On a contesté l'exactitude des déclarations faites par les exportateurs; on a critiqué l'évaluation des prix, et, en dehors des défauts de la statistique, on a montré que les frais de transport se sont ajoutés aux valeurs importées et qu'on devrait, pour rétablir l'équilibre, grossir le montant des exportations d'une somme fictive égale représentant le travail national employé aux transports, travail qui a droit à sa rémunération; on a rappelé surtout les affaires financières internationales, les intérêts et les rentes dus par l'étranger, et dont le montant n'est pas indiqué sur les tableaux des douanes, mais qui contribuent à établir ou rétablir l'équilibre. Voilà bien des raisons, la plupart très fortes, pour rendre les publicistes, les hommes d'état presque indifférens aux mouvemens de la balance du commerce; néanmoins les mouvemens ont paru pendant un certain nombre d'années si insolites, les différences ont été si considérables qu'ils ont donné à réfléchir.

C'est d'Angleterre, avons-nous dit, qu'est parti le cri d'alarme : *Are we consuming capital?* Vivons-nous sur notre capital? M. Stephen Bourne (1), qui a posé cette terrifiante question, s'est mis en devoir de la justifier. Nous ne pouvons reproduire ici ses nombreux tableaux, dont il a puisé les élémens aux meilleures sources, nous dirons seulement qu'il ne se borne pas à défalquer simplement le chiffre brut de l'exportation du montant des importations. Ce n'est là pour lui qu'un excédent apparent qui atteindrait pour les années 1877, 1878 et 1879 les chiffres de 3,527 millions, 3,082 millions, 2,872 millions de francs. Pour approcher plus près de la réalité, il ajoute à la valeur des marchandises importées le numéraire qui n'était pas compris dans les chiffres ci-dessus et en défalque le montant des frais de transport que ces chiffres, au contraire, renferment; aux exportations il ajoute la valeur des approvisionnemens

(1) *Trade, Population and Food*; Londres, 1880, George Bell.

et de la houille dont se sont garnis les navires en partance, valeur que les tableaux des douanes omettent. Par ces corrections, M. Bourne atténue sensiblement les excédens d'importation; ainsi réduits, ils ne sont plus, pour les années 1877-1879, que de 2,350 millions, de 2,100 millions, de 1,625 millions. Poussant plus loin ses investigations, M. Stephen Bourne, après avoir étendu ses corrections à une série d'années, décompose les importations en trois classes : matières alimentaires, matières premières pour les manufactures, autres articles. Dans les vingt-cinq années qui se sont écoulées de 1854 à 1879, la valeur des matières alimentaires s'est élevée de 59 à 167 millions de livres sterling, celle des matières premières de 61 à 100 millions, celle des articles divers de 14 à 41. On reconnaîtra à première vue que les subsistances importées ont presque triplé, tandis que les produits bruts n'ont pas même doublé, circonstance qui peut donner à réfléchir. Au reste, les chiffres du tableau des douanes ont été combinés et groupés de bien des manières depuis deux ou trois ans par les publicistes et se sont complaisamment prêtés à de sensibles atténuations, mais le fond de la question n'en a pas été touché : l'accroissement des exportations industrielles a été dépassé par l'augmentation des importations alimentaires, ce point semble acquis.

Des faits qu'il a constatés, M. Stephen Bourne tire des conséquences que nous allons reproduire, autant que possible, avec ses propres paroles : « La gravité de la situation consiste dans ce fait que, tandis que nous devenons d'année en année plus dépendans de l'étranger pour l'alimentation de nos populations, les produits de notre industrie deviennent de moins en moins nécessaires aux contrées dont nous tirons ce supplément de subsistances. » Si encore on pouvait enrayer ce mouvement ! Mais non. « Pendant qu'une fausse sécurité, fondée sur la croyance en notre pouvoir de défier toute compétition, et la connaissance des larges bénéfices réalisés jusqu'à présent par les manufactures, ont rendu nos ouvriers plus exigeans relativement aux salaires, et que nos patrons sont devenus moins économes dans leurs dépenses, d'autres nations ont profité de notre expérience, et de toutes parts s'élèvent des manufactures pour rivaliser avec les nôtres. Pendant que nous consacrons une forte partie de nos revenus à développer nos forces productrices, d'autres nations se sont appliquées à faire valoir leurs avantages naturels; il en est résulté que, du moins pour un temps, l'offre a dépassé la demande, et la concurrence a tellement fait baisser les prix, qu'on a de la peine à croire qu'ils puissent jamais se rapprocher sensiblement de leur ancien niveau. » Et l'auteur continue ses plaintes et les termine par cette question : « Faut-il main-

tenant nous croiser les bras et désespérer? » Il répond que ce ne serait pas conforme au caractère anglo-saxon. M. Bourne a une haute opinion de ce caractère, car ses propositions peuvent se résumer ainsi : Nous ne pouvons reconquérir notre suprématie qu'en vendant à très bas prix, prix devenus impossibles en présence du luxe auquel nous nous livrons; par conséquent, vous, ouvriers, contentez-vous de salaires moindres et abandonnez l'eau-de-vie et le tabac; vous, patrons, supprimez le tilbury et autres superfluités et réduisez vos bénéfices autant que votre luxe. Mais ces moyens héroïques, on ne les emploie que dans des situations désespérées, et heureusement l'Angleterre n'en est pas encore là.

Nous comprenons cependant qu'on se sente mal à l'aise quand près des deux tiers des matières alimentaires nécessaires à la nation doivent être importés. Que ferait-on si la récolte manquait en Amérique ou si la guerre menaçait les transports? Mais, en dehors des calamités accidentelles, il y a encore de quoi faire réfléchir. Tous les pays font des efforts pour développer leur industrie, et non sans un certain succès. Jusqu'à présent, l'ensemble du commerce international n'en a pas souffert, mais on peut déjà constater quelques symptômes menaçans : nous n'en citerons qu'un seul, mais il est des plus importants. Personne n'ignore que les États-Unis sont parvenus, par un ensemble de mesures, que nous sommes loin d'admirer d'ailleurs, à réduire leurs importations et à multiplier considérablement le nombre de leurs usines et manufactures. Si l'Amérique du Nord se mettait à produire tout ce dont ses habitans ont besoin, — et la contrée est assez grande pour que l'idée n'en paraisse pas absurde, — les rapports internationaux en souffriraient considérablement et l'on pourrait légitimement se demander comment payer à la longue le blé, le coton et les autres produits américains, si l'on n'accepte de nous en échange que de l'or. Beaucoup de lecteurs répondront que ces extrémités ne sont pas à craindre; nous avons le même sentiment; instinctivement, nous nous attendons à voir surgir une modification favorable de la situation, mais nous nous croyons tenu de prévoir qu'elle n'aura pas lieu. Dans le doute, il faut prévoir le pour et le contre, mais la plupart des publicistes se refusent à embrasser la question dans sa totalité. En matière de population, il y a, paraîtrait-il, un langage de convention qui permet d'examiner ce qu'on fera quand l'Angleterre aura cent millions d'habitans et l'Allemagne cent cinquante millions; on oublie de se demander s'il y aura jamais dans ces pays de quoi faire vivre ces millions d'habitans et, par conséquent, si nous avons réellement à craindre d'être écrasés par nos voisins. Si nos voisins se multiplient plus vite que nous, ils arriveront

plus tôt à la limite, au-delà de laquelle on est sûr de rencontrer la misère (1). Quand toutes les carrières sont encombrées, quand la vie est difficile et les denrées sont chères, alors les souffrances affaiblissent les populations, la vieillesse est précoce, il y a relativement plus d'enfans que d'adultes. Nous avons sous les yeux un tableau où les habitans de six pays sont classés par âges et ces pays sont rangés d'après le nombre des enfans âgés de un jour à cinq ans. Sur ce tableau, la France figure en tête avec le moindre nombre, la Prusse ferme la série avec le nombre maximum. Eh bien ! voyez : sur 10,000 habitans, la France compte, il est vrai, 929 enfans de moins de cinq ans et la Prusse 1,510 ; en revanche, la France a 1,475 individus âgés de trente à quarante ans, 2,262 de quarante à cinquante, 1,015 de soixante et au-dessus, tandis que la Prusse n'en a que 1,345, 1,663 et 602. C'est 4,752 Français adultes contre 3,611 Prussiens adultes. Cette comparaison n'est-elle pas éloquente ? La France a proportionnellement plus d'adultes que n'importe quel autre des six pays en question (2). Pour les hommes, il ne s'agit pas de naître, mais de vivre, et la place est limitée. Les forces productives le sont également. Demandez aux cultivateurs pourquoi ils s'obstinent à ne produire que 25 bushels par acre ; une fois qu'ils consentent à labourer, fumer, semer, pourquoi ne récoltent-ils pas le triple de cette quantité ? Tous les Anglais pourraient se nourrir de *home grown wheat*, de froment venu en terre anglaise. Les « théoriciens » disent que si les cultivateurs ne vont pas au-delà, c'est qu'ils ne le peuvent pas ; est-ce que les « hommes pratiques » seraient d'un autre avis ?

La même question peut se poser en France et dans tous les pays qui importent du blé. La réponse sera partout la même : la fertilité du sol a ses bornes. Il serait d'ailleurs imprudent de pousser la population jusqu'aux limites extrêmes de la production des alimens (en supposant que ce fût possible), car on ne sera jamais en état de régler les saisons et de distribuer à volonté la pluie et le beau temps. Jusqu'à nouvel ordre, cette impuissance n'a rien d'inquiétant, car l'Amérique n'est pas encore remplie, mais la population y pullule, et l'Europe y verse tous les ans des centaines de mille de travailleurs : on estime que dans l'année courante un million d'émigrans aborderont dans les États-Unis. Est-il donc inutile de se préoccuper des effets de cet exode ? ou croit-on que cette cause n'aura pas d'effet ? Sans doute, ce mou-

(1) Un journal officieux allemand, répondant à un article de M. Delbrück, qui établit que la population s'accroît chaque année de 500,000 âmes et qui montre les dangers de cette situation, conseille d'arrêter ce mouvement ascensionnel en autorisant les communes à mettre des entraves aux mariages.

(2) Maurice Block, *l'Europe politique et sociale* ; Paris, 1869, page 44.

vement et les résultats qu'il peut avoir échappent à notre influence, mais nous devons en prendre acte. Nous n'avons aucune mesure à proposer, mais nous demandons à ceux qui croient pouvoir trouver pour chaque mal le remède qui en débarrassera l'humanité, de tenir compte des faits que nous signalons, de les faire entrer en ligne de compte dans leurs calculs. L'accroissement de la population, l'encombrement des carrières, la nécessité de tirer des subsistances de l'étranger, la concurrence industrielle de plus en plus vive des différens pays sont des élémens essentiels du problème social dont il n'est pas permis de faire abstraction.

IV.

Le problème social! c'est là, en effet, le grand problème de notre époque, c'est la crise latente qui sera évitée ou atténuée si nous parvenons à en reconnaître la nature intime, si nous pouvons prendre sur nous de l'envisager de sang-froid. Ceux qui l'étudient s'arrêtent le plus souvent à la surface, ils se contentent de noter quelques phénomènes extérieurs, la lutte des classes, la haine du pauvre contre le riche, les dissentimens du capital et du travail, mais ils ne pénètrent pas jusqu'aux causes des phénomènes. Ils en cherchent l'explication dans les circonstances extérieures, au lieu de la chercher dans les conditions d'existence même de la population, ou, pour dire les choses clairement, dans le rapport entre les forces productives et les subsistances.

Ce n'est pas à dire que le chiffre de la population n'ait été l'objet d'aucune préoccupation, mais l'on s'est placé de préférence au point de vue de la grandeur nationale, de l'influence qu'elle confère à un état, des conséquences politiques qui s'y rattachent. Personne ne contestera l'importance de ces considérations; mais n'oublions pas qu'il faut assurer l'existence des individus avant de songer à l'extension de l'état. C'est séduisant de parler des masses, mais il est plus utile de considérer d'abord les unités dont elles se composent, de se représenter les besoins et les passions qui leur sont communs et qui seuls font de la collectivité un tout homogène. Ces besoins et ces passions sont les forces qui donnent le mouvement à la société humaine. Or quel est le besoin le plus général, le besoin universel, si ce n'est, pour chaque individu, celui d'assurer son existence, de « gagner sa vie, » et de la gagner facilement et largement s'il se peut? Et si quelqu'un trouvait cette préoccupation trop mesquine, nous lui montrerions que cette cause prétendue petite produit les plus grands et les plus durables effets, c'est même la cause par excellence. Darwin l'a nommée le *struggle for life*.

C'est en suivant quelques-unes des manifestations de cette cause

que nous verrons passer sous nos yeux quelques-unes des faces du problème social. L'accroissement de la population devient sensible en premier lieu dans l'économie rurale. L'influence est longtemps bienfaisante : la culture s'améliore sous la pression des besoins croissans ; elle s'étend, elle devient de plus en plus intensive. La propriété se divise, et maint cultivateur vend le champ devenu trop petit pour le nourrir et se consacre à une autre industrie. Si les mœurs ou les lois s'opposent à la division du sol, les enfans puînés émigrent. C'est ce que font aussi les ouvriers ruraux dont la concurrence réduit trop les salaires. Une partie de cet excédent de la population agricole ira peut-être peupler des colonies, mais le gros des émigrans cherchera fortune dans les villes. Les premiers qui perdirent de vue le clocher du village natal partirent avec regret, parce qu'il n'y avait plus de place pour eux dans la maison paternelle : la plupart des suivans allèrent s'établir dans les villes, entraînés par l'exemple et attirés par les agrémens de la vie qu'ils y attendaient. Nous ne nous arrêterons pas à faire la part des illusions qui provoquèrent ces migrations, il est pourtant vrai que le travail urbain est généralement moins dur que le travail rural et en même temps que les salaires y sont plus élevés. Ces départes peuvent être incommodes pour les cultivateurs exploitant des domaines étendus, mais ils les forcent à se familiariser avec les procédés qui économisent le travail, ce qui est un progrès ; ils sont en tous cas utiles aux ouvriers qui restent à la campagne, car leurs salaires doivent augmenter. Dans les villes, les nouveau-venus seront longtemps reçus à bras ouverts ; ils favoriseront le développement de l'industrie et contribueront tout d'abord à leur prospérité.

Les villes se rempliront à leur tour, la vie y deviendra moins facile et l'excès de population s'y fera sentir de différentes façons. Les salaires baisseront, ou du moins ne s'élèveront pas proportionnellement à l'augmentation du prix des subsistances. Le nombre des prolétaires s'accroîtra et avec eux la misère. Les institutions seront affectées plus qu'on ne pense par l'accroissement de la population. La suppression des corporations d'arts et métiers a eu certainement plusieurs causes, mais nous sommes convaincu que la multiplication du nombre des ouvriers en était une. De nos jours, les *trades unions*, les syndicats et d'autres groupes professionnels semblables imposent volontiers aux patrons des restrictions relativement au nombre des apprentis qu'ils peuvent prendre. Supposons que toutes les industries se syndiquent, que partout ces restrictions s'établissent, que deviendra le surcroît de la population ? Il faut bien que chaque industrie élargisse ses cadres pour recevoir sa part de ce surcroît, il faut d'ailleurs que le producteur multi-

plie ses produits pour satisfaire les nouveaux consommateurs. Le nombre des apprentis devra donc nécessairement croître, mais il n'est pas probable que les ouvriers, s'ils peuvent l'éviter, cèdent sur ce point.

Ce sont les mille difficultés, les mille complications de la vie sociale qui favorisent la diffusion des doctrines communistes ou collectivistes lorsqu'elles ne les font pas naître. Quand on souffre, on aspire vers un remède, et ce sentiment se manifeste, que la souffrance soit réelle ou imaginaire, qu'elle soit le résultat de nos fautes ou le produit de forces majeures. Ce sont généralement les maux les plus sérieux que nous supportons le plus stoïquement, peut-être parce que nous sentons trop vivement qu'il n'y a rien à faire ; mais nous sommes d'autant moins résignés que l'opinion, l'amour-propre, la passion y sont plus intéressés. Il s'ensuit qu'on peut créer des souffrances de toutes pièces en propageant certaines idées, en excitant des appétits, en exploitant les mécontentemens. Le socialisme n'a pas été engendré par la haine et l'envie, comme on pourrait le croire en voyant semer ces mauvais sentimens ; c'était une pensée réformatrice qui inspirait les utopies, et si ces œuvres d'imagination n'avaient pas affiché plus tard la prétention d'être prises au sérieux, si ensuite tant d'hommes n'avaient pas fait du socialisme un instrument d'ambition, il n'y aurait pas lieu d'en parler ici. A nos yeux, il n'a d'autre effet que de faire sentir plus profondément les inconvéniens inséparables de cette excellente chose, la densité de la population, car il n'y a pas de médaille sans revers. Pour vivre dans une société où les professions sont encombrées, il faut travailler avec plus d'acharnement et dépenser avec plus de prudence. On le sait, en effet, le travail et l'économie sont les deux grands remèdes sociaux ; réunis, ils forment presque une panacée, mais ils ont un défaut capital, ils exigent un effort de notre part. Eh bien ! nombre de personnes ne peuvent pas se résoudre à faire cet effort ; elles voudraient bien être débarrassées de leurs maux, mais elles demandent à en être guéries par un remède qu'elles n'aient pas besoin d'appliquer elles-mêmes.

Nous venons de faire allusion à une cause que la physique nomme force d'inertie et que le langage ordinaire désigne plutôt par le mot de paresse ou par un de ses synonymes, mais il en est une autre, dont on n'a pas suffisamment conscience, c'est, nous ne dirons pas l'ignorance, mais une sorte d'indolence d'esprit qui ne se donne pas la peine de rapprocher les causes et les effets. Toutes les superstitions, — et leur nombre est légion, — découlent de cette indolence. Beaucoup de maux politiques, économiques, sociaux et autres disparaîtront ou seront sensiblement atténués quand on aura pris l'habitude de se demander sérieusement pour chaque prétendu remède,

si ceci peut produire cela et de répondre sans passion à cette insidieuse question. Nous ne comptons pas trop sur cet heureux avenir: l'humanité ne change guère, on continuera à l'influencer par des mots vides de sens, formules magiques qui produisent les mirages de la fée Morgane, qui sont d'autant plus brillants que les déserts qui nous entourent sont plus arides, mais qui n'en disparaissent pas moins quand nous voulons les toucher. Les déclamations des socialistes ne peuvent pas changer la nature des choses, et les remèdes qu'ils présentent n'en sont pas. Quand on aura dépouillé le propriétaire et déclaré le sol commun, produira-t-il 30 hectolitres au lieu de 20? — Le citoyen rural travaillera-t-il avec plus d'assiduité quand l'état lui assurera un traitement annuel que lorsqu'il labourait, hersait, piochait, pour un salaire quotidien? Quand le fabricant exproprié aura cédé « les instrumens de travail » et que le collectivisme régnera sans conteste, les débouchés se seront-ils accrus, les salaires élevés, les chômages et les crises évanouis? Quel rapport *ceci* a-t-il avec *cela*? Comment des causes de cet ordre produiraient-elles de tels effets?

Nous n'avons pas beaucoup à nous préoccuper de ces faits pour nous-mêmes, mais nous comprenons que nos voisins s'en inquiètent. La population augmente rapidement chez eux, mais ni le sol et ses produits, ni les débouchés de l'industrie ne suivent le mouvement. Nos voisins ont encore la ressource de l'émigration, mais à un moment donné l'Amérique fermera ses portes (1), que fera-t-on après? Nous ne nous hasarderons pas à pressentir les maux sociaux qu'une disproportion entre la population et les subsistances pourra produire, ni à indiquer des remèdes: à chaque époque sa tâche. La nôtre n'a pas la mission de guérir un mal qui n'éclatera que plus tard, il lui incombe seulement de chercher à voir clair, à pénétrer au fond des choses. Alors, quand les difficultés surgiront, on avisera, et, bien renseigné, on saura où porter secours. C'est ailleurs qu'en France que la crise éclatera si « la force aveugle qui dirige en tel ou tel sens la destinée de tout un peuple » ne la prévient pas. Tâchons, en attendant, de répandre une instruction sérieuse, d'enlever les entraves qui pourraient ralentir les progrès de l'agriculture et de l'industrie, et n'oublions jamais que la question de la population est intimement liée à la question des subsistances.

MAURICE BLOCK.

(1) Ce n'est pas au mouvement contre les Chinois que nous faisons allusion ici; nous avons déjà plusieurs fois rencontré dans des publications américaines des phrases comme celle-ci: « Il n'y a pas encore lieu d'interdire l'immigration européenne. » Du reste, on sait que les *knownothing* étaient déjà hostiles aux immigrés, mais pour des raisons politiques.

REVUE LITTÉRAIRE

LE PERSONNAGE SYMPATHIQUE DANS LA LITTÉRATURE.

Il y a deux manières, en littérature comme en art, et comme partout, de s'y prendre avec les préjugés : l'une, qui est de n'y reconnaître qu'autant de monumens de l'humaine sottise, et l'autre, de sonder, pour voir si peut-être ils ne reposeraient pas quelquefois sur des fondemens encore assez solides. La première est plus expéditive, avec je ne sais quoi de libre, d'aisé, de hardi même ; la seconde est plus lente, beaucoup plus lente, mais aussi plus instructive. Je voudrais essayer aujourd'hui de le montrer ; — et rechercher ce que c'est que l'on exige du poète, ou de l'auteur dramatique, ou du romancier, quand on demande qu'ils nous offrent des *personnages sympathiques*. Le public a-t-il tort ou raison de persister dans cette exigence, qualifiée si souvent de puérile et de tyrannique ? Et l'artiste peut-il enfin, sans quelque danger pour l'art, ou l'éluder, ou s'y soustraire, ou la braver ? La question, dans ces derniers temps, a été plus de vingt fois posée. Le bruit qui s'est fait, — pendant une semaine ! — autour de la comédie de M. Henri Becque, *les Corbeaux*, prouve assez qu'elle n'est pas encore suffisamment éclaircie.

Tel est, en effet, le retentissement que le théâtre donne aux choses ! Ce que l'on reproche à la comédie de M. Becque, de n'avoir pas été faite pour plaire, on ne l'a pas reproché moins vivement aux romans de M. Zola. La cause elle-même d'une certaine poésie, de la prétendue poésie de la laideur et de la pourriture, est incontestablement enveloppée dans le procès du naturalisme. On ne saurait presque rien

dire de général, à l'occasion de *Pot-Bouille*, qui ne convienne aux *Fleurs du mal*, et ne tombe d'aplomb sur ce prétentieux Baudelaire. Et si l'on se plaint qu'il n'y ait pas dans le monde où l'auteur de *Nana* nous fait vivre un seul personnage à qui l'on puisse vraiment s'intéresser, on peut, il faut même se plaindre qu'il n'y ait pas dans les vers du poète de la *Charogne* un seul sentiment où l'on puisse sympathiser. Cependant il n'a pas moins fallu que le public reçût en quelque sorte le choc du naturalisme au théâtre, et sur la scène de la Comédie-Française, non pas peut-être pour qu'il comprît, mais pour qu'il sentit toute l'importance de la question.

Est-ce donc d'hier que l'artiste s'est avisé de mettre le *personnage sympathique* à la scène, ou de le faire figurer dans le roman? Mais, au contraire, c'est d'hier, et d'hier seulement, que l'on s'efforce à l'en éliminer. Pour se rendre la tâche plus aisée, les naturalistes ont assez habilement imaginé de confondre sa cause avec celle de la comédie de Scribe. J'estime qu'il faudrait un peu laisser Scribe dormir paisiblement dans sa tombe; ou bien on finira par nous faire croire que ce mort continue de vivre, puisqu'il faut tous les jours qu'on le tue. Le fait est qu'il y a des personnages sympathiques dans l'épopée d'Homère et dans la tragédie de Sophocle; il y en a aussi dans le *Ramayâna* de Valmiki et dans le *Pi-pa-ki* de Kao-Tong-Kia. Est-ce de l'*Othello* de Shakspeare, peut-être, qu'ils seraient absens, ou de l'*Andromaque* de notre Racine? Mais il ne me semble même pas, — ayant sans doute la vue courte et le préjugé tenace, — qu'ils manquent, ni dans le drame de Victor Hugo, ni dans le roman de Balzac. Si donc il y a convention, elle est constante; et quoi que l'on dise de la force de l'accoutumance, ou, si l'on aime mieux, de la paresse naturelle de l'esprit humain, une convention constante a quelques chances au moins de n'être pas tout à fait arbitraire. Puisque le personnage sympathique ne fait pas plus défaut dans le drame chinois que dans le poème hindou, il y a lieu de croire qu'on ne l'a pas subrepticement introduit dans l'art pour la plus grande satisfaction du censitaire français de 1840. Et en supposant que ce qui s'est fait jusqu'à nous doive un jour cesser de se faire, on n'a pas le droit d'en conclure que ceux qui l'ont fait jusqu'à nous n'ont pas eu de raisons pour le faire. Vive la nouveauté! mais certaines vieilleries ont du bon, quelquefois, et même de l'excellent.

Poussons un peu plus avant maintenant. Qu'est-ce que le personnage sympathique, dans le roman, dans le drame, ou ailleurs? Il semble que cela s'entende, et la définition va de soi. C'est un personnage du bonheur ou du malheur de qui nous fassions comme notre propre affaire. Le Rodrigue de Corneille et l'Alceste de Molière sont des personnages sympathiques; le Gil Blas de Le Sage et le Figaro de Beaumarchais sont des personnages sympathiques; les Indiana, les Valentine, les Lélia

de George Sand sont des personnages sympathiques; la Manon Lescaut de l'abbé Prévost, l'Arsène Guillot de Prosper Mérimée, la Marguerite Gautier de M. Dumas, sont des personnages sympathiques. Vous voyez tout aussitôt que, pour être sympathiques, il n'en sont pas plus vertueux. Mais il y a plus; et il faut ajouter que, si quelques-uns d'entre eux ont fait crier à l'immoralité, c'est justement parce que, tout vicieux ou pervers qu'ils fussent, ils ne nous demeureraient pas pour cela moins sympathiques.

Au fond de toute question d'immoralité que la critique soulève, ce qui s'agite, en effet, c'est le droit de l'artiste à fixer nos sympathies sur des personnages dont la conduite serait sévèrement jugée par la morale usuelle. Quel est le grand argument du prêtre contre le théâtre, et des mères de famille contre les romans? Ni les uns ni les autres n'en redoutent une instruction que l'homme et la femme recevront tôt ou tard, et nécessairement, de l'usage de la vie, mais bien plutôt l'éveil des sympathies, dans un âge encore faible, pour des personnages dont le prestige de l'art a masqué, comme ils disent, la laideur et la perversité morales. Nos naturalistes eux-mêmes, à bien y regarder, n'en ont-ils pas le sentiment vague et confus, et, au besoin, ne spéculent-ils pas sur cette vérité d'expérience? M. Zola, du moins, ne veut pas dire autre chose quand il enseigne que George Sand serait l'empoisonneur, et que *Pot-Bouille* ou *l'Assommoir*, en comparaison de *Valentine* et d'*Indiana*, seraient des romans moraux. Je crois qu'il se trompe et je crois aussi qu'ordinairement on pose mal cette question de l'immoralité dans l'art. Mais il me suffit ici que ce que l'on craint, ce n'est évidemment pas que les œuvres tombent dans l'indifférence, mais, tout au contraire, qu'en égarant les sympathies elles ne nous fassent perdre, avec les vrais noms, les justes notions des choses.

Nous apprenons par là qu'il n'est pas tout à fait exact de dire, comme on le fait trop souvent, que le personnage sympathique doit être, — et non pas même à la scène, — le parangon de toutes les vertus et l'archétype de toutes les perfections. Quoique criminels, ou même vicieux, ce qui est bien plus remarquable, un héros de drame ou une héroïne de roman peuvent nous être, et nous sont, en effet, très souvent sympathiques: ainsi d'Othello, par exemple, et ainsi de Roxane. Inversement, et par contre-épreuve, je n'en connais pas un qui nous soit sympathique parce qu'honnête et vertueux: lisez plutôt ce que l'on a si spirituellement appelé les mauvais bons livres, *Sir Charles Grandison*, par exemple, ou les romans encore de M^{me} Augustus Craven: *Fleurange*, *le Mot de l'énigme*, *Éliane*.

Il n'est guère plus exact de dire que, pour déterminer les sympathies du lecteur ou du spectateur, il soit nécessaire ou même avantageux que le drame ou le roman, selon le mot consacré, finissent bien.

La tragédie classique d'abord et le drame romantique, s'ils se définissent quelquefois, comme *Cinna*, par exemple, ou comme *Cromwell*, par la qualité des personnes ou la grandeur des intérêts qu'on y débat, ne se définissent-ils pas aussi souvent, comme *Bajazet* ou comme *Ruy Blas*, par l'horreur de la catastrophe? Ou encore : si cette catastrophe a souvent pour objet d'éliminer de l'action le personnage antipathique, n'arrive-t-il pas, au contraire, et tout aussi fréquemment, comme dans *Othello*, par exemple, ou comme dans *Roméo et Juliette*, qu'elle frappe directement les personnages sympathiques? Ou bien enfin : n'est-il pas universellement admis que, quand une aventure véritablement tragique, dans quelque monde, aristocratique ou bourgeois, qu'elle soit placée, se dénoue par une machine, aux dépens de la vérité des faits et de la logique des caractères, elle tombe de ce seul fait aux conditions du mélodrame? Au surplus, les œuvres parlent d'elles-mêmes. Si *le Cid* finit bien, *le Misanthrope* finit mal. *Gil Blas* finit bien, mais *Manon Lescaut* finit mal. *Indiana* finit bien, mais *Valentine* finit mal. *Le Demi-Monde* finit bien, mais *la Dame aux Camélias* finit mal. Opposera-t-on qu'en un certain sens on appelle finir bien ce que nous appelons ici finir mal? Ainsi, les dernières pages de *Manon Lescaut*, ou le dénouement de *la Dame aux Camélias*, rétablissent dans leurs droits la loi sociale et la morale : voilà finir bien. Ce n'est pas là répondre, mais plutôt tourner la question, qui est celle-ci : Quand nous rencontrons dans le drame ou dans le roman des personnages sympathiques, la sympathie qu'ils nous inspirent dépend-elle de l'événement heureux ou malheureux qui dénoue leur histoire? En aucune façon ; et c'est tout ce que veulent prouver les exemples que nous rappelons.

En quoi donc et par où nous sont-ils sympathiques? Le nom qu'on leur donne me paraît une réponse assez claire. Ils nous sont sympathiques dès qu'ils touchent notre sensibilité, comme ils cessent de l'être aussitôt qu'ils ne l'ébranlent pas. Sensibilité, sensiblerie, sentimentalisme, sentimentalité, rien n'est plus facile que de brouiller tous ces mots ensemble et d'en plaisanter agréablement. Il le serait beaucoup moins de démontrer que ce n'est pas notre sensibilité que doivent atteindre à fond les personnages sympathiques. Aucune situation, dans le drame ou dans le roman, n'est forte ou touchante par elle-même et par elle seule : elle ne le devient qu'en raison de l'intérêt sensible que nous prenons aux personnages dont le destin y est engagé. Pareillement, aucun personnage ne nous est sympathique par hypothèse ou par définition : il ne le devient qu'en raison des motifs que l'on nous a donnés de nous intéresser à lui. La plus grande valeur d'une rencontre ou d'une situation dépend des préparations qui nous l'ont rendue nécessaire et, par conséquent, désirée : tout de même, nos sympathies se déterminent à peine sur la nature des actes, et principalement

sur les circonstances qui les ont justifiés. Harpagon n'est pas sympathique, mais Shylock le devient incontestablement quand il prononce la tirade célèbre : « Est-ce que le juif n'est pas nourri des mêmes alimens, blessé par les mêmes armes, sujet aux mêmes maladies, refroidi par le même hiver, échauffé par le même été qu'un chrétien? Si vous nous piquez, ne saignons-nous pas? et si vous nous empoisonnez, ne mourons-nous pas? et si vous nous outragez, ne nous vengerons-nous pas? » C'est que l'art ou le génie du poète nous a montés en quelque sorte à l'unisson des sentimens et des passions du personnage. Toute la psychologie du personnage sympathique est là. Quel qu'il soit par ailleurs, criminel ou vertueux, heureux ou malheureux, homme ou femme, jeune ou vieux, laid ou beau, riche ou pauvre, il s'agit de pénétrer assez avant en lui pour y découvrir un sentiment si général à la fois et si particulier, si profondément humain et si caractéristique de son originalité morale, que sa cause devienne la nôtre et que nous nous sentions comme incarnés en lui. Rien autre chose ne le rend sympathique, mais il suffit de cela pour nous le rendre sympathique, et jusque dans le crime. La Phèdre de Racine et le Macbeth de Shakespeare en sont de mémorables exemples. Que maintenant le public s'en rende compte ou non, qu'il prenne souvent l'intention pour le fait et l'artifice pour l'art, voilà du moins ce qu'il demande quand il demande au poète des personnages sympathiques. En a-t-il cependant le droit? la dignité de l'art peut-elle s'accommoder de l'exigence? et, plus généralement, le public a-t-il quelque compétence aux choses d'art?

C'est se demander tout simplement qui des deux est fait pour l'autre, l'homme pour l'art, ou l'art pour l'homme? Le public, pour sa part, n'a pas là-dessus l'ombre seulement d'un doute. Il est convaincu qu'il a le droit entier de juger l'artiste. On voit des gens qui n'oseraient se prononcer sur un travail de charpente ou de serrurerie professer des opinions, comme on dit, très arrêtées, sur le *naturalisme* ou l'*idéalisme* dans l'art. Tel homme d'esprit qui ne s'aventurerait pas à donner un avis sur une fourniture de toile à voile ou de laine à matelas juge néanmoins, du fond de son fauteuil à la Comédie-Française, ou du coin de son feu, que le roman du jour est mauvais et la pièce détestable. Il n'est pas enfin jusqu'au moindre commis marchand, lequel sourirait de pitié si le client qu'il sert disputait de l'apprêt d'un satin ou du cati d'un drap, qui pourtant n'hésitera pas à formuler son arrêt, péremptoire et sans appel, sur les *Méditations* elles-mêmes ou la *Légende des siècles*, sur Lamartine et sur Victor Hugo. En vérité, comme si l'art était au monde la seule chose dont on pût parler sans en rien connaître, ni se donner seulement la peine d'en rien apprendre! Comme si tout homme qui a des yeux ou des oreilles y apportait, pour ainsi

dire, une compétence infuse! et que notre jugement, partout ailleurs chancelant et trompeur, fût, en matière de peinture ou de poésie, investi du privilège d'infailibilité!

Comment, par quelle affectation de dédain transcendant, les artistes répondent à ces prétentions du public, on le sait. L'artiste seul, à les en croire, serait juge de l'art. Il n'y aurait d'opinion qui comptât pour lui que celle de ses pairs; et le moindre témoignage d'un rival de gloire et de popularité l'assurerait plus fermement de la valeur de son œuvre que les applaudissemens de toute une salle soulevée par le délire de l'admiration. C'est dommage toutefois qu'en général, pour parler de la sorte, il faut que l'artiste ait échoué. Car, au contraire, lorsqu'ils ont réussi se targuent-ils assez de l'approbation du public! Font-ils assez bon marché du sentiment de leurs pairs! Et se raillent-ils assez de ces règles de l'art sur lesquelles on prétend les juger! La foule n'est plus alors ce ramassis de courtauds de boutique et d'amateurs incompetens : c'est un tribunal, un tribunal incorruptible, le seul tribunal de qui l'on s'honore de relever. Ah! vraiment oui! les juges de l'art sont bien reçus s'ils jettent une note discordante au milieu du concert des éloges, et les hommes du métier proprement accommodés s'ils signalent une faute contre les lois du genre. Il faudrait pourtant s'entendre une bonne fois. Si le public a raison quand il applaudit, n'aura-t-il pas aussi raison quand il siffle? L'artiste, s'exposant de lui-même, et sans y être contraint par aucune obligation, au jugement du public, ne devra-t-il pas être tenu de s'y soumettre en toute circonstance, et de le subir sans en murmurer? Et la grande règle de toutes les règles étant enfin de plaire, comme dit Molière, n'aura-t-on pas véritablement violé toutes les règles en une, du moment que l'on aura déplu?

Voilà bien la grande règle, en effet; celle du moins que, pendant longtemps, on a considérée comme telle; et nous touchons le fond du débat. Ce que le public demande à l'art, ce n'est pas tout à fait de lui complaire, mais qu'il puisse du moins, lui public, s'y plaire. On n'ouvre pas le roman qui vient de paraître pour y chercher des raisons de trouver la vie plus triste; on ne va pas au théâtre avec l'espérance de joindre un nouveau motif aux motifs que l'on peut avoir déjà de se plaindre des hommes. Cependant c'est justement ce que voudrait le naturalisme. L'art n'est pas fait pour plaire, selon son esthétique; il l'est même si peu qu'une œuvre qui plaît a, pour cette seule raison, manqué son but. L'art est l'imitation de la nature, qui est mauvaise; la reproduction de la vie, qui est cruelle; et l'expression de l'homme, qui est féroce. Toute œuvre donc qui représentera l'homme sympathique, la vie facile, et la nature clémente, sera nécessairement men-songère et sortira de l'art.

Admettons avec eux que le monde soit mauvais. Beaucoup de personnes alors prétendront que c'est justement parce que ce monde est mauvais

Qu'il a fallu s'en faire un autre, et l'inventer ;

et que cet autre monde est le monde de l'art. L'art nous apparaîtra comme une conquête de la sensibilité sur la nature, de même que la moralité, par exemple, est une victoire de la volonté sur les instincts et les appétits. Il aura son origine dans le besoin que nous éprouvons de faire quelquefois diversion et trêve aux soucis de la vie; il aura pour but la constitution d'un ordre idéal où chaque chose soit à sa place, à sa place et dans son rang. Et nul n'aura le droit de combattre cette conception de l'art, parce qu'autrement il n'y aurait plus d'art, et l'art ne serait qu'un avec la science. S'il ne s'agissait que de « constater l'homme, » la psychologie pourrait y suffire. S'il n'était question que de résoudre des problèmes sociaux, l'économie politique n'a pas été inventée pour autre chose. Et si le but de l'art était enfin de « manifester les causes permanentes et génératrices » des choses, la science remplit déjà l'office, et le remplit incomparablement mieux. Cette prétention toute moderne de faire concourir l'art au même but que la science est vaine, et elle est tout aussi dangereuse que la prétention de le faire concourir, comme on l'a voulu quelquefois, au même but que la morale ou la prédication. L'objet de l'art n'est pas d'enseigner, mais de plaire, au sens large où jadis on entendait le mot. Le public a donc raison de vouloir des œuvres qui lui plaisent. Il est d'ailleurs bon juge de son plaisir, et son incompetence ne se trahit que dans les jugemens qu'il prétend porter sur la qualité, la nature, et les causes de son plaisir.

C'est qu'il n'y a rien de si délicat que de classer les plaisirs entre eux, de si difficile que d'en déterminer exactement la nature, rien de plus aventureux que de les vouloir assigner chacun à sa juste cause. Le plaisir que nous éprouvons à satisfaire un appétit n'est évidemment pas le même plaisir que nous éprouvons à saisir, par exemple, une vérité nouvelle : ont-ils seulement une commune mesure ? Le plaisir que nous ressentons à voir jouer *Tartufe* n'est pas le même que nous ressentons à voir jouer *Britannicus*. Il y a mieux, et si c'est un plaisir d'une nature et d'une qualité déterminée que nous éprouvons à voir jouer *Tartufe*, il est assurément d'une autre nature et d'une autre qualité à voir jouer *le Légataire universel*, comme il est autre encore à voir jouer *Britannicus* et certainement autre à voir jouer *Polyeucte*. Mais quelque définition que l'on donne du plaisir et quelque hiérarchie des plaisirs entre eux que l'on essaie de constituer, il n'est du moins pas

douteux que les plaisirs de la sympathie tiennent un rang très élevé dans cette hiérarchie, le premier peut-être à de certains égards, et pour bien des raisons, faciles à donner.

On peut prouver la dignité morale et l'importance esthétique de la sympathie en plusieurs manières. On peut établir d'abord qu'elle est, sous ses formes les plus élevées comme dans ses manifestations les plus humbles, le principe même, l'âme diffuse, en quelque sorte, et l'ouvrière cachée de la vie sociale. Par une rencontre singulière, qui mérite bien d'être signalée, ce sont les positivistes qui l'ont fait avec le plus de force; et c'est M. Taine qui, dans sa *Philosophie de l'art*, a le plus solidement démontré que les œuvres de l'art étaient d'autant plus hautes qu'elles exprimaient mieux ce « caractère bienfaisant » et cette « unique faculté d'aimer. » Une autre manière est de consulter l'histoire, et de constater qu'entre les grands artistes, ceux-là précisément ont le plus créé qui ont le plus aimé, c'est-à-dire dont la sympathie s'est le plus largement, le plus généreusement étendue à tout ce qui est humain. Racine a plus créé que Corneille. Shakspeare a mille âmes et Goethe n'en a qu'une : ce grand esprit, si curieux de tout ce qui se saisit par la seule prise de l'intelligence, a manqué de sympathie. Une troisième manière enfin serait de faire voir que les personnages le plus sympathiques nous sont ceux dans l'âme de qui le poète est descendu le plus profondément; et qu'ainsi la sympathie qu'ils nous inspirent est une suite immédiate, un effet direct, une conséquence nécessaire de leur nouveauté psychologique et de leur originalité morale. Une résolution quelconque n'est en réalité que le total visible d'un nombre presque infini de sentimens accumulés. Un monstre, au moral, est un homme aux sentimens successifs de qui nous ne pouvons nous substituer et dont les actes, pour ainsi dire coupés de leurs origines, éclatent à nos yeux sans justification et sans cause. Tels sont les personnages du drame romantique : tel est le François 1^{er} du *Roi s'amuse*, tel est le don Salluste de *Ruy Blas*. Mais, au contraire, dès que nous avons saisi les mobiles d'un acte et que, sans excuser toutefois l'acte lui-même, s'il est moralement mauvais, nous avons reconnu cependant que les mobiles en étaient dans la nature et dans la vérité, le personnage nous devient déjà sympathique. Tels sont les héros de la tragédie de Racine; telle est l'Hermione d'*Andromaque*, telle est l'Agrippine de *Britannicus*, et telle est la Roxane de *Bajazet*. Et quand enfin au crime même, à quelque degré que ce soit, il se mêle un élément moral, c'est-à-dire un sentiment non-seulement naturel, mais généreux, mais délicat, mais louable dans son principe, alors nos sympathies accompagnent le personnage dans l'extrémité du malheur et le suivent jusque dans le châtement. Tels sont les personnages du drame de Shakspeare : tel

est Othello, par exemple, ou tel est Macbeth. C'est la fatalité du théâtre ancien qui reparaît dans le théâtre moderne, et le criminel y est redevenu, comme autrefois, plus malheureux que coupable. On s'apercevra sans doute, si l'on y veut bien réfléchir, qu'il n'en va pas autrement dans l'histoire, et dans la vie, par conséquent, elle-même, que dans la littérature et dans l'art.

Il résulte de là qu'en demandant au poète, à l'auteur dramatique, au romancier des *personnages sympathiques*, bien loin de leur demander rien, comme le croient les esprits forts, qui soit contradictoire aux exigences de l'art, c'est précisément, et d'instinct, un désir, un souhait, un vœu que l'on forme intérieurement de les voir s'y soumettre. Mais on peut aller plus loin encore. Et si l'on considère que le public, au grand dépit des esthéticiens du pessimisme, n'a peut-être jamais été plus que dans notre temps curieux de *personnages sympathiques*, il est permis de croire que sa curiosité procède justement d'un sentiment très vague, mais très délicat, et d'une intelligence très confuse, mais très saine, des conditions nouvelles faites à l'art moderne par le progrès des siècles et la croissante complexité de la vie.

Jusque dans la poésie même, en effet, depuis tantôt cent ans passés, la sympathie n'est-elle pas devenue le principe intérieur de l'art? Je ne parle pas de cette sympathie dont le poète s'est ému de nos jours pour les souffrances et les joies de celui que nos Français du XVIII^e siècle, à l'imitation des Grecs et des Romains, eussent appelé volontiers le barbare. Je pourrais en parler, car enfin ce que nous avons gagné sur le XVIII^e siècle, c'est d'avoir compris ou senti que notre littérature nationale, quoique universelle, n'avait pas cependant épuisé la source des émotions humaines. Si le mot de couleur locale, dont on a fait, dont on fait encore tant de bruit, signifie quelque autre chose que la capacité de reproduire ce qu'il y a de plus matériel dans la forme et dans la couleur, il exprime le pouvoir de comprendre, à force de sympathie, ce qu'il y a de diversité, selon les temps et selon les lieux, sous et dans l'apparente identité du même sentiment. Mais veux parler de cette sympathie particulière, et comme on dit, intime, que le poète éveille en nous par la seule manifestation de sa propre personnalité. Une grande révolution littéraire s'est accomplie le jour où l'auteur des *Confessions* a conquis pour le poète le droit de montrer l'homme à l'homme, sans interposition de personnes fictives et sans le secours d'une fable imaginaire. Si Corneille a souffert, si Racine a aimé, si Molière a pleuré, nous avons pu le deviner, ils ne nous en ont du moins rien dit; mais le poète des *Méditations* nous a confié jusqu'aux secrets dont il n'était pas le seul maître; le poète des *Feuilles d'automne* et des *Contemplations*, jour par jour, a inscrit l'histoire de sa vie dans ses vers; et le poète des *Nuits* a pris le monde à témoin

de ses amours trompées. Qui ne voit que c'est à notre sympathie qu'ils ont fait appel ? à notre expérience commune des misères de la vie qu'ils se sont adressés ? à ce qu'il y a de capable en nous de ressentir avec eux la tristesse des douleurs et le triomphe des joies qu'ils ont chantées ? C'est ce que n'ont pas compris les Charles Baudelaire. Ils n'ont pas vu que ce que nous aimions dans ces grands poètes, c'était la répercussion en eux et la multiplication de nos propres sentimens. Ils ont cru que nous les suivrions à leur tour dans leurs *paradis artificiels* et que nous confondrions avec les rêves du poète les hallucinations du mangeur de haschich. Ils se sont trompés ; et pourquoi se sont-ils trompés ? Pour n'avoir pas reconnu l'importance esthétique de la sympathie.

Mêmes remarques à faire sur le roman de mœurs, et qui expliquent en même temps l'étendue de son domaine, avec la force de son empire. Enfermés chacun que nous sommes, et comme emprisonnés dans le cercle de notre condition, ce que nous avons goûté du roman de mœurs, qu'est-ce autre chose que ce qu'il nous apportait d'informations sur ce vaste monde, au milieu duquel nous vivons plus ignorans de ceux qui sont avec nous les enfans d'un même sol que des mœurs des Germains, peut-être, au temps de l'historien latin, ou que de la psychologie des nègres du Congo ? Mais, comment on vit dans ce milieu social où la sécurité du lendemain est à la merci d'un chômage, et quelquefois de l'indisposition d'un jour ; et comment encore, à l'extrémité de l'échelle, dans cet autre milieu où la facilité de satisfaire le désir en a comme émoussé l'aiguillon : voilà ce que nous cherchons dans le roman de mœurs. Et voici ce que nous aimons à y trouver : une sorte de supplément à la très petite et très imparfaite expérience que nous avons de la vie ; l'analyse de ce que deviennent les sentimens moyens quand ils passent d'un milieu dans un autre, la réfraction qu'ils y subissent, la forme et la couleur imprévue qu'ils en prennent ; ce qu'il arrive enfin de l'homme selon les circonstances où le hasard, la fortune, la nécessité, ses propres fautes, sa propre volonté le placent, et ce qui subsiste en lui de très semblable à ce que nous sommes tous, en même temps que ce qui s'y engendre de très personnel à lui-même et de très particulier à sa condition.

A plus forte raison au théâtre. Car, dans une salle de spectacle, la communication qui s'établit d'elle-même entre les hommes assemblés nous empêche de faire à l'auteur dramatique ce que nous consentirions de concessions au romancier, ce que nous en avons consenti, par exemple, à l'auteur de *Madame Bovary*. Si cependant, à la grande rigueur, on conçoit que l'élément sympathique puisse être absent de la comédie de caractères, et si l'on admet qu'il puisse être suppléé dans la comédie d'intrigue par l'intérêt de curiosité pure, il ne peut être remplacé par rien, encore moins faire absolument défaut dans la

comédie de mœurs. A mesure que vous approchez vos personnages de la condition du spectateur, et que vous prétendez faire du théâtre une plus fidèle, plus exacte, plus minutieuse observation de la vie, j'ai le droit d'exiger qu'en effet, il y ait plus en eux de ce que je sens en moi, et qu'il me soit plus aisé d'entrer dans leurs sentimens.

Il n'importe pas beaucoup après cela que le public y soit trompé quelquefois, et que, comme il est arrivé si souvent, sa faveur s'égarer sur une apparence, une ombre, un fantôme de *personnage sympathique* : l'aimable mais insignifiante ingénue des comédies d'Eugène Scribe et le brave mais ridicule capitaine des mélodrames du boulevard. Tout s'imité. Il y a une contrefaçon de la force qui ne consiste guère que dans la grossièreté : tout de même il y a des artifices pour donner le change au public sur ses propres sympathies. La mère à qui l'on a pris son enfant, le père dont on a déshonoré la fille, l'ouvrière séduite, le mari trompé, l'épouse trahie, le fils naturel, que sais-je encore ! voilà ce qu'on appelle vulgairement des personnages sympathiques, et je ne veux pas nier qu'on en ait singulièrement abusé, qu'on en abuse étrangement tous les jours. Mais cela même, bien loin de contredire, ou de contrarier la définition, n'exige seulement pas qu'on l'élargisse, et la confirmerait au besoin. Car il est évident qu'on n'abuserait pas de ces *personnages sympathiques* si d'autres n'en avaient usé les premiers avec succès. Il est évident que les mêmes types ne reparaitraient pas sur la scène, à intervalles fixes, non plus que dans le roman, s'ils ne reparaissaient pas aussi bien, avec la même constance et la même régularité, dans la réalité de la vie. Et il est évident qu'ils ne renaîtraient pas ainsi périodiquement parmi nous comme de leurs propres cendres s'ils n'exprimaient quelque chose d'éternellement humain.

Avant donc de louer les audacieux d'avoir brisé les conventions, il est bon d'examiner à quoi les conventions répondent. On s'aperçoit alors le plus souvent, pour peu qu'on se soit efforcé d'en approfondir le sens, qu'elles ressemblent beaucoup « à des rapports nécessaires qui dériveraient de la nature des choses, » ce qui est la meilleure définition que l'on ait jamais donnée des lois. Je ne sais si je l'aurai pu montrer, — à l'occasion du *personnage sympathique*, — aussi clairement que je crois le voir moi-même. On aura compris du moins que cette question, si simple en apparence et d'une solution si prompte, était à vrai dire extrêmement complexe. Elle dépend de vingt autres questions et vingt autres questions en dépendent. Si le lecteur a reconnu la liaison et que le principe même de l'art était engagé dans le procès des Agnès du théâtre de Madame et des Iago de l'Ambigu-Comique, c'est beaucoup, et pour le reste... il l'excusera sur la difficulté de la matière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

Que de discours et de paroles pour ne rien dire ou pour ne jeter que des amplifications inutiles à tous les vents d'automne! Que de polémiques aussi vaines que bruyantes dans ce vide des vacances! Depuis quelques jours, comme si le repos et le silence pesaient aux partis, comme si l'on avait hâte de se préparer aux luttes d'une session nouvelle, on parle et on péroré.

Tout est prétexte ou occasion, et l'inauguration d'un lycée qui n'est pas encore construit, qu'on inaugure tout de même comme on a fait pour l'Hôtel-de-Ville, et l'érection d'une statue en l'honneur de quelque vieux conventionnel à demi oublié, et les fêtes du Nord et du Midi où M. le président du conseil municipal de Paris va essayer de convertir les populations à la mairie centrale. On parle dans les comices agricoles et dans les banquets, dans les réunions privées et en plein air; il y a aussi les conversations et les lettres. Chacun a sa manière de comprendre les affaires du jour; chacun a son programme et ses idées, depuis M. Louis Blanc, qui fait trêve à la maladie pour remettre à neuf un socialisme usé, jusqu'à M. le président du conseil, qui demande aux républicains de la discipline sous peine de périr, depuis M. le ministre de l'instruction publique, qui prend à partie M^{me} de Maintenon à propos de l'éducation des filles, jusqu'aux députés, qui vont rendre compte de leur mandat. Jamais il n'y eut un tel besoin d'explications. On ne s'entend pas toujours, il est vrai; du moins il est convenu,—c'est le thème de tous les discours, de toutes les amplifications, du moment,—qu'il faudrait s'entendre. Il faut de la conciliation pour retrouver une majorité, il faut un gouvernement pour vivre : voilà qui est au mieux! Malheureusement ce n'est là qu'une banalité répétée un peu partout, et après avoir tant parlé de la conciliation, de la nécessité d'avoir un gouvernement, on n'est pas beaucoup plus avancé : on ne reste pas moins dans la confusion sans savoir comment on en sortira.

La seule chose certaine jusqu'ici, c'est un malaise à peu près universellement ressenti et l'impossibilité reconnue d'aller longtemps ainsi. Au-delà, toutes ces harangues dans lesquelles on se décerne parfois de ridicules flatteries comme pour s'étourdir, tous ces discours de circonstance, tous ces manifestes de vacances parlementaires ne sont le plus souvent que des mots. On a beau pérorer, on ne réussit ni à trouver ni à dire comment se réalisera cette conciliation dans laquelle on voit le remède infaillible, comment se relèvera ce gouvernement dont on sent le besoin, et on ne le trouve pas, parce qu'on ferme les yeux sur la vraie question, parce qu'on se garde bien d'aller jusqu'à la racine du mal. On ne veut pas s'avouer que si les affaires intérieures et extérieures de la France sont arrivées à ce point où tout semble en déclin, c'est la faute d'une domination de parti qui n'a su être que l'exploitation vulgaire et intéressée d'une situation; c'est la conséquence d'une politique qui n'a certes rien inventé, qui se contente de vivre, abusant du pouvoir comme d'une conquête éphémère, reprenant à son usage les moyens les plus décriés de tous les régimes, même des plus mauvais, ou se payant de déclamations, de prétendues idées réformatrices, sous lesquelles se déguise une véritable impuissance.

Le fait est que, depuis quelques années, une expérience aussi instructive que singulière se poursuit devant le pays, au détriment du pays et, on peut bien ajouter, au détriment de la république elle-même. Voilà un parti qui, depuis qu'il existe, a passé son temps à déclamer et souvent à s'insurger contre tous les régimes. Il n'a cessé de poursuivre de ses incriminations passionnées et de ses injures tous les régimes qui se sont succédé; il les a accusés tour à tour, — justement ou injustement, peu importe, — d'abaisser la France, de violer toutes les garanties du droit et de la liberté, de tout subordonner à des calculs de règne et de coterie, d'organiser la curée des emplois et des faveurs, de se faire une clientèle intéressée et servile aux dépens du budget, par les satisfactions prodiguées aux convoitises personnelles ou locales. Le jour est venu où ce parti, à son tour, est arrivé au gouvernement, où il a eu le pouvoir sans partage, — et, du premier coup, il a dépassé tout ce qu'il a reproché à d'autres. Il n'a eu rien de plus pressé que de s'approprier tout ce qu'il jugeait si sévèrement du haut de son incorruptibilité. Les républicains, qui sont fort contents d'eux-mêmes depuis qu'ils sont les maîtres et qui ont toutes les illusions comme toutes les tentations du règne, ne s'en aperçoivent peut-être pas : le régime qu'ils imitent le plus dans leurs procédés, auquel ils empruntent le plus pour l'usage de la république telle qu'ils la font, c'est le dernier régime napoléonien. Que n'ont-ils pas dit de ce second empire, de ses iniquités, de ses violations du droit, de ses procédés discrétionnaires, de ses coups d'état? C'est cependant ni plus ni moins ce qu'on a fait depuis dans toutes ces campagnes

administratives qui n'ont pu se justifier que par la raison d'état. Hier encore, ne recommençait-on pas ces tristes expéditions d'autorité discrétionnaire et de bon plaisir en prétendant trancher par la main de la police une question de propriété, d'inviolabilité de domicile, en allant forcer les portes d'une maison de Paris pour en chasser de modestes religieuses? Il s'est trouvé un juge de référé qui, par un arrêt sagement et impartialement motivé, a retenu la cause au nom du droit commun; on lui répondra peut-être encore en élevant un conflit au nom de l'arbitraire administratif, juge dans sa propre cause, — et ce sera toujours la raison d'état, la « souveraineté du but. » C'est bien la peine de se proclamer des libéraux pour singer les coups d'état dans leurs expédiens sommaires au profit des fanatismes de secte. M. le préfet de la Seine assure, il est vrai, qu'il n'aura aucune difficulté à s'expliquer au sujet de son dernier exploit et à s'entendre avec le conseil municipal de Paris. C'est aisé à croire, M. le préfet de la Seine aura l'absolution de son supérieur, le conseil municipal, — et c'est là sûrement, il faut en convenir, une belle garantie!

Que n'a-t-on pas dit aussi de ce qu'on appelait autrefois « l'abus des influences, » de l'avilissement des fonctions publiques dans un intérêt de domination ou dans un intérêt électoral, des inquisitions organisées sur les serviteurs de l'état, des faveurs promises aux opinions plutôt qu'aux services? Quelle indignation lorsqu'un fonctionnaire, un officier appartenant à une assemblée ou attaché au prince pouvait être soupçonné d'avoir de l'avancement par une raison politique, lorsque le gouvernement faisait trop attendre un grade, une promotion à un fonctionnaire suspect d'hostilité ou de tiédeur! C'était bon autrefois! Maintenant, il n'est rien de tel que d'être député ou sénateur, de faire preuve de zèle politique, d'être ce qu'on appelait sous l'empire un ami du premier degré pour être propre à tout, pour avoir droit à une magistrature ou à une trésorerie générale. Les scrupules sur l'indépendance et la dignité des fonctionnaires, sur la valeur des titres, sont désormais surannés. Les services réels passent au second rang, et M. le sous-secrétaire d'état des finances adressait récemment aux préfets une circulaire qui a le mérite de dire avec une certaine candeur, tout au moins sans détour, comment on comprend la position et le rôle des employés. M. le sous-secrétaire d'état des finances ne plaisante pas; il tient à organiser ce qu'il appelle lui-même « le contrôle au point de vue politique » sur tout son monde, sur les employés de l'enregistrement, des domaines et du timbre, sur les agens des contributions directes et indirectes, des douanes, des manufactures de l'état. Il demande une « notice » précise sur chacun de ces agens, sur sa position, sur son « attitude politique, ses relations de famille et ses fréquentations habituelles. » Il a besoin d'avoir ces renseignements avant toute nomination ou promotion.

Voilà qui est parler ! Et qu'on prenne bien garde : cette circulaire, si étrange qu'elle ait paru, n'est pas précisément une nouveauté. On aurait beau la désavouer officiellement, pour la forme, pour l'honneur des principes, ce qu'elle dit, ce qu'elle recommande n'est pas moins ce qui se pratique déjà depuis quelques années un peu partout. Il n'est pas un simple canton, un modeste village où un employé ne soit exposé aux effets du « contrôle politique » de M. le sous-secrétaire d'état des finances, c'est-à-dire aux délations et aux disgrâces pour ses opinions présumées, pour ses « fréquentations habituelles. » Pour avoir un débit de tabac dans une bourgade, il faut donner des gages, avoir son brevet de républicain ! Sous l'empire, dont on imite les procédés en les aggravant, il y avait sans doute ces amis du premier degré dont nous parlions, les orthodoxes à qui étaient réservés les emplois ; mais l'administration était assez puissante et souvent, il faut le dire, assez éclairée, pour n'être point à la merci de tous les caprices, de toutes les délations ou même des influences de localité. Aujourd'hui l'administration supérieure est singulièrement affaiblie ; les ministres passent, les préfets eux-mêmes changent aussi, et ce sont les députés de chaque arrondissement, les conseillers locaux de toute sorte, les comités, qui se chargent d'exercer ce « contrôle politique » remis à neuf par M. le sous-secrétaire d'état des finances, qui veulent avoir leurs sous-préfets, leurs percepteurs, leurs juges de paix, leurs cantonniers, leurs débitans de tabac, — tous républicains ou prétendus tels. Ce n'est plus de la politique, ce n'est plus de l'administration ; c'est l'esprit de parti et de localité dans ce qu'il a de plus subalterne disposant de tout, prétendant tout régenter. C'est là ce qu'on appelle organiser et servir la république !

Les républicains sont aujourd'hui dans cette phase d'aveuglement et d'infatuation où ont été plus d'une fois les partis victorieux. Ils sont la proie de leurs passions, de leurs fanatismes et de leurs intérêts. Parce qu'ils ont le succès du moment, ils croient qu'ils peuvent tout faire, mettre la main sur tout, sur les traditions, sur l'histoire, sur l'organisation, sur le budget de la France. Ils se figurent qu'ils n'ont qu'à exclure leurs adversaires, à distribuer emplois et faveurs à leurs amis, à satisfaire les intérêts, pour s'assurer une clientèle dévouée, pour fonder et prolonger leur domination. Matériellement, ils peuvent sans doute l'essayer, puisqu'ils disposent de tout ; moralement, ils sont les dupes d'une singulière illusion. Ils s'exposent à dévorer promptement leur règne par l'abus d'un pouvoir qu'ils ne savent exercer que dans l'intérêt de leurs propres passions, et assurément un des plus étranges abus que puisse se permettre l'esprit de parti, c'est cette sorte de liste des bénéfices ouverte au profit de ce qu'on appelle aujourd'hui les victimes du coup d'état de 1851.

Ce n'est pas ici que le 2 décembre a rencontré des flatteurs ou

des complices; il n'a trouvé que des hommes fidèles à leur pensée, défendant comme ils l'ont pu les traditions libérales, faisant simplement leur devoir, et de ce passé nous pouvons parler librement. Après tout, ce coup d'état de 1851, il a été la suite d'un autre coup d'état, le 24 février 1848, qui l'a préparé, qui seul l'a rendu possible en interrompant le développement régulier et libéral de la France. Il a été une révolution comme bien d'autres révolutions. Il a fait des victimes, cela n'est pas douteux, et si, après tant d'années, il y avait encore à réparer des malheurs privés, à venir en aide à des situations intéressantes, le gouvernement était le mieux placé pour remplir avec discrétion, avec une sollicitude éclairée, cette mission délicate. C'était son rôle, personne n'aurait rien dit. C'est ce qui s'est fait sans bruit, sans ostentation, en plus d'une circonstance; mais, lorsque plus de trente années sont écoulées, lorsqu'une génération presque entière a été dévorée par les événements, lorsque la France, éprouvée par d'incomparables désastres, porte encore le poids d'effroyables rançons, il est un peu extraordinaire, on en conviendra, d'ouvrir une enquête universelle sans garantie, de vérifier d'innombrables titres difficiles à constater, pour arriver à inscrire au livre de la dette près de 10 millions au profit de plus de vingt mille pensionnés. Les malheurs, qui en politique, ne sont épargnés à aucun parti, sont faits sans doute pour exciter les sympathies. Le dévouement à une cause est toujours respectable; mais ce dévouement, que nous sachions, ne se paie pas avec de l'argent. Les hommes qui courent les hasards de la vie publique savent à quoi ils s'exposent; ils triomphent avec leurs opinions, ils sont vaincus avec elles; ils subissent les conséquences de la défaite sans se créer un droit à cette sorte d'indemnité en masse par voie de réparation nationale. Ce serait une nouveauté par trop bizarre, et d'un autre côté, il n'est point apparemment admissible qu'un pays où les révolutions se sont succédé et ne sont peut-être pas finies, reste sous le coup d'un arriéré toujours en suspens, d'une dette indéfinie exigible selon le hasard des événements, payable à la révolution nouvelle qui surviendra.

A une époque déjà lointaine et exceptionnelle dans l'histoire, après une révolution unique au monde, unique par sa grandeur et par ses conséquences, la restauration avait eu l'idée de l'indemnité des émigrés; mais il y avait ici une grande question sociale et politique à résoudre, la question des propriétés nationales. La mesure proposée par la restauration avait pour objet et a eu pour résultat d'en finir avec un problème qui pouvait peser longtemps sur la société nouvelle, de garantir la sécurité des acquéreurs de biens nationaux en même temps que de désintéresser par un dédommagement les anciens propriétaires déposés par la révolution. C'était un acte de souveraine et prévoyante transaction, — et même dans ces conditions les républicains n'ont point certes

été les derniers à poursuivre le gouvernement de la restauration de leurs violentes attaques pour cette malheureuse indemnité ! Que font-ils cependant aujourd'hui ? Ce qu'ils ont tant reproché à la monarchie traditionnelle, ils le font eux-mêmes dans des circonstances très différentes, sans avoir d'aussi sérieuses raisons, et s'il y a quelque chose de plus étrange que tout le reste, c'est de voir figurer sur les nouvelles listes de pensionnés des noms de sénateurs, de députés, d'hommes qui ont reçu, qui occupent encore des fonctions. Ils ont été pourtant dédommagés, ils sont tout-puissans : que veulent-ils de plus ? A la vérité, un certain nombre de ces bénéficiaires se seraient, dit-on, ravisés et auraient aujourd'hui l'intention de renoncer à la pension qui leur a été attribuée ; ils ne resteraient sur les listes que pour l'honneur. Soit ! Mais enfin, à part les questions d'argent que chacun résout comme il l'entend ou comme il le peut, il y a une considération d'une autre nature. Est-ce qu'on ne s'aperçoit pas de tout ce qu'il y a de vain dans ces manifestations à trente ans de distance ? Est-ce que ceux qui se plaisent à réchauffer ces souvenirs du 2 décembre et qui semblent réclamer comme un privilège le droit de figurer parmi les victimes croient être les seuls qui aient souffert de ces événemens déjà lointains ? Est-ce qu'il n'y a pas d'autres partis qui ont été aussi cruellement frappés dans leurs convictions et dans leurs vœux, dans leurs intérêts comme dans leurs espérances, qui ont subi l'exil ou ont supporté la défaite avec dignité sans se rendre ? Comment se fait-il cependant qu'il n'y ait sur ces listes que des républicains ? C'est donc un acte de parti qu'on a voulu accomplir, — et on a certainement réussi, au risque de paraître tout simplement se servir du budget de la France pour faire des générosités intéressées, pour satisfaire la clientèle républicaine. On a fait en cela de la politique de parti ou de coterie, comme on en fait dans la distribution des emplois, comme on en fait dans tout ce qu'on propose, dans tout ce qu'on imagine pour le gouvernement et l'administration du pays.

Il n'y aurait encore que demi-mal, en effet, si ces abus de domination, qui, à vrai dire, sont toujours possibles, si tous ces calculs assez médiocres et passablement intéressés de l'esprit de parti étaient quelquefois rachetés par un certain mouvement d'idées, par une certaine vigueur d'impulsion et d'action dans le maniement des grandes affaires de la France ; mais ce qu'il y a justement de terrible, c'est que le même esprit se manifeste dans les œuvres les plus sérieuses, dès qu'on veut toucher à tout ce qui constitue la puissance morale et matérielle du pays, — et, en dépit de tout ce que peut se promettre M. le président du conseil, ce n'est malheureusement pas le ministère qui paraît destiné à redresser la marche des choses.

Des réformes ! oui, sans doute, on parle souvent de réformes, le cabinet en parle comme tout le monde ; on met des réformes dans tous

les programmes ministériels ou parlementaires, — et d'abord, pour mieux les réaliser, on commence par tout bouleverser : puis on s'arrête bientôt en chemin, ne sachant plus que faire entre des lois anciennes ébranlées, à demi détruites, et des lois nouvelles qu'on ne peut arriver à voter. M. le ministre de l'instruction publique a sa manière d'entendre les réformes, de relever le gouvernement et sans doute aussi de mettre la paix, l'ordre dans le pays; il vient de proposer tout simplement d'introduire la politique dans les écoles primaires, c'est-à-dire d'enseigner à des enfans de moins de dix ans l'histoire, la législation, la constitution à la façon républicaine, selon l'esprit du *Manuel* de M. Paul Bert. Et c'est là ce qu'on appelle régénérer l'enseignement! Il y a quelque temps déjà, M. Léon Say, dans son passage au ministère, s'était efforcé de rétablir un certain ordre financier, de soutenir le crédit public et de rassurer les industries. De concert avec le rapporteur de la commission des finances, M. Ribot, M. Léon Say avait vaillamment soutenu ses combinaisons, qui, en définitive, étaient acceptées et votées par la chambre; mais le nouveau ministre, M. Tirard, un habile financier, veut avoir, lui aussi, son budget, un budget tout neuf qu'il fera voter comme il pourra à cette fin d'année. Il laisse tomber la convention qui avait été négociée avec la compagnie d'Orléans et qui avait pour objet d'assurer au trésor une somme considérable. Cette somme, il faudra la remplacer. De son côté, M. le ministre des travaux publics vient de nommer une commission chargée d'étudier de nouveau, — ce ne sera que la dixième fois, — le régime des chemins de fer. Il en résulte que, pour le moment, tout est remis en question. M. le garde des sceaux qui, à son tour, ne veut pas paraître stérile, s'était mis en frais d'invention pour un nouveau système de réforme judiciaire. Il avait imaginé une combinaison fort ingénieuse par laquelle il se proposait de contenter tout le monde, qui consistait à supprimer l'inaéquivocité sans la supprimer. Il assimilait les magistrats aux officiers de l'armée; il maintenait l'inaéquivocité pour le grade en laissant l'emploi à la discrétion du gouvernement. Seulement la combinaison a paru trop subtile ou trop peu sérieuse, et pour le moment on en reviendrait, dit-on, à une proposition qui limitait la réforme judiciaire à la revision du personnel; la réforme des compétences, des juridictions reviendra quand elle pourra, comme elle pourra: il faut d'abord s'occuper des places, du personnel: c'est le point important dans le programme.

Ainsi, tout marche et tout finit par des pensions, par des questions de personnel ou par des expulsions de religieuses. C'est ce qu'il y a de plus clair! Et l'on s'étonne ensuite que ces gaspillages d'une situation, ces manèges, cette impuissance aux choses sérieuses, produisent le malaise qui frappe tous les esprits prévoyans, que les membres du gouvernement et du parlement sentent eux-mêmes sans vouloir s'en

avouer la cause, dont le pays, cette éternelle victime de tous les 2 décembre, subit les conséquences. Chercher à concilier les groupes épars d'une majorité, comme on le dit dans les discours d'aujourd'hui, ou demander la discipline au parti dominant, comme le fait M. le président du conseil, c'est fort bien, on peut l'essayer, si l'on veut; mais ce n'est là qu'un palliatif. — « Réformateurs, réformez-vous vous-mêmes, » disait l'autre jour dans un banquet M. le député républicain de Saint-Flour, et il avait raison. C'est le système qu'il faudrait changer, car le mal est au plus profond de la situation : il est dans l'essence d'une politique qui confond tout et abaisse tout, qui, en s'abandonnant aux plus vulgaires inspirations de parti, s'amoin-drit elle-même, et laisse la France sans garanties dans ses affaires intérieures, sans direction et sans autorité dans son rôle extérieur.

Avoir une direction, une politique, savoir en un mot ce qu'on veut, c'est le secret de l'influence et de la force pour une nation qui a en elle-même tous les élémens de la puissance. C'est ce qui fait que l'Angleterre, une fois qu'elle a eu pris sa résolution, a pu s'engager sans hésiter, sans dévier dans ces affaires d'Égypte où sa fermeté a si promptement décidé du succès. Cette campagne égyptienne, habilement préparée et rapidement conduite, elle est désormais terminée, en effet, au moins dans sa partie militaire. Le combat de Tell-el-Kébir en a fini avec cette insurrection prétendue nationale qui a disparu subitement comme une décoration de théâtre, et dont les chefs principaux, Arabi en tête, sont aujourd'hui en jugement devant une cour martiale. Le khédive Tewfik-Pacha est sorti de son obscurité, de sa captivité d'Alexandrie, pourrait-on dire, pour rentrer au Caire sous l'égide britannique, et il s'est donné une ombre de ministère. La résistance, s'il y en a encore, n'apparaît plus que sous la forme de désordres partiels et incohérens qui sont la suite inévitable d'un temps de troubles, et sir Garnet Wolseley a pu donner à son armée le signal du départ. Bien entendu, ce n'est qu'une partie de l'armée expéditionnaire qui retourne en Angleterre et aux Indes. Dix mille Anglais restent dans la vallée du Nil, d'abord pour garantir à l'Angleterre les suites de sa victoire, pour assurer ensuite la paix intérieure à peine rétablie en Égypte et pour laisser le temps de reconstituer un certain ordre politique et administratif. Ce n'est plus la guerre, c'est l'occupation protectrice qui commence.

La question est maintenant de savoir ce qui sortira de tout cela, ce que sera cet ordre égyptien qu'on se propose de reconstituer, comment, en un mot, l'Angleterre se tirera de cette seconde partie de son entreprise. La question a deux faces. Une des premières préoccupations paraît avoir été de réorganiser quelques forces militaires, et c'est un Anglais, depuis quelques années au service du sultan, Baker-Pacha, qui a été mandé de Constantinople pour refaire moins une armée qu'une sorte de gendarmerie; mais quelle que puisse être, dans un

temps donné, l'utilité de ces forces que Baker-Pacha est chargé de réorganiser, ce n'est pas sans doute ce qu'il y a de plus important et, pour le moment, l'armée anglaise est la plus sûre gardienne de l'Égypte. Reste toujours le plus essentiel, la partie politique, et ici l'Angleterre en est encore visiblement à la période des délibérations, des négociations, peut-être des hésitations. Le problème est en effet assez compliqué, puisqu'il s'agit de créer, de refaire une situation tout entière où les intérêts de l'Angleterre soient sauvegardés et où l'Europe, la France elle-même trouvent des garanties. Quelques-uns des membres du cabinet de Londres qui ont eu récemment l'occasion de s'expliquer dans des réunions, et M. Gladstone lui-même dans quelques paroles qu'il a prononcées, se sont montrés assez réservés. Évidemment les Anglais ne veulent rien brusquer ; ils tiennent à ne rien faire qui ne puisse être accepté par l'Europe, particulièrement par la France ; mais comme ils sont seuls dans la vallée du Nil, il est clair qu'ils n'en sortiront que lorsqu'ils croiront laisser une situation assez raffermie, suffisamment conforme à leurs intérêts.

Ces événemens d'Égypte ont été certainement pour l'Angleterre une occasion favorable d'une démonstration de puissance, et, quoi qu'il arrive, le ministère recueille dès aujourd'hui pour lui-même, pour sa propre existence, les avantages d'une résolution hardie. Il est pour le moment protégé par un succès extérieur de nature à flatter l'orgueil britannique, et, dans ce succès même, il puise évidemment une force nouvelle pour aborder la session parlementaire qui va se rouvrir d'ici à peu de jours, avant la fin du mois.

Ce n'est, il est vrai, qu'une session pour ainsi dire spéciale, dans tous les cas assez inusitée, que le chef du cabinet avait annoncée au moment de la séparation du parlement, au mois d'août, et qui a un objet précis. Il s'agit d'une réforme du règlement intérieur de la chambre des communes dont le premier ministre lui-même a pris l'initiative, et dont la discussion n'a été interrompue pendant la session dernière que par les affaires plus sérieuses, plus pressantes d'Égypte et d'Irlande. La question va se reproduire maintenant, et elle s'engage dans de telles conditions qu'elle sera vraisemblablement résolue selon les vœux du cabinet. L'idée même de cette proposition est née, en définitive, d'une sorte de nécessité qui s'est révélée plus que jamais dans la session dernière au milieu des interminables débats dont la crise irlandaise a été l'occasion ; elle a été conçue pour mettre fin à cette guerre de broussailles qui s'est appelée « l'obstruction, » pour faciliter l'expédition des affaires en simplifiant les débats parlementaires. M. Gladstone propose de laisser désormais au *speaker* le droit de provoquer la clôture d'un débat à la simple majorité. Ce n'est point là d'ailleurs la seule nouveauté ni même peut-être la nouveauté la plus considérable du projet. M. Gladstone propose encore la création

de grandes commissions permanentes qui seraient chargées de certaines affaires, de l'étude des projets de loi, en un mot, de tout le travail préparatoire du parlement sauf, bien entendu, le recours définitif à la chambre tout entière en séance publique. Au premier abord, tout cela semble assez simple, assez rationnel et se rapproche de ce qui se pratique dans les assemblées du continent. La nécessité d'avoir raison des « obstructionnistes, » qui peuvent à un moment donné paralyser la volonté de la chambre, est évidente. Le système de comités imaginé par M. Gladstone peut avoir son utilité pour l'expédition des affaires. Il ne faut pas cependant se dissimuler que c'est là une sorte de révolution qui n'est pas faite pour passer aisément dans un pays comme l'Angleterre, où règne le respect des vieilles traditions, des usages séculaires. Les nouveautés ministérielles rencontreront, selon toute apparence, une vive opposition, non-seulement parmi les Irlandais, dont l'humeur « obstructionniste » a provoqué la présentation du nouveau règlement, mais dans les rangs du parti conservateur, qui ne laissera pas passer l'occasion de défendre jusqu'au bout les vieilles traditions du parlement britannique. M. Gladstone, qui se repose aujourd'hui à la campagne, loin des agitations de Londres, peut faire provision de forces nouvelles. Il aura sans doute plus d'un combat à soutenir sur cette simple question de revision du règlement de la chambre; mais il a pour lui ses succès, les résultats éclatans de sa politique tout entière, qui est pour le moment dans sa phase la plus favorable.

Le ministère anglais n'a point évidemment à craindre dans cette session prochaine de bien sérieuses attaques au sujet des affaires d'Égypte. La question se produira dans le parlement, cela n'est pas douteux, et le langage de lord Salisbury, de sir Stafford Northcote n'indique pas précisément que les tories aient désarmé. Des débats animés, éloquens pourront s'engager dans les deux chambres; l'issue ne peut être incertaine. Toutes les discussions qui se produiront se ressentiront nécessairement de la récente victoire des armes anglaises, et elles ne pourront d'ailleurs être poussées à fond tant que la situation restera obscure et indécise en Égypte. L'instinct national est trop puissant en Angleterre pour que les partis se permettent d'entraver le gouvernement dans ce qui lui reste à faire à Alexandrie et au Caire. L'opposition se trouve liée tout à la fois par le succès qui vient de couronner cette rapide campagne et par la nécessité de laisser au gouvernement toute sa liberté d'action dans la vallée du Nil, dans les négociations diplomatiques qu'il a maintenant à poursuivre pour donner à son œuvre un caractère européen. Peut-être l'opposition retrouvera-t-elle des chances plus tard, le jour où elle aura à juger cette entreprise égyptienne dans sa partie politique ou diplomatique, qui n'est point à la vérité la moins difficile; aujourd'hui, le gouvernement a tous les avantages. D'un autre côté, le cabinet libéral a la bonne fortune de se pré-

senter au parlement avec des résultats également favorables dans les affaires d'Irlande.

Lorsque M. Gladstone en était encore à proposer ses hardies mesures agraires, son *Land-act*, son bill des arrérages, lorsqu'il se voyait obligé d'accompagner l'œuvre réformatrice de toutes les sévérités de la coercition, d'une nouvelle loi de sûreté générale, la politique ministérielle restait livrée à toutes les contestations; on pouvait lui dire et on n'a pas manqué de lui dire qu'elle était témérairement révolutionnaire, imprévoyante, qu'elle portait atteinte aux grands principes de la propriété, de l'ordre social britannique, sans pouvoir se promettre de pacifier l'Irlande. A l'heure qu'il est la pacification n'est point assurément complète et plus d'une fois encore, vraisemblablement, l'Irlande sera un embarras pour l'Angleterre. Tout indique du moins un apaisement qui est dû sans doute à cette combinaison d'une répression sans faiblesse et de lois réformatrices. Il est certain que le nombre des crimes a diminué, que les actes de rigueur qui ont atteint quelques coupables ont eu un effet salutaire, que les réformes ont eu aussi une favorable influence sur les masses rurales, assez disposées désormais à profiter des libérales mesures votées en leur faveur. Les lois de M. Gladstone ont eu cet heureux résultat de désintéresser une partie de la population irlandaise, d'enlever par cela même des soldats à la révolte organisée, à l'influence de la *land-league*. Ce qui tendrait à le prouver, c'est que les chefs les plus ardents de la ligue semblent se décourager et se retirer du combat. Les souscriptions ouvertes aux États-Unis pour soutenir le mouvement viennent d'être closes. Il n'y a que quelques jours, dans une réunion qui a eu lieu à Wexford, en Irlande, un des plus opiniâtres et des plus fougueux agitateurs, M. Michael Davitt, a avoué que la campagne était finie, qu'on ne pouvait plus pour le moment continuer la lutte, et il n'a point hésité à convenir que si la *land-league* était vaincue, elle devait en grande partie sa défaite aux meurtres, aux incendies, aux crimes de toute sorte qui ont compromis la cause irlandaise. Ce qui est clair dans tous les cas, c'est que la défaite existe, puisqu'elle est avouée par les vaincus, et que M. Gladstone, au lieu de se trouver sous le poids d'un problème qui semblait insoluble, arrive aujourd'hui devant le parlement avec ce commencement de succès qui justifie sa politique. Il y a quelque temps, le ministère anglais semblait presque ébranlé et il eût été sans doute tout à fait compromis s'il eût manqué de résolution soit dans les affaires d'Irlande, soit dans les affaires d'Égypte. Il se relève victorieusement aujourd'hui, comme pour prouver que les gouvernemens se perdent plus souvent par leurs faiblesses que par une décision opportune.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La première quinzaine du mois d'octobre n'a pas tenu ce que le monde financier se complaisait à en attendre, c'est-à-dire une recrudescence d'activité dans les transactions, le retour des capitaux à la Bourse, l'inauguration d'un grand mouvement d'affaires. Les circonstances semblaient favorables, le rapide succès des Anglais en Égypte ayant étouffé en germe toutes les complications orientales que pouvait faire surgir l'agitation du monde musulman. La haute banque et les grands établissemens de crédit de Paris ne profiteraient-ils pas de cette accalmie pour galvaniser notre marché, pour secouer cette torpeur qui l'a envahi et le tient engourdi depuis la crise de janvier? Ne faudrait-il pas préparer les bilans et inventaires de fin d'année, et n'essaierait-on pas de gagner dans le dernier trimestre le dividende que réclameraient au printemps prochain les actionnaires et à la formation duquel les trois premiers trimestres de 1882 n'auront contribué que pour une si faible part?

On a cru pendant quelques jours que le mouvement attendu allait se produire et que le signal en serait donné par une poussée générale des valeurs orientales vers de plus hauts cours, poussée que justifieraient l'éclosion prochaine de combinaisons importantes pour la régénération des finances turques et une grosse émission de la Banque ottomane. Mais tandis que la spéculation se jetait avec ardeur sur ce groupe de valeurs avec la pensée que les établissemens financiers avaient eux-mêmes décidé de trouver là les élémens d'importans bénéfices, elle délaissait à peu près complètement nos fonds publics et presque tous les titres dont les négociations s'effectuent spécialement au parquet, comme ceux de la plupart de nos institutions de crédit et des compagnies de chemins de fer françaises ou étrangères.

C'est à peine si les cours des rentes ont oscillé de quelques centimes depuis la fixation des cours de compensation, et ces oscillations pendant la plus grande partie de la quinzaine avaient fini par produire une certaine réaction en ramenant le 5 pour 100 aux environs de 116 francs. Ce n'est que dans les derniers jours qu'une reprise a eu lieu; la rente restait avant-hier à 116.45, et hier à 116.60. Ce dernier cours annonce-t-il une intention des acheteurs de tenter une pointe vers le cours de 117 francs? Il y a de grandes probabilités pour qu'il en soit ainsi, car la principale cause des hésitations qui ont enrayé toute progression de nos fonds publics a été la crainte d'une

élévation du taux de l'escompte à Londres et à Paris, et cette crainte paraît aujourd'hui à peu près dissipée.

Les récoltes ont été satisfaisantes presque partout en Europe, et si les États-Unis nous envoient du blé cet hiver, ce qui aura lieu certainement, ces envois n'auront pas l'importance de ceux que nous avons à solder l'année dernière; en Angleterre d'ailleurs, on pourra payer le blé américain avec le produit de ventes considérables de marchandises et de valeurs mobilières. En tout cas, jusqu'ici, l'Amérique n'a pas eu encore à prendre d'or à Londres, et le taux du change n'indique pas un drainage imminent. Or, il y a un an, c'est par millions de livres sterling qu'il a fallu compter les expéditions d'or pour les États-Unis. L'argent est en outre abondant à Londres et à Paris; les ressources ne font nulle part défaut, pas plus au commerce qu'à la spéculation. Mais la Banque d'Angleterre, dont l'action est strictement réglée par les provisions de l'Act de 1844, voit sa réserve tomber peu à peu à un niveau qui appelle et nécessite des mesures de précaution, c'est-à-dire des élévations successives du taux de l'escompte officiel. Cette réserve est descendue cette semaine au-dessous de 10 millions de livres sterling. Mais, dans le même temps que l'on se demande si, à cause de son organisation spéciale, la Banque d'Angleterre ne va pas être obligée de porter son taux à 6 pour 100, on continue sur le marché ouvert à escompter aisément à 4 pour 100, ce qui indique clairement le caractère artificiel ou purement local des difficultés monétaires dont il s'agit.

Quant à la Banque de France, nous la retrouvons dans une situation très forte et qui exclut toute possibilité d'une modification quelconque dans le taux du loyer de l'argent. Malgré l'écart de 1 1/2 pour 100 entre le taux officiel de Londres (5 pour 100) et le nôtre (3 1/2 pour 100), la Banque n'a vu depuis trois semaines fléchir le montant de son stock d'or que de 25 millions environ. Ce stock d'or s'élève à encore à 988 millions; il dépasse de 375 millions environ le montant de l'année dernière à pareille époque, et alors nous avons des sommes énormes à payer à l'Amérique pour ses envois de céréales. Le portefeuille se maintient à un chiffre normal, le montant des avances a décréu. Il faudrait assurément des circonstances extraordinaires, actuellement imprévues, pour amener la Banque de France à élever le taux de l'escompte au-dessus de 3 1/2 pour 100.

Comme les craintes avaient été assez vives à ce sujet depuis le commencement du mois, il ne serait pas étonnant que la spéculation, maintenant rassurée, se tournât du côté de nos fonds publics pendant la seconde quinzaine.

Le 5 pour 100 turc a eu un marché très agité et la Banque ottomane a été portée de 805 à 835 pour revenir ensuite à 820. Depuis quinze jours, il était question d'une émission que la Banque ottomane allait lancer sur les marchés de Londres et de Paris pendant la dernière

semaine d'octobre. Il s'agissait de près de 400,000 obligations ottomanes privilégiées, remboursables à 500 francs en vingt-trois ans, rapportant annuellement 25 francs, et qu'on offrirait au public à 425 francs environ. Ces titres sont ceux que la Porte a remis au groupe de la Banque ottomane en représentation de sa créance privilégiée (avances au trésor turc) et dont le service est garanti par une annuité de 590,000 livres turques à prélever sur le produit de l'administration des revenus concédés aux porteurs de titres de la dette turque.

Les deux comités de Londres et de Paris de la Banque ottomane paraissent avoir renoncé à faire une émission publique. On affirme que l'une des raisons de l'abandon du projet serait l'énormité des frais qu'auraient entraînés les prétentions excessives des intermédiaires de publicité. Quoi qu'il en soit de ce motif et des autres que l'on peut alléguer, la Banque ottomane se serait décidée à garder une partie des titres et négocierait la cession du reste à plusieurs établissemens de crédit, sans aucun recours à une souscription publique.

L'obligation unifiée d'Égypte a été portée jusqu'à 370 et a fléchi ensuite à 363. Le coupon de novembre sera-t-il intégralement payé? Certains discours prononcés par de hauts fonctionnaires en Angleterre ont inspiré quelques inquiétudes aux porteurs. La spéculation persiste à croire que le coupon sera payé.

La fusion de la Banque hypothécaire et du Crédit foncier est un fait accompli. Le nombre des actions de celui-ci est porté à 310,000 et ces titres se négocient maintenant complètement libérés. On a coté les cours extrêmes de 1,450 et de 1,410 et on reste à 1,420.

Un groupe de spéculateurs de Vienne et de Paris continue à pousser les cours de la Banque des pays autrichiens et des pays hongrois. Le Mobilier espagnol, au contraire, a sensiblement baissé et finit à 20 francs au-dessous du pair. Les titres des autres établissemens de crédit ont peu varié de prix.

Les valeurs de la Compagnie de Suez se sont assez énergiquement relevées; l'action gagne près de 60 francs; la délégation, très recherchée, a presque atteint 1,400 francs. Il n'est plus question de la concurrence d'un second canal.

Pendant toute la quinzaine, les titres que la spéculation a momentanément délaissés ont fléchi, le comptant ne les soutenant pas. Les principales valeurs qui se sont trouvées dans ce cas sont le Lyon, le Nord, l'Orléans surtout, puis les Chemins autrichiens, et les Lombards, à cause des dépenses que les récentes inondations vont imposer à la compagnie.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-TROISIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LI^e ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1882

Livraison du 1^{er} Septembre.

LES FINANCES DE L'EMPIRE ALLEMAND. — LA CONSTITUTION ET LE BUDGET, par M. CHARLES GRAD.	5
A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS. — NOTES ET IMPRESSIONS. — IV. — LES GRANDES VILLES. — PHILADELPHIE, BOSTON, NEW-YORK, par M. OTHENIN D'HAUSSONVILLE	53
JEAN BERNARD, première partie, par M. GEORGE DE PEYREBRUNE.	88
LES POPULATIONS RURALES DE LA FRANCE. — LE NORD ET LE NORD-OUEST. — II. — ÉTAT MATÉRIEL, par M. HENRI BAUDRILLART, de l'Institut de France.	126
LA DUCHESSE DE MARLBOROUGH, par M ^{me} MARIE DRONSART.	151
LA GRANDEUR ET LA DÉCADENCE D'ALI-KOURSCHID BEY, par M. G. VALBERT.	199
REVUE DRAMATIQUE. — LA <i>Soirée parisienne</i> AU XVII ^e SIÈCLE, par M. LOUIS GANDERAX.	211
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	226
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	237

Livraison du 15 Septembre.

LA RÉPUBLIQUE ET LES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN ORIENT, par M. GABRIEL CHARMES.	241
SOUVENIRS LITTÉRAIRES. — XIV. — LOUIS DE CORMENIN, LOUIS BOUILHET, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française	287

LES MARINES DE GUERRE. — I. — LES GUERRES NAVALES, par M. ÉTIENNE LAMY.	320
JEAN BERNARD, deuxième partie, par M. GEORGE DE PEYREBRUNE.	346
PHILIPPE II, D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT, par M. AUGUSTE LAUGEL.	379
LA PHILANTHROPIE SCIENTIFIQUE AU POINT DE VUE DU DARWINISME, par M. ALFRED FOUILLÉE.	407
REVUE LITTÉRAIRE. — L'ESTHÉTIQUE DE DESCARTES ET LA LITTÉRATURE CLASSIQUE, par M. F. BRUNETIÈRE.	446
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	466
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	477

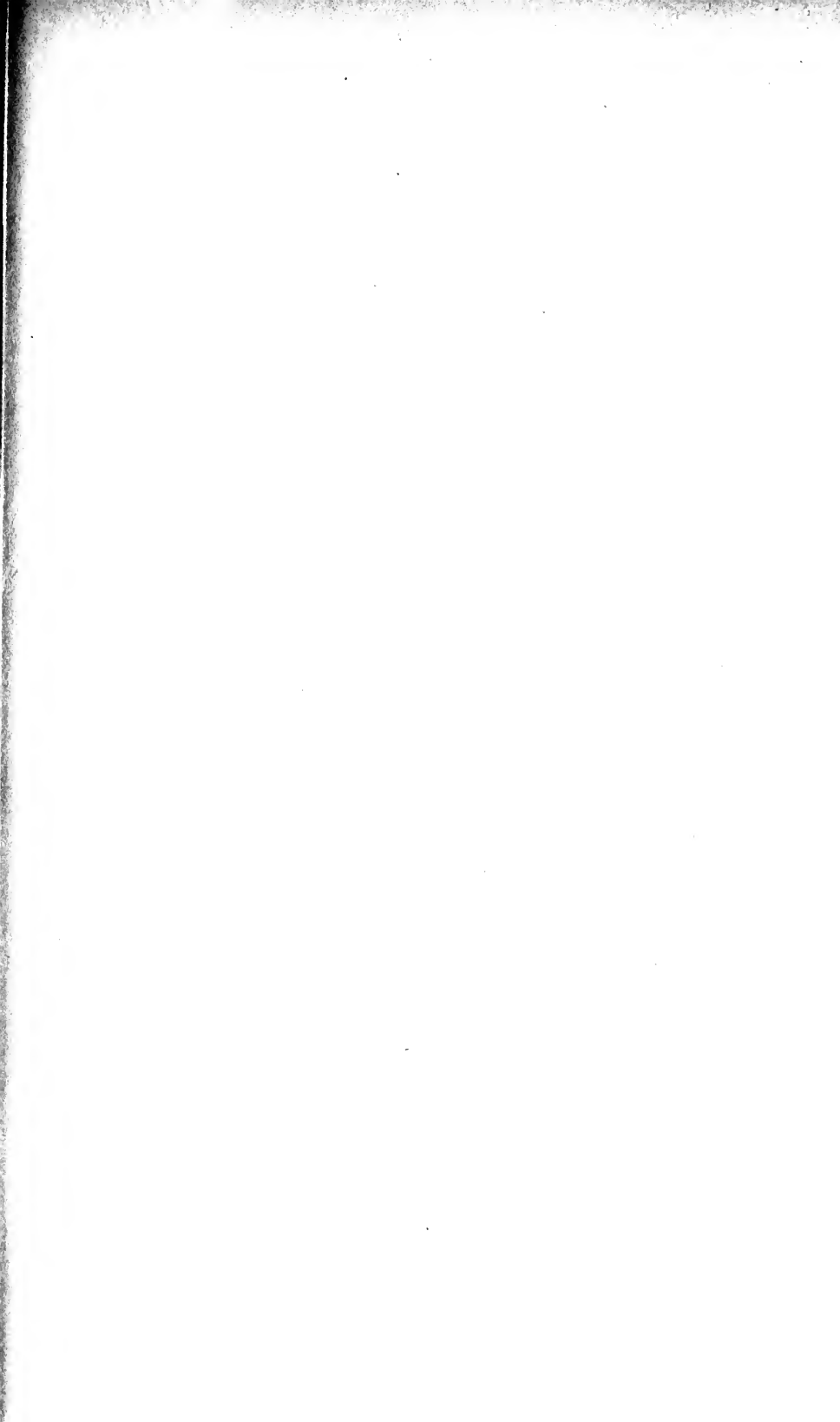
Livraison du 1^{er} Octobre.

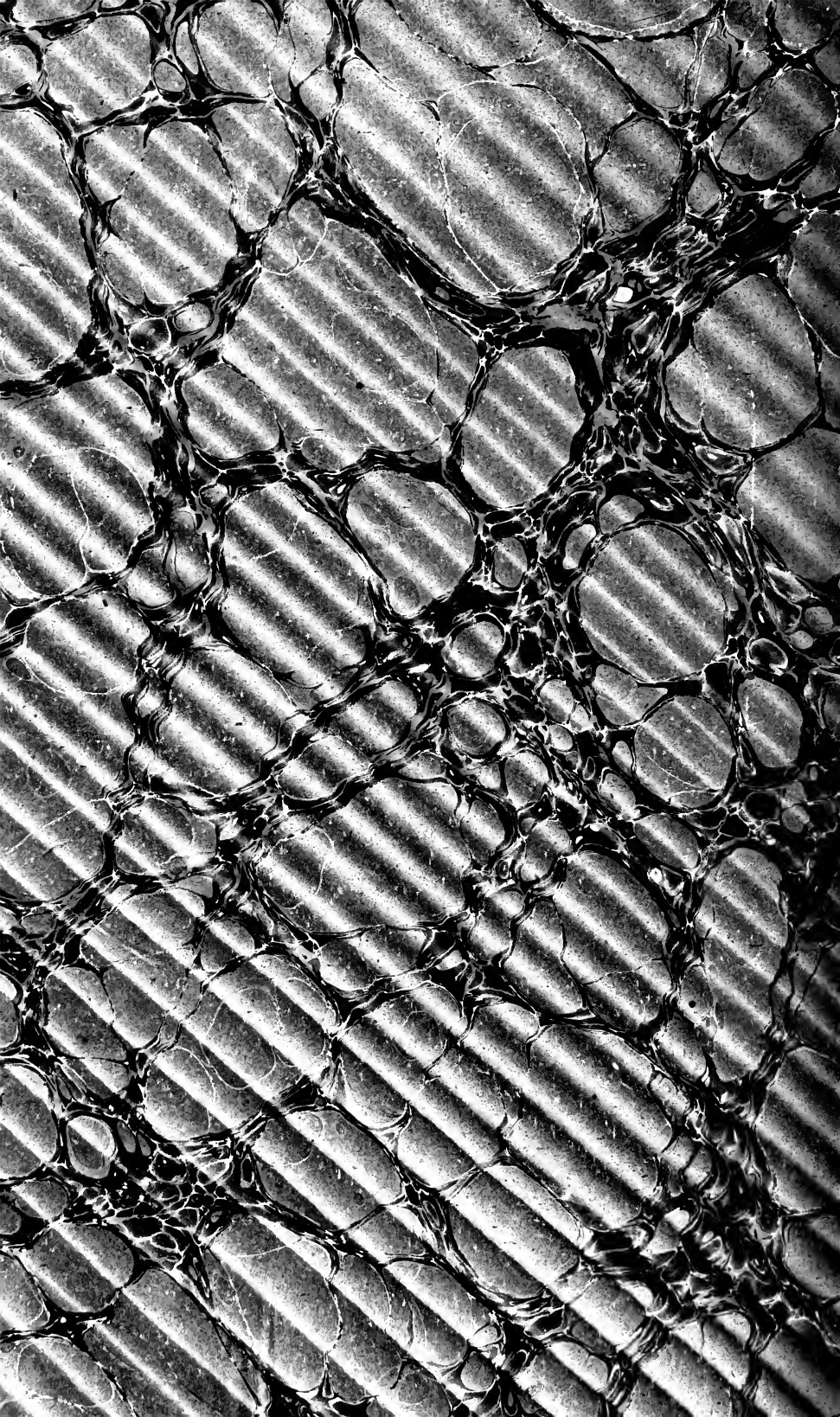
CINQUANTE ANNÉES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE. — MONSIEUR THIERS. — VI. — M. THIERS ET LA CRISE NATIONALE DE LA FRANCE; LA PAIX DE 1871 ET LA RÉORGANISATION; LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE, par M. CHARLES DE MAZADE.	481
LES FOUILLES DE M. DE SARZEC EN CHALDÉE, par M. GEORGE PERROT, de l'Institut de France.	525
JEAN BERNARD, dernière partie, par M. GEORGE DE PEYREBRUNE.	566
LA RÉGENCE DE TUNIS ET LE PROTECTORAT FRANÇAIS, par M. J. DE SAINT-HAON.	606
UNE CAUSE CÉLÈBRE AU XVI ^e SIÈCLE. — FRANÇOISE DE ROHAN, par M. HECTOR DE LA FERRIÈRE.	649
LE MOZABITE, CONTRE ARABE, par M. CHARLES DAUBIGE.	673
LE BARON NOTHOMB, par M. G. VALBERT.	682
REVUE DRAMATIQUE. — COMÉDIE-FRANÇAISE : <i>les Corbeaux</i> ; ODÉON : <i>le Mariage d'André</i> ; GYMNASÉ : <i>Héloïse Parquet</i> , par M. LOUIS GANDERAX.	694
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	707
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	717

Livraison du 15 Octobre.

AUGUSTE BARBIER, — SA VIE, SON TEMPS, SES ŒUVRES, par M. HENRI BLAZE DE BURY.	721
LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE. — EUROPÉENS ET INDIGÈNES, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France.	758
SOUVENIRS LITTÉRAIRES. — XV. — LE DÉSASTRE, LES DERNIÈRES TOMBES, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française.	793
DANS LE MONDE, première partie, par M. HENRY RABUSSON.	828
LES MARINES DE GUERRE. — II. — LES INSTRUMENTS DE COMBAT, par M. ÉTIENNE LAMY.	876
UNE CRISE LATENTE, par M. MAURICE BLOCK, de l'Institut de France.	911
REVUE LITTÉRAIRE. — LE <i>Personnage sympathique</i> DANS LA LITTÉRATURE, par M. F. BRUNETIÈRE.	934
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	945
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	956







AP
20
R5
pér.3
t.53

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

